



ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE *D'ITALIE.*

SIXIÈME VOLUME.

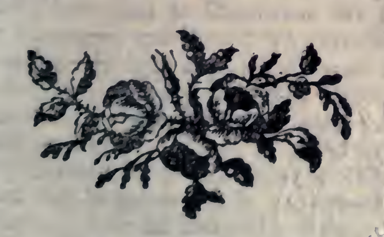
ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE D'ITALIE,

Depuis la chûte de l'EMPIRE ROMAIN en OCCIDENT, c'est à dire depuis l'an 476 de l'Ere Chretiène, jusqu'au *Traité d'Aix-la-Chapelle* en 1748.

Par M. DE *SAINT-MARC, de l'Académie de la Rochelle.*

SIXIÈME VOLUME.

Depuis l'an 1220, *jusqu'en* 1314.



A PARIS,

Chez NICOLAS-AUGUSTIN DELALAIN, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise.

M DCC LXX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT.

CE ſixième Volume étoit à peu près au tiers de l'impreſſion, lorſque M. DE SAINT-MARC mourut. Il eſt diviſé en deux Parties, dont la ſeconde préſente les matières des petites Colonnes, qui ſont comme les Notes de l'Ouvrage, plus en abregé que ce qui précède. En cela, on a cru ſuivre l'intention du ſavant Auteur dont nous regretons ſincèrement la perte; car il avoit deſſein de travailler ſur un plan nouveau, & d'une manière plus ſerrée, après la mort de l'Empereur RODOLFE DE HABSBOURG, qui eſt arivée l'an 1291.

La *première Partie* de ce Volume achève donc l'Epoque comencée dans le Volume précèdent, & qui devoit finir, ſelon M. DE SAINT-MARC, en 1254. Elle montre l'*Italie ſous la Domination des Empereurs*, ou *Rois de Germanie*, qui depuis un certain tems perdoient beaucoup de leur autorité dans ce Pays, par une ſuite de leurs diviſions avec les Papes.

La *ſeconde Partie* fait voir l'*Italie partagée en divers États & Républiques*, qui furent d'abord en grand nombre dans la partie Septentrionale; preſque chaque Ville ou Territoire ayant ſon Seigneur, ou ſe gouvernant en forme de République. L'état de cète belle Région fut longtems des plus triſtes, à cauſe des guerres continuelles que ces petites Souverainetés ſe faiſoient les unes aux autres. Le déſordre n'a ceſſé que quand le nombre des Souverains a été diminué, & que, devenus plus puiſſans, ils ſe ſont en quelque ſorte reſpećté les uns les autres.

On a achevé la *première Partie* sur le plan que M. DE SAINT-MARC avoit suivi jusqu'alors, excepté qu'on a été moins long que lui sur les *Princes Contemporains* étrangers à l'Italie. Pour finir plutôt cet *Abregé Chronologique*, on a jugé à propos, dans la *seconde Partie*, de se contenter d'indiquer au comencement (*pag.* 344), la Chronologie des Princes Etrangers Contemporains, come l'a fait le célèbre Président HÉNAULT.

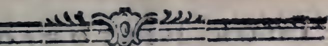
M. DE SAINT-MARC a laissé en bon état une partie assez considérable du Texte, ou de la Suite des *Evènemens*, tirée des Annales de MURATORI, dont on a réservé ce qui convenoit à l'Epoque que l'on a choisie pour comencer le *Tome VII*, qui sera suivi de deux autres. Ainsi, il y aura encore trois Volumes, dont le dernier comprendra la *Table générale*.

Le Lecteur ne trouvera point dans cète Suite des discussions semblables à celles que M. DE SAINT-MARC a répandues dans son Ouvrage, & auxquelles il étoit prêt de renoncer, mais un récit simple & exact des choses qui se sont passées jusqu'à nos jours.

On croit enfin devoir avertir, que les endroits où sont marqués des points, sont ceux où notre savant Auteur en est resté, dans les petites Colonnes, *pag.* 219 des *Princes Contemporains*; *pag.* 233 des *Savans & Illustres*; *pag.* 242 des *Rois & Souverains d'Italie.*

Des Amis de M. DE SAINT-MARC nous ayant comuniqué son Eloge Historique, nous avons cru qu'il seroit bien placé ici.





ÉLOGE HISTORIQUE

DE M. DE SAINT-MARC.

CHARLES-HUGUES LEFEBVRE DE SAINT-MARC naquit à Paris le 22 Juin 1698; ſon Père ſe nomoit JEAN LEFEBVRE, & ſa Mère BERNARDE-FRANÇOISE BRULARD. Il fut tenu ſur les fonts de Bâtême par M. le Marquis *de Lyonne*, dont ſon Père êtoit Secrétaire, & par Damoiſelle *de Rémond*. Sa famille êtoit originaire de Picardie, où elle avoit poſſédé la Terre de Saint-Marc, près de Moreuil, dont il a toujours conſervé le Nom. Il êtoit Neveu par les femmes du ſavant Abbé *Capperonnier*, Profeſſeur Royal en Langue Grecque, & Couſin de M. *Capperonnier*, qui occupe actuellement la même Place avec tant de diſtinction.

M. DE SAINT-MARC fit ſes premières Etudes au Collége du Pleſſis, avec un ſuccès dont ſes Maîtres eux-mêmes furent étonés, & qui êtoient dus en partie aux ſoins que M. l'Abbé *Capperonier* prenoit de ſon éducation. Il quita le Pleſſis, pour venir au Collége Mazarin prendre les Leçons de MM. *Morin* & *Gibert*, qui pour lors y enſeignoient la Rhétorique avec la plus grande célébrité. On a ſouvent entendu M. DE SAINT-MARC ſe vanter avec complaiſance, d'avoir ſurtout êté le Diſciple de M. *Gibert*, en avouant qu'il avoit à cet illuſtre Maître les plus grandes obligations.

Ce fut à cète Ecole que ſe développa ſon goût pour la ſaine Littérature, & pour toutes les belles conoiſſances; goût dont le germe ſe trouvoit en lui, & qui êtoit une ſuite de cète juſteſſe d'eſprit qu'il devoit à la Nature, & qui l'a toujours diſtingué. Avec de telles diſpoſitions, la Philoſophie de ce tems-là ne devoit pas avoir beaucoup d'atraits pour le jeune de SAINT-MARC; auſſi le voyoit-on plus aſſidu dans

la Bibliothèque du Collége à faire des Extraits & des recherches ſur les meilleurs Auteurs, qu'à écrire, ſous la dictée de ſes Profeſſeurs, des cahiers peu capables de ſatisfaire un Génie naturellement ami de la clarté & de la préciſion.

Il n'eſt point indiférent d'obſerver ici, que ſes études particulières embraſſoient dès-lors tous les genres, & que la vivacité de ſon eſprit le rendoit également propre à cultiver toutes les Sciences relatives aux diférens états par leſquels il devoit paſſer. En effet, ſes Parens & ſes Protecteurs l'avoient d'abord deſtiné à la profeſſion des Armes. Ils avoient obtenu pour lui, dès l'année 1705, un Brevet de Maréchal des Logis au Régiment d'Aunis; & depuis, en 1707, un autre Brevet de Sous-Lieutenant dans la Compagnie de *Villedon* au même Régiment, dont M. *de Lyonne* êtoit Colonel. C'eſt ce qui eſt conſtaté par les pièces authentiques que nous avons entre les mains. On n'a jamais bien ſu, pourquoi il n'avoit point ſuivi cète première deſtination.

Quoi qu'il en ſoit, on le vit, en 1718, engagé dans un état bien diférent de celui-ci, c'eſt-à-dire, dans l'Etat Eccléſiaſtique, & en remplir tous les devoirs à la ſatisfaction de ſes Supérieurs. C'eſt vraiſemblablement aux liaiſons qu'il eut alors avec le P. *Deſmolets* de l'Oratoire, & M. l'Abbé *Goujet*, qu'il faut atribuer l'étude qu'il fit de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du ſiécle dernier. Les matériaux qu'il ramaſſa alors, lui donèrent lieu de débuter dans la Littérature par le Suplément au Nécrologe de Port-Royal, qui parut en 1735, avec une Préface qu'il a toujours déſavouée, parceque l'on ajouta beaucoup de choſes à ſon Manuſcrit. Il travailla encore à l'Hiſtoire de M. *Pavillon*, Evêque d'Alet, come on le dit dans la *nouvelle Bibliothèque de France*. Cependant il êtoit également ami de ceux qui penſoient diféremment ſur les afaires de l'Egliſe; les uns & les autres l'eſtimoient, quoiqu'ils ſuſſent bien qu'il n'êtoit véritablement attaché à aucun parti.

Son commerce avec l'Abbé *Goujet* ne fut point interrompu par le nouveau changement qui survint dans l'état du jeune DE SAINT-MARC. Nous en avons une preuve dans un fait raporté par l'Abbé *Goujet* lui-même, quoiqu'assez incomplétement dans les Mémoires de sa Vie. En quitant l'habit Ecclésiastique, M. DE SAINT-MARC avoit tourné ses vues du côté des Affaires Etrangères; il fut à cête occasion présenté au Cardinal *Dubois*, alors premier Ministre, qui goûta beaucoup la trempe de son esprit, & le trouva propre aux Négociations. Il eut plusieurs conférences avec ce Ministre, qui le chargea même, pour essayer sa capacité, de quelque travail relatif à cet objet. Les occupations politiques de M. DE SAINT-MARC l'empêchèrent de se livrer entièrement à un autre genre d'ouvrage dont le Cardinal lui avoit proposé l'entreprise come avantageuse aux Sciences, c'étoit un Journal Littéraire dont ce Ministre lui-même avoit conçu l'idée, & dont il lui avoit confié l'exécution. L'Abbé *Goujet* fut celui sur lequel M. DE SAINT-MARC jeta les yeux pour le seconder dans le plan & dans les détails de cet ouvrage.

Cet Abbé ne parle dans ses Mémoires, que d'un autre projet du Cardinal *Dubois* touchant une Académie de Politique qu'il vouloit établir; ce Ministre l'avoit comuniqué à M. DE SAINT-MARC qui sans doute & dans les mêmes vues, en avoit fait confidence à son Ami pour lequel il n'avoit rien de caché dans ce genre. La mort précipitée de ce Ministre fut aussi fatale à ces divers Projets, qu'aux espérances de fortune conçues par M. DE SAINT-MARC, en les empêchant de se réaliser. Il est vrai que M. le Régent, en voyant le nom de M. DE SAINT-MARC sur la liste des Personnes que le Cardinal devoit employer, ne parut pas s'éloigner des vues du Cardinal *Dubois* sur le jeune DE SAINT-MARC. Mais un accident pareil à celui qui lui avoit enlevé son premier Bienfaiteur, lui enleva bientôt le second.

M. DE SAINT-MARC trouva le même accès auprès

de M. le Duc de Bourbon, qui succéda à M. le Duc d'Orléans; & vraisemblablement il eût eu cète fois plus de succès, si une cause diférente n'eût produit le même effet, c'est à dire l'éloignement du terme heureux auquel il aspiroit depuis si longtems. Après la disgrace de M. le Duc, peut-être M. DE SAINT-MARC ne se seroit-il pas encore lassé de courir la même carrière, si des raisons de prudence & de discrétion n'eussent élevé une barrière insurmontable entre lui & le nouveau Ministre, lequel, avant son élévation, avoit en vain cherché à ébranler son atachement pour le Cardinal *Dubois*.

Tous ces contretems rendirent enfin M. DE SAINT-MARC à lui-même, en lui laissant la liberté de se livrer à ses goûts favoris. Rebuté de la Cour, il s'embarqua sur une mer aussi orageuse où il ne rencontra pas moins d'écueils, mais où sa Philosophie sut le préserver des naufrages si ordinaires à ceux qui s'y embarquent sans aucune préparation. Il y porta cète tranquilité d'ame & ce désintéressement plus propre à rendre heureux, qu'à enrichir ceux qui les ont en partage. Il ne songea plus qu'à rendre utile aux autres des talens & des conoissances qu'il n'avoit d'abord cultivé que pour sa propre instruction & pour son amusement.

Il fit successivement diverses éducations distinguées, qui ne contribuèrent pas plus à augmenter son modique patrimoine, que les diférens ouvrages qu'il publia dans le même tems. Les soins qu'il se donna pour l'instruction de ses Elèves, & pour leur inspirer plus encore le goût des vertus que celui des Sciences, eurent tout le succès qu'il pouvoit en atendre; il s'en fit des Amis plutôt que des Protecteurs, & se les conserva pendant tout le cours de sa vie.

En composant des Livres, il eut toujours pour objet de s'en faire des titres de considération, & non des instrumens pour se procurer une fortune, qu'il méprisoit trop pour l'acheter par des bassesses. M. DE SAINT-MARC avoit cète noble fierté qui aprend en se respectant soi-même, à faire respecter la profession qu'on exerce. Sa modestie lui faisoit fermer les yeux sur son

propre mérite, & ne l'empêchoit point de sentir toute la Noblesse de l'Etat d'Home de Lètres, dégradée par tant d'Homes indignes de ce Nom :

« Malheur, disoit-il souvent, malheur à ceux qui » osent abuser de ce Titre au mépris des Loix & des » Mœurs ». Aussi M. DE SAINT-MARC n'eût-il jamais à rougir de l'usage qu'il fit de ses talens. C'est un témoignage que peuvent lui rendre tous ceux qui ont lu ses divers ouvrages en diférens genres. On conoit les Editions qu'il nous a donées de plusieurs Auteurs enrichis de notes & de réflexions, qui font honeur soit à la solidité de son esprit, soit à la justesse de son goût. Telles que la première Edition des *Mémoires du Marquis de Feuquieres*, en 1734, la dernière Edition (1749) de l'*Histoire d'Angleterre* par *Rapin-Thoyras*; la nouvelle Edition des *Œuvres de Despréaux*; la *Lètre sur la Tragédie de Mahomet II*, en 1739; la *Vie de Philippe Hecquet, célèbre Médecin*; les Editions d'*Etienne Pavillon*; *de Chaulieu*; *de Chapelle* & *de Bachaumont*; *de Malherbe*; *de Saint-Pavin* & *de Charleval*, *de Lalane* & *de Montplaisir*.

Vers 1734, il fut chargé par un Home en Place de continuer le *Pour & Contre*, ouvrage périodique comencé par l'Abbé *Prevôt*, & interrompu par l'absence de l'Auteur, ou par quelqu'autre raison. M. DE SAINT-MARC en composa les dix-sept & dix-huitième volumes & partie du dix-neuvième, dans lesquels on trouve une critique plus saine & plus convenable à un ouvrage de cète espèce, que les ornemens frivoles dont l'Abbé *Prevôt* avoit surchargé les premiers tomes.

L'étude particulière qu'il avoit faite de la Langue Italiène, en le familiarisant avec les beautés de cet idiôme, lui avoit ouvert les sources où il devoit puiser un jour pour composer cet *Abregé Chronologique*, qui mit le sceau à sa réputation. Dès 1720, il avoit formé le dessein de travailler à une Histoire plus étendue de ce Pays, si mal ou si peu connue parmi nous. Il en avoit dès-lors conçu le plan, & depuis il s'étoit occupé presque continuellement à en recueillir les

matériaux épars dans les Livres composés en diférentes Langues. Il avoit donné sa principale atention aux Annales & aux autres ouvrages de *Muratori*, dont il a fait la baze de son *Abregé Chronologique*.

Ce fut en 1761 que parut le premier tome de cet *Abregé*, qui reçut de tout le monde savant l'accueil le plus favorable. On y remarque, ainsi que dans les tomes suivans, ce choix exquis dans les recherches, cète dialectique sure dans les discussions, cète modération & cète impartialité dans les jugemens, cète précision dans les récits, cète pureté, cète noblesse & cète simplicité dans le stile, qui caractérisent si bien le véritable Historien.

L'Italien n'étoit pas la seule Langue (indépendamment de la siène), que M. DE SAINT-MARC possédât à un degré supérieur. Outre la Latine, dont il connoissoit parfaitement toutes les finesses, il avoit aussi cultivé la Langue Grecque avec succès. Il est vrai que dans l'étude des Langues, il s'étoit fait une Méthode particulière, & qu'il y procédoit plus encore en Logicien qu'en Grammairien. C'est ce qui, dans cète partie, lui donoit cète supériorité que nous n'avons pas fait difficulté de lui accorder plus haut. Pour en convaincre nos Lecteurs, nous nous contenterons de les renvoyer aux Notes critiques & grammaticales que M. DE SAINT-MARC a faites sur le *Traité du Sublime de Longin*, & qui font partie de la nouvelle Edition de *Despréaux*. La foiblesse de sa vue le fit renoncer * à l'étude du Grec, qui seule auroit suffi pour lui faire un Nom dans la Littérature, s'il eût continué à s'y livrer.

Tant de talens & de conoissances n'avoient point échapé aux recherches des persones chargées de

* Cète espèce de divorce avec le Grec peut bien dans la suite avoir mis M. DE SAINT-MARC dans le cas, où se trouvoit ce Docteur Allemand, dont parle le docte *Méibomius* dans sa *Diatribe* contre les *Pseudomathes*. Consulté & même pressé par un jeune Hébraïsant sur le sens littéral de quelques Pséaumes, je me rapelle à la vérité (lui repartit le Professeur), d'avoir autrefois su l'Hébreu, mais c'est aussi tout le souvenir qui m'en reste.

veiller à l'Education d'un de nos plus grands Princes. Elles cherchoient un Home capable de les seconder dans cet important Emploi ; elles comtoient l'avoir trouvé dans M. DE SAINT-MARC, & fixoient déja sur lui leurs vues, lorsqu'elles furent dérangées par un de ces coups du hazard auquel M. DE SAINT-MARC étoit accoutumé depuis longtems. Pour le dédomager en quelque sorte de cète Place, on lui en proposa bientôt une autre auprès d'un jeune Seigneur qui donoit alors les plus grandes espérances, & qui depuis les a remplies si glorieusement. Mais ce fut son atachement pour une Mère respectable qui l'empêcha cète fois de profiter d'une occasion qui auroit pu lui procurer les plus grands avantages.

Tant de tentatives infructueuses le confirmèrent de plus en plus dans cète indiférence philosophique & dans cet esprit d'indépendance, qui caractérise l'Home de Lètres, & qui l'éloigne de tout engagement étranger à l'objet de ses études. Ce fut ce même esprit qui lui fit toujours redouter l'état du mariage, & refuser plusieurs partis capables de tenter un Home moins désintéressé que lui. Toutes ces vicissitudes ne prenoient pas plus sur l'humeur de M. DE SAINT-MARC, que ses occupations les plus sérieuses ; il se consoloit des unes & se délassoit des autres dans le commerce des Muses.

Il savoit trouver partout & en tout tems des heures de loisir pour cultiver la Poésie, qu'il aimoit avec passion. Il a composé dans ce genre plusieurs Essais dont ses Amis ont été les seuls Confidens : ces petits ouvrages respiroient le sentiment, & anonçoient en général plus de goût que de certains Critiques ne lui en ont accordé. Il est vrai que M. DE SAINT-MARC n'admiroit pas tout indistinctement dans les Œuvres du grand Rousseau, & qu'il s'étoit déclaré hautement sur cet article. C'est sans doute ce qui a fait dire si gratuitement à ses Critiques, qu'il n'étoit pas *instruit des Loix & des Privilèges de la Poésie.* M. DE SAINT-MARC trouvoit sincèrement très beaux les Vers qui le

ſont réellement dans les Odes, les Cantates & les Allégories de ce grand Poète; mais il avouoit avec la même bone-foi qu'il ne pouvoit goûter la plûpart de ceux qui rempliſſent ſes Epîtres Marotiques, tels que ceux-ci:

Petits Abbés, qu'une verve inſipide
Fait barboter dans l'onde Aganippide.

En effet, il faut convenir que de pareils Vers peuvent échaper quelquefois au meilleur Ecrivain; mais qu'il eſt indécent à d'autres de les citer exprès pour lui faire honeur.

Tel en peut par hazard faire d'auſſi méchans.
Mais on ſe garde bien de les citer aux gens.

M. DE SAINT-MARC ne ſe borna pas toujours à des Pièces fugitives; il avoit conçu le plan de pluſieurs Pièces dramatiques; il en avoit même compoſé quelques-unes dont une ſeule a été jouée, c'eſt *le Pouvoir de l'Amour*, qui parut, en 1735, ſur le Théâtre de l'Opéra.

M. DE SAINT-MARC n'étoit pas riche *, il ne l'a même jamais été ſi, pour être cenſé riche, il faut poſſéder, come quelques Littérateurs privilégiés, une maiſon de plaiſance aux environs de Paris, d'où l'on puiſſe contempler à ſon aiſe *Meſſieurs les Sots* de la Capitale. M. DE SAINT-MARC plaignoit les Sots & les fuyoit d'autant plus que, ſelon lui, de tous les Sots les plus Sots ſont les méchans **.

* Oh, que Juvenal avoit bien raiſon de dire dans ſa IIIe Satire!

Nil habet infelix Paupertas durius in ſe;
Quàm quod ridiculos homines facit.
Pauvreté, de tes maux le pire eſt, à mon ſens,
Ce ridicule afreux dont tu charges les gens.

** Il ne tiendroit qu'à nous d'invoquer à ce ſujet les Vers ſuivans du même Rouſſeau, dans ſon Epître à *Clément Marot*.

Car qui dit Sots, dit à malice enclins;
Et cherchez bien de Paris juſqu'à Rome,
Onc ne verrez Sot qui ſoit honnête-home.
Je le ſoutiens: juſtice & vérité
N'habitent point en cerveau mal monté:
Du vieux Zénon l'antique Confrérie
Diſoit tout vice être iſſu d'Anerie.

Mais nous n'avons garde de ſuivre une Méthode que nous condamnons; &, ſi nous tranſcrivons ici ces Vers, c'eſt bien moins pour les citer, que pour confirmer ce que nous avons dit plus haut.

Les maladies longues & fréquentes qu'avoit essuyées M. DE SAINT-MARC, avoient diminué le peu de bien dont il jouissoit, soit par droit de succession, soit autrement. Il s'étoit vu, surtout dans les derniers tems, obligé de recourir à la ressource des Gens de Lètres: il vivoit de sa plume & n'en rougissoit point. Il savoit que toutes les professions sont tributaires, qu'elles sont même aux gages les unes des autres, & que tous les homes sont sujets à cète Loi comune, excepté ces frélons de la Société, qui dévorent sa substance sans contribuer à son bien-être. Il croyoit que l'home qui éclaire ses semblables, avoit autant de droit à leur reconoissance, que celui qui cultive leur terre, ou celui qui défend leurs intérêts, leur honeur ou leur vie, soit dans la paix, soit dans la guerre.

Tels sont les travaux & les sentimens dans lesquels M. DE SAINT-MARC fut surpris par la mort, le 20 de Novembre 1769, dans la 71e année de son âge.

M. DE SAINT-MARC étoit associé à l'Académie des Sciences & Belles-Lètres de la Rochelle, qui l'avoit élu vers 1761, sur la seule recomandation de ses Titres Littéraires. Le nouvel Académicien, pour son tribut de réception, avoit envoyé à cette illustre Compagnie une Dissertation sur *le Patriciat de Rome*. Ce morceau curieux, dans lequel l'érudition, sobrement employée, s'alié à la critique la plus sage & la plus lumineuse, peut être considéré come une partie détachée du grand Ouvrage qui l'a principalement occupé, & qu'une mort imprévue ne lui a pas permis d'achever. C'est cet *Abregé de l'Histoire d'Italie*, qui vient de lui atirer dans la nouvelle Édition de l'*Art de vérifier les Dates*, *pag.* 863, l'Eloge d'avoir été « l'un des plus » profonds & des plus judicieux Critiques de notre » Siècle ».



APPROBATION

De M. ALBERT-FRANÇOIS FLONCEL, Avocat en Parlement, Censeur Roïal, Membre de vingt-quatre Académies d'Italie; en 1731, *Secrétaire d'Etat de la Principauté de Monaco, alors Ministre auprès du Roi de Sardaigne, & Envoïé à l'Infant Dom Carlos; en* 1739, *Premier Secrétaire des Affaires Etrangères sous le Ministère de M. Amelot & de M. le Marquis d'Argenson.*

J'AI LU, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *sixième Volume de l'Abregé Chronologique de l'Histoire générale d'Italie.* Je n'y ai rien trouvé qui doive en empêcher l'Impression, & je crois que le Public le recevra avec autant d'empressement que les précédens. A Paris le 27 Septembre 1770.

FLONCEL.

ABREGÉ



ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE D'ITALIE.

L'ITALIE SOUS LA DOMINATION

de ſix *Princes* de la *Maison de Souabe*, dont trois *Empereurs*; & d'un *Empereur* de la *Maison de Welf-Este*, c'eſt à dire *de Brunswick*.

NEUVIÈME ÉPOQUE,

Depuis l'an 1138, juſqu'à l'an 1254.

SUITE

Depuis 1220 juſqu'en 1254.

SUITE des EVÈNEMENS ſous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

Année 1220.

Le Pape *Honorius III* qui, mécontent des Romains, continuoit de ſéjourner à *Viterbe*, réitère ſes inſtances auprès de *Frédéric II*, pour lui faire acomplir ſon vœu d'aler au ſecours des

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

Chretiens Latins dans le Levant; & *Frédéric* lui répond par des Lètres respectueuses & tendres, en s'excusant sur les Afaires, qui le retenoient en Allemagne. Il en écrit en même tems de très flateuses au Sénat & au Peuple Romain, qu'il exhorte à rendre au Pape l'obéissance, qu'ils lui devoient. Quelque pressé qu'il fût de recevoir à *Rome* la Courone Impériale, le dessein de faire élire *Roi de Germanie & des Romains*, son fils HENRI, l'arêtoit en Allemagne plus qu'il n'auroit voulu. C'est ce qu'il cachoit au Pape avec raison; & ce n'êtoit que très secrètement, qu'il travailloit à faire réussir son dessein. L'élection faite; *Frédéric* ne manque pas de raisons aparentes pour s'excuser auprès d'*Honorius* de ce qu'il ne l'en avoit pas instruit auparavant. Libre enfin des soins, qui l'empêchoient de venir en *Italie*, il y passe à la tête d'une belle Armée; &, le 13 de Septembre, il écrit de Vérone au Pape, pour lui faire part de son arivée. Les Génois lui députent plusieurs Nobles avec leur Podestà *Ram-*

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

FRÉDÉRIC-ROGER, dit FRÉDÉRIC II,

unique fruit du mariage de l'*Empereur Henri V* & de *Constance*, *Reine de Sicile*, naît, le 26 de Décembre 1194, à *Jési* dans la *Marche d'Ancone*. Il n'avoit pas 2 ans & n'étoit pas encore batisé, lorsqu'en 1196, une *Diète générale d'Allemagne* l'élit, par les soins de son Père, *Roi de Germanie & des Romains*. Dans les derniers jours de Septembre, ou dans les premiers d'Octobre 1197, il succède à tous les *Etats* de son Père; & l'*Impératrice-Reine*, sa Mère, l'associe à sa *Courone de Sicile*, avant la fin de la même année, en le faisant couroner *Roi*. Il règne avec elle jusqu'au 27 de Novembre 1198, qu'elle meurt, en le laissant, pour ce *Roïaume*, sous la tutèle du *Pape Innocent III*. A l'égard des *Etats* de son Père, il en jouit sous la Tutèle & Régence de son oncle paternel *Philippe*, *Duc de Souabe & de Toscane*, jusqu'en 1199, qu'à cause de son bas-age, une *Diète d'Allemagne* élit ce même Oncle *Roi de Germanie & des Romains*, & le fait couroner *Roi de Germanie*. Les intrigues d'*Innocent III* font oposer à ce Prince *Otton de Welf-Este*, qui fut l'*Empereur Otton IV*, auquel cependant ce *Pape* ne dona la *Courone Impériale* qu'en 1209, environ un an après la mort du *Roi Philippe*. Mécontent de l'*Empereur*, *Innocent* noue de nouvèles intrigues en *Allemagne*; & *Frédéric II*, élu de nou-

SUITE des ROIS & autres SOUVERAINS en ITALIE.

MARQUIS DE MONTFERRAT.

BONIFACE I,

successeur, vers 1060, de son père le *Marquis Guillaume I*, meurt, on ne sait pas en quèle année: mais certainement vers 1100, come *Ludovico Chiesa* le marque dans son *Histoire de Piémont*, à la Liste des *Marquis de Montferrat*, p. 625.

GUILLAUME II,

fils de *Boniface I*, & de *Marie*, sa première Femme, que l'on ne conoit point, succède à son Père, on ne sait pas en quèle année: mais ce doit être vers 1100. Il meurt jeune; & l'annee n'est pas conue. *Benevenuto da San-Giorgio* le dit né l'an 1070, & le traite de *Prince Catholique*. Il prouve par une *Charte*, dont je parlerai dans l'*Art.* suivant, que *Guillaume II* eut 2 frères, *Ardicion* & *Henri*. C'êtoit aparemment 2 autres Fils, que *Boniface I* avoit eu de sa femme *Marie*.

Quelques Ecrivains donent à *Guillaume* pour femme, *Marie*, fille de l'Empereur *Lothaire II*: mais il n'est parlé d'elle par aucun ancien *Historien*; & nous avons vu que cet *Empereur* n'eut qu'une fille, apellée *Gertrude*, qu'il fit épouser à *Henri de Welf-Este*, surnomé *le Superbe*, *Duc de Bavière*, qui par ce mariage devint *Duc de Saxe*, & fit passer dans sa *Maison* tous les biens de l'anciène *Maison de Saxe*, dont sa Femme héritoit par l'*Impératrice Richenza*, sa mère, restée seule héritière de cète Maison.

On ne sait rien de plus de *Guillaume II*.

PAPES.

INNOCENT III, précèdemment *Lothaire*, *Diacre-Cardinal* du Titre des *Saints-Serge-&-Bacche*, fils de *Transmond*, ou *Thrasimond* de la *Maison des Comtes d'Anagnie & de Ségni*, & de *Clarice*, *Noble Romaine*, élu *Pape* le 8 de Janvier 1198, & sacré le 22 de Février suivant, meurt à *Pérouse* le 6 de Juillet 1216.

Il avoit fait une partie de ses Etudes à *Paris* sous *Pierre de Corbeil*, *Chanoine de la Cathédrale*, dont il tenoit l'Ecole.

HONORIUS III, *Noble Romain*, lequel étoit *Cencio*, *Prêtre-Cardinal des Saints-Jean-&-Paul*, est élu, le 7 de Juillet 1218; & meurt, le 18 de Mars 1227, aiant siègé 10 ans, 8 m., & 12 j.

GRÉGOIRE IX, élu *Pape*, le 19 de Mars 1227, & sacré le 21 du même mois, siège 14 ans, 5 mois & 3 jours; & meurt, dans un age très avancé, le 21 d'Août 1241. Parent d'*Innocent III*, il étoit, come lui, de la *Maison des Comtes d'Anagnie & de Ségni*, & se nomoit *Hugolin*. Il étoit *Cardinal-Evêque d'Ostie*, lorsqu'on le fit *Pape*.

CÉLESTIN IV, *Noble Milanois*, apellé *Geofroi*, ou *Godefroi de Castiglione*, choisi pour remplacer *Grégoire IX*, à la fin d'Octobre 1241, n'occupe la Chaire de S. *Pierre* que 17 ou 18 jours; & meurt dans le mois de Novembre de la même année. Il avoit été *Moine de l'Ordre de Citeaux*, puis *Prêtre-Cardinal de Saint-Marc*, enfin *Evêque de Sabine*. Après sa mort, les diffentions des *Cardinaux* laissèrent vaquer le *Pontificat* environ 19 mois.

SUITE des PRINCES contemporains.

SOUVERAINS EN ESPAGNE.

SUITE.

ROIS DE LÉON & DES ASTURIES.

ALFONSE-RAIMOND, ou *ALFONSE VIII come* Roi de Léon, *& ALFONSE II come* Roi de Castille.

Comte propriétaire de Galice en 1108; *Roi de Galice* en 1114; proclamé *Roi* dans l'*Estrémadure* en 1116, & *de Tolède* en 1117; succède, en 1126, à tous les *États* de la *Reine Urraque*, sa mère; est proclamé *Empereur* par ses Sujets, en 1135; déclare, en 1149, à ce que l'on croit, ses 2 Fils *Rois*; D. *Sanche* l'aîné, *de Castille*, *des Montagnes de Burgos*, *de la Biscaie*, & *de Tolède*; D. *Ferdinand* le plus jeune, *de Léon*, *des Asturies*, & *de Galice*; & meurt, le 21 d'Août 1156.

Voiés son Art. dans le *Vol. précèd.*, *au comencement des Souverains en* Espagne.

FERDINAND II, *Roi titulaire* dès 1149, succède, en 1156, au *Roiaume de Léon & des Asturies* à son père *Alfonse VIII*; & meurt le 21 de Janvier 1188.

Sanche III, *Roi de Castille*, frère aîné de *Ferdinand*, étant mort à la fin d'Août 1158, & n'aiant laissé qu'un Fils âgé de 3 ans; *Ferdinand* prétendit devoir être *Régent de Castille*, & Tuteur de son Neveu. Ce fut, dans ce *Roiaume*, une source de troubles, dont je parlerai dans l'*Art.* d'*Alfonse III*, *Roi de Castille*.

SUITE des SAVANS & ILLUSTRES.

HENRI V DE WELF-ESTE, dit LE LION fils aîné d'*Henri IV de Welf-Este*, *Duc de Saxe & de Bavière*, & *Duc & Marquis de Toscane*, dit par quelques-uns *le Superbe*, & de *Gertrude*, fille unique de l'*Empereur Lothaire II*, meurt en 1195.

On a vu dans cet Ouvrage coment & pourquoi l'*Empereur Conrad III* dépouilla le *Duc Henri le Superbe* des *Duchés de Saxe & de Bavière*; que les *Saxons* atachés à ce Prince, ne voulurent point reconoître le nouveau *Duc*, qui leur avoit été doné par l'Empereur; qu'ils prirent ensuite la défense d'*Henri V*, resté Mineur à la mort de son Père; & qu'ils lui conservèrent la possession du *Duché de Saxe*, sinon tout entier, au moins presque entier. J'ai dit aussi ce que le *Duc Welf VI* fit pour la défense, tant des droits d'*Henri V*, son neveu, que des siens propres sur le *Duché de Bavière*, qu'il avoit quelque raison de prétendre au Bien patrimonial. Enfin on a vu que l'*Empereur Frédéric I* rendit le *Duché de Bavière* au *Duc Henri V*, & qu'ensuite il l'en dépouilla. Ces objets m'arêteront peu dans cet *Article*.

Henri le Lion eut 2 Femmes: 1°. *Clémence*, fille de *Conrad*, *Duc de Zéringhen*, qu'il répudia pour cause de Parenté, mais après en avoir eu 2 Filles; l'une promise à *Canut*, *Roi de Danemarc*, mais morte en bas-âge; l'autre apellée *Richenza*, qui fut femme de *Frédéric*, *Duc de Souabe*, & puis de *Canut*, *Roi de Danemarc*: 2°. *Mathilde*, fille d'*Henri II*, *Roi d'Angleterre*, qui fut mère en

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

bertino de' Bonarelli de Bologne, dans l'espérance d'en obtenir de grands avantages, qu'il leur avoit promis par ses Lètres. Ces Députés le rencontrent hors de Modènc, & le suivent à Castel-San-Piétro. C'est là qu'il confirme, quoiqu'avec peine, une partie de ceux de leurs Priviléges, qui concernoient l'Empire : mais, à l'égard de ceux qui concernoient la Sicile, il remet à les confirmer quand il sera dans ce Roïaume, en promètant de les combler alors de faveurs. Il veut ensuite engager ces Députés à l'acompagner à son Couronement à Rome : mais ils s'en excusent sur ce qu'ils n'y ètoient pas autorisés par leur Comission, & sur ce que les Génois n'avoient pas coûtume de députer à cète Cérémonie ; & s'en retournent fort mécontens. *Frédéric* écrit encore de Bologne, le 5 d'Octobre, au Pape d'autres Lètres pleines de ses protestations ordinaires d'obéissance filiale, & de zèle pour l'agrandissement temporel de l'Eglise Romaine. Avant toute chose, le Pape veut s'assurer que le Roïaume de Sicile ne sera point uni pour

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

veau *Roi de Germanie & des Romains*, reçoit la *Courone de Germanie*, pour la première fois à *Maience* le 1 de Décembre 1212; & pour la seconde, d'une manière plus solemnèle, à *Aix-la-Chapelle* en 1215. Dans cète dernière année, il fait proclamer *Henri*, son fils aîné, *Roi de Sicile* ; & ne le fait point couroner. Il redevient ensuite seul *Roi* de ce *Roïaume*, en 1242, par la mort de ce jeune Prince. Come *Roi de Germanie & des Romains*, il règne en concurrence d'*Otton IV* jusqu'à la mort de cet *Empereur* arivée le 19 de Mai 1218. En 1220, près d'aler prendre en *Italie* la *Courone Impériale*, il fait élire *Roi de Germanie & des Romains* son fils *Henri*, qu'on a vu ci-dessus proclamé *Roi de Sicile*. Le 22 de Novembre de la même année, il est couroné *Empereur à Rome* par le *Pape Honorius III*; & la *Reine Constance d'Aragon*, sa femme, est couronée en même tems. Il fait couroner, en 1222, *Roi de Germanie*, son fils *Henri*, qui fut, dans cète qualité, le *VII* de ce nom ; le fait déposer, en 1232, pour cause de rébellion ; & l'enferme dans un Château de la *Pouille*, où ce Prince meurt en 1242 : mais, 5 ans auparavant, il avoit fait élire en sa place, *Roi de Germanie & des Romains* son fils *Conrad*, qu'il avoit eu d'*Iolande de Briène*, Héritière du *Roïaume de Jérusalem*, sa seconde femme, en vertu des droits de laquèle il avoit pris le titre de *Roi de Jérusalem* dès 1225, c'est à dire en l'é-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

REINIER I,

fils du précédent, le remplace, on ignore en quèle année ; & meurt, suivant quelques-uns, en 1140 : mais cète date est incertaine.

Benvenuto dit, « Que ce » *Marquis* fut vaillant à » la guerre, très pieux, a» mateur des Pauvres, & » bienfaiteur des Reli» gieux : qu'il mit ses *E*» *tats* dans une grande » réputation ; & qu'aiant » beaucoup de prudence, » il fut très aimé de ses » *Peuples* ».

Si l'on en croit *Guichenon*, *Reinier* épousa *Guille de Bourgogne*, veuve alors d'*Humbert II*, *Comte de Mauriène, de Savoie & de Piémont*, & mère du *Comte Amédée II.* Il est certain, par le témoiguage d'*Otton de Frisinghen*, que cet *Amédée*, & *Guillaume III*, *Marquis de Montferrat*, ètoient frères. Voïés aux *Souverains en Italie*, dans le IIIe. Vol. l'*Art.* d'*Amédée II.*

Reinier eut de sa Femme *Guillaume III*, son successeur & une Fille, qui fut mariée à *Gui*, *Comte de Biandrate*, fils du *Comte Albert.*

Benvenuto raporte un *Diplôme* doné: *L'An mille cent vingt-&-six, le quatriéme jour de Janvier, Indiction cinquiéme.* Il faudroit *quatriéme* ; ou l'*Indiction* comence ici le 1 de Janvier. Par ce *Diplôme*, *Reinier* & ses deux cousins-germains, *Ardizio*, fils d'*Ardicion*, & *Bernard*, fils d'*Henri*, tous trois qualifiés *Marquis*, donent à l'*Eglise de Sainte-Marie* du *Monastère de Locédio*, *pour la merci de leurs ames & de celles de leurs Parens nomément*, 2 Pièces de Terre situées,

PAPES.

INNOCENT IV.

Je ne répèterai rien de ce que j'en ai dit dans le Volume précèdent : mais je traduirai le Ve Chap. du IIIe Liv. de l'*Histoire des célèbres Interprêtes du Droit*, par le *Jurisconsulte Gui Panzi-roli*, qui, come on le va voir, adopte les Maximes & les Prétentions de la *Cour de Rome*.

Innocent IV, *auparavant apellé* Sinibald, *étoit* Génois, *de la* Maison de Fiesque, *& de la* Branche des Comtes de Lavagne. *On dit qu'il étudia le* Droit à Bologne *sous* Azon *déja vieux*, Accurse, & Jâque Balduini. *Lorsqu'il l'enseigna lui-même, il eut pour Disciple* Jean Faber (*a*). *Devenu* Cardinal *à cause de sa grande érudition, il prit le surnom de* Saint-Laurent-in-Lucina *de l'Eglise qui lui fut confiée. Enfin, à la mort de* Célestin IV, *on l'élut à*

(*a*) Je laisse ce nom en *Latin*, ne sachant pas de qui l'Auteur veut parler ici. Ce ne peut pas être le *Joannes Faber*, auquel il a consacré le Ch. 61 de son IIe Liv.; & dont il dit, « Qu'il étoit » *François*, & du *Diocè*» *se d'Angoulême* : Qu'a» près avoir reçu le Bo» net de *Docteur en Droit*, » il suivit 13 ans le Bar» reau : Qu'ensuite il en» seigna le *Droit Civil*, » écrivit de très bones » choses sur les *Institutes*, » & fit quelques courtes » *Scholies* sur le *Code de* » *Justinien* : Que la natu» re de son esprit le fit » surnomer *le Subtil* : » Qu'il vivoit du tems de » *Bartole*, qu'il cite: Qu'il » eut pour Disciple *Bar*» *thelmi de Novare*, Au» teur d'un *Comentaire* » *sur les Institutes*, que la » ressemblance du nom a

PRINCES contemporains.

L'année 1161 est une époque remarquable dans le règne de *Ferdinand II*, par la fondation de l'*Ordre de Saint-Jâque*, raportée ainsi par *Ferreras*, T. III de la Traduction, p. 467. *Il y avoit alors dans le* Roïaume de Léon *quelques* Gentilshomes, *qui, semblables à de parfaits* Bandits, *menoient une vie extrêmement dérangée. Dieu leur toucha le cœur; & leur fit naitre l'envie, pour éfacer l'énormité de leurs crimes, de s'unir en forme de* Congrégation, *afin de défendre par les armes les Domaines des* Chretiens *contre les insultes des* Infidèles, *dans ce tems-là, où ils avoient tant besoin de Défenseurs, à cause de la mésintelligence qui règnoit entre les* Princes Chretiens. *Un nomé D.* Pèdre Fernandez, *natif de* Fuente-Encalada, *dans l'*Evêché d'Astorga, *d'où je suis, fut le principal Auteur de cet* Ordre. *Considérant que cela ne pouvoit pas subsister sans un* Supérieur *& sans une* Règle, *il engagea ses Confrères à adopter la* Règle de Saint-Augustin, *mitigée suivant la* Profession Militaire. *Ses Compagnons l'aiant, en même tems, élu pour* Chef, *il dona avis de l'établissement du nouvel* Ordre Militaire à D. Ferdinand, Roi de Léon, *avec le consentement duquel les nouveaux* Chevaliers *prirent pour* Patron l'Apôtre *S.* Jâque; *& choisirent pour marque de leur Etat son* Epée ensanglantée, *mise en forme de Croix. Tèle fut l'origine de l'*Ordre Militaire de Saint-Jâque, *qui comença dès-lors à faire éclater sa valeur contre les* Mahométans *dans diférentes ocasions. Les premières Terres, qu'il eut, en considération de ses rares services, par donation*

SAVANS & ILLUSTRES.

1183, de *Richenza*; puis d'autres Enfans. *Après son retour* (d'*Henri* de la Terre-Sainte) *elle eut de lui*, dit *Arnold de Lubec*, Liv. II, Ch. 2 de sa *Chroniq.*, *pour fils* Henri, Luder, (c'est à dire *Lothaire*), Otton & Willelme (c'est à dire *Guillaume*) *auxquels, ainsi qu'il est écrit du saint Home* Tobie, *elle aprit dès l'enfance à craindre Dieu.* Je finirai cet *Art.* par faire conoître *Henri. Luder* mourut enfant en 1190. Otton fut l'*Empereur Otton IV*; & c'est de *Guillaume* que la *Maison de Brunswick* dêcend.

Henri V fut surnomé *Le Lion* à cause de son courage. C'est ce que semble vouloir faire entendre *Helmold* dans sa *Chronique des Slaves*, en disant de ce *Duc*, encore très jeune, par qui le *Prince des Slaves* avoit été fait prisonier : *Les forces des* Slaves *en furent humiliées, afin qu'ils reconûssent que le* Lion, *le plus courageux des* Animaux, *n'est épouvanté de la rencontre de qui que ce soit.* Quelques Ecrivains donent au *Duc Henri IV* le surnom de *Lion*; & d'autres à ce *Duc Henri V* celui de *Superbe*, par lequel on désigne comunément son Père.

Frédéric I, Duc de Souabe, fils de *Judith*, tante paternelle d'*Henri le Lion*, n'eut pas plustôt été choisi pour succèder à son oncle *Conrad III* aux *Roïaumes de Germanie & des Romains*, qu'*Henri* réclama le *Duché de Bavière* alors posèdé par *Henri*, fils du saint *Marquis Léopold*, ou *Léopald* & oncle du *Roi Frédéric*. *Henri le Lion* aiant déclaré la guerre à ce *Duc*; toute la *Germanie* aloit se partager entre les Concurrens, si *Frédéric* ne les eût pas fait consentir à s'en raporter à

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

toujours à l'Empire, ce qui sans doute n'eût pu se faire qu'au préjudice de l'Eglise Romaine, à cause des grands Fiefs de la Pouille & de la Calabre, qui relevoient d'elle; & que *Frédéric* emploiera ses armes à secourir les Chretiens en Egipte & en Sirie. *Frédéric* done au Pape, sur ces deux articles, toutes les assurances, qu'il pouvoit souhaiter, & continue sa marche. Il joint *Honorius* à Viterbe; &, le 22 de Novembre, il est couroné Empereur par le Pape, avec la Reine *Constance*, sa femme, à Rome, dans la Basilique de Saint-Pierre, en présence de tout le Peuple Romain. Dès le jour même, il publie au Vatican un *Edit* contre les Hérétiques Patérins, que l'on voïoit en grand nombre dans toutes les Villes d'Italie; & confirme, par un autre *Edit*, toutes les Immunités des Ecclésiastiques. Il fait aussi présent à l'Eglise Romaine de quelques Fiefs; & lui rend les Biens de la *Comtesse* MATHILDE. A l'égard de la Terre-Sainte, il prend de nouveau la Croix des mains du Cardinal *Hugolin*, Evêque d'Ostie; & pro-

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

pousant. Il est excomunié, sans sujet & sans l'observation d'aucune forme, en 1227, par le *Pape Gregoire IX.* Il l'est une seconde fois par le même *Pape*, aussi peu légitimement en 1228; & depuis encore en 1239. Il est ensuite très solemnèlement, quoiqu'avec autant d'injustice, excomunié & déposé par *Innocent IV* dans le *Concile de Lion* en 1245. Il meurt de dissenterie, n'aïant pas encore tout-à-fait 56 ans, le 13 de Décembre 1250, au Château de *Fiorentino* dans la *Pouille.*

CONRAD,

IV come Roi de Germanie, *& come Roi* d'Italie, *ou* des Romains.

fils de l'*Empereur Frédéric-Roger*, dit *Frédéric II*, & d'*Iolande de Briène*, *Reine de Jérusalem*, né dans la *Pouille* à *Andrie* en 1228, élu *Roi de Germanie & des Romains*, & couroné *Roi de Germanie*, par les soins de son Père, en 1237, lui succède dans tous ses *Etats* en 1250; est excomunié, l'année suivante, & déclaré déchu de ses *Courones* par le *Pape Innocent IV*; vient dans la *Pouille* en 1152; sollicite inutilement l'*Investiture du Roïaume de Sicile*, qu'*Innocent IV* lui refuse, loin de lui vouloir acorder la *Courone Impériale*; &, sans même avoir reçu la *Courone du Roïaume d'Italie*, meurt près de *Lavello*, la nuit de l'Ascension, 21 de Mai 1254, dans sa 26e année, ne laissant qu'un seul fils, qui fut l'infortuné *Conrad*, dit comunément *Conra-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

l'une à *Locédio* même, & l'autre à *Montariolo.*

GUILLAUME III, dit LE VIEUX,

fils de *Reinier I*, lui succède vers 1140; & meurt vraisemblablement en 1188.

Dans l'*Art.* d'*Amédée II*, cité Vol. Ve, parlant de ce *Guillaume*, je l'ai nomé *Guillaume l'Ancien.* C'est une faute. Il faut, come on le va voir, *Guillaume le Vieux.*

Otton Moréna le dépeint ainsi, dans son *Histoire*: Guillaume, Marquis de Montferrat, *lequel étoit* Lombard, *étoit d'une taille médiocre, bien fait, & gras. Son teint étoit rouge, tirant un peu sur le roux. Ses cheveux étoient presque blancs. Il avoit le talent de la parole; de l'habileté, de la sagesse, de la gaîté dans l'esprit; & de l'agrément dans l'humeur. Enfin il étoit libéral, sans être prodigue.*

Un Auteur inconu, cité par *Benvenuto*, dit de lui qu'il étoit *vieux par le visage, quoique jeune par le corps*: mais, dit *Benvenuto* lui-même, *ce* Prince *fut surnomé* le Vieux, *non parceque, dans sa jeunesse, il avoit le visage ridé, come s'il eût été dans la vieillesse: mais parceque, dès son jeune âge, il fit voir une prudence de Vieillard.*

Quelques Auteurs l'ont dit Fils de la Princesse même, qui fut sa femme; & d'autres qui ne se trompent point à cet égard, se trompent tant aux noms qu'au nombre de ses Enfans. Il faut s'en tenir à ce qu'en dit la *Chronique* de *Sicard*, *Evêque de Crémone*, Auteur contemporain. J'en ai déja traduit le passage dans le IIIe Vol. à l'Art. d'*Amé-*

PAPES.

Anagnie, *en* 1243, *pour lui succèder. Tout le monde aplaudit à son élection; &, le* Peuple de Rome *acourant à sa rencontre, il se mit en chemin pour se rendre en cete Ville.*

Ce Pape, *aiant inutilement averti* Frédéric II, *qui persécutoit* l'Eglise, *de renoncer à ses entreprises téméraires, finit par le priver, dans le* Concile de Lion, *de ses* Roïaumes *& de l'*Empire. *Ce Prince, de son côté, dévasta, dans le* Territoire de Parme, *les Terres & les Châteaux des Parens du* Pape; *força les* Peuples d'Italie *de l'abandoner; & ne cessa de vexer les* Nations, *que quand son fils* Manfred, *qu'il avoit eu d'une Concubine Noble, le fit étoufer* (a).

Le Concile de Lion *tirant en longueur;* Innocent *publia de lumineux* Comentaires sur les Décrétales des Papes: *mais il ne voulut pas qu'ils eûssent force de* Canons, *ainsi qu'*Hostiensis (Henri, Cardinal-Evêque d'Ostie) *assure le lui avoir souvent entendu dire. Il les a composés avec tant d'exactitude, qu'on lui done le titre illustre de* Père *& d'*Organe de la Vérité. *Toutefois on lui reproche d'être trop subtil, & confus par conséquent; & d'être obscur dans ses expressions à force de vouloir être concis.*

» fait atribuer faussement » à *Bartole* ». Mais il ne dit point où *Joannes Faber* avoit étudié le *Droit*, ni dans quèle Ville il l'avoit enseigné. D'ailleurs il est impossible qu'un contemporain de *Bartole*, qui naquit en 1313, ait été Disciple d'*Innocent IV*, qui n'enseigna le *Droit* que dans sa jeunesse.

(a) Ce fait est faux; ou du moins n'est-il apuïé d'aucune preuve recevable.

PRINCES contemporains.

de S. Ferdinand, Roi de Léon, *furent* Valduerne, *située à une petite lieue de* Lubianeze, *ma patrie, & apellée depuis le* Palais de la Valduerne, *&* Distriane, *qui n'en est presque qu'à 2 lieues. Tout ce païs a composé jusqu'à présent une* Comanderie de l'Ordre de Saint-Jaque.

Ferdinand & le *Roi de Castille*, son neveu, *dans une entrevue, qu'ils eurent à* Soria (en 1163), dit le même *Historien*, p. 472, *afin d'assurer le* Roïaume de Tolède *contre les incursions des* Infidèles, *donèrent, d'un comun acord, la Ville d'*Uclès *aux* Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, *parceque l'on avoit déja acordé quelques établissemens aux* Chevaliers de Calatrava *du côté de l'*Andalousie.

En 1164, *Ferdinand* épousa Doña *Urraque*, fille d'*Alfonse I*, *Roi de Portugal.* Il rétablit & repeupla, la même année, *Mirobriga* & *Blétisa*, 2 Places du *Territoire* de *Salamanque.* La première fut nomée *Ciudad-Rodrigo* du nom d'un *Seigneur* de *Léon*, qui fut chargé de la faire rebâtir; & la seconde reprit le nom de *Lédesma*, qu'elle portoit avant sa ruine. Cète action louable déplut aux *Salamanquois.* Ils se soûlevèrent. Le 6 de Juin, *Ferdinand*, avec ses Troupes & celles de *Zamora*, de *Léon*, & d'*Astorga*, les batit, & leur fit beaucoup de prisoniers près de *Balzama*; &, se transportant tout de suite à *Salamanque*, il punit sévèrement les Auteurs de la révolte.

Il se ligua, l'année suivante, avec le *Roi de Navarre*, parcequ'ils avoient à craindre que la *Faction des Lara*, qui dominoit en *Castille*, n'en emploïât les armes contre eux; &, dans le

SAVANS & ILLUSTRES.

la décision de la *Diète générale*, qui se tenoit à *Wuirtzbourg. Henri, Duc de Bavière*, y fut en vain cité pour exposer ses raisons; & les *Princes* assemblés, après avoir longtems débatu l'Afaire, décidèrent « Que le *Duc Henri le* » *Lion* rentreroit en pos» session du *Duché de Ba*» *vière*; & que l'on en » détacheroit, pour l'au» tre *Henri*, l'*Autriche*, » apellée aussi *Marche O*» *rientale*, laquèle seroit » érigee en *Duché* ». Mais laissons parler *Muratori*, qui, dans ses *Antiquités d'Este*, Ch. 31, dit, p. 300: *On voit, à l'année* 1152, *dans la* Chroniq. d'Ausbourg, *que* Marquard Fréher *a publiée, & dont l'Auteur est peutêtre* Henri Stéron, *que les* Marquis d'Autriche, de Stirie, d'Istrie, & de Vohbourg *étoient précèdemment* Sujets du Duc de Bavière. Otton de Frisinghen, Gonther, l'Abbé d'Ursperg, *& d'autres* Ecrivains *raportent les particularités de cet évènement, arivé l'an* 1154: *mais il nous sufira de raporter seulement les paroles d'*Otton de Saint-Blaise, *qui rend comte de ce* Jugement, *à l'année* 1154. Il fut décidé, par l'avis des *Princes*, que la *Marche Orientale*, qui ci-devant étoit soûmise par *Droit de Bénéfice* (*Fief*), au *Duché de Norique* (*Bavière*), séparée du *Duché*, subsistant par elle-même, & ne dépendant, par aucun égard de Droit, du *Duc de Bavière*, auroit le droit & le nom de *Duché*; qu'*Henri*, fils de *Léopold*, relevé par le droit de *Prince* & par le nom & l'honeur de *Duc*, s'en contenteroit; & que le *Duché de Norique* retourneroit à *Henri*, *Duc de Saxe.* L'un & l'autre y consentant, & le Procès

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

met d'envoïer, au mois de Mars suivant, un puissant secours aux Croisés, & de passer lui-même en Palestine quelques mois après, allèguant qu'il ne le poura pas plustôt, parcequ'il a les Rebelles de la Pouille & les Sarasins révoltés en Sicile à ranger à leur devoir. Il fait ensuite rentrer le Pape dans Rome, dont il êtoit absent depuis 7 mois; le reconcilie avec les Romains; & lui-même quite les environs de Rome pour passer dans la Pouille, où son premier soin est d'unir à son Domaine Suessa, Téano, & Rocca-di-Dragone, qu'il ôte à *Roger de l'Aigle.* Il tient ensuite à Capoue un Parlement général, dans lequel il établit la *Cour de Capoue*, & publie ses *Assises.* Ce sont 20 *Constitutions* pour le Gouvernement du Roïaume.

Les Mantouans, les Véronois, les Ferrarois & les Modénois s'emparent, le 16 de Juin, du Château de Buondéno, qui vraisemblablement apartenoit aux Reggians, dont le District s'étendoit autrefois jusque-là. Les Reggians, secourus des Parmésans & des Crémonois, vont ensuite assiéger le Château de Gonzague dans le Territoire des Mantouans; & les Modénois volent au secours de ces derniers. L'Archevêque de Magdebourg, Comissaire de l'Empereur, aiant mandé des Députés de Mantoue & de Reggio, force, par son autorité, ces deux Villes à faire la paix.

Le Peuple de Plaisance va, de l'autre côté de la Trébbia, brûler

EMPEREURS D'OCCIDENT, & ROIS DES ROMAINS.

din, qu'il avoit eu d'*Elisabeth*, fille d'*Otton l'Illustre, Comte Palatin du Rhin* & *Duc de Bavière*, & d'une Fille d'*Henri de Welf-Este*, *Comte Palatin du Rhin*, frère de l'*Empereur Otton IV.* Il l'avoit épousée en 1248. Elle lui survécut; & mourut en 1270, s'êtant remariée, en 1259, à *Mainard, Comte de Tirol.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

dée II, Comte de Mauriène. L'Auteur, parlant de *Conrad III, Roi de Germanie & des Romains*, dit: *Sa sœur, apellée* Julitte, *fut unie par mariage à* Guillaume, Marquis de Montferrat, *qui d'elle eut 5 Fils, gens de beaucoup de mérite, qu'il faut nomer dans cet ordre,* Guillaume, Conrad, Boniface, Frédéric *&* Reinier, *qui furent diversement favorisés par la Fortune* (*a*). Quelques modernes noment cète Princesse *Julie*, d'autres *Gutta*, & d'autres *Judith.* Elle êtoit sœur uterine de *Frédéric II, Duc de Souabe*, & du *Roi Conrad III*, père, & oncle de l'*Empereur Frédéric I*, & fille de *Léopold, Marquis d'Autriche*, second mari de leur mère *Agnès de Franconie*, fille de l'*Empereur Henri III. Julitte* fut mère aussi de 2 Filles; *Agnès*, qui fut femme d'un *Comte Guido-Guerra*, & *Jourdaine*, que l'on a dit faussement femme du jeune *Empereur Alexis*, fils de l'*Empereur Manuel Comnène.*

Muratori, T. VII de ses *Annales*, Année 1179, p. 34, aiant parlé d'après la *Relation du Siége d'Ancone* par *Buoncompagno*, de *Conrad*, fils du *Marquis de Montferrat*, lequel fit prisonier de guerre *Christian, Archevêque de Maience*, ajoute: *Mais, puisque j'ai fait mention d'un* Fils du Marquis de Montferrat, *cète très noble* Maison Italiène *exige que je parle ici de quelques-unes de ses Aliances, qui la rendirent très célèbre dans* l'Occident *& dans* l'Orient. *Le* Marquis de Montferrat, *que j'ai nomé plusieurs fois ci-dessus, Partisan très constant de l'*Empereur Frédéric, *êtoit* Guillaume (le Vieux), *Prince de grand sens & de beaucoup de valeur. Suivant le témoignage de* Sicard, *il êtoit proche parent du même* Frédéric, *en ce qu'il eut pour femme* Julitte, *sœur de*

(*a*) *Cujus Soror* Marchioni Guilielmo de Monte-Ferrato, *nomine* Julitta, *fuit matrimonio copulata, ex quo quinque Filios genuit eximiis meritis, hac serie rescribendos, scilicet* Guilielmum, Conradum, Bonifacium, Fredericum, *&* Raynerium, *quorum diversa fuere dona fortunæ.*

PAPES.

Au reste son autorité fut si grande que l'on disoit comunément des Plaideurs « Qu'aiant pour eux In- » nocent, *ils gagneroient* » *leur procès ; & plus su-* » *rement encore quand ils* » *trouvoient quelque* Glo- » se, *qui les favorisât* ». *On dit même que, dans les* Conseils du Pape, *les* Opinions d'Innocent *ont autant de force que l'*Evangile, *s'il est permis de parler ainsi. De là vient le* Proverbe : *Innocentii Fides* (Foi d'Innocent). *Il est encore Auteur d'un autre* Comentaire, *qui fut reçu dans le même* Concile, *& qu'*Hostiensis *qualifie* Autentique, *& d'un petit Livre apologétique* Des Exceptions. *Il a fait de plus un Traité* De la Jurisdiction de l'Empire & de l'Autorité du Pape *contre* Pierre delle Vigne (des Vignes), *de* Capoue.

Ce dernier, né de bas lieu : mais très habile dans le Droit, *& doué de beaucoup d'éloquence, avoit écrit des* Lètres *assés élégantes pour le tems ; & l'éclat de son mérite l'avoit fait choisir par* Frédéric II *pour un de ses* Conseillers ; *& pour* Secrétaire *de ses* Lètres. *Il s'aquit auprès de lui tant de crédit, qu'il gouvernoit* l'Empire *à sa fantaisie. On lui fit élever une Statue à* Naple *à côté de celle de l'*Empereur, *sur laquèle, en feignant que beaucoup de gens sollicitoient* l'Empereur *de leur rendre justice, on avoit écrit, « Qu'ils s'adressâssent à* » Pierre ». *Cet Home mit au jour, en faveur du Prince, un petit Traité* De la Jurisdiction de l'Empire, *dans lequel il atribuoit à* l'Empereur *le droit de disposer de toutes les choses divines & humaines, & qui fut savamment réfuté par* Innocent. *Enfin des* Courtisans *l'acusèrent à* San-

PRINCES contemporains.

même tems, il fit transporter de *Distriane* à *Léon* le corps de *Ramire II*, un de ses prédècesseurs. La même année, ou la suivante, il repeupla *Villalpland, Benavente, & Majorque.*

En 1166, il prit sur les *Mahométans* les Villes d'*Alcantara*, d'*Albuquerque*, & d'*Elvas* ; & ces conquêtes furent suivies de la naissance de l'*Infant* D. *Alfonse à Zamora.*

Aben-Jacob, Gouverneur de l'Espagne Mahométane pour le *Roi de Maroc*, s'étant, en 1173, emparé d'assaut de *Torresnovas* en *Portugal*, &, voïant que le *Roi* de ce païs garnissoit ses autres Places, tourna tout à coup vers le *Roïaume de Léon.* Le *Roi Ferdinand*, avec très peu de Troupes rassemblées en hâte, s'enferma dans *Ciudad-Rodrigo.* Dès que le *Général Aben-Jacob* parut à la vue de cète Ville, *Ferdinand* en sortit ; &, quoique très inférieur en forces, fondit sur les *Mahométans*, dont il tailla en pièces & dissipa l'Armée. *Ferreras*, sur la foi de ses guides, embellit cète victoire d'un peu de merveilleux très suranné. Lorsque les *Troupes Mahométanes* aprochèrent, *le* Roi *D.* Ferdinand, *qui n'avoit avec lui que peu de Troupes*, dit-il, p. 490, *ne put pas se garantir de quelques mouvemens de crainte, que cète disproportion lui fit naître. Pour le rassurer, S.* Isidore, *le glorieux* Docteur de l'Espagne, *aparut à un vertueux* Chanoine de l'Eglise *où est son Corps ; & lui dit « d'avertir le* Roi *de ne* » *point hésiter à combatre* » *les Ennemis, parceque* » *Dieu lui doneroit la vic-* » *toire* ». *Le* Chanoine *rendit comte au* Roi *de ce qu'il avoit vu ; & le* Mo-

SAVANS & ILLUSTRES.

étant décidé, celui qui précèdemment étoit *Marquis*, fut apellé *Duc Oriental (d'Autriche)*. C'est ainsi qu'*Henri*, fils du Frère de *Welf*, jouissant des *Duchés de Bavière & de Saxe*, obtint la succession de son Père. *Toutefois l'exécution de ce* Jugement, *& la pleine reconciliation de ces 2 très nobles* Princes *furent diférées jusqu'en* 1156, *qu'il se fit entre eux, come* Otton de Frisinghen *l'ateste, une Transaction à l'amiable, qui n'altéra cependant point la substance de cète* Décision Impériale. Henri le Lion *resta donc alors en possession du* Duché de Bavière ; *& l'un des 2* Henris, *aiant renoncé pour l'autre à ses droits, ou prétentions, il en résulta pour lors, suivant le même* Otton, *une paix admirable qui mit en joie toute la* Germanie. *Il faut voir aussi ce que* Gonther *en dit dans son Ve Livre.*

Notre Duc Henri *vint en* Italie *avec l'*Empereur Frédéric, *en* 1155, *pour l'aider à faire la conquête de* Tortone ; *& l'on peut aprendre quelles étoient ses forces de l'Ecrivain contemporain* Otton Moréna, *qui, dans son* Histoire, *dit* : C'est pourquoi le *Roi Frédéric*, accompagné d'*Henri, Duc de Saxe*, venu en *Lombardie* avec presque autant de *Cavalerie* que le *Roi* lui-même, marcha vers *Tortone*, &c. *Ce Prince étoit au* Camp de Modène, *en* 1155, *come il paroit par un* Diplôme de Frédéric, *doné cète année, & raporté par* Margarino *dans le* Bullaire du Mont-Cassin, *T. II*, Coust. 157. Henri *n'y est qualifié que* Duc de Saxe. *Mais, l'année suivante, après la* Transaction *mentionée cidessus, il prit aussi le titre de* Duc de Bavière. *On*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II,	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

le bas Château de Campo-Maldo, qui dépendoit des Nobles, qu'il avoit chassés, l'année précèdente. Ceux-ci s'assemblent, joignent le Peuple sur le bord de la rivière & le mètent en déroute. Il s'en noie beaucoup; & les Nobles font 600 Prisoniers, qu'ils enferment, les uns à Fiorenzuola, les autres dans le Château d'Arquato.

Le Peuple de Trévise fait le dégât dans les Territoires de Cénéda, de Feltre & de Belluno; & tue les Evêques de ces 2 dernières Villes, dont ils étoient les Seigneurs. Le Pape excomunie les Trévisans; & les menace de pis, si, dans un mois, ils ne réparent pas tout le domage, & ne restituent pas ce qu'ils ont pris injustement. Les Vénitiens font une ligue avec eux, pour les empêcher de s'alier aux Padouans, avec qui, malgré la paix de 1218, ils n'êtoient pas encore reconciliés. *Berthold*, Patriarche d'Aquilée, dont les Trévisans ne respectoient pas les Domaines, s'apuie des Padouans, en se faisant recevoir Citoïen de Padoue; jure de faire ce que les Padouans feront; &, sur le champ, envoie bâtir quelques Palais dans leur Ville. Les Evêques de Feltre & de Belluno se font de même Citoïens de Padoue. Les Trévisans aiant ensuite porté la guerre dans les Etats du Patriarche; les Padouans vont aussitôt camper sous Castelfranco dans le Territoire de Trévise; ce qui sufit pour rapeller promtement les Trévisans chés eux.

1221. UNE très grande Armée de Croisés passe, de diférens endroits de l'Europe, en Egipte. L'Empereur favorise en particulier le passage des Allemans, en leur prêtant des Galères. Il y envoie lui-même une Flote de 40 Galères bien

Conrad III, Roi de Germanie & d'Italie, *laquèle lui dona 5 Fils, savoir* Guillaume, Conrad, Boniface, Frédéric, & Reinier. *L'aîné* Guillaume, *surnomé* Longue-Epée, *aiant fait le voïage de la* Terre-Sainte; Baudouin le Lépreux, Roi de Jérusalem, *fut enchanté de la force, de la bravoure, & de la bone mine, qui relevoient la grande noblesse de ce Prince; & lui fit épouser sa sœur* Sibille, *à laquèle il dona pour dot le* Comté de Joppé. Bernard le Trésorier, *dans son* Histoire de l'Aquisition de la Terre-Sainte, *Ch.* 138, *le dit: mais en se trompant*, Fils de Boniface, illustre Marquis de Montferrat. Sicard *étoit mieux informé que lui.* Sibille *ne vécut guère plus d'un an dans le mariage; & mourut, aiant mis au monde un Fils, qui fut nomé* Baudouin. *Ce jeune Prince, après la mort du* Roi Baudouin, *son oncle maternel, fut déclaré* Roi de Jérusalem: *mais il mourut dans un âge tendre.* Manuel Comnène, Empereur de Constantinople, *en considération du grand crédit où la* Maison de Montferrat *étoit alors, fit dire à* Guillaume le Vieux *de lui envoïer un de ses Fils, parcequ'il desireroit d'en faire l'époux d'une de ses* Filles, *savoir de* Kyria Marie, *c'est à dire de* Madame Marie, *la même qu'il avoit précèdemment promise à* Guillaume II, Roi de Sicile, *auquel il l'avoit ensuite refusée, & que l'*Empereur Frédéric (I) *avoit en vain demandée pour* Henri, *son fils aîné. Dans ce tems-là, 2 des Fils du* Marquis Guillaume, *savoir* Conrad *&* Boniface, *étoient mariés; &* Frédéric *avoit embrassé l'Etat Ecclésiastique. Il fut depuis* Evêque d'Albe de Montferrat. Guillaume *envoïa donc à* Constantinople Reinier *le dernier de ses fils, jeune home d'une très belle figure.* L'Empereur Grec *lui fit épouser* Marie, *qu'il lui destinoit; & cète Princesse altière, aiant protesté, come* Robert du Mont *le dit, qu'elle ne vouloit point de Mari, qui ne fût* Roi, *son Père lui dona pour dot la* Courone du Roïaume de Thessalonique, *ou de* Salonichi, *la portion la plus noble de l'*Empire Grec *après* Constantinople. *Les nôces, ainsi qu'on l'aprend de* Guillaume de Tir, *Liv.* 22, *ch.* 4, *furent célèbrées avec beaucoup de solemnité. Bien que* Robert du Mont *ne parle de ce fait qu'à l'année* 1180, *on voit pourtant qu'il apartient à la présente Année* (1179), *puisqu'il est de la même année*

PAPES.

Miniato « *d'avoir révèlé » les secrets de l'*Empe» reur *au* Pape, *son En» nemi* ». Frédéric *en crut de fausses Lètres fabriquées par les Envieux de* Pierre; *&, par un juste jugement de Dieu, ce* Favori *fut dépouillé de toutes ses Dignités, & privé de la vue au moïen d'une lame d'airain ardente. Il se retira, le plus misérable de tous les Homes, à* Pise. *Là, réduit au désespoir, il se fit conduire à* Saint Paul *près de l'*Arno; *s'y frapa rudement la tête contre la muraille; &, se l'étant brisée, il en mourut. D'autres disent que, suportant ses douleurs avec trop d'impatience, il se tua dans la prison* (a).

Innocent *publia dans le* Concile Général de Lion *beaucoup de* Constitutions, *aiant force de* Loi, *lesquèles se lisent aujourd'hui dans le sixième Livre des* Décrétales. *Après avoir engagé* Louis (IX), Roi de France, *à passer en* Asie *pour faire la guerre aux* Turcs *& aux* Sarasins, *il canonisa* Edmond, Archevêque de Cantorbéri; Pierre de Vérone, Dominicain, *tué par des* Hérétiques *entre* Come & Milan; *&* Stanislas, Evêque de Cracovie; *tous trois célèbres par des miracles. Aiant aussi rempli le nombre des* Cardinaux, *réduit alors*

(a) Ce qui poura se trouver n'être pas assés exact dans ce que l'Auteur vient de dire de *Piétro delle Vigne*, que nous apellons ordinairement *Pierre des Vignes*, sera rectifié par l'*Article* que je donerai de cet Home illustre.

PRINCES contemporains.

narque, *se reposant sur la protection du* Saint, *sortit de la Place.* Dans l'Armée vaincue étoit *Ferdinand Ruiz de Castro, Grand-Seigneur Castillan*, qui, s'étant emparé précèdemment de *Tolède*, en avoit été chassé par le *Roi Alfonse III*, & s'étoit retiré chés les *Mahométans* avec beaucoup de gens de son Parti. *Ferdinand Ruiz* aiant pris la fuite après la bataille; le *Roi Ferdinand* lui fit ofrir de si grands avantages, s'il vouloit se détacher des *Mahométans*, que ce *Seigneur*, avec tous ceux qui le suivoient, vint dans les *Etats de Léon*, où le *Roi* le combla d'honeurs & de biens.

Ferdinand vivoit, depuis 11 ans, en bone intelligence avec sa femme Doña *Urraque, Infante de Portugal*, qui l'avoit fait père de l'*Infant* D. *Alfonse*, qui fut son successeur; lorsqu'en 1175, il plut au *Légat*, qu'*Alexandre III* avoit alors en *Espagne*, de déclarer leur mariage nul, parce qu'ils étoient cousins issus de germain, aiant l'un & l'autre pour Aieules 2 Filles d'*Alfonse VI, Roi de Léon* & *de Castille.* L'*Infant* D. *Alfonse* fut reconu pour légitime, come né d'un mariage contracté de bone-foi. La même année, *Pèdre Fernandez de Fuente-Encalada, Grand-Maître des Chevaliers de Saint-Jâque*, aiant fait le voïage de *Rome*, obtint d'*Alexandre III* une *Bulle* d'aprobation & de confirmation de son *Ordre*, & de tous les biens dont il jouissoit. Il faut observer que les *Chevaliers de Saint-Jâque*,

SAVANS & ILLUSTRES.

trouve dans Ughelli, *T. IV, p.* 665 *de l'*Ital. Sacrée, *un* Diplome Impérial *doné à* Wuirtzbourg, *le* 17 *de Juin* 1156, *où, parmi les Témoins, on voit* Henri, Duc de Saxe & de Bavière, & Welf, Duc de Spolète. Frédéric I *revint en* Italie *en* 1158, *& fit le siège de* Milan. *L'Année suivante, irrité contre les* Crémasques, *il assiégea leur Vile; &, come il avoit mandé l'*Impératrice Béatrix, *sa femme, avec toutes les Troupes que l'on pouroit rassembler, elle parut à ce siège avec* son Armée, *dit l'*Historien, *que je viens de citer, &* en même tems avec *Henri, Duc de Saxe*, qui conduisoit une très grande Armée au même siège de *Crème.* Gonther, *au comencement du* X*e Liv. de son* Ligurinus *parle ainsi d'*Henri le Lion, *après avoir parlé de l'*Empereur. Outre les autres *Princes*, & les *Nobles de Germanie* moins considérables, ce jeune *Saxon*, issu *des* Rois & proché Parent du *Roi*, portant les Enseignes de la *Saxe* & de la *Norique* qui lui venoit d'être rendue, avoit joint aux Troupes du *Roi*, celles de ces 2 Nations (b).

P. 302. L'Empereur *fut alors si bien servi par le* Duc Henri, *qu'aiant désigné 2 successeurs à l'*Empire, *au cas qu'il vint à mourir, le premier devoit être* Frédéric, *fils de* Conrad, *son prédécesseur, & le second* Henri le Lion, *ainsi qu'*Albéric de Trois-Fontaines *l'écrit à l'année* 1160. *Mais,* Frédéric I *aiant eu des Enfans, ce dessein n'eut point de sui-*

(b) *Huic (præter* Proceres *alios, famaque minoris* Germana *de gente* Viros) *fidissima* Saxon
Ille puer, Regumque *nepos*, Regisque *propinquus*,
Saxonas, *&* Noricæ *nuper sibi reddita* Terræ
Signa gerens, geminæ sociaverat agmina gentis.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

armées sous les ordres d'HENRI *le Pêcheur*, Comte de Malte, & de *Gautier de Paléar*, Evêque de Catane & Grand-Chancelier de Sicile. Cète Flote n'y sert à rien, & vraisemblablement par la faute des Comandans, puisqu'au retour l'Evêque se retire à Venise, où, quelques années après, il mourut, sans avoir osé retourner en Sicile; & que le Comte de Malte, en arivant en Sicile, est mis en prison: Il y reste peu: mais, l'année suivante, il fut soupçoné d'intelligence avec les Sarasins révoltés; & *Frédéric* le priva du Comté de Malte, qui lui fut rendu sans doute en 1227, qu'on le retrouve en faveur auprès de ce Prince. L'Empereur s'ocupe, cète année, de la punition des Rebelles & du soin de recouvrer les Terres, qu'il croïoit mal-à-propos distraites de son Domaine. Il ôte à *Richard*, frère du Pape *Innocent III*, Sora & d'autres Places, prétendant, avec quelque raison, que ce Pape avoit abusé de son autorité de Tuteur, pour lui faire tort. Il oblige *Etiène*, Cardinal de Saint-Adrien, à lui remètre le Châtean d'Arce. Il dépossède de leurs Terres *Thomas*, Comte de Célano, & le Comte de Molise. Il recouvre de même Boiano. Prié par les Allemans, il remet en liberté le Comte *Diépold*: mais il le prive de Caiazzo, d'Alife, & d'Acerra. Il punit sévèrement, & fait bien, les Evêques, qui s'étoient révoltés; & même, si l'on en croit quelques Historiens, il en fait mourir quelques-uns. Il investit de la Ville d'Acerra *Thomas*, Comte d'Aquin, qu'il venoit de créer *Grand-Justicier de la Pouille*. L'ordre étant rétabli par tout dans ce païs; il passe en Sicile, & tient à Messine un Parlement général, dans lequel il fait quelques

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

que le troisième Concile de Latran. Benvenuto de San-Giorgio *dit que* Jourdaine, *sœur de* Reinier, *fut donée pour femme à* l'Empereur Alexis, *fils de* l'Empereur Manuel Comnène: *mais il est en cela contredit par* l'Histoire; *puisqu'*Alexis, *âgé de* 13 *ans, épousa, cète même année, l'unique femme, qu'il ait eue. Ce fut* Agnès, *fille de* Louis VII, Roi de France, *laquèle survécut à son* Epoux. *Au reste, les* Princes de la Maison de Montferrat *firent de si grands exploits dans le* Levant, *que la gloire de leur nom pénétra par tout.* Avertissons que ce fut *Guillaume Longue-Epée*, & non *Sibille*, qui mourut un peu plus d'un an après son mariage.

Après avoir, par la traduction de ce passage, doné quelque idée de *Guillaume le Vieux* & de ses Fils, faisons conoître ce Prince plus en détail.

L'on a vu, dans le IIIe Vol. à l'*Art.* d'*Amédée II*, qu'*Amédée & Guillaume* furent de la *Croisade* de 1147, dont les principaux Chefs étoient notre *Roi Louis VII* & le *Roi Conrad III. Guillaume le Vieux* suivit à cète Expédition d'outremer le *Roi Conrad III* avec *Gui, Comte de Biandrate*, son beaufrère, & beaucoup d'*Evêques*, & de *Princes de Germanie. Benvenuto* nome les principaux d'après une vieille *Histoire Françoise de la Conquête de Jérusalem*, dont il copie même le Texte parcequ'elle étoit très rare. Ceux qui sont només dans cète *Histoire* sont l'*Historien Otton, Evêque de Frisinghen*, frère utérin de *Conrad III*; *Etiène, Evêque de Mets; Henri, Evêque de Toul*, frère de *Thierri, Comte de Flandre; Théodin*, neveu de *Testure, Evêque-Cardinal de Sainte-Marie de Porto, Légat du Pape*; *Henri, Duc d'Autriche* (a), frère utérin de *Conrad III*; le *Duc Welf VI; Frédéric, Duc de Souabe*, neveu de *Conrad*, après lequel, élu *Roi de Germanie & des Romains*, il devint l'*Empereur Frédéric I; Herman, Marquis de Vérone, Berthold de Andes*, qui fut depuis *Duc de Bavière* (b), & beaucoup de *Barons de Lombardie* (c).

(a) Il n'étoit encore que *Marquis*. Il fut fait *Duc d'Autriche* par *Frédéric I.*

(b) L'ancien *Historien François*, d'après qui cète énumération est faite, s'est trompé. Ce *Berthold* ne se trouve point dans la suite des *Ducs de Bavière.*

(c) Voici le texte même de cet *Hi-*

PAPES.

à peu de persones, & voulant en décorer le Collége, il ordona que, quand ils paroîtroient à Cheval en public, ils porteroient un Chapeau rouge.

Quelques Auteurs disent qu'il priva Bologne de la faculté d'enseigner, & qu'il transporta ce droit à Padoue: mais j'ai fait voir ailleurs que ce changement fut l'ouvrage de Frédéric. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il rétablit les Ecoles de Rome, qui depuis longtems étoient sans exercice; & qu'il voulut qu'on y enseignât le Droit Canonique & le Droit Civil. Enfin, invité par les Barons du Roïaume de Sicile, il se rendit à Naple: mais, tandis qu'il travailloit à soûmètre ce Roïaume à l'Eglise, il en perdit l'espérance; & mourut, le 13 de Décembre 1254, après 11 ans, 6 mois, & 12 jours de Pontificat. Il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Laurent, & son successeur fut Alexandre IV.

PRINCES contemporains.

par leur institution, devoient non seulement combatre les Infidèles en Espagne: mais encore exercer l'Hospitalité pour les Pèlerins de Saint-Jâque de Compostelle, & pourvoir à la sureté des chemins. C'est ce que prouvent beaucoup de Donations, qui leur ont été faites en vue de ces 2 derniers objets.

Ferdinand se remaria, vers la fin de Novembre, 1176, avec Doña Thérèse, fille du Comte Nuñe de Lara, Seigneur Castillan.

Lorsqu'en 1177, Alfonse III, Roi de Castille, assiègeoit Cuença, le Roi de Léon fit, sans que l'on en voie le motif, une irruption sur les Terres de ce Prince, & s'empara de Castro-Xériz & de Dueñas; ce qui fut cause qu'Alfonse fit une ligue avec le Roi de Portugal. L'année suivante, Ferdinand garnit de Troupes les frontières de Castille; & marcha pour combatre D. Sanche, Infant de Portugal, qu'il rencontra près d'Argañal peu loin de Ciudad-Rodrigo. Sur le champ, on en vint aux mains, & les Portugais furent batus. C'est tout ce que l'on sait de cète guerre, qui fut terminée sans doute par quelque acomodement.

La Reine Doña Thérèse de Lara mourut, le 7 de Février 1180; & fut inhumée à Saint-Isidore de Léon. La même année, les Rois de Léon & de Castille se virent à Tordesillas; & finirent à l'amiable des diférens, qu'ils avoient au sujet de quelques Places, posèdées par Doña Sanche, Infante de Léon & de Castille, sœur d'Alfonse VIII.

Ferdinand prit, en 1181, pour troisième femme Doña Urraque Lopez, fille du Comte Loup, l'un des principaux Seigneurs de Biscaie. Le 30 de Mars de la même année, voulant que l'Ordre de Saint-Jâque eût son Chef-lieu dans le Roïaume de Léon, puisqu'il y avoit pris naissance, il lui dona pour cet effet Distriane, Castrorotafe, Peñagusende, Loyo, Quintanille, & Puente-de-Mino. Le 3 de Mai suivant, il fit encore présent à cet Ordre de Valduerne & de Villafafila.

SAVANS & ILLUSTRES.

te. Avec la permission de l'Empereur, le Duc retourna, cète année 1160, en Allemagne, come Helmod & Moréna l'atestent; & l'on peut aprendre de la très estimable Chronique du premier les autres victoires & les glorieuses expéditions de ce Prince. Après avoir subjugué les Slaves & réduit sous son obéissance beaucoup d'autres Peuples, qui sont vers la Mer Baltique, il dona ses soins à l'établissement de la Religion Chretiène chés eux; fonda les Evêchés de Lubec, de Swérin, & de Ratzebourg; fit construire & dota divers Monastères; se vit honoré d'une Ambassade solemnèle par l'Empereur Grec, & se rendit enfin un des plus formidables & des plus célèbres Princes de son siècle. C'est ce qui fait qu'Helmod dit de lui: La puissance du Duc s'acrût au-dessus de tous ceux qui l'avoient précèdé; & il devint Prince des Princes de la Terre. Il mit le pied sur la gorge aux Rebelles, il renversa leurs Forteresses; il extermina les Déserteurs; il mit la paix dans le païs; il bâtit des Châteaux très forts; & fut possesseur d'un Domaine très étendu. Outre la succession de ses illustres aieux, l'Empereur Lothaire & sa femme Richenza, & de beaucoup de Ducs de Bavière & de Saxe, il eut encore les Biens de beaucoup d'autres Princes, tels qu'Herman de Wiceburg (ou Vittinburg) Sifred de Hamenburg, Otton de Alfe, & d'autres, que je ne me rapelle pas. Cet Historien fait l'énumération des autres Etats du Duc Henri, parmi lesquels il ne faut pas oublier le Païs de Brunswick & de Lunebourg, son patrimoine héréditaire, que sa Sérénissime Postérité posède encore; Lubec; Mecklenbourg; Brême; Aldenbourg, & d'autres Villes des Slaves, des Frisons, des Obotrites, de l'Holsace, de la Westphalie, & d'autres parties de la Germanie Septentrionale. Il avoit en outre, dans la Souabe & dans d'autres contrées de la Germanie Méridionale, les Etats patrimoniaux des anciens Welfs. Il y faut ajouter ceux qu'il posèdoit en Italie; en sorte que les

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

règlemens pour le Gouvernement de ce Roïaume. Trois Députés de Gène y viènent lui demander l'exécution des promesses, qu'il avoit faites à leur République : mais, loin de s'en aquiter, il prive les Génois, & le Comte *Alemanno*, leur Vassal, du Gouvernement de Siracuse, & du Palais du Grand-Amiral *Margaritone*, qui leur avoit été cèdé depuis longtems; & les oblige de païer tous les Droits de Douane pour l'entrée & la sortie des Marchandises. Cependant les Barons de la Pouille, qu'il avoit chassés de leurs Terres, se réfugient à Rome, & se plaignent au Pape des injustices prétendues qu'ils soufroient. *Frédéric* en prend ocasion de se plaindre de ce qu'*Honorius* donoit retraite à tous ceux qui l'avoient ofensé. Le Pape, de son côté, comence alors, ou continue de montrer des dispositions peu favorables pour l'Empereur; l'acuse très injustement d'être la cause de tout le mal arivé dans le Levant; & le menace de l'excomunier, s'il n'acomplit pas son vœu d'aler à la Terre-Sainte.

La discorde comence à se glisser entre les Nobles & les Populaires de Milan. Ces sortes de divisions étoient alors fréquentes dans les Villes libres d'Italie, & naissoient de l'avidité de posséder les Charges & les Honeurs. Le Peuple, aiant part au Gouvernement, ne pouvoit pas soufrir que la Noblesse remplît seule les premières Charges, les Ambassades, les Postes les plus honorables & les plus lucratifs; & des querèles fréquentes faisoient courir aux armes. Les Nobles de Milan, ne se trouvant pas les plus forts, sont obligés d'abandoner la Ville.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Guillaume renouvela la même anée 1147, à l'*Abbaïe de Sainte-Marie de Locédio*, l'*Investiture* du fond sur lequel le *Monàstère* étoit bâti; & confirma les *Donations* que son aieul *Boniface I* avoit faites à cète *Abbaie.*

On a vu qu'en 1152, les *Lodigians*, persécutés par les *Milanois*, eurent recours à l'entremise de *Guillaume* pour se procurer la protection particulière de l'*Empereur*, auquel ils envoïèrent par ce *Marquis* une Clef d'or.

Dans la *Diète générale* que *Frédéric I* tint, en 1154, à *Roncaglia*, *Guillaume* lui porta ses plaintes contre les *Habitans de Cairo*, qui refusoient de le

storien, tel qu'il est raporté par *Benvenuto. Cortaz li* Emperrere del Emaingne *doit estre premerains nomez a suasté parlement*, *& Messire* Othes, *ses freres*, *qui estoit* primiers clers Evesques de Frisingue (1), Stienne *le* Vesquez de Mez en Loherainne, Henris *le* Vesquez de Toul, *fréres de* Conte Thierri de Flandres, Théodins *qui estoit nez* (2) *de* Thiescheterre *&* Vesquez de Portz, *qui par la commandamant de l'*Apostoile *estoit* Legat *en lost l'*Empereeur. *Des* Princes de l'Empire, *fu* Henris Duc d'Osteriche *frere l'*Empereeur, *unus autres* Duc *qui avoit nom* Guelphes *riches hom*, *& poissanz estoit avec eus*, *&* Fedrichs *li* Duc de Soave, *Nies l'*Empereeur *de son frère enez*, *qui fut* Empereeres *après son oncle*, *& bien governa l'*Empire *parsen & vigueur* (3). *Et* Hermans *le* Marchis de Vérone, *&* Berthoult de Andes *qui puis fut* Duc de Baiviere, Guillaulme *le* Marquis de Montferra *serorges* (4) *l'*Empereeur, *li* Conts de Blandras, *qui avoit la seur au* Marquis Guillaulme: *amdiu estoient ault homes de* Lombardie, *tuit ast estoient avec l'*Empereure, *& des autres* Barons *jot assez. De l'autre part fu le* Roys Loois de France., *&c. & fut en l'an de l'Ancarnat. MCXLVII.*

(1) Il faut faire atention à l'expression de l'Auteur par laquèle on voit qu'en home instruit & de bon sens, il pensoit qu'un *Evéque* n'étoit que le *premier Ecclésiastique* d'un *Diocèse.*

(2) C'est à dire *Neveu.*

(3) Cet Ecrivain fait foi qu'en *France*, on avoit de *Frédéric I* une toute autre idée, que celle que la *Cour de Rome* vouloit qu'on en eût.

(4) *Sororius*, Beaufrère.

PRINCES contemporains.

Pèdre-Fernandez de Fuente-Encalada, premier *Grand-Maître de Saint-Jâque*, étant mort le 2 de Juin 1183, fut enterré dans l'*Eglise de Sainte-Marie*, nouvèlement fondée pour un établissement de l'*Ordre*.

En 1184, *Ferdinand* secourut puissamment le *Roi de Portugal* contre une irruption des *Mahométans*.

Il fit, dans l'automne de 1187, un pèlerinage à *Saint-Jâque*; &, tombé malade ensuite à *Benavente*, il y mourut, le 21 de Janvier 1188; & fut inhumé dans l'*Eglise de Saint-Jâque* près de la *Reine* Doña *Bérengère de Barcelone*, sa mère; & du *Comte Raimond de Bourgogne*, son aieul paternel.

Outre l'*Infant* D. *Alfonse*, qu'il avoit eu de sa première femme Doña *Urraque de Portugal*, & qui fut son successeur; il laissa de Doña *Urraque Lopez*, sa troisième femme, les *Infans* D. *Sanche* & D. *Garcie*.

ALFONSE IX

succède à son père *Ferdinand II*, le 21 de Janvier 1188; & meurt le 23 de Septembre 1210, âgé d'environ 44 ans.

Son premier soin, après les obsèques de son Père, fut d'aler à *Fermosella* voir la *Reine* Doña *Urraque de Portugal*, sa mère. *Ensuite*, dit *Ferreras*, T. III de la Traduction, p. 513, *voulant entretenir une bone intelligence avec le* Roi de Castille, *son cousin-germain*, & *être armé* Chevalier *par ce Prince*, *il ala en persone à* Carrion, *où le* Monarque Castillan *tenoit les* Etats-Généraux. *Là, il baisa la main du* Roi de Castille, *après que celui-ci l'eut armé* Chevalier; &, *quoiqu'il ne fit cète démarche qu'en considération de ce que le* Castillan *étoit de la Branche aînée, il s'en repentit beaucoup dans la suite, parcequ'elle empêcha que ces 2 Princes ne vecûssent dans la parfaite union, qu'exigeoit une si étroite parenté.* Durant le cours de son règne, *Alfonse* eût bien des afaires avec la *Castille*. Je les renvoie aux *Articles des Rois*, qui de son tems règnèrent dans ce païs.

Je parlerai d'abord de ses Mariages, qui lui causèrent beaucoup de chagrins & d'embaras.

En 1188, il épousa, sans dispense, l'*Infante* Doña *Thérèse*, fille de *Sanche I*, *Roi de Portugal*, son oncle maternel. Le *Pape Clément III* désaprouvant ce mariage, le voulut dissoudre come incestueux; & son *Légat* en *Espagne* en fit la proposition aux *Rois de*

SAVANS & ILLUSTRES.

Etats de sa Maison *formoient une Puissance presque sans bornes en* Italie & *dans toute l'*Allemagne.

Vers 1167, c'est à dire vers le tems de la mort de *Welf VII*, fils du *Duc Welf VI*, oncle paternel de notre *Henri*, laquèle, come je l'ai dit ailleurs, fut en *Italie* d'une très grande conséquence pour la *Branche de Welf-Este*, le *Duc Henri*, dit *Muratori*, p. 303, *fut agité de violentes tempêtes en* Allemagne; *& vit, dans un même tems, plusieurs* Princes de la Saxe *& des païs voisins conjurés contre lui.* L'Archevêque de Magdebourg, Louis, Comte de Thuringe, Renaud, Archevêque de Cologne, *bien que cé Prélat fût alors en* Italie, *& d'autres* Seigneurs *puissans lui déclarèrent la guerre. Cète guerre cruèle causa la ruine de beaucoup de Villes & de divers Païs: mais elle ne servit enfin qu'à l'augmentation de la gloire du* Duc, *qui batit, ou réduisit au devoir tous ses Ennemis. Elle fut suivie de la paix; à quoi ne contribua peu l'*Empereur, *qui revint dans ces cantons, en* 1168, *après la célèbre victoire, remportée sur lui par les* Milanois *& les autres* Lombards. *A la faveur de cète paix,* Henri *fit, en* 1172, *ou* 1173 *come* Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon, *le veut, le voïage de la* Terre-Sainte *pour satisfaire sa dévotion en visitant le* Sépulchre du Seigneur, *& les autres* Monumens de la Rédemption des Homes. Arnold de Lubec, *Continuateur d'*Helmod, *lequel écrivoit dans ce tems-là, rend comte au long de ce voïage, du somptueux cortège du* Duc, *& des honeurs, qui lui furent rendus, en cète ocasion, par diférens Princes. Il semble pourtant que le* Duc *ala dans ce païs en intention d'y faire la guerre, puisque* Robert du Mont *dit, à l'année* 1173, *dans sa* Continuation de Sigebert: *Henri, Duc de Saxe & de Bavière*, gendre d'*Henri, Roi d'Angleterre*, ala à *Jérusalem* avec une grande suite d'Homes d'armes; & peut-être y eût-il entrepris & fait de grandes chôses, si le *Roi* & les *Templiers* ne s'y fussent pas oposés. Il distribua cependant à pleines mains, tant aux *Pauvres* qu'aux *Eglises* de la *Terre-Sainte*, les trésors qu'il avoit aportés. *Mais, les années suivantes, le* Duc *courut de plus grands dangers & soufrit de plus grandes disgraces, lorsque* l'Empereur Frédéric *lui-même, très indisposé contre lui, s'unit avec le reste, pour ainsi dire, de la* Germanie, *pour abatre ce* Prince *trop redouté de chacun.*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

Les soins du Cardinal *Hugolin*, Evêque d'Ostie, rétablissent, au mois de Septembre, l'union entre le Peuple & la Noblesse de Plaisance: mais ces sortes de paix, qu'on ne venoit à bout de conclure qu'avec de grandes dificultés, se rompoient avec une facilité singulière. Dès le mois d'Octobre, le Peuple, ne s'acomodant pas d'*Otton de Mandello*, Milanois, que le Cardinal avoit fait Podestà de leur Ville, élit, pour Podestà particulier, *Guillaume dell'Andito*, de la Famille d'où sortent les *Marquis Landi* d'aujourd'hui. Dans le mois de Novembre, *Otton*, acompagné des Nobles, veut, pendant la nuit, arêter *Guillaume* dans sa maison. Le Peuple acourt au bruit. On se bat. *Otton* est pris avec tout son monde, & 100 Nobles: mais on les relâche quelques jours après.

AZZON VII, Marquis d'Este, Chef de la Faction Guelfe à Ferrare, y faisoit souvent sa demeure depuis la mort du Marquis *Aldobrandin*, son frère. Ses Partisans, qui trouvoient mauvais que *Salinguerra*, Chef des Ghibellins de cète Ville, posédât les meilleures Places de la République, prènent les armes, au mois d'Août; chassent la Faction Ghibelline; & brûlent le Palais de *Salinguerra*: mais, par la médiation de gens sages, les Banis sont rapellés quelques jours après.

Les Imolèses, que le Château de leur Ville incomodoit, l'aiant détruit, en reçoivent les Habitans dans la Ville, come leurs Concitoïens.

Hugolin, fils de *Julien*, Comte de la Romagne & Podestà de Ravenne, est mis en pièces dans cète Ville, sans que l'on sache par qui,

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

reconoître pour leur *Souverain*; & l'*Evêque d'Asti* se plaignit de ceux de sa Ville qui l'en avoient chassé. Les uns & les autres aiant été cités à la *Diète*, & ne s'étant pas prèsentés, *Frédéric* les mit au *Ban de l'Empire*. Au comencement de l'année suivante, & non cète même année come le dit *Benvenuto*, *Frédéric*, ainsi qu'on l'a vu, punit les *Astigians* & ceux de *Cairo* de leur rèbellion & de leur désobéissance. *Guillaume* l'acompagna dans cète Expédition. Voici ce qu'*Otton de Frisinghen* en dit. *Le Prince, passant par* Verceil, *se rendit à* Turin; *&, traversant le* Po, *marcha par la plaine vers* Pavie. *Les* Habitans de Cairo *&* d'Asti, *déclarés coupables de rébellion parcequ'ils n'avoient pas exécuté les ordres, que le* Prince *leur avoit fait doner, de rendre la juste obéissance qu'ils devoient à leur* Marquis Guillaume de Montferrat, *furent mis au* Ban de l'Empire; *& le* Roi *conduisit son Armée pour les châtier de leur opiniâtreté. Ces* Peuples, *come se méfiant de leurs forces, abandonèrent leurs fortifications, & s'enfuirent sur les hauteurs voisines. Le* Roi, *venu d'abord à* Cairo, *& trouvant sufisamment de vivres, y séjourna quelques jours; détruisit les Tours, lesquèles étoient en assés grand nombre; & mit le feu à la Place. S'aprochant ensuite* d'Asti, *il trouva cète Ville vuide, non de richesses: mais d'Habitans. Après y être resté beaucoup de jours, il l'abandona aux flâmes & au pillage.* Ce même fait est raporté par *Gunther* dans son *Ligurinus*: & cet *Historien Versificateur*, qui s'étend davantage, dit, « Que *Frédé-*
» *ric*, aiant passé *Verceil* & *Turin*, &
» fait traverser à son Armée le *Pô* près
» de sa source, tourna vers les agréa-
» bles Campagnes de *Pavie*, bien-aise
» de voir cète Ville fidèle: Qu'il y
» avoit dans le voisinage une Ville,
» ancienement apellée *Asti*, laquèle
» avoit dans son *Territoire* une Place
» grande & très peuplée, que les Gens
» du païs apelloient *Kaira*: Que *Guil-*
» *laume*, *Marquis de Montferrat*, s'é-
» toit plaint humblement au *Roi*, lors-
» qu'il traitoit des Afaires publiques à
» *Roncaglia*, du refus que les Habi-
» tans de ces lieux lui faisoient de l'o-
» béissance & de tout ce qu'ils lui de-
» voient, de leur faste orgueilleux &
» de leur opiniâtre constance à mal
» agir à son égard; qu'il avoit raporté
» les preuves de leur mépris pour lui,

PRINCES contemporains.

Léon & *de Portugal*, qui refusèrent tous deux d'y consentir, en disant, « Que l'*Empêchement* étant purement » civil, ils pouvoient eux-même en » dispenser; & que d'ailleurs il ne de» voit pas avoir lieu pour les *Rois* ». La première partie de leur réponse mérite qu'on y fasse atention. Elle contient une raison bien plus solide, qu'on ne veut ordinairement le penser. Ce ne put être que sur cète raison, que *Conrad I*, *Roi de Germanie*, prit sur lui, come on l'a vu dans le IIe Vol., d'acorder une *Dispense de Mariage*, que les *Evêques* avoient refusée. Quant à la seconde partie de la réponse des 2 *Rois*, elle est fausse. L'*Empêchement*, une fois établi, ne regarde pas moins les *Rois*, que leurs *Sujets*: mais, come ce n'est au fond qu'une institution purement humaine & politique, il n'est pas douteux qu'on ne doive en dispenser les *Rois*, toutes les fois que la *Raison d'Etat*, ou l'*intérêt de leur Dignité* le demande. L'allégation des *Rois de Léon* & *de Portugal* portoit une vive ateinte au *Droit*, que les *Papes* travailloient à s'aquérir de décider presque seuls, & souverainement en quelque sorte, des *Empêchemens du Mariage*. Ç'avoit été l'unique but de tant de *Decrets*, qu'ils avoient faits à ce sujet dans leurs *Conciles*. Aussi *Clément III* s'en alarma-t-il fortement; ce qui fut cause qu'au comencement de 1190, il noma *Légat* en *Espagne* pour cète Afaire *Hiacinthe*, *Diacre-Cardinal de Sainte-Marie-in-Cosmedin*, Prélat rompu de longue-main dans le maniement des Afaires les plus importantes & les plus délicates: mais *Clément* étant mort avant qu'il partit, il fut lui-même élu, le 27 de Mai, pour lui succèder, sous le nom de *Célestin III*. Ce nouveau *Pape* voulut achever ce que son prédecesseur avoit entamé. Vers la fin de l'automne, on vit ariver en *Espagne* un nouveau *Légat*, qui fut *Gregoire*, *Diacre-Cardinal de Saint-Ange*, lequel, *après avoir rétabli*, dit *Ferreras*, p. 519, Ann. 1191, *la paix entre les* Princes Chretiens, *travailla à faire sentir aux* Monarques de Léon & de Portugal *la nullité du Mariage du* Roi Alfonse *avec l'*Infante *Doña* Thérèse. *Afin que cète Afaire fût traitée & examinée avec une mure réflexion, on assembla à* Salamanque *un* Concile des Prélats *des 2* Roïaumes. *La plupart des* Pères *furent d'avis que le* Mariage *étoit nul, à cause de la Consanguinité au deuxième degré. Cependant les* Prélats de Léon, d'Astor-

SAVANS & ILLUSTRES.

*Il n'est pas possible de se bien assurer de ce qui produisit ce changement des dispositions de l'*Empereur*, à cause de la diversité des passions auxquèles se sont livrés les* Ecrivains, *qui parlent de cète Afaire. Ces causes cependant mériteroient d'être éclaircies.* L'Abbé d'Ursperg, *décrivant, à l'an* 1175, *le siége que* Fréderic *fit inutilement de la Ville* d'Alexandrie, *raporte ainsi l'origine de la colère de ce Prince.* L'*Empereur* ne réussit point à ce siége, parcequ'*Henri*, *Duc de Saxe*, son neveu, se sépara de lui perfidement sous prétexte de l'excomunication, & peut-être aiant reçu de l'argent. On dit que l'*Empereur* le suivit; & que l'étant alé trouver près du *Lac de Come*, il le pria d'une manière très humble de ne le point abandoner; en sorte qu'il parut même, pour doner plus d'éficace à sa prière, prêt à se jeter aux pieds du *Duc*; ce que ce Prince eut la discrétion de ne pas soufrir. Mais on dit qu'un certain *Oficier du Duc*, lequel s'apelloit *Jourdain*, dit orgueilleusement à son Maître: « Laissés venir, Seigneur, la *Courone* » *Impériale* à vos pieds, parcequ'elle » viendra sur votre tête ». *Il ajoute*, « *Que* Frédéric, *défait par les* Lom» bards, *regagna l'*Allemagne *en habit* » *de Domestique*; *& qu'il cita le* Duc, » *qu'il traitoit de* Criminel de lèze» Majesté ». *Mais ces choses & d'autres, que l'*Abbé d'Ursperg *raporte tout d'une halène, sont en partie vraies, en partie fausses. Il y a même dans le récit entier tant de confusion pour les faits & pour les tems qu'on seroit tenté de croire que cet* Abbé *n'en est pas l'Auteur. La fuite de* Frédéric, *sous l'habit d'un Domestique, est antérieure de quelques années au siége* d'Alexandrie, *où l'on ne voit point que le* Duc Henri *se soit trouvé. Ce* Prince *d'ailleurs étoit, non pas* Neveu: *mais* Cousin-germain de l'Empereur; *bien que cet* Ecrivain *ne soit pas le seul qui l'en dise* Neveu. *Je ne dis rien d'autres circonstances de ce récit, lesquèles sont sans fondement, ou mal concertées.* Otton de Saint-Blaise *écrit, dans le Chap.* 21 *de la* Continuation de la Chronique *d'*Otton de Frisinghen, *que l'*Empereur, *se voïant à l'étroit en* Lombardie, *envoïa demander des secours en* Allemagne; *& qu'il fit dire en même tems au Duc de Saxe & de Bavière, Henri*, fils de son Oncle maternel, de venir, à *Chiavenne*, conférer avec lui; & *que*, s'avançant à sa rencontre, il le pria plus humblement, qu'il ne convenoit à la *Majesté Impé-*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

ni pourquoi. *Frédéric* lui done pour successeur *Godefroi*, Comte de Biandrate, auquel il cède la jouissance des Gabelles & des Ports de l'Empire dans cète Province.

1222. Le Pape & l'Empereur se voient à Véroli pendant 15 jours; & prènent des mesures pour secourir la Terre-Sainte, où *Frédéric* s'engage de passer, en Empereur, dans un certain tems.

Thomas, Comte de Célano, se maintenant en armes dans la Forteresse de Magénul en Pouille, l'Empereur l'y fait assiéger par *Thomas*, Comte d'Aquin. Les Sarasins, acablés de tailles & maltraités par les Chretiens, s'êtoient revoltés sous la conduite d'un Chef apellé *Mirabett*; & leurs courses continuèles avoient désolé toute la Vallée de Mazzara. *Frédéric*, de retour en Sicile, marche contre eux; &, pendant ce tems, il perd l'Impératrice *Constance*, qui meurt à Catane le 23 de Juin, & dont la mort l'aflige extrêmement. *Thomas*, Comte de Célano, trouve cependant moïen de sortir de Magénul; & de se remètre en possession du Château de Célano, qu'il pourvoit de munitions & de vivres aux dépens du Comté de Marsi, qu'il ravage à cet effet. Le Comte d'Aquin laisse

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» & du peu de cas qu'ils avoient sou-
» vent fait des *Edits Impériaux*; &
» qu'en parlant beaucoup & longtems
» de ces choses au *Roi*, il avoit ra-
» lumé la noble colère de ce Prince
» invincible: Qu'outre cela, *Guillaume*
» étoit joint à *Frédéric* par une étroite
» aliance; celle qui l'avoit pour Mari,
» s'aplaudissant d'avoir le *Roi* pour
» Neveu: Qu'en conséquence *Frédéric*
» résolut de punir ces *Peuples*, cou-
» pables depuis longtems de lèze-Ma-
» jesté, & tant de fois cités inutile-
» ment; & qu'il s'aprocha promtement
» de *Cairo*: Que les *Peuples*, éfraïés de
» la venue d'un nouvel Ennemi; mais
» non corrigés, s'étoient retirés, tout
» tremblans, sur les hauteurs: Que
» l'Armée Impériale se jeta sur la Pla-
» ce, qu'elle se réjouit de trouver pleine
» de toutes sortes de biens, les Celliers
» de Vins, les Greniers de Bleds, & des
» Cruches d'excèlente huile; qu'elle y
» passa plusieurs jours à remplir de Bled
» des Sacs, & d'Huile & de Vin des
» Outres, des Toneaux & des Cruches
» à large ventre; qu'après avoir pillé
» ce qu'il y avoit de meilleur, elle li-
» vra la Place aux flames, & renversa
» de fond en comble les fortifications:
» Que les Troupes marchèrent ensuite
» vers *Asti*, coupable non seulement
» envers le *Roi de la Terre*: mais en-
» core envers le *Roi du Ciel* par le
» mépris qu'elle avoit fait de son *Evê-*
» *que*; qu'elles la trouvèrent abando-
» née de ses Habitans: mais remplie
» de toutes sortes de provisions, qui
» fournirent, durant beaucoup de jours,
» des vivres en abondance aux Sol-
» dats; & que l'aiant dépouillée de
» tout, ils la punirent par le feu de
» son double forfait (a) ».

(a) *Posteà* Vercelias, Taurin*aque* mœnia Princeps
Præterit, *utque* Padi, *quæ plus accedit ad ortum*,
Contigit oppositam traducto Milite ripam,
Protinus ad pulchræ fines & rura Papiæ,
Vertit iter, *fidam gaudens invisere terram.*
Urbs erat, *antiquo quam nomine dixerat* Astam
Usus: *habens propriis in finibus oppida lata*,
Ac populosa nimis; Kairam *gens illa vocabat.*
Hæc loca Ferrati Gulielmus Marchio Montis,
Debita cuncta sibi, *dignumque negare timorem*,
(*Publica* Ronchaliæ *tractante negotia* Rege)
Suppliciter conquestus erat, *fastumque superbæ*
Gentis, *& acta gemens immobilis improba vulgi*,
Contemptusque suos, Edictaque Regia *sæpè*
Parvipensa ferens, *multumque diùque loquendo*
Moverat ingenuas invicti Principis *iras.*

PRINCES contemporains.

ga, de Salamanque; & de Zamora, *qui n'assistèrent point au* Concile, *persistèrent à soûtenir la validité du Mariage, fondés « sur ce que l'*Empêche» ment de la Consanguinité *n'étoit ni » de* Droit divin, *ni de* Droit Ecclé» siastique: *mais purement* civil & po» litique, *établi par les* Princes, *qui » pouvoient en dispenser ». Ils s'apuioient de quelques Ecrivains, qui avoient dit, « Que les* Princes Séculiers *pou» voient former empêchement à la con» clusion du Mariage, & par consé» quent en dispenser ». Les 2* Rois *s'atachèrent à leur opinion: mais, après que le* Concile *fut dissous, le* Légat *excomunia les 4* Evêques; *& menaça de mètre en* Interdit *les* Roïaumes de Léon *&* de Portugal, *si le* Roi *D.* Alfonse *ne se séparoit pas de la* Reine *Doña* Thérèse. *Quoique tous les* Prélats *fissent ensuite tous leurs éforts pour engager les 2* Rois *à consentir à ce Divorce, toutes leurs instances furent inutiles, parceque l'intérêt étoit ce qui lioit le plus les 2* Monarques. *Ferréras* s'est bien gardé de faire observer l'irrégularité du procédé du *Légat*. Il assemble un *Concile* pour discuter l'Afaire. Quatre *Evêques* absens, & que sans doute on n'avoit pas invités de s'y trouver, persistent dans un avis, qui n'étoit pas celui de la *Cour de Rome*, auquel les *Evêques* présens veulent bien se conformer. Si l'avis de ces 4 *Evêques* étoit contraire à la *Doctrine de l'Eglise*, come il l'étoit à celle *de Rome*; c'étoit au *Concile* à les en punir. Mais le *Légat* étoit trop habile pour en faire la proposition. C'eût été reconoître dans ce *Concile* plus d'autorité, que le *Pape* ne pouvoit vouloir qu'il en eût. On a vu que ces sortes de *Conciles*, assemblés par les *Légats*, n'étoient que des *Phantômes de Conciles*, où les *Evêques* n'assistoient, que pour entendre les *Légats* réciter de mémoire, ou lire des *Décisions*, des *Jugemens*, qu'ils avoient aportés, ou reçus de *Rome* tout faits. Mais cependant la *Cour du Pape* dut trouver que le *Légat* avoit très bien fait d'excomunier 4 *Evêques*, assés hardis pour être plus instruits qu'il ne convenoit à ses intérêts, & pour raisoner juste sur un Principe vrai. Le même *Légat* tint parole aux 2 *Rois* en 1193. *Come D.* Alfonse, Roi de Léon, *continuoit*, dit *Ferréras*, p. 521, *de vivre avec la* Reine Doña Thérèse, *le* Légat Gregoire *jeta l'*Interdit *sur les* Roïaumes de Léon *&* de Portugal. *Cète* Censure Ecclésiastique *causa une émotion générale parmi*

SAVANS & ILLUSTRES.

riale, de secourir l'*Empire* en danger. Le *Duc Henri*, qui seul, par sa puissance & ses richesses, étoit alors en état de secourir l'*Empire*, demanda pour cet effet en présent, à titre de *Fief*, *Goslar*, la plus riche des Villes de *Saxe*. L'*Empereur*, trouvant qu'il étoit ignominieux pour lui de se laisser extorquer un *Fief* si considérable, ne voulut point y consentir. C'est pourquoi le *Duc Henri*, se retirant en colère, le laissa dans le danger. *Je ne sais si cet Auteur a pris dans de bons mémoires ce qu'il dit de la demande du* Duc.

Ecoutons présentement Arnold, Abbé de Lubec, *témoin présent à toutes ces Afaires. Après avoir raporté, dans sa* Chronique des Slaves, *que* Fréderic *revint en* Allemagne *chercher des secours, il ajoute:* Il fit aussi tous ses éforts pour engager le *Duc Henri* dans cète Expédition; &, come il l'avoit éprouvé formidable aux *Lombards*, il lui disoit, « Que, sans sa présence, il ne pou» voit en aucune manière avoir sur eux » l'avantage ». Le *Duc* au contraire disoit, « Que, par les grandes fatigues » qu'il avoit essuïées, tant dans les » *Expéditions d'Italie*, que dans une » infinité d'autres, il se trouvoit, déja » vieux, hors d'état d'en soûtenir de » nouvèles; & promètoit de servir l'*Em» pereur*, avec tout le zèle qu'il devoit » à Sa Majesté, de son or, de son ar» gent, & de toutes les autres dépen» ses nécessaires pour assembler une » Armée: mais il nioit absolument, » sauf le respect qu'il lui devoit, qu'il » lui fût possible de marcher en per» sone ». Sur cela l'*Empereur* lui dit: *Le Dieu du Ciel vous a élevé entre les* Princes, *& vous a donné plus de richesses & d'honeurs qu'à tous les autres; toute la force de l'*Empire *est en vous; il est done juste que, pour fortifier les mains des autres, vous vous montriés le plus intéressé dans cète Afaire.* Arnold *raporte tout le Discours que l'*Empereur *tint au* Duc, *pour l'engager à cète Expédition; & dit enfin:* Le *Duc* refusant encore, & faisant ofre de toute espèce de services, hors d'aler en persone; l'*Empereur* se lève de son Trone; &, pressé par la nécessité dans laquèle il se trouvoit, se jète aux pieds du *Duc*. Le *Duc*, extrêmement troublé d'une chose inouïe, de voir humblement prosterné par terre celui devant qui tout l'Univers se courboit, le relève de terre au plustôt; & persiste cependant à ne lui point acorder sa demande. L'*Historien continue à raconter les malheurs*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

bloqué *Magénul*, qui se rend bien tôt après ; & va faire le siége de Célano. *Frédéric*, de son côté, bat plusieurs fois les Sarasins rebelles ; & *Mirabett* est tué dans un combat.

Au mois d'Août, les Bolonois & les Faëntins assiégent Imola. *Diotisalvi* de Pavie, envoïé par l'Archevêque de Magdebourg, Lieutenant de l'Empereur en Lombardie, les Podestà de Parme & de Crémone, & des Députés de Brescia, de Vérone, de Mantoue, de Modène & de Reggio viènent pour empêcher la continuation du Siége, & traiter de la paix. *Diotisalvi* comande, de la part de l'Archevêque, « Qu'on ait à laisser cète Ville, » sous peine d'une Amande de mille » marcs » ; & les autres joignent à cet ordre les prières les plus pressantes. Ni l'ordre, ni les prières n'obtiènent rien des Assiégeans. Les Députés s'en retournent ; & les As-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Le Jeudi 3 de Septembre de la même année, par *Acte* dressé par *Albert, Notaire du Sacré Palais, Vizon*, ou plustôt *Uguccion, Evêque de Verceil*, en reconoissance des services que son *Eglise* avoit reçus de *Guillaume* & de ceux qu'elle en atendoit encore, lui dona en *Fief* le *Château* & le *Territoire de Trino*, avec les *Eglises*, les *Décimes* & toutes ses dépendances, à l'exception du Fourage (*Fodrum*) du *Roi*, & le *Fief de Vallone-di-Eustachio*. Cète nouvèle *Inféodation* fut ensuite confirmée, à la prière de l'*Evêque*, par un *Diplôme* de l'*Empereur Frédéric*, que *Benvenuto* raporte. Ce *Diplôme* expédié par le *Chancelier Renaud*, à la place d'*Arnold, Archevêque de Maience & Archichancelier*, à *Vinleburch, le XV des Calendes de Juillet* (17 de Juin), *l'An de l'Incarnation du Seigneur MCLVI, Règnant le très glorieux* Empereur *le Seigneur* Frédéric, *l'An de son* Règne *V, & de son* Empire *II*, est souscrit de cète manière par les *Témoins* dont voici les noms. *Hillin, Archevêque de Trève ; Wichman, Archevêque de Magdebourg ; Humbert, Archevêque de Besançon ; Gébehard, Evêque de Wuirzbourg ; Everhard, Evêque de Bamberg ; Henri, Evêque de Liége ; Hen-*

Accedebat ad hoc sociatum sanguine mixto
Inter utrumque genus : nam quæ sortita maritum
Hunc erat, hæc Regem *gaudebat habere nepotem.*
Hos igitur Populos *longo jam tempore læsa*
Majestate reos, toties, frustraque citatos
Legibus invicta jam tandem plectere pœna
Constituit : rapidoque gradu petit oppida (1) Princeps.
Territus hoste novo : sed non correctus, in altos
Exierat Populus *trepida formidine colles.*
Irruit, & gaudens Exercitus *invenit omni*
Oppida plena bono, spumantes nectare cellas,
Horrea frumentis, oleo spirante lagænas.
Hic paucos egere dies dum plurima saccis
Infundunt frumenta suis, utresque, cadosque,
Ventrosasque replent oleo, bacchoque lagænas.
Nec mora direptis potioribus oppida flammis
Tradunt ; & validas evertunt funditus arces.
Indè recedentes non tantum criminis hujus
Terreno *sub* Rege *ream, sed* Rege Superno
Damnatam proprii contemptu Præsulis Astam
Hostili terrore petunt, quæ Cive fugato
Omni plena bono Victores ubere læto
Excepit, multisque Viris alimenta diebus
Uberiora dedit, tandem spoliata, rogisque
Tradita perversi sceleris geminique reatus
Pertulit & meritam sedes hæc noxia pœnam.

(1) C'est *Cairo* que l'Auteur entend par ce mot *oppida*.

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

les Peuples des 2 Monarchies, *lesquels, au désespoir de se voir privés du* saint Sacrifice de la Messe *& des* Sacremens de l'Eglise, *élevèrent la voix, & murmurèrent hautement contre l'obstination de leurs* Souverains. *Il paroît qu'à cète ocasion D.* Alfonse, Roi de Léon, *envoia à* Rome *D.*Guillaume, Evêque de Zamora, *pour solliciter le Pape de lever l'Empêchement, qui rendoit nul le Mariage. D.* Guillaume, *arivé à* Rome, *fit de fortes instances auprès du* Pontife Célestin: *mais il le trouva inflexible. Tout ce qu'il put obtenir, fut d'être absous de l'excomunication, que le* Légat *avoit prononcée contre lui. J'ignore combien de tems dura cet* Interdit *avec tant de rigueur; parceque, la pluspart des* Prélats *s'étant plaints au* Pape « *de ce que* » *leurs Ouailles étoient privées des con-* » *solations célestes, sans que cela servît* » *à faire changer de résolution au* Roi » *D.* Alfonse », *le* Saint-Père *leva* l'Interdit; *& se contenta de défendre de célébrer les* Ofices divins *& les* Saints Mistères *en présence du* Roi *& de la* Reine. P. 526, Ann. 1195. *Au comencement de cète année, les* Rois *D.* Alfonse de Léon *& D.* Sanche de Portugal, *vaincus par les instances de leurs* Sujets, *consentirent à la cassation du Mariage, que le* Léonois *avoit contracté avec l'Infante* Doña Thérèse, *fille du* Portugais, *de laquèle il avoit eu* 3 Enfans, Ferdinand, *mort jeune, Doña* Sanche, *& Doña* Dulce. *Ainsi, Doña* Thérèse *fut renvoiée en* Portugal *avec toute la décence convenable; & le* Légat du Pape *leva* l'Interdit, *qui avoit été fulminé contre le* Roi *&* la Reine.

Les *Rois de Léon* & *de Castille*, se faisant la guerre en 1197, & les Armées étant sur le point d'en venir aux mains; les *Prélats*, & les *Seigneurs* des 2 *Roïaumes* s'entremirent pour acomoder les 2 Rois. Celui *de Léon* s'y prêta volontiers: mais celui *de Castille* fut plus dificile à persuader; ce qui fut cause que plusieurs *Evêques* & *Seigneurs* s'étant assemblés à *Valladolid*, chès la *Reine* sa femme, *après une mure délibération*, dit *Ferréras*, p. 531, *il fut décidé*, « *Que le moien le plus* » *sur de mètre les* 2 Rois *d'acord étoit* » *de doner en mariage au* Roi de Léon » l'Infante *Doña* Bérengère, *fille de* » *celui de* Castille ». *Toute la dificulté, qui se présentoit, ne rouloit que sur la parenté qu'il y avoit entre les Parties: mais les* Prélats *& les* Seigneurs *la levèrent, jugeant* « *Que dans le degré,* » *dont il s'agissoit alors, le Mariage*

arivés en Lombardie *à* Frédéric, *les éclats de sa colère contre* Henri *fomentée par un très grand nombre de* Princes Ecclésiastiques *&* Séculiers, *& les guerres, que l'on fit à ce* Prince, *jusqu'à ce que* Frédéric *vint à bout, en* 1180, *d'acomplir ses desseins, en le mètant au* Ban de l'Empire, *& le déclarant, sous prétexte de divers crimes, déchu des* Duchés de Saxe *& de* Bavière, *qu'il conféra sur le champ à d'autres.* Henri *se défendit, tant qu'il le put, contre ses Ennemis; & les batit même dans une grande bataille, où le* Landgrave de Thuringe *fut fait prisonier. Mais, l'*Empereur *aiant enfin uni contre lui ses armes à celles des autres* Princes de l'Empire, *il fut, après une vigoureuse résistance, obligé de s'humilier devant l'*Empereur *victorieux, & de se remètre entièrement à sa discrétion, en s'alant jeter à ses pieds.* Frédéric *le relève de terre; l'embrasse, en versant des larmes; & témoigne du déplaisir de leurs querèles passées; & du triste état auquel il le voit réduit. Il est vrai que l'on peut avec* Arnold, *douter si les larmes de l'*Empereur *étoient sincères, ou feintes, en voïant qu'il ne fit aucun éfort pour remètre le* Duc *en possession de tant d'*Etats, *dont on l'avoit privé. D'autres* Ecrivains *en donent pour cause le serment, que* Frédéric *avoit fait aux* Princes confédérés, *de ne point acorder grace au* Duc, *sans leur consentement. Tout ce qu'*Henri *put obtenir fut uniquement la permission de retenir ses* Etats patrimoniaux de Brunswick & de Lunebourg, *qui lui venoient de la succession de sa* Mère, *& d'autres situés dans d'autres* Provinces, *à condition cependant de s'absenter de la* Germanie *durant quelques années; & le* Duc, *ne pouvant pas faire mieux, y consentit.*

*Qu'il me soit permis d'ajouter ici qu'outre les raisons & les prétextes de l'abaissement d'*Henri le Lion, *soit inventés alors, soit imaginés depuis, on ne se trompera pas beaucoup si l'on en atribue la principale ocasion à la secrète jalousie des autres* Princes Allemans. *Il étoit trop puissant & trop élevé, puisque, pour me servir des paroles de* Jean Isaac Pontanus, *dans son* Hist. de Danem., *Liv. VI, p.* 290, potentissimus omnium *Europæ*, secundum *Cæsarem* ac *Reges*, *Princeps* est habitus, ut pote qui à *Sinu* pœne *Hadriatico* ad usque *Codanum Mare*, *Oceanumque* Germanicum, *Boiis*, *Suevis*, *Rhetis*, *Vindelicis*, *Noricis*, *Chaucis*, totique *Saxoniæ* imperitaret. *J'ajoute qu'il y avoit bien peu de* Rois *égaux alors en puissance à ce*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

siégés se rendent à des conditions très dures. Ils sont obligés de se mètre sous la garde des Bolonois & des Faëntins; de combler leurs fossés; & de livrer leurs portes, qui sont portées en triomphe à Bologne. L'Empereur n'aprend cète nouvèle qu'avec colère. Il cite à son Tribunal *Geofroi de Pirovano*, Podestà de Bologne; & depuis il ne voulut jamais de bien aux Bolonois.

Salinguerra reprend le dessus à Ferrare. Le Marquis d'Este & sa Faction en sont chassés. Le Marquis rassemble promtement des Troupes en Lombardie & dans la Marche de Vérone, & se présente pour assiéger Ferrare. *Salinguerra*, craignant que le Peuple ne se soûlève, invite *Azzon* d'entrer dans la Ville pour y traiter ensemble à l'amiable des moïens de rétablir l'union. Le Marquis & 100 Nobles sont à peine entrés que, sous prétexte de violences qu'on leur attribue, *Salinguerra* fait crier aux armes. *Azzon* se sauve avec une partie de sa suite. Les autres sont tués.

Les Nobles, sortis de Milan avec *Henri de Settala*, leur Archevêque, aiant pris pour Chef *Otton de Mandello*, font la guerre aux Populaires, restés maîtres de la Ville, & gouvernés par *Ardigetto Marcellino*. Tout le Territoire est ravagé; mais, come les Armées étoient en présence & prêtes à se livrer bataille, des persones zèlées pour le bien public, suspendent les coups, & viènent à bout de rétablir la paix.

Au mois de Mars, *Sazzo*, ou *Gazzo de'Coléoni*, de Bergame, Podestà de Crémone, reconcilie la Noblesse & le Peuple de Plaisance; & lui-même publie, dans la grande Place de cète Ville, l'Acomodement, par lequel la Noblesse devoit rem-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ri (Le Lion), Duc de Saxe & de Bavière; Frédéric, Duc de Souabe; Conrad, frère de l'*Empereur; Mathieu, Duc de Lorraine;* le *Duc Welf (VI); Otton, Comte Palatin de Wittelspach; Marchiard* (Marquard) *de Grombach; Gui, Comte de Biandrate; Rodolfe, Comte de Bullend.*

Ce *Diplôme* est précédé dans *Benvenuto* d'un autre fait au *Château de Grazzano*, & daté: *L'An de l'Incarnation de N. S.* Jésus Christ *mille cent cinquante-six, le quatriéme jour du mois de Mai, Indiction quatriéme*, par lequel *Guillaume* & sa femme *Julitte* confirment au *Monastère de Grazzano* toutes les *Donations* faites par *Alédram*, premier *Marquis*, & par tous leurs autres predècesseurs dêcendus de ce *Marquis*; & se dépouillent, en faveur de l'*Abbé* & des *Moines* présens & à venir, de tous les droits, qu'ils pouvoient avoir sur tous les Biens compris dans ces *Donations*, & même de toute la Justice, *à l'exception de 5 cas qu'ils se réservent, parcequ'ils ne paroissoient pas convenir à la Religion de l'Abbé, ou n'être pas honêtes; c'est à dire, le Duel, l'Adultère, l'Incendie, la Trahison, & l'Homicide (exceptis quinque Placitis, quæ quia Religioni Abbatis congrua, seu honesta non viderentur, in nostra reservamus potestate, id est, Duellum, Adulterium, Incendium, Proditionem, & Homicidium)*. Ils donent de plus tout l'*Apartement peint (fictum)*, qu'ils avoient, ou devoient avoir dans le *Château de Lugo*, & la *Dîme des revenus*, qu'ils tiroient du *Port de Feliziano* sur le *Tanaro*, laquèle ils veulent être spécialement emploïée à la nouriture des Malades. Les *Donateurs* ajoutent: *Nous faisons ces dispositions & celles ci-dessus dites pour la merci de nos Ames, de celles de nos prédècesseurs, & de celles de nos successeurs*. Les souscriptions des *Donateurs* sont suivies de celles de 12 *Témoins*, & l'on ajoute, « Qu'un grand nombre d'autres furent » presens ». L'*Acte* comence ainsi d'une manière très pieuse. *Parcequ'il est très salutaire à ceux qui demeurent dans cète vie fragile, caduque & courte, de penser d'avance à la vie éternèle & très heureuse; Nous* Guillaume, Marquis, *fils de feu* Reinier, *aussi* Marquis, *&* Julitte, *épouse, fille de feu* Léopold, Marquis d'Autriche, *avons pensé de boneheure, autant qu'il est en nous, coment nous méritérions de participer en quel-*

PRINCES contemporains.

» n'étoit point défendu entre des Perso- » nes Roïales; & que d'ailleurs le Pa- » pe en acorderoit facilement la dispen- » se, en considération du motif ». Ainsi, la Paix & le Mariage furent règlés au grand contentement de la Noblesse & du Peuple des 2 Monarchies, à la réserve du Père de Doña Bérengère, qui ne consentit à ce Mariage, que par déférence pour sa Femme, & par complaisance pour ses Sujets. L'Infante Doña Bérengère étoit la Princesse la plus acomplie, que l'on conût, par toutes les vertus & les qualités admirables, qu'elle réunissoit en sa persone; de sorte que D. Alfonse de Leon, impatient de l'avoir pour Femme, se rendit aussitôt à Valladolid, acompagné des Prélats & des Seigneurs de son Roïaume. Il y fut très bien reçu de la Reine Doña Eléonor, & de toute la Noblesse de Castille; & le Mariage y fut célébré avec beaucoup d'éclat, le Monarque Castillan donant à Doña Bérengère, sa fille, une dot très considérable. Peu de jours après, il retourna, avec sa nouvèle Epouse, à Léon, où l'on fit toutes les réjouïssances alors en usage, pour témoigner combien l'on étoit satisfait de ce que la guerre avoit été ainsi terminée. On célébra le Mariage sur la fin d'Octobre ou au comencement de Novembre. Le Pape Célestin III, qui mourut, le 8 de Janvier 1198, eut Innocent III pour successeur. Ferreras va continuer de nous faire l'Histoire de ce second mariage d'Alfonse IX. P. 535. Dès qu'Innocent eut apris le mariage contracté entre D. Alfonse, Roi de Léon, & Doña Bérengère de Castille, parens au second & troisième degré, il écrivit à son Légat, le Cardinal Raimier..., « de le dissoudre à cause » de sa nullité ». Il lui marqua aussi « de mètre en Interdit les Roïaumes de » Léon & de Castille; & d'excomunier » les Souverains en cas que les 2 Rois » refusâssent de consentir à la séparation ». Le Cardinal Légat traita de cète Afaire avec les 2 Monarques; mais il trouva de grandes dificultés dans sa Comission. Outre que D. Alfonse de Léon chérissoit si tendrement Doña Bérengère à cause de ses aimables qualités, & étoit si prévenu en faveur de sa grande douceur, qu'il ne faisoit rien que par ses conseils, dont il s'étoit toujours bien trouvé; ce Prince sentoit la nécessité indispensable, où il seroit de rendre, avec elle, beaucoup de Places, qu'il avoit reçues en dot, s'il se soumètoit à la séparation. Il paroît encore que l'on insista de nouveau sur le droit, que les Rois

SAVANS & ILLUSTRES.

Duc; & que l'on doit dire que son oncle le Duc Welf VI & lui règnoient, non seulement depuis la Mer Baltique presque jusqu'à la Mer Adriatique: mais même depuis la Mer Baltique jusqu'à la Mer de Toscane & de Sardaigne. Certainement un si grand nombre d'Etats devoient blesser les ieux de beaucoup de gens. D'ailleurs, à mon avis, ce qui ne contribua pas peu sans doute à faire prendre à l'Empereur Frédéric des résolutions fâcheuses contre son Cousin-germain, ce fut la haine invétérée & jamais bien assoupie de sa Maison contre les Welfs, & la constance des Welfs-Este à favoriser ouvertement, ou sous-main le Parti des Papes dans les querèles de l'Empire avec le Siége Apostolique. C'est un des points les plus importans de l'Histoire de ces tems, & des plus considérables de celle de la Maison d'Este, parceque de sa conoissance dépend celle de l'origine en Italie des 2 Factions, non moins funestes que fameuses, des Guelfes & des Ghibellins, ou Gibellins, peu conue, ou mal raportée par beaucoup de nos Historiens Italiens; & les Lecteurs ne trouveront pas mauvais que je dissipe ici les ténèbres, qui couvrent cète matière si considérable. Quelques-uns ont voulu que ces 2 Factions eûssent pris leur nom de 2 Frères Allemans, dont l'un nomé (Welf ou) Guelfe secourut le Parti des Souverains Pontifes, & l'autre apellé Gibel, favorisa celui des Empereurs. D'autrés ont pensé que 2 Capitaines, pareillement Allemans, ou même 2 Femmes, vues dans l'air, avoient doné l'être & le nom en Toscane, à ces Factions, apellées autrefois dans ce païs les Sectes des Blancs & des Noirs. Mais l'opinion la plus curieuse à ce sujet est celle de Bartole, grand Jurisconsulte à la vérité: mais Etimologiste malheureux, qui fait venir de l'Hébreu la dénomination de Guelf. Quelques-uns font naître cète division en Italie du tems de l'Empereur Frédéric II; & d'autres plustôt; & ni les uns ni les autres ne disent faux; parceque, bien qu'il soit certain que la naissance de ces Factions précédât le règne de Frédéric II, ce ne fut cependant, que vers ce tems-là qu'elles prirent une forme particulière, & qu'elles se distinguèrent en Italie par leurs noms & leur fureur. Ainsi, l'on peut tenir pour certaine l'opinion de Jean Villani, qui d'ailleurs ne conte que des fables, quand il veut nous aprendre l'origine de ces Factions. On lit dans son Histoire, Liv. V, Ch. 37 & Liv. VI, Ch. 34: Ceux

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

plir la moitié des Charges & les deux tiers des Ambassades ; & le reste devoit être rempli par le Peuple.

Il y avoit quelques années, que la Ville de Vintimiglia s'êtoit révoltée contre les Génois ; &, l'année précèdente, l'Armée Génoise s'en êtant aprochée pour la soûmètre par la force, le Peuple êtoit sur le champ rentré dans le devoir : mais il s'êtoit révolté dès le lendemain ; & les Généraux Génois, aiant entouré la Ville d'une circomvallation singulièrement fortifiée, qui la bloquoit exactement de toutes parts, avoient remmené l'Armée. Cète année, cète Ville, ne pouvant plus suporter les incomodités du blocus, se soumet de bone-foi. Les brouilleries des Génois & des Pisans se renouvèlent. Ces Peuples avoient, chacun au Levant, un Quartier dans la Ville d'Acre. Ceux des leurs, qui les occupoient, y prènent querèle, & courent anx armes. Les Pisans sont batus ; & s'en vangent, en mètant le feu aux maisons des Génois. L'incendie consume une partie de la Ville ; &, le Roi *Jean de Brienne* êtant favorable aux Pisans, les Génois ne peuvent obtenir aucun dédomagement. Ils éprouvent encore, cète année, un plus grand malheur en Italie. Un tremblement de terre, qui se fait sentir dans la Ligurie, dans l'Emilie, & dans la Marche de Vérone, le jour de Noèl, & 2 fois chaque jour des 2 semaines suivantes, endomage beaucoup la Ville de Gène, dont il renverse plusieurs Maisons & plusieurs Eglises. Il en est de même dans plusieurs autres endroits. Il y périt beaucoup de monde & de bestiaux : mais le désastre n'est nulle part aussi considérable qu'à Brescia. La plus grande partie

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

que chose avec ceux qui, par la miséricorde de Dieu, vivent ensemble dans cète vie heureuse. C'est pourquoi Nous Epoux ci-dessus dits, qui faisons profession de vivre par notre Nation suivant la Loi Salique : *mais moi* Julitte *par ma Nation je parois vivre suivant la* Loi des Allemans, *desirant rejeter loin de nous les péchés mortels, & recevoir de Dieu, Créateur de toutes choses, les récompenses de la félicité, avons dit, &c.* Si quelqu'un porte quelque chose de ses Biens dans les Lieux Saints, ou Vènèrables, il posśèdera, suivant la parole de l'Auteur, le centuple dans ce siècle, & de plus, ce qui vaut mieux, la vie éternèle (a) *Et, pour cète raison, Nous qui ci-dessus, &c.* La Phrase que j'ai fait mètre en caractères Romains, peut être regardée comme la source la plus féconde des richesses des *Eglises* & des *Monastères.* C'est le motif, exprimé toujours dans les mêmes termes, de toutes les *Donations pieuses*, qui m'ont passé sous les ieux depuis que je travaille à cet Ouvrage. C'est ce que les *Prêtres* & les *Moines* donoient, dans les tems de barbarie & d'ignorance, pour un *Précepte* & pour une *Promesse Evangélique* ; & c'est un *Evangile*, que beaucoup d'entre eux ne rougiroient pas de prêcher encore ouvertement dans nos siècles éclairés & polis, si la Puissance Temporèle n'êtoit pas continuèlement atentive à mètre un frein à leur avidité. Le *Diplôme* ofre, tout à la fin, une sorte de piété, qui nous paroît à présent & qui dans tous les tems a dû paroître à tous les gens sensés fort étrange & très peu conforme à la Charité. *Si quelqu'un (ce que nous croïons qui ne sera pas) si nous-même* Epoux *ci-dessus (ce qui ne soit pas !) ou quelqu'un de nos Héritiers, ou de leurs Aïans cause, ou quelque Persone que ce soit, tente jamais de contrevenir à cète* Charte d'ofrande *&* de renonciation, *ou, s'il cherche à l'enfraindre par quelque invention que ce soit, nous promètons qu'alors Nous Epoux ci-dessus, & nos successeurs, donerons par composition* 100 *livres d'or très fin ; & que de plus que cète nôtre* Charte d'ofrande *demeurera ferme & stable dans*

(a) *Si quis in Sanctis, seu Venerabilibus Locis aliquid de suis intulerit bonis, juxta Auctoris vocem centuplum in hoc saeculo, atque insuper, quod melius est, vitam aeternam possidebit.*

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

prétendoient avoir de dispenser dans le degré de parenté, dont il s'agissoit, & qui étoit plus éloigné que celui de Doña Thérèse de Portugal. *Toutes ces considérations firent que l'on convint d'avoir recours au* Pape; *& que le* Cardinal Légat *suspendit l'exécution de l'ordre qu'il avoit reçu* d'Innocent III. P. 535, Ann. 1199. *En vertu de la résolution, qui avoit été prise, l'année précédente, au sujet du mariage de Doña* Bérengère, *les* Rois de Léon *&* de Castille *envoièrent à* Rome *vers le* Pontife Innocent III *leurs* Ambassadeurs *pour tâcher d'obtenir la* Dispense. *Quoique ce ne fût point alors une chose dificile, pour des persones même d'un état inférieur* (a); *ceux-ci, étant arivés à la* Cour du Pape, *firent en vain tous leurs éforts pour l'engager à confirmer ce Mariage, & pour lui faire entendre que de là dépendoient la paix entre les* Princes Chrétiens, *& la destruction du* Mahométisme *en* Espagne. *Rien ne put ébranler* Innocent III, *qui persista constamment à exiger,* « *Que le* Roi de Léon » *se séparât de Doña* Bérengère ». *On croit que le principal motif de son inflexibilité fut d'établir en* Espagne, *une fois pour toutes, que les* Souverains *n'ont aucun droit d'acorder des* Dispenses *pour les* Empêchemens du Mariage; *& de faire conoître que, quoique ces* Empêchemens *fussent purement* civils, *l'*Eglise *s'en étoit tèlement emparée, que que cet usage étoit devenu absolument une* Loi Ecclésiastique. *Ainsi, les* Ambassadeurs *s'en retournèrent sans avoir pu fléchir l'obstination du* Pontife, *qui écrivit même plus expressément sur cète Afaire au* Légat *& à l'*Archevêque de Saint-Jâque. P. 537, Ann. 1200. *Cète année fut une des plus heureuses pour l'*Espagne, *parceque du prétendu mariage entre D.* Alfonse, Roi de Léon, *& Doña* Bérengère *naquit le fameux S.* Ferdinand, *la* Gloire de l'Espagne, *la* Terreur des Mahométans, *l'*Honeur des Rois, *le* Relief de la Ville de Léon, *qui a eu le bonheur d'être le berceau d'un Astre si brillant. Si sa naissance*

(a) L'Auteur n'étoit pas assés instruit de l'*Histoire des Papes* des XI[e] & XII[e] siècles. Ils n'étoient rien moins que faciles à l'égard des *Dispenses*, dont il s'agit. Il importoit même à leurs vues de se rendre très dificiles sur ce point.

qui s'apelloient *Guelfes* aimoient l'*Etat de l'Eglise & du Pape*; & ceux qui s'apelloient *Ghibellins*, aimoient l'*Etat de l'Empire*, & favorisoient l'*Empereur* & ses Adhérans. *Je ne laisse cependant pas de croire que l'on donoit à la vérité le nom de* Ghibellins *à ceux du* Parti des Empereurs *: mais qu'au contraire on noma* Guelfes *tous les autres, qui ne vouloient point en* Italie *de* Seigneur *au-dessus d'eux, soit qu'ils fussent, soit qu'ils ne fussent pas atachés aux* Papes.

Il est présentement à propos de dire qu'il faut chercher l'origine de ces Factions *dans les très nobles* Maisons des Empereurs Henris, & des Welfs, *que j'ai només tant de fois, & principalement de ceux de la* Maison d'Este, *entée sur celle des* Welfs. *Ces 2* Maisons *étoient ancienement puissantes, & leurs* Etats *se touchoient; deux causes de dissentions fréquentes, de querèles, & de haines, qui se continuèrent dans leurs Décendans, & dont la funeste infection se répandit même parmi les* Peuples, *& spécialement parmi ceux d'*Italie. Conrad II, *dit* le Salique (b), *élu* Roi de Germanie *en* 1024, *étoit, ou natif, ou* Seigneur du Château de Weiblingen (Wuibelinghen), *ou, come les* Italiens *disoient, de* Guibelinga *situé dans la* Franconie *sur les confins de la* Souabe. *C'est pourquoi* Godefroi de Viterbe, *dans sa* Chronique, *parlant de ce* Conrad, *dit :* Il les avoit amenés du *Château*, qu'on apelle *Guebelinga*. L'illustre Noblesse des *Rois* en tire son origine (c). *On trouve dans la* Chronique du Monastère de Lauresheim, *qui fut écrite du tems de* Frédéric I, *& que* Freherus *a publiée* : le *Roi Conrad*, que l'on nome *de Weibelingen*. C'est *pourquoi, dans les anciènes* Histoires, *les* Empereurs Henri III, IV *&* V (II, III, & IV), *c'est à dire le* Fils, *le* Petitfils, & l'Arrière-Petitfils de ce Conrad *sont dits* de Race Ghibelline. *Henri IV* (III), issu du *Sang Ghibellin* (d), *dit le même* Godefroi de Viterbe. *C'est ce que* Galvano Fiamma *dit aussi dans ses* Chroniques. *D'autre part la* Maison des Welfs *possèdoit en* Seigneurie, *dans la* Souabe, Altorf *& les païs circonvoisins, come je l'ai dit ailleurs; & j'ai dit aussi d'après la* Chronique de Wein-

(b) *II*, come *Roi de Germanie*; & *I*, come *Empereur*.

(c) *Duxerat ex Villa, quam rite vocat* Guebelingam.
Inclita Nobilitas Regum *generatur ab illa.*

(d) Henricus Quartus Guebelingo *de Semine surgens.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

en est totalement détruite. Plusieurs miliers de persones sont écrasés sous les ruines; & le reste, voïant la continuation du tremblement, se sauve dans le campagne.

Ce fléau fut cause que, l'année suivante, il se fit, dans beaucoup de Villes, des réconciliations entre le Peuple & la Noblesse. Malgré l'acomodement de cète année, les Nobles, banis de Plaisance, n'y rentrèrent qu'au comencement de la suivante; & le Peuple, éfraïé de ce qu'il croïoit un effet de la colère de Dieu, sortit à leur rencontre, & les reçut avec de grands témoignages de joie.

1223. JEAN DE BRIENNE, Roi de Jérusalem, accompagné des Grands-Maîtres du Temple, des Hospitaliers, & des Chevaliers Teutons, arive à Rome au comencement de cète année, s'il n'y êtoit pas arivé plustôt. *Honorius III* demande alors à l'Empereur une entrevue à San-Germano. *Frédéric* y vient de Sicile: mais le Pape, toujours incomodé d'une jambe, ne peut être transporté que jusquà Ferentino. L'Empereur ne fait pas dificulté de s'y rendre; & le Roi de Jérusalem s'y trouve avec plusieurs Seigneurs, invités par le Pape. On y convient que, puisque l'on avoit trève avec les Sarasins, & qu'il faloit du tems pour les préparatifs nécessaires, l'Empereur ne partira pour le Levant qu'en 1225, le jour de S. *Jean-Batiste.* Il le promet, par un serment solemnel, & sous peine d'excomunication. On arête encore, dans cète entrevue, son mariage avec *Iolande*, fille unique du Roi de Jérusalem, pour être célèbré dans son tems. Le Pape se flatoit que l'espérance d'aquérir un Roïaume dont cète Princesse héri-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

tout le tems à venir. En outre, nous prions que la bénédiction de Dieu & la miséricorde, s'il en est quelqu'une (si quæ est) des bienheureux Martirs (S. *Pierre, Apôtre*, & les Saints & Saintes *Victor, Corona, Christine* & autres) *surviène sur tous nos successeurs, qui conserveront ferme & sans ateinte cète nôtre* Charte d'ofrande, *faite pour la merci de nos Ames & de celles de nos prédécesseurs & de nos successeurs. Quant à ceux qui altèreront ou violeront cète* Charte d'ofrande *& de* renonciation, *que la malédiction de* Dieu, *des bienheureux* Martirs, *& de tous les* Saints *& la notre surviène sur eux & sur les Impies.*

En 1157, *Guillaume* secourut les *Paviesans* contre les *Milanois*; & conjointement avec le *Marquis Obizzon Malaspina*, qui, cète année, êtoit du parti de l'*Empereur*, défendit contre les *Milanois* l'important *Château de Vigevano.*

Le 3 des Nones (le 5) d'Octobre 1164, *Frédéric I*, sur la demande de l'*Impératrice Béatrix*, sa femme, acorda, dans le *Château de Belforte*, par un *Diplôme* autentique, au *Marquis Guillaume* & à ses Héritiers l'*Investiture en Fief direct* avec toutes les Régales, Droits, Honeurs, Justice, & Utilités des *Châteaux*, *Bourgs* & *Terres*, només *Genciano*, *Mirabello*, *Sarmazia*, *Guiborrone*, la *Terre des Nobles de Cella*, *San-Giorgio*, *Torectlo*, *Munisengo*, *Scandelucia*, *Rinco*, *Colcavagno*, *Cunico*, *Monteglio*, *Brosulo*, *Roverbella*, *Marcorengo*, *Coconato*, *Coconile*, *Torrengo*, *Aramengo*, *Schirano*, *Rivalba*, *Mainile*, la *Moitié de Ripa* n'apartenant pas au *Comte de Biandrate*, *Ricroso*, *Baldisse*, *Pavarello*, *Monbello de la Frasca*, *Cinzano*, *Merentino*, *San-Sebástiano*, & *Montenario*. Par un autre *Diplôme*, doné dans le même lieu, le même jour & la même année, l'*Empereur* prit sous la *protection* & *défense Impériale* le *Marquis Guillaume* & ses Fils, avec tous leurs Biens, meubles & immeubles, présens & à venir; & leur confirma toutes leurs *Possessions*, *Châteaux* & *Villes* avec toutes les apartenances. En voici les noms: *Castelletto*, *Rocca*, *Rondanaria*, *Táglore*, *Cothigle*, *Casalegio*, *Montalto*, les 2 *Terres* du nom de *Carpaneto*, *Stazano*, *None*, *Retorto*, *Castelnuovo*, *Sezadio*, *Montebarucio*, *Visone*, *Belmonte*, la *Moitié de Cassine*, *Brione*,

PRINCES *contemporains.*	SAVANS & ILLUSTRES.

causa une joie universèle dans les Etats de Léon & de Castille, *sa régénération ne fut pas moins célèbrée dans la* Cour Céleste. *On ignore le jour qui le vit naitre : mais puisque ce Prince avoit* 18 *ans, lorsque sa Mère lui remit à* Valladolid *la* Courone de Castille, *suivant le témoignage de l'*Archevêque (de Tolède) *D.* Roderic, *qui lui a été si ataché & qui l'a tant conu, il faut qu'il soit né cète année, avant le mois d'Août, quoiqu'on ne puisse point marquer précisément en quel tems, Tout ce que l'on tient pour sur, c'est qu'il fut batisé dans l'*Eglise Cathédrale de Léon *avec toute la solemnité, que demandoient la grandeur, la joie, & la satisfaction de ses Père & Mère. On le noma D.* Ferdinand *en mémoire de son Aieul paternel.* T. IV, p. 3, Ann. 1202. *Le* Pontife Innocent *faisoit cependant de jour en jour de plus vives instances, pour engager le* Roi de Léon & *Doña* Bérengère, *sa prétendue femme, à se séparer: mais ceux-ci... persistoient à vouloir vivre ensemble dans le Mariage, jugeant qu'ils le pouvoient faire pour les mêmes raisons, qui les avoient unis. Le* Pape, *rebuté de leur refus, crut devoir emploïer contre eux des moïens violens. C'est pourquoi il les excomunia, & mit le* Roïaume *en* Interdit. *Ces Censures* Ecclésiastiques *causèrent de grands troubles & de grands scandales par la division, qui se mit entre les* Prélats du Roïaume de Léon. *Quelques-uns d'entre eux ne voulurent pas garder l'*Interdit, *dans la pensée qu'il étoit injuste. Les autres, au contraire, prirent le parti de se soumètre aux ordres du Pape. Du nombre des derniers fut D.* Jean, Evêque d'Oviédo, *qui se montra si zèlé, que D.* Alfonse *s'en ofensa, & voulut le faire arêter ; ce qui fit que le* Prélat, *pour se mètre à l'abri de la colère du* Roi, *sortit du* Roïaume. *On sollicitoit aussi D.* Alfonse de Castille *de consentir à la cassation du Mariage; mais, come ce* Monarque *déclara qu'il étoit prêt à recevoir sa Fille, ses* Etats *furent exemts de l'*Interdit. *Il paroît par une* Lètre *de ce* Pontife *à D.* Pèdre III, Archevêque de Saint-Jaque, *que ce* Prélat *fut chargé de cète Afaire : mais la date de la* Lètre *est défectueuse. On voit en effet que, la meilleure partie de cète année & toutes les précèdentes, tous les* Prélats, *& même celui d'*Oviédo, *comuniquèrent avec le* Roi *D.* Alfonse, *leur Souverain ; & ils ne l'auroient pas fait, si ce Prince eût été déja excomunié.* T. IV, p. 5, Ann. 1203. *Le* Roïaume *de* Léon *étoit extrêmement*

garren & *l'Abbé d'*Ursperg, *que* Welf II se révolta *contre le même* Conrad II, Roi de Germanie. *Mais la haine réciproque de ces* 2 Maisons *éclata surtout lorsque* Welf, *fils de notre* Marquis Albert-Azzon II, *dit le* Quatrième *dans la* Généalogie des Welfs, *hérita de la haine, ainsi que des* Etats *de cète illustre* Maison. *Il n'est pas besoin de répéter combien il eut de guerres à soûtenir en faveur de l'*Eglise Romaine *contre* Henri IV (III), & *combien son fils* Welf V, *Mari de la* Comtesse Mathilde, *en soûtint. De la même manière que l'hérédité des* Welfs *étoit parvenue à la* Maison d'Este, *celle des* Henris de Wuibelinghen *parvint aux* 2 *frères* Frédéric & Conrad, Ducs de Souabe, *par le moïen de leur mère* Agnès, *sœur de* Henri V (IV), *le dernier de sa race, mort sans Enfans.* Henri IV de Welf-Este, Duc de Bavière & de Saxe, *aiant résolu de concert avec l'*Empereur Lothaire, *son Beaupère, d'abaisser ces* 2 Princes, *leur fit une cruèle guerre. Mais, dès que* Conrad *fut* Roi de Germanie, *il lui rendit la pareille ; puisque, come nous l'avons dit, il le dépouilla du* Duché de Bavière, & *lui fit d'autres torts, à l'ocasion desquels le* Duc Welf VI & *le* Duc Henri le Lion *furent presque toujours en armes contre lui.* Conrad *étant mort ; on lui dona pour successeur son neveu* Frédéric Barberousse. Ici *Muratori* raporte ce grand passage d'*Otton de Frisinghen*, dont j'ai fait usage dans le Volume précèdent, & dans lequel cet Ecrivain rend conte de la haine des 2 *Maisons de Wuibelinghen* & *de Welf*, du dessein que les *Princes Germaniques* eurent de les reconcilier en donant la *Courone* à *Frédéric*, & lui faisant épouser une Sœur du *Duc Welf VI*; & continue, p. 507. *Je n'oserois assurer qu'un Prince, tel que* Frédéric, *qui suivoit des maximes héroïques, & dont les sentimens n'étoient pas vulgaires, ait nouri dans son cœur l'anciène haine de ses Pères contre les* Welfs-Este, *en sorte qu'elle ait enfin servi de renfort à la persécution, qu'il fit au* Duc Henri le Lion. *Come cependant il ne passoit pas pour être exemt des passions des Homes, lesquels ont coûtume d'être plus vives dans les plus grands Héros, & come il est certain que les semences de haine savent germer tôt ou tard dans le cœur des malheureux Mortels ; il y a lieu de former quelque soupçon ; & surtout ce Prince aiant été très politique pour dissimuler, & très cruel pour satisfaire sa colère. Quoi qu'il en soit, il est sur que ces*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

toit seule du chef de sa Mère, animeroit de plus en plus l'Empereur à l'entreprise projetée. Après cète conférence, le Roi de Jérusalem va demander des secours en France, & dans les Roïaumes d'Espagne; &, par des Lètres vives & pressantes, le Pape continue d'exhorter les Princes Chretiens à secourir la Terre-Sainte.

Après cète Conférence, *Frédéric* va presser le siége de Célano, que ses Troupes avoient comencé l'année précèdente; & que le Comte *Thomas*, ancien Seigneur de cète Place, qui la défendoit, prend enfin, par l'entremise du Pape, la résolution de rendre, avec toutes ses autres Terres & Châteaux, à condition que l'Empereur le laissera librement sortir du Roïaume avec ses effets mobiliers, & tous ses Partisans, & que sa Femme continuera de posséder le Comté de Molise. L'Empereur aiant fait détruire entièrement le Château, dont il envoie les Habitans peupler l'Ile de Malte, repasse en Sicile pour achever de soûmètre les Sarasins révoltés. Pendant qu'il ètoit au Siége de Célano, dans le mois d'Avril, il done quelques Châteaux à *Guillaume*, Marquis de Montferrat (*a*).

(*a*) Le *Diplôme* de cète Donation est dans l'*Histoire de Montferrat* de *Benvenuto de San-Giorgio. Muratori*, T. VII, p. 176, dit: *On lit parmi les Témoins* (qui l'ont souscrit) *Raynald* (ou *Renaud*) Duc de Spolète *Je trouve ce même* Duc de Spolète *dans un autre* Diplôme *de* Frédéric *de* 1220, *que j'ai fait imprimer dans les* Antiquit. d'Este, *P. I*, *p.* 176, *& dans d'autres de* 1224 *& de* 1226, *raportés, les premiers par le même* Benvenuto, *les seconds par le* Margarino *dans le* Bullaire du Mont-Cass. *T. II*, Constitut. 246. *C'est ce qu'il est à propos de remarquer, parceque le* Pape *ètoit alors en possession du* Duché de Spolète. *Ce* Raïnald *devoit seulement en porter le titre come Fils de quelqu'un, que l'*Empereur, *en avoit autrefois investi.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Corteselle, Foro, Gamondio, Pozolio, Frigarolio, Marengo, Dorsaria, Nacavo, Valenzia, Bremide, Pomario, San-Salvatore, Lugo, Camagna, Vignale, Montemagno, Castignole, Santa-Maria-in-Grava, Cartacumerio, Felizano, Cæliano, Tonco, Moncalvo, Cæsurzio, Tibio, Odalengo, Castelletto, autre sans doute que le précèdent, *Montebello, Solonghello, Malvento, Ponte, Camino, Ozano, Gabiano, Morazengo, Trebeja, Castigneto, San-Raffaello, Clavasio, Casceno, Leinico, Caselle, Settimo, Quaradoro, Brusasco, Cardalona, Durbecco, Rocca* autre que la précèdente, *Morano, Grasagno, Trino, Montebuono, Ponzano, Rosingo, Alfiano, Burgaro, Montecapello, Labriano, Montemaggiore, Cavagnolio, Rajale, Berzano, Buzolino, Castignole* autre que le précèdent, *Cordua, Solocce*, & *Tondelino.* Ces 2 *Diplômes*, expédiés l'an 13 du Règne, & non 12 come dit *Benvenuto*, & l'an 10 de l'Empire de *Frédéric*, furent souscrits par *Gui, Comte de Biandrate; Gévéhard de Lukemberch; Marquard de Grombach; Ubert* (*Albert*), fils du *Comte de Biandrate*; *Henri*, *Maréchal* (de la Cour de l'Empereur); *Arnauld Barbavaria*; *Conrad*, *Echanson*; & *Roger*, *Chambélan.*

Guillaume (le Vieux), *non content*, dit *Muratori*, T. VI, p. 571, Ann. 1166, *de tant de* Terres *& de* Châteaux, *que l'*Empereur Frédéric *avoit soûmis à sa Jurisdiction, fit la guerre aux* Génois, *& leur enleva les* Châteaux de Palodi *& d'*Otaggio. *Les* Génois *envoïèrent des* Députés *à l'*Empereur *pour lui représenter le tort, que le* Marquis *leur avoit fait: mais ils n'en reçurent que des paroles peu favorables.*

En 1167, le *Marquis*, avec le *Comte de Biandrate*, son beaufrère, & le *Marquis Obizzon Malaspina*, suivit *Frédéric I* dans le ravage, qu'il fit du *Territoire de Milan*; &, l'année suivante, il aida ce Prince à se retirer secrètement d'*Italie*, en obtenant du *Comte de Mauriène*, son neveu, qu'il laissât par ses Etats le passage libre à l'*Empereur.* Dans le Vol. précèdent, *Col.* des *Emper.* &c. p. 90, traduisant un morceau de *Muratori*, qui cite un passage d'une *Lètre de S. Thomas de Cantorbéri*, j'ai rendu ces mots *cum cognato suo* Comite *Maurienſi* (*Mauriennenſi*), par *avec le* Comte de Maurième *son beaufrère.* Il est question là de ce que *Guillaume III* fit pour engager le *Comte*

PRINCES contemporains.

troublé à l'ocasion de l'Interdit. *Les Prélats les plus zèlés insistoient fortement auprès du* Roi Alfonse, *pour l'engager à consentir à la cassation de son Mariage : mais le* Monarque *y trouvoit 2 grandes dificultés. La première regardoit la légitimité des Enfans, qu'il avoit eus de Doña* Bérengère, *pendant qu'il l'avoit tenue pour sa Femme, & qui étoient* S. Ferdinand; l'Infant *D.* Alfonse; *Doña* Eléonor, *l'aînée des Filles, laquèle dut mourir jeune; Doña* Constance; *& Doña* Bérengère. *La seconde rouloit sur les avantages & les Places, qu'il avoit assignées pour Douaire à la* Princesse de Castille. *Ces 2 points retardoient son consentement à la séparation; & il paroît que l'on consulta le* Pape *à ce sujet.* P. 6, Ann. 1204. *D.* Alfonse, Roi de Lèon, *& la* Reine *Doña* Bérengère, *voïant que le* Pape *refusoit constamment de leur acorder une* Dispense pour la Parenté, *& qu'il avoit seulement déclaré la légitimité de leurs Enfans, en considération de la bone foi, avec laquèle ils avoient contracté leur mariage, convinrent de se séparer. La* Princesse *consentit même de renoncer à ses prétentions sur les biens, que le* Roi de Lèon *lui avoit assignés pour Douaire en l'épousant, persuadée que, son mariage étant nul, elle ne pouvoit rien exiger de ce qui lui avoit été acordé en conséquence.* On a vu, dans le Vol. précèd., à l'*Art.* d'*Innocent III*, que l'*Historien de sa Vie* dit qu'il menaça d'excomunier D. *Bérengère*, en cas qu'elle voulût retenir les Places & les autres Biens, qui devoient lui servir de Douaire. C'est donc à tort que *Ferreras* dit qu'elle y renonça, parcequ'elle étoit persuadée que, son mariage étant nul, elle n'en devoit pas jouir. Quant à la menace qu'*Innocent* lui fit; c'étoit un trait de hauteur & d'inconséquence. La même raison, qui lui faisoit déclarer légitimes les Enfans nès du mariage qu'il cassoit, lui devoit faire prononcer que leur Mère devoit retenir son douaire. Ne le méritoit-elle pas, après avoir mis 5 Enfans au monde; & n'avoit-elle pas pour elle le *Droit Naturel*, contre lequel, quand on le réclame, aucun autre *Droit* ne peut prescrire. Doña *Bérengère* consentit à perdre son douaire, uniquement dans la crainte d'être excomuniée. D'ailleurs il ne faut pas douter, quoique l'*Histoire* ne le dise pas, qu'il n'y ait eu des arangemens, faits par Doña *Bérengère* & le *Roi*, son père, pour assurer la jouissance de ce Douaire aux Enfans, qu'elle avoit eus. *Ferreras*

SAVANS & ILLUSTRES.

dissentions réveillèrent alors les querèles & l'anciène discorde des Maisons des Welfs & des Ghibelingues, *c'est à dire* Ghibellins, *& de leurs Adhérans.*

*Je pense de plus qu'*Henri le Lion, *soit en secret, soit ouvertement, embrassoit les intérêts des* Papes *contre* Frédéric, *& que ce fut une des principales causes de la colère de cet* Empereur, *quoiqu'il couvrit son ressentiment d'autres prétextes, parcequ'il étoit reconcilié pour lors avec le* Pape. *Et premièrement nous savons que le* Duc Henri *fit toujours profession d'une vénération particulière & d'un amour distingué pour le* Siége Apostolique. *Lorsqu'en* 1158, 2 Cardinaux, Légats du Pape, *passant en* Allemagne, *eurent été dépouillés, mis en prison, & forcés de doner des suretés*; le très noble *Duc de Bavière & de Saxe, Henri*, pour l'amour de la Sainte *Eglise Romaine* & pour l'honneur de l'*Empire*, tira vangeance de ce forfait énorme (*hanc immanitatem*); & par tout le mal qu'il fit aux *Comtes* (qui l'avoient comis), il les contraignit de se rendre & de faire satisfaction. *C'est ce que dit* Radewick, *Liv. I, Ch.* 21. *Le même* Duc *s'entremit, la même année, pour acomoder des contestations importantes, survenues entre le* Pape Adrien (IV) *& l'*Empereur Frédéric, *come on le voit par une* Lètre *de ce* Pontife, *dans laquèle il dit qu'à* la réquisition d'*Henri*, *Duc de Bavière & de Saxe*, son cher Fils, *il envoie* 2 Cardinaux *à* Frédéric *en qualité de* Légats. *Mais je crois principalement qu'*Henri le Lion *soûtint le* Pape Alexandre III *contre les* Antipapes, *que* Frédéric *favorisoit alors.* Renaud, Archevêque de Cologne, *le plus ardent des* Schismatiques *& des Persécuteurs du* véritable Pape, *fut aussi l'un des Ennemis les plus acharnés du* Duc Henri. *Bienque ce* Duc *ne servit pas* Alexandre III *à visage découvert, pour ne pas s'atirer trop grossièrement l'inimitié de* Frédéric, *& n'en pas faire tomber les forces sur ses* Etats; *il ne voulut pas cependant, come nous l'avons vu, se laisser engager davantage à secourir lui-même en persone cet* Empereur *contre les* Lombards, *qui favorisoient le* Pape. *C'est pourquoi* Frédéric, *parmi ses griefs, mit celui-ci, « Que le* Duc *favorisoit » ses* Ennemis d'Italie », *indiquant par là tacitement le* Souverain Pontife, *qu'il croïoit alors ne devoir pas nomer.* Quod *Italicis*, Hostibus *Reipublicæ*, contra *Imperium* faveret, universis *Principibus* conqueritur, *dit l'*Historien Oton de

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

1224. PAR des *Lètres* de *Frédéric*, on voit qu'il se disposoit sérieusement à l'expédition de la Terre-Sainte. Il avoit, dans les Ports des Deux-Siciles, environ 100 Galères presque prêtes à mètre en mer; & faisoit construire 100 *Usciers*, ou gros Bâtimens de transport, dont 50 pouvoient porter 2 mille Cavaliers avec leurs chevaux & 10 mille Fantassins. Il atendoit de divers endroits d'Italie assés d'autres Bâtimens pour transporter une autre Armée. Ses Officiers faisoient des levées en Allemagne, & pressoient les Princes Germaniques de prendre part à cète Expédition. Il leur ofroit à tous le passage par son Roïaume, & l'argent, dont ils auroient besoin. Il n'oublioit rien non plus pour engager le Roi de Hongrie à se joindre à cète Croisade. Il songeoit donc à tenir les promesses, qu'il avoit faites au Pape. Il soumet enfin, cète année, la plus grande partie des Sarasins révoltés de Sicile, qui jusque-là, retirés dans les montagnes, avoient rendu tous les éforts des Chretiens inutiles. Après leur avoir acordé le pardon, qu'ils demandoient, il les fait sortir de Sicile pour les mètre hors de portée de recevoir des secours d'Afrique; & leur done pour habitation dans la Capitanate, Province de la Pouille, *Nocéra*, Ville déserte depuis longtems, que l'on a distinguée depuis des autres du même nom par le surnom *de' Pagani*, qu'elle a pris de Seigneurs ainsi només, issus d'une Famille ancière & noble, de laquèle ètoit notre célèbre *Comte de Pagan*. Ces Sarasins, étant, à ce que l'on dit, au nombre de 20 mille en état de porter les armes; & la Ville ne pouvant pas les contenir avec leurs Familles, il

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

de Mauriène à favoriser la retraite de *Frédéric*, Au lieu de *son beaufrère*, je devois dire *son parent*, le terme *Cognatus* étant souvent pris par les Ecrivains de ce tems là dans un sens vague pour signifier *Parent*, ou *Alié*. Je ne fis pas reflexion alors, qu'il s'agissoit là du Fils du *Comte Amédée II*, frère uterin du *Marquis Guillaume*, de qui par conséquent le *Comte de Maurièue* dont on veut parler, étoit le neveu. Dans la même *Col. Not.* lig. dern. au lieu de *Maurianensi*, faute d'impression qui n'est échapée, il faut lire *Mauriennensi*.

Frédéric I, étant à *Briançon* le 14 de Juillet 1178, confirma tous les *Privilèges* acordés par l'*Empereur Henri III* & par le *Roi Conrad IV* au *Marquis Guillaume*; & confirma, par le même *Diplôme* aux *Fils du Marquis Ardicione*, cousins-germains de *Guillaume*, tous les Biens, Honeurs & Dignités, qu'ils possèdoient.

Ce fut cète même année que *Baudouin IV*, surnomé *le Lépreux*, monta sur le *Trône de Jérusalem.*

L'année suivante, ainsi qu'on l'a vu plus haut, & non la même année, come *Benvenuto* le dit, ce *Roi* dona *Sibille*, l'aînée de ses Sœurs, en mariage à *Guillaume Longue-Epée*, fils aîné de *Guillaume le Vieux*. La cadète, qui se nomoit *Isabelle*, avoit été mariée précèdemment avec un *Seigneur François. Benvenuto* dit qu'alors *Guillaume Longue-Epée* & son frère *Rainier* se signaloient à la *Terre Sainte* par leurs exploits. Il ajoute ensuite, « Que » le *Roi Baudouin IV*, conoissant la » prudence & le courage de *Guillaume*, dont il avoit vu des preuves dans » plusieurs Actions de guerre, & considérant quels avantages & quels secours il en pouvoit tirer contre les » *Infidèles*, qui ne lui laissoient point » de repos, en fit son beaufrère, & » que *Sibille*, qu'il lui fit épouser, mit » au monde, dans l'année, un Fils, » qui fut apellé *Baudouin* ». Peu de tems après ce mariage, on vit ariver à *Jérusalem Julitte*, Femme de *Guillaume le Vieux*, laquèle venoit visiter les Lieux Saints, & voir ses Fils. Ce fut pendant qu'elle étoit à *Jérusalem*, que se conclut le mariage de son fils *Reinier*, avec *Kyria Marie*, fille de l'*Empereur Manuel Comnène*, qui lui dona pour dot le *Roïaume de Thessalonique*, ou *Salonichi. Julitte* fut présente aux

PRINCES contemporains.

continue. *Le* Pontife de Rome, *instruit de leurs dispositions, chargea* l'Archevêque de Tolède *& les* Evêques de Burgos *&* de Zamora *de lever l'Interdit, qui avoit été jeté sur le* Roïaume de Léon, *& de les absoudre des* Censures, *qu'ils avoient encourues. Pour assurer davantage la légitimité des Enfans, D.* Alfonse le Castillan *& Doña* Bérengère, *sa fille, demandèrent,* « *Que l'In-* » fant S. Ferdinand *fût reconu légitime* » *héritier de son Père, suposé que le* » *cas y échut* ». *A leur réquisition, les* Etats *furent assemblés à* Léon; *& S.* Ferdinand *fut declaré le successeur de son Père à la* Courone. *Lorsqu'on eut ainsi assuré le* Sceptre *à ce Prince, Doña* Berengère *se retira en* Castille, *laissant ses Enfans auprès de leur Père.*

On verra la *Reine* Doña *Bérengère* reparoître dans les *Rois de Castille.*

Alfonse IX, Roi de Léon, signala contre les *Mahométans*, sinon son zèle pour la *Religion Chretiène*, au moins son ambition. Il leur fit la guerre, en 1189, conjointement avec le *Roi de Castille*. En 1214, secondé de 600 Chevaux, que le même *Roi* lui prêtoit, il fit le siège d'*Alcantare*, qu'il prit après plusieurs assauts. Ensuite il assiégea *Cacerez*: mais la vigoureuse résistance des *Mahométans* & les grandes chaleurs l'obligèrent de lever le siège. Animé par une *Lètre* d'*Honorius III*, qui l'exhorta de ne point faire de trève avec les *Infidèles*, *Alfonse*, avec ses Troupes & celles des *Ordres Militaires de Léon* & de *Castille*, assiégea *Cacerez* une seconde fois, en 1218. Elle étoit plus dificile à prendre. Les *Mahométans* y avoient ajouté de nouvèles fortifications. Une nombreuse Garnison la défendit avec beaucoub de valeur; & des pluies continuèles, qui survinrent, forcèrent *Alfonse* de se retirer au mois de Novembre sans avoir rien fait. Il vint, en 1222, avec les mêmes Troupes, faire une troisième fois le siège. La résistance des Assiégés fut alors presque inutile. Les Machines de guerre firent une large breche; & *Cacerez* étoit à la veille d'être prise, lorsqu'*Alfonse* reçut un *Ambassadeur du Roi de Maroc*, qui lui fit ofre, s'il vouloit abandonner son entreprise, d'une somme considerable, dont il aportoit une grande partie avec promesse de paier le reste dans un certain tems. D. Alfonse, *ébloui*, dit *Ferreras*, T. IV, p. 90, *par l'argent & par la promesse, leva le siège & retourna dans son* Roïaume, *avec un grand nombre de* Mahométans *qu'il avoit fait*

SAVANS & ILLUSTRES.

Saint-Blaise *à l'année* 1177, *en parlant de* Frédéric *courouché contre le* Duc. *Le* Pape Luce III, *successeur d'*Alexandre, *ne manqua pas de favoriser le* Duc Henri *dans ses adversités: mais ce fut inutilement, parceque* Frédéric *s'en prenoit à ce* Duc *seul de tous ses mauvais succès.* Car, *dit* Arnold de Lubec, *Liv. III de sa* Chronique, *Ch. 12*, quelque adversité qu'il essuïât alors de la part, ou de l'*Apostolique*, ou de *Philippe, Archevêque de Cologne*, ou du *Roi de Denemarc*, mari d'une Fille du *Duc*, il en soupçonoït le *Duc Henri*, come si la chose eût été faite par lui-même, ou pour lui. Par cète raison, il négligeoit de prendre conoissance de son Afaire. L'Historien Anglois, Roger de Hovéden *dit, à l'année* 1180, « *Que* » Frédéric, *à la prière du* Souverain » Pontife Alexandre *& des* Rois de » France & d'Angleterre *fit grace au* » Duc de 4 années *de l'exil, auquel* » *il l'avoit condamné* ».

*Cète grande discorde entre l'*Empereur Frédéric *& le* Duc Henri le Lion, *contribua depuis pour beaucoup, soit à faire naître, soit à mieux enraciner en* Italie *ces diférences d'opinions & d'esprits, que l'on remarque encore aujourd'hui dans un très grand nombre de* Villes d'Italie, *lorsqu'il y a des dissentions alumées entre les plus principaux* Princes de la Chretienté. *Les uns étoient alors pour* Frédéric, *c'est à dire pour la* Maison de Ghibelinghen, *& les autres pour la* Maison des Guelfes, *& conséquemment pour les* Papes. *Cète diférence d'esprits s'établit encore plus dans les* Provinces, *dont le* Duc Welf VI *&* Welf VII *son fils, étoient* Seigneurs. *Ces Princes s'aquirent, par leur libéralité, par leur piété, par la douceur de leur gouvernement, l'afection des* Peuples, *& surtout des* Toscans, *qui s'étoient précèdemment afectionés à cète* Maison *sous le* Duc Welf V, *mari de la* Comtesse Mathilde, *& sous le* Duc Henri, *père d'*Henri le Lion, *lesquels avoient été* Seigneurs de Toscane *& des* Etats *de* Mathilde. Welf VI, *oncle de ce dernier* Duc, *avoit fait profession d'un extrême dévoument pour le saint* Siége Apostolique; *en sorte que le* Pape Adrien IV, *voulant recomander à quelque Prince ami, digne de sa confiance, les Biens du* Monastere de Saint-Sixte *de* Plaisance, *& nomément* Guastalla *&* Luzzara, *fit choix de* Welf, *qui d'ailleurs en étoit voisin par les* Terres *de la* Comtesse Mathilde, *qu'il possédoit. Il reste une preuve autentique de ce fait*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

est à croire que *Frédéric* en agrandit le Territoire aux dépens des Villes voisines. En plaçant là ces Sarasins, il comtoit qu'ils contiendroient toute la Pouille dans le devoir; & ce furent en effet les Sujets du Roïaume des Deux-Siciles les plus fidèles à la Maison de Souabe; &, par cète raison, on verra la Cour de Rome se plaindre qu'on les eût transférés dans ce païs. La guerre cependant continue en Sicile contre le reste des Rebelles; & l'Empereur, aiant mandé *Roger de l'Aigle*, *Jâque de Saint-Severin*, & le Fils du Comte de Tricarico, sous prétexte de les emploïer contre eux, les fait arêter à leur arivée, & confisque toutes leurs Terres, sans que l'on trouve pour quèle raison. La Femme du Comte *Thomas de Célano*, restée, come on l'a vu sous l'année précèdente, en possession du Comte de Molise, en est dépouillée; & les Peuples sont chargés de nouveaux Impôts. Peut-être ètoit-ce pour prêter à *Guillaume*, Marquis de Montferrat, une somme considérable, dont il avoit besoin pour recouvrer le Roïaume de Thessalonique, d'où son frère *Démétrius* avoit été chassé par *Théodore Lascaris*. Pour sureté de la somme, qu'il empruntoit, *Guillaume* engage tous ses Domaines à l'Empereur. Il conduit une Armée très considérable en Grèce, & rétablit son Frère dans le Roïaume de Thessalonique: mais il y mourut lui-même l'année suivante; & les Grecs ne tardèrent pas longtems à s'en emparer de nouveau. *Boniface*, fils de *Guillaume*, aiant perdu toute son Armée, ramena son oncle *Démétrius* en Italie; & l'on ignore coment il fit pour dégager ses Domaines, dont on le trouve en paisible possession.

nôces de son Fils; & lorsqu'elle voulut partir de *Constantinople* pour revenir en *Italie*, l'*Empereur Manuel* lui fit présent de beaucoup de Reliques, entre autres d'une Croix, faite du Bois de la vraie Croix, & richement ornée. Elle dona ces Reliques à l'*Abbaïe de Locédio*: *Mais*, dit *Benvenuto* de qui j'emprunte ce fait, *come elles étoient placées dans un endroit, où l'on ne leur rendoit pas tout le respect & tout l'honeur qu'elles méritoient, elles furent transportées, en* 1471, *dans la* Chapèle *de la* Forteresse de Casal. *On les y conserve avec la vénération & le culte qui leur est du.*

Guillaume le Vieux eut, en 1182, querèle & guerre avec les *Verceillois* pour les *Châteaux* de *Trino*, & de *Morano*. Les *Verceillois* firent le ravage dans tout le *Territoire* du premier de ces Châteaux, détruisirent celui d'*Uguccion*, & causèrent beaucoup de domage à celui de *Morano*. Cète guerre fut suivie d'un *Acte* dressé par *Scopolo*, *Notaire du Sacré Palais*, le 11 d'Août de la même année. Voici la Traduction de cet *Acte*, raporté par *Benvenuto*. *Nous les Homes* (Habitans) *de la* Cité de Verceil, *d'aujourd'hui en avant laissons à vous* Marquis de Montferrat *& à vos* Héritiers, Trino, Morano *& leur* Cour (Jurisdiction) *libres & francs de tout en tout, excepté que dans les 2 dits endroits vous* Marquis, *& vos* Héritiers, *ou vos* Homes (Vassaux) *ne deviés faire aucune* Forteresse (forciam) *sans la permission de tous les* Consuls de la Ville de Verceil; *& nous lesdits* Homes de Verceil *nous ne devions point faire ou aquérir Château ou Forteresse au-delà de la* Dorée, *ou au-delà du* Pô, *sans votre permission, ou celle de vos* Héritiers. *Et nous devons permètre à tous les* Homes (Habitans) de Trino *de loger dans le Faubourg neuf. Et nous,* Consuls de Verceil, *jurons en pleine assemblée, & ferons jurer un Home pour la* Comune de toute la Cité, *en aiant reçu d'elle le pouvoir, de vous dider, vous* Marquis Guillaume, *& vos* Héritiers *come nos propres Citoïens, contre tout Home, qui voudroit vous faire guerre ou domage, ou tort à vous & à vos* Hèritiers, *& qui ne voudroit pas se corriger suivant le conseil & l'avertissement des* Consuls de Verceil, *pourvu que le* Marquis, *ou ses* Héritiers *en aient d'abord porté leurs plaintes aux* Consuls de Verceil; *& nous devons observer toutes*

PRINCES contemporains.

captifs en courant le païs avant de faire le siége. Martin Sanchez, Premier Porte-Enseigne du Roi de Léon, mis par ce Prince, en 1223, à la tête de ses Troupes & de quelques-unes, qu'il avoit empruntées au *Roi de Castille*, son fils, ala porter le fer & le feu jusqu'aux portes de *Séville*. Les *Mahométans* assemblèrent beaucoup de Troupes, & marchèrent contre *Martin Sanchez*, qu'ils joignirent près de *Téjada*. La bataille dura peu. Les Chrétiens défirent presque au premier choc les *Infidèles*; &, la saison étant avancée, ils s'en retournèrent avec de riches dépouilles. En 1224, suivant une convention faite avec le *Roi de Portugal*, tandis que ce Prince se jetoit sur le *Territoire d'Elvas*, *Alfonse* ala ravager les environs de *Badajoz*. Ces Places êtoient du Domaine d'*Aben-Hut, Roi de Séville*, qui se hâta de venir à la rencontre de l'*Armée Léonoise*. On en vint aux mains. La bataille fut sanglante & longtems douteuse : mais les *Troupes de Zamora* firent de si grands éforts, qu'elles comencèrent à faire plier les *Mahométans*; & le *Roi de Séville* ne vit pas plustôt que le désordre aloit se mètre dans son Armée, qu'il abandona le champ de bataille. *Alfonse*, content de cète victoire, s'en retourna chargé de dépouilles. En 1229, il vint enfin à bout de prendre *Cacerez*, qu'il assiégeoit pour la quatrième fois; & qui tint quelque tems contre tous ses éforts. En 1230, *aiant rassemblé*, dit *Ferréras*, p. 113, *ses Troupes, qui furent grossies de celles des* Ordres Militaires (il) *ala continuer la guerre contre les* Mahométans. *Il entra dans... l'*Estrémadure, *y assiégea* Mérida, *& la prit, quoique l'on ignore si ce fut, ou d'assaut, ou par capitulation. Sur la nouvèle de la réduction de cète Place*, Aben-Hut, Roi de Séville, *de qui dépendoit ce Territoire, forma une Armée de 60 mille* Fantassins *& de 20 mille* Maîtres, *& marcha à la recherche du* Roi *D.* Alfonse, *qui étoit dans* Mérida. *Le* Roi de Léon, *considérant combien il seroit honteux de se laisser assiéger dans la Place, ou de fuir devant l'Ennemi, au risque de perdre tout ce qu'il avoit conquis, résolut de faire face aux* Mahométans, *malgré la supériorité de leurs forces. Tout ce qu'il crut devoir faire, avant que de s'exposer au sort d'un combat, ce fut d'en recomander le succès au glorieux* Apôtre *S.* Jaque *& au grand S.* Isidore, Archevêque de Séville, *dans lesquels il mit toute sa confiance. Après a-*

SAVANS & ILLUSTRES.

dans un Bref, écrit par ce Pape à ce Prince, que j'ai tiré d'un ancien Registre de la Comune de Crémone, (qui pouvoit être environ de 1159), *& dont voici la teneur.*

Adrien, Evêque, Serviteur des Serviteurs de Dieu, au cher Fils en *Jésus-Christ*, Noble Home le *Duc W* (*Welf*) Salut & Bénédiction Apostolique. Le *Monastère de Saint-Sixte* de *Plaisance*, come des *Privilèges* autentiques des *Rois*, ornés de Sceaux d'or, le font voir, a été fort cher aux *Empereurs* Catholiques *des Romains*, qui l'ont doté d'amples donations de leurs propres Biens, surtout à l'*Empereur Louis* (*II*), & à son épouse *Ingelberge*, Fondatrice de ce Lieu. Come nous l'avons apris des *Privilèges*, ils ont acordé les *Courts de Guastalla & de Luzzara* & d'autres Possessions à ce *Monastère* pour en jouir à perpétuité librement, & sans ateinte (*inconcusse*). Et parcequ'il est spécialement, avec toutes ses apartenances, du Droit de S. *Pierre* & sous notre protection, nous somes obligés de pourvoir salutairement à ce qui lui convient (*in suis oportunitatibus*), tant par nous même, que par les fidèles Fils de l'*Eglise*. C'est pourquoi, nous confiant beaucoup en votre Noblesse, nous recomandons très soigneusement à votre défense ce *Monastère*, & ses Possessions, vous priant de les maintenir & défendre en considération de S. *Pierre* & de nous, & de ne faire par vous même & de ne pas permètre qu'aucun de vos *Sujets* fasse aucun tort à ce *Monastère* & à ses Possessions, Doné à *Latran* le III des Ides (*le* 13) de Mai.

Le Volume précèdent ofre en divers endroits des preuves du dévoument du *Duc Welf VI* pour les *Papes*. A la suite du *Bref*, que je viens de traduire, *Muratori* raporte quelques autres preuves, dont je n'ai point parlé. *Ce ne sont pas là*, dit-il tout de suite, p. 309, *les seuls témoignages de l'atachement du* Duc Welf VI *pour le* Saint-Siége. *Quelque tems après*, Alexandre III, *successeur d'*Adrien, *aiant envoïé* 2 Légats *à* l'Empereur Frédéric, *ce Prince les eût fait mourir, si le* Duc Welf *& le* Duc Henri, *son neveu, ne s'y fussent oposés. Les Actes de ce même* Pape Alexandre (si pourtant il faut les en croire) *portent :* Come hors de lui-même, il vouloit méchamment faire pendre les *Légats* eux-même, si le *Duc Welf* & le *Duc de Saxe* ne lui avoient pas résisté. *En* 1167, Welf, *de retour*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Un meurtre brouille de nouveau les Nobles & les Populaires de Plaisance ; & les premiers sortent de la Ville.

Le Marquis d'Este revient assiéger Ferrare. *Salinguerra* ne se défend encore que par la ruse. Il engage le Comte *Richard de San-Bonifazio*, Collègue du Marquis dans le Gouvernement de Vérone, à venir, avec un certain nombre d'Homes à cheval, dans la Ville, sous prétexte de traiter ensemble d'acomodement. Ils y sont à peine, qu'il les fait tous mètre en prison. Le Marquis, obligé par cet accident de lever le siége, va décharger sa colère sur la Fratta, celui des Châteaux de *Salinguerra*, qu'il aimoit le mieux; &, l'aiant pris par famine, il en traite la Garnison & les Habitans dans toute la rigueur du Droit de la Guerre.

Les Alexandrins, avec des secours de Tortone, de Verceil, & de Milan, assiégent Capriata, Château de leur District dont les Génois s'étoient emparés. L'aproche des Troupes de Gène leur fait lever le siége: mais, après avoir pris & brûlé sur le Territoire de Gène, le Château de Tessaruolo. Les Génois traitent de même celui de Montadello dans l'Alexandrin.

Modène comence, cète année, à se partager en Factions, qui prènent les armes. L'une d'elle s'empare de la grande Tour de San-Geminiano, & s'y fortifie; ce qui fait que le Podestà prononce des Jugemens contre beaucoup de Factieux.

1225. HONORIUS, persécuté par le Sénat de Rome, se retire à Tivolì. *Jean de Brienne*, Roi de Jérusalem, revenu d'Espagne avec *Bérengère*, sœur du Roi de Castille, qu'il y a-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ces choses, sauf le serment fait à la Société comune (Ligue) de Lombardie. *Et nous Homes de* Verceil *vous aiderons, vous & vos* Héritiers, *auprès de la* Comune de Lombardie, *en intercèdant sans fraude pour vous & vos* Héritiers, *sauf la fidélité due à l'*Empereur, *& le serment fait aux* Homes de la Cité d'Asti. *Et nous vous faisons fin, à* Vous, *ci-devant dit* Marquis, *& à vos* Héritiers *de tous les méfaits* (maleficiis) *passés. Et si par la suite il survenoit quelque discorde entre Nous & Vous & vos* Héritiers, *elle doit être corrigée & finie dans l'espace de 40 jours, suivant l'arbitrage & la volonté de 2 Homes, dont un sera de notre part, & l'autre de la vôtre. Cet Acte a été comencé à* Morano, *& fini dans la pleine Assemblée de la* Cité de Verceil, *en présence, &c.*

Après cet *Acte*, *Benvenuto* dit tout de suite: *L'An mille cent quatre-vingt-trois*, Guillaume IV (III) *surnomé* le Vieux, *sort de cète vie; &* Julie (Juliete) d'Autriche, *sa femme, meurt peu de jours après.* La mort de *Guillaume III* est marquée de même en 1183 par *Ludovico Chiesa* dans son *Histoire de Piémont*, & par d'autres Ecrivains: mais tous se sont trompés. *Guillaume* vivoit encore en 1188. *Benvenuto* dit aussi que le *Marquis Guillaume Longue-Epée* mourut la même année que son Père, très peu de tems après lui. Mais il est très certain que *Guillaume le Vieux* survècut à son Fils aîné. D'ailleurs on a vu plus haut *Muratori* dire que la Princesse *Sibille*, femme de *Guillaume Longue Epée* ne vècut guère plus d'un an en mariage, & mourut après avoir mis au monde un Fils, qui fut le *Roi Baudouin V.* C'est une erreur. *Sibille*, qui survècut beaucoup à son Mari, fut *Reine de Jérusalem* après la mort de son Fils.

Donons là-dessus le peu d'éclaircissemens qu'il est possible de doner.

Ce fut, come on l'a vu plus haut, en 1179, que le *Roi Baudouin IV* fit épouser sa Sœur aînée *Sibille* à *Guillaume Longue-Epée. Bernard, le Trésorier*, ancien Auteur d'une *Histoire des Croisades* sous le titre *De l'Aquisition de la Terre-Sainte*, imprimée dans le T. VII des *Historiens d'Italie*, dit dans son Chap. 138: *Vers ce tems, illustre Home* Guillaume, *surnomé* Longue-Epée, *fils de* Boniface (Guillaume), *illustre* Marquis de Montferrat, *Province de*

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

voir pris cète précaution, le Roi *D.* Alfo *se sortit de* Merida *à la tête de ses Troupes*, *& ala fièrement à la rencontre* d'Aben-Hut. *Dès que les 2 Armées furent en présence, elles se heurtèrent avec une furie inexprimable. Les* Habitans de Zamora *furent les premiers à engager l'Action, dans laquèle ils aquirent beaucoup de gloire. On combatit de part & d'autre avec autant d'acharnement & d'opiniâtreté que de valeur. Le carnage fut terrible; & la victoire fut quelque tems douteuse, jusqu'à ce qu'enfin* (il faut être bien *Espagnol* pour écrire de sang froid ce qu'on va lire) *l'Apôtre S.* Jaque, *acompagné d'une Troupe d'*Anges, *étant venu visiblement seconder les* Chretiens, *suivant le récit même des* Mahométans *qui furent faits prisoniers*, l'Armée des Infidèles, *quoique beaucoup plus nombreuse que celle de D.* Alfonse, *fut enfoncée de tous côtés & taillée en pièces.* Aben-Hut, *tout consterné, prit la fuite, abandonant le champ de bataille aux* Chretiens, *qui firent un butin très considérable & beaucoup de Prisoniers. Le* Roi D. Alfonse *& toute son Armée rendirent à Dieu de très humbles actions de graces, reconoissant que toute la gloire de ce triomphe lui apartenoit & à ses Saints. Une victoire si complète jeta tant de terreur chés les* Infidèles, *que le Vainqueur aiant été ensuite se présenter devant* Montanches & Badajoz, *ces 2 Places lui ouvrirent leurs portes dès qu'il parut. Les* Mahométans d'Yelves *abandonèrent aussi cète Ville, & les* Portugais *alèrent s'en emparer. D.* Alfonse, *pour s'assurer ses nouvèles aquisitions, fit alors repeupler* Sauveterre & Sabugal; *& , après avoir mis partout de bones Garnisons, il se retira dans la Capitale de ses Etats. Alfonse* survécut très peu de tems à cète victoire, qui fut son dernier exploit.

Aiant renvoïé ci-devant aux Articles des *Rois de Castille* ce qu'*Alfonse* eut à démêler avec eux, il me reste ici peu de choses à dire de lui.

Le *Roi Ferdinand*, père de ce Prince, avoit laissé diferentes Places fortifiées à la *Reine* Doña *Urraque Lopez de Haro* sa seconde femme. *Alfonse*, jugeant leur aliénation préjudiciable à ses intérêts, les voulut retirer en 1200. Doña *Urraque* refusa de s'en dessaisir; & recourut à son frère *Diègue Lopez*, qui mit en meilleur état les fortifications de ces Places; & pria le *Roi de Castille* d'engager le *Roi de Léon*, alors son gendre, à laisser Doña *Urra-*

de la Terre-Sainte, *vint à* Rome, *où l'*Empereur *emploïoit les plus grandes violences pour oprimer le* légitime Pape. *Il en fut si fort indigné, qu'il n'y eut pas moïen de l'arêter dans ces Cantons.* Aiant vu, *dit la* Chronique de Weingarten, *avec laquèle l'*Abbé d'Ursperg *est d'acord*, les détestables sacrilèges de l'*Empereur*, il retourna, par la *Vallée de Trente*, dans ses Etats. *Il s'étoit même ouvertement déclaré pour le* Pape Alexandre III *contre l'*Antipape Victor (IV), *come il paroît clairement par la* Lètre *suivante, que* Duchesne *a publiée dans le T. IV des* Histor. de France, *p.* 702. A *Louis*, très glorieux *Roi des François*, son cher Cousin (*Consanguineo*) *W.* (Welf) par la grace de Dieu, *Duc de Spolète, Marquis de Toscane, Prince de Sardaigne & de Corse, & Seigneur de la Maison de la Comtesse Mathilde*, service du & dilection perpétuèle. Nous rendons de très abondantes actions de graces à *Votre Magnificence*, pour le respect & les soins, que vous avés rendus à notre Seigneur & Père le *Pape Alexandre*. Jusqu'à ce que le tems de l'Iniquité soit passé, continués, à notre prière, de faire, pour nous rendre service, ce que l'amour de Dieu & votre habileté vous ont inspiré. Nous espérons que la paix de l'*Eglise de Dieu* sera bientôt rétablie, & que votre dévoument & vos peines pour procurer ce bien, seront récompensés de Dieu dans l'éternité, &c. *On trouve chés le même Auteur*, *p.* 710, *une* Lètre *du* Duc Henri le Lion *au même* Roi, *laquèle sert à conoitre, qu'il se faisoit, avec beaucoup de confiance, des manœuvres secrètes entre ces Princes. Mais pour bien entendre ce qui fit enraciner & croitre l'afection des* Peuples de Toscane, de Spolète, & d'autres Villes d'Italie *pour la* Maison de Welf-Este, *que l'on lise ce que* l'Auteur de la Chronique de Weingarten, *parlant du* Duc Welf VI, *en dit.* Reçu & traité honorablement de toutes les *Villes*, dans lesquèles il aloit, s'apliquant efficacement aux Afaires des lieux, & laissant des siens dans tous les *Châteaux & Terres* de la dépendance du *Fisc*, il continua son voïage jusqu'au *Duché de Spolète.* Y aiant de même mis tout en bon ordre, il confia ce *Duché* & toutes les parties d'*Italie* dont il étoit *Seigneur*, à son fils *Welf* (*VII*) lui laissant tout ce qu'il avoit de plus braves gens, & s'en retourna par la *Vallée de Trente.* Or le jeune *Welf*, étant en possession de tout ce païs, se rendit agréa-

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

voit épousée, l'année précèdente, vient faire son séjour à Capoue, où, par ordre de l'Empereur, il est très bien reçu. La Reine, sa femme y met une Fille aù monde. Il se rend ensuite à Melfi pour atendre l'Empereur, qui, dans ce tems-là même, apelle en Sicile tous ses Vassaux de la Pouille pour continuer la guerre contre les Sarasins. Le terme qu'il avoit fixé lui-même pour passer à la Terre-Sainte s'aprochant, come il ne pouvoit pas risquer de faire ce voïage, qu'il n'eût rétabli le calme dans son Roïaume, il envoie le Roi de Jérusalem à Riéti demander au Pape un nouveau délai. Sa demande & ses excuses sont bien reçues d'*Honorius*, qui députe à San-Germano *Pélage*, Evêque-Cardinal d'Albano, & *Guala*, Cardinal de Saint-Martin, pour faire une nouvèle convention avec l'Empereur lui-même. Ils arêtent, « Qu'il partira » dans le mois d'Août 1227, qu'il » fera la guerre pendant 2 ans » dans le Levant avec mille Homes » d'Armes à 3 chevaux chacun, » 100 Vaisseaux de transport, & » 50 Galères bien armées; & que, » par ce moïen, il donera passage » à 2 mille Homes d'Armes avec » leurs *Varlets*, c'est à dire leurs » Ecuïers ». S'il n'exécute pas cète convention, ils lui déclarent que le Pape l'excomuniera. L'Empereur en fait jurer l'exécution sur le salut de son ame, par *Renaud*, Duc de Spolête. Peu de tems àprès, le Pape & l'Empereur se brouillent par la faute du premier. Il pourvoit aux Eglises vacantes de Conza, d'Averse, de Salerne & de Capoue, sans en avertir *Frédéric*. Celui-ci, pour le maintien des Droits de sa Courone, empêche les

Lombardie, *étant venu à* Jérusalem; *le* Roi Baudouin, *charmé de sa réputation, car il étoit très vaillant à la guerre, & de ses mœurs très douces, lui dona pour femme sa sœur* Sibille, *avec le* Comté de Joppé *pour dot; & c'est ainsi que* Guillaume *fut fait* Comte de Joppé *par le* Roi Baudouin. *Sa femme* Sibille, *de laquèle il eut un Fils de même nom que lui, mourut peu de tems après.* Voila la source de l'erreur de *Muratori*, qui, lorsqu'il écrivoit ce que j'ai traduit plus haut, ne s'est pas souvenu que *Sibille* avoit été couronée *Reine* après la mort de son Fils, & qu'elle avoit partagé sa Courone avec *Gui de Lusignan*, son second Mari. *Bernard, le Trésorier*, qui se contredit, nous l'aprend lui-même come on le va bientot voir. Remarquons en passant que cet *Historien* done aux Fils de *Guillaume* & de *Sibille* le nom de *Guillaume*. C'est ce qu'il répète dans le Chap. 146, en ajoutant, « Que suivant d'autres, » *Baudouin* fut son nom ». *Erat autem Puer Patri* Willelmo *æquivocus, vel secundùm alios dictus est* Balduinus. *Bernard*, dans ce même Chap., dit « Que » le *Roi Baudouin IV*, ataqué de la » Lèpre, en étant malade au point qu'il » perdit les oreilles, les narines, & » les doigts, assembla les *Princes du* » *Roïaume à Jérusalem*; & que, de leur » consentement, il institua son *héritier* » *& successeur au Roïaume* son Neveu, » qui n'avoit que 7 ans, fils de *Si-* » *bille*, sa sœur, *Comtesse de Joppé*, » veuve de feu *Guillaume, Longue-Epée*, » *Marquis de Montferrat*; & que jus- » qu'à ce que ce jeune Prince eût a- » teint l'âge prescrit par les Loix, il » laissa la *Régence du Roïaume* à *Rai-* » *mond, Comte de Tripoli* ». *Idem* Balduinus *quum validam adeò ægritudinem incurrisset, ut aures, nares, & digitos amisisset (erat enim lepræ morbo infectus) convocans* Regni Principes *in* Hierusalem, *de consensu eorum Nepotem septennem ex* Sibilia *sorore sua* Comitissa Japhet (Joppe) *relicta quondam* Willelmi Longa-Spea, Marchionis Montis Ferrati, hæredem successoremque Regni instituit *relicto etiam sibi tutore viro spectabili* Raymundo Comite Tripolitano, *cujus consilio ac prudentia* Regni *disponerentur negotia, essetque* Regni *ejusdem* Balivus, *quousque puer ad ætatem legitimam pervenisset. La* Princesse *Sibille*, veuve de *Guillaume Longue-Epée*, vivoit donc alors. Le mê-

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

que jouir de la libéralité de son Mari: mais le *Roi de Castille* ne voulut pas se mêler de cète Afaire. *Alfonse* s'empara donc de ces Places; & *Diègue Lopez* dona, dans sa colère, les Postes & les Gouvernemens, qu'il avoit dans le *Roïaume de Léon*, pour se retirer en *Navarre* avec ses Amis & quelques Soldats. Son dessein étoit de se vanger également des 2 *Rois*. Dès l'année suivante 1201, aiant rassemblé de plus grandes forces, il fit des courses sur les frontières de *Castille*, mètant tout à feu & à sang dans les lieux de son passage. Les 2 *Rois* unirent leurs Troupes pour le réduire; & l'assiégèrent dans *Estella*, qu'il avoit eu soin de fortifier, & de pourvoir abondamment de tout ce qu'il lui faloit pour s'y défendre longtems & vigoureusement. La Place fut batue en brèche; & soufrit quelques assauts, que *Diègue* repoussa si bien, qu'aiant tué beaucoup de monde aux 2 *Rois*, il les força de lever le siége. En s'en retournant, ils saccagèrent toutes les Places qu'ils trouvèrent dans leur marche. Quelque tems après, & dans la même année, la paix se fit entre le *Roi de Castille* & le *Roi de Navarre*; & vraisemblablement la reconciliation de *Diègue Lopez* avec le premier se fit alors, sous la promesse que ce *Monarque* fit d'engager le *Roi de Léon* à traiter mieux la *Reine* Doña *Urraque*.

L'*Infant* D. *Sanche Fernandez*, frère d'*Alfonse IX*, aiant reçu des mécontentemens, ou peut-être aiant encouru l'indignation de son Frère, prit, en 1220, la résolution de passer à *Maroc*. Pour cet effet, *il se rendit à* Tolède, *publiant*, dit *Ferréras*, T. IV, p. 80, *que le* Miramolin *lui avoit promis de grandes richesses, & combleroit de bienfaits tous ceux qui le suivroient. Plus de 40 mille Homes, éblouis par ces discours, se joignirent à lui, & l'acompagnèrent jusqu'à* Séville, *sur ce qu'il leur avoit fait entendre que c'étoit dans cète Ville, qu'ils devoient recevoir leurs montres. D.* Sanche *cependant, faisant réflexion que son imposture seroit bientôt découverte, ala se fortifier à* Cagnamero, *qui étoit un Château abandoné sur les confins de la* Sierra-Moréna. *Ainsi, la pluspart de ceux qui s'étoient atachés à cet* Infant, *s'en retournèrent après avoir été détrompés. Les autres restèrent avec lui dans le Fort, d'où il faisoit également beaucoup de mal aux* Chretiens *& aux* Mahométans. *Le 23 d'Août*, l'Infant *D.* Sanche *ala à la chasse, & s'engagea im-*

ble à tout le monde par la constance de son esprit, par l'exactitude (*districtione*) de son jugement, & par sa libéralité & son affabilité inestimables. Il s'oposa de toutes manières aux *Officiers de l'Empereur*, chargés alors du gouvernement des *Villes*, toutes les fois qu'ils essaïèrent d'envahir ses *Etats* par une injuste opression, & pour cela même il encourut quelquefois l'indignation de l'*Empereur*: mais s'aquérant par là de plus en plus la faveur populaire, il gagna l'afection de toutes les *Villes*.

On peut conoître par tout ce que j'ai dit la véritable origine des Factions des Guelfes *&* des Ghibellins *en* Italie, *que je raporte à la* Branche de Welf-Este, *de laquèle l'*Abbé d'Ursperg *a dit, il y a tant de siècles:* L'illustre & très noble *Maison* d'*Henri* (le Superbe) *Duc des Bavarois*, & de son frère *Welf* (VI) toujours dévouée à Dieu, secourant toujours l'*Eglise Romaine*, & résistant souvent aux *Empereurs*, &c. *C'est pourquoi* Sigonius *& d'autres ont sagement pensé que ces* Factions *naquirent du tems de* Frédéric I; *&* Nauclerus *&* George Merula *n'ont pas eu tort de les faire plus anciènes. Elles se réveilloient de tems en tems en* Italie *suivant les diférentes ocasions, & les querèles, qui s'élevoient. Enfin, dans les premières années du règne de* Frédéric II, *c'est à dire vers* 1212, *tems où comencèrent les querèles de ce même* Frédéric de Guibelinghen *avec l'*Empereur Otton IV, *de la* Maison de Welf-Este, *ces* Factions *produisirent de très cruèles* Guerres Civiles; *& se montrèrent principalement dans la* Toscane, *dont les* Welfs *avoient été* Seigneurs, *& dans quelques* Villes de Lombardie. *La* Branche Italiène d'Este *fut toujours atachée au parti des* Guelfes; *en sorte que, dans la* Marche Trévisane, *la* Faction Guelfe *fut, dans un certain tems, apellée le* Parti des Marquis, *c'est à dire des* Marquis d'Este. Nicolas Saurégo, Notaire de Vicenze, *dont les anciènes* Histoires *ont été mises au jour par* Félice Osio, *dit à l'année* 1261: Le Sgr *Nicolas de'Bagalerj*, lequel étoit un des Chefs du *Parti des Marquis* (*Partis Marchesanæ*), où *Guelfe*, fut *Podestà de Vicenze*. Saurégo *dit aussi des* Padouans, *à l'année* 1265: Ils aimèrent toujours le Parti des *Marquis* (*Partem Marchesanam*).

Il y a dans ce que *Muratori* dit ensuite des choses, dont j'ai déja fait usage ailleurs; mais qu'il me soit permis de les répéter ici, pour ofrir en-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Evêques, qu'*Honorius* avoit només, de prendre possession de leurs Siéges. Jusqu'ici les Milanois ne l'avoient reconu ni pour Roi d'Italie, ni pour Empereur, parce que leurs malheurs passés leur avoient rendu la Maison de Souabe odieuse. Leur procèdé l'inquiètant, il indique par des Lètres circulaires aux Princes de Germanie & de Lombardie & aux Podestà des Villes libres, une Diète générale à Crémone, pour le jour de Pâque de l'année suivante. Ces Lètres sont cause vraisemblablement que Milan & les autres Villes de Lombardie renouvèlent leur ligue, & peut-être à l'instigation de la Cour de Rome (1). La manière, dont *Frédéric II* en usoit avec les Peuples & les Barons de son Roïaume de Sicile, & le ton absolu, que ses Oficiers vouloient prendre en Lombardie, leur faisoit craindre qu'on ne voulût atenter à leur liberté. Le *Pape*, à la prière de l'Empereur, écrit en vain, quelque tems après, diférentes Lètres aux Villes confédérées, pour les exhorter à rester dans les bornes du devoir. Elles font peu de cas de Lètres, qu'elles ne doutoient pas qu'*Honorius* n'eût écrites que par complaisance. Au mois de Novembre, *Iolande*, fille du Roi de Jérusalem, étant arivée heureusement à Brinde, son mariage avec *Frédéric* se célèbre dans cète Ville. *Jean de Brienne* a bientôt sujet d'être peu content de cète aliance. Il ètoit devenu Roi de Jérusalem, en épousant la Princesse *Marie*, héritière de ce Roïaume. Il n'en avoit

(1) *Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon*, dit expressément « Qu'*Honorius*, se méfiant de *Frédéric*, procura » le renouvèlement de la *Ligue de* » *Lombardie* ».

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

me *Historien* raporte, dans les 2 Chap. suivans, de quèle manière, après la mort de son fils *Baudouin V*, la *Comtesse Sibille*, par les conseils du *Comte Josselin*, son oncle, parvint, contre les dispositions que le *Roi*, son frère, avoit faites, à se faire elire & couroner *Reine de Jérusalem*, & coment elle associa son second Mari, *Gui de Lusignan*, au *Trône*, en lui metant elle-même la Courone sur la tête.

Revenons à *Guillaume Longue-Epée*. Nous aprenons de la *Chronique* de *Sicard*, « Que, lorsque le *Roi Baudouin* » *IV* lui dona la Princesse *Sibilie* en » mariage, il voulut, en considération » de ce qu'il ètoit lui-même infirme & » lépreux, le couroner *Roi*: mais que » *Guillaume* le refusa, content d'avoir » le *Comté de Joppé* par Droit de suc» cession ». Il le regardoit come apartenant à ce titre à la Princesse sa femme. *Cui*, dit *Sicard*, T. VII des *Histor. d'Ital.* col. 601, *quum* Rex *infirmus & elephantiosus Coronam vellet imponere*, Guilielmus *renuit*, Joppensem *tenens jure successario* Comitatum. L'*Historien* ajoute « Que *Guillaume* fut chargé par » *Baudouin* des soins du Gouverne» ment », *Sed in custodia* Regnum *tenuit universum*. À la p. 612, il parle encore du mariage de *Guillaume* & de *Sibilie*, & dit « Qu'il se fit par le con» seil du *Patriarche de Jérusalem* & des » *Princes du Roïaume* »; & repète ce qu'il avoit dit du refus que *Guillaume* fit d'être *Roi*. *Et* Patriarcha, *&* Rex Hierosolymitanus, *& ejus* Regni Principes *adstruerunt ut* Regis *Sororem acciperet in uxorem. Et cùm* Rex *infirmus nomine* Baldoinus *ei coronam vellet imponere* Guilielmus *coronam renuit*; *sed in custodia* Regnum *tenuit universum.* Ajoutons que divers Auteurs disent que *Guillaume* se rendit très célèbre dans le *Levant* par un grand nombre d'exploits. C'est tout ce que l'on sait de lui. Je ne trouve nulle part en quèle annee il mourut: mais il nous doit sufire de savoir, que ce fut avant le *Roi* son beaufrère, dont il faut fixer la mort en 1185 ou 1186; & dont le neveu *Baudouin V* ne lui survécut que très peu de tems. Nous alons voir, contre ce que *Benvenuto* prétend, que *Guillaume Longue-Epée* mourut avant *Guillaume le Vieux* son père.

Muratori, T. VII, p. 56, comence ainsi l'Année 1187. *La présente année fut très malheureuse, & couta des lar-*

PRINCES contemporains.

*prudemment à la poursuite d'un Ours, qui le tua ; récompense ordinaire de la témérité. Deux jours après, l'*Alcaïde de Badajoz *parut devant le Château de* Cagnaméro, *avec un nombre considérable de* Mahométans; *emporta d'emblée cète Place ; & égorgea tous les* Chretiens *qui y étoient.*

Le même *Annaliste*, dit, p. 91, à l'année 1223 : *Le* Roi de Léon, *qui vouloit procurer à ses* Sujets *les moïens de s'instruire & de cultiver les* Belles-Lètres *dans son* Roïaume *fonda à* Salamanque *une* Université, *& y mit des* Maîtres *très savans dans l'*Ecriture *pour enseigner la* Théologie, *come une Science très nécessaire à ceux qui se destinent à l'*Etat Ecclésiastique. *C'est ce que l'on aprend de D.* Luc de Tuy, *témoin d'autant plus digne de foi, qu'il étoit contemporain & favori du* Roi *D.* Alfouse. *Avec son autorité, il est facile de juger du peu de fondement que l'on doit faire sur quelques Ecrivains, qui assurent, les uns, que l'*Université de Palence *avoit été transférée à* Salamanque, *les autres, que S.* Ferdinand *en avoit été le Fondateur, & plusieurs, qu'elle fut fondée avant ce tems. Par la générosité des* Souverains Pontifes, *& des* Rois de Castille *& de* Léon, *cète* Université, *dont la mémoire m'est chère pour y avoir fait mon Cours, est une des plus célèbres du Monde, tant par ses* Revenus *& par ses* Privilèges, *que par ses* Chaires *& ses* Professeurs.

Je parlerai des Afaires qu'*Alfonse IX* eut avec les *Rois de Portugal*, quand je ferai les *Art.* de ces Princes.

Il ne me reste plus qu'à raporter ici sa mort, qui suivit de près la grande victoire, qu'il remporta sur les *Mahométans* en 1230. *Après avoir*, dit *Ferréras*, p. 115, *visité le* Corps de S. Isidore (il), *voulut aussi honorer celui de* S. Jàque, Apôtre de l'Espagne, *en actions de graces de la victoire, qu'il avoit gagnée sur* Aben-Hut *devant* Mérida. *Pour exécuter un si pieux projet, il se mit en chemin : mais, s'étant arêté à* Villeneuue de Sarria, *il lui survint une maladie dont il mourut le 23 de Septembre. Il avoit demandé, par son Testament, d'être inhumé dans l'*Eglise Métropolitaine de Saint-Jàque, *près de l'endroit où reposoit déja* Ferdinand II, *son père. Il avoit aussi institué Héritières de ses* Etats *Doña* Sanche *& Doña* Dulce, *ses 2 Filles, qu'il avoit eues de la sainte* Reine *Doña* Thérèse de Portugal; *& il avoit chargé quelques* Prélats *&* Seigneurs *de tenir la main à l'exé-*

SAVANS & ILLUSTRES.

emble tout ce qu'il a dit sur les *Factions des Guelfes & des Ghibellins !* Il continue donc ainsi, p. 310. *Il est tems à présent de remarquer que le* Duc Welf VII *étant mort jeune en 1167,* Welf *VI, son père, se voïant sans héritier, institua, come* Otton de Saint-Blaise *le dit, son neveu le* Duc Henri le Lion, *héritier de tous ses Biens, à condition qu'il lui paieroit une certaine somme. Mais,* Henri *n'aquitant point cète dète dans l'espérance d'aquérir bientôt le tout avec moins de dépense, atendu l'âge très avancé de son Oncle,* Welf, *en colère, engagea ses* Principautés, *ses* Biens patrimoniaux, *& ses autres* Etats *à l'*Empereur Frédéric I, *fils de sa Sœur, où même il y renonça moïennant une très grosse somme, qu'il eut, & reçut de lui l'*Investiture *de quelques-uns des mêmes* Etats. *Imperatori Friderico*, recèpta ab eo priùs pro libiro suo pecunià, primo *Beneficiis*, scilicet *Ducatu Spoleti, Marchiæ Tusciæ, Principatu Sardiniæ* ipsi resignatis, omnia *Prædia* sua ipsi condidit, eaque usque ad terminum vitæ pluribus aliis abditis (*peut-être* additis) recepit. L'Abbé d'Ursperg *paroît dire, à l'année 1175, que ce ne fut qu'après la mort de* Welf, *que* Frédéric *prit possession de ces biens*, soit par succession héréditaire, soit par succession féodale (sive hæreditaria successione, sive fiscali). *Mais il avoit dit clairement à l'année 1168, « Que* Frédéric *dona le » gouvernement du* Duché de Spolète *» & des autres* Principautés *à quelques-» uns de ses* Capitaines ». L'Auteur de la Chronique de Weingarten, *après avoir parlé de la cession de* Welf *à* Frédéric, *ajoute, « Que le dernier prit » possession de l'hérédité que le premier » lui donoit, qu'il retint quelque chose » en signe de sa possession, & qu'il in-» féoda tout le reste à* Welf ». Traditam sibi hæreditatem possedit, & quædam in signum possessionis sibi retinuit, reliquis vero ipsum *Guelfonem* imbeneficiavit. *On conserve, dans les* Archives d'Este, *l'original d'une* Sentence *rendue, en 1187, à* Carpinéto, *lorsque* Welf *vivoit encore, laquèle comence ainsi.* Je *Roger, Juge de Guastalla,* par comission & de l'ordre du Seigneur *Henri de Lutra, Maréchal de la Cour Impériale, & Lieutenant dans les Biens de la Comtesse Mathilde*, chargé de conoître de cète Cause, &c. *D'où l'on peut conclure qu'alors* Frédéric *gouvernoit en plein les* Etats *de cète* Comtesse, *à propos desquels il n'est pas nécessaire de dire ici qu'il y eut diverses con-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

eu qu'*Iolande*, qui nécessairement devoit succèder à sa Mère. Presque aussitôt après ses nôces, *Frédèric* ajoute sur ses Sceaux & dans ses Diplômes le Titre de *Roi de Jérusalem* à ses autres Titres, & fait partir quelques-uns de ses Oficiers pour aler prendre possession de ce Roïaume, tant au nom de sa Femme, qu'au sien propre. Cète démarche, quoique juste, eut peu d'aprobateurs. *Jean de Brienne*, Prince de grand sens, & de beaucoup de valeur, n'avoit pris aucune précaution pour parer ce coup, se flatant que sa Fille & son Gendre le laisseroient jouir jusqu'à sa mort des misérables restes d'un Roïaume, dont les Sarasins posśèdoient la plus grande partie. Il rompit, l'année suivante, avec l'Empereur, auquel il suscita continuellement de nouveaux Ennemis.

Les *Recteurs de Lombardie*, c'est à dire les Directeurs de la Ligue, obligent *Salinguerra* de relâcher le Comte *Richard de San-Bonifazio* & les autres, qu'il avoit frauduleusement arêtés, l'année précèdente, à Ferrare. *Richard* retourne à Vérone : mais il en est chassé, quelques mois après, par beaucoup de Nobles & par une partie du Peuple de sa Faction, qui, gagnés par l'argent de *Salinguerra*, s'ètoient unis à la Faction des *Monticoli*. Le jeune *Eccelin*, par qui toute l'intrigue avoit été conduite, acourt à Vérone au secours des Ghibellins ; & comence à prendre quelque autorité dans cète Ville. *Richard* se retire à Mantoue, dont tout le Peuple l'estimoit, & prit toujours sa défense. Les Recteurs de Lombardie, à qui ces discordes civiles ne pouvoient pas manquer de déplaire dans un tems où l'union seule des Villes confédérées pouvoit mètre la Lom-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

mes à toute la Chretienté. *La sainte Ville de* Jérusalem, *laquèle devoit inspirer à tous les Chretiens, qui l'habitoient, la dévotion & la crainte de Dieu, se trouvoit depuis longtems devenue le théâtre de l'Ambition, de l'Incontinence, & des autres Vices, que le Libertinage produit, & que l'on voïoit s'y montrer la tête haute. C'est pourquoi Dieu la voulut punir. Il s'éleva des querèles entre les* Princes *à l'ocasion de la succession au Trône, & parcequ'on manquoit de parole à* Saladin *très puissant* Sultan de Babilone *& d'Egipte, & à d'autres Voisins.* Saladin *marcha vers la* Palestine *avec une Armée innombrable. Les* Chretiens *furent mis en déroute ; & l'on crut que ce fut par la trahison de* Renaud (de Châtillon), Prince de Montréal (ou *Krach*), *& de* Raimond, Comte de Tripoli. *Le carnage fut grand. Le* Roi Gui (de Lusignan) *fut fait prisonier avec un très grand nombre de* Seigneurs, *parmi lesquels fut* Guillaume le Vieux, Marquis de Montferrat, *venu pour visiter les Lieux Saints, & pour être utile au* Roi, *son* Petitfils (le *Roi Baudouin V*), *encore enfant. Cet échec fut suivi de la perte de beaucoup de Villes. Après cela,* Saladin *conduisit son Armée de terre & de mer à l'importante Ville de* Tir, *dont il forma le siége. C'étoit fait de cète illustre Ville, si, par hazard,* Conrad, *fils du* Marquis Guillaume (de Montferrat), *lequel venoit de* Constantinople *pour aler aux* Lieux-Saints, *aiant apris la perte de* Tibériade *& d'*Acre, *& changé de route, ne fût pas venu quelque tems auparavant débarquer à* Tir. *Le* Peuple *de cète Ville l'aiant reçu come un Ange de Dieu, l'élut pour* Seigneur. Saladin *fit conduire le* Marquis Guillaume le Vieux, *son prisonier, sous les murs de cète Ville, en ofrant de lui rendre la liberté, si* Conrad *lui remètoit la Place ; & menaçant de le faire mourir si son ofre n'étoit pas acceptée. Le* Marquis Conrad, *sans être ému ni de l'ofre, ni de la menace, répondit,* « *Qu'il seroit le* » *premier à tirer sur son Père, si* Sa» ladin *ne se présentoit là que pour l'em*» *pêcher de défendre la Ville* ». *La constance de ce Prince* (fondée sans doute sur la conoissance qu'il avoit que *Saladin* étoit le plus humain de tous les Homes) *fit changer d'idée à* Saladin, *qui, par cète raison, ne fit aucun mal au* Vieux Marquis. *Ensuite, ne voulant*

PRINCES contemporains.

cution de ses dispositions testamentaires. Ce fut un Prince également recomandable par sa piété, sa justice & sa valeur : mais malheureux dans les 2 Mariages qu'il contracta, & qui furent annullés pour cause de parenté, le premier avec Doña Thérèse de Portugal, *& le second avec* Doña Bérengère, Reine de Castille ; *quoique cète infortune fut compensée par l'avantage d'avoir eu de Doña* Thérèse *la sainte* Infante *Doña* Sanche, . . . *& de la* Reine *Doña* Bérengère *le glorieux S.* Ferdinand.

FERDINAND,

III *come* Roi de Léon,

& II *come* Roi de Castille,

succèdant à son Père *Alfonse IX* en 1230, réunit pour toujours les *Roïaumes de Léon & de Castille*; & meurt en 1242.

Il étoit *Roi de Castille* depuis 1217. Voïés son *Art.* dans la Liste suivante.

ROIS DE CASTILLE.

SANCHE III,

fils aîné du *Roi Alfonse II*, qui fut *Alfonse VIII* come *Roi de Léon*, & de la *Reine* Doña *Bérengère*, fille de *Raimond IV*, *Comte de Barcelone*, déclaré très vraisemblablement en 1149, *Roi de Castille*, *des Montagnes de Burgos*, *de Biscaie*, & *de Tolède*, règne conjointement avec le *Roi* son père, jusqu'à la mort de ce Prince, arivée le 21 d'Août 1157 ; meurt à *Tolède* le 31 d'Août 1158 ; & son corps est déposé dans la *Cathédrale* de cète *Métropole* auprès de celui de son Père.

Par le Traité de paix qu'*Alfonse VIII* fit, en 1140, avec *Garcie VII*, *Roi de Navarre*, il fut convenu que *Sanche*, *Infant de Léon* & *de Castille*, épouseroit Doña *Blanche*, *Infante de Navarre*, & fille de *Garcie VII*. Le Mariage ne fut célèbré qu'en 1151, environ 2 ans après que *Sanche* eut été déclaré *Roi de Castille*, & plus de 2 mois après la mort du *Roi Garcie*. *Ferréras*, T. III, p. 445, dit sous l'anné 1151 : *L'*Empereur *D.* Alfonse *pensa à exécuter, cète année, le mariage qui avoit déja été traité entre D.* Sanche, *son fils aîné, & Doña* Blanche, Infante de Navarre, *fille du feu* Roi *D.* Garcie, *& sœur du* Roi *D.* Sanche. *Il fit pour cet effet de grands préparatifs : Doña* Blanche, *accompagnée des* Prélats *&* Seigneurs Navarrois, *fut conduite par*

SAVANS & ILLUSTRES.

testations entre ce Prince & quelques Papes. *Ce fut surtout en* 1183, *que cet* Empereur *étant à* Vérone *avec le* Pape Luce III, *il fut disputé sur ce point : mais sans rien conclure, puisqu'*Arnold, Abbé de Lubec, *dit*, *Liv. III de sa* Chronique, *Ch.* 10 : Le Seigneur *Pape* & l'*Empereur* traitoient entre eux du *Patrimoine de la Dame Mathilde*, Femme très noble, duquel l'*Empereur* étoit en possession, en disant, « Que cète » Dame l'avoit doné à l'*Empire* ». Au contraire, le Seigneur *Pape* soûtenoit qu'elle l'avoït doné au *Siége Apostolique*. Et come on produisoit de part & d'autre des *Priviléges* en preuve du Testament, la contestation ne put pas être terminée. *Quoi qu'il en soit, il est certain qu'*Henri le Lion, Duc de Saxe, *réclama toujours contre la cession de ces* Biens *&* Etats *faite par son oncle* Welf *à l'*Empereur ; *&, malgré ses adversités & toutes les manœuvres de* Frédéric *& de l'*Empereur Henri VI (V) *auprès de* Richard, Roi d'Angleterre, *beaufrere du* Duc, *pour l'engager à renoncer à ses prétentions*, Henri, *toujours constant, aima mieux conserver sans ateinte ses droits sur ces* Biens *&* Principautés, *que de rentrer en grace auprès de l'*Empereur, *en y renonçant, & recevant même d'autres avantages en compensation. Je crois qu'il ariva de-là que l'afection de la plus grande partie des* Toscans, *& d'autres* Peuples d'Italie, *pour la* Maison de Welf-Este, *n'en eut que plus de force & d'activité, parce que, d'un côté, le gouvernement de* Frédéric *& de ses fils* Henri VI (V) *&* Philippe, *issus de la* Maison de Guibelinghen, *leur déplaisoit, & qu'ils souhaitoient d'ailleurs d'être soumis au gouvernement doux des* Princes de Welf-Este. *Il y a, dans les* Archives du Monastère de Polirone, *un* Acte *de* 1195, *par lequel le Sgr* Berthold, Comissaire du Duc Philippe (*fils de* Frédéric Barberousse), *dans les* Biens de la Comtesse Mathilde, *confirme à l'*Abbé Albert *tous les fonds, Vassaux, &c. Ce même* Philippe *étoit alors* Duc de Toscane, *come il paroît par la* Constit. 218 *du II*e *Tome du* Bullaire du Mont-Cassin, *où ce Prince confirme au* Monastère, *dont il vient d'être parlé, tout ce que les* Moines *tenoient des Donations de la* Comtesse Mathilde, & des Marquis Boniface, *son père*, Thédald, *son aïeul*, *&* Albert-Azzon, *& du* Duc Welf. *Les* Empereurs, *ainsi que les* Papes, *& ceux qu'ils avoient investis, continuèrent ensuite d'agir en maîtres dans les* Terres

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

bardie en état de s'oposer aux entreprises de l'Empereur, rétablissent promtement la paix dans Vérone; & le Comte *Richard* y retourne.

Come les divisions continuoient à Modène, le Marquis *Cavalcabò*, Podestà de cète Ville, fait abatre toutes les Tours des Nobles, afin de leur ôter le moïen de se faire la guerre les uns aux autres. La même chose se fit, en diférens tems, dans d'autres Villes.

Les Nobles & les Populaires de Milan, par les soins d'AVÉNO *de Mantoue* leur Podestà, se racomodent pour unir leurs forces contre l'Empereur.

Les Alexandrins, soûtenus des secours de Milan, de Verceil, & de Tortone, continuent la guerre contre les Génois, à qui la Ville d'Asti fournit des Troupes à prix d'argent; & qui d'ailleurs, moïènant une très grosse somme, engagent *Thomas*, Comte de Savoie, à mètre sur pied, pour leur service, 200 Homes d'Armes, aiant chacun 2 Ecuïers avec 1 Valet armé. Les Astigians entrent en campagne vers la mi-Juin, & combatent, près de Quartoda, les Alexandrins, qui les mètent en fuite; & leur font 200 prisoniers. Ils retournent, le 7 de Septembre, leur livrer bataille près de Calamandrona: mais leur défaite est plus honteuse que la première. Ils laissent entre les mains des Ennemis 800 des leurs qui, conduits dans les prisons d'Alexandrie, y soufrirent beaucoup durant 2 ans & demi. Il en mourut même une grande partie (1).

(1) Les *Annales de Bologne* (Tom. XVIII des *Histor. d'Ital.*), raportent à cète année l'*Edit*, par lequel *Frédéric II* interdit l'*Université de Bologne*, afin

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

pas emploïer pourlors son tems devant une Ville si dificile à prendre, & perdre le fruit de sa victoire, il tourna ses armes vers les Villes des environs de Jérusalem; *&, s'en étant emparé, il força cète sainte Ville à se rendre le 2 d'Octobre; ce qui remplit tous les* Fidèles *d'une douleur incroïable.* Saladin *vainqueur revint ensuite, au mois de Novembre, assiéger* Tir. *Quelques jours auparavant, le vaillant* Marquis Conrad, *avec le secours des* Pisans, *avoit batu 2 fois la Flote des Ennemis; leur avoit pris aussi quelques Galères & d'autres Bâtimens dans le Port d'Acre; & pourvu* Tir *de vivres & d'une forte* Barbacane (espèce de Fortification). *La veille du retour de* Saladin, *il tomba 40 brasses des murailles de cète Ville; & les* Chretiens *en furent extrêmement éfraiés: mais non l'intrépide* Marquis Conrad, *qui, faisant travailler les Homes & les Femmes, répara cète brèche en un jour. Ensuite, aiant fait prendre aux Femmes des habits d'Homes, & les aiant distribuées sur les murailles, il envoïa de nouveau les* Pisans *à* Acre. *Ils en amenèrent 2 Vaisseaux chargés de vivres; &, quelque tems après, ils prirent aux Ennemis 5 autres Galères remplies de vivres & d'Homes.* Saladin, *outré de ces pertes, fit des éforts étonans contre la* Barbacane, *en emploïant les assauts, & toutes les Machines de guerre alors en usage. Il eut bien des Homes tués, & les Assiégés en eurent peu. Les* Pisans *aiant ensuite donné la chasse si vivement à 9 Galères de la Flote Ennemie, qu'ils avoient forcé les* Barbares *d'y mètre eux-même le feu;* Saladin, *qui vit qu'il avoit perdu beaucoup de monde, & qu'il étoit dépourvu de secours du côté de la mer, brûla toutes ses Machines; leva le Siège, le dernier de Décembre, ou le premier de Janvier suivant; & se retira, plein de dépit, contre la Ville de* Tir. *Pour doner un témoignage public de sa douleur, & pour exciter les siens à la vangeance, il fit couper la queue de son cheval. C'est de là probablement que prit naissance la coûtume que les* Turcs *ont d'atacher, en signe de guerre, une queue de cheval à leur étendart.* De tant de Villes, que les *Latins* avoient conquises dans le *Levant*, il ne leur restoit plus alors qu'*Antioche*, *Tir* & *Tripoli*.

L'année suivante, l'*Empereur Frédéric I*, beaucoup de *Princes* & des *Croisés* sans nombre de toutes les *Nations Chretiènes* du *Couchant*, à l'exception

PRINCES contemporains.

le Roi, *son frère, aux confins du* Roiaume, *où l'*Empereur *se rendit avec D.* Sanche, *son fils, suivi pareillement de plusieurs* Prélats *& de beaucoup de* Noblesse *de la première distinction. Enfin, on célèbra les nôces à* Najéra, *le 4 de Février, avec de grandes réjouissances publiques, & une égale satisfaction de part & d'autre.*

Ce Prince, à qui son Père, après sa dernière victoire remportée sur les *Mahométans* avoit confié la garde de la frontière, n'eut pas plustôt apris que ce Prince, en retournant en *Castille*, étoit mort à *Fresneda* près du *Port de Muradal*, qu'il se rendit à *Tolède*, pour lui rendre les derniers devoirs, & pour prendre en main les rènes du Gouvernement; ce qu'il fit en passant de *Tolède* à *Burgos* après les funérailles de son Père, dont la mort changea la situation des Afaires.

Les Mahométans *n'eurent pas plustôt apris, dit Ferréras, p.* 457, *la perte, que les* Chrétiens *venoient de faire, que voïant les* Etats *du feu* Empereur *divisés* (entre ses 2 Fils), *ils reprirent courage, & sentirent renaître leurs espérances. Ils se hâtèrent de rassembler de nouvèles Troupes, avec lesquèles ils recouvrèrent* Pedrochès, Andujar, Baëza, *& tout le reste qu'ils avoient perdu en* Andalousie, *d'où les* Généraux Chretiens, *que l'on avoit laissés sur ces frontières, s'étoient retirés. Fiers de ces conquêtes, ils en donèrent avis au* Roi Abdulménon; *& demandèrent des Troupes à ce Prince, pour réparer toutes les pertes, qu'ils avoient faites dans le* Roïaume de Tolède. Abdulménon *en promit; & cète nouvèle jeta dans une si grande consternation les* Templiers, *qui tenoient* Calatrava *au nom du* Roi, *qu'ils remirent cète Place à son* Souverain, *ne se croïant pas assés forts pour la défendre. Dès qu'ils eurent fait cet abandon, le* Roi *D.* Sanche *fit publier un Edit, par lequel il déclaroit « Que, s'il y avoit quelque* Riche-Home, *qui voulût se charger de la défense de cète Ville, il la lui doneroit avec toutes ses prérogatives & toutes ses dépendances ». Il y avoit alors à* Tolède *le glorieux S.* Raimond, Abbé du Monastère de Fitéro, *avec un autre* Moine *de son* Ordre, *apellé Frère* Diègue Vélasquez, *lequel avoit porté les armes avant que d'entrer en Religion.* Vélasquez, *voïant qu'il ne se presentoit persone pour prendre la défense de* Calatrava, *conseilla à son* Abbé *de la demander; & lui promît de lui four-*

SAVANS & ILLUSTRES.

de la Comtesse Mathilde; *ce qui fut très à charge aux* Eglises *d'alors. Ce fut pourquoi l'*Abbé Albert, *nomé ci-dessus, fit mètre, dans un* Contrat *de* 1197, *ces paroles:* De plus, si le Monastère est grévé pour le Seigneur *Pape*, pour le Seigneur *Empereur* & pour les *Cardinaux*, le *Duc*, le *Marquis*, & leurs *Comissaires*, que chacun soit tenu de lui doner conseil & aide pour cause d'Hospitalité (*Hospitii*), come ses autres *Vassaux* font. *Que ce que j'ai dit jusqu'ici sufise touchant ces 2 très fameuses* Factions, *qui sont aussi glorieuses pour avoir du leur origine à la* Maison d'Este *par les raisons, que j'ai raportées, qu'elles furent pernicieuses à l'*Italie *dans leurs progrès.*

Henri le Lion, bani de toute la *Germanie*, emmena sa femme *Mathilde* & ses enfans *en Normandie* près de son beaupère *Henri II, Roi d'Angleterre.* Ce *Roi*, que des raisons politiques obligeoient de vivre en paix avec l'*Empereur Frédéric*, ne fournit à son Gendre aucun autre secours, que celui de ses Négociations qui, secondées des démarches du *Pape Luce III*, obtinrent, en 1185, au *Duc* la permission de retourner dans sa patrie, c'est à dire dans ses *Etats de Brunswick.* En 1188 *Frédéric*, voulant passer à la *Terre-Sainte* avec les *Croisés* qui se préparoient à s'y transporter, dans le dessein de reprendre *Jérusalem*, dont *Saladin* venoit de se rendre maître, tint une *Diète* à *Goslar*, à laquèle il invita le *Duc Henri*, qui, de retour dans ses *Etats*, n'avoit eu rien de plus pressé que de disputer, les armes à la main, la *Saxe* au *Duc Bernard.* L'*Empereur*, craignant, pour cète raison, de le laisser en *Germanie* durant son absence, lui proposa dans la *Diète*, « ou de se contenter, en renonçant » à toutes ses autres prétentions, qu'on » lui rendît une partie des *Etats*, » qu'il avoit perdus, ou de les recou» vrer tous, à condition de le suivre » en *Asie*, ou de s'exiler encore de la » *Germanie* pour 3 ans avec *Henri* son » fils aîné ». *Le* Duc *aima mieux, dit Arnold de Lubec,* Liv. III, Ch. 78, *sortir du païs, que d'aler où il ne vouloit point aler, ou de soufrir aucune diminution dans ses anciens Honeurs. L'Empereur* partit pour la *Terre-Sainte en* 1189; & la *Duchesse Mathilde* étant morte à peu près dans le même tems, le *Duc Henri* ne tarda pas beaucoup à retourner en *Allemagne. Gérard de Stéderburgh* nous en aprend la raison,

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

1226. FRÉDÉRIC aspirant à gouverner l'*Italie* de la même manière que les *Ottons* l'avoient gouvernée, destine à faire la guerre aux Lombards tous les deniers, qu'il levoit, depuis 4 ou 5 ans, sur les Ecclésiastiques & sur les Peuples de ses Etats de Sicile & de Pouille. *Il ordone aux Barons & Chevaliers possesseurs de Fiefs & aux autres de se préparer tous à le suivre en Lombardie, & de s'assembler tous à Pescara, où lui-même se dispose à se rendre le 8 de Mars* (1). *Ensuite il passe de la Pouille dans la Terre de Labour; & laissant l'Impératrice, sa Femme, dans le Château de Terracine à Salerne, il retourne dans la Pouille. Il y établit* Capitaine (c'est à dire *Gouverneur Général*) de son Roïaume *le* Maître Justicier (nomé depuis *Grand Justicier*) Henri de Morra; *& se transporte à Pescara. Puis, marchant vers le Duché de Spolète, il ordone, par ses Lètres, aux Sujets*

que les *Etudians* alassent à celle *de Naple*, qu'il avoit certainement, come *Richard de San-Germano* le dit, instituée, l'année précèdente, en y apellant d'habiles *Professeurs des Arts* & *des Sciences.* Il est plus probable que *Bologne* n'essuïa cète disgrace que l'année suivante, disgrace très considérable, si la durée en eût été longue, parceque les *Ecoles de toutes les Sciences* faisoient couler dans cète Ville des richesses immenses, qui la rendant ensuite très orgueilleuse, la rendoient en même tems si facheuse à tous ses voisins. Il y avoit des années, que l'on y comtoit 10 mille Ecoliers; & tous y portoient de grosses sommes. Ce peut être vers ce tems-là que l'*Université de Padoue* comença de s'établir, à l'ocasion de la défense d'enseigner à *Bologne*, faite par l'*Empereur Frédéric*, cète année, ou, pour mieux dire, l'année suivante. *Muratori*, T. VII, p. 182.

(1) *Richard de San-Germano*, Ann. 1226.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

des *Espagnols* assés occupés chés eux, volèrent au secours de la *Terre-Sainte. Les premiers, qui partirent*, dit *Muratori*, p. 62, Ann. 1188, *furent les* Italiens, *que l'*Abbé d'Ursperg *qualifie* Homes belliqueux, discrets, modestes & suivant les règles de la sobriété, exemts de prodigalité, reservés sur les dépenses quand la nécessité ne les exige pas, & de tous les Peuples les seuls, qui se gouvernent par des Loix solemnèlement établies. *Sous le nom d'*Italiens, *sont ici compris les* Vénitiens, *les* Lombards, *les* Toscans, *& les autres* Peuples en deça du Roïaume de Naple. *A l'égard de* Guillaume II, Roi de Sicile & de Pouille, *il envoïa pour secourir* Tir *une Flote de 200 voiles, qui, jointe à celle de* Conrad, Marquis de Montferrat, *délivra* Tripoli, *que* Saladin *assiégeoit: mais* Sicard *ne parle pas avantageusement des* Siciliens. *Cependant* Gui, Roi de Jérusalem, *aiant été remis en liberté par* Saladin *avec plusieurs* Nobles *aussi faits prisoniers, se disposa courageusement à de nouvèles entreprises, parcequ'il se vit soûtenu d'une nombreuse* Flote de Venise, *sur laquèle étoient venus* Ghérard, Archevêque de Ravenne, *& l'*Evêque de Faënze. *A cète* Flote *se joignit celle des* Pisans, *conduite par* Ubald, *leur* Archevêque. *Le très zèlé* Pape Clèment III, *étoit parvenu, cète année, par le moïen de 2* Cardinaux, *qu'il avoit envoïés, à remètre la paix entre les* Pisans *& les* Génois, *come il est atesté par une* Bulle *de ce* Pontife, *publiée par le* Tronci *dans ses* Annales de Pise. *Avec ce puissant renfort, le* Roi Gui *résolut de faire le siége de* Ptolémaïde, *ou* Acre, *Ville maritime très importante. Suivant* Sicard, *cité ci-dessus, la* Flote de Pise *n'ariva que l'année suivante à* Tir. *Dans ce tems-là même, cète Ville se trouvant sans vivres, l'infatigable* Marquis Conrad *envoïa sa* Flote *ataquer* Azote. *La Ville fut prise par les* Chretiens, *l'*Amiral de Saladin *& 500 Soldats faits prisoniers de guerre; & beaucoup de* Chretiens *délivrés de l'esclavage. Cète* Flote *victorieuse revint à* Tir *avec un riche butin & des vivres en abondance; &* Conrad *obtint la liberté du* Marquis Guillaume, *son père, en donant l'*Amiral *en échange.*

La *Chronique* de *Sicard*, assés comunément peu favorable aux *Siciliens*, est imprimée dans le T. VII des *Historiens d'Italie.* Aux Col. 605-6 est un

PRINCES contemporains.

nir les moiens de se tirer d'afaire avec honeur. Cète proposition parut imprudente & téméraire au saint Abbé, *qui la rejeta à la première ouverture qui lui en fut faite: mais* Vélasquez, *mu de Dieu intérieurement, fit de nouvèles instances auprès de S.* Raimond; *& lui expliqua ses vues pour la réussite de ce projet, qui lui paroissoit si extravagant. Le S.* Abbé, *convaincu par ses sollicitations, implora les lumières du Ciel; &, après avoir conu que cète entreprise étoit agréable à la Majesté suprême, il retourna en* Castille *s'ofrir au* Roi *pour la défense de* Calatrava, *come on le verra l'année suivante.* Les Lecteurs, sans que je les aide d'aucune réflexion, sauront réduire à sa juste valeur ce récit tiré principalement des *Actes de la Vie de* cet Abbé *Raimond. Ferréras* continue, p. 460. *A cète ocasion* (de l'entrevue de *Sanche III* avec *Raimond, Prince d'Aragon & Comte de Barcelone,* son oncle maternel) *S.* Raimond, Abbé de Fitéro, *proposa à D.* Sanche, *de se charger de la défense de* Calatrava, *& le* Monarque, *édifié du récit que plusieurs des* Seigneurs *de sa suite lui firent des vertus & de la sainteté de ce digne* Abbé, *accepta avec plaisir sa proposition, comtant que ses prières sufiroient seules, pour empêcher que la Place ne tombât entre les mains des* Mahométans. P. 461. *S.*Raimond, Abbé de Fitéro, *qui avoit pris sur lui la défense de* Calatrava, *fit tant par ses sermons, qu'il assembla plus de 20 mille Homes, qui prirent les armes avec plaisir, pour mètre cète importante Place à l'abri des insultes des* Mahométans. *Il les conduisit à* Calatrava *avec plusieurs* Moines *de son* Monastère, *& beaucoup de bestiaux de toute espèce pour les nourir; & tous se disposèrent à une vigoureuse résistance. Prévenu que jamais ils n'auroient plus de valeur, que quand ils seroient unis par les liens de la Religion, il jeta les fondemens d'un* Ordre Militaire, *qui a pris le nom de* Calatrava *du lieu où il fut institué, faisant observer à tout son monde la* Règle *de* Citeaux, *rédigée suivant l'Institut Militaire.* La fondation de cet *Ordre* est fixée en cète année 1158 par *Mariana*, qui prétend, sans aucun fondement, que l'*Ordre de Saint-Julien-du-Poirier*, qui prit, en 1220, le nom d'*Alcantara*, lui doit son origine. Il est certain que cet autre *Ordre Militaire* fut fondé par les *Chevaliers Suéro* & *Gomez*, & par l'*Hermite Renaud*, en 1156, dans le *Diocèse de Salamanque*, dont l'*Evêque D. Ordóno* lui dona la

SAVANS & ILLUSTRES.

en disant, dans le Recueil des *Historiens d'Allemagne* par *Meibomius*, T. III, p. 431: *Le* Duc Henri, *pendant qu'il fut absent, ne jouit point de la paix, que l'*Empereur *lui avoit promise: mais ses biens furent exposés au pillage de tout le monde.* Il s'empara pour lors de *Lubec* & de quelques autres Places; & ses conquêtes eussent été poussées plus loin, si le *Roi Henri*, fils de l'*Empereur*, ne fût pas venu s'oposer à ses progrès avec une très puissante Armée. Le *Duc* fut obligé de faire la paix de la manière la moins désavantageuse qu'il le put.

Depuis, il ne s'occupa plus, étant déja d'un âge avancé, qu'à se préparer à la mort par la fondation de diférentes *Eglises* & *Monastères*, & par d'autres bones œuvres plus méritoires en elle-même. Il ne survécut que 4 ans à son oncle le *Duc Welf VI.*

Je finirai ce que je me suis proposé de dire ici de ce Prince par l'éloge que *Radevick*, dans son II Liv. Ch. 38, fait de l'Oncle & du Neveu. Cet *Historien* parle des secours, que *Frédéric*, voulant châtier les *Milanois*, fit venir d'*Allemagne* en 1159; & dit; *Cependant* l'Impératrice Béatrix, Henri, Duc de Saxe *& de* Bavière, *&* Conrad, Evêque d'Ausbourg, *suivant les ordres qu'ils avoient reçus, levèrent des Troupes & rassemblèrent de l'argent, des vivres, des armes & tout le reste de ce qui sert à faire la guerre; &, s'étant mis en marche avec une grande Armée, ils arivèrent bientôt en* Italie, *& remplirent les nôtres de joie, & les Ennemis de crainte. Or ce* Prince (le *Duc de Saxe* & *de Bavière*) *étoit fils, come il est dit plus haut, du* Duc Henri *& de* Gertrude, *Fille de l'*Empereur Lothaire (II). *Privé dès la première enfance de son Père & de sa Mère, il ne fut pas plustôt dans l'adolescence, que, pourvu de force, d'un beau visage, & bien plus encore d'une grande fermeté d'esprit, il ne se laissa pas corrompre par le luxe & la molesse; mais il montoit à cheval come c'est l'usage des* Saxons, *il lançoit le javelot, & s'exerçoit à la vitesse de la course avec ceux de son âge; &, quoiqu'il eût la gloire d'avoir sur eux tout l'avantage, il se fit cependant aimer de tous. Il étoit naturèlement modeste, honête, & surtout sévère. Il disputoit de courage avec le Vaillant, de pudeur avec le Modeste, & de tempérance à tous égards avec celui qui réprimoit ses passions. Il aimoit mieux être vertueux, que de le paroître. Ainsi, moins il re-*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

de ce Duché de se tenir prêts à partir avec lui pour la Lombardie. Come ils refusèrent de marcher sans l'ordre du Pape, dont ils ètoient Sujets, il leur écrit des Lètres plus fortes, qu'ils renvoient au Pape. Le Pape ofensé de ces Lètres, où l'Empereur apelloit à son expédition, avec menace d'une certaine peine, les Homes de l'Eglise, lui écrit à ce sujet. L'Empereur, trouvant la Lètre dure, récrit au Pape come d'égal à égal; &, come il déclaroit assés ouvertement, dans sa Lètre, quèles ètoient ses intentions, le Pape crut lui devoir répondre plus durement. C'est pourquoi l'Empereur lui récrivit avec toute sorte de soumission (1). C'est à peu près alors

(1) Le même au même endroit, après avoir parlé de la querèle de l'*Empereur* avec le *Roi de Jérusalem*, son beaupère.

On trouve, dit le *Rinaldi*, *Continuateur de Baronius*, à l'année 1226, N. 2, *dans le* Registre d'Honorius, *une* Lètre *très forte de ce* Pape, *par laquèle il réprime l'insolence de* Frédéric, *qui projètoit de s'assujétir les* Cliens de l'Eglise, *& qui vantoit les bienfaits qu'elle avoit reçus de lui. Il est non seulement admirable, mais ètonant que d'heureux succès eussent tèlement corrompu l'esprit de* Frédéric, *& si fort ébloui les ieux de son ame, que, tenant le* Roïaume de Sicile *des bienfaits du* Saint-Siége *dont la protection l'avoit défendu contre la puissance & la méchanceté de ses Ennemis, qu'aiant aquis l'*Empire Romain *par l'autorité des* Papes, *& nouvèlement obtenu, de l'afection des* Cardinaux, *le* Roïaume de Jérusalem, *come ètant la dot de sa Femme, il oubliât tant de bienfaits; & que, pour avoir restitué quelques Terres au* Saint-Siége, *il vantât les services qu'il avoit rendus à l'*Eglise; *que non seulement il égalât sa magnificence à la libéralité des anciens* Empereurs: *mais qu'il l'exaltât en termes fastueux; & que, pour cète raison, il se crût permis d'envahir impunément les* Droits de l'Eglise Romaine. *Mais il vaut mieux écouter l'*Apologie d'Hono-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Article aiant pour titre: *Du Siége d'Azote*; & voici ce qu'il contient. *L'An du Seigneur MCLXXXVIII, les* Tiriens *réduits à l'extrémité par une grande disète de vivres, & n'osant pas sortir pour aler chercher du bois ou du fourage parceque les* Sarasins *les repoussoient, vont, par ordre du* Marquis (Conrad), *avec leur Armée navale, qu'*Hugue de Tibériade (ou *Tabarie*, come disent nos anciens *Historiens François*), *ataquer* Azote; *où ils prènent* l'Amiral, *par qui le* Roi Gui (de Lusignan) *avoit été pris, délivrent de prison* 40 Chretiens, *&* (font) 500 Cavaliers *prisoniers. Ils s'en retournent ensuite à* Tir *avec un butin immense & des vivres en grande quantité. Le* Marquis *recouvra son Père en échange de cet* Amiral. *Vers ce tems, les Navires des* Pèlerins *comencèrent d'ariver; &* Margarit, Amiral du Roi des Siciliens, *vint aborder à* Tir *avec sa* Flote; *&, come ses* Pirates *maltraitoient les* Tiriens, *ils furent obligés de sortir de* Tir, *& alèrent aborder à* Tripoli, *où, périssant de faim, ils reçurent le châtiment qu'ils méritoient. L'Evèque Sicard* n'étoit pas alors en *Sirie*; & ne parle ici que d'après un bruit populaire. Il est certain, par les *Historiens des Croisades*, que la *Flote Siciliène* eut part à la levée du Siége de *Tripoli*, dont *Sicard* va parler. Les *Siciliens* restèrent sans doute ensuite dans le Port de cète Ville, pour se pourvoir de vivres, dont aparemment il leur restoit peu: mais, dans une Ville, qui venoit de soûtenir un siége, & dans un païs ruiné par les *Sarasins*, ils ne durent pas en trouver beaucoup. C'est là sans doute le fondement de ce que vient de dire *Sicard*, qui continue. *La même année,* Saladin *s'aprocha de* Tripoli; *&, voïant qu'il n'avançoit point dans l'ataque de cète Ville, il tourna bride vers la* Principauté d'Antioche; *& soûmit* Gabul, *&* Laodicée, Saone, *&* Guardia, Trapessac, *&* Guascon, *& plusieurs autres Places. Ensuite, revenu dans la* Galilée, *il força par famine à se rendre le Château de* Belvedere, *qui couvroit les bords du* Jourdain, *& gênoit le chemin de* Tibériade, *de* Napoli *& de* Nazareth. *De plus* 42 Comtes de Guillaume, Roi de Sicile, *abordèrent à* Tir *avec* 500 *Homes d'Armes &* 50 *Galères. Il ariva encore beaucoup d'autres* Pèlerins *avec le vénérable* G (Ghérard), Archevêque de Ravenne, Légat du Siége de Rome. *Le* Marquis *batit avec*

PRINCES contemporains.

Règle de Saint-Benoît accomodée à la vie militaire.

La première action, pour ainsi dire, du règne de *Sanche III*, fut une action extrêmement louable. Son frère *Ferdinand, Roi de Léon*, qui prêtoit volontiers l'oreille aux faux raports, disgracia presque aussitôt, après la mort du *Roi* leur père, le *Comte Ponce de Minerva*, & d'autres *Gentilshomes* qualifiés, qu'il dépouilla des Gouvernemens & des Dignités dont ils avoient été revêtus par *Alfonse VIII* en récompense de leurs services. Ils alèrent tous implorer la protection du *Roi Sanche*, qui, croïant que son Frère ne pouroit être ramené que par la force à la justice, marcha vers *Léon* à la tête de ses Troupes. Le *Roi Ferdinand*, qui ne vouloit point de guerre avec son Frère, ala sans Troupes à sa rencontre, & le joignit au *Monastère de Sahagun*, lorsqu'il s'aloit mètre à table. Les 2 *Rois*, s'étant embrassés, dinèrent ensemble. *Sanche* dit ensuite à *Ferdinand*, « Qu'il n'étoit venu que » pour lui demander le rétablissement » du *Comte Ponce* & des autres *Seigneurs*, parce qu'il étoit de leur de» voir de respecter les sages disposi» tions du *Roi* leur père, & de n'y » rien changer sur des médisances & » des calomnies, qui ne servoient qu'à » rendre odieux les Princes, qui s'en » laissoient prévenir ». *Ferdinand* consentit à ce que son Frère vouloit; & *Sanche* reprit le chemin de *Castille*.

Outre que le respect pour la mémoire de son Père l'avoit engagé de faire pour ces *Seigneurs* ce qu'il venoit de faire, une raison particulière de reconnoissance l'avoit du faire agir en faveur du *Comte Ponce*. La nouvèle de la mort d'*Alfonse VIII* n'avoit pas si-tôt été répandue que *Sanche le Fort, Roi de Navarre*, dont *Sanche III* avoit épousé la Sœur, crut que c'étoit le véritable moment de recouvrer la *Rioja* sur laquèle il prétendoit ses droits incontestables: & se jeta sur cete Province avec toutes ses Troupes. Le *Comte Ponce* & les autres *Seigneurs* disgraciés à la *Cour de Léon* étoient déja réfugiés à la *Cour de Castille*; & *Sanche III*, qui conoissoit la valeur & l'habileté du *Comte Ponce*, le mit à la tête d'un Corps de Troupes, & l'envoïa s'oposer à l'invasion du *Roi de Navarre*. Le *Comte*, aïant batu ce *Roi*, le força de se contenir dans les limites de son *Roiaume*.

Cète guerre n'ala pas plus loin. *Sanche III*, informé des projets que les

SAVANS & ILLUSTRES.

*cherchoit de gloire, plus il en aquéroit. Dans tout ce qu'il y avoit de glorieux à faire, il agissoit beaucoup, & parloit très peu de lui même. Remis, come on l'a dit plus haut, par l'*Empereur *en possession du* Duché de Bavière, *il n'eut pas plustôt pris conoissance du naturel & des mœurs des habitans, qu'à force de soins & de prudence, il se fit bientôt une si grande réputation, qu'aiant rétabli la Trève* (c'est à dire l'observation de la Paix de Dieu) *dans toute la* Bavière, *il fut extrêmement aimé des Bons, & très redouté des Méchans; en sorte que, come il n'étoit pas moins craint en absence qu'en présence, quiconque violoit les loix de la paix qu'il avoit prescrites, étoit puni de mort. Quand il eut joint ses Troupes à celles du* Roi, *les nouveaux & les anciens Soldats, s'unirent si bien entre eux, que le courage des uns & des autres fut égal. Très peu de tems après,* Welf, Prince de Sardaigne, Duc de Spolète, & Marquis de Toscane, *oncle maternel du* Roi (& paternel du *Duc Henri*), *vint avec un très grand apareil de guerre & conduisant une nouvelle Armée; & son arivée, qui dona l'espérance du triomphe aux nôtres, priva les Ennemis de celle de faire un acomodement* (a). *Ainsi, 2 Princes, très étroitement unis par le sang; l'un étant fils du Frère de l'autre, joûtoient, pour ainsi dire, l'un contre l'autre par des vertus diférentes. Ils aquirent de la gloire;* Welf *en donant, en*

(a) Le Texte de la fin de cète Phrase ne peut pas n'être point défectueux. *Suoque adventu nostris spem triumphi, adversariis fiduciam paciscendi donavit.* Ces paroles présentent un sens très net: mais elles ne sont point d'acord avec ce qui se fit alors. *Frédéric* atendoit la jonction des Troupes des 2 *Princes de Welf-Este* pour faire la guerre aux *Milanois*, qu'il venoit de mètre au Ban de l'*Empire*; & comença par assiéger *Créme*, Ville qui leur étoit aliée. On peut voir à l'année 1159, que, depuis l'arivée des nouvèles Troupes, il ne fut question que du Siége de *Créme*, qui dura jusques dans l'année suivante; & qu'il ne s'agit, durant tout ce tems-là, d'aucune sorte d'acomodement. J'ai donc dit, en traduisant ce qu'il m'a paru que l'Auteur avoit du dire. Il avoit sans doute écrit: *Suoque adventu nostris spem triumphi donavit, adversariis fiduciam paciscendi ademit*, ou quelque autre Verbe de même signification.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

qu'il suprime l'Université de Bologne ; & que, par son *Edit*, il or-

rius, *faite par ce* Pape, *que de la faire nous-même.*

Ce n'est là qu'une vaine déclamation d'un Ecrivain aux gages de la *Cour de Rome.* Bien que forcé de me restraindre, j'en ai dit assés pour que les Lecteurs prononcent d'eux-même si réèlement *Frédéric* avoit de si grandes obligations au *Saint-Siége*, & si c'êtoit pour lui, non pour elle-même, que la *Cour de Rome* avoit tant fait en sa faveur. Si les Lètres, que *Frédéric* écrivit en cète ocasion au *Pape*, se sont conservées, come il y a lieu de le croire, dans les Archives du *Vatican*, on est en droit de penser qu'elles articulent des faits, dont on a cru qu'il seroit imprudent de nous instruire. C'est donc à la *Réponse d'Honorius*, raportée par le *Rinaldi* NN. 3-13, à nous doner quelque idée de ce que *Frédéric* avoit écrit. Je vais traduire le plus littéralement qu'il me sera possible cète dernière *Réponse d'Honorius*, où l'on rencontre quelquefois un galimatias de mots peu faits pour aler ensemble, que je m'éforcerai de rendre clairement, sans être bien certain d'y réussir. Cète *Note* sera longue : mais j'ose espérer que les Lecteurs ne m'en sauront pas mauvais gré.

A Frédéric, Empereur des Romains, *toujours Auguste*, & Roi de Sicile.

Notre *Lètre* a paru, come vous l'avés écrit, étonante à votre esprit : mais la vôtre paroît plus étonante au nôtre. Certainement si vous aviés pesé les termes de notre *Lètre* dans la balance d'un juste examen, & si, rejetant le sens auquel la Lètre se marie, vous ne l'aviés pas traînée vers un sens rival, vous y auriés trouvé, par le jugement d'un Interprête non suspect, quelles obligations vous avés à votre Père & à votre Mère Spirituels. Votre *Lètre* porte, « Que, contre l'opinion » de tout le monde & les conseils des » *Princes* (pour nous servir de vos ter» mes) nous vous avons trouvé si prêt » à faire nos volontés, qu'on ne se » souvient pas que, dans les tems pas» sés, aucun de vos prédècesseurs ait » eu pour l'*Eglise* autant de dévou» ment ». Mais ces paroles ne porteront pas notre esprit à penser des *Princes* autre chose que ce qu'une expérience fondée sur les faits nous en fait

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

eux une grande multitude de Sarasins *de* Sidon. *Dans la même année, le magnanime* Empereur (Frédéric II), *suivant la coûtume impériale, envoia le* Comte Henri de Deti *à* Saladin *pour l'avertir & le sommer d'abandoner la* Terre de Jésus-Christ, *qu'il avoit envahie. Car c'est la coûtume de l'*Empire *de déclarer la Guerre à ses Ennemis ; parcequ'il n'est pas dans l'usage d'aler ataquer qui que ce soit à la sourdine.*

Après le recouvrement de la Liberté du *Marquis Guillaume le Vieux*, je ne trouve plus rien qui le concerne ; &, come il êtoit alors d'un âge très avancé, l'on ne risque rien de le croire mort cète même année 1188. J'avois à faire voir que *Benvenuto de San-Giorgio*, qui l'a dit mort en 1183, & ceux qui l'ont suivi, se sont trompés. Mais s'il est vrai que *Julitte*, Femme de *Guillaume* ne lui survécut, come le même *Benvenuto* le dit, que peu de jours, elle dut mourir en 1188.

La même année (1183) dit cet *Historien*, col. 347-8, Guillaume Longue-Epée, *après avoir remporté, en* Sirie, *beaucoup de glorieuses victoires pour la défense du* Roïaume de Jérusalem, *étant mort par la malignité de l'air, fut enterré dans l'*Eglise du Temple *à* Jérusalem, *laissant* Baudouin, Marquis de Montferrat, *qu'il avoit eu de* Sibille, *lequel resta sous l'éducation & les soins de* Baudouin le lépreux, *frère de sa Mère, & de* Rainier, *frère de son Père. Et, ladite année, ce* Rainier *mourut aussi sans Enfans, & laissa son frère* Boniface *héritier du* Roïaume de Thessalie. *Et, peu de mois après,* Kyria Marie, *sa femme, passa de même de vie à mort. Quelques-uns veulent que ledit* Rainier *ait laissé le* Roïaume de Thessalie *à sa sœur* Jourdaine ; *qu'il ait été laissé par* Jourdaine à Boniface ; *& qu'il ait été doné depuis en dot à l'*Empereur Andronic *par* Guillaume VI. *On verra, lorsqu'il sera question de* Démètrius *ce qu'il y a de vrai sur ce point.*

Benvenuto parle d'après les *Historiens* & les *Monumens*, qu'il avoit sous les ieux, & qu'il n'a pas toujours pris soin de nous faire conoitre. Mais les Guides, qu'il a suivis, ne paroissent pas avoir été bien informés. Le *Marquis Rainier*, devenu *Roi de Thessalonique* par son mariage avec *Kyria Marie*, & déclaré *César* par l'Empereur *Manuel*, son beaupère, fit son séjour à *Constantinople* ; & l'on ne voit pas qu'il ait été

PRINCES contemporains.

Maures formoient, avoit besoin d'être en paix avec ses voisins; ce qui lui fit rechercher l'aliance du *Roi de Navarre*, son beaufrère, & du *Prince d'Aragon*, son oncle paternel. Il eut une entrevue avec le premier à *Almazan.* Les 2 *Rois*, traitant eux-même, cimentèrent une paix solide; & se liguèrent contre les *Mahométans.* Dans l'entrevue, que *Sanche* eut ensuite, vraisemblablement à *Osma* avec le *Prince Raimond*, celui-ci lui promit de se joindre à lui contre les Ennemis du *Nom Chretien.* L'Oncle & le Neveu convinrent ensuite que tout ce qui se trouvoit à la droite de l'*Ebre*, appartiendroit au *Prince* & à ses successeurs à condition d'en faire homage au *Roi de Castille*, au sacre duquel ils assisteroient l'épée nue.

Dans ce tems, *Aben-Jacob*, fils d'*Abulménon*, *Roi de Maroc*, ariva d'*Afrique* avec une nombreuse Armée, à dessein de porter la guerre dans les *Etats Chretiens.* Aussi-tôt les *Habitans de l'Estrémadure* & *d'Avila* firent, par ordre de *Sanche III*, une vigoureuse & rapide incursion dans le *Territoire de Séville*, y mètant tout à feu & à sang. *Aben-Jacob*, *Aben-Gamar* & *Dalégen* réunirent aussi-tôt leurs forces pour aler ataquer les *Chretiens*, qui les atendirent de pied ferme. Les *Mahométans* furent mis en fuite, après avoir perdu beaucoup de monde, entre autre *Aben-Gamar* & *Dalégen*, leurs principaux *Généraux.*

Ces prèludes anonçoient, de la part du *Roi de Castille*, un règne, qui ne déshonoreroit point celui de son illustre Père: mais les Decrets éternels n'étoient pas d'acord avec les vœux des Peuples. *Le 31 d'Août (1158)*, dit *Ferréras*, p. 462, *le* Roïaume de Castille *fut plongé dans l'afliction par la mort de D.* Sanche, *son* Souverain. *Ce* Monarque *mourut à* Tolède, *où on l'inhuma dans* l'Eglise Cathédrale *proche de l'endroit où reposoit déja* l'Empereur, *son père. Il fut extrémement regrèté, tant à cause de ses aimables qualités, que parceque, n'étant encore qu'à la fleur de son âge, on vit tout à coup s'évanouir toutes les hautes espérances, que l'on avoit conçues de son sage Gouvernement.*

ALFONSE III, n'aiant pas encore 3 ans accomplis, succède à son père *Sanche III*, le 31 d'Aout 1158; & meurt en 1214.

SAVANS & ILLUSTRES.

soulageant, en pardonant; le Duc, *en faisant usage de la sévérité, en exterminant les Méchans. On louoit la facilité de l'un, & la fermeté de l'autre.* Welf, *ocupé des Afaires de ses Amis, négligeoit les siènes. Il ne refusoit rien de ce qui méritoit d'être doné. Il aimoit à paroître grandement riche, & puissant. Il vouloit toujours avoir une Armée; & souhaitoit quelque nouvèle guerre, où son courage se pût signaler. Mais le* Duc Henri, *dont la modestie & la bienséance étoient le principal goût, ne disputoit, ni d'opulence avec le Riche, ni d'intrigue avec le Factieux: mais, absent, ou présent, il ne faisoit la guerre que pour avoir la paix. Ainsi, notre tems a vu ces 2 Princes, le* Duc Welf *& le* Duc Henri, *se signaler par de grandes vertus & des mœurs diférentes. L'ocasion s'étant oferte de parler d'eux, je n'ai pas voulu manquer de faire conoître, autant que mon esprit en est capable, le caractère & les mœurs de l'un & de l'autre; & ce doit être une chose très agréable à notre siècle de trouver dans l'un son* Caton, *& dans l'autre son* César.

Le *Continuateur de l'Histoire de Lodi d'Otton* & *d'Acerbo Moréna*, Père & Fils, imprimée dans le VIe T. des *Histor. d'Ital.*, fait ainsi le Portrait du *Duc Henri*, col. 1117. Henri, Duc de Saxe & de Bavière, *étoit médiocrement grand, & très bien fait. Il étoit pourvu des forces du corps. Il avoit le visage grand; les ieux grands & noirs; les cheveux aussi presque noirs, & le cœur haut. Il étoit très riche, très puissant, très noble, & fils de la Fille de* l'Empereur Lothaire.

Ce Prince mourut le jour de *S. Sixte*, c'est à dire le 6 d'Août 1195. Il fut enterré à *Brunswick* dans l'*Eglise de Saint-Blaise*, qu'il avoit fait bâtir. On y voit son Tombeau, qui renferme aussi le corps de la *Duchesse Mathilde*, sa seconde Femme; & leurs Statues, assés bien faites pour le tems, sont couchées sur ce Tombeau. Auprès se lit en Lètres d'or: *Ci gît* Henri, *autrefois* Duc, *fondateur de cète* Eglise, *illustre par sa noblesse & par sa piété. L'illustre* Mathilde, *sa femme, fille du* Roi des Anglois, *laquèle fut ornée de mœurs estimables, libérale envers les Pauvres, & bone avec simplicité, lui est associée. Que Dieu lui-même les nourrisse des mets des Anges* (a).

(a) *Hic jacet* Henricus, *quondam Dux, conditor hujus* Ecclesiæ, *dignus nobilitate, plus.*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

done aux Ecoliers d'aler étudier dans celle que, 2 ans auparavant,

penser avec justice. C'est pourquoi les instances d'une suggestion maligne n'engageront pas la constance du *Siége Apostolique* à révoquer le jugement d'une opinion saine, parceque les faits sont préférables aux paroles, & que le certain l'emporte sur le supose (*a*). Des *Monumens publics* tirés des *Archives de l'Eglise*, & munis des *sceaux de presque tous les Princes*, détruisent l'opinion, que vous paroissés avoir peut-être envie de faire concevoir d'eux, parcequ'il n'est pas vraisemblable que tant d'Homes de ce rang aient doné à *Votre Excellence* un conseil contraire à votre Ecrit (*b*), auquel ils ont aposé leurs sceaux. A l'égard de vos prédècesseurs, si vos expressions plus étendues en disoient quelque chose de plus certain, nous nous en servirions à mesurer ce que nous pourions espérer de vous; parceque, si votre intention se raporte à ceux qui vous sont proches par le sang (*c*), un peu de dévoument sufira pour que vous l'emportiés sur eux par la comparaison; si pourtant le Degré de comparaison se trouve, où le Positif a même à peine ateint. Mais, si vous souffrés que l'on étende le sens de vos expressions à ces prédècesseurs, illustres par la foi, brûlans du feu de la charité, sincères dans leur dévoument, faisant leur profit & celui de leurs Sujets, lesquels, par leurs paroles & leurs exemples, ont muni l'*Eglise* de beaucoup de *Priviléges de Liberté*, & l'ont enrichie par la libéralité d'un grand nombre de largesses, que *Votre Magnificence*, s'il lui plaît, ne

(*a*) *Sed de* Principibus *non aliter ex his verbis informabimus animum, quam probabilis credulitas habeat facti experimento probata, de quibus* Apostolicæ Sedis *constantia rectæ opinionis judicium finistræ suggestionis instantia non mutabit, cum facta præferenda sint dictis, & certa præjudicent positivis.*

(*b*) *Honorius* veut parler aparemment de l'Ecrit, qui contenoit les conditions, qu'il avoit exigées de *Frédéric* pour lui doner la *Courone Impériale.*

(*c*) Le *Père* & l'*Aieul de Frédéric II*, & les deux derniers *Empereurs de la Maison de Franconie*, *Henri III* & *Henri IV.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

prendre possession de son *Roïaume.* Au reste, *Manuel* ne survécut qu'environ 7 mois au mariage de sa fille *Marie*, célèbré dans le mois de Février 1180. Il mourut à la fin de Septembre de la même année. *Rainier* & *Marie* continuèrent de rester à *Constantinople* pendant la minorité d'*Alexis Comnène*, qui n'avoit qu'onze à douze ans lorsqu'il monta sur le Trône. *Manuel*, en mourant, avoit laissé la *Tutèle* de son Fils & la *Régence de l'Etat* à *Théodose*, *Patriarche de Constantinople*: mais l'*Impératrice Marie d'Antioche*, mère du jeune *Empereur*, étant parvenue à s'emparer de toute l'autorité, se remit de tous les soins du Gouvernement sur *Alexis Comnène*, *Protovestiaire*, c'est à dire *Grand-Maître de la Garderobe*, & *Protosébaste*, neveu de l'*Empereur Manuel.* La confiance aveugle de l'*Impératrice* pour ce Prince fut réputée criminèle. *Alexis* se rendit maître absolu, sans qu'elle s'oposât à rien de ce qu'il osoit entreprendre. Les Mécontens furent en grand nombre; & la Princesse *Marie*, qui soufroit impatiemment l'audace de son Cousin, ameuta contre lui les plus grands *Seigneurs de l'Empire*; & prit des mesures pour le faire assassiner, le septième jour de la première semaine de Carême de l'année 1182. Le complot fut découvert; & ceux qui devoient tuer le *Prince Ministre*, furent arêtés. *Marie* & *Rainier* n'eurent que le tems de se sauver à *Sainte-Sophie*; & la *Princesse* cria, « Qu'ils ne s'y réfugioient que pour » se mètre à l'abri des atentats du » *Protosébaste*, qui déshonoroit l'*Em-* » *pire* par la manière dont il vivoit » avec l'*Impératrice* ». Le Peuple s'intéressa pour elle, & courut aux armes. Le *César Rainier* se mit à la tête des Révoltés. Le *Protosébaste* envoïa quelques Troupes pour les écarter, & forcer la *Princesse* à sortir de *Sainte-Sophie.* On en vint aux mains; & les *Troupes Impériales* n'eurent pas de peine à mètre en fuite les *Rebelles.* Elles étoient prêtes à se saisir de la *Princesse*, quand le *Patriarche Théodose* interposa sa médiation pour rétablir le calme. Les choses s'arangèrent, come il le crut le plus convenable; & la Princesse & son Mari retournèrent au Palais. C'est ce que l'on aprend de *Nicétas Choniate* dans la *Vie* d'*Alexis Comnène.* On voit, dans le même *Historien*, que, presque dans le même tems, *Andronic Comnène*,

PRINCES contemporains.

Par son Testament, dit *Ferréras*, p. 462, *il* (le *Roi Sanche III*) *noma* Régent du Roïaume, & Tuteur du jeune Prince, *D.* Guttiere de Castro, *Seigneur de la première distinction*, *lequel avoit été son Gouverneur*; *& défendit de dépouiller*, *sans de puissans motifs*, *tous les* Seigneurs *&* Riches-Homes *des postes*, *qu'ils ocupoient en* Castille, *jusqu'à la Majorité du* Roi *D.* Alfonse. *Cète disposition câusa de grands troubles en* Castille *par la jalousie*, *que les* Seigneurs de la Maison de Lara, *dont le* Comte *D.* Manrique *étoit le Chef*, *concurent contre ceux* de la Maison de Castro. *Les premiers furent si mécontens de voir que le feu* Roi *leur avoit préféré les derniers pour la* Tutèle du Roi Mineur *& pour la* Régence de la Monarchie, *qu'ils ne tardèrent pas à faire conoître combien ils étoient peu disposés à s'en tenir à cet arangement. Furieux de voir D.* Guttiere *seul maître du* Roiaume, *ils prirent cète afaire si fort à cœur, que la* Castille *fut sur le point d'être toute embrasée par une Guerre Civile. Mais D.* Guttiere, *qui étoit déja dans un âge avancé, & qui joignoit à beaucoup de désintéressement un zèle ardent pour le bien public, sacrifia tout son crédit à la tranquilité de l'Etat. Il se déchergea de l'éducation du* jeune Roi *en faveur de D.* Garcie d'Aza, *fils du* Comte *D.* Garcie de Cabra, *tué à la journée d'*Uclès *avec l'*Infant *D.* Sanche, *& frère utérin du* Comte *D.* Manrique de Lara. *D.* Garcie d'Aza, *qui étoit un home peu éclairé, fut bientôt gagné par le* Comte *D.* Manrique, *auquel il remit le* jeune Roi; *de sorte que les* Lara *eurent tout lieu d'être contens. Cependant D.* Guttiere *reconut la faute qu'il avoit faite, en se dessaisissant de ce précieux dépôt; & fit tout ce qu'il put pour le ravoir: mais les* Lara, *bien loin de tenir compte de ses justes demandes, se roidirent contre lui; ce qui fit que ces 2 puissantes Familles eurent recours aux armes.*

Leur mésintelligence duroit encore l'année suivante 1159, lorsque *Guttiere de Castro* mourut. Le *Comte Manrique* & les *Lara* se crurent par là maîtres du *Gouvernement de la Castille*: mais *Ferdinand Ruiz de Castro* & ses Frères, neveux de *Gultiere*, entreprirent de soûtenir ce que leur Oncle

SAVANS & ILLUSTRES.

Henri VI de Welf-Este, *Duc de Brunswic*, fils aîné d'*Henri le Lion*, acompagna son père dans ses exils. L'*Empereur Frédéric I* l'avoit destiné dans son enfance pour être l'époux d'*Agnès* sa nièce, fille de son frère *Conrad*, *Comte Palatin du Rhin*: mais, quand il eut dépouillé son cousin *Henri le Lion* des *Duchés de Saxe & de Bavière*, il ne fut plus question de ce mariage. En 1193, notre *Roi Philippe Auguste*, aiant répudié sa femme *Ingeburge de Danemarc*, fit demander la *Princesse Agnès*; & *Conrad*, du consentement de l'*Empereur Henri V*, son neveu, conclut sans peine ce mariage, le plus avantageux que sa fille pût faire: mais *Marie de Brabant*, femme de *Conrad*, à qui le sort d'*Ingéburge* causoit de l'inquiétude pour le sort d'*Agnès*, qui paroissoit elle-même se soucier peu de l'honeur d'être *Reine de France*, mit un obstacle insurmontable au projet arêté par le *Comte* son époux, à l'insu duquel elle maria sa Fille avec le jeune *Henri*, fils d'*Henri le Lion*. Elle s'étoit assurée qu'*Agnès* ne vouloit point d'autre Mari, que le jeune Prince auquel elle avoit été promise dans son enfance. Dans ce même tems, le *Duc Henri le Lion* faisoit des démarches auprès de l'*Empereur Henri V*, pour recouvrer ses anciènes possessions audelà de l'*Elbe*; c'est à dire la *Stormarie*, l'*Holzace*, la *Wagrie*, & toute l'*Esclavonie*, païs qu'il avoit posśédés en toute Souveraineté. *Le* Duc Henri, dit *Arnold de Lubec*, Liv. IV, Ch. 20, *qui recherchoit encore la faveur du* Roi (*l'Empereur Henri V*), *envoïa de* Brunswig *son Fils*, *qui portoit son nom*, *auprès de ce Prince*, *pour qu'il ne le quitât point jusqu'à ce qu'il en eût obtenu toutes les* Terres d'au-delà de l'Elbe (*Terram Transalbinam*). *Véritablement le* Roi *l'avoit mis à portée d'avoir bone espérance: mais ce n'étoit pas cète espérance*, *qui ne trompe point. Come elle s'évanouissoit de jour en jour*, *le* Fils du Duc *presque désespéré*, *se retirant* (d'auprès de l'*Empereur* qui séjournoit alors à *Stakel*) *parvint*, *par une autre route*, *à mériter les bones graces de l'*Empereur. *Come il étoit illustre par son origine*, *estimable par son courage*, *beau de figure*, *pourvu des forces du corps*, *& conu par une bone réputation* (notus

Moribus ornata sibi conjux est sociata,
Pauperibus larga, simplicitate bona,
Inclyta Mathildis Anglorum filia Regis:
Nutriat Angelicis hos Deus ipse cibis.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

il avoit fondée à Naple, en y faisant venir de toutes parts d'habiles

se préfère point à eux à ces égards; mais qu'elle examine si, par l'affluence (*de ses bienfaits*), elle ateint aux bornes (*de ceux*) de ces *Empereurs.* De grace, que l'esprit d'un Home prudent discute si c'est avec raison, que vous vous atribués le titre d'un grand dévoument, tandis que vous tâchés de révoquer en doute les bienfaits de l'*Eglise*, votre mère, come si ce désaveu d'un seul pouvoit cacher ce que la conoissance de beaucoup de gens rend public, & come si une affirmation particulière rendoit douteux ce qu'une conoissance générale a manifesté. Au reste, cète espèce d'ingratitude, qui nie d'avoir reçu des bienfaits, a coûtume de causer quelque trouble (*dans l'esprit*): mais celle dont les aiguillons font une plus vive douleur, est celle qui fait présumer le mal dans le bien, & qui prête à l'affection les caractères de la haine.

4° A l'égard de votre *Tutèle* laissée à l'*Eglise Romaine* par *Constance* d'illustre mémoire, *Impératrice* & *Reine de Sicile*, « avoir satisfait au devoir de » la Tutèle est à quoi vous retranchés » la grace du bienfait (*a*), parceque c'ê» toit ce que la Justice obligeoit de » faire, & ce qui, s'il n'avoit pas été » fait, auroit été taxé d'injustice ». Mais, come, alors que vous étiés destitué de tout apui, nul motif de nécessité ne forçoit l'*Eglise* d'accepter, à votre égard, le pesant fardeau d'une *Tutèle*, l'acceptation, qu'elle en a faite, étant une grace dans son origine, n'a pas du vous trouver ingrat de ce qu'elle s'en est aquitée come elle le devoit (*b*), afin qu'au moins vous ne fissiés point vos éforts pour imprimer à votre *Tutrice* la note d'une gestion, non seulement suspecte, mais même frauduleuse, en disant, « Que l'*Eglise* » avoit introduit dans la *Pouille* des » *Ennemis* sous le nom de *Défenseurs* ». Vous ajoutés à cète diffamation, « Que » l'*Eglise* a déprimé celui que, come sa » *Tutrice*, elle devoit élever; lorsqu'elle » a placé sur le Trône de son Père un

(*a*) *A beneficiorum gratia excipis, si* Tutelæ *sit debito satisfactum.*

(*b*) *Susceptio, quæ à gratia sumpsit exordium, habere te debuit de prosecutionis debito non ingratum.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

cousin-germain de l'*Empereur Manuel*, lequel est très celèbre dans l'*Histoire Bisantine* par la singularité de ses avantures, forma le projet de s'élever sur les ruines du *Protosébaste*, & même de s'emparer de l'*Empire.* Il se fut bientôt fait un parti considérable; & marcha vers *Constantinople* à la tête d'une Armée capable de faire la loi. Le *Protosébaste* voulut entrer en négociation: mais *Andronic* parla si haut, que l'*Impératrice* elle-même fut obligée de faire emprisoner son *Ministre*, que bientôt après on remit entre les mains d'*Andronic*, qui lui fit crever les ieux. *Constantinople* reçut *Andronic* avec joie come le *Sauveur de l'Empire.* Il s'empara de toute l'autorité. L'*Impératrice* étoit odieuse au Peuple. *Andronic* la fit d'abord enfermer. Ensuite, l'aiant fait condamner à mort, il la fit étrangler. Cet excès de cruauté mécontenta beaucoup de gens. Un de ses premiers soins fut de faire couroner solemnèlement le jeune *Empereur*, le 16 de Mai de la même année 1182; puis il arangea les choses de manière que, vers le mois de Septembre 1183, il fut couroné lui-même *Empereur*, & proclamé conjointement avec *Alexis*: mais nomé le premier. Environ 2 mois après, il fit étrangler son jeune Collègue, qui n'avoit pas encore 15 ans faits; & se rendit ainsi seul maître de l'*Empire.* La Princesse *Marie* mourut peu de tems après l'assassinat de son Frère; & le *Marquis Rainier* la suivit de très près. *Lorsqu'*Andronic *aspiroit à l'*Empire, *on ne savoit pas*, dit *Nicétas*, dans *Alexis*, N. 14, *qu'il étoit un très cruel Empoisoneur, & savant à composer des breuvages mortels: mais, quelques jours après, tout le monde le disoit, j'ignore si c'est avec raison; & le bruit étoit que la* Césarisse Marie, *fille de l'*Empereur Manuel, *qui, la première & plus que tous les autres, avoit desiré le retour d'*Andronic, *avoit fait le premier essai de cet Art abominable; car on disoit que l'*Eunuque Prérigionite, *qu'elle avoit eu de son Père, aiant été corrompu par* Andronic, *avoit fait prendre à cète Princesse un poison lent. La mort du* César (Rainier) *suivit de très près celle de sa Femme, & l'on crut qu'elle n'étoit pas naturèle: mais que par les embûches d'*Andronic, *un même breuvage avoit expédié ces 2 illustres persones.* L'*Historien*, que je viens de traduire, vivant à *Constantinople*, étant même,

PRINCES contemporains.

avoit comencé. Le *Comte Manrique*, pour se débarasser d'eux, tenta, contre les dispositions du feu *Roi*, de leur ôter les Emplois, qu'ils possèdoient. Les *Castro* recoururent à *Ferdinand, Roi de Léon*, qui, touché des calamités qui menaçoient la *Castille*, résolut d'y rétablir le calme & le bon ordre, en se chargeant lui-même de la *Régence du Roïaume* & du soin de l'éducation du *Roi*, son neveu. Pour cet effet, il vient à la tête de ses Troupes, dans les *Etats de la Courone de Castille*. L'*Estrémadure* & le *Roïaume de Tolède* le reconoissent sur le champ pour *Tuteur du Roi*. *Ferdinand* laisse à *Tolède Ferdinand Ruiz de Castro*; & porte ses armes dans les Gouvernemens des *Lara*, qui s'enfuient avec le *jeune Roi* à *Soria*. Dans l'intention de tromper le *Roi de Léon*, ils lui font proposer de venir prendre possession, en cète Ville, de la *Régence* & de la *Tutèle*, après avoir assuré la restitution des *Etats* de son Pupille, lorsqu'il sera Majeur. On s'assemble donc à *Soria*. Il paroissoit que l'on aloit convenir de tout, lorsque *Pèdre Nuñez de Fuente Almégir* enleva le jeune *Roi*, qu'il conduisit promtement à *Saint-Etiène de Gormas*. Le *Roi Ferdinand* douta d'autant moins que le Ravisseur n'eût agi que par l'ordre des *Lara*, qu'ils ne tardèrent pas de le suivre. Il les poursuivit : mais ils l'évitèrent si bien, qu'ils se mirent, avec le jeune Prince en sureté dans *Avila*. *Ferdinand*, qui se lassoit de les poursuivre, & qui ne vouloit point faire de la *Castille* le théâtre d'une cruèle guerre, s'empara de la pluspart des Villes à titre de *Régent* & de *Tuteur* de son Neveu, dont il consentit que l'éducation restat aux *Lara*. Si l'on en croit *Mariana*, suivi par le *P. d'Orléans* son Abbréviateur, le *Roi de Léon* ne vint alors en *Castille* avec ses Troupes qu'à dessein d'usurper les *Etats* d'*Alfonse III*. Mais il n'est parlé, dans aucun ancien *Historien*, de l'intention, que *Mariana* prète de son chef au *Roi Ferdinand*. Ce Prince ne peut pas éviter la guerre. Les *Lara* veulent reprendre de force les Villes, qu'il avoit mises en sa main; ce qui l'oblige de revenir, l'année suivante, en *Castille*. Il leur livre bataille, au mois de Mars, dans la *Tierra-de-Campos*, & les met en déroute; ce qui déconcerte leurs projets. *Sanche, Roi de Navarre*, profite cependant de ces troubles, pour recouvrer une partie de la *Rioja*. *Logroño, Entrena, Zérezo, Briviesca, Gra-*

SAVANS & ILLUSTRES.

opinione), *il obtint pour femme la* Fille du Palatin du Rhin. *Ce Prince étant oncle paternel de l'*Empereur, *l'*Empereur *le tança vivement à l'ocasion de ce mariage.* Conrad *assura que tout s'étoit fait sans qu'il le sut; & s'éforça, par une adresse flateuse, d'adoucir l'esprit de l'*Empereur. *Come un Contrat légitime ne se pouvoit pas rompre, petit à petit le* Jeune Palatin, *par l'entremise de son Beaupère, s'insinua dans les bones graces de l'*Empereur. *Enfin, ce Prince, préparant alors une seconde Expédition dans la* Pouille, *& le même* Fils du Duc, *servant l'*Empereur *à son gré dans tout ce qui concernoit son départ, non seulement il obtint entièrement les bones graces de l'*Empereur: *mais encore il reçut de la main de l'*Empereur *la Dignité de son Beaupère par* Droit Bénéficiaire (c'est à dire en Fief).

Gerhard, Prévôt de Stederbourg, bien informé de ce qu'il raporte, puisqu'il fut présent à tout ce qui se fit, & qu'il y eut même quelque part, dit : *La haine de l'*Empereur *subsistant encore; plus le* Jeune Duc *imitoit dans toutes ses actions la vertu de son Père, plus l'*Empereur *s'enflamoit contre lui de colère, & s'éforçoit d'empêcher son mariage avec la* Fille du Palatin du Rhin: *mais elle, quoique harcelée par beaucoup de persones à qui l'*Empereur *en avoit doné la comission, persistoit immuablement dans l'amour du* (jeune) Duc, *qu'elle avoit choisi. Enfin, le* Duc *mandé par la Mère, à l'insu du* Palatin, *s'étant, par la protection de Dieu, miraculeusement échapé des païs de ses Ennemis, qu'il avoit traversés, & de diférentes embûches, lorsque sa future n'avoit aucune conoissance de qui ce se passoit, entra dans le Palais au crépuscule du soir; &, cète nuit même, sans l'assistance de ceux qui devoient célèbrer le mariage: mais non sans la bénédiction nuptiale, il furent placés l'un & l'autre dans le même lit; & ce fut ainsi qu'ils contractèrent un heureux mariage.* Le Palatin, *qui pour lors étoit auprès de l'*Empereur, *mandé le lendemain, aprit ce qui s'étoit fait; & le mariage fut enfin alors rendu solemnèlement public avec joie & ravissement. Ensuite le* Palatin *va trouver l'*Empereur; *l'assure par serment qu'il n'avoit point eu de conoissance de ce qui s'étoit fait; & met tout en œuvre pour remètre dans les bones graces de l'*Empereur *le Fils, qu'il avoit adopté par le moïen de sa Fille.*

Il n'y fut pas plustôt parvenu, qu'il

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

Professeurs pour les Sciences & les Arts. Les Lombards, prévoïant ce

» Etranger (a), qui, non content de » l'*Empire*, aspira de plus à s'emparer » du *Roïaume (de* Sicile) ». Certte ce n'est pas ce que vous aviés avoué jus qu'à présent; ce n'est pas ce qu'a contenu jusqu'à ce jour la suite de vos *Lètres*, dans lesquèles vous imputiés tout, après Dieu, aux soins de l'*Eglise*, votre mère, vous attribuïés aux travaux de cète même *Nourice* tout ce que vous étiés, & même de ce que vous viviés (b). D'où donc est venue une idée si contraire à ces aveux, si nouvèle? D'où s'est impétueusement échapée cète présomprion si répugnante, si soudaine? Car, si le fréquent envoi de Lètres étoit acompagné de la conscience de celui qui les envoïoit, pourquoi, lorsqu'il ne s'est ensuivi nulle cause de nouvèle conoissance, nulle conoissance de nouvèle cause, reproche-t-on calomnieusement ce que l'évidence du fait réfute? Pourquoi, sous une sorte d'envelope de duplicité, avancer ce que la simplicité de la vérité n'admet pas? Si les Ecrits envoïés ci-devant étoient destitués de la persuasion (c) de l'Ecrivain, que votre prudence (d) conclue quèle conséquence il en suit! Sont-ce là les secours, que vous promètiés à l'*Eglise*, si la nécessité s'en presentoit? Est-ce là ce desir de rendre la pareille que vous montriés, s'il se rencontroit quelque embaras (e)? Ce n'est pas ce qu'une Mère atendoit d'un Fils, ce qu'une Nourice devoit espérer d'un Nourisson. Ah Dieu! Que reste-t-il aux autres à espérer d'un pareil Fils, quand une Mère si soigneuse (f) est forcée de désespérer? Ah Dieu! Quèles minces faveurs (g) les autres recueilleront-ils d'un pareil Nourisson, quand une Nourice si utile

(a) *L'Empereur Otton IV.*

(b) Le *Rinaldi* raporte, sous les années précèdentes, quelques *Lètres* de *Frédéric*, où cet *Empereur* tient en effet ce langage, que les circonstances exigeoient qu'il tînt.

(c) *Credulitas.*

(d) *Circumspectio.*

(e) *Est hic retributionis affectus, quem offerebas, si gravamen occurreret.*

(f) *Tam diligens.*

(g) *Fragmenta favoris.*

come *Grand Logothète*, un des premiers *Ministres* des *Empereurs*, devoit être mieux informé de ce qui se passoit dans cète Cour, que les Auteurs, que *Benvenuto* peut avoir suivis. L'*Historien du Montferrat* se trompe donc, en faisant survivre la Femme au Mari. Mais une faute plus considérable est qu'il prétend que *Rainier* laissa le *Roïaume de Thessalonique* à son frère *Boniface*. La faute de ceux qui veulent qu'il en ait fait héritière sa sœur *Jourdaine*, est toute aussi grande. Si tous suposent, come *Benvenuto*, que *Kyria Marie* survécut à *Rainier*, ils disent tous une absurdité. Le *Roïaume de Thessalonique* étoit la dot de *Marie*; &, tant qu'elle vivoit, *Rainier* ne pouvoit pas en disposer. Je parle ainsi dans la suposition que, par les Conventions matrimoniales, ce *Roïaume* dût rester à *Rainier*, après la mort de la Princesse, sa femme, en cas même qu'il n'en eût point d'Enfans. Mais, sans recourir à ces Conventions matrimoniales, qui ne nous sont pas conues, il nous sufit du fait même pour être certain que *Rainier* ne laissa pas ce *Roïaume* à son frère *Boniface*, que nous avons vu, dans le Volume précèdent, devenir *Roi de Thessalonique* par un tout autre *Droit*, que celui de *Légataire de son Frère*, c'est à dire par le *Droit de Conquête*. L'erreur de *Benvenuto* vient de ce qu'il a vu de ce qu'en effet dans la suite *Boniface* fut *Roi de Thessalonique*. Mais peut-être quand il s'agira de ce Prince, le verrons-nous se contredire. Il suit de ce qui précède, que le prétendu Legs, fait à *Jourdaine*, est encore plus absurde, que celui fait à *Boniface*.

Agostino Chiesa, qui croit *Guillaume III* mort en 1183, lui fait survivre *Rainier*, qu'il prétend mort en 1184; & dit qu'il resta de *Kyria Marie* & de lui un Fils, qui se nomoit *Otton*, & qui ne leur survécut que peu de mois. Je ne sais pas d'après quel Auteur ou quel Monument il parle: mais il n'est fait aucune mention de ce Fils par les Ecrivains du tems. *Chiesa* se trompe encore en faisant survivre *Rainier* à son père *Guillaume le Vieux*, qui mourut environ 5 ans après; & de plus, en le donant pour le successeur immédiat de *Guillaume*. Cet *Historien*, ignorant l'ordre de la naissance des Fils de ce *Marquis*, n'a pas su que *Rainier* étoit le cinquième, & *Conrad* le second. Il ne

PRINCES contemporains.

fion, & presque tout le reste jusqu'aux *Montagnes d'Occa* se soumet à lui, sans faire de résistance: mais, dès l'année suivante 1161, il perdit le tout aussi facilement qu'il l'avoit aquis; & les *Lara* reprirent tout. La *Castille* n'avoit pas eu le même bonheur, au mois de Décembre 1160. Les *Mahométans*, voulant aussi tirer parti des troubles de ce *Roïaume*, comirent de grandes hostilités dans les cantons de leur voisinage. Les *Gouverneurs des Frontières* unirent leurs Troupes, marchèrent au-devant des *Infidèles*, & furent batus. Le succès des Armes des *Lara* dans la *Rioja* les enhardit à faire quelque tentative sur *Tolède*. Le *Roi de Léon* s'y rendit le 9 d'Août, & dissipa sans peine les projets des Factieux. Il y eut, en 1163, près de *Libriella*, dans le voisinage de *Tolède*, une bataille, dont les *Annales* de cète Ville parlent: mais dont elles ne font point conoître les Acteurs. Il est à présumer que ce fut entre les *Castillans* & les *Infidèles*; & qu'elle produisit l'acomodement, qui se fit à *Soria*. Le *Roi de Léon* d'une part, & le jeune *Roi de Castille*, avec les *Lara*, de l'autre, s'abouchèrent. La bone intelligence y fut parfaitement rétablie entre les deux *Rois*; &, pour couvrir le *Roïaume de Tolède* contre les incursions des *Mahométans*, on dona, d'un commun consentement, par un *Privilége* que les 2 *Rois* signèrent le 2 de Septembre, la Ville d'*Üclès* aux *Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*; come on avoit précèdemment doné du côté de l'*Andalousie*, quelques Places aux *Chevaliers de la Calatrava*. L'acomodement fait, cète année, entre les 2 *Souverains*, ne reconcilia point les *Lara* & les *Castro*. *D.* Manrique, *toujours inquiet*, *turbulent*, *& ambitieux*, dit *Ferréras*, p. 474, ann. 1164, *assembla les* Troupes de Castille *à dessein d'ôter à D.* Ferdinand Ruiz de Castro *& à ses Partisans les* Gouvernemens, *qu'ils avoient dans le* Roïaume, *& s'avança vers* Huète *pour s'emparer de cète Ville. Son dessein étant parvenu à la conoissance de D.* Ferdinand Ruiz de Castro, *qui étoit* Gouverneur de Tolède, *celui-ci & ses Partisans mirent de bones Troupes sur pied, avec lesquèles ils marchèrent à l'Ennemi. L'aiant rencontré entre* Garcinarro & Huète, *ils lui présentèrent la bataille. On combatit de part & d'autre avec beaucoup d'ardeur & d'acharnement: mais le* Comte D. Manrique *aiant été tué dans l'Action, son Armée plia, & abandona la victoire aux*

SAVANS & ILLUSTRES.

voulut faire la reconciliation du Père, come on l'aprend du même *Historien*, qui dit encore: *Il ala trouver le* vieux Duc à Brunswig, *& l'invita de venir se présenter à l'*Empereur, *lui promètant d'heureux succès, s'il plioit sa volonté à ce que l'*Empereur *souhaitoit, & s'il se soumètoit à ce qu'il ordoneroit pour lui rendre ses bones graces. C'est pourquoi le* vieux Duc, *bien qu'il n'ignorât pas qu'il lui seroit très dificile d'adoucir la colère de l'*Empereur, *pour se conformer cependant à ce que les* Princes *lui prescrivoient, se rendit au conseil du* Palatin; *& la* Cour *lui fut assignée à* Salvelden. *Come l'*Empereur *en aprochoit, & que le* Duc *étoit en chemin pour s'y rendre, étant près de* Bothweld, *il tomba de cheval, en franchissant un endroit escarpé dans un Bois; & le mal qu'il se fit à une cuisse, l'empêcha de continuer son voïage. S'étant fait porter le lendemain à* Walkenred, *il envoie des Députés à l'*Empereur; *& reste lui-même en ce lieu, grandement incomodé de la contusion, qu'il s'étoit faite. Quand l'*Empereur *en fut informé, bien qu'il soupçonât que c'étoit un artifice de subterfuge, il retint les* Princes, *qui s'étoient assemblés; & résolut d'atendre l'arivée du* Duc. *Mais, quand il sut que la maladie du* Duc *n'étoit point feinte, il raprocha le lieu, & recula le terme, en assignant* Dullithen, *après avoir reçu de* Gérard, Prevôt de Stèderbourg, *Député du* Duc, *l'assurance que ce Prince y viendroit. Le* Duc, *aiant donc un peu repris ses forces, se rendit au jour & au lieu marqués. Il y fut entièrement rétabli dans les bones graces de l'*Empereur; *& son* Fils *fut solemnèlement investi des* Fiefs, *que le* Palatin *tenoit de l'*Empereur. *L'*Empereur *souhaitant que le jeune Prince l'acompagnât en* Pouille; *le* Duc *s'en retourne à sa résidence; &, parceque, flaté d'une vaine espérance, il s'atendoit à voir l'effet de quelques-unes des promesses qu'on lui avoit faites, il aida de toute manière son Fils à faire ce que l'*Empereur *vouloit.* L'*Historien*, come on le voit, si l'on veut y faire la moindre atention, fait entendre en finissant que les promesses d'*Henri V* ne furent pas toutes remplies. Ce qu'on vient de lire apartient à l'année 1194. Les *Archevéques, Conrad de Maience*, & *Ludolf de Magdebourg*; les *Evéques*, *Bernon d'Hildesheim*, & *Gardulf d'Halberstad*; *Conrad, Prévôt d'Aix-la-Chapelle*; *Conrad, Comte Palatin du Rhin*; *Bernard, Duc de Saxe*; *Conrad, Marquis de*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *FRÉDERIC II.*

qu'ils avoient à craindre de la part de l'Empereur, cimentent de

est frapée des traits de la calomnie (*a*)? Ah Dieu! Combien & quels travaux l'*Eglise* a-t-elle perdus, si le Sarment, qu'avec tant de sueur elle a planté & cultivé, dégénère dans l'amertume d'une Vigne sauvage, puisqu'il est moins préjudiciable de ne point produire de fruits, que d'en produire de nuisibles? Oh! Combien de larmes amères notre prédécesseur *Innocent* d'heureuse mémoire n'a-t-il pas versées pour vous! Avec quèle grande sollicitude n'a-t-il pas travaillé pour vous sauver des mains des Méchans, pour vous garantir des piéges de ceux qui vous tendoient des embûches, pour vous aracher par force come de la gueule de la mort! Et voici quèle est la récompense que la *Libéralité Impériale* lui done; voici coment la *Magnificence Roïale* reconnoit ses services! On dit que ce *Pape* a secrètement tendu des embûches à la vie de son Pupille; on dit qu'il a secrètement dépouillé les Bons. Réfléchissés, réfléchissés, très cher Fils; & qu'une fréquente méditation vous fasse considérer en vous-même dans quel état de petitesse & d'abaissement vous êtiés après la mort de votre Mère, lorsque ce *Pape* se chargea de vous, & combien, à sa mort, il vous a laissé grand & élevé.

5. Au reste, vous n'aviés pas, come nous le croïons, ateint la fin de votre tendre enfance, lorsque l'impie *Marcualde* (*Marquard*), détracteur de votre nom, perfide, avide de vos biens, invaseur de votre *Roïaume*, aiant ataqué les confins de la *Sicile* (*b*), étendit par-de-là les mains de l'invasion;

(*a*) *Jaculis detractionis.* Ce seroit mot à mot *des traits de la diminution, du retranchement*, si, dans ce siècle, on eût emploïé les *Termes Latins* dans leur véritable signification. Mais, en traduisant ainsi, je n'aurois pu faire entendre le Texte que par un long comentaire. Tout ce qui précède m'a du faire penser que *detractio* ne peut signifier ici que *calomnie.*

(*b*) Siciliæ *metas.* Cela doit s'entendre de ce que *Marquard*, possédant la *Marche d'Ancone*, comença par ataquer les Places de la *Pouille*, qui confinoient à cète *Marche.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

comte que quatre Fils de *Guillaume*, & les range dans cet ordre *Guillaume Longue-Epée*, *Rainier*, *Conrad* & *Boniface.* Il n'a point conu *Frédéric*, qui fut *Evêque d'Albe de Montferrat.*

Un Auteur, dont je ne sais pas le nom, dit *Benvenuto*, col. 348, *parlant de* Rainier, *fils de* Guillaume III, *fait le récit suivant, que, pour ne rien négliger de ce qui peut avoir rapport à ce dont il s'agit, j'ai voulu joindre ici, bien que je sache qu'il n'est nullement d'acord avec ce que les* Annales *disent.* Du tems d'*Emanuel*, *Empereur de Constantinople*, fleurissoit chès les *Sarasins* un *Soudan*, apellé *Saladin*, qui, parmi les *Sarasins*, étoit un Home de la plus grande industrie, & qui subjugua puissamment toute la *Terre des Chretiens d'outre-mer.* Alors les *Chretiens d'Orient* atirèrent à leur secours, moïènant le prix d'une très grande quantité d'or, *Rainier*, *Marquis de Montferrat*, & une très nombreuse suite de *Génois* & de *Vénitiens* avec des Vaisseaux & des Galères. Ils marchent tous avec grand courage; & combatent longtems contre *Saladin*, avec lequel ils convienent ensuite que toute la Terre, dont les *Chretiens* avoient été ancienement & jusqu'alors en possession, leur seroit rendue; que tous les *Chretiens*, Esclaves chès les *Sarasins*, se retireroient libres; que les *Sarasins* Esclaves seroient aussi rendus; & qu'ainsi chacun jouiroit de son droit. Laissant là les *Sarasins*, le *Marquis Rainier* & ses Associés s'en alèrent courant toute la *Grèce*; & firent la conquête du *Roïaume de Salonich* (*Thessalonique*). Ils y trouvèrent un très grand trésor apartenant à l'*Empereur Grec*, & la précieuse *Ecuèle* (*Scultellam*) *d'Emeraudes*, dans laquèle *Jésus-Christ* soupa avec ses Disciples dans la sainte Sale, laquèle *Ecuèle* est apellée *Sangréal.* Toute la *Terre de Salonich* aiant été conquise; ils convienent tous, c'est à dire le *Marquis*, les *Génois* & les *Vénitiens* de partager ce qu'ils avoient conquis; & tirent au sort trois choses, savoir tout le *Roïaume de Salonich*, tout le Trésor qu'ils avoient pris, & ladite *Ecuèle* de *Jésus-Christ* seule. Le sort done au *Marquis* le *Roïaume de Salonich.* Il le reçoit, & se fait *Roi* de ce *Roïaume.* Le sort done aux *Vénitiens* le Trésor; & le sort done aux *Génois* ladite *Ecuèle.* Les *Vénitiens* n'étant pas contens, veulent que l'on tire une seconde fois le sort entre eux &

PRINCES contemporains.

Castro. *Quoique* (p. 475) *le* Roi de Léon *se fût arangé avec le* Roi de Castille, *son neveu*, & *avec les* Lara, *D.* Ferdinand Ruiz de Castro & *ses Adhérans ne vouloient pas remètre les Places, dont ils avoient le comandement, que le* Roi *D.* Alfonse *n'eût ateint l'âge prescrit par le Testament du* Roi *D.* Sanche, *son père. Sur leur refus, D.* Nuñe, *frère du feu* Comte *D.* Manrique, *qui dirigeoit toutes les actions du jeune* Roi, *forma une Armée nombreuse, pour enlever aux* Castro *tous les Châteaux, qu'ils avoient dans le* Roïaume de Tolède. *Dès qu'elle fut en état, il se mit en campagne, emmenant avec lui le* Roi Mineur; & *il ala assiéger* Zurita, *Château situé sur le bord du* Tage, & *qui étoit bien fortifié. Cète Place étoit bien défendue par* Loup d'Arénas, *créature des* Castro, *lequel fit une si vigoureuse résistance, qu'il rendit vains tous les éforts des Assiégeans. A cète vue, D.* Nuñe, *désespérant de réussir dans son entreprise, trouva moïen de corrompre un Domestique de* Loup d'Arénas, *qui fut assés scélérat pour assassiner son Maître. Après la mort de ce brave Oficier, l'on n'eut plus de peine à soûmètre le Château.* Les entreprises des *Lara* causèrent quelque inquiétude aux *Rois de Léon*, & *de Navarre*, qui, pour se mètre à l'abri de ce qu'ils croïoient avoir à craindre, se liguèrent étroitement ensemble. En 1166, le *Roi Alfonse*, alors âgé de 12 ans, témoignant une grande envie d'être maître de *Tolède*, *les* Seigneurs de sa Cour, *persuadés*, dit *Ferréras*, p. 477, *que la réduction en seroit dificile par la voie des armes, furent d'avis que l'on emploïât le stratagème. Le* Roi, *qui avoit assemblé les* Troupes d'Avila & *celles de plusieurs Villes, se rendit avec elles à* Maquéda. *De là, il établit une intelligence avec D.* Etiène Illan, Chevalier Tolédain, *qui promit de doner entrée au* Roi *dans la Place. En effet ce Seigneur prit si bien ses mesures, que, le 26 d'Août, le* Roi *fut introduit dans* Tolède, *sans que D.* Ferdinand Ruiz de Castro *en eut aucune conoissance. On courut aussi-tôt à la* Paroisse de Saint-Romain, *où l'on arbora sur la tour, à la pointe du jour, l'Etendart Roïal, autour duquel, tous les Habitans, informés que leur* Roi *étoit dans la Ville, s'empressèrent de se ranger, pour rendre homage à leur légitime Souverain. D.* Ferdinand Ruiz de Castro *se crut perdu au bruit des aclamations; de sorte qu'étant promtement monté à cheval, il se sauva en toute dili-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Landsberg; *Albert*, *Marquis de Misnie*; *Adolf*, *Comte de Schwartzembourg*; les *Burgraves*, *Frédéric de Nuremberg*, & *Gebhard de Magdebourg*, & d'autres *Princes*, la plupart ennemis d'*Henri le Lion*, furent présens à sa reconciliation avec l'*Empereur*. *Méibomius* l'assure; & sans doute c'est d'après les souscriptions de quelque *Diplôme* fait alors.

En 1195, environ 2 mois après la mort de son Père, le *Duc Henri VI* souscrivit un *Diplôme*, par lequel *Henri V* confirmoit une Donation, que les *Marquis de Brandebourg Albert* & *Otton* avoient faite à l'*Eglise de Magdebourg*; &, dans sa souscription, il prit le titre de *Duc de Brunswick* (*Henricus, Dux Brunswick*). Dans des *Chartes* postérieures à ce *Diplôme*, il se qualifie *Duc de Saxe*; & l'on trouve en effet qu'il prit ce titre toute sa vie quand l'ocasion s'en présenta. M. *Scheid*, *Historiographe de la Maison de Brunswick*, embarassé, je ne sais pas pourquoi, de cète diférence de qualifications, en conclut, dans une *Note* sur un Ouvrage que je ferai conoître plus bas, que *Duc de Brunswick* est la même chose que *Duc de Saxe*. Bien moins au fait de ce qui concerne l'*Allemagne* que ce savant Home ne doit l'être, j'ose lui répondre que *Duc de Brunswick* n'est pas la même chose que *Duc de Saxe*. La plus légère atention à la situation du *Duc Henri VI*, l'auroit tiré d'embaras. 1° *Henri VI* prenoit le Titre de *Duc* come héréditaire dans sa *Maison*. 2° Quoiqu'en 1195 *Henri le Lion*, peu de tems avant sa mort, eut, come l'*Empereur* le desiroit, fait un acomodement avec *Bernard III d'Anhalt*, fils puisné d'*Albert l'Ours*, premier *Margrave Princier de Brandebourg*, auquel *Frédéric I* avoit doné le *Duché de Saxe*, après en avoir dépouillé le *Duc* son cousin germain, & que, par cet acomodement, *Bernard* fut resté paisible possesseur, *Henri le Lion* ne renonça pas absolument à ses droits sur ce *Duché*. La preuve en est que son Fils continua d'en prendre le titre. 3° Le *Duc Henri VI* ne pouvoit pas se parer de ce titre, en signant un *Diplôme* de l'*Empereur Henri V*, qui ne reconoissoit pour *Duc de Saxe* que *Bernard d'Anhalt*: mais qui ne contestoit point à son Cousin issu de germain, au Mari de sa Cousine germaine, la qualité de *Duc*, que l'usage d'*Allemagne* lui déféroit. 4° Ce *Prince*, assuré du *Palatinat du Rhin* par une *Investiture éven-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

plus en plus les engagemens de leur Confédération. Le 2 de Mars,

& fit le siége du *Mont-Cassin*, auquel il livra beaucoup d'assauts, emploiant toute la vigueur de son Armée à parvenir à la prise, qu'il espéroit en faire pour le détruire (*a*). Mais la sollicitude de l'*Eglise* ne se démentit point à cet égard. Elle tendit une main secourable aux Assiégés par le moïen de 2 *Cardinaux*, d'un grand nombre de Troupes, & de dépenses non modiques, diminuant ainsi les forces de l'Invaseur, & rendant inutiles les éforts de l'Assiégeant. Come le succès du siége ne répondoit point aux desirs de celui qui s'aplaudissoit de l'avoir entrepris, & come l'espérance de se défendre s'étant étendue à d'autres, ceux du voisinage reprenoient le courage de résister, ce Méchant se transporta en *Sicile*, afin d'y pouvoir, s'il parvenoit au but de son desir touchant la persone du *Roi*, ariver au Trone de ce *Roïaume* sans l'obstacle d'aucune dificulté. Mais, en cète ocasion, l'*Eglise* ne retira point la main de protection, qu'elle avoit coûtume d'étendre. Elle envoïa, pour vous secourir C..., de bone mémoire, *Prêtre-Cardinal de Saint Laurent*, auquel elle joignit le Noble *Comte Jâque*, cousin de notre dit prédécesseur, avec un nombre d'Homes d'Armes. Un autre *Cardinal* vous fut ensuite député, lequel, soigneusement ocupé de vos intérêts, finit ses jours dans ce païs; & conséquemment il fut remplacé par un autre, pour satisfaire en plein à la sollicitude, que l'on devoit à la garde de votre Persone.

6. Pendant ce tems, la méchanceté de *Diopuld* (*Diépold*), se répandant de toutes parts, s'étoit si fort étendue dans la *Pouille* & dans la *Terre de Labour*, & s'étoit si bien acrue, qu'aiant obtenu la victoire sur feu *P.... Comte de Célano*, il disposoit à son gré de la plus grande partie des Habitans du païs; en soumètoit à sa puissance quelques-uns, qui lui résistoient come ils le pouvoient; & sévissoit avec d'autant plus de cruauté, qu'aiant triomphé des forces de beaucoup de Grands Seigneurs, il ne craignoit rien de la résistance d'un petit nombre de gens de

(*a*) *Ad speratum exterminium captionis.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

les *Génois*: mais les *Génois* n'y veulent point consentir. Ils prènent l'*Ecuèle* & la portent à *Gène*, où elle est encore dans le Trésor de la *Comune*. Il y avoit alors en *Montferrat* trois Frères, qui étoient *Marquis*, desquels 2 en sortirent & devinrent *Rois*, l'un du *Roïaume de Salonich*, l'autre de *Jérusalem*; & le plus jeune resta *Marquis* dans le *Montferrat*. Ensuite, pour la chose ci-dessus dite, les *Génois* & les *Vénitiens* se livrèrent, pendant longtems, sur mer beaucoup de combats; & tantôt les uns, tantôt les autres furent batus; après quoi ils restèrent en paix durant beaucoup d'années. *Au reste, que les choses se soient passées come on voudra, soit ainsi que la précèdente Autorité le raconte, soit autrement; ce que l'on ne peut savoir ni comprendre en total, à cause de l'éloignement du tems!* On voit par ces paroles que *Benvenuto*, quoique destitué de Critique, a senti toute l'absurdité du récit, qu'il vient de raporter. Il continue, *col.* 348-9: George Mérula, d'Alexandrie, *Home d'une grande éloquence, lequel, à cause du voisinage de sa Ville natale, a pris là plus de soin de s'instruire de l'ancièncté de la* Maison des Princes de Montferrat, *parlant de* Rainier, *& de ses Successeurs jusqu'à* Théodore, *dit*: Quelques-uns se disputoient aussi dans la *Grèce*, l'*Empire de Constantinople*. Car, l'*Empereur Emanuel*, qui, come disent quelques-uns, avoit doné de grandes sommes aux *Milanois* pour rebâtir leur patrie, & sa fille en mariage à *Rainier*, fils du *Marquis de Montferrat*, avec le *Roïaume de Thessalonique*, étant mort, le *Tiran Alexis*, aiant détroné par fraude & par embûches, l'*Empereur Isaac* le retint en prison avec son fils *Alexis*, qui n'avoit pas encore ateint l'age de puberté. Mais ce Jeune-Home rompit ses fers; & s'enfuit en *Allemagne*, pour demander du secours à *Philippe*, fils de *Frédéric* (*I*), en vertu de leur aliance. Par l'ordre de ce Prince, le *Comte de Flandre* & *Boniface*, *Marquis de Montferrat*, aiant rassemblé leurs Troupes, & s'étant joints à la *Flote des Vénitiens*, laquèle faisoit alors en *Illirie* (*Dalmatie*) le siége de *Zara*, qui s'étoit revoltée, rétablissent le jeune Prince & son Père sur le Trône. Le vieux *Alexis*, fait prisonier avec sa Femme & ses Fils, est amené dans le *Montferrat*, & mis avec eux dans une prison. Mais *Isaac* &

PRINCES contemporains.

gence, suivi de quelques-uns de ses Amis. Tolède *reconut aussi-tôt le* Roi *D.* Alfonse; *& toutes les autres Villes, ou Places de cète Province en firent autant, pendant que D.* Ferdinand Ruiz de Castro *s'enfuit avec plusieurs de ses Partisans chés les* Infidéles; *azile ordinaire dans ce tems pour ceux qui ne se croioient pas en sureté dans les* Etats des Chretiens.

Mahomet-Aben-Lop, Roi de Valence, étant continuèlement en guerre avec les *Almohades*, s'assure, en 1164, la protection de la *Castille*, en rendant homage au *Roi Alfonse III.* Les Peuples des Frontières de *Castille* & de *Navarre* faisant fréquemment les uns sur les autres des hostilités, quoiqu'il n'y eût point de guerre déclarée entre les 2 Courones; les 2 *Rois* convièneut d'une Trève de 10 ans, toutes choses restant come elles étoient alors. Les *Etats de Castille* assemblés à *Burgos*, en 1169, pressent leur *Roi* de se hâter de se marier, & convièneut avec lui d'entretenir la paix avec *Alfonse II*, *Roi d'Aragon.* En conséquence les 2 *Monarques* eurent une entrevue, l'année suivante, sur les confins de leurs *Etats*, & firent ensemble une Ligue ofensive & défensive, qu'ils confirmèrent dans une autre entrevue, qu'ils eurent en 1172. J'en ai parlé dans l'*Art.* d'*Alfonse II*, *Roi d'Aragon*, au Vol. précédent. Le *Roi de Castille* épousa, dans le mois de Septembre, *Eléonor d'Angleterre*, Fille d'*Henri II* & d'*Eléonor d'Aquitaine.* Le Mariage se fit à *Tarrazone*, où l'on avoit amené la Princesse, qu'on avoit été chercher en *Guiène.* Le *Roi de Castille*, qui n'étoit pas en bone intelligence avec le *Roi de Navarre* à cause de leurs prétentions réciproques sur la *Rioja*, n'avoit pas voulu qu'elle vînt par les *Etats* de ce Prince; & le *Roi d'Aragon* avoit acordé le passage par les siens. Il fut présent avec toute sa Cour à la célébration du mariage.

Au mois d'Août 1171, la nouvèle *Reine* mit au monde l'*Infante* Doña *Thérèse*, Princesse très célèbre dans l'*Histoire d'Espagne.*

Au printems de l'année suivante, *Jucef*, *Roi de Maroc*, fils & successeur d'*Abdulménon*, étant en *Espagne*, fit le dégât dans le *Roïaume de Tolède*, & forma le siège de *Huète*, à laquèle après l'avoir batue en brèche, il livra fort inutilement plusieurs assauts; ce qui lui fit prendre le parti de couper l'eau aux Assiégés. Ils furent bien-

SAVANS & ILLUSTRES.

tuèle, ne pouvoit peut-être pas en prendre le titre tant que son Beaupère vivroit. Il ne lui restoit donc à se qualifier que *Duc*; &, come par déférence pour l'*Empereur*, il ne pouvoit pas ajouter *de Saxe*, il ajouta de *Brunswick.* Il est d'ailleurs très vraisemblable, je dirois volontiers certain, puisque le *Diplôme*, dont il s'agit, en fournit la preuve qu'*Henri VI* portoit à la *Cour de l'Empereur* le titre de *Duc de Brunswick.* En conséquence, il ne dut pas en prendre d'autre en signant avec l'*Empereur.* La chose put être diférente quand son frère *Otton* fut *Roi de Germanie.* Rien n'empêchoit qu'alors en souscrivant des *Diplômes* de ce *Prince*, il prît le Titre de *Duc de Saxe. Otton* ne devoit pas empêcher son frère aîné de conserver, par cète qualification, des droits, qu'ils devoient croire l'un & l'autre légitimement aquis à leur *Maison.* En effet, dans un *Diplôme* d'*Otton IV*, concernant le partage des Biens patrimoniaux que les 3 Frères *Henri*, *Otton* & *Guillaume* firent en 1203, *Otton* done à son frère *Henri* le titre du *Duc de Saxe*; & l'on en peut conclure qu'*Henri* lui-même prit ce titre durant tout le règne de son Frère. Au reste, come, dès la fin de 1195, il fut en possession du *Palatinat du Rhin* par la mort de son Beaupère, il est à présumer que la *Cour* & les *Princes Germaniques* ne le qualifièrent ordinairement que *Comte Palatin du Rhin*; & c'est en effet sous cète qualification, que les *Historiens* contemporains parlent de lui.

Je ne dois pas oublier de dire qu'*Henri VI*, au moïen de son mariage avec la Princesse *Agnès*, aquit sur le *Rhin* beaucoup de grandes Terres.

Il fut de la *Croisade* de 1197, dont l'*Empereur Henri V*, qui mourut cète année, ne put pas être, aiant assés d'afaires dans son *Roïaume de Sicile.* Avant que de partir, le *Duc Henri* fit la paix avec *Adolf*, *Comte de Lawembourg*, auquel il faisoit la guerre; & chargea son frère *Guillaume* de gouverner ses *Etats* en son absence. Il se procura de l'argent pour ce voiage, en engageant diférens Allodiaux, & divers Droits. Son séjour en *Asie* lui fit honeur par la prise du Château de *Karut*, bâti sur un Roc. Il fit faire des ouvertures dans le Roc; & du bois entassé, qu'il faisoit alumer, calcinoit le dessus de ces ouvertures. Les *Sarasins* voïant leur Château menacé d'être renversé par cète espèce de Mine, se rendirent au *Duc.* Ce comencement anonçoit d'au-

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

les Députés de Milan, de Bologne, de Plaisance, de Vérone, de Bres-

basse condition. L'*Eglise*, qui n'avoit de ce côté persone qu'elle pût oposer à *Diopuld*, & qui venoit de perdre plusieurs milliers d'Onces d'or (*a*) qu'elle avoit dépensées pour secourir les Habitans de ce païs, reçut le serment de fidélité de feu *G....* (*Gautier*), *Comte de Briène*, & l'envoïa dans le *Roïaume* (*b*), pour l'emploïer à briser les forces de cet orgueilleux Ennemi. Fût-ce-là travailler à la ruine de l'Enfant, dont on étoit chargé? Fût-ce-là dépouiller le Pupille, sur lequel on devoit veiller? Qu'il parte une Sentence du Trône de Dieu, & que la Vertu du Très-Haut fasse juger équitablement, s'il convenoit à Votre Excellence de croire de pareilles choses au désavantage de l'*Eglise*; & si de l'opinion qu'elle en a conçue, d'après ces choses, il devoit sortir un fruit de nature à le produire en public exposé par paroles & par écrit (*c*)! Mais peut-être la divine Providence l'a-t-elle voulu, pour que l'expérience fît prendre à l'avenir des précautions plus sûres.

7. A l'égard de cet Etranger, que vous avés dit élevé sur le Trône de votre Père (si pourtant on peut dire le Trône du Père de ce que l'on tient, non par droit héréditaire: mais par droit d'élection); votre invective contre l'*Eglise* eût du prudemment n'en point parler, parceque, lorsque l'on nie la vérité de faits publics, on se réserve peu de croiance pour ceux qui sont cachés. Il n'est ignoré dans aucun

(*a*) Le Texte ne dit pas si ces *Onces* étoient d'*Or*, ou d'*Argent*. Come cependant les Ecrivains d'alors se servoient le plus souvent du mot *Onces*, quand il s'agissoit d'*Or*, & de ceux de *Livres* & de *Marcs* lorsqu'il étoit question d'*Argent*; il m'a paru que je ne hazardois rien en disant *Onces d'or*.

(*b*) C'est à dire dans la *Pouille*. On a déja vu que cète expression étoit familière aux Ecrivains de ces Cantons, ainsi qu'à ceux de la *Cour de Rome*.

(*c*) *Et virtus Altissimi rectum judicium operetur, si adversus* Ecclesiam *tuam excellentiam talia decuit credere, si debuit ex his concepta credulitas in partum prodire hujusmodi, ut verbis, & scriptis exposita in publico compareret.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

son Fils, se montrant peu reconoissans envers les *Latins*, sont une seconde fois chassés du Trône; &, bientôt après, on crée *Baudouin Empereur*. Ce Prince aiant été tué dans une Expédition auprès d'*Andrinople*, *Henri*, son frère, obtient la Courone. Le *Marquis Boniface* en est mécontent; & part sur le champ pour la *Thessalie*, au *Roïaume* de laquèle il succède à son frère *Rainier*, mort sans Enfans mâles. *Boniface* étant mort aussi sans postérité, son frère *Guillaume* jouit de la *Thessalie*: mais ce *Roïaume* retourna depuis aux *Constantinopolitains*, par le mariage de *Violante*, fille de *Guillaume* avec l'*Empereur Andronic*, qui d'elle eut *Théodore*, qui, par le testament de son oncle maternel *Jean*, règna dans le *Montferrat.* Longue-Epée *étant mort, come on l'a vu*, continue *Benvenuto*, col. 349-50, *le* Roi Baudouin, *se voïant par le poids des années, & par les soufrances que son infirmité lui causoit, voisin de la mort, & considérant l'âge tendre de son neveu* Baudouin, *la puissance & l'habileté de son ennemi* Saladin, *& le risque de la perte de son* Roïaume *après sa mort, songea à pourvoir à la conservation & de son* Roïaume *& de son Neveu. Pour cet effet, il remaria sa sœur* Sibille *à* Gui de Lusignan, François, Comte de Poitiers, *auquel il comit l'administration du* Roïaume. *Mais, come* Gui *se conduisoit dans son administration avec une hauteur & une imprudence insuportable, en sorte qu'il se rendoit odieux à tout le monde, le* Roi Baudouin *fut bientôt obligé de le priver du gouvernement. Ainsi, l'an* 1184, *il résigna la* Courone *à son neveu* Baudouin, *lui donant pour* Tuteur *& pour* Régent du Roïaume, *après sa mort*, Raimond, Comte de Tripoli. *Après quoi, la même année, laquèle étoit la sixième du règne de* Baudouin le Lépreux, *ce même* Baudouin, *laissant sa dépouille mortèle à la Terre, envoïa son ame à la Vie éternèle; &, 7 mois après sa mort, il en ariva de même à son neveu* Baudouin, *lequel fut enterré dans l'*Eglise de l'Hôpital du Temple, *à côté de la sépulture de son Père. C'est pourquoi le* Lusignan, *craignant que, si la mort de ce jeune Prince étoit rendue publique, le* Comte de Tripoli, *favorisé par les Peuples & par les Soldats, ne s'emparât du* Roïaume, *il la tint cachée jusqu'à ce qu'à raison du droit héréditaire de sa femme* Sibille, *il se fût assuré la*

PRINCES contemporains.

tôt réduits à la dernière extrémité : mais une pluie très abondante, qui remplit toutes leurs Citernes, les tira d'afaire, en donant au *Roi Alfonse III* le tems de venir à leur secours. Ce Prince, à la première nouvèle de l'irruption du *Roi de Maroc*, s'étoit rendu promtement à *Tolède* avec le *Cardinal Hiacinthe*, *Légat Apostolique*; & ce *Légat* avoit sur le champ publié des Indulgences pour ceux qui prendroient les armes contre les *Infidèles*. Il acourut de toutes parts une foule de gens armés, qu'*Alfonse* incorpora dans ses Troupes : mais il fut à peine en marche pour aler au secours d'*Hulte*, que *Jucef* se hâta de lever le siège, & s'ala jeter sur *Murcie*, où la mort du Roi *Mahomet-Aben-Lop*, arivée l'année précèdente, avoit causé de grands troubles. La prise de cète Ville le consola de son entreprise manquée. L'année 1174 vit renaître les querèles des *Lara* & des *Castro*. *Ferdinand Ruiz de Castro*, que le *Roi de Léon* avoit attiré, l'année précèdente, dans ses Etats, cherchoit les occasions de satisfaire sa haine pour les *Lara*. Ceux-ci, qui n'avoient pas cessé de vouloir vanger la mort du *Comte Manrique*, avoient assemblé des Troupes, dès qu'ils avoient su *Ferdinand Ruiz* dans le *Roïaume de Léon*; & ce dernier avoit réuni ses Partisans, avec le chagrin de voir le *Comte Osorio*, son beaupère, se joindre à ses Ennemis; &, come il avoit le comandement général des *Troupes de Léon*, il en fit servir au moins une partie à sa vangeance. Il entra donc en *Castille*, & rencontra les *Lara* près de *Lubrical*, lieu qui n'est plus connu dans la Province de *Tierra-de-Campos*. La bataille fut très sanglante, & *Ferdinand Ruiz* fut Vainqueur. Les *Comtes Alvar de Lara* & *Osorio* furent tués; & le *Comte Nuñe de Lara* fut fait prisonier avec *Rodrigue Guttièrez*. Le Vainqueur leur permit d'aler, sur leur parole de revenir, enterrer leurs Parens & leurs Amis; & le dépit qu'il eut de ce que le *Comte Osorio*, son beaupère, avoit pris les armes pour ses Ennemis contre lui, fut cause qu'il en répudia la Fille; & qu'il se remaria, quelque tems après, avec Doña *Tiénète*, fille naturelle d'*Alfonse VIII*, & par conséquent sœur du *Roi de Léon* & Tante du *Roi de Castille*. Ce mariage, qui suivit si promtement la victoire de *Ferdinand Ruiz*, & l'usage qu'il avoit fait des *Troupes Léonoises* ont donné lieu de penser qu'il avoit agi du consentement du *Roi*

SAVANS & ILLUSTRES.

tres succès, qui ne suivirent point, parceque la nouvèle de la mort de l'*Empereur Henri V* rapella les *Princes Allemans* chés eux. Le *Duc Henri* revint par mer de la *Terre-Sainte*, au comencement de 1198; & passa par l'*Italie*. *Muratori*, dans ses *Antiquit. d'Este*, pp. 273-5, raporte des *Actes* concernant un procès intenté, par un nomé *Mezzomarchese*, aux 3 frères *Henri*, *Zeto* & *Martin de Baone*, pour quelques Biens dépendans de la Terre de ce nom; *Mezzomarchèse* se disoit *investi pár* le Duc Henri, *fils de feu* Henri, Duc de Saxe, *de toutes les Terres & Possessions, que le* Monastère de Carrara *tenoit dans la* Court de Baone, *soit que ce* Monastère *les fît cultiver come partie de son domaine, soit que d'autres les tinssent en la place de ce* Monastère, *par quelque droit qu'ils les tinssent.* Ce sont les termes d'une *Sentence* rendue touchant ce Procès le 1 de Juillet 1198. On voit, par la même *Sentence*, que *Mezzomarchese* assuroit que ledit *Duc Henri*, fils de feu *Henri*, *Duc de Saxe*, lui avoit doné & cèdé tout droit & toutes *Actions rèèles & personèles que lui & ses Héritiers avoient, par* Droit de Fief, *sur lesdites Terres & Possessions; & qu'il l'avoit constitué, par* Droit de Fief, *son* Procureur, *come dans une chose siène, afin qu'il pût agir, assigner, défendre de la même manière qu'il l'auroit par lui-même.* Et de tout cela *Mezzomarchese* produisoit un *Acte* dressé par le *Notaire Manfrédino*. Il suit de là que la *Ligne* du *Duc Henri VI*, come *Muratori* le dit, p. 377, *avoit encore*, ou *prétendoit je ne sais quels droits sur les* Etats de la Maison d'Este. *Mezzomarchese* gagna son procès; ce qui prouve que les Droits du *Duc Henri* furent trouvés rèels.

Il n'étoit pas encore de retour en *Allemagne*, lorsque son frère *Otton* fut élu *Roi de Germanie* en concurence du *Duc Philippe de Souabe*, frère de l'*Empereur Henri V*. Je contredis ici le témoignage d'*Arnold de Lubec*, qui, Liv. VI, Ch. I, dit, en nomant les *Princes* qui composoient la *Diète d'élection* : Henri, Palatin du Rhin, *s'y trouvoit aussi avec beaucoup de* Nobles; *& tous, d'un consentement unanime, élurent* Otton, *fils du très noble* Prince *&* Duc Henri, *lequel étoit alors en* Poitou, *pour* Roi *&* Prince de l'Empire Romain. *Otton de Saint-Blaise* dit aussi *qu'Henri, Palatin du Rhin*, fut présent à cète élection. Ces 2 *Historiens* devoient être bien informés; & leur témoignage

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

cia, de Mantoue, de Verceil, de Lodi, de Bergame, de Turin, d'A-

coin de l'*Empire* qu'après la mort de l'*Empereur Henri*, les sufrages aiant êté partagés, les uns se déclarèrent pour feu *Philippe*, *Duc de Souabe*, les autres pour *Otton*, qui fut ensuite *Empereur*. Quoique d'abord *Philippe* prétendît agir pour vous; ensuite, d'heureux succès ne le laissant penser qu'à ses intérêts, il tourna si bien les choses à son avantage, que, non seulement il ne douta point qu'il n'eût droit à l'*Empire*: mais même il porta son espèrance à s'emparer du *Roïaume de Sicile*; & pour cet effet, il envoïa feu *L.... Evêque de Worms*. Dans ces circonstances, la prévoïance du *Siége Apostolique* ne manqua pas de vous secourir; & lui résista de tèle sorte dans la *Marche*, par le moïen du *Cardinal C....* nomé ci-dessus, & de quelques *Vassaux de l'Eglise*, qu'elle rendit vaines les tentatives que l'on fit, & qu'elle empêcha même les Ennemis d'aprocher des frontières du *Roïaume*. Enfin, lorsque *Philippe* fut mort, il n'êtoit ni convenable, ni permis de refuser la *Courone Impériale* à *Otton*, présenté par une élection, fortifiée des sufrages de tous les *Princes*. Cet *Empereur*, devenu, come vous l'écrivés, tout à coup ingrat, tourna le dos, non le visage à l'*Eglise*; & perdit la mémoire des bienfaits, qu'il avoit reçus. Mais, quoiqu'il la provoquât par un grand nombre d'ofenses, la patience accoûtumée de l'*Eglise* miséricordieuse, les dissimuloit en quelque sorte. Mais, lorsqu'il se hazarda de vous faire tort, elle ne put pas soufrir qu'on la touchât douloureusement en vous, come dans la prunèle de l'œil; &, pour remédier pleinement aux maux de son Pupille, elle imagina plusieurs moïens (*a*). O! Que vous êtiés voisin du danger! O! Que vous êtiés près de votre ruine! C'est pourquoi l'*Eglise* invoqua le secours de celui qui résiste aux Superbes, & fait grace aux Humbles, qui comande à la mer & aux vents, & la tempête cesse; qui dépose les Puissans de leur haut rang; & met les Foibles en élévation. Elle invoqua de plus

(*a*) *In te quasi in pupilla oculi tactum contrarium ferre non potuit, multas vias excogitans, quibus pleno remedio suo posset subvenire Minori.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

possession du Roïaume. *Il fut ensuite couroné* Roi de Jérusalem. *Le* Comte de Tripoli *ne l'eut pas plustôt apris que, cète année-là même, secouru par le* Soudan d'Egipte, *il fit la guerre à* Lusignan; *& ce fut l'origine de la perte de* Jérusalem, *& de tant de conquêtes, que les* Chrétiens *avoient faites dans le* Levant *avec des peines incroïables. Voici come* Flavio Biondo *parle de ces évènemens, dans le VI[e] Livre de sa seconde* Décade. *Emanuel*, *Empereur de Constantinople*, mourut; & laissa son fils *Alexis*, encore Enfant, auquel *Agnès*, fille de *Philippe*, *Roi de France*, étoit fiancée, successeur de l'*Empire*, en lui donant pour Tuteur & Curateur un certain *Grec*, apellé *Andronic*, issu de la *Famille Roiale*, sous la condition qu'il gouverneroit l'*Empire* durant quelques années au nom de l'Enfant. Dans le même tems, *Baudouin IV*, *Roi de Jérusalem*, résistoit courageusement à *Saladin*, excèlent *Roi des Turcs*, toutes les fois qu'ils en venoient aux mains; & cependant, faisant atention en lui-même à l'admirable courage de ce Prince, ainsi qu'à sa propre incommodité de la Lèpre, il résolut, suivant sa prudence, de pourvoir pour la suite aux Afaires des *Chretiens d'Asie*. Destitué de l'espérance d'avoir des Enfans, puisqu'à cause de sa maladie, il n'avoit point voulu prendre de Femme, il se mit en état d'avoir des Neveux pour successeurs; & maria ses 2 Sœurs, dont l'aînée, apellée *Sibille*, à *Guillaume*, *Marquis de Montferrat*, surnomé *Longue-Epée*. La première année, *Sibille* mit au monde un Fils, qui fut apellé *Baudouin* du nom de son Oncle. Dans l'année que ces choses arivèrent, laquèle fut la 81[e] après 1100, le *Pontife Romain Alexandre*, plein de gloire & plus encore d'années, mourut à *Rome*; & son successeur fut *Luce III* d'une Famille noble de la Ville de *Lucque*. Pendant son Pontificat, les forces du *Roïaume de Jérusalem* & de l'*Empire des Grecs* comencèrent à diminuer. *Andronic*, que nous avons dit avoir êté laissé par *Emanuel II* pour Curateur au jeune *Alexis*, brassa contre lui beaucoup de choses, sur tout en cète manière. Come il soupçonoit que les gens du *Nom Latin*, qui fréquentoient alors *Constantinople* en très grand nombre, s'oposeroient très fort à ses projets, il fit tant auprès du *Peuple*, des *Nobles*, & de l'*Empereur* lui-même, qu'ils furent chas-

PRINCES contemporains.

de Léon; & *Mariana* l'assure positivement : mais sans preuve. Il veut même que ce soit pour ce *Roi*, non pour lui-même, que *Ferdinand Ruiz* porta la guerre en *Castille*. *Ferréras* se contente de dire, p. 493, « Qu'il croit que cet » évènement brouilla les *Léonois* & les » *Castillans* ». Les *Rois de Castille* & *d'Aragon* continuent ensuite la guerre contre le *Roi de Navarre*. On n'en sait que ce qui peut s'en présumer par les Articles, que ce dernier *Roi* fit remètre, en 1177, au *Roi d'Angleterre*, qu'ils avoient choisi pour Arbitre. Par un de ces Articles, il demande qu'on lui rende *Quel*, *Ocon*, *Pazuengos*, *Grañon*, *Zerezo*, *Baléréanas*, *Tripiana*, *Milier*, *Amayugo*, *Ayaga*, *Miranda*, *Sainte-Gadée*, *Salinas*, *Portilla*, *Mal vecin*, *Leguin* & le Château de *Godin*, toutes Places nouvèlement conquises par le *Roi de Castille*.

En 1176, les 2 *Rois de Castille* & *d'Aragon* firent contre le *Navarrois* les plus grands éforts. *Il sembloit*, dit *Ferréras*, p. 496, *que la guerre aloit continuer avec plus de vigueur & d'acharnement, lorsque quelques* Prélats & Seigneurs, *faisant atention qu'elle ne tendoit qu'à diminuer & affoiblir les forces de ces* 3 Monarques, *si nécessaires contre la puissance formidable des* Almohades, *s'entremirent pour la faire cesser, & pour les porter tous à un acomodement raisonable. Come le* Roi d'Aragon *n'agissoit que pour les prétentions, qu'il avoit sur la* Navarre, *& qu'apellé ailleurs, il étoit dans la nécessité de pourvoir à la sureté de son* Roïaume, *afin de le laisser à couvert des insultes des Ennemis, on n'eut pas de peine à le faire entrer dans des vues qui s'acordoient si bien avec l'état présent de ses Afaires. On ne trouva pas la même facilité auprès du* Roi de Castille, *parcequ'il réclamoit des Places, qui lui avoient été usurpées par le* Roi de Navarre, *pendant sa Minorité, & que le* Navarrois *prétendoit au contraire qu'elles lui apartenoient de plein droit, come dépendantes de sa* Courone, *& que les* Rois de Castille *s'en étoient emparés injustement au tems de la mort de* D. Sanche de Peñalem, Roi de Navarre. *Pour faire décider juridiquement ces prétentions réciproques, les* 2 Souverains *convinrent de prendre pour Arbitre* Henri (II) Roi d'Angleterre, *qui feroit règler cète Afaire dans son* Conseil; *&, pour sûreté de l'exécution de cet acord, le* Roi de Castille *remit à* 3 Seigneurs *les Places de* Najéra, *d'*Arnédo

SAVANS & ILLUSTRES.

est d'un grand poids : mais, come cête élection fut principalement le fruit des intrigues & de l'argent de *Richard Cœur de Lion*, *Roi d'Angleterre*, oncle maternel des Fils du *Duc Henri le Lion*, il est come impossible de ne pas s'en tenir à ce que dit *Roger de Hovéden*, qui certainement étoit bien instruit des actions du *Roi Richard*. Cet *Historien* dit donc : *Le* Roi d'Angleterre *s'éforçoit de toutes manières de faire en sorte qu'*Henri, Duc de Saxe, *son neveu, fût fait* Empereur. *Mais parcequ'il n'étoit pas encore revenu de son pèlerinage, & que le retardement pouvoit être préjudiciable, ledit* Roi d'Angleterre *agit si bien auprès des* Archevêques de Cologne & de Maience, *& de quelques autres des* Princes d'Allemagne, *qu'ils élurent* Empereur Otton, *son neveu, frère dudit* Henri, Duc de Saxe. *Roger* ajoute un peu plus bas : *Après son retour de* Sirie, Henri, Duc de Saxe *&* Comte Palatin du Rhin, *frère dudit* Otton, *agréa & ratifia ce que l'on avoit fait à l'égard de son Frère; & confirma son élection*. L'*Historien* se trompe ou s'explique mal, en faisant concourir l'*Archevêque de Maience* à l'élection d'*Otton*. Ce *Prélat* avoit été de la *Croisade* & n'étoit pas encore de retour. Cela n'empêche pas que *Roger* n'ait pu dire que le *Roi Richard* agit puissamment auprès de cet *Archevêque*, qui, dès qu'il fut de retour, embrassa le parti d'*Otton* contre le *Roi Philippe*. Le *Moine Frédéric*, Auteur d'*Annales* de ce tems là, confirme le récit de *Roger de Hovéden*, en ce qui concerne l'élection d'*Otton*; & dit ensuite, p. 261 : Henri, Comte Palatin du Rhin, *frère du* Roi Otton, *& le* Landgrave, *& le* Duc de Brabant *revinrent de* Jérusalem; *& l'*Archevêque de Maience, *en revenant aussi, s'arête en* Italie. Le *Duc Henri* n'épargna rien pour soûtenir son Frère; & défendit courageusement ses propres Etats contre le *Roi Philippe*.

En 1200, le *Duc Henri VI* & son frère *Guillaume* alèrent en *Angleterre* pour y réclamer, tant en leur nom, qu'en celui de leur frère, le *Roi Otton IV*, ce qui leur devoit revenir de la succession du *Roi Richard Cœur de Lion*, leur oncle : mais ils ne purent rien obtenir. *Jean*, frère & successeur de *Richard*, s'étoit emparé de tout. *Otton*, destitué des secours qu'il recevoit de son oncle *Richard*, fut hors d'état de se soûtenir contre le *Roi Philippe*; ce qui fut cause qu'en 1202 ses Frères &

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDÉRIC II.*

lexandrie, de Vicenze, de Padoue, & de Trévise, s'êtant assemblés dans

les cœurs des *Princes* fidèles, & sollicita les Petits & les Grands de vous tendie une main secourable pour vous relever de votre chûte. La Puissance divine s'oposa enfin aux éforts de l'Ingrat; & fit en vous, avec l'*Eglise*, un prodige en bien (a), pour que, celui qui êtoit élevé tombant, vous vous relevassiés, & que le *Puissant*, êtant afoibli, vous eussiés de la puissance. Car sa malice prouva & sa haine cria contre lui, que ce fut, par un juste jugement de Dieu, qu'aiant, par avarice, desiré le bien des autres, il perdit son propre bien; & que, lorsqu'il vous restoit à peine les confins de votre *Roïaume*, vous obtintes entièrement son *Empire* (b). L'*Eglise*, votre mère, guidée par la vertu de la Providence divine, vous a procuré, par le secours des *Princes*, ces remèdes, qui vous ont sauvé. Tels sont les bienfaits, qu'Enfant & Adulte, vous en avés reçus. Qu'a-t-elle pu faire de plus pour vous, qu'elle n'ait pas fait? Elle n'a rien omis de ce qui la regardoit; elle a même ajouté des choses auxquèles elle n'êtoit pas obligée (c). Or nous sommes étonés que vous parliés de vos travaux à cet égard; & que vous disiés que vous avés couru les risques d'un hazard douteux, vous qui fûtes apellé à quelque chose de certain, & qui, les autres travaillant (*pour vous*), entrates dans ce que leurs travaux avoient produit, moissonant ce que vous n'aviés pas semé, & rassemblant ce que vous n'aviés pas dispersé (d).

(a) *Faciens in te cum* Ecclesia *signum in bonum.*

(b) *Arguit enim illum sua malitia, suaque aversio increpavit, quoniam justo Dei judicio propria perdidit, qui avare cupiverat aliena; &* (ne faudroit-il pas *ut*) *tu cui* Regni *tui vix extrema remanserant, illius omninò* Imperium *obtineres.* Si plus haut, il ne faut pas *ut* au lieu d'*&*, il paroît qu'il faut ici nécessairement, non *obtineres:* mais *obtinuisti.*

(c) *De contingentibus nil omittens, & ea etiam, ad quæ non tenebatur, adjiciens.* Ces mots *ea ad quæ non tenebatur*, doivent fixer ici la signification de *contingentibus.*

(d) *Dicens te dubii casus facta secu-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

sés, non tant par un Edit public, que par un emportement de fureur. Bientôt après, il se défit d'*Alexis*, qui fut précipité dans la mer lorsque, pour se récréer, il s'y promenoit dans une barque; &, sur le champ, aiant pris la pourpre & s'êtant fait proclamer *Empereur* par ses Satellites & ses Complices, il fit un horrible carnage de tous les principaux de la *Cour* & de la *Ville*. Pendant que ces choses se passoient à *Constantinople*, *Guillaume Longue-Epée* (Marquis) *de Montferrat*, gendre (*il faut beaufrère*) du *Roi Baudouin*, & père de l'autre *Baudouin* enfant, mourut à *Jérusalem*. C'est pourquoi le *Roi Baudouin*, voïant sa maladie augmenter avec l'age, & mesurant aussi dans son esprit les dangers qu'il y avoit à craindre de l'age de son Neveu, qu'il se destinoit pour successeur, & du courage de son ennemi *Saladin*, voulut mètre en sureté son *Roïaume* & son Neveu par un second mariage de sa sœur *Sibille*, qu'il dona pour Femme à *Gui de Lusignan*, issu d'une *Familie Poitevine*, en ajoutant aux conditions de la dot qu'après sa mort, *Gui* gouverneroit le *Roïaume* au nom de son neveu *Baudouin*, jusqu'à ce qu'il fût sorti de minorité. *Gui* donc êtant venu loger au Palais, eut, avec la permission du *Roi*, l'administration de toutes les Afaires. Mais *Gui de Lusignan* fit voir tant de hauteur & d'imprudence dans l'administration du *Roïaume de Jérusalem*, dont le *Roi Baudouin*, come nous l'avons dit, l'avoit chargé, que ce *Roi* fut bientôt forcé de l'en priver. De plus, afin de pourvoir aux intérêts du *Roïaume* & de son Neveu, il déclara ce dernier, quoiqu'Enfant, *Roi*, & le fit sacrer suivant la coûtume, établissant d'une manière solemnèle *Raimond, Comte de Tripoli, Tuteur du jeune Roi*, & *Régent du Roïaume.* Peu de tems avant que le *Pape Luce III* mourût à *Vérone*, *Baudouin IV* mourut à *Jérusalem*, usé plustôt par la Lèpre, que par la vieillesse; & l'Enfant *Baudouin V*, son neveu, lui succèda come *Roi:* mais le *Comte de Tripoli* ne put pas prendre soin des Afaires du *Roïaume*, come le vieux *Baudouin* l'avoit voulu, parceque *Sibille*, mère de l'Enfant, & *Gui de Lusignan*, son mari, parlèrent si haut, qu'il fut manifeste qu'ils emploieroient la force pour le repousser, s'il se présentoit. Pendant que l'on traitoit de cète afaire avec une

PRINCES contemporains.

& de Zèlorigo ; *& celui* de Navarre *consia aussi à* 3 *autres* Persones de distinction *celles d'*Estela, *de* Funès *& de* Marañon ; *à condition que celui des* 2 Monarques, *qui n'en voudroit pas passer par la décision du* Roi d'Angleterre *perdroit les Places consignées, lesquèles seroient dévolues & livrées à l'autre.* A l'Année 1177, *Ferréras*, p. 497, dit : *En conséquence de la Convention faite entre les* Rois de Castilie *&* de Navarre, *les* 2 Monarques *envoïèrent en* Angleterre *leurs* Plénipotentiaires, *pour alléguer & discuter leurs droits & leurs prétentions. Celui du* Roi de Castille *fut un* Evêque, *apellé* Mathieu, *qui fut acompagné de plusieurs* Seigneurs. Roger de Hovéden *fait* Mathieu, Evêque de Palence : *mais il est sur que celui-ci n'étoit point alors assis sur ce Siége, ainsi qu'on peut le prouver par plusieurs* Privilèges, *que j'ai vus. Les* Ambassadeurs du Roi de Navarre *furent l'*Evêque de Pampelune *& d'autres* Seigneurs, *dont les noms sont un peu défigurés, & inconus par les* Anglois. *Etant tous arivés en* Angleterre ; *le* Roi Henri *indiqua le premier Dimanche de Carême pour l'ouverture du Congrès, auquel il apella tous les Homes les plus savans de son* Roïaume, *afin de prendre leurs avis. Après que les* Ambassadeurs de Castille *&* de Navarre *y eurent exposé les droits & les prétentions de leurs Maîtres, le* Roi Henri *recueillit les Sufrages de tous les* Prélats *&* Seigneurs de sa Cour, *& prononça,* « *Que le* Roi de Navarre *restitueroit à* » *celui de* Castille *les Places de* Lo- » groño, *de* Navarrète, d'Entrèna, » *de* Hautol, *&* d'Auséjo ; *& que le* » Castillan *rendroit au* Navarrois *celles* » *de* Portilla *& de* Leguin, *avec le* » *Château de* Godin, *& lui paieroit,* » *pendant* 10 *ans*, 3 *mille Maravédis* » *d'or chaque année* ». Les Ambassadeurs, *contens de cète décision, la signèrent, & retournèrent en* Espagne : *mais il paroît que leurs Maîtres ne voulurent point y souscrire pour quelques raisons, qui ne les portèrent pas néanmoins à en venir à une rupture ouverte.* Pendant que cète Afaire ocupoit le *Conseil du Roi d'Angleterre*, le *Roi de Castille* fit le siége de *Cuenca*. La Place étoit en très bon état; & la résistance des Assiégés fit durer le siége de maniere que, lorsqu'ils comencèrent à manquer de vivres & d'argent, ils firent demander du secours à *Jucef*, *Roi des Almohades* & à ses *Alcaïdes* ; & le *Roi de Castille* en envoïa demander au *Roi d'Aragon*, qui le joignit promtement

SAVANS & ILLUSTRES.

& lui firent avec le *Roi Jean* un acomodement par lequel ils renoncèrent à la succession de *Richard*, & *Jean* s'engagea d'emploïer toutes ses forces à secourir *Otton* : mais ce de quoi *Jean*, inhabile presque à tout bien, se soucioit le moins, étoit de tenir ses engagemens. *Otton IV* fut mal secouru par cet Oncle.

Le *Pape Innocent III* écrivit au *Duc Henri VI* une *Lètre* dans laquèle il lui dit : *Vous devés vous réjouir en Dieu, & vous élever avec nous en actions de graces de ce que celui auquel il apartient par excèlence de comander* (*a*), *a résolu d'élever par nous, quoiqu'indignes, ses* Vicaires, *votre* Maison, *& d'établir sur le* Trône de l'Empire *un rejeton* (*b*) d'Henri *d'illustre mémoire*, Duc de Saxe, *votre père. Votre Noblesse comprend sufisamment par elle-même quel acroissement de gloire il en revient à votre Nom, puisqu'à l'exception du nom de la* Dignité Impériale, *tout le reste sera comun entre vous & notre très cher Fils le* Roi Otton, *élu pour* Empereur des Romains, *lequel nous avons reconu pour* Roi, *& auquel nous avons ordoné que l'on rendît les honeurs dus aux* Rois (*c*). *Come donc vous devés croire que ses Afaires sont les vôtres propres, nous avertissons & nous exhortons en Dieu Votre Noblesse, & nous vous mandons, par cet* Ecrit Apostolique, *de vous ocuper virilement & puissamment de son honeur*

(*a*) Je traduis ainsi ces mots, *is, cujus imperium est finis*, c'est à dire *celui, dont la domination, le comandement est la fin*; ce qui ne présente point de sens en *François*, & ne peut s'entendre en *Latin* qu'à l'aide du jargon de la *Dialectique* d'alors. La *Fin* & la *Cause finale* y sont la même chose, c'est à dire *ce en vue de quoi une chose est ce qu'elle est.* Ainsi, dans ce Jargon, Dieu, come infiniment puissant, a pour *Fin*, pour *Cause finale* de comander, parce- qu'on n'est puissant que pour être obéi, & qu'on n'est point obéi si l'on ne comande pas. *Innocent III* eût bien fait en ce moment d'oublier qu'il avoit pris à *Paris* des leçons de *Dialectique*, & de *Théologie*, & qu'il avoit enseigné la dernière à *Bologne*, & de dire aussi simplement que fait ma Traduction, ce qu'il vouloit dire.

(*b*) La *Décence Françoise* m'oblige de rendre ainsi ces mots : *de fructu ventris ;* expression d'ailleurs très respectable en *Latin*.

(*c*) *Regalem honorificentiam.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

l'Eglise de Saint-Zénon à Mosio dans le Territoire de Mantoue, font un

8. Enfin votre invective, après avoir fatigué la Persone d'un Mort, ne nous a pas épargnés; & vous n'avés pas fait atention que, successeurs de la pleine affection de notredit prédécesseur pour vos intérêts, nous nous somes ouvertement emploiés pour la consommation de votre honeur; & que, dans beaucoup de choses, nous avons courageusement retranché de notre propre honeur, pour ajouter au vôtre, devenus en quelque sorte mauvais économes de notre rèputation pour épargner la vôtre. Mais voici ce que vous nous rendés pour ces choses & pour d'autres. Vous dites, « Que nos *Constitutions* diminuent le droit, que vous » assurés apartenir anciènement aux » *Rois de Sicile* dans les *Elections des* » *Prélats* ». Mais, si vous aviés feuilleté, d'une main soigneuse (a), vos Ecrits & ceux de votre Mère, si vous aviés fait atention aux *Constitutions* des *Saints Pères*, vous ne blameriés pas la défense de la *Liberté Ecclésiastique* (b); parceque qui s'éforce de com-

tum, qui vocatus ad certa, laborantibus aliis, in labores alterius introisti, metens quæ non seminasti; & colligens procùl dubio quæ non sparsisti. Ces mots *labores alterius* peuvent s'entendre, ou du *Pape Innocent III*, ou de l'*Empereur Otton IV*. De quelque manière qu'on les entende, ma Traduction subsiste. Il est pas naturel de penser qu'*Honorius* veuille parler de ce qu'*Innocent* avoit fait pour assurer la *Courone de Germanie* & l'*Empire* à *Frédéric II*.

(a) *Manu solicitudinis.*

(b) Cète prétendue *Liberté Ecclésiastique* fut le principe de toutes les usurpations des *Papes* & du *Clergé*. Depuis *Gregoire VII* surtout, come on l'a vu dans cet Ouvrage, c'est en allèguant sans cesse la nécessité de la *défense de la Liberté Ecclésiastique*, que les *Papes* travailloient à l'anéantissement de la *Puissance temporèle*, trop bien secondés en ce point par le reste du *Clergé*, qui ne soupiroit qu'à se rendre tout-à-fait indépendant des *Souverains*, come si, lorsque l'on se consacroit aux diférens *Ministères de la Religion*, on cessoit d'être *Sujet du Prince* dans les *Etats* duquel on étoit né. Dominés pres-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

très grande désunion de tous ceux qui demeuroient à *Jérusalem*, l'Enfant *Baudouin*, le 7[e] *Roi des Chretiens à Jérusalem*. mourut dans le 8[e] mois après la mort de son Oncle. Sa mort fut cachée par sa mère *Sibille*, à qui les aparences faisoient craindre que le *Peuple* & toute l'*Armée* ne fissent venir le *Comte de Tripoli*, pour le mètre sur le *Trône de Jérusalem*; & cète Femme rusée, par beaucoup de promesses & de bones manières, & plus encore par ses largesses, obtint du *Patriarche*, des *Evêques*, des *Principaux de la Cour*, & des *Grands*, qu'ils créassent *Roi de Jérusalem* son mari *Gui*, qui se trouvoit présent, & qui les en sollicitoit lui-même. *Raimond*, *Comte de Tripoli*, soufrit très impatiemment un si grand afront, & suivit avec une extrême ardeur les desirs d'une vangeance, qu'il se devoit, & qui ne causa pas moins sa propre ruine & celle de tous les autres *Peuples du nom Latin* en *Asie*, que celle du *Roi* son émule. *La même chose est racontée par* Platine *dans les* Vies *des* Papes Alexandre III *&* Luce III; *&* Raphaël de Volterre, *dans son* Histoire de Jérusalem *ne s'écarte point de ce que ces autres Ecrivains ont dit.*

En voilà plus qu'il n'en faut pour faire voir (& c'étoit mon dessein) qu'on ne peut guère s'en raporter à ceux qui se sont mêlés d'écrire sur l'*Histoire d'Italie* avant *Sigonius*; & l'on a vu, dans cet Ouvrage, que ce dernier a souvent besoin d'être redressé. Ce n'est donc qu'avec le secours de la vaste collection des *Historiens d'Italie*, dont on est redevable à *Muratori*, que l'on peut parvenir à porter quelque jour dans les ténèbres, qui couvrent plusieurs siècles de l'*Histoire d'Italie*. Je ne m'arêterai point à relever les inexactitudes des morceaux de *Mérula* & du *Biondo*, que *Benvenuto* raporte. Ces *Historiens*, estimables sans doute par les éforts qu'ils ont faits, manquoient de trop de secours pour être sufisamment exacts. Il sufira que je fixe ici la chronologie des principaux évènemens, dont j'ai parlé dans cet Article. *Baudouin IV*, dit *le Mezel*, ou *le Ladre*, fut, en 1173, suivant *Guillaume de Tir*, le successeur de son père *Amauri*, mort à l'age de 25 ans, le 12 de Juillet de cète année. On marque ordinairement le comencement du règne de *Baudouin* en 1174, peut-être parceque ce ne fut que cète année, qu'étant Mineur, il fut solem-

PRINCES contemporains.

avec un bon Corps de Troupes & beaucoup de vivres & de munitions de guerre. Cependant une nombreuse *Armée Mahométane* vint dans l'intention, ou de secourir la Place, ou de faire lever le siège. L'*Armée Chretiène* en gardoit si bien toutes les aproches, qu'il ne fut pas possible d'y jeter du secours. Les *Mahométans* crurent la délivrer, en alant ravager tous les environs de *Tolède*. Les 2 *Alcaïdes* de cète Ville, *Alfonse* & *Gudiel*, aiant rassemblé ce qu'ils purent de Troupes, marchèrent aux Ennemis, & leur livrèrent bataille le 28 de Juillet. Les *Chretiens* remportèrent la victoire, en perdant les 2 *Alcaïdes*, qui furent tués dans le combat. Les Assiégés, n'aiant plus d'espérance d'être secourus, se rendirent à condition de sortir libres de la Place; & le *Roi de Castille* fit son entrée dans *Cuenca* le 21 de Septembre. Ce fut en cète ocasion que, pour témoigner au *Roi d'Aragon* sa reconoissance, il le dispensa de l'homage qu'il lui devoit pour la *Ville de Saragosse*, & pour les *Terres en deça de l'Ebre* par raport à la *Castille*.

En 1179, *les* Rois de Castille & de Navarre, *qui n'avoient point voulu*, dit *Ferréras*, p. 502, *se conformer au* Jugement *prononcé par* Henri, Roi d'Angleterre, ... *s'abouchèrent dans le mois d'Avril*; & *convinrent*, « *Que le* » *dernier remètroit au premier, sous cer-* » *taines conditions, les Places de* Logro- » ño, *d'*Entréna, *de* Navarrette, *d'*Au- » sejo, *d'*Hautol, *& de* Reffa; *& que celui-* » *ci rendroit à l'autre celles de* Leguin, » *de* Portilla, *& de* Godin, *avec tout* » *le reste apartenant à la* Navarre ». *Ils réglèrent aussi les limites des* 2 Roïaumes *du côté d'*Alava *& de* Biscaie, *par où ils se confinoient. Par cet arangement, la paix fut conclue entre les* 2 Monarques, *à la grande satisfaction de leurs Sujets.*

Les *Rois de Léon* & *de Castille* se virent, en 1180, à *Tordesillas*, par le conseil des *Prélats* & des *Seigneurs* de leurs *Roïaumes*, & s'acomodèrent à l'amiable par la médiation de ceux de ces *Prélats* & de ces *Seigneurs*, qui les acompagnoient.

En 1182, *Alfonse*, *Roi de Castille*, ala faire le dégât dans les Terres des *Mahométans*, & s'empara par force de *Sietfila*. L'année suivante, il porta de tous côtés le fer & le feu dans le *Roïaume de Murcie*; & n'y fit le siége d'aucune Place, parcequ'il en auroit trop coûté pour les conserver.

SAVANS & ILLUSTRES.

& de son élevation, qui sont les vôtres, de vous atacher de tèle sorte à procurer son avancement, qu'éprouvant de vôtre part l'afection d'un dévoument fraternel, il ait à se montrer Frère pour vous en toutes les choses, où la miséricorde de Dieu s'est exercée à son égard. Certe, come jusqu'à présent, que la fin de cète Afaire étoit incertaine, vous avés tenu ferme pour lui & avec lui, vous êtes d'autant plus obligé de l'assister & de le favoriser avec plus de vigueur, que vous êtes plus assuré de son agrandissement (a). Atachés-vous donc à procurer avec dévoument & efficacité notre honeur en lui, & le sien en nous de la même manière, que vous souhaités d'être exaucé de nous & de lui dans tout ce que vous pouvés désirer. Doné, &c. Cète *Lètre* est la 41[e] du *Registre d'Innocent III sur l'Afaire de l'Empire.*

Les 3 Frères *Henri*, *Otton* & *Guillaume* firent à *Paderborn*, en 1202, le partage de leurs Biens Patrimoniaux. On a sur ce sujet des *Diplômes* d'*Otton IV* & du Duc *Henri*. Le premier dans le sien qualifie le second, *Henri*, *très illustre Duc de Saxe*.

Quelque atachement, qu'eut le *Duc Henri* pour le *Roi* son frère, les succès du *Roi Philippe* le mirent dans une sorte de nécessité de s'atacher à ce dernier. *Otton*, marchant à la rencontre de *Philippe* avec son Armée, *étoit acompagné*, dit *Arnold de Lubec*, Liv. VI, Ch. 6, *du* Palatin, *son frère, suivi de beaucoup de Troupes, qu'il avoit tirées en partie* d'Aldembourg, *de* Brè-

(a) Jusqu'alors *Otton IV* n'avoit fait que de très foibles progrès; & les succès avoient été du côté de *Philippe*. Mais *Innocent III* s'étoit depuis peu déclaré pour *Otton*, en ordonant qu'on le reconût pour légitime *Roi de Germanie* & pour *Empereur élu des Romains*. Come ce *Pape* prétendoit que son sufrage fût d'un très grand poids dans la balance, c'est sa propre déclaration, qu'il anonce au *Duc Henri* come le gage certain de l'agrandissement d'*Otton*. Ce gage étoit pourtant très incertain. Ce qu'on a vu, dans le Volume précèdent, de la guerre, que les 2 Concurrens se firent, done lieu de penser qu'*Innocent* assuroit hardiment ce dont il n'étoit pas sur lui-même. En effet, les Afaires d'*Otton* alèrent, d'année en année, si mal, qu'*Innocent* étoit come forcé de s'acomoder avec *Philippe*, en 1208, lorsque ce Prince fut assassiné.

EVÈNEMENS *sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

nouveau Traité d'Aliance ofensive & défensive pour 25 ans, en vertu

batre des Abus, ne doit pas reprendre aigrement la poursuite de la Justice. Vous assurés de plus, « Que, contre la » *forme* comunément requise, nous a» vons, sans vous avoir consulté, pour» vu quelques Persones des *Eglises* va» cantes du *Roïaume* ». Mais nous ignorons quèle est cète *forme*, qui certainement seroit *trop informe*, si par elle le *Jugement du Siége Apostolique* dépendoit du caprice de votre volonté (*a*). Notre intention cependant n'est pas de mètre en place des Persones suspectes, pourvu que vous n'étendiés pas la note de suspicion au de-là de ce que les bornes de la raison le permètent. [Ici le *Rinaldi* suprime quelque chose de la *Lètre*, & dit: *Et plus bas, après avoir reproché à l'*Empereur *qu'il avoit méchamment condamné à diférentes peines l'*Archevêque de Tarente, *& les* Evêques de Catane *&* de Céfalù, *le* Pape *ajoute*:] Mais, parceque nous ne pouvons, ni ne devons manquer à la Cause de Dieu sur ces choses & d'autres apartenantes à la *Liberté Ecclésiastique*, nous continuerons, soûtenus par la puissance divine, à faire le du de notre Charge, de manière que, satisfaisant, autant que nous le pouvons, *Dieu* & l'*Home*, nous fassions en ce point utilement l'Afaire de notre salut & du votre; puisqu'en pareilles choses

que volontairement par les *Papes*, les *Ecclésiastiques* travailloient à dominer leurs *Concitoïens*, & leurs *Maîtres légitimes*. De là donc sont venues tant d'usurpations, que les *Souverains* & les *Magistrats* ont, pendant si longtems, eu tant de peine à recouvrer; & dont peut-être il subsiste encore trop, au préjudice du bon ordre, & de la solidité du *Gouvernement politique*.

(*a*) On a pu remarquer, dans les diférens morceaux, que j'ai traduits, de *Lètres de Papes*, ou d'autres *Ecrits* sortis de la *Cour de Rome*, que la *Persone des Papes*, & cète *Cour de Rome* y sont presque toujours confondus avec le *Siége Apostolique*. Cète confusion équivoque fait de tous les *Raisonemens*, où les Ecrivains l'emploient, autant de *Paralogismes*, que je ne pourois déveloper ici, qu'en perdant bien du tems. Il sufit d'avertir les Lecteurs de s'y rendre atentifs.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

nèlement couroné. *Baudouin* règna plus de 12 ans; ce qui fait qu'il faut mètre sa mort en 1186, quoique *Guillaume de Tir* la mète en 1185; ce qui peut venir de la diférente manière de comter les années, ou peut-être de la négligence des Copistes, car son texte m'a paru très défectueux. *Baudouin IV* maria certainement, en 1179, sa sœur *Sibille* à *Guillaume Longue-Epée*. Ce Prince ne survécut pas un an à la célèbration de son mariage; & mourut en 1180, laissant *Sibille* enceinte de *Baudouin V*, qui naquit cète même année. Ce dut être en 1183 que *Baudouin IV* remaria *Sibille* à *Gui de Lusignan*; & ce fut le 20 de Novembre 1183, qu'il fit couroner *Roi* son neveu *Baudouin V*, alors âgé de 4 à 5 ans. Ce jeune Enfant, qui remplaça son Oncle, en 1186, ne lui survécut, come *Guillaume de Tir* le dit, que 7 mois; & l'on est bien fondé pour le dire mort vers la fin de cète même année, tems où le *Marquis Guillaume le Vieux*, & son fils le *Marquis Conrad* durent partir d'*Italie*: mais non pas ensemble, le premier pour aler aider son Petitfils à gouverner le *Roïaume de Jérusalem*, & *Conrad* pour s'aquiter du vœu qu'il avoit fait en prenant la *Croix*. Il est vraisemblable que son départ prévint celui de son Père. J'ai dit pourquoi l'on doit placêr la mort de ce dernier en 1188.

CONDAD,

second fils du *Marquis Guillaume III*, dit *Le Vieux*, est *Seigneur de Tir* en 1187, succède à son Père au *Marquisat de Montferrat* en 1188, devient come *Roi de Jérusalem* en 1190, & meurt assassiné à *Tir* en 1192

Quoique *Benvenuto* ne comte point ce Prince au rang des *Marquis règnans de Montferrat*, sans doute parcequ'il ne revint point du *Levant* en *Italie*; je ne laisse pas d'en faire dans cete liste le successeur immédiat de son Père, parceque je ne trouve pas qu'il eût abandonné le *Montferrat* à son frère *Boniface*, qui, durant l'absence de *Guillaume le Vieux* & de *Conrad*, gouverna cet *Etat*, & fut le successeur du dernier.

Buoncompagno dans sa *Relation du siége d'Ancone*, aiant à parler de la mort de *Christian*, *Archevêque de Maience*, *Archichancelier de Germanie* du tems de *Frédéric I*, done, par ce peu de mots, une idée de la vie du Prince

PRINCES contemporains.

En 1184, il se jeta sur les Terres des *Mahométans* du côté de *Cuenca*. Le ravage, qu'il y fit, fut afreux. Il se rendit maître aussi d'*Alarcon*, d'où les *Infidèles* faisoient de tems en tems des courses dans les environs de *Cuenca*. Cète prise le mit en état d'exécuter le projet, qu'*Alfonse* avoit formé, de faire un *Evêché* de cète dernière. Anciènement, elle avoit été du *Diocèse de Valérie* : mais cète Place étoit alors trop peu considérable pour être le Siége d'un *Evêque*; & d'ailleurs *Arcobriga*, *Ville* autrefois *Episcopale*, étoit absolument ruinée. On réunit les 2 *Diocèses* pour en former celui de *Cuenca*, dont le premier *Evêque* fut *Jean Ybañez, Chanoine de Tolède*.

En 1185, *le valeureux & infatigable D.* Alfonse, Roi de Castille, *qui ne prenoit plaisir*, dit *Ferréras*, p. 510, *qu'à emploïer ses armes contre les* Ennemis du Nom Chretien, *se mit en campagne à la tête de ses Troupes, dès que la Saison le permit.* Il entra dans l'*Estrémadure Mahométane*, qu'il ravagea; & prit *Truxillo* & *Médellin*. Les *Mahométans de l'Andalousie* se hâtèrent de réunir leurs forces, de marcher à la rencontre du *Roi de Castille*, & de lui présenter la bataille. Il ne balança pas à l'accepter; combatit quelque tems de pied ferme; & fut batu. Cet échec ne l'empêcha pas d'aler, au mois d'Avril de l'année suivante, peu loin de *Valence* & de *Murcie*, assiéger *Inieste*, qu'il prit dans le même mois; & de ravager ensuite les cantons du voisinage.

Les Rois de Castille *& d'*Aragon *eurent dans cète ocasion, dit Ferréras*, p. 511, *une entrevue touchant la* Souveraineté d'Albarracin, *ocupée par D.* Pèdre Ruiz d'Azagra, *qu'ils prétendoient tous deux être leur* Vassal, *& qui refusoit de reconoître ni l'un, ni l'autre. En effet D.* Pèdre, *secondé de ses Parens & de ses Amis, avoit mis la Ville en état de défense, afin de ne pas craindre les entreprises des 2* Rois *compétiteurs. Sur les avis qu'on en eut, les 2* Monarques, *préférant à leurs intérêts la gloire de la* Religion, *convinrent de ne point inquiéter ce* Seigneur, *de crainte qu'il ne se jetât dans le parti des* Mahométans.

Le *Roi de Castille*, continuant ses conquêtes, en 1187, prit *Reyna* sur les *Infidèles*, qui la reprirent bientôt après. En 1189, ce *Prince* & le *Roi de Léon*, *Alfonse IX*, son cousin-germain, monté sur le Trône l'année précèdente, se joignirent pour porter

SAVANS & ILLUSTRES.

me *& de* Staden, *& dont un grand nombre de ses Sujets formoit le reste. Lorsque les Frères, entourés de si grandes Armées, étoient arêtés près de la Ville apellée* Borchorp, *il s'éleva tout à coup une discorde inopinée.... & cète grande assemblée de Troupes, frapée d'étonement & de douleur, se sépara sans avoir rien fait. Le* Palatin, *qui favorisoit constamment le Parti de son Frère, étoit menacé continuèlement par* Philippe *de la perte de la* Dignité de Comte du Palais (a), *qu'il exerçoit vers le* Rhin, *s'il ne se séparoit pas de son Frère; car* Philippe *disoit*, « *Qu'il ne vouloit pas* » *soufrir qu'*Henri *fût chargé des Afai-* » *res du* Palais, *lorsqu'il étoit visible* » *que lui-même, & non un autre, les ad-* » *ministroit* (b) ». *Il paroissoit dur au* Palatin *de soufrir des pertes des 2 côtés, de dépenser le sien pour le service de son Frère, & de perdre la* Dignité Palatine, *en négligeant* Philippe. *Lors donc que l'on étoit sur le point d'en venir aux mains, le* Frère du Roi *lui parle en secret de cète manière* : Mon Frère, je suis à la vérité doublement obligé de vous servir, & par le Droit du sang, & par la fidélité due à la Majesté Roïale. Pour que je puisse vous assister pleinement, il est juste que j'en retire quelque avantage. Abandonés-moi donc la Ville de *Brunswig* (c) & le Château de *Lichtenberg*, afin que, muni de ces Places fortes, je sois en état de résister de toutes parts à tous vos Ennemis. *Le* Roi, *son frère, aiant entendu ces paroles, répondit avec indignation* : Non, mon cher Frère, non. Il est plus à propos que je tiène d'abord fortement les rênes du *Roïaume*; & que vous possédiés également avec moi tout ce que nous voulons. Je ne veux point paroître avoir fait, saisi de je ne sais quèle terreur, quelque chose que je sois ensuite forcé, come m'en repentant, de changer. *Que dirai-je de plus? Sans délibération, sans nécessité, le* Palatin, *au grand étonement de beaucoup de gens, qui versoient des larmes, abandone son Frère, & passe du côté de* Philippe; *ce qui force* Otton *de retourner à* Brunſ-

(a) *Dignitatem Palatii.*

(b) C'est que, *Philippe* étant alors le plus fort dans les Provinces voisines du *Rhin*, le *Duc Henri*, qui ne pouvoit pas rester dans ses *Etats du Palatinat*, ne pouvoit pas non plus faire ses fonctions de *Comte Palatin du Rhin.*

(c) *Otton* l'avoit eue dans son partage.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

du droit, que *Frédéric I* leur avoit acordé de faire des Associations

déférer à l'*Home* contre *Dieu*, c'est lui nuire ; & qu'alors épargner l'*Home*, c'est sévir contre lui ; car les mains des Femmes miséricordieuses ont détruit leurs Fils. Que la véritable afection fasse des plaies, qui sont plus douces, à proportion qu'elles ont été faites d'une manière plus amère (*a*)!

(*a*) Avec ce jargon prétendu religieux & des expressions de l'*Ecriture* bizarement emploïées, il n'est point d'atentat ou d'excès, qu'on ne justifie & qu'on n'autorise. J'en prens à témoin tant d'Ecrits de *Prélats*, ou de *Théologiens* si justement suprimés, ou condamnés au feu, par l'*Autorité Civile.*

A l'année précédente, j'ai glissé légèrement sur l'Afaire, dont il est ici question, me réservant d'en instruire plus amplement les Lecteurs, quand l'ocasion s'en présenteroit. La voici : mais pour qu'on ne m'impute rien, je laisserai parler l'*Abbé Fleuri*, de l'exactitude duquel il me semble que je puis répondre à l'égard de ce fait. *Le* Pape *eut un grand diférent*, dit-il à l'année 1225, Liv. 79, N, X, *avec l'*Empereur *au sujet de quelques* Evêchés; *ce qui avoit comencé 2 ans auparavant. Car, en* 1223, l'Empereur *envoïa au* Pape *le* Juge de Bari, *qui lui noma quelques Persones, entre lesquèles l'*Empereur *desiroit qu'il en choisît* 2, *pour remplir le Siége de* Capoue *& celui d'*Averse, *qui étoient vacans. Le* Pape *dit*, « *Qu'il ne* » *pouvoit prendre sur cète Afaire une* » *résolution décisive à cause de l'absence* » *de quelques* Cardinaux »; *& fit écrire des* Lètres *pour l'*Empereur, *dont l'*Envoïé *ne se voulut point charger, & il demanda une audiance au* Pape, *où il dit, de la part de l'*Empereur, « *Que* » *le* Pape *lui avoit doné une protection,* » *qui devoit plustôt être nomée destruc-* » *tion, puisqu'elle tendoit à la ruine de* » *sa Persone & de son* Roïaume »; *& il ajouta :* Puisque vous ne voulés pas recevoir les *Evêques* només par l'*Empereur*, n'en envoiés point pour les *Eglises*; il ne les recevra pas. *Le* Pape *se plaignit à l'*Empereur *de ce procédé par une* Lètre *du* 27[e] *de Juin* 1223, *où il dit :* Il sembleroit par là que vous voudriés rompre avec nous; & rien ne pouroit nous ariver de plus amer, ni

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

dont il s'agit ici. *L'Illustre & magnifique* Conrad, Marquis de Montferrat, *qui, pour le service de l'*Empereur Isaac, *son beaufrère, tua près de* Constantinople *un* Prince Grec *très puissant, que l'on nomoit* Averna (*a*); *qui, lorsque le* Roïaume de Jérusalem *eut été subjugué, délivra* Tir *assiégée par* Saladin *& sa Nation barbare, & qui succomba dans cète Ville sous les poignards des* Assassins, *&c.* J'ai fait usage du reste de ce Chapitre, en parlant au Vol. précéd., *Col.* des *Empereurs*, Art. de *Frédéric I*, ann. 1179, de la prison & de la mort de l'*Archevêque Christian.*

La première fois que le *Marquis Conrad* paroît dans l'*Histoire* est en 1177. On a vu dans le Vol. précéd. que, lorsqu'*Alexandre III* & *Frédéric I*, firent la paix, on ne put convenir que d'une Trève de 15 ans avec *Guillaume II, Roi de Sicile*, & de 6 avec les *Lombards. Romoald, Archevêque de Salerne,* & *Roger, Comte d'Andrie, Ambassadeurs de Guillaume*, eurent soin que les conditions de la Trève, ou Paix de 15 ans fûssent assurées par un *Diplóme* de *Frédéric*, daté *L'An de l'Incarnation du Seigneur mille cent soixante & dix-sept, au mois d'Août, Indiction dixième.* Ils firent ensuite confirmer ce *Diplôme* par une *Bulle* d'*Alexandre*, dans laquèle il fut transcrit. *Après quoi*, dit *Romoald de Salerne*, T. VII des *Hist. d'Ital.* col. 239, *le* Cardinal Huzizon (ou *Huizon*) *se rendit, par ordre du* Pape *& de l'*Empereur, *avec des* Lètres Impériales, *le* Notaire de l'Archevêque de Salerne, *& le* Chapelain du Comte Roger, *au Château de* Gayva, *où l'*Impératrice *étoit avec le* Roi Henri, *son fils. En présence donc de l'Impératrice, du* Roi Henri, *son fils, de* C. (*Conrad*), Marquis de Montferrat, *de quelques-uns des* Recteurs de Lombardie, *du* Notaire de l'Archevêque, *du* Chapelain du Comte, *& de beaucoup d'autres Persones de probité & de capacité convenable* (idoneis), *l'*Evêque de Verdun, *aiant l'étole au cou, jura, par ordre de l'*Empereur *& du* Roi Henri, *sur les saints* Evangiles de Dieu *& les* Réliques, *que le* Roi Henri *observeroit de bone foi, sans fraude, & mauvaise chicane* (malo ingenio) *la* Paix de l'Eglise & de l'Empire, *come* elle avoit été jurée par son Père, *la* Paix du Roi de

(*a*) On verra plus bas que ce *Seigneur Grec* s'apelloit *Branas.*

PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

ensemble la guerre dans l'*Estrémadure*. Ils y prirent *Reyna*, *Magacela*, *Baños* & plusieurs autres Châteaux; ravagèrent de l'autre côté de la *Sierra-Moréna*, le *Territoire de Séville*; & s'emparèrent, à leur retour, de *Calasparra*. Peu de tems après, *le* Roi de Castille, *començа*, dit *Ferréras*, p. 115, *de peupler un endroit de l'*Estrémadure, *apellé* Ambroz, *en changea le nom en celui de* Plasencia, *& voulut y établir un* Evêché. *Come la meilleure partie de cète nouvèle Ville étoit du* Diocèse de Coria, *qui apartenoit au* Roi de Léon, *on croit qu'à cète ocasion les 2* Rois *se brouillèrent ensemble, le* Castillan *voulant retenir pour lui tout ce qui avoit été conquis dans cète Campagne. De là vint que le* Léonois *rechercha l'aliance de D.* Sanche, Roi de Portugal, *en se mariant avec Doña* Thérèse, *sa fille, de laquèle il étoit cousin-germain par sa mère Doña* Urraque, *sœur naturèle de D.* Sanche, Roi de Portugal... *Il est constant, par le fil de l'Histoire, que cète Afaire fut consomée sur la fin de cète année, ou au comencement de la suivante.* La brouillerie des 2 Rois n'empêcha pas que, l'année suivante, le *Roi de Castille* n'érigât en *Evêché* sa nouvèle Ville de *Plasencia*, dont le premier *Evêque* s'apelloit *Brice*.

En 1191, quelques hostilités comises par le *Roi de Castille* sur des Terres du *Roïaume de Léon* furent cause que le *Roi d'Aragon* lui déclara la guerre; & fit de grands ravages dans le Canton de *Soria*. Le *Castillan*, pour se vanger, ala faire de pareils ravages en *Aragon* du côté d'*Agréda*: mais, en se retirant avec beaucoup de bestiaux, il fut ataqué par l'*Aragonois*, qui le batit, & le dépouilla de tout son butin. *Gregoire*, *Cardinal* du Titre de *Saint-Ange*, arivant alors en *Espagne*, come *Légat du Pape*, reconcilia les 2 *Rois*, qui conclurent, par sa médiation, une paix stable.

D. Alfonse, Roi Castille, *qui ne prenoit plaisir*, dit *Ferréras*, p. 520, ann. 1192, *que dans les fatigues de la guerre, pensoit à continuer d'emploïer ses armes contre les* Ennemis du Nom Chretien. *Pour faire les préparatifs nécessaires, il convoqua à* Carrion *les* Etats Généraux, *qui ne purent pas sans doute répondre assés promtement à ses desirs, puisque l'exécution fut diférée.*

Dans le Roïaume de Tolède *l'année fut très stérile, & l'on éprouva une famine afreuse;* S. Martin, *premier* Abbé de Huerta, *de l'*Ordre de Citeaux, *&*

wig. *Albert de Staden*, à l'année 1204, dit la même chose en peu de mots; & l'on lit, dans une autre *Chronique* (a), à la même année: *Le* Roi Philippe (après avoir soûmis le *Landgrave Herman*) *renvoie ses Troupes auxiliaires, & retourne avec les siènes à* Goslar, *où, lorsque le* Roi Otton, *aiant rassemblé son armée, se disposoit à lui livrer bataille, le* Palatin, *frère de ce Prince, passa du côté de* Philippe, *qui lui dona l'*Avouerie de Goslar, *après avoir reçu son serment de fidélité.* Des Monoies de cuivre couvertes d'une feuille d'or, lesquèles se trouvent encore dans quelques Cabinets en *Allemagne*, & qui furent frapées, cète année, à *Goslar*, portent le nom du *Duc Henri*; ce qui prouve qu'il étoit *Avoué* de cète Ville.

On a 2 *Diplômes* du *Roi Philippe* datés d'*Aix-la-Chapelle*, la sixième année de son Règne, *le 2 des Ides* (le 12) *de Janvier* 1204, c'est-à-dire 1205, parceque, dans le *Roïaume de Lorraine*, dont *Aix-la-Chapelle* est la Capitale, on comtoit les années come l'*Eglise Gallicane*, qui començoit l'année à Pâque. Ces 2 *Diplômes* furent acordés à l'ocasion de ce que *Philippe* fut alors sacré dans cète Ville par *Adolfe d'Altenau*, *Archevêque de Cologne*; & parmi les Souscriptions se trouve celle du *Duc Henri*; preuve qu'il fut présent à ce Sacre.

Avant cète cérémonie, c'est-à-dire avant la fin de 1204, il perdit sa Femme *Agnès de Souabe*, qui fut enterrée à *Staden*. Il ne me paroît pas douteux que cète Princesse n'ait contribué beaucoup à faire prendre au *Comte Palatin*, son mari, la résolution d'embrasser le parti du *Roi Philippe*, dont elle étoit cousine-germaine. Outre qu'il se peut que ce Prince eût pour elle en particulier beaucoup d'égards, & qu'il lui donât beaucoup plus de marques d'amitié, qu'elle n'en recevoit peut-être du *Roi Otton*, son beaufrère, elle devoit soufrir impatiemment de se voir hors du *Palatinat*, qu'elle pouvoit regarder come un bien patrimonial; &, toutes les Terres, qu'elle avoit héritées de son Père, étant situées sur le *Rhin*, où *Philippe* étoit tout-puissant, elle avoit à craindre que ce *Roi* ne les saisît féodalement pour cause de félonie, dont il avoit droit d'acuser le *Duc Henri* d'être coupable.

Au reste, il se présente une remarque importante à faire. C'est que le

(a) *Chronicum Montis Sereni.*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

pour leur propre défense. Les Villes de Crème & de Ferrare, le Marquis

9. Vous avés encore ajouté, « Que, » lorsqu'après votre retour dans le » *Roïaume de Sicile*, vous avés réta- » bli vos forces dispersées par les vicissi- » tudes des tems, & chassé les Re- » belles, l'*Eglise*, contre le devoir d'u- » ne Mère, a reçu des Gens suspects » à son Fils ». Nous nous réjouissons

à vous de plus désavantageux. Car qui pouroit vous atirer plus de haine, que de vous voir atenter, par une usurpation intolérable, sur la *Liberté Ecclésiastique?* Quoi! N'aurons-nous pas, dans le *Roïaume de Sicile*, qui est un *Patrimoine du Saint Siége*, le pouvoir que nous avons en *France*, en *Angleterre*, en *Espagne*, dans les autres *Roïaumes Chretiens*, & dans l'*Empire* même. *Il conclut, en lui donant ce conseil.* Ou désavoués votre *Envoïé*, s'il a ainsi parlé de son mouvement; ou, si c'est par votre ordre, reconoissés votre faute. *Deux ans après, savoir, au mois de Septembre* 1225, *le* Pape *pourvut, de son propre mouvement & sans la participation de l'*Empereur, *à* 5 Eglises de Pouille, *vacantes depuis longtems*, Capoue, Salerne, Brinde, Compsa (*Conza*), & Averse. L'Archevêché de Capoue *vaquoit depuis* 3 *ans par le décès de* Rainald, *mort subitement en* 1222; *& le* Pape *y transféra* Jâque, Evêque de Patti, *en* Sicile. *Il transféra à* Salerne Césaire d'Alagno, Evêque de Famagouste *en* Cipre*: mais natif d'*Amalfi, *Home distingué par sa naissance, sa doctrine & sa vertu.* L'Archevêché de Salerne *avoit vaqué plus de* 5 *ans depuis la mort de* Nicolas Agnello *arivée le* 11[e] *de Février* 1220. L'Archevêché de Brinde *vaquoit aussi depuis longtems, quand le* Pape Honorius *y ordona* Pierre, Abbé de Saint-Vincent du Volturne, *& auparavant* Moine du Mont-Cassin. André, Prieur des Chanoines Réguliers de Sainte-Marie-la-neuve *à* Rome, *fut pourvu de l'*Archevêché de Compsa, *ou* Consa (*Conza*), *petite Ville sur l'*Ofanto *dans la* Principauté Ultérieure. *Enfin l'*Evêché d'Averse *près de* Capoue *fut doné à* Jean, Archidiacre d'Amalfi. *Le* Pape *dona avis à l'*Empereur *de la promotion de ces* 5 Prélats, *par une* Lètre *datée de* Riéti *le* 25[e] *de Septembre* 1225, *dont il char-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Sicile *durant* 15 *ans, & les* Trèves des Lombards *durant* 6 *ans.*

Conrad reparoît ensuite come Prince guerrier en 1179; & l'on a vu dans l'Art. de *Frédéric I*, cité plus haut, à cète année, qu'il prit parti pour la *Noblesse de Viterbe* contre le *Peuple* de cète Ville; & l'on y voit, à l'année 1178, ce qui précéda la division de cète *Noblesse* & de ce *Peuple*. Il faut se rapeller que *Jean, Abbé de Strume*, fut, sous le nom de *Calixte III*, le troisième *Antipape*, que *Frédéric I* fit oposer au *Pape Alexandre III.* Ecoutons présentement ce que *Romoald de Salerne* dit à ce sujet, col. 241. *Mais* Jean de Strume, *que ses Adhérans apellèrent* Calixte, *aprenant que le* Pape Alexandre *avoit fait son acomodement avec l'*Empereur, *fut saisi de fraïeur; &, par le conseil & le secours du* Préfet (de Rome), *il se retira dans* Monte-Albano. Jean, *Seigneur de ce Château, le reçut très bien, croïant qu'il recevroit pour lui du* Pape Alexandre *beaucoup d'argent. La chose aiant été sue de l'*Archevêque de Maience, *il vint assiéger ce Château, coupa les vignes, & ravagea les bleds du Territoire; puis aiant laissé sufisament de Cavalerie & d'Infanterie pour le bloquer, il retourna à* Viterbe, *dont il reçut le* Peuple *sous l'obéissance du* Pape Alexandre. *Mais les* Nobles *de cète Ville, brouillés avec le* Peuple, *s'étant atachés à* Conrad, *fils du* Marquis de Montferrat, *harcelèrent tous les jours l'*Archevêque *& le* Peuple; *&, come ils ne pouvoient plus leur résister, ils implorèrent, par le conseil du* Préfet, *le secours du* Peuple Romain *& des* Sénateurs. *Or les* Romains, *qui, suivant leur coûtume, étoient peu fidèles à l'*Apostolique, *assemblèrent, quoique le* Pape Alexandre *les en dissuadât & le leur défendît, un grand nombre de Cavaliers & de Fantassins, & marchèrent à* Viterbe, *pour secourir courageusement les* Nobles, *& combatre de toutes leurs forces l'*Archevêque de Maience *& le* Peuple. *Informé de leur dessein, le* Pape Alexandre, *come Home religieux & saint qu'il étoit, craignant que, si les* Romains *en venoient aux mains avec le* Chancelier *& le* Peuple de Viterbe, *il n'en résultât beaucoup de morts d'Homes, envoïa de ses* Cardinaux *comander à l'*Archevêque *& au* Peuple *de se tenir renfermés dans la Ville, & de ne doner aux* Romains *aucune ocasion de combatre. Les* Romains, *à leur arivée, ne trouvant*

PRINCES *contemporains.*	SAVANS & ILLUSTRES.

ensuite Evêque de Siguença, *renonça à l'Episcopat par envie de finir ses jours dans la retraite; & l'on mit en sa place D.* Roderic Ximenez de Roda, *qui fut dans la suite* Archevêque de Tolède, *& un des principaux* Historiens d'Espagne. *Que cète remarque serve pour faire juger du crédit que mérite son* Histoire, *depuis cète annee jusqu'à sa fin!*

Les *Troupes de Castille*, comandées par *Martin* de *Puiserga*, *Archevêque de Tolède*, firent, en 1191, un horrible dégât dans l'*Andalousie*. Moissons, vignes, oliviers, tout fut détruit. Le feu consuma les Places ouvertes; & l'*Archevêque* revint dans le *Roïaume de Tolède* avec une grande multitude de Captifs, Homes, Femmes, Enfans, & de bestiaux de toute espèce. *D.* Martin de Puiserga *ne se fut pas plustôt retiré*, dit *Ferréras*, p. 523, *que les* Mahométans d'Andalousie *firent savoir au* Roi Jacob-Aben-Jucef *les maux, qu'ils avoient souferts. Il y a aparence que celui-ci écrivit à D.* Alfonse, Roi de Castille, *pour se plaindre de l'insulte, qu'il faisoit à ses Sujets; & que D.* Alfonse *lui répondit par une Lètre si pleine de fierié & de hauteur, que le* Prince Mahométan, *outré de colère & de rage, comença dès lors à rassembler des Troupes, pour tirer raison du mépris du* Monarque Chretien. *Il fit aussi publier, dans tous ses Etats, la* Gacie, *qui répond à ce que nous nomons* Croisade, *& en vertu de laquèle les* Mahométans *se persuadoient que tous ceux qui, dans la guerre contre les* Chretiens, *tuoient quelques-uns de ceux-ci, ou perdoient la vie, obtenoient le pardon de leurs péchés, & gagnoient le* Paradis.

Ce seroit une chose curieuse, que de rechercher qui, les premiers, des *Docteurs*, ou *Chretiens*, ou *Mahométans*, se sont imaginés de faire acroire aux *Peuples* qu'ils pouvoient, sans faire aucune espèce de pénitence, laver leurs péchés dans des flots de Sang humain, en le répandant à certaine intention.

Le *Roi de Maroc* vint en *Espagne*, en 1195, avec de très nombreuses Troupes, rassemblées dans tous les *Etats* de sa Domination en *Afrique*, pour joindre à celles que, par ses ordres, les *Mahométans de l'Andalousie* & du reste de l'*Espagne* avoient tenu prêtes. Le *Roi de Castille*, de son côté, leva le plus de Troupes, qu'il lui fut possible; & demanda du secours aux *Rois de Léon* & *de Navarre*, qui lui firent dire qu'ils marcheroient en persone &

Duc Henri VI & sa femme *Agnès* étoient cousins issus de germain, dêcendant l'un & l'autre au quatrième degré d'*Henri le Noir*, *Duc de Saxe & de Bavière*, come cet extrait de Généalogie le fait voir.

HENRI IV,
dit
LE NOIR,
Duc de Saxe
& de Bavière.

HENRI IV, dit LE SUPERBE, Duc de Saxe & de Bavère.	*JUDITH, Femme de* FRÉDÉRIC, *Duc de Souabe,* Père de l'*Emp.* FRÉDÉRIC I.
HENRI V, dit LE LION, Duc de Saxe & de Bavière.	*CONRAD,* deuxième Fils, *Comte Palatin du Rhin.*
HENRI VI, Duc de Saxe & Comte Palatin du Rhin.	*AGNE'S,* fille unique, Femme du *Duc* HENRI VI.

Malgré ce *Degré de consanguinité*, prohibé par les *Canons*, on ne trouve point qu'il ait été question, pour le Mariage d'*Agnès*, & du *Duc Henri VI*, de *Dispense*, acordée, soit avant, soit après la célèbration; ni qu'*Innocent III*, si sévère sur l'article de ces sortes de Mariages, se soit élevé contre celui dont il s'agit. Si réèlement il n'y eut point de *Dispense*, il faut dire qu'ici l'*Intérêt particulier* prévalut sur les *Canons*. Il ne convenoit pas aux projets d'*Innocent*, qui furent constamment suivis par ses successeurs, d'avoir pour Ennemis les *Princes de la Maison de Welf-Este*, & par eux les *Guelfes d'Allemagne*, & peut-être une partie de ceux d'*Italie*.

Mais, si le *Pape Innocent III* ne fit paroître aucun mécontentement au sujet du Mariage du *Duc Henri VI*, il n'en fut pas de même à l'égard de la démarche que ce Prince fit d'abandoner son frère *Otton*, pour se doner à *Philippe*. La colère du *Pontife* se manifeste dans 2 *Lètres* qu'il écrivit, aparemment au comencement de 1205. Ce sont les 120ᵉ & 121ᵉ de son *Registre touchant l'Afaire de l'Empire*. Dans la seconde, adressée au *Duc*, il lui dit,

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

de Montferrat, les Comtes de Biandrate, & plusieurs autres Villes &

à la vérité du rétablissement des forces; & plût-à-Dieu que l'afection de celui qui les a rétablies, se fût contenue dans les limites qu'elle devoit, de manière que de la justice du recouvrement de ses biens, elle n'eût point

gea le nouvel Archevêque de Salerne. *Il allègue, pour raison de sa conduite,* « *la longue* Vacance des Eglises, *qui* » *atiroit des reproches à lui & à l'*Em- » pereur »; *& prétend* « *avoir choisi* » *de si bons Sujets, qu'ils ne peuvent* » *manquer de lui être agréables* ». *Mais l'*Empereur *ne se païa point de ces complimens; &, regardant cète promotion come faite à son préjudice, il ne permit point que ces* Prèlats *fûssent reçus dans leurs* Eglises. *Il ne reçut point non plus, pour* Abbé de Saint-Laurent d'Averse, Nicolas, Moine du Mont-Cassin, *qui vint le trouver en* Sicile *avec des Lètres du* Pape. Ferdinand III, Roi de Castille, *que l'on comte entre les Saints, ne soufroit pas non plus que l'*Empereur Frédéric, *que l'on établît dans son* Roïaume *des* Evêques *malgré lui. Ainsi, l'*Evêque de Ségovie *aiant été élu sans son consentement, quoique l'élection eût été confirmée, il l'obligea de sortir de l'*Evêché, *& fit saisir ses biens.* L'Archevêque de Tolède Rodrigue *& quelques* Evêques de la Province *s'en plaignirent au* Pape Honorius, *qui écrivit au* Roi *en ces termes:* Quelque déférence que nous aïons pour vous, nous ne pouvons vous flater en cète ocasion, sans intéresser notre conscience & la vôtre; non seulement à cause du mérite personel de l'*Evêque*: mais à cause de la considération générale de la *Liberté des Elections*, que les *Rois* doivent laisser toute entière. *La Lètre est du* 3[e] *d'Avril* 1225. *Nous avons vu toutefois que, pendant le neuvième siècle, après que* Louis le Débonnaire *eût rétabli la* Liberté des Elections *par le* Capitulaire d'Attigni *en* 822, *elles ne se faisoient que du consentement du* Roi. *Dès la première démarche, qui étoit d'établir un* Evêque Visiteur *dans l'*Eglise vacante, *le* Métropolitain *en donoit avis au* Roi; *& dans le* Décret d'Election *on marquoit expressément qu'elle étoit faite de son consentement.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

persone qui leur résistât, gâtèrent les bleds, coupèrent les Oliviers & les Vignes, & retournèrent à Rome, *sans avoir fait ce qui les avoit amenés. Le* Préfet *ala se jeter aux pieds du* Pape Alexandre, *qui le confirma dans la* Préfecture, *& dont il devint* Home-lige.

Une partie de ces faits apartient à l'année 1178, & le reste à la suivante. Ce fut nécessairement après la retraite des *Romains*, que le *Marquis Conrad* combatit, près de *Camérino*, l'*Archevêque*, qu'il fit prisonier de guerre. Il faut observer que le *Prélat* agissoit alors, pour le *Pape*, en conséquence de la Paix de 1177, & de l'ordre, qu'il avoit eu de l'*Empereur*, de forcer l'*Antipape Calixte* à se soumètre au *Pape Alexandre.* On lit dans l'Art. de *Frédéric I*, ann. 1181: *Jusqu'ici* Christian, Archevêque de Maience, *avoit été détenu Prisonier par* Conrad, Marquis de Montferrat, *sans que l'on comprène coment ce* Conrad, *fils du* Marquis Guillaume, *Ami particulier de l'*Empereur Frédéric, *osa traiter si mal un* Archevêque, Premier Ministre *de cet* Empereur, *& cela dans le tems qu'il faisoit la guerre pour l'*Eglise Romaine. *Soupçoner que* Frédéric, *le voïant devenu si partial en faveur du* Pape, *ne désaprouvoit pas qu'on le maltraitât, ce seroit peut-être paroître penser avec trop de malignité. Quoi qu'il en soit, le* Moine Godefroi *nous aprend que, cète année,* Christian, *à force d'argent, recouvra la liberté.* L'embaras de *Muratori*, que je traduis là, sur le motif de la conduite de *Conrad* à l'égard de *Christian*, n'arêtera pas quiconque voudra sur ce point s'en raporter à *Nicétas Choniate*. Il dit de *Conrad*, dans son *Histoire d'Isaac l'Ange*, N. 6: *Il étoit* Italien *d'origine, fils du* Seigneur de Montferrat, *& si recomandable par l'excèlence de son courage & de sa prudence, que non seulement il étoit très célèbre parmi les* Romains (*a*), *& cher à* (l'*Empereur*) Manuel *come aiant été largement pourvu par la Nature même de la dextérité de l'esprit, & de l'adresse des mains: mais aussi parmi ceux de sa Nation. Ce fut lui, que de très grandes largesses de* Manuel *engagèrent à résister au* Roi des Allemans (*b*), *& à l'*Archevêque de

(*a*) Les *Grecs du Bas-Empire* afectoient de se doner le nom de *Romains.*

(*b*) Les *Grecs* avoient coûtume de désigner ainsi l'*Empereur d'Occident.*

PRINCES contemporains.

le joindroient à *Tolède*. Toutes les *Troupes Mahomètanes d'Espagne* s'étant réünies, à *Cordoue*, à celles que le *Roi de Maroc* avoit amenées ; ce Prince marcha vers *Tolède*. Le *Roi de Castille*, sans atendre les secours de *Léon* & de *Navarre*, qui ne pouvoient pas tarder d'ariver, accepta la bataille le 18 de Juillet. Les *Chretiens* firent des prodiges de valeur : mais, ne pouvant pas tenir toujours contre les Troupes fraîches, qui se succédoient les unes aux autres, ils se mirent enfin en désordre. *Alfonse* désespéré *de voir*, dit *Ferréras*, p. 524, *que la victoire se déclaroit pour les* Infidèles, *& qu'il aloit perdre sa haute réputation, voulut se jeter dans le fort de la mêlée pour animer son monde par son exemple : mais les* Seigneurs, *qui l'environoient, conoissant que la déroute étoit irréparable, l'emmenèrent de force, & aportèrent tous leurs soins pour le mètre en sûreté. Enfin l'*Armée Chretiène *fut défaite avec perte de tous les bagages & de plus de 20 mille Homes, parmi lesquels se trouva la fleur de la* Noblesse *& des* Chevaliers des Ordres Militaires ; *de sorte que le* Mahométan *gagna une victoire complète. Ceci peut aprendre aux* Monarques *à être prudens, & à ne se point laisser conduire par une aveugle ambition de gloire.* D. Alfonse le Castillan *se retira à* Tolède *avec les débris de son Armée, dans le tems que* D. Alfonse, Roi de Leon, *arivoit à cète Ville avec ses Troupes. Le* Monarque Léonois *témoigna à son Cousin beaucoup de sensibilité pour son mauvais succès, & lui répresenta le tort, qu'il avoit eu, de n'avoir pas atendu les Troupes qu'il lui avoit promises, de même que le* Roi de Navarre, *qui étoit aussi en marche. Le* Castillan, *pénétré de douleur de l'échec qu'il avoit reçu, fit une réponse dure & piquante pour les 2 Rois ses Aliés, quoique les Auteurs l'aient passée sous silence. Ce procédé fit que le* Léonois, *dissimulant son ressentiment, s'en retourna avec ses Troupes : mais il ne fut pas plustôt sur les confins de ses* Etats, *qu'il fondit sur les* Terres de Castille, *& y fit de grands dégâts, tandis que* D. Sanche, Roi de Navarre, *en faisoit autant de son côté. Au bruit de ces hostilités, le* Castillan *se rendit à* Burgos *pour les arêter, après avoir bien pourvu à la sureté de* Tolède. *Jacob-Aben-Jucef*, profitant de sa victoire, s'empara de *Calatrava*, d'*Alarcos* & d'autres Places de ces cantons. Au comencement de l'année suivante, les *Rois de Castille*, de

SAVANS & ILLUSTRES.

Vous n'avés agi que pour couvrir votre Nom d'infamie, & votre Postérité d'un opprobre éternel, lorsque, n'étant forcé par aucune violence, ou ne l'étant que par une modique, vous avés abandoné notre très cher Fils en Jésus-Christ, *& votre frère l'illustre* Roi Otton, *élu pour* Empereur des Romains ; *que vous vous êtes ataché au* Noble Home *le* Duc de Souabe ; *& que vous avés, autant qu'il étoit en vous, abaissé celui que que vous étiés obligé d'élever.* Il lui rapelle ensuite le serment, qu'il avoit fait à son Frère, & le menace « de l'excomunier, s'il ne reprend pas le Parti » de ce Prince ». La première des 2 Lètres est écrite à *Sigefred*, *Archevêque de Maïence*, & à *Héribert*, *Evêque d'Hildesheim*, grands Partisans d'*Otton* l'un & l'autre. *Notre cher Fils en* Jésus-Christ, *le* Roi Otton, *élu pour* Empereur des Romains, *nous a*, dit-il, *porté ses plaintes de ce que le* Noble Home Henri, Palatin du Rhin, *qui lui avoit prêté serment de fidélité, ne craignant pas de revenir contre son propre fait, non seulement a méprisé l'observation de ce qu'il lui a promis sous la religion du serment: mais a même conjuré contre lui avec le* Noble Home Philippe, Duc de Souabe. *C'est pourquoi, come c'est à nous qu'il apartient de juger de ce qui concerne le serment, il a demandé que nous lui fissions justice sur ce point. Ainsi, puisque nous desirons avec une afection paternèle le salut de ce même* Noble, *dont, au jour de l'examen rigoureux, nous serons tenus de rendre comte devant Dieu, nous mandons & nous enjoignons, par cet* Ecrit Apostolique, *à* Votre Fraternité *de l'avertir très exactement & de faire en sorte de l'engager d'avoir soin d'observer à l'avenir le serment qu'il a prêté au même* Roi, *nonobstant le serment qu'il a prêté depuis contre lui, parcequ'il suit certainement de ce que le premier étoit licite, que le second est illicite. Sinon vous l'y forcerés par* Excomunication de la Persone, *& par* Interdit de la Terre (*a*), *en levant l'obstacle de l'Apellation ; & vous ferés constamment publier l'une & l'autre* Sentence, *tous les Dimanches & tous les jours de Fête, Cloches sonantes & Cierges alumés, jusqu'à satisfaction convenable.* Ces ordres & ces menaces ne furent suivies d'aucun effet, soit que les 2 *Prélats* crûssent ne pas pouvoir

(*a*) C'est-à-dire, ou les *Etats du Palatin*, ou les *Lieux*, *dans lesquels il se trouveroit.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Seigneurs accédèrent ensuite à cète Ligue. Il importoit à *Frédéric* de mè-

passé dans ceux des autres jusqu'à l'injustice de l'usurpation; parcequ'indépendamment de la vangeance qu'en fera le Juge sévère au dernier jour, une masse, grossie par des augmentations illégitimes, n'a pas coûtume de s'achever heureusement; & que même l'addition d'une partie corrompue infecte un grand monceau. Quant aux *Banis*, nous pourions nous dispenser de répondre, s'il n'étoit pas quelques gens, qui pensent qu'un silence trop prolongé justifie une plainte répétée. Mais nous voïons que la persévérance de qui se plaint extorque ce que la dissimulation de qui doit répondre a diféré jusqu'à présent. Nous ne croïons pas que vous aïés oublié qu'avant que le *Comte Thomas* & *Rainald d'Averse* vous remîssent les *Châteaux*, que vous ne pouviés pas avoir par la force, vous leur aviés fait, de la manière la plus expresse, pour eux & pour leurs Adhérans, une promesse de sûreté de leurs Persones, contenue dans une convention publique & autentique; & que, pour doner à cète promesse la force de la confirmation, vous nous demandâtes & à tous nos Frères par vos *Envoïés*, & par des *Lètres* spéciales, qui sont conservées pour servir de témoignage, que l'*Eglise Romaine* garantît, avec toute confiance & sûreté, « Que vous » leur tiendriés inviolablement ce » que vous leur aviés promis, & que » vous l'exécuteriés en plein ». Mais les afflictions & les peines publiquement soufertes par quelques-uns des Adhérans du *Comte*, lesquels, comtant sur la sûreté de leurs Persones, ont été condamnés, les uns à l'exil, les autres à une mort ignominieuse, font voir, plus qu'il ne convient à l'honeur du *Siége Apostolique* & de l'*Excèlence Impériale*, si les faits ont répondu aux paroles & la foi aux promesses. Nous pouvons donc avec raison craindre que notre patience à l'égard de ces choses n'ait perdu le nom & l'effet de la véritable patience. C'est pourquoi ne croïés pas que nous aïons oublié cète Afaire, quoiqu'elle soit restée suspendue jusqu'à ce jour par notre dissimulation. Mais les Inférieurs pouront voir come sur une hauteur éminente le miroir & le modèle de ce qu'ils doivent

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Maience, *lequel s'étoit jeté sur l'Italie avec une très grande* Armée d'Allemans. *Il le prit, & le retint dans les chaînes, en assurant qu'il ne le relâcheroit point, que* l'Empereur des Romains *ne l'ordonât.* Mais on ne peut pas s'en tenir au témoignage d'un *Historien*, qui paroît si mal informé de ce qui se passoit alors en *Italie*. Il se peut que *Manuel* eût conçu de l'estime pour *Conrad*, puisqu'il en avoit beaucoup pour le *Marquis Guillaume*, à l'un des Fils duquel il proposa, vers ce tems-là même, de doner sa fille *Marie* pour femme. *Conrad* ne put pas profiter de cète ofre, parcequ'il avoit alors une première Femme, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, & de qui l'on ignore s'il eut des Enfans. Ce fut *Rainier*, le troisième de ses cadets, qui fut, come on l'a vu, le mari de la Princesse *Marie*. Quoique je dise que l'on ne peut pas en croire *Nicétas*; il est cependant possible que ce fût avec quelques Troupes de la Ville d'*Ancone*, qui pour lors apartenoit à l'*Empereur Grec*, & du reste de la *Marche* de ce nom, que *Conrad* secourut les *Nobles de Viterbe*. Ceux d'*Ancone*, que *Christian* avoit assiégés & presque tous les Habitans de cète *Marche*, avoient à se vanger de lui, parceque, pendant la guerre d'*Alexandre III* & de *Frédéric I*, ils avoient extrêmement soufert de ses hostilités, & de ses vexations. En voïant, après la paix bien établie, *Conrad* en armes dans la *Marche d'Ancone* ou *de Camérino*, saisir l'ocasion de s'oposer à l'*Archevêque*, on pouroit penser qu'il étoit marié dans cète Province à la Fille de quelque *Seigneur*, à qui l'*Archevêque* avoit fait des torts considérables, & qu'il cherchoit à vanger la Famille de sa Femme. Ce qui peut fonder cète conjecture, c'est qu'il exigea du *Prélat*, après environ 2 ans de prison, une rançon très forte. Voilà, si je ne me trompe, un motif très vraisemblable de sa conduite. Il reste à déviner pourquoi l'*Empereur Frédéric* n'interposa pas son autorité pour faire remètre en liberté son *Premier Ministre*. Quelque amitié qu'il pût avoir pour *Christian*, il en devoit avoir au moins autant pour *Conrad*, son proche Parent, & le Fils de son meilleur Ami. Faisons observer qu'alors en *Italie*, de même qu'en *Allemagne*, les Particuliers se faisoient la guerre sans la permission de leur *Souverain*; & que, par l'usage comun

PRINCES contemporains.

Navarre, & *d'Aragon* se virent entre *Agréda* & *Tarrazone*; & convinrent d'une Trève entre eux, à cause du danger, dont les succès des *Mahométans* menaçoient les *Chretiens*. Le *Castillan*, qui n'avoit desiré cète Trève que pour se vanger du *Roi de Léon*, garnit d'un monde sufisant ses principales Places, pour les mètre à l'abri des *Mahométans*; & marcha, dès que le tems le permit, vers le *Roïaume de Léon*. Il y prit *Carpio*, *Bolaños*, *Castro-Verde*, *Paradinas*, & la *Valence de D. Juan*. N'aiant pu réduire *Léon*, il en brûla le Faubourg, que les *Juifs* habitoient. Ensuite, aiant fait le siège d'*Astorga*, que la résistance de la Garnison l'obligea d'abandoner, il s'en retourna par le pied des Montagnes, dans l'espérance de prendre quelques Châteaux de ce côté: mais il n'en prit aucun. En revanche, il s'empara de *Mayorga*; & *rentra*, dit *Ferréras*, p. 528, *dans ses* Etats, *bien content de s'être dédomagé des dégâts, que l'on avoit faits dans le* Roïaume de Tolède, *par ceux qu'il avoit comis dans le* Roïaume de Léon. *Tel est l'effet ordinaire du couroux des* Souverains, *qui ne pensent qu'à tirer satisfaction des insultes qu'on leur fait, sans s'inquiéter de défendre leurs* Sujets. Cète réflexion tombe sur ce que, pendant qu'*Alfonse le Castillan* se vangeoit du *Roi de Léon*, le *Roi de Maroc*, entré dans l'*Estrémadure* en même tems qu'*Alfonse* se mètoit en marche, *assiégea*, dit *Ferréras*, p. 527, *& prit d'abord* Montanches, Sancta-Crux, Truxillo & Plasencia. *De là, il passa à* Talavera; *&, n'aiant pu s'en emparer, il sacagea tous les oliviers, & toutes les vignes. Les environs de* Sainte-Eulalie *eurent le même sort. Ensuite il fit le siége* d'Escalona, *qu'il démolit, après s'en être rendu maître.* Maguéda *fut aussi assiégée: mais elle se défendit si vigoureusement, que, malgré plusieurs assauts qu'il lui livra, il fut obligé de lever le siége, sans avoir pu réussir dans son entreprise. Il marcha de là vers* Tolède, *dont il tâcha en vain de faire la conquête, par la vive résistance qu'il y trouva. Pour s'en dédomager, il ruina tout le païs, qui environoit la Place. Enfin, il décampa au bout de* 10 *jours; & se retira en* Andalousie, *emmenant avec lui beaucoup de bestiaux, & un grand nombre de Captifs.*

Le *Roi de Léon*, qui ne paroît avoir fait, en 1196, aucun mouvement, tandis que le *Roi de Castille* étoit dans ses *Etats*, se prépara dès le comence-

SAVANS & ILLUSTRES.

obéir au *Pape* avec sureté; soit qu'*Innocent*, ne voulant point pousser à bout le *Palatin*, leur eût mandé par une autre *Lètre*, que nous n'avons pas, de se contenter de menacer; soit enfin que les Négociations, qui furent entamées bientôt après, & dans lesquèles le *Comte Palatin*, come quelques Auteurs le disent, travailla très sérieusement à reconcilier les 2 *Rois*, obligeâssent *Innocent* & les *Prélats* à ménager ce Prince.

Au reste, ces paroles de la *Lètre* cidessus: *come c'est à nous qu'il apartient de juger de ce qui concerne le serment* (*cum ad nos pertineat judicium juramenti*) méritent que l'on y fasse atention; & l'*Abbé Fleuri* poura nous faire entendre quèle étoit cète prétention d'*Innocent III*. Il raporte, Liv. 79, N. VIII, que le *Pape Honorius III*, voulant que notre *Roi Louis VIII* obfervât la Trève que *Philippe Auguste*, père de *Louis*, avoit faite avec *Jean*, *Roi d'Angleterre*, père d'*Henri III*, & qu'il emploïât toutes ses forces contre les *Albigeois*, & voïant qu'en 1224 *Louis* avoit ataqué les Terres que l'*Anglois* possédoit en *France*, il l'exhorta, par une *Lètre* du 15 de Février 1225, à laisser en repos le *Roi d'Angleterre*; & lui dit, entre autres choses, « Qu'il ne devoit pas trouver » mauvais que le Saint-Siége, usant de » la plénitude de puissance qu'il a reçue » de Dieu, le voulût empêcher de faire » la guerre au *Roi d'Angleterre*: Qu'on » ne devoit pas lui dire que ce n'étoit » point au *Pape* à prendre la défense » de ce Prince parcequ'il s'agissoit d'*A*» *faires Féodales*: Qu'il avoit été dit à » *Jérémie*, qui étoit Prêtre; *Je t'ai é*» *tabli sur les Peuples & les Roïaumes* » *pour aracher & détruire, édifier &* » *planter*: Qu'il suivoit de là qu'il a» partenoit au *Pape*, qui tenoit le pre» mier rang dans le Sacerdoce, d'a» racher tout péché mortel; ce qui ne » se pouvoit faire quelquefois sans ré» primer les Rebelles: Qu'ainsi, puisque » l'on croïoit que *Louis* péchoit contre » le *Roi d'Angleterre*, le *Pape*, que » regardoit la correction de tout pé» ché, ne pouvoit pas en conscience » se boucher les oreilles aux plaintes » de ce *Roi* ». C'est là-dessus que l'*Historien de l'Eglise* fait ces réflexions. *Suivant ces Maximes*, qu'Honorius *avoit reçues de ses prédécesseurs depuis* Gregoire VII, *le* Pape *est Juge de tous les diférens des* Souverains; *& il ne leur est permis de faire la guerre, que quand il aura décidé qu'ils le peuvent sans pé-*

EVÈNEMENS *sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

tre obstacle à ce que les Confédérés pouroient entreprendre; & c'est à

promètre pour vous en de semblables cas (*a*). Ceux qui savent la chose, comprènent assés quel tort a reçu l'Autorité du *Siége Apostolique*, sous la protection de qui ces gens avoient été reçus, à votre prière.

10. A l'égard du *Comte Mathieu*, que son service à la *Terre-Sainte* & le respect de la *Croix* & du *Crucifié* n'ont point défendu près de vous dans la soustraction, qui s'est faite de ses biens; du *Comte Roger*, pris autrefois, come vous le savès, & depuis mis en liberté, come nous le savons; & de quelques autres, qui, fuïant leur Persécuteur, se sont retirés à *Rome* & dans les Lieux voisins; que la plainte d'un *Prince Excèlent* cesse désormais, de peur qu'il ne paroisse faire montre de sa puissance contre du chaume sec; & contre la feuille que le vent enléve. En vérité, vous n'aprenés point ces sortes de choses des actions de *Jule César*, qui sauva, malgré lui, *Domitius*, courant avidement au suplice & méprisant le pardon, & qui crut *Metellus*, s'ofrant de lui-même aux épées, indigne de la colère d'un Prince (*b*). Certainement il

(*a*) *Sed quod in similibus inferiores pro te promittere debeant, de specula poterunt eminenti recipere speculum & exemplar.*

(*b*) Le bon *Pape Honorius III*, surchargé de la multitude immense des Afaires dont, par sa Place, il se croïoit obligé de se mêler, n'entendit aparemment qu'une lecture rapide de cète *Lètre*; & ne fit pas atention que son *Secrétaire* le faisoit ici tomber dans l'absurde. Peut-on, avec du Sens-Comun, proposer l'*Injustice* pour servir de modèle à la *Justice*? Usurpateur de l'Autorité d'un *Etat Républicain*, dont il étoit membre, *Jule Cesar*, dont la tête eût du sauter sous la hache d'un Licteur, faisoit, ou par politique, ou par l'impulsion d'une clémence naturèle, grace de la vie, à ceux qu'il dépouilloit de leur part à l'Autorité Publique, & de leur liberté. *Frédéric* punissoit justement des Rébelles dans une partie de son *Roïaume de Sicile*; & recouvroit ce qu'ils avoient usurpé de ses Domaines & de ses Droits, pendant sa Minorité & son absence.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

un Prisonier de guerre apartenoit tèlement à celui, qui l'avoit fait, que le *Souverain* eût risqué de n'être point obéi, s'il en eût exigé la liberté. Ce n'étoit qu'en ofrant & donant une indemnité, qu'il la pouvoit demander. *Frédéric* n'étoit pas en état de se conformer alors à cet usage. Une longue guerre très dispendieuse avoit mis ses Finances dans un désordre si grand, que la même année 1179, come on l'a vu dans son *Art.*, quelque résolu qu'il fût de perdre le *Duc Henri le Lion*, il lui fit ofre cependant de le reconcilier avec les *Princes*, qu'il avoit ameutés contre lui, c'est-à-dire de le faire jouir de la paix, & d'anéantir les Procédures comencées dans 2 *Diètes* auxquèles il n'avoit point comparu, pourvu qu'il païat 5 mille Marcs à sa Chambre. On voit par là quel étoit son besoin d'argent. D'ailleurs, quoiqu'il eût laissé l'*Archevêque Christian* en *Italie* à la tête de quelques Troupes, afin qu'il secourût le *Pape*, s'il avoit besoin de l'être, contre ce qui restoit de *Schismatiques*, il n'avoit pas lieu d'en être tout-à-fait content. *Christian* n'avoit pas atendu que la paix fût tout-à-fait conclue, pour se reconcilier avec *Alexandre III*; & peut-être sa précipitation avoit-elle forcé *Frédéric* de se relâcher sur quelques articles, qu'il n'avoit pas dessein d'acorder. Quoi qu'il en soit, l'état des Finances de l'*Empereur* ne lui permètant pas de païer la rançon de l'*Archevêque*, il faloit que ce *Prélat* lui même la païât. Chargé longtems du Comandement d'une Armée, sa rapacité, dont parlent diférens *Historiens*, avoit du l'enrichir. Mais c'étoit un Voluptueux, & par conséquent un Dépensier, qui, lorsqu'il fut pris, ne se trouva pas sans doute avoir le moïen de se racheter. Il lui falut donc un espace de tems pour que ses Gens d'Afaires, ses Amis, & ses Parens rassemblassent la somme à laquèle sa rançon avoit été fixée. Je ne vois point d'autre raison, pour laquèle un Home tel que lui, qui devoit se racheter sur le champ, resta chargé de chaînes, environ 2 ans, dans la Prison d'*Aquapendente*.

Ce dut être, come je l'ai dit, en 1186, que le *Marquis Conrad* passa d'*Italie* dans le *Levant*; & ce fut come *Croisé*, qu'il fit ce voïage. Mais, si l'on en croit *Nicétas Choniate*, le voïage de *Conrad* fut un effet du hazard; & ce que je vais dire est traduit très libre-

PRINCES contemporains.

ment de 1197 à la guerre; & le *Roi de Castille* s'y prépara de même de son côté. Ce dernier obtint des Troupes de *Pèdre, Roi d'Aragon*, avec lequel il fit un Traité d'Aliance. Le *Léonois* fit venir à son secours *Pèdre Fernandez de Castro*, fils de *Ferdinand de Castro* & de Doña *Tiénète*, sa tante, lequel étoit au service du *Roi de Maroc*; & l'on croit que *Pèdre* amena des Troupes de ce Prince au secours du *Roi de Léon*. Cependant *Alfonse le Castillan*, plus sage que l'année précèdente, ne voulut point abandoner son *Roïaume de Tolède* à la fureur des *Mahométans*, qu'il savoit sur le point d'y revenir. Il en renforça toutes les Places; & s'ala poster avec son Armée dans les gorges des Montagnes, qui séparent les 2 *Castilles*, informé que le dessein de *Jacob-Aben-Jucef* étoit de les passer. Ce Prince vint se présenter devant *Talavera*, qu'il lui fut encore impossible de prendre. Il eut le même sort à *Maquéda*. *Tolède* lui résista, come l'année précèdente. Il échoua de même devant *Madrid*, quoique ses Machines eûssent fait de grandes brèches, par lesquèles il livra plusieurs assauts, que les Habitans repoussèrent avec une intrépidité, qui l'obligea de se retirer. La tentative, qu'il fit ensuite sur *Alcala*, ne lui réussit pas mieux. Come il avoit ruiné tout ce païs, l'année précèdente, & que les Gens de la Campagne s'étoient retirés dans les Villes & les Châteaux avec ce qui leur restoit, le défaut de vivres & de fourage causa dans son Armée des maladies, qui firent mourir beaucoup d'Homes & de Chevaux. Ne pouvant donc plus rester dans ces Quartiers, il se jeta sur les *Territoires d'Aurélia*, *d'Uclès*, *de Cuenca*, *d'Huète*, & *d'Alarcos*; &, les aiant saccagés, il reprit le chemin de *Murcie* avec beaucoup d'Esclaves & de bestiaux: mais avec son Armée considérablement diminuée. Les nouvèles, qu'en arivant à *Murcie*, il reçut de la révolte de plusieurs *Alcaides* de ses *Etats d'Afrique*, ne le consolèrent pas des mauvais succès de sa Campagne. Dès qu'il se fut éloigné de *Madrid* & d'*Alcala*, le *Roi de Castille* quita les *Montagnes de Saint-Vincent*, & fondit avec toutes ses forces dans le *Roïaume de Léon*. Il y dévasta les *Territoires d'Alva*, *de Tormès*, *de Salamanque* & *de Zamora*; Places que leur force l'empêcha d'ataquer: mais il prit *Alva-de-Liste* & *Castro-Gonzale*, qui n'étoient pas en état de se défendre longtems.

SAVANS & ILLUSTRES.

ché. Quant au passage de* Jèrémie *tant de fois allégué en ces matières, il prouveroit que le moindre* Prêtre *peut disposer des* Courones, *suivant le sens, qui lui est ici atribué: mais il est évident par la suite du Texte Sacré, qu'il ne s'agit point de la* Puissance ordinaire du Sacerdoce: *mais de la* Mission Prophétique; *& que le* Prophète *n'est établi pour édifier & détruire, qu'en prédisant, come il a fait, la ruine & le rétablissement des* Roïaumes.

Les Négociations, auxquèles le *Duc Henri, Comte Palatin*, prit part, durèrent jusqu'en 1207, que ceux, qui traitoient de cète paix, convinrent de toutes les conditions: mais elle ne put pas se conclure, parcequ'*Otton* refusa de renoncer à la *Courone de Germanie*, & d'abandoner son élection come *Empereur des Romains*; quoique, pour l'en dédomager, on eût arêté que le *Roi Philippe* lui doneroit en mariage une de ses Filles avec le *Duché de Souabe* pour dot. *Philippe* étoit alors reconcilié pleinement avec le *Pape Innocent III*, qui le reconoissoit pour *Roi de Germanie* & pour *Empereur élu des Romains*. On croit que les négociations de la paix furent cause que le *Comte Palatin* se remit bien avec son Frère. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après l'assassinat du *Roi Philippe*, en 1208, il fut toujours le plus zélé des Partisans d'*Otton*, lors même que ce Prince eut pour Concurrent *Frédéric II*; & que, venant de perdre la bataille de *Bovines*; &, s'étant retiré dans ses *Etats de Brunswick*, il eût cessé de prendre aucune part au Gouvernement de la *Germanie* & de l'*Empire*.

On aprend de *Mathieu Paris* qu'*Henri* fut, en 1209, Ambassadeur d'*Otton* près du *Roi Jean*, leur oncle: mais il étoit de retour avant la Pentecôte, puisqu'on le voit à sa Cour plenière, que le *Roi*, son frère, tint à *Brunswick* pour cète fête. Le but de l'Ambassade devoit être d'informer *Jean* que, dans une *Diète* de tous les *Princes* des 2 Partis réunis dans un même sentiment, l'élection d'*Otton* avoit été solemnèlement renouvellée. Le *Comte Palatin* remit en effet au *Roi d'Angleterre* des Lètres de la plupart des *Princes Germaniques*; & raporta vraisemblablement les Réponses, que *Jean* fit à ces *Princes*, dans lesquèles il qualifioit son Neveu, *Duc de Saxe*, *Chambélan* & *Sénéchal du Roi Otton*. Pendant qu'il étoit en *Angleterre*, il reçut les revenus d'un *Fief* de mille

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *FRÉDÉRIC II.*

quoi la Diète générale, qu'il avoit indiquée à Crémone, lui paroissoit

y avoit chés le *Peuple d'Israël* des Villes de refuge; & le *Peuple Chretien* n'aura pas une Ville dans laquèle il puisse se réfugier (*a*). *David* étoit le recours des Oprimés, & le *Souverain Pontife, Vicaire du grand David*, détournera-t-il ses ieux des Afligés (*b*)? Non certe, puisque vous & les vôtres n'en recevés aucun chagrin; à moins que vous ne vouliés vous chagriner

(*a*) Autre absurdité. *Rome* & les autres *Etats du Pape* devoient-ils servir de refuge aux *Sujets* révoltés d'un *Prince*, qui, pour la *Partie du Roïaume de Sicile en-deçà du Phare*, étoit *Vassal du Pape*, dont le devoir étoit, en qualité de *Suzerain*, d'en embrasser envers & contre tous les intérêts & les querèles, surtout quand ces dernières étoient, come ici, fondées en justice. Mais qu'on cesse de s'étoner de voir un *Pape* manquer à ce devoir indispensable! La *Cour de Rome* avoit à faire valoir ses prétentions, en ajoutant sans cesse à leur masse. Elle avoit à se maintenir dans ses usurpations. La hauteur & le courage de *Frédéric*, Prince parfaitement instruit de ses droits légitimes, l'alarmoient. Il étoit d'un caractère à ne rien négliger pour conserver ceux dont il jouissoit encore, & rentrer dans ceux qu'on avoit fait perdre à ses derniers prédécesseurs. Il étoit important pour la *Cour de Rome* de distraire ce Prince de l'exécution des projets, qu'elle ne doutoit pas qu'il ne fût capable de former; & les Rebelles, auxquels elle avoit doné retraite, ne l'avoient été que par ses manœuvres & pour son service. En vérité, le *Secrétaire d'Honorius*, s'il avoit eu quelque ombre de sens, se feroit bien gardé de mètre *Frédéric*, & tous ceux qui pouvoient lire cète *Lètre*, à portée de faire de semblables réflexions.

(*b*) David *recursus erat oppressis, &* Summus Pontifex, David magni Vicarius, *avertèt faciem ab afflictis*? Quèle comparaison! *David* tendoit les bras de sa protection à l'*Innocence*, pour la garantir des injustes violences de ceux qui l'oprimoient. *Honorius* tendoit les bras de sa protection au *Crime de Lèze-Majesté*, pour le soustraire au chatiment qu'il méritoit.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

ment des NN. 7, 8 & 9 du second Livre de son *Histoire d'Isaac l'Ange.* Ce Prince envoïa des Députés au *Marquis Boniface*, frère de *Conrad*, lui proposer pour Femme sa sœur *Théodora.* Mais ces Députés, le trouvant marié, pensèrent que c'étoit un grand bonheur que *Conrad* eût perdu sa Femme; &, jugeant qu'il en pouvoit revenir un bien plus grand avantage que de ce qui les avoit amenés, ils l'engagèrent, par de très grandes promesses, à venir avec eux à *Constantinople.* Il y épousa la Sœur de l'*Empereur*; &, très peu de tems après, *Alexis Branas*, qui comandoit une Armée destinée contre les *Bulgares*, la séduisit, & se fit proclamer *Empereur.* Il se présenta devant *Constantinople*, qu'il ne pouvoit pas assiéger en forme, n'aiant pas assés de Troupes. *Isaac* pouvoit comter sur l'atachement du *Peuple* de cète grande Ville, lequel portoit jusqu'à l'exécration la haine, qu'il avoit pour *Branas*: mais, n'étant pas naturèlement Guerrier, au lieu de se mètre en état de se défendre, il fit transporter sur les murailles une Image célèbre de la *Vierge*, come devant être pour la Ville un rempart inataquable; & rassembla dans le Palais *de ces Moines, qui, marchant nus pieds, & couchant à terre, s'élèvent au dessus de la Terre, come s'ils étoient placés sur des colones*; & les chargea de prier Dieu d'écarter la guerre civile, & de ne pas soufrir qu'un autre s'emparât de l'*Empire.* Ainsi, négligeant absolument les ressources, que la Guerre lui pouvoit fournir, il mit toute son espérance dans les armes spirituèles. Le *Marquis Conrad*, rougissant de lui voir tant de foiblesse, ne cessoit pas de lui représenter, « *Qu'il ne devoit pas mètre toute* » *sa confiance dans ces Mandians*: mais » qu'il devoit songer en même tems » à pouvoir se vanger des Séditieux » par la force des armes; & qu'il ne » faloit pas épargner l'argent: mais » l'emploïer à lever des Soldats ». La chose étoit d'autant plus nécessaire, qu'à l'exception des Parens de l'*Empereur*, de ses Oficiers & des Habitans de *Constantinople*, tout le reste avoit pris parti pour *Branas.* Les reproches & les exhortations de *Conrad* tirèrent *Isaac* de son lâche assoupissement. Il songea donc à se pourvoir de Troupes; &, come il manquoit d'argent, il en emprunta des *Eglises*, en leur donnant

PRINCES contemporains.

Cependant le *Roi de Léon* parut, avec une Armée très considérable, prêt à lui livrer bataille. Ce fut alors, que les *Prélats* & les *Seigneurs* des 2 *Roïaumes* négocièrent, à *Valladolid*, avec l'aveu de la *Reine Eléonor*, la paix entre ces Princes, & la scélèrent du mariage du *Roi de Léon* avec l'*Infante* Doña *Bérengère*, fille du *Roi de Castille*, come j'en ai rendu comte plus haut à l'*Article* du premier de ces *Rois*. Dans le même tems, le *Roi de Maroc*, pressé de retourner en *Afrique*, voulut mètre ses *Etats d'Espagne* en sureté par la paix. Ses Ambassadeurs en vinrent faire la proposition au *Roi de Castille*, qui l'accepta. Cète négociation l'empêcha d'être présent à *Valladolid* au mariage de sa Fille.

En 1199, les *Rois de Castille & de Léon*, profitant de l'absence du *Roi de Navarre*, que des vues d'ambition avoient fait aler à *Maroc*, portèrent, par diférens côtés, la guerre dans ses *Etats*. J'en ai parlé dans le Vol. précèdent aux *Rois de Navarre*, à l'*Art.* de *Sanche VI*.

En 1200, *D.* Diègue Lopez (de Haro), *qui étoit mécontent*, dit *Ferréras*, T. IV, p. 1, ann. 1201, *de ce que D.* Alfonse, Roi de Castille, *n'avoit point interposé sa médiation auprès de D.* Alfonse, Roi de Leon, *pour empêcher que le dernier ne s'emparât des* Châteaux, *dont la jouissance apartenoit de droit à Doña* Urraque, *sa sœur*, Reine douairière de Léon, *abandona tous les Postes & les Gouvernemens, qu'il avoit en* Castille; *& se retira en* Navarre *avec ses Partisans, & quelques Soldats. De là, aiant rassemblé de plus grandes forces, il fit quelques courses sur les* Terres de Castille, *& comit sur les frontières des hostilités afreuses. La nouvèle de ces désordres fut bientôt portée au* Monarque Castillan, *qui, furieux de la hardiesse de D.* Diègue Lopez, *résolut de faire éprouver à ce Seigneur les effets de son juste courroux. Pour cet effet, ce Prince rassembla ses Troupes, & fit prier D.* Alfonse, Roi de Léon, *de lui envoïer les siènes. Celui-ci acourut aussitôt avec un bon Corps d'Armée; & les 2* Rois *s'étant joints, ils marchèrent contre D.* Diègue Lopez. *Sur le bruit de leur aproche, le* Seigneur Castillan *se renferma, avec son monde, dans* Estella, *après avoir bien fortifié cète Place, & l'avoir pourvue de tout ce qui étoit nécessaire pour une vigoureuse & longue résistance. Il ne tarda pas d'y être assiégé par les 2* Rois aliés. *On batit la Ville en brèche, & l'on de-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Marcs, qu'il y possèdoit. *Eccard* dit qu'il le tenoit aparemment de la libéralité du *Roi Jean:* mais ce Savant n'a pas fait atention qu'en 1202, le *Comte Palatin* & ses Frères avoient fait un acomodement au sujet de la succession du *Roi Richard*, leur oncle, avec le *Roi Jean*, qui s'engaga de secourir puissamment le *Roi Otton*, come je l'ai dit plus haut. Il me paroît plus naturel de penser que ce Fief de mille Marcs, fut une condition de la rénonciation du *Comte Palatin*; qu'il y eut aparemment une semblable condition aposée à celle de son frère *Guillaume;* & qu'*Otton IV* n'en exigea point d'autre, que les secours que *Jean* lui promit. Observons de plus qu'un *Fief de mille Marcs* étoit alors en *Angleterre* un double *Fief de Chevalier;* & que ces *Princes*, fils d'une *Princesse Angloise*, en conservant ces *Fiefs*, se conservoient le droit d'entrer, en cas de besoin, come *Pairs* au *Parlement;* droit qu'ils tenoient de leur naissance; & que, suivant les usages d'alors, ils ne pouvoient exercer qu'en qualité de *Possesseurs de Fiefs;* c'est-à-dire de *Vassaux de la Courone.* On croit que ce fut la même année 1209, qu'*Henri*, veuf depuis 1204, épousa la seconde *Fille de Conrad*, *Marquis de Landsberg.* Elle s'apelloit *Agnès*, de même que sa première Femme. J'en parlerai plus bas. La même année encore, il fut présent à *Wuirtzbourg* au Mariage d'*Otton IV* avec *Béatrix*, quatrième fille du feu *Roi Philippe*, son concurrent; &, lorsque ce Prince partit pour aler à *Rome* se faire couroner *Empereur*, il le laissa *Vicaire du Roïaume de Lorraine.*

Otton IV se brouilla, presque aussitôt après son Couronement come *Empereur*, avec le *Pape Innocent III*, parcequ'il s'aperçut que les conditions, auxquèles il avoit reçu la *Courone Impériale*, & qu'il avoit juré d'observer, l'obligeoient, par un serment qu'il avoit fait imprudemment, à des choses contraires aux intérêts de l'*Empire. Innocent*, devenu son Ennemi, ne le ménagea pas, come on le voit dans cet Ouvrage. C'est ce qui l'engagea, pour fortifier son parti, de faire, en 1212, une Convention avec *Thierri*, *Marquis de Misnie.* Au bas de son *Diplôme* à ce sujet, conservé dans les *Archives de de Brunswick*, est la Souscription de son frère *Henri*, qui ne se qualifie là que *Comte Palatin du Rhin.*

L'année suivante, selon quelques-uns, ou plustot, selon d'autres, l'année d'a-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

devoir servir. Mais reprenons la suite de ce que *Richard de San-*

seulement de ce qu'ils vivent.

II. Ajoutons, au sujet de l'Home illustre votre Beaupère, que, si nous avions eu conoissance qu'il eût omis quelque chose de ce qu'il devoit faire pour vous, nous n'aurions pas manqué de l'en avertir, puisque nous desirons qu'il vous soit agréable, & que votre faveur s'exerce principalement à son égard. Il est pour plusieurs un sujet d'étonement, en ce que, lorsque les autres ont coûtume de s'acroître en s'aliant à de plus grands qu'eux, il paroît être décru, non sans que beaucoup de gens en soient scandalisés, sans que la *Terre-Sainte* y perde, & sans que votre nom en soufre. [Il est fait mention (c'est le *Rinaldi* qui parle) *dans* Richard de San-Germano *de la discorde élevée entre* Jean, Roi de Jérusalem & Frédéric; & Giordano (*a*), *par ces termes, en indique la cause.* L'*Empereur* aiant épousé la jeune *Princesse* (*fille du* Roi Jean), demanda au Pére qu'il lui remît le *Roïaume* & les *Ornemens Roïaux*; & lui, très étoné, obéit. *Il ne faut pas s'en étoner. Il n'avoit pas comté recevoir de son Gendre un pareil tort, & s'étoit flaté de jouir le reste de sa vie du* Roïaume *dotal de sa Femme. Il n'y avoit pas moïen qu'il reculât, pour s'échaper du détroit dans lequel il s'étoit jeté. Quelques-uns disent même qu'il courut risque de la vie, ainsi que son neveu* Gautier, *fils d'un autre* Gautier, *& de la Fille de* Tancrède, Frédéric *les soupçonant d'avoir conjuré contre sa vie.* Giordano *ajoute que* Jean, *dépouillé du* Roïaume de Jérusalem *s'en ala en* France (*b*).

(*a*) Je ne conois point cet *Historien*, que la citation du *Rinaldi* dit être *Mst.* dans la *Bibliothèque du Vatican.*

(*b*) L'*Abbé Fleuri*, qui cite, outre les Autorités du *Rinaldi*, *Sanuto*, Liv. III, Ch. 10, dit, Liv. 79, N. XXIII: *Or voici le fondement du reproche touchant le* Roi de Jérusalem. L'Empereur, *après avoir épousé sa Fille, lui demanda,* « *Qu'il lui cédât le* Roïaume de Jérusalem *& tous les Droits de cète Princesse* ». *Le Roi fut extrêmement surpris de cète proposition; car le* Maître des Chevaliers Teutoniques, *qui avoit*

en gage beaucoup de vases précieux, qu'il tira du Trésor Impérial; mais, après la victoire, il les retira sans rendre l'argent. En peu de tems, *Conrad* rassembla dans la Ville environ 250 Cavaliers & 500 Fantassins du *Nom Latin*, tous gens très aguerris. Beaucoup d'*Arabes* & d'*Ibériens*, atirés à *Constantinople* par le Commerce, s'engagèrent aussi. Les Nobles & ceux qui fréquentoient le Palais, formèrent un Corps de mille Homes. Les soins que *Conrad* prit alors pour soûtenir l'*Empereur* furent si grands, que tout le monde le regarda come envoïé du Ciel pour la conservation de la Ville. Un jour, qu'il entra chés l'*Empereur*, qu'il vit à table, il lui dit, en soupirant. *Plût au Ciel que vous aportâssiés autant de soin aux préparatifs de la Guerre, que vous avés de joie en courant aux délices d'un Festin, & que vous donés d'atention aux Mets!* L'*Empereur* rougit; &, le prenant par le manteau, lui répondit: *Hola! Nous mangerons dans son tems, & nous combatrons dans le sien.* Au reste, quand on eut autant de Troupes, que les circonstances permètoient d'en avoir, l'*Empereur* crut qu'on ne devoit pas diférer d'avantage; & qu'au lieu de se tenir enfermé dans la Ville, il faloit aler ataquer l'Ennemi. S'étant donc fait armer, il assembla les Troupes dans l'enceinte, dont *Manuel* avoit fortifié le *Palais des Blaquernes*; & les harangua, pour les encourager à bien faire leur devoir. Lorsqu'on vint anoncer que *Branas* s'avançoit en ordre de bataille, les Troupes sortirent. L'*Empereur* se mit à la tête de l'Aîle droite composée des plus braves gens de l'Armée. La gauche fut comandée par le *Grand-Ecuïer Manuel Camitze*, parent de l'*Empereur*, qu'il avoit laissé prendre, dans son Trésor, tout l'argent, qu'il avoit voulu, pour lui servir dans la circonstance; parcequ'étant Ennemi particulier de *Branas*, il ne pouvoit atendre de lui, s'il étoit Vainqueur, que sa ruine; au lieu que, si l'*Empereur* remportoit la victoire, il ne pouvoit pas manquer d'en recevoir des remercimens & des récompenses. Le *César Conrad*, avec tous les *Fantassins* & les *Cavaliers Latins*, se chargea du Centre. *Branas* étoit au Centre de son Armée, avec ses Parens, ses Amis, & les plus nobles & les plus courageux de ses Partisans. Aux 2 Aîles, étoient le *Scithe Eganès*, & d'autres Gé-

PRINCES contemporains.	SAVANS & ILLUSTRES.

na quelques assauts : mais D. Diègue Lopez *repoussa toujours les Assaillans, leur tua beaucoup de monde, & les mit enfin dans la nécessité de lever le Siége. Ainsi, les 2 Princes, étant décampés, s'en retournèrent; & saccagèrent, dans leur retraite, toutes les Places, qu'ils trouvèrent dans leur passage.* Mais il paroit que bientôt après, à l'ocasion d'une Treve, arêtée pour 3 ans entre les *Rois de Navarre, de Castille*, & *d'Aragon*, *Diègue Lopez* rentra sous l'obeissance de son *Souverain*, qui sans doute rendit service à la *Reine* Doña *Urraque* auprès du *Roi de Léon*.

Notre *Roi Philippe Auguste*, faisant la guerre à *Jean sans terre, Roi d'Angleterre*, dans les païs que ce Prince possèdoit en *France*, le *Roi de Castille*, dont la fille aînée *Blanche* avoit épousé le Fils aîné de *Philippe*, lequel fut notre *Roi Louis VIII*, fit, en 1203, une incursion dans l'*Aquitaine*, où toutes les Places ouvertes se soûmirent à lui: mais *Bordeaux*, *La Réole* & *Baïone*, Villes bien fortifiées, se montrèrent prètes à se défendre; & le *Monarque Castillan* s'en retourna sans les ataquer. *Ferréras* parle de ce fait d'après l'*Archevéque de Tolède* D. *Roderic*, & d'après D. *Luc de Tuy*, l'un & l'autre écrivans dans le tems. Je ne sais si c'est dans ces Auteurs, qu'il a trouvé que le Fils aîné de *Philippe Auguste* s'apeloit *Philippe*. Ce *Roi* n'eut d'*Isabelle de Brabant*, sa première femme, qu'un seul Enfant, qui fut le *Roi Louis VIII*, mari de *Blanche de Castille*, & père de *S. Louis*. De quelque part que puisse venir l'erreur de *Ferréras*, elle est du nombre de celle qu'un Traducteur ne doit pas laisser passer dans sa Langue. Ce n'est pas la seule de ce genre qui se trouve dans *Ferréras*.. Au reste, quoique ses garans atribuent uniquement l'incursion d'*Alfonse III* en *Aquitaine* au desir d'obliger le Beaupère de sa Fille, je suis tenté de croire que ce desir n'en fut que le prétexte; & qu'il la fit en effet pour ses intérèts, ou, si l'on veut, pour ceux d'*Eléonor d'Angleterre*, sa femme, fille du *Roi Henri II*, & par conséquent sœur des 2 *Rois Richard Cœur de Lion* & *Jean*, & de *Mathilde*, femme d'*Henri le Lion, Duc de Saxe & de Bavière*, & mère du *Duc Henri VI, Comte Palatin du Rhin*, & de ses

près 1214, ce *Comte* perdit son fils *Henri*, qu'il avoit eu d'*Agnès de Souabe*, sa première Femme. Voici ce qui se lit sur le Tombeau de ce jeune Prince. *L'an .... le jour des Calendes (le 1) de Mai, mourut l'Illustrissime Prince & Seigneur* Henri, Comte Palatin du Rhin, Duc de Saxe, *petitfils du susdit* Conrad *par sa Fille* (*a*). On y voit encore le comencement d'une autre *Epitaphe* en ces termes. *Le Magnifique Prince* Henri le Jeune, Comte, *la gloire de la* Cour du Rhin.... (*b*). De ce que, dans ces *Epitaphes*, il est dit *Comte Palatin du Rhin*, *Eccard* imagine que c'est parceque le *Duc Henri VI*, retenu dans la *Saxe* pour les Afaires de l'*Empereur* & pour les siènes propres, l'avoit chargé du *Gouvernement du Palatinat*. J'ai remarqué que ce Savant n'est pas heureux en conjectures. Il ne me paroît pas douteux que le jeune *Henri* gouvernoit le *Palatinat* en l'absence de son Pére: mais ce n'est pas une raison sufisante pour l'en dire *Comte*. J'imagine donc, avec plus de vraisemblance, que ses *Epitaphes* le qualifioient ainsi, parcequ'en effet il étoit *Comte Palatin*, quoique son Père le fût encore. C'est à-dire qu'il avoit reçu de l'*Empereur*, son oncle, l'*Investiture éventuèle* du *Comté Palatinat du Rhin* pour y succèder à son Père, & partager dès-lors avec lui les honeurs & les prérogatives atachées à *ce Fief de Dignité*.

L'Empereur Otton perdit, en 1215, la célèbre bataille de *Bovines*; & cessa depuis de se mêler des Afaires du Gouvernement tant en *Allemagne* qu'en *Italie*. Le *Duc Henri* fût-il du nombre des *Princes Allemans* qui se trouvèrent à cète bataille, & du nombre des Prisoniers de guerre, come les Modernes le disent ordinairement? C'est ce qui ne se trouve dans aucun des anciens Monumens, si ce n'est dans la *Chronique de Saint-Bertin*, rédigée par *Ipérius*, en 1294, d'après 3 autres *Chroniques* de diférens Auteurs. On ne peut décider la question ci-dessus pour l'affirmative, qu'en fixant le degré d'autorité que la *Chronique d'Ipérius*, justement suspecte en plusieurs points, doit avoir pour celui dont il s'agit. Ce qui me paroît le plus vraisemblable, c'est que le *Duc Henri* ne se trouva point à la

(*a*) *Anno .... Kal. Maii obiit illustris. Princeps Dominus* Henricus, Comes Palatinus Rheni, Dux Saxoniæ, *supradicti* Conradi *ex filia nepos.*

(*b*) *Princeps magnificus*, Comes Aulæ *gloria* Rheni Junior Henricus. . . . .

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Germano m'a fourni plus haut. *Il* (Frédéric) *écrit de Ravenne à*

Honorius *continue de reprocher, en ces termes, à* Frédéric *son indigne procèdé à l'égard du* Roi Jean.] Certe, de pareilles actions ne se trouvent point parmi celles des Princes magnanimes. Elles sont contraires aux mœurs des Esprits sublimes; & la magnificence des Cœurs généreux ne les admet point. Ce n'est pas ainsi, qu'on se rend utile à la *Terre-Sainte*, & qu'on excite de braves Guerriers à la secourir. Vous assurés, « Qu'à cet égard nous imposons des fardeaux pesans, que l'on » ne sauroit porter, & que nous ne » voulons pas toucher du bout du » doigt »; & vous ne faites pas atention qu'il y a déja plusieurs années, que vous vous êtes volontairement chargé de ces fardeaux, en prenant de vous-même la *Croix* en *Allemagne*. Vous ne faites pas atention que, pour avancer l'Afaire du *Crucifié*, l'*Eglise* s'est soumise, par la Dime des *Revenus Ecclésiastiques*, à porter un fardeau non léger (*a*). Vous ne faites pas atention

été le Médiateur de cète Aliance, lui avoit fait entendre qu'il garderoit le Roiaume *toute sa vie. Toutefois ce pauvre Prince, ne pouvant résister à l'*Empereur, *fut réduit à faire ce qu'il voulut, & à dissimuler son ressentiment. Dès-lors l'*Empereur *ne lui témoigna plus d'afection. Au contraire, il se fit rendre homage par le* Seigneur de Tir *& par les autres* Chevaliers de Sirie, *qui acompagnoient le* Roi Jean; *& il envoia à* Acre l'Evêque de Melfe *avec* ~ Comtes *&* 300 Chevaliers du Roiaume de Sicile, *pour recevoir, en son nom, les homages de tous les* Vassaux du Roiaume de Jérusalem. *On alléguoit, pour cause de ce refroidissement, le soupçon, que l'*Empereur *avoit, que le* Roi Jean *soûtenoit la prétention de son neveu* Gautier de Brienne *sur le* Roiaume de Sicile, *à cause de sa Mère, fille du* Roi Tancrède. *Le* Roi Jean de Brienne *se retira en* France, *& son Neveu à* Rome.

(*a*) Cète *Dîme des Revenus Ecclésiastiques* étoit sans doute un très lourd fardeau pour le *Clergé*: mais il faudroit prouver que la *Cour de Rome* en suportoit quelque chose; & qu'elle ne faisoit pas servir à ses projets particuliers une partie de ce que toutes les *Eglises* fournissoient.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

raux. Il n'y eut avant midi que des escarmouches entre les Gens de pied: mais, lorsque le Soleil fut à sa plus grande hauteur, on dona le signal de la bataille. *Conrad* fondit impetueusement, avec les siens, sur les Ennemis. Il étoit sans bouclier & sans casque: mais il avoit au lieu de cuirasse, un corset, qui, fait d'une toile de lin trempée longtems dans du Vin fort & salé, & pliée 18 fois sur elle-même, étoit impénétrable à toute espèce de trait. Le Corps de bataille des Ennemis ne soûtint pas même son premier choc. Tout y tourna le dos, & bientôt on en fit autant aux 2 Aîles. *Branas* crioit de toutes ses forces: *Faites ferme*, Romains. *Nous combatons en grand nombre contre un petit; & ma lance va fraper l'Ennemi la première.* L'exécution acompagne la parole: mais son exemple & ses cris ne ramènent persone. Il blesse légérement *Conrad* à l'épaule: mais sa lance s'échape de sa main. *Conrad*, empoignant la siène des 2 mains, en frape si violemment *Branas* dans une machoire, qu'il le renverse de cheval; & ses Gardes achèvent de le tuer. On dit qu'après en avoir reçu le premier coup, ce Rebelle demanda la vie; & que *Conrad* lui dit « d'avoir bon courage, parcequ'il n'a» voit rien à craindre de pis, que d'a» voir la tête coupée »; ce qui fut fait sur le champ.

Quelque tems après l'*Empereur Isaac* ala comander lui-même son Armée contre les *Blaques*, Nation barbare, ennemie de l'*Empire*; &, come il n'étoit rien moins que Guerrier, il ne tarda pas à mander au *Marquis Conrad* « de le venir joindre au plustôt, » avec de nouvèles Troupes, come ils » en étoient convenus »: *mais lui*, dit Nicétas, Liv. II, N. 1, *soufroit impatiemment que la bonté de l'*Empereur *à son égard fût peu proportionée à sa haute naissance, & nullement convenable à son Aliance avec un* Empereur, *& voïoit avec peine que les magnifiques espérances, dont on l'avoit flaté, ne lui produisoient rien autre chose, que de porter la Chaussure des* Césars, *diférente de celle des autres. De plus, aiant pris la* Croix *dans son païs, il avoit résolu d'aler visiter la* Palestine, *dont les* Egyptiens *s'étoient emparés; & c'étoit, sans y avoir trop réfléchi, qu'il avoit épousé la Sœur de l'*Empereur. *Il répondit à la vérité,* « *Qu'il iroit join-*

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

2 frères l'*Empereur Otton IV*, & *Guillaume*, de qui la *Maison de Brunswick* décend. Après la mort de *Richard*, *Jean* s'empara de toute sa succession, résolu de priver ses Sœurs & ses Neveux de ce qui leur en devoit revenir. On peut voir, dans l'*Art.* d'*Henri le Lion*, qu'en 1202, le *Duc*, *Comte Palatin*, & son frère *Guillaume* alèrent en *Angleterre* demander ce qu'eux & le *Roi Otton IV* avoient à recueillir de la succession de leur oncle le *Roi Richard*; &, qu'en ètant revenus, sans avoir pu rien obtenir, ils renoncèrent ensuite à leurs droits, à condition que *Jean* aideroit *Otton* à se maintenir sur le *Trône*, où l'argent & les intrigues de *Richard* l'avoient fait monter. En conséquence de ce fait, je pense que, dans le même tems que les 3 *Princes de Welf-Este* demandoient ce qui leur apartenoit légitimement, le *Roi Alfonse III* fit quelques démarches pour faire valoir les droits de sa Femme; & que, n'aiant pas mieux réussi que les 3 Neveux de cète Princesse, il se jeta sur les *Etats* de la *Reine Eléonor d'Aquitaine*, sa bellemère, qui n'ètoit que trop portée à favoriser les injustices du *Roi*, son fils, & qui mourut le 30 de Mars de l'année suivante.

On a vu, dans l'*Art.* d'*Alfonse IX*, *Roi de Léon*, coment son mariage avec l'*Infante de Castille* Doña *Bérengère*, sa cousine-germaine, fut cassé par ordre d'*Innocent III*, qui voulut absolument, dit-on, que cète Princesse, quoique mère de 5 Enfans, rendît les Châteaux assignés pour son douaire; & qu'enfin les 2 Epoux se séparèrent de très bone intelligence, en 1204. *Quoique l'on eût tâché*, dit *Ferréras*, p. 7, ann. 1205, *d'afermir la paix entre les* 2 Courones, *il ne manqua pas d'Enfans de la Discorde, qui fomentèrent une guerre funeste, qui fut présagée par une grande abondance de sang, que répandit une* Image de la Vierge, *qui ètoit dans l'*Eglise de Saint Etiène, *située au dehors des murs de* Léon; *prodige que l'on vérifia, & qui causa une horreur & une terreur générales. L'on croit que le motif de cète guerre fut le refus, que firent les* Seigneurs Castillans *de livrer les Forteresses, qu'ils tenoient pour la* Reine Bérengère, *come ils le devoient faire conformément à la déclaration du* Pape Innocent, *parcequ'elles n'avoient èté donées qu'en conséquence du Mariage. Ainsi, les* 2 Alfonse de Léon *&* de Castille *comirent réciproquement de grandes hostilités, au préjudice de leurs Su-*

bataille de *Bovines*. J'ai peine à me persuader que, s'il avoit èté dans cète ocasion avec l'*Empereur*, son frère, *Albert de Staden* & les autres *Historiens* d'alors, qui parlent de lui le plus au long, n'en eussent rien dit.

On prètend comunément qu'une des suites de la bataille de *Bovines*, dont la perte rendit *Frédéric II* toutpuissant en *Allemagne*, fut que ce *Roi* dépouilla le *Duc Henri*, du *Palatinat du Rhin*, pour le doner au *Duc de Bavière*. En conséquence, on lit dans l'*Abregé chronologique de l'Histoire* &c. *d'Allemagne*, au *Règne d'Otton IV*, Col. des *Ducs d'Allemagne*, p. 287, nouvèle Edition.

Bavière. Louis I, Duc de Bavière *en* 1183, *nomé* Comte Palatin, *en* 1215, *succède au* Palatinat *en* 1227, (c'est-à-dire mort) *en* 1231.

Comtes Palat. Henri, Comte Palatin, *déposé en* 1215, *à cause de son atachement pour l'*Empereur Otton IV, *son frère, rétabli quelque tems après, &* † 1227.

Louis I, Duc de Bavière, *nomé* Palatin *en* 1215, *succède à* Henri *en* 1227, † 1231.

Otton l'Illustre, *fils du précèdent, & gendre du* Comte Palatin Henri, † 1253.

Il n'y a rien de vrai dans ces énoncés, sinon que *Louis* fut *Comte Palatin* après *Henri*, dont *Otton* èpousa la Fille Au reste, il ne faut pas s'en ètoner. L'*Abregé chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne*, est un Ouvrage très estimable pour la partie du *Droit public*, & très peu exact dans la partie de l'*Histoire*. J'en vais doner par ocasion une preuve, qui tient aux objets de cet *Art.* Après avoir raporté la mort de l'*Empereur Otton IV*, l'Auteur dit, p. 281: *Les* Terres de Brunswick *passèrent, après sa mort, à son frère* Guillaume à Longue-Epée, *qui est la souche de la* Maison Roïale & Electorale d'Angleterre & de Hanovre *& de la* Maison Ducale de Brunswick.

Ce qu'il y a de vrai dans ce dernier ènoncé, c'est uniquement que les *Maisons*, qu'on y nome, dècendent en effet de *Guillaume de Welf-Este*, dit *Longue-Epée*, qui mourut en 1212, c'est-à-dire 6 ans avant son frère aîné l'*Empereur Otton IV*.

Il existe un *Diplôme* de *Louis I*, *Duc de Bavière*, par lequel il fait aux *Moines de Schonauge* la Donation d'un Droit de *Pèche*, pour leur tenir lieu de dèdomagement des dégâts que ses Troupes avoient faits dans leurs Terres. Ce *Diplôme* est dit: *Fait cète année du Sei-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

son fils Henri, *Roi d'Allemagne, de le venir trouver en Lombardie.*

que, par le moïen de nos *Frères* & d'autres *Prédicateurs*, les *Puissans* & les *Nobles*, les *Grands* & les *Petits* se sont dévoués en grand nombre au service de la *Croix*.

12. Nous nous souvenons de vous avoir, ainsi que vous le dites vous-même, écrit fréquemment en faveur des *Négocians Romains:* mais ils n'ont pas obtenu pour cela, come ils l'assurent, la justice, qui leur est due; & la *Censure de l'Eglise* ne doit pas manquer de s'emploïer à la leur faire rendre. Quant aux *Vassaux du Patrimoine*, au sujet desquels vous nous avés récrit, come il vous a plu, « Qu'ils sont du *Droit* » *de l'Excèlence Impériale* (a) »; l'inspection de vos *Priviléges* & de ceux de votre prédècesseur réfute votre prétention (b). Si, come il eût été convenable, vous nous aviés demandé quelque chose au de-là de ce qu'ils doivent pour le secours de la *Terre-Sainte*; une demande en forme fût parvenue à la grace d'être exaucée (c). Toutefois, en répétant fréquemment dans vos *Lètres* le terme d'*Avouerie*, pourvoïés à ce que votre interprétation ne l'étende pas jusqu'à l'abus; parceque come par l'*Avoué de l'Eglise*, on en doit entendre le *Défenseur*, si vous ne remplissés le devoir de *Défenseur*, vous gardés improprement le nom d'*Avoué*. C'est ce qu'il paroît que vous avés fait voir à l'égard d'*Arquata*, & d'autres *Châteaux* de quelques-uns de nos *Féaux*, que vous retenés, vous en étant emparé contre la Justice. Après avoir emploïé la violence, après avoir aquis l'avantage de la possession, de *Demandeur* devenu *Possesseur*, vous ofrés aux *Complaignans* de leur rendre justice dans votre *Cour*. C'est quelque chose, que les anciènes Loix ne soufrent pas. Il faut donc, si l'on en a fait là-dessus

(a) C'est-à-dire qu'*ils relèvent de l'Empire*.

(b) *De* Vassallis *quoque* Patrimonii, *de quibus, prout placuit, rescripsisti, quod* Juris Imperialis excellentia competat (Je lis *Juri Imperialis Excellentiæ competant*); *tuorum & prædecessoris tui* Privilegiorum *inspectio protestatur.*

(c) *Formata petitio ad exauditionis gratiam introisset.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

dre l'Empereur; *& qu'il prendroit soin de la guerre avec lui. Mais, come par les Decrets de Dieu,* l'Empire *devoit faire plusieurs pertes par le moïen des* Peuples de la Mésie, Conrad *changea d'avis; &, montant un Vaisseau neuf & très fort, il fit voile pour la* Palestine. *Abordé à* Tir, *& reçu des Habitans, come une espèce de Dieu, il fit tête aux* Sarasins; *& recouvra* Joppé, *qu'on nome à présent* Ace, *& plusieurs autres Places. Mais, parcequ'une fatale calamité devoit afliger aussi ces lieux, il y périt beaucoup d'illustres & braves Généraux, qui volontairement firent ce pèlerinage Chretien à leurs dépens; &, peu de tems après,* Conrad *aiant à peine doné de son courage & de sa prudence quelques preuves, qui le firent admirer des* Agaréniens, *fut tué par un* Chusien.

Ce que j'ai tiré de cet *Historien* fait voir qu'on est asses mal informé, par les *Ecrivains Grecs* d'alors, de ce qui concerne les *Princes Italiens*. Recourons donc à des *Historiens des Croisades*, quoique l'on ne puisse pas toujours s'y fier aveuglément.

Voici ce que je trouve dans le 158[e] Ch. de *Bernard le Trésorier*, T. VII des *Histor. d'Ital.*, col. 793. Cet Auteur a doné mal à propos le nom de *Boniface* au Pèredu *Marquis Guillaume Longue-Epée*, come j'ai déja pris soin d'en avertir. Je mètrai donc, en traduisant, *Guillaume le Vieux* au lieu de *Boniface*, quand l'ocasion s'en présentera. *Sous le règne de* Baudouin le Lépreux, *par son ordre & du consentement des* Princes, *come il est déja dit plus haut, le Fils, âgé de 7 ans, que feu* Guillaume, Marquis de Montferrat, *surnomé* Longue-Epée, *avoit de la* Comtesse de Joppé, *nomée* Sibille, *sœur du même* Baudouin, *fut couroné* Roi. Guillaume le Vieux, *père du même* Guillaume, *en étant informé, prit la* Croix; *&, laissant le* Marquisat *à son Fils aîné, vint par mer à* Jérusalem (a). *Il fut honorable-*

(a) *Quod quum audisset* Bonefacius, *ejusdem* Willelmi *frater, assumpta* Cruce, *relictoque primogenito suo* Marchionatu, Hierusalem *transfretavit.* Il y a là plusieurs fautes; 1° *Bonefacius* au lieu de Willelmus; 2° *frater* au lieu de *pater*; 3° *primogenito* au lieu de *secundogenito.* Par la mort de *Guillaume Longue-Epée*, le *Marquis Conrad* devint l'aîné des Fils de *Guillaume le Vieux*, & *Boniface* le second. Or, come il est

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

jets, sans qu'il me soit possible d'entrer dans aucun détail à ce sujet. Cète guerre continuant, l'année suivante, *Innocent III* écrivit à l'*Archevêque de Compostelle* de travailler à reconcilier les 2 *Rois* : mais il n'y fit que des éforts inutiles. Cète même année, les *Rois de Navarre & de Castille* s'étant abouchés à *Guadalaxara*, dans le mois d'Octobre, renouvèlèrent la Trève pour 5 ans; & le second ofrit au premier d'engager le *Roi d'Aragon* à l'observer de même qu'eux. Enfin, en 1208, à la sollicitation du *Pape* & des *Evêques* de leurs *Roïaumes*, les *Rois de Castille* & *de Léon* firent la paix. Les revenus de *Villalpande*, de *Rueda*, d'*Arbolea*, de *Garden* & de *Luna* furent abandonés par le *Roi de Léon* à la *Reine* Doña *Bérengère*; &, pour sûreté de cet acomodement, les *Castillans* gardèrent les Places, dont ils s'étoient emparés : mais les revenus en devoient être remis au *Roi de Léon*.

Cète même année, ou peut-être l'année suivante, le *Roi de Castille* fonda l'*Université de Palence*, pour laquèle il tira de *France* & d'*Italie* d'habiles *Maitres*, auxquels il assura des Honoraires considérables.

En 1209, il repeupla & fortifia *Mora*; ce qui fit présumer aux *Infidèles*, qu'il se disposoit à leur faire la guerre.

L'année suivante, il arma *Chevalier* son fils ainé l'*Infant* D. *Ferdinand*, en lui faisant promètre à Dieu « Qu'il seroit constamment la guerre aux *Ennemis du Nom Chretien*, & s'éforceroit de les chasser d'*Espagne* ». La même année, le *Roi de Léon* & lui, que des Mal-intentionés avoient tâché de brouiller, ratifièrent, à la sollicitation des *Evêques* des 2 *Roïaumes*, le Traité de paix, qu'ils avoient fait en 1208.

Au printems de 1211, *Alfonse III*, acompagné de l'*Infant Ferdinand*, se mit en campagne avec les *Bandes de Madrid*, *de Guadalaxara*, *d'Huète*, *de Cuenca*, *d'Uclès* & d'autres Villes, & prit *Xorquere*, *Cuebas* & *Alcala*; fit ensuite le dégât dans les environs de *Baëza*, de *Jaën*, & d'*Andujar*; & se retira, quand les chaleurs comencèrent, *Mahomet*, *Roi de Maroc & Seigneur d'Andalousie*, & *de Murcie*, instruit de ces hostilités, se hâte de venir en *Andalousie* avec de nombreuses Troupes, qu'il joint à celles que ses *Alcaïdes* avoient rassemblées; &, se voïant une Armée considérable, il passe la *Sierra-Morena*, & fait le siège de *Sauveterre*,

gneur MCCXIIII. Le *Duc* s'y qualifie : *Comte Palatin du Rhin & Duc de Bavière*; & la Pêche, dont il fit don aux *Moines*, est dite donée *avec le consentement* d'Agnès, Noble Demoiselle (*puellæ*), *fiancée de notre fils* Otton, *véritable Héritière*. On peut tirer de ce *Diplôme* plusieurs conséquences. 1° En 1214, le *Duc Louis I* étoit en possession du *Comté Palatinat du Rhin*; & vraisemblablement ses Troupes s'en étoient emparées en son absence, aussitôt après le décès du jeune *Comte Henri*, mort au Camp de l'*Empereur* entre la *Meuse* & la *Moselle*; &, quand ses Troupes s'y furent établies, il en obtint, pour lui & pour son fils *Otton*, l'*Investiture* du *Roi Frédéric II*, dont il suivoit le parti. L'*Investiture* du Fils est prouvée par un autre *Diplôme* du *Duc Louis*, dans sa qualité de *Comte Palatin*, lequel est de 1216. Rapellant des évènemens passés, il y dit « Que son Fils unique & lui ont aquis en même tems la *Dignité* de *Comte Palatin* ». Voici ses paroles : *Post modum & nos unà cum præcordiali unigenito nostro, eandem* Palatiam *adepti*, &c. A s'en tenir uniquement à cète première observation sur ces 2 *Diplômes*, le *Duc Louis I* & son fils unique *Otton* étoient constamment *Comtes Palatins* en 1214, & l'avoient été sans doute aussitôt après la mort du jeune *Comte Henri*. Mais passons à d'autres conséquences. 2° Dès 1214, *Agnès* étoit fiancée à *Otton*, fils du *Duc Louis I*; & par conséquent il s'étoit fait dès-lors un arangement, au sujet du *Palatinat*, entre le *Duc Henri*, *Comte Palatin*, & le *Duc de Bavière*; & l'on doit présumer qu'en faveur du mariage projeté, lequel se fit ensuite, *Henri* consentit d'abandoner le *Comté Palatinat* à son Gendre, en retenant toutefois le titre de *Comte Palatin du Rhin*, qu'il garda toute sa vie, & peut-être quelques droits utiles. C'est, pour le dire en passant, de ce qu'*Henri* n'a pas cessé, dans ses *Diplômes*, de se dire jusqu'à sa mort, *Comte Palatin*, que l'on avance, dans l'*Abregé chronologique de l'Histoire, &c. d'Allemagne*, qu'il fut déposé en 1215; & qu'aiant été rétabli depuis, il fut *Comte* jusqu'à sa mort. Mais cète prétention est réfutée par des *Diplômes* des *Ducs de Bavière*, Père & Fils, où l'on les voit, pendant tout ce tems, exercer l'Autorité souveraine dans le *Palatinat*. 4° De ce qu'*Agnès* est dite dans le *Diplôme* de 1214 *véritable Héritière*, *M. Scheid* conclut que c'est du *Palati-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

Ensuite, quitant Ravenne, & passant par les dehors de Faënze, qui

de nouvèles; qu'elles soient produites en public.

13. Mais, come la main du Seigneur n'est pas racourcie de manière, qu'elle ne puisse pas courber l'élévation des Homes, & rabaisser leur hauteur (*a*), à présent que l'éclat de vos heureux succès brille au gré de vos vœux, ne renoncés pas, dans le calme, à l'humilité que vous faisiés voir dans l'orage. C'est pourquoi nous espérons que l'oubli ne réduira jamais la tête d'un Prince si sage à être vide (*b*) au point, qu'il tombe dans le vice d'ingratiude, qu'il reprend dans son Emule; & qu'il comète la faute, dont il acuse son Ennemi. Que la prospérité donc ne vous séduise pas, vous, que l'adversité dut instruire; puisque l'*Echanson de Pharaon* fut blamé d'avoir, lorsqu'il fut en faveur, oublié l'Interprète de son songe; & que c'est une Loi de la *Noblesse* que l'élévation ne doit point élever l'esprit de la *Noblesse*, ni l'abaissement le rabaisser! C'est pourquoi, très cher Fils, que les suggestions de qui que ce soit ne vous faisent point vous soustraire à l'afection du *Siége Apostolique*, que vous avés éprouvée; & cète afection, si l'obstacle d'un manque outré de dévoûment ne l'empèche pas d'agir, ne retirera point de vous sa main bienfaisante, & ne vous privera point de la douceur de ses mammèles; car il n'est pas vraisemblable que l'afection d'un cœur ardent veuille facilement se refuser à celui qu'avec tant de travaux, elle a soutenu lorsqu'il étoit impubère; & dont, par une multitude de soins, elle a procuré l'avancement depuis qu'il est adulte (*c*). Doné à *Latran*, &c.

Frédéric *rougit*, dit le *Rinaldi*, N.

(*a*) *Ut non possit sublimiratem eurvare hominum, & altitudinem humiliare virorum.* J'ai fait ce que j'ai pu de ce verbiage.

(*b*) *Viri tam discreti memoriam nunquam sic ad* examinationem (Je lis *exinanitionem*) *deducet oblivio, ut*, &c.

(*c*) *Probatis* Apostolicæ Sedis *affectibus, nullius suggestio te subducat, quæ nisi obstaculum nimiæ indevotionis impediat, à te dexteram beneficiorum non subtrahet, & dulcedinis ubera non*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ment reçu par le jeune Roi; *par le* Comte de Tripoli, Régent du Roïaume (*a*), *& par les autres* Barons; *& le jeune* Roi *lui dona le* Château *nomé* de Saint-Elie, *à 7 lieues de* Jérusalem, *à 3 du* Jourdain, *& non loin du* Lieu, *dans lequel on lit que le glorieux* Prophète Elie *jeûna 40 jours, recevant d'un Ange, pour se soûtenir, du pain & de l'eau. Peu de tems après, le* Marquis Guillaume (*b*) *tomba, come on l'a dit, entre les mains de* Saladin, *avec le* Roi Gui. *Ensuite* Conrad, *fils du même* Marquis Guillaume le Vieux (*c*), *aiant fait, en prenant la* Croix, *vœu de passer la mer, & voulant aler voir aussi ce jeune* Roi, *s'embarqua: mais,* Dieu *en disposant autrement, les vents le poussèrent à* Constantinople (*d*) *où pour lors étoit l'*Empereur Isaac, *qui, se voïant pour Concurrent un certain* Livernate (*e*), *parent du feu* Empereur Emmanuel, *lequel aspiroit à l'*Empire, *retint le* Marquis Conrad *& ceux qui l'acompagnoient. Le même* Livernate *s'aprochant, avec des forces considérables, pour assiéger* Constantinople, *& l'*Empereur *n'osant sortir de la Ville, parceque la noble & puissante Famille de* Livernate *y étoit,* Conrad, *home d'un courage signalé, marcha*

très vraisemblable, pour ne pas dire certain, que *Conrad* partit pour la *Terre-Sainte* avant son père *Guillaume*, ce fut nécessairement à *Boniface*, devenu son second fils, que *Guillaume* laissa le *Gouvernement du Montferrat*. Suposé pourtant que *Boniface*, come on peut le présumer de certains passages assés peu clairs de quelques *Historiens*, que *Boniface* ait fait le voïage d'Outremer à peu près dans le même tems que son Père & son Frère, il faut dire qu'en sa place, *Frédéric*, son cadet, *Evêque* d'*Albe de Montferrat*, resta chargé du *Gouvernement*.

(*a*) On a vu plus haut que *Sibille* & *Gui de Lusignan*, son mari, ne soufrirent pas le que *Comte* exerçât l'autorité de *Régent*.

(*b*) Marchio Bonefacius *non multo post*.

(*c*) *Ejusdem* Marchionis Bonefacii *filius*.

(*d*) S'il en fut ainsi, ce ne furent donc pas des *Ambassadeurs de l'Empereur Grec*, qui le conduisirent exprès à *Constantinople*, pour être beaufrère de ce Prince, ainsi que *Nicétas* nous l'a dit.

(*e*) Le Texte dit *Livernates*. Il faudroit *Branas*.

PRINCES contemporains.

Ville comise à la Garde des *Chevaliers de Calatrava*, qui soutiènent vigoureusement ses ataques, & demandent du secours au *Roi de Castille*. Ce Prince marche aussitôt à leur secours avec ses meilleures Troupes; & fait faire en même tems, par l'*Infant Ferdinand*, une incursion sur les Terres des *Infidèles* dans l'*Estrémadure*. *Mahomet* envoie quelques Troupes à l'*Infant*, & continue le siége. Le *Roi de Castille*, trop foible pour forcer les *Mahométans* à se retirer, demande du secours aux *Rois de Leon, de Navarre* & *d'Aragon*, qui ne se trouvent pas alors en état de le satisfaire; en conséquence la Ville se rend, par son ordre, à la fin de Septembre; & *Castel-de-Dios* en fait de même. Après la prise de cète dernière Place, *Mahomet* retourne dans l'*Andalousie* se préparer à faire de plus grands éforts l'année suivante. Le *Roi de Castille* retourne de *Tolède* à *Madrid*, où l'*Infant Ferdinand* tombe malade, à son arivée, & meurt le 14 d'Octobre. Quelque afligé que le *Roi* fût de la perte d'un Fils qu'il aimoit tendrement, & dont les qualités lui promètoient un digne successeur; il ne laissa pas de prendre toutes les précautions possibles, pour n'être pas acablé de l'orage, qui le menaçoit.. Il envoïa *Girard*, *Evêque de Ségovie*, rendre comte au *Pape* de sa situation; & le prier d'acorder les *Indulgences de la Croisade* à ceux qui viendroient à son secours. *Roderic*, *Archevêque de Tolède*, & d'autres *Prélats* alèrent en *France*, & dans d'autres *Etats*, solliciter de puissans secours. Le *Pape* écrivit aux *Evêques de France* de s'emploïer de toutes leurs forces à soûtenir la *Religion*, qui couroit un si grand danger en *Espagne*; &, par une autre Lètre, il chargea les *Evêques d'Espagne* d'entretenir la paix entre les *Rois Chretiens* de cète Peninsule, & de les engager à secourir le *Roi de Castille*. Dans une entrevue, qui se fit à *Cuenca*, de ce Prince, du *Roi d'Aragon*, & d'un *Député du Roi de Navarre*, on règla ce que ces 2 *Rois* fourniroient de Troupes, & dans quel tems elles s'assembleroient. Il est à croire que le *Roi de Castille* fit, avec le même succès, la même démarche auprès des *Rois de Léon* & *de Portugal*.

D. Alfonse, Roi de Castille, *uniquement ocupé de la guerre*, dit *Ferréras*, p. 27, Ann. 1212, *avoit fait de grandes provisions d'argent & de vivres à* Tolède, *où étoit le rendés-vous général de l'*Armée Chretiène, *lorsqu'en*

SAVANS & ILLUSTRES.

nat, qu'elle étoit *Héritière*; & que, dans le *Palatinat*, où, par sa nature de *Fief de Dignité*, les Femmes n'avoient aucun droit, il y avoit aparemment des choses auxquèles elles pouvoient prétendre. Mais, en admètant cète supoition, on doit s'étoner de ce que l'*Acte* ne fait point mention du consentement d'*Irmengarde*, femme d'*Herman*, *Marquis de Baden*, laquèle n'étoit pas moins *véritable Héritière*, que sa sœur *Agnès*, & devoit même, come aînée, avoir quelques droits particuliers. Il ne sufit pas, pour lever cète dificulté, de dire qu'aparemment on espéroit pouvoir satisfaire aisément *Irmengarde*. Par ce *Diplôme*, le *Duc Louis* done aux *Moines de Schonauge*, du consentement d'*Agnès*, un *Droit de Pêche*. Sans recourir à des suppositions plus embarassantes que la dificulté, qu'on veut éclaircir, pourquoi ne pas dire que ce *Droit de Pêche*, que les *Moines de Schonauge* se firent céder come étant à leur bienséance, étoit un *Allodial* compris dans ce qu'*Agnès* avoit eu pour sa part des *Allodiaux* de la succession de sa mère *Agnès de Souabe?* C'est donc de la chose donée, & non du *Palatinat*, qu'elle est dite *véritable Héritière*. 5° Le jeune *Comte Palatin* étant mort, le 1 de Mai 1215, au Camp de l'*Empereur Otton* entre la *Meuse* & la *Moselle*; ce ne fut point sans emploïer la force que le *Duc Louis* s'empara du *Palatinat*; & ce ne fut pas en persone qu'il fit cète Expédition. On trouve dans l'*Histoire* qu'après l'invasion faite par quelques-unes de ses Troupes, il fut obligé de quiter l'Armée de *Frédéric II* dans la *Germanie Inférieure* pour aler apaiser les troubles, qui déchiroient le *Palatinat*; & l'on voit, par ses *Diplômes*, qu'il s'atacha la *Noblesse*, en lui distribuant des *Arrières-Fiefs*. Les troubles ne furent cependant tout-à-fait apaisés qu'en 1216. 6° De ce que, dans le *Diplôme* du *Duc Louis* de cète année 1216, le père d'*Agnès*, est qualifié *Illustre Duc de Saxe*, concluons que les *Princes Germaniques*, même du Parti de *Frédéric II*, ne faisoient pas dificulté de reconoître qu'*Henri* & ses Frères avoient un droit héréditaire au *Duché de Saxe*, qui leur venoit du mariage de leur aieul *Henri le Superbe* avec *Gertrude*, fille de l'*Empereur Lothaire II*, qui, la donant à ce Prince, l'investit en même tems de ce *Duché* pour lui & ses Décendans.

En 1215, *Waldémar*, *Roi de Dane-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

n'étoit pas de son Parti, il va camper près du Château de San-

14, *d'avoir injustement ataqué ce* Pape, *auquel il avoit de si grandes obligations; &, come il craignit que la colère du* Siége Apostolique, *s'il l'enflamoit, ne portât préjudice à ses intérêts, il fit succèder à ses paroles hautaines les expressions d'une humble obéissance, acompagnées d'ofres de service. Après avoir parlé de la* Lètre, *que je viens de raporter*, Richard (de San-Germano) *ajoute:* En conséquence, pour adoucir l'esprit du *Pape*, l'*Empereur* lui récrivit humblement avec toutes sortes de soumission.

Il fit très bien. Cète *Lètre*, par son ton d'assurance, pour ne pas me servir d'un terme plus fort, le rendit certain des mauvaises intentions de la *Cour de Rome* à son égard. Il comprit que tout ce que les *Lombards* faisoient, êtoit le fruit des sourdes manœuvres de cète *Cour*; & que, bien sure qu'ils feroient tout ce qu'elle voudroit, elle avoit résolu de le pousser à bout, puisqu'il paroissoit ne vouloir pas être son esclave. Qui pesera bien cète *Lètre* verra qu'elle est une espèce de déclaration de guerre. *Rome* conoissoit assés le caractère de *Frédéric II*, pour être bien assurée qu'il s'emploieroit entièrement au recouvrement de tous les *Droits de l'Empire*, le principal & presque l'unique objet, que s'êtoit proposé *Frédéric I*, son aieul, qui, depuis *Otton I*, fut véritablement l'*Empereur* le plus digne de l'être : mais qui malheureusement, plus magnanime que politique, se trompa dans le choix des moïens d'ariver à son but. La *Cour de Rome* conoissant donc *Frédéric II*, le voulut intimider, en lui faisant pressentir qu'elle ne le ménageroit point. L'intérêt de ce Prince, qui, moins impétueux, eût sans doute surpassé son Aieul, qu'il n'égala point, êtoit de cacher sa marche, & d'enveloper ses desseins du voile d'une soumission dictée par une reconoissance, dont cète *Lètre* le dispensoit pour toujours. Si la *Cour de Rome* avoit sérieusement fait atention que l'on ne repro-

absconderet; cum non sit verisimile quod animi ferventis affectum ab illo de facili velit avertere, quem multo labore fovit impuberem, multaque sollicitudine promovit adultum.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

contre Livernate. *L'apercevant à la tête de ses Troupes, &* Livernate *croïant qu'il venoit à lui come Transfuge, il fondit sur lui précipitamment; &, le frapant de sa lance, il le renversa mort de son cheval. Les autres, aiant vu tomber leur Chef, prirent la fuite (a). Après cela,* Conrad, *aiant pris congé de l'*Empereur, *pour suivre son père* Guillaume le Vieux (*b*), *ariva, par un vent favorable à* Acon (Acre). *Come il voulut jeter l'ancre pour entrer dans la Ville, remarquant qu'un* Sarasin *venoit à lui dans une barque, & n'entendant point soner les cloches, suivant l'usage des* Chretiens, *il s'arêta tout surpris, & comanda qu'on restât dans le silence. Le* Sarasin *demandant « Qui ils êtoient, & » ce qui les faisoit diférer d'entrer dans » la Ville »; le* Marquis *répondit.* Nous sumes des Négocians; & nous avons diféré d'entrer, parceque nous ignorons par qui cète Ville est habitée. *Le* Sarasin *répliqua :* Vous pouvés entrer librement & surement dans cète Ville, que posséde à présent le Grand *Saladin*, *Seigneur de l'Orient*, qui retient captifs *Gui*, *Roi de Jérusalem*, & les *Princes*, qui a sous sa domination tout le *Roïaume de Jérusalem* excepté *Tir* & *Jérusalem*, & qui maintenant est campé pour assiéger cète dernière Ville. *Le* Marquis, *aiant le cœur percé de douleur, s'abandone, sans diférer, au vent, qu'il éprouve propice par la faveur de Dieu, qui, dans sa clémence, le conservoit pour la défense de* Tir. *Il va donc aborder à cète Ville; & les* Tiriens *le prient de s'emploïer à la secourir. Come il avoit un cœur pitoïable (c) & qu'il êtoit plein de zèle pour le salut des* Chretiens, *il entra dans* Tir, *où, reçu avec de grands honeurs & une Procession solemnèle, il accepta la* Seigneurie *de la Ville.* Renaud, Prince de Sidon, *avec le* Gouverneur du Château de Tir (*d*), *sortit de la Ville pendant la nuit, & s'enfuit à* Tripoli; *car ils avoient promis de livrer* Tir à Saladin; *& l'on trouva dans le* Chateau *des Etendarts de ce Prince, que le* Marquis *fit jeter dans les fossés.*

(*a*) Tout cela, raproché du récit de *Nicétas*, n'est guère exact.

(*b*) *Patrem* Bonefacium.

(*c*) *Ipse ut erat corde pius.*

(*d*) C'est ainsi que j'entens, peutêtre à tort, ces mots: *cum* Castellano Municipii Tyrensis.

PRINCES *contemporains.*	SAVANS & ILLUSTRES.

Février l'Archevêque *de cète Ville retourna de* France *en* Espagne, *de même que les autres* Prélats, *qui étoient alés solliciter les secours. Dans le même mois, on vit ariver à* Tolède *les* Bandes des Villes, *les* Grands-Maîtres des Ordres Militaires, *& les* Ultramontains; *de sorte que tous les jours il entroit du monde dans la Ville. Peu de tems après, le* Roi *D.* Alfonse *s'y rendit; & y fut joint, le Dimanche de la Trinité, par D.* Pèdre, Roi d'Aragon, *qui étoit à la tête de ses Troupes. Celui-ci fut reçu aux aclamations du* Peuple *& des* Soldats, *& conduit en procession à l'*Eglise Cathédrale. *Enfin, il se trouva à* Tolède *tant de* Prélats, *de* Seigneurs *& de simples* Gentilshomes Léonois, Galiciens, *&* Portugais, *sans les autres Persones de moindre importance, que, ne pouvant tous loger dans la Ville, on fut contraint de dresser des tentes & de fabriquer des Cazernes dans les* Jardins du Roi. *Quoiqu'on donât à tous des vivres en abondance, & que l'on paiât exactement les montres, les* Etrangers *ne laisèrent pas que de faire du dégât dans les Vignes & dans les lieux plantés d'arbres fruitiers; coûtume ordinaire des simples* Soldats *pour satisfaire leur gourmandise. Come il y avoit des* Juifs *à* Tolède, *quelques* Etrangers, *emportés par un zèle indiscret, les maltraitèrent, & en tuèrent quelques-uns. A cète ocasion, les* Tolèdains *se soûlevèrent contre les* Etrangers; *& le* Roi *eut besoin de toute sa prudence & de toute son autorité, pour apaiser ce trouble, & mètre les* Juifs *à l'abri des insultes. Le* Pontife Innocent III, *inquiet de la guerre d'*Espagne, *ordona à* Rome *un jeûne de 3 jours au pain & à l'eau, pour obtenir du Ciel d'heureux succès; &, le Mercredi d'après la Trinité, il fit faire des prières publiques. Il comanda aussi que toutes les* Femmes *s'assemblâssent à* Sainte-Marie-Majeure *en habits de tristesse & pieds nus, autant qu'il leur seroit possible; & qu'elles alâssent, par* Saint-Barthelmi, *à la* Place de Saint-Jean de Latran, *les* Religieuses *marchant les premières, & ensuite les autres avec beaucoup de décence, d'ordre, de dévotion, & d'humilité; que les* Moines, *les* Chanoines Réguliers, *les* Curés, *les autres* Ecclésiastiques, *se rendissent à la même* Place, *par l'*Arc de Constantin, *avec la Croix de la Confrairie, & s'y plaçâssent au milieu dans le même ordre; & que le reste des* Séculiers *alâssent pareillement à cète* Place *avec la Croix de* Saint-Pierre, *& se missent en un lieu séparé,*

marc, vint, par l'*Elbe*, avec une grande Flote, pour s'emparer de *Staden:* mais le *Duc Henri* l'en empêcha. L'*Empereur Otton*, aidé du *Duc*, son frère, du *Marquis de Brandebourg*, & de *Waldémar*, *Archevêque de Brème*, fit le siége d'*Hambourg*, qu'il prit; mais le *Roi de Danemarc* revint, pendant l'hiver lorsque l'*Elbe* étoit glacée, assiéger cète Ville avec toutes ses forces; &, pour la serrer de plus près, il fit bâtir au-dessus un Fort, que le *Duc Henri* détruisit bientôt après; ce qui força les *Danois* de lever le siége.

Otton IV étant mort, en 1218, le *Duc Henri* se mit en possession de tout ce que son frère *Guillaume* avoit possédé, & de tout ce qu'*Otton* avoit amassé depuis qu'il avoit cessé de se mêler du Gouvernement de l'*Empire*. C'est ce que la *Grande Chronique Belgique*, dit en ces termes, p. 221. *Omnia quæ* Fratris *erant, vel quæ* Otto, *post amissum* Imperium *congregaverat, post mortem* Fratris *sui usurpavit.* Suivant la remarque d'*Eccard*, il faut, dans cète Phrase, *entendre* le premier *Fratris* du *Duc Guillaume*, mort en 1212, lorsqu'*Otton*, surnomé *l'Enfant*, son fils, n'avoit encore que 8 ans; & le second *Fratris* est dit d'*Otton IV*. Mais c'est à tort que, d'après ce passage, quelques Ecrivains ont acusé le *Duc Henri* d'avoir usurpé les Biens de son Neveu Mineur. Il est à croire qu'à la mort du *Duc Guillaume*, l'*Empereur Otton* s'étoit chargé de la Tutèle du jeune *Otton*, soit de lui même, soit parcequ'il en avoit été prié par le Testament de *Guillaume*. A la mort de l'*Empereur*, son frère *Henri*, devenu nécessairement Tuteur de leur Neveu, usa de son droit, en se mètant en possession de tous les Biens de ce Pupille. Il en devoit jouir à titre de *Garde-noble*. La preuve qu'il ne se les apropria point, c'est qu'on trouve que le jeune *Otton*, dès qu'il fut Majeur, fit diverses Donations; ce qu'il n'auroit pas pu faire, s'il avoit été dépouillé de ses Biens.

Il étoit dit dans le Testament d'*Otton IV*, « Que son frère *Henri*, *Comte*
» *Palatin du Rhin*, garderoit la *sainte*
» *Croix*, la *Lance*, la *Courone*, la *Dent*
» *de S. Jean-Batiste*, & les *Ornemens*
» *Impériaux* durant 20 semaines après
» son décès (d'*Otton*), & qu'il ne les
» remètroit à aucun Home sous le Ciel,
» si ce n'est à celui que les *Princes* au-
» roient unanimement élu, ou bien à
» celui qui se trouvoit actuèlement élu
» (*Frédéric II*), si les sufrages de tous

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Giovanni (in Persiceto) *dans le Territoire de Bologne, tandis qu'une partie de son Armée prend les devants, en traversant cète Ville. Se transportant ensuite à Imola, il y séjourne tout le tems qu'il faloit pour la fortifier, come elle l'avoit été précèdemment ; &, sortant de cète Ville, il marche à Parme. Alors* Henri, *Roi d'Allemagne, vient avec une nombreuse Armée jusqu'à Vérone : mais, les Lombards lui fermant les passages, il ne peut pas avancer plus loin. L'Empereur se rend à Crémone : mais il n'y reste que peu de jours ; &, parceque la Ville de Vérone s'étoit liguée avec celle de Milan, & les autres nomées ci-dessous, toutes Ennemies de l'Empereur, il passe à Borgo San-Domino. Là, de l'avis de quelques Prélats & Princes d'Allemagne, & de*

che jamais des bienfaits, sans ofenser, elle se feroit peut être dispense de l'écrire. Mais non. Depuis ce qu'elle avoit osé faire contre *Henri III*, elle vouloit que tous les *Souverains* tremblassent, quand elle parloit. *Frédéric II* étoit l'home du monde le moins capable de trembler. Si la *Lètre* d'*Honorius* le fit *rougir*, ce ne dut être que d'une juste colère, & non de honte d'en avoir écrit quelques-unes, dont ce *Pape*, ou plustôt sa *Cour*, avoit cru devoir se tenir pour ofensée. Il plia cependant, parcequ'il faloit qu'il atendît un tems & des circonstances favorables à ses desseins : mais il les atendit, & les chercha vainement. La *Cour de Rome* avoit prise sur lui par sa faute. Jeune encore & n'aiant pas cète màturité, qui ne peut être le fruit que de l'âge & de l'expérience, il avoit très imprudemment pris la *Croix* en *Allemagne* ; & s'étoit depuis engagé, plus imprudemment encore, par serment, & même sous peine d'excomunication, d'aler au secours du *Roïaume de Jérusalem*, come il convenoit qu'un *Empereur* y alât. Ce fut la source de toutes ses disgraces ; & la *Lètre*, que l'on vient de lire, en est, en quelque sorte, le prélude.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Cet *Historien*, ni *Sicard*, qui parle assés au long des Afaires du *Levant*, & les Ecrivains, que *Benvenuto* pouvoit avoir vus, ne disent rien du Mariage de *Conrad* avec *Théodora*, sœur de l'*Empereur Isaac l'Ange*. Je ne trouve pas que les *Historiens d'Italie* l'aient conu. Je ne dis pas qu'il en soit des autres *Historiens des Croisades* come de *Bernard le Trésorier* & de *Sicard*. Je ne les ai pas tous lus. Mais, suposant qu'ils n'aient pas eu conoissance de ce Mariage, que *Nicétas* nous a dit avoir été fait à la légère, je conclus que, de leur ignorance & de l'expression de *Nicétas*, il y a lieu de présumer que, bien que cet *Historien* done le titre de *César* à *Conrad*, & qu'il nous le montre portant la chaussure de pourpre, que le Mariage de *Conrad* avec *Théodora* ne fut que projeté ; que pour rendre le *Marquis* digne de sa Sœur, *Isaac* le créa *César* ; & qu'on arèta les conditions du Mariage : mais que *Conrad* en fut diférer la célèbration jusqu'à ce qu'*Isaac* remplît ces conditions ; que *Conrad*, voïant que de l'aliance projetée il ne lui revenoit, & ne lui reviendroit peut-être que le stérile honeur de porter le titre & la chaussure de *César*, prit le parti de passer à la *Terre-Sainte*. Je prie qu'on prène garde à la condition de ma conjecture. Elle n'est fondée que sur ce que *Nicétas* dit de ce Mariage, & des suites qu'il eut. S'il n'est atesté que par cet *Historien* seul, qui n'est pas plus ami des *Latins*, que tous les *Ecrivains Grecs* du même tems ; &, s'il n'est certifié, par aucun *Historien Latin*, ce que j'ignore, regardons avec une sorte de certitude ce Mariage come n'aiant été qu'un simple projet. Que devienent après cela les déclamations du P. *Mainbourg* & d'autres Modernes, qui, prenant un tendre intérêt à la Princesse *Théodora*, s'emportent en invectives contre le *Marquis Conrad*, pour l'avoir abandonée ? Au reste, je le répète, je ne propose qu'une simple conjecture. Ce qu'il y a de vrai, c'est que, dans le tems, on n'avoit à *Gène* aucune conoissance de ce Mariage ; & les *Génois*, qui comerçoient avec *Constantinople* & tout l'*Empire Grec*, devoient assurément en être informés. *Au mois de Juin de cète année* (1188) dit *Caffaro*, T. VI des *Hist. d'Ital.* col. 559, *entre la fête de S.* Jean-Batiste *& celle des Bienheureux* Apôtres Pierre *&* Paul, Sala-

PRINCES contemporains.

& oposé à celui où seroient les Femmes. *Pendant que tout ceci s'exécutoit, le* Pape, *acompagné des* Cardinaux, *des* Evêques *&* Prélats, *& de toute la* Cour Pontificale, *se transporta à l'*Eglise de Saint-Jean de Latran. *Y aiant pris la Relique* Lignum Crucis (du Bois de la Vraie Croix), *ils alèrent tous avec beaucoup d'ordre au* Palais du Cardinal Evêque d'Albano, *où le* Pape *entra, & fit, de dessus un balcon, un* Sermon *pour exhorter tous les Assistans à demander à Dieu, par leurs prières & par l urs bones œuvres, d'avoir pitié de l'état où étoient les* Chretiens d'Espagne, *& de favoriser la* Religion *contre la puissance des* Sarasins. *Après que cela fut fait, les* Femmes *alèrent à l'*Eglise de Sainte-Croix, *où un* Cardinal *dit la Messe. Le* Pontife *retourna avec toute sa suite & le* Clergé à Saint-Jean de Latran, *où on célèbra aussi la Messe, après laquèle on ala en procession, tous pieds nus, à* Sainte-Croix, *les* Séculiers *suivant l'*Etat Ecclésiastique, *& l'*Etat Régulier; *& l'on y termina ces* Rogations *par les prières ordinaires. On aprend tout ceci per un* Decret du Pape, *que* Raynaud (le *Rinaldi*) *raporte, & par une* Relation *manuscrite, que j'ai entre mes mains. C'étoit ainsi que le* Pontife *cherchoit à fléchir la miséricorde de Dieu en faveur des* Espagnols, *lorsque toutes les Troupes achevèrent de se rassembler à* Tolède. *Quand elles y furent toutes rendues, l'*Armée Chretiène *se mit en campagne le vingtième de Juin. Les* Ultramontains *sortirent les premiers sous la conduite de D.* Diègue Lopez de Haro, *qui avoit avec lui l'*Archevêque de Bourdeaux *& celui de* Narbone, l'Evêque de Nantes, Thibaut Blacon, *originaire de* Castille, Godefroi d'Oldebraia, Godefroi d'Arétoa, Godefroi d'Argento, *ou* Ranto, Richard de Poypesant, *le* Comte de Bènevant, *le* Vicomte de Turenne, Cintul d'Estarat, Jante de la Marche, Hugue d'Arenta, Hugue de la Ferté, Godefroi Marcol, Martin d'Abrion, *& beaucoup d'autres. Ce Corps d'*Armée *étoit composé de* 10 *mille* Maîtres, *& de* 40 *mille* Fantassins. *Les* Rois de Castille *& d'*Aragon *marchèrent ensuite : mais séparément, pour ne pas s'incomoder l'un l'autre. Avec celui d'*Aragon *étoient D.* Garcie, Evêque de Tarragone, *& D.* Berenger, Evêque *élu de* Barcelone, *D.* Sanche, Comte de Roussillon, *& D.* Sanchez, *son fils, D.* Garcie Roméro, *D.* Ximène Coronel, *D.* Michel de Luessia, *D.* Aznard Pardo, *D.* Raimond Foix,

SAVANS & ILLUSTRES.

» les *Princes* se réunissoient en sa faveur ». Il étoit dit de plus, « Que » pour les remètre, *Henri* ne recevroit » aucun argent, & qu'il pouroit seulement les faire servir à recouvrer » le Patrimoine de ses Aieux », c'est-à-dire les *Duchés de Saxe* & *de Bavière*. Le *Duc Henri* garda toutes ces choses plus longtems que le Testament ne portoit, & *Frédéric II* s'en plaignit au *Pape Honorius III*, qu'il pria de forcer ce *Duc* à les lui remètre. Sur quoi ce *Pape* dans une *Lètre* datée *de* Latran *le VI des Ides* (le 8) *de Fèvrier, l'An III de notre Pontificat*, c'est-à-dire 1219, lui dit ces paroles raportées par le *Rinaldi* sous cète année, N. 23. *Vous avés pris soin de nous informer, tant par vos* Lètres *que par vos* Envoïés, *que Noble Home H..* (Henri), Duc de Saxe, *retient les* Ornemens Impériaux, *& refuse de vous les remètre; c'est pourquoi, desirant procurer votre avancement & votre honeur, nous avons jugé à propos de vous envoïer notre cher Fils, le* Prieur de Sainte-Marie la Neuve *de cète Ville, Home d'excèlent conseil & remarquable par sa probité, pour qu'il fasse à ce* Duc, *en notre place, les remontrances nécessaires; & que, par son moïen, il vous remète les Ornemens; ce que, par nos Lètres, nous l'avons soigneusement averti & exhorté de faire.* Le *Pape* recomande ensuite à *Frédéric* « de recevoir le *Duc* en grace, s'il fait » ce qu'il doit »; &, s'il ne le fait pas, il lui done avis, « Qu'il a chargé les » *Evêques d'Halberstad* & *d'Hildesheim* » de le fraper d'anathême, & de mètre l'Interdit sur la Ville de *Brunswick* ». *Henri*, soit pour se conformer aux intentions du *Pape*, soit par acomodement avec *Frédéric II*, remit les *Ornemens Impériaux*, come on l'aprend d'*Albert de Stade*, qui dit à l'année 1219: Frédéric, *tenant une* Cour *à* Goslar, *y invita les* Princes; *& là, le* Duc Henri *lui présenta les* Ornemens de l'Empire. *Frédéric*, dit la *Briève Chronique des Slaves* dans le Recueil de *Lindenbrog*, p. 258, *tenant une* Cour *à* Goslar, *se réjouit beaucoup de ce que le* Duc Henri *lui présenta les* Ornemens de l'Empire.

Si l'on s'en raporte à la *Chronique d'Ausbourg*, imprimée dans le T. I de la Collection de *Freherus*, ce fut par un acomodement, qui ne nous est pas conu, qu'*Henri* remit le dépôt, qu'il avoit entre les mains, à *Frédéric*. Otton, *précèdemment* Empereur, *mourut*, [illegible] p. 179 de ce I T., *absous de*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

quelques Grands de son Roïaume(1), *il fait publier contre les Villes liguées contre lui, savoir Milan, Vérone, Plaisance, Verceil, Lodi, Alexandrie, Trévise, Padoue, Vicenze, Turin, Novare, Mantoue, Brescia, Bologne, & Faënze*, un Edit de défi (2), *qu'il enjoint aux autres Villes de son Parti d'observer. Alors le Roi d'Allemagne, nomé ci-dessus, aiant brûlé Trente, retourne en Allemagne avec son Armée; & l'Empereur, son père, retourne, par la Toscane, dans son Roïaume; &, rendu dans la Pouille, il assemble tous les Justiciers de son Roïaume, & leur fait rendre comte de tout ce qu'ils avoient reçu. Alors tous les Prélats, que le Pape avoit només, savoir les Archevêques de Brinde, de Conza, & de Salerne, l'Evêque d'Averse, & l'Abbé de Saint-Laurent d'Averse, sont reçus dans leurs Eglises.* Pendant ce voïage de *Frédéric*, les Spolétains & la Cour de Rome n'eurent pas lieu de s'aplaudir beaucoup de la *Lètre* si dure d'*Honorius* à l'Empereur. *Tancrède de Campéli* (3), Partisan de ce Prince, aiant eu quelques Troupes de *Berthold*, l'un des Généraux Allemans, courut les grands Chemins, arêtant les Voïageurs, & principalement les gens de la Maison du Pape, & ceux que

(1) De *Sicile.*

(2) *Diffidationis evulgavit Edictum.* On entendoit alors par *diffidatio*, le *manque de foi, de fidélité*, le *parjure: Edictum diffidationis* est un *Edit*, par lequel le *Souverain* déclare que ceux contre lesquels il le rend, ont manqué à leur *serment de fidélité*, qu'ils sont *Parjures* & *Felons*; & les met au *Ban du Roïaume*, ou *de l'Empire.* Le Verbe *diffidare*, qui se trouve souvent dans les Auteurs de ce tems-là, doit s'entendre dans ce même sens.

(3) *Tancredus de Campelio.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

hadin, Roi d'Egipte, *ataqua puissamment la* Terre-Sainte *avec une multitude infinie de* Turcs *& de* Sarasins; *&, les pèchés l'exigeant, il vainquit & mit en fuite, dans un combat en plaine, les* Templiers *& les* Chretiens. *Il prit* Jérusalem, Acon, *& tous ces cantons à l'exception de la Ville de* Tir. *Il emporta même, ô douleur! la* (vraie) Croix; *& conduisit prisonier à* Damas *le* Roi Gui, *règnant alors*, Guillaume le Vieux, Marquis de Montferrat, *& beaucoup d'autres* Chevaliers & Barons. *Or il ariva que l'illustre Home le Seigneur* Conrad, Marquis de Montferrat, *étant à* Constantinople, *monta, par l'inspiration divine, sur un certain Navire avec les* Génois, *prit terre heureusement à* Tir, *& se réfugia dans cète Ville, que par bonheur les* Sarasins *n'avoient point prise. Il la défendit contre eux pendant tout l'hiver, avec quelques* Génois, *combatant courageusement les* Turcs *sur lesquels il eut beaucoup d'avantages; &, par la grace de Dieu, il conserva cète Ville, dont il retint la* Seigneurie. *De plus, ledit* Marquis *envoïa des* Députés *& des Lètres à l'*Empereur d'Allemagne, *à* Philippe, Roi de France, *à* Richard, Roi d'Angleterre, *à* Guillaume, Roi de Sicile, *& à presque tous les* Barons *&* Grands-Seigneurs, *aux Villes de* Gène *& de* Pise, *pour les exhorter à se préparer courageusement à servir & secourir Dieu.* C'est peut-être d'après ce passage de *Caffaro* que quelques Auteurs ont dit que le *Marquis* s'enfuit de *Constantinople* sur un *Vaisseau Génois*, quoique *Caffaro* ne le dise pas positivement: mais il est très vraisemblable que les *Génois*, avec lesquels le *Marquis* s'embarqua, montoient un Bâtiment qui leur apartenoit.

Retournons à *Bernard le Trésorier*, qui comence de cète manière son 159[e] Chapitre. *Le lendemain* (de l'arivée de *Conrad*), Saladin *vint pour qu'on lui livrât* Tir, *ainsi qu'on l'avoit promis: mais, aprenant que la Ville s'étoit donée elle-même au* Marquis Conrad, *& voïant son espérance frustrée, il campa devant la Ville. Ensuite il ordona qu'on amenât le* Marquis Guillaume, *père de* Conrad (*a*), *qu'il tenoit, come on l'a dit plus haut, enfermé dans les prisons de* Damas *avec le* Roi Gui, *& les autres* Princes du Roïaume. *Il espéroit*

(*a*) Marchionem Bonefacium *patrem* Conradi.

PRINCES contemporains.

D. Guillaume de Cervera, *D.* Pèdre Maza, *D.* Guillaume de Cardone, *&* *le* Comte d'Ampurias, *sans beaucoup d'autres, dont* Zurita *marque les noms. Il y avoit, avec le* Roi de Castille, *D.* Roderic, Archevêque de Tolède, *D.* Tello, Evêque de Palence, *D.* Roderic de Siguenca, *D.* Mélinde d'Osma, *D.* Dominique de Plasentia, *& D.* Pèdre d'Avila; *D.* Gomez Ramirez, Grand-Maître des Chevaliers du Temple, *D.* Guttierre Hermildez *de ceux* de Saint-Jean, *D.* Pèdre Ariaz *de ceux* de Saint-Jâque, *D.* Roderic Diaz *de ceux* de Calatrava; *D.* Sanche Fernandez, Infant de Léon; *les* Comtes *D.* Ferdinand, *D.* Alvar, *premier* Porte-Enseigne du Roi, *& D.* Gonzale Nuñez de Lara; *D.* Loup Diaz de Haro, *fils de D.* Diègue Lopez, *D.* Martin Muñoz de Hinojosa, *son cousin*, *D.* Roderic Diaz de los Cameros, *D.* Alvar Diaz, *son frère*, *D.* Gonçale Rodriguez Giron *avec ses Frères*, *D.* Roderic Perez de Villalobos, *D.* Ferdinand Garcie, *D.* Gomez Perez l'Astorien, Inigo de Mendosa, *D.* Garcie Ordoñez, *D.* Jean Gonçalez d'Uzero, *& beaucoup d'autres. Les* Bandes de Saint-Etiène de Gormaz, d'Ayllon, d'Atiença, d'Almazan, de Soria, de Médina-Celi, de Ségovie, d'Avila, de Médina-del-Campo, *&* d'Arévalo *marchèrent pareillement sous ses ordres, de même que celles* de Madrid, de Valladolid, de Guadalaxara, d'Huète, d'Uclès, de Cuenca, d'Alarcon *&* de Tolède. *Les autres demeurèrent sur les frontières. D.* Alfonse *se mit en campagne avec ses Troupes, qui se montoient, suivant le calcul de quelques-uns, à 30 mille Chevaux, sans qu'il soit marqué le nombre des* Fantassins. *Les* Ultramontains, *qui aloient devant, ataquèrent* Malagon, *prirent cète Place d'assaut, & firent main-basse sur tous les* Mahométans. *Tous les* Croisés *s'avancèrent de là vers* Calatrava. *S'étant aperçus que les* Mahométans *avoient semé le chemin de pointes de fer, afin que les chevaux & les gens de pied se blessâssent, on les fit ôter. Ils investirent ensuite* Calatrava, *qui étoit défendue par un bon Corps de Troupes, à la tête desquèles étoient* Abenaliz *&* Almoad, 2 Généraux *de réputation. On l'ataqua de toutes parts, & on l'emporta d'assaut.* Abenaliz *&* Almoad *se retirèrent au Château, où, se voïant sans espérance de secours, ils demandèrent à capituler; & proposèrent de rendre la Citadèle, pourvu qu'on les laissât sortir librement. Il y eut à ce sujet diverses opinions, parceque les Ul-*

SAVANS & ILLUSTRES.

la Sèntence d'excomunication; & laissa les Régales (les Ornemens Roïaux & Impériaux) *à* Henri, Palatin du Rhin, *pour les remètre au* Roi Frédéric; *&, la même année* 1219, *elles lui furent remises sous une certaine forme de composition.* Si pourtant on peut en croire la *Grande Chronique Belgique*, cet acomodement ne nous est pas tout-à-fait inconu. *Frédéric*, dit-elle, *reçut d'*Henri, Duc de Saxe, *frère de feu* Otton, Empereur, *la* Courone, *la* Lance, *& les autres* Ornemens Roïaux, *en donant à ce même* Duc 11 *mille Marcs.* Mais il est dificile d'admètre ce marché sur le témoignage de cète *Chronique.* Il y est dit « Que depuis *Henri* fit une transaction avec l'*Archevêque de Brème*, » duquel il reçut 6 mille Marcs en é» change du *Domaine de Staden* ». Le fait est faux, ou la Transaction ne fut que projetée. Lorsqu'*Otton l'Enfant* fut Majeur, *Henri* lui cèda tout le *Domaine de Brunswick*; & lui dona des *Lètres patentes* adressées aux *Oficiers & Citoïens de Staden*, dans lesquèles il leur dit « Qu'il laisse, après sa mort, » à son Neveu, ce *Comté de Staden*, » & qu'il leur en done avis pour qu'ils » lui prêtent le même serment de fi» délité, qu'ils lui avoient prêté à lui» même ». Il avoit eu le *Comté* par le partage qu'il fit, avec ses Frères, des Biens de leur père *Henri le Lion.* Il ne faut que la fausseté de l'un des 2 faits raportés par la *Chronique Belgique*, pour faire douter de la vérité de l'autre. Il est cependant come impossible de savoir à quoi s'en tenir sur ces 2 points. Il paroît constant que le *Duc Henri* fut toujours très riche en argent comtant, & qu'il étoit plus empressé d'en recouvrer, que de garder ce qu'il possédoit, ou d'acquérir de nouvèles Possessions. Il dona très généreusement à l'*Abbaïe de Staden* tout le Patrimoine qu'il possèdoit dans la *Ditmarsie*, lequel étoit très considérable. Dans le *Catalogue des Evêques de Staden*, publié par *Rothius* dans ses *Res Stadenses*, on lit p. 47: *Du tems de cet* Abbé Christophle (prédècesseur de l'*Historien Albert*) Henri, Duc de Saxe & de Bavière, *fils d'*Henri le Lion, *à cause de l'agréable souvenir de sa chère Epouse, enterrée dans le* Chœur du Monastère, *dona au* Monastère *les Biens, qu'il avoit à* Hendorp, *à* Villah, *à* Wibenkaten, *avec tous leurs droits & appartenances, & toute sa* Succession en Ditmarsie, *savoir* Landergen, Tellingstede, *la* Forêt de Bochwolde, Borchelte, Oldenhorpe,

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

leur dévotion ou leurs afaires conduisoient à Rome, ou bien ceux qui en revenoient. Il les menoit à son Château de Campéli; puis, il les envoïoit, pendant la nuit, à *Berthold*, qui faisoit examiner par ses Oficiers & lire publiquement toutes les Lètres, dont ils êtoient porteurs, & par préférence celles qu'ils avoient obtenues du Pape. C'est ce que l'on aprend d'une *Lètre* d'*Honorius* à *Frédéric*, où l'on est tenté de croire que le Secrètaire de ce Pontife grossit un peu les objets. Come on ne trouve point la suite de cète Afaire; il y a lieu de présumer que *Tancrède* eut ordre de l'Empereur de rester en repos (1). Au

(1) Cète *Lètre* est raportée par le *Rinaldi*, ann. 1226, N. 15 & 16. La voici traduite aussi littéralement qu'il est possible.

15. *Come nous compâtissons, avec une afection paternèle, à tous ceux qui soufrent des injustices, & come nous poursuivons avec soin, ainsi qu'il est de notre devoir, le redressement des torts faits à chacun; nous somes obligés de poursuivre avec d'autant plus de soin le dédomagement des vexations & des pertes, que l'on fait soufrir aux Voïageurs, & surtout à ceux qui vienent au* Siége Apostolique, *& à ceux qui en revienent, qu'il est reconu que c'est un bien procuré jusqu'à présent, avec la plus grande sollicitude, par nos prédècesseurs & par nous même, pour la plus grande utilité de tout le* Peuple Chretien. *C'est pour cela que, 3 fois l'année, savoir le jour de la Cène du Seigneur* (le Jeudi-Saint), *le jour de la fête de l'Ascension, & celui de la Consécration de la* Basilique de Saint-Pierre, *en présence de tout le Peuple acouru pour lors des diverses parties du Monde, nous lions solemnèlement des liens de l'Excomunication ceux qui violent la sureté des chemins, & leurs Complices.*

16. *Dernièrement* Tancrède de Campéli, *qui certainement est fils de* Bélial, *ne faisant pas à ce point une atention convenable, a pris, avec une multitude de* Soldats *de* Berthold *qu'il s'est associés, beaucoup de persones, tant de*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

pouvoir, par son moien, avoir la Ville. Quand on l'eut amené, Saladin *envoïa dans la Ville au* Marquis Conrad *des* Députés *par lesquels il lui promit beaucoup d'argent & la liberté de son Père, s'il lui livroit la Ville.* Conrad *répondit,* « *Qu'il ne doneroit pas pour son* » *Père la plus petite pierre de* Tir: *mais* » *que, si par hazard on l'atachoit à un* » *pieu, il dirigeroit sur lui le premier* » *jeu de ses Machines, parceque c'êtoit* » *un Vieillard plein de jours, & désormais inutile* ». Saladin, *aiant conu par là quèle êtoit la fermeté d'ame de* Conrad, *& qu'il n'en obtiendroit rien, ala faire le siège de* Césarée, *qu'il prit.* Il continua de s'emparer de la plupart des Places du *Roiaume* & même de *Jérusalem*.

Après cela, dit *Bernard*, Chap. 167, *étant sorti de* Jérusalem, Saladin *conduisit son Armée devant* Tir; *&, s'étant campé pour en faire le siége, il envoia des gens à* Damas, *pour amener* (encore) Guillaume, *père du* Marquis Conrad (*a*).... *Quand on eut amené le* Marquis Guillaume (*b*), Saladin *envoïa dire* (une seconde fois) *à* Conrad « *Que,* » *s'il lui livroit* Tir, *il lui rendroit son* » *Père, & lui doneroit de plus beau-* » *coup d'argent* ». *Il lui fit dire en outre qu'il avoit pris* Jérusalem, *& qu'il avoit au siége les* Chretiens, *qu'il avoit fait esclaves.* Conrad *aiant répondu constamment* « *Qu'aucune condition ne lui* » *feroit livrer à* Saladin *une Ville, qu'il* » *espéroit défendre avec l'aide de Dieu* »; Saladin *ordona sur le champ qu'on amenât d'*Acon, *sa Flote pour assiéger* Tir. *Elle consistoit en 14 Galères, qu'il rangea sur la mer devant la Ville, avec ordre de prendre garde qu'il n'y entrât point de vivres par la mer. Il fit de plus élever des Machines & des Pierriers au nombre de 17, lesquels jetèrent, jour & nuit sans relâche, des pierres & des traits dans la Ville. Les* Chretiens *sortoient de la Ville tous les jours, & combatoient 2 ou 3 fois l'Armée de* Saladin. *Entre eux êtoit un certain* Chevalier Espagnol, *qui se distinguoit, & se rendoit formidable aux* Sarasins, *par sa force & son courage incroïables. Il êtoit grand & montoit un grand cheval. Il avoit pour cimier sur son casque un bois*

(*a*) Bonefacium *patrem* Conradi Marchionis.

(*b*) *Adducto itaque* Marchione Bonefacio.

PRINCES contemporains.

tramontains, *qui ne respiroient que le sang & le carnage, vouloient qu'on ne leur fit aucun quartier. Cependant les* 2 Rois *& les* Généraux Espagnols, *pour ne point s'arêter, crurent devoir accepter la capitulation. C'est pourquoi les* Mahomérans *évacuèrent la Citadèle; & D.* Diègue Lopez de Haro *les escorta jusqu'à ce qu'ils fûssent en lieu de sûreté, de crainte qu'ils ne reçûssent quelques insultes. On trouva à* Calatrava *de grandes provisions de guerre & de bouche; & l'on rendit cète Place aux* Chevaliers, *auxquels elle apartenoit. Le Démon, jaloux des heureux comencemens de cète Campagne, essaïa d'arêter le cours de ces avantages par la défection des* Ultramontains. *Ceux-ci, mécontens de ce que l'on avoit reçu à composition les* Mahomètans de Calatrava, *& de ce qu'on n'avoit point livré la Place au pillage, prirent prétexte, pour s'en retourner dans leur païs, des chaleurs excessives qu'ils sentoient, & auxquèles ils n'étoient point accoûtumés. En vain les* Rois *firent tout ce qu'ils purent pour leur faire changer de résolution, leur répréſentant,* « *Que leur réputation y étoit intéressée, & que tout le monde les blâmeroit de laisser la* Religion *exposée aux dangers, après être venus de si loin pour la défendre* »; *en vain ils tâchèrent de les ébranler par leurs promesses & par leurs prières; rien ne put retenir ces* Etrangers, *qui décampèrent & reprirent la route de* Tolède. Arnaud, Archevêque de Narbone, *qui avoit été auparavant* Abbé de Citeaux, *&* Thibaut Blacon, *furent les seuls, qui restèrent avec leurs Troupes. Quoique les* Rois *fûssent extrêmement mortifiés de voir une si grande diminution dans l'*Armée, *ils continuèrent leur marche, mètant toute leur confiance en Dieu. Ils se présentèrent devant* Alarcos; *& prirent cète Place, de même que plusieurs autres Châteaux des environs. Sur ces entrefaites, il ariva au* Roi d'Aragon *un renfort considérable; & D.* Sanche, Roi de Navarre, *vint se joindre aux autres* Croisés, *avec des Troupes d'élite, aiant à sa suite D.* Almoravid d'Agoncillon, *D.* Pèdre Martinez de Lète, *D.* Pèdre Garcie, *& D.* Gomez Garcie, *son premier* Porte-Enseigne. *L'arivée de ces nouvèles Troupes causa une joie universèle aux* 2 Rois de Castille *& d'*Aragon, *& à toute l'*Armée: *de sorte qu'oubliant le chagrin, que l'on avoit ressenti au départ des* Etrangers, *on reprit courage, & on s'avança jusqu'à* Sauveterre. *On fit, dans les environs de cète Ville, la revue gé-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Madorpe, *& d'autres lieux, dont les noms ont été changés.* A l'égard de la Transaction avec *l'Archevêque de Brème*, voici quelque chose, qui fait pour la *Chronique Belgique.* Dans l'*Assertio Libertatis Bremensis*, p. 786; &, d'après elle, dans le *Code Diplomatique du Palatinat* de *Tolnerus*, Ch. LXX, il est dit: *Le* Comte Palatin *dona en propre à l'*Eglise de Brème *la succession, qu'il avoit par droit de propriété, dans le* Comté de Staden, *avec les* Oficiers, *les* Fermes *& les* Esclaves de la glèbe, *& la* Prevôté de Wildeshusen, *en réparation des domages que lui, ou ses Homes, avoient causés à cète* Eglise *dans le tems des troubles, afin que lui-même & tous les siens fûssent absous de l'excomunication qu'ils avoient encourue pendant les mêmes troubles; &, de plus, pour que l'Anniversaire de son Père, & de son frère le Seigneur* Empereur, *& le sien fûssent à perpétuité solemnèlement célèbrés dans l'*Eglise de Brème, *& dans toutes les* Eglises Conventuèles de ce Diocèse. *En vue de ce bienfait, le* Palatin *renonça à tous ses Droits sur la* Douane, *la* Monoie *& l'*Avouerie de Brème, *& sur l'*Avouerie de la Nouvèle Ville (Novæ Terræ). *Mais le Seigneur* Evêque, *aiant égard à sa libéralité, lui acorda, pour le tems de sa vie, en* Fief *le* Patrimoine *ci-devant dit, & le* Comté *même de* Brème; *& les* Oficiers *du même* Palatin, *par son ordre, promirent & jurèrent fidélité à l'*Eglise de Brème; *& reçurent d'elle en* Fief *les* Biens, *qu'ils avoient jusque-là tenus du* Palatin *par Droit d'*Ofices. *Cète Donation du* Comte Palatin *fut faite sous le* Ban du Roi *dans la Ville de* Staden; *& confirmée au même lieu par Sentence, &c. A* Staden *l'An de l'Incarnation du Seigneur MCCXIX, jour . . . . Indict. VII.* L'Empereur *Frédéric II* confirma cète Donation en 1232.

Il n'est pas de mon objet de concilier ici des Monumens si peu d'acord. Je hazarderai seulement de dire que, dans le récit que je viens de traduire, je vois uniquement une Fondation pieuse faite à l'*Eglise de Brème*, & la Suzeraineté de l'*Archevêque* sur le *Comté de Staden* reconue & bien assurée.

La même année 1219, le *Duc Henri* fut présent à la *Diète de Goslar*, & souscrivit, le 13 de Juillet, avec *Louis, Duc de Bavière*, & d'autres *Princes*, un *Privilége* acordé par *Frédéric. Henri* se qualifie dans sa souscription *Duc de Saxe*: mais ni lui, ni le *Duc Louis* n'y prènent le titre de *Comte Palatin du*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

reste, *Richard de San-Germano* n'est peut-être pas assés exact dans

notre famille, qu'autres, qui venoient au Siége Apostolique, *& qui en revenoient, les emmenant par des chemins détournés, les a forcés d'aler à* Campelo; *&, leur aiant fait essuïer beaucoup de mauvais traitemens, les a, pendant la nuit, fait conduire à* Berthold, *qui, par une audace condamnable, aiant fait ouvrir toutes les* Lètres, *qu'ils avoient obtenues de nous, en a fait faire par ses Oficiers, en présence de tous ceux qui se trouvoient présens, la lecture à haute voix, au grand mépris du* Siége Apostolique, *& pour lui faire un sanglant afront* (*a*). *C'est ce qu'il n'y a presque persone qui doute avoir été fait par votre connivence; surtout puisque ce* Berthold, *qui, par une entreprise criminèle, a bien osé comètre un pareil atentat, est spécialement votre* Comissaire, *& que l'on dit qu'il a déclaré, devant tous les Assistans, que* Tancrède *avoit de vous une permission spéciale de violer la sureté des chemins à l'égard de certaines persones. Vous n'ignorés pas, & l'énorme injure faite à l'*Eglise *ne nous permet pas d'ignorer jusqu'à quel point ce que l'on a fait est indigne de la* Grandeur Impériale; *puisque vous êtes tenu de réprimer, non d'autoriser, les Esprits inquiets, & de poursuivre les Malfaiteurs, & les Oppresseurs des Innocens. Come il n'est rien, dont l'*Eglise *soit plus ofensée dans sa liberté, que de voir qu'on prive les Voïageurs & les Etrangers de la sureté des chemins, & que l'on ose violer l'autorité de ses* Lètres; *nous avons jugé qu'il étoit à propos de vous prier, & de vous avertir de corriger promtement un excès d'une énormité si grande, pour que l'audace téméraire de qui que ce soit ne prive pas les Etrangers, & les Opprimés de la faculté, qu'ils doivent avoir, les uns de demander le sufrage des prières, les autres de demander justice. Autrement, come nous ne pouvons pas laisser de pareilles choses, sans être corrigées, nous aviserons coment nous devons procéder à la correction de si grands excès.*

(*a*) *Omnes ipsorum* Epistolas *impetratas à nobis inspici faciens, ex eis per Officiales suos, non sine gravi* Sedis Apostolicæ *injuria & contemptu fieri fecit coram cunctis astantibus audientiam generalem.*

de Cerf; & parce qu'il portoit une Enseigne verte, les Sarasins *l'apelloient le* Chevalier Verd. *Le* Marquis Conrad *avoit de petites barques couvertes de cuir fort, dans lesquèles il mètoit des* Archers, *qui, courant le long du rivage, incomodoient merveilleusement les* Sarasins *avec les traits, qu'ils lançoient par les ouvertures. On apelloit comunément ces Barques des* Barbotes. *Cependant le* Marquis, *se voïant assiégé par terre & par mer, envoïa demander du secours au* Comte de Tripoli, *qui fit partir une Flote chargée de vivres: mais, Dieu en disposant autrement & nos péchés l'exigeant, il s'éleva sur la mer une tempête; & les Galères furent, en partie brisées, en partie repoussées par les flots à* Tripoli. *Cependant il ne périt persone.* Chap. *CLXVIII. Le* Marquis, *considérant que tout secours humain lui manquoit, eut recours à la protection du Ciel; & se délivra du siége de cète manière. Il y avoit, dans l'*Armée de Saladin, *un Jeune-Home, fils d'un certain* Amiral (*a*), *qui, pour quelque querèle qu'il avoit avec son Père, s'étoit réfugié dans* Tir; *&, s'étant fait* Chretien, *avoit reçu le Batême. Quelques jours après, le* Marquis *fit lancer avec une flèche, dans le* Camp de Saladin, *une* Lètre, *écrite au nom de ce Jeune-Home, & conçue en ces termes.* Mon Seigneur, aiant feint d'être en colère contre mon Père, j'ai passé come transfuge, chés les *Chretiens*, pour agir contre *Tir.* J'ai pris toutes sortes de précautions pour être au fait de l'état des Assiégés; & j'ai découvert que, la nuit prochaine, ils abandoneront la Ville, & qu'ils se livreront à la ressource de la fuite par la mer. Et, de peur que vous ne soupçoniés que ce que je vous dis est une feinte de ma part, ordonés que, cète nuit, on observe tout atentivement, & vous en jugerés vous-même par le tumulte, que causera la multitude de ceux qui sortiront. *Cète* Lètre *est portée à* Saladin, *qui, l'aiant fait lire en présence des Chefs de son* Armée, *ordone que, pendant la nuit, on guète sortir les* Chretiens, *& que la Flote se tiène prête à les ataquer. Le* Marquis *garnit de ses plus braves*

(*a*) Admirati *cujusdam filius.* Quoique je traduise *Admiratus* par *Amiral*, come l'on fait ordinairement dans ces sortes d'Ecrivains, je crois pourtant qu'il seroit mieux de le rendre par le mot d'*Emir*; ce que je ferai ailleurs.

PRINCES contemporains.

*nérale de l'*Armée ; *& tous ceux qui la composoient, firent conoître, par leurs regards & leur contenance, l'ardeur, dont ils brûloient, d'en venir aux prises avec les* Infidèles. *Cependant les* Ultramontains *arivèrent à* Tolède. *Sur le bruit qu'ils avoient comis quelques désordres, & qu'ils vouloient piller la Ville, les Habitans leur fermèrent les portes, & les chargèrent d'oprobres du haut des murailles, blâmant leur conduite, & les taxant de lâcheté : mais ces* Etrangers, *qui ne soûpiroient qu'après leur patrie, tinrent peu de comte du procédé & des discours des* Tolédains. *Ainsi, ne pensant qu'à faire une promte marche, ils s'éloignèrent de* Tolède; *& poursuivirent leur route, divisés par pelotons afin de pouvoir trouver des vivres. Le* Roi Mahomet, *qui ne s'étoit point encore oposé aux entreprises des* Croisés, *n'eut pas plustôt apris le départ des* Ultramontains, *qu'il se mit en devoir de se dédomager des pertes, qu'il avoit faites. Il avoit levé, pour cète guerre, une Armée formidable dans ses* Etats d'Afrique & d'Espagne. *L'*Infanterie *étoit innombrable. La* Cavalerie *se montoit à 80 mille Homes. Dès l'ouverture de la Campagne, il s'étoit rendu à* Jaën *avec toutes ses forces, résolu néanmoins de ne point risquer alors une bataille par la crainte, qu'il avoit des* Troupes Etrangères, *qui étoient dans l'*Armée Chretiène: *mais d'atendre que les* Chretiens *fûssent afoiblis par les chaleurs, & par le défaut de vivres dont il comtoit qu'ils ne pouroient pas se garantir dans leur Camp. Mais, dès qu'il sut la diminution qu'ils avoient souferte à* Calatrava, *il s'avança avec ses Troupes vers* Baëza *à dessein de les combatre; & détacha quelques Bataillons, qui eurent ordre de s'emparer des gorges de la* Sierra-Morena, *afin de fermer tous les passages. D'un autre côté, l'*Armée Chretiène, *sans s'arêter à faire le siége de* Sauveterre, *continua sa marche pour chercher les Ennemis. Etant arivée, le 22 de Juillet, au* Port de Muradal ; *D.* Diégue Lopez *chargea aussuôt D.* Loup Diaz, *son fils, D.* Sanche Fernandez, *& D.* Martin Nuñez de Hinojosa *d'aler, avec des Troupes choisies, se saisir de l'éminence. Ceux-ci partirent pour s'aquiter de cète comission ; & furent ataqués près de* Castro-Téral *par un Corps de* Troupes Mahométanes, *qui s'étoient postées dans la gorge : mais ils les reçurent avec tant de vigueur, qu'ils les mirent en fuite, & se logèrent dans le lieu le plus élevé du* Port. *Sur le soir*

SAVANS & ILLUSTRES.

Rhin, quoique pourtant, dans une foule d'autres *Actes*, ils le prènent l'un & l'autre pendant toute la vie d'*Henri*. Peut-être *Frédéric*, pour ne pas entrer dans la discussion de leurs droits respectifs, voulut-il qu'ils s'abstînssent alors tous deux de prendre cète qualité.

Frédéric, se préparant à passer, l'année suivante 1220, en Italie, pour aler recevoir à *Rome* la *Courone Impériale*, noma ses *Vicaires en Germanie*, *Louis*, *Duc de Bavière* pour la *Supérieure*, & le *Duc Henri* pour l'*Inférieure*. Cète nomination est atestée par diférens *Historiens*, qui la placent en 1220 : mais elle est de l'année précèdente, où méme les *Vicaires* comencèrent l'exercice de leur autorité. C'est du moins ce qui se trouve prouvé pour le *Duc Henri*, qui se qualifie dans un *Diplôme :* Henri, *par la grace de Dieu*, Duc de Saxe, *&* Comte Palatin du Rhin. *Soit conu de tous*, dit-il ensuite, *que, devant nous, remplissant la place* (fungentibus Vice) *de notre glorieux Seigneur* Frédéric, Roi des Romains, *& toujours Auguste*, *&* Roi de Sicile, *suivant la plénitude de Jurisdiction à nous donée par lui-même à* Goslar, *dans notre Ville de* Brunswick *dans l'*Eglise de Saint-Blaise, *en présence de beaucoup de Clercs & de Laïcs*, &c. Par ce *Diplôme*, le *Duc Comte Palatin*, dans sa qualité de *Vicaire de Germanie*, confirme en public, dans un *Plaid*, une Donation faite à titre de Vente à l'*Eglise de la Sainte Vierge Marie & Sainte Cécile* de *Verden*, entre les mains d'*Ison*, *Evêque* de cète Ville. La date est tèle. *Ces choses ont été faites dans l'*Eglise de Saint-Blaise *à* Brunswick, *l'An de l'Incarnation du Seigneur* M. CC. *Indiction VII.*me *le septième des Ides (le 7) de Novembre.* Le Chifre après CC est tèlement éfacé dans la *Charte Originale*, qu'on n'y voit rien : mais l'*Indiction VII*e, la seule qu'on ait comtée pendant que *Frédéric II* étoit *Roi de Germanie & des Romains*, indique l'année 1219. Le *Duc Henri* resta jusqu'à sa mort *Vicaire de l'Empire* ; & fut chargé, come tel, de très grandes Afaires par l'*Empereur* qui, dans ses *Rescrits*, le qualifie ordinairement *Duc de Brunswick* : mais une *Lètre*, qui reste de ce Prince, écrite de *Parme* au *Duc*, a pour souscription, *Henrico, illustri Duci Saxoniæ dilecto suo* (*A son très cher Henri illustre Duc de Saxe*).

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

le comte qu'il rend du voïage de *Fréderic.* Ce Prince, qui devoit se rendre à *Crémone* pour la Diète qu'il y avoit indiquée, prolongeoit sa marche, afin que le Roi *Henri*, son fils, eût le tems d'ariver avec son Armée, & beaucoup d'autres Princes d'Allemagne qui le devoient acompagner. Mais nous aprenons d'un autre Historien (1) qu'arivés à Trente, ils furent contraints d'y rester six semaines sans pouvoir avancer plus loin, parceque les Véronois s'étoient emparés de la Chiusa dans le Val d'Adige; & que, l'aiant fortifiée, ils ne laissoient passer persone qui vînt d'Allemagne, ou qui voulût y aler. Le Roi *Henri* fut donc obligé de s'en retourner, avec son Armée, sans avoir pu voir l'Empereur; &, la nuit qu'il partit, le feu prit par hazard à Trente, & réduisit presque toute cète Ville en cendres. Ce ne fut qu'après le départ de son Fils, que *Frédéric* se rendit à Crémone. Il y tint la Diète, qu'il avoit indiquée: mais il ne s'y trouva persone de la part des Villes confédérées. Il n'y eut presque des Députés que de Parme, de Reggio, de Modène, d'Asti, de Pavie, de Crémone même, de Lucque, de Pise, de Gène, dont le Podestà PECORAIO *de Vérone* êtoit le Chef, & les Marquis *Malaspina*. Quand l'Empereur fut à San-Donnino, il ne se contenta pas de mètre les Confédérés au Ban de l'Empire. Il les fit encore excomunier par l'*Evêque de Hildesheim*, assés ignorant sans doute pour ne pas savoir qu'il n'avoit point de Jurisdiction hors de son Diocèse. *Frédéric*, en rentrant dans la Pouil-

(1) *Chronique de Godefroi, Moine de Saint-Pantaléon.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Combatans la Tour, élevée au-dessus de la plus grande porte de la Ville, pour qu'ils y fassent tête aux Sarasins, s'ils tentent l'escalade; sinon, pour qu'ils s'y tiènent cachés, en atendant ses ordres. Il fait aussi fermer les portes, en ordonant que tout se tiène renfermé dans la Ville. Il done ordre ensuite que tout le monde prène les armes; & décende vers le Port, au jour tombant. Quand on y fut tous assemblés, les Sentinèles de Saladin, *entendant le bruit tumultueux de ces gens armés, anoncent aux leurs que les* Chretiens *s'enfuient. A la première pointe du jour,* 5 Galères des Sarasins *entrent dans le* Port de Tir, *pour ataquer la Ville.* Le Marquis *avoit eu soin de faire abatre la chaîne du Port; &, quand elles sont entrées, il la fait relever. Les* Chretiens *alors ataquent ces* Galères; *&, s'en étant rendus maîtres, en tuant ceux qui les montoient, ils les garnissent de leurs Soldats. Ensuite, les aiant jointes à celles qu'ils avoient, ils s'avancent pour combatre la* Flote des Sarasins, *qui, consternés, prènent la fuite. Pendant que les* Flotes *combatent, quelques* Sarasins, *aiant dressé des échèles contre les avant-murs, arivent aux murailles, & les redressent là. Bientôt, s'apercevant qu'elles étoient trop courtes pour ateindre au haut, ils travaillent, en creusant la terre, à renverser les murailles. Le* Marquis, *déja vainqueur par mer, aiant apris que les* Sarasins *étoient fort ocupés à cète démolition, ordone aux* Chretiens *d'ouvrir toutes les portes, & de fondre impétueusement de toutes parts sur les Ennemis. A cète sortie inopinée & si vive, les* Sarasins, *par la puissance de Dieu, perdent les forces, & se mètent à fuir. Il en périt environ mille sous le fer des* Chretiens. *Le* Marquis Conrad *gagna cète victoire sur* Saladin, *le jour de la Circoncision* (1188); *& le siége avoit été comencé le 1 de Novembre précèdent.* Saladin, *se voïant vaincu par les* Chretiens, *fait, au concher du* Soleil, *brûler ses Machines & ses Pierriers; &, levant le siége pendant la nuit, il retourne à* Damas.

Sicard, dans sa *Chronique, ibid.* col. 603-5, parle ainsi du siége de *Tir*, en reprenant les choses d'un peu plus haut. *L'An du Seigneur MCCLXXXVII*, Saladin *prit* Jérusalem, *& les* Infidèles *s'emparèrent de la* Terre du Seigneur. *L'iniquité des* Chretiens *fut la cause de cète invasion. La paix aiant été confirmée entre* Saladin *& le* Roi de Jéru-

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

du même jour, arrivèrent, au pied de cet endroit, les Rois *avec toute l'*Armée. *Le jour suivant, qui étoit un Vendredi 13 du même mois, quelques Bataillons montèrent; & en trouvèrent d'autres de* Mahométans, *qui entreprirent de leur disputer le passage. On se batit avec ardeur de part & d'autre, jusqu'à ce qu'enfin les* Infidèles, *forcés de cèder à la valeur des* Chretiens, *prirent le parti de se retirer. Le même jour, on tint conseil de guerre, pour convenir de la manière dont on feroit passer l'*Armée. *D'un côté, l'on considéroit que le* Port de Muradal *étoit trop étroit, & d'autant plus dangereux qu'avec peu de monde on pouvoit arêter de nombreuses Troupes. On envisageoit, de l'autre, que retourner sur ses pas, c'étoit manquer au point d'honeur & mal répondre à l'atente de toute la* Chretienté. *Les* Rois *& tous les principaux* Généraux *étoient ainsi dans une perplexité inexprimable, lorsque Dieu les en tira par un moïen inespéré. Un Home inconu demanda à parler aux* Rois*; & dit, « Qu'il enseigneroit une route, par où l'*Armée *pouroit passer sans aucun danger, & sans être aperçue des Ennemis, assurant qu'il avoit une conoissance parfaite de ces quartiers, pour y avoir fait paître ses bestiaux & y avoir chassé ». Come c'étoit-là ce qu'on souhaitoit, on en informa aussitôt le* Roi *D.* Alfonse*; & on fit paroître devant lui, & les autres* Rois, *& les* Généraux, *l'Inconu, qui leur renouvela à tous l'ofre qu'il avoit déja faite. Malgré toutes les protestations, que fit cet Home pour leur persuader la vérité de ce qu'il leur disoit, come on ne le conoissoit point, & qu'il n'étoit pas mis de manière à mériter beaucoup de confiance, on craignit que ce ne fût un stratagème pour engager l'*Armée *dans quelque mauvais pas. Quelques-uns cependant faisant atention que, si cet avis étoit véritable, c'étoit un moïen de se tirer de l'afreux embaras où l'on se trouvoit, & qu'il n'étoit pas dificile de s'éclaircir sur ce point; on jugea à propos que D.* Diègue Lopez *& D.* Garcie Roméro *alâssent, avec quelques Bataillons, guidés par ce même Home, s'assurer du fait. Ceux-ci le firent; & le Pasteur les conduisit par un côteau de la Montagne, sans que les Ennemis pûssent les apercevoir, jusqu'au sommet, où étoit une vaste plaine, capable de contenir toute l'*Armée. *Cète route s'apelle aujourd'hui* Port-Roïal, ou Port de l'Empereur. *D.* Diègue *& D.* Garcie *donèrent aussitôt avis de tout aux* Rois, *& leur conseil-*

Après les soins, que le *Duc* devoit doner aux Afaires publiques, il ne s'ocupa, pendant tout ce tems, que d'*Œuvres pies* dans le goût du tems; c'est-à-dire qu'il combla de dons les *Eglises* & les *Monastères.* Les *Prêtres* & les *Moines* ne prêchoient point alors d'autre bone Œuvre.

Le Duc Henri, Comte Palatin du Rhin, *mourut sans Fils*, dit *Albert de Staden* à l'an 1227; *& l'*Archevêque de Brème, *prit possession du* Comté de Staden. *Albert* mérite d'autant plus d'être cru sur l'année de la mort du *Duc Henri*, que cète date est confirmée par beaucoup de *Chartes* autentiques.

Ce Prince fut surnomé *Le Long*, parcequ'il étoit d'une très haute taille. J'avois oublié de le dire.

Sa seconde Femme *Agnès de Landsberg*, dont il n'eut point d'Enfans, lui survècut 39 ans. N'aiant, depuis la mort de son Epoux, emploïé ses biens qu'à l'enrichissement des *Eglises* & des *Monastères*, elle mourut en 1266, âgée de 80 ans; & fut inhumée dans un *Monastère de Filles*, fondé par elle à *Winhusen*, qu'on nommoit auparavant *Inhusen.*

J'ajouterai peu de choses à ce que j'ai dit du quatrième Fils du *Duc Henri le Lion*, le *Duc Guillaume*, mort, en 1212, laissant *Otton*, *très jeune Enfant* (*infantulum*). C'est le terme dont se sert *Albert de Staden*, qui met la mort de ce Prince sous cète année: mais l'*Ancième Chronique de Brunswick* le dit mort *la veille des Ides* (le 12) de *Novembre* 1213.

Ses qualifications varient dans ses *Diplômes.* Il s'y nome, ou *Wilhelme de Lunebourg* simplement; ou *Wilhelme de Lunebourg, fils du Seigneur Henri, Duc de Saxe*; ou *Wilhelme, Duc de Lunebourg*; ou *Wilhelme, par la grace de Dieu, Duc de Brunswig & de Lunebourg.*

C'est mal à propos que des *Historiens* l'ont surnomé *Longue-Epée*. Leur erreur vient de *Gervais de Tilberi*, *Historien Anglois des Croisades*, qui passa la plus grande partie de sa vie dans le *Levant.* Il a confondu notre *Duc Guillaume* avec son oncle *Guillaume Longue-Epée*, fils naturel d'*Henri II*, *Roi d'Angleterre.*

Un *Diplôme* du *Duc Guillaume* ofre cète date singulière. *Ceci fut fait l'an du Seigneur MCCV, Indiction septième, Présidant à la Sainte* Eglise Romaine *le* Souverain Pontife Innocent Troisième *de ce nom.* De cète date *Eccard* conclut que, pendant les disgraces d'*Ot-*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

le, écrit d'Ascoli, le 29 d'Août, au Pape une *Lètre*, qu'il ne sera pas hors de propos de raporter (1).

Au Très Saint Père en JÉSUS-CHRIST le Seigneur HONORIUS, par la grace de Dieu, Souverain Pontife *de la Sainte* Eglise Romaine, *FRÉDÉRIC, par la même grace*, Empereur des Romains, *toujours Auguste*, Roi de Jérusalem & de Sicile, *salut, & révérence aussi religieuse que due.*

Nous croïons que Votre Béatitude *sait bien que, lorsque nous avons été dernièrement en Lombardie dans l'intention de tenir, pour l'Afaire de la Terre-Sainte, une* Cour *à Crémone, quelques Lombards, unis par une conjuration illicite, savoir ceux des Villes de Milan, de Lodi, de Verceil, de Brescia, de Mantoue, de Vérone, de Trévise, de Padoue, de Vicenze, de Bologne, & de Faënze, & ceux qui concoururent avec eux, dans le tems qu'à Mercaria le Vénérable Père* (CONRAD) *Evêque de Porto & de Sainte-Rufine, alors Légat du Siége Apostolique, les Archevêques* Werner *de Tir, & . . . . de Milan, les Evêques de Brescia & de Mantoue, beaucoup d'autres Prélats*, Herman, *vénérable Maître de la Maison de Sainte-Marie des Teutoniques à Jérusalem, & votre Chapelain* Alatrino, *firent entre nous & eux un acomodement, qu'ils acceptèrent tous d'un consentement unanime, se sont oposés témérairement à cète Afaire d'une si grande utilité, & nous ont ofensé, nous & l'Empire, grièvement & d'une manière énorme, en fermant méchamment le passage au Roi, notre*

(1) *Rinaldi* l'a donnée à l'année 1226, N. 21 & 22.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

salem, *les* Chretiens, *par l'ordre de* Renaud (*de Châtillon*), Prince de Montreal & Seigneur de la Vallée d'Hébron, *ataquant les* Caravanes des Sarasins, *les pillèrent méchamment. Une autre cause fut la discorde du* Roi Gui *& de* Boémond (*Raimond*), Comte de Tripoli; *& la cause de cète discorde fut l'envie, ou l'indignation. La* Reine Sibille, *après la mort de son Mari, s'étoit remariée à* Gui, Poitevin; *&, son Fils étant mort, elle avoit doné la* Courone *à cet Etranger, sans le consentement du* Comte *& des autres* Barons. *Quant à la manière de l'invasion, la voici.* Saladin, *entré dans le païs, assiége d'abord* Tabarie, *ou* Tibériade. *Le* Roi Gui *campe à* Marscalia. *Ecoutés un présage indicatif du malheur prochain. Lorsque, cète nuit, on lisoit au* Patriarche Heraclius, *dans sa Tente, en récitant* Matines, *une* Leçon, *il s'y trouve un passage concernant l'*Arche d'Aliance, *prise autrefois par les* Sarasins. *Le matin, on combat. Le* Comte de Tripoli, *la* (Vraie) Croix, Guillaume le Vieux, Marquis de Montferrat, *dont il est déja parlé plusieurs fois, lequel étoit venu à la* Terre-Sainte, *pour raison de Pèlerinage, & pour veiller sur* (le *Roi*) *son Petitfils, tous les autres* Barons *absolument, & le* Peuple (les *Soldats*) *sont faits prisoniers. Les* Forteresses des Chretiens *sont soûmises; &* Tabarie *est prise ensuite.* Renaud, *nomé ci-dessus, lequel avoit comis le crime, est décollé par ordre de* Saladin; *& beaucoup ont aussi la tête coupée.* Acon, Sidon, Bérite, & Biblos *sont prises. Pendant ce tems, par la volonté de Dieu,* Conrad, Marquis de Montferrat, *vint de* Constantinople *pour visiter le* Sépulchre du Seigneur; *&, reconoissant qu'*Acon *étoit au pouvoir des* Infidèles, *il est porté par un vent favorable à* Tir, *dont les Citoïens, étant sans Chef, le reçoivent avec joie, & se soûmètent, eux & leur Ville, à son gouvernement.* Saladin, *en quitant* Bérite, *vient à* Tir, *amenant avec lui son Prisonier, le* Marquis Guillaume, *père de* Conrad, *afin que, pour racheter le Père, le Fils se rendît avec la Ville. Il fit donc dire au Fils par le Père « Que, pour » sa rançon & celle de quelques autres, il » livrât la Ville »; &* Conrad *répondit « Qu'il n'en livreroit pas même une pier- » re ».* Saladin, *s'aprochant, le menaça « de faire percer de traits son Père »; &* Conrad *répliqua, « Qu'il tireroit lui- » même la première flèche sur son Père ».*

PRINCES contemporains.

*lèrent de se mètre sur le champ en marche. On n'eut pas plustôt reçu cète agréable nouvèle, que toute l'*Armée *grimpa sur le sommet de la Montagne par la même route; & comença à s'y retrancher, le Samedi* 14 *du même mois. On peut juger de la surprise des* Mahometans, *lorsqu'ils virent les* Chretiens *sur la hauteur. Bien loin néanmoins de perdre courage, ils se mirent en ordre de bataille, & tâchèrent d'atirer l'*Armée *à un combat général: mais les* Croisés, *harassés par la pénible marche qu'ils avoient été obligés de faire, ne jugèrent pas à propos d'en venir pour lors à une Action. Quoique, le lendemain, l'*Armée Mahometane *reparût encore, & qu'elle restât sous les armes la meilleure partie du jour, les* Généraux Chretiens *persistèrent à ne vouloir point le combat. Ils se contentèrent de bien garder leur Camp, & de reconoître l'état des forces & la disposition de l'*Armée des Ennemis, *afin de disposer la leur de la manière la plus convenable pour obtenir la victoire. Aiant donc tout bien observé, ils ordonèrent que tout le monde se tînt prêt pour le jour suivant, auquel ces lieux devoient être le théâtre d'une des plus mémorables batailles de ces siècles. Cet ordre étant doné, tous les* Croisés *préparèrent leurs armes avant le lever de l'aurore. La pluspart disposèrent aussi leurs ames par les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, les* Prélats *& les autres* Ecclésiastiques *les exhortant tous à se comporter avec valeur pour la Religion, qui étoit le principal but de la guerre, pour le salut de la Nation, & pour l'honeur & la gloire des* Espagnols. *En même tems, on acorda, de la part du* Pape, *une Indulgence plénière à tous ceux qui avoient concouru à une guerre si sainte. On ne vit pas plustôt paroître la pointe du jour, que les trompètes & les tambours avertirent de prendre les armes; &, d'un comun acord entre les* Rois *& les principaux* Généraux, *l'*Armée Chretiène *fut rangée de la manière qui suit. Au Centre, ou Corps de bataille, étoit l'illustre* Roi de Castille *avec ses Troupes, qui formoient, pour me servir des termes modernes de la Guerre,* 4 *Bataillons. Le premier étoit comandé par D.* Diègue Lopez, *qui avoit sous lui, come pour* Colonels, *D.* Loup *& D.* Pèdre *ses fils, D.* Sanche Fernandez, Infant de Léon, *D.* Martin Nuñez, ou Mugnos, de Hinojosa, *D.* Iñigo de Mendosa, *l'Enseigne de* Madrid, *& pour* Premier Porte-Enseigne, Pierre Arias de Tolède. *D.* Gonçale Nuñez de Lara

SAVANS & ILLUSTRES.

ton IV, *Guillaume* n'osa pas dater ses *Diplômes* des années du Règne de son Frère : mais M. *Scheid* opose à cète même date celle d'un autre *Diplôme*. La voici. *Ces choses ont été faites l'An de l'Incarnation du Seigneur mille deux cens VIIII, Indiction XI, Présidant à la Sainte* Eglise Romaine *le* Pape Innocent, *Règnant le Sérénissime* Roi des Romains Otton *toujours Auguste... Doné à* Lunebourg *le V des Calendes de Septembre* (le 28 d'Août). En conséquence de ceci, M. *Scheid* ne voit, dans la date raportée par *Eccard*, qu'une faute du *Notaire*, qui, par inatention, ne l'écrivit pas entière; & cela paroît fort probable. Mais cependant, si l'on fait une observation échapée à M. *Scheid*, la conclusion d'*Eccard* est au moins très vraisemblable. Le 28 d'Août 1209, les disgraces d'*Otton IV* étoient absolument finies, le *Roi Philippe*, son concurrent, étant mort dès l'année précèdente 1208, & lui-même étant en *Italie* & près de recevoir la *Courone Impériale*. Ainsi, les 2 *Diplômes* n'ont pas été faits en de pareilles circonstances; & la *Logique* ne permet pas de rien conclure de la date de l'un à la date de l'autre.

Le *Duc Guillaume* eut pour Femme *Hélène*, fille de *Waldémar II*, *Roi de Danemarc*, mère du *Duc Otton l'Enfant*.

On a douté si cète Princesse, après la mort de son Mari, se qualifioit *Duchesse*. On n'a pas assés de ses *Diplômes* pour savoir à quoi s'en tenir : mais il paroît certain que les Sujets du *Duc Guillaume* lui donoient ce titre. C'est ce qui résulte d'un *Acte* de *Jean*, *Abbé de Saint-Michel* de *Lunebourg*, dans lequel, en parlant d'elle, il dit : *Dominæ nostræ* Duchissæ Helenæ (*de notre Dame la* Duchesse Hélène). Cet *Acte* est de 1225.

Le jeune *Duc Otton*, depuis la mort de son Oncle, eut bien des démêlés avec *Frédéric II*, jusqu'en 1235, que cet *Empereur* le créa *Duc de Brunswick & de Lunebourg*; & lui dona, dans cète qualité, pour lui & ses Hoirs, l'entrée aux *Diètes*. C'est par ce *Duc Otton* que la *Maison des Welfs-Este*, *Ducs de Brunswick*, &c. s'est perpétuée en *Allemagne*.

Otton, Prince sage & généreux, ne songea point à profiter des malheurs de *Frédéric II*, lorsqu'*Innocent IV*, par la plus irrégulière de toutes les Procèdures, eut eu la hardiesse de déposer ce Prince. Sollicité très vive-

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

fils, & à d'autres Princes que nous avions apellés à cète Cour. *Celui qui conoît tous les secrets, sait aussi que, laissant tout pour ne penser qu'à son service, nous étions alés, quand le tems s'aprochoit, à cète Assemblée en esprit de charité & de grace; que nous n'avions dessein d'ofenser persone; que nous n'avions conçu, contre qui que ce fût, aucune haine, qui pût justement inspirer des doutes à notre sujet, bien que, dans ces cantons, quelques-uns eûssent extrémement ofensé l'Empire & nous; & que nous ne voulions pas nous vanger de leurs ofenses de la manière que la dignité de notre Empire l'exigeoit, & que nous paroissions le vouloir par celle dont nous en avions été afectés* (1). *Au contraire, par respect pour le Sauveur, dont nous avions intention d'avancer efficacement l'Afaire, nous voulions en agir à leur égard avec douceur, & faire ce que nous n'aurions absolument point fait, si nous n'avions pas été poussés par une cause si sainte, & même très sainte. Mais aussitôt que nous somes arivés, nous avons trouvé chés eux des querèles au lieu de paix, de la méchanceté au lieu de bienveillance, en sorte que, quelques éforts que nous fissions pour agir à leur égard avec douceur, nous n'avons pas pu les détourner de leur mauvais dessein. Il est donc arivé par là que, come ils ont persisté dans leur méchanceté, cète* Cour *si célèbre, convoquée pour une chose si digne, & même très digne, n'a pas pu se tenir come on l'auroit du. En quoi l'atention de* Votre Sainteté

(1) Je ne suis pas sur d'avoir bien entendu cet endroit, où le *Latin* dit: *quorum offensas nolebamus taliter vindicare, sicut* Imperii *nostri dignitas exigebat, & ostendebamus etiam in affectu.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

O heureuse impiété, qui, négligeant pour le salut des Chretiens *le respect filial, se vante qu'elle percera un Père exposé aux traits des* Barbares! *O pieuse Impiété, mémorable à jamais, laquèle juge qu'on doit préférer l'amour de Dieu à l'amour d'un Père; & qui, par le conseil de ce Père, le croit méprisable, & ne méritant pas, come vieux, d'être racheté d'aucun prix!*

Je puis me dispenser de faire sentir toute l'indécence & toute la fausseté de ces réflexions admiratives du bon *Evêque Sicard.* Si l'on ne vouloit pas les pardoner aux préjugés d'un siécle, où la *Croisade* étoit regardée come la Bone-Œuvre par excèlence, on auroit mauvaise opinion du Cœur, & même de la Religion de *Sicard.* J'ai dit, dans l'*Art.* de *Guillaume le Vieux*, que la constance, disons mieux, l'aparente férocité de *Conrad* ne pouvoit avoir pour motif que la conoissance du caractère de *Saladin*, le plus généreux & le plus humain de tous les Princes; & par conséquent très incapable d'exécuter la menace qu'il faisoit. C'est à quoi l'on doit s'en tenir. Reprenons la suite du récit de *Sicard.*

Saladin, *après avoir assiégé* Tir *pendant 7 jours, retourne à* Acon; *& subjugue* Napoli, Nazareth, Capha (ou *Caïphas*), Césarée de Palestine, Joppé, Azote, Gaze, Ascalon *& les autres Places voisines de* Jérusalem, *qu'il subjugua de même par une reddition tributaire* (a). *Il purifia, suivant l'usage de sa Loi, le* Temple du Seigneur, *que l'irrévérence des* Chretiens *avoit profané précèdemment; &, l'aiant purifié, le garda. Pour le* Sépulchre du Seigneur *&* Béthléem, *il les comit à la garde des* Siriens. *De plus, il permit à plus de* 100 *mille* Chretiens, *qu'il avoit subjugués, de s'en aler; & les fit escorter jusqu'à* Tripoli: *mais, aiant été dépouillés par ceux de* Tripoli *& d'*Antioche, *ils entrèrent en* Arménie *à pied & dans la misere; &, s'étant répandus jusque vers* Iconium, *ils furent, en conséquence d'un juste jugement de Dieu, réduits à rien par la nudité, le froid & la faim, en punition d'avoir souillé l'*Héritage de Dieu. *Cependant faites atention que la* (Vraie) Croix *fut recouvrée*

(a) *Aliisque locis* Jerusalem *aggregatis, eum deditione tributaria subjugavit.* La suite du Discours demande là *quam* au lieu de *cum.*

PRINCES contemporains.

comandoit le second, dans lequel étoient les Régimens *des* 4 Ordres Militaires *avec leurs* Grands-Maitres, *& les* Bandes de Cuenca, d'Huète, d'Alarcon, *&* d'Uclès. *A la tête du troisième étoit D.* Roderic Diaz de los Caméros, *acompagné de D.* Alvar, *son frère*, *de D.* Gomez Pérez l'Asturien, *de D.* Garcie Ordoñez, *& de D.* Jean Gonçalez d'Usero. *Là étoient les* Bandes de Saint-Etiène de Gormas, d'Almazan, d'Ayllon, d'Atiença, *&* de Médina-Céli. *Le* Roi *D.* Alfonse *avoit pris le comandement du quatrième, & avoit avec lui tous les* Prélats, *D.* Gonçale Rodriguez Giron, *D.* Roderic, *son frère*, *D.* Roderic Pérez de Villalobos, *D.* Suéro Tellez, *D.* Ferdinand Garcie, Seigneur Leoncis, *& pour* Premier Porte-Enseigne *D.* Alvar Nuñez de Lara. *Ce dernier Bataillon étoit composé des* Bandes de Valladolid, de Médina-del-Campo, d'Olmédo, d'Arévalo, *&* de Tolède. *On avoit laissé sur les frontières les autres* Bandes. *Le valeureux* Roi de Navarre *avoit l'Aile droite, où étoient D.* Almoravid, *D.* Pèdre Martinez de Lère, *D.* Pèdre Garcie, *& D.* Gomez Garcie, *son* Porte-Enseigne, *avec les* Bandes de Soria, de Ségovie, *&* d'Avila, *l'*Archevêque de Narbone, Thibaut Blacon, *un autre* Régiment de Chevaliers Galiciens *&* Portugais, *& beaucoup d'autres* Volontaires. *Il y avoit à la gauche le glorieux* Roi d'Aragon, *avec D.* Sanche, Comte de Roussillon, *& D.* Nuñe Sanchez, *son fils*, *D.* Garcie Ximène, *D.* Ximène Cororel, *D.* Aznard Pardo, *D.* Artald Folc, *D.* Pèdre Maza, *le* Comte d'Ampurias, *D.* Guillaume de Cardone, *D.* Guillaume de Cervera, *& beaucoup d'autres* Seigneurs, *avec les seules* Troupes Aragonoises. *Voici coment* Mahomet *rangea son Armée. Au Centre & aux Ailes de gros* Bataillons d'Infanterie *&* de Cavalerie, *sans que je puisse marquer les places qu'ocupoient les* Africains *& les* Espagnols. *Derrière étoit un cercle fermé partout par des chaines de fer; &* Mahomet *dona la garde de ce poste important aux* Mahométans *les plus braves*, *tant d'*Infanterie *que de* Cavalerie, *lesquels étoient si serrés, qu'il sembloit qu'on ne pût jamais s'y faire jour. Dans le milieu, étoit* Mahomet, *vêtu d'une Robe très riche, tenant d'une main l'*Alcoran, *qui est le* Livre de la Loi Musulmane, *& de l'autre un Sabre. Tout étant ainsi disposé; on n'eut pas plustôt soné la charge, que D.* Diègue Lopez de Haro *fondit sur les* Mahométans *avec*

SAVANS & ILLUSTRES.

ment par ce *Pape* d'acepter la *Courone de Germanie & de l'Empire*, il refusa de se déshonorer & de se rendre coupable de *Félonie* pour satisfaire l'avide ambition d'un Pontife, qui ne songeoit qu'à s'agrandir sans aucun scrupule sur le choix des moïens.

Il ne me reste plus qu'à m'aquiter de la promesse, que j'ai faite plus haut de faire conoître l'Ouvrage, qui m'a prêté l'érudition dont je me suis paré dans cet *Art*. depuis que j'ai comencé de parler du *Duc Henri*. Voici son Titre.

Origines Guelphicæ, *quibus potentissimæ Gentis exordia, magnitudo, variaque fortuna usque ad* Ottonem, *quem vulgo* Puerum *dicunt, primum* Brunswicensium & Luneburgensium Ducem, *ex æqualium* Scriptorum Testimoniis, Instrumentis publicis, Statuis, Lapidibus, Gemmis, Sigillis, Numis, *aliisque* Monumentis *superstitibus deducuntur, & in compendio exhibentur*, *Opus praeunte Dm.* Godofredo Guillelmo Leibnitio, *stylo Dm.* Johannis Eccardi *literis consignatum*, *novis* Probationibus *instructum*, *variisque pernecessariis* Animadversionibus *castigatum, jam vero in lucem emissum à* Christiano Ludovico Scheid, J. C. *Serenissimæ* Familiæ Guelficæ à scribenda Historia. *Hanovre*; 1750 T. I; 1751 T. II; 1752 T. III, & 1753 T. IV. Ce Livre, exécuté très bien avec beaucoup de dépense, ofre une multitude prodigieuse de Monumens de toute espèce, entre autre des modèles de l'Ecriture des diférens tems, très bien gravés d'après les *Chartes* originales. L'Ouvrage est en lui-même bien digéré; mais son Rédacteur *Jean Eccard*, Home très savant, est souvent peu juste dans ses raisonemens, & quelquefois malheureux dans ses conjectures. Ce sont les *Remarques* de M. *Scheid*, qui donent principalement du prix aux immenses recherches du célèbre *Leibnitz*. Ces *Remarques* sont le fruit d'une érudition très vaste, qu'une Logique exacte a su mètre en œuvre. En rendant à l'Editeur cète justice, que je lui dois, j'ose n'être pas en tout de son avis, parceque le païs de la Conjecture est un païs de Liberté.

ARIALD, *Prêtre*; *CONSTANTIN l'Africain*; *ATTON*, ou *HAITON*, ou *HETTON*; *JEAN*, *Médecin*; *PIERRE*, *Diacre*, fleurissans vers 1080: *ODÉRISE I*, *Abbé du Mont-Cassin*, & *Prêtre-Cardinal de l'Eglise Romaine*, mort en

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *FRÉDÉRIC II.*

poura facilement remarquer combien Dieu lui-même, de l'Afaire duquel il s'agissoit, est grièvement ofensé, & combien on a fait tort à l'honeur de la Sainte Eglise Romaine, au nôtre, & à celui de l'Empire. Certe, Très Heureux Père, *quoique nous eussions pu jusqu'à présent & que nous puissions encore tirer une juste vangeance de tant & de si grandes injures, nous ne voulons & ne devons pas la preférer à l'Afaire de la Rédemption* (1), *dont nous avons cru devoir nous charger, & que nous aspirons, avec un desir ardent, à conduire à sa fin; come nous nous proposons de plus de suivre l'exemple de celui, qui, subissant pour nous une mort temporèle, a soufert patiemment les injures; &, come nous avons la plus pleine confiance en votre bonté, nous avons jugé devoir remètre à votre disposition, à votre volonté, & à celle de vos vénérables frères les Cardinaux le diférend, que nous avons avec ces Lombards, en vous assurant que nous ratifierons & que nous confirmerons tout ce que votre prudence aura décidé devoir être fait à l'avenir.* Cète *Lètre* embarasse *Honorius*. L'intérêt de la Croisade, qu'il faisoit prêcher de toutes parts avec plus de vivacité que jamais, vouloit qu'il rétablît l'union entre l'Empereur & les Confédérés de Lombardie : mais l'intérêt de la Cour de Rome ne vouloit pas que cète union fût si bien cimentée, qu'il en résultât des obstacles à ses projets. *Honorius* & ses Cardinaux craignoient donc de se charger du rôle d'Arbitres, qu'il

(1) Il nome ainsi la *Croisade*, dont il avoit promis d'être, parcequ'il s'agissoit de recouvrer les lieux, que le *Rédempteur* avoit sanctifiés par sa présence.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

*par l'*Empereur Héraclius: *mais qu'ensuite, sous le même* Héraclius, *les* Mahométans *s'emparèrent de* Jérusalem; *& qu'à présent la* Vraie Croix *est perdue sous le* Patriarche Héraclius; *en outre que* Jérusalem, *recouvrée sous un* Pape Urbain (a), *est de nouveau subjuguée sous un* Pape Urbain (b). *Pendant ce tems, le magnanime* Conrad de Montferrat, Seigneur de Tir, *avoit remporté sur mer 2 victoires; & pris, avec le secours des* Pisans, *quelques Galères & quelques Vaisseaux, qu'il avoit fait courageusement sortir du* Port d'Acon, *& dont il s'étoit emparé plus courageusement encore; & pourvu sufisamment de vivres ses Citoïens. De plus, il avoit fait construire une très forte* Barbacane, *pour recevoir les ataques de l'Ennemi victorieux.* Saladin *vint donc au mois de Novembre assiéger* Tir *une seconde fois: mais, au comencement d'une nuit* (c), *il tomba* 40 *coudées des murs de la* Barbacane. *C'est pourquoi les* Tiriens *eurent une très grande peur, en se ressouvenant de* Jéricho (d). *Mais le* Marquis *ne s'endormit pas. Il emploia les Homes & les Femmes à transporter les pierres & le sable; &, le lendemain, le mur fut réparé par les Massons. Le* Marquis *envoïa les* Pisans *à* Acon; *& fit monter les Femmes en habit d'Homes sur les murailles, afin que la Ville parût remplie de Défenseurs. Les* Pisans *revinrent victorieux, amenant 2 Navires chargés.* Saladin *ataqua la Ville par mer & terre; & come il pensoit que le* Marquis *& les* Pisans *avoient dessein de s'enfuir, il chargea surtout ses Galères de faire bone garde. Il y en eut 5 de prises, lesquèles étoient chargées de Persones nobles, de Princes, d'armes, & de vivres; ce qui fut cause que* Saladin, *pénétré de douleur, s'atacha sur terre à la* Barbacane, *l'ataquant avec des Pierriers, des* Manganes (e), *des* Gattes (f), *des Javelots, des Flèches & des Dards; & le* Marquis, *se trouvant trop pressé, rapella ceux qui*

(a) *Urbain II.*
(b) *Urbain IV.*
(c) *Sed & nocte perveniente.* J'avoue mon ignorance. Je n'entens pas cète Expression. J'ai dit ce que j'ai pu.
(d) On sait que les murs de *Jéricho* tombèrent miraculeusement, & que *Josué* prit la Ville.
(e) Espèce de Machines de guerre pour les Siéges.
(f) Autre Machine du même genre.

PRINCES contemporains.

D. Loup, *son fils*, l'Infant *D.* Sanche Fernandez, *&* *D.* Martin Nuñez de Hinojosa. *Ils furent tous reçus avec intrépidité par les* Mahométans du Centre. *Au même instant, les* Navarrois *&* *les* Aragonois, *qui formoient les* Flancs, *s'ébranlèrent, & la bataille devint générale. On combatit de part & d'autre avec la dernière opiniâtreté. Quoique le* Corps de bataille de l'Armée Chretiène *enfonçât d'abord celui des* Mahométans, *ce dernier fut secouru par un si grand nombre de Troupes, que le premier fut contraint de plier à son tour, de lâcher pied, & de perdre le terrain qu'il avoit gagné. Quelques* Chretiens *même prirent la fuite: mais il ne s'en trouva parmi eux aucun de nom. A la vue de ce désordre, le* Roi *D.* Alfonse *voulut se jeter dans la mêlée, avec tout son monde, pour réparer cet échec, disant à D.* Roderic, Archevêque de Tolède, « *Que le tems étoit venu, où il* » *faloit mourir glorieusement* ». L'Archevêque, *& D.* Ferdinand Garcie, *Général très expérimenté, le retinrent; & lui réprésentèrent,* « *Que les renforts doivent s'en-* » *voïer avec prudence & modération,* » *conformément au besoin, afin qu'ils* » *soient utiles* ». *Ainsi, le* Roi *fit avancer D.* Gonçale Rodriguez Giron *& son Frère, avec quelques* Régimens *& quelques* Bandes, *du nombre desquèles étoit celle de* Tolède, *où étoient* Dominique Paschal, Chanoine *de cète* Eglise, *avec le* Guidon de l'Archevêque, *& D.* Alvar Nuñez de Lara, *avec l'*Etendart Roïal, *qui portoit l'Image de N. S.* Jésus Christ *& celle de sa Sainte Mère. Cependant les* Infidèles *montroient beaucoup d'opiniâtreté, de même que les* Chretiens *qui étoient aux* Aîles. *Mais, dès que* Gonçale Rodriguez *eût pénètré avec l'*Etendart Sacré *jusqu'au terrain du* Centre *que les* Croisés *avoient perdu, il chargea les Ennemis avec tant d'impétuosité, que ceux-ci comencèrent à reculer. Ce qui ne contribua pas peu à cet avantage, ce furent les éforts, que firent les 2 Rois, qui étoient aux* Flancs, *sur la nouvèle du danger où étoit le* Centre. *Voïant donc que la confusion se mètoit parmi les* Mahométans, *sans que les cris de leurs* Généraux *& les ordres de* Mahomet *pûssent les arêter, les* Chretiens *reprirent courage, & firent des prodiges de valeur, pour obtenir la victoire. Toute l'*Armée ennemie *fut mise en déroute, de sorte que les* Bataillons Chretiens *gagnèrent le* Cercle de chaînes, *où il falut combatre de nouveau, & avec un nouvel acharnement, parceque les*

SAVANS & ILLUSTRES.

1105: *ALFANE II, Archevêque de Salerne*, mort en 1086: *ALBÉRIC, Diacre-Cardinal de l'Eglise Romaine*; & *BENOIT*, dit aussi *WAIFRE*, ou *WAUFRE*, fleurissans dans le même tems: *PAUL, le Grammairien*, fleurissant vers 1100: *ALBÉRIC de Campanie*, vivant en 1115: *GUI, Prêtre*; *ROBOAS*, ou *NOBOAS, Diacre*; *RAINALD, Soûdiacre*; *PIERRE, Soûdiacre de l'Eglise Romaine*; *GREGOIRE, Evêque de Terracine*; & *GREGOIRE, Evêque de Sinuesse*, fleurissans de 1120 à 1130: *PANDULF, Prêtre-Cardinal de l'Eglise Romaine*, puis *Evêque d'Ostie*, mort en 1134: *JEAN de Tivoli*, mort avant 1137: *PIERRE-DIACRE, Bibliothécaire du Mont-Cassin*, mort après 1140: *RICHARD DE GLI ANNIBALDESCHI, Abbé du Mont-Cassin, & Archidiacre-Cardinal de l'Eglise Romaine*, mort en 1274: *BERNARD AYGLIER, ou DES-AYGLIERS, Abbé de Lerins, puis du Mont-Cassin, & Cardinal de l'Eglise Romaine*, mort en 1282; tous *Savans & Illustres*, appartenans au *Monastère du Mont-Cassin*.

Je rapelle dans cet *Article*, & je n'en fais point d'excuse, quelques Personages, dont j'ai déja dit quelque chose aux *Savans & Illustres* des IIIe & IVe Vol., & d'autres, qui devroient s'y trouver. Pour tous ceux que je viens d'anoncer, je ne ferai que traduire quelques Chapitres du petit Ouvrage de *Pierre-Diacre* sur *les Homes Illustres du Mont-Cassin*; & j'y joindrai les *Remarques*, soit entières, soit en partie, dont quelques-uns se trouvent enrichis par *Jean-Batiste Mari, Romain*, & *Chanoine de Saint-Ange au Marché aux Poissons à Rome*, lequel fit, le premier, en 1655, imprimer en cète Ville cet Ouvrage sur un Mst. de la *Bibliothèque Barberine*, en y joignant un *Suplément* composé par D. *Placide, Romain, Moine, & Diacre du Mont Cassin*. Je n'emprunterai que 2 Articles à ce *Suplément*. Ce seront ceux de *Richard de gli Annibaldeschi*, & de *Bernard Ayglier*. Començons par écouter *Pierre-Diacre*.

CHAPITRE XXII. Ariald, Prêtre du Mont Cassin, *écrivit quelques* Traités, *en Stile élégant. Il vecut dans le même tems qu'*Albéric.

REMARQUE de Mari. Ariald *fleurit l'an* 1080.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

leur étoit dificile de bien remplir; &, pour s'en exemter, ils paroissent craindre que l'Empereur ne veuille pas s'en tenir à ce qu'ils pouroient décider. *Frédéric*, pour écarter cète crainte, écrit de Foggia, le 17 de Novembre, une *Lètre* au Pape en ces termes (1). *IL a plu à* Votre Béatitude *de nous répondre, par le Vénérable Archevêque de Tir, Chancelier du Roïaume de Jérusalem, & par le Frère* Herman, *Maître de la Maison de l'Hôpital des Teutoniques, nos chers amis & féaux, au sujet de la reconciliation des Lombards à faire par la médiation de votre prudence, qu'il avoit paru à* Votre Apostolat, *& à tous vos Frères, que nous vous avions chargés d'un fardeau qu'il est impossible de porter, parceque vous prendriés spécialement sur vous & sur la sainte Eglise Romaine le fait dont il s'agit. Et parcequ'il pouroit paroître douteux à quelques-uns, si, par la suite, nous ne voudrions peut-être pas ne point tenir ce que nous promètons à présent sur cela, nous prenons à témoin celui qui fouille dans le secret des Cœurs, qui conoît toutes choses avant qu'elles soient, que ce que nous faisons, c'est dans la pureté de la bone-foi, & que nous vous avons remis cète Afaire dans la droiture de notre cœur. Et, come la sainte Mère Eglise, ainsi que nous le savons, a toujours été soigneuse de notre honeur, elle doit agir pour nous en ce point avec d'autant plus de d'efficace, qu'elle voit que nous faisons spécialemeut pour Dieu ce que nous faisons à cète ocasion. Ainsi, nous vous remètons cète Afaire une seconde fois, avec une entière confiance, come nous avons déja fait, & come*

(1) Le *Rinaldi* la raporte, *ibid.* N. 23 & 24.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

venoient de remporter la victoire sur mer; &, combatant sur terre, il fit perdre beaucoup de monde aux Sarasins, *sans en perdre des siens.* Saladin, *voïant donc que la guerre ne tournoit pas sur mer à son avantage, ordona que l'on menât 9 Galères à* Bérite. *Les Chretiens les poursuivirent si vivement, que* Saladin *en fit brûler 8 avec le* Feu Grégeois *même qu'elles portoient (a); & la neuvième se brisa contre la côte de* Sidon. *L'Armée navale de* Saladin *étant donc ainsi détruite; ce Prince, voïant qu'il ne pouvoit pas réussir au siége, brûla toutes ses Machines, & leva le siége la veille des Calendes de Janvier; &, pour marque de sa douleur, il fit couper la queue au Cheval, qu'il avoit coûtume de monter, afin d'animer les siens à vanger son injure.*

Ainsi, le siége de *Tir* fut levé le dernier de Décembre 1187, ou le 1 de Janvier 1188; &, come *Bernard le Trésorier* dit que ce fut pendant la nuit que *Saladin* se retira, la levée du siége apartient aux 2 années; c'est-à-dire qu'elle se fit la nuit du 31 de Décembre 1187, ou 1 de Janvier 1188.

Benvenuto, col. 357, place au tems du siége de *Tir* un petit fait, qui doit être postérieur, & qu'il raporte, dans les mêmes termes *Latins*, qu'il l'a trouvé dans un Auteur, qu'il ne nome pas. Voici donc ce que cet Auteur dit.

Saladin, Roi des Sarasins, *voïant le* Roi Conrad de Montferrat *prospérer grandement dans le* Roïaume de Jérusalem, *veut essaïer en cète manière de le tromper. Ce* Conrad *étoit libéral outre mesure, & faisoit surtout de grands & précieux dons. Le* Roi Saladin *lui envoie une Ambassade solemnèle avec de très riches joïaux, entre lesquels étoit un Gobelet d'une seule pierre précieuse d'une valeur & d'une beauté infinie.* Saladin *disoit :* Il ne gardera pas ce gobelet pour lui, car il fait gloire de faire de riches présens; & il ne le peut doner qu'à un seul. Par là, ses autres *Princes*, poussés par l'envie, causeront à ce sujet quelque trouble, & chercheront à lui doner la mort. *Or le* Roi Conrad, *aïant reçu les Joïaux & le Gobelet, & voïant la valeur & la beauté de celui-ci, s'imagina tout d'abord pourquoi le*

(a) *Igne proprio* Saladinus *comburi fecit agresti.* Par tout, où l'Auteur veut parler du *Feu Grégeois*, il se sert toujours de cète dénomination d'*Ignis agrestis*.

PRINCES *contemporains.*

Barbares, qui gardoient ce poste, étoient des plus vaillans. L'Action fut des plus vives : mais les Navarrois*, qui avoient à leur tête leur valeureux* Roi *D.* Sanche*, furent les premiers, qui forcèrent la barrière, rompant les* Chaînes*, & jetant à leurs pieds tous les* Infidèles*, qui osèrent se présenter devant eux. Parmi les* Castillans*, le premier, qui passa au de-là de cète baricade, fut D.* Alvar Nuñez de Lara. *Il sauta de l'autre côté avec son cheval ; &, aiant été suivi par d'autres, ils écartèrent les* Infidèles*; & procurèrent aux* Chretiens *la facilité de rompre les* chaines*, & d'ouvrir un passage pour l'*Infanterie *& la* Cavalerie. *D.* Pèdre, Roi d'Aragon, *ne fut pas un de ceux qui montrèrent le moins d'ardeur en cète ocasion.* Mahomet, *reconoissant enfin que la victoire se déclaroit pour les* Chretiens*, s'enfuit en grande diligence, acompagné seulement de quelques-uns des siens, à la sollicitation de* Zéit*, son frère. Au même instant, les* Croisés *se rendirent maîtres de toute la* Barrière*; & massacrèrent un nombre prodigieux d'*Infideles*, mètant tous les autres dans un désordre afreux. Pour rendre la victoire plus complète, les* Chretiens *poursuivirent les* Fuïards *jusqu'à 3 ou 4 lieues, & en firent un horrible massacre. La nuit seule mit fin au carnage; & les obligea de retourner joindre le gros de l'*Armée*, qui s'étoit emparée du terrain, où les* Ennemis *avoient campé. . . . On recueillit, le jour suivant, les dépouilles, qui furent très considérables & très riches, malgré ce que les simples Soldats pouvoient avoir pillé, pendant la nuit, pour satisfaire leur cupidité. D.* Diègue Lopez *les distribua entre les* Navarrois *& les* Aragonois*, laissant seulement au* Roi de Castille *& aux siens la gloire d'avoir vaincu. Cète bataille fut miraculeuse, par les circonstances dont elle fut acompagnée. Près de* 200 mille Mahométans *perdirent la vie, suivant le témoignage du même* Roi *D.* Alfonse *dans quelques* Privilèges*, quoique, du côté des* Chretiens*, il ne périt que 25 mille Homes dans le combat, & 150 pendant tout le cours de la* Campagne*, parceque les* Mahométans *étoient armés à la légère, & que les* Chretiens *avoient de bones cuirasses. Aussitôt que le* Bataillon *du* Roi Alfonse *se fut avancé avec l'*Etendart*, sur lequel* Notre Seigneur *& sa* Sainte Mère *étoient répréséntés, le désordre se mit dans le* Corps de Bataille des Infidèles*, qui avoient fait lâcher pied aux* Croisés. *D.* Dominique Paschal*, qui por-*

SAVANS & ILLUSTRES.

L'Albéric, nomé-là par *Pierre-Diacre*, est le premier de ce nom, duquel il sera parlé plus bas.

CH. XXIII. Constantin l'Africain, Moine *du même* Monastère, *très pleinement instruit des* Matières Philosophiques, *le* Maître de l'Orient & de l'Occident, *& brillant come un* nouvel Hippocrate, *quita* Carthage, *sa Ville natale, pour aler à* Babilone *aprendre à fond la* Grammaire, *la* Dialectique, *la* Phisique, *la* Géométrie, *l'*Arithmétique, *la* Mathématique, *l'*Astronomie, *la* Nécromantie, *la* Musique, *& la* Phisique *des* Chaldéens, *des* Arabes, *des* Persans, *& des* Sarasins. *Il passa de là dans les* Indes. *Il s'y fit instruire des* Sciences, *qu'on y enseignoit ; &, lorsqu'il y fut très habile, il ala en* Ethiopie, *étudier sous les* Savans Ethiopiens; *&, s'étant abondamment rempli de leurs leçons, il partit pour l'*Egipte *; & là s'instruisit en plein de tous les* Arts des Egiptiens. *Aiant emploïé 39 ans à ces* Etudes, *il retourna dans sa patrie ; mais les* Africains, *le voïant ainsi plein de toutes les* Sciences *des autres Nations, résolurent de le tuer. En aiant eu conoissance, il s'embarqua secrètement ; vint à* Salerne *; & s'y tint caché quelque tems, en s'y donant pour un Pauvre. Ensuite, aiant été reconu par le* Frère du Roi de Babilone (c'est à dire du *Calife de Bagdad*), *lequel étoit arivé presque en même tems que lui dans cète Ville, il fut traité d'une manière très honorable par le* Duc Robert (Guiscard). *Depuis,* Constantin, *abandonant cète Ville, vint au* Monastère du Mont-Cassin, *où, reçu de très bone grace par l'*Abbé Didier (depuis *Pape Victor III*), *il se fit* Moine. *Pendant qu'il demeuroit dans ce* Monastère, *il traduisit des* Langues *de diverses Nations un très grand nombre d'Ouvrages, dont les principaux sont le* Pantegnum (*a*), *qu'il divisa en 12 Livres, & dans lequel il exposa*, Ce qu'un *Médecin* doit savoir : La Pratique, *divisée en 12 Livres, dans laquèle il montre*, Coment un *Médecin* doit conserver la santé, & traiter la maladie : *Un Livre* Des douze Degrés : *la* Diète des Alimens : *Un Livre* Des Flèvres, *qu'il traduisit de l'Arabe : Un Livre* De l'Urine : Des Membres intérieurs : De la copulation du Mâle & de la Fémèle : *Le* Viatique, *divisé en 7 Parties ; & traitant d'abord* Des Maladies de la Tête; *ensuite* Des Maladies de la Face;

(*a*) C'est à dire *Tout l'Art*, *l'Art entier.*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

les Lètres, *que nous vous avons écrites, le témoignent; & nous prions instamment* Votre Béatitude, *en qui nous avons une confiance particulière, de procèder surement & fermement avec Dieu, dans cète même Afaire, dont vous vous êtes déja chargé utilement, & de vouloir faire, statuer, ordoner ce qui poura tourner à l'honeur de Dieu, de la Sainte Eglise Romaine, de l'Empire, & de nous-même; & ce qui fera que le Service de la Terre-Sainte, que nous préférons à nos intérêts avec tout le dévoûment & l'afection de notre cœur, ne puisse plus, au mépris de* JÉSUS-CHRIST *& à la honte du Nom Chretien, être empêché. Nous aurons pour agréable & nous ratifierons tout ce que vous statuerés au sujet de la reconciliation ci-dessus nomée; & nous en donerons des Lètres & des Actes de confirmation; en sorte que la pieuse Mère Eglise ne se repente jamais d'avoir pris sur elle cète charge; & qu'elle soit tenue de faire, s'il en est besoin, encore plus pour nous, come étant spécialement son Fils. Mais si, lorsque nous humiliant pour l'amour de Dieu, nous remètons cète Afaire à votre arbitrage, à votre volonté, les Lombards, ce que nous ne croïons pas, ne veulent point obéir à ce que vous aurés ordoné, nous vous demandons & nous vous prions de faire, en vue de Dieu & de notre patience, ce qu'il vous apartient de faire. Au reste, à l'égard de tout ce que ledit Archevêque de Tir, Chancelier du Roïaume de Jérusalem,* L....., *Archevêque de Reggio, & le Maître, mentioné ci-dessus, vous diront, de notre part, sur cète Afaire & sur d'autres, prenés en leurs paroles, s'il vous plaît, la même confiance, que vous auriés en nous;*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Roi Saladin *le lui avoit envoïé. Sur le champ donc, il fit apeller ses* Princes *& ses* Grands; *&, devant les* Ambassadeurs de Saladin, *il brisa le Gobelet à coups de marteau; en fit autant de morceaux, qu'il y avoit de* Princes; *& leur fit à tous un présent égal.* Saladin *n'en est pas plustôt informé qu'il pense que* Conrad *est le plus sage des Homes; ce qui le rend plus atentif à rester en paix avec lui.*

De ce que *Conrad* est nomé *Roi* par cet Ecrivain, *Benvenuto* devoit penser que le fait n'est point arivé pendant le siége de *Tir*; & qu'il ne peut l'être, qu'aprés que le *Marquis* eût épousé l'*Héritière* du *Roïaume de Jérusalem*, *Isabelle*, seconde sœur du *Roi Baudouin IV.* Mais laissons cète Historiète pour ce qu'elle peut valoir; & voïons ce qu'on nous aprend encore des actions de *Conrad.*

Bernard le Trésorier, Ch. CLXX. *Cependant* Saladin, *aiant apris que l'*Empereur Frédéric, *les* Rois de France *&* d'Angleterre, *un très grand nombre de* Princes *& de* Prélats, *& les autres* Peuples de l'Occident *se disposoient au* Voiage d'outre-mer *pour secourir la* Terre-Sainte; *il ordona sur le champ qu'on fournît convenablement* Acon *de munitions. Il savoit qu'atendu leur multitude, les* Chretiens *ne pouvoient pas s'assembler ailleurs, si véritablement ils passoient la mer. Il promit, même avec serment, aux* Habitans d'Acon, *que, si les* Chretiens *y venoient débarquer, il accourroit sur le champ, avec toutes ses Troupes, au secours de la Ville. Après avoir pris ces précautions, il ala faire le siége de* Tripoli. Guillaume, Roi de Sicile, *envoïa cependant à* Tir, *au secours du* Marquis Conrad, *une* Flote, *qui portoit* 200 *Homes d'Armes. Dès qu'elle fut arivée, le* Marquis *la fit aler, avec la siène, au secours de* Tripoli, *sous la conduite du* Chevalier Espagnol *aux* Armes vertes. *Les* Sarasins *furent embarassés de le voir ariver avec une* grande Flote; *&* Saladin, *aiant doné sa parole, pria, par ses Envoïés, l'*Espagnol (a) *de le venir trouver; car les* Sarasins *avoient grande curiosité de le voir, parcequ'il étoit, come on l'a dit,*

(*a*) Il manque ici dans le Texte quelque mot, que j'ai suppléé de mon mieux. *Cujus adventu cognito* Saraceni. Saladinus *præstita fide per nuntios suos* Hispanum *rogavit*, &c.

PRINCES contemporains.

toit le Guidon de l'Archevêque, *pénétra au travers des* Bataillons Ennemis, *sans recevoir aucune blessure; ce qui paroîtra d'autant moins croïable, que les* Infidèles *étoient en bien plus grand nombre que les* Chretiens, *puisqu'ils avoient* 80 *mille Chevaux, au lieu que les* Chretiens, *n'en avoient que* 25 *mille.* L'Infanterie *étoit à proportion. Enfin, on trouva tant de flèches, de dards, de javelots, que ces armes, sans parler de la multitude de celles qui n'avoient pas servi, fournirent une si grande quantité de bois, qu'on ne pût en consommer la moitié pendant* 2 *jours que l'*Armée Chretiène *resta dans le même lieu, quoiqu'on ne brûlât point autre chose pour aprêter à manger à tout le monde. Quelques-uns disent, « Qu'au comencement de la » Bataille, on aperçut au Ciel une* Croix *» très belle & très brillante, présage » assuré de la victoire ». Cependant ce prodige si singulier & si digne d'être transmis à la Postérité, n'est raporté, ni par le* Roi *D.* Alfonse *dans la* Lètre *qu'il écrivit au* Pontife, *ni par D.* Roderic, Archevêque de Tolède, *ni par* Arnaud, Archevêque de Narbone (dans sa *Lètre circulaire* imprimée dans le *Gallia Christiana* de Mrs de *Sainte-Marthe*), *ni par l'*Auteur des Annales de Tolède; *quoique tous ces Homes célèbres aient été témoins de la Bataille; ce qui est un grand préjugé. C'est, à la vérité, un Argument négatif: mais il est très fort; &, quoique l'on réponde que* ces Ecrivains *ont passé cète merveille sous silence, faute de s'en être bien assurés, ce n'est qu'un faux-fuïant. En effet, l'*Archevêque de Tolède *n'a écrit son* Histoire *que longtems après, de sorte qu'il auroit bien pu s'éclaircir de ce fait.* L'Archevêque de Narbone *a pareillement eu tout le tems de le constater; &, quoiqu'il en soit parlé dans la* Chronique générale *imprimée, il n'en est pas fait la moindre mention dans* 2 Chroniques *mstes. très anciènes, que je possède. Au reste, je ne fais ici qu'exposer la dificulté, laissant à un chacun la liberté de croire ce qu'il voudra.* Trois jours après la Bataille, les *Chretiens* prirent *Ferral*, *Bilches*, *Baños*, & *Tolose*. Ils trouvèrent *Baëza* déserte, hors la *Mosquée*, où s'étoient réfugiés les Malades & les autres, qui n'avoient pas pu s'enfuir. De ces Malheureux, les uns furent massacrés, les autres furent consumés par le feu mis à la *Mosquée*, & d'autres furent faits Esclaves. *Les débris de l'Armée Mahométane*, avec les *Habitans de Baëza* & d'autres

SAVANS & ILLUSTRES.

Des Instrumens; Des Maladies de l'Estomac & des Intestins; Des Maladies du Foie, des Reins, de la Vessie, de la Rate, & du Fiel; Des Maladies des Parties de la Génération, *& de toutes celles* de la Peau, *qui se montrent à l'extérieur; & tout cela pour expliquer le Livre de l'*Aphorisme (ou des *Aphorismes*): l'Antidotaire du Tegnum (*a*), du Megategnum (*b*), & du Micotegneum (*c*): *Des* Dissertations sur les Sentimens de *Platon* & d'*Hippocrate*: Du Médicament simple: *La* Gynécie, *c'est à dire* Des Membres & des Corps des Femmes: Du Pouls: Des Expériences: *Les* Gloses (*Explications*) des Herbes & de leurs Espèces: *La* Chirurgie: *Un Livre* Du Médicament des Ieux. *Cet Home emploïa 40 ans aux* Etudes *des diférentes Nations; & dernièrement il mourut, vieux & plein de jours, au* Mont-Cassin. *Il vécut du tems des* Empereurs *només ci dessus.*

REM. Constantin, *à la manière de ceux que* la Dipsade *a mordus* (*d*), *se proposa d'engloutir, avidement à plein gosier & sans reprendre halène, toutes les* Sciences Phisiques, *afin que tout le monde confessât ensuite qu'un* Nouvel Hippocrate *éclairoit en lui l'Univers; & pour cet effet, il eut soin d'aprendre les* Langues Hébraïque, Siriaque, Chaldaïque, Grèque, Latine, Italiène, Persiène, Arabe, Egiptiène, Ethiopique, Indiène. *Poussé principalement, par la nature de son esprit, à percer dans ce que les* Livres des Anciens *ont de dificile & d'obscur, il ne fut, à cet égard, surpassé par aucun de son tems; & peu de gens l'égalèrent. Ainsi, la conoissance exacte des Langues, que l'on a toujours cru sufire, presque seule, pour rendre illustre, n'est qu'une petite partie de ce qu'on doit louer dans cet Home véritablement* Poliglotte (*e*); *& même, louer par cet endroit un si grand Home, est le louer d'a-*

(*a*) L'*Art*.
(*b*) *Le Grand Art*.
(*c*) Il faut *Microtegnum*, c'est à dire le *Petit Art*.
(*d*) Epèce de petit *Serpent*, de la morsure duquel on dit qu'elle cause une soif ardente, qui force de boire continuèlement & sans mesure.
(*e*) L'Auteur dit *Polyglossi*. C'est come il faut dire: mais la *Prononciation Attique* a prévalu dans notre Langue. *Poliglosse*, ou *Poliglotte*, Nom Appellatif, veut dire, come aparemment on ne l'ignore pas, *Qui sait*, & beaucoup mieux *Qui parle plusieurs Langues*.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

& croïés-les aussi surement & fermement, que si vous nous entendiés prononcer en persone les mêmes choses. Sur les assurances de cète *Lètre*, le Pape & les Cardinaux ne refusent plus de se charger de travailler à la reconciliation, que *Frédéric* souhaitoit; & les Lombards consentent de les avoir pour Arbitres. Les Villes confédérées noment des Procureurs, pour doner tout pouvoir au Pape d'acomoder leurs diférens avec l'Empereur (1).

Albenga, Savone, & d'autres lieux de la Rivière de Ponant, secouent le joug des Génois; & se donent à *Thomas*, Comte de Savoie, que l'Empereur, en reprenant le chemin de son Roïaume, avoit établi son Lieutenant-Général dans toute l'Italie.

Les Bolonois envoient à Mantoue, pour le service des Confédérés, 250 Cavaliers & 50 Arbalêtriers, peut-être pour assoupir quelque querèle survenue dans la Ville. Ils bâtissent aussi, cète année ou la suivante, Castelfranco sur les confins du Modénois; & les Modénois construisent vis-à-vis *Castello-Léone*, dit comunément *Castiglione.*

Le 4 d'Octobre de cète année, l'admirable Serviteur de Dieu, S. FRANÇOIS d'Assise, *passe à une meilleure vie, après avoir vu son Ordre déja répandu presque par toute la Chretienté* (2).

Les Nobles & les Populaires de Plaisance font la paix.

Nous trouvons dans les Annales d'Asti, *que, vers ce tems, les Astigians comencèrent à prêter à usure*

(1) Le *Rinaldi* dit que les *Actes des Procurations* sont dans le *Registre d'Honorius III*, Lètre 437, 38, & 39.

(2) *Muratori*, T. VII des *Annales d'Ital.*, p. 187.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

bien fait, & pourvu de courage & de force. Lorsqu'il fut en présence de Saladin, *ce Prince le reçut avec beaucoup de politesse; & lui fit ofre de joïaux précieux, d'excèlens chevaux, &, de plus, de grands revenus, s'il vouloit demeurer auprès de lui. Le* Chevalier *refusa tout, en disant:* A Dieu ne plaise qu'étant venu pour delivrer la *Terre-Sainte* de l'esclavage des *Infidèles*, de pareilles promesses soient capables de me faire abandoner un si pieux dessein! *Mais* Saladin, *considérant que le secours envoïé par le* Marquis Conrad, *étoit très considérable, & qu'il n'étoit pas possible qu'il prît* Tripoli, *leva le siege; & conduisit son Armée à* Tortose, *éloignée de là de 12 lieues.* La Ville étoit trop forte pour qu'il pût espérer de la prendre en peu de tems; il ala s'emparer de *Valadie*, située sur une rivière de même nom, & de *Gibel*, les dernières Villes du *Roïaume de Jérusalem.* La première étoit éloignée de 7 lieues de *Tortose*; & la distance de la seconde à la première étoit la même. *Saladin* entra tout de suite dans la *Principauté d'Antioche*, que la rivière de *Valadie* separoit du *Roïaume de Jérusalem.*

CH. CLXXI. Sur ces entrefaites Gui, Roi de Jérusalem, *que* Saladin *retenoit dans les fers à* Damas *avec les autres* Princes, *recouvra la liberté, suivant ce que* Saladin *lui même avoit promis, lorsque la* Reine, *femme de* Gui, *lui rendit la Ville d'*Ascalon. *Par la Capitulation de cète Place, qui se fit au mois d'Août, il étoit convenu, come on l'a dit plus haut, qu'à la fin du mois de Mars suivant, il relâcheroit le* Roi, *se flatant que, dans l'intervalle, il seroit maître de* Jérusalem, *come en effet il le fut; &, depuis le mois d'Août jusqu'au mois de* Mars, *le* Roi Gui *fut avec la* Reine *dans la Ville de* Napoli *sous la garde de* Saladin. *Avec le* Roi *furent délivrés, par la seule clémence de* Saladin, 10 *d'entre les* Princes, *qu'il plut au* Roi *de choisir. De ce nombre furent le* Maître du Temple *& le* Frère du Roi, *lesquels, avec le* Roi, *jurèrent en présence de* Saladin, *qu'ils ne porteroient jamais les armes contre lui.* Saladin *rendit aussi* Guillaume *à son fils le* Marquis Conrad (a). *Il renvoïa de même* Honifred (Humfroi), *fils de feu* Renaud, Prince d'Antioche, *à sa Mère, veuve de ce Prince. Le* Roi Gui *étant ve-*

(a) *Restituit etiam* Bonefacium Conrado Marchioni *filio suo.*

PRINCES contemporains.

Villes du voisinage, s'étoient retirés dans *Ubéda*, Place très bien fortifiée. Les *Vainqueurs* y marchèrent; & s'éforcèrent, à diverses reprises, de l'emporter par escalade de diférens côtés : mais ils furent toujours repoussés avec perte; & le manque de vivres les empêcha de former un siége en règle. Il ariva cependant, à l'Ataque des *Aragonois*, qu'un *Soldat de Loup Ferrenc de Luna* monta sur le mur. Les *Assiégés* en furent éfraiés au point, qu'ils ofrirent de se rendre, & de doner un million d'Ecus, à condition d'avoir la vie & les biens saufs. Tous les *Oficiers* & les *Soldats* acceptèrent l'ofre parcequ'elle étoit avantageuse, & qu'elle donoit de la réputation aux Armes des *Croisés*. Mais, come il y avoit un immense butin à faire dans cète Place, les *Prélats* & les *Ecclésiastiques* forcèrent les 2 *Rois* de répondre aux Assiégés, « Qu'ils ne les recevroient qu'à » discrétion ». Cète réponse ranima leur courage. Ils se mirent en devoir de se défendre en braves gens; & l'avidité des *Gens d'Eglise* fut punie par une maladie, qui se joignit à la famine, & de laquèle presque tous les *Soldats* furent ataqués. Il falut se retirer promtement dans le meilleur ordre que l'on put, en laissant des Garnisons dans les Places, qu'on avoit prises. En arivant à *Calatrava*, les Aliés *rencontrèrent*, dit *Ferréras*, p. 39, *le* Duc d'Autriche, *qui amenoit un Bataillon bien armé, pour signaler sa valeur dans cète Guerre sainte : mais, come la Campagne étoit finie, il s'en retourna avec le* Roi d'Aragon, *qui se retira dans son* Roïaume, *après avoir aussi pris congé du* Roi *D.* Alfonse. *Les* Rois de Castille *&* de Navarre, *continuant leur marche, arivèrent à* Tolède, *où les* Prélats, *qui avoient pris les devants, les reçurent à la tête du* Clergé *& de toute la* Ville; *& les conduisirent en procession à* l'Eglise Cathédrale, *dans laquèle on rendit de publiques actions de graces au Seigneur pour une si heureuse victoire, & pour la conservation des* Monarques. *Après quelques jours de repos, D.* Sanche, Roi de Navarre, *se sépara du* Roi *D.* Alfonse, *pour retourner dans ses* Etats *avec ses Troupes. Le* Roi de Castille, *pour doner au* Navarrois *des preuves convainquantes de sa parfaite estime, lui restitua* 15 *Places, qu'il lui retenoit. Après que D.* Sanche *fut parti, D.* Alfonse *distribua son Armée dans les Quartiers d'hiver. Pour perpétuer la mémoire d'un si grand bienfait, on or-*

SAVANS & ILLUSTRES.

ne manière foible & sèche. Ses Ouvrages, cherchés avec soin, furent imprimés à Bale, *en* 1536, *in folio, chés* Henri Pétri. *Le P.* Labbe, *dans sa* Bibliothèque des Livres Msts., *p.* 50, *dit qu'ils sont msts. dans la* Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés (*à* Paris), *cotés* 439; *& le* très illustre (Jâque-Philippe) Tomasini, Evêque de Città-Nuova *d'*Istrie, *dit, dans sa* Bibliothèque Padouane, *qu'il s'en trouve plusieurs en mst. dans diférentes* Bibliothèques à Padoue. Constantin *fleurit vers l'an* 1072, *du tems des* Empereurs Alexis & Henri (III). *Voïés notre* Pierre-Diacre *dans son* Addition à la Chronique du Mont-Cassin, *Liv. III, Ch.* 35; Trithème *au Ch.* 70 *du II Livre* Des Ecrivains Ecclésiastiques & des Homes illustres de l'Ordre de S. Benoît; *& le* Lignum Vitæ *d'*Arnold Wion, Liv. V, Ch. 98.

Les Empereurs, *que Pierre-Diacre* dit només ci-dessus, le sont au Ch. XVIII; & ce sont *Michel* (*VI*), *Constantin* (*Ducas*), & *Alexis* (*Comnène*) pour les *Grecs*; & *Henri* (*III*) pour l'*Occident*. *Pierre*, qui n'est rien moins qu'exact, oublie *Isaac Comnène* entre *Michel VI* & *Constantin Ducas*; & *Romain Diogène*, *Michel VII*, & *Nicéphore III* entre *Constantin Ducas* & *Alexis Comnène*.

Le *Mst. de la Bibliothèque de Saint-Germain des Prés*, indiqué par le P. *Labbe* ne contient que le *Pantegnum*. Il avoit apartenu précèdemment à l'*Abbaïe de Corbie*. L'*Ecriture*, *Gothique* & dificile à lire, paroît du comencement du XIVe Siècle. Il se trouve à *Paris* d'autres Ouvrages msts de *Constantin*, soit à la *Bibliothèque du Roi*, soit dans quelques autres.

CH. XXIV. Atton, *Disciple de* Constantin l'Africain, & Chapelain de l'Impératrice Agnès (Mère de l'*Empereur Henri III*), *a décoré d'un Stile pompeux* (*a*) *en* Langue Latine *ce que ledit* Constantin *avoit traduit de diverses Langues.*

(*a*) *Cothurnato sermone*. J'ai traduit cète Expression, come je l'entens. Il me paroît qu'il seroit ridicule de penser que *Pierre-Diacre* emploie ici *Cothurnatus sermo* pour *Vers & Langage Poëtique*. Certe, il auroit falu qu'*Atton* eût eu beaucoup de patience & plus encore de talens pour mètre *poëtiquement* en *Vers* ce que son Maître traduisoit de l'*Arabe*, du *Chaldaique*, de l'*Egiptien*, de l'*Indien*, &c. sur des Matières de *Phisique* & de *Médecine*.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

en France *& dans d'autres païs au de-là des Monts, & qu'ils gagnèrent beaucoup à ce Commerce : mais, avec le tems, ils essuïèrent bien des disgraces dans leurs Persones & dans leurs Biens. Alors (ce qui demande qu'on y fasse atention) d'autres* Lombards *faisoient leur profession favorite de ce trafic injuste & scandaleux : mais les* Prêteurs *& les* Usuriers Florentins, *& d'autres* Toscans, *répandus dans la* France *& dans l'*Angleterre, *se livroient & s'engraissoient, plus que les autres, à ce trafic. C'est, come je le pense, à quoi la puissance du* Peuple de Florence *doit son origine. Je traite ailleurs de cet usage si pernicieux* (1). BENVENUTO d'Imola, *dans ses* Comentaires sur le DANTE, *écrivoit, à peu près en* 1390, *que, de son tems, les* Astigians *étoient fort riches, parcequ'ils étoient tous* Usuriers.

1227. LE Roi *JEAN de Brienne* étoit à Bologne, où les *Chroniques* de cète Ville disent qu'il séjourna 6 mois ; & qu'il y perdit une Fille, qu'il avoit eue de la Reine *Bérengère*, sa Femme. Dépouillé par l'Empereur, son gendre, des misérables restes du *Roïaume de Jérusalem*, & réduit à peu près à l'indigence, il sollicitoit vraisemblablement le Pape *Honorius* d'agir en sa faveur, & de lui procurer quelque dédomagement de ce qu'il avoit perdu. Le Pontife, touché de son malheur, écrit, le 27 de Janvier, à *Frédéric*, pour l'exhorter « à se » reconcilier avec son Beaupère ; » à se laver du reproche, qu'on » lui faisoit de n'en avoir pas agi, » come il le devoit avec ce Prin-

(1) *Antiquit. d'Ital.* Dissertat. XVI.
(b) *Annal. d'Ital.* T. VII, p. 187-8.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

nu à Tripoli, *résolut d'aler à* Tir, *pour y demeurer jusqu'à ce qu'il alât faire le siége d'*Acon. *C'est pourquoi, partant de* Tripoli *avec la* Reine *& quelques Homes d'Armes, il marcha, par terre, à* Tir : *mais le* Marquis Conrad, Seigneur de Tir, *en aiant fermé les portes, lui fit dire, « Qu'il ne lui permètroit nullement » d'entrer dans la Ville ». Le* Roi Gui, *grandement troublé de ce refus, envoïa des gens à* Tripoli, *pour qu'on en fit avancer la Flote devant* Acon, *qu'il se hâtoit d'aler assiéger ; & lui-même, aiant rassemblé des Troupes, ala camper auprès de cète Ville, pourvue d'une Garnison de* Sarasins. *Or* Acon *est environée de la Mer du côté du* Midi *& du* Couchant. *Elle a la Terre au* Levant. *Ce fut de ce côté que, pour comencer le siége, le* Roi *se posta sur la hauteur de* Saint-Nicolas, *non loin du Fleuve.* Bientôt il ariva d'Europe de considérables secours. Les premiers, qui vinrent, furent les *Italiens*, dont l'Auteur fait un grand éloge, que j'ai traduit dans l'*Art.* du *Marquis Guillaume le Vieux.* Il dit ensuite : *Après eux vinrent, & les* Normans (a) *& les* Goths (b), *les autres* Peuples des Iles, *situées entre l'*Occident *& le* Septentrion, *Peuples belliqueux, de haute taille, intrépides à la vue de la mort, armés de haches à deux tranchans. Ils étoient venus dans des Navires ronds, qu'ils apellent* Isnachs. *Si ces secours ne fussent pas survenus, les* Chretiens *eussent entièrement été détruits. Ces derniers venus & les* Italiens *assiégèrent* Acon. *Il vint aussi de la* Frise *& de la* Dacie, 50 Navires, *qui s'étoient unis pour ce même Pèlerinage. Ils furent suivis de* 38 Navires de Flandre *avec un grand apareil* (c'est à dire aparemment un grand nombre de Gens de guerre). *Dans le même tems, beaucoup d'Homes illustres & décorés des*

(a) Il me semble que par ces *Normans*, il faut entendre les *Croisés du Nord*, ou peut-être ceux d'une *Partie du Nord*, come qui diroit de la *Norwége*, car les *Croisés* de ce que notre Histoire apelle *la Normandie*, étant alors Sujets des *Rois d'Angleterre*, ne devoient pas être partis pour la *Terre-Sainte* avant *Richard*, *Cœur de Lion*, leur *Roi.*

(b) Par ces *Goths*, l'Auteur entend-il d'autres *Peuples*, que ceux de la domination des *Rois de Suède.* C'est une question à laquèle je ne puis répondre.

PRINCES contemporains.

dona que, tous les ans, le 16 de Juillet, on célèbreroit, dans l'Eglise de Tolède, *une fête, à laquèle on dona le nom de* Triomphe de la Croix; *& qui s'est étendue depuis dans tous les* Etats de Castille & de Léon. *Come D.* Alfonse, Roi de Castille, *avoit tiré, pour la guerre contre les* Mahométans, *les Troupes, qui étoient en garnison dans les Places, qu'il avoit conquises sur le* Roi de Léon; *celui-ci jugea que c'étoit une ocasion favorable pour se remètre en possession de ce qui lui apartenoit. D.* Alfonse le Léonois, *aiant donc assemblé ses Troupes, en dona le comandement à D.* Pèdre Fernandez de Castro, *son cousin, qui insulta* (ataqua) *ces Villes, & les recouvra facilement les unes après les autres. Ces Places étoient* Ruéda, Ardon, Castro-Tierra, Villalugo, *qui est* Villalon, Castro-Gonçale, Alva-de-Liste, Luna, Arbolio *& d'autres.* Le *Roi de Léon*, aiant ses Troupes en campagne & sur les frontières du *Portugal*, ala se mètre à leur tête; & porta la guerre dans les *Etats* du *Roi Alfonse II*, en faveur des 2 *Infantes*, sœurs de ce Prince, qui les vouloit dépouiller des Places, que le *Roi*, leur père, leur avoit laissées. Il fit le dégât de ce côté. Les grandes chaleurs l'aiant obligé de mètre ses Troupes en Quartiers de rafraîchissement; il recomença la guerre, au mois de Septembre, du côté de la *Galice*; & remporta sur les *Portugais* une grande victoire. *Content du succès de cète Campagne, dit Ferréras*, p. 42, *(il) garnit de Troupes les Places, qu'il avoit conquises; & se retira dans ses* Etats, *de crainte que D.* Alfonse, Roi de Castille, *n'entreprît de se vanger de ce qu'il lui avoit fait. Mais le* Monarque Castillan, *qui étoit passé de* Tolède *à* Burgos, *augmenta, par la manière, dont il en agit avec lui, la gloire, qu'il s'étoit aquise à la* Journée de Tolose. *Malgré les justes motifs, qu'il avoit d'être irrité contre lui pour avoir violé la foi promise, surtout dans une ocasion si urgente, il ne lui témoigna pas le moindre ressentiment. Au contraire, il l'invita à une paix chretiène, dans l'espérance qu'il pouroit, par ce moïen, chasser d'*Espagne les Mahomètans. *Les 2 Rois eurent une entrevue; & le généreux* Castillan, *non content de témoigner qu'il ne désaprouvoit point que le* Roi de Léon *eût repris les Places, qui lui apartenoient, remit à ce* Prince *celles de* Peña-Fiel, *d'*Almança, *& d'autres, qui tenoient encore pour lui. Il lui dona aussi* Miranda de Hiéba *dans les*

SAVANS & ILLUSTRES.

REM. Atton, *ou* Haiton, *ou* Hetton, *car ce nom s'écrit de diverses manières, fleurit l'an* 1070.

De ce que *Pierre-Diacre* dit, je crois qu'on peut conclure qu'*Atton* mètoit le stile à ce que son Maître traduisoit de diférentes Langues, en s'atachant uniquement à rendre le Sens avec exactitude, sans s'occuper du soin de bien écrire.

CH. XXV. Jean, Médecin, *Disciple du même* Constantin l'Africain, & Moine du Mont-Cassin, *Home très éloquent & très savant en* Phisique (Médecine), *a mis au jour, après la mort de* Constantin, *son Maître*, des Aphorismes (*a*) *très nécessaires aux* Phisiciens (Médecins).

CH. XL. Pierre-Diacre, *mon Instituteur*, Orateur (*b*) célèbre, *originaire de la Ville de* Théano, *la quita pour venir au* Mont-Cassin, *où l'*Abbé Odérise (I) *le fit* Moine. *Ensuite, demeurant dans ce* Monastère, *il écrivit un* Sermon pour la Septuagésime, *un* pour la Naissance du Seigneur, *un* pour l'Epiphanie, *& d'autres en très grand nombre.*

REM. Il fleurit vers l'an 1080.

CH. XXVIII. Odérise (I), Abbé du Mont-Cassin, *de très grande humilité, très chaste, doué de la lumière spirituèle,* Versificateur *merveilleux, est Auteur de quelques Ouvrages, que je n'indique point, parcequ'ils sont entre les mains de tout le monde. Il vécut sous les* Empereurs, *només ci-dessus.*

REM. Odérise *étoit de* Campanie, *& fils d'*Odérise, Comte de Marsi. *Créé* Diacre-Cardinal de Sainte-Agathe *par le* Pape Nicolas II, *il fut fait* Prêtre-Cardinal *du Titre* de Saint-Ciriaque, *& béni* Abbé du Mont-Cassin *par* Urbain II, *le* 16 *de Septembre* 1087. *Illustré par les mérites de la Science & de la Sainteté, il en ala recevoir la récompense, le* 2 *de Décembre* 1105; *& fut inhumé dans* l'Eglise de Saint-Benoît *au* Mont-Cassin. *Le* Martirologe Bénédictin *en fait mention au* 2 *de Décembre; &* Ferrari *le nome dans son* Catalogue des Saints. *Il est parlé de lui dans une anciène* Inscription *en pierre de* l'Eglise de Saint-Jean in Venere *dans le Territoire de* Lanciano. Alexis Comnène, Empereur de Constantinople, *entretint, par Lètres, avec* Odérise *un grand comerce d'amitié. Quoi-*

(*a*) *Aphorismum.*
(*b*) *Declamator.*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

» ce ; à lui rendre le Gouverne-
» ment du Roïaume de Jérusalem,
» parceque persone n'êtoit plus en
» état de bien conduire les Afaires
» des Chretiens dans le Levant » : mais, il paroît qu'*Honorius* ne comtoit pas que cète *Lètre* dût produire un grand effet; & véritablement elle êtoit écrite d'un ton plus propre à blesser l'amour-propre d'un Prince haut & fier, qu'à le disposer à traiter favorablement le Roi, son beau-père (1). Le Pape se charge donc

(1) Le *Rinaldi*, sous l'ann. 1227, N. 2 & 3, raporte cète *Lètre*, come étant la 496e du II Liv. du *Régistre* d'*Honorius*. La voici traduite, aussi fidèlement que je l'ai pu,

2. *A* Frédéric, *illustre* Empereur des Romains, *toujours Auguste*, & Roi de Sicile.

Votre Sérénité, come nous le croïons, ne doute pas que nous ne vous chérissions avec une afection sincère, & que nous ne desirions l'acroissement de votre honeur & de votre réputation. C'est pourquoi, lorsque nous vous conseillons ce que nous croïons devoir contribuer à votre honeur, vous devés recevoir nos conseils avec reconoissance, & vous y conformer avec respect (a). Certe, notre très cher fils en *Jésus-Christ*, *Jean*, illustre *Roi de Jérusalem*, aiant été joint à *Votre Sublimité* par le lien de l'Affinité, ce fut la voix & l'opinion comune de tout le monde, « Que c'êtoit ce qui lui pouvoit ariver » de plus heureux ; & que Dieu, par » l'Affinité d'un aussi grand Prince que » vous, avoit magnifiquement relevé » le sublime état de ce *Roi* ». Il n'est pas étonant que l'on ait eu cète croïance. D'une part, on considéroit, la puissance de *Votre Excèlence*, à laquèle on savoit qu'il êtoit facile, non seulement de conserver dans leur élévation les persones d'un rang élevé : mais aussi d'élever, par les Honeurs, celles d'un rang abject. D'autre part, on faisoit atention au courage, à l'habileté de ce *Roi*, qui méritoit, par l'un & l'autre, non seulement que vous lui conservassiés l'Honeur, dont il jouissoit : mais encore que vous l'augmen-

a) *Reverenter.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Titres de la Milice (c'est à dire des *Chevaliers*) *partent de* France *&* de Champagne *pour* Jérusalem. *Et, come il y avoit à* Tir *plusieurs milliers de* Chretiens, *ils se rendent au siége d'*Acon. Saladin *faisoit alors le siége d'un Château, nomé la* Roche-Guillaume, *dans lequel êtoit un* Traître, *par qui son* Seigneur-lige *avoit été tué. Sur ce que ceux d'*Acon *lui demandèrent du secours, il assembla sur le champ une multitude infinie de gens armés, & marcha promtement à* Acon, *dans l'intention d'assiéger les* Chretiens, *venus pour assiéger cète Ville, & dans la croïance qu'il les détruiroit entièrement, atendu leur petit nombre, & la multitude de Troupes qu'il avoit. Les* Chretiens *fortifièrent leur Camp de fossés & de remparts. Les* Sarasins *les ataquèrent fréquemment. Il y eut même un combat très vif, où beaucoup de* Chretiens *périrent.*

Je ne dois pas entrer dans le détail de ce Siège, auquel le *Marquis Conrad* eut beaucoup de part. Pendant ce siège, l'*Empereur Frédéric I* mourut en 1190. Je vais, à l'ocasion de sa mort, traduire quelque chose de la *Chronique* de *Sicard*, & j'en userai très librement. Le Texte de cète *Chronique*, imprimé dans le T. VII des *Hist. d'Italie*, difère, dans beaucoup d'endroits, de l'ancien Mst. de cète *Chronique*, conservé dans la *Bibliothèque d'Este* ; &, dans l'Edition, on a pris soin de mètre en *Notes* au bas des pages les diférences de ce Mst., qui sont très considérables. Je traduirai sur les deux Textes, prenant dans chacun ce qui me paroîtra convenable. *Come il faisoit grand chaud*, dit *Sicard*, T. VII, col. 610-12, *l'*Empereur *décendit pour se baigner, dans la rivière* (a), *avec* 2 Che-

(a) L'Auteur, quelques lignes plus haut, nome cète rivière *Calef.* Il faut *Salef.* Elle est nomée diféremment par *Bernard le Trésorier*, qui d'ailleurs n'est pas tout-à-fait d'acord avec *Sicard*. Voici ce qu'il dit. *S'étant campé sur le bord de la rivière, apellée* Ferlin, *il entra dedans avec* 2 Chevaliers; *& l'eau de la rivière le submergea, l'An de la grace de* Jésus-Christ MCXC. *Sa mort fit aux* Chretiens *un tort inestimable.* Au reste, quel que soit le nom de la rivière dont il s'agit, sa position réfute la prétention de quelques Savans, qui disent que c'est le *Cydnus*, dans lequel *Alexandre le Grand* courut risque de périr, en s'y baignant.

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSRTES.*

Asturies, *& sur le* Territoire de Salamanque *les Châteaux d'*El-Carpio & *de* Mouréal, *sous condition qu'ils seroient démolis. Ne cherchant qu'à doner de toutes parts des occupations aux* Mahométans, *il engagea le* Roi de Léon *à restituer à celui de* Portugal *les Places, dont il s'étoit emparé, & de conclure avec lui une paix stable. Après quoi les 2* Monarques *se séparèrent.*

L'Année suivante, le *Roi de Castille* continua la guerre avec succès contre les *Mahométans.* Il prit *Duegnas* au pied de la *Sierra-Moréna*, *Castel-de-Rios*, & *Abemjor*, ou *Exnavejor*, & dona la première de ces Places aux *Chevaliers de Calatrava. Alcaraz*, Ville très forte, dont la Garnison étoit très nombreuse, après plusieurs assauts vigoureusement repoussés, fut obligée de se rendre parceque les vivres manquoient. Après les chaleurs de l'été, le *Roi* se remit en campagne, & soûmit encore *Alcala-Réal* & *Cuévas.* Pendant que, sous les ordres de leur *Roi*, les *Bandes de Tolède*, *de Maquéda*, & *d'Escalona*, se distinguoient au siège d'*Alcaraz*, les *Peuples de Talavera de la Reyna*, chargés par le *Roi* de défendre les frontieres du côté de l'*Estrémadure*, aiant rassemblé quelques Troupes de Cavalerie & d'Infanterie, se jetèrent, dans cète Province, sur les Terres des *Mahométans. Aben-Zaïd*, ou *Céit*, *Gouverneur de toute l'Espagne* pour le *Roi Mahomet*, son frère, les aiant joints dans les environs de Séville, le 8 de Juillet, leur tua 400 Fantassins, & 70 Cavaliers; &, pour se vanger de cète irruption, envoïa son Fils en faire une pareille dans le *Roïaume de Tolède.* Elle réussit d'abord: mais les *Troupes de Tolède* & des environs, s'étant promtement assemblées, ateignirent les *Mahométans* dans leur retraite. Ceux-ci, se voïant dans la nécessité de combatre, égorgèrent tous les *Captifs Chretiens*, qu'ils emmenoient, de crainte qu'ils ne leur portâssent quelque préjudice pendant le combat; & se mirent en devoir de faire tête aux *Tolédains*: mais ceux-ci fondirent sur eux avec tant d'impétuosité, qu'ils les mirent bientôt en désordre. Ils en tuèrent un grand nombre; forcèrent le reste à prendre la fuite; & s'en retournèrent avec tous les bestiaux, que les *Infidèles* avoient enlevés. *On soufrit cète année*, dit *Ferréras*, p. 45, *dans le* Roïaume de Castille, *une famine afreuse, causée par la grande consommation qui avoit été faite, l'année précédente dans*

*que l'*Empereur Henri IV (III) *fût Ennemi de l'*Eglise, *il ne laissa pas d'être le Protecteur d'*Odérise *& l'Ami de son* Monastère.... *Il reste une* Lètre d'Odérise *aux* Moines de Fleuri (Saint-Benoît-sur-Loire), *raportée par* Laureti *dans son Traité* De l'existence du Corps de S. Benoît dans le Monastère du Mont-Cassin, *Ch.* 26, *p.* 122.

Ce fut dans la Ville d'*Acerra* que *Nicolas II* ordona *Diacre de l'Eglise de Latran*, come *Pierre-Diacre* s'exprime, c'est à dire *Diacre-Cardinal*, *Odérise*, alors *Prévôt du Mont-Cassin*, dont l'*Abbé* étoit *Didier*, qui fut depuis le *Pape Victor III;* en sorte que ce *Monastère* vit, en même tems, son Abbé & *son* Prévôt, *Cardinaux de l'Eglise Romaine.*

Odérise avoit été, dès son enfance, ofert à *S. Benoît*, dans le *Monastère du Mont-Cassin*; & l'*Abbé Richer* l'avoit reçu. *Celui-ci le voïant*, dit *Pierre-Diacre*, dans la *Chroniq. du Mont-Cass.* Liv. IV, Ch. 1, *mépriser les pompes du Siècle, s'apliquer à la lecture des Livres Saints, aspirer avidement à la Vie Contemplative, & pratiquer éminemment la Vie Régulière, prédit qu'il seroit* Abbé du Mont-Cassin.

Le *Pape Victor III*, qui, come on l'a vu dans cet Ouvrage, conserva l'*Abbaïe du Mont-Cassin* jusqu'à sa mort, se dona lui-même *Odérise* pour successeur; & voici coment *Pierre-Diacre* raconte la chose, Liv. IV, ch. 1. *Le Pape, étant malade griévement, se fit porter dans son lit au* Chapitre des Frères; *& les avertit de s'élire, selon ce que la* Règle de S. Benoît *prescrit, un* Abbé *tiré du sein de la* Congrégation. *Les* Frères, *aiant tenu conseil, élurent d'un consentement unanime* Odérise, *issu du* Sang des Comtes de Marsi, *en s'écriant, « Qu'il étoit digne de recevoir » un si grand honeur ». En aiant fait leur raport au* Pape Victor, *il loua grandement leur volonté, & l'élection; &, faisant apeller sur le champ* Odérise, *il l'investit, quoiqu'il le refusât absolument, par la* Crosse *& le* Livre de la Règle, *de l'*Abbaïe, *dans laquèle il siégea 18 ans, 2 mois & 18 jours.*

Camillo Pellégrino, dont je me suis si souvent approprié l'érudition dans cet Ouvrage, va m'aider encore ici. C'est donc lui qui va parler: mais je ne le traduirai point littéralement. Il dit donc, après le passage de *Pierre-Diacre*, que je viens de traduire. *Voila ce que* Pierre *dit: mais la* Liste msc des Abbés du Mont-Cassin, *cotée* 202,

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

de pourvoir au sort du Roi *Jean* ; &, par un *Bref* du même jour 27 de Janvier, il dóne à ce Prince le Gouvernement de tout le païs de-

tâssiés. Il paroît cependant qu'il est arivé tout le contraire ; puisque ce *Roi*, si vous n'y pourvoïés pas d'une autre manière, est, contre notre espérance, la siène propre, & celle des autres, extrêmement abaissé par cela-même, qu'on espéroit le devoir magnifiquement élever. Tous ceux, aux oreilles de qui cet évènement parvient, en sont étrangement étonés, & disent : *Où donc est la prudence* (a) *d'un* Empereur *habile d'avoir aliéné de lui ce* Prince *d'un si grand courage, d'une si grande habileté, d'un si bon conseil ; qu'il s'étoit uni par un lien si fort ; auquel il devoit se fier, come à lui-même ; de l'Honeur & de l'Etat duquel il devoit faire les siens propres ? A qui poura-t-il comètre, avec plus de confiance, le* Roïaume de Jérusalem ? *Qui sera plus agréable aux* Fidèles, *qui sont dans ce païs ? Qui sera plus redouté des* Infidèles ? *Qui sera plus utile à toute l'Afaire de la* Terre-Sainte ? *Quand même ce* Prince *ne lui seroit ataché par aucune Affinité, son courage, son habileté, cète afection des Peuples de laquèle elle jouit, & la conoissance qu'il a des lieux, le devoient engager à lui confier ce* Roïaume. *Quand même il ne se seroit doné pour Beaupère, qu'un simple* Chevalier; *il devroit le décorer de la* Dignité Roïale. *Est-il plus beau pour lui d'être le Gendre d'un* Chevalier, *que d'un* Roi ? *Sera-t-il plus beau pour les Enfans qu'il aura de la Fille de ce* Roi, *d'avoir un* Chevalier, *qu'un* Roi *pour Aïeul?* Les Petits & les Grands disent ces choses & d'autres semblables, étonés d'une pareille action ; &, pour dire la vérité, la détestant.

3. Beaucoup de gens nous insultent, nous & nos *Frères*, parceque nous avons été les Médiateurs de cète aliance ; & l'on nous impute, en quelque sorte, l'abaissement même de ce *Roi*. Enfin la dissention, qui s'est mise entre vous & lui, refroidit, come on le dit, le zèle d'un grand nombre de gens pour le secours de la *Terre-Sainte* ; & vous le réchausferés, si, come il convient, votre visage & votre esprit re-

(a) Ou *la prévoïance.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

valiers ; &, *s'étant mis à nager, il heurta contre un rocher, & perdit la vie. Les* 2 Chevaliers *l'aiant pris, le conduisirent demi-mort au rivage. Il reçut la Pénitence & le Corps du Seigneur, & mourut le même jour. O douleur! l'Elemnt humide sufoque celui que le feu de la guerre n'avoit pu vaincre. Celui que la dureté du fer n'avoit point vaincu, est vaincu par la molesse de l'Elément fluide. Ce jour-là fut acomplie une prédiction tracée en* Caractères Chaldaïques *dans une Tour bâtie près de cète rivière, savoir :* Le meilleur des Homes & le plus puissant de tous sera sufoqué dans les eaux du Salef. *Ce fut à cause de cète prédiction, que* Manuel, Empereur de Constantinople, *aiant à passer cète rivière, y fit construire un pont. On porta le corps de l'*Empereur *dans la Ville de* Sélaphim ; *& il y fut embaumé.* Le Duc (*Frédéric, Duc de Souabe*, second fils de *Frédéric I*), *aiant été fait Général de l'Armée ; elle ala à* Tarse, *où la chair de l'*Empereur *fut enterrée. Aiant ensuite rencontré* Lévon (ou Livon) des Montagnes (Seigneur d'une partie de *l'Arménie*) *elle fut magnifiquement reçue, & conduite, come en triomphe, dans la Ville de* Mamistrie, *où coule la rivière de* Gével, *dont la source, tous les ans, le premier jour seulement du Carême, se remplit d'une si grande multitude de poissons, qu'elle sufit ce jour-là pour la nourriture des* Moines Arméniens, *qui n'en doivent point manger du reste du Carême.* Le Duc (de Souabe) *étant malade dans cète Ville, y fut visité par le* Catholique des Arméniens ; *&, come il se fit transporter ensuite à* Antioche *en bateau, l'Armée* Chretiène *continua sa route par* Portella, *lieu dans lequel on dit que* Darius *fut enterré, & qu'*Alexandre *cacha un Trésor. Ensuite, par un détroit d'une certaine porte, elle ariva à un* Château, *nomé des* Hassons (ou de *Gastorie*) *par les Habitans, lequel étoit en la possession de* Saladin, *dont les Archers arêtèrent l'*Armée. *Alors le* Patriarche *& le* Prince d'Antioche *vinrent à sa rencontre; & conduisirent le* Duc *& l'Armée en triomphe à* Antioche, *où, par le conseil du* Prince *& du* Patriarche, *le* Duc *séjourna jusqu'à ce qu'il eût fait venir* Conrad, Marquis de Montferrat, *qui pour lors étoit au siége d'*Acon. *Le* Marquis, *aiant fait part aux* Barons *de l'invitation du* Duc, *partit sur le champ pour* Antioche. *En son absence*,

PRINCES *contemporains.*

cet Etat, à l'ocafion de la nombreufe Armée, qui y étoit affemblée, par les dégâts, que les Soldats *y avoient faits, fuivant leur coûtume, & par une grande féchereffe, que l'on y éprouva pendant les mois de Mars, d'Avril, de Mai & de Juin. De-là vint que la misère fut extrême, & qu'il y eut un grand nombre de Pauvres, quoique la piété du* Roi *& des* Prélats *pourvût à leurs befoins autant qu'il fut poffible.*

Le Roi de Caftille, au mois de Janvier 1214, comença le fiége de Baëza, qu'il continua durant 3 mois, & qu'il fut enfin obligé de lever, faute de vivres & de fourage. Il conclut alors une trève avec les *Mahométans*, & rentra dans fon *Roïaume.* Cète année, D. *Roderic*, *Archevêque de Tolède*, voïant fon Diocèfe continuelement fatigué des courfes des *Infidèles*, fit bâtir, dans la *Manche*, du coté par lequel ils venoient le plus fouvent, le Château de *Milagro*, nomé préfentement *Almagro.* Les *Mahométans* ne furent pas plutôt qu'il étoit achevé, qu'ils vinrent au nombre de 4 mille 500 Homes d'Infanterie & de 700 de Cavalerie, pour le prendre & le démolir. La vigueur, avec laquèle la Garnifon repouffa leurs fréquens affauts, les força de fe retirer, après avoir perdu beaucoup de monde. *Le* Roi de Caftille, *qui fouhaitoit fort*, dit *Ferréras*, p. 52, *de voir celui* de Léon *délivré de tout embaras, afin que celui-ci fît de fon côté la guerre aux* Infidèles, *lui avoit fait demander une entrevue fur les frontières. Sa propofition aiant été agréée, il fe mit en route pour fe rendre à* Plafentia, *où les 2* Monarques *étoient convenus de fe voir: mais il fut arêté à* Guttière-Mugnos, *Village d'Arévalo, par une fièvre maligne, qui le précipita dans le tombeau, après qu'il eut reçu, avec beaucoup de dévotion*, les Sacremens de l'Eglife. *Ce Prince mourut le 5 d'Août vers le milieu de la nuit; d'où vient que d'autres difent le 6, jour de Ste Foi.* La Reine *Doña* Eléonor, *fa femme*, l'Infant *D.* Henri, *fon fils & fon héritier, la* Reine *Doña* Bérengère, *fa fille*, *D.* Ferdinand & *D.* Alfonfe, *fon fils*, *&* l'Infante *Doña* Eléonor, *fa fille, fe trouvèrent à fa maladie & à fa mort, avec D.* Roderic, Archevêque de Tolède, *D.* Tello, Evêque de Palence, *D.* Dominique, Evêque d'Avila, *& beaucoup de* Seigneurs. *On tranfporta fon Corps au* Monaftère de las Huelgas *de* Burgos, *qu'il avoit fait bâtir pour y être inhumé. Ce* Monarque *fut un des plus*

SAVANS & ILLUSTRES.

affigne à Odérife *les mêmes nombres d'années & de mois; & n'ajoute point de jours. Peut-être eft ce une inatention du Copifte; car une autre* Lifte *femblable les comte avec la légère diférence de 17 au lieu de 18 qu'il faut, puifqu'*Odérife *mourut, come le même* Pierre *l'atefte, Liv. IV, Ch. 24, le 2 de Décembre* 1105. *L'*Anonime du Mont Caffin, *par une erreur qui ne vient pas de lui, anticipe d'un an l'élection & la mort de cet* Abbé. Léon d'Oftie, *dans fa defcription de la Dédicace que l'*Abbé Didier *fit faire, en 1075, des 2* Eglifes *annexées au Porche de la* Grande Eglife *du* Mont-Caffin, *dit, après avoir achevé cète Defcription:* L'an 14e après cète Dédicace, & le 1090e depuis l'Incarnation du Seigneur (*Je ne fais par quèle forte d'erreur il ne comte là que 14 ans, puifque, par fon calcul même, il y avoit, depuis la Dédicace, 15 ans, 2 mois & 8 jours*), & 3 ans & 60 jours depuis le décès de l'*Abbé Didier* de révérende mémoire, par l'ordre de Dom *Odérife*, fon révérendiffime fucceffeur, fut dédiée l'*Eglife de S. Martin, Confeffeur de Jéfus-Chrift*, laquèle l'*Abbé Didier* avoit fait conftruire merveilleufe & très belle avec 16 colones de marbre. (Pierre Diacre, *Liv. IV, Ch 8, en comte autant: mais Liv. III, Ch. 34,* il dit qu'il y en avoit 18). Elle fut dédiée le XIV des Calendes de Décembre (*le 18 de Novembre*), le jour même de l'Octave du même *S. Martin, Confeffeur de Jéfus-Chrift*, Férie feconde. *Voila ce que* Léon *dit; &* Pierre, *fuivant l'Exemplaire mft, & les 2 plus anciènes Editions, dit, Liv. IV, Ch. 8, la même chofe & dans les mêmes termes à cela près qu'il dit les* 14 années écoulées depuis la Dédidace de la Grande Eglife, *c'eft à dire depuis l'an* 1071, *au lieu que* Léon *les comte depuis la confécration des 2 petites* Eglifes *& depuis l'an* 1075. *Il eft manifefte par là que* Pierre *n'eft pas l'Auteur de la Defcription de cète Dédicace, come quelques-uns fe le font perfuadés: mais qu'elle eft, come je l'ai dit, de* Léon d'Oftie, *qui le déclare affés lui-même, lorfqu'il y promet, qu'ailleurs, c'eft à dire dans fa* Grande Chronique *come il a fait Liv. III, Ch. 28 & fuiv.*, en rendant comte des autres Ouvrages de l'*Abbé Didier*, il expofera plus au long avec quèle magnificence & quel concours cète *Eglife* fut confacrée. *Au refte, à qui que l'on veuille atribuer cète Defcription, il affure qu'il raporte ce qu'il a vu de fes* propres ieux; *ce qui ne peut pas conve-*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

puis Radicofani jusqu'à Rome, à l'exception du Duché de Spolète, de la Marche d'Ancone, de la Sabine, & de Riéti (1).

prènent pour ce *Roi* leur sérénité. Desirant donc écarter cète espèce de nuage de la sérénité de votre nom, & nous empressant, en même tems, de procurer du secours à la *Terre-Sainte*, à laquèle votre reconciliation & celle du *Roi* est très nécessaire, nous avertissons, nous prions, & nous suplions, dans le Seigneur *Jésus-Christ*, *Votre Sérénité* de réfléchir en elle-même, ce que nous lui demandons come une faveur spéciale, combien il est absurde qu'un tel & si grand Personage soit dans l'abaissement à l'ocasion de son Affinité avec *Votre Magnificence*, lorsqu'il convient qu'elle élève ceux qui se sont aquis seulement l'amitié de *Votre Sublimité*; & que, faisant atention à l'utilité de la *Terre-Sainte*, vous fassiés rentrer ce *Roi* dans la plénitude de la *Grace Impériale*, & que vous vous reconciliïés avec lui si efficacement, que vous doniés, par vos actions, des preuves de la sérénité de votre esprit; puisque, si vous fixés votre atention sur le lien, qui vous l'atache, vous pouvés facilement reconoître qu'il n'y a persone, à l'exception seulement de votre Fils, qui vous doive plus sincèrement aimer, ni dans qui *Votre Sublimité* puisse avoir une confiance mieux fondée. Mais, pour que vous conceviés en plein combien nous desirons, du fond de notre ame, cète reconciliation, nous vous envoïons spécialement pour cela notre cher fils l'*Abbé de Saint-Martin* de *Viterbe*, de l'*Ordre de Citeaux*, porteur de la présente, & Personage prudent, religieux & fidèle; & nous prions instamment *Votre Sérénité* d'avoir pour lui les mêmes égards, que vous auriés pour nous, relativement à cète Afaire, de l'écouter avec clémence, & de l'exaucer efficacement. Doné à *Latran* le V des Calendes de Février (*le* 27 *de Janvier*), l'An onzième de notre Pontificat.

(1) Le *Rinaldi* done, N. 5, le Bref dont il s'agit, après avoir dit, N. 4. *Le* Pape Honorius, *ne pouvant pas amolir l'esprit trop dur de l'*Empereur, *& ne voulant pas abandoner le* Roi Jean, *qu'il avoit lui-même fait venir en Ita-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

les Fantassins *de l'Armée d'*Acon,*n'aiant persone qui les contint, & s'écartant du Camp, il y en eut, le jour de la fête de S.* Jaque, *plus de* 8 *de tués par les* Sarasins, *qui fondirent dessus* (a). *Or le* Marquis, *passant par* Tir, *y reçut avec de grands honeurs* Henri, Comte de Champagne, *qui vint alors debarquer dans ce Port; & qui, s'étant rendu au siége, fut choisi par tous pour* Général de l'Armée (aparemment en l'absence de *Conrad*). *Le* Marquis, *passant par* Tripoli, *souiagea les* Veuves, *les* Orfelins, *& les* Nobles, *qu'il y trouva dans l'indigence, en leur distribuant de l'or & de l'argent. Ensuite il aborda au Port de* Saint-Siméon, *que les Habitans apellent* Soldin, *auprès duquel est la* Montagne noire, *habitée par une grande multitude d'*Hermites, *qui louent Dieu en diverses Langues & manières. Il fut reçu dans ce Port, avec de grands honeurs, par le* Patriarche, *le* Prince, *& le* Duc, *qui le conduisirent à la Ville* (d'*Antioche*), *dans laquèle il entra. Le* Duc *s'y soûmit avec toute son* Armée *à la conduite du* Marquis, *auquel il assura*, « *Qu'il vouloit obéir à ses ordres* » *come à ceux de son Père* ». Saladin, *instruit de ce qui se passoit, envoïa l'*Armée *que* Rachadin, *son frère, &* Marabalin, *son fils, comandoient, ocuper le* District de Barût. *Le Duc & le* Marquis, *en aiant été informés, & s'étant rendus à* Tripoli, *continuèlement harcelés de diférentes manières par les* Sarasins, *les* Autocras, *& d'autres, se rendirent de* Tripoli *par mer à* Tir, *où les os de l'*Empereur *furent mis dans un tombeau.* Ce fut de *Tir* que le *Marquis* conduisit le *Duc de Souabe & ses* Allemans au siége d'*Acre.*

Sicard dit ensuite, col. 612-13: *Et dans le mois de Septembre, les* Allemans *campèrent dans le Camp d'*Acon... *Au comencement de Novembre les* Chretiens *soufrirent une si grande famine, qu'ils furent contraints de manger de la chair de cheval, qu'ils achetoient fort cher. Ils pasèrent ainsi tout l'hiver en proie à la faim, au froid, & à l'épée.*

(a) *Plusquam octo* Saracenorum *impetu occiduntur.* L'Auteur avoit apparemment écrit *octoginta*, peut-être même *octingenti*, c'est à dire 80, ou 800. Il n'est pas naturel qu'il ait interrompu sa narration, pour faire observer que l'absence de *Conrad* ocasiona la perte de 8 Fantassins.

PRINCES contemporains.

grands Rois, *que l'Espagne ait eus. Extrémement zèlé pour la Religion, charitable envers les Pauvres, & Ami de la Justice, il n'étoit pas moins magnanime, libéral, valeureux, & guerrier. S'il étoit ferme & constant dans les adversités; on le vit toujours, dans les prospérités, tempéré & reconoissant. Il étoit chaste, & ataché à sa Femme, tendre pour ses Enfans, afable avec tous ses Sujets, en un mot le Père des Grands & des Petits; de sorte qu'il fut universèlement regrété, ce qui est la dernière félicité, que les* Rois *puissent espérer sur la Terre. Il possèdoit enfin tant de vertus, que l'on ne peut assés faire son éloge.*

HENRI I

succède à son père *Alfonse III*, le 6 d'Août 1214, à l'âge de 11 ans, 3 mois, & 2 jours, étant né le 14 d'Avril 1203; & meurt, le 6 de Juin 1217, âgé de 14 ans, 1 mois, & 23 jours.

Quand on eut fait, dit Ferréras, p. 52, les obsèques de ce grand Monarque (Alfonse III), *on proclama* Roi *le Prince D.* Henri, *sous la Tutèle de la* Reine *Doña* Eléonor, *sa mère; & on lui prêta, come tel, le serment de fidélité: mais la* Reine, *sa mère, ne survécut pas longtems à un si digne Époux. Elle finit sa carière vers la fin d'Octobre; & fut enterrée dans le même lieu, où le* Roi, *son mari, reposoit déja. Par sa mort, le jeune* Roi *D.* Henri *demeura sous la tutèle de la* Reine *Doña* Bérengère, *sa sœur, suivant les dispositions testamentaires de leur Père & de leur Mère, source de grands troubles, qui s'élevèrent en* Castille, *par l'ambition & la jalousie des* Seigneurs *de ce* Roïaume.

Je continuerai de copier, quelque tems encore, cet *Historien*, qui dit, p. 54-6, sous l'an 1215: *La* Reine *D.* Bérengère *aiant pris le gouvernement du* Roïaume de Castille, *à la satisfaction de tout le* Peuple; *les* Comtes de Lara, *D.* Alvar, *D.* Ferdinand, *& D.* Gonçale, *qui ne se laissoient conduire que par une ambition démésurée, comencèrent à cabaler, avec leurs Parens & Amis, pour s'emparer de la persone du* Roi *D.* Henri, *& gouverner l'Etat en son nom. Malgré les soins, qu'ils aportèrent pour cacher leurs menées, la plus-part des* Seigneurs de Castille *les découvrirent; pénétrèrent dans leurs vues; & en donèrent avis à la* Reine, *afin qu'elle se tint sur ses gardes, s'engageant de nouveau de la soûtenir de toutes leurs forces contre ces Perturbateurs de la tran-*

SAVANS & ILLUSTRES.

nir à Pierre-Diacre, *qui, l'an* 1115, *n'aiant pas encore* 5 *ans acomplis, fut ofert à* S. Benoit. Léon d'Ostie, *après avoir achevé tout ce qui concerne la Dédicace de l'*Eglise de Saint-Martin, *dit dans la même Description:* Apres cela, 3 ans, & de plus 73 jours, s'étant passés, c'est à dire l'An de l'Incarnation du Seigneur 1094, Indiction II, le 30[e] jour de Janvier, Férie seconde (*tous ces Caractères convienent à l'année nomée*) fut dédiée l'*Eglise de S. André, Apôtre*, sous les ordres de l'*Abbé Odérise;* & le même jour (*c'est à dire à pareil jour*) que nous avions recouvré le Château nomé *delle Fratte*, que nous avoient enlevé, 3 ans auparavant (en 1091) les *Normans* du voisinage, qui s'en étoient emparés: mais le jour......... (*suppléons* III[e] des Kalendes, *c'est à dire* 30 de Janvier) il fut recouvré par le secours du Seigneur; &, pour perpétuèle mémoire de ce triomphe, on fixa la solemnité de cète Dédicace au même jour (*c'est à dire* Anniversaire *après les 3 ans écoulés*). *C'est aussi dans la même année, que l'*Anonime du Mont-Cassin *imprimé raporte la même cérémonie, quoique, par l'erreur ordinaire d'anticipation, il marque l'année* 1093; *à laquèle aussi* Pierre-Diacre, *Liv. IV, Ch. 9, la raporte, en y joignant cependant l'Indiction II & le 30[e] jour de Janvier: mais il s'est trompé certainement, & n'a pas fait atention que l'Indiction II convient, non à l'année qu'il nome: mais à l'année* 1094, *à laquèle* Léon d'Ostie *fixe avec raison cète même cérémonie. Mais* Pierre *se réfute lui-même, en convenant que cète Dédicace fut faite* 3 *ans après le recouvrement du Château* delle Fratte. *Or sa perte & son recouvrement, dont les dates sont certaines,* Pierre *les place en* 1091; *car il dit que le Château fut perdu* le jour de la Fête de Ste Prisque, *c'est-à-dire le XV des Calend. de Févr.* (le 18 de Janvier) *que*, pendant une semaine entière, *c'est à dire jusqu'au VII des Calendes du même mois* (26 de Janvier) *l'Invaseur fut averti par l'*Abbé; *& qu'enfin* le quatrième jour, *savoir le III des Calendes du mois nomé ci-dessus* (30 de Janvier) *les* Moines *recouvrèrent le Château: mais que*, le septième jour, *après cète semaine emploiée par l'*Abbé *à solliciter l'Invaseur, c'est à dire le IV des Nones* (le 2) *de Février, jour de la Purification de la Vierge*, lorsque ledit *Abbé* étoit avec le *Pape Urbain à Capoue, Rainald Ridel*, Usurpateur du Château,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Par un *Diplôme*, du 1 de Fé-

lie, *qui, pour hâter l'exécution des projets, que le* Pape *avoit formés, avoit parcouru les* Espagnes, *l'*Angleterre, *la* France *&* l'Allemagne, *& qui n'avoit eu pour récompense de ses peines que la perte de son* Roiaume, *il lui dona, pour qu'il pût, dans son malheur, soûtenir la* Dignité Roïale *le* Gouvernement *d'une partie des* Etats de l'Eglise; *& adressa sur ce sujet aux* Peuples, *qu'il lui confioit, les* Lètres, *que voici.*

5. Pesant le courage & l'habileté de notre très cher fils en *Jésus-Christ Jean*, illustre *Roi de Jérusalem*, &, dans le même tems, aiant une ferme espérance & confiance que, par la prudence du même *Roi*, les dissentions pouront cesser entre vous, les chemins être gardés, la Justice être observée, & les autres choses apartenantes à votre sureté, & à votre tranquilité être utilement prévues, Nous avons cru devoir confier au gouvernement & à la garde dudit *Roi*, pour tenir, garder, & conserver, tant que ce sera notre volonté & celle de l'*Eglise Romaine*, tout ce que ladite *Eglise* posséde, excepté la *Marche d'Ancone*, le *Duché de Spolète*, *Riéti*, & la *Sabine*, depuis *Radicofani* jusqu'à Rome, c'est à dire nomément, *Radicofani*, *Precena*, *Aquapendente*, *Montefiascone*, *Marta*, *Valentano*, *Isola*, *Martano*, avec les autres Lieux qui, de toute ancièneté, ont coûtume d'être soûmis à la Jurisdiction du *Châtelain de Montefiascone*; *Véroli*, *Petroniano*, sauf les Revenus concédés à notre très cher fils *R...*, *Diacre-Cardinal de Sainte-Marie in Cosmedin*; *Orde*, *Montalto*, *Cività-Vecchia*, *Corneto*, *Pérouse*, *Orviète*, *Todi*, *Bagnarea*, *Viteribe*, *Narni*, *San-Gemino*, *Stronconio*, sauf les Revenus concédés à notre cher fils *Pierre Capoccio*, notre parent & notre *Huissier*; *Toscanella*, *Orta*, *Amélia*, *Népi*, *Città-Castellana*, *Galléfio*, sauf les Revenus concédés à notre cher fils *Gille*, *Diacre-Cardinal des Saints-Côme-&-Damien* (*a*); *Sutri*, & autres Lieux, que l'*Eglise Romaine* a, ou tient dans les

(*a*) *Gilles de Torrez*, étoit *Espagnol*, & *Chanoine de Burgos*, lorsqu'*Honorius III* le créa *Diacre-Cardinal* du Titre *des Saints-Côme-&-Damien*, en 1216.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Vers ce tems, & *dans le même siége*, dit *Bernard le Trésorier*, *Ch. CLXXII*, col. 807-8, *la* Reine Sibille, *femme de* Gui, Roi de Jérusalem, *& sœur du* Roi Baudouin le Lépreux, *laquèle étoit* Comtesse de Joppé, *paia, avec son Fils, jeune Enfant, le du de l'Humanité; & sa succession apartint à sa sœur* Elizabeth, *femme d'*Honifred (Humfroi), Seigneur *du païs au-delà du fleuve, lequel, pour n'être pas fait* Roi, *s'étoit réfugié près de* Sibille. *Le* Marquis Conrad, Seigneur de Tir, *Home très habile, aspirant à se voir* Roi, *fit séparer* Elisabeth *d'avec son Mari, par* Jugement Ecclésiastique, *& l'épousa.*

Sicard continue: *Alors* Isabelle, *fille du feu* Roi Aiméric (Amauri), *dont la Sœur étoit morte, demandant de succèder, par droit héréditaire, au* Roïaume; *&, par* Jugement des Evêques, *aiant été séparée de son mari* Sighifred (Humfroi) Tourangeau, *elle fut mariée par les* Barons *au* Marquis, *qu'ils élurent pour* Seigneur *&* Roi. *Come il étoit libéral & magnifique, il tint ses Galères en mer, & pourvut l'*Armée *de froment & d'orge, par le moïen de* 40 *Navires emploïés au transport. Le muid tomba, dans un jour de* 100 *Besants à* 8, *& continua de baisser de prix pendant un an.*

Tous les faits que je viens de prendre de *Sicard* sont placés par lui sous l'année 1190. L'année suivante 1191, notre *Roi Philippe Auguste*, le *Comte de Flandre*, le *Duc de Bourgogne*, le *Comte de Nevers*, & le *Comte de Bar*, arivèrent au siége d'*Aire*.

Le Roi (de France) *se campa*, dit *Sicard*, col. 613-15, *vis-à-vis la* Tour maudite, *& fit construire un* Palais *de pierre, qu'il fit, avec justice, apeller* Mauvoisin, *parcequ'au moïen du mauvais voisinage de ce* Palais, *la* Tour, *acablée de pierres, devoit avoir le sort anoncé par son nom. Il fit dresser les* Manganes, *les* Gatres, *& les* Clètes, *qui furent, par son ordre, couvertes de lames de plomb, à cause du* Feu Grégeois. *Le* Comte de Flandre *étant mort bientôt après, le* Roi *reçut le serment de fidélité des* Flamans; *&, par ses* Manganes, *maudit plus fréquemment la* Tour maudite, *& pressa la Ville d'*Acre *plus acrement* (*a*). *Car, toutes ses*

(*a*) Turri Maledictæ *frequentius* Manganis *maledixit*, & *Civitatem* Acriam *acriùs impugnavit*. Pour doner une idée

PRINCES contemporains.

quilité publique. Cependant il s'éleva un murmure sourd, que les Seigneurs de la Maison de Lara *ne manquèrent pas de fomenter. On disoit, « Qu'il n'étoit » point à propos que le* Roi, *qui devoit » être formé dans les Arts de la Guerre » & de la Paix, fût sous la direction » d'une Femme, incapable de le dresser » dans ces 2 points : Qu'il convenoit, » au contraire, qu'il fût élevé par quel- » ques* Seigneurs du Roïaume, *jusqu'à » ce qu'il eût 14 ans accomplis ». De semblables discours donèrent beaucoup d'inquiétude à la* Reine *Doña* Bérengère. *Cète Princesse prévoïoit, d'un côté, que l'Etat seroit exposé à de grands maux de la part des* Seigneurs de la Maison de Lara, *si elle se désistoit du gouvernement en leur faveur, à cause de leur mauvais caractère. Elle aprèhendoit, de l'autre, qu'en s'opiniâtrant à garder l'autorité, le* Parti des Comtes de Lara *n'emploïât la force pour l'en dépouiller, d'où résulteroit une Guerre Civile, qui seroit encore beaucoup plus préjudiciable au bien des Sujets. Quoi qu'il en soit, les* Seigneurs de Lara, *qui ne vouloient point faire conoître ouvertement leur dessein, ne jugèrent point encore à propos d'emploïer la violence. Ils tâchèrent de corrompre un Domestique de la* Reine, *apellé* Garcie Laurent, *qui possèdoit la confiance de cète Princesse ; & lui firent espérer la Ville de* Calçada, *ou* Tablada, *s'il pouvoit engager la* Règente *à se décharger du gouvernement, & de l'éducation du* Roi, *dans une* Assemblée d'Etats, *où l'on choisiroit une Persone, à qui l'on confieroit le soin d'élever ce jeune Prince, & de gouverner pour lui le* Roïaume. Garcie Laurent, *séduit par leurs promesses, ménagea si bien l'esprit de la* Reine *Doña* Bérengère, *que cète Princesse, craignant de plus grands maux, convoqua les* Etats *à* Burgos, *afin de se démètre de la* Régence. *Les* Prélats *&* Seigneurs du Roïaume *y concoururent avec les principaux* Citoïens de la Ville ; *& la* Reine *Doña* Bérengère *s'y étant désistée de la* Tutele, *du consentement de la pluspart des Assistans qui tenoient presque tous pour le* Parti de la Maison de Lara, *elle noma pour* Tuteur & Gouverneur du Roi Henri, *son frère, & de son* Roïaume, *le* Comte *D.* Alvar Nuñez de Lara. *On fit auparavant prêter serment au* Comte *« de veiller, avec tout le soin possible, » à la sureté de la Persone du* Roi, *& » au bien de la* Monarchie, *de maintenir les* Eglises, *les* Ordres, *les* Pré- » lats, *& la* Noblesse, *dans la posses-*

SAVANS & ILLUSTRES.

fit à l'*Abbé* satisfaction en public. *Or le* Pape Urbain *aloit alors à* Benevent *pour le* Concile, *qu'il y devoit célèbrer en* 1091. *Au reste* Pierre *dit encore Liv. IV, Ch.* 3 *:* Par l'ordre du même *Abbé*, l'An du Seigneur 1103, le 17[e] depuis sa promotion, l'*Eglise de Saint-Etiène* fut dédiée le jour des Nones (*le* 5) de Décembre.

Ce petit détail d'érudition chronologique, qui sert à prouver ce que j'ai dit quelque part, ou de moi-même, ou d'après *Muratori*, que *Pierre-Diacre* n'est rien moins qu'exact, est tiré de l'Article d'*Odérise I* dans la *Suite des Abbés du Mont-Cassin* par le *Pellégrino*.

Je n'ajoute plus qu'un mot. *Odérise* fit bâtir au *Mont-Cassin* une nouvèle *Infirmerie*, plus vaste & mieux située, que celle que l'*Abbé Didier* avoit fait bâtir. Il avoit besoin de l'emplacement de celle-ci pour des augmentations, qu'il projetoit de faire aux Bâtimens du *Monastère*. Ce fut près de la nouvèle *Infirmerie*, qu'il fit élever l'*Eglise de Saint-André*.

Le *Calendrier Bénédictin* comte cet *Abbé* parmi les *Saints de l'Ordre*.

CH. XIX. Alfane, Archevêque de Salerne, *&* Moine du Mont-Cassin, *savant dans les* Saintes Ecritures, *& pleinement instruit de la* Doctrine de l'Eglise, *a fait en Stile simple & très clair la* Passion (*a*) de Ste Christine; *& de plus deux* Himnes pour la Sainte Vierge; *des* Vers sur S. Benoît, *adressés à* Pandulf, Evêque de Marsi; *d'autres* A la louange des Moines du Mont-Cassin, *&* Sur la Situation, la Construction & la Réparation du Monastère; *un* Poème Saphique Hendécasillabe sur S. Maur; *trois* Himnes de S. Mathieu; *des* Vers A Atton, Evêque de Chiéti; A Gisulf, Prince de Salerne; A Sigismond, Moine du Mont Cassin; A Guillaume le Grammairien, *du même* Monastère; A Gui, frère du Prince de Salerne; A Geofroi, Evêque d'Averse; A Hildebrand, Archidiacre de l'Eglise Romaine (depuis *Pape Gregoire VII*); A Romoald, Avocat de Salerne; A Roffred, Moine du Mont-Cassin; *un* Poème Héroïque en l'honeur des Saints douze Frères; *sa* Confession *en* Vers; *des* Vers sur l'Eglise de Saint-Jean Batiste du Mont-Cassin; *un très grand nombre d'*Epitaphes d'Homes illustres; *& d'autres Ouvrages, qui ne nous sont pas conus. Il vécut du tems des* Empereurs *només ci-dessus; & sa sépulture est à* Salerne.

(*a*) Le *Martire*.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDÉRIC II.*

vrier (1), l'Empereur, en conséquence de la Sentence Arbitrale du Pape, reçoit en grace les Villes de Milan, de Plaisance, de Bologne, d'Alexandrie, de Padoue, de Vicenze, de Trévise & de Crémone, les Marquis de Montferrat, les Comtes de Biandrate, & tous les autres Confédérés de la Ligue de Lombardie, afin que ses querèles avec eux ne mètent point d'obstacle au secours de la Terre-Sainte; &, par le même *Diplôme*, il révoque la *Constitution* par laquèle il avoit suprimé l'*Université de Bologne.* Les Lètres de soûmission des Lombards, au jugement du Pape, avoient précédé ce *Diplôme :* mais ils avoient tant diféré de les envoïer au Pape, qu'il en avoit été courroucé contre eux, & qu'il le leur avoit témoigné par une *Lètre* très dure, dans laquèle il leur disoit, entre autres choses, en parlant de ces Lètres de soûmission: *Toute ocasion de retardement & toute excuse cessantes, envoïés-les nous & faites-les remètre si promtement à l'Empereur, qu'il ne puisse pas venir à sa conois-*

confins ci-devant marqués, avec toutes leurs dépendances & droits. C'est pourquoi nous vous avertissons & nous vous exhortons soigneusement tous, & par ces *Lètres Apostoliques*, nous vous enjoignons fermement, pour que vous méritiés notre grace, & par le devoir de la fidélité dont vous nous êtes tenus, de recevoir avec plaisir ce *Roi*; de lui rendre les honeurs, qui lui sont dus; de le regarder humblement & eficacement come notre *Vicaire & Procureur*, & celui *de l'Eglise Romaine*; &, tant qu'il plaira à l'*Eglise Romaine* qu'il soit chargé de ce soin, de lui faire bon avec intégrité des Droits de Cour (*Curiæ*), &c. Doné à *Latran*, le VI des Calendes de Février (*le 27 de Janvier*), l'An XI de notre Pontificat.

(1) Imprimé dans les *Antiquit. d'Ital.* Differtat. XLIV.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Machines aiant été brûlées, les Pèlerins *irrités montent, par l'ordre du* Roi, *sur les murailles. Ils en sont chassés par l'incomodité de la chaleur & de la fumée : mais* Albéric, Marêchal du Roi, *décendu dans la Ville, y combatit come un Lion rugissant; tua lui seul beaucoup de* Sarasins *avec sa hache à 2 tranchans; & fut tué* (a). *Les* Sarasins *en jetèrent à ses Collègues la tête avec une* Mangane, *en guise de pierre. Deux* Sarasins, *aiant percé le mur, sortirent de la Ville, demandèrent d'être batisés au nom de* Jésus-Christ; *&, renés par le batême, ils servirent fidèlement dans tout ce qu'on leur fit faire. Les* Manganes *sont réparées par les soins du* Marquis (Conrad) *qui remit* Tir *au* Roi, *pour s'aquiter de la promesse, qu'il avoit faite au sujet de cète Ville, de la remètre entièrement à la* Tête couronée, *qui la première ariveroit au siége* (b) *; & le* Roi *y mit*

du goût de l'Auteur, j'ai conservé ses Jeux de mots dans ma traduction, n'ignorant pas qu'en *François* le mot *plus acrement* peut dificilement être susceptible en cet endroit du même sens que le mot *acriùs* y peut avoir en *Latin.*

(a) Le *Nouvel Abregé chronologique de l'Histoire de France*, au Règne de *Philippe Auguste*, col. des *Guerriers*, dit de ce brave Home, en parlant pour la première fois des *Maréchaux de France:* Albèric Clément, *qui comença à élever cète* Dignité, *& à la rendre militaire* (mort en) 1191; &, dans le Texte, on lit, sous cète même année: *On comence à parler dans cète guerre de la* Dignité de Maréchal de France. *Il ne comandoit pas encore les Armées.*

(b) *Observans quod promiserat, se scilicet* coronato *primitus venienti de Civitate omnifarie redditurum.* Cète phrase, au premier coup d'œil, semble signifier que *Conrad* avoit promis de remètre, dès qu'il seroit couroné, la Ville de *Tir* au premier *Roi*, qui viendroit: mais c'est ce qu'elle ne peut pas signifier. *Conrad* n'étoit pas alors couroné *Roi de Jérusalem*, & ne le fut jamais, come on l'aprend de *Sicard* même. La phrase ne peut donc être entendue que de la manière que je la traduis; & nous aprenons par là que, lorsque *Conrad* avoit écrit à l'*Empereur*, au *Roi de France*, au *Roi d'Angleterre*, &c. pour les prier de venir au secours

PRINCES contemporains.

» *sion de leurs Dignités, de leurs Biens,* » *& de leurs Droits; & de ne doner,* » *ni prendre aucune Terre apartenante* » *à la* Courone, *de ne point faire de* » *Traités de guerre, ou de paix, de ne* » *point établir de nouveaux subsides,* » *ou impôts, sans le consentement de* » *la même* Reine *Doña* Bérengère ». *Après que le* Comte *D.* Alvar *eût promis avec serment, entre les mains de D.* Roderic, Archevêque de Tolède, *d'observer religieusement tous ces points; on lui remit le* Roi *D.* Henri. *Malgré l'engagement solemnel, que le* Comte de Lara *venoit de contracter, les* Etats *furent à peine séparés, que ce* Seigneur *fit conoître qu'il écoutoit plus sa propre passion, que le Bien Public. Il mortifia, sous de légers prétextes, les principaux* Seigneurs, *qui n'avoient point été dans ses intérêts; & réduisit dans la pauvreté les Persones riches, avec une insolence & une avarice sans exemple. Tout le monde gémissoit sous une tiranie si afreuse; & les* Seigneurs, *pour n'être pas foulés aux pieds, & contraints de manquer à la fidélité due au* Roi, *eurent recours à la* Reine *Doña* Bérengère, *qui, reconoissant le danger où étoit l'Etat, tâcha de les calmer, afin de prévenir de plus grands maux. Cependant le* Comte *D.* Alvar, *non content de tourmenter les* Séculiers, *s'empara des Biens & des Dîmes des* Eglises, *sous prétexte de nécessité publique, & de la construction du Château d'*Alambra, *qu'il faisoit bâtir dans la Province de la* Manche, « *pour assurer, disoit-il, les frontières* » *contre les* Mahométans ». *Les* Prélats *& les* Eglises *se récrièrent beaucoup à cète violence; & le jeune* Roi, *indigné de la conduite détestable de son* Tuteur, *souhaita de trouver ocasion de se remètre sous la direction de la* Reine *Doña* Bérengère, *sa sœur : mais le* Comte *n'eut pas plustôt pénétré dans les dispositions de son* Pupille, *qu'il lui dona une plus forte garde; & tâcha de le dissiper, en traitant de son mariage avec Doña* Mafalde, Infante de Portugal, *& sœur du* Roi *D.* Alfonse. *Résolu de négocier lui-même cète Afaire, il partit en persone pour le* Portugal, *confiant à ses Frères la garde du* Roi. *Dans le même tems, la* Reine *Doña* Bérengère, *instruite, par des voies secrètes, que le* Roi, *son frère, ne goûtoit point ce mariage, outre qu'il n'étoit point encore en âge de le contracter, s'adressa au* Pontife, *pour en empêcher l'exécution. L'Infante de Portugal* fut en effet amenée à *Burgos*. On a même pretendu que le mariage fut

SAVANS & ILLUSTRES.

REM. Alfane, *natif de* Salerne, *d'abord* Moine du Mont-Cassin, *puis, sur la postulation du* Prince Gisulf (II), Abbé du Monastère de Saint-Benoît *de* Salerne, *fut fait enfin* Archevêque *de la même Ville, l'an de N. S.* 1057; *car on lit qu'il fut présent au* Concile de Rome *sous* Nicolas II. *On dit qu'une Science si vaste & si lumineuse acompagnoit en lui la Sainteté, qu'il parut une merveille aux ieux de son siècle.* Philosophe, Théologien, Orateur *très célèbre, il fut aussi très habile dans l'Art de* la Poësie; *& l'on ne doit pas croire que ce fût quelque chose de messéant à la* Dignité Episcopale, *puisqu'il emploïa la* Poësie *principalement aux louanges de Dieu, & que S.* Paul, *le* Docteur des Nations, *ordone de célèbrer Dieu par* des Himnes *& des* Cantiques. *Les exemples n'en ont pas manqué dès les premiers tems de l'*Eglise naissante. *A la tête de ceux qui les ont donés, sont le* Pape Damase, Gregoire de Nazianze, Jean Damascène, Paulin, Fortunat, Prosper, Sidoine-Apollinaire, *& d'autres* Evêques. *Les Ouvrages, dont* Pierre *a doné la Liste, sont imprimés à la fin du IIe T. de l'*Italie Sacrée *du très illustre* Ughelli, *hors les* Vers à la louange de l'Avocat Romoald, *& de* Sigismond, Moine du Mont-Cassin, *lesquels nous conservons msts. Outre ces Ouvrages,* Alfane *a composé quelques* Opuscules *considérables par la profondeur du sens. Tels sont un Livre,* De l'union du Verbe de Dieu & de l'Home; *un Livre,* De l'union du Corps & de l'Ame; *un Livre,* Des quatre humeurs du Corps. *Ces monumens d'une Science très consomée étoient autrefois au* Mont-Cassin, *dans la huitième Armoire à gauche de la* Bibliothèque des Msts. *Nous ne savons pas, s'ils y sont encore, quoique nous les aïons demandés avec instance à des persones qui s'ocupent de la recherche des* Antiquités Ecclésiastiques. *On lit, dans le IVe T.* (du recueil de *Vies de Saints*) de Lippomani, *& dans le T. VII* (de celui) *de* Surius, *au* 1 *de Septembre, la* Passion des douze Saints Martirs de Bènevent, Frères, *qui ne soufrirent cependant pas tous le* Martire, *le même jour.* Galésini, *dans ses* Notes sur le Martirologe, *en fait mention; & nous l'avons mste. dans notre petit Trésor littéraire. Observons cependant qu'avec notre Mst., non seulement on peut corriger beaucoup de* Vers *imprimés: mais aussi que l'on peut en ajouter à ce* Poëme Héroïque 100, *qui ne l'ont pas encore été. Si Dieu le permet, nous publie-*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDÉRIC II.*

sance, ou que vous avés si longtems diféré l'envoi de ces Lètres, ou que nous vous avons écrit une seconde fois à ce sujet. Cependant préparés ce que vous êtes tenus de faire pour le secours de la Terre-Sainte, & préparés-le avec tous les soins, qu'exigent les bornes étroites du tems; de peur que vous ne paroissiés fournir à l'Empereur l'ocasion de diférer ce secours; & que vous ne provoquiés par là contre vous la colère de Dieu & des Homes. Sachés que, si nous nous apercevons que, dans cète Afaire, vous méprisés, & cherchés à tromper Dieu & nous (1); *nous ne voïons pas qu'il nous reste autre chose à faire, que d'invoquer le Ciel & la Terre contre votre insolence* (2). Le secours de la Terre-Sainte êtoit la grande Afaire d'*Honorius III.* Il envoie en Allemagne *Herman*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, avec des Lètres (3) pour anoncer que les troubles de la *Lombardie* êtoient assoupis; & pour avertir ceux qui s'êtoient engagés au voïage de Jérusalem, en prenant la Croix, de se tenir prêts à partir. Une autre *Lètre* (4), adressée, par deux Copies, au Roi de Hongrie & au Landgrave de Thuringe, leur done avis que les Navires, pour le passage, seront prêts au mois d'Août. *Nous vous prions*, leur dit-il, *nous vous avertissons, & nous vous exhortons fortement, vous qui, par la*

(1) Le Texte porte: *Dei, & vestri contemptores.* Le Sens exige *nostri.*

(2) Le *Rinaldi*, qui, N. 6, Ann. 1227, raporte ces paroles come tirées de la *Lètre* 580 du II Liv, du *Regiſtre* d'*Honorius III*, ne done point la date de cète même *Lètre.*

(3) *Lèt.* 462, *ibid.*

(4) La 463 du II[e] Liv. du *Regist.* d'*Honorius III.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

garnison. Ce fut après cela que *Richard, Cœur de Lion, Roi d'Angleterre,* s'êtant, en chemin, emparé de l'Ile de *Chipre*, vint aborder au *Port d'Acre. Le* Roi de France *dona ses ordres pour un assaut*, continue *Sicard*, col. 814-15, *contre l'avis du* Roi d'Angleterre. *On combat; & l'on entame les murs à coups de cognée. Les* Sarasins *envoient prier* Saladin *d'acourir à leur secours. La nuit étant survenue, la garde du Camp est confiée au* Marquis (*a*), *lequel, du consentement du* Roi de France, *done à* Mostub *des suretés pour une conférence. Quand le jour est venu, la conférence se tient en présence des* Rois *& des autres* Barons; *&* Mostub *promet « de rendre la Ville, avec tout ce » qui s'y trouvoit, pourvu que les Per» sones aient la permission d'en sortir » en sureté ». Les* Chretiens *redemandent « la* Sainte-Croix, *tous les Captifs » & tout le* Roïaume ». Mostub *assure, « Qu'il faut là-dessus consulter* Saladin ». *Après avoir doné de part & d'autre des otages, on consulte ce Prince, qui promet « de rendre pareillement la* Croix *» la Ville d'*Acon, 15 *cens* Chretiens, *» &* 100 Chevaliers; *& de doner 200 » mille Besans ». Pendant que ces choses se passoient, le* Roi d'Angleterre *livre un assaut; & la Ville se rend le 4 des Ides* (le 12) *de Juillet de l'an du Seigneur MCXCI; &, les* Rois *aiant mis des Gardes aux Portes, l'entrée de la Ville n'est permise qu'aux seuls* François & Anglois. *On l'interdit ignominieusement aux autres, soit de l'*Empire Romain, *soit d'ailleurs, quoiqu'ils eussent suporté, depuis 2 ans, les fatigues de ce siége. On donoit des souflets & d'autres coups à ceux qui vouloient entrer; & même 13 eurent un pied coupé* (*b*). *Les* Rois *eurent entre leurs mains,*

de la *Terre-Sainte*, il avoit ofert de remètre à la *Tète couronée*, qui viendroit la première, sa Ville de *Tir* même pour Place de sureté.

(*a*) Marchioni *custodia denegatur.* C'est une faute; & sans doute *Sicard* avoit écrit *deputatur*, ou quelque autre Verbe de même signification, que le Sens exige en cet endroit.

(*b*) Le Texte est défectueux. *Sed & tredecim ex * polinis pede truncati sunt.* Les Editeurs se sont contentés de marquer *polinis* de l'Astérique, que j'y mets d'après eux: mais ils n'ont fait aucune *Note*, pour indiquer ce que ce

PRINCES contemporains. | *SAVANS & ILLUSTRES.*

célèbré : mais il y a lieu de n'en rien croire, puisque l'on sait, par la *Chronique* de l'*Archevêque Roderic* & par celle du *Roi S. Ferdinand*, que les *Evêques de Burgos* & *de Palence* furent chargés par *Innocent III* de ne pas permètre que ce Mariage se fit ; qu'en 1216, ils exécutèrent l'ordre du *Pape* ; & que Doña *Mafalde*, retournée en *Portugal*, se fit *Religieuse* dans le *Monastère d'Aranca*. Pour le Comte *Alvar Nuñez*, come toutes les *Eglises* & les *Monastères*, même le *Peuple*, se plaignoient hautement des *Biens*, ou *Revenus Ecclésiastiques*, qu'il avoit envahis, le *Doïen de l'Eglise de Tolède* l'excomunia pour ce qui concernoit cète *Cathédrale*, *& ne voulut point*, dit *Ferréras*, p. 58, *l'absoudre jusqu'à ce que le* Roi *& le* Comte *se füssent engagés par serment à restituer ce qu'ils avoient pris, & à respecter désormais l'*indemnité (*les Exemptions*) des Eglises. *Alvar Nuñez* crut apaiser les Mécontens par une *Assemblée d'Etats* à *Valladolid*. Elle ne servit à rien. Le *Comte*, soûtenu de ses Partisans, refusa de rendre les *Terres* & les *Dignités* à ceux qu'il en avoit dépouillés. La *Reine* Doña *Bérengère*, avec les autres *Députés des Etats*, insistèrent fortement pour que toutes les conditions auxquèles on avoit confié la *Tutèle du Roi* & la *Régence du Roïaume* au *Comte* fussent exactement exécutées. La *Reine*, voïant l'inutilité de ses demandes, quita *Valladolid*, & se retira dans le Chateau d'*Autillo*, dont *Gonçale Ruis Giron étoit Seigneur. Loup Diaz d'Asa*, *Roderic de los Caméros* & son frère *Alvar*, *Alfonse Telles*, *Seigneur de Ménez*, & d'autres *Seigneurs* alèrent joindre cète *Reine*. Le *Comte Alvar Nuñez*, aiant rendu par ses menées les *Etats* inutiles, continua de vexer les *Peuples* ; &, s'étant aperçu que le jeune *Roi* pensoit à s'échaper, ce qu'il pouvoit faire aisément, & vouloit se remètre sous la conduite de la *Reine*, sa sœur, il lui proposa la visite de son *Roïaume* ; & lui fit voir d'abord *Ségovie*, puis *Avila* : &, l'aiant mené dans le *Roïaume de Tolède*, il lui fit passer le reste de l'annee 1216 à *Maquéda*. Doña *Bérengère* aiant envoïé dans cète Ville un Home afidé s'informer secrètement de la santé du *Roi*; le *Comte* le fit pendre, & publia, qu'on l'avoit trouvé chargé de Lètres par lesquèles on aprenoit que la *Reine* avoit projeté de se défaire, par le poison, du *Roi*, son frère. *Quoique pour soûtenir son imposture*, dit *Ferréras*,

rons, d'après notre Mst., cète Histoire, *corrigée & complète de tout point.* Alfane *a fait aussi quelques Ouvrages sur d'autres* Saints, *lesquels ont été passés sous silence par* Trithème, *& dont* Possevin *a parlé. Ses* Himnes, *ses autres* Poèmes *& ses* Epitaphes *ont vu le jour, en partie dans le III*[e] *T. du recueil de* Poësies, *que* Prosper Martinenghi *fit paroître à* Rome, in-4°, *en* 1589, *dans le XII*[e] *T. des* Annales de Baronius, *& en partie à la fin du T. II de l'*Italie Sacrée. *Toutes les* Poësies d'Alfane *sont entremêlées aux* Opuscules *de* Waifre, Moine du Mont-Cassin, *dans un Mst. de la* Bibliothèque *de ce* Monastère, *coté* 280. *Pendant les dernières années* d'Henri III (II), *& les premières* d'Henri IV (III) Alfane *brilla come un soleil, qui luit à tout le monde, montrant à ceux qu'il avoit à conduire des exemples de vertu, & les routes de la félicité.*

Son Pontificat fut de 29 ans, depuis 1057 jusqu'en 1086, qu'il mourut au mois de Mai. Son éloge se trouve, au 27 de ce mois, dans les *Notes* de *Baronius* sur le *Martirologe Romain*. Il fut en effet mis au nombre des *Saints*, come *Arnold Wion* a pris soin d'en avertir. Il y a faute dans la *Chronique* de *Falcon de Bènevent*, où la mort de cet illustre Prélat est dite arivée en 1121. Il fut le second *Archevêque de Salerne*, du nom d'*Alfane*.

CH. XXI. Albéric, Diacre, *Home en ce tems là d'un mérite singulier, a écrit un Livre de* Discours *& de* Salutations : *un* Dialogue sur la Musique : *un Livre* De la Virginité de Ste Marie : *un Livre* De l'élection du Pontife Romain *contre* l'Empereur Henri (III) : *des* Himnes, de la Sainte Croix, de l'Ascension ; de S. Paul ; de S. Apollinaire : *la* Vie, *une* Homélie, *& des* Himnes de Ste Scholastique : *la* Vie de S. Dominique (de Sora) : *la* Passion de S. Modeste & de S. Césaire : *un Livre* De la Dialectique. *De son tems, il se tint à* Rome *un* Concile *contre* Bérenger, Diacre de l'Eglise d'Angers, *lequel, entre beaucoup de choses qu'il s'éforçoit d'établir, disoit, « Que le* Sacrifice du Corps & du » Sang du Seigneur *étoit une* Figure » ; *& , come persone ne lui pouvoit résister,* Albéric, *apellé au* Concile, *s'y rendit. Après diférentes disputes, dans lesquèles aucun des Disputans ne cèdoit à l'autre,* Albéric *prit l'espace d'une semaine ; & composa, contre le même* Diacre, *un Livre*, Du Corps du Seigneur, *fortifiè*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Croix que vous avés prise depuis longtems, avés fait vœu de combatre pour celui qui, sur le bois de la Croix, a combatu pour vous, nous vous exhortons, dis-je, par l'effusion du Sang de Jésus-Christ, de songer à vous préparer si bien, que, dans le mois d'Août prochain, auquel le Passage général est indiqué, vous puissiés, sous la conduite de Dieu, passer heureusement la mer, pour en recevoir grace dans le tems présent, & gloire dans le tems à venir. Pendant qu'*Honorius* s'ocupoit de ces soins, qu'il croïoit aparemment de la plus grande importance pour la Religion, il meurt le 18 de Mars; &, le lendemain 19, Vendredi de la troisième semaine de Carême, le Cardinal *Hugolin*, Evêque d'Ostie, lui succède sous le nom de *Gregoire IX*.

Ce nouveau Pontife, par une *Lètre* datée de Latran le 24 de Mars, fait part, suivant l'usage, au Corps Episcopal de son exaltation au Pontificat; &, dans la même *Lètre*, il exhorte les Evêques à presser, sous peine d'excomunication, les Croisés de se hâter de passer au secours de la Terre-Sainte. Il anonce, par de pareilles *Lètres*, son élèvation à la Chaire de S. *Pierre*, non seulement à tous les autres Supérieurs Ecclésiastiques: mais encore aux Ordres Religieux. On conserve, dans les Archives de Camaldoli, l'original de celle qu'il écrivit alors à cet Ordre. Le même jour, 24 de Mars, il écrit à l'Empereur en se servant, pour l'informer du choix que l'on avoit fait de lui pour Pape, des mêmes termes qu'il avoit emploïés dans sa *Lètre* aux Archevêques & Evêques; & lui dit ensuite: *Soigneux de votre honeur & de votre salut, nous avons cru devoir adres-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

& partagèrent entre eux 50 mille Homes, sans comter les Femmes, les Enfans, & une multitude presque innombrable d'autres gens, grande quantité de phioles de Feu Grégeois, 70 tant Galères, que Chalandres & Galions, & d'autres richesses, que l'on ne sauroit nombrer. Que l'Eglise & la Postérité jugent, s'il convenoit à la Majesté des Rois, *qui ne rougissoient pas d'avoir à peine fatigué 3 mois à ce siége, de retenir entre leurs mains ce que les autres avoient aquis au prix de leur sang & des fatigues de 2 hivers! C'étoit, non pas à eux-même, mais au Seigneur, qu'ils devoient atribuer la victoire. Toutefois, en osant se l'atribuer, ils devoient se ressouvenir des autres, dont le saint Champ* (une Terre bénie) *réduit les os en cendres, ou qui, vivans encore, avoient soûtenu les travaux* (a). *Car* l'Archevêque de Ravenne, *le* Landgrave de Thuringe, Frédéric, Duc de Souabe (second fils de l'*Empereur Frédéric I*), *& beaucoup de* Comtes *& de* Barons de l'Empire (b) *moururent dans le Seigneur: mais le nombre de ceux que la peste, la famine, & le glaive firent périr, est incertain. Il est seulement certain que, dans ce siége, outre les* Princes, 200 *mille persones perdirent la vie. De plus, le* Roi de France *vouloit faire* Roi *le* Marquis, *& le* Roi d'Angleterre *vouloit rétablir* Gui. *Par acomodement enfin,* Tir, Sidon, & Barut, *avec la moitié d'*Ascalon *& de* Joppé *furent assignées au* Marquis *par droit de succession. De plus, la moitié d'*Acon *& du*

mot corrompu peut remplacer. Ils l'ignoroient sans doute; & j'avoue qu'ici mon ignorance est égale à la leur.

(a) *Vel præsens vita libera tolerabat.* Ces paroles sont inintelligibles. Pour leur doner un sens, j'ai supposé que *Sicard* pouvoit avoir écrit *opera*, & non pas *libera*. Il s'agit ici des travaux du siége; & lui-même me fournit ce terme, que je substitue. Il dit plus haut, en parlant des 2 *Sarasins*, qui sortirent de la Ville, & reçurent le Batême, que *fideles in* Operibus *inventi sunt*; ce qui, dans l'endroit, ne doit s'entendre que de se vices, qu'ils rendirent fidèlement dans les travaux du siége.

(a) Il n'est pas douteux que *Sicard*, sous la dénomination de *Comtes* & de *Barons de l'Empire*, ne comprène les *Seigneurs Italiens*, qui périrent dans cète expédition.

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

p. 62, Ann. 1217, *il fit voir une Lètre supoſée, dans laquèle il avoit contrefait & imité le caractère & la ſignature de la* Reine, *dans l'eſpérance de rendre celle-ci odieuſe à tout le monde; Dieu, toujours ennemi du Menſonge, tourna tous les Cœurs de manière que l'on ne douta point de ſa fourberie. Ainſi, au lieu d'aigrir les Eſprits contre la* Reine, *l'Impoſteur les irrita contre lui-même, & principalement chés les* Peuples de l'Archevêché de Tolède. *Ceux-ci, en effet, rebutés de ſes vexations & de ſes tirannies, comencèrent à ſe récrier ſi fortement contre lui, que, redoutant les effets de leur mécontentement, il ſortit* de l'Archevêché de Tolède; *& ſe retira à* Huète *avec le* Roi. *La* Reine *Doña* Bérengère, *qui veilloit toujours ſur ſon Frère avec l'agrément de ce Prince, envoïa, pour ſavoir de ſes nouvèles,* Ruy Gonçalez de Valverde, *pour qui le jeune* Roi *avoit beaucoup d'eſtime. Malgré les ſoins, que ce Seigneur aporta pour ſe cacher, il ne put échaper à la vigilance & à l'activité des Eſpions du* Comte. *Il fut découvert par* Ferdinand Nuñez, *neveu de D.* Alvar, *qui detacha auſſitôt contre lui quelques* Cavaliers. *Ceux-ci le prirent, & le conduiſirent au Château* d'Alarcon. *Enfin, le* Comte *D.* Alvar, *dont la fureur contre la* Reine *& contre tous les* Seigneurs *de ſon parti étoit parvenue à ſon dernier période, réſolut de ne plus rien ménager pour aſſouvir la haine, qu'il leur portoit depuis ſi longtems. Dans cète vue, il partit d'*Huète *pour* Valladolid, *avec le* Roi, *& tous ſes Partiſans; & ordona d'aſſembler le plus de Troupes qu'il ſeroit poſſible. Arivé à* Valladolid *pendant le Carême, il envoïa demander à la* Reine *Doña* Bérengère, *& aux autres* Seigneurs *les Fortereſſes, qu'ils avoient, prenant ce prétexte pour ſe vanger d'eux, & travailler à leur deſtruction. La* Reine *& les* Seigneurs, *qui lui étoient atachés, n'eurent pas de peine à pénètrer le deſſein du* Comte. *C'eſt pourquoi ils mirent tous ſur pied le plus de Troupes qu'ils purent; les uns fortifiant leurs Forteresſes, les autres ſe retirant dans celle où étoit la* Reine, *qui envoïa auſſi demander à D.* Alfonſe, Roi de Léon, *ſon ſecours & ſon apui.* Dans ce même tems, en 1217, le *Comte Alvar Nuñez* demandoit à ce Prince ſa fille l'*Infante* Doña *Sanche*, en mariage pour le *Roi Henri*, mètant pour condition qu'elle ſuccèderoit à la *Courone de Léon*; & qu'en ſe mariant, elle auroit le Château de *Sautibañez*. Après Pâque, il

des témoignages des Pères, *dans lequel il détruiſit, & condamna pour toujours à l'oubli les aſſertions de* Bérenger. *Il a fait auſſi des* Vers, Sur la Vie de Ste Scholaſtique; Sur Pâque (*a*); Sur le Jour du Jugement, & les Peines de l'Enfer; Sur la Joie du Paradis: *un grand nombre de* Lètres à Pierre, Evêque d'Oſtie: (un Ouvrage) Du jour de la Mort: (un) Des Moines. *Il a compoſé d'autres choſes, qui ne ſont pas venues à ma conoiſſance. Il fleuriſſoit du temes des* Empereurs *només ci-deſſus; & fut enterré dans la Ville de* Rome *auprès de* l'Egliſe des Quatre-Saints-couronés.

REM. Albéric, Moine du Mont-Caſſin, *créé* Diacre-Cardinal de la Sainte Egliſe Romaine (*du Titre*) des Quatre-Saints-couronés *par le* Pape Etiène X (IX), *d'autres diſent par le* Pape Alexandre II, *fut un Home très éloquent, & célèbre, en ſon tems, par beaucoup de vertus & de talens. Notre* Pierre-Diacre *en fait encore un éloge honorable dans ſon* Addition à la Chroniqee de Léon d'Oſtie: *Liv. III, Ch.* 35. *Il mit au jour un Ouvrage* Du Corps du Seigneur *contre l'*Héréſiarque Bérenger, *lequel fut le fruit d'une ſemaine à peine entière, qu'il apuïa de témoignages des* Pères, *& par lequel il renverſa toutes les aſſertions de ſon Adverſaire, le confondit, & le batit en ruine pour la ſeconde fois dans le* Concile, *que* Gregoire VII *tint en* 1079, *à* Rome; *en ſorte qu'il mérita le titre de* Défenſeur de ce grand Sacrement. *C'eſt pourquoi* Bérenger, *principalement déſarmé & vaincu par les raiſons d'*Albéric, *ſe répentit, reconut ſon erreur; &, s'engageant de paſſer le reſte de ſa vie en pèlerinage,*

(*a*) *Rythmum in Paſcha*, & 2 lignes après *Rythmum de gaudio Paradiſi*. Peut-être cète Expreſſion ſignifie-t-elle que ces Pièces étoient en *Vers Rithmiques*, come celles qu'on apelle *Proſes* dans le *Miſſel*. Mais, voïant que *Pierre* ſe ſert de *Metrum Heroïcum* & de *Metrum Saphicum* pour dire *Poème en Vers Héroïques*, *Poème en Vers Saphiques*, j'ai du penſer qu'il ne faiſoit aucune atention à la diférence très rèèle, que l'on mètoit ſans doute de ſon tems, entre *Rythmus*, *Metrum*, & *Verſus*; & qu'il emploïoit indiféremment ces termes pour ſignifier des *Poèmes*, des *Pièces en Vers*. Si je me trompe; c'eſt une erreur, que je ne pourois corriger que par l'inſpection des Ouvrages d'*Albéric*: mais je ne ſache pas qu'ils ſoient imprimés.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

ser à Votre Sublimité *les prémices de nos Lètres, nous qui, lorsque nous étions constitués dans une Dignité moins importante, avons eu pour vous des entrailles de charité, & avons desiré l'avancement de vos intérêts. Nous prions instamment, nous avertissons, & nous exhortons dans le Seigneur* Votre Altesse, *& nous vous enjoignons pour la rémission de vos péchés, de persévérer constamment dans l'atachement au Siége Apostolique, en nous aidant avec humilité & dévoument, nous, que l'on a chargés, par la disposition de Dieu, de gouverner ce Siége, de vous apliquer avec tant de soin & d'efficace à terminer l'Afaire de la Terre-Sainte, & de vous tenir prêt à la secourir avec tant de courage & de forces par le Passage, qui se va faire, qu'étant arivé dans ce païs, vous y portiés une main courageuse, un bras étendu, un cœur pur, & une foi non feinte dans les combats du Seigneur; afin d'obtenir de lui la Courone de gloire qui ne se flétrit point, & de nous animer d'autant plus fortement à tout ce qui concerne votre avantage & votre honeur, nous, qui vous embrassons des bras de la sincérité. Si vous manqués à vous en aquiter, bien que nous vous chérissions, dans le Seigneur, d'une charité sincère, & que nous voulions vous déférer autant que nous le pouvons avec Dieu, nous ne pourons, en aucune manière, le dissimuler.* Il ajoute un peu plus bas: *Vous donc, très cher Fils, aiant, avec zèle, l'égard, que vous devés, à celui qui domine sur les Roïaumes des Homes, & qui, par sa grace vous a placé dans le haut rang que vous ocupés, cèdés à nos prières, & suivés nos avis, de manière que vous ne nous réduisiés pas, & vous*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Roïaume *aquis & à aquérir. Le reste fut pour* Gui: *mais à condition que, du vivant de tous les deux, ni l'un, ni l'autre ne porteroit la* Courone. *Ensuite, le* Roi de France, *laissant en sa place cinq cens* Homes *d'Armes à sa solde, & aiant distribué les Armes, qui lui étoient échues, aux* Templiers, *aux* Hospitaliers, *& au* Marquis, *reprit le chemin de sa patrie, avec une ignominie extrême, tout le monde lui criant en face de toutes parts;* Malheur à toi, qui fuis, & abandones la Terre du Seigneur! *Pour le* Roi d'Angleterre, *voïant qu'on ne païoit point l'argent promis, il fit massacrer, contre le Droit & la Justice, tous les* Captifs, *à la réserve de* Monoltob, *de* Carcosa, *& de quelques autres* Chevaliers, *qu'il ne lâcha que pour de l'argent.*

Bernard le Trésorier, moins défavorable au *Roi de France* que *Sicard*, n'est pas d'acord avec lui sur diférentes circonstances, come on le verra dans ce que j'en vais traduire. *CH. CLXXV. Les 2* Rois, *savoir des* François *& des* Anglois, *étant donc au siége de la Ville d'*Acon, *y eurent pour compagne une très puissante* Reine, *fille du* Diable, *le boutefeu de tous les maux, la* Discorde des Enfers, *qui s'assit au milieu d'eux avec sa maigre & pâle sœur, c'est à dire l'*Envie; *& tira, non seulement les* Rois: *mais aussi toute l'*Armée *à des* volontés *contraires. Car, lorsque le* Roi de France *vouloit qu'on livrât un assaut à la Ville d'*Acon, *ce n'étoit pas le bon plaisir du* Roi d'Angleterre; *&, si quelque chose plaisoit à l'*Anglois, *le* François *en étoit peiné. Cète discorde s'acrut à tel point, qu'il s'en falut peu qu'il n'en naquît une guerre intestine. La discorde des 2* Rois *s'étendit aux autres* Princes. *Le* Roi de France *avoit pour lui le* Duc de Bourgogne, *le* Comte de Clermont, Conrad, Marquis de Montferrat, *qui dans l'*Armée *avoit une grande puissance, les* Templiers, *les* Génois, *quelques* Evêques *& beaucoup d'autres* Grands. *Du côté du* Roi d'Angleterre, *étoient le* Comte de Flandre, *le* Comte de Champagne, *le* Roi Gui, *les* Hospitaliers, *& beaucoup d'autres. Après qu'on eut élevé des* Machines *& des* Châteaux *contre les murailles de la Ville d'*Acon, *on lui livra de vigoureux assauts; & les* Sarasins, *qui ne se défendirent pas avec moins de courage, brûlèrent les* Edifices, *que les* Chretiens *avoient élevés. Au reste, le* Roi d'Angleterre *se*

PRINCES contemporains.

se met à la tête des Troupes avec le *Roi*, pour aler, dans la Province de *Tierra-de-Campos*, s'emparer des Chateaux apartenans aux *Seigneurs* atachés à la *Reine*. Après avoir ravagé leurs *Terres*, il investit *Montalègre*, qu'il voulut emporter d'assaut: mais la vigueur, avec laquèle *Suéro Tellez* défendit cète Place, rendit ses éforts inutiles. *Ruiz Giron* & d'autres *Seigneurs*, envoïés par la *Reine* au secours de *Suéro*, furent dans un grand embaras. *Ils considéroient d'un côté*, dit *Ferréras*, p. 63, *qu'il étoit nécessaire de se défendre contre les tirannies du* Comte *D.* Alvar, *auteur de tous ces désordres; de l'autre, ils craignoient d'être exposés par la suite au reproche d'avoir pris les armes contre le* Roi, *leur Souverain, parceque le jeune Prince D.* Henri *étoit avec le* Comte. *A la fin, tout bien pesé, ils aimèrent mieux, au risque de leur propre ruine, ne point manquer à la fidélité due au Prince. Exemple bien singulier dans tous les tems! Ils firent donc savoir à D.* Suéro *que, le* Roi *étant en persone au siége, ils ne pouvoient le secourir; &, sur cet avis, D.* Suéro *remit la Forteresse au jeune* Monarque. *Ferréras* a raison d'insister sur l'exemple de fidélité doné par ces *Seigneurs*. On ne peut qu'aplaudir au motif, qui les faisoit agir: mais l'excèlence du motif ne rendoit pas leur conduite plus sage. Le *Comte Alvar* abusoit, au préjudice des Particuliers & du Public, d'une autorité qu'il ne tenoit que de la *Reine* & des *Seigneurs*. Toutes ses actions tendoient à la ruine de l'*Etat*: &, dans la forme du Gouvernement alors etablie dans les *Roïaumes d'Espagne*, il n'est pas douteux, que ceux qui l'avoient revêtu de l'autorité, qu'il emploïoit si mal, étoient obligés d'en réprimer les abus. La présence du jeune *Roi* ne faisoit rien ici. Ce n'étoit pas contre lui, que les *Seigneurs* avoient pris les armes. C'étoit contre un *Ministre* ambitieux, qui s'autorisoit, par une sorte de crime de lèze-Majesté, de la presence de son Maître, dont il étoit le *Tuteur*, pour vanger ses querèles particulières. Les *Seigneurs* eûssent doné sans doute un bien plus grand exemple de la fidélité due au *Souverain*, en poursuivant *Alvar* sans ménagement. C'eût été pour le *Roi* lui-même, & non contre lui, qu'ils auroient combatu. Faute de raisoner, on croit bien faire, & l'on fait mal. Apres la reddition de *Montalègre*, le *Comte* mena le *Roi* passer quelque tems à *Carrion*. En-

SAVANS & ILLUSTRES.

fit pénitence de son crime. Il mourut le jour de l'Epiphanie, l'An du Seigneur 1088, *& fut enterré dans l'*Eglise de Saint-Côme *près de* Tours. *Ainsi l'écrit* Claude Robert *dans son* Gallia Christiana, *liste des* Evêques d'Angers. *Voïés les* Notes *du très illustre* Aubert le Mire *sur le Ch.* 154 (de la *Chronique*) de Sigebert. *On a l'*Abjuration *de* Bèrenger, *cap.* Ego Berengarius, De consecrat. *dist.* 2. *On en trouve, dans les Liv. III & VI du* Registre de Gregoire VII, *une autre, qu'il fit dans le* Concile; *& l'on rend compte, dans les* Scholies *des* Conciles *imprimés à* Cologne *en* 4 *Vol. de ce qui produisit cète répétition. Voïés* Bellarmin, *Liv. III*, De l'Eucharistie, *Chap. VIII, col.* 3, *le* Biondo, Décad. II, *Liv.* 3, Lanfranc & Witmond, contre Bérenger. *Le* Cardinal Baronius, *T. XI, année* 1059, *remarque que* Léon d'Ostie *parle d'*Albèric *d'une manière trop avantageuse, & contraire à la vérité, lorsqu'il atribue, plus qu'il ne convient, au même* Albèric *la gloire d'avoir triomphé de* Bérenger *dans le* Concile. *Ce qu'il objecte est réfuté par* Mathieu Laureti *dans* (son Livre de) L'existence du Corps de S. Benoît (au Mont-Cassin) *Ch.* 42, *p.* 204. *Au reste, il est plus important de faire observer que ce que* Baronius *a repris, n'est pas de* Léon: *mais de notre* Pierre-Diacre, *qui continua la* Chronique du Mant-Cassin *après* Léon, *en començant à la réconstruction de l'*Eglise de Saint-Martin, *c'est à dire Liv. III, Chap.* 34, *de l'*Edit. de Naple. *C'est là qu'au Ch.* 35, *il fait, ou répète l'éloge* d'Albéric. ....

Tous les Ouvrages d'Albéric *sont en mst. à* Florence *dans la* Bibliothèque *du* Couvent des Frères Mineurs Conventuels de Saint-François. *La* Vie de Ste Scholastique *est aussi, p.* 253 *du mst. coté* 146 *de la* Bibliothèque du Mont-Cassin. *A sa suite est une* Homélie d'Albéric, *qui comence:* Audistis, Fratres carissimi (Vous avez entendu dire, Très Chers Frères).

Dans la Vie de S. Dominique, Moine du Mont-Cassin, & Abbé de Sora *en* Italie, *qui fit des miracles sans nombre, & qui certainement suivit l'*Institut des Bénédictins du Mont-Cassin *longtems avant la* Réformation de Cîteaux, *quoiqu'on le peigne avec l'habit de cète* Réforme; *dans cète Vie, dis-je, imprimée dans le II Tome du très célèbre* Bollandus *au* 2e *de Janvier, il manque plusieurs choses, qui peuvent être suplées par une Copie mste. que j'en ai.* Baro-

*ÉVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDÉRIC II.*

avec nous, dans une tèle nécessité, que nous ne pourions pas, quand même nous le voudrions, nous en tirer facilement (1). A ce mêlange de prières & de ménaces, à ce jargon dévot, assaisoné d'une sorte d'aigreur mal déguisée, il est aisé de reconoître que le dessein de la *Cour de Rome* êtoit, come j'ai déja pris soin de le faire observer, de pousser l'Empereur à bout, pour assurer inébranlablement l'indépendance absolue des Papes. C'est ce qui se fera voir encore plus manifestement dans une autre *Lètre*, écrite très à contretems par *Gregoire IX* à *Frédéric II*, de laquèle je parlerai plus bas; & dont je donerai la traduction dans une Note. Celles par lesquèles il instruit les autres Potentats, & surtout les Rois de France & d'Angleterre, de son exaltation au Pontificat, contiènent toutes des exhortations de tenir prêts les secours, qu'ils avoient destinés à la Terre-Sainte : mais sa principale atention est de mètre la dernière main à la paix conclue entre *Frédéric* & les *Lombards* aux conditions, qu'*Honorius III*, come Arbitre, avoit arêtées, nous avons vu que ce Pape, mal satisfait de ce que les Lombards diféroient à lui remètre l'Acte de leur soûmission à ces conditions de paix, leur avoit écrit de se hâter de le lui faire tenir, pour ne pas fournir à l'Empereur un prétexte de reculer le secours de la Terre-Sainte. Les Lombards avoient obéi : mais come l'Acte êtoit insuffisant en ce qu'il n'êtoit pas muni des Sceaux du Marquis de Montferrat, & de quelques-unes

(1) Le *Rinaldi*, N. 18, Ann. 1227, raporte ce que je viens de traduire, come tiré de la 2e *Lèt.* du I Liv. du *Regist.* de *Gregoire IX.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

portoit aux ataques avec peu de chaleur; & le Roi de France, *travaillant très efficacement à la destruction des murailles, batit si continuèlement la Ville, que, par la volonté du Seigneur, les murs comencèrent d'avoir des brèches auprès des logemens des 2* Rois, *& qu'à force de pierres lancées la* Tour maudite *comença d'être ruinée. Le courage des* Chretiens *redoublant alors, celui des* Sarasins *diminua. Déja les* Chretiens *pouvoient entrer dans la Ville par les brèches; ce qui força* Simachose *&* Catachise, *qui comandoient dans la Place au nom de* Saladin, *de la rendre, de son consentement, avec une grande quantité d'armes, à certaines conditions. Ils promirent, en s'engageant, suivant leur Loi, par serment, « pourvu que les persones » pussent seulement sortir en sureté, de » restituer, dans un certain tems, la »* vraie Croix du Seigneur *que* Saladin *» avoit en sa puissance, & tous les* Cap» tifs Chretiens *qui se pouroient trou» ver dans ses Terres; & de païer une » certaine rançon pour les* Emirs (Ad» miratis) *& les* Grands-Seigneurs, *qui » êtoient dans la Ville ». Ces conditions étant acceptées; les* Sarasins *furent livrés aux* Rois *par les mains du* Marquis Conrad, *& les* Chretiens *entrèrent dans la Ville, en chantant les louanges de Dieu. Le* Roi de France *s'empara de la Citadelle, & s'y logea. Ce fut ainsi qu'*Acon, *après environ 2 ans depuis le comencement du siége, fut reprise par les* Chretiens *le III des Ides* (le 13) *de Juillet; &, du consentement des* Rois *& des* Princes, *il fut arêté que les* Habitans *conserveroient leurs biens. CH. CLXXVI. A ce siége, moururent les 2 frères* Etiene *&* Thibaut, Comtes de Champagne, *braves & sages* Chevaliers; *le* Landgrave de Thuringe, *home très brave, & que l'on doit dire célèbre pour toujours à tous égards;* Thibaut, Comte de Blois; *le* Comte de Clermont; *le* Comte du Perche; *&* Philippe, Comte de Flandre; *&, parceque ce dernier n'avoit point d'autre héritier, ses* Etats *furent dévolus à son neveu* Baudouin, *fils du* Comte de Hainaut, *lequel fut ensuite* Empereur de Constantinople. *Après que le terme, auquel, suivant les conventions,* Saladin *êtoit tenu de rendre le* Bois de la (Vraie) Croix, *fut passé, le* Roi Philippe, *voïant, après deux autres termes qu'il avoit acordés, qu'on le jouoit, ordona qu'on décollât les* Emirs, *qu'il tenoit dans les fers come garans de*

PRINCES *contemporains.*

fuite, avec toutes ses Troupes, il marcha contre *Alfonse Tellez*, cantonè dans *Villalva-d'Arcor*. *Alfonse* fut surpris hors de la Place par une Compagnie des *Gardes du Roi*, qui l'ataquèrent brusquement : mais il se batit assés heureusement en retraite pour rentrer dans la Place avec son monde, en étant quite pour une blessure & la perte de quelques chevaux. Le *Comte*, aiant inutilement tenté d'avoir ce Château par force, leva le siége; & ala à *Palence* avec le *Roi*. Les Seigneurs mécontens ètoient, les uns avec Doña *Bérengère* à *Autillo*, les autres à *Cisneros*, dans le plus grand embaras. Ils avoient des forces sufisantes pour faire tête au *Comte Alvar*: mais, come ils ètoient résolus de ne point tirer l'épée contre le *Roi*, ce n'ètoit que sur le tems, qu'ils fondoient leur espérance. *Ce tems ariva, par un effet de la Providence divine, qui, dit Ferréras, p. 64, permit que le* Roi, *jouant dans la Cour du* Palais Episcopal *avec plusieurs jeunes gens de distinction, fut tué par un funeste accident. Un des jeunes* Seigneurs *de la compagnie, aiant tiré un coup en l'air, fit tomber, de la couverture d'une Tour, une tuile, qui frapa le* Roi *D.* Henri *à la tête; & lui fit une blessure, dont il mourut le 6 de Juin.*

DONA BÉRENGÈRE

succède à son frère *Henri I*, le 6 de Juin 1217; abdique, le 31 d'Août de la même année en faveur de son fils l'*Infant Ferdinand de Léon*; & meurt à *Burgos* le 3 de Novembre 1240.

C'étoit, dit *Ferréras*, p. 190, *une Princesse d'une vertu admirable & d'une prudence consomée, & dont on n'a jamais assés fait l'éloge. Sa mort fut également pleurée dans les* Etats de Castille *& de* Léon; *& son Corps fut inhumé dans le* Monastère de las Huelgas, *auprès du Tombeau de ses Ancètres.*

Le *Comte Alvar Nuñez de Lara* cacha le plus soigneusement qu'il put, durant quelque tems, la mort d'*Henri I*, dont il fit porter en secret le Corps à *Tarriégo*: mais ses précautions n'empêchèrent pas que Doña *Bérengère* n'aprit qu'elle n'avoit plus de Frère, presque aussitôt que ce Prince fut expiré. Son premier soin fut d'avoir auprès d'elle *Ferdinand*, son fils, qui devenoit, par elle, Héritier présomptif de la Courone *de Castille. Gonçale Ruiz Giron* & *Loup de Haro*, qu'elle députa vers *Alfonse IX*, *Roi de Léon*, lui demandèrent ce Prince, parcequ'elle a-

SAVANS & ILLUSTRES.

nius *parle de S.* Dominique *à l'année* 1031; *&* Ferrari *dans son* Catalogue. *Au reste, il faut observer qu'il y eut un autre* Albéric, Moine *pareillement du* Mont-Cassin, *lequel, Auteur d'un Livre* De sa Vision, *étoit né dans la* Campanie, *vers* 1101; *car on lit dans* l'Addition *de notre* Pierre-Diacre *à la* Chronique de Léon d'Ostie, *Liv. IV, Ch. 66, que cet autre* Albéric *vint, dans sa dixième année, au* Mont-Cassin, *sous l'Abbé* Girard, *qui siégea depuis 1111 jusqu'en 1123. Or le* Pape Etiène X (IX), *par qui notre* Albéric *fut mis au nombre des* Cardinaux, *mourut en 1058; ce qui prouve, sans réplique, que ce n'est pas le même* (que celui de la *Vision*); *& qu'il faut corriger* Bollandus, *qui le croit le même dans ses* Prolégomènes *à ladite* Vie de S. Dominique. *Remarquons de plus que le* Cardinal Albéric *n'a point écrit le Livre* De sa Vision, *come* Arnold de Wion, Possevin, Torrigius, *& d'autres l'ont avancé par inadvertance. S'il étoit l'Auteur de cet Ouvrage, notre* Pierre-Diacre *ne l'auroit sans doute pas oublié dans l'énumération de ceux de cet* Albéric. *L'autre, natif du* Château de' Sette Fratelli (des Sept Frères) *dans la* Campanie, *étoit Enfant, lorsqu'il eut cète* Vision, *& qu'ensuite il ala, du tems de* l'Abbé Girard, *au* Mont-Cassin, *come...* Pierre-Diacre *l'a raporté dans son* Addition à la Chroniq. du Mont Cassin. *Il faut donc aussi corriger* Alfonse Chacon (*Ciaconius*), *& les autres, qui, trompés, come je le pense, par l'identité du nom,* d'Albéric, Moine du Mont-Cassin, *& depuis* Cardinal, *& de celui de l'*Enfant Albéric, *& croïant que les deux n'étoient qu'un, ont dit que le premier étoit de* Campanie *& du* Château de' Sette Fratelli.

Dans le T. I des Œuvres de S. Pierre de Damien, *les* Lettres 20 *&* 21 *du II Livre sont adressées à notre* Albéric, *& discutent quelques questions, qu'il avoit proposées à leur Auteur.* Platina, *dans la* Vie de Nicolas II, *loue ce même* Albéric; *& l'apelle un* Home très docte.

Il fleurissoit vers l'an du Seigneur 1084; *& son âge se fait assés conoître de ce qu'il prit la plume pour* Gregoire VII *contre* Henri IV (III).

Il sera dit quelque chose de ce *Cardinal* dans l'Article, qui va suivre.

CH. XXIX. Benoît, *dit aussi* Waifre (*Guaiferius*), *étoit de* Salerne; *& remarquable par sa religion, & sa sainteté, par la douceur de sa conversation*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

des Villes Confédérés, *Gregoire*, craignant que l'absence des ces Sceaux ne fasse soupçoner à l'Empereur quelque fraude, & ne l'engage encore à remètre une Expédition projetée depuis si longtems, écrit aux *Recteurs de Lombardie*, pour leur témoigner sa crainte; & leur mande « de lui envoïer au » plustôt un autre Acte, où rien ne » manque, parcequ'il a reçu des » Lètres patentes de l'Empereur con- » tenant son acceptation de la paix » aux conditions prescrites; qu'il » les ont insérées en entier dans » la *Bulle* qu'il a fait dresser à ce » sujet, & qu'il leur envoiera dès » qu'il aura reçu l'Acte, qu'il » leur demande; &, si quelques- » uns refusent de se conformer à » ce qu'il exige, il charge l'Arche- » vêque de Milan de les y contrain- » dre par les Censures Ecclésiasti- » ques ». Les Lombards, aussitôt après la réception de la *Lètre* du Pape, lui renvoient un autre Acte, tel qu'il le demandoit, c'est à dire avec les Sceaux de tous les Intéressés. Au mois de Juin, *Gregoire*, que les chaleurs avoient fait passer de Rome à Anagnie, députe de cète Ville à l'Empereur, *Gualon*, Frère Prêcheur, sans doute afin qu'il hâte le départ de ce Prince pour le Levant; & le charge d'une *Lètre*, que le *Rinaldi*, qui la raporte, dit élégante & très grave: mais qui n'est au vrai, qu'un tissu bizare de jargon dévot, de jargon philosophique, tel qu'il étoit alors, & de Misticités, que l'explication, qu'elle en done, ne rend pas plus intelligibles. Au reste cète *Lètre* a pour but de porter l'Empereur « à renoncer » aux voluptés des Sens, pour se » livrer tout entier à ce qui doit » faire les délices de l'Ame ». C'est

l'exécution de cète promesse; & que l'on conservât pour délivrer les Chretiens, *s'il y en avoit quelques-uns de pris, les autres Prisoniers, que les* Rois *avoient partagés entre eux au sort. Peu de tems après qu'on fut maître d'*Acon *de la manière qu'on l'a dit, il ariva que le* Roi de France *tomba malade très dangereusement; & que le* Roi d'Angleterre *lui devint extrêmement suspect come envieux de sa gloire, come se refusant à tout secours, qu'il étoit à propos de doner, & come étant, à ce que l'on disoit, en relation avec* Saladin, *auquel il envoioit des Députés & des présens, en recevant aussi de ce* Prince. Philippe, *craignant donc quelque mauvaise manœuvre de la part du* Roi d'Angleterre: *mais plustôt, come disent quelques-uns, conduit par le desir de s'emparer des* Terres de Flandre, *laissa, contre le gré de presque tous les* Seigneurs François, *son* Armée *au* Duc de Bourgogne, *avec une grande quantité d'argent & de vivres, & les* Captifs, *qu'il tenoit du sort; & repartit pour la* France, *après avoir fait serment au* Roi d'Angleterre, « *Qu'il n'en ataque- » roit pas les Etats* ».

Il ne me reste qu'à parler de la mort du *Marquis Conrad.*

Sicard la raporte d'abord ainsi, col. 616. *Cète même année* (1191), *fut tué par des* Assassins *le* Marquis Conrad, *Home vraiment guerrier, & savant dans tout ce qui concerne la guerre, prudent & brave, fort & hardi, haut, magnanime, religieux, & très humble.* En plaçant là cète mort en 1191, il se trompe: mais il se corrige dans l'article suivant, en disant, même col. *L'An du Seigneur MCXCII, le* Roi d'Angleterre *étant à* Ascalon, *songeant à son retour, & se trouvant embarrassé sur le gouvernement de la* Terre-Sainte, *s'informa de toute l'Armée « à qui plus sure- » ment il pouvoit confier le pais conquis, » & celui qui restoit à conquérir ». Les avis furent diférens; car quelques-uns préféroient* Gui *come sacré; quelques autres, l'invincible* Marquis; *& d'autres, le* Comte de Champagne (neveu du *Roi d'Angleterre*). *Enfin, on élit le* Marquis *en présence de toute l'Armée, qui confirme son élection. Le* Roi *lui mande donc de venir recevoir le Sceptre & les Ornemens Roïaux. Les 5 Lètres du* Roi *lui furent présentées le VIII des Calendes de Mai* (le 24 d'Avril); *&, le même jour, il fut tué par des* Assassins, *qui crioient:* Tu ne seras point Marquis.

PRINCES contemporains.

voit grande envie de le voir. Ils obtinrent ce qu'elle souhaitoit : mais en s'engageant, dit-on, de ramener l'*Infant*, dès que sa Mère l'auroit vu. Doña *Bérengère* n'eut pas plustot son Fils avec elle dans le Chateau d'*Autillo*, qu'elle en partit, avec lui & tous les *Grands* à leur suite, pour aler à *Palence*, où l'*Evêque*, le *Clergé*, & le *Peuple* reçurent la Mère & le Fils, come leurs *Souverains*. Ils se mirent ensuite en chemin pour *Valladolid*; & furent obligés d'emporter de force le Château de *Duegnas*, que le *Gouverneur* refusa de leur ouvrir. Quelques *Seigneurs* s'entremirent alors pour ménager un acomodement entre la *Reine* & le *Comte Alvar* : mais il n'eut pas lieu, parceque celui-ci voulut absolument qu'on lui remît entre les mains *Ferdinand*, pour en être le *Tuteur*, come il l'avoit été du dernier *Roi*. Cète proposition n'étoit pas acceptable. Aussi fut elle rejettée sur le champ; & la *Reine* se rendit, avec son Fils, à *Valladolid*. Après quelques jours passés dans cète Ville, elle crut à propos d'aler dans l'*Estrémadure*. *Ferréras* fait observer ici, p. 65, *qu'on apelloit encore ainsi tout le païs renfermé entre le* Duéro, *& la* Chaîne des Montagnes, *qui sépare les* Deux Castilles *& le* Roïaume de Portugal. *Aujourd'hui l'on ne done plus*, ajoute-t-il, *ce nom qu'à une* Partie de l'anciène Lusitanie. *Avila*, *Ségovie* & les autres Villes de l'*Estrémadure*, étoient les plus dévouées au *Comte Alvar*. Lorsque la *Reine*, son Fils & leur suite arivèrent à *Coca*, les portes leur en furent refusées, avec le conseil insultant de ne point passer outre, parcequ'*Avila*, *Ségovie* & les autres Villes en feroient de même. Il s'arêtèrent au Village de *Saint-Juste*; & se retirèrent ensuite à *Valladolid*, en aprenant que *Sanche Fernandez*, frère du *Roi de Léon*, venoit d'entrer en *Castille* avec des Troupes. On prit alors le parti de députer à toutes les *Villes de l'Estrémadure* & de la *Castille-Neuve*, pour les faire ressouvenir « Que Doña *Bérengère* a-» voit été deux fois nomée Héritière » de la *Courone de Castille*, si ses Frè-» res venoient à manquer sans Enfans; » & qu'elles ne devoient point balan-» cer à la reconoître pour *Reine* ». On les invitoit, en conséquence, à se rendre, par leurs *Députés*, à *Valladolid*. Ces représentations réussirent. Les *Pré-*

SAVANS & ILLUSTRES.

par la grandeur de son esprit, & par l'éloquence de ses discours. Il a écrit la Vie de S. Secondin, *adressée à l'*Evêque de Troia, *& fait le* Chant (de l'Office) de ce Saint. *Il a composé des* Pièces en Vers; A la louange du Pseautier; Sur le Miracle de celui, qui se tua lui-même, & fut rendu par S. *Jâque* à la vie; A la louange de S. *Martin*; A la louange de S. Secondin, *avec des* Himnes *pour le même* : *une* Homélie pour l'Avent : *des* Sermons de la Naissance du Seigneur, de la Septuagésime, des Rameaux de Palme (*pour le Dimanche des Rameaux*) : *la* Passion de S. Luce, Pape. *Il fleurit du tems des* Empereurs Alexis *&* Henri, *& de l'*Abbé Didier (qui fut le *Pape Victor III*).

REM. Les Opuscules de Waifre, *ou* Waufre (*Gauferius*), *se trouvent écrits en* Caractères Lombards *sur d'ancien Parchemin dans la* Bibliothèque du Mont-Cassin, *en un Volume coté* 280; *& portant en titre* : Homélies de Waufre, Moine du Mont-Cassin. *Celle* Pour l'Avènement du Seigneur *comence par ces mots*; Verba Sancti Evangelii : Pour la naissance du Seigneur; *Ex Patre Majestatis* : Pour l'Epiphanie; *Sempiterni pudoris* : Pour la Septuagésime; *Per Parabolam Conductoris* : Pour les Rameaux de palme; *Singularem & famosissimam* : Pour la Cène du Seigneur; *Ad gloriosissimam Redemptoris* : Passion de S. Luce, Pape; *Fortissima & præclara virtutum studia*; Histoire de S. Secondin, Evêque de Troia; *De bono dilectionis*. Ferrari *la raporte en abregé dans son* Catalogue des Saints, *au onzième de Février. Dans le même Mst. suivent les* Poësies de Waufre, *savoir*; A la louange du Pseautier :

Verba fero Vitæ, quæ Verbum Vita notavit;
Du Miracle de celui qui se tua lui-même;
Mortis in immanem te mersit culpa ruinam :
De la Conversion de quelques Salernitains;
Res nova magna satis perhibetur facta Salerni :
A la louange de S. Martin, Evêque;
Gemma Sacerdotum, votis assiste tuorum :
A la louange de S. Secondin, Evêq. de Troia;
Adsis tota tuis festis festiva diebus;
Himne pour le même S. Secondin;
Christe, Rex Regum, pretium piorum.

Nous conservons écrits à la main tous les Opuscules *&* Vers *ci-dessus, à dessein de les publier ponr l'utilité publique.... Voïés notre* Pierre-Diacre, *Liv. III, Ch. 61 de son* Addit. à la Chroniq. du Mont-Cass., *Edit. de Venise.*

Waufre *fleurit l'an du Seigneur* 1060. A l'égard de sa mort, l'*Auteur des*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

pour cela qu'elle l'exhorte « à s'imprimer fortement dans l'esprit » tout ce que les divers Ornemens » Impériaux signifient; &, par leur » considération atentive, à s'animer de plus en plus à rendre la » justice, à protéger les Peuples, à » pratiquer les vertus, afin que, » lorsqu'il lui faudra quiter la Courone terrestre, il mérite de recevoir la Courone céleste pour » l'éternité ». J'ai dit plus haut de cète *Lètre*, qu'elle fut écrite à contretems, parcequ'en effet il paroît qu'il êtoit d'une imprudence singulière, lorsque le moment du Passage au Levant aprochoit, de choisir ce tems-là précisément, pour faire, d'une manière indirecte à cet Empereur, sur ce que son goût pour les plaisirs avoit de scandaleux, des reproches, qui, bien fondés, n'en êtoient que plus propres à l'irriter, & par conséquent à retarder une Expédition, que l'on avoit tant à cœur de lui voir entreprendre. L'imprudence du contretems de cète *Lètre* seroit pour nous un mistère plus incompréhensible, que les significations des Ornemens Impériaux, si nous n'êtions pas éclairés, par la suite des procèdés, sur les véritables intentions de la *Cour de Rome*. Elle n'avoit pour but que d'abatre entièrement la *Maison de Souabe*, dont les Princes impérieux, fiers, & justement jaloux des Droits de l'Empire n'auroient jamais cessé de mètre obstacle à ses usurpations (1). Pendant que *Gregoire* ê-

(1) J'ai promis de doner dans une *Note* la *Traduction* de la *Lètre* dont il s'agit, laquèle est la 142e du I Liv. du *Regist.* de *Grégoire IX*, au dire du *Rinaldi*, qui la raporte N. 21, 22 & 23 de l'Ann. 1227. C'est une tâche pénible, que je me suis imposée. Je m'en aquiterai le mieux qu'il me sera

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Tu ne seras point Roi. *L'un d'eux fut brûlé. L'autre, pendant qu'on l'écorchoit, confessa, « Qu'envoïé par le* Vieux, *son » Seigneur, il avoit agi par ordre du* Roi d'Angleterre. *Trois jours après, sa Femme, quoiqu'enceinte, fut mariée, malgré elle, au* Comte de Champagne. *Celui ci retourna promtement à Acon; & s'empara de la Ville, dont il refuse l'entrée au* Roi Gui. *Ce fut pourquoi le* Roi (d'Angleterre) *dona le* Roïaume de Cipre *à ce Prince moïènant 20 mille Besans.*

Bernard le Trésorier entre dans un plus grand détail. *CH. CLXXIX. Cependant, l'an, depuis que la vertu du Tres-Haut obumbra la Vierge, MCXCII,* Conrad, Marquis de Montferrat, *fut tué dans Tir par le fer des* Arsacides, *c'est à dire des* Assassins, *laissant une Fille unique pour héritière. Quant à la cause de ce meurtre, elle consiste plus en opinion, qu'en vérité. Quelques-uns disent que* Richard, Roi d'Angleterre, *procura la mort du* Marquis, *parcequ'il n'avoit pas voulu prendre sa Sœur pour femme. D'autres raportent qu'*Honifred (Humfroi), Seigneur de Mourial (Montréal), *qui précèdemment avoit été beaufrère du* Roi Gui, *fit tuer* Conrad, *parcequ'il lui avoit, come on l'a dit ci-devant, enlevé sa femme* Elisabeth. *D'autres croient que le* Seigneur des Arsacides *se porta de lui-même à le faire tuer, parcequ'il avoit fait mourir secrètement à* Tir des Marchands *très riches de son païs, pour s'emparer de leurs richesses; & d'autres disent encore que, parcequ'il avoit dépouillé d'un grand trésor des Marchands du païs du* Seigneur des Arsacides, *& qu'il avoit refusé de le restituer, quoique ce* Seigneur *l'en eût prié, celui-ci fit passer à* Tir 2 *de ses Satellites, qui s'étant faits* Chretiens, *eurent l'adresse de se faire recevoir au nombre des Domestiques du* Marquis. *Un jour qu'*Elisabeth, *femme du* Marquis, *laquèle avoit été séparée d'*Honifred (Humfroi) *êtoit alée au Bain, le* Marquis, *ne voulant point se mètre à table sans elle, & s'ennuïant de l'atendre, ala, suivi de peu de gens, au logement de l'*Evêque de Beauvais; *&, come aiant apris qu'il étoit hors de table, il retournoit à son Palais, les* Satellites *trouvant l'ocasion qu'ils cherchoient, l'épièrent dans son retour; &, lorsqu'il passoit par une rue étroite & tortueuse, l'un d'eux lui présenta des Lètres; &, lorsque le* Marquis *tendit la*

PRINCES contemporains.

lats, les *Seigneurs*, les *Cités* & les *Villes* formèrent à *Valladolid* une nombreuse Assemblée, où Doña *Bérengère* fut proclamée *Reine de Castille*; & tout de suite, elle fit trouver bon à tous les Assistans qu'elle abdiquât en faveur de son Fils. *Pour cet effet*, dit *Ferréras*, p. 66, *on dressa un Théâtre à la Porte de la Campagne, à cause de la multitude de persones, qui s'étoient rendues à* Valladolid; *& S.* Ferdinand *y fut salué* Roi *par sa* Mère, *par les* Prélats, *& par les* Seigneurs, *aux acclamations d'une foule de* Peuple. *On conduisit ensuite le nouveau* Roi *en procession à l'*Eglise Cathédrale, *où tous lui jurèrent fidélité, le* 31 *d'Août, avec de grands témoignages de joie & de satisfaction.*

FERDINAND III,

fruit du mariage de Doña *Bérengère de Castille* & d'*Alfonse IX*, *Roi de Léon*, devient *Roi de Castille*, le 31 d'Août 1217, par l'abdication volontaire de sa Mère; *Roi de Léon*, par la mort de son Père, arivée le 23 de Septembre 1230; *Roi de Cordoue*, par la conquête, qu'il fit de cète Ville en 1236, & meurt à l'âge d'environ 53 ans, le 30 de Mai 1252, aiant régné près de 35 ans en *Castille*, près de 22 à *Léon*, & 16 à *Cordoue*.

Dès ce moment (de sa sépulture), dit *Ferréras*, T. IV, p. 214, *il fut canonisé par la voix unanime de tout le* Peuple, *& dès-lors Dieu comença à manifester sa sainteté par les* Miracles. *Come* Saint, *il subjugua, avec le secours de la* Foi, *les* Roiaumes de Cordoue, de Jaen, *& de* Séville, *& rendit son Vassal le* Roi de Grenade; *& son pieux zèle pour la gloire de Dieu le fit triompher de ses Ennemis, & le porta à atiser, dans la Ville de* Palence, *le feu qui devoit réduire en cendres l'*Hérésie. *Rien n'étant capable de le rebuter, il entreprit, & obtint ce qui paroissoit impossible aux jugemens des Homes. Extrémement dur pour lui-même, se macérant par des Cilices continuels, & des Disciplines, il étoit extrémement doux & afable envers les autres. Dans les prospérités, il s'humilioit devant Dieu avec un cœur vraiment pénètré de reconoissance; & , dans les adversités, il bénissoit, & adoroit les decrets du Toutpuissant. S'il exigea qu'on eût un graud respect pour la* Courone, *ce ne fut pas en considération de celui qui la portoit: mais pour l'utilité comune, qui y étoit extrémement intéressée. Son amour pour*

SAVANS & ILLUSTRES.

Remarques renvoie à ce qu'il en a dit dans sa *Remarque* sur le *Cardinal Albéric.* Je l'ai réservé pour cète place; & voici ce que c'est.

Pierre-Diacre *fait mention d'*Albéric, *lorsque, dans son Ouvrage mst.* De la Vie des Justes du Mont-Cassin, *il parle de* Waufre *en ces termes.* Quand l'Arbitre éternel eut résolu de lui doner la récompense de ses travaux, & la Courone qui dure toujours, il tomba en langueur; & quand, prêt à retourner au Seigneur, il traînoit, couché dans son lit, les derniers momens de sa vie, quelques-uns des *Frères*, rangés autour du lit, comencèrent à munir son passage du secours des prières. Quand ils eurent emploié la plus grande partie du jour à ce pieux ofice; le *Diacre Albéric*, se levant au milieu d'eux, pria *Waufre* instamment, au nom de *Jésus-Christ*, d'avoir soin, après son départ de ce Monde, de venir se présenter à lui pour l'informer de la réception, qu'on lui auroit faite, & du lieu, dans lequel on l'auroit placé. A peine eut-il cessé de parler, que *Waufre* partit de ce Monde; &, très peu de jours après, aparoissant, dans une *Vision*, au même *Albéric*, il lui dit: *Sachés, dans la vérité, que j'ai passé dans la Vie éternèle.*

En raportant cète *Historiète* digne des Légendaires les plus fabuleux, *Pierre-Diacre* a doné pour Miracle quelque fiction poëtique, par laquèle *Albéric* voulut, dans des *Vers sur la mort de Waufre*, se consoler lui-même & consoler ses *Frères* de la perte, qu'ils avoient faite.

CH. XXXV. Paul, *né dans la* Ligurie, *Province des* Romains, *a, dès son enfance, par un secret jugement de Dieu, perdu la vue; ce qui n'a pas empêché que, n'aiant fait aucune étude des* Lètres, *ni de la* Philosophie, *il n'ait paru jusqu'à ce jour une si grande merveille, qu'il est apellé, par tout le monde, un* Second Didime (a). *Après avoir écrit*

(a) Le *Didime*, dont il s'agit, étoit d'*Alexandrie* en *Egipte*, & fut un des plus savans *Ecrivains Ecclésiastiques* du IVe siècle. Il devint aveugle à 5 ans: mais, dès qu'il fut en état de penser, l'avidité de savoir lui fit entreprendre des Etudes de diférens genres. Il se fit lire les *Ecrivains Sacrés* & *Profanes*, & s'apliqua même aux *Mathématiques*. Une heureuse mémoire & des méditations atentives le rendirent très savant, & digne d'enseigner dans la cé-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

toit absent de Rome un Imposteur vient, au mois d'Août, soûtenu par quelques Gens puissans, qui vrai-

possible, après avoir mis ici le comte que l'*Abbé Fleuri* rend de cète *Lètre*, Liv. 79ᵉ, N. XXXV. *C'étoit en cète année* 1227, *que l'*Empereur Frédéric *devoit s'embarquer pour la* Croisade, *suivant ses promesses si souvent réitérées. Pour l'y encourager, le* Pape Grégoire *lui envoïa* Gualon, *de l'*Ordre des Frères Prêcheurs, *avec une* Lètre, *qui comence ainsi:* Le Seigneur vous a mis en ce Monde come un *Chérubin*, armé d'un glaive tournoïant, pour montrer à ceux qui s'égarent le chemin de l'*Arbre de Vie*. Car, considérant en vous la Raison illuminée par le don de l'Intelligence naturèle, & l'Imagination nète par la compréhension des choses sensibles, on voit manifestement en vous une Vertu motrice, pour distinguer le convenable de ce qui ne l'est pas, & une Vertu compréhensive, par laquèle vous pourés facilement obtenir ce qui est licite & convenable. *Toute la* Lètre, *qui est assés longue, est de ce Stile; & s'étend ensuite sur les significations mistérieuses des* Ornemens Impériaux; *la* Croix *où étoit de la* Vraie Croix; *& la* Lance *ornée d'un des* Clous de la Passion, *que l'on portoit, l'une & l'autre, devant l'*Empereur *aux* Processions; *la* Courone, *qu'il avoit en tête; le* Sceptre, *qu'il tenoit de la main droite; la* Pome d'or, *de la gauche. Tout cela renfermoit des mistères, qu'il n'est pas facile d'entendre, même après l'explication qu'en done cète* Lètre. *Or je raporte exprès ces échantillons des* Lètres *des* Papes, *& des autres, parceque le Stile fait partie des mœurs. Ainsi, l'on peut juger, par ces exemples, quel étoit le génie & le goût de ceux qui traitoient alors ainsi les Afaires les plus sérieuses.*

A FRÉDÉRIC EMPEREUR.

21. Le Seigneur vous a placé come un *Chérubin*, & come un Glaive versatile, pour montrer le chemin de l'*Arbre de Vie* à ceux qui s'égarent dans la route peu praticable de ce Monde. Car, lorsqu'avec une méditation atentive, on pèse en vous la Raison illuminée par le don de l'Intelligence naturèle, & l'Imagination, dépurée dans la compréhension de la chose sensible, laquèle, come étant versatile, d'une face

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

main pour les prendre, il tira son épée, & le blessa. Le second l'aiant frapé d'un autre coup d'épée, il tomba sans vie..... On dit qu'il ne fut répréhensible, qu'en ce qu'il enleva la Femme d'un Mari, qui vivoit, c'est à dire Elisabeth, femme d'Honifred (Humfroi); *& que l'en aiant fait séparer par* Jugement Ecclésiastique, *il l'épousa. Mais l'*Esprit d'Envie *inventa bien des choses contre lui...* Richard, Roi d'Angleterre, *n'eut pas plustôt apris, étant à* Acon, *la mort du* Marquis, *qu'aiant fait venir* Henri, Comte de Champagne, *son neveu, il se rendit à* Tir *avec lui; & fit en sorte, que, le troisième jour après la mort du* Marquis, *le* Comte *reçût pour Femme* Elisabeth; *ce qui fit soupçoner ce* Roi *d'être coupable de la mort du* Marquis.

Henri, Comte de Champagne, devint *Roi de Jérusalem* par son mariage avec *Elisabeth*, qui, veuve de lui, se remaria, pour la quatrième fois, avec *Amauri de Lusignan, Roi de Cipre*, frère & successeur du *Roi Gui*.

Voici ce que *Benvenuto de San-Giorgio* dit à l'occasion de la mort du *Marquis Conrad*, en confondant les objets, &, suivant sa coûtume, mêlant le faux avec le vrai. *Dans le tems de la reddition de* Ptolémaïde (Acre), *il ariva que,* Conrad *étant sur la* Place de Tir, *il survint deux* Meurtriers, *ou* Assassins, *qui, dans la* Langue des Sarasins, *sont apellés* Arsacides, *lesquels le tuèrent en trahison; &, pris dans leur fuite, furent mis à mort cruèlement. Lesdits* Assassins *sont certains* Hérétiques, *habitans dans la Province de* Phénicie, *vers les confins du* Territoire d'Anterade, *Ville apellée de notre tems* Tortose. *Ils y possèdent certains* Chateaux *dans des lieux extrêmement fortifiés par la nature; & leurs demeures sont très agréables. Quand leur* Roi *vient à mourir, ils lui donent pour successeur le plus vieux & le plus habile d'entre eux; & lui comètent le soin d'élever & d'instruire leurs Enfans, auxquels ils font enseigner diverses Langues; &, quand ils sont parvenus à l'âge adulte, celui qui les a nouris, les envoie, pour diverses sortes de Comerce, dans diférens païs, où, quand ils y sont, ils cherchent, pour de l'argent, ou quelque autre récompense, les moïens de doner la mort, soit à quelque* Roi, *soit à quelque Ennemi, ou de leur Nation, ou de leurs Amis. Ils croient que, si quelqu'un des leurs tue en public un de leurs Ennemis, & qu'é-*

PRINCES contemporains.

la Justice éclata dans toutes les ocasions: mais principalement dans le soin, qu'il prit, de faire rassembler toutes les Loix *des* Rois, *ses prédécesseurs, afin qu'on s'y conformât; Ouvrage, qu'on n'acheva que sous le règne de D.* Alfonse, *son fils. Il fut aussi le premier* Monarque, *qui eut auprès de lui des Homes savans & craignans Dieu, pour décider les Afaires, & juger les contestations avec équité; ce qui dona naissance au* Conseil Roïal de Castille (*a*). *Jamais il ne cessa d'aporter tous ses soins pour réprimer & punir le crime. Toujours bon & clément envers les Humbles, il n'étoit pas moins sévère & rigide envers les Orgueilleux. Sa parole étoit, pour lui, une chose sacrée & inviolable. Atentif à récompenser ses* Généraux *& ses* Soldats, *il ne cessoit de les animer à se comporter avec valeur dans les ocasions, où il les emploïoit. Quand il eut pacifié son* Roïaume, *il n'emploïa plus les armes, que contre les* Ennemis de la Foi, *la Majesté suprême étant son protecteur dans plusieurs dangers. Pendant tout le tems de son règne, la Terre produisit des fruits en abondance; de sorte que la misère ne se fit point sentir, & qu'on peut dire que Dieu, par ses faveurs, récompensa sur terre sa foi, sa confiance, sa pénitence, sa prière, sa mortification, son humilité, sa clémence, sa grande charité, & les autres vertus, qui l'ont rendu si agréable aux ieux de Dieu, & qui lui ont atiré la vénération des Homes.*

(*a*) Le *Traducteur* fait sur ce *Conseil* la *Note*, que je vais copier, par la fin de laquèle il avertit qu'il l'a tirée de *Mariana*, Liv. XIII, & d'une *Note* du *Traducteur François* de cet *Historien.*

Il (le *Conseil Roïal de Castille*) *est composé de* 10 Auditeurs, *dont l'emploi est de conoître des* Afaires *de plus grande importance, & des* Procès, *que l'on a déja jugés dans les autres* Tribunaux. *C'est à ce* Tribunal Souverain, *que vont les Causes, qui ont été jugées dans les* Justices subalternes: *mais celui qui en apelle est obligé de consigner une certaine somme d'argent, qui est perdue pour lui, s'il vient à perdre son* Procès, *dont il est* Apellant. *La Consignation est de* 15 *cens* Doblas, *ou* Pistoles d'or; *au lieu qu'en* France, *pour les* Apels *au* Conseil Privé, *avec lequel ce* Tribunal *a quelque raport, elle n'est que d'environ* 500 *livres, qui, à la vérité, sont perdues, quand la* Requête Civile *pour l'Apel n'est pas admise; ce qui ne se pratique point en* Espagne.

SAVANS & ILLUSTRES.

la Relation de la Dispute des Romains & des Grecs à Constantinople, *du tems de l'Abbé Odérise, il vint au* Monastère du Mont-Cassin, *sous le Pontificat de* Paschal II, *& l'Empire d'*Alexis. (Il y a de lui des *Comentaires*) Sur Isaïe, Jérémie, *& les autres* Prophètes; Sur le Pseautier; Sur (*S.*) Mathieu; Sur (*S.*) Marc; Sur (*S.*) Luc; Sur (*S.*) Jean; Sur les Epîtres de (*S.*) Paul; *&* Sur l'Apocalipse. *Il a, par les seules leçons qu'il écoutoit, apris non seulement la* Grammaire: *mais aussi toutes les autres Sciences. Il a écrit encore la* Vie de S. Ebizon, Moine du Mont-Cassin, *qui fut semblable à* (S.) Hilarion. *Il y a d'autres Ouvrages de lui, qui ne sont pas encore venus entre nos mains. Il mourut dans la Ville de* Tivoli.

REM. Paul, Génois, *fleurit dans les dernières années d'*Henri III *& dans les premières d'*Henri IV, *c'est à dire l'an* 1100. *Notre* Pierre-Diacre, *dans l'*Addition à la Chroniq. du Mont-Cassin, *Liv. III, Ch.* 47, *le nome* Paul le Grammairien; *& dit,* « *Que, bien qu'il fût » privé de la lumière des ieux, il cultiva cependant si bien son esprit pénètrant, & fut orné d'une si grande finesse de tous les sens, qu'il mérita » d'être respecté de tout le monde, & » que l'on put avec justice dire de lui.* » Deus illuminat Cæcos (Dieu éclaire » les Aveugles) ».

S. Ebizon, *ou* Gébizon, *de qui* Paul *a mis la* Vie *par écrit, étoit originaire de* Cologne, *& fut* Moine du Mont-Cassin, *du tems de l'*Abbé Didier, (depuis *Victor III*). *Entre ses illustres actions, on raporte que, par ses prières, il délivra l'*Ame d'Adon, *son Ami, que les Démons entraînoient au suplice. C'est ce que* Pierre *raporte dans son Ouvrage mst.* De la naissance & de la Vie des Justes du Mont-Cassin, Ch. 51, *& dans l'*Addit. à la Chroniq. du Mont-Cassin, *Liv. III, Ch.* 47. *Voïés le* Martirologe Bénédictin d'Hugue Ménard, *au* 20 *d'Octobre. Je crois que le tems nous a privés des autres* Opuscules *de* Paul.

lèbre *Ecole de l'Eglise d'Alexandrie.* Entre les Personages illustres, qui prirent ses leçons, on comte S. *Jérôme* & *Rufin.* Il fut toujours ataché constamment aux Opinions d'*Origène*; &, suivant son Disciple *Pallade*, il mourut âgé de 85 ans, en 398. Il reste de lui quelques Ouvrages, dont le principal est un Traité *Du Saint-Esprit*, mis en Latin par S. *Jérôme.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

ſemblablement partageoient avec lui le profit de ſa fourberie ; &, ſe diſant *Vicaire du Pape*, il ſe

regarde la Raiſon, & de l'autre voit la nature des choſes ſenſibles, on aperçoit manifeſtement en vous une Vertu motrice, par laquèle vous pouvés diſtinguer le convenable d'avec l'*inconvenable*, & une Vertu compréhenſive, par laquèle vous pouvés aiſément obtenir le don de ce qui eſt convenable & licite. Certe, la Science qui vous a été donée d'en-haut, & la vertu d'une Imagination, dont la perfection rejaillit à la main, qui l'a formée (*a*), ſont deux dons du Ciel, qui, come deux Luminaires, montrent le chemin de l'*Arbre*, où notre vie fut atachée, & la *Terre de promiſſion*. Toute la *Milice Chretiène* ſuit ces 2 Etendarts arborés par le Seigneur dans votre Ame, au moïen du Corps (*b*). Ils ſont même ſuivis par le Monde entier juſtement exclus, par ſa prévarication, du Paradis de la bone Conſcience (*c*) Ne laiſſés point aler ce que vous avés de comun avec les Anges, c'eſt à dire l'Intelligence & l'Afection, à ce que l'Home a de comun avec les Brutes & les Plantes, (*c'eſt à dire*) les Sens & la Nouriture ; parceque l'Amour des choſes ſenſibles afoiblit l'Intelligence, & que la Nouriture d'un Corps délicat fait changer de forme à l'Afection (*d*). Et par là (ce qui puiſſe ne pas ariver !) les Luminaires de la Conoiſſance & de la Dilection, étant éteints, & ces Ai-

(*a*) *Virtus perfectæ imaginationis in manu opificis reſultantis.*

(*b*) *Quæ Dominus erexit in animæ tuæ corporis inſtrumentis.* Je lis *anima tua.* Si l'on conſerve *animæ tuæ*, il faut traduire : *Arborés par le Seigneur dans les inſtrumens de l'Ame de votre Corps.*

(*c*) *Paradiſo puræ conſcientiæ.*

(*d*) *Quod habes commune cum Angelis, Intellectus videlicet & Affectus* (non) *inclines ad id, quod habet Homo commune cum Brutis ſcilicet & Arbuſtis, Senſum & Nutrimentum, quia & Amor ſenſibilium minuit Intellectum, & Affectum deformat delicati corporis Nutrimentum.* J'ai ſupléé le *non*, que j'ai mis en Caractères diférens entre deux Parenthèſes. Sans cète négative, qui manque dans l'Imprimé, la Phraſe n'a point de ſens.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

tant pris, on le faſſe mourir cruèlement, il aquiert, dans l'autre Monde, une béatitude éternèle. D'abord, ils portoient le nom de Maronites, *de* Maron, *Auteur de leur* Héréſie, *lequel, ſuivant l'erreur de* Macaire d'Antioche, *tenoit qu'il n'y avoit en* Jéſus-Chriſt *qu'une volonté ; ce qui faiſoit qu'on les apelloit* Monothélites. *Ils ont pour la pluſpart leurs habitations vers les ſommets du* Mont-Liban, *non loin de la Ville de* Biblis ; *&, tous, ils tirent excèlemment de l'Arc. Ils ſe ſervent pour écrire de* Lètres Chaldaïques, *bien que leur* Langue *vulgaire ſoit celle* des Saraſins. *Du tems du* Pape Innocent III, *leur* Patriarche *fut préſent au* Concile de Latran ; *&, depuis ce tems, ils obſervent le* Rit Latin, *nonobſtant que les* Evêques Orientaux *ne portent ni la Mitre, ni l'Anneau, & qu'ils n'aient point de cloches dans leurs Temples* (*a*) ; *mais qu'ils apellent le Peuple, en frapant avec un bâton. Je trouve qu'on a fait au ſujet de leur Secte le récit ſuivant.* On écrit, dans quelques *Chroniques*, que vers le côté du *Septentrion*, quelqu'un, qu'on apelloit le *Vieux de la Montagne*, eſt l'Inventeur de cète manière de vivre. Ce *Vieux* poſsède dans les Montagnes un païs très fort, & très fertile en toutes ſortes de biens ; & cète contrée eſt tèle par ſa ſituation, qu'elle ne peut être ſubjuguée par aucun Home vivant, ſi ce n'eſt par ceux qui l'habitent. Ce *Vieux* eſt le *Seigneur* de ce païs ; & tous ceux qui lui ſuccèdent, portent ce même nom. Ce *Vieux* achète de jeunes Enfans de l'un & de l'autre Sexe, beaux & bienfaits, de quelque part qu'on les aporte, pourvu qu'ils ſoient au berceau, & n'aient qu'un an. Ils ſont tous, *Garçons* & *Filles*, élevés enſemble dans un même endroit, où rien ne leur manque de tout ce qu'ils veulent de ce que le Monde a d'agréable. Quand ils ſont devenus grands, ils font enſemble uſage de leur ſexe à leur gré. On leur fait entendre qu'ils ſont dans le grand *Paradis du Dieu de la Terre* ; & les *Garçons* reſtent avec les *Filles* en ce lieu, juſqu'à ce qu'ils aient 30 ans. Enſuite celui qui leur comande,

(*1*) *Nè abbiano templi, nè campane ma, &c.* Ces mots énoncent une fauſſeté manifeſte. Il peut y avoir faute de Copiſte. J'ai traduit dans la ſupoſition que l'Auteur avoit écrit : *nè abbiano ne' templi campane, ma, &c.*

PRINCES contemporains.

*Sa mémoire subsistera dans l'*Eglise Catholique; *& principalement dans les* Roïaumes de Léon & de Castille, *qu'il a réunis par un lien indissoluble. En* 1671, *le* Pape Clement X *l'a canonisé, à la sollicitation des* Rois d'Espagne, *& de tous les* Etats.

Des *Troubles* intestins partagent le règne de *Ferdinand III* avec les guerres qu'il fit, jusqu'à sa mort, aux *Mahométans.* Començons par jeter un coup d'œil sur les *Troubles.* Il s'en falut bien que l'Abdication de la *Reine* Doña *Bérengère* en faveur de son Fils ne rendit la paix au *Roïaume de Castille.*

Tandis que l'on ne respiroit que la joie à Valladolid, *le* Comte *D.* Alvar *& ses Frères*, dit *Ferréras*, p. 66, *mètoient tout en œuvre pour détruire ce qui s'y faisoit. Quelques-uns disent, qu'ils écrivirent à* Philippe (il faut *Louis*; j'ai déja repris cète faute ailleurs), Roi de France, *marié avec la* Reine *Doña* Blanche, *pour l'engager à venir s'emparer du* Roïaume de Castille, *lui promètant de le seconder avec leurs Parens & Amis, qui étoient en grand nombre: mais, s'il est permis de les en croire, il y a aparence que la* Cour de France, *pleinement instruite du droit incontestable de D.* Bérengère, *méprisa les ofres de ces Factieux.* Il y a dans ce qu'on vient de lire une autre faute, que celle que j'ai reprise. Non seulement *Ferréras* n'a pas du dire que le Mari de l'*Infante Blanche de Castille* s'apelloit *Philippe:* mais même il n'a pas du dire ce Mari *Roi de France* en 1217, puisque *Louis VIII*, à qui *Blanche* avoit été mariée, en 1200, ne fut le successeur de son père *Philippe Auguste*, que le 25 de Juillet 1223. Ce sont-là, je l'ai déja dit, de ces fautes, qu'un *Traducteur François* ne doit pas laisser subsister dans sa Traduction. M. le *Président Hénault*, dans son *Abreg. chronol. de l'Hist. de Fr.* au Règne de *Louis VIII*, col. des *Femmes*, dit dans une petite *Note:* Blanche *avoit pour Sœur* Bérengère, *femme d'*Alfonse, Roi de Léon, *dont elle eut un Fils, nomé* Ferdinand, *qui fut* Roi de Castille *au préjudice de* Louis IX, *fils de* Blanche, *qui, suivant des Auteurs graves, étoit l'aînée de* Bérengère. Il me semble qu'il ne faloit pas dire affirmativement, que ce fut au préjudice de son Cousin-germain que *Ferdinand* fut *Roi.* Rien n'est comunément moins conu que l'ordre de la naissance des 2 *Infantes de Castille*, Bérengère & Blanche. De ce que *Ferréras* dit dans ce qu'on vient de

SAVANS & ILLUSTRES.

Albéric de Campanie, de qui le *Chanoine Mari* nous a dit plus haut dans l'Art. du *Cardinal Albéric*, qu'il étoit né vers 1101 au *Château de' Sette Fratelli* dans la *Campanie*, & qu'à l'âge de 10 ans, il se fit *Moine* au *Mont-Cassin* du tems de l'*Abbé Girard*, vivoit sans contredit en 1115, & dut vivre beaucoup au-delà: mais rien ne m'aprend quand il mourut. Il est principalement célèbre par une *Vision*, pour la description de laquèle le *Prêtre Gui, Moine du Mont-Cassin*, lui prêta sa plume, en le faisant parler lui-même; ce qui fut cause que l'Ouvrage eut pour titre: *Le Livre de sa Vision* (*Liber de Visione sua*). Voïons ce que *Mari*, dans sa *Remarque* sur le Chapitre qui concerne ce *Prêtre Gui*, dit au sujet de cet Ouvrage.

La Vision d'Albéric, *dont j'ai fait mention, lorsqu'il s'est agi d'*Albéric, Diacre-Cardinal, *est mste. entre mes mains; & comence ainsi.* Quoniam nonnulli veritatem mendacio obumbrare consueverunt (come quelques-uns ont coûtume de couvrir du Mensonge la Vérité). *Notre* Pierre-Diacre, *dans le Ch. 68 du VIe Liv. de l'*Addition à la Chroniq. du Mont-Cassin, *fait une description abregée de cète* Vision *en ces termes.* De son tems (*c'est à dire de l'*Abbé Girard, *qui siégea depuis l'an* 1111 *jusqu'à l'an* 1123), il ariva, dans la Province de *Campanie*, un *Miracle* mémorable, & semblable en tout aux *Miracles* anciens. Car, dans le *Château des Saints Sept Frères*, un jeune *Gentilhome*, qui se nomoit *Albéric*, eut, dans sa dixième année, une maladie, qui le réduisit à l'extrémité. Pendant ce tems, il fut, 9 jours & 9 nuits, couché dans son lit, immobile & sans sentiment; &, durant cet intervalle, conduit par l'*Apôtre S. Pierre* & 2 *Anges* dans les lieux où les *Méchans* subissent les peines dues à leurs crimes, il parvint au *Goufre Infernal.* Enfin, porté dans les délices du *Paradis*, il vit les *Demeures des Saints*; & puis, élevé dans le *Ciel Aérien* & sufisamment instruit par S. *Pierre* touchant l'*Ancien Testament*, les *Peines des Pêchés*, & la *Gloire des Saints*, il vit certaines choses secrètes, dont il lui fut défendu de parler. Après qu'il eut été conduit ainsi dans 72 Provinces (*Départemens*), la vie lui fut rendue. Qui veut conoître cète *Vision*, qu'il la lise decrite par *Gui*, *Moine* de ce *Monastère.* Nous nous somes dispensés de la

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

place sous le Portique de Saint-Pierre, & done, pour de l'argent à tous les *Croisés*, qui le demandoient,

gles victorieuses étant ainsi renversées, & envelopées des Voluptés terrestres; coment pourés-vous montrer le chemin du salut à ceux qui vous suivront? Loin de vous, très cher Fils, ce dont la vie de ce Monde sensible paroît actuèlement dépendre! Ressouvenés vous que l'Histoire dit que le *Peuple Hébreu*, soustrait au joug de *Pharaon*, fut introduit, par une colone de feu & des nuées, dans la *Terre de promission*, que vous puissiés vous éforcer d'obtenir, par le zèle de la Justice & par la nue de la Misericorde, qui la tempère (*a*), après avoir, par la puissance de Dieu, triomphé des Ennemis intérieurs!

22. Pour que vous puissiés sans cesse contempler ces choses dans les Archives de votre mémoire (*b*), nous desirons graver avec un Stile de fer sur le Diamant de votre cœur (*c*) les 5 *Ornemens* afectés au comble de la *Grandeur Impériale*, & leurs *Mistères*, afin qu'aucun oubli ne les puisse éfacer. La *Croix*, où est le *Bois du Seigneur*, & la *Lance*, où se trouve un de ses *Clous*, sont portés devant vous dans les *Processions* solemnèles; vous portés sur la tête une *Courone d'or* avec des *Pierres précieuses*; vous tenés le *Sceptre* de la main droite, & la *Pome d'or* de la gauche, afin que vous aïés toujours devant les ieux de l'Esprit la mémoire de la *Croix de la Passion du Seigneur* & du très cruel suplice qu'il soufrit, par les discours injurieux, les autres sortes d'outrages, la flagellation, les plaies, le déchirement des épines, & l'enfoncement des clous; & que vous fassiés prudemment atention en combien de choses vous devés correspondre au Seigneur. Considérés avec soin la *Lance*, dont la pointe ouvrit son côté, d'où le *Christ* fit couler abondamment les Simboles de votre salut (*a*). Voila cète porte étroite, qui vous conduit à la vie. Il ne sortit point de substance solide par cète Porte: mais seulement des

(*a*) *In nube, quæ refrigerat, misericordiæ.*

(*b*) *In Archivio memoriæ.*

(*c*) *In cor[illegible] tui ungue adamantino.*

(*d*) *Sacramenta salutis tuæ.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

les met à part; & leur done une *Potion* que l'on apelle *La Dormite* (*a*). Quand ils sont endormis, on les porte dehors dans un autre endroit, où on les réveille. Ils se ressouviènent du *Paradis*, dans lequel ils ont été nouris; & l'amour des *Filles* & des autres délices, dont ils ont joui, fait couler leurs larmes. Alors ce *Vieux*, qui est leur *Seigneur*, leur dit: *Si vous voulés faire fidèlement ce que je vous dirai, vous reviendrés sur le champ dans le* Paradis, *d'où vous êtes sortis. Vous ne le perdrés ensuite jamais, & vous y serés éternèlement dans les mêmes délices.* Ils consentent à ce qu'il leur dit; & il les vend à ceux qui les demandent. Ils sont envoïés dans le monde pour tuer les persones, que souhaitent ceux qui les achètent; & ce *Seigneur le Vieux* amasse à ce comerce de grands trésors. Ces Jeunes-Gens, dans l'espérance de retourner à leur *Paradis*, s'exposent par tout à la mort, & tuent beaucoup de persones: mais ils exercent leur métier beaucoup plus dans l'*Orient*, que dans ces païs-ci.

Benvenuto, come il fait assés souvent, ne dit point de quel Auteur il a pris ce qu'il vient de raporter. Je le laisse donc ignorer à mes Lecteurs. Je perdrois trop de tems à vouloir découvrir ce que sa négligence nous a caché.

BONIFACE II,

le troisième des Fils du *Marquis Guillaume III*, dit *Le Vieux*, devient, en 1192, *Marquis règnant de Montferrat* par la mort de son frère le *Marquis Conrad*, *Seigneur de Tir*, & *Roi élu de Jérusalem*; & meurt, en 1207, étant *Roi de Thessalonique.*

Nous avons vu ci-devant que, quand, vers 1181, l'*Empereur Manuel Comnène* voulut avoir un des *Fils du Marquis Guillaume le Vieux* pour lui faire épouser sa fille *Kyria Marie*, notre *Boniface*, ainsi que son frère *Conrad*, étoit marié. Rien ne me fait conoître quèle étoit sa Femme. Nous savons seulement, qu'il en laissa 2 Fils, *Guillaume*, qui fut *Marquis de Montferrat*, le *IVe* de ce nom; & *Démétrius*, qui fut *Roi de Thessalonique.* Il épousa, dans la suite, come nous le verrons plus bas, *Marie de Hongrie, Impératrice* douairière *de Constantinople.*

Suivant la *Chronique d'Asti*, le 19

(*a*) *Dormita.*

PRINCES contemporains.

lire de lui, l'on doit conclure que cet Ecrivain, come son *Traducteur* l'observe dans une *Note*, p. 67, prétend, *avec la plusport des* Historiens Espagnols *& quelques-uns des* Ecrivains François, *que Doña* Blanche, *sœur de Doña* Bérengère, *étoit la* Cadete; *parcequ'autrement elle auroit eu plus de droit que celle-ci à la* Courone de Castille. Mariana, *dans la première édition de son* Histoire, *suivant le témoignage de son* Traducteur, *avoit marqué qu'elle étoit l'Aînée, en parlant de son mariage avec* (*Louis* fils de) Philippe, Roi de France. *Quoique, dans la seconde, il se soit rétracté, en raportant le même évènement; il dit, après avoir marqué la mort de D.* Henri, « *Qu'en qualité d'*Aî» née *de Doña* Bérengère, *elle devoit » succèder à ce Prince, par préférence » à sa sœur, qui n'étoit que la* Cadète ». *Le P.* Charenton *a judicieusement observé, dans une* Note, *cète contradiction. Mais il auroit du ajouter que, quand* Mariana *done à Doña* Blanche l'Aîneffe *sur Doña* Bérengère, *c'est probablement par inadvertence; puisqu'environ deux pages plus avant, le même* Historien *observe*, « *Que, suivant l'*Ar» chevêque *D.* Roderic *dans sa* Chro» nique, *Doña* Bérengère *étoit l'Aînée » de ses* Sœurs »; *& ajoute*, « Qu'il » semble que l'on doit préférer le *sen» timent de D.* Roderic *à celui de quel» ques autres Auteurs, qui avancent le » contraire* »; d'autant plus que cet Archevêque étoit contemporain de Doña Bérengère. *Ce sont les propres termes de* Mariana. *Le P.* d'Orléans *traite aussi de ce point, dans le Liv. III de ses* Révolutions d'Espagne; *& le laisse indécis. Cependant, il paroît douter si S. Louis, fils de Doña* Blanche, *n'avoit pas un droit bien fondé à la* Courone de Castilie, « *droit, dit-il, qu'on » pût raisonablement oposer à D.* Ferdi» nand ». *La raison, qu'il en aporte, c'est que celui-ci étoit né d'un Mariage illégitime : mais il n'a pas fait atention que le* Pape, *en annullant le mariage, légitima tous les Enfans, qui en étoient provenus, come* Ferréras *l'a dit sous l'an* 1204. La raison, sur laquèle *Mariana* fonde l'*Aîneffe* de Doña *Bérengère*, est sans réplique. On ne peut pas s'inscrire en faux contre le témoignage de l'*Archevêque Roderic*. A l'égard du prétendu droit, que le P. *d'Orléans* atribue à S. *Louis*, & de la raison sur laquèle il l'établit, on peut dire que l'invention est digne d'un Ecrivain aussi peu judicieux. Le *Traducteur* de *Ferréras*

SAVANS & ILLUSTRES.

raporter entière ici, parcequ'elle est dans la bouche de tout le monde. Depuis, *Albéric*, renonçant aux pompes du Siècle, vint au *Monastère du Mont-Cassin*. Acueilli par notre Père *Girard* avec beaucoup d'afection & de plaisir; &, aiant reçu de lui l'habit de la *Sainte Religion*, il s'engagea dans la *Milice du Christ-Roi*. Son abstinence & sa gravité sont actuèlement même si grandes, que persone ne doute qu'il n'ait vu les *Peines des Péchés* & la *Gloire des Saints*. Depuis ce tems, il a toujours marché pieds nus, & n'a jamais mangé de chair, ni bu de vin; & jusqu'à présent (*année* 1115) il persiste, en ce *Monastère*, dans cète mortification du Corps, dans cète contrition du Cœur, dans cète humilité; de sorte que, bien que sa langue se taise, sa vie dit assés qu'il a vu beaucoup de ces choses, qui sont cachées aux autres, & qu'il faut craindre, ou desirer. *Voila ce que* Pierre *dit*.

CH. XLI. Gui, Prêtre du Mont-Cassin, *très illustre par son érudition dans les* Lètres humaines, *& très digne de louanges pour sa religion & ses mœurs, a écrit l'*Histoire de l'Empereur Henri (III); *la* Vision d'Albéric, Moine du Mont-Cassin; *des* Vers sur la fortune (l'aventure) *du même* *****. *Il a de plus ajouté ce qui manquoit à l'*Histoire du Mont-Cassin, *depuis le tems d'*Odérise I *jusqu'à ce jour.*

REM. Gui *vivoit sous l'*Abbé Girard, *l'an* 1111, *& fut le principal des plus élégans Ecrivains de son tems......... Je ne sais point par quel malheur l'*Histoire d'Henri (III) *n'a point encore vu le jour. Ceux dont la plume s'est emploïée à décrire les actions* d'Henri IV (III) *&* d'Henri V (IV), *ont gardé sur* Gui *le plus profond silence.*

J'ai fait usage, dans l'Arr. précèdent, de ce qui manque à cète *Remarque*.

CH. XLII. Roboas, Diacre, *reçu, jeune Enfant, par l'*Abbé Girard, *a écrit, à la prière de quelques-uns de ses Amis, des* Sermons pour toutes les Fêtes de l'année *& la* Vie de S. Léonard, Confesseur de Jésus-Christ.

REM. Roboas, *ou* Noboas *fleurissoit l'an* 1120.

CH. XLIII. Pierre, Soûdiacre de l'Eglise Romaine, & Moine du Mont-Cassin, *reçu de même, dans son enfance, au* Mont-Cassin, *a mis en* Vers *la* Passion de S. Marc, *à la prière de*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

l'absolution de leur vœu de passer à la Terre-Sainte. Le Pape en êtant informé, en fut porter ses plaintes

substances liquides (*a*); afin que vous ressentiés une douleur aigue, & que vous soïés percé de la pointe d'une véritable contrition, laquèle est la clef, qui vous ouvrira la *Porte du Paradis*, par où rien de solide, par où l'Ame endurcie ne peut point entrer: mais l'Ame, liquéfiée au fourneau de l'Amour, & au foïer de l'ardente Charité.

23. Vous êtes couroné de trois *Courones*, come *Jésus-Christ* fut, par sa *Mère*, par sa *Marâtre* & par son *Père*, couroné de trois *Courones*; par sa Mère, de la *Courone de Grace*, par laquèle il prit les infirmités de notre nature mortèle; par sa *Marâtre*, de la *Courone de Justice*, par laquèle il racheta le Genre-Humain, au prix de son sang (*b*); par son Pere, de la *Courone de Gloire*, car il le fit asseoir à sa droite dans le *Roïaume de Gloire*. Semblablement, vous avés, en *Germanie*, été couroné de la *Courone de Grace* par votre *Mère*, qui vous a nouri de son lait, & qui vous a élevé heureusement; & l'on sait que vous avés obtenu cète *Courone*, non pas come une dète de justice: mais par la libre élection des *Princes*. Vous avés été couroné, par votre *Marâtre*, dans la *Ligurie* (*Lombardie*), qui quelquefois se conduit en *Marâtre* dans l'*Empire* (*c*); de la *Courone de Justice*, laquèle est due par un Droit de nécessité. Vous êtes couroné, par votre *Père*, c'est à dire par le *Souverain Pontife*, de la troisième *Courone*, c'est à dire, de celle *de Gloire*, qui vous fait précèder toutes les *Puissances du Monde*, afin que vous soïés élevé au-dessus de tous les *Princes du Monde* par la gloire

(*a*) Le Texte dit, *Sed liquor tantum exivit.* Je me suis gardé de rendre *liquor* par *une liqueur*, pour qu'on n'accusât pas le *Secrétaire de Gregoire IX* de n'avoir pas assés bien su l'*Histoire de la Passion*, & d'avoir ignoré que le coup de lance fit sortir du côté de *Jésus-Christ* de l'*Eau* & du *Sang*.

(*b*) Par cète *Marâtre de Jésus-Christ*, qu'on ne nome pas ici, l'on doit sans doute entendre la *Sinagogue*.

(*c*) *In* Liguria, *quæ solet aliquando novercare in* Imperio.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

de Juin 1191, le *Marquis Boniface*, qui gouvernoit le *Montferrat* en l'absence de son frère le *Marquis Conrad*, combatit & mit en déroute près de *Montiglio*, les *Astigians*, dont il fit environ 2 mille Prisoniers, qui, jusqu'à ce qu'ils se rachetâssent, languirent plus de 3 ans dans les Prisons du *Montferrat.* Cète guerre interrompue, par des trèves, ou des paix mal observées de part & d'autre ne fut totalement terminée qu'en 1206. *L'An MCLXXXXVII*, dit *Benvenuto de San-Giorgio*, col. 362, *Jour de Dimanche, le quatre des Calendes d'Avril* (30 de Mars), *Indiction seconde, le* Marquis Boniface *& les* Astigians *firent entre les mains des* Comunes de Milan *&* de Plaisance *un* Compromis *au sujet de toutes les guerres & dissentions ocasionées, durant quelque tems, entre eux par les* Fiefs de Sainte-Marie. *voisins de la rivière de* Versa, *lesquels le* Marquis *demandoit aux* Astésans, *avec les* Châteaux de la Rochetta, de Montalto, de Viglano, de Cortecomaria (ou peut-être *Cortamaria*) & Malamorte; *& de la Paix, que les* Astésans *avoient rompue; & de ce qu'au contraire ceux-ci demandoient au* Marquis, *savoir une part dans* Monteberſario, *& dans le* Château de Laureto *& son* Terriroire, *pareillement d'une somme d'argent pour laquèle le* Marquis *s'étoit obligé à ses* Créanciers d'Asti, *& de la rançon de ceux que le* Marquis *avoit pris en guerre. Et de ce* Compromis, *par lequel la guerre fut suspendue il fut fait* Acte *par* Udalric *de* Milan, *dit* Camino, Notaire du Sacré Palais, *en présence* d'Albert Canevaro, *de* Piénamonte Grasso, *d'*Aldéric de Meistro, *d'*Albert Baldevario, *& de* Tomasino Stampa; *tous* Citoïens de Milan.

La même année le 6 du mois de Décembre, le Marquis Boniface *dona en* Fief Noble & paternel *à* Boniface, Marquis de Saluce, *fils de feu* Manfred, *toute la* Vallée de Sure, *avec les Terres, Lieux, Bourgades & Jurisdiction de ladite* Vallée, *lesquels* sont Sparvera, Dogliano, Caldrario, Vinalio, Rocca-Guidone, Demont, Vinai, Pellaporco, Gagliola, Magliola, Ritana, Valle-Dorata, San-Benedetto, Afson, Ponte-Bernardo, Sambinico, Bercefo; *& lui dona de plus le* Château de Villa-di-Quadraglia.

Dès 1193, l'Empereur Henri V avoit doné en *Fief* au *Marquis Boniface* &

PRINCES contemporains.

le réfute très bien ; c'est à dire que sa réfutation est très bone vis-à-vis du P. *d'Orléans* : mais, dans la vérité, le droit de *Ferdinand II* à la *Courone de Castille* n'est point fondé sur ce que le *Pape Innocent III*, en déclarant nul le *Mariage* de Doña *Bérengère* avec *Alfonse IX*, *Roi de Léon*, déclara que les Enfans, qu'ils avoient eus, seroient regardés come légitimes, atendu que le mariage avoit été contracté de bone foi. L'Auteur de la *Note* n'a pas du dire que le *Pape* légitima les Enfans d'*Alfonse* & de *Bérengère*. Quoique les *Papes* s'attribuâssent alors le droit de légitimer les *Bâtards*; *Innocent III* n'eut pas dessein, en cète ocasion, d'user de ce prétendu droit. Le motif, sur lequel Il déclare que les Enfans d'*Alfonse* & de *Bérengère* sont légitimes, est une raison du *Droit Naturel*, & du *Droit des Gens*. C'est qu'ils avoient contracté leur Mariage de bone-foi. Le *Pape* n'auroit pu se servir de son prétendu Droit de légitimer les Bâtards, que dans le cas où le Mariage auroit été constamment reconu pour avoir été contracté de mauvaise-foi: mais où des raisons d'Etat auroient exigé que les Enfans fussent légitimés. Ainsi, la déclaration d'*Innocent III* se réduit à dire qu'il ne trouve point de raisons de contester la légitimité des Enfans, dont il s'agit. En conséquence, rien de plus absurde que la prétention du P. *d'Orléans*. *Ferdinand II* tiroit son droit à la *Courone de Castille* uniquement de sa naissance, en elle-méme très légitime; &, par surabondance, de la déclaration des *Etats-Généraux du Roïaume de Léon*, qui, lors de la soûmission d'*Alfonse* & de *Bérengère* à la *Sentence* du *Pape*, reconurent l'*Infant Ferdinand*, successeur de son Père à la *Courone de Léon*. Un Prince déclaré légitime Héritier dans les *Etats* de son Père, ne pouvoit pas manquer d'être légitime Héritier de ceux dont l'èvènement rendit sa Mère *Reine propriétaire* ; surtout les deux *Roïaumes* n'aïant point à cet égard de Loix, ou d'Usages diférens. Les *Factieux de Castille*, s'il est vrai qu'ils aient fait la démarche, qu'on leur atribue, tentèrent donc inutilement d'intéresser la *Cour de France*, qui n'avoit garde de réclamer un droit, qu'elle n'avoit pas; car, pour le dire en passant, une preuve certaine de l'*Aîneſſe* de Doña *Bérengère*, c'est que *Philippe Auguste* & son fils *Louis VIII*, très conus l'un & l'autre pour ne laisser échaper aucune ocasion de tirer parti des droits, qu'ils

SAVANS & ILLUSTRES.

Pierre, Diacre, & Bibliothécaire.

REM. Pierre *est apellé* Soûdiacre-Cardinal de la Sainte Eglise Romaine *par* Arnold Wion, *Liv. II*, *Chap. 9 de son* Lignum Vitæ: *mais il ajoute*, « *Qu'on ignore par quel* Pape *il fut fait* Cardinal ». *C'est mal-à-propos qu'*Arnold Wion *le dit* Soûdiacre-Cardinal de la Sainte Eglise Romaine ; *puisque les* Listes Ecclésiastiques *n'ofrent dans l'*Eglise Romaine *pour* Cardinaux, *que des* Evêques, *des* Prêtres, *& des* Diacres. Pierre *vivoit en* 1120.

Suivant cète *Remarque*, je n'aurois pas du faire, dans mon III[e] Vol., le *Moine Hildebrand*, qui devint le *Pape Gregoire VII*, *Soûdiacre-Cardinal de l'Eglise Romaine*. Ce n'a pas été de mon chef, que je l'ai revêtu de cète qualité. Des Autorités, que je ne me rapelle pas en ce moment, m'ont alors paru sufisantes, & j'ai cru les devoir suivre. Come cependant le *Chanoine Mari*, né *Romain* & vivant à *Rome*, a pu facilement, & même a du s'instruire de ce qui concerne l'*Eglise Romaine*, beaucoup mieux que je ne l'ai pu, j'adopte son observation ; & j'avoue que je me suis trompé.

CH. XLIV. Rainald, Soûdiacre du Mont-Cassin, *ofert, dans sa premiére enfance, à S. Benoît, étoit un Home très savant, & comparable à tous égards aux* Anciens *dans la* Science de versifier. *Il a écrit des* Vers, A la louange de Sévère, très Saint Evêque de Casino (*adressés*) *à* Pierre, Diacre, *&* Bibliothécaire, *&* Sur la Vie de S. Benoît *&* de S. Maur; *& des* Himnes en l'honeur de (*ce même*) Sevère, saint Confesseur de Jésus-Christ, & Evêque.

REM. Ses Himnes *sont imprimées dans les* Breviaires du Mont-Cassin *des années* 1568 *&* 1572. *Voïés ce que disent de ce* Rainald, Arnold (Wion), *Liv. II*, *Ch.* 9, Lign. Vit. ; Vossius, *Liv. III*, *Ch.* 7 *des* Histor. Latins; *l'*Hist. des Princes Lomb. *de* Camillo Pellegrino, *dans la* Suite des Abbés du Mont-Cassin, *in Raynaldo*.

Mari devoit nous aprendre de quel *Rainald*, il s'agit ici. Deux *Moines du Mont-Cassin*, qui portoient ce nom, en furent *Abbés* dans la même année 1137. Ce doit être du second, que *Pierre-Diacre* veut parler dans ce Chapitre. Mais, come *Mari* nous renvoie à la *Suite des Abbés du Mont-Cassin* de *Camillo Pellegrino*, j'en vais traduire ici ; mais très librement, & sans le faire parler lui-même, les 3 derniers Article :

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDÉRIC II.*

au *Sénateur de Rome*, qui fit arêter cet Home; & lui fit subir le châ-

& par l'honeur. Portés donc, en ce lieu d'exil, la *Courone de grace*, afin qu'au Jugement la *Courone de Justice* vous soit acordée; &, devant être examiné par le Juge, préparés dès à présent les réponses que vous aurés à faire à ses reproches; pour qu'enfin dans le *Roïaume*, qu'aucun tems ne poura détruire, vous soïés couroné de la *Courone de gloire*, qui ne se flétrit point. Vous portés le *Sceptre de la Justice* dans la main droite, qui s'apésantit pour punir les Méchans; & dans la main gauche la *Pome d'or*, qui n'a ni comencement, ni fin; ce qui dénote la Miséricorde, à qui le *Roïaume éternel* est promis; & cète main doit s'étendre, pour délivrer les Oprimés, & consoler les Malhéureux; parceque le Jugement, sans la Miséricorde, est peu respectable, & qu'on ne fait aucun cas de l'un sans l'autre (*a*). De plus, inquiets du salut de vötre Ame, que nous chérissons avec une ardente & sincère charité, parcequ'il est préférable à toutes les choses passagères de ce Monde, en vertu de la prérogative de l'afection, que nous avons eue pour *Votre Altesse Impériale* lorsque nous êtions dans un poste inférieur, & pour ne rien omètre de ce qui peut ariver, qui soit propre à faire éviter le danger de la mort éternèle, & recouvrer la grace du *Crucifié*, nous avons cru vous devoir envoïer le Porteur des présentes *Frère* Gualon *de l'*Ordre des Prêcheurs, *à qui vous daignerés ajouter foi sans balancer sur ce qu'il estimera vous devoir proposer de notre part.*

24. *Le jour & le lieu* (c'est le *Rinaldi* qui parle) *ne sont pas marqués à cète* Lètre : *mais on a lieu de conjecturer qu'elle fut écrite* d'Anagnie, *puisque celles qui la précèdent & celles qui la suivent dans le* Registre *de ce* Pape, *sont datées de cète Ville, où l'*Auteur de sa Vie *nous aprend, en ces termes, qu'il s'étoit transporté, pour respirer un air plus salubre.* Aiant passé dans ce même endroit (*au* Palais de Latran)

(*a*) Il n'est pas sur que j'aie rendu bien exactement le Sens de cète dernière partie de la Phrase. En tout cas, la voici : *quia judicium sine misericordia destituitur, si unum sine altero teneatur.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

à son fils *Guillaume*, la Ville d'*Alexandrie de la Paille*, que cet *Empereur* nomoit *Césarée.* On a vu dans cet Ouvrage pour quèle raison. *Benvenuto* raporte, col. 360, le *Diplôme*, dont voici la traduction. *Au nom de la Sainte & Individuèle Trinité*, Henri sixième (*a*), *par la faveur de la Clémence divine*, Empereur des Romains, *toujours Auguste. Par la clémence de la bénignité, que nous somes tenus de montrer à l'égard de nos* Féaux, *nous devons, avec justice, avoir atention d'enrichir* de Fiefs nobles (*b*) *&* d'Honeurs *convenables ceux qui font voir une fidélité inaltérable* (*c*), *& rendent d'illustres services de leur courage pour l'exaltation de notre honeur; & surtout lorsque l'amour du Sang, par lequel ils sont liés à Notre Sérénité, nous engage & nous exhorte vivement à les faire jouir de nos bienfaits. C'est pourquoi nous faisons à savoir à tous les* Féaux *de notre* Empire, *présens & futurs, qu'aiant égard à la fidélité sans tache* (*d*), *à la constance, au dévoûment, & aux services sans interruption* (*e*), *que notre amé Consanguin*, Boniface, Marquis de Montferrat, *nous a chaudement* (*f*) *rendus; Nous, en reconoissant le droit qu'il a, lui donons, par notre* Clémence Impériale, *& de l'avis & consentement* (*g*) des Princes, *&* Féaux de l'Empire, *à lui, & à son fils* Guillaume, *en* Fief direct *notre Ville de* Césarée *avec toutes ses apartenances, en* Douane (*h*), Port, Pacages, Eaux, Cours d'Eaux, Terres en culture *&* incultes, *& tout* Honeur, Service, *&* Droit, *que l'on sait que l'*Empire *a dans ce lieu. Statuant & ordonant, par* Edit Impérial, *que nul* Evêque, Duc, Marquis, Comte, Vicomte, *nulle* Ville, *nulle* Comune, *& nulle* Persone *absolument* Petite, *ou* Grande (*i*), Séculière, *ou* Ecclésiastique, *ne présume troubler, ou molester en quelque manière que ce soit, dans cète concession de* Notre Majesté, *ledit* Marquis, *notre Consanguin, &*

(*a*) Il étoit *Henri VI*, come *Roi de Germanie.*

(*b*) *De liberalibus Feudis.*

(*c*) *Fidem indefessam.*

(*d*) *Fidem puram.*

(*e*) *Indefessa obsequia.*

(*f*) *Ferventer.* (*g*) *Voluntate.*

(*h*) *Tolomeo.* Il faut sans doute, *Telonio.*

(*i*) *Humilis, vel alta.*

PRINCES contemporains.

pouvoient avoir, ne formèrent aucune prétention sur le *Roïaume de Castille*. Après la mort de tous deux, *Blanche* & son fils S. *Louis* ne firent rien, qui pût anoncer qu'ils se croïoient les véritables Héritiers de ce *Roïaume*. Enfin lorsque, dans la suite, après la mort d'*Alfonse X*, fils de S. *Ferdinand*, *Sanche IV* se fut emparé des *Roïaumes* de son Père, dont il s'étoit fait assurer la succession du vivant même de ce Prince, au préjudice de ses Neveux D. *Alfonse*, & D. *Ferdinand de la Cerda*, fils de son frère aîné l'*Infant* D. *Ferdinand*, & de *Blanche de France*, fille de S. *Louis*, dans les réclamations qui se firent au nom de ces Princes alors mineurs, & dans celles qu'ils firent ensuite eux-même, il ne fut question que du droit qu'ils tenoient de leur Père; & jamais de celui qu'ils pouvoient avoir du chef de leur aieule *Blanche de Castille*; & nos Rois *Philippe le Hardi*, leur oncle, & *Philippe le Bel*, leur cousin-germain, emploïèrent pour eux, autant que leurs propres Afaires purent le leur permètre, les armes & les négociations, en ne parlant que du droit légitime de ces jeunes Princes à la succession des *Courones* de leur aieul *Alfonse X*; & ne prétendirent jamais qu'ils eussent eux-même, par ailleurs, un droit légitime à la *Courone de Castille*. Ainsi, la conduite de nos *Rois*, jointe au témoignage de l'Archevêque *Roderic*, done à l'*Aînesse* de Doña *Bérengère* une certitude, qui ne peut être ébranlée par l'opinion, ou le doute de quelque Auteur que ce puisse être, quelque grave qu'on le veuille suposer. Il se présente ainsi quelquefois dans l'Histoire des dificultés, qui ne devienent que plus embarassantes en rassemblant les opinions des Auteurs; & qui s'aplanissent sur le champ, en suivant avec atention le fil des faits.

Les *Lara*, que la mort du *Roi Henri I* n'avoit pas fait renoncer à leurs projets ambitieux, mirent, en quelque sorte, dans leurs intérêts *Alfonse IX*, *Roi de Léon*, père du nouveau *Roi de Castille*. *Ce Prince*, dit *Ferrèras*, p. 67, *piqué, d'un côté, de ce qu'on lui avoit demandé son Fils, pour le faire* Roi *sans sa participation; &, aspirant de l'autre, à la* Courone de Castille, *se livra bientôt aux promesses, que D.* Alvar *& ses Partisans lui firent de favoriser, de toutes leurs forces, son couroux & ses droits. Ainsi, il assembla ses Troupes; se mit à leur tête; & entra en* Castille, *à dessein d'envahir ce* Roïaume.

SAVANS & ILLUSTRES.

RAINALD le Toscan, *pendant le* Schisme, dans l'An 1137. *Pierre-Diacre* dit, Liv. IV, Ch. 104: *Six jours étoient déjà passés depuis la mort de* (l'Abbé) Signoretto *lorsque, pour la fête de la Ste* Scholastique, Vierge de Jésus-Christ, *les Frères, étant acourus de toutes parts au* Monastère, *& traitant entre eux de l'élection d'un* Abbé, *se divisèrent en 2 Partis, dont l'un avoit le dessein d'élire* Rainald de Colemento, *qui fut ensuite* Abbé; *l'autre*, Rainald le Toscan. *Pierre*, après avoir ainsi parlé, dit qu'un de ces *Rainald* fut enfin élu: mais il s'exprime d'une manière si embarassée, que celui qui prit soin de l'*Edition de Venise*, la première de toutes, n'aiant pas bien pris la pensée de l'Auteur, s'est persuadé qu'alors, pendant le *Schisme*, *Rainald de Colemento* fut chargé du soin de l'*Abbaïe*. Mais l'*Edition de Naple* a restitué, dans cet endroit, la Leçon primitive & la plus conforme à l'*Exemplaire* mst.; laquèle cependant ceux qui nous ont doné la *Suite des Abbés du Mont-Cassin*, n'ont pas examinée avec assés de soin. Voici come *Pierre* s'exprime au vrai. *Cùm inter se* Fratres *plurima conferrent, visum demum* Prioribus *est, ut electio differretur, usquequò ad* Regem Rogerium, Romanumque Pontificem, *tunc* Pisis *remorantem, nuntios destinarent, per quos* Cassinensis Monasterii *fortunam notificare, ac super tali negotio illorum consilium præstolari valerent. Sed cum ad hoc alteram partem flectere nullo modo possent (contradicentibus, & renuentibus aliis qui supradictum* Raynaldum Calamentanum *eligere disposuerant) eundem* Raynaldum *apprehendentes, & in Patris* Benedicti Cathedra *illum locantes, sibi in* Abbatem *constituunt* (a). Des Gens

(a) *Après que les Frères eurent parlé longtems ensemble, les* Prieurs (c'est à dire les *Anciens*) *furent enfin d'avis de diférer l'Election jusqu'à ce qu'on eût envoïé des* Députés au Roi Roger *& au* Pape, *demeurant alors à* Pise (1), *pour les informer de l'état du* Mont-Cassin, *& pour avoir, sur cète Afaire, leur avis, qu'il faloit atendre: mais il y eut un des Partis, qu'ils ne purent y faire consentir. Ceux qui vouloient élire* Rainald de Colimento, *contredirent les* Prieurs, *& rejetèrent ce qu'ils proposoient. Ce fut pourquoi ceux-ci, prenant & plaçant l'autre* Raynald *dans la* Chaire *de no-*

(1) Le *Pape Innocent II*.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

timent qu'il méritoit (1). Cependant, au mois de Juin, *Louis*, Landgrave de Thuringe, arive d'Allemagne avec une Armée de *Croisés*, & traverse toute l'Italie jusqu'à Brinde, où la Flote êtoit assemblée. L'Empereur s'y rend d'Otrante, y trouve tous les *Croisés* d'Allemagne, d'Angleterre, & d'Italie; & fait préparer les Bâtimens de transport. Beaucoup de *Croisés* êtoient morts depuis leur arivée; & beaucoup d'autres êtoient malades. Les Allemans & les Anglois pouvoient dificilement suporter les chaleurs du païs; & l'air de Brinde êtoit

un espace de tems, il ala, dans la première année de son *Pontificat*, vers le milieu de l'êté, suivi du vénérable *Collége des Frères* (*des* Cardinaux) à *Anagnie*, parceque la nature suspecte de l'air de *Rome* menaçoit de maladies pendant l'êté. *La* Chronique *de* Richard (de San-Germano) *d'acord avec ces paroles*, *ajoute que* Gregoire *exigea des* Siciliens (c'est à dire des *Habitans du Roïaume de Sicile en deça du Phare*) *les contributions dues au* Siège Apostolique. *Voici donc ce qu'elle dit.* Au mois de Juin, le *Pape*, quitant *Rome*, vint à *Anagnie*; &, pour lors, il envoïa des *Nonces* à l'*Empereur*, pour qu'il lui fît aporter les Provisions dues (*Fodrum*), par les *Homes du Roïaume*; & l'*Empereur* chargea *Henri de Morra*, *Maître Justicier*, d'en avoir soin. *Il y est dit un peu plus bas.* Il y eut à *Anagnie*, pendant que le *Pape* y êtoit, environ 200 Maisons brûlées. Les Provisions y furent portées, par ordre de l'*Empereur*, qui comit là certain personage de *San-Germano*, nomé *Guillaume de Falloco*, pour les recevoir & les distribuer.

(1) *Mais* dit, *ibid.* le *Rinaldi*, N. 25, *le crime*, *dont* Frédéric *se chargea*, *fut bien plus grand que celui de cet* Imposteur *scélérat. Il laissa périr une très florissante Armée de* Croises, *plustôt que d'être obligé*, *pour une pieuse entreprise guerrière en l'honeur de* Jésus-Christ, *de renoncer aux très infâmes délices pour lesquèles il avoit rompu le frein de la pudeur.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

son fils Guillaume. *Que si quelqu'un l'ose atenter*, *qu'il compose*, *pour peine*, *de mille livres d'or très pur*, *dont nous voulons que la moitié soit païée à notre* Fisc, *& le reste aux Persones lésées* (a). *Et*, *pour l'évidence certaine à perpétuité de ladite chose*, *Nous avons fait écrire*, *& décorer ensuite les présentes du Sceau d'or de* Notre Majesté. *Les* Témoins *de ceci sont*, Gautier, Evêque de Troia; Berthold, Evêque de Céitz; Conrad, Comte Palatin du Rhin; Otton, Comte Palatin de Bourgogne; Albert, Duc de Tecke; *le* Comte Albert de Rache; *le* Comte Diépold de Rerse; *le* Comte Albert de Spanheim; *le* Comte Merlon de Plozach; Cunon (*Conrad*) de Maricemberch; Hartman de Budingen; Gautier d'Echelbère; Engelrad de Vinsbère; Marquard, (*notre*) Maître d'Hôtel; Henri de Lut, (*notre*) Echanson; *& beaucoup d'autres. Seing du Seigneur* Henri sixième, *très Auguste* Empereur des Romains. *Ceci fut fait l'An de l'Incarnation du Seigneur mille-cent-nonante-& troisième*, *Indiction onzième*, *Règnant le Seigneur* Henri sixième, *très glorieux* Empereur des Romains; *l'An vingt-&-einquième de son Règne*, *& troisième de son Empire. Doné à* Gerlembusen, *par la main de* Sigeloy, Protonotaire de la Cour Impériale, *le deux des Nones* (le 4) *de Décembre.*

L'An de la grace de Jésus-Christ *MCCXVIII*, dit *Bernard le Trésorier*, col. 818, *règnant l'*Empereur Otton IV, *un grand nombre de Gens de marque* (b), *qui avoient favorisé* Richard, Roi d'Angleterre, *contre* Philippe (*Auguste*), Roi de France, *s'étant assemblés pour un Tournoi*, *& s'étant même partagés en bandes*, *prêts à le comencer*, *quitèrent tout à coup leurs Casques*, *coururent à des* Croix; *& se consacrèrent tous*, *par le caractère* (la marque) *de la* Croix, *à passer outre-mer. Quelques-uns disent que ce qu'ils en firent*, *ce fut parcequ'ils avoient ofensé le* Roi de France, *& que* Richard, Roi d'Angleterre, *êtoit déja mort. Or les* Barons, *qui prirent la* Croix, *furent*, Baudouin, Comte de Flandre; Henri (*Comte*) d'Anjou, *son frère*; Thibaut, Comte de Champagne, *fils d'*Henri, Seigneur de la Terre (du *Roïaume*) de Jérusalem; Louis, Comte de Blois; Etiène, Comte du

(a) *Injuriam passis.*
(b) *Insignes Viri.*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

On n'eut pas plustôt reçu cète nouvèle, que la Reine *Doña* Bérengère *lui députa les* Evêques de Burgos *&* de Palence, *pour le suplier de ne point comètre d'hostilités dans les* Etats *de son Fils : mais le* Roi, *bien loin d'avoir égard aux remontrances des* Prélats, *s'avança jusqu'à* Lagume, *où il fit prendre quelque repos à ses Troupes. Il marcha ensuite vers* Burgos; *& comit, chemin faisant, des hostilités afreuses sur les Terres de quelques* Seigneurs de Castille. *Il s'avança ainsi jusqu'à* Arcos, *à dessein d'aler mètre* Burgos *sous sa domination. Cependant, sur la réponse que les 2* Evêques *avoient raportée, les* Seigneurs de Castille *avoient mis sur pied toutes leurs Troupes, pour s'oposer aux entreprises du* Monarque Léonois. *Ils étoient tous acourus à* Burgos; *& D.* Loup de Haro *s'étoit enfermé dans cète Place, avec des Soldats d'élite, pour la défendre. Tant d'ardeur, de la part des* Castillans, *à soûtenir les intérêts de leur jeune* Roi, *fit que D.* Alfonse, *instruit de ce qui se passoit, se retira promtement dans ses* Etats, *témoignant un extrême mécontentement de la fausse démarche, qu'on lui avoit fait faire.*

Je vais continuer de laisser raconter ici, par *Ferréras*, les troubles excités en *Castille* par les *Lara* jusqu'à leur extinction, & ceux qui purent leur succèder. Voici ce qu'il dit sous l'an 1218, p. 72-4. *La* Reine *Doña* Bèrengère *&* S. Ferdinand, *son fils, pensoient sérieusement à pacifier toute la* Castille. *Persuadés qu'il leur seroit impossible d'y parvenir, tant que l'on n'auroit point humilié & terrassé l'orgueilleux* Comte *D. Alvar avec ses Partisans, ils assemblèrent de bones Troupes; & se mirent en devoir d'enlever de force, à tous ces Factieux, les* Forteresses, *qu'ils possèdoient.* S. Ferdinand *se mit en campagne à la tête de ses Troupes; & investit, avec la* Bande de Burgos, Lerma, *qui tenoit pour le* Comte *D.* Alvar. *Il l'ataqua si vigoureusement, qu'il l'emporta d'assaut, & fit prisoniers tous ceux qui défendoient cète Place. Après en avoir fait autant au Fort de* Lara, *il ala à* Burgos, *où il fut reçu du* Clergé, *de la* Noblesse, *& du* Peuple. *Instruit que les* Seigneurs de la Maison de Lara *ocupoient plusieurs Places dans la* Rioja, *il résolut de passer dans cète Province. Tout l'embaras étoit de trouver le moïen de païer les Troupes; parceque, faute de fonds, on se trouvoit dans l'impossibilité de rien entreprendre. Pour lever cet obstacle, la* Reine *Doña* Bérengère *vendit tous ses joiaux, & en fit*

savans, se sont persuadés qu'*eundem Raynaldum* se raportoit à *Calamentanum* écrit tout auprès : mais dans une Parenthèse à laquèle ils n'ont pas fait atention, & non pas à *Etrúriensem*, qui précède cète Phrase, & ils ont écrit que le premier, & non le dernier avoit alors été fait *Abbé* pendant le *Schisme*. Rien de plus éloigné de la pensée de *Pierre*; & je le prouve par l'autorité de l'*Edition de l'Anonime du Mont-Cassin*, qui dit, à l'Année 1136 (on sait qu'il faut 1137), « Qu'après la mort » de l'*Abbé Signoretto*, l'on mit en sa » place *Rainald le Toscan*; que ce » *Rainald*, aiant été destitué cète même » me année, fut remplacé par *Guibald*; » & que, sur l'abdication de *Guibald*, l'autre *Rainald* fut fait *Abbé* ». Les deux *Exemplaires msts. de l'Anonime*, qui sont dans la *Bibliothèque du Mont-Cassin*, sont en cela conformes à l'*Imprimé*. Dans le *Mst.* 47, l'*Anonime* done d'une manière très claire à *Guibald* pour prédécesseur *Rainald le Toscan*, & pour successeur *Rainald de Colimento*. Voici ses paroles. *Obiit* Seniorettus, Abbas. Raynaldus Tuscus *fit* Abbas, *&c.* Raynaldus *ejus loci* Electus *deponitur.* Guibaldus *ordinatur, qui post XLIV dies recedit.* Raynaldus Co†im *fit* Abbas. Il dit ainsi la même chose dans le *Mst.* 199 : Raynaldus *ejus loci* Electus *deponitur.* Guibaldus *ordinatur*, qui post XL dies *recedit.* Raynaldus Colemt. *fit* Abbas. *Co†im* & *Colemt.* ne sont pas autre chose que des abbréviations de *Colimentanus*, come le *Pellégrino* l'a prouvé dans sa *Dissertation sur l'origine de la Maison de Colimento*, faite en 1643, trois ans avant sa *Suite des Abbés du Mont-Cassin*; & cète *Dissertation* fit revenir d'habiles gens, tant à *Naple*, qu'ailleurs, de l'erreur qui leur avoit fait penser qu'on avoit élu, pendant le *Schisme*, *Rainald de Colimento* pour *Abbé*. La même année 1137, le *Pape Innocent II*, se trouvant au *Mont-Cassin* avec l'*Empereur Lothaire III*, déposa canoniquement, le Samedi des Quatre-tems de Septembre, *Rainald le Toscan*, come élu pendant le *Schisme* & come Fauteur de l'*Antipape Anaclet*, ainsi que *Pierre-Diacre* le raporte, Liv. IV, Ch. 123

tre Père, S. Benoît, *l'établirent leur* Abbé.

J'ai fait disparoître tout embaras, en traduisant. Les Remarques, qui sont dans le Texte ci-dessus, ne sont relatives qu'à la *Phrase Latine*.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

mal-sain. La *Cour de Rome* acusa, dans le tems, avec la plus grande injustice, *Frédéric* d'avoir, par ses délais, été cause de ce malheur: mais, suivant ses engagemens, il avoit tout le mois d'Août pour partir. Il ne difère au-delà qu'une semaine; & s'embarque, le 8 de Septembre, avec le Landgrave. Ils vont d'abord à Otrante prendre congé de l'Impératrice. Le Landgrave, jeune Prince de grande espérance, y tombe malade, & meurt. L'Empereur, ataqué de la même maladie, ne peut pas continuer son voïage, come il l'avoit résolu. *Rome* veut croire que ce n'est de sa part qu'une feinte (1); &, dit RICHARD *de*

(1) *Deux choses*, dit le *Rinaldi*, N. 27 & 28, *portèrent un grand préjudice à l'*Expédition des Chretiens; *la mort imprévue du* Landgrave, *excèlent Général*; *& la Maladie épidémique*, *par laquèle l'*Armée des Croisés *fut détruite en partie. Voici ce que* Richard de San-Germano *dit à ce sujet.* Une partie non modique des *Croisés* périt dans la *Pouille* par une maladie, qui survint. L'*Empereur* se prépara cependant au *Passage* avec le *Landgrave* & les autres *Croisés*; &, le jour de la Nativité de la Vierge, il vint par mer de *Brinde* à *Otrante*; &, faisant espérer son passage à ceux qu'il avoit fait partir devant, il voulut séjourner à *Otrante* pour une cause nécessaire. *Il est certain que ce fut un artifice de ce* méchant Prince, *qui frustroit*, *par une vaine espérance*, *l'atente & les vœux du* Monde Chretien; *&*, *plus bas*, *on verra clairement qu'il ne faisoit naître ces funestes retardemens*, *que pour saisir le moment propre à rompre l'entreprise; come*, *en effet*, *il ariva. Le même* Auteur, *par une afection innée pour son* Prince, *s'éforçe de le laver de cète tache*, *& de colorer son crime; car il ajoute:* Là (*c'est à dire à* Otrante), par un accident survenu ledit *Landgrave* mourut; & l'*Empereur*, ataqué lui-même alors de maladie, ne passa point, quoiqu'il s'y fût disposé. *Cète maladie de* Frédéric *fut*, *non pas véritable*: *mais feinte. Le bruit courut même que*, *par un forfait atroce*,

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Perche; *le* Comte de Saint-Paul; Simon, Comte de Montfort; Jean, Comte de Neèle (*a*); Renaud, Comte de Dampierre; *le* Marquis de Montferrat, *& plusieurs autres braves* Guerriers. *D'un comun consentement*, *ils établirent* Seigneur (c'est à dire *Général*) *de toute l'*Armée Thibaut, Comte de Champagne, *lequel*, *bientôt après*, *étant sorti de ce Monde*, *dans sa XXV*[e] *année*, *& l'An de la grace de* Jésus-Christ *MCCI*, *ils se donèrent pour* Seigneur *le* Marquis de Montferrat. *Ils étoient en tout* 300 *Homes-d'Armes d'élite*, *de tous païs*, *avec une très grande multitude de Gens du Peuple.*

Benvenuto fait comencer les premiers mouvemens de cète *Croisade* deux ans plus tard. L'*An mille deux cens*, dit-il, col. 362, *le* Souverain Pontife Innocent III, *ne se voulant pas si fort ocuper de la pacification des troubles nés en* Italie *& en* Allemagne, *depuis la mort de l'*Empereur Henri VI (V), *pour l'élection d'un* Successeur à l'Empire, *qu'il ne procurât en même tems des secours à la* Guerre d'Asie, *exhorta* Boniface, Marquis de Montferrat; Louis, Comte de Savoie; Baudouin, Comte de Flandre; *&* Henri, Comte de Saint-Paul, *d'aler au secours des* Chretiens *contre les* Infidèles. *C'est pourquoi*, *ces* Princes *aiant résolu de songer à cète Expédition*, *lesdits* Boniface *&* Comte de Flandre *alèrent*, *cète même année*, *à* Venise, *pour demander aux* Vénitiens *qu'ils les aidâssent à conduire les* Armées Chretiènes *en* Asie; *parcequ'à cause des mouvemens*, *qui se faisoient à* Constantinople *& dans la* Germanie, *il ne leur restoit d'autre route*, *que celle de* Venise. *S'y étant donc rendus*, *ils emploïèrent*, *à cète négociation*, *beaucoup plus de tems qu'ils ne l'avoient pensé. Enfin*, *ils convinrent avec* Henri Dandolo, Doge de Venise, *qu'il leur acorderoit assés de navires*, *pour transporter en* Asie 4 *mille* 500 Homes-d'Armes *&* 8 *mille* Fantassins, *avec les Armes & les vivres nécessaires*; *& règlèrent ce qu'il leur faudroit païer pour le passage. Ensuite*, *le* Marquis de Montferrat, *voïant que cète Expédition demandoit beaucoup plus de tems*, *retourna dans le* Montferrat, *pour se préparer lui-même à ce voïage.*

Bernard le Trésorier se trompe à l'année. Ce fut véritablement en 1200.

(*a*) *De Nigella.*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

une grosse somme d'argent. Le Saint Roi, *étant ainsi tiré d'embaras, partit avec ses Troupes; & ala à* Velorado, *à* Najéra, *à* Navarrète, *& à d'autres Villes, qui s'empressèrent toutes de le recevoir, come elles le devoient. S'étant ensuite avancé jusqu'aux* Forterelles, *que D.* Gonçale Nuñez *possèdoit, il y trouva plus de résistance, qu'il ne s'y étoit atendu. C'est pourquoi, après avoir inutilement fait quelques tentatives pour les réduire, & reconu qu'elles étoient trop bien fortifiées, il prit le parti de retourner à* Burgos. *Après sa retraite, le* Comte Alvar *& ses Frères, furieux & résolus de se vanger, rassemblèrent le plus de Troupes qu'ils purent; & se jetèrent sur* Vélorado, Cuentana, Furtuno, *& d'autres Places dans le voisinage de* Burgos. *Ils sacagèrent & pillèrent tous les endroits, par où ils passèrent; & mirent tout à feu & à sang. Au bruit de ces désordres, le saint* Roi *& sa Mère. acompagnés de tous les* Grands, *sortirent de* Burgos *avec toutes leurs Troupes; & prirent la route de* Palence, *à dessein de réprimer l'audace des Perturbateurs de la tranquilité publique. Lorsque l'on fut arivé devant* Herréra, *que le* Comte Alvar *ocupoit, le* Roi *fit mètre son monde en ordre de bataille, de crainte de quelque surprise de la part du* Comte *D.* Alvar *& de ses Frères. Il dona la garde du poste le plus avancé à D.* Alfonse *& à D.* Suéro Tellez. *Sur ces entrefaites, le* Comte *D.* Alvar *sortit de la* Forteresse *avec quelques* Chevaux, *pour reconoître l'état des forces du* Roi. *Il considéra longtems l'*Armée des Roialistes, *avec un souverain mépris: mais D.* Alfonse Tellez *& D.* Alvar Ruiz, *choqués de cète audace & de cète sécurité, fondirent sur lui avec quelques* Cavaliers; *l'ateignirent, malgré tout ce qu'il put faire pour s'échaper; & le prirent, sans lui avoir fait la moindre blessure. Aussitôt, on le conduisit au* Roi *& à la* Reine, *sa mère, qui rendirent à Dieu de grandes actions de graces pour un bienfait si signalé. On le mena à* Palence; *& de là à* Valladolid, *où on le mit en prison sous la garde de D.* Gonçale Ruiz de Giron. *Cependant, come il étoit allié aux* premières Maisons du Roïaume, *on traita d'acomodement par la médiation de quelques* Seigneurs; *& l'on convint, « Qu'on lui rendroit la » liberté, pourvu qu'il remît au* Roi *les »* Forteresses, *qu'il avoit, & qui étoient »* Cagnète, Alarcon, Tarriégo, Villa- » Franca, Montes-d'Oca, *la* Tour *de »* Vélorado, Pancorvo, *& d'autres ».*

des *Editions de Venise* & *de Paris. Après que sa Cause*, dit-il, Ch. 121 & 122, *eut été examinée par les* Cardinaux, *la quatrième & cinquième Férie* (le Mercredi & le Jeudi) *de la troisième Semaine dudit mois* (de Septembre), *le second jour après la fête de Ste* Croix, *& aussi la sixième Férie* (le Vendredi) *des Quatre-tems*, c'est à dire le 15, le 16 & le 17 de Septembre. Je ne comte avec le *Pellégrino* que trois jours consécutifs, bien que le Texte de *Pierre*, que j'ai traduit littéralement semble anoncer quatre jours: mais il faut faire atention, que chés lui le *second jour après* signifie le *lendemain*; 2° que, par sa faute, ou par celle des Copistes, ses paroles sont mal rangées, & ne font entendre que très imparfaitement que l'examen des *Cardinaux* comença le lendemain de l'exaltation de Sainte-Croix, laquèle est le 14 de Septembre. *Rainald le Toscan* siégea depuis le 10 de Février jusqu'au 18 de Septembre. L'*Edition de Naple* ne contredit point ce calcul, quoique, vers la fin, il y manque beaucoup de choses, qui sont dans l'*Exemplaire mst.* & dans les *premières Editions*. Si, come *Baronius*, on juge que ces choses-là sont apocrifes, il les faut atribuer, non à *Pierre*: mais au *Censeur*, que le *Pellégrino* nome dans plusieurs endroits, lequel revit cète *Chronique*. Au reste, ces choses paroissent être d'une anciène écriture, & de la même main, que celles qui les précèdent, & celles qui les suivent. Mais, dans l'*Edition de Naple*, il manque bien d'autres choses, contre lesquèles *Baronius* ne s'inscrit point en faux, & que rien dans le *Mst.* ne fait soupçoner d'être plus modernes que le reste.

GUIBALD dans l'année 1137. Après la déposition de *Rainald le Toscan*, on élut, pour *Abbé* du *Mont-Cassin*, *Guibald*, *Abbé de Stavélo*. Le *Pape Innocent* & l'*Empereur Lothaire* étoient encore dans ce *Monastère*, qu'ils quitèrent le huitième jour après leur arivée. Ils célébrèrent, dans l'*Eglise de Saint-Pierre* de la Ville d'*Aquino*, la fête de S. *Maurice*, *Martir*, laquèle tombe le 22 de Septembre. Ces choses sont racontées par *Pierre-Diacre*, Liv. IV, Ch. 125 & 126 des *premières Editions* & de l'*Exemplaire mst.*: mais elles manquent dans l'*Edition de Naple* avec beaucoup d'autres, qui leur sont jointes. Ce fut le 19 du même mois de Septembre que *Guibald* fut mis en possession de l'*Abbaïe*, qu'il abdiqua

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

San-Germano sous cète année, *le pénultième jour de Septembre, fête de la Dédicace* (de l'Eglise) *de l'Archange* (St *Michel*), *le Pape indigné prononça, sans conoissance de cause, à* Anagnie, *que l'*Empereur *avoit*

Frédéric *avoit emploïé le poison à faire mourir le* Landgrave ; *& qu'il avoit exprès retenu l'*Armée des Croisés *dans des lieux, où l'air étoit extrêmement mal-sain, pour que des maladies, produites par son intempérie, détruisissent cète* Armée ; *& qu'il fit passer lui-même sa perfidie pour un cas inopiné. C'est ce que l'*Auteur de la Vie de Gregoire IX *dit en ces termes. L'Empereur* méprisant cète *Sentence (rendue en 1225 à* San-Germano) & la religion du serment, feignant même d'être malade, retint dans la Ville de *Brinde*, région pestiférée, où les chaleurs sont si violentes qu'elles fondent presque les métaux les plus durs, l'*Armée Chretiène* dont l'*Eglise Romaine* avoit, dans un long espace de tems, à force d'*Indulgences* & de dépenses diférentes, procuré l'assemblée, il la retint, dis-je, en ce lieu durant ce tems-là, pour que l'intempérie de l'air, & les eaux malsaines en fissent périr la plus grande partie. Du nombre des Morts fut le *Landgrave* de digne mémoire, de qui, suivant l'opinion comune, on croit que le trépas ne fut pas naturel. *Voila ce que cet* Historien *dit*; *& l'*Auteur de la Compilation chronologique *s'acorde à dire avec lui* « *Que le bruit courut* » *que le* Landgrave *étoit mort de poi-* » *son* ». Voilà donc les Autorités infaillibles sur lesquèles le *Rinaldi* s'êtoit flaté qu'on verroit clairement que les délais, qui reculèrent le grand *Passage* de cète *Croisade*, avoient été le fruit des artifices de *Frédéric II*, qui ne vouloit pas, pour cète Œuvre si sainte, s'aracher aux voluptés, qui le retenoient dans la *Pouille* ! En vérité, c'est par trop abuser du droit, acquis en certain païs & dans certain état, d'être déraisonable. Des deux Auteurs, dont le *Rinaldi* s'apuie, le second n'est d'aucun poids, puisqu'il n'a fait que compiler ceux qui l'ont précédé. Pour le premier, il n'est pas douteux qu'il faut s'en raporter à lui, quand, par hazard, il est plus clair que le jour qu'il ne ment pas.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

que l'on comença de prêcher cète *Croïsade*, dont *Innocent III* fut le promoteur avec toute sa vivacité naturèle. Les 2 Ecrivains que je viens de traduire, n'ont pas su qu'*Eude, Duc de Bourgogne*, & *Thibaut, Comte de Bar*, furent du nombre des Princes, qui se croisèrent, & qu'ils refusèrent, l'un & l'autre, après la mort du *Comte de Champagne*, d'accepter le *Généralat*. Ce fut, à leur refus, que l'on engagea le *Marquis Boniface* à s'en charger ; ce qui se fit 1202. *Boniface*, pour cet effet, ala prendre la *Croix* en *France*, & concerter l'Expédition avec les autres Princes; puis acompagné de 5 d'entre eux, du nombre desquels fut le *Comte de Flandre*, il ala faire a *Venise* la négociation, dont il vient d'être parlé.

L'An de la Naissance du Seigneur MCCII, disent les Annales de Gène, Liv. IV, T. VI des *Histor. d'Italie*, col. 384-5, *Indiction IV*, *le* Seigneur Ghifrédotto Graffello, *très noble* Citoïen de Milan, *fut heureusement élu & établi* Podestà & Seigneur *dans la* République de la Cité de Gène.... *Ledit Seigneur* Ghifrédotto *fut orné de beaucoup de vertus; car il assura beaucoup de choses par sa conoissance des Loix & par sa prudence* (a). *Plein de probité, honête, courageux & victorieux, il régit heureusement la* Cité de Gène *durant tout le tems de sa* Podestatie; *& , de son tems, le Seigneur tout-puissant acorda à la* Cité *d'heureux succès.... Or il ariva que, vers l'Octave de Pâque, le Seigneur* Ghifrédotto *lui-même*, Ghiraldo Visconté, Podestà de Pise, *& d'autres* Personages Nobles de Gène *&* de Pise, *s'assemblèrent, par la médiation de* Boniface, Marquis de Montferrat *& du* Comte Aldebrandino, *à* Ilice *pour traiter de la paix, & de l'acomodement à faire entre les 2* Cités. *Mais, parceque les* Pisans *parlèrent de beaucoup de choses, & spécialement du* Château de Bonifazio, *ils ne purent pas s'acorder.*

L'an mille deux cens deux, le vingt-&-deuxième de Juillet, dit *Benvenuto*, col. 363, *le* Marquis Boniface *vendit aux* Consuls de Verceil, Jean d'Oliva, Philippe Buéro, *&* Bouvicino Scutario *les* Château, Ville, Court, *&* Territoire de Trino, *&* de Borgo-Nuovo, *pour le prix de sept mille Livres de Monoie d'Argent; & l'*Acte *de cète Vente, faite, dans*

(a) *Legalitate & discretione.*

PRINCES contemporains.

Il fut aussi stipulé, « Que le Comte *D.* » Ferdinand, *son frère, rendroit* Castro-Xériz, *&* Monzon » : *mais, come celui-ci s'étoit retiré dans la première de ces 2* Forteresses *avec beaucoup de monde & de vivres, & s'y tenoit bien fortifié, le saint* Roi *marcha vers cète Place avec son Armée. Dès que le* Monarque *parut, le* Comte *D.* Ferdinand *ofrit de se soumètre, si on vouloit lui laisser le* Gouvernement de Castro-Xeriz. *Le saint* Roi *accepta cète proposition, & le reçut en grace; de sorte que, par tous ces arangemens, le calme fut rétabli dans l'Etat. Tandis que S.* Ferdinand *travailloit avec tant de succès à ranger à la raison les* Seigneurs Castillans, *le* Pontife Honorius, *inquiet des troubles dont la* Castille *étoit agitée, manda à l'*Archevêque de Tolède *& aux* Evêques de Palence *&* de Burgos « *d'a- » porter tous leurs soins pour réduire » tous les Rebelles sous l'obéïssance du » Saint, & d'excomunier ceux qui re- » fuseroient d'obéir* ».

1219, p. 76-8. *Le* Comte Alvar, *aiant recouvré la liberté, se retira à* Valdepere *près de* Palence. *Là, ennuïé d'une vie privée, il travailla à fomenter de nouveaux troubles, pour tâcher de se remètre en possession de ce qu'il avoit perdu. Dans ces vues, il apella ses Frères & ses anciens Amis, qui, s'étant joints à lui, comencèrent à comètre de grands désordres sur l'*Evêché de Palence, *où tout fut pillé & saccagé. S.* Ferdinand *n'eut pas plustot avis de ce qui se passoit, que, justement irrité d'un procèdé si indigne, il marcha contre ces* Perfides *à la tête de ses Troupes, & acompagné des* Grands du Roïaume. *Sur cète nouvèle, le* Comte *D.* Alvar *se jeta, avec ses Partisans, dans* Valdenebre, *où le* Roi, *informé de sa retraite, ala le chercher, après avoir passé par* Médina-de-Rioseco *& par* Torde-Humos. *D.* Alvar, *ne se croïant pas encore en sureté dans cète Place, se réfugia à* Léon, *où il s'éforça de faire entendre au* Roi *D.* Alfonse, « *Que le* » Roïaume de Castille *lui apartenoit,* » *plustôt qu'à son Fils; & que, s'il* » *vouloit, il lui seroit très facile de s'en* » *emparer* ». *Le* Monarque Léonois, *séduit par ses discours, mit sur pied de nombreuses Troupes, pour entrer en* Castille, *& faire valoir ses prétendus droits. Dans le même tems, S.* Ferdinand *forma aussi une grosse Armée, & s'avança vers* Medina del-Campo. *Arivé dans ces Quartiers, quelques* Seigneurs Castillans *firent une incursion sur le* Territoire de

SAVANS & ILLUSTRES.

volontairement le 2 de Novembre de la même année, come le dit le même Auteur Liv. IV, Ch. 110. Il ne siégea que 44 jours; & l'*Anonime du Mont-Cassin* lui done le même nombre de jours dans le *Mst.* 47 : mais dans le *Mst.* 199, & par les paroles raportées ci-dessus en parlant de *Rainald le Toscan*, il abrége ce nombre, en disant 40 jours.

RAINALD de Colimento *depuis l'année* 1137 *jusqu'en* 1166. Douze jours après le départ de *Guibald*, au raport de *Pierre-Diacre* Liv. IV, Ch. 111 ou 129, suivant les *Editions* diférentes, les Moines élurent pour *Abbé*, le 13 de Novembre, *Rainald de Colimento*, qui garda l'*Abbaïe*, étant en même tems *Cardinal*, 29 ans, jusqu'à sa mort arivée en 1166, come la *Chronique* de l'*Anonime du Mont-Cassin* nous l'aprend. *Ce* Rainald, *qui tiroit*, dit *Pierre* dans le Ch. déja cité, *la ligne de son Sang de l'illustre* Maison des Comtes de Marsi *dans la Province apellée* Valérie, *avoit été sous* Odérise II, *ofert à S.* Benoît *dans le troisième lustre de son âge*, &c. Par conséquent il étoit dans sa vingt-huitiéme année, lorsqu'il fut fait *Abbé*. Son nom de Famille étoit *de Colimento, Maison*, dont il y a 450 ans (en 1640), qu'une *Branche* très illustre, qui porte le nom de *Barilli*, brille à *Naple* par l'éclat de diférentes Dignités.

C'est parceque *Pierre-Diacre* dit, dans sa *Chronique*, come on vient de le voir, que ce *Rainald* fut ofert, dans son enfance, à S. *Benoît*, & qu'il dit la même chose de celui qui fait l'objet du 43[e] Chap. de ses *Homes illustres du Mont-Cassin* que j'ai dit que c'est du même persoнage, qu'il s'agit dans l'un & dans l'autre endroit. J'avoue cependant qu'il faudroit quelque chose de plus, pour décider absolument que ce n'est pas de *Rainald le Toscan*, qu'il a voulu parler dans ce Chap. 44. L'Ouvrage fut écrit en 1115; & *Pierre-Diacre* ne devoit pas prévoir que, 22 ans après, ce *Moine* seroit fait *Abbé*, pour être, dans la même année, déposé come *Schismatique*.

Dans le Livre intitulé *Naples Françoise*, ou *Les Eloges Généalogiques & Historiques des Princes, Seigneurs & Grands Capitaines du Roïaume de Naples, affectionnés à la Courone de France: Et des François qui ont suivy le party de nos Princes de la Maison d'Anjou, & qui ont fait branche audit Royaume de Naples* : Ensemble leurs Armes gravées & blasonnées en taille douce, avec les

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

encouru *l'*Excomunication *portée par la* Sentence *rendue à* San-Germano, *il y avoit longtems* (1). Le *Pape* écrivit à cète ocasion aux Evêques de la Marche d'Ancone, de la Campanie & des contrées voi-

(1) Le *Rinaldi* n'a garde de s'en tenir à cet *Ecrivain*, qu'il acuse d'être trop partial pour son *Prince*. Gregoire, *reconoissant*, dit il, *la perfidie de* Frédéric, *qui, par ses artifices acoûtumés, & par une feinte maladie, se proposoit d'éluder la sévérité de l'Eglise, prononça qu'il avoit lié de l'anathême ce Prince parjure; ce qu'il fit enflamé, non de l'ardeur de la colère, come* Richard *le va dire: mais du zèle de la Justice.* Après avoir raporté le passage de *Richard*, que je viens de traduire dans mon Texte, l'*Annaliste de l'Eglise* ajoute: *Mais ce qu'on va dire plus bas démontrera que cet* Historien *a pris pour vraies les fausses & frauduleuses plaintes de* Frédéric, *& qu'il s'est trompé.* L'Auteur de la Vie de Gregoire IX *est d'acord avec* Richard *sur le jour, où la foudre pontificale fut lancée: & raconte ainsi la chose.* Le jour de la fête de S. *Michel Archange*, dans la Grande-Eglise (d'*Anagnie*), le *Pape*, revêtu, suivant l'usage, des habits pontificaux, fit, en présence des vénérables *Frères* les *Cardinaux*, des *Archevêques*, des *Evêques*, & des *Prélats* des autres *Eglises* un *Sermon*, qu'il comença de cète manière: *Il est nécessaire qu'il arive des scandales. Lorsque l'*Archange *triomphant du* Dragon, *&c.* Il dénonça publiquement que *Frédéric*, qui refusoit d'acomplir son vœu, quoiqu'il eut été fréquemment admonêté d'y satisfaire, étoit excomunié, parcequ'il avoit encouru la *Sentence* d'excomunication, portée par le *Pape Honorius III* d'heureuse mémoire, à laquèle il s'étoit volontairement soûmis; & qu'il l'avoit encourue, parcequ'aiant pris la *Croix*, de lui-même, il n'étoit point parti dans l'apareil convenable à la *Grandeur Impériale*, come il y étoit obligé, pour le secours de la *Terre-Sainte*, dans le terme, qu'il s'étoit prescrit lui-même à *San-Germano* entre les mains des Vénérables Pères les *Cardinaux P......* (Pierre), *Evêque d'Albano*, & *Gualon*, *Prêtre*, du Titre *de Saint-Marc.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

le Cloître de Sainte-Marie *de* Verceil, *le* Grand-Conseil *de cète* Cité *y étant assemblé, fut dressé par* Ruffino, Notaire de Verceil, *en présence de* Maître Jâque de Conidonio, *& de* Veralfino Scutario, Chanoine de *ladite* Eglise de Sainte-Marie. *Le même jour, le même* Ruffino, Notaire, *nomé ci-devant, fit, en présence des mêmes* Témoins, *un autre* Acte, *par lequel les* Sindics de *ladite* Comune de Verceil *promirent de revendre le Lieu de* Trino, *pour le même prix, audit* Marquis Boniface, *ou à son Fils; & , le Fils ne le voulant pas racheter, ils s'obligèrent d'en faire la vente à la* Femme d'Albert (*Marquis*) Malaspina, *ou à* Alasie, *femme de* Maufred de Saluce, *& fille dudit* Boniface; *ou bien à* Madame Agnès, *sœur du même* Marquis Boniface.

Benvenuto ne fait point conoître cète *Femme du Marquis Albert Malaspina.* C'étoit sans doute une Princesse, qui tenoit à la *Maison de Montferrat.* Je soupçone que ce pouvoit être une Fille de *Gui, Comte de Biandrate*, lequel avoit épousé la *Fille de Rainier I, Marquis de Montferrat.* Cète *Comtesse de Biandrate* étoit par conséquent *Sœur du Marquis Guillaume le Vieux*, père du *Marquis Boniface II.* Cela posé, la *Femme d'Albert Malaspina* étoit *cousine-germaine de Boniface*; & conservoit des droits sur les *Allodiaux* de la *Maison* de sa Mère.

Quoique j'aie rendu comte dans mon Texte aux Années 1203, 1204, 1205, & 1207 des actions par lesquèles le *Marquis Boniface* se signala dans la *Croisade*, dont il fut le *Généralissime*, je ne laisserai pas de raporter ici ce qui s'en trouve dans le IVe Liv. des *Annales de Gène*, & dans la *Chronique de Sicard*, Ouvrages écrits dans le tems-même; & j'y joindrai ce qu'en dit *Benvenuto* d'après les Auteurs, qu'il avoit pu consulter.

Annales de Gène, Liv. IV, ann. 1203, col. 387-8. *Or il ariva que, cète même année, le* Comte de Flandre, *le* Comte de Saint-Paul, *& le* Marquis de Montferrat, *vinrent à* Venise, *croïant y prendre la* Croix du Seigneur, *& s'alièrent avec les* Vénitiens, *qui feignoient de vouloir aler outre-mer, pour recouvrer le* Sépulcre du Seigneur. *D'abord, ils alèrent à* Zara, *qu'ils prirent de force; & dont ils détruisirent, tant les* Eglises, *que les autres* Edifices. *Ils y tuèrent une infinité d'*Homes, *de* Femmes *& d'*En-

PRINCES *contemporains.*	SAVANS & ILLUSTRES.

Salamanque : *mais, aïant apris que le* Roi de Léon *aprochoit avec son Armée, ils se retirèrent à* Castejon, *Village de la Province de* Médina-del Campo. *Ils y furent bientôt assiégés par le* Roi *D.* Alfonse ; *&, la Place aiant été emportée, ils s'enfermèrent dans le Château. Come on étoit sur le point d'entreprendre de les y forcer, le* Comte *D.* Alvar *fut ataqué d'une maladie mortèle. Quelques persones d'une ame timorée profitèrent de cète ocasion, pour réprésenter au* Roi *D.* Alfonse *l'injustice de la guerre, qu'il faisoit à son Fils, qui, retenu par l'amour & le respect dus à un Père, cherchoit à observer en tout la modestie filiale, quoiqu'à la téte de si bones Troupes. Ces remontrances, faites vivement, & apuïées par quelques* Prélats, *que S.* Ferdinand *avoit envoïés au* Roi *D.* Alfonse, *son père, firent tant d'impression sur le* Monarque Léonois, *qu'on traita de paix ; & que la guerre cessa. On ne peut exprimer le chagrin, qu'eut le* Comte *D.* Alvar *de voir ses desseins avortés par cet acomodement. Sa maladie en devint plus considérable ; de sorte que ce malheureux* Comte, *s'étant fait porter à* Toro, *& sentant que sa dernière heure aprochoit, se fit conférer l'*Ordre de Saint-Jâque, *& demanda d'être enterré à* Uclès. *Enfin, il mourut si pauvre, qu'il ne laissa pas de quoi se faire ensevelir, & transporter à l'endroit où il devoit être inhumé ; ce qui fit que la* Reine *Doña* Bérengère *envoïa, par un exemple singulier de modération & de charité chretiène, une étofe très riche & de l'argent, pour qu'on lui rendît ces derniers devoirs. Tout étant arangé entre les* Rois de Léon *& de* Castille ; *S.* Ferdinand *eut une entrevue avec son Père ; se reconcilia avec lui ; & lui ofrit des Troupes, pour soûmètre quelques* Seigneurs, *qui lui étoient rebelles. Après avoir reçu sa bénédiction, il partit avec le reste de son Armée ; & enleva au* Comte *D.* Ferdinand, *frère de D.* Alvar, *les* Forteresses de Castro-Xériz, de Monzon, de Bezerril, *& d'autres. Le* Comte, *jugeant qu'il ne pouvoit défendre* Villaizand, Paredès, *& d'autres Places, qu'il possèdoit, se retira avec son monde dans le* Château d'Arajon, *où le S.* Roi *l'assiégea. S'y voïant serré de près, il demanda à capituler ; & proposa « de se rendre, si » on vouloit le laisser sortir librement » des* Etats de Castille *&* de Léon ». *Peu de jours après, il passa à* Maroc, *où il fut très bien reçu du* Miramolin *& des* Mahométans. *Il y mourut, par la*

Cimiers, Couronnes, Manteaux, Coliers, Timbres, & autres Ornemens : *Par Messire* Jean Baptiste L'Hermite, (*dit* Tristan) *Chevalier* Seigneur de Soliers, *& l'un des Gentilshommes de la Maison du Roy*; in-4°, Paris, 1665, il est parlé sous le nom de *Barrilli* de la *Branche de Colimento* établie à *Naple.* Mais on sera peu satisfait de ce qu'en dit un Auteur, qui ne savoit l'*Histoire* que come les *Généalogistes* la savent, c'est à dire, qui ne la savoit point. Dans cet Article, qui n'est que de quatre pages d'une grosse impression, ce que l'on aprend de plus certain se réduit à peu près aux Armoiries de cète Maison, qui sont *De gueulle, au Griffon d'or : Cimier une pate de Griffon, portant une Tête d'Home, posée entre deux Vols, le tout au naturul. L'Hermite de Soliers* dit, d'après le *Commentaire de Carlo Borelli* sur les *Familles Nobles de Naple* d'*Elio Marchesi*, « Que les *Seigneurs de Colimento* possédoient, avant l'an 1180, la Terre » de *Barili*, qui leur étoit échue par » succession ; & que, vers ce tems, » *Thomas Barili*, fils de *Bérard de Colimento*, fit bâtir, à *Campano*, l'*Eglise de Saint-Jean*; & que *Bérard* étoit issu des *Princes* & *Comtes de Marsi* ». Cela va bien jusque-là : mais il n'en est pas de même, lorsque, raportant quelques Vers d'une *Epitaphe* qu'*Alfane, Archevêque de Salerne*, dont j'ai fait Article plus haut, composa pour un *Evêque*, dont le nom étoit *Atton de Colimento*, il en conclut que les *Comtes de Marsi* dêcendoient des *Rois de France*, parcequ'il est dit dans cète *Epitaphe* qu'*Atton* tiroit son origine *des Rois François* (*Regibus à Gallis*) : mais chés les Ecrivains d'*Italie* de ces tems éloignés, *Roi François* ne signifie pas la même chose, que parmi nous *Roi de France.* Ils entendent par là *Roi d'Italie* né *François. L'Hermite de Soliers* croit apuïer ce qu'il conclut du Vers d'*Alfane* par un passage de *Léon d'Ostie*, qui dit, « Que lorsqu'*Hugue*, *Marquis de Provence*, vint » prendre possession de la *Courone d'Italie*, il étoit acompagné du *Comte* » *Azzon*, son parent, oncle de *Bérard*, » surnomé *le François*, de qui les *Comtes de Marsi* dêcendirent ». *Una cùm hoc* Hugone *venit in* Italiam Azzo Comes, *Avunculus illius* Berardi, *qui cognominatus est* Francicus, *propinquus ejusdem Regis : à quo videlicet* Marsorum Comites *procreati sunt.* Mais ce passage ne prouve point du tout que les

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

sines une *Lètre* (1), ainsi datée: *Donée à* Anagnie *le sixième des Ides* (le 10) *d'Octobre, l'Ân premier de notre Pontificat*, dans laquèle, après s'être plaint, du ton de la douleur, « des cruèles persé» tions qu'il prétendoit que l'Eglise » essuïoit », il dit: *Tandis que l'E*glise de Jésus-Christ, *troublée par tant de vexations, croït élever des Enfans, elle nourit dans son sein du Feu, des Serpens, des Basilics* (Regulis), *qui, par le soufle, les morsures & l'incendie, s'éforcent de tout ravager. De là vient que, pour détruire ces sortes de Monstres, vaincre les Armées ennemies, & calmer les agitations des tempêtes, elle a nouri certain Elève, c'est à dire l'*Empereur FRÉDÉRIC, *qu'elle a come reçu sur ses genoux au sortir du sein de sa Mère, que ses mammèles ont alaité, qu'elle a porté sur ses épaules, qu'elle a souvent araché des mains de ceux qui le vouloient priver de la vie, de l'éducation duquel elle a pris soin avec beaucoup de peines & de fatigues, qu'elle a conduit jusqu'à l'âge d'Home parfait* (2), *qu'elle a élevé à l'honeur de la Di*gnité Roïale, *& enfin au comble de l'*Elévation Impériale, *croïant qu'il seroit une Verge de Défense pour elle* (3), *& le Bâton de sa vieillesse* (4). *Quant à lui, lorsqu'il se*

(1) La 177 du I Liv. de son *Regist.* Ce que j'en vais traduire, est raporté par le *Rinaldi* N. 30-38, ann. 1227.

(2) *Usque ad virum perfectum deduxit.*

(3) *Frédéric* étoit né *Roi de Sicile* par sa Mère, qui, come on l'a vu, le fit couroner elle-même, sans atendre les ordres de *Rome*. Ainsi, *Gregoire* veut dire ici que l'*Eglise Romaine* avoit fait *Frédéric, Roi de Germanie & des Romains*; & nous avons vu que ç'avoit été l'ouvrage des intrigues d'*Innocent III.*

(4) *Credens ipsum fore defensionis*

fans; *& bâtirent une autre Ville dans une Ile. Ensuite, oubliant le recouvrement de la* Croix du Seigneur, *& banissant la* Croix *même de leur mémoire* (a), *ils alèrent droit à* Constantinople; *&, l'aïant prise, ils la pillèrent; dépouillèrent les* Eglises; *ôtèrent aux* Croix *& aux* Livres d'Evangiles *leurs ornemens précieux* (b); *&, partageant entre eux les* Reliques des Saints, *il les envoïèrent de côté & d'autre. Ils divisèrent en 3 lots l'*Empire Romain (Grec), *donant l'*Empire au Comte de Flandre, *le* Roïaume de Salonichi *au* Marquis de Montferrat, *& les* Iles de la Romanie, *avec une partie des* Terres de la (*même*) Romanie, *au* Doge de Venise.

Ann. 1205, col. 390-1. *La même année, le* Comte de Flandre, *lequel avoit accepté l'*Empire de Constantinople, *ala faire, avec un grand nombre d'*Homes-d'Armes François, *& le* Doge de Venise *avec ses Troupes, le siège d'*Andrinople. *Ils y furent ataqués & combatus par les* Blachs (c), *qu'ils mirent en fuite, & qu'ils poursuivirent: Ils en terrassèrent* (d) *& tuèrent une innombrable quantité: mais enfin, les* Blachs *revinrent; & le prirent* (l'Empereur Baudouin) *avec CCC* Homes-d'Armes François, *qui furent tous passés au fil de l'épée: mais ils gardèrent l'*Empereur. *Quant à* Boniface, Marquis de Montferrat, *qui tenoit la* Seigneurie *&* Roïaume de Salonichi, *aiant fait le siége de* Napoli (de *Romanie*) *& de* Corinthe, *où règnoit* Alexis, *précèdemment* Empereur de Constantinople, *il prit* Alexis *lui-même avec sa Femme, & son Fils; & chargea* Henri de Carmandino *de les mener à* Gène *sur une* Galère de Porto-Vénéré, *qui se trouvoit à* Salonichi. *Lorsqu'ils furent arivés à* Gène, *le* Marquis Guillaume, *fils dudit* Boniface, *l'aiant apris, vint à* Gène, *& mena dans le* Montferrat *cet* Empereur, *sa Femme & son Fils.*

Sicard. Ann. 1202, col. 618-19. *Il se fit un* Traité de paix *entre les* Cré-

(a) *Et ipsam* Crucem *abjicientes.* Par cète expression un peu trop forte, l'Auteur n'a certainement pas voulu dire autre chose, sinon qu'ils ne songèrent plus qu'ils étoient des *Croisés*.

(b) *Et* Cruces, *&* textus Evangeliorum *crustantes.*

(c) C'est à dire les *Walaques*, lesquels étoient une Peuplade de *Bulgares.*

(d) *Prostraverunt.*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

suite, dans un Faubourg que les Chretiens *habitoient, après avoir pris l'habit de l'*Ordre de Saint-Jean.

Ann. 1220, p. 81-2. *Le* Roi *ala à* Valladolid, *où il lui survint de nouvèles inquiétudes. D.* Roderic Diaz de los Caméros *tourmentoit extrêmement, par ses extorsions dans la Province de la* Rioja, *tous les* Sujets du Roi, *qui étoient sous sa direction. On en porta des plaintes au saint* Roi, *qui ajourna D.* Roderic, *pour lui faire rendre comte de sa conduite. Celui-ci se rendit à* Valladolid : *mais, excité par de mauvais conseils, il partit de cète Ville, sans s'être justifié devant le* Roi; *& ala garnir de monde & de munitions ses* Forteresses. *S.* Ferdinand, *qui étoit persuadé que, pour maintenir en paix ses* Sujets, *il étoit nécessaire de réprimer l'audace des* Seigneurs *désobéissans, assembla promtement ses Troupes; & se mit en marche, pour aler le châtier. Son bras vangeur fut cependant arêté par la* Reine *Doña* Bérengère, *sa mère, qui, pour reconoître les bons services, que D.* Roderic Diaz *lui avoit rendus, s'ofrit d'être la Médiatrice dans cète Afaire. Ainsi, l'on convint qu'en donant à ce* Seigneur 14 *mille Maravédis de la Monoie de ce tems, il rendroit au* Roi *toutes les* Forteresses, *qu'il avoit. Ceci fut exécuté de part & d'autre. D.* Roderic, *qui avoit pris la* Croix *pour la* Guerre-Sainte, *partit ensuite pour aler acomplir son vœu. Il y a lieu de croire qu'à cète ocasion le saint* Roi *ala, avec ses Troupes, s'emparer de toutes les* Forteresses, *que D.* Gonçale Nuñez de Lara *possèdoit, parceque ce* Seigneur *s'étoit retiré chés les* Mahométans.

Ann. 1221, p. 88-9. *D.* Gonçale-Pérez de Lara, Comte *&* Seigneur de Molina, *piqué des disgraces des* Comtes de Lara, *ses parens, comença à faire éclater son ressentiment par quelques hostilités qu'il comit dans les* Etats de Castille. *Sur les plaintes, qui en furent portées à S.* Ferdinand, *ce* Monarque *lui fit dire « de changer de conduite, s'il ne » vouloit point éprouver la rigueur de » ses armes ». Le* Comte *D.* Gonçale, *bien loin de profiter de cet avis, continua ses désordres; & garnit de Troupes les* Châteaux *de son département, pour se mètre à l'abri du couroux de S.* Ferdinand. *Cependant le saint* Roi, *informé de l'obstination du* Comte, *se mit en campagne avec ses Troupes, pour le châtier; &, dans le même tems, D.* Gonçale (Nuñez) de Lara *ariva d'*Andalousie, *pour soûtenir le Rebèlle, qui étoit*

Comtes de Marsi dècendissent de quelqu'un des *Princes François*, qui règnèrent en *Italie.* Il prouve seulement que ces *Comtes* avoient pour Auteur un Parent du *Roi Hugue*; & ce Parent pouvoit bien n'être pas de la même *Maison* que ce *Roi.* Quoi qu'il en soit, c'est à peu près vers le règne de ce Prince, que l'on comence à voir des *Comtes de Marsi*, reconus en *Italie* pour être *François* d'origine. Au reste ceux qui voudront conoître mieux la *Maison de Colimento* peuvent recourir à la *Dissertation* de *Camillo Pellégrino* sur cète *Maison.* On la trouve toujours avec son *Histoire des Princes Lombards.* Elle ofre des recherches savantes; & des choses d'autant mieux prouvées, que le *Pellégrino* n'êtoit pas *Généalogiste* de profession.

CH. XXXII. Gregoire, Evêque de Terracine, *ofert aussi, dans son enfance, au* Mont-Cassin, *doué d'une excèlente mémoire & d'un esprit vif, avoit tant de gravité, d'agrémens, & d'éloquence, qu'il en reçut de quelques-uns le surnom de* Colone de l'Eglise. *Il a écrit la* Passion des Saints Castus & Cassius; *la* Passion de Ste Restitute, Vierge; *la* Vie de S. Gérard, Confesseur de Jésus-Christ; *une* Homélie de l'Assomption de la très sainte Marie, Mère de Dieu. *Il a fait les* Chants *(de l'Office)* des Saints Castus & Cassius, *& leurs* Himnes; *&, à la prière de* Bérard de Valva, *des* Vers sur le Passage des Pèlerins au Saint-Sépulchre, *&* la prise de la Ville de Jérusalem; *l'*Histoire de Jonas : *des* Vers, Sur les Dédicaces des Eglises, *&* Sur la fête de Pâque; Sur S. André; *& des* Homélies pour toutes les Fêtes de l'année. *Il vécut du tems des* Empereurs Alexis, Henri, *&* Jean. *Il fut enterré dans l'*Eglise de Piperno.

REM. Ce fut par le Pape Paschal II, *que l'*Eglise de Terracine *fut confiée à notre* Gregoire, *qui, merveilleusement instruit, & orné de toute espèce de Science, cultiva les semences des Vertus; détruisit les principes des Vices; forma, par ses préceptes, aux bones-mœurs ceux qu'il gouvernoit; & fut tel, que les raïons du Soleil n'éclairèrent* aucun autre Home qui fût meilleur, *come on le voit par ses Ouvrages, qui sont répandus dans les mains de plusieurs. Il fut présent, en* 1106, *au* Concile de Guastalla; *& souscrivit une* Bulle *acordée en* 1126 *à* l'Eglise de Pise. *Notre* Pierre-Diacre *fait encore mention de lui dans son* Addition à la Chroniq. du Mont-Cass. *Liv. IV, Chap.* 42.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

rendit en Allemagne, *pour se faire remètre les rênes de l'*Empire, *il frapa les ieux de sa Mère de quelques présages agréables, come on le croïoit: mais plus véritablement avec des armes aigues* (1). *Car, de son plein gré, sans en être averti, à l'insu du* Siége Apostolique, *il atacha la* Croix *sur ses épaules, & fit solemnèlement vœu de partir pour le secours de la* Terre-Sainte. *Ensuite, il obtint que lui-même & les autres* Croisés *fussent excomuniés, s'ils ne partoient pas dans un certain tems; mais, à cause de quelque incident* (2), *il demanda l'absolution, & l'obtint, aïant auparavant prêté serment d'obéir, à cet égard, aux ordres de l'*Eglise. *Or le* Siége-Apostolique, *répandant sur lui sa grace avec abondance, afin qu'il passât plus promtement au secours de la* Terre-Sainte, *le manda, contre la coûtume, pour* (recevoir) *la* Courone (Impériale); *lui, dont, pour ce sujet, l'usage est, non d'inviter: mais d'être invité par les instances multipliées de magnifiques Ambassadeurs. C'est ainsi que jusqu'à ce jour, il a, sous l'*Etendart de la Croix, *consomé ses propres afaires d'une manière plus pleine & plus parfaite. Enfin, lorsqu'il eut*

virgam, & suæ baculum senectutis. Je traduis le plus littéralement, qu'il m'est possible, come je crois que c'est mon devoir, quand les choses sont de certaine nature. Au reste, dans ce qu'on vient de lire, *Gregoire IX* nous fait entendre clairement que pour tous les services, que la *Cour de Rome* & les *Papes* avoient rendus à *Frédéric II*, ils n'avoient eu dessein de travailler que pour eux-même, come je l'ai dit plus haut.

(1) *Jucunda quædam, ut credebatur, auspicia, sed verius spicula matris obtutibus inferebat.* Je veux croire que le Secrétaire de *Gregoire IX* s'entendoit.

(2) *Incidenter.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

monois *& les* Plaisantins. *Il se lia, cète année, qui fut presque un* Jubilé, *des* Trèves *pour cinq ans* (a) *dans toute la* Lombardie; *&, pendant ces cinq années que j'apellerois avec justice de* Jubilé, *une très grande multitude de* Pèlerins *se mit en devoir de passer à* Jérusalem *pour la rémission de leurs péchés. Les principaux d'entre eux furent* Baudouin, Comte de Flandre, Louis, Comte de Blois, *&* Boniface, Marquis de Montferrat. *La même année, il y eut en* Sirie *un grand* Tremblement de Terre, *dont les* Villes *& les* Châteaux *furent ébranlés.* Tir *même fut presque entièrement renversée. On vit, dans la même* Province, *un grand combat des* Etoiles *entre elles; & les* Septentrionales *remportèrent la victoire sur les* Orientales; *ce qui n'étoit pas un présage ambigu de la ruine, qui devoit ariver. Car lesdits* Pèlerins, *s'étant assemblés à* Venise, *& s'étant mis en chemin avec les* Vénitiens, *ataquèrent, soûtenus de Vénérable Home* Henri Dandolo, Doge de Venise, *& de l'*Armée Venitiène, Zara, *Ville très forte de* Dalmatie, *située sur le* Golfe Adriatique, *& très ennemie des* Vénitiens, *qui la détruisirent, après un siége assés peu long. Cependant le fils de l'*Empereur Isaac, *le jeune* Alexis, *délivré de prison, va trouver son beaufrère* Philippe, Roi d'Allemagne, *& le supplie de lui doner du secours.*

Ann. 1203, col. 619-20. *L'An du Seigneur MCCIII, il y eut une si grande quantité de* Sauterèles, *qu'elles détruisirent toutes les plantes. Le* Doge de Venise *& les autres* Barons, *prenant unanimement avec eux le jeune* Alexis, *arivèrent en* Illirie; *& d'abord, ils soûmirent* Durazzo *à ce jeune Prince. Ensuite, aïant subjugué les autres Places maritimes, ils alèrent à* Constantinople. *Cependant la cruauté des* Grecs *& des* Warangues *s'exerça sur les autres* Latins, *qui demeuroient à* Constantinople. *Ils les ataquèrent, les prirent & les tuèrent. Les* Citoïens, *avertis de recevoir leur* légitime Seigneur, *l'aïant refusé; les* Latins, *ataquant courageusement la* Ville, *la prirent; & ataquèrent & prirent le* Palais. *Lorsqu'ils assiégèrent le* Palais des Blaquernes, *on présenta sur les murailles, pour confondre les Ennemis, l'*Oclighite, *c'est à dire, le* Portrait de la Sainte Vierge, *peint d'après*

(a) *In lustro.*

PRINCES contemporains.

son parent. S. Ferdinand *investit d'abord le* Château de Zafra, *où il trouva une vigoureuse résistance. Come le siége traînoit en longueur, la* Reine *Doña* Bérengère *traita d'acomodement avec le* Comte *D.* Gonçale de Molina. *L'Afaire fut donc règlée à l'amiable; & il paroît que le sceau de la reconciliation fut le mariage de l'*Infant *D.* Alfonse, *frère de S.* Ferdinand, *avec Doña* Bérengère, *fille du* Comte. *Dans cète ocasion, le* Comte *D.* Gonçale Nuñez *tacha de rentrer en grace auprès de S.* Ferdinand: *mais, n'aiant pu réussir, il retourna chés les* Mahométans. *Il mourut, peu de tems après, à* Baëza, *d'où son Corps fut aporté en* Castille.

Ann. 1239, p. 161-2. *Ce fut à peu près dans ce même tems* (de la mort d'*Alvar Pérez de Castro,* parent du *Roi Ferdinand* & l'un de ses meilleurs *Généraux*), *que mourut D.* Loup de Haro, Gouverneur de Baëza (reconquise alors sur les *Maures*), *& l'un des principaux* Seigneurs du Roïaume, *lequel avoit rendu de grands services à S.* Ferdinand. *Le saint* Roi *étant arivé à* Burgos; *D.* Diègue, *fils de D.* Loup, *lui demanda les* Gouvernemens, *que son Père avoit possèdés. Le* Roi *les lui aiant refusés pour quelques raisons particulières; D.* Diègue, *mécontent, sortit de* Burgos; *& passa aux frontières, dans lesquèles il comandoit. Y aiant assemblé quelques Troupes, il commença de vexer les* Sujets du Roi, *qui, irrité de son insolence, marcha aussitôt contre lui, à la tête d'un Corps d'Armée. Sur la nouvele de l'aproche du* Roi, *D.* Diègue *se retira dans les* Montagnes, *qui séparent la* Biscaie *de la* Navarre. S. Ferdinand, *n'aiant donc pu le joindre, démolit les Fortifications de* Brionès, *& d'autres Places, qui avoient ce* Seigneur *pour* Gouverneur. *Laissant ensuite dans ces Quartiers D.* Alfonse, *son fils, avec les Troupes, pour empêcher que D.* Diègue *ne comît, de l'endroit où il s'étoit réfugié, quelques hostilités dans les Places frontières, il retourna à* Burgos. *Le Prince D.* Alfonse, *fâché que l'on perdît un* Seigneur *de cète importance, sollicita D.* Diègue *de rentrer au service de son Père; & lui promit de lui faire acorder son pardon. D.* Diègue, *se reposant sur sa parole, n'hésita point à aler le trouver; & le* Prince *le reçut avec bonté; & le mena à* Burgos, *où S.* Ferdinand *lui pardona, & le rétablit dans ses postes. Il acompagna le saint* Roi *à* Valladolid; *&, passant par* Olmédo, *il le quita, sans que l'on en sache la raison; & retourna dans*

SAVANS & ILLUSTRES.

Baronius, *dans le* Martirologe Romain, *au* 1 *de Juillet, dit que notre* Gregoire, *lorsqu'il portoit l'Habit Monastique, écrivit les* Actes des Saints Castus & Cassius, *que l'on croit* Evêques, *& dont on fait la fête à* Sora. *L'on trouve en abregé, dans le* Catalogue des Saints *de* Ferrari, *les* Actes de Ste Restitute, Vierge & Martire, *de qui pareillement on célèbre la fête à* Sora, *le* 27 *de Mai, lesquels ont été pareillement écrits par* Gregoire.

Le Mst. de la Bibliothèque du Mont-Cassin, *coté* 300, *contient l'*Histoire du Voïage de Jérusalem; coment cète Ville fut recouvrée, & coment aussi *Antioche* & la même *Jérusalem* ont été délivrées par les *Fidèles de Jésus-Christ* de l'invasion des *Gentils. Elle comence par ces mots.* Tempore quo *Alexius Imperii Constantinopolitani* regebat habenas, quo & beatæ recordationis *Urbanus Papa II Romanæ Sedis Pontificium* administrabat, fuit quidam *Eremi* accola in *Galliarum* regione *Petrus* nomine. (Dans le tems qu'*Alexis* tenoit les rênes de l'*Empire de Constantinople,* & que le *Pape Urbain II* d'heureuse mémoire gouvernoit l'*Eglise Pontificale du Siége de Rome,* il y eut en *France* un *Hermite* apelé *Pierre*) &c. *L'Auteur conduit cète* Histoire *jusqu'au règne de* Baudouin. *Quelques-uns la croient de* Gregoire *qui* (come notre *Pierre* le dit) *avoit aussi fait, à la prière de* Bérard de Valva, *des* Vers Sur le Passage des Pèlerins au Sépulchre du Seigneur, & la Prise de Jérusalem.

Il faut observer que notre Gregoire *est fort diférent d'un autre* Gregoire, Moine *pareillement du* Mont-Cassin, *&* Evêque de Sinuesse, *duquel il sera parlé dans le Chap. suivant. Quelques-uns, trompés par l'identité de nom, n'ont fait des deux qu'un seul Personage, en atribuant au* Gregoire, *qui va suivre, les* Opuscules *de notre* Gregoire. *Mais il faut pardoner cète faute, d'abord à* Possevin *dans son* Apparat *au mot* Gregoire; *ensuite à ceux qui, depuis* Possevin, *ont écrit sur les* Ecrivains Ecclésiastiques.

CH. XXXIII. Gregoire, Evêque de Sinuesse, & Moine du Mont-Cassin, *grand par son esprit, illustre par son éloquence, a composé des* Vers *admirables* Sur la prise du Monastère du Mont-Cassin, *dans lesquels il introduit S.* Benoît, *parlant aux* Moines du Mont-Cassin. *Il a fait aussi beaucoup d'autres choses, qui ne sont point venues dans*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

reçu, dans la Basilique de Saint-Pierre, *le* Diadème de l'Empire *des mains de notre prédécesseur, le* Pape HONORIUS *d'heureuse mémoire, il reprit la* Croix *de nos mains, nous étant pour lors constitués dans une moindre Dignité* (1); *il renouvèla publiquement son vœu; &, par l'espérance qu'il dona de son secours, engageant beaucoup de gens à prendre la* Croix, *il fixa le terme de son passage. Peu de tems après, dans une conférence, qu'il eut avec l'E*glise Romaine *à* Véroli, *il jura publiquement, que, dans le terme fixe, qui lui seroit marqué par l'*Eglise Romaine, *il partiroit honorablement, & come* Empereur. *Ensuite, à* Férentino, *dans une conférence semblable, il choisit, & détermina lui-même le terme de 2 ans, dans lequel il promit, avec un serment solemnel,* « *de partir alors, & de prendre pour* » *Femme la Fille de notre cher Fils* » *en* JÉSUS-CHRIST, JEAN, » *illustre* Roi de Jérusalem, *Héri-* » *tière de ce* Roïaume »; *ajoutant,* « *Qu'il s'engageroit par là, non* » *come les autres* Pèlerins: *mais,* » *come* Hospitalier, *ou come* Tem- » plier, *pour toujours au service de* » *la* Terre-Sainte ». *Or, à l'aproche du terme, dont il vient d'être parlé, il proposa diverses excuses, assurant qu'il n'étoit pas prêt pour le Passage; &, pour obtenir encore un autre terme de 2 ans, il ofrit de grands secours à la* Terre-Sainte, *& contracta de très grands engagemens* (2). *De crainte que, tant de*

(1) *Tunc in minori officio constituti.* J'ai déja rencontré plusieurs fois cète phrase; &, le plus souvent, j'ai tradnit *Officium* par *Dignité*: mais je n'empêche pas qu'on ne substitue, si l'on veut, à ce mot celui d'*Ofice*, ou de *Charge*.

(2) *Cum obligationibus satis magnis.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

*elle par l'*Evangéliste S. Luc: *mais les* Latins *l'adorèrent avec un très grand respect* (a). *Ensuite, on montra publiquement (dans ce* Palais) *la* Basilographie, *c'est à dire l'*Ecriture Roïale *d'un certain* Prophète Grec, *apellé* Daniel, *lequel avoit écrit des* Enigmes (b) *touchant les* Successions des Empereurs de Constantinople. *On y lut,* « *Qu'une Na-* » *tion à cheveux blonds viendroit pour* » *la ruine de la* Ville; *qu'elle prendroit* » *la* Ville *par un assaut vigoureux; que* » *cependant elle périroit à la fin* ». (*Ce qui puisse retomber sur eux!*) *Les* Grecs, *remplis de confiance par cète* Prophètie, *fondent tout-à-coup sur les La*tins. *Enfin, la* Ville, *courageusement ataquée par terre & par mer, aiant été* (prise &) *brûlée en grande partie; le* Tiran *s'enfuit. De plus, on rétablit* Isaac; *& le jeune* Alexis *est, au mois de* Juillet, *magnifiquement couroné dans l'*Eglise de Sainte-Sophie. *Ensuite, come les* Grecs *faisoient publiquement beaucoup d'afronts aux* Latins *& qu'ils en tuoient en secret, les* Latins *prirent les armes, mirent une seconde fois le feu à la* Ville, *& remportèrent un très grand butin. Alors, come le* Tiran *s'étoit retiré dans* Andrinople, *le jeune* Empereur *rassemble une Armée; &, joint aux* Barons, *le met en fuite, & soûmet la Place. Mais, come les* Pèlerins *sollicitoient les grandes récompenses, qui leur avoient été promises, peu reconoissant de leurs bienfaits, il* (le jeune *Empereur*) *s'opose en cachète & publiquement à ses Bienfaiteurs. Ainsi, la zizanie aiant été semée entre lui & les* Latins, *les* Grecs, *qui le haïssoient, firent* Empereur *un certain* Constantin: *mais le* Peuple *déféra la* Courone à Alexis Mursulf; *& dans cète concurrence, cet* Alexis Mursulf *prévalut. Le jeune* Alexis *aiant à peine règné* 6 *mois, est étranglé; son père* Isaac *meurt; & le* Tiran Mursulf, *à qui les* Pèlerins *demandent le paiement de l'argent, qui leur étoit du, refuse de païer. C'est pourquoi les* Vénitiens, *& les autres* Pèlerins *pareillement ataquent la* Ville *de concert; ravagent tout le païs*

(a) *Reverentius adoratur.* L'Auteur, Home instruit, ou devant l'être, puisqu'il étoit *Evêque*, veut dire qu'à la vue du *Portrait de la Vierge*, les *Latins* rendirent à la *Mère de Dieu* un culte respectueux, en se prosternant devant son Image.

(b) Des *Prédictions énigmatiques.*

PRINCES contemporains.

*l'*Alava, *où il se mit de nouveau à la tête de quelques Troupes. S.* Ferdinand, *indigné d'un tel procédé, détacha contre lui le* Prince *D.* Alfonse, *son fils, avec un Corps de Troupes, pour réprimer son audace; & le suivit bientôt en persone. Le* Prince *D.* Alfonse joignit *D.* Diègue *près de* Balmaséda; *& le serra de si près, que ce Seigneur reconut son erreur; & prit le parti d'aler se jeter aux pieds de S.* Ferdinand, *qui, toujours porté à la clémence, lui rendit sa confiance, & toutes ses Dignités, auxquèles même il ajouta le* Gouvernement d'Alcaraz.

Avant de rendre comte des Expéditions de *Ferdinand* contre les *Maures*, qui font ce que son règne a de plus important, je vais, en suivant l'ordre chronologique, parler de quelques faits particuliers.

Le premier soin de la *Reine* Doña *Bérengère*, dès que le *Roi de Léon* se fut, en 1217, retiré des *Etats* de son Fils, fut d'envoïer demander le Corps du *Roi*, son frère, au *Comte Alvar de Lara*, qui n'osa le refuser. Ce Corps fut transporté de *Tarriégo* au *Monastère de las Huelgas*, où la *Reine* & le *Roi*, son fils, se trouvèrent avec beaucoup de *Prélats* & de *Seigneurs*. Les Obsèques se firent de la manière qu'il convenoit; & *Henri I* fut inhumé près de son frère ainé l'*Infant* D. *Ferdinand.*

Dans cète même année (1217), dit *Ferréras*, p. 70, *le glorieux S.* Dominique, *curieux d'établir en* Espagne l'Ordre Monastique, *qu'il avoit fondé, envoia dans cète Péninsule quelques-uns de ses Compagnons.* Sous l'année 1218, le même *Historien* dit, page 76: *Ce fut aussi dans cète même année, que le glorieux S.* Dominique de Guzman *passa en* Espagne, *pour y établir son* Ordre. *Il bâtit en* Castille *le* Couvent de Sainte-Croix de Ségovie, *& dans le* Roïaume de Leon *celui de* Zamora, *deux Maisons d'une grande Observance. On tient encore pour sur qu'il fonda le* Monastère *des* Religieuses de Madrid, *conu présentement sous le nom de S.* Dominique le Roïal.

Au plus fort des derniers troubles excités, en 1219, par ceux de la *Maison de Lara*, la *Reine* Doña *Bérengère* envoïa des *Ambassadeurs* en *Allemagne* demander une des Filles du feu *Roi de Germanie* & *des Romains*, *Philippe de Souabe*, oncle de l'*Empereur Frédéric II*, pour le *Roi Ferdinand*, son fils. Ces *Ambassadeurs* furent D. *Maurice*, *Evêque de Burgos*, D. *Pèdre*, *Abbé de Saint-Pierre d'Arlanca*, D. *Pèdre*, *Abbé de*

SAVANS & ILLUSTRES.

mes mains. Il a vêcu du tems des Empereurs *ci-dessus. Il est enterré dans son* Evêché.

REM. Celui-ci fut Evêque de Sinuesse; (Sinuessanus) *c'est ainsi que nous croïons qu'il faut lire, non* Limissanus (de Limisso), *come nous avons vu qu'on l'a mal-à-propos écrit dans quelques Msts. Il fleurit vers l'an du Seigneur* 1120. *C'étoit un Home bien instruit des* Lètres Saintes, *& très éloquent en* Vers. *Ses* Opuscules *se conservent msts. dans la* Bibliothèque du Mont-Cassin.

Sinuesse étoit la dernière Ville du *Latium* sur le bord du *Liris*, ou *Garigliano.* Cète Ville n'existe plus depuis plusieurs siècles; & sa destruction a fait périr son *Sége Episcopal.* Sur ses ruines, ou près de ses ruines, on a bâti *Rocca-di-Dragone.*

CH. XXV. Pandulf, Evêque d'Ostie, *ofert, dans son enfance à S.* Benoît *au* Mont-Cassin, *a écrit des* Sermons pour toutes les Fêtes de l'Année. *Il a fait encore un* Rithme à la louange de Ste Marie, *& quelques autres choses, qui ne me sont pas encore tombées entre les mains. Il vivoit du tems des* Empereurs Alexis, Jean, Henri (IV) *&* Lothaire (III).

REM. Pandulf, Moine du Mont-Cassin, *fut créé d'abord* Prêtre-Cardinal *par le* Pape Paschal II; *ensuite, en* 1131, Evêque d'Ostie *par le* Pape Innocent (II). *Il mourut en* 1134, *come l'écrit* Arnold-Wion, *dans son* Lignum Vitæ, *Liv. II, Ch.* 9; *lequel ajoute que ce fut à lui, que notre* Pierre-Diacre *dédia cet* Opuscule, Des Homes illustres du Mont-Cassin: *mais sa mémoire l'a mal servi, puisque ce fut à l'*Evêque de Chieti, *come on le lit dans le* Catalogue, *que* Pierre *a dressé lui-même de ses* Ouvrages, *dans l'*Addit. à la Chron. du Mont-Cassin, *Liv. IV, Ch.* 66. *La suputation de tems marquée ci-dessus, & d'autres dificultés, ont fait supçoner au très illustre* Ughelli *qu'il se pouvoit que* Pierre *eût manqué de mémoire à l'égard du titre de l'*Evêché. *Voïés l'*Italie Sacrée, *T. I, Liste* des Evêques d'Ostie.

CH. XLVI. Jean de Tivoli, *reçu par l'*Abbé Girard *au* Mont-Cassin, *a écrit d'un stile simple des* Sermons pour toutes les Fêtes de l'année. *Il a composé quelques autres choses qui ne sont pas encore parvenues à ma conoissance. Il mourut du tems de l'*Empereur Lothaire (III).

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

*travaux, tant de peines, où l'on se seroit ainsi inutilement épuisé, ne fûssent perdus, & que toute l'Afaire, qui portoit, après l'*Eglise Romaine, *principalement sur ce Prince, ne fût manquée entièrement* (1), *le* Siége Apostolique *prit conseil de plusieurs* Evêques *& d'autres* Prêtres, *& n'omètant rien de ce qu'il convenoit de faire* (2) *envoïa notre vénérable Frère* PIERRE, Evêque d'Albano, *&* J.... *de bone mémoire*, Prêtre-Cardinal *du Titre* de Saint-Martin, *pour confirmer ce que l'*Empereur *avoit promis volontairement. Quand ils se furent assemblés de même, avec plusieurs* Princes d'Allemagne, *à* San-Germano, *l'*Empereur *jura de sa propre main* (3), « *Que de ce jour en* 2 » *ans, c'est à dire au Passage du* » *mois d'Août dernier, toute excu-* » *se & tout délai cessant, il iroit* » *outre-mer; qu'il y tiendroit, du-* » *rant* 2 *ans, mille Homes-d'Armes* » *pour le service de la* Terre-Sain- » te; *& qu'il destineroit* (à ce ser- » vice) *pour les* 5 *Passages qui de-* » *voient alors suivre immédiatement,* » 100 *mille onces d'or, qui seroient* » *remises à certaines persones* ». *Alors, du consentement de l'*Empereur, *les* Cardinaux, *en sa présence & devant les* Princes, *& le* Peuple *qui les environoit, pronon-*

Je dois avoir déja fait, quelque part, la remarque, que, chés les Ecrivains d'alors, *satis*, joint avec un *Adjectif* au *Passif*, le rend le plus souvent *Superlatif*, ainsi qu'*assai* fait en *Italien*.

(1) *Ne tantis laboribus exsufflatis, & inutiliter exhaustis totum dissolveretur negotium, quod humeris hujus Principis post* Romanam Ecclesiam *incumbebat*. Je n'ai pas pu me dispenser d'abandoner les expressions de cète phrase.

(2) *De contingentibus nil omittens.*

(3) C'est à dire, en posant lui-même la main sur les *Evangiles*.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

aux environs; &, lorsqu'un certain jour, Mursulf *étoit en embuscade dans un bois, ils le mètent en fuite, & prènent son Frère, avec l'Etendart Impérial; & le Portrait de cet* Empereur (*a*). *D'autre part, les* Grecs, *présumant de leurs forces, se révoltent: mais, armés plustôt de Langues outrageantes, que de hardiesse de Cœur. La même année, le* Roi d'Arménie *assiége* Antioche; *&, quoiqu'il y entre avec son Armée, il n'en reste pas maître. La même année, le* Cardinal, *Maître* Pierre, Légat du Siége Apostolique, *dans*......., *Ville* d'Arménie, *done, moi présent, devant le* Roi d'Arménie, *des* Mitres *& le* Bâton Pastoral, *au* Catholique Arménien (*b*), & à 14 Evêques, *& reçoit le serment de fidélité du à l'*Eglise Romaine (*c*).

Ann. 1204, col. 620-22. *L'An du Seigneur MCCIV, les discours outrageans & l'orgueil des* Grecs *augmentant, les* Vénitiens *& les* Barons *se préparent à la guerre, & donent, par terre & par mer, de vifs assauts à la* Ville. *Les* Grecs *résistent aux Machines, aux Traits, aux Piques* (*d*): *mais, come ils sucomboient à la fatigue, les* Soldats (Latins) *entrent impétueusement dans la Ville.* Mursulf *est mis en fuite. Les* Citoïens *insensés* (*e*) *élèvent un autre, savoir* Ascari (Lascaris) *à l'*Empire. *Mais, le jour arivant, les* Latins *s'emparent des* Palais des Blaquernes *& de* Buccaléon. *Que dirai-je de plus? On fait un grand carnage des* Grecs; *& cète Nation, destituée de l'Esprit de conseil, fille autrefois de la Prudence, & sans Prudence maintenant, se dispersa come la poussière, s'évanouit come la fumée, se sécha come le foin; & la* Nation Latine *s'empara victorieusement de* Constantinople, *au mois d'Avril. Alors, les* Barons *couronèrent* du Diadème *le* Comte Baudouin, *come* Empereur; *& partagèrent* l'Empire *au gré des sufrages, qui*

(*a*) Le Texte paroit-là très défectueux, quoiqu'on n'y ait point marqué de lacuue.

(*b*) On apelloit ainsi le *Primat des Evêques d'Arménie.*

(*c*) Le *Légat* dona ces *Crosses* & ces *Mitres* à ces *Evêques*, parceque ces *Ornemens Episcopaux* n'étoient pas en usage dans les *Eglises Orientales.*

(*d*) Ou *résistent avec des Machines, des Traits, & des Piques.* Le premier sens me paroît préférable.

(*e*) *Infatuati.*

PRINCES contemporains.

Rioséco, & D. *Pèdre Odocire*, *Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean*, *ou de l'Hôpital* dans les *Etats de Castille*. *Partis* au printems pour *l'Allemagne*, ils y *réglèrent avec facilité*, *& en peu de tems*, dit *Ferréras*, p. 79, *le mariage de Doña* Béatrix *avec S.* Ferdinand. L'Empereur Frédéric *leur remit la* Princesse, *qu'ils amenèrent par la* France, *où le* Roi Louis VIII *lui fit rendre tous les honeurs dus à sa naissanee. Tandis qu'elle traversa ce* Roïaume, *le même* Monarque François *la défraïa magnifiquement*, *en considération de ce que la* Reine *Doña* Blanche, *sa femme*, *étoit tante de S.* Ferdinand.

Philippe Auguste vivoit encore; & ce fut lui, non son fils *Louis VIII*, lequel ne fut *Roi* qu'en 1223, qui fit à la Princesse *Béatrix* les honeurs dus, tant à sa naissance, qu'à l'aliance qu'elle contractoit avec sa bru *Blanche de Castille*, dont elle aloit épouser le Neveu. Quoi qu'il en soit, *Ferréras* continue: *Etant arivée dans les* Etats de Castille, *elle fut reçue à* Victoria *par la* Reine *Doña* Bérengère, *qui étoit alée au devant d'elle*, *avec beaucoup de* Seigneurs *& plusieurs* Abbesses. *Après qu'on lui eut doné tous les témoignages les plus convaincans de la joie*, *qu'on avoit de la posséder*, *on la conduisit à* Burgos, *où S.* Ferdinand, *qui l'atendoit avec toute sa Cour*, *lui fit une réception magnifique*, *& tèle qu'il le devoit. Le 28 de Novembre*, *D.* Maurice, Evêque de Burgos, *célébra la Misse pontificalement dans le* Monastère Roïal de las Huelgas; *&*, *lorsqu'elle fut finie*, *le Roi s'arma* Chevalier, *se revêtissant lui-même des armes*, *que l'*Evêque de Burgos *lui avoit bénies. Deux jours après*, *30 de même mois & fête de S.* André, *on célébra le mariage*; *& les 2 Epoux reçurent la bénédiction nuptiale*, *dans l'*Eglise Cathédrale *de cète Ville*, *par les mains du même* Prélat, *en présence de beaucoup d'autres*, *& de toute la* Noblesse de Castille.

A Bologne (en *Italie*), *le glorieux* Patriarche *S.* Dominique de Guzman, *mourut*, dit le même *Annaliste*, sous l'année 1221, p. 87, *le 4 d'Août*, *d'une dissenterie*, *causée par les chaleurs excessives*, *qu'il avoit soufertes dans le grand nombre de voïages*, *que son zèle lui avoit fait faire pour le bien de l'E*glise *& de la* Religion. *Il laissa*, *pour héritage à ses Enfans*, *ses vertus admirables*, *qu'ils ont pratiquées avec tant de soin*, *que*, *quoiqu'avec le tems*, *plusieurs* Ordres Religieux *se soient relâchés de leur première ferveur*, *le sien*,

SAVANS & ILLUSTRES.

REM. Il fleurissoit l'an du Seigneur 1120.

CH. XLVII. Pierre-Diacre, Chartulaire & Bibliothécaire du Mont-Cassin, *fut ofert*, *âgé de 5 ans*, *par* Gille, *son père*, Romain *de Nation*, *à S.* Benoit, *sous l'*Abbé Girard; *& fut instruit*, *sous le même* Abbé, *pendant près de 8 ans. Lorsqu'*Odérise, *successeur de l'*Abbé Girard, *eut abandoné l'*Abbaïe, *il fut*, *par un effet de l'envie de ses concurrens*, *envoïé en exil*, *l'an de l'Incarnation du Seigneur MCXXVIII*, *aïant alors XXI ans. Or*, *pendant son exil*, *à la prière d'*Adénulf, Comte *de la Ville dans laquèle il étoit*, *il écrivit* (& adressa) *à l'*Abbé Odérise *la* Passion de S. Marc & de ses Compagnons; *la* Vie de l'illustre Confesseur Falcon; *la* Vie de S. Placide, Disciple de S. Benoît; *la* Vie de S. Apollinaire, Abbé; *la* Vie des Saints Guinizon & Janvier; *un* Rithme de la fin du Monde, *dans lequel il a suivi l'*Apôtre *S.* Jean *à la lètre*: *le même* Pierre *sachant bien qu'il y a*, *suivant ce qui y est écrit*, fini pour infini (*a*). *Il a joint*, *à l'*Histoire de S. Marc, *la* Déstruction & *le* Rétablissement de la Ville d'Atina. *Il a écrit aussi des* Sermons; *huit* Pour la fête de S. Marc, *& un* Pour la Veille; *un* Pour la Veille des Saints Nicandre & Marcien; *un* Pour la Cène du Seigneur; *deux* Pour le Vendredi-Saint; *un* Pour Samedi-Saint; *une* Homélie de S. Benoît: (*& d'autres*) Pour Pâque; Pour l'Ascension; Pour l'Octave de S. Benoît; Pour la Fête de S. Jean-Batiste; Pour (*celle*) de S. Pierre & de S. Paul, *&* de Saint Laurent; *&* Pour la Veille de Ste Marie. *Il a écrit un Livre* Des Homes illustres du Monastère du Mont-Cassin, *&* Les Miracles des Moines du Mont-Cassin, *qu'on n'avoit point encore mis par écrit. Il a corrigé*, *par ordre de l'*Abbé Signoretto, *l'*Histoire de la destruction & du rétablissement du Monastère de Saint-Maur, *de laquelle il a fait la* Préface. (Il a composé) *un* Sermon de S. Nicandre; (une *Relation* de) la Translation de S. Etiène, premier Martir, de la Ville de Constantinople dans la Ville de Rome: (un Livre) De la naissance & de la vie des Justes du Monastère du Mont-Cassin: (un *Sermon*) De la fête de tous les

(*a*) Je traduis, sans les entendre, ces paroles. *In quo juxta litteram videtur sequutus esse* Apostolum Johannem, *cum idem* Petrus *sciret juxta quod ibidem scriptum est*, *finitum pro infinito.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

cèrent publiquement, par l'autorité du Siége Apostolique, *la* Sentence de l'Excomunication, *que l'Empe*reur *encourroit, s'il manquoit, par hazard, à quelqu'une des choses dites ci-dessus. De plus, l'*Empereur *s'obligea « de conduire & de tenir » durant 2 ans, outre-mer, 100 Chalandres & 50 Galères, & de donner aussi, dans certains termes, » passage à 2 mille Homes-d'Armes »; fit jurer sur son ame* (1) *qu'il acompliroit ce que nous avons dit ci-devant; & consentit de plein gré, si ces choses n'étoient point exécutées, que la* Sentence *fût portée contre lui-même, & son* Roïaume. *Voïés maintenant de quèle manière il a rempli ses engagemens. Sur ses instances réitérées, & forcés par* Sentence d'Excomunication, *plusieurs milliers de* Croisés *se sont, pour le terme marqué, rendus promtement au* Port de Brinde; *parceque l'*Empereur *avoit soustrait sa grace à presque toutes les* (autres) Villes, *bâties sur des* Ports; *& luimême, très souvent averti, par notre prédécesseur & par nous, de faire soigneusement tous ses préparatifs, & d'acomplir fidèlement ses promesses: mais oubliant tout ce qu'il avoit promis au* Siége Apostolique, *&, par ses Lètres aux* Croisés *sur son engagement au sujet du Passage, des choses nécessaires, & des vivres, oubliant de même son salut, il a, pendant l'incendie des chaleurs de l'été, retenu si longtems, dans une région de mort & dans un air corrompu, l'*Armée Chretiène, *que, non seulement la plus grande partie du* Peuple: *mais encore une multitude non modique de* Nobles *& de* Grands-Seigneurs *a péri par la peste, par l'aridité de la soif, par l'in-*

(1) C'est à dire, *sur sa vie.*

s'acordèrent; car on en atacha le quart à la Majesté Impériale. *La moitié des trois quarts fut pour les* Vénitiens; *& les autres* Pèlerins *eurent le reste. Pour le* Marquis Boniface, *qui s'étoit uni par mariage avec l'*Impératrice Marguerite, *veuve de feu* Isaac, *& sœur d'*Aiméric, Roi de Hongrie, *il eut* (le *Roïaume de*) Thessalonique. *Or* Mursulf *ala trouver le* Tiran Alexis; *&, come il cherchoit à séduire quelques persones, il fut privé de la lumière; &, revenant à* Constantinople, *il obtint des* Latins *son pardon. Mais, come il machinoit encore quelque trahison, il fut, par Jugement, précipité de la* Colone de Taurus. Ascari (Lascaris) *aiant été forcé de s'enfuir au-delà de l'*Hellespont; *les* Latins *victorieux furent maîtres de presque toute la* Monarchie des Grecs. *Ainsi fut acomplie cète* Prophétie *qu'un* Mathématicien (*Astrologue*) Grec *avoit faite:* Sept Montagnes, réjouissés-vous: mais non mille ans; *car on n'en étoit pas encore à la millième année depuis* Constantin, *lorsque le* Septi-Sole, *c'est à dire* Constantinople *tomba du haut de la joie au fond de la tristesse. La même année, les vénérables Homes, le Seigneur* Soffred, *& Maître* Pierre, Prêtres-Cardinaux, *&* Légats du Siége Apostolique, *vinrent de* Sirie *à* Constantinople, *où l'*Empereur, *& les* Citoïens Latins *&* Grecs *les reçurent honorablement à* Sainte-Sophie. *Ils y terminèrent les Afaires spirituèles, tant à l'égard des* Grecs, *qu'à l'égard des* Latins; *&, moi y assistant, on célèbra solemnèlement les* Ofices divins. *Car, le Samedi des Quatre-tems avant la naissance du Seigneur, par ordre dudit* Cardinal *Maître* Pierre, *je donai solemnèlement les Ordres dans le* Temple de Sainte-Sophie; *parceque, come faisant, pour l'amour du* Seigneur Crucifié, *le* Pèlerinage de Sirie, *j'avois d'abord acompagné ce* Cardinal *en* Arménie, *pour l'aider* (par les fonctions épiscopales), *je l'avois ensuite acompagné de même dans la* Grèce (pour le même effet). *La même année, les* Grecs *s'étant encouragés eux-même, chassèrent les* Latins d'Andrinople, *& s'y retirèrent.*

Ann. 1205, col. 622. *L'An du Seigneur MCCV,* Baudouin, Empereur de Constantinople, *assiégea les* Grecs, *rassemblés dans* Andrinople. *Mais les* Blats (*Blachs*, c'est à dire *Walaques*), *& les* Cumains, *s'étant assemblés au dehors, prirent, & tuèrent l'*Empereur, *avec*

PRINCES *contemporains.*

bien loin d'avoir jamais été altéré en rien, a toujours conservé jusqu'à présent sa première observance, sans avoir jamais eu besoin de réforme. Ce n'est aparemment qu'aux *Dominiquains d'Espagne*, que cet éloge s'adresse. Nous avons en *France* des *Dominiquains Réformés.* Le 23 de Novembre de la même année 1221, naquit l'*Infant* D. *Alfonse*, premier fruit du Mariage du *Roi Ferdinand* & de *Béatrix de Souabe.* Il fut le successeur de son Père.

En 1224, *Ferdinand* se rendit à *Tolède* pour sa première Expédition contre les *Mahométans.* Il y trouva les prisons pleines de Criminels; &, come il importe à la sureté publique que les Malfaiteurs soient punis, il ordona que l'on fit subir à ces diférens Criminels les diférentes peines dues à leurs crimes. *Tandis qu'il étoit dans cète Ville*, dit *Ferréras*, p. 94, *il y ariva* Jean de Briène, Roi de Jérusalem, *qui étoit venu solliciter le secours des* Rois *& des* Princes Chretiens *pour la Guerre de la* Terre-Sainte; *& étoit passé en* Espagne, *pour acomplir le vœu qu'il avoit fait d'un Pèlerinage au Tombeau du glorieux* Apôtre S. Jaque. *On lui fit une réception convenable à son rang; &, après quelques jours de repos, il ala à* Saint-Jaque *visiter le Corps du Saint. Ensuite*, (p. 95-6). Jean de Briène, Roi de Jérusalem, *après avoir visité le Corps du glorieux S.* Jaque, Apôtre de l'Espagne, *reprit sa route par* Burgos, *où étoient la* Reine *Doña* Bérengère *& la* Reine *Doña* Béatrix, *avec S.* Ferdinand *qui s'y étoit aussi rendu pour le voir. On y traita de son mariage avec Doña* Bérengère, *fille de la* Reine *Doña* Bérengère *& de D.* Alfonse, Roi de Léon, *& sœur de S.* Ferdinand. *Cète Afaire fut enfin conclue, & entièrement consommée dans cète Ville, d'où le* Roi Jean de Briène *partit, quelques jours après, avec sa Femme pour la France.*

En 1228, *Ferdinand*, en reconoissance de ce que Dieu bénissoit ses armes contre les *Mahométans*, fit comencer, au mois de Mars, l'*Eglise Cathédrale de Tolède*, laquèle subsiste aujourd'hui. L'*Archevêque Roderic* contribua beaucoup à la reconstruction de ce batiment.

Ferdinand, aiant en 1229, enlevé dans l'*Andalousie* plusieurs Places aux *Mahométans*, laissa ses Troupes sur la frontière, pour se rendre *à* Cuenca, *où*, dit *Ferréras*, p. 109, *il étoit atendu par la* Reine *Doña* Beatrix, *qui fut ataquée d'une maladie si dangereuse, que l'on désespéra de sa vie. Voiant que*

SAVANS & ILLUSTRES.

Saints: *deux* De la naissance du Seigneur; (*un*) De S. Etiène: *La* Chronique du Monastère du Mont-Cassin, *depuis le rétablissement de l'*Eglise de Saint-Martin *par l'*Abbé Didier *jusqu'à ce jour. Il a tiré des Livres des Anciens un* Traité d'Astronomie. *Il a mis en abregé* ce que Solin a fait sur les Miracles. *Il a écrit un Livre* Des genres des Pierres précieuses. *Il a partagé en quatre Livres* l'Exposition de la Règle. (Il a fait) *des* Scholies sur l'Ancien Testament. *Il a écrit* 2 Lètres à l'Empereur Lothaire, (& une) A l'Impératrice Richiza (Richenza). *Il a amplifié le* Livre des Notes, *qui étoit court* (*a*). *Il a fait un Abregé de l'*Architecture Civile de Vitruve. *Il a traduit le Livre d'*Hévè (ou *Evax*), Roi des Arabes, Sur les Pierres. *Il a fait une* Himne de Ste Christine; *La* Vie de S. Constance, Evêque; *une* Lètre à l'Empereur Conrad. *Il a corrigé le Livre* De la Vision d'Albéric, Moine du Mont-Cassin, *que l'on avoit altéré. Il a fait aussi* la Vie de S. Sevère, Evêque & Confesseur, *à la prière de* Rainald, Soûdiacre du Mont Cassin. *Il a composé* un Sermon de la Translation des Saints Nicandre & Marcien; *& la* Chronique des Consuls, des Dictateurs, & des Empereurs. *Il a fait* (*la Relation de*) La Translation de S. Marc dans la Ville d'Atina, & de ses Miracles. *Il a composé* Les Chants (de l'*Office*) de S. Marc, *&* des Saints Nicandre & Marcien. *Il est mort & enterré au Mont-Cassin.*

REM. Pierre, Diacre du Mont-Cassin, Garde des Chartes *&* des Archives (*b*), *&* Bibliothécaire *de cète* Abbaïe, *Auteur de ce Livre* Des Homes illustres du Mont-Cassin, *étoit* Romain, *aiant pour père* Gille, *fils de* Gregoire, Patrice *&* Consul de Rome, *sorti des* Comtes de Tusculum. *Il fut si bien instruit des* Lètres Humaines *& Sacrées, qu'il passa pour un des principaux entre les Ecrivains les plus élégans de son siècle. Il mourut après l'an* 1140, *laissant, pour l'utilité de la* République des Lètres, *une infinité de fruits de son esprit, dont quelques-uns, par le malheur des tems, ou la négligence des Homes, se sont perdus. Lui-même a doné le* Catalogue *de ses* Ouvrages *dans le Chapitre* 68 *du* IVe *Liv. de la* Chronique du Mont-Cassin. *Mais, ô Ciel!* Que le tems cruel moissone de choses avec sa

(*a*) Il s'agit des *Notes*, qui servoient pour écrire en abregé.

(*b*) *Chartularius* & *Scrinarius.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.	ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

cendie de la chaleur, & par beaucoup d'autres incomodités. De leur nombre ont été Noble Home *le* Landgrave, & *l'*Evêque d'Ausbourg. *Une partie des autres, ataqués d'une maladie considérable, & s'en retournant, sont déja tombés morts, pour la plusspart, dans les chemins, dans les bois, sur les montagnes, dans les plaines, & dans les cavernes. Ce qui restoit, en aiant avec peine obtenu la permission de l'*Empereur, *n'a pas laissé, quoiqu'il n'y eut pas un nombre suffisant de Galères, de Chalandres, & de Navires pour passer, come il l'avoit promis, les Vivres, les Homes, & les Chevaux, de comencer, le jour de la fête de la Nativité de la B. Vierge, parceque le tems aprochoit où les Navires comencent à revenir des païs d'outre-mer, à fendre les flots, s'exposant au danger pour le nom de* JÉSUS-CHRIST, *& croïant que l'*Empereur *les suivroit de près. Mais lui, comtant ses promesses pour vaines* (1), *rompant les liens dont il étoit ataché, foulant aux pieds la crainte de Dieu, méprisant le respect qu'il doit à* JÉSUS-CHRIST, *faisant peu de cas de la* Censure Ecclésiastique, *abandonant l'*Armée Chretiène, *livrant la* Terre-Sainte *aux* Infidèles, *dédaignant la dévotion du* Peuple Chretien, *s'est en retourné en arrière, atiré & alèché* (2) *par les délices, acoutumées de son* Roïaume, *s'éforçant de pallier la méprisable lâcheté de son Corps par des ex-*

(1) Je n'ai pas su rendre autrement ces more: *evacuatis promissionibus*.

(2) Je demande grace pour ce vieux mot *alèché*, qui rend exactement *illectus*. J'ai déja demandé la même grace pour *alèchemens*, dont je me suis servi quelque part.

quelques-uns de ses Barons. *C'est pourquoi l'*Armée des Latins, *se retirant confuse du siége, retourna, cependant sans échec, dans la* Ville de Constantin, *sous les ordres du Frère de l'*Empereur, *lequel s'apelloit* Henri, *Militaire hardi, & bien au fait de l'exercice des armes;* Henri, Doge de Venise, *étant mort. Le* Marquis Boniface, *qui, règnant à* Thessalonique, *avoit subjugué les* Provinces, *qui l'environoient de tous côtés, soufrit aussi beaucoup de la part des* Grecs *& des* Blats (Blachs). *Cète année, la Fortune soûrit aux* Grecs, *& les favorisa: mais elle fut contraire aux* Latins, *suivant ce que les* Mathématiciens Grecs *avoient prédit. Toutefois, l'invincible* Marquis, *aiant pris* Alexis, *ci-devant* Empereur, *avec sa Femme, l'envoïa, chargé de chaînes, en* Lombardie, *pour que, gardé dans une prison, il fût éloigné de la* Tiranie, *qu'il avoit si souvent exercée.*

Ann. 1206, col. 622. *L'An MCCVI, il y eut pour les causes ci-dessus dites, guerre dans l'*Empire d'Orient *& dans celui d'*Occident, *ainsi qu'à* Antioche, *entre les Illustres només ci-devant.*

Ann. 1207, col. 622. *L'An MCCVII,* Boniface, Marquis de Montferrat, *est tué dans une bataille, laissant pour successeurs ses Fils,* Guillaume *en* Italie, & Démétrius *à* Thessalonique.

Benvenuto, col. 363-67. Cet Ecrivain, immédiatement après ce que j'ai traduit plus haut concernant la vente de *Trino*, dit: *Pendant que l'*Armée (des Croisés) *se rassembloit à* Venise; *il vint nouvèle que la Ville de* Jadera, *nomée de notre tems* Zara, *en* Dalmatie, *s'étoit révoltée, & soustraite à la domination des* Vénitiens, *pour se doner au* Roi de Hongrie. *Les* Vénitiens, *se voïant nécessités de penser au recouvrement de cète Ville, ne savoient quel parti prendre, à cause de la promesse, qu'ils avoient faite aux* Princes *de l'*Armée des Chretiens, *que l'on apelloit* l'Armée des Pèlerins. *D'une part, leur Afaire propre, de l'autre, l'Afaire comune de la* Foi des Chretiens, *les tenoit dans le doute. Toutefois, ils convinrent que l'*Armée des Pèlerins *se joindroit à leur* Armée; *que l'on comenceroit par recouvrer ladite Ville de* Zara, *& les autres* Villes de Dalmatie, *soustraites à la* Domination Vénitiène; *& que toutes les* Villes, Terres, Lieux, *&* Iles, *dont on feroit la conquête, se partageroient, par égales portions,*

PRINCES *contemporains.*

les remèdes ordinaires ne faisoient aucun effet sur cète Princesse, *on eut recours aux surnaturels. On la recomanda à* Notre-Dame des Anges ; *&*, *par l'intercession d'une si puissante Protectrice*, *Doña* Béatrix *recouvra la santé miraculeusement. Les prières de S.* Ferdinand, *son mari*, *eurent sans doute beaucoup de part à une guérison si admirable.* Ces sortes de Miracles sont toujours, come je l'ai dit ailleurs le Sophisme, *Post hoc*, *ergo propter hoc.*

Le fait particulier le plus important de la vie de *Ferdinand* est sa succession au *Roïaume de Léon* en 1230. Le Testament d'*Alfonse IX*, son père, par lequel il avoit institué ses héritières les *Infantes* Doña *Sanche* & Doña *Dulce*, qu'il avoit eues de la *Reine* Doña *Thérèse*, *Infante de Portugal*, sa première femme, étoit absolument au désavantage de *Ferdinand* : mais les choses s'arangèrent de la manière que l'on va le voit. Je ne dirai rien, que je n'emprunte à *Ferréras*, p. 115-18 : mais, quoique je copie volontiers cet *Historien* exact, mais Ecrivain très médiocre, je ne le laisserai point parler ici continuèlement lui-même. Je dois chercher à mètre un peu de variété dans mes compilations.

A peine la nouvelle de la mort d'*Alfonse IX*, *Roi de Léon*, fut-elle répandue, que 2 Factions puissantes s'élevèrent dans ce *Roïaume.* Les *Evêques* & les *Villes de Léon*, *d'Astorga*, *d'Oviédo*, *de Lugo*, *de Mondofiédo*, *de Ciudad-Rodrigo*, *de Salamanque* & *de Coria* se déclarèrent pour le *Roi de Castille.* Les *Prélats* & les *Seigneurs*, chargés, par le feu *Roi*, de l'exécution de son testament, embrassèrent vivement les intérêts des *Infantes* Doña *Sanche* & Doña *Dulce* ; & les *Villes de Tuy*, *de Compostelle*, & *de Zamora* se joignirent aux *Exécuteurs Testamentaires*, avec plusieurs *Seigneurs de Galice* & *des Asturies.* La *Faction de Ferdinand* s'apuioit de la déclaration & du serment, par lesquels les *Etats de Léon* avoient, en 1203, reconu *Ferdinand* pour successeur de son Père à la *Courone.* Le *Parti des Infantes* réclamoit pour elles le Testament de leur Père, & la nécessité de l'exécuter. Le *Comte Dilgue Diaz* s'établit en leur nom, à main armée, dans l'*Eglise de Saint-Isidore.* L'*Evêque* & quelques *Seigneurs* assurèrent la *Cathédrale* à *Ferdinand.* La Ville de *Léon* étoit donc en proie aux troubles intestins, *lorsque S.* Isidore, *protecteur des justes droits du saint* Roi de Castille, *obtint*

SAVANS & ILLUSTRES.

faux (*a*). *Voici ce que l'on a seulement imprimé de lui.* 1° Supplément au III[e] Livre de la Chronique du Mont-Cassin *de* Léon d'Ostie, *& le* IV[e] Livre *entier*, *qu'il y a joint. Il comence où* Léon *avoit fini*, *c'est à dire à l'année* 1086, *& continue jusqu'à l'année* 1138. 2° *Le Livre* Des Notes des Lètres *usitées chés les* Romains, *dédié à l'*Empereur Conrad, *lequel parut à* Venise, *en* 1525, *par les soins de* Nicolaus Erythræus (Nicolas Rossi) ; *& qu'*Elie Pustchius *a dernièrement fait réimprimer à* Hanau *parmi les* Anciens Auteurs de la Grammaire Latine. *Je conserve*, *dans ma collection de* Msts. apartenans aux Lètres Saintes, *quelques* Ouvrages de Pierre, *qui n'ont point encore ocupé les Presses ; & je ne fais pas dificulté d'en doner ici la Liste.*

De la naissance & de la vie des Justes du Mont-Cassin. *Il comence.* Benedictus signifer (Benoît fut le premier).

Scholies sur diverses Sentences. *Veni*, *Verbum Dei.* (*Venés*, *Verbe de Dieu*).

Scholies sur des Questions de l'Ancien Testament. *Mos est Sacræ Scripturæ tempora mutare* (*L'Ecriture Sainte a coûtume de changer les tems*).

Exhortation aux Moines, *dans laquèle il montre ce qu'ils doivent observer*, *& ce qu'ils doivent éviter.* Des sept Vices & des sept Vertus. Des Patriarches, du Roi Ozias. *&* De Moïse. *Omnibus*, *qui secundùm Sancti Benedicti Regulam* (*A tous ceux*, *qui*, *suivant la Règle de S.* Benoît).

Rithme sur la fin du Monde (*b*) *Anno Christi passionis finito millesimo Satanas Averni Princeps solvetur à vinculis* (*La millième année depuis la Passion de Jésus-Christ étant finie*, *Satan*, *Prince de l'Enfer*, *sera délivré de ses liens*).

Discussion (*Altercatio*) pour le Monastère du Mont-Cassin. *Igitur dum in conspectu Imperatoris Lotharii* (*Lors donc qu'en présence de l'Empereur Lothaire*).

Catalogue des Rois, Consuls, Dictateurs, Tribuns, Patrices & Empereurs de la Nation Troïène (*c'est à dire des* Romains).

(*a*) *Vah! Quam multa tempus atrox falce metit.* L'Auteur, en imprimant ces paroles en Caractères diférens, anonce que c'est une citation. Je ne sais pas, au moins pour le présent, de qui elles sont empruntées.

(*b*) *Rythmus de novissimis diebus.* Le comencement, que *Mari* cite, indique que cet Ouvrage est en *Vers Rithmiques* de quinze Sillabes.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

cuses, come on le dit, frivoles. [Il est dificile de ne pas s'écrier ici : *Bon! Le Coupable avoue sa faute* (1) *!* Grace, je ne dirai pas à la bone-foi : mais à l'imprudence du SECRÉTAIRE de GREGOIRE IX, il est constant que ce *Pape* excomunia FRÉDÉRIC II sur un *Oui-dire*. Ainsi, quoi que le RINALDI prétende, RICHARD *de San-Germano* n'a pas eu tort de dire, que GREGOIRE IX *prononça, sans conoissance de cause, à* Anagnie, *que l'*Empereur *avoit encouru l'*Excomunication, *portée par la* Sentence *rendue à* San-Germano. GREGOIRE continue.] *Considérés, & voïés, s'il est douleur pareille à la douleur de l'*Eglise Romaine (2), *votre* Mère, *ainsi trompée cruèlement & tant de fois par un Fils, dans lequel elle avoit mis, pour cète Afaire, la certitude de son espérance* (3), *qu'elle avoit comblé d'une si grande abondance de bienfaits, en dissimulant cependant, de peur qu'en trouvant l'ocasion, il ne renonçât à secourir la* Terre-Sainte, *les exils des* Prélats, *les pillages* (4), *les emprisonemens, les injures de bien des sortes, que les* Eglises, *les* Religieux, *& les* Clercs *ont souferts de sa part, & entendant les plaintes multipliées du pauvre* Peuple *& des* Nobles *du* Patrimoine de l'Église, *qui crioient contre lui, plaintes, que nous croïons avoir frapé les oreilles du Seigneur des Armées. Quoi-*

(1) *Habemus fatentem reum.*

(2) Le Texte dit : *Apostolicæ Sedis*, du *Siége Apostolique* : mais *Siége* & *Mère* ne sont pas du même genre en *François*. Pour conserver ce dernier terme, important sous la plume d'un *Pape*, il m'a falu substituer, *Eglise Romaine*, à *Siége Apostolique.*

(3) *Fiduciam Spei suæ.*

(4) *Spoliationes.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

entre ces Princes *& les* Vénitiens.

Cète convention étant faite ; Henri Dandolo *partit de* Venise, *le* 18 *d'Octobre, avec une bone* Flote ; *& les* Princes *le suivirent. Après avoir d'abord nétoïé le* Golfe *des courses & des pirateries des* Triestins, *ils alèrent à* Zara ; *& mirent, à reprendre cète Ville, beaucoup plus de tems, qu'ils n'avoient pensé. Pendant que l'*Armée *séjournoit là, survint* Alexis, Empereur de Constantinople, *fils d'*Isaac, *lequel, aiant été chassé par* Isaac (*Alexis*), *son oncle, demandoit aide & secours pour rétablir ses Afaires ruinées. Ce qu'il demandoit lui fut acordé & promis aux conditions & conventions suivantes, savoir, « Qu'après » qu'il seroit remis en possession de l'*Em- » pire, *il feroit en sorte que l'*Eglise » Grèque *fût soûmise, & obéît à l'*E- » glise Romaine ; *& que, pour dédo- » magement des torts, que le feu* Em- » pereur Emmanuel *avoit causés aux* » François *& aux* Vénitiens, *il s'obli- » geroit de païer* 30 *mille Marcs d'or, » & le fret pour le passage de l'*Armée » des Pèlerins ». *Lors donc qu'ils eurent recouvré* Zara ; *qu'ils eurent mis tout en état de ne rien craindre ; & qu'ils furent arivés au* Bosphore *dans un lieu peu distant de* Constantinople ; *des* Députés de Crète, *envoïés par le* Conseil Public *de cète Ile, vinrent la remètre à l'*Empereur Alexis, *qui la dona à* Boniface, Marquis de Montferrat, *son parent par son Père & son Aïeul. Ensuite, poursuivant l'entreprise, ils engagèrent un cruel & sanglant combat contre* Thédore Lascaris, *gendre du* Tiran Alexis, *qui, sortant de* Constantinople, *leur oposa beaucoup de Troupes : mais qui ne pouvant pas leur résister, fut obligé de se retirer dans la Ville ; &, voïant qu'il ne pouvoit pas s'y défendre, en partit le plus secrètement qu'il lui fut possible, & se retira dans la Ville* d'Andrinople. *Ce fut pourquoi l'*Armée des Pèlerins, *ataquant la Ville de* Constantinople *par terre & par mer, la conquit, par force d'armes, en* 2 *jours ; & rétablit sur le* Trône Impérial Isaac, *& son fils* Alexis : *mais le rétablissement de l'un & de l'autre ne fut pas fort heureux.* Isaac *mourut peu de jours après. Un mois après sa mort, son fils* Alexis *fut détrôné par un autre* Alexis, *surnomé* Murzifale (*Murzuif*), ou Mirtille, *de basse naissance ; fut empoisoné & tué* (a) : *mais la fourberie de ce* Murzi-

(a) Ces faits ne sont pas exacts.

PRINCES contemporains.

de Dieu, que le Comte *D.* Diègue Diaz *fût puni de son audace & de son manque de respect. Ce* Seigneur *fut afligé d'un si grand mal de tête, qu'il lui sembloit qu'on lui arachoit les ieux. Il sentit en même tems dans toutes les autres parties de son corps des douleurs aussi aigues. Persuadé alors que les maux, qu'il enduroit, étoient l'effet de son égarement, il se prosterna humblement devant le Corps du glorieux Saint; & demanda pardon de sa faute, & sa guérison. Sa prière eut son effet. Il fut guéri miraculeusement; &, après avoir remercié le Saint, il abandona le* Parti des Infantes; *de sorte que le calme fut rétabli dans la Ville de* Léon. *Ferréras* raconte cela tout bonement, p. 115-16, d'après la *Chronique* de D. *Luc de Tuy;* sans s'être douté que le *Comte Diègue,* ne se sentant pas le plus fort dans *Léon*, & craignant les suites de sa révolte contre l'*Héritier légitime de la Courone*, se hâta d'abandoner le Parti qui devoit succomber; & n'imagina pas de prétexte plus sensible, dans un siecle superstitieux, qu'un prétendu Miracle. Dans tous les tems & dans tous les lieux, on trouve la Religion subordonée à l'ambition de la plupart des *Grands.* Dès que la *Reine* Doña *Bérengère* fut instruite de la mort d'*Alfonse IX*, elle en informa le *Roi*, son fils, qui n'étoit pas alors auprès d'elle; l'instruisit, en même tems, des troubles qui partageoient le *Roïaume* de son Père; & l'invita de se hater d'en venir prendre possession. Le Courier rencontra ce Prince dans sa route à *Daral-Fécia. Ferdinand* partit aussitôt pour aler joindre sa Mère, qui s'avançoit au devant de lui. Ils arivèrent, presque en même tems, à *Orgaz.* Ils marchèrent ensemble à *Tolède;* &, sans s'arêter dans cète Ville, ils alerent à *Avila*, à *Médina-del-Campo*, à *Tordesillas*, à *Villalar*, à *Magnas;* & le Chateau de cete dernière Ville fut remis au *Roi* par le *Gouverneur.* Ensuite, en arivant à *Villar-de-Frades*, il trouva des *Députés de Taro*, qui le suplièrent de venir prendre possession de leur Ville. Il n'y séjourna que peu de jours; &, passant par *Villalsa*, *Mayorga*, & *Mansilla*, il se rendit à *Léon.* A la nouvele qu'il en aprochoit, les *Prélats*, les *Seigneurs*, & les *Députés des Villes* de son Parti, s'y rassemblèrent avec un très grand nombre d'autres persones; &, le jour que l'on sut qu'il aloit ariver, les *Prélats*, le *Clergé*, les *Seigneurs*, les *Citoiens*, & les *Etrangers* s'avancèrent processionèlement au

SAVANS & ILLUSTRES.

Saturnus Uranius (*Saturne, fils d'Uranus*); c'est à dire de *Célus*).

Lètre à l'Empereur Lothaire, écrite au nom de Guibald, Abbé du Mont-Cassin. *Post innumeras sollicitudines.* (*Après des chagrins sans nombre*).

Seconde Lètre au même Empereur (*In variis, multiplicibus, ac diversis tribulationibus constitutus* (*Exposé à diverses tribulations de plusieurs sortes*).

Lètre de consolation à Richiza (Richenza) Impèratrice des Romains. *Multoties Imperatrix invicta* (*Très souvent, invincible Impératrice*).

Lètre de consolation à l'Impératrice Richiza sur la mort de l'Empereur Lothaire III (*Licet nervus incisus doleat* (*Quoiqu'un nerf coupé cause de la douleur*).

Lètre de consolation à l'Empereur Conrad II sur son élection. *Benedictio, Claritas, & Sapientia* (*La Bénédiction, la Gloire, & la Sagesse*).

Sermon pour la Cène du Seigneur. *Scripturus venerabilem Domini passionem* (*Devant écrire la vénérable Passion du Seigneur*).

Sermon (*in Parasceve*) pour le Vendredi-Saint. *Hodie quadrifida fabrica Orbis innovatur* (*Aujourd'hui se renouvèle la construction du Monde, divisé en quatre parties*).

Sermon pour le Samedi-Saint. *Sicut fuit Jonas in ventre Ceti* (*Come Jonas fut dans le ventre de la Balène*).

Sermon pour la Résurrection du Seigneur. *Resultet hodie Cœlum* (*Que le Ciel se réjouisse aujourd'hui*).

Sermon pour l'Ascension du Seigneur. *Hodie terrenis cœlestia sociantur* (*Aujourd'hui le Ciel s'alie à la Terre*).

Sermon pour la fête de la Pentecôte. *Redemptoris nostri festivam diem* (*Le jour de la fête consacré à notre Rédempteur*).

Sermon pour la Nativité de S. Jean-Batiste *Hodie Evangelica tuba fulsit in Orbe* (*C'est aujourd'hui que la Trompète Evangélique a brillé dans l'Univers*).

Sermon pour la fête (*in natali*) des Apôtres Pierre & Paul. *Sanctissimus, ac felicissimus dies* (*Le très saint & très heureux jour*).

Sermon (*pour la fête*) de S. Laurent, Martir. *Divini muneris sacratissimum hodie* (*Aujourd'hui le très sacré..... d'un présent de Dieu*).

Sermon pour la Vigile de l'Assomption de la très heureuse Vierge. *Sacratissimæ, ac intemeratæ Genitricis* (*De la très sacrée & immaculée Mère*).

Sermon pour la fête de tous les Saints. *Hodie æterni Imperatoris claritas* (*Au-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

que l'Eglise Romaine *s'aflige de ce que ce Fils, de l'éducation duquel elle a pris tant de soin, dont elle a procuré l'élévation avec tant de magnificence, est à présent ainsi vilement vaincu sans combat, renversé sans Ennemi, précipité avec tant d'ignominie dans l'oprobre d'une si grande confusion; elle ne gémit pas moins de la destruction de l'*Armée Chretiène, *qui n'a point été diminuée par le fer ou le courage des Ennemis: mais consumée par une calamité si digne de pitié. Elle gémit aussi de ce que les* Guerriers, *qui restent, exposés aux périls de la mer, aux flots des tempêtes, sont conduits, ignorant où, sans* Chef, *qui les instruise* (1), *sans* Prince, *pour servir modiquement à l'utilité de la* Terre-Sainte, *à laquèle les orages d'une mer frémissante, & la brièveté du tems nous mètent dans l'impossibilité de fournir, come nous le desirions, les douceurs d'une consolation qu'elle mérite, & l'avantage d'un secours doné à tems. Elle pleure aussi la ruine de la* Terre-Sainte, *que nous croïions à présent pouvoir aracher des mains des* Païens; *& que l'*Armée Chretiène, *come on l'assure, eût précèdemment recouvrée en échange de* Damiète, *si cet échange n'avoit pas, une première, une seconde fois, été défendu par des* Lètres *de l'*Empereur. *Si le secours des Galères de l'*Empereur *fût arivé dans le tems qu'il l'avoit promis, come cela s'étoit pu faire; cète* Armée *ne fût pas aussi tombée entre les mains des* Païens; *& l'on n'eût pas perdu* Damiète, *qui, remise à son Envoïé, come on l'assure, & décorée des* Aigles Impériales, *fut, dans un même jour, cruèlement pillée,*

(1) *Absque... præceptore.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

fale *ne lui fut pas fort utile, puisqu'à cause de son mauvais naturel, de sa cruauté & de sa tirannie, il fut aussi chassé du* Trône Impérial, *où monta* Baudouin, Comte de Flandre, *élu* Empereur *par 15 persones également choisies par les* Armées, des François, de Boniface, Marquis de Montferrat, & des Vénitiens. *Le 9e jour après l'élévation de* Baudouin *à l'*Empire, l'Armée des Vénitiens, *par mer, & les autres, par terre, travaillèrent à recouvrer les* Provinces, *les* Villes, *& les* Isles *soûmises à l'*Empire. *Entre eux,* Boniface, Marquis de Montferrat, *&* Henri, *frère-germain de l'*Empereur, *se rendirent maîtres en peu de tems de tout le païs & des environs dans la* Thrace *jusqu'à la Ville d'*Andrinople, *distante de* Constantinople *de 3 journées. Lorsqu'il s'agit de faire le partage des* Isles, Villes, Terres, & Lieux, *qu'ils avoient conquis; il se trouva que l'*Ile de Crète, *que l'on comtoit parmi les* Iles de la Mer Egée (l'*Archipel*), *& qui, suivant les conventions faites, devoit apartenir aux* Vénitiens, *étoit sous la domination & au pouvoir de* Boniface, Marquis de Montferrat, *déja confirmé* Roi de Thessalie *par le* Roi Baudouin. *Ce* Roi, *qui desiroit que les conventions arêtées entre eux &* Henri Dandolo, Doge de Venise, *fûssent exécutées, exhorta* Boniface *à vendre cète* Ile *aux* Vénitiens. *C'est ce qu'il consentit de faire aux conditions, réserves & conventions, comprises dans l'*Acte *suivant, lequel fut sans effet à l'égard du* Roïaume de Thessalie, *parceque, peu de jours après qu'on l'eût fait,* Henri Dandolo *vint à mourir à* Constantinople, *& que* Boniface *n'eut point la rente en* Occident *de 10 mille* Perspères *d'or* (a), *qui lui étoit promise par cet* Acte; *&, par cète raison,* Boniface *resta* Roi de Thessalie; *& fut depuis confirmé dans ce* Roïaume *par* Henri, *frère & successeur de* Baudouin, *mort quelques jours avant le* Doge de Venise, *come on le verra plus bas.*

*Copie de l'*Acte de vente *de l'*Isle de Crète.

L'An de Notre Seigneur *Jésus-Christ* mille deux cens quatre depuis son Incarnation, du tems du *Pape Inno-*

Murzulf n'étoit pas de basse naissance. *Alexis* règna 6 à 7 mois, & mourut avant son Père.

(a) *Benvenuto*, dans son texte, & l'*Acte*, que je vais traduire, noment cète Monoie *Iperpères.*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

devant de lui, qu'ils trouvèrent acompagne des 2 *Reines*, sa mère, & sa femme, & de ses Enfans. Conduit à la *Cathédrale*, il y jura de conserver les Privileges & les Droits du *Roiaume*, & fut ensuite proclamé *Roi.* Cète Cérémonie fut suivie de 2 *Edits*, l'un très sevère contre les Rebelles, & l'autre pour la diminution des Impôts. Cependant ceux qui tenoient le *Parti des Infantes* mirent tout en œuvre pour traverser ce qui se faisoit en faveur de *Ferdinand.* Ils donèrent à la *Reine* Doña *Thérèse de Portugal*, mère des 2 *Infantes*, conoissance des dispositions testamentaires du *Roi*, leur père, en leur faveur. Cète *Reine* partit aussitôt de *Lorvan*, *Monastère* dans lequel elle s'étoit retirée en 1228, & vint trouver ses Filles à *Castro-Torafe* en *Galice*, où le *Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jâque*, & les *Prélats* & *Seigneurs* du Parti de ces Princesses veilloient à leur sureté. Le nouveau *Roi de Léon* assembloit des Troupes pour réduire les Villes, qui ne le reconoissoient pas encore: mais Doña *Bérengère* vouloit qu'on ne recourût aux Armes, qu'après avoir épuisé les autres moïens. Elle fit proposer une entrevue à Doña *Thérèse*, & se rendit en *Galice.* Les 2 *Reines* se virent à *Valence-du-Minho.* Le droit de *Ferdinand* étoit si clair, que Doña *Bérengère* n'en eut pas plustôt exposé les fondemens, que, de l'avis de quelques *Prélats*, *Seigneurs* & *Religieux*, Doña *Thérèse*, moïenant 30 mille Doubles, ou Pistoles d'or, renonça pour ses Filles à l'aparence de Droit que le Testament de leur Père pouvoit leur doner. Les 2 *Reines* convinrent ensuite de se revoir à *Benaventé*, l'année suivante, avec le *Roi de Léon & de Castille*, & les 2 *Infantes.* A la nouvèle de cet acomodement, presque tous les *Seigneurs* & toutes les *Villes*, qui avoient été contraires jusqu'alors à *Ferdinand*, se soumirent & lui prêtèrent serment. *Ce fut ainsi*, dit *Ferréras*, p. 118, *que ce saint* Monarque *réunit sur sa tête les* Courones de Léon *&* de Castille, *par un lien indissoluble, come elles l'avoient été sur celles de l'*Empereur *D.* Alfonse VII (VIII), *de D.* Alfonse VI, *& de D.* Ferdinand I; *& auparavant en la persone des* Rois des Asturies & de Léon.

Ann. 1231, p. 120-1. *En conformité de l'acord qui avoit été fait, l'année précèdente, entre les* Reines *Doña* Bérengère *& Doña* Thérèse, *ces 2 Princesses se rendirent à* Benaventé, *la pre-*

jourd'hui la gloire de l'Empereur éternel).

Sermon pour la naissance du Seigneur. *Hodie mundo salus redditur* (*Aujourd'hui le Salut du Monde s'opère*).

(*Autre*) Sermon pour la naissance du Seigneur. *Hodie nobis pax vera refulsit* (*Aujourd'hui la véritable paix a brillé pour nous*).

Sermon unique (*singularis*) pour l'Octave du S. Père Benoît, où (*il s'agit*) de l'abondance de ses Miracles. *Egregii, atque pretiosissimi Confessoris Benedicti* (*De l'excèlent, & très précieux Confesseur Benoît*).

La Vie de S. Placide, Disciple de S. Benoît; *ou son* Registre *compilé par notre* Pierre, *vers* 1130, *où sont de longues Narrations de divers Auteurs sur la* Vie *& le* Martire *de S.* Placide, *& sur les* Ofrandes *de* Tertullius, *de l'*Empereur Justinien, *& du* Pape Vitalien.

Vie de S. Sévère, Evêque de Casino, (*adressée*) à l'Abbé Signoretto. *Quia vestra injussus potestate* (*Parceque, sans ordre, par votre autorité*).

La Vie de S. Apollinaire, Abbé, à Rainald, Diacre du Monastère du Mont-Cassin. *Nimium admiranda* (*Trop admirable*).

Vie des Saints Guinizon & Janvier, au Moine Richard. *Guinizonis ortum, vitam, obitumque descripturus* (*Voulant écrire la naissance, la vie, & la mort de Guinizon*).

Sermon pour la Vigile de S. Marc, Evêque d'Atina. *Vigilias pretiosissimi Martyris & Pontificis Marci* (*Les Vigiles du très précieux Martir & Pontife Marc*).

Des Saints d'Atina, savoir Marc, Evêque, Nicandre & Marcien, & de leurs Miracles. *Domitiano Imperatore Ecclesiam persequente* (*L'Empereur Domitien persécutant l'Eglise*).

Sermon pour la fête des mêmes Martirs. *Sanctam venerandamque Fratres charissimi* (*Très chers Frères, la sainte & venerable*).

(*Deux Sermons*) Pour le bienheureux Marc, Evêque d'Atina, séparément de (*S.*) Nicandre & de (*S.*) Marcien. I. *Unius idem est initium, celebritas, & gaudium* (*Le comencement, la célébrité, & la joie sont les mêmes pour un seul*). II. *Maximus Prophetarum* (*Le plus grand des Prophètes*).

J'espère que les Opuscules, *només ci-dessus, que je conserve msts. paroîtront en lumière pour le bien comun de l'Univers.*

Notre Pierre *a de plus écrit, la* Vie de S. Léon, Pape, *qu'il a dédiée au* Pape

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

lâchement abandonée, & honteusement rendue par les siens aux Infidèles. *Elle recoure encore à des soupirs, qui se raniment, & sent de nouveau la perte, dont il vient d'être parlé* (1), *quand elle se rapelle que* Damiète *coûte les soufrances de tant de fatigues, la perte de tant de dépenses, la mort de tant de* Fidèles, *un si long espace de tems inutilement écoulé. Ses larmes coulent alors. Elle ne cesse pas de pleurer; & jusqu'ici persone d'entre tous ceux qui lui sont chers, ne la console, & n'essuie les larmes, qui mouillent ses joues. Sa voix donc aiant déja fait retentir* Rama, & *RACHEL déplorant, avec des gémissemens qui ne peuvent pas avoir de fin* (2), *la perte, non seulement de ses Fils: mais encore de toutes ces autres choses; qui, d'entre les* Fidèles, *s'abstiendra de gémir & de soûpirer? Qui, d'entre les Enfans, voïant sortir des rivières d'eau des ieux de sa Mère, ne répandra pas des larmes? Qui ne compâtira pas aux angoisses* (3) *de sa Mère, & ne s'afligera pas de ses immenses aflictions? Qui, d'entre les* Fidèles, *pour cela même, ne s'animera pas plus ardemment au secours de la* Terre-Sainte, *afin qu'il ne paroisse pas que la* Jeunesse Chretiène *est, par un malheur imprévu, totalement abatue, & qu'une consternation ignominieuse s'est emparée de son esprit? Les* Gens de cœur *& les* Fils de JÉSUS-CHRIST *ne doivent-ils pas s'enflamer d'autant plus fortement pour le secours de la* Terre-Sainte, *qu'ils voient que, de cète*

(1) Il m'a falu paraphraser ces paroles, que je rens peut-être assés mal: *Recurrit etiam ad rediviva suspiria, & amissionem præscriptam.*

(2) *Irremediabili lamentatione.*

(3) *Angustiis.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

cent (a), n'y aiant point d'*Empereur des Romains*, le XII[e] jour entrant le mois d'Août, Fait dans le Faubourg de la *Ville d'Andrinople*, Indiction VII. Je Boniface, Marquis de Montferrat, déclare (b) que je fais, à vous Seigneur *Marc Sanuto* & Seigneur *Ravano de Vérone*, acceptans à Titre Procuratoire pour le Seigneur *Henri Dandolo*, par la grace de Dieu, *Duc de Venise, de Dalmatie, & de Croatie*, pour *ses Successeurs*, & pour tous les *Habitans de Venise*, cession & fin (c) de tout ce que j'ai requis, & que j'ai pu requérir, à quelque titre que ce fut (d), soit justement, soit injustement, savoir: De l'*Ile de Crète*, qui me fut donée, ou promise, ou concédée par l'*Empereur Alexis*, fils du feu *Empereur Isaac*, pour 100 mille *Perpères*, qui me furent donés par le sus-écrit *Empereur Alexis* (e): Et de tout le *Fief*, que feu l'*Empereur Emmanuel* dona à mon Frère (f); & de tout ce que j'ai, soit par moi-même, soit par autre persone, à réclamer de la même manière (g), dans toute la *Ville de Thessalonique*, ou ses apartenances au-dedans & au-dehors, & de toutes les *Possessions Spirituèles & Temporèles*, & du reste, qu'ils ont

(a) *Innocent III.*

(b) *Manifestum facio.*

(c) *Facio... refutationem & finem.*

(d) *Per quodcumque ingenium.*

(e) Il suit de là que la *Donation*, que le jeune *Alexis* fit à *Boniface*, ne fut pas un véritable présent: mais qu'elle fut faite pour lui tenir lieu de gage de 100 mille *Perpères*, qu'*Alexis* s'étoit engagé de lui doner afin qu'il l'aidât à recouvrer l'*Empire*.

(f) Le *Marquis Rainier*. C'est d'après ce que cet *Acte* dit ici, que *Benvenuto* & d'autres *Historiens* disent que *Boniface* fut le successeur de *Rainier* au *Roïaume de Thessalonique*. Mais, après la mort de ce dernier, le *Marquis Conrad*, aîné de *Boniface*, ne se prétendit point héritier de ce *Roïaume*; & j'en ai conclu qu'il n'y avoit aucun droit, ce *Roïaume* aiant été la dot de *Kyria Marie*, que *Manuel* avoit donée pour femme à *Rainier*, qui ne laissa point d'Enfans. Nous aprenons seulement de cet *Acte* que *Boniface* formoit des prétentions sur le *Roïaume de Thessalonique*, parceque son Frére cadet en avoit joui.

(g) *Ad dicendum hujusmodi.*

PRINCES contemporains.

mière avec S. Ferdinand, *son fils, & la seconde avec ses 2 Filles, Doña* Sanche, *& Doña* Dulce. *S.* Ferdinand *montra aux 2* Infantes *toute la tendresse fraternèle; & leur assura la pension, que la* Reine, *sa mère, leur avoit promise. Après être tous demeurés ensemble quelques jours dans ce lieu, la* Reine *Doña* Thérèse *résolut de retourner en* Portugal, *avec Doña* Dulce, *sa fille, & de laisser l'*Infante *Doña* Sanche *auprès du* Roi, *son frère. Cète Princesse aiant donc fait de tendres adieux à Doña* Sanche, *sa fille ainée, & pris congé des* Reines *Doña* Bérengère *& Doña* Béatrix, *elle se remit en route pour le* Portugal, *acompagnée de S.* Ferdinand. *D.* Sanche, *son neveu,* Roi de Portugal, *ala au-devant d'elle, & eut avec S.* Ferdinand *une entrevue à* Sabugal. *On y traita de la guerre contre les* Mahométans; *& S.* Ferdinand *promit à D.* Sanche *de lui rendre le Château de* Saint-Etiène de Chaves, *dont son Père s'étoit emparé. Les 2 Rois se séparèrent ensuite, & chacun d'eux se retira dans ses Etats. S.* Ferdinand, *de retour, se disposa à mètre à la raison quelques* Seigneurs Galiciens, *qui, s'étant déclarés pour les 2* Infantes, *persistoient à lui refuser l'obéïssance, & maltraitoient fort les Sujets de la* Courone. *Aiant assemblé, pour cet effet, un bon Corps de Troupes, il le conduisit en* Galice, *où les Rebelles eurent lieu de se repentir de leur audace. Les uns furent pris, & punis. Les autres sortirent du* Roïaume, *par la crainte du châtiment. On croit que, du nombre de ces derniers, fut un nomé D.* Laurent Suarez, *qui passa au service des* Mahométans. *S.* Ferdinand *emploïa ainsi le reste de l'année à pacifier la* Galice *& les* Asturies. *Pendant ce tems-là, le* Pape Gregoire IX *confirma, à sa sollicitation, les arangemens pris entre lui & la* Reine *Doña* Thérèse.

Le même *Pape* écrivit, en 1233, à l'*Archevêque* de Compostelle « d'exhorter le *Roi Ferdinand* de ne pas » permètre que les *Juifs* eûssent, dans » les *Roiaumes de Léon & de Castille*, » le plus de part au maniement des » Deniers Roïaux; & qu'ils se dispensassent de porter la marque extérieure, qui devoit les faire reconoître de tout le monde ». Pour l'intelligence de cète fin, il faut savoir qu'en 1217, *Honorius III* avoit chargé l'*Evéque de Palence* « d'engager les » *Rois de Léon & de Castille* à contraindre les *Juifs* à porter quelque » marque, à laquèle on les conût:

SAVANS & ILLUSTRES.

Innocent II; *un Livre* Des Lieux-Saints, *ou* Itinéraire de la Terre-Sainte, *qui consiste* en sept feuillets; *un Livre dans lequel sont décrits les* Fastes Consulaires, *& les* Suites des Empereurs, des Papes, *& des* Abbés du Mont-Cassin; *une* Exposition de la Règle de S. Benoît, *Ouvrage assés considérable, dont le très illustre* Jean Bona (depuis *Cardinal*) *raporte un* Fragment *unique dans son Livre* (De Harmonia Psallentis Ecclesiæ (De l'Harmonie de l'Eglise chantante), *Ch.* 12, § 23. Du Petit Ofice de la bienheureuse Vierge Marie, *p.* 244; *de plus un Livre très ancien, côté* 86, *écrit, par ordre de l'*Abbé Signoretto, *sur du parchemin en* Caractères Lombards, *aiant* 259 *Feuillets, & contenant beaucoup de* Diplòmes, *acordés au* Monastère du Mont-Cassin *par les* Pontifes Romains, *les* Empereurs, *les* Rois, *& les* Princes. *Les* Opuscules *ci-dessus sont conservés en mst. dans la première Armoire à gauche, en entrant, de la* Bibliothèque du Mont-Cassin.

Il est parlé des Ecrits, *des* louanges, *& de la* Vie *de notre* Pierre-Diacre, *diférent d'un autre* Pierre-Diacre, *aussi* Moine du Mont-Cassin, *lequel est Auteur de la* Vie de S. Athanase (I), Evêque de Naple, *dans l'*Histoire du Mont-Cassin *de* Léon d'Ostie, *dans* Trithème, *dans* (les *Annales Ecclésiastiques du*) Cardinal Baronius, *dans l'A*parat *de* Possevin, *dans le* Lignum Vitæ d'Arnold Wion, *en plusieurs endroits de l'*Histoire des Princes Lombards de Camillo Pellégrino, *& dans un très grand nombre d'autres Ecrivains. Voïés aussi le mot* Petrus *dans le Livre cité ci dessus* De Harmonia Psallentis Ecclesiæ, *à la tête duquel est une* Notice *curieuse & exquise de beaucoup d'*Auteurs *avec un Jugement critique de leurs Ouvrages.*

Le titre du dernier Ouvrage, auquel cète *Remarque* renvoie, est *Psallentis Ecclesiæ Harmonia*, *Tractatus Historicus*, *Symbolicus*, *Asceticus de Divina Psalmodia*, *ejusque Causis*, *Mysteriis*, *& disciplina deque variis Ritibus omnium Ecclesiarum in psallendis Divinis Officiis. Opus novum & curiosum, ac multiplici eruditione illustratum*, *Auctore* Joanne Bona, Congreg. Reform. S. Bernardi, Ord. Cisterciensis Abbate (*L'Harmonie de l'Eglise chantante, Traité Historique, Simbolique, Ascétique de la Psalmodie sacrée, de ses Causes, de ses Mistères, de sa Méthode, & des diférens Rites de toutes les Eglises dans le Chant des Divins Ofices, par* Jean

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

disgrace imprévue, il réjaillit plus amplement une double ignominie sur le Père & les Enfans, sur le Rédempteur *& ceux qu'il a rachetés, sur le* CHRIST *& le* Peuple Chretien? *Pour nous, nous desirons prendre à cœur d'autant plus chaudement cète Afaire, & nous voulons, avec une prudence d'autant plus aprofondie* (1)*, y trouver des remèdes souverains* (2)*, que la nécessité en est plus grande, & qu'une plus grande angoisse* (3)*, formée de beaucoup de douleurs diférentes, acable notre ame. Bien que le* Seigneur *se soit fait voir, un peu de tems, irrité contre son* Peuple*, ne recevant point de sa main le Sacrifice, parceque ce* Peuple *n'a point imité la prudence de ceux par qui le salut a coûtume de s'opérer en* Israël; *les miséricordes du* Seigneur *ne sont point encore épuisées, & ses bontés* (4) *ne sont point tout-à-fait taries. Car nous espérons, dans la miséricorde de notre Dieu, qu'il nous montrera la route, par où nous pourons marcher heureusement dans cète Afaire; & qu'il fera conoitre des Homes selon le cœur de l'*Eglise*, lesquels conduiront l'*Armée Chretiène *avec un cœur pur & des mains nètes. C'est pourquoi, par ces* Lètres Apostoliques*, nous conjurons dans le Seigneur Votre Fraternité, & nous vous ordonons d'exposer fidèlement ces choses au* Clergé *& au* Peuple*, confiés à vos soins; de les engager & de préparer leurs Esprits à l'exécution de ces choses; & de les inviter, par des exhortations assidues, à vanger l'injure de* JÉSUS-CHRIST; *afin que, lorsque le* Siége Apostolique, *aiant pesé tout plus murement, croira nécessaire de*

(1) *Profundiori consilio.*
(2) *Alta remedia.* (3) *Angustia.*
(4) *Miserationes.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

ou doivent avoir dans l'*Empire de Constantinople*, tant du côté de l'*Orient*, que du côté de l'*Occident* (*a*). Et je me mets dehors (*b*) en tout, & par tout de toutes les choses ci-dessus dites, & de toute *Jurisdiction* (*c*); & je les laisse dans votre liberté très pleine, pour en faire tout ce qui sera de votre volonté. Promètant de ne point revenir, ni par moi, ni par autre persone, contre toutes les choses ci-dessus écrites. Mais, parceque, come il est dit ci-dessus, je vous ai fait cession & fin de toutes les choses ci-dessus dites, vous devés à présent me doner mille *Marcs d'Argent*, & du côté de l'*Occident* assés de *Possessions*, pour que je reçoive chaque année, suivant l'estimation d'un Ami mien, & d'un autre vôtre, un *Revenu de* 10 *mille Perpères d'or*; lesquèles *Possessions*, qui me doivent être livrées par ledit Seigneur *Duc*, ses *Successeurs*, & les *Homes de Venise*, je dois tenir & avoir à perpétuité. Mais toutefois je dois faire, pour l'*Empereur* & l'*Empire*, ce qui sera fixé, suivant le contenu de la Convention comune. A l'égard de ces *Possessions*, que, come il a été dit, ledit Seigneur *Duc*, ses *Successeurs*, & les *Homes de Venise* doivent me doner, je dois les posséder librement & absolument à perpétuité, d'Héritier en Héritier, tant male, que femèle, pour en faire ce qui sera de ma volonté; sauf toutefois le Droit & le Service de l'*Empereur*, & de l'*Empire*. Et il est à savoir que, lié par serment, je suis tenu à perpétuité, pour moi & pour mes Héritiers, audit Seigneur *Duc* & aux *Homes de Venise*, de maintenir & de défendre toutes les

(*a*) Le pronom *ils* (*illi*), qui se trouve dans cète Phrase, ne peut se raporter qu'au *Doge*, à *ses successeurs* & aux *Habitans de Venise*, qui sont només plus haut. *Boniface* ajoute cète Clause à sa *Cession*, parcequ'il prétendoit que, dans le partage, qui s'étoit fait des conquêtes, on ne l'avoit pas traité convenablement à sa dignité de *Généralissime de la Croisade*; & que les *Vénitiens* avoient obtenu beaucoup de choses à son préjudice. Quelques *Historiens* parlent des sujets de mécontentement qu'il avoit; & ce qu'ils en disent fait entendre la Clause dont il s'agit ici, laquèle, sans cela, seroit une énigme pour les Lecteurs.
(*b*) *Foris facio.*
(*c*) C'est à dire *Seigneurie.*

PRINCES contemporains.

» mais, en même tems, à ne pas souffrir qu'on les forçât à recevoir le » Batême, ou qu'on les insultât dans » la célèbration de leurs fêtes ».

Pendant que les Troupes de *Ferdinand* faisoient, en 1234, le siége d'*Ubéda* dans l'*Andalousie*; ce Prince perdit la *Reine Béatrix de Souabe*, sa femme. *Elle mourut*, dit *Ferréras*, p. 131, *à* Toro; *& le saint* Roi *la regrèta, come il le devoit, à cause de ses grandes vertus. Elle fut transportée à* Burgos, *par ordre de la* Reine *Doña* Bérengère, *& inhumée dans le* Monastère de las Huelgas, *près du* Roi *D.* Henri, *son frère. S.* Ferdinand *avoit eu d'elle* 6 Garçons *& une* Fille. *Les* Infants *étoient D.* Alfonse, *D.* Frédéric, *D.* Henri, *D.* Ferdinand, *D.* Philippe, *& D.* Sanche. *La* Princesse *se nomoit Doña* Marie : *mais elle mourut quelque tems avant sa Mère.*

Après la conquête de Cordoue, en 1236, *le saint* Roi *passa*, dit *Ferréras*, p. 144, à Palence. *On y avoit découvert quelques* Hérétiques, *que D.* Tello, Evêque *de cète Ville*, *avoit fait arêter*; *& le* Pape *avoit envoïé ordre au* Prélat « *d'absoudre & de reconcilier ceux qui* » *abjureroient leurs erreurs*, *& de punir* » *les obstinés* ». *Come il s'en trouva plusieurs, qui persistèrent dans l'*Hérésie, *le saint* Roi *voulut, en* Prince Catholique, *contribuer au châtiment. Ainsi, ces Entêtés aiant été condamnés à être dévorés par les flames, il atisa lui-même le feu, & y jeta du bois, afin de montrer par là combien il étoit ataché à la saine Doctrine.* On ne peut aplaudir à ce fait, que dans un païs d'*Inquisition*.

Je copierai plus volontiers l'*Alinea* par lequel *Ferréras* comence, p. 148, l'année 1237, quoiqu'il n'y soit pas exact : mais il sera redressé par son *Traducteur*. Voici donc ce qu'il dit. *Come S.* Ferdinand *étoit resté veuf dans un âge peu avancé, la* Reine *Doña* Bérengère, *sa mère, songea à le remarier, afin de le garantir des vices auxquels les* Souverains *ont coûtume de se livrer, quand ils perdent de vue la crainte de Dieu. Après avoir communiqué son dessein à son Fils, elle prit le parti de consulter Doña* Blanche, Reine de France, *sur le choix qu'elle devoit faire, pour doner à S.* Ferdinand *une Epouse digne de lui. Doña* Blanche *répondit, après une mure réflexion,* « *Qu'elle ne conois-* » *soit aucune* Princesse *d'un plus grand* » *mérite que* Jeane, *fille de* Simon, » Comte de Ponthieu, *& de* Marie, *petitefille d'*Alix de France ». *La* Reine

SAVANS & ILLUSTRES.

Bona, Abbé de la Congrégation Réformée de S. Bernard, Ordre de Cîteaux) A *Rome* 1653, *in-4°.*

Voici ce que ce savant *Abbé*, depuis *Cardinal*, dit de notre *Pierre-Diacre*. Les Lecteurs verront, sans que je le dise, pour quèle raison cet endroit est cité par le *Chanoine Mari*. Pierre-Diacre du Mont Cassin, *dont la plus-part des* Ouvrages *n'ont pas encore vu le jour, principalement son* Comentaire sur la Règle de S. Benoît. *Quelques-uns de ses* Opuscules *sont entre les mains de* Jean-Batiste Mari, Chanoine de Saint-Ange au Marché au Poisson, *Home docte, & très versé dans l'étude des anciens Pères.*

SUPPLÉMENT, CH. I. Richard, Abbé du Mont-Cassin & Cardinal, *a écrit une* Exposition de la Règle de *notre très saint Père* Benoît. *Il fleurissoit l'an* 1256. *Il est enterré au* Mont-Cassin, *dont il avoit été sept ans* Abbé.

REM. On voit aujourd'hui dans la Basilique de Latran *le* Tombeau de marbre *de* Richard degli Annibaldeschi de Molaria, Seigneur *du Château de* Molaria, *dans la* Campagne de Rome, *sur les hauteurs de* Tusculum; *& l'on y lit l'*Inscription *suivante.* A la mémoire de *Richard degli Annibaldeschi de Molaria, Archidiacre-Cardinal de la Sainte Eglise Romaine* (du Titre) *de Saint-Ange*, qui, créé par le *Pape Gregoire Neuvième*, mourut à *Lion* dans le *Concile Général*, l'An du Seigneur 1274. L'Exposition de la Règle de S. Benoît *mentionée ci-dessus, existe au* Mont-Cassin.

La date de l'*Epitaphe*, qui se lit dans l'*Eglise de Latran*, ne s'acorde point avec celle de l'Auteur du *Suplément*; & cète *Epitaphe* d'ailleurs n'énonce point la qualité d'*Abbé du Mont-Cassin*; ce qui pouroit faire croire que *Richard degli Annibaldeschi de Molaria, Cardinal-Archidiacre de l'Eglise Romaine, qu'on dit mort en* 1274, n'est pas le même que *Richard, Abbé du Mont-Cassin & Cardinal*, que l'on dit mort en 1252. C'est sur quoi l'*Abbé Mari* devoit doner quelque éclaircissement. Sans doute, quoiqu'il ne le dise pas, il avoit la preuve que ce n'étoit qu'un seul & même *Cardinal* : mais il ne devoit pas oublier de dire quelque chose de la diférence de date. L'Auteur du *Suplément*, parlant d'après le *Nécrologe du Mont-Cassin* n'a pu se tromper, ni sur l'année de la mort, ni sur le lieu de la sépulture de l'*Abbé-Cardinal Ri-*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

*les presser, elle les trouve prêts à faire promtement ce qu'il faudra. Pour donc que nous ne paroissions pas, come des chiens muets incapables d'aboïer, déférer à l'*Home *contre* Dieu, *en ne tirant point vangeance de celui par qui cète perte si grande est arivée au* Peuple de Dieu, *nous déclarons publiquement, quoique malgré nous, excomunié, & nous ordonons que tous évitent avec le plus grand soin l'*Empereur *FRÉDÉRIC, qui n'a point passé la mer au terme; qui n'a point envoïé dans ces Lieux, aux Passages arêtés, l'Argent dit ci-dessus; & qui n'y a point mené les mille Homes d'Armes, qu'il y devoit tenir à ses frais pour le secours de la* Terre-Sainte *: mais qui manifestement a manqué à l'exécution de ces trois articles; & s'est volontairement mis dans les liens de l'*Excomunication *mentionée ci-dessus. Nous ordonons que, Vous & les autres* Prélats des Eglises, *anonciés publiquement qu'il est* excomunié; *nous tenant prêts à procèder plus sévèrement contre lui, si sa contumace l'exige. Nous espérons cependant encore, avec la clémence d'un Père tendre, qui ne veut la perte de persone, que ses ieux obscurcis, frotés de ce* Collire Ecclésiastique, *pouront, s'il n'est pas entièrement rebelle, s'éclaircir assés pour voir qu'il est nu; & remarquer dans quèle ignominie il s'est jeté; & qu'ainsi il aura recours au Médecin; & que, revenant à l'*Eglise, *sa Mère, il recevra les remèdes du Salut, au moïen de l'humilité due, & d'une satisfaction convenable. Car nous souhaitons dans le Seigneur le salut, & non la mort, de celui qu'autrefois constitués dans une moindre Dignité, nous avons chéri sincèrement. Doné à* Anagnie *le sixième des Ides (le 10) d'Octo-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Possessions, & *Droits honorifiques* (*a*), qu'ils ont, & auront dans tout l'*Empire de Romanie*, tant d'une part, que de l'autre; & (*de combatre* (*b*)) tous les Homes, qui voudront les molester, dans une partie, ou dans la totalité de toutes les susdites *Possessions*, & *Droits honorifiques*, ou de les en chasser, sauf la fidélité due à l'*Empire*. Et qu'après que j'aurai les sus-écrites *Possessions* & *Argent*, je vous ferai faire & doner un *Acte*, dressé par *Main publique*, lequel contiendra que, s'il arive que j'aie lesdites *Possessions* & *Argent*, suivant l'ordre dit ci-dessus, ceux qui auront ces *Possessions* par moi, ou par d'autres qui les auront pour moi, prêteront un semblable serment. Si donc moi, ou autres, qui, par l'ordre ci-dessus écrit, aurons lesdites *Possessions*, nous tentons d'aler contre cète *Déclaration* & *cet Acte de promesse*, on devra composer desdits *mille Marcs d'Argent*, avec nos Heritiers, Vous, & vos Successeurs; &, en outre, lesdites *Possessions* doivent vous venir sans aucune sorte de condition. Et, en outre, ledit Seigneur *Boniface* a ordoné d'écrite toutes les choses, qui se lisent ci-dessus. Les Témoins priés à ce furent le Seigneur *Buonaccorso de Frignano*, le Seigneur *Henri de Siado*, le Seigneur *Pégorario de Vérone* (&) *Jâque* (fils) *de Gregoire*. Et je, *Buonamico*, *Notaire du Sacré Palais du Duc*, ai écrit de ma main toutes les choses qui se lisent ci-dessus.

Quitance (*Securitas*) *du même* Marquis *des* mille Marcs d'argent.

Au nom de Notre Seigneur *Jésus-Christ*, *Amen*. (*L'An*) de son Incarnation mille deux cens quatre, Fait au *Faubourg de la Ville d'Andrinople*, Indiction septième. En présence des *Témoins*, dont les noms se lisent plus bas, le Seigneur *Boniface*, *Marquis de Montferrat*, a confessé qu'il a reçu (& qu'il a été par là bien païé) du Seigneur *Henri Dandolo*, *Duc de Venise*, *mille Marcs d'argent*, qu'il lui a donés pour une certaine cession (*c*), qu'il lui a faite

(*a*) *Honorificentias.* C'est peut-être *Seigneuries.*

(*b*) Le *Verbe Latin*, qui doit signifier le *Verbe François*, manque dans l'Imprimé.

(*c*) L'Imprimé porte *reservatione*. Ce doit être une faute de Copiste, ou d'Impression, pour *refutatione*, que le Sens exige.

PRINCES contemporains.

Doña Bérengère *en fit aussitôt faire la demande par le moien de Doña* Blanche, *sa sœur, & de S.* Louis, *son neveu, qui réglèrent tous les Articles, & envoïèrent la* Princesse *en* Espagne *avec un nombreux cortége. S.* Ferdinand *& sa Mère alèrent au-devant d'elle, avec une suite brillante; & l'on fit à* Burgos, *en présence de beaucoup de* Prélats *& de* Seigneurs, *la cérémonie du mariage, qui fut célèbré par de grandes réjouissances publiques.* Raynaud (Le *Rinaldi*) *assure que le* Pape *acorda, dans cète ocasion, une Dispense, parceque les Epoux étoient Parens au quatrième degré par leurs Bisaieuls, D.* Sanche, Roi de Castille, *&* Isabelle, Reine de France, *Enfans de l'*Empereur *D.* Alfonse. *Ferréras* s'est laissé tromper par le *Rinaldi. Ferdinand* & *Jeane* n'avoient pas besoin de dispense. *Jeane* n'avoit point pour bisaïeule *Isabelle*, que nos *Historiens* apellent *Constance*, fille d'*Alfonse VIII, Roi de Léon & de Castilie*, & seconde femme de notre *Roi Louis VII*: mais elle étoit arrière-petite fille d'*Alix*, fille de *Thibaut, Comte de Champagne*, troisième femme du même *Roi Louis VII*, de laquèle la fille *Alix de France*, fiancée d'abord à *Richard, Cœur de Lion, Roi d'Angleterre*, fut mariée depuis à *Guillaume II, Comte de Ponthieu*, & fut mère de *Marie de Ponthieu*, mère de *Jeane*. Le Traducteur de *Ferréras*, observe encore que cet *Historien* done à *Simon*, père de cète dernière *un Titre, qui ne lui est pas propre, puisque, par lui-même, il étoit seulement* Seigneur de Dammartin, & Comte d'Aumale, *& que le* Comté de Ponthieu *ne lui vint que par* Marie, *sa femme, qui dut en hériter de* Jean II de Ponthieu, *son frère, puisque celui-ci mourut sans Enfans.* Mais je ne querelerai point *Ferréras* à ce sujet. Il sufit que *Simon* ait été *Comte de Ponthieu* par sa Femme, pour qu'il ait pu lui doner ce Titre.

Après, dit le même *Annaliste*, pag. 151 2. à l'ann. 1238, *qu'on eut fini les réjouissances, qui se firent à l'ocasion du mariage de S.* Ferdinand *avec* Jeane de Ponthieu, *le saint* Roi *se mit en route pour visiter ses* Etats; *& voir, par lui même, coment la Justice s'administroit; parceque c'étoit l'ocupation de* Rois, *quand ils n'avoient pas les armes à la main. Arivé à* Tolède, *il aprit qu'à* Cordoue *& dans d'autres endroits de la frontière, la disète de vivres étoit très grande, & qu'on y soufroit beaucoup. Extrêmement touché de cète nouvèle, il fit au plustôt ramasser beaucoup de grains*

SAVANS & ILLUSTRES.

chard. J'imagine donc que le Tombeau, qui se voit à *Latran*, est un simple Mausolée que les *Annibaldeschi*, Famille noble & puissante de *Rome*, firent élever à la Mémoire de ce *Cardinal*, très longtems après sa mort; & que celui qu'ils chargèrent de faire l'*Inscription*, laquèle ne dit pas qu'il soit inhumé là, sachant mal l'Histoire, a confondu le *Concile*, qu'*Innocent IV* tint à *Lion*, en 1245, avec celui que *Gregoire X* y tint en 1274; & que, sachant que le *Cardinal Richard* avoit été présent au *Concile de Lion*, & qu'il n'étoit pas revenu à *Rome*, il l'a dit mort à *Lion*, durant le *Concile Général* en 1274, au lieu de le dire mort à *Lion*, après le *Concile Général*, en 1252: mais ç'auroit encore été une faute. *Innocent IV* & sa suite avoient quité *Lion*, dès 1251, pour se rendre à *Gène* sa patrie. Le 27 de Juin, on le voit arriver à Milan; &, vers la fin d'Octobre, fixer sa résidence à *Pérouse*. Il y passa le reste de cète année, toute l'année 1252, & plus de la moitié de 1253. Ce fut dans cet intervalle de tems, que l'*Abbé Cardinal Richard* mourut en 1252, peut-être à *Pérouse*, peut-être aussi dans son *Abbaïe*, n'en étant pas assés éloigné pour n'y pas faire sa résidence, & pouvant aisément se rendre auprès du *Pape*, quand il y étoit mandé.

CH. II. Bernard, François, Abbé du Mont-Cassin, *a écrit sur la* Règle de S. Benoît. *Il a publié de même* le Miroir des Moines. *Il a fait encore deux* Registres, *l'un des* Collations des Bénéfices & Ofices, *l'autre de toutes les* Recherches des Droits & Biens dans les Chateaux & Terres du Mont-Cassin. *Il fleurissoit en* 1272. *Aïant siégé* 22 *ans, il fut enterré au* Mont Cassin.

REM. Bernard Ayglier (ou *des Ayglier*) Moine François *du* Monastère de Sauvigni, Diocèse de Lion, *fut* Chapelain *du* Pape Innocent IV; *& l'an* 1256 Abbé de Saint-Honorat *de l'Ile de* Lerins; *ensuite, en* 1263, *par ordre d'*Urbain IV, *élu* Abbé du Mont-Cassin, *& mis après au nombre des* Cardinaux *par le même* Urbain, *come quelques uns l'assurent, ou plus probablement, come d'autres le disent, par le* Pape Clément IV. *Voïés la* Note de l'Abbé Ughelli *sur* Ciaconius, *dans l'Article de* Clément IV; (*Léonard*) Frison *dans sa* Gallia Purpurata (a); *& le* Lignum Vitæ d'Arnold

(a) *La Gaule* ou *la France empourprée.* C'est une *Histoire des Cardinaux François.*

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

bre, l'an premier de notre Pontificat (1).

L'Empereur, instruit de l'Excomunication lancée contre lui par le *Pape*, envoie les *Archevêques de Reggio, de Calabre* & *de Bari*, RENAUD, Duc de Spolète, & HENRI *le Pêcheur*, Comte de Malte, à Rome, dès que *Grégoire* y fut retourné, faire ses excuses, & certifier la réalité de sa maladie : mais le Pontife & sa Cour, obstinément résolus de subjuguer ou d'abatre *Frédéric*, qu'ils conoissoient mal, ou, pour mieux dire, qu'ils conoissoient très bien, loin de vouloir recevoir les excuses légitimes de l'Empereur, & d'être dans la disposition de lever des Censures prononcées avec autant de légèreté que d'injustice, refusent même une audiance en forme à ses Députés; & rejètent également les excuses, les propositions & les demandes qu'ils avoient à faire. Pour couvrir l'irrégularité de ce procédé, *Grégoire* écrit à *Frédéric* une seconde *Lètre*, que voici (2).

(1) *On voit, par ce que le* Pape *dit, avec combien de justice, il publia que* Frédéric, *qui ruinoit très honteusement les Afaires de la* Chretienté, *étoit lié de l'Anathème.* Cète Lètre *fut circulaire*; & Mathieu Paris *a, sous l'année suivante, inséré, dans son* Histoire, *une autre* Lètre *écrite par le* Pape *aux* Princes de Germanie *qui prouve la même chose.* C'est ce que dit le *Rinaldi* tout de suite après la *Lètre* que je viens de traduire. Celle aux *Princes de Germanie* est la 151[e] du I Liv. de *Gregoire IX.*

(2) Gregoire *étant de retour à* Rome; Frédéric *recourant, pour éluder la sévérité du* Pape, *à ses artifices ordinaires, envoia des* Députés *à* Gregoire, *pour excuser sa conduite : mais le* Pontife *ne fit aucun cas de leurs propos trompeurs; ne soufrit pas qu'aucune crainte de l'indignation & de la puissance de l'*Empereur *l'afoiblît jusqu'à dissimuler l'injure, que l'*Eglise de Jésus-Christ *& les*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

& aux *Homes de Venise*, au sujet de ce qu'il (*le* Marquis) formoit une plainte contre lui (*le* Doge) concernant tout l'*Empire de Romanie*, suivant ce qui est contenu dans l'*Acte de Cession* qu'il lui a fait & aux *Homes de Venise*, come il est dit plus haut. Ledit Seigneur *Marquis Boniface* a ordoné d'écrire. Fait le XII[e] jour entrant le mois d'Août, en présence de ces *Témoins*; savoir, le Seigneur *Buonaccorso de Frignano*, le Seigneur *Henri de Siado*, le Seigneur *Pegorario de Vérone*, le Seigneur *Ghiliberto de Vérone*, le Seigneur *Jàque de Gregoire.* Et je *Buonamico*, *Notaire du Sacré Palais du Duc*, ai écrit de ma main toutes les choses, qui se lisent plus haut.

Baudouin, Empereur François des Grecs, *étant mort l'an cinquième de son règne, qui fut l'an mille deux cens cinq,* Henri, *son frère, qui, pour lors, avec* Boniface, Marquis de Montferrat, *assiégeoit la Ville d'*Andrinople, *où* Théodore Lascaris *s'étoit retiré, & travailloit à s'emparer de l'*Empire, *fut, du consentement unanime de tous, déclaré* Empereur : *mais il ne voulut pas quiter le siége, pour aler prendre possession de l'*Empire. *Au contraire il le continua, conjointement avec le* Marquis Boniface, *jusqu'à ce que la nouvèle ariva qu'*Henri Dandolo, Doge de Venise, *étoit mort aussi à* Constantinople; *& que les* Walaques (a), *lesquels se disoient décendus des* Romains, *& possèdoient la rive ultérieure du* Danube, *joints aux* Peuples de la Bulgarie Citérieure *sollicités & priés par les* Grecs, *venoient, avec une très puissante* Armée, *au secours de la Ville d'*Andrinople, *pour la garantir de tomber sous la domination & le pouvoir des* Latins. *L'arivée de cète* Armée *fut cause que le nouvel* Empereur & Boniface, *levant le Siége, retournèrent à* Constantinople, *où* Boniface *fut une seconde fois confirmé* Roi de Thessalie *par l'*Empereur.

Il ariva, dans le même tems, que le Sultan Sarasin d'Iconium, *très irrité*

(a) Ce sont les mêmes *Peuples*, que *Sicard*, & d'autres *Historiens*, principalement des *Grecs*, noment *Blachs.* Ce nom n'est que celui de *Walachii* abregé; les *Grecs* n'aiant point dans leur Alphabet de *V* ni de *W*, qu'ils remplacent par leur *B*, qui, selon quelques-uns, est la même chose que le *V* des *Latins.*

PRINCES contemporains.

& d'argent; & envoïa quelques charges de provisions dans tous les lieux, où on en manquoit. Il fit aussi tenir à Cordoue une remise de 25 mille Maravédis d'or pour cète Ville, & une autre de pareille somme pour les autres Places de la frontière. Cète action est véritablement louable; & non pas celle d'atiser le feu pour brûler des *Hérétiques*.

Ferdinand eut, en 1239, une très grande maladie. Come il en relevoit, il reçut des Lètres de *Gregoire IX*, qui l'instruisoit de ce que le *Saint-Siége* & l'*Italie* avoient à soufrir des armes de l'*Empereur Frédéric II.* Il répondit, le 6 de Décembre, au *Pape*, « *Qu'il y prenoit*, dit *Ferréras*, p. 162, *toute la part possible* »; *& il lui recomanda instamment les droits de D.* Frédéric *sur la* Souabe. *Ferréras* aparemment veut parler du second Fils de *Ferdinand* & de *Béatrix de Souabe*, lequel s'apeloit *Frédéric*; &, pour entendre cète recomandation au *Pape*, il faut suposer que *Béatrix* avoit fait, en faveur de cet *Infant*, quelque disposition des droits, qu'elle conservoit sur les *Allodiaux*, que la *Maison de Hohenstaufen* possèdoit dans la *Souabe*; car elle n'en pouvoit avoir aucun sur le *Duché*. L'Auteur devoit nous faire conoître ce que c'étoit que ces droits de D. *Frédéric* recomandés au *Pape*.

Il est plus clair quand il dit à l'année 1241, p. 173-4: Gregoire IX, Souverain Pontife, *persuadé de la nécessité de déposer l'*Empereur Frédéric, *à cause de son acharnement contre l'E*glise, *convoqua un* Concile Général, *pour lequel partirent* d'Espagne *D.* Jean, Archevêque de Saint-Jàque, *D.* Pèdre, Archevêque de Brague, *D.* Pèdre, Archevêque de Terragone, *D.* Nuñe, Evêque d'Astorga, *D.* Laurent, Evêque d'Orense, *D.* Martin, Evêque de Salamanque, *& D.* Adam, Evêque de Plasencia. *Tous ces Prélats se rendirent à* Gène, *où le* Pontife *avoit fait préparer la* Flote des Génois *pour les transporter. D.* Jean, Archevêque de Saint Jàque, *resta malade à* Porto-Venere. *Les autres s'embarquèrent sur les Galères de la* Flote, *& mirent à la voile. Pour empêcher le transport*, l'Empereur Frédéric *avoit fait équiper une autre* Flote, *composée de* Vaisseaux Siciliens *&* Pisans, *de laquèle* Eric, *ou* Henri, *son fils, étoit* Général. *Celui-ci, instruit que la* Flote de Gène *étoit en mer, s'y mit aussi, & ala à sa rencontre. L'aiant jointe, il l'ataqua, & la défit : mais quelques Galères, sur lesquèles étoient les* Archevêques *&*

SAVANS & ILLUSTRES.

Wion, *Liv. II, Ch.* 9, Charle I, Roi de Sicile (*a*), *fit beaucoup de cas de ce* Cardinal *très conu par la brillante réputation de sa prudence & de sa vertu. Ce* Prince *le voulut avoir avec lui, lorsqu'il vint en* Italie, *pour lui faire part de ses desseins, & les règler par ses avis. Les* Lètres d'Urbain IV *à notre* Bernard *font conoître combien ce* Pape *l'estimoit. Le très savant* Marc-Antoine Scipione *en raporte une, entre plusieurs, dans ses* Eloges des Abbés du Mont-Cassin, Art. Bernard. *Des* Opuscules, *qu'il a composés, il n'y a d'imprimé que le* Miroir des Moines, *qui parut à* Venise *& à* Cologne, *in-16, en* 1520. *Son* Livre sur la Règle de S. Benoît *est mst. au* Mont-Cassin, *& dans le* Monastère de Saint-Benoît *de* Mantoue (*b*). *Ses autres* Ouvrages *se trouvent msts. dans le* Chartrier du Mont-Cassin. *Il mourut dans cète* Abbaïe, *en* 1282, *la veille des Nones* (le 4) *d'Avril; & y fut inhumé.*

Il faut observer que Ciaconius *& le* Panvini, *dans leurs* Listes des Cardinaux, *ont, come le très savant* Pierre Corétino *l'assure dans sa* Chronologie des Evêques de Viterbe, *omis notre* Bernard Ayglier, *parcequ'ils ont cru que le* Pape Clément IV *n'avoit fait aucun* Cardinal. *C'est pourquoi* Ciaconius *dans la* Vacance du Siége, *après* Clément IV, *ne comte que* 17 Cardinaux *dont il raporte les Noms, & parmi lesquels il ne comte point notre* Ayglier; *quoiqu'il y en eût rèellement* 18, *come le même* Corétino *le conclut d'un* Diplôme *conservé dans les* Archives de Viterbe, *lequel je done ici d'après une Copie faite sur l'*Original *par la singulière politesse du très illustre* Dominique Magro, *de* Malte, Chanoine de la Cathédrale de Viterbe. *Dans ce* Diplôme *est acordée à* Henri, Cardinal d'Ostie, *Auteur d'une* Somme de Droit Canonique *nomée vulgairement l'*Ostiensis *à cause de son excèlence, la permission de sortir du* Conclave, *par ses Collègues, qui sont au nombre, outre ledit* Henri, *de* 17, *co-*

(*a*) Il y a dans le Texte, dont je me sers *Rex Franciæ*. C'est une faute qui me paroît être le fruit de l'inatention de l'*Imprimeur* & du *Correcteur*; car il ne faut pas imaginer que le *Chanoine Mari* pût ignorer que le *Trône de France* ne fut jamais ocupé par *Charle, Duc d'Anjou* & *Comte de Provence*, frère de notre *Roi S. Louis*, & le premier Prince du Sang de nos Rois, qui fut *Roi de Sicile*.

(*b*) C'est à dire de *Poltrone*.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

A *Frédéric*, illustre *Empereur des Romains*, toujours Auguste, & *Roi de Sicile*, Esprit de Conseil plus sain.

Plût au Ciel que vous eûssiés si bien acoûtumé Votre Grandeur *à la crainte de Dieu, que, vous soûmètant avec un entier dévoument à celui qui vous a soûmis diverses Nations, non seulement vous craignassiés de l'irriter contre vous pour n'être pas açusé d'une ingratitude maniseste: mais aussi qu'en reconoissance des bienfaits que vous en avés reçus, tous vos desirs n'aspirâssent qu'à le servir, puisque, come il n'a besoin de vos biens que pour vous même, il ne laisseroit nullement sans recompense ce que vous auriés fait pour le servir, ni même le desir que vous en auriés eu! Plaise de même au Ciel que vous reconoissiés humblement la patience & la bonté de l'*Eglise Romaine! *Bien que vous l'aïés en diverses manières indisposée au de là de ce qu'il est à propos de le dire, pour que nous ne paroissions pas avoir dessein d'ofenser* Votre Grandeur *par des reproches outrageans; elle a toujours conservé pour vous les entrailles de la piété maternèle; & ne s'est jamais conduite à votre égard, qu'avec un esprit de douceur. C'est pourquoi l'on nous reprend, & peut-être n'est-ce pas sans raison, de ce que, faisant, pour ainsi dire, cuire le chevreau dans le lait de sa Mère, nous paroissons vous entre-*

Fidèles *avoient reçue; & ne s'en empressa pas moins à le rapeller soigneusement à son devoir par des avis paternels.* Le *Rinaldi*, ann. 1227, N. 40. Voila ce que de certains préjugés, incompatibles avec l'équité, font dire à cet Auteur. Il ajoute que ce qu'il avance est prouvé par cète *Lètre* de *Gregoire IX*, que je vais traduire, laquèle dit la 165[e] du I Liv. du *Registre* de ce *Pape*, & qu'il raporte N. 41-4.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

contre Satalie, Ville Grèque *de l'Asie* Mineure, *parceque souvent les* Armées, *qui passoient en* Asie, *s'arêtoient dans cète Ville, qu'il l'avoit assiégée; qu'il l'avoit prise par force d'Armes; qu'il avoit emmené, chargés de fers, les* Grecs *& les* Latins, *& tous les* Chretiens *qu'il y avoit trouvés; & qu'il ne cessoit pas d'infester les Lieux du voisinage apartetenans aux* Chretiens, *& de leur causer assidument de grands domages. C'est pourquoi* Boniface de Monferrat, Roi de Thessalie, *renforcé du secours de l'Argent, qu'il avoit eu des* Vénitiens *pour la vente de l'*Ile de Crète, *résolut d'aler essaïer de recouvrer cète Ville, & de secourir les* Chretiens *de ce païs. Quand il fut arivé, son malheur voulut que, livrant un jour un assaut à* Satalie, *& combatant les* Sarasins *courageusement, il fut ateint, dans le combat, d'une flèche empoisonée, lancée par un des leurs. Il en mourut l'an mille deux cens sept; &, par l'arangement qu'il fit avant sa mort, ses fils lui succèdèrent,* Démétrius *au* Roïaume de Thessalie, *&* Guillaume *au* Marquisat de Montferrat.

Je ne dois pas oublier d'avertir que *Benvenuto* nome *Dandalo* le *Doge Henri Dandolo*; que les 2 *Actes Latins*, que j'ai traduits, l'apellent *Dandalus*; & que *Sicard* lui done le même nom. Sa Maison se trouve aussi nomée *Dandula* par des *Ecrivains Latins* de *Venise*.

Dans ce que j'ai traduit de *Sicard*, il y a plusieurs choses, dont je pouvois me passer: mais j'ai cru devoir les mètre ici, parcequ'elles servent à faire conoître le caractère d'esprit de cet Ecrivain, ou la considération que la *Cour de Rome* avoit pour lui.

GUILLAUME IV,

succède à son père *Boniface II* au *Marquisat de Montferrat* en 1207; & meurt dans le *Levant* en 1226.

En 1211, il épousa *Berthe*, fille de *Boniface, Marquis de Cravesana*, laquèle est qualifiée par d'anciens monumens *Comtesse de Montferrat*. Elle eut pour dot, outre le lieu nomé *Montebarcherio*, la partie de *Cortemiglia* que son Père posédoit; & fut mère de *Boniface, Marquis de Montferrat*, après son Père, & de *Béatrix*, qui fut femme d'*André, Daufin de Viennois & Comte de Grenoble*.

Guillaume IV comence à se distinguer dans l'Histoire dès le vivant de

PRINCES contemporains.

Evêques Espagnols, *s'échapèrent; & rentrèrent heureusement dans le* Port de Gène, *d'où les* Prélats *retournèrent en* Espagne, *voïant qu'il étoit impossible de passer à* Rome.

De retour à *Cordoue*, en 1245, d'une Expédition dans les *Territoires de Jaën & de Grenade*, *Ferdinand* aprit, par un Courier de la *Reine*, sa mère, qu'elle venoit le voir. Il ala sur le champ audevant d'elle; & s'aréta plusieurs jours, avec elle, à *Pozuelo*, pour y conférer ensemble sur diférentes Afaires. Ils s'en retournèrent ensuite, la Mère en *Castille*, & le Fils à *Cordoue*. Ce fut la dernière fois, qu'ils se virent. Doña *Bérengère* mourut le 8 de Novembre de l'année suivante 1246. Sa perte fut d'autant plus sensible à *Ferdinand*, qu'il l'aimoit avec une extrême tendresse, & qu'elle le soulageoit d'une partie du poids du Gouvernement.

D. Roderic, Archevêque de Tolède (c'est *Ferréras*, qui parle, p. 196), *étoit alé* (en 1244,... *solliciter le* Pontife Innocent IV *de prononcer sur la* Primatie, *que l'on contestoit à son* Eglise. *Retournant à son* Siége Archiépiscopal, *il mourut, proche de* Lion *en* France, *le dixième jour de Juin* (1247), *dans un âge très avancé, après avoir gouverné son* Eglise *plus de 38 ans. Son Corps fut aporté au* Monastère de Huerta *de l'Ordre de* Cîteaux, *où il repose. Sur sa tombe, est une* Inscription *digne de son mérite* (a). *En effet ce* Prélat, *toujours zèlé pour l'exaltation de la Foi, acompagna les* Rois *D.* Alfonse le Noble *& S.* Ferdinand *dans leurs Campagnes contre les* Mahométans. *Ami des* Pauvres, *il se faisoit un plaisir de les soulager dans leurs besoins. Il joignoit, à cète belle qualité, une prudence admirable. Il étoit très savant, & Protecteur des* Belles-Lètres; *& ce fut lui, qui mit, le premier, en ordre* l'Histoire d'Espagne.

A la fin de 1248, ou au comence-

(a) Le *Traducteur de Ferréras*, d'après une *Note* du *Traducteur de Mariana*, raporte cète *Inscription*, qu'il dit consister en 2 *Vers Latins très mauvais & grossiers*. Il n'est pas sur que ce ne soit pas 2 lignes de Prose; ou, si cète *Epitaphe* est en Vers, ce sont des *Vers Rithmiques*, mal faits: mais non grossiers. La voici:

SAVANS & ILLUSTRES.

ms cela se voit clairement par les 17 *Sceaux de cire rouge qui pendent à cet* Acte, *& dont les empreintes étoient des Images de Saints éfacées par l'injure des tems. C'est de là que le* Corétino *conclut qu'ils étoient* 18 *en tout dans le* Conclave, *du nombre desquels étoit notre* Bernard, *créé par une Promotion unique de* Clément IV; *puisqu'il est à croire que parmi les Sceaux celui d'*Henri *ne fut pas mis à cet* Acte, *ce* Cardinal *demandant la permission de sortir, ne consent pas à l'acorder, en signe de quoi les Sceaux furent aposés au* Diplôme. *Ce fut alors que s'établit l'usage du* Conclave, *qui s'est continué jusqu'à nos jours. Précèdemment les* Cardinaux, *assemblés dès le grand matin, dans* l'Eglise Cathédrale (a), *y donoient leurs sufrages pour l'élection du* Souverain Pontife, *après quoi chacun retournoit à son logis. Sur les exhortations de S.* Bonaventure, *qui se trouvoit alors à* Viterbe, *les* Habitans, *aiant à leur tête* Rainier Gatti, *fermèrent les portes de la Ville; &, conduisant les* Cardinaux *dans le* Palais de l'Evêque, *voisin de la* Cathédrale, *ils les y enfermèrent tout le jour de la* Pentecôte, *& tèle fut l'origine du* Conclave, *ainsi que* Ciaconius *& le* Panvini *l'assurent. Mais, parcequ'ils persévèroient opiniâtrement à ne point procèder à l'Election,* Rainier Gatti, *pour lors* Capitaine de Viterbe, *lequel gardoit le* Conclave, *& fournissoit tous les jours aux* Cardinaux *les alimens nécessaires, fit découvrir la* Sale du Palais, *come on le lit dans ces paroles du* Diplôme, *que l'on verra cidessous:* Doné à Viterbe dans le Palais découvert; *& par les injures de l'air, & la diminution des vivres, les força de travailler à l'Election. C'est ce qu'il fit d'après quelques paroles du* Cardinal Anglois, Jean, dit de Tolède, Moine de l'Ordre de Cîteaux, & Evêque de Porto, *lequel est mal-à-propos surnomé* de Franciogia *par quelques-uns. Ce* Cardinal, *reprochant à ses Confrères, par quelques railleries plaisantes, leur discorde, avoit dit: « Qu'il faloit dépouiller le Palais où l'Election se devoit faire, du toit & des murailles des côtés », come le raportent* Papire Masson, *le* Panvini, Ughelli, *T. I, de l'Italie*

(a) A *Rome*, ils s'assembloient dans l'*Eglise*, qu'ils jugeoient à propos.

Mater Navarra, *Nutrix* Castella, *Schola* Parisius
Sedes Toletum, Hortus *Mausoleum*, *Requies* Cœlum.
(*La* Navarre *est sa Mère, la* Castille *sa Nourrice*, Paris *son Ecole*, Tolède *son Siège*, Huerta *sa Sépulture*, *le* Ciel *son Repos*).

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

tenir, au préjudice d'un grand nombre de gens & pour le scandale de toute l'Eglise, dans vos coupables volontés. Quoique vous parûssiés vous être, avec grandeur d'ame, chargé de la Cause de JÉSUS-CHRIST, & que presque tout le monde espérât que vous la termineriés glorieusement, vous l'avés lâchement abandonée de manière qu'il en résulte tant de dangers & de malheurs, que nous en avons le Corps & l'ame entourés de toutes parts d'une douleur immodérée, d'un immense étonement, d'une horreur sans mesure; & que, presque hors de nous-même, nous désespérons presque tout-à-fait du recouvrement de la Terre-Sainte, *en répandant néanmoins des larmes très amères de ce qu'à votre ocasion, il est mort tant de* Chretiens *& de si considérables, & gémissant de l'exil de ceux qui, se fiant à votre parole, se sont embarqués pour passer au secours de cète* Terre. *Malgré cela, nous avons, à votre égard, conservé tous les ménagemens de la douceur que nous avons pu, nous contentant de publier la* Sentence, *que vous aviés volontairement fait prononcer vous même contre vous, & retardant l'effet des conditions auxquèles vous avés consenti, si vous n'en remplissiés pas d'autres auxquèles vous vous êtiés engagé. Mais, pour que persone ne puisse soupçoner que, par cela même ou dans quelque chose, la sincère afection, que nous avons pour vous, soit diminuée, lorsque l'on dit plustôt que le Père reprend le Fils qu'il aime, & qu'au contraire, celui qui ne fait point usage de la verge, hait son Fils; nous ne cessons point de conseiller à* Votre Sérénité *ce que nous savons apartenir au salut de votre ame, que nous desirons de tou-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

son Père. On l'a vu dans le Volume précèdent acompagner l'*Empereur Henri V*, dans sa première Expédition pour la conquête du *Roïaume de Sicile*, après la mort du *Roi Tancrède.* Il servit au siége de *Gaïète*; & cète Ville, qui ne voulut pas faire une longue résistance, *se rendit*, come le dit *Muratori*, T. VII, p. 84, *à* Marquard, *Sénéchal* de l'Empereur, *à* Guillaume, Marquis de Montferrat, *& à* Overt d'Olévano, Podesta, & Général des Gènois.

Dans la même Campagne, le *Marquis Guillaume* fit le siége de *Naple. Quelque vigoureuse que fut la défense des Habitans, ils ne purent pas tenir longtems*, dit le même *Annaliste* au même endroit, *contre les assauts du* Marquis, *lequel ensuite, par ordre* d'Henri, *sévit contre eux, en faisant tuer un très grand nombre, permètant que l'on déshonorât les Femmes, emprisonant les uns & leur faisant soufrir des tourmens, & banissant les autres.* Il est à remarquer que les *Historiens d'Italie* disent très peu de chose de toutes les cruautés, prétendues exercées dans le *Roïaume de Sicile*, par l'*Empereur Henri V*, & qu'il n'en est presque parlé que par des *Historiens*, ou *d'Allemagne*, ou *d'Angleterre*, visiblement partiaux en faveur de la *Maison d'Henri le Lion*, *Duc de Saxe* & *de Bavière*, gendre d'*Henri II, Roi d'Angleterre*; & come on l'a vu justement ennemi de la *Maison de Souabe. Muratori* ne parle du siége de *Naple* que d'après *Raoul de Diceto, Anglois*; & l'on peut bien rabâtre quelque chose de ce que cet *Historien* dit; & croire que le *Marquis Guillaume* ne traita pas les *Napolitains* d'une manière aussi cruèle.

Le 15 d'Août 1207, il engagea pour 4 mille Livres de Monoie les *Bourg*, *Château*, *Port* & *Jurisdiction* totale *de Valence* à *Girard Farra* stipulant pour la *Comune de Pavie.* Il lui faloit de l'argent pour assurer à son frère *Démétrius*, encore très jeune, la possession du *Roïaume de Thessalonique.* Il se transporta dans ce *Roïaume* avec un bon Corps de Troupes à sa solde; fut présent au Couronement de son Frère; & resta dans le païs jusqu'à ce qu'*Henri, Empereur Latin de Constantinople*, eut confirmé la possession du *Roïaume* à *Démétrius*. Aiant ensuite mis toutes les Afaires en bon ordre, il laissa son Frère en *Thessalie*, & revint dans ses Etats.

Les *Milanois*, qui faisoient la guerre

PRINCES contemporains.

ment de 1249, *Ferdinand* célébra le mariage de son fils aîné l'*Infant* D. *Alfonse* avec l'*Infante* Doña *Iolande*, fille de *Jâque I, Roi d'Aragon. Ferréras*, aiant averti qu'on ne trouve dans les anciens Ecrivains aucune mention de ce mariage, ajoute, p. 207-8 : Zurita, *que d'autres ont suivi, marque l'année* 1244 : *mais faussement, parceque D.* Jayme (Jâque) *n'épousa qu'en* 1235, *le* 8 *de Septembre*, *Doña* Iolande de Hongrie, *d'où il suit que Doña* Iolande, *leur fille, n'a pu naître que sur la fin de Juin de l'année* 1236, *supôsé que la* Reine, *sa mère, soit devenue enceinte immédiatement après son mariage. Or, come il faloit que Doña* Iolande *eût* 12 *ans pour pouvoir être mariée, il paroit qu'on n'a pas pu la faire entrer dans l'état du Mariage jusqu'à la fin de Juin de l'année* 1248. *Mais, dans cète année*, l'Infant *D.* Alfonse *se trouva au siége de* Séville, *depuis le mois de Mars ou d'Avril jusqu'au* 22 *de Novembre, que cète Place se rendit. Donc ce mariage, selon moi, n'a pu être célèbré que* (vers la fin de l'année précédente 1248, ou vers le comencement de) *cète année* (1249), *quoiqu'il ne me soit pas possible de marquer le mois, ni le jour.* Le *Traducteur de Ferréras* conclud avec raison de ce que celui-ci vient de dire que *Mariana* n'a pas du placer ce mariage en 1246.

Le 9 d'Août 1250, l'*Infant* D. *Sanche*, fils du *Roi Ferdinand* & de la *Reine Béatrix de Souabe*, fut nomé le troisième Successeur de D. *Roderic* à l'*Archevéché de Tolède*; & son élection fut confirmée, l'année suivante, par le *Pape Innocent IV*. Il mourut le 27 d'Octobre 1260, & fut inhumé dans son *Eglise*.

En 1251, *Ferdinand* fut ataqué de l'hidropisie, dont il mourut l'année suivante; ce qui l'empécha de porter la guerre en *Afrique*, come c'étoit son dessein.

Il ne me reste plus qu'à rendre comte de ses Expéditions contre les *Mahométans*. Je suivrai l'ordre des années, & serai le plus court qu'il me sera possible.

1224. *A la sollicitation*, dit *Ferréras* p. 94, *de la* Reine *Doña* Bérengère, *qui aluma le zèle ardent de S.* Ferdinand, *son fils, on résolut en* Castille *de faire la guerre aux* Ennemis du Nom Chrétien. *Dans cète vue, le* Roi *envoia quérir D.* Alvar Perez, Général *brave & expérimenté, qui s'étoit retiré pour quelques mécontentemens, & vivoit chés les* Maures, *chose très ordinaire dans ces tems*,...

SAVANS & ILLUSTRES.

Sacrée, *p.* 162, *dans la* Liste des Evêques de Porto, *p.* 162 (Edit. de *Rome*), Odoric Rinaldi *à l'An du Seigneur* 1271, *N.* 12. *Il en ariva que, renonçant à leur obstination, ils firent un* Compromis; *&, le* 1 *de Septembre, après une longue* Vacance du Siége *de* 2 *ans*, 9 *mois &* 1 *jour, ils élurent, hors de leur nombre pour* Pape, *sous le nom de* Gregoire X, Thédald de'Visconti *de* Plaisance, Archidiacre de Liége, *séjournant en Sirie pour la Foi de* Jésus-Christ.

Voici la Copie du Diplôme *nomé ci-dessus.*

Nous, par la miséricorde de Dieu, *Prêtres & Diacres Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine*, compatissant avec une afection fraternèle à la maladie de notre Vénérable Frère *H.* (Henri), *Evêque d'Ostie & de Vellétri*, ordonons & comandons expressément à Vous, *Albert de Monte-Buono, Podestà*, & *Rainier Gatti*, qui vous portés pour *Capitaine de Viterbe*, & à la *Comune de Viterbe*, par la teneur des Présentes, en vertu de la fidélité dont vous nous êtes tenus & à l'*Eglise Romaine*, que vous permètiés audit *Evêque*, come il nous prie instamment de vous le comander, de sortir librement & sur le champ du *Palais*, où nous somes enfermés, & de ne pas l'y retenir d'avantage en quelque sorte malgré lui, atendu qu'en notre présence, il a renoncé pour la présente vacation seulement, au *Droit* & au *Vœu* qui lui apartiènent dans l'*Election du Pontife Romain*, voulant que, nonobstant son absence, nous procèdions librement sans lui cète fois à pourvoir l'*Eglise Romaine*, d'un Pasteur, & résolu de ratifier & d'avoir pour agréable l'*Election*, ou *Nomination* (*provisionem*), que nous jugerons de faire, sans lui : mais à sa réquisition, d'un *Pontife Romain.* Doné à *Viterbe*, dans le *Palais découvert de l'Evêché de Viterbe*, le 6 des Ides (*le* 8) de Juin 1270, le *Siége Apostolique* vacant.

Place ✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝ *des Sceaux pendans de Cire rouge au nombre de dix-sept.*

GUI PARÉ,

François, d'abord *Moine*, puis quinzième *Abbé de Citeaux & Général de l'Ordre*, fait *Evêque-Cardinal de Preneste*, ou *Palestrine*, en 1198, par *Innocent III*, ensuite *Archevéque de Reims*, en 1204, par le même *Pape*, meurt

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

tes nos entrailles, & ce qui peut servir à l'augmentation de votre honeur, que nous procurons volontiers dans ce qui peut être à propos (1). *C'est pourquoi, par le Sang que* JÉSUS-CHRIST *a répandu, nous prions, nous avertissons, nous exhortons instamment* Votre Mansuétude Impériale, *de n'être point (ce dont le Ciel vous préserve) du nombre de ceux dont le Seigneur se plaint, en disant par un Prophète:* Je les ai frapés, & ils ne se sont point repentis; &, renversés par terre (2), ils ont refusé de recevoir l'instruction (3): *mais bien plustôt, étant repris, recevés la répréhension come un acte de miséricorde; courés, sans tarder* (4), *au remède, pour être délivré des diférens liens, dans lesquels vous êtes retenu; & hâtés-vous de vous réfugier, avec toute la célérité possible, dans le sein de l'*Eglise *votre Mère, qui vous atend avec impatience* (5); *&, pour cet effet, satisfaites à Dieu, qui vous a satisfait, & rendés la justice aux Homes. Car, ainsi que nous croïons que vous le savés, on murmure, on crie même contre nous de ce que jusqu'ici nous avons paru faire usage de la dissimulation à l'égard de l'exil des* Prélats, *& des* spoliations *des* Eglises, *des* Hôpitaux, *des* Orfelins, *des* Veuves, *& d'autres* Persones reli-

(1) *In quibus convenit.* Ma traduction conserve, come il le faloit, l'équivoque de ces termes. S'agit-il de ce qui pouvoit être à propos pour *Frédéric*? S'agit-il de ce qui pouvoit être à propos pour le *Pape* & le *Siége Apostolique*? L'exposition & la suite des faits doivent mètre les Lecteurs, même légèrement atentifs, à portée de voir quel sens le *Secrétaire de Gregoire IX* donoit à ces paroles; & quel autre sens il vouloit que *Frédéric* leur donât.

(2) *Attriti.* (3) *Disciplinam.*

(4) *Instanter.* (5) *Desiderabiliter.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

aux *Pavésans*, aiant, en 1215, fait une ligue avec *Thomas*, *Comte de Savoie*, ce Prince amena lui-même à leur secours mille Chevaux; & come le *Marquis de Montferrat* étoit alié des *Pavésans*, les *Milanois* & le *Comte Thomas* firent le siége de *Casal Saint-Evaise*, qu'ils prirent le 20 d'Août, & qu'ils détruisirent, à la prière des *Verceillois*, après en avoir emprisoné les *Habitans*. Le *Comte* aiant quelques dèmêlés avec le *Marquis*; les *Milanois* alèrent ravager les frontières du *Montferrat*; &, passant dans le *Piémont*, forcèrent le *Marquis Pimasio*, à s'acorder avec le *Comte de Savoie*. Ce *Marquis Pimasio*, dont *Muratori*, p. 152, soupçone le nom n'être pas correct, & que *Sigonius* dit être le *Marquis de Montferrat*, est *Manfred II*, *Marquis de Saluce*, surnomé *il Pinasio* (*le Punais*), & non *Pimasio* come on lit dans le Texte corrompu de *Galvano Fiamma*.

Le Mercredi, 6 d'Avril 1216, les *Pavésans* somèrent le *Marquis Guillaume* de leur remètre les *Bourg* & *Château de Valenee* conformément à son engagement du mois d'Août 1207; ce qu'il fit aux conditions, réserves & conventions que *Benvenuto*, col. 373, dit contenues dans un *Acte* dressé par *Albert*, *Notaire du Palais*, en présence de Messer *Assalito de San-Nazario*, de *Rainier de Corte*, de *Guillaume de Negri*, de *Ruffino Arduino*, & de *Ferraio de Valence*.

Pierre de Courtenai, *Comte d'Auxerre*, Prince du *Sang Roïal de France*, issu de notre *Roi Louis le Gros*, aiant été choisi par les *Seigneurs* & *Barons* à *Constantinople* pour *Empereur Latin des Grecs*, vint à *Rome* en 1217, où le 9 d'Avril le *Pape Honorius III* le courone solemnèlement *Empereur d'Orient* dans la *Basilique de Saint-Laurent hors des murs*. La cérémonie fut faite dans cète *Basilique* pour que cet *Empereur* ne pût pas s'imaginer que son Couronement lui donât aucun droit sur l'*Empire d'Occident*. Le *Marquis Guillaume IV*, qui l'acompagnoit, en obtint pour son frère *Démétrius* & pour lui-même la confirmation de la possession du *Roïaume de Thessalonique*; ce qui fut rendu public par une *Bulle* d'*Honorius*, que le *Rinaldi* dit être dans le Liv. I des *Lètres* de ce *Pape* la 478e. Par la 376e du même Livre, adressée au *Cardinal Jean Colonne* qu'*Honorius* avoit nomé pour acompagner l'*Empereur Pierre* dans

PRINCES contemporains.

Sur les ofres, qu'il lui fit faire « de lui » acorder ses bones graces & de bons » partis », D. Alvar passa à son service, & fut très bien reçu du Roi. *On délibéra avec lui sur la manière de faire la guerre; on prépara de bones Troupes; & on ordona aux* Villes « *de con-* » *courir avec leurs* Bandes, *au comen-* » *cement du printems à la Ville de* To- » lède », *qui fut marquée pour le ren-* » *dés-vous général. Pour préliminaires de la guerre, on ordona aux* Bandes de Cuenca, d'Huète, d'Uclès, *&* d'Alarcon *de faire une incursion dans le* Roiaume de Valence; *&, pendant ce tems-là, le saint* Roi *prit la route de* Tolède. *Elles obéirent aussitôt; &, après avoir fait de grands dégâts sur les* Terres de Valence, *elles se retirèrent, enrichies de dépouilles, & avec beaucoup de Captifs.* Dès que toutes les Troupes furent rassemblées, *Ferdinand*, rendu, depuis quelque tems, à *Tolède*, se mit à leur tête avec D. *Roderic*, Archevêque de cète Ville. *Abuzéit*, *Roi de Valence*, craignant qu'il ne fondît sur ses *Etats*, vint en persone lui faire ofre de se reconoître son Vassal. *Ferdinand* se contenta de l'assurer de sa bienveillance. Aiant ensuite passé la *Sierra-Moréna*, il ravagea les *Territoires d'Ubéda* & *de Baéza*. Les *Maures* vinrent s'oposer à ses ravages; & se retirèrent après avoir eu 15 cens Homes tués. Après cete victoire, *Ferdinand* fit le siège du Château de *Quésada*, qu'il prit, & qu'il démolit parcequ'il étoit trop avancé dans le païs des Ennemis. Il termina sa Campagne par la prise de 6 autres Chateaux. Mais il fit d'ailleurs une perte assés considérable. Pendant qu'il faisoit le dégât dans les *Territoires d'Ubéda & de Baéza*, les *Troupes de Ségovie* se jetèrent d'un autre coté: mais *Abdoalla* fondit sur elles & les tailla toutes en pièces.

1225. *Ferdinand*, dès le comencement du printems, entra dans l'*Andalousie*. *Aben Mahomet*, fils d'*Aben-Abdalla*, Prince du Sang des *Miramolins d'Afrique*, trop foible, avec les forces de son *Roiaume de Baéza*, pour résister à l'*Armée Castillane*, vint se faire Vassal de la *Courone de Castille*, en s'engageant à paier pour tribut le quart du revenu de ses *Etats*; & dona, pour otage & pour sureté de son engagement, son fils *Abdal-Monin* & les Chateaux d'*Andujar* & de *Martas*. *Ferdinand* en-

SAVANS & ILLUSRTES.

de peste à *Gand* le 20 de Juin 1206.

Il est qualifié *Home d'une Sainteté singulière, illustre par sa piété.*

D'autres qualités le rendoient utile & cher à la *Cour de Rome*. Il la servit à son gré dans plusieurs grandes *Légations*. La plus considérable fut celle de *France* & de *Germanie* en 1199 & les années suivantes. Ce fut dans celle-là qu'il aprouva, pour *Innocent III*, l'élection, pour *Roi de Germanie & des Romains*, d'*Otton de Welf-Este*, qui fut l'*Empereur Otton IV*; & qu'il excomunia *Philippe*, *Duc de Souabe*, qu'une Faction puissante avoit précédemment élu.

Dans la même *Légation*, come on l'aprend du Liv. V, Ch. 56 & du Liv. VI, Ch. 2 du *Traité des Miracles* par *Césaire d'Histerbach*, Ecrivain du tems, il introduisit l'usage, adopté depuis par toute l'*Eglise*, de soner lorsque le *Prêtre* lève l'*Hostie* à la Messe, & devant le *Saint-Sacrement* lorsqu'on le porte aux Malades.

Dans un *Concile*, qu'il tint alors à *Liège*, il punit très sévèrement les *Clercs* tombés en faute. Cela devoit être, puisqu'il étoit *Moine*.

En 1205, il obtint d'*Innocent III* une *Bulle*, qui lui confirmoit, come *Archevêque de Reims*, & à ses Successeurs à ce Siége, le droit de sacrer les *Rois de France*. Cète *Bulle* ne done, & ne peut doner, à cet égard, aux *Archevêques de Reims* ni plus, ni moins de droit, qu'ils n'en avoient.

Ughelli, dans ses *Additions à Ciaconius*, avoit confondu ce *Gui Paré* avec *Gui Papa*, & *Gui de Pierre-de-Léon*, ses successeurs à *Prénește*: mais il s'est corrigé dans son *Italie Sacrée*.

Gui, mort à *Gand*, come je l'ai dit, y fut enterré: mais son Corps fut transporté dans la suite à *Citeaux*; & mis dans le Chœur avec une *Epitaphe* en 2 *Vers Latins*, dignes du tems. En voici la Traduction, qui ne les déparera pas. *Ci gît le* Bienheureux *Home* Gui, *lequel nous fut doné par la* Grandeur Pontificale, *& transféré à* Reims (*a*).

GUI DE PAPA, ou *PAPARONO*, *ou DE' PAPARESCHI*,

Romain, d'abord *Prêtre-Cardinal* du Titre *de Sainte-Marie in Trastevere*, puis, en 1206, *Evéque-Cardinal de Prénește*, ou *Palestrine*, meurt en 1221.

(*a*) *Nobis donatus de culmine* Pontificatus,
Translatus Rhemis, *jacet hic Vir* Guido *Beatus.*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

gieuses, & de même à l'égard d'autres injustices atroces. On nous fait aussi très souvent des reproches sur ce que l'Eglise Romaine s'étant, à vos instantes prières, come il paroît par vos Lètres, engagé de garantir l'exécution de l'acomodement solemnel, fait entre vous & les Comtes de Célano *&* RAINALD d'Averse, *nous avons déféré tèlement à* Votre Sublimité, *que nous paroissons leur refuser la justice que nous leur devons, nous, qui somes dans la disposition de ne jamais abandoner persone dans le droit, qu'il peut avoir. Nous ne pouvons pas non plus tenir contre les clameurs de ceux, qui disant qu'à la prière de notre prédècesseur le* Pape HONORIUS *de pieuse mémoire, vous aviés reçu en grace notre cher Fils Noble Home le* Comte ROGER, *& promis que vous ne diminueriés en rien son état, mais que bien plustôt vous l'augmenteriés, concluent, en nous injuriant, que nous fermons les ieux sur l'exil de* ce Comte, *que vous avés obligé de prendre la* Croix, *& sur la prison de son Fils, quoique nous soïons spécialement tenus de secourir les Afligés & les Captifs. De plus, come tous les* Croisés *sont sous la protection spéciale du* Siége Apostolique, *beaucoup de gens nous raillent & nous outragent, en disant ironiquement:* Voila come sont protégés ceux qui, lorsqu'ils ont pris la *Croix*, ètoient puissans & riches, & qui maintenant, chassés par vous, sont en exil, & réduits à la mandicité. *D'ailleurs, come le* Roïaume de Sicile *apartient à l'Eglise Romaine par plein droit de propriété* (1), *non seu-*

(1) Il est sufisamment prouvé, dans cet Ouvrage, que l'*Eglise Romaine* n'avoit point d'autre titre de propriété par raport au *Roïaume de Sicile*, que

le *Levant*, en qualité de *Légat Apostolique*, ce *Pape* prit, sous la protection du *Saint-Siége*, le jeune Roi *Démétrius* & son *Roïaume*; ce qui n'empêcha pas qu'il n'en perdit, cète même année, la plus grande partie, dont s'empara *Théodore Lascaris*, qui s'ètoit fait couroner *Empereur*, & tenoit sa Cour à *Nicée*; ce qui l'obligea après de s'en retourner dans le *Montferrat*.

Par un *Diplôme, doné à* Spire, *l'An du Seigneur MCCXIX, le neuvième des Calendes de Mars* (le 21 de Février), *Indiction septième*, l'*Empereur Frédéric II* fit présent au *Marquis Guillaume*, en toute propriété pour lui & ses Héritiers, *des Châteaux de Paciliano & de Torcella*, & de 2 autres situés sur le bord du *Pô* que l'on apelloit les *Canioli*, avec les *Bourg*, *Fermes*, *Courts*, *Territoires & Jurisdictions*, & autres *Droits* apartenans à ces *Châteaux*; en un mot avec toutes leurs dépendances, notamment les *Moulins*, *Cours d'Eaux*, & *Ponts*. Ce dernier article regarde principalement le *Pont de Canolio*, que l'*Empereur* donoit à *Guillaume* avec la *Seigneurie du Pô*, de ses deux Rives, à l'endroit du Terrain dépendant des 2 *Canioli*. Les *Témoins*, soussignés à ce *Diplôme*, sont les *Archevêques de Maïence*, *& de Magdebourg*, l'*Evêque de Worms*, *Jâque*, *Evêque de Turin & Vicaire de la Cour Impériale*, l'*Evêque d'Ivrée*, l'*Evêque de Navarre*, le *Duc de Bavière*, *Albert*, *Duc de Saxe*, le *Duc de Brabant*, *Philippe & Werner de Bullard*, frères, *Anselme de Giustino*, *Maréchal de la Cour Impériale*, & *Richard Purato* (ou *Peratto*), *Chambellan du Seigneur Roi*. Le *Diplôme* est visé par *Conrad*, *Evêque de Mets & de Spire*, *Chancelier de la Cour Impériale*. *Benvenuto* le raporte entier, col. 375.

La même année, *le 15 du mois de Novembre*, dit cet *Historien*, col. 375-6, *dans le* Chateau de Briançon, André, Daufin, Comte de Vienne, de Grenoble *&* d'Albon, *fils du* Duc de Bourgogne, *& de* Béatrix, *fille unique de* Guigue, Daufin de Viennois, *lequel avoit le* Dauphiné *du Chef de sa Mère, jura, en présence de* Godrefroi, Comte de Biandrate, *d'*Henri de la Torre *de* Canepicio, *de* Jâque de Bassi, *& d'autres* Témoins *d'épouser* Béatrix, *fille de* Guillaume, Marquis de Montferrat, *convenant de tenir le* Château *&* Bourg de Briançon, *dont il étoit possesseur, à titre de dot de ladite* Béatrix. *L'Acte*

PRINCES contemporains.

ſuite emploïa toute ſa campagne à faire le dégât dans le *Roïaume de Séville*, & fit une grande multitude de Captifs.

Dans la Campagne de 1226, il s'empara dans l'*Andalouſie* du *Château d'Albert*, que *Ferréras* croit être *Caſtejar*, de *Saint-Etiène du Port*, de *Ciclana*, d'*Iſnatoraſe*, & des autres Places fortes du même canton. Quelque dégat, fait de diférens côtés, termina ſa campagne.

1226. Pour que les *Mahométans* n'entraſſent pas dans le *Roïaume de Tolède*, & que les Garniſons de *Bilches*, de *Toloſe* & de *Bagnos* n'eûſſent rien à craindre, *Ferdinand* ſe fit céder par *Mahomet*, *Roi de Baëza*, les Châteaux de *Burgalimar*, de *Capilla*, de *Sauveterre*; à propos deſquels *Ferréras* dit, p. 101 : *Il y avoit alors, & il y a encore aujourd'hui beaucoup de Places apelées* Sauveterre, *& quelques-unes conues ſous le nom de* Capilla. *Mahomet*, pour garantie du Traité qu'il fit en cète ocaſion, conſentit de recevoir garniſon dans le Chateau de *Baëza*, dont *Ferdinand* confia la garde à *Gonçale*, *Grand-Maître de Calatrava*. *Mahomet* ala faire ſa réſidence à *Cordoue*. Les *Gouverneurs de Burgalimar* & *de Sauveterre* ne firent aucune dificulté de remètre leurs Places au *Roi de Caſtille*, dès qu'ils en eurent reçu l'ordre de leur *Souverain*; mais le *Gouverneur de Capilla*, dont la Place étoit abondamment fournie de Troupes, de vivres, & de munitions, refuſa d'obéir; & *Ferdinand* fit auſſitôt le ſiége de ce Château, qui ne ſe rendit qu'après 4 mois d'une vigoureuſe défenſe. La place, emportée d'aſſaut, fut livrée au pillage, & la Garniſon fut paſſée au fil de l'épée. Pendant ce tems, *les* Maures de Cordoue *comencèrent*, dit *Ferréras*, p. 102, *à concevoir une mauvaiſe idée de* Mahomet, *ſur les égards qu'il paroiſſoit avoir pour S. Ferdinand*, *& ſur la facilité avec laquèle il acordoit à ce* Prince Chretien *tout ce qu'il lui demandoit. Enfin ils s'indiſposèrent tèlement contre lui, qu'ils formèrent le projet de le tuer, & de ſe mètre ſous la domination d'*Aben-Hut, Roi de Séville, *qui ſeroit en état de s'opoſer aux entrepriſes de S.* Ferdinand. Mahomet *eut vent de leur complot; & ſortit ſecrètement de* Cordoue, *pour éviter le danger dont il étoit menacé, prenant la route d'*Almudovar. *Quelques* Cordouans, *inſtruits de ſon évaſion, malgré tous les ſoins qu'il aporta pour la tenir cachée, en informèrent leurs concitoiens. On monta auſſitôt à cheval*,

SAVANS & ILLUSTRES.

L'ancien *Ménologe du Mont-Caſſin*, où ſans doute il avoit été *Moine*, le dit mort le 16 d'Août. *Ciaconius*, qui le confond avec ſon ſucceſſeur *Gui de Pierre-de Léon*, met ſa mort dans le même jour: mais en 1232.

Une *Hiſtoire de Sainte-Marie in Traſtevere*, écrite dans le tems par un Auteur, que l'on ne conoît point, parle ainſi de cet *Evêque-Cardinal*. Gui Paparono *fut créé* Prêtre-Cardinal de Sainte-Marie in Traſtevere *par* Clément III, *enſuite* Evêque-Cardinal de Préneſte *par* Innocent III. *Iſſu de la* Maiſon de Papareſchi *& de la race d'*Innocent III, *il gouverna d'une manière louable, durant près de 30 ans*, *l'*Egliſe de Sainte-Marie in Traſtevere; *&, averti par une Viſion, il engagea* Innocent III *à le conſacrer; ce que ce* Pape *fit dans le tems du* Concile de Latran (en 1215). Gui *fut beau de viſage, haut de taille, vénérable par la blancheur de ſes cheveux, louable par ſa patience, & très illuſtre par ſa chaſteté, & l'honêteté de ſa vie. Il mourut ſous* Honorius III, *l'an* 1221.

Il fut 2 fois *Légat*, étant *Prêtre-Cardinal*. La première, en 1199, avec *Octavien*, *Evêque-Cardinal d'Oſtie* & *Hugolin*, *Diacre-Cardinal de Saint-Euſtache*, qui fut depuis le *Pape Gregoire IX*. Ils furent envoïés dans la *Pouille* pour s'opoſer à *Marquard*, *Sénéchal du Roïaume de Sicile*, qui comètoit des hoſtilités *contre l'*Egliſe, & qu'*Innocent III* avoit excomunié. Les choſes s'arangèrent; & *Marquard* fut abſous de l'excomunication par le *Cardinal Gui*. Celui-ci fut *Légat*, la ſeconde fois, dans la *Marche d'Ancone* & dans la *Lombardie*, en 1202.

Le 1 d'Avril 1221, année de ſa mort, il fut préſent à la Dédicace de l'*Egliſe des Saints-Vincent & Anaſtaſe ad Aquas Salvias* hors de *Rome*, come on l'aprend d'une *Inſcription* en marbre, qui ſe voit dans cète *Egliſe*.

GUI DE PIERRE-DE-LÉON,

Romain, fait *Diacre-Cardinal de Saint-Nicolas in Carcere Tulliano* par *Innocent III*, & ſacré par *Honorius III*, en 1221, *Evêque-Cardinal de Préneſte*, ou *Paleſtrine*, meurt le 25 d'Avril 1223, & non 1232, come *Ciaconius* l'a dit.

Cet *Hiſtorien des Cardinaux* & d'autres Ecrivains ſe ſont trompés en *faiſant l'Evêque-Cardinal de Préneſte* dont il s'agit, natif d'*Orviète* & de la *Famille de Briſenti*. On aprend qu'il étoit *Romain* & de la *Famille de Pierre-de-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

lement nous somes pénètrés de compassion à la vue des malheurs de ceux de ce Roïaume, *qui sont oprimés, & qui se plaignent, en gémissant, de ce que nous suportons en eux les abus d'une servitude impie, que nous devrions à peine suporter dans les autres* Roïaumes: *mais nous somes aussi couverts de confusion par les cris de ceux qui disent, en nous acablant de reproches, que nous tolèrons que l'on fasse éprouver à ceux qui, par votre moïen* (1), *apartiènent au* Siége Apostolique, *des persécutions, auquèles vous ne soufririés pas que fussent exposés ceux qui dépendroient de vous par le moïen de quelqu'un* (2); *lorsqu'il*

la *Donation suposée* de *Louis le Débonaire*, laquèle, quand même elle seroit vraie, n'auroit pu doner aucun droit à l'*Église Romaine*, ce Prince n'aiant pas pu lui faire donation d'un païs, qu'il ne posèdoit pas, & sur lequel il n'avoit lui-même aucun droit. Par l'homage, que *Robert Guiscard* fit à l'*Eglise Romaine* de la partie de ce *Roïaume en deça le Phare*, elle avoit aquis uniquement une *Suzeraineté* purement honorifique, qui ne lui donoit aucun droit de propriété. C'est cependant en vertu de cet homage, come on le verra plus bas, que *Gregoire* dit ici que l'*Eglise Romaine* étoit *Propriétaire du Roïaume de Sicile.*

(1) *Te mediante.*

(2) *Aliquo medio.* Cète Expression fait voir à quel titre les *Papes* se prétendoient, au 13[e] siècle, *pleinement propriétaires* du *Roïaume de Sicile.* Il est certain que les *Sujets d'un Vassal* dépendoient, à quelques égards, du *Suzerain* de ce *Vassal*: mais, par cète sorte de dépendance, le Suzerain ne devenoit pas *pleinement propriétaire* du païs, que ces *Sujets* habitoient. Ce seroit pourtant ce qu'il faudroit qui eût été, pour que *Gregoire IX* eût pu dire avec raison que le *Roïaume de Sicile* apartenoit à l'*Eglise Romaine* par *plein droit de propriété.* Ce *Roïaume* a toujours apartenu, par ce même droit, à ses *Souverains*, dont les *Sujets*, conformément aux *Loix des Fiefs*, n'ont

en fut dressé par Guillaume Bellino, Notaire *de* Verceil. *Muratori* dit sur le même sujet, T. VII, Ann. 1219, p. 162: *Le* Marquis Guillaume *avoit des démélés avec* André, Daufin-Comte de Vienne *& de* Grenoble, *au sujet du* Château & Bourg de Briançon. *Ils furent acomodés, cète année, au moïen de ce que le* Marquis *dona sa fille* Béatrix *en mariage au* Daufin, *en lui assignant pour dot ce* Château.

Cète annee encore, & j'en parle dans mon Texte, l'*Empereur* envoïa le *Marquis & Jàque, Evêque de Turin* à *Rome*, en qualité de ses *Comissaires.* Cète Comission précèda l'acomodement du *Marquis* avec le *Daufin.*

Démétrius, Roi de Thessalonique, chassé de son *Roïaume*, étoit à la Cour d'*Honorius III* en 1222, come on l'aprend de la *Lètre* 280, du VI[e] Liv. de celles de ce *Pape*, laquelle est adressée à l'*Evêque de Tournai*, & comence ainsi. *Notre très cher Fils en Jésus-Christ,* Démétrius, *illustre* Roi de Thessalonique, *étant en notre présence, nous a supliés instamment de daigner, en considération de Dieu, & par égard pour lui-même, pourvoir de quelque* Bénéfice *notre cher Fils* Eustache, *son* Chapelain; *Nous, déférant à la* Dignité Roïale, *& espérant que ledit* Roi *ne manquera pas d'imiter les exemples de ses prédécesseurs, avons cru devoir condécendre à ses prières, &c. Doné à* Anagnie *le* 11 *des Ides* (le 14) de Mars, *l'An VI de notre Pontificat.* C'est tout ce que le *Rinaldi*, sous cète année, N. 25, raporte de cète *Lètre*, qui n'est aparemment adressée à l'*Evêque de Tournai*, que parcequ'*Honorius* conféroit au *Chapelain Eustache* un *Bénéfice* dans le *Diocèse* de cet *Evêque.* Mais, pour nous mètre mieux au fait des Afaires du *Roi Démétrius*, j'emprunterai de cet *Annaliste* ce qui concerne le *Roïaume de Thessalonique.* Il dit donc, sous l'an 1222, N. 24: *Cète année*, Théodore Lascaris *étant mort*, Jean Ducas Bataze, *ou* Vatace, *lui succèda chés les* Grecs *à l'*Empire. Théodore *s'étant emparé de l'*Empire *en* 1204, *suivant le témoignage de* Nicétas Choniate; *&* Nicéphore Grégoras *assurant que ce Prince règna* 18 *ans; il paroît qu'il faut placer en cète année l'élévation de* Jean *à l'*Empire. *Il avoit pour Femme* Irène, *fille de* Théodore, *qui l'avoit désigné son successeur. L'Auteur, nomé ci-dessus, le loue come aiant eu beaucoup d'esprit, une ame fer-*

PRINCES contemporains.

pour aler à sa poursuite; on l'ateignit; & on lui coupa la tête. Les Habitans de Cordoue *firent ensuite savoir à* Aben-Hut *leurs dispositions, & se livrèrent à lui.* Cet évènement fit révolter les *Habitans de Baëza*, qui s'éforcèrent de s'emparer du Chateau: mais le *Grand Maître de Calatrava* les repoussa plusieurs fois, & leur tua beaucoup de monde; ce qui leur fit prendre le parti de bloquer le Chateau de manière qu'il n'y pût rien entrer, & que rien n'en sortit. Leur vigilance n'empêcha pas que le *Grand-Maître*, lorsqu'il se vit prêt à manquer de vivres, ne trouvât moïen de faire avertir qu'on lui rassemblât des munitions de bouche, qu'il iroit prendre lui-même. *Informé*, dit *Ferréras*, p. 103, *de l'endroit, où il les trouveroit, il sortit avec ses plus braves Soldats par une fausse porte du Château, à la faveur d'une nuit très obscure, & dans le tems que les* Infidèles *y pensoient le moins. S'étant rendu au lieu marqué, il prit les vivres; & les emporta au Château, où il rentra avant la pointe du jour, sans que les* Mahométans *s'en fûssent aperçus.* Quand ils en eurent conoissance, ils livrèrent continuèlement des assauts, qui ne servirent qu'à diminuer la Garnison; ce qui fut cause que, lorsque *Ferdinand* eut pris *Capilla*, le *Grand Maître* instruisit *Alvar Pérez* du besoin qu'il avoit d'un renfort considérable pour se maintenir dans sa Place. La réponse fut qu'il auroit bientôt assés de Troupes pour se rendre maître de *Baëza* même. *En effet*, dit *Ferréras*, ibid., *il fit passer à* Baëza *les meilleurs Régimens de l'Armée sous la conduite de D.* Loup de Haro, *qui ne fut pas plustôt entré dans la Citadèle, qu'aiant réuni ses Troupes à celles du* Grand-Maître, *il fondit tout-à-coup & avec tant de résolution sur les* Mahométans, *que ceux-ci, saisis d'éfroi, abandonèrent la Ville, & s'en fuirent dans les lieux circonvoisins pour mètre leur vie en sureté. Par là les* Chretiens *demeurèrent maîtres de* Baëza, *qui fut recouvrée, avec tout ce qui étoit dans la Ville, le jour de l'*Apôtre S. André, *son Patron*, c'est à dire le 30 de Novembre.

Come je ne fais qu'extraire *Ferréras*, je me dispenserai dorénavant de le citer; &, lorsque j'en copierai quelque chose, je me contenterai de mètre le chifre de la page dans une parenthèse.

L'année 1228 fut remarquable par la conquête des Places de *Sabiote*, de *Jodar* & de *Garcias*, & par le ravage

SAVANS & ILLUSTRES.

Léon par divers Monumens, entre autres par un *Bref* d'*Honorius III*, daté d'*Anagnie, le II des Ides* (le 12) *de Juin, l'An I de son Pontificat* c'est à dire en 1217. Le Campi le raporte dans le T. II, Liv. 17 de son *Histoire de Plaisance*. Par ce *Bref*, *Honorius* aprouve l'élection, que les *Plaisantins* avoient faite pour leur *Evêque* du *Soûdiacre Jean de Pierre-de-Léon*, neveu de *Gui de Pierre-de-Léon, Diacre-Cardinal de Saint-Nicolas in Carcere Tulliano*: mais, en aprouvant cète élection, il ne la confirme point, parceque lui *Pape*, le *Cardinal Gui Pierre-de-Léon*, & les autres Amis du *Soûdiacre Jean* le trouvent encore trop jeune, & sont d'avis qu'il continue de s'instruire. Il leur ordone en conséquence d'élire un autre *Evêque*, & de l'envoïer à *Rome* pour être sacré.

ALGISE,

de la même Famille & du même Nom qu'*Hubert de Pirovano*, *Archevèque de Milan*, est d'abord Prêtre-Cardinal, puis *Trésorier* de cète *Eglise*. Il en remplit ensuite le Siége en 1176, après la mort de *S. Galdin*, dont il avoit été fait vraisemblablement le *Coadjuteur*, avec le titre d'*Archevêque*, dès 1173 (a), & meurt, suivant un ancien *Catalogue des Archevêques de Milan*, le 29 Mars 1185; & non le 30 de Mars 1183, come le dit *Corio*. *Calco* s'acorde avec ce *Catalogue* pour l'année; & ne fixe, ni le jour, ni le mois. Il est enterré dans la *Métropolitaine* auprès du Jubé.

C'est par induction, que l'on aprend, du *Catalogue* ci-dessus, la date de la mort d'*Algise*. On y voit *qu'il siégea 8 ans, & 5 mois, moins 5 jours, & que le siége* vaqua 1 mois, & 11 jours. La Vacance, après la mort de S. Galdin, arivée le 23 d'Avril 1176, fut de 7 mois, 11 jours; ce qui fixe le comencement du *Pontificat d'Algise* au 4 de Décembre de la même année; & ce qui done, par la durée de son *Pontificat*, le 29 de Mars 1185 pour le jour de sa mort.

Il fut présent au *Concile de Latran* de 1179 avec 11 Evêques de ses Sufragans, qui furent, *Jean, de Brescia*; *Gualon, de Bergame*; *Humfred, de Crémone*; *Albert, de Lodi*; *Obert, de Tortone*; *Hubert, d'Acqui*; *Gui, de Savone*; *Lanterio, d'Alberga*; *Etiène, de*

(a) Voïés Vol. V, p. 193, col. 3, le comencement de l'Art. de *S. Galdin de Sula*.

EVÈNEMENS *sous le règne de l'*Empereur *FRÉDÉRIC II.*

est principalement de notre devoir de secourir les Afligés du bénéfice de la consolation. C'est pourquoi nous ne pouvons pas, sans blesser notre conscience, suporter plus longtems les maux de ces gens-là, ni vos fautes, surtout vous aiant déja soigneusement averti sur ce sujet. Afin donc qu'on vous voie satisfaire votre conscience, & votre réputation & la nôtre, nous vous avertissons, nous vous prions, & nous vous demandons pour don spécial, de vous ressouvenir qu'il ne sert de rien à l'Home d'àquérir le Monde entier, s'il perd son ame en même tems; & de pourvoir aux choses dont il s'agit de manière que vous paroissiés desirer de faire, par le seul amour de la Vertu ce que vous devés; & de nous mètre en état de nous réjouir de votre conversion, ou même de vos progrès, sachant que nous somes prêts à faire grace, quand nous savons que la justice n'est point violée. Autrement, quelque déférence que nous voulûssions avoir pour vous, nous ne pourons pas, en procèdant selon Dieu & la Justice, dissimuler les choses ci-dessus dites. Doné à Latran (1). Cète *Lètre*, de même

jamais dépendu des *Papes* que pour le petit nombre de *Causes d'Apel* spécifiées par ces mêmes *Loix*. On voit ici, come on l'a déja pu voir ailleurs, avec quèle assurance la *Cour de Rome* met en avant ses prétentions, même les moins fondées & les plus absurdes.

(1) Frédéric *rejeta, come* Gregoire *le craignoit, ces avis paternels*, dit le *Rinaldi*, N. 45, *&, se laissant aler à de pires actions, & comblant ses anciens crimes par de nouveaux forfaits, dona cours à sa colère contre le* Pape, *& se mit à répandre & semer de toutes parts*, contre lui, *des* Lètres *enflâmées, hérissées de calomnies, & remplies de reproches outrageans. On en trouve plusieurs parmi celles de* Pierre des Vignes, Secrétaire de Frédéric. (Mathieu) Paris

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

me, & des mœurs graves, & dit qu'au comencement de son règne, il remporta sur Robert (*de Courtenai, Empereur Latin* depuis l'année précèdente) *une victoire signalée.* Alexis & Isaac *étoient parens plus proches de* Lascaris, *que* Jean, *qu'il avoit fait son successeur en le mariant avec sa fille. Ces 2 Princes frémissant de colère de ce que l'*Empire *ne leur avoit pas été transmis, alèrent trouver* Robert, *qu'ils engagèrent par leurs promesses d'entreprendre la guerre pour le leur faire obtenir. L'*Armée (*Latine*) *aiant été transportée par la* Flote *en Asie, & se trouvant dans les conquêtes faites par* (l'*Empereur*) Henri *dans les Terres;* Jean Vatace *vint à sa rencontre avec de très bones Troupes; &, livrant bataille, il mit en déroute les* Latins, *qui perdirent beaucoup de monde; & sur le champ les* Villes Grèques, *saisissant l'ocasion, secouèrent le joug des* Latins; *& pasèrent d'elles-même sous la domination de* Jean. *L'*Historien *dit que, par cète révolution, les Afaires des* Latins *tombèrent en décadence, & que celles des* Grecs *devinrent plus fleurissantes.* N. 25. *Il ajoute ensuite quelque chose de* Théodore l'Ange, *qui s'empara de* Thessalonique, *en l'absence de* Démétrius, *& prit les* Ornemens Impériaux: *mais nous en parlerons à l'Année suivante.* Sans atendre cependant qu'il en soit à l'an 1223, *le Rinaldi* dans ce même nomb., après avoir raporté le *Fragment de la Lètre d'Honorius*, que je viens de traduire, ajoute: *Mais* Théodore, *dévoré de l'ambition de jouir de l'*Empire, *& profitant de l'ocasion que* Démétrius, Roi de Thessalonique, *étoit en* Italie, *pour y rassembler des secours, s'empara de plusieurs Villes & Places fortifiées, se rendit maître de* Thessalonique, Capitale du Roïaume; *& bientôt après, enflé de cète victoire, il résolut de prendre les* Ornemens Impériaux; *&, n'aiant pas pu réussir à se les faire doner par l'*Archevêque de Thessalonique, *il les obtint, par ses promesses, de l'*Archevêque des Bulgares; *& se dona pour* Empereur. *Il y eut donc alors* 4 Empires *formés des débris de l'*Empire d'Orient; *celui des* Latins *à* Constantinople; *des* Comnènes *à* Trébizonde; *des* Lascaris *à* Nicée; *& des l'Anges en* Thessalie: *mais la foiblesse de ces* Empires *ne tarda pas à causer leur ruine; & le dernier ne se soûtint que très peu de tems. Il suit de la* Lètre d'Honorius *à* l'Evêque de Tournai, *de laquèle je viens*

PRINCES contemporains.

des Terres voisines. *Le Cardinal* Jean (105), Evêque de Sabine (& *Légat du Pape Gregoire IX*) *s'étant rendu en Espagne, y fut reçu de tous les* Rois Chretiens *avec toute la considération due à son caractère. Pour reconoître les abus, qui s'y étoient introduits, & les réprimer, il travailla à assembler des* Conciles *dans tous les* Roïaumes, *suivant le témoignage de D.* Roderic. *Je ne crois pas que l'on puisse douter qu'il n'en ait célèbré dans le* Roïaume de Castille; *quoique, par la négligence blâmable de nos Ancêtres, on ignore en quel lieu, & le nom des* Evêques *qui y assistèrent. Entre autres choses que l'on y traita, on proposa de consacrer un* Evêque *pour* Baeza, *parceque, suivant l'ordre que les* Souverains Pontifes *avoient doné, on devoit rétablir des* Siéges Episcopaux, *dans toutes les Places qu'on enlèveroit aux* Mahométans, *& dans lesquèles il y en auroit eu précèdemment. Il y a aparence que D.* Roderic, Archevêque de Tolède, *s'y oposa par envie de réunir à son* Diocèse *tout ce terrain: mais, le saint* Roi *& les autres* Prélats *y aiant consenti, on passa outre. Ainsi, on élut, d'un comun consentement, & on sacra un* Religieux de l'Ordre de S. Benoît, *apelé D.* Dominique, *qui étoit parent de* D. Loup de Haro, *& un Home très respectable pour ses vertus & sa science, sans que j'aie pu découvrir de quel* Monastère *il étoit.*

1229. Après avoir ravagé le *Territoire de Jaën*, *Ferdinand* fit le Siége de cète Ville, qu'il fut obligé de lever: mais il s'en dédomagea par la prise de *Priégo*, d'*Alcala-Réal*, & d'autres Places de ces Cantons.

1230. Il prit *Montèse*, le Château de *Montiel*, & d'autres dans le *Territoire de Jaën*; & fit encore inutilement le siége de cète Ville, défendue par l'excèlence de ses fortifications & par la valeur de sa Garnison très nombreuse, & bien pourvue de toutes sortes de Munitions & de vivres.

1232. *Roderic*, *Archevêque de Tolède*, à qui le *Roi de Castille* avoit doné *Quessada*, *Toya*, *Lacra*, *Pilos* & quelques autres Places voisines de son *Diocèse*, conquises les années précèdentes sur les *Maures* & détruites, voïant que les *Mahométans* les avoient repeuplées, ne crut pas devoir leur laisser le tems de s'y fortifier. Il rassembla ses Troupes; &, renforcé de quelques-unes de celles du *Roi*, il ala reprendre toutes ces Places; & finit la Campagne par la prise de *Cazorla*.

1233, p. 126-7. *S. Ferdinand*, *vou-*

SAVANS & ILLUSTRES.

Ventimiglia; *Milon*, *de Turin*; *Germain*, *d'Ivrée*; & *Boniface*, *de Novare*.

Il revint à *Milan*, après le *Concile*; & s'y fit chérir par la sagesse de son gouvernement: mais, aiant suivi dans le tems du *Schisme* le Parti d'*Alexandre III* contre les *Antipapes*, qui furent oposés à ce *Pontife* par *Frédéric I*, il fut toujours plus susceptible des passions de ses Concitoïens, *Sujets peu soûmis*, qu'empressé de rendre à son Souverain tous les devoirs d'une fidèle obéissance.

Il joignit aux talens d'un *Prélat*, ceux d'un *Militaire*; & fut utile aux *Milanois* dans les guerres qu'ils eurent pendant son *Pontificat*.

Au mois de Février 1183, *Adeline*, *Abbesse des Religieuses de Saint-Ambroise* de *Florence*, obtint de lui la confirmation des Donations, que diférens *Archevêques de Milan* avoient faites à ce *Monastère*.

Il eut pour successeur *Hubert*, ou, selon quelques-uns, *Lambert de' Crivelli*, qui, l'année même de son élection come *Archevêque* fut élu *Pape* sous le nom d'*Urbain III*, & qui garda l'*Archevêché de Milan* jusqu'à sa mort. Voïés son Art. aux *Papes*, dans le Vol. précèdent.

MILAN DE CARDANO,

Prêtre-Cardinal, puis *Archiprêtre de l'Eglise de Milan*; fait *Evêque de Turin* en 1171 pour remplacer *Amizon III*; élu *Archevêque de Milan*, après la mort du *Pape Urbain III*, arivée le 19 d'Octobre 1187, & confirmé bientôt après par le *Pape Clément III*, meurt en 1197.

Frédéric I, forcé de passer d'Italie dans son *Roïaume de Bourgogne* en 1168, avoit couru quelque risque à *Suse*, dont les Habitans, aiant pris les armes à son arivée, avoient fait enlever les Otages des *Villes de Lombardie*, qu'il emmenoit avec lui. Lorsqu'à la fin de Septembre 1174, il revenoit d'*Allemagne* en *Italie* par le *Roïaume de Bourgogne*, & la *Savoie*, il fit brûler & détruire *Suse*; & l'on pretend qu'il vouloit traiter de même la Ville de *Turin* par laquèle il se prétendoit ofensé: mais qu'il s'en abstint à la prière de l'*Evêque de Milan*. C'est *Ughelli*, qui, dans l'Article de ce *Prélat* aux *Evêques de Turin*, raporte ce fait. Il ajoute que, l'année suivante, pendant que *Frédéric* étoit en Allemagne (où cependant il n'ala point, puisqu'il passa toute l'année 1175 en Italie) sur un bruit, qui courut que *Milan*, mal disposé pour les *Habitans* de *Suse* avec

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

que les autres, dont j'ai fait usage jusqu'ici, n'étoit guère propre à ramener un Prince aussi haut que *Frédéric*. Elle devoit avoir d'autant moins d'effet, qu'il avoit actuèlement pour lui la raison du fait & celle des procédés. Excomunié sur un faux prétexte, il avoit une seconde cause d'une juste indignation; le refus, que le Pape avoit fait d'écouter ses Députés. Cète *Lètre*, qui n'est assurément rien moins que Chretiène, quoiqu'écrite d'un stile très Chretien, ne devoit ni le consoler, ni l'adoucir; & c'est, suivant toutes les aparences, ce qu'on n'avoit pas eu l'intention de faire. Je ne trouve point que *Frédéric* ait fait aucune réponse à cète *Lètre*, qui cer-

en raporte quelques-unes: & Richard (de San-Germano) *en fait mention. Mais ces Lètres sont convaincues de fausseté manifeste, non seulement par ce que le* Pape *démontre avec des preuves claires & très certaines, lesquèles seront raportées plus bas: mais encore par les témoignages très dignes de foi d'Auteurs, qui fleurirent dans ces tems-là, lesquels ont écrit presque tous que* Frédéric *fut extrêmement souillé de vices.* De ce que cet *Empereur* fut très vicieux, supose qu'il le fût autant que l'ont dit les *Ecrivains du Parti de la Cour de Rome*, s'ensuit il que les procédés des *Papes* à son égard furent réguliers & conformes aux Loix de la Justice? D'ailleurs est-il permis de juger quelqu'un sur les témoignages de ses Ennemis? Il n'apartient qu'aux *Avocats de la Cour de Rome* d'agir & de raisoner de cète manière. Le *Rinaldi* continue. *Mais il nous paroît à propos de joindre aux témoignages dont nous venons de parler, celui de* (Mathieu) Paris, *Ecrivain d'ailleurs très défavorable aux* Papes. *Au sujet de l'Expédition de la* Terre-Sainte, *honteusement abandonée par* Frédéric, *il dit*: De cète action de l'*Empereur*, il résulta beaucoup de très grands-domages au déshoneur & au préjudice de toute l'Afaire du *Crucifié*. Ce fut pour cela, suivant l'opinion de plusieurs, que le Sauveur du Monde,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

de parler, & du récit de Nicéphore Grégoras, *que ce fut cète année, que* Thessalonique *fut prise.*

En 1223, par un Diplome du mois d'Avril, *Frédéric II* céda pour toujours au *Marquis Guillaume* & à ses successeurs tout ce qui lui pouvoit apartenir dans le *Château de Pecetto*, ou *Ponzano* près de *la Petra, à Monte-Castallo*, dans le *Petit Château du Val-d'Urba*, & dans la *Ville d'Alexandrie*. Il confirma par ce même *Diplôme* à *Guillaume* & à ses Successeurs tous les droits que ce *Marquis* & ses prédécesseurs pouvoient avoir eus dans les mêmes lieux; & tous les *Priviléges* qu'ils avoient obtenus des *Rois* & *Empereurs* qui l'avoient précédé, & notamment de l'*Empereur Henri VI* son père. Ce *Diplôme*, scellé en or, fut expédié, dans le Camp devant *Célano*, par *Philippe de Salerne, Notaire Impérial*; & les *Témoins* furent l'*Archevêque de Palerme*, l'*Archevêque de Tarente*, *Renauld, Duc de Spolète*, le *Marquis de Favenburgh*, *Henri, Comte de Malte*, & *Mathieu de Romanie, Secrétaire de la Maison de l'Empereur.*

La même année, dit *Benvenuto*, col. 380-1, *le quatorzième jour d'Octobre*, Manfred, Marquis de Saluce, *fils du feu* Marquis Boniface, *prêta, dans le* Château de Dogliano, *serment de fidélité audit* Marquis Guillaume *pour les* Chateaux, Terres & Villes *mentionés dans l'Acte suivant lesquèles* Boniface, *père de* Manfred, *avoit été investi par le feu* Marquis Boniface, *père de* Guillaume, *come on l'a dit ci-devant à l'année MCLXXXVII.* L'An de l'Incarnation du Seigneur mille deux cent vingt-&-trois Indiction onzième, le quatorzieme jour du mois d'Octobre, dans le *Château de Dogliano*, en présence des *Témoins* ci-dessous écrits le Seigneur *Guillaume*, *Marquis de Montferrat*, fit investiture dans les mains du S. *Manfred*, *Marquis de Saluce*, en Fief direct de Famille (*Gentili*) & honorable dans l'un & l'autre Sexe, de tous les *Châteaux* ci-dessous écrits & des *Terres*, *Villes* (*Villis*), *Monts*, & *Plaines* apartenans auxdits *Châteaux*, & spécialement du *Serment qui lui est du* (*de suo juramine*), de toutes ses *Justices*, & principalement des *Châteaux* ci-dessous écrits; & pour l'un & l'autre *Fief* ledit S. *Manfred* a fait foi & homage *audit Seigneur* Guillaume, Marquis de Montferrat, en son nom, & au nom de *Démétrius*,

PRINCES contemporains.

lant continuer la guerre contre les Mahometans, *& ne la pouvant faire en persone, parcequ'il avoit des Afaires importantes à règler, en dona la comission à l'Infant D.* Alfonse, *son frère, & à D.* Alvar Perez. *Ces deux-ci partirent pour exécuter l'ordre du saint* Roi; *&, laissant la garde de la frontière à un petit Corps de Troupes choisies, ils entrèrent sur le* Territoire de Cordoue. *Tout y fut pillé & ravagé; & tous les* Mahométans, *qu'on put atraper, furent mis aux fers. Les* Chretiens *s'avancèrent ainsi jusqu'à* Sèville *sans aucun obstacle, & passèrent à* Xérès de la Guadiana. Aben-Hut, Roi de Séville, *touché des maux que ses Sujets enduroient, & curieux de punir la hardiesse des* Génèraux Chretiens, *forma une nombreuse Armée avec laquèle il marcha contre l'*Infant *& D.* Alvar. *Il emmena avec lui quelques* Seigneurs Africains, *qui, zèlés pour leur Religion, étoient passés en* Espagne *pour y soûtenir le* Mahométisme, *qu'ils professoient. Il n'eut pas plustôt aperçu la petite* Armée Chretiène, *que, considérant combien la siène lui étoit supérieure, il se persuada qu'il couroit à une victoire assurée. Cependant les* Chretiens, *quoiqu'en très petit nombre en comparaison des* Mahométans, *ne se laissèrent point éfraïer par la disproportion des forces. Au contraire, après avoir élevé leurs cœurs à* Dieu *& s'être recomandés à l'Apôtre S.* Jaque, *ils résolurent d'atendre l'Ennemi. Ils comencèrent toutefois par égorger tous les Prisoniers, qu'ils avoient faits, parcequ'aïant besoin de tout leur Monde pour la bataille, ils n'en pouvoient laisser à la garde de ces* Barbares. *Presque tous se préparèrent au combat par le Sacrement de Pénitence; &, à la pointe du jour, ils se rangèrent en un Escadron très serré, dont l'Avantgarde étoit comandée par D.*Alvar,*& l'Arrière-garde par l'Infant D.* Alfonse. *En cet état, implorant, par leurs prières, le secours du Ciel, & invoquant l'Apôtre S.* Jaque, *ils fondirent sur* Aben-Hut, *qui, de son côté, començoit déja à les charger. On montra d'abord beaucoup d'ardeur de part & d'autre: mais, come les* Chretiens *étoient inférieurs en nombre aux* Mahométans, *ils se trouvoient acablés par la multitude des Ennemis, quoiqu'ils fissent des prodiges de valeur. Cependant le Seigneur, qui n'abandone jamais les siens quand ils se*

SAVANS & ILLUSTRES.

lesquels il avoit un procès comencé par son predecesseur, avoit été l'Auteur du désastre de cète Ville, *Humbert, Comte de Savoie*, qui lui même avoit des démêlés avec l'*Evêque*, profitant de l'absence de l'*Empereur*, & voulant vanger les *Habitans de Suse*, entra dans *Turin* avec un Corps de Troupes; pilla la Ville; emporta ce que l'Evêque avoit de plus précieux; imposa sur les Habitans une amende en forme de taxe annuèle; & voulut qu'on estimât, s'il étoit possible, le domage de *Suse*, pour qu'ils le réparassent. Sur les plaintes, que l'*Evêque* & les Habitans portèrent à l'*Empereur*, *Godefroi*, son *Chancelier*, qu'il chargea de mètre fin aux démêlés du *Prélat* & du *Comte*, rendit un Jugement contre ce dernier, dans lequel il déclara que la Ville de *Turin* & les Châteaux de *Vegliane*, de *Ripulto*, de *Mezzo-Curniano*, & d'*Arce-Turrita* étoient du Domaine de l'*Evêque*, & condamna le *Comte* en 700 livres d'argent de domages.

Le *Puricelli*, dans les *Monumens de la Basilique Ambrosiène*, raporte un *Jugement* de l'*Archevêque de Milan*, sur les contestations, que les *Moines* & les *Chanoines de Saint-Ambroise* avoient entre eux. Il est daté de l'An 1190, le 3 de Mai, Indiction 8, l'An 3 du *Pontificat* du Seigneur *Milon*. Cète troisième année ne devoit finir qu'après le 19 d'Octobre. Une Convention, par laquèle les *Chanoines de Bergame* terminèrent un Schisme qui les divisoit, & qu'*Ughelli* raporte, est de la même année 1190, du 6 de Février, de l'An III[e] du Pontificat.

Plusieurs siécles après la mort de cet *Archevêque*, on trouva, dans des démolitions de la *Métropolitaine*, son *Epitaphe*, qui dit uniquement: *Ici reposent les os du* Pontife Milon, *à qui Dieu daigne acorder les joies de la vie éternèle* (a).

JAQUE I, Archevêque de Capone, *ne vivoit plus en* 1227: *PIERRE*, Archevêque de Brinde, *mort en* 1239: *JEAN LAMBERT*, Evêque d'Averse; *& ANDRÉ*, Evêque de Conza, *morts peut-être en* 1254: *CÉSARÉE D'ALAGNO*, Archevêque de Salerne, *mort en* 1263.

Je parle, sous l'année 1225, du juste sujet que *Frédéric II* eut de se plaindre

(a) *Istinc* Pontificis *requiescunt ossa* Milonis,
Cui Deus aeterna concedat gaudia vita.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

tainement n'en méritoit aucune de sa part; en conséquence, *Gregoire* d'autant plus indigné qu'il avoit tort, publie une seconde fois, le jour de S. *Martin*, la Sentence d'excomunication contre l'Empereur; & de nouvèles Lètres de sa part en instruisirent tous les Prélats. Ce renouvèlement d'excomunication, Procédure, dans les circonstances où l'on en êtoit, absolument inutile, ajoute à la juste indignation de l'Empereur, & le force d'éclater. Il adresse de Capoue aux *Princes Germaniques* une *Lètre*, ou, si l'on veut, un *Manifeste* pour sa justification. Je vais laisser l'*Abbé d'Ursperg* en rendre comte, parceque je ne co-

come on l'a dit ci-devant, se fit voir au *Peuple Chretien* sur la Croix, percé de Cloux & couvert de Sang; come se plaignant à chacun en particulier & à tous en général de l'injure, qu'il avoit reçue de l'*Empereur.* Coment ce passage, où l'*Historien* parle uniquement d'une opinion ridicule de quelques gens, qu'il ne paroît pas adopter lui-même, & d'un prétendu miracle fondé seulement sur un vain bruit populaire, peut-il doner gain de cause à *Gregoire* contre *Frédéric*? Le *Rinaldi* continue encore. *Ces choses & celles que nous avons dites plus haut, réfutent* Conrad, Abbé d'Ursperg, *fauteur de* Frédéric, *lequel a porté l'insolence jusqu'à l'audace d'écrire, « Que le* Pape Gregoire, » *enflé d'orgueil, avoit excomunié l'*Em- » pereur *pour des causes très légères,* » *& sans observer aucun ordre judiciaire* ». *Et, pour confirmer une imputation si grave, cet impertinent Ecrivain* (Homo ineptissimus) *n'aporte en preuve que des* Lètres de Frédéric, *transporté de fureur contre le* Pape, *& colorant ses forfaits de toutes les manières qu'il le peut.* En parlant de ce ton, on justifie ceux que l'on ataque. Je vais traduire dans mon texte le passage de l'*Abbé d'Ursperg*, & je raporterai ses propres paroles dans une *Note.* Les Lecteurs, honêtes-gens & sensés jugeront si cet *Abbé* méritoit d'être traité d'une manière si dure, pour ne rien dire de plus fort.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

son frère, come un *Vassal Noble* fait à son *Seigneur*; &, dans ladite Foi, ledit *Marquis Manfred* a promis audit *Guillaume de Montferrat*, en son nom & en celui de son frère *Démétrius*, de ne point empêcher qu'au sujet desdits *Châteaux* & des *Lieux Varinta* & *Vascharita*, il ne puisse faire guerre & paix avec tous ceux qu'il voudra, pour défendre & recouvrer ses *Justices.* Les Noms des Lieux sont ceux-ci: *Dogliano*, *Caldario*, *Vinolio*, *Rocca-Sparviéra*, *Rocca-di-Guidone*, tout le *Val-de-Sture*, *Demont*, *Vinai*, *Pellaporio.* Deux *Chartes* de même teneur ont été faites. Les noms des *Témoins* sont ceux-ci: le Seigneur *Guillaume*, *Marquis de Basca*; le Seigneur *Raimond*, son frère; le Seigneur *Lanfranc de San-Germaio*; le Seigneur *Jourdain d'Albano*; le Seigneur *Guillaume Sicard* d'*Asti*; *Grotapalca Pomazio* d'*Asti*; le Seigneur *Guillaume de Valperata*; le Seigneur *delle Vina* de *Romanisio.* Et je *Thomas*, *Notaire du Sacré Palais*, de ce prié, ai été présent & ai écrit.

Le *Roi Démétrius*, come on l'a vu plus haut, êtoit venu trouver le *Pape*, l'année précèdente, sans doute pour lui demander du secours. *Honorius* en conséquence adressa des *Lètres Apostoliques* à tous les Fidèles, par lesquèles il les exhortoit de se joindre aux *Croisés*, qui devoient partir pour la *Grèce* avec le *Marquis de Montferrat*, dont l'intention êtoit de rétablir son frère dans le *Roïaume de Thessalonique.* Il chargea les *Archevêques* auxquels il écrivit sur le même sujet, de publier l'*Indulgence plenière* pour tous ceux qui passeroient avec le *Marquis.* Par d'autres *Lètres*, qui furent adressées à divers Prélats & Chapitres, il frapa d'anathème tous ceux d'entre les *Latins* qui fourniroient à *Théodore l'Ange* aucun secours d'homes, de chevaux, d'armes, de vivres, ou de toute autre sorte. De son côté, le *Marquis Guillaume* aiant fait tous les préparatifs nécessaires pour son expédition, n'êtoit plus retenu que parcequ'il n'avoit pas sufisament d'argent. Il crut, dans cet embaras, ne pouvoir pas mieux s'adresser qu'à l'*Empereur*, qu'il ala trouver à *Catane* en *Sicile*; & qui lui prêta 9 mille marcs d'argent au poids de *Cologne*, pour sureté desquels il engagea la plus grande partie de ses domaines à l'*Empereur*, come on le voit par l'*Acte* suivant.

Au nom de Notre Seigneur Jésus-

PRINCES contemporains.

*confient en lui avec humilité, envoïa à leur secours l'*Apôtre *S.* Jaque. *Les* Mahométans, *aveuglés par l'éclat du Saint, furent bientôt saisis de terreur & d'éfroi; de sorte qu'ils comencèrent à se mètre en désordre, & à prendre la fuite. Ils furent vivement poursuivis par les* Chretiens, *qui en massacrèrent la meilleure partie, & firent beaucoup de Prisoniers.* Aben-Hut *& d'autres s'échapèrent come ils purent. Les* Chretiens *demeurèrent maîtres du Champ de bataille, sur lequel ils rendirent graces à Dieu d'une victoire si singulière. Sur le récit unanime de tous les Prisoniers, on sut que l'A*pôtre *S.* Jâque *avoit combatu pour les* Chretiens. *On le crut d'autant plus facilement, qu'il paroissoit impossible que, sans l'assistance du Ciel, si peu de* Chretiens *eûssent vaincu tant de* Mahométans; *& eûssent acheté la victoire à si bon marché, qu'elle ne leur eût coûté qu'un seul Home. On comprit même que celui-ci ne perdit la vie, qu'en punition du refus, qu'il avoit fait, de se reconcilier avec un de ses Camarades contre lequel il étoit indisposé, quoique plusieurs autres l'y eûssent exhorté, lorsqu'on étoit sur le point d'engager le combat. En tout tems, Dieu fournit des exemples pour nous intimider & nous porter à aimer sincèrement nos Ennemis pour l'amour de lui. D.* Alvar Perez *arma* Chevalier *avant la bataille, suivant l'usage de ce siècle, D.* Garcie Perez de Burgos, Seigneur Tolédain, *lequel s'y distingua tèlement, qu'il tua le* Général des Africains Gazules, *qui étoient passés en* Espagne *pour seconder* Aben-Hut *dans cète guerre.*

1234. La Campagne fut ouverte par *Adam, Evêque de Plasencia*, qui, le 25 de Janvier, avec un Corps que le *Roi* l'avoit chargé de comander, prit *Truxillo*; &, dans le mois de Février, *Magnacelo*, *Médellia*, *Alhange*, & *Sainte-Croix*, sans qu'*Aben-Hut* fit aucun mouvement pour empécher le progrès de cète Armée. D'un autre côté, *Pèdre Gonçalez, Grand-Maître de Saint-Jâque*, avec toutes les Troupes de son Ordre & d'autres que le *Roi* lui dona, prit en très peu de tems *Mantiel*, que les *Maures* avoient repris; & soumit toutes les Places voisines. *Ferdinand* aïant ensuite rassemblé toute l'Armée, ala faire le siége d'*Ubéda*, qu'il prit, le 29 de Septembre, après une longue & vigoureuse résistance de la part des Assiegés,

1235. *Ferdinand* ne parut point sur la frontière cète année, retenu dans

SAVANS & ILLUSTRES.

de ce qu'à son insu, le *Pape Honorius III* avoit, sans l'avoir consulté, nomé cinq *Prélats* pour leurs Eglises qui vaquoient depuis longtems. J'ai peu de choses à dire ici de chacun d'eux; & je ne fais cet Article, que pour doner la *Lètre* qu'*Honorius* écrivit à *Frédéric*, pour lui doner avis de leur consécration.

JAQUE I fut transféré par *Honorius* de l'*Evêché de Patti*, en Sicile, à l'*Archevêché de Capoue* en 1225, & ne vivoit plus en 1227.

Pierre, Moine du Mont-Cassin, étoit *Abbé de Saint-Vincent de Volturne*, lorsqu'en 1225, *Honorius* le sacra pour *Archevêque de Brinde*. Les *Diptiques* de son *Eglise* marquent sa mort en 1239; & le *Nécrologe du Mont-Cassin* la date du *VI des Nones* (du 10) d'*Octobre*.

Jean Lambert fut tiré par *Honorius*, en 1225, de l'*Eglise d'Amalfi* dont il étoit *Archidiacre*, pour être *Evêque d'Averse*; & ce *Pape* écrivit à ce sujet une *Lètre à l'Archevêque & au Chapitre de Naple*, en date du *V des Calendes d'Octobre* (27 de Septembre) l'*An dixième* (de son Pontificat) c'est à dire 1225. *Ughelli*, T. I, *Edit. de Venise*, col. 1489, dit que cète *Lètre* est la 35e, fol. 83 du *Regiſtre du Vatican*. Il ajoute que celle à l'*Empereur Frédéric*, qu'il raporte en cet endroit, & que je traduirai plus bas, est la 55e, fol. 87 du même *Regiſtre*. Il dit encore qu'il est fait mention de *Jean Lambert* dans une *Lètre* de *Gregoire IX*.

En 1234, cet *Archevêque* fit une donation aux *Frères Mineurs* de l'*Eglise de Saint Laurent à Naple*, laquèle apartenoit à l'*Eglise d'Averse*; &, l'année suivante, le *Pape Gregoire IX* confirma cète donation.

L'*Ancien Calendrier* du *Monastère de Sainte-Marie à Capoue* marque la mort de *Jean* le 13 de Septembre: mais sans ajouter l'année. On ne comence à trouver *Frédéric*, qui fut son Successeur, qu'en 1254.

André, Prieur de *Sainte-Marie la Neuve à Rome*, fut sacré, par *Honorius III* en 1225, *Evêque de Conza*. Rien ne fait conoître le tems de sa mort: mais on présume qu'il mourut en 1254, qu'*Innocent IV*, lui dona pour successeur *Nicolas de Bonifazj*.

Césarée d'Alagno, *Archevêque de Famagouste* en *Cipre*, fut transféré, par *Honorius III*, en 1225, de ce Siége

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

nois cète Pièce que par l'extrait, qu'il en fait dans sa *Chronique*. Après avoir parlé de la mort d'*Honorius III* & de l'élection de *Gregoire IX*, il ajoute : *Celui-ci, la première année de son Pontificat, comença, come orgueilleux qu'il étoit, par excomunier* l'Empereur *FRÉDÉRIC pour des causes frivoles & fausses, & sans observer aucun ordre judiciaire, come le même* Empereur *l'écrivit aux* Princes d'Allemagne *par une* Lètre, *dans laquèle il passe en revue toute la suite de sa vie, sa manière de vivre, ses actions, & son innocence à l'égard du secours de la* Terre-Sainte; *& la teneur de cette* Lètre est tèle. *FRÉDÉRIC*, par la grace de Dieu, *Empereur des Romains*,&c.aux *Princes d'Allemagne*, &c. On est frapé d'une très grande admiration, &c. *Cète* Lètre *seroit trop longue à raporter ici toute entière. C'est pourquoi je rendrai comte en peu de mots de quelques-unes des choses qu'elle expose au long; savoir*, « *Coment l'*Impératrice CONSTANCE, *par sa dernière volonté, remit l'*Empereur *lui-même, encore au berceau, dans le sein & sous la tutèle de l'*Eglise Romaine, *parcequ'au moïen de sa puissance spirituèle & temporèle, elle pouvoit mieux, que qui que ce fût, pourvoir à ce qu'il ne fût fait aucun tort à son Pupille. Cependant, il reçut de grands domages, tant dans les Persones de ses* Sujets, *que dans son* Roïaume *même; & l'hérédité pupillaire fut déchirée en diverses parties. Ensuite, au préjudice du même FRÉDÉRIC, alors adulte, elle éleva* OTTON de Saxe *au* Rang Impérial ». Item, « *coment d'une manière merveilleuse & contre l'atente des Homes, elle le tira de plusieurs dangers,*

Christ. *Amen. L'An de Sa Salutaire Incarnation mille deux-cent vingt-&-quatre, au mois de Mars, Indiction douzième, règnant heureusement* (imperante) *notre Seigneur* Frédéric, *très invincible* Empereur des Romains, *toujours Auguste, & très glorieux* Roi de Sicile, *l'an quatrième de son* Empire Romain, *& le vingt-&-sixième de son* Règne de Sicile. *Amen. Nous* Henri de Toco, Maître Juge (*Grand Justicier*) de la grande Cour Impériale & de Capoue, *& nous* Henri de Toco & Rofred de San-Germano, Juges de la *même* grande Cour, *déclarons, par la teneur du présent Ecrit, qu'en notre présence, & d'Illustre Home le Seigneur* Renaud, Duc de Spolète, *d'*Henri, Comte de Malte, *du Seigneur* Lambert de Manialino, *de* Barthelmi d'Arrichiro, Maître de la Justice de Catane, *de* Rainald Ottobuono, Changeur (*Camsoris*) *du Seigneur* Empereur, *de* Guillaume de Rodulfo, Génois, *de* Fosco Miseraile, *de* Léon, *de* Pando, *& d'autres Témoins soussignés; Illustre Home le Seigneur* Guillaume, Marquis de Montferrat, *a confessé avoir, à titre de prêt, reçu de notre Seigneur* Frédéric, *par la grace de Dieu, Sérénissime* Empereur des Romains, *toujours* Auguste, & Roi de Sicile, *neuf mille Marcs d'argent mercantile* (*a*) *au poids de* Cologne, *chaque* Marc *contenant une demi-Once* (*b*), *qu'il a promis païer au Seigneur*

(*a*) *Mercatal.* Abbréviation de *Mercatalis.*

(*b*) *Nous aprenons*, dit *Muratori*, T. VII, p. 178-9, Ann. 1224, de Benvenuto de San-Giorgio *que ce Prince, se laissant transporter du desir de recouvrer le* Roïaume de Thessalie, *enlevé par* Théodore Lascaris *à son frère* Démétrius, *assembla, pour cète Expédition, qu'il imaginoit facile, des Troupes considérables, principalement des* Nobles, *ses Amis. Mais, n'aiant pas tout l'Argent nécessaire pour de si grandes dépenses, il ala, cète année, en* Sicile *pour en demander à l'*Empereur Frédéric. *Il en obtint effectivement sept* (il faut *neuf*) *mille Marcs d'argent au poids de* Cologne, *chacun desquels pesoit une demi-Once: mais en lui donnant en gage la plus grande partie de ses* Terres *& de ses* Vassaux du Montferrat; *& les uns & les autres sont comtés un par un, dans l'*Acte, que Benvenuto *raporte; ce qui fait une quantité prodigieuse. On pou-*

PRINCES contemporains.

sa Cour par des Afaires importantes : mais, sur la fin de la Campagne, ses *Généraux*, dont les Troupes garnissoient la frontière, les assemblèrent à *Andujar* ; & portèrent le fer & le feu dans le *Territoire de Cordoue* ; & firent un grand nombre de Prisoniers. Ils surent de plusieurs d'entre eux (p. 135-6) *que la Ville de Cordoue étoit mal gardée ; & qu'à la faveur de la nuit, on pouroit s'emparer au moins du* Fauxbourg. *Quelques-uns de ceux qui donèrent cet avis, ofrirent même secrètement de faciliter cète prise, qui entraîneroit bientôt avec elle la réduction entière de la* Ville. *Les* Généraux, *après avoir délibéré sur cète Afaire, convinrent de la mètre à exécution. Ainsi, ils rendirent la liberté aux Prisoniers, qui étoient du complot, avec promesse de leur doner de bones récompenses, s'ils les servoient avec fidélité & secret.*

1236, p. 138-42. Dominique Muñoz l'Adalid, *qui étoit, à ce que l'on croit,* Gouverneur d'Andujar, *& les autres* Généraux, *qui avoient fait l'excursion de l'année précèdente sur la* Frontière de Cordoue, *donèrent avis à* Pierre Ruiz Tafur, *à* Martin Ruiz, *à* Pèdre Ruiz, *& à D.* Alvar Perez de Castro *du dessein, où ils étoient, de surprendre le* Fauxbourg de Cordoue; *& des moïens, sur lesquels ils fondoient leurs espérances. Ils les invitèrent, en même tems à les seconder de toutes leurs forces dans cète entreprise. Tout étant réglé pour cète Expédition,* Dominique Muñoz, Pierre Ruiz Tafur, *& les autres* Généraux *se mirent en campagne avec quelques Troupes d'Infanterie & de Cavalerie; & , la nuit du 8e jour de Janvier, qu'il pleuvoit beaucoup, & qui étoit très obscure, ils s'aprochèrent des murailles du* Fauxbourg. *Ils détachèrent plusieurs persones, pour aler écouter s'il se faisoit, sur la muraille, quelque bruit des Sentinèles. Sur le raport, qu'elles firent, que tout étoit dans un profond silence, on résolut de mètre les échèles à la muraille. Come celles de corde & de bois étoient trop courtes, on en atacha 2 de bois ensemble ; & l'on convint que ceux qui savoient le mieux la* Langue Arabe, *monteroient les premiers habillés à la* Mahométane, *afin de n'être point reconus. Tout aiant été bientôt en état, on posa l'échèle contre le mur ; & les premiers qui montèrent, furent* Alvar Colodro *&* Benoît de Banos, *que d'autres suivirent. Les* Chretiens *marchèrent le long de la muraille ; & rencontrèrent, à une Tour, 4 Sentinèles, qui leur de-*

SAVANS & ILLUSTRES.

à l'*Archevêché de Salerne*. Il mourut en 1263.

Honorius le fit porteur de sa *Lètre* d'excuses à *Frédéric II* sur l'irrégularité de son procédé dans la nomination de ces 5 *Prélats*. Je la traduirai le plus littéralement qu'il me sera possible.

Honorius, *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, à Frédéric, *illustre* Empereur des Romains.

Votre bonté naturelle nous done l'assurance certaine que ce que nous avons fait dans une vue sainte, & que nous croïons agréable à Dieu, le sera de même à *Votre Altesse.* Voïant donc que la longue Vacance des *Eglises de Capoue*, *de Salerne*, *de Brinde*, *de Conza*, & *d'Averse* mètoit dans un grand danger, non seulement les afaires (*de ces* Eglises) : mais aussi les Ames, faisant atention que les Homes nous l'imputoient publiquement ainsi qu'à vous, & craignant extrêmement que Dieu ne l'imputât à ces Eglises même, & que la réputation & le salut de tous deux n'en soufrîssent, nous avons pris soin de pourvoir (*a*) ces *Eglises* en n'aiant égard qu'à Dieu seul, de persones, qui, remarquables par leur science, par leurs mœurs, & par leur réputation, originaires du Roïaume, dévouées & fidéles à *Votre Sublimité*, méritent que vous les agréiés. Nous avons, sans vous porter préjudice, nomé, par le conseil de nos Frères, pour *Pasteurs de Capoue* notre vénérable Frère *J.* (*Jean*) *Evêque de Patti; de Salerne*, notre vénérable Frère *C.* (*Césarée*), *Evêque de Famagouste* ; *de Brinde*, notre cher Fils l'*Abbé de Saint-Vincent de Volturne* ; *de Conza*, notre vénérable Frère ci-devant *Prieur de Sainte-Marie la Neuve à Rome* ; & *d'Averse*, notre vénérable Frère l'*Archidiacre d'Amalfi.* Nous prions donc instamment *Votre Sérénité* & nous l'exhortons (*b*) d'avoir, come il convient à la *Clémence Impériale*, par respect pour Dieu, & pour le sa-

(*a*) *Et ne imputaretur à Deo anxie metuentes ipsis* Ecclesiis, *& famæ, ac saluti nostræ, tuæque simul, curavimus providere ipsas* Ecclesias.

(*b*) *Rogamus igitur* Serenitatem Vestram, *att...*, *& hortamur.* Ce que j'ai lu des *Lètres* d'*Honorius III*, où l'Adverbe *attentiùs* est fréquemment emploïé, ne m'a permis de douter que ce fût de ce même Adverbe qu'il faloit remplir la petite lacune, qui se trouve ici.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

» *& enfin le ramena, contre ce que* » *l'on en pensoit, à l'*Empire, *ren-* » *versant le superbe* OTTON, *&* » *élevant l'Humble* ». Item, « *co-* » *ment il reçut la* Croix *à* Aix-la-» Chapelle; *& coment aiant mis* » *ordre aux Afaires de l'*Empire *en* » Allemagne, *il ala à* Rome *pour* » *être couroné, suivant que ces cho-* » *ses sont pleinement décrites ci-* » *dessus* ». Item, « *il s'excuse sur* » *la perte de* Damiète ». Item, « *il* » *rapporte par combien de secours il* » *s'est fait précèder dans la* Terre-» Sainte, *savoir* 700 Homes d'armes » Ultramontains, *qu'il y a tenu* » *continuèlement à sa solde, & trois* » *cens des siens, auxquels il a four-* » *ni le passage & les choses néces-* » *saires* ». *Il s'excuse aussi*, « *sur* » *sa maladie très réèle, de n'avoir* » *point été, cète année, outre mer,* » *parceque, s'étant mis en route,* » *& le* Landgrave *étant mort en* » *chemin, une maladie considéra-* » *ble l'avoit forcé de retourner* ». *Il raconte aussi* « *coment, pour fa-* » *ciliter la délivrance de la* Terre-» Sainte, *il a pris à la suggestion* » *du* Pape Honorius, *la* Reine de » Jérusalem *pour femme* ». *Toutes ces choses lui fournissent l'ocasion de se plaindre aux* Princes « *de ce que* » *l'*Eglise, *au lieu de le récompen-* » *ser de ses bienfaits, l'excomunie* ». *Il se plaint en particulier du* Pape « *de ce que non seulement il a re-* » *fusé d'entendre dans son Consis-* » *toire les Personages honêtes, qu'il* » *lui avoit députés, savoir l'*Ar-» chevêque de Bari *& les autres:* » *mais de ce qu'il n'a pas meme* » *voulu qu'ils fûssent admis en sa* » *présence, ni qu'ils parûssent de-* » *vant le Consistoire* ». *Il y a beaucoup d'autres choses encore ex-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Empereur, *ou à son* Député *qui sera nomé* (a), *par Stipulation solemnèle, sans aucune sorte de dificulté, ou de débat de Fait, ou de Droit* (b). *Et, pour remplir toutes ces choses, il lui a engagé* (à l'*Empereur*) *tous les Biens immeubles qu'il a dans les Villes, Châteaux & Terres* (c), *soit en Alleud, soit en Homage, soit en Service, soit en Péage, soit en Fourage* (d), *soit en Revenus quelconques, ou Droits, soit en Corvées, ou Surcorvées* (e), *soit en exactions quelconques. Spécialement ceux qu'il a pour son* Alleu, *savoir*, San-Salvator, Nuove, Villa, Vignole, Moncalvo, Grozano, Carézéto, Pont-de-Sture, Cumino, Monbello, Gabiano, Santa-Maria-di-Créta, Tonco, Odalengo, Chiavassio, Berzano, Vérolengo, Lainico, Caselle, *la* Moitié de Félizano, *la* Moitié de Castelletto (*Les* Alexandrins *tiènent l'autre* Moitié, *qu'ils doivent perdre de droit*), *la* Moitié *de* Sézadio (*& les* Alexandrins *tiènent semblablement l'autre* Moitié), *la* Moitié de Retorto (*les* Alexandrins *tiènent de la même manière l'autre moitié*), *la* Moitié des 2 Châteaux de Corpunèto (*lesdits tiènent de la même manière l'autre* moitié), *la* Moitié de Castro-nuovo (*& lesdits tiènent l'autre de la même manière*), Ricaldono, *& la* Moitié du Péage, *& des* Revenus d'Alexandrie. *Il lui a aussi engagé ce qu'il a lui-même engagé à titre de gage; & c'est ce qui suit.* Valence *est engagée aux* Pavésans *pour quatre mille livres.* Pomorja *est engagée pour trois mille livres aux* Pavésans. Lù *est engagé pour moins de mille Livres de* Pavie *à* Robert Cattanao (*f*).

roit soupçoner de l'erreur dans ce Sept (*Neuf*) mille, *parcequ'il paroît que c'est trop peu relativement au gage.*

Il est à croire que ce *Neuf* (*Novem*) est une faute de Copiste; & que, dans l'*Acte original*, il y avoit *nonaginta*: mais d'une manière abregée, & devenu sans doute peu lisible par le tems. C'est ce qui doit avoir causé l'erreur du Copiste.

(*a*) *Ejus certo Nuntio.*

(*b*) *Sine omni quæstione, & controversia facti, vel Juris.*

(*c*) *Villis.* (*d*) *In fodro.*

(*e*) *Sive angariis, sive perangariis.*

(*f*) Ou *Capitaine.* Nous avons vu que *Cattaneus* est la même chose que *Capitaneus*, *Capitaine*, c'est à dire *Chevalier.* Au reste, il se pouroit que *Catta-*

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

mandèrent qui ils étoient. Alvar Colodro *répondit d'un ton assuré,* « *Que c'étoit la* Ronde ». *Il se trouva qu'un des Sentinèles étoit un de ceux qui avoient promis de faciliter la prise du* Fauxbourg. *Cet Home, aiant reconu* Colodro, *lui serra la main; lui dit, à l'oreille, qui il étoit; & lui conseilla d'avertir sa Troupe de ne pousser aucun cri. On prit alors les autres Sentinèles; &, leur aiant fermé la bouche, on les jeta du haut de la muraille en bas, où ils furent tués à l'instant par les* Chretiens. Alvar Colodro *& ceux qu'il avoit avec lui, s'emparèrent ensuite de quelques Tours; & arivèrent à la* Porte de Martos, *un peu avant la pointe du jour. Ils y égorgèrent le Corps de Garde, & ouvrirent les portes. Sur le champ,* Pierre Ruiz Tafur *& la* Cavalerie *étant entrés, on comença à forcer les Maisons, & à massacrer les* Mahométans. *Ceux-ci, éveillés au bruit & étourdis d'un évènement si peu atendu, tâchèrent de se réfugier dans la* Ville, *emportant avec eux tout ce qu'ils purent: mais la plupart périrent sous les coups meurtriers des* Chretiens, *qui les poursuivirent. Toute la Ville courut aux armes sur le champ; & les* Mahométans, *faisant une vigoureuse sortie soûtenue d'une grêle de flèches, de dards & de pierres qui partoient des remparts, poussèrent 3 fois les* Chretiens *jusqu'aux murailles du* Fauxbourg. *Cependant ceux-ci demeurèrent à la fin maîtres du* Fauxbourg; *&, pour s'en assurer la possession, ils baricadèrent toutes les rues, à l'exception de celle qui menoit droit à la porte de la* Ville. *Les* Chretiens, *reconoissant qu'il leur faloit un renfort pour se maintenir dans ce lieu, envoïèrent des Couriers, un à* D. Alvar Perez de Castro, *& aux Places de la Frontière pour leur demander du secours, & un autre à* S. Ferdinand *pour l'informer de ce qu'ils avoient fait, & recevoir ses ordres sur la conduite qu'ils devoient tenir pour la conquête d'une si grande* Ville. *Le Courier pour* D. Alvar Perez de Castro, *qui étoit le Comandant le plus proche de la Frontière, publia, par tout où il passa, la prise du* Fauxbourg de Cordoue, *& le besoin où l'on étoit. Ainsi,* D. Alvar Perez, *étant monté à cheval sur le champ avec toutes ses Troupes, acourut de* Martos *en toute diligence, & entra dans le* Fauxbourg. *Quoique* D. Ordoño Alvarez *& les autres* Gouverneurs des Places frontières *en fissent de même, on ne se trouva pas encore assés fort pour réduire la* Ville *& le* Corps de la Place. *Le Courier,*

lut de votre Ame, ces *Eglises* en grande recomandation, de conserver dans leur entier leurs honeurs & leurs droits, & d'acorder à leurs *Pasteurs*, només ci-dessus, la faveur de la *Grace Impériale*, de manière que la *Sérénité de Votre Altesse* puisse, à juste titre, plaire, en même tems, à Dieu & aux Homes; & que nous puissions spécialement, nous & nos Frères, nous loüer dans le Seigneur du dévoument de *Votre Excèlence.* Par cète *Lètre*, nous recomandons à *Votre Sérénité* notre vénèrable Frère l'*Archevêque de Salerne*, qui vous remètra la présente, & que ses mérites nous ont rendu cher & agréable, ainsi qu'à nos Frères, pour que vous le receviés avec un visage serein, & pour que vous lui acordiés avec bonté la faveur de votre grace dans tout ce qui vous paroîtra lui être utile & à son *Eglise. Doné à* Riéti *le VI des Calendes d'Octobre* (*le 26 de Septembre*) *l'An dixième* (du Pontificat).

J'ai dit à l'année 1225 que cète *Lètre* ne satisfit pas *Frédéric*; & l'on sent assés qu'elle ne devoit pas le satisfaire.

[JURISCONSULTES CANONISTES.]

GRAZIANO da Chiusi, fleurissant en 1151: *LORENZO da Crema*: *UGUCCIONE*, ou *UGO da Vercelli*, *Evêque de Ferrare*, mort en 1212: *TANCREDO da Corneto*, fleurissant en 1220: *RICHARD*, *Evêque de Chester*: *SINIBALDO DE'FIESCHI*, *Pape INNOCENT IV*: *PIETRO DELLE VINCE*, *Chancelier* de l'*Empereur Frédéric II*: *BERNARDO CIRCA*, *Evêque de Faënza*: *GILIBERT*, ou *GILBERT*: *ALAIN*, dit le *Docteur universel*: *GIOVANNI DI GALA*, *da Volterra*: *BERNARD de Compostelle*: *PAOLO ONGARO*, ou *PAUL*, *Hongrois*: *GIACOMO*: *RUGGIERI*: *GIACOMO ALBANI*, ou *d'Alba*, *Evêque de Faenza*: *S. RAIMOND DE PEGNAFORT*, *Général des Dominicains*: *RUFFINO*: *SILVESTRO*: *RODOIE DE PETITPAS* (*Modici passus*): *PIERRE CORBOL*, ou *BALIUT*, *Espagnol*: *BERTRANDO*: *DALMAZIO*: *ALAIN*, *Anglois*: *PIETRO*, *Prévôt de Pavie*: *GUGLIELMO NASONE*, *GIACOMO d'Albenga*, *Evêque de Faënza*: *FILIPPE*: *INNOCENT d'Ostia*: *PIERRE SAMSON*: l'*Abbé l'Ancien*: *Moines inconus*: Fra *GIACOMO*, *Chanoine Régulier de Saint-Jean-du-Mont*;

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDÉRIC II.

posées dans cète Lètre (1). FRÉDÉRIC ne se contente pas de faire répandre cète *Lètre*, ou ce *Manifeste* en Allemagne, il envoie le Jurisconsulte ROFFRED *de Bèvevent* le porter à Rome où l'on en fait publiquement la lecture au Capitole, avec la permission du Sénat & du Peuple Romain, qu'il comence alors à vouloir mètre dans

(1) *Hic* (Gregorius IX) *tanquam superbus primo anno Pontificatus sui cœpit excommunicare* Fridericum Imperatorem *pro causis, frivolis, falsis, & postposito omni ordine judiciario, sicut idem* Imperator *in* Epistolis *suis rescripsit* Principibus Alemanniæ, *retexens omnem progressum vitæ suæ & conversationem & actionem & Innocentiam pro succursu* Terræ Sanctæ. *Cujus* Epistolæ *series hæc est. FRIDERICUS* Dei Gratia *Romanorum Imperator, Principibus Alemanniæ*, &c. In admirationem vertitur vehementem, &c. *Hujus* Epistolæ *seriem longum esset ponere, ideo quædam quæ in ea explicantur, breviter describimus, videlicet qualiter* Imperatrix Constantia *in extrema voluntate ipsum* Imperatorem *adhuc in cunabulis positum, commisit in sinu & tutela* Romanæ Ecclesiæ, *quoniam per spiritualem & temporalem ejus potentiam melius poterat indemnitatibus Pupilli provideri, sed tamen tam de personis periculum, quàm de* regno *suo non defuit magnum detrimentum & pupillaris hæreditas in multas partes est discissa. Deinde in præjudicium ejusdem* Friderici, *cum jam esset adultus*, Ottonem de Saxonia *ad* Imperiale Fastigium *sublimavit. Item qualiter mirabiliter præter humanam conscientiam ipsum in multis periculis conservavit & demum ad* Imperium *sibi debitum præter humanum sensum reduxit, dejiciendo* Ottonem *superbum, & exaltando humilem. Item qualiter* Aquis Gruem *accepit, & rebus* Imperii *in* Alemannia *dispositis* Romam *coronandus advenit, sicut hæc omnia superius plane descripta sunt. Item excusat se de perditione* Damiatæ. *Item commemorat, quanta Stipendia præmiserit ad Subsidium* Terræ Sanctæ, *videlicet jugiter in suo soldo haberet ibi* Milites Ultramontanos *septingentos, & de suis fere trecentos, quibus & passagium & necessaria*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Casurzio *est engagé à* Albert *de* Cortiselle *pour moins de mille Livres de* Pavie. Villa *est engagée pour six cens Livres de* Pavie *aux* Visconti *de* Valence. Monbaruz *est engagé à* Pierre *de* Ponzono *pour quatre cens livres de* Gène. San-Stéfano *est engagé pour quinze cens Livres de* Gène *à* Obert *&* Martin *de* Rivello. Monteberfario *est engagé pour sept cens Livres de* Gène *à* Pancrace d'Asti. San-Rafaello, *&* Bazalino *sont engagés aux* Caczioli d'Asti *pour quinze cens Livres de* Gène. *Le* Fort du Val d'Urba *est engagé pour mille Livres de* Pavie *aux* Marquis de Gofra. *Et généralement il lui a engagé tout ce qu'il a, dans quelque lieu que ce soit, en Droits, Services, Péages, Homages, Revenus, Corvées, Surcorvées, Prestations, Pensions, Obventions. Voici les lieux, que des* Chevaliers *tiènent dudit* Marquis de Montferrat. *Le* Marquis de Saluce *tient* Dogliano, Caral. (*a*), Vinoal. (*Vinoli*), Rocca-Guidone, Rocca-Spar. (*Sparvera*), Vinai, *& tout* le Val-de-Sture. Otton de Carretto *& ses* Fils *tiènent la* Quatrième partie de Cortamiglia, *& tout* Prunco, & Santa-Giulia. Henri de Carréto *tient la* Partie, *que le* Marquis *a à* Novell (Novellana). *Les* Seigneurs de Montéforte *tiènent le Château de* Montéforte. *Le Seigneur* Rainald Busca *tient* Cossano, Rochéta, Fravèna, Venès, *& tout ce qu'il* (le *Marquis*) *a dans le* Péage de San-Stéfano. *Les* Seigneurs de Cessole *tiènent du* Marquis *ce qu'il tient de* Cessole (*b*). Nicolas de Bobio *tient du* Marquis *ce qu'il a dans* Bobio. *Les* Seigneurs de Montebon *tiènent de lui* Montebon, *& le* Marquis *a de plus dans ce lieu la moitié du Fourage, logement* (*c*), *& droit de paix, & de guerre.* Nicolas Barsa *tient de lui tout ce qu'il a dans le Château d'*Alis. *Les* Seigneurs de Lin-

neus fût Nom propre à cet endroit. C'est pourquoi je le rens par *Cattaneo*.

(*a*) Peut-être faut-il *Caldar*; ce qui sera *Caldario*, dont plus haut le *Marquis de Saluce* a fait homage au *Marquis Guillaume*.

(*b*) *Tenent ab eo, quidquid tenet* Marchio de Cessulis; *Formule*, qui se trouve répètée dans quelques-unes des Phrases suivantes; ce qui prouve que ce *Marchio* doit s'entendre du *Marquis Guillaume*; & non de quelqu'un apellé *Marchione*.

(*c*) *Albergum.*

PRINCES contemporains.

qu'on dépêcha à S. Ferdinand, *ala jour & nuit; & rencontra le saint* Roi à Benavente, *lorsqu'il étoit sur le point de se mètre à table. Il lui remit les Lètres, dont il étoit chargé; & lui fit un détail circonstancié de l'évènement. Sur cète nouvèle*, S. Ferdinand, *aiant mangé un morceau, monta aussitôt à cheval, acompagné d'une trentaine de* Seigneurs. *En partant, il dona ordre à toute la* Noblesse *de le suivre au plustôt à* Cordoue. *Il fit écrire aussi aux* Villes *& à ceux qui y comandoient, de ne point tarder à lui envoier leurs* Bandes; *& aux* Grands-Maîtres des Ordres Militaires, *de lui fournir leurs* Troupes. *De grosses pluies, qui survinrent alors, aiant fait déborder les Rivières, ne permirent point, de quelques jours, le passage. Cependant le saint* Roi *se rendit à la fin de* Benavente à Ciudad-Rodrigo. *Prenant ensuite sa route par* Alcantara, Médelin, Magacella, Bienguérencia, *les* Deux-Sœurs, *& laissant* Cordoue *à main droite, il ala poser son Camp proche du* Pont d'Alcala, *où il s'établit avec beaucoup de* Seigneurs *& de* Persones de distinction, *qui l'avoient suivi des Places par où il avoit passé. Autant la nouvèle de son arivée causa de joie aux* Chretiens, *qui étoient dans le* Fauxbourg de Cordoue, *& dont le saint* Roi *loua beaucoup la hardiesse & la valeur; autant elle jeta d'éfroi chés les* Mahomètans. *Ceux-ci, consternés, firent demander du secours à* Aben-Hut; *& lui firent dire de tâcher d'ataquer* S. Ferdinand, *qui n'avoit qu'une poignée de monde. Quoique les* Riches-Homes *& les* Grands-Maîtres des Ordres *sûssent leur* Roi *dans un si grand danger, come on étoit au milieu de l'hiver, ils ne purent rassembler leurs* Troupes *aussi promtement qu'ils l'auroient souhaité. Tous se hâtèrent cependant à l'envi les uns des autres, d'acourir au Camp du* Roi; *de sorte que l'on comença à y voir ariver de toutes parts des* Corps de Troupes, *qui s'y rendirent, les uns plustôt, les autres plus tard, suivant l'éloignement.* Aben-Hut *cependant n'eut pas plustôt reçu la nouvèle, que lui donèrent les* Cordouans, *qu'il travailla à mètre sur pied le plus de Troupes qu'il put; & marcha à leur tête vers* Ecija, *pour faire retirer* S. Ferdinand, *& recouvrer le* Faubourg. *Quoiqu'il se donât tous ces mouvemens, il doutoit fort que* S. Ferdinand *eût aussi peu de monde, que les* Cordouans *le lui avoient mandé. Il ne pouvoit se persuader que le* Monarque Chretien *eût formé une entreprise de cète importance, sans*

SAVANS & ILLUSTRES.

GIOVANNI d'Albenga : DRUZIANO : GANDOLFO : PIERRE Comestor, ou le Mangeur : GOFFREDO da Train : LANFRANCHINO : EGIDIO da Bologna : GUILLAUME PRORE'DE, Anglois : NIPATE de Monte-Albano : BUONAGINDA d'Arezzo : FRANCESCO da Vercelli : GRAZIANO d'Arezzo : BERNARD BRIGANT comunément dit *Compostellanus*, fleurissant vers 1250 : *GARCIUS, Espagnol*, fleurissant vers 1285 : *HENRI, Evêque-Cardinal d'Ostie*, dit vulgairement *Hostiensis : GUILLAUME DURANTI, François*, mort en 1270 : *GIACOMO-ANTONIO STENNO da Padoa, da Malizia : BOATINO, ou BOVEBINO da Mantua*, mort en 1300 : *GUIDO DI BAIZIO da Reggio di Lombardia*, surnomé *l'Archidiacre : GUIDO DI BAIZIO, Evêque de Reggio*, neveu du précèdent : *JEAN, François, Moine de Citeaux*, & *Cardinal : GIOVANNI D'ANGLAISSOLA da Cesenna*, fleurissant en 1300 : *JUAN DE DIOS, Espagnol : GIOVANNI D'ANDREA*, mort en 1348 : *GIACOMO DI CASTRO, Prêtre : GIOVANNI DA SAN-GIORGIO : ZENZELIN, ou GENSILIN DE CASSAU, ou DU CASSE, François : JEAN-FRANÇOIS PAVIN, François : GUILLAUME DE LAON (de Monte Lauduno), François : GIOVANNI CALDERINO da Bologna*, mort vers 1350 : *PAOLO LEAZARO da Bologna*, fleurissant vers 1350 : *FEDERICO, BENEDETTO, GIOVANNI*, & *RINALDO PATRUCCI da Sienæ.*

Après avoir doné, dans le Volume précèdent & dans celui-ci, 2 longs Articles des premiers *Interprètes du Droit Romain* en *Italie*, depuis *Werner*, dit *Irnier*; je dois faire quelque chose de semblable pour les *Interprètes du Droit Canonique*, la principale & presque la seule étude du *Clergé Italien*. C'est à quoi je destine cet Article. Que la longueur de la liste, que je mets en titre, n'éfraie pas les Lecteurs! Il y a beaucoup de gens, qui ne seront que només en passant. Je ne ferai que traduire ici très librement, en retranchant, ajoutant & corrigeant, come cela me viendra, les 23 premiers Chapitres du IIIe Livre de l'*Histoire des Illustres Interprètes des Loix* par le *Panzirali*, hors le

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

ses intérêts ; & dit MATHIEU PARIS (1) *come, par ses* Lètres, *le* Pape *avoit fait publier dans tous les* Païs Chretiens *la* Sentence, *qu'il avoit portée, l'*Empereur *écrivit à tous les* Rois & Princes Chretiens, *se plaignant* « *de ce que la* Sentence *avoit injustement été portée* ». *Il dit encore à chacun & à tous,* « *Que, s'il étoit revenu de son pèlerinage qu'il avoit comencé, ce n'étoit point sur des excuses frivoles, come le* Pape *l'en acusoit à tort: mais à cause d'une maladie très considérable* ». *Il invoquoit à ce sujet le témoignage de celui qui, dans le Ciel, est un fidèle Témoin. Il assura de plus* « *qu'aussitôt que Dieu lui doneroit la prospérité du Corps, il auroit soin de s'acquiter envers lui, avec une suite honorable, ainsi qu'un* Empereur *le devoit, du vœu de son Pélèrinage* (2) ». *Entre les*

ministravit. Per evidentem quoque infirmitatem excusat se, quod eo anno non isset ultra mare, cum etiam iter arripuisset, & mortuo Langravio *in itinere gravis infirmitas eum redire compulisset. Narrat etiam, quomodo pro faciliori liberatione* Terræ Sanctæ Reginam Hierosolymorum, *ad suggestionem* Honorii Papæ *acceperit in uxorem. Ex his omnibus conquestiones facit* Principibus, *quod pro tot beneficiis ab* Ecclesia *non potius remuneratur, quam excomunicatur, ideo & de* Papa *conqueritur, quod* Nuncios *suos honestos videlicet* Archiepiscopum Brundiensem (*a*), *& alios in Concilio suo non solum audire contempsit, sed nec ad præsentiam suam, vel Concilii, admittere voluit. Multa quoque alia in eisdem* Litteris *sunt descripta.*

(1) Liv. III de sa *Grande Histoire*, Année 1228, p. 239 de l'Edit. de *Paris* 1644.

(2) La *Lètre*, dont il s'agit, étoit sans dorte, avec quelques changemens convenables, la même que celle aux *Princes d'Allemagne.*

(*a*) Il faut *Barensem.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

tenibal (*a*) *tiènent tout ce que le* Marquis *a dans* Lintenibal. *Les* Marquis d'Incisa *tiènent de lui* Incisa, Castelnuova, Bergamesco, & Carentino. *Les* Pastori *tiènent* Erion, & Riatatt. *Les* Zucchi *tiènent* Silvano, Rocco-de-Zucchi, *les* Fontanei, *& ce qu'ils ont à* Elma. *Les* Seigneurs d'Ursaria *tiènent de lui* Ursaria. *Le* Marquis de Fosco *tient de lui le Péage de* Rosiglione, *& la* Quatrième partie d'Uva. *Les* Neveux *du même* Marquis de Bosco *tiènent de lui* la Moitié de Polzano. *Les* Seigneurs de Corticelle *tiènent de lui* Corticelle. *Les* Seigneurs d'Agliano *tiènent de lui* Verania, Agliano, *& la Dîme de la* Piève de Ponte. *Les* Fils de Sibillatore *tiènent de lui la* Tour de Lang, *& tout ce qu'ils ont à* Castro. *Les* Seigneurs de Linteriano *tiènent de lui* Linteriano. *Les* Seigneurs de Quinzano *tiènent de lui* Quinzano. *Les* Seigneurs de Calmandrana *tiènent de lui le Fourage dans la* Plaine de Calmandrana. Albert d'Alis *est son* Home-lige *du* Fief, *qu'il tient à* Sicario & à Castro-nuovo. Rufin de Broëza *tient de lui le* Fief, *qu'il a à* Castro-nuovo. *Les* Seigneurs de Vigliano *tiènent de lui ce qu'ils ont à* Vigliano, *& toutes les* Régales, *qu'ils ont dans la* Vallée de Tioné. *Voici le* Fief, *que les* Comtes de Biandrate *tiènent de lui. Le* Comte Albert de Biandrate *& ses Fils tiènent de lui* Porcile, *la* Moitié de Ripa, Mercusol (*b*), *la* Moitié, *ou le* Tout de Castro-nuovo, Mazai, *la* Quatrième partie de Montebello de Frasca, *& ce qu'il a dans* Mouzebono. *Le* Comte Guillaume de Ploia *tient de lui ce qu'il a dans* Castro-nuovo. *Le* Comte Godefroi de Biandrate *tient de lui* Cizola, *les* Homes d'Antise & de la Cour (*de ce lieu*), *le Château de* Pavarolo *& ses Apartenances, tout ce qu'il a dans* Sulz, San-Giorgio *& les Tènemens, & ceux de* Balangorio. *Les* Seigneurs de Pozasque *tiènent de lui* Vérania de Pozasque. *Les* Seigneurs de Burgurio *tiènent de lui* Burguro, *& ils y ont* logement. *Les* Comtes de Valpergh *tiènent de lui* Mazai, *& tout ce qu'ils ont à* Roca *& à* Rivaria. *Les* Seigneurs de Settimo *tiènent le Château de* Calogine, *& deux Sols dans le Péage de* Mollé. *Les* Seigneurs de San-Martino *tiènent la* Moitié de Lino, *& deux*

(*a*) Ce nom, que je vois pour la première fois, est ainsi en abregé.

(*b*) Aparemment *Merenzola.*

PRINCES contemporains.

avoir les Troupes nécessaires. D'ailleurs il conservoit le souvenir des 2 batailles, qu'il avoit perdues, les années précèdentes, à Mérida, *&* à Xerès-de-la-Frontière; *& il n'étoit point encore revenu de la crainte, que ces mauvais succès lui avoient imprimée. Curieux toutefois de s'instruire plus amplement, afin de prendre un sage parti, il consulta D.* Laurent Suarez, Seigneur Galicien, *qui étoit à son service avec quelques Troupes, depuis qu'il avoit été contraint de sortir des* Etats de S. Ferdinand, *pour fuir le couroux de ce saint* Monarque, *qu'il avoit irrité par ses excès. D.* Laurent Suarez *lui promit de lui rendre, dans trois jours, un comte exact de l'état des forces de S.* Ferdinand; *& lui conseilla, en atendant, de rester tranquile.* Aben-Hut *goûta fort son avis; & se reposa sur lui du soin de faire les informations, qu'il lui importoit tant d'avoir. D.* Laurent, *qui souhaitoit de rentrer en grace auprès de S.* Ferdinand *par quelque service signalé, monta à cheval; & ala, de nuit, acompagné de 2 de ses gens les plus afidés, au Camp du saint* Roi. *Quand il n'en fut plus qu'à une petite distance, il mit pied à terre; &, ordonant aux 2 Homes de sa suite de l'atendre, il y entra seul, vers le milieu de la nuit. Il pènètra sans aucun obstacle jusqu'à la tente du saint* Monarque; *&, aiant rencontré* l'Oficier de Garde, *il lui dit « d'avertir le* Roi *que D.* Laurent Sua- » rez *avoit une Afaire de grande im- » portance à lui comuniquer ».* L'Oficier *en informa sur le champ le saint* Roi, *qui, quoiqu'étoné de cète nouvèle, dona ordre de le faire entrer. D.* Laurent *parut; & S.* Ferdinand *ne l'eut pas plustôt aperçu, qu'il lui demanda « co- » ment il osoit se présenter devant lui ».* Sire, *répondit D.* Laurent, vous m'avés contraint pour mes excès, de sortir de vos *Etats:* mais Dieu a permis que mon mal soit tourné à votre avantage; puisque mon banissement me met à portée d'avertir Votre Majesté du danger, dont elle est menacée, pour qu'elle y remédie. *Il l'instruisit ensuite de la perplexité & de l'inquiétude d'*Aben-Hut; *& de l'ordre, qu'il avoit reçu de ce* Monarque Mahometan, *de s'informer de l'état de ses forces. Il ajouta, « Qu'il étoit dans » la résolution d'assurer* Aben-Hut *que » l'*Armée Chretiene *étoit beaucoup plus » nombreuse qu'on ne lui avoit dit »; & il réprésenta au saint* Roi, *« Que, de » crainte qu'*Aben-Hut, *doutant de son » raport, ne donât à d'autres la co- » mission d'en vérifier la fidélité, il étoit*

SAVANS & ILLUSTRES.

V^e cependant, que j'ai traduit ailleurs dans ce Volume. Le premier Chapitre, aiant pour titre *Fulgence, Africain*, fait conoître les diférentes *Collections des Canons.* Le second Chapitre est tout entier pour le *Moine Gratien*, laborieux & mal-adroit *Compilateur* de *Decret* si célèbre, adopté par la *Cour de Rome*, & conséquemment (ce qui pourtant ne devroit pas être) par toutes les *Ecoles Catholiques*, lequel, malgré toutes les révisions, que l'on en a faites, est une des plus mauvaises Compilations, que l'on conoisse, & qui le sera toujours, quelque chose que l'on puisse faire. Je traduirai, de la manière que je l'ai dit, ces 2 premiers Chapitres, quoique j'aie fait, dans le Volume précèdent, un assés long Article de *Gratien.* En y confrontant ce que je dois dire ici d'après le *Panziroli*, l'on aura tout, ou presque tout ce que l'on a dit de ce mauvais *Compilateur.*

CH. I. On dit que *Fulgence, Africain, Evêque de Ruspe*, illustre par sa science & par sa sainteté, fut le premier, qui, vers l'an 470, recueillit en abregé les *Decrets des Apôtres* & *des Saints-Pères.* Come ces *Decrets* enseignoient à bien vivre & qu'ils corrigeoient les mœurs, on les apella *Canons*, c'est-à-dire *Règles*; car ce que le *Grec* nome *Canon*, se rend en *Latin* par *Regula*, ou *Norma.*

La seconde *Collection*, que le *Panziroli* nome, est celle des *Fausses-Décrétales* par *Isidorus Mercator*, ou *Peccator*, de laquèle j'ai parlé dans le I Tome de cet Ouvrage: mais il l'attribue à S. *Isidore, Métropolitain de Séville.* C'étoit une erreur encore très comune dans le tems, où le *Panziroli* rassembloit les matériaux de son Ouvrage. La *Critique* n'en étoit encore alors qu'à son prémier crépuscule.

Après *Isidorus Mercator*, ou *Peccator, Burchard, Evêque de Worms*, mit dans un ordre méthodique la masse indigeste, sortie des mains de ce *Faussaire*; &, le premier, rédigea par *Matières* le *Droit Canonique*, qu'il renferma dans 20 Livres. Mais l'ennui d'une Lecture aussi longue fit bientôt abandoner ce nouveau *Recueil*, qui périt; car l'*Abregé*, qu'on en a sous le nom de *Burchard*, n'est composé que de quelques Livres assés courts, qui ne sont pas la sixième partie d'un juste Ouvrage.

Quatre-vingts-dix ans après *Burchard, Yve, François* de naissance, d'abord *Supérieur de Chanoines Réguliers*, puis

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Rois Catholiques, *il écrivit au* Roi d'Angleterre (1) *une* Lètre *garnie d'un sceau d'or, dans laquèle il disoit* « *Que l'*Eglise Romaine *étoit* » *enflamée d'un si grand feu d'Ava-* » *rice, & que son avidité* (2) *ma-* » *nifeste étoit si grande, que, les* » Biens Ecclésiastiques *ne lui sufi-* » *sant pas à son gré, elle ne rou-* » *gissoit pas de dépouiller de leurs* » *héritages & de rendre ses tribu-* » *taires les* Empereurs, *les* Rois, » *& les* Princes : *Qu'à cet égard le* » Roi d'Angleterre *avoit chés lui* » *de quoi s'en fournir un exemple,* » *lui dont cète* Eglise *avoit tenu le* » Roi Jean, *son père, dans les liens* » *de l'excomunication jusqu'à ce* » *qu'elle l'eût amené, lui & son* » Roïaume *à lui païer tribut : Que* » *tout le monde en général avoit les* » *exemples du* Comte de Toulou- » se (3) *& de beaucoup d'autres* Prin- » ces, *dont elle s'éforçoit de retenir* » *les Terres & les Persones sous* » *l'Interdit, assés longtems pour* » *les réduire dans une semblable* » *servitude* ». Je passe les *Simonies*, les *Exactions* diférentes & jusqu'à présent inouies, que l'on exerce incessament sur les *Persones Ecclésiastiques*; les *Usures* manifestes, ou couvertes (4), inconues jusqu'ici, desquèles on infecte tout le Monde. Cependant ces insatiables Sangsues, dans leurs discours plus miéleux que le miel & plus doux que l'huile, disent, « Que la *Cour de Rome* est

(1) *Henri III*, fils du *Roi Jean Sans-Terre.*

(2) *Concupiscentia.*

(3) *Raimond*, que la protection, qu'il acordoit aux *Albigeois*, fit languir longtems sous l'excomunication, & qu'un criminel abus de l'*Autorité Spirituèle* priva de ses Etats, pour satisfaire la dévote ambition du pieux *Comte de Montfort.*

(4) *Palliatas.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

Deniers dans le Péage de Vérolengo. *Les* Comtes Castro-monte *tiènent la* Moitié de Castro-di-Bellangério. *Les* Seigneurs des Lances *tiènent de lui* Roca *&* Accora. *Le* Comte Manfred de Calcalai, *&* Ubertino *de* Valence *tiènent de lui* Castro-Guizone. *Les* Seigneurs de Carvent *tiènent la Dîme de* Carina. *Bernard Arpino*, son Home-lige, *&* Guillaume Bévo *de* Turin, *son* Vassal, *frère de* Bernard, *tiènent douze Deniers dans le Péage des* François. Jâque de Roi *& son Frère, ses Vassaux, tiènent de lui tout ce qu'ils ont dans le* Péage de Turin, *& tout ce qu'ils ont dans le Château de* Gassi *& dans la Vallée de* Marca. Arnauld Guasco *de* Turin *tient tout ce qu'il a dans* Fulgaro. *Les* Seigneurs de Castiglione *tiènent* Castiglione. Guillaume de'Settimi *tient de lui* Settimi. *Les* Seigneurs de Cordua *tiènent de lui* Cordua, *& un autre* Fief. *Les* Seigneurs d'Ostria *tiènent de lui* Ostria, Guillaume, Comte de San-Sébastiano, *& ses Neveux tiènent de lui tout ce qu'ils ont à* Brézano *& à* Monte-Acuto, *un autre* Fief, *& (ce qu'il a) dans la* Cour. Jean Cout *tient tout ce qu'il a à* Monte-Acuto *dans la* Cour, Araimingh, *& un autre* Fief *qu'il tient d'un autre côté. Les* Seigneurs de Ramigno *tiènent tout ce qu'ils ont à* Monte-Acuto, *& d'un autre côté, & dans la* Cour de Monte-Acuto. *Les* Seigneurs de Tonengh *sont* Vassaux, *& tiènent de lui* Allustria *&* Piazia, *& tout ce qu'ils ont d'un autre côté. Les* Seigneurs de Cavagnoglio *tiènent de lui* Cavagnoglio. *Les* Seigneurs de Loriano *tiènent* Loriano. *Les* Seigneurs de Bruzuhal *&* Gui de Tribia *&* Traversa, *son Cousin, tiènent tout ce qu'ils ont dans* Tribia *& dans sa* Cour. *Les* Comtes de Coquinai *tiènent de lui la moitié du Château dans* Tribïa, *partie du Péage, & une Maison. Les* Seigneurs de Brossolo *tiènent de lui ce qu'ils ont dans* Brossolo. *Les* Seigneurs de Castel-Vecchio *tiènent de lui* Castel-Vecchio *& (autre* chose) *dans d'autres Lieux.* Guillaume de Grasania *tient* Canich. *Les* Seigneurs de Curcavan *tiènent de lui* Curcavan, *& ils y ont Fourage, Maison & Droit de paix, & de guerre. Les* Seigneurs de Castelletto *tiènent un des Châteaux de* Rengh. *Les* Seigneurs de Suanch *tiènent l'autre Château de* Rengh. *Les* Seigneurs de Montiglio *tiènent du* Marquis *une des* Tours de Montiglio; *& le* Marquis *a sa part dans les*

PRINCES contemporains.

» *à propos qu'il restât tranquile, qu'il* » *fit faire bone garde dans son Camp,* » *& que, de nuit, on y doublât les* » *feux* ». *Enfin, il promit* « *de lui faire* » *part de tout ce qui s'ofriroit de nou-* » *veau* ». *Le* Roi *lui témoigna beaucoup de sensibilité & de reconoissance pour son zèle, & lui acorda sa bienveillance. D.* Laurent *prit ensuite congé du saint* Monarque; *& repartit pour aler rejoindre* Aben-Hut. *Après que D.* Laurent *se fut retiré*, S. Ferdinand *fit exécuter ponctuèlement tout ce que ce* Seigneur Galicien *lui avoit conseillé. Cependant, celui-ci, de retour auprès d'*Aben-Hut, *lui dit*, « *Que* S. Ferdinand *avoit beau-* » *coup plus de Troupes, qu'on ne lui a-* » *voit mandé; & que, s'il en doutoit en-* » *core, il pouvoit envoïer quelques-uns* » *de ses gens à la découverte* ». *Quoique la manière, dont il l'avoit servi jusqu'alors, ne dût laisser aucun doute sur la vérité de son récit*, Aben-Hut *crut devoir doner des ordres pour une plus ample information. Il étoit sur le point de le faire, lorsqu'il reçut une Lètre de* Zaen, Roi de Valence, *qui le prioit instamment de le secourir, parce qu'il avoit apris que D.* Jayme, Roi d'Aragon, *s'avançoit avec une puissante Armée pour assiéger sa Capitale.* Zaen, *pour l'y engager d'avantage, lui répréssentoit* « *l'intérêt qu'ils avoient de se* » *soûtenir réciproquement, puisqu'ils é-* » *toient les seuls* Princes d'Espagne *ata-* » *chés à la* Religion Mahométane, *à* » *la destruction de laquèle les* Rois Chre- » tiens *paroissoient tant acharnés* ». Aben-Hut *n'eut pas plustôt lu la Lètre, qu'il se trouva extrêmement indécis sur ce qu'il devoit faire. Tout néanmoins bien réfléchi, il lui parut que la* Ville de Cordoue *étoit assés forte, par elle-même & par sa Garnison, pour résister à* S. Ferdinand; *& qu'ainsi il pouvoit sans inquiétude, voler au secours du* Roi de Valence, *& retourner ensuite fondre sur l'Armée du saint* Roi. *Il partit donc aussitôt pour* Almérie, *à dessein de s'y embarquer avec ses Troupes pour la Ville de* Valence.

J'ai dit, dans le Volume précèdent à l'Article de ce *Roi*, coment *Aben-Ramin*, *Gouverneur d'Almérie*, le fit assassiner dans cète Ville.

P. 143. *Come la saison començoit à devenir favorable, l'*Armée de S. Ferdinand *grossissoit de jour en jour par l'arivée des* Prélats, *des* Troupes des Ordres Militaires, *& des Bandes des Villes, qui s'empressoient de se rendre au Camp. La nouvèle de la mort d'*Aben-

SAVANS & ILLUSTRES.

Evêque de Chartre, fit, en 17 Livres, une très ample *Collection de Decrets.* Il marcha sur les traces de son prédècesseur, dont il adopta, presque en tout, & l'ordre & même les expressions. Il ajouta cependant quelques *Passages des anciens Ecrivains* contre les *Perturbateurs de l'Eglise*, & beaucoup de choses tirées du *Droit Civil*, que *Burchard* avoit omises, ou parcequ'elles lui paroissoient peu nécessaires à son plan, ou parceque les *Livres du Droit Romain*, n'étant pas conus alors, on ne faisoit usage que des *Loix de Charlemagne*, apellées vulgairement *Capitulaires.* En effet, *Burchard* ne cite jamais le *Droit Civil*; & fait mention, 2 fois seulement, du *Code Théodosien.*

Au reste, l'Ouvrage d'*Ive* étant beaucoup plus étendu que ceux des autres, & même que la *Collection d'Isidore*, *Hugue de Châlons* en fit, peu de tems après qu'il fut public, un *Abregé*, qu'il intitula *Panormie*, ou *Somme des Decrets d'Ive.* Quoique ce Livre soit plein de fautes & d'erreurs, *Gratien* en a pris beaucoup de choses, ainsi que de l'*Abregé de Burchard.* Il paroît qu'il n'a jamais vu les Ouvrages originaux de ces 2 *Compilateurs*, puisqu'il a fait passer dans le sien les erreurs, qu'il a trouvées dans leurs *Abregés.*

On dit que d'autres ont aussi recueilli les *Decrets des Pères*, come *Cresconius*; *Deusdedit*, *Prêtre-Cardinal*; *Anselme*, *Evêque de Lucque*; & le *Prêtre Gregoire*: mais il ne reste rien que je sache de leurs Ecrits, si ce n'est la *Collection d'Anselme*, que l'on voit dans la *Bibliothéque du Vatican.*

CH. II. Les *Decrets de Burchard* & *d'Ive* furent négligés à cause de leur longueur; & l'on ne se servit que des *Abregés*, només ci-dessus: mais, come il y manquoit bien des choses, *Gratien* se chargea de recompiler & de refondre le tout, d'y faire entrer les *Constitutions des Papes*, & d'y joindre diverses *Questions*; &, par ce moïen, il a tèlement enrichi son Ouvrage, que son travail fait une grande partie du *Droit Canonique.*

Chiusi, Ville de *Toscane*, fut sa patrie; &, devenu *Moine de Saint-Benoît* dans le *Monastère de Classe*, il fit son plus grand plaisir de l'étude des *Saintes-Lètres.* Enfin, on dit que, sous l'empire de *Conrad II*, & lorsqu'*Alexandre*, qui fut le *Troisième Pape* de ce nom, enseignoit la *Théologie* à *Bologne*, il rédigea son *Decret*, vers l'an 1151,

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

» l'*Eglise*, notre Mère & notre » Nourrice »; quand ladite *Cour* est la racine & l'origine de tous maux; & qu'au lieu d'agir en Mère, elle agit en Marâtre. Elle en fournit des preuves certaines dans ses fruits, qui ne sont que trop conus. C'est ce que se doivent rapeller les illustres *Barons d'Angleterre*, que le *Pape* INNOCENT (*III*), par les *Bulles*, dont il les munit, engagea de s'élever contre le *Roi* JEAN, come contre un opiniâtre *Ennemi de l'Eglise*. Mais, lorsque ce *Roi* fut énormément abaissé, & qu'il eut, come efféminé, mis sa Persone & son *Roïaume* sous le joug de l'*Eglise Romaine*, ce même *Pape*, n'écoutant ni pudeur humaine, ni crainte du Seigneur, méprisa ceux qu'il avoit auparavant excités & soûtenus, & qui pour lors couroient malheureusement risque de la vie & de la perte de leurs biens; & cela pour que, suivant l'usage de *Rome*, un goufre impudent absorbât, ô douleur! ce qu'il y avoit de plus riche. Ainsi, par les menées de l'Avarice des *Romains*, cète Province, l'une des principales (1), est devenue Tributaire. Tèles sont les mœurs des *Romains*, tels sont les liens avec lesquels ces *Prélats*, revêtus de la peau des Brebis, quoiqu'ils soient au fond des Loups ravissans, cherchent à lier le général & les particuliers, à tirer de l'argent, à subjuguer ceux qui sont libres, à molester ceux qui sont pacifiques. Ils envoient de tous côtés des *Légats*, aiant pouvoir d'excomunier, de suspendre, de punir; non pour répandre une semence qui doive fructifier; c'est à dire, la parole de Dieu: mais pour extor-

(1) *Princeps Provinciarum.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

deux autres. Les Seigneurs de Molisengh *sont ses* Vassaux, *& ont une part dans le même Château. Les* Seigneurs de Ponzano *tiènent de lui* Ponzano, *&* (d'autres choses) *à* Santa-Maria-in-Créro, *& dans d'autres lieux. Les* Seigneurs de Miroglio *tiènent de lui le* Fief de'Rusci, *& d'autres. Les* Seigneurs de Montemagno *tiènent de lui* Montemagno, *& sont tenus de lui doner le logement* (une fois) *dans l'année, le Fourage Roïal, & Paix & Guerre.* Jâque de Fibin (tient de lui) *tout ce qu'il tient dans* Bargaria, *& dans le Château de* Mont-Caprale. *Les* de Valle *&* de Colombo *tiènent* Bargaria *&* Monte-Caprale, *&* (autre chose) *en d'autres lieux.* Albert des Cellé *tient la* Dîme, *qu'il a dans les* Fibini. Obert des Cellé *tient un* Fief *à* Montebello, *& à* Viberono. *Ceux de* San-Nazario, *c'est à dire* Bergoncio *& ses Frères tiènent* Ozano, *&* (autre chose) *en d'autres lieux; & le même* Marquis *a, dans le même Château, Fourage & Logement. Le Seigneur* Narando *de* San-Nazario *& ses Neveux tiènent le Château de* Camanca, *& le même* Marquis *y a Fourage & Logement. Les* Visconti *& les* Cuttanei *de* Valence (sont) *ses* Vassaux. Guillaume de Conte (tient de lui) *tout ce qu'il tient à* Conzano. *Le* Seigneur Manfred de Conzano (est) *son* Vassal. Guillaume Peluca (tient) *le* Tiers de Cuccaro. Otton Gambarol *& son Frère ont deux Deniers dans le Péage de* Vérolengo. *Les* Seigneurs de Saléta *&* de Plancheta *tiènent de lui* Saléta *&* Planchéta. Brissano *& ses Neveux* Avvocati *sont* (ses) Vassaux. Jacobino Argenti *de* Bersire (est) *son* Vassal. *Les* Seigneurs de Bassignana *sont* (ses) Vassaux, *& tiènent de lui un* Fief *à* Ponzano. Obert Boccafallu, Borgnono de Cellanuova, Guillaume de Valla, *&* Hugue de Valla *tiènent un* Fief. Rainier de Mental *tient le Château de* Rocca *de la Vallée* Serivia. *Les* Marquis de Gavi *sont ses* Homes, *& tiènent un* Fief *dans* Rocca; *& les autres* Seigneurs de Rocca *sont ses* Vassaux. *Les* Seigneurs de Mirabello *sont ses* Vassaux. Jaque Paganello *& ses Frères tiènent de lui* Fellogarolo. *Or le même* Marquis *a renoncé pour ce fait à tout secours des Loix, & spécialement à l'exception d'argent non comté, de dol, &, dans le fait, s'obligeant & ses Héritiers au Seigneur* Empereur *& à ses Héritiers à la peine de vingt mille marcs d'argent, si lui-même ou ses Héritiers, ou*

PRINCES contemporains.

Hut s'étant répandue dans le même tems, elle jeta le trouble chés les Mahométans, *& la consternation dans la* Ville de Cordoue. S. Ferdinand, *de son côté, se voïant à la tête d'une bone Armée, investit la Place, de manière à la réduire par famine. Ses soins furent si efficaces, qu'à la fin les* Mahométans, *privés de l'espérance d'être secourus, & persuadés qu'ils périroient tous de misère s'ils ne rendoient la* Ville, *demandèrent à capituler. On convint,* « *Qu'ils sortiroient tous, avec seulement ce qu'ils pouroient emporter sur eux* ». *Ainsi, le 29 de Juin, fête des* Apôtres S. Pierre *& S.* Paul, *ils remirent la Place, & l'évacuèrent conformément à la Capitulation.*

Ils s'en étoient rendus Maîtres en 712; & l'avoient possédée 524 ans.

P. 143-4. Les Chretiens, *aiant aussitôt pris possession de* Cordoue, *arborèrent une* Croix *sur la Tour de la* Grande-Mosquée, *& la* Banière Roïale *sur celle de l'*Alcazal. S. Ferdinand *y entra, faisant faire une Procession solemnèle, à laquèle assistèrent D.* Jean, Evêque d'Osma, *qui répréсentoit l'*Archevêque de Tolède, *D.* Gonçale, Evêque de Cuenca, *D.* Adam, de Plasencia, *D.* Sanche, de Coria, *& D.* Dominique, de Baëza, *avec un nombreux* Clergé, *quelques* Religieux Dominicains *&* Franciscains, *qui étoient venus au Camp faire la fonction d'*Aumôniers de l'Armée, *tous les* Grands-Maîtres des Ordres Militaires, *beaucoup de Seigneurs, & d'autres Persones de moindre importance. Chacun chantoit les louanges du Seigneur; & le remercioit d'avoir rendu à son saint Nom cète grande Ville, qui avoit été si longtems le principal rempart du* Mahométisme. *On ala de cète manière à la* Grande-Mosquée; *&, après que D.* Jean, Evêque d'Osma, *l'eut purifiée avec les cérémonies acoutumées, ils la mirent sous l'invocation de la* Sainte-Vierge, *& on y célèbra les Ofices divins, au grand contentement de tous les* Fidèles. S. Ferdinand *fit ensuite réparer la* Grande-Eglise, *& purifier les autres* Mosquées. *Aiant trouvé les Cloches, que* Mahomet Almançor *avoit fait aporter de l'*Eglise de Saint-Jâque à Cordoue, *sur les épaules des* Chretiens, *come un trofée de ses glorieuses Expéditions, il voulut que les* Mahométans *soufrissent la même peine, & transportâssent sur leurs épaules les mêmes Cloches, depuis* Cordoue *jusqu'à* Compostelle, *pour les remètre dans le même lieu, d'où on les avoit tirées. Il fit aussi rétablir les murailles; dona quel-*

SAVANS & ILLUSTRES.

dans le *Monastère de Saint-Félix*, ou, selon d'autres, *de Saint-Procule* de cète Ville. Il l'a composé de *Passages des anciens Pères*, de *Constitutions des Papes* & *des Empereurs*, & de *Loix des Pandectes*. Il y a joint, du sien, diférentes choses, qui, marquées d'une *double Croix*, ou du *double Signe des Paragraphes*, sont reconues pour être ses paroles; ce qu'aucun *Compilateur de Canons*, *Grec*, ou *Latin*, n'avoit fait jusqu'alors. Il n'a suivi nulle part l'ordre de *Burchard*, ou d'*Ive*, qu'il n'avoit point vus: mais il s'est proposé pour but de concilier surtout les *Canons*, qui paroissent s'entredétruire: mais c'est un but, qu'il manque presque partout.

On dit qu'aiant porté son Livre à *Rome* pour l'ofrir au *Pape Eugène III*, il le remit, pour le lire, entre les mains d'un *Cardinal*, Home savant: mais ambitieux, par lequel il vouloit être introduit chés le *Pape*; & que ce *Cardinal*, pour se faire honeur du travail d'un autre, inséra, dans l'Ouvrage, certaines choses omises par *Gratien*; & se dona pour l'Auteur de tout l'Ouvrage. *Gratien*, voïant le tour, qu'on lui jouoit, dit, « Que ces *Additions*-là n'étoient que de la *Paille* (*Palea*); que le *Grain*, qu'il avoit mis ailleurs, rendoit inutile ». Les *anciens Théologiens* donoient, dit-on, le nom de *Paille* à la *Lètre* qui ne produisoit aucun fruit, & à tout l'*Ouvrage*, qui n'étoit d'aucune utilité. D'autres prétendent que les Articles, où l'on voit en tête *Paille* (*Palea*), ont été qualifiés de cète manière à cause que ce *Cardinal* s'apelloit *Pocapalea*; nom qu'une petite *Ville* & une *Famille de Piémont* portent encore. D'autres font venir cète qualification de *Palea*, Disciple de *Gratien*, lequel mit aux diférens Articles, des Titres que l'on a le plus souvent désaprouvés. Il se trouve aussi quelques Auteurs, qui, traitant tout cela de fables, pensent que l'on a nomé *Paille* quelques *Decrets modernes*, come suspects, & n'aiant aucune autorité. Tout l'Ouvrage, rempli de *Decrets des Pères* & *des Papes*, a pour Titre, *Decret*.

Ce Livre, ofert au *Pape Eugène III*, lui plut si fort, que, suivant la *Chronique* de *Martin le Polonois*, & le *Dictionaire* d'*Albéric*, il fit *Gratien*, *Evêque de Chiusi*. Rien n'est moins certain que ce fait. *Martin* est comunément si mal informé qu'il ne mérite presque aucune croïance. *Alberic* a copié *Martin*, come faisoient les *Compilateurs* d'alors, c'est à dire, sans choix & sans

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDÉRIC II.*

quer de l'argent, pour ramasser & moissonner ce qu'ils n'ont jamais semé. C'est ainsi, qu'ils pillent les saintes Eglises, les refuges des Pauvres, les demeures des Saints, que nos pieux & simples Ancètres ont fondées pour nourir les Pauvres, & pour sustenter les Pèlerins & les Religieux. Et maintenant ces Homes dégénérés & vils, à qui leur littérature seule tourne la tête, aspirent, par une audace téméraire aux *Empires* & aux *Roïaumes.* Cependant l'*Eglise primitive* ètoit fondée sur la pauvreté, & la simplicité, lorsque son sein fécond enfantoit tous ces *Saints*, dont le *Catalogue des Saints* fait mention. Mais *persone ne peut lui doner un autre fondement que celui que* le Seigneur *JÉSUS lui a doné*, & qu'il a afermi. Certe, come ils nagent (1) dans les richesses, se veautrent (2) dans les richesses, & bâtissent dans les richesses, il est à craindre que les murailles de l'*Eglise* ne panchent, & que son enceinte (3) renversée n'entraîne sa ruine. Celui qui fouilie dans tous les Cœurs (4), sait qu'ils se déchaînent injustement contre moi, disant, « Que nous n'avons pas » voulu passer la mer dans les ter» mes arêtés, lorsqu'il est vrai qu'indépendamment des incomodités d'une maladie beaucoup d'afaires inévitables, & dificiles concernant l'*Eglise* & l'*Empire* m'en ont empêché. La première est l'insolence des *Siciliens* révoltés. Il nous a paru que ce n'eût pas été prendre une résolution sage & convenable à l'intérêt de la *Chretienté*, que celle de passer à la *Terre-Sainte*, en laissant derrière nous une guerre in-

(1) *Navigant.* (2) *Volutantur.*
(3) *Maleria.* (4) *Scrutator omnium.*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

quelqu'un de leur part, osoit revenir contre ladite obligation, la susdite convention devant durer dans sa force. Il a de plus doné la possession corporèle de toutes & chacune chose au Seigneur Empereur, *lui cèdant tous fruits, utilités, & obventions* (c'est à dire Casuel) *desdites choses & droits, par cause de Donation entre vifs. Item, il est spécialement convenu entre eux que, si ledit Seigneur* Empereur *rassemble en tout, ou en partie les Biens susdits, que ledit* Marquis *a engagès à d'autres, ils seront tenus à la même condition pour la première dète à l'égard du Principal, & qu'il en poura percevoir les fruits de la manière qu'il est dit ci-dessus, & aussi les fruits de la dète pour laquèle ont été engagés aux Créanciers les Biens, que le Seigneur* Empereur *jugera convenable qui soient rachetés par le* Marquis; *pourvu cependant que le Seigneur ne paie pas, pour racheter les Biens susdits, au-delà de sept mille deux cens Marcs d'argent dudit poids & qualité. Et pour la mémoire & l'inviolable fermeté de la chose, je* Nicodème de Monte-Scaglioso, Notaire, *par l'ordre de Notre Seigneur le Sérénissime* Empereur *& à la prière du ci-devant dit* Marquis, *ai écrit deux Actes semblables, pour rester l'un au Seigneur* Empereur *& l'autre au Seigneur* Marquis. *Ces choses ont été faites à* Catane, *l'An, le Mois, l'Indiction ci-dessus marqués.*

† *Signe de la Croix de la propre main du Seigneur* Renaud, *excèlent* Duc de Spolète.

† *Signe de la Croix de la propre main du* Comte Henri de Malte.

Je Simon (*Grand-Justicier*) de la grande Cour Impériale, &c.

Je Henri de Toco, Juge de la grande Cour Impériale.

Je Rofred, Juge de la grande Cour Impériale.

Je Barthelmi d'Arrichito, Justicier de Catane, *ai été présent.*

Je Oddoboro, Peseur de la Cour Impériale (*a*).

(*a*) Cet *Oddoboro*, qualifiè *Peseur* (Ponderator) *de la Cour Impériale,* me paroît être le même personage, qu'on a vu au comencement de l'*Acte* sous le nom de *Rainald Ottobuono*, & avec la qualité de *Changeur* (Campsoris) *du Seigneur Empereur.* Il y a donc faute au nom dans l'un, ou dans l'autre endroit. Quant à la qualité, elle peut

PRINCES contemporains.

ques Maisons; & informa le Pape de la reddition de Cordoue, *le priant de lui acorder la permission de lever un Subside sur les* Ecclésiastiques, *pour continuer la guerre. Quoiqu'il pensât encore à y mètre un* Evêque, *cète Afaire fut renvoïée à un autre tems. Enfin, aiant doné la garde de la Frontière à D.* Alvar Pérez, *il retourna en* Castille, *sur la fin de Septembre. Arivé à* Tolède, *il y trouva l'*Archevêque *D.* Roderic, *qui étoit de retour de* Rome; *&, de concert avec lui, il noma, pour* Evêque de Cordoue, *D.* Loup de Fitéro, *qui ne tarda pas d'être sacré. On ne peut exprimer avec quèle joie le* Pontife Gregoire IX *& toute sa* Cour *aprirent la nouvèle de la prise de* Cordoue. *Le* Pape, *charmé du zèle ardent du saint* Roi *pour étendre la* Religion Chretiène *& extirper d'E'pagne le* Mahométisme, *lui acorda, pour 3 ans, un Subside de 20 Doubles sur les* Ecclésiastiques *de ses* Etats, *pour continuer la guerre contre les* Infidèles.

1238. Le *Comte Alvar Pérez de Castro, Comandant général de la frontière d'Andalousie*, fit quelques courses sur les Terres des *Mahométans*; & prit dans le *Roïaume de Jaën* les Châteaux de *Lueobin* & de *Susane*, qu'il démolit. Il partit ensuite pour aler à *Tolède* conférer avec le *Roi* sur les besoins de la Province, où la famine étoit extrême. En partant, il envoïa sa Femme au Château de *Martos* avec environ 50 chevaux sous la conduite de son neveu *Tello*, l'un de ses Lieutenans. Celuici, qui ne crut pas devoir rester oisif pendant l'absence de son oncle, s'étant jeté sur le païs des Ennemis avec le peu de monde qu'il avoit; *Ben-Alhamar, Roi de Grenade*, vint avec des Troupes considérables assiéger *Martos*. La *Comtesse*, qui n'avoit avec elle que des Femmes, ne perdit point la tête; &, resolue de faire bone contenance, elle leur ordona de laisser pendre leurs chevaux come les Homes, & de se faire entrevoir fréquemment par les créneaux, afin que les Assiégeans pûssent imaginer qu'il y avoit assés de monde dans la place pour la défendre; & fit partir, en même tems, un Courier pour informer *Tello* du danger qu'elle couroit. Cet *Oficier* reprit aussitôt le chemin de *Martos*; & lorsqu'il eut (P. 153), *découvert la multitude des* Mahométans, *qui environoient la Place, il s'arêta, avec sa petite Troupe, pour délibérer sur le moïen de tirer la* Comtesse *du danger où elle étoit, & d'entrer dans la*

SAVANS & ILLUSTRES.

discernement. Je trouve dans l'édition de *Venise* de l'*Italia Sacra*, *Liste des Evêques de Chiusi*, col. 631, à l'Article de l'*Evêque Pierre*, qui vivoit en 1126, & 1139: mais dont on ne sait pas en quèle année il mourut, que *Gratien* fleurissoit de son tems. Une *Note Marginale* dit que *Ricordati*, dans son *Histoire Monastique*, assure qu'il fut *Evêque de Chiusi* (*Hunc* Gratianum Clusinum Episcopum *fuisse affirmat* Ricordati *in* Histor. Monast., *die* 4). Je n'ai pas trouvé jusqu'à présent cet Ouvrage de *Ricordati*, dans lequel je voulois voir s'il aporte des preuves de ce qu'il assure. Au reste, s'il en aporte, il faut qu'elles soient insufisantes, puisqu'*Ughelli*, ni ses *Reviseurs* n'ont point inséré *Gratien* dans la *Liste des Evêques de Chiusi*. L'*Evêque*, qui suit *Pierre*, est *Rainier*, qui vivoit en 1170 & 1176. Il est suivi de *Léon*, qui fut présent au *Concile de Latran* tenu par *Alexandre III* en 1179; & le successeur de ce dernier est *Théobald*, vivant en 1210. Ce qu'*Ughelli* dit de *Gratien*, dans l'Article de *Pierre*, c'est qu'il étoit de *Chiusi*; qu'il fut *Moine Bénédictin*; qu'il composa son *Decret* à *Bologne* en 1179, ou, selon d'autres, en 1151, dans le *Monastère des Saints Félix & Nabor*, come on l'aprend d'une *Inscription*, qui se lit dans l'*Eglise de Saint-Pétrone*, qu'il raporte, & que je donerai plus bas. Mais *Ughelli* n'a pas fait atention qu'il est certain qu'*Eugène III* aprouva le *Decret* de *Gratien*, & que ce *Pape* mourut en 1153; que par conséquent ceux qui prétendent que cet Ouvrage ne fut achevé qu'en 1179, se trompent. Les *Reviseurs* de *Venise* n'ont pas relevé cète inexactitude.

L'autorité de Gratien *devint ensuite si grande* (c'est le *Panziroli* qui parle), *que surnomé comunément le* Maître, *il fut d'un très grand poids pour la décision des Afaires; quoique, n'étant qu'un Particulier, ses paroles n'eussent pas force de Loi. C'est pourquoi quiconque avoit apris l'Ouvrage de* Gratien *de manière à pouvoir en faire leçon aux autres, recevoit, suivant l'usage des* Lombards, *une* Baguète *pour gage de sa science, & étoit décoré du titre de* Docteur. *A cause de cète* Baguète (Bacillum) *on l'apeloit vulgairement* Bachelier (Bacillarius); *& cet usage, qui comença pour lors à s'établir à* Bologne, *vint, dit-on, des* Parisiens, *chés qui l'on enseignoit alors les* Decrets *& de* Petites-Sommes (Summulæ); *& dans les anciènes* Constitutions *desquèles il*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

testine ; de même que lorsque le fer est enfoncé dans la plaie, il n'est pas sage au Médecin de la couvrir d'un lénitif. *Il finit par exhorter tous les* Princes *de l'Univers de se pourvoir contre cet excès d'avarice & d'iniquité*, parceque l'on est en grand danger, lorsque la Maison, qui touche à la siène, est toute en feu (1).

Ce que *Mathieu Paris* nous a conservé de cète *Lètre*, ou de ce *Manifeste*, come on voudra l'apeler, n'ofre que des expressions dictées par la colère : mais cète colère est plus que justifiée par la simple exposition des faits; &, dans les reproches que *Frédéric* irrité fait à la *Cour de Rome*, l'Emportement & l'Aigreur ont par tout la Justice & la Vérité pour compagnes. Ce Prince, en finissant, donoit à tous les Souverains un avis très salutaire ; mais en même tems très inutile. Celui même, auquel il écrivoit, êtoit le moins en êtat d'en profiter. *Innocent III*, par une adresse qu'on ne peut pas qualifier de chretiène, avoit amené le manque de tête & la bassesse d'ame de JEAN *Sans-Terre*, père d'HENRI III, à se rendre *Vassal & Tributaire de Rome*. HENRI, parvenu Mineur à la Courone, avoit eu besoin, pour l'afermir sur sa tête, de la protection de ce Siége ; & depuis, l'Angleterre n'avoit pas cessé d'être en proie aux déprédations des *Légats Apostoliques*, des autres *Agens de la Cour de Rome*, & de cète foule d'*Usuriers Italiens*, qu'ils traînoient tous à leur suite.

(1) Ces derniers mots, depuis *parceque*, ne sont qu'une explication de *ce Vers* d'*Horace*, par lequel *Frédéric* termine l'avis qu'il done aux *Princes* : *Tunc tua res agitur, pariès cum proximus ardet.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Foscone, *fils de* Constantin Mosco. *Je Maître* Rainald de Cachas *ai êté présent.*

Le *Marquis* s'en retourna dans ses *Etats*, acompagné d'*Oficiers de l'Empereur* auxquels il consigna les Châteaux, Terres & Lieux qu'il avoit engagés à ce Prince : mais, lorsqu'il êtoit sur le point de partir, il en fut empéché par une maladie, qui vraisemblablement fut assés longue. *Muratori*, parlant de l'Acte que je viens de traduire, dit, p. 179 : *l'Acte de ce prêt & de cet engagement fut fait à* Catane, *le 24 de Mars de la présente année* (1224). On a vu que, dans l'*Acte* même la date du jour n'est point marquée. Il ne porte que le nom du mois; & je ne sais pas où l'*Annaliste d'Italie* a trouvé que cet *Acte* fut fait le 24 de Mars. *Benvenuto* ne parle point du jour, non plus que l'*Acte* même. Je soupçone que cète date est le fruit d'une distraction. L'*Acte* comence, *Anno Salutiferæ Incarnationis. . Millesimo ducentesimo vigesimo quarto, mensis Martii, duodecim Indictionis. Muratori*, par distraction, come je l'ai dit, aura lu deux fois *vigesimo quarto*, d'abord en le joignant, come il le faut, avec *ducentesimo;* puis en l'unissant mal-à-propos à *Mensis Martii*. Mais si, par hazard, il s'est trompé dans ce point, il nous en dédomage, en relevant une faute d'une anciène *Chronique*. Voici ce qu'il dit, p. 178. *Il est écrit, dans les* Annales de Modène, *que* Guillaume, Marquis de Montferrat, *ala* (cète année 1224), *avec une grande suite de* Lombards, *en* Allemagne, *& qu'il y mourut deux ans après. Au lieu d'*Alemanniam, *c'est* Romaniam *qu'il faut.*

Théodore (*l'Ange, ou*) Comnène, *dont nous avons parlé sous l'année précèdente ;* dit le *Rinaldi*, Ann. 1224 & 1225, *N.* 24, *s'êtant, au gré de sa soif de règner, emparé du* Roïaume de Thessalonique, *& formant de plus hauts projets;* Honorius, *afin de réprimer l'audace & renverser les desseins de ce* Tiran, *prit des mesures pour munir & pour apuïer de plus grands secours le brave* Guillaume, Marquis de Montferrat, *frère de* Démétrius, Roi de Thessalonique. *Il écrivit d'abord plusieurs Lètres*

aussi bien être exprimée par *Peseur*, que par *Changeur*, atendu que l'or & l'argent se donoient & se recevoient au poids.

PRINCES contemporains.

Forteresse. D. Diègue Pérez de Vargas Machuca, *Seigneur très brave & très distingué, fut d'avis,* « *Qu'il n'y avoit* » *point d'autre parti à prendre, que de* » *former un Escadron serré, & de mètre tout en œuvre pour se faire jour* » *au travers de l'Armée Ennemie* ». *Quoique l'entreprise fût très périlleuse, D.* Tello *& les autres de sa suite la trouvèrent convenable & glorieuse; ainsi, sans s'arêter d'avantage, on se disposa à la mètre à exécution. D.* Tello *& D.* Diègue *s'avancèrent donc fièrement à la tête du petit Corps de* Cavalerie Chretiène, *& tous, fondant avec impétuosité sur* l'Armée Mahométane, *ils massacrèrent & culbutèrent tous ceux des Ennemis, qui osèrent se présenter devant eux; & ils entrèrent dans le Château*... (sans) *avoir perdu un seul Home.* Aben-Alhamar, *surpris d'une résolution si téméraire & si bien exécutée, comprit que des Homes, qui avoient eu assés de cœur pour passer sur le ventre à toute une Armée, sauroient bien mieux défendre la Forteresse. Informé d'ailleurs que les* Troupes de la Frontière *se rassembloient pour acourir au secours de la Place, il se persuada que toutes ses tentatives sur* Martos *seroient inutiles. C'est pourquoi il leva le siège, & se retira.*

1239. Le *Comte Alvar Pérez de Castro*, revenant de *Castille* prendre les ordres du *Roi* sur ce qu'il avoit à faire, cète année, tomba malade à *Orgaz*, & mourut. *Le Roi se transporta* (P. 161), *sur le champ à la* Frontière d'Andalousie; *& il y demeura 3 mois, pendant lesquels il augmenta & répara les fortifications de* Cordoue. *Enfin, aiant bien pourvu à la sureté de cète Ville & des autres Places, il retourna en* Castille. Cète même année, les *Mahométans de Caçorba* ne cessant pas d'inquiéter *Quexada* & d'autres Places, que *Ferdinand* avoit donées à l'*Archevêque de Tolède*, ce *Prélat*, avec de bones Troupes, levées à ses dépens, ala s'emparer de ce Château, qui lui résista peu.

1240. Au défaut d'un *Général* capable de remplacer le *Comte Alvar Pérez*, *Ferdinand*, aiant chargé la *Reine*, sa mère, du gouvernement de *Castille*, se rendit à *Cordoue* avec des Troupes, qui furent grossies par celles de la Frontière. Les *Mahométans* d'*Ecija*, d'*Estépa*, de *Sérésilla*, d'*Almodovar* & d'autres Places du voisinage de *Cordoue*, hors d'état de se défendre, se soumirent d'eux-même, à condition, « Que » le *Roi* leur laisseroit le libre exer» cice de leur Religion, leur conser-

SAVANS & ILLUSTRES.

est parlé de Bacheliers (Bacillarii). *Ensuite le nombre des* Docteurs *s'étant augmenté, l'on trouva d'autres manières de leur conférer ce titre.*

Au reste on trouve que *Gratien* s'est trompé plus d'une fois. *Barthelmi Capola* lui reproche 13 erreurs manifestes; & *Félini* nome un grand nombre d'autres Censeurs de son Ouvrage. C'est pourquoi, par ordre du *Pape Gregoire XIII*, on en a fait une Edition corrigée.

Quelques-uns disent faussement que *Gratien* êtoit bâtard, & frère de *Pierre Lombard*, apelé le *Maître des Sentences*, lequel fut *Evêque de Paris*, & de *Pierre Comestor*, ou *le Mangeur*, Auteur de l'*Histoire Scholastique*. Ils ajoutent que, leur Mère ne pouvant pas se repentir de ses débauches, parcequ'elle avoit mis au monde des Personages si célèbres, le *Prêtre*, auquel elle se confessa, l'exhorta « de se repentir au » moins de ne pouvoir pas se repen» tir.

Gratien mourut à *Bologne*, on ignore en quèle année, & fut enterré dans le *Cloître du Monastère*, où l'on dit qu'il composa son *Decret:* mais son *Tombeau* fut depuis renouvellé dans l'*Eglise de Saint-Pétrone* avec cète *Inscription.*

Gratiani Clusini, Cæsarei Juris, *&* Pontificii *enucleatoris prope divini, qui* Monachus *in* Martyrum Felicis & Naboris æde *absolutissimum idem opus* Decretorum *anno Gratiæ MCLI, compilavit, sepulchrum, quod illic* Curiæ *ruderibus absorptum, hic magnificentius renovatum,* Jo. Franciscus Aldrovandus Bonon. *IIII* Dictator *ære publico restauravit Anno Salutis MCCCCXCIX. Idib. Junii*, Bentivoglio *II. PP.* Rempublicam *feliciter gubernante* (*L'An du Salut MCCCCXCIX, aux Ides* (le 13) *de Juin, le Très Illustre Prince* Bentivoglio *gouvernant heureusement la* République, Jean-François Aldrovandi, Podestà de Bologne *pour la quatrième fois, a réparé, des deniers publics, le* Tombeau *de* Gratien, *de* Chiusi, *Interprète presque divin du* Droit Impérial *& du* Droit Pontifical, *qui, l'An de Grace MCLI, étant* Moine *dans la* Maison des Martirs Félix & Nabor, *y compila l'Ouvrage très acompli des Decrets, lequel* Tombeau, *ensevelì-là, sous les démolitions de la* Cour (du *Palais Public*) *a été renouvellé ici avec plus de magnificence*).

Dans le *Monastère de Saint-Félix*, où il avoit composé le *Decret*, on trouve sur une anciène pierre, serrée présentement dans la *Sacristie*, une *Inscription*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDÉRIC II.*

Henri, né Dissipateur, & n'aiant ni plus de tête, ni plus d'élévation d'ame que son Père, étoit presque toujours en querèle avec ses *Barons*; &, voïant continuèlement ses cofres vides, avoit besoin que les Ministres du *Siége Apostolique* l'aidâssent à les remplir. Les *Rois Chretiens des Espagnes*, à qui les préjugés alors établis rendoient le secours des *Papes* toujours nécéssaire, parcequ'ils n'osoient pas, sans ce secours, exiger des Subsides du *Clergé*, ne pouvoient s'ocuper que de la guerre, qu'ils faisoient toujours, ou les uns, ou les autres, ou tous ensemble, aux *Maures*, pour les forcer d'abandoner ce qui leur restoit encore des Domaines, qu'ils avoient enlevés aux Chretiens. Un *Roi Mineur* règnoit en *France*; &, quelque habile que fut la Reine *Blanche de Castille*, qui tenoit les rênes de l'Etat au nom de son Fils, le Roïaume n'êtoit rien moins que tranquile; & des Vassaux, trop puissans pour être soumis, y causoient des troubles trop fréquens. D'ailleurs, la *Guerre, prétendue Sainte*, que l'on faisoit aux *Albigeois*, étoit pour la *France*, une distraction, qui ne lui permètoit pas de prendre part aux querèles de ses Voisins, ou de ses Aliés. La *Hongrie* avoit à se défendre contre les *Bulgares*, les *Walaques*, les *Comains*, & d'autres Peuples de son voisinage. Les *Papes* exerçoient une autorité presque absolue sur les *Rois du Nord*. La *Pologne* étoit partagée entre plusieurs *Ducs*, toujours mal d'acord, & quelquefois en guerre entre eux. Jamais *Rome* ne choisit mieux son tems pour fraper un coup d'un si grand éclat. FRÉDÉRIC ne pouvoit intéresser dans sa querèle aucun *Prince Etranger*; & ne devoit

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

à diférentes persones, pour qu'elles païassent au Marquis *de l'argent qu'elles lui devoient. Ensuite il écrivit une autre* Lètre (Liv. IX, *Lèt.* 83[e]), *aux* Archevêques, Evêques, Clercs, *&* Religieux *de l'*Empire de Constantinople, *& aux* Latins *de l'*Italie *en deça de la* Magra.

Honorius, *&c.*

Notre cher Fils, Noble Home *Guillaume*, *Marquis de Montferrat*, aspirant très ardemment à secourir l'*Empire*, tant par la générosité de sa grandeur d'ame naturèle, que par le desir de poursuivre ses justes droits, & ceux de notre très cher Fils en *Jésus-Christ*, *Démétrius*, illustre *Roi de Thessalonique*, son frère; nous avons très soigneusement eu soin de le fortifier dans ce dessein & ce desir, non seulement en lui fournissant de l'argent en grande quantité: mais encore en engageant par les *Indulgences Apostoliques*, de braves gens des Provinces qui l'environent, à l'acompagner. Le même *Marquis*, par ses soins & par les nôtres, a rassemblé, l'été passé, une Armée si considérable & si bone, que, s'il ne fût pas tombé malade subitement dans le tems qu'il devoit se mètre en chemin, il seroit, come il est vraisemblable, come on le croit fermement, actuèlement en *Romanie* avec de si grandes forces, que ce qui maintenant paroît embarassant & dificile, paroîtroit facile & sans embaras. C'est ce que la maladie à diféré seulement, & non fait perdre; parceque le *Marquis*, aiant recouvré sa santé, vient de réunir une grande & brave multitude de *Cavaliers* & de *Fantassins*; &, se disposant avec autant de magnificence que de grandeur d'ame au voïage qu'il s'est proposé de faire, il s'empresse de racheter par la célérité le retardement ocasioné par la maladie; &, come lorsqu'il est arivé à *Brinde*, l'aproche de l'hiver, le tems malpropre à la navigation, & le manque de l'argent nécessaire pour subvenir à de si grands frais, l'ont empêché de faire ce qu'il vouloit, il a retenu dans cète Ville une multitude de gens d'élite avec laquèle il comte, par la faveur de la grace divine, passer (*dans le* Levant), au mois de Mars prochain; & c'est à quoi son Armée & lui se sont engagés par des sermens réciproques. *Et plus bas.* Considérant qu'il vous est plus avantageux de doner, pour un tems, une partie de vos biens & de ceux de vos *Eglises* pour la conservation de

PRINCES contemporains.

» veroit leurs Biens, & les traiteroit » come ses autres Sujets ». Après qu'on eut pris possession de ces Places, *Ferdinand*, à la tête de son Armée, entra dans l'*Andalousie Mahométane*; & ne rencontra point d'Ennemis, qui lui fissent tête, il s'empara de force de *Sainte Ella*, c'est-à-dire de *Sainte-Eulalie*, de *Moratilla*, de *Hornachuelos*, de *Mirabel*, de *Fuente-Remiel*, de *Zafra*, de *Nogen*, de *Montero*, d'*Aguilar*, de *Benameri*, de *Zambra*, de *Baëna*, de *Cazalla*, de *Marchena*, de *Porcuna*, de *Morou*, & d'autres Places. (P. 167). *On dut la conquête de* Morou à Melende Rodriguez Galiinat, *neveu de D.* Laurent Suarez, *lequel s'étant emparé d'une Tour, qui étoit dans des Vignes, incomoda si fort de ce poste les Habitans, qu'il les contraignit de se rendre.* Le *Roi* distribua, l'année suivante, la plusspart de ces conquêtes, tant aux *Ordres Militaires*, qu'à diverses *Communautés.*

1241. *Ferdinand*, que diférentes Afaires retiènent, presque toute cète année à *Cordoue*, fait continuer la guerre, (P. 171), *pour chasser les* Infidèles *de tout ce qu'ils ocupoient dans l'*Estramadure *jusqu'à la* Sierra Moréna. *D.* Sanche, Evêque de Coria, *qui s'étoit chargé de ce soin, fit publier, avec le consentement du* Pape, *une* Croisade *pour cète Expédition; & forma, par ce moïen, une Armée assés considérable. Aiant encore été renforcé par les* Ordres Militaires, *il se mit en campagne, & prit* Léréna, Zalaméa, *& d'autres Places de ces* Quartiers.

1243. P. 176-7. Mahomet-Aben-Alhamar, Roi de Grenade & d'Arjona, *avoit proposé à* Aben-Hudiel, Roi de Murcie, « *de réunir leurs armes contre les* Chretiens ». Aben-Hudiel, *qui redoutoit celles de S.* Ferdinand, *fit réponse*, « *Qu'il ne vouloit point irriter ce* Monarque; *sous prétexte qu'il étoit plus facile à S.* Ferdinand *de le dépouiller de son* Roïaume, *qu'à A*ben-Alhamar *de l'en empêcher* ». *Celui-ci se tint extrémement ofensé de son refus, & se disposa à lui faire la guerre. Sur le bruit de ses préparatifs*, Aben-

SAVANS & ILLUSTRES.

Latine en Vers barbares, dont voici la Traduction.

Lecteur, *aproche avec respect de cète partie de la Maison; car* Gratien, Moine *de ce lieu, fit ici le* Decret, *Ouvrage divin, quoique content d'un petit logement,* (Septo, *Tombeau*), *qu'il a falu l'en ôter, lorsqu'on a réparé ce vieux* Cloître, *qui tomboit en ruine. Celui-ci cependant a été construit, sous l'*Abbé Barthelmi, *mille trois cens, dix fois sept, & quatre ans depuis le* Christ *né d'une* Vierge pure (*a*).

CH. III. Voici ceux qui les premiers ont publié des *Gloses* sur le *Decret de Gratien.*

1° *Laurent*, apelé *de Crème*, du nom de sa Patrie. On raporte ordinairement qu'il avoit coûtume de dire, « Que celui qui jetoit de foibles fondemens » de ses opinions, bâtissoit avec du sable sans ciment ». On ajoute que c'est le reproche, qu'il fit plus d'une fois à *Jean le Teutonique.* C'est tout ce que l'on peut dire de *Laurent.*

2° *Vincent de Castiglione*, d'une Famille noble de *Milan*, de laquèle on a déja vu quelques Persones dans cet Ouvrage. *Oldrado* dit afirmativement qu'il étoit *Espagnol.* C'étoit un très grand *Canoniste*; & *Bernard Bottoni* fut son Disciple. Je ne puis rien ajouter à son sujet, sinon que le *Pape Célestin IV*, dans le même siécle, étoit de la même Maison.

3° *Jean le Teutonique*, dont il sera parlé plus bas.

4° *Tancrède Bertrandi*, dont il sera fait mention ailleurs.

5° *Barthelmi, de Brescia*, qui sera le sujet du Ch. VII.

6° *Uguccione*, ou, selon quelques-uns, *Hugue de Verceil*, ainsi nomé de sa patrie, fit, à ce que l'on croit, des leçons à *Bologne* sur le *Decret.* Son mérite le fit élire *Evêque de Ferrare.* Il paroît qu'il l'étoit en 1196. Dans un Monument de l'*Abbaïe de Nonantola* de 1167, il porte le nom de *Hugue.* Le 8 de Septembre 1199, il rendit une *Sentence* en faveur de l'*Abbé de Nonantola* contre l'*Evêque de Modène.* Il avoit fut le saint Sacrement de

(*a*). *Hanc adis partem*, Lector, *reverenter adito*,
Namque loci Monachus Decretum *hic condidit hujus*
Divinum Gratianus *opus*, *quantumlibet arcto*
Contentus septo, quod reparando caducum,
Et vetus hoc Claustrum *tolli fuit inde necesse.*
Id tamen Abbate *est constructum* Bartholomæo
Mille trecennis decies septem, atque quaternis
Annis à Christo *pura de* Virgine *nato.*

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

atendre que très peu de secours de ceux qui le reconoissoient pour leur Souverain. Dans la *Germanie*, le *Clergé*, plus riche & plus puissant qu'il ne convient au bon ordre qu'il le soit, avoit une raison particulière d'embrasser les intérêts de *Rome*; & très peu de *Prélats* êtoient assés généreux pour leur préférer ceux de l'*Empereur*, au risque d'être excomuniés & déposés par le *Pape*. Entre les *Princes Séculiers*, *FRÉDÉRIC* ne devoit absolument comter que sur ceux à qui sa protection êtoit nécessaire ; & c'êtoit le petit nombre. La plusspart des autres ne se seroient portés à le défendre avec toute la chaleur due par des *Vassaux* à leur *Suzerain*, que dans l'espérance de quelques avantages. Mais, quand bien même tous les *Souverains Germaniques* auroient d'abord fourni de bone foi de puissans secours à l'*Empereur*, *Rome* savoit, par des expériences réitérées, ce que ses intrigues êtoient capables d'opérer dans ce païs. La *Confédération des Villes Lombardes* réduisoit l'*Empereur*, en *Italie*, presque aux seules forces de son *Roïaume de Sicile*, qui n'êtoient pour lui que d'une médiocre utilité. Les manœuvres de la *Cour de Rome* disposoient encore plus aisément de la *Partie de ce Roïaume en deçà du Phare*, qu'elles ne faisoient de l'*Allemagne*; & la *Partie au-delà du Phare* êtoit sujète à de fréquentes rébellions. C'êtoit avec grande raison, que *Frédéric* vouloit ameuter tous les *Souverains* contre une Autorité, foible en elle-même, mais devenue formidable par un amas de circonstances; & dès-là trop capable de l'écraser, s'il avoit à se défendre seul contre elle. Malheureusement pour lui, par ces mêmes

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

l'*Empire*, que de les perdre tous pour toujours, nous avons cru, de l'avis de nos Frères, devoir, atendu l'urgente nécessité, statuer que vous donerés audit *Marquis*, sous la foi du serment, la moitié entière de tous les revenus de cète année, & de tout le reste du mobilier, que vous avés actuèlement dans l'*Empire*, à l'exception seulement des Trésors des *Eglises* consacrés au Culte divin, desquels nous avons eu soin de disposer autrement, & hors les habits & les chevaux nécessaires pour l'usage journalier, & les ustensiles dans lesquels il n'y a ni or, ni argent, ni pierres précieuses. *Et plus bas.* Et nous statuons que ceux qui demeurent au-delà de la *Magra* tant au-dedans qu'au-dehors de la Ville Impériale, doneront un semblable secours à notre très cher fils en *Jésus-Christ* l'illustre *Empereur de Constantinople*, avec cète seule modération, qu'ils lui paieront seulement la dixième partie des revenus de cète année, parce que l'on dit que beaucoup d'entre eux ont perdu tous leurs revenus, lesquels êtoient situés au-delà du Dêtroit. Il est nécessaire que les autres subviènent à la nécessité dans laquèle ils se trouvent, &c. *Il les exhorte à soufrir de bon cœur ce qu'il ordone, puisque la nécessité le veut; & comande qu'on use de contrainte à l'égard de ceux qui refuseront opiniâtrément; & dit,* « *Que,* » *s'ils contribuent quelque chose en co-* » *mun, il se présente une très belle es-* » *pérance de le recouvrer, soit en par-* » *tie, soit même beaucoup au-delà* ». *Sa Lètre finit par ces paroles :* Nous voulons que le même *Marquis*, son Fils, son Frère, & ses *Barons*, fassent serment en persone entre les mains de ceux que nous avons chargés de l'exécution de ces choses, que, « si Dieu » leur rend le *Roïaume de Thessaloni-* » *que* en entier, ou sa plus grande par- » tie, ils vous rendront & à vos *Egli-* » *ses* ce que vous donerés présentement » audit *Marquis*, & qu'ils engagent » leurs Terres à cet effet ». *Doné à* Latran, *le IV des Calendes de Décembre* (28 de Novembre), *l'An IX* (de notre Pontificat). *Quelques jours après*, continue le *Rinaldi*, N. 26, *il informa* (Liv. IX, *Lètre* 84), O..e Rocca (sans doute *de la Roche*) Seigneur d'Athènes, « *Qu'il avoit si fort à cœur les* » *Afaires des* Latins *concernant l'*Empi- » re de Constantinople, *que, par son* » *moïen, outre une très grosse somme*

PRINCES contemporains.

Hudiel *crut qu'il ne pouvoit rien faire de mieux, que de se rendre* Vassal de S. Ferdinand, *dont la protection le mètroit à couvert contre toutes les entreprises d'*Aben-Alhamar. *C'est pourquoi il prit le parti de députer une* Ambassade *au saint* Roi. S. Ferdinand, *de son côté, étant malade & ataqué de quelques infirmités, envoïa le* Prince *D.* Alfonse, *son fils, à la* Frontière d'Andalousie, *avec de bones Troupes & tous les vivres nécessaires. Le Prince ariva à* Tolède, *à peu près dans le même tems que les* Ambassadeurs du Roi de Murcie *s'y rendirent. Après avoir entendu les ofres, qu'ils lui firent au nom de leur* Souverain, « *de rendre le* Roïaume de Murcie Tributaire & Feudataire de la Courone de Castille », *il lui parut qu'il étoit de la prudence de ne pas ajouter une foi aveugle à leur proposition, de crainte de s'exposer à quelque Stratagême de surprise. Ainsi, il les congédia, leur conseillant « de délibérer de nouveau & plus murement sur cète Afaire »; & leur promètant « de les suivre jusqu'aux confins du* Roïaume de Murcie, *où il atendroit leur dernière résolution ». Les* Ambassadeurs *s'en retournèrent; & le* Prince, *aiant doné avis au* Roi, *son père, sortit de* Tolède, *par son ordre, avec des Troupes, acompagné de D.* Pélage Corréa, Grand-Maître de Saint-Jaque, *& de D.* Roderic Gonçalez Giron. *D.* Alfonse *étoit déja à* Alcarez, *lorsque les* Ambassadeurs d'Aben-Hudiel *vinrent dans cète Ville pour passer le Traité. On convint « Qu'*Aben-Hudiel *& d'autres des principaux* Mahométans *conserveroient les revenus, dont on déclara qu'ils avoient alors la jouissance ». Cet acord étant fait; le* Prince *D.* Alfonse *entra dans le* Roïaume de Murcie, *où on lui livra la Forteresse de la Ville Capitale, & celles des Places les plus importantes, à l'exception de* Mula, *de* Lorca, *& de* Cartagène, *qui ne voulurent point en faire autant. Le saint* Roi, *son père, inquiet du succès de cète négociation, étoit passé à* Tolède, *afin de pouvoir être plus promtement informé de tout, & de veiller par lui-même, à la sureté de la* Frontière d'Andalousie. *Sur cète nouvèle, le* Prince, *après avoir pris possession de* Murcie *au nom de* S. Ferdinand, *y laissa des Troupes sous les ordres de D.* Roderic Gonçalez, *& D.* Pélage Corréa; *& retourna à* Tolède, *où son Père le vit avec une grande satisfaction.* De Tolède, *on fit passer beaucoup de vivres dans le* Roïaume de Murcie; *&*

SAVANS & ILLUSTRES.

l'Autel, des sentimenr qu'*Innocent III* n'aprouvoit pas, come on le voit par quelques *Lètres*, qui lui furent écrites par ce *Pape*. Sa mort doit être arivée vers 1212. Le Clergé de son *Eglise* ne pouvant pas s'acorder dans le choix du Successeur qu'il lui faloit doner; *Innocent III* chargea l'*Evêque de Crémone*, l'*Evêque élu d'Albano*, & l'*Abbé de la Columba*, *Monastère de l'Ordre de Cîteaux* dans le *Diocèse de Plaisance*, de présider à l'élection, & de concilier les diférens Partis du *Clergé de Ferrare*. Leurs sufrages firent élire Frère *Jordon*, de *Padoue*, Home puissant en œuvre & en parole: mais il refusa de consentir à son élection; & les *Comissaires* eurent ordre du *Pape* de faire une autre élection. On élut donc en 1212, *Roland*, qui fut le successeur d'*Uguccione*, & qui vivoit encore en 1236. Ce n'est du moins qu'en cète année que les Monumens comencent à faire conoître *Gravendéno*, son successeur.

CH. IV. Tancrède, *Archidiacre de Bologne*, *Toscan* d'origine, fut un des *Glossateurs du Decret*, vers l'an 1220. On le croit comunément natif du Château de *Cornéto*. Il fut Disciple de *Laurent de Crème*, & d'*Azon*, ou du moins fut-il contemporain de ce dernier. Il enseigna dans l'*Ecole de Bologne*. Il paroît par son Traité *Des Formules des Jugemens*, qu'en 1227 il enseignoit à *Paris*. Il fait dans cet Ouvrage la description de cète Ville & de sa Monoie. Il revint ensuite à *Bologne*, & y passa le reste de sa vie. Il étoit contemporain de *Vincent de Beauvais*. Ils se citent réciproquement dans leurs Ecrits.

Il dona, sous le titre d'*Abregé*, un petit Ouvrage, en 4 Livres, qu'il fit avec soin, dans lequel il traita de l'*Ordre des Jugemens*. *Barthelmi de Brescia* le refondit ensuite entièrement, en conservant beaucoup de choses tèles que *Tancrède* les avoit écrites: mais on atribue comunément à *Balde* l'Ouvrage refondu. Il mit encore au jour un Livre *Des Formules des Requêtes* présentées en Jugement, ou *de l'Ordre Judiciaire*, que de nouvèles inventions ont fait depuis considérablement augmenter.

On le fait aussi Auteur du *Provinciale*, dans lequel sont només tous les *Evêchés* des diférentes Provinces.

Il s'amusoit de la *Poësie*, & mètoit succinctement en Vers, ce dont il avoit doné d'amples explications.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

circonstances, tous les *Souverains* êtoient hors d'état de le secourir.

Quoi qu'il en soit, pour écarter le soupçon qu'il cherchât des prétextes de se dispenser d'aler au Levant, il fait publier, de toutes parts, qu'il y passera dans le mois de Mai prochain.

Les Bolonois bâtissent sur les confins du Modénès plusieurs Châteaux, entre autres ceux de Crévalcone, de Budrio & de Serravallé. Dans le même tems, leurs Troupes se jètent sur le Domaine des Modénois dans le Frignano; ce qui produit, dans ce canton, quelques petits combats. Elles assiégent ensuite le Château de Bazzano, qui dépendoit aussi de *Modène* : mais elles sont forcées de se retirer, sans l'avoir pris.

Animés par leur Podestà *Lazare*, fils de *Ghérardino Giandone* de *Luque*, les Génois arment par terre & par mer pour recouvrer les Villes de Savone & d'Albenga, qui s'êtoient donées à *Thomas*, Comte de Savoie. Leurs premiers éforts ont Savone pour objet; & ses Fortifications extérieures aiant été bientôt emportées d'assaut, les Habitans demandent grace, & se soumètent. Le Comte *Amédée*, fils de *Thomas*, acouru pour défendre cète Ville, est forcé de se retirer avec ses Troupes. *Albenga* ne tarde pas à rentrer dans le devoir, sans atendre qu'on l'ataque.

Des Députés de Milan travaillent à rétablir l'union entre les Génois & les Astigians d'une part, & les Alexandrins & les Torronois de l'autre. Tous aiant consenti de s'en remètre à l'Arbitrage de la Comune de Milan; elle prononce une Sentence : mais les Génois s'en montrent peu satisfaits.

A la prière des *Monticoli*, Chefs

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

» *d'argent qu'il avoit fournie*, Guillaume, Marquis de Montferrat, *aloit partir pour secourir cet* Empire *avec une grande Armée de Gens choisis ; & que, pour cète raison, il avoit enjoint aux* Ecclésiastiques *de ces païs de fournir de l'argent ; Que ce* Prince *aidât, s'il en êtoit besoin, ceux qu'il avoit chargés de recueillir cet argent; & qu'il se tînt prêt à combatre vaillamment les* Schismatiques, *afin d'aquérir, par des fatigues de peu de tems, pour lui & les autres* Latins, *une paix de longue durée : Qu'il avoit acordé à ceux qui seroient tués en combatant contre eux, un très ample pardon de leurs fautes, pourvu qu'ils eûssent éfacé, par la sainte Confession, les taches de leurs péchés* ». *Cète* Lètre *est datée des Nones* (du 5) *de Septembre ; & , come on l'a mise dans son* Registre, *il en écrivit plusieurs autres sur le même sujet au* Prince d'Achaie *& aux* Seigneurs de Nègrepont. *Par une autre* Lètre (la 85[e] du IX[e] Liv.) *il exhorte les* Princes *& les* Troupes de l'Empire de Constantinople *à bien combatre. De plus, il noma pour ces nouveaux païs un nouveau* Légat, *qui devoit seconder le* Marquis Guillaume : *& ce* Légat *fut* Nicolas, Evêque de Reggio, *qui, né d'une Famille très illustre, êtoit d'une probité reconue, d'un excellent conseil, & doué de beaucoup de prudence.*

Le même Ecrivain, qui veut que l'honeur de tout ce que les *Latins* firent alors dans le *Levant*, apartiène au *Pape Honorius* seul, dit à l'année 1225, N. 9 : *Il envoïa* Guillaume, Comte de Montferrat, *Prince de beaucoup de courage, &* Nicolas, Evêque de Reggio, Légat Apostolique, *au secours des* Latins, *avec un gros Corps de Troupes d'élite; & , sur ce sujet, il écrivit à l'*Empereur Robert (Liv. IX, *Lètre* 218), *& à ses* Princes (*Lètre* 153), *les exhortant à combatre avec un extrême courage les* Grecs Schismatiques, *très cruels Ennemis des nôtres ; & de même aux* Archevêques (*Lètre* 295), *& aux autres* Prélats de l'Empire d'Orient, *afligés de la perte de* Thessalonique (*Lètre* 306), *& leur manda d'avoir bone espérance. Mais les projets de ce Prince courageux furent renversés par sa mort, que* Richard de San-Germano *place sous cète année.* Au mois de Septembre, *dit-il*, le *Marquis de Montferrat* mourut en *Romanie* de mort naturèle.

Le *Rinaldi* n'avoit pas, come l'on

PRINCES contemporains.

le Père & le Fils alèrent ensuite à Burgos, *où* l'Infante *Doña* Bérengère, *fille du saint* Roi *fit profession dans le* Monastère de *las Huelgas.*

1244. Ferdinand & le Prince D. *Alfonse* partirent, en même tems, chacun à la tête d'un Corps d'Armée, le Père pour la Frontière d'Andalousie; & le Fils pour le *Roïaume de Murcie*, dans lequel il fit distribuer des provisions de bouche en abondance. Ensuite il s'empara successivement des Villes de *Mula*, de *Lorca*, & de *Cartagène*, que la disete des vivres mit hors d'état de faire beaucoup de résistance. D'autre part, *Aben-Alhamar*, *Roi de Grenade*, ala se présenter, avec beaucoup de Troupes, devant *Martos*, que *Ferdinand* avoit donné, l'une des années précédentes, aux *Chevaliers de Calatrava*. D. *Isidore*, *Comandeur de cet Ordre*, qui se trouvoit dans la Place avec quelques *Chevaliers*, aiant rassemblé promtement ce qu'il put de Cavalerie & d'Infanterie, marcha contre le *Roi de Grenade*, qui soûtint avec courage l'ataque des Chretiens, qu'il mit en fuite après en avoir tué beaucoup. Le *Comandeur* & plusieurs Chevaliers périrent; & les autres regagnèrent la Forteresse pour la défendre avec les débris de leurs Troupes. Informé de cet échec, *Ferdinand* se hata de passer la *Sierra-Moréna*, n'étant suivi que de 200 Cavaliers; & courut quelque risque, les *Mahométans* aiant des Troupes répandues dans tout ce canton. Son frère l'*Infant* D. *Alfonse* & *Nuñe Gonçalez de Lara* l'aiant joint à *Andujar* avec les Troupes, qu'ils comandoient; (P. 180-1), *quand il leur eut fait prendre un peu de repos, il marcha à leur tête vers* Arjona, *dont le* Territoire *éprouva toutes les fureurs de la guerre. Il se jeta ensuite sur le* District de Jaën, *qui eut pareillement toutes ses campagnes sacagées. De-là, il détacha une partie de l'Armée sous les ordres de D.* Nuñe Gonçalez de Lara, *pour investir* Arjona. *Le jour suivant, il se rendit en persone devant cète Place avec tout le reste des Troupes; de sorte que les Assiégés, perdant courage, prirent le parti de faire une honête capitulation.* Arjona *s'étant donc rendue, il y laissa une bone Garnison; & ala, avec les autres Troupes, se présenter devant* Castralla, *qui se soûmit.* Pégalajar, Montijar, Cartajar, *& d'autres Places de ces Quartiers eurent un semblable sort. Il retourna ensuite à* Andujar *avec son Armée, & de-là à* Cordoue. *De cète Ville, il envoïa, a-*

SAVANS & ILLUSRTES.

Honorius III le chargea quelquefois de juger des Afaires, come on le voit par une *Lètre Decrétale* de ce *Pape* adressée à *Tancrède*; & l'on ne doit pas douter que ce ne soit au *Glossateur*, puisqu'il y est nomé *Maître*, titre dont on décoroit alors les *Professeurs*; & lui-même dit qu'il vivoit sous le Pontificat d'*Honorius III.* Il cite même, dans son *Ordre Judiciaire*, tit. 9, cète *Décrétale*, qu'il apelle nouvèle: mais, come il cite cet Ouvrage d'un Etranger, quelques-uns nient qu'il en soit l'Auteur.

Son autorité fut si grande, que le même *Honorius* lui confia le soin de l'édition des *Constitutions des Papes*, qu'il avoit lui-même rassemblées.

Il mourut à *Bologne*, où, pendant qu'il en étoit *Archidiacre*, il expliqua le Decret; & l'on mit cète *Epitaphe* sur sa tombe.

Sépulture de Maître Tancrède, *excèlent* Docteur des Decrets, Archidiacre de Bologne: *Priés pour lui.*

De son tems, ou à peu près, *Richard*, qui fut ensuite *Evêque de Chester* en *Angleterre*, étudia 7 ans le *Droit* à *Bologne*, étant fort pauvre. Ils étoient trois logés dans la même chambre, n'aiant entre eux qu'un Capuce, dont, tour à tour, ils se servoient pour aler aux *Ecoles*; & quand un y aloit, les 2 autres ne sortoient point.

CH. V. Il y est question de *Sinibald de Fiesque*, lequel fut le *Pape Innocent IV*; & le *Panziroli*, par occasion, parle du célèbre *Pierre des Vignes.* C'est de ce Chapitre entier, que j'ai composé le nouvel Article, que j'ai doné dans ce Volume, du Pape *Innocent IV.* (*Pag.* 5).

CH. VI. Jean Seméca, dit le *Teutonique*, parcequ'il étoit *Allemand*, réforma les *Gloses* que les autres avoient publiées; &, come *Accurse* avoit fait à l'égard du *Droit Civil*, il se les rendit propres, en y ajoutant beaucoup de choses.

Il fut Disciple d'*Azon*; &, lorsqu'il eut longtems étudié l'un & l'autre *Droit*, il entra dans l'*Ordre des Frères Prêcheurs.* Ensuite, vers l'an 1200, il fut fait *Prévôt de Saint-Etiène* d'*Halberstad.*

Ce fut là que, se trouvant du loisir, il entreprit l'explication du *Decret*; & bien que, suivant le goût de son tems, il se serve quelquefois d'expressions peu convenables, il répand assés de lumière sur l'Ouvrage de *Gratien*, & done

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

des *Ghibellins* à Vérone, *Eccelin*, fils d'*Eccelin le Moine*, rassemble à *Bassano*, qui pour lors êtoit son séjour, autant de Troupes qu'il peut; &, passant à travers les néges & les glaces par les chemins impraticables de Valcamonica, se rend inopinément à Vérone. Sa présence y fait prendre les armes. On arète le Podestà *Godefroi de Pirovano*, Milanois, que l'on chasse ensuite de la Ville, ainsi que le Comte *Richard de San-Bonifazio*, & les autres *Nobles* du *Parti Guelfe*, que l'on apelloit le *Parti du Marquis*, c'est à dire du *MARQUIS D'ESTE.* Ils se retirent les uns à Mantoue, les autres à Padoue, & le reste à Venise. *Eccelin*, créé Podestà, fait abatre le Palais du *Comte Richard*, & les Maisons des autres *Nobles* de la même Faction. C'est le premier dégré de la puissance à laquèle s'éleva, dans le cours de peu d'années, *Eccelin de Roncano*, que ses cruautés firent surnomer *Le Tiran.*

Cette révolution en ocasione une autre, également imprévue, arivée, peut-être cète année, ou certainement la suivante. *ALBRIGHETTO de Faënze*, Podestà de Vicenze, êtoit *Guelfe*; &, come tel, haïssoit & persécutoit les Frères d'*Eccelin.* L'un d'entre eux, qui se nomoit *Albéric* & qui s'êtoit fait un parti considérable, excite, de concert avec *Eccelin*, une sédition dans *Vicenze;* & l'on en vient, plusieurs fois, aux mains. Les Padouans volent au secours des *Guelfes*: mais *Eccelin*, qui survient avec les Troupes de Vérone, met en déroute les Padouans auxquels il tue beaucoup de monde; & force tous les *Guelfes* à sortir de la Ville, dont *Albéric* est fait Podestà.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

voit, beaucoup de Mémoires sur cète Expédition de *Guillaume IV. Benvenuto* s'étend un peu plus: mais sans faire conoître ses garans. Voici donc ce qu'il dit, col. 381-2. *Au tems marqué,* Guillaume *se mit en chemin avec son frère* Démétrius *& son fils* Boniface. *Le voïage ne fut pas heureux. Ils éprouvèrent de grandes dificultés à recouvrer le* Roïaume de Thessalie, *parceque les Peuples, à cause de leur révolte, apréhendoient beaucoup de se revoir sous la domination de* Démétrius; *& l'an* 1225, Guillaume *perdit tout-à-coup la vie, par le poison, dans la Ville de* Salonich. *Ce fut pourquoi* Boniface, *aiant, après la mort de son Père, vu périr la plus grande partie de ses Troupes par un terrible flux de ventre qu'ocasionèrent, come on le croit, les eaux des fontaines & des puits, que les Grecs avoient empoisonées, revint avec le reste dans son païs. Il y fut bien reçu des* Nobles *& des* Peuples, *qui, durant l'absence de son Père & la siène, avoient été gouvernés par les* Oficiers *de l'*Empereur Frédéric. *Peu de tems après,* Démétrius, *resté à* Salonich, *fut encore chassé de son* Roïaume; *&, de retour en* Montferrat, *il eut recours à l'*Empereur Frédéric II, *alors à* Pavie. *Pendant qu'il y sollicitoit ce Prince de le mètre, par son secours, en état de retourner en* Grèce *& de recouvrer le* Roïaume de Thessalie, *il lui survint une maladie cruèle dont il mourut, après avoir fait son testament, par lequel il institua l'*Empereur *son héritier.*

L'empoisonement du *Marquis Guillaume* est démenti par ce que *Richard de San-Germano* dit de la mort de ce Prince; & paroît l'être encore par ce qui s'en lit, col. 441 des *Hist. d'Ital.* T. VI, dans le VI.e Livre des *Annales de Gène*, écrit dans le tems. *Cète même année* (1225), Guillaume, Marquis de Montferrat, *qui s'êtoit transporté dans la* Romanie *pour subjuguer des Peuples révoltés, y étant, & en aiant déja subjugué beaucoup, remplit, par la volonté de Dieu, le devoir de sa destinée.* Ces paroles annoncent une mort naturèle.

Berthe de Clavesena, ou *Cravasana*, seconde femme de *Guillaume IV*, êtoit très belle & très vertueuse. Des *Historiens* ont dit, quelques-uns pourtant sans l'assurer, « Que *Philippe*, *Roi de* » *France*, sur le récit qu'on lui fit » d'elle, en devint amoureux; & que, » *Guillaume* étant absent de ses *Etats*,

PRINCES contemporains.

près que les grandes chaleurs furent passées, l'Infant *D.* Alfonse, *son frère*, *&* Sanche Martinez de Jodar, *avec les* Bandes d'Ubéda, de Baëza, *&* de Quesada, *pour ravager les Terres du* Roi de Grenade; *& les suivit bientôt en persone à la tête du reste de l'Armée.* L'Infant *désola la* Véga; *&, aiant été joint* 2 *jours après par le saint* Roi, *son frère, le* Roi de Grenade, *qui s'étoit mis en campagne avec* 800 *chevaux, se retira, & se renferma dans la Ville.* S. Ferdinand *assiégea* Grenade; *& les* Mahométans *firent une vigoureuse sortie, dans laquèle ils furent repoussés avec tant de perte, qu'ils n'osèrent en tenter une seconde. Sur ces entrefaites, un* Mahométan d'Afrique, *apelé* Mahomet, Seigneur de Gazules, *que sa dévotion superstitieuse avoit atiré en* Espagne *au secours du* Roi de Grenade *contre les* Chretiens, *ala, avec son monde, assiéger* Martos, *dans l'espérance de contraindre S.* Ferdinand, *par cète diversion, à lever le siége de* Grenade: *mais les* Chevaliers de Calatrava, *aiant réuni les* Troupes de la Frontière, *l'ataquèrent & le défirent entièrement. Le saint* Roi *cependant envoïa à* Martos, *sans savoir ce qui s'y passoit, l'*Infant *D.* Alfonse, *son frère, & le* Grand-Maître de Calatrava; *&, come l'hiver començoit, & que* Grenade *étoit bien fournie de Troupes, d'armes & de vivres, il décampa, & reprit la route de* Cordoue.

1245. . . *& années suivantes. Ferdinand III*, Roi de Castille, reconcilie le Roi d'Aragon, *Jayme* ou *Jáque*, dit *le Victorieux*, avec son fils aîné *Alfonse*, & arrête par là une Guerre Civile qui étoit prête à désoler l'Espagne: il continue de prendre plusieurs Villes aux Mahométans. *Séville*, Place des plus considérables & très marchande, fut de ce nombre, aussi bien que *Jaën*: le Roi de Maroc, *Saïd aboul Assan*, & *Aben Al Hamar*, nouveau Roi de *Grenade*, ne purent le garantir. S. Ferdinand méditoit de plus grands projets; après avoir conquis l'Espagne Mahométane, il se proposoit de passer en Afrique, & de venger sur les *Maures* tous les maux qu'ils avoient causés aux Chrétiens *Espagnols.* Déjà *Raymond-Boniface*, qui entendoit très bien la Marine, avoit été examiner les côtes d'Afrique par ses ordres, & avoit battu avec sa Flote, celle du Roi de *Maroc.* Mais S. Ferdinand fut attaqué d'une hydropisie, & mourut le 30 de Mai 1252 avec de grands sentimens d'hu-

SAVANS & ILLUSTRES.

de savantes explications de beaucoup de passages de l'*Ancien* & du *Nouveau Testament.*

Lorsque le *Pape Clément IV* exigea des Décimes, en *Allemagne* & en *France*, pour le secours de la *Terre-Sainte*, *Jean*, bien instruit des *Canons*, & sachant d'ailleurs à quoi la *Cour de Rome* emploïoit le plus souvent cet argent, interjèta apel au *Concile*, de la *Bulle* de ce *Pape. Clément* indigné l'excomunia; &, pour le punir de ce qu'il apeloit un atentat téméraire, il le priva de la *Prévôté d'Halberstad*; ce qui n'empêcha pas qu'en *Allemagne* de très savans Homes ne prissent sa défense. Mais cète querèle fut bientôt assoupie par la mort de *Clément* & de *Jean*, arivées en 1268.

Ce dernier fit encore une *Somme*, ou *Abregé de la Confession*, qui tient le premier rang entre les *Abregés*; &, lorsque l'on cite sa *Somme*, sans rien ajouter, c'est de cet Ouvrage dont on veut parler.

On a vu plus haut ce que *Laurent*, *de Crème* disoit de *Jean.*

CH. VII. Vers l'an 1256, sous le Pontificat d'*Alexandre IV*, *Barthelmi de Brescia* fit des augmentations aux *Gloses* de *Jean le Teutonique*, releva ses erreurs, & supléa ce qu'il avoit omis, ou ce que l'on avoit changé depuis la publication de cet Ouvrage. Il écrivit aussi l'*Histoire des tems*; ce qui doit s'entendre d'une *Chronique générale*; & rassembla les *Questions* qu'il avoit débatues les Dimanches & les Vendredis, leur donant le nom de *Dominicales* & de *Venerales*, à l'exemple de *Piléo*, qui publia, sous le nom de *Sabbatines*, les *Questions* sur lesquelles il avoit disputé les Samedis.

On ne sait rien de plus de *Barthelmi*, sinon qu'il servit plusieurs fois d'*Assesseur* au *Patriarche de Venise*, ou de *Grado*; & l'on ignore son nom de Famille.

Platina dit qu'il reçut d'*Alexandre IV* des présens considérables.

CH. VIII. Après que le *Decret* de *Gratien* fut entre les mains de tout le monde, il se répandit beaucoup de *Lètres des Papes* postérieurs, lesquèles furent rassemblées par *Bernard*, *Prévôt de la Cathédrale de Pavie*, sa patrie. Il y joignit des *Observations*, avec une *Somme*, qui comence par ces mots: *Profectus Discipuli gloria Magistri.* (*Les progrès du Disciple sont la gloire du Maître.*)

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÈDERIC II.*

1228. *Le Pape ne voulant pas*, dit l'*Abbé d'Ursperg* à la fin de l'année 1227, *se désister de l'excomunication, qu'il avoit lancée contre l'Empereur; ce Prince fit venir près de lui les plus puissans & les plus nobles des Citoïens de Rome, c'est-à-dire ceux de la Maison* Frangipani *& quelques autres, pour lesquels le Peuple Romain avoit le plus de déférence; &, cherchant avec eux les moïens de les rendre* Vassaux de l'Empire, *afin qu'ils lui fissent homage & l'assistâssent fidèlement dans toutes ses Afaires, il leur proposa de fixer, par un certain calcul du prix des revenus, la valeur* (1) *de tous le Immeubles qu'ils possèdoient dans la Ville ou dehors, soit en Edifices, soit en Terres, en Vignes, en Serfs, & en autres choses. Ensuite, leur aiant doné l'argent de leur estimation, il leur acorda les mêmes biens en Fief sous la condition de la fidélité, qu'ils lui devroient & à l'Empire* (2). Cète année *Gré-*

(1) *Sub certa æstimatione pretii & census computare.*

(2) On a vu dans cet Ouvrage que, bien que les *Papes* fûssent devenus *Souverains de Rome* & de toutes les *Possessions de l'Eglise Romaine*, les *Romains* n'avoient pas cessé, come *Membres de l'Empire*, de se reconoître les *Homes de l'Empereur.* On voit ici, par l'expédient auquel *Frédéric II* fut obligé de recourir pour avoir des *Vassaux* à *Rome* & dans les *Etats de l'Eglise*, que depuis *Grégoire VII*, les *Papes* n'avoient point mis de bornes à leurs usurpations; & qu'ils avoient su persuader à leurs *Sujets*, qu'ils relevoient uniquement d'eux & de la seule *Eglise Romaine*, & nullement des *Empereurs*; que les *Papes* étoient parvenus à priver de tous les *Droits de la Puissance Souveraine* dans *Rome* & dans tous les *Etats de l'Eglise*, ceux dont eux-même & l'*Eglise Romaine* étoient les *Feudataires* & les *Sujets*; & qu'ils étoient enfin venus à bout de ne laisser aux *Em-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

» il s'y rendit pour voir la *Marquise*, » lui déclarer son amour, & le lui faire » agréer: Que cète Princesse, instruite, » ou se doutant de ce qui l'amenoit, » le reçut dans le Chateau qu'elle habitoit, avec tous les honeurs qu'un » *Roi de France* devoit atendre; & » que, dans le splendide festin qu'elle » lui fit, il ne fut servi que des *Gélinotes*, acomodées de toutes les manières, dont ses Cuisiniers se purent » aviser: Que *Philippe*, enchanté de la » vue & de la conversation de la *Marquise*, loua le premier service, & se » récria sur la bonté des *Gélinotes* du » *Montferrat*: Qu'enfin, ne voïant point » d'autre viande, il demanda gaiement, » *Si, dans ce païs, les* Gélinotes *naissoient d'elles-même, & sans Coq:* Que » la *Marquise*, pour prévénir les discours, que le *Roi* lui pouroit tenir » en particulier, répondit hardiment, » *que non; mais que, dans son païs,* » *les* Femmes, *quoiqu'un peu diférentes entre elles par le rang ou par l'habillement, étoient cependant toutes* » *faites come ailleurs:* Que le *Roi* comprit qu'il perdroit ses soins auprès » d'une Princesse de cète humeur; & » que, sans parler de son amour, il » partit pour se rendre à *Gêne* ». Ce *Roi* n'est autre que *Philippe Auguste*, qui monta sur le Trône en 1180, & qui parut 2 fois en *Italie*, l'une en 1190, & l'autre en 1191; & dans l'une, ou l'autre de ces années, *Boniface II*, père de *Guillaume IV*, n'étoit pas encore *Marquis règnant de Montferrat*, puisqu'il ne le fut qu'en 1192, après la mort de son frère aîné le *Marquis Conrad*, *Seigneur de Tir*, & *Roi désigné de Jérusalem*; & *Guillaume IV*, qui devoit alors être très jeune, ne pouvoit pas encore être mari de *Berthe de Clavesana*, qui fut sa seconde Femme. Cète *Historiète*, qui fait la V[e] *Nouvèle* de la première *Journée* du *Décameron* de *Boccace*, aiant contre elle la vérité de l'*Histoire*, n'est bone qu'à figurer dans un recueil de *Contes.* Elle ne fut, sans doute, imaginée que pour doner quelque idée de l'esprit & de la vertu de *Berthe.*

Mais laissons là cète *Historiète* pour ce qu'elle peut valoir; & raportons une autre chose, qui, dans la façon de penser de ce tems-là, fait véritablement honeur à la piété de cètte Princesse. *L'An MCCXXX*, dit *Benvenuto*, col 382, *Indiction sixième, le jour de Mercredi, sixième des Calendes d'Avril* (28 de

PRINCES contemporains.

milité & de religion. Il eſt le fondateur de la Métropole de *Séville*, & ce fut dans cète Ville qu'il mourut, & fut enterré. On le regarde come l'un des plus illuſtres Rois qui aient été en Eſpagne. La *Caſtille*, augmentée par ſon courage des deux tiers, lui doit encore ſes Tribunaux & ſes Loix. La ſainteté de la vie de ce Prince l'a fait canoniſer, en 1671, par le Pape *Clément X*, à la ſolliciation du Roi *Charles II* & de tous les Etats d'Eſpagne (*a*). Il étoit couſin germain de notre Roi *S. Louis*, dont la mère *Blanche* de Caſtille, qui fut Régente du Royaume de France, étoit ſœur cadète (come on l'a fait voir ci-devant, *pag.* 143,) de *Bérengère*, Régente de Caſtille pendant la Minorité & les Expéditions de S. Ferdinand, ſon fils. Cète Princeſſe, auſſi illuſtre par ſa ſageſſe que *Blanche*, ſa ſœur, eſt morte à *Burgos* en 1246 (& non en 1240, come il eſt imprimé cideſſus, *pag.* 133).

ALFONSE X,

fils de S. Ferdinand, lui ſuccéda. On l'a ſurnomé *le Sage* & *le Philoſophe*, à cauſe de ſon amour pour les Sciences, & en particulier pour l'Aſtronomie. Il acheva de mètre en exécution les projets de ſon père, concernant les arangemens de ſon Roiaume; en ſorte que le Gouvernement Civil que l'on voit encore aujourd'hui en Eſpagne, vient de ces deux Princes. Nous parlerons plus au long d'*Alfonſe X*, Roi de *Caſtille*, dans l'*Epoque ſuivante*, parcequ'il n'eſt mort qu'en 1284.

ROIS DE PORTUGAL.

ALFONSE-HENRIQUEZ, *ou ALFONSE I*,

fils du Comte *Henri de Bourgogne*, premier Comte de Portugal (*a*), & de *Thérèſe de Caſtille*, s'empara, en 1128,

(*a*) On trouve dans le Recueil de *Bollandus*, *T. VII* du mois de *Mai*, *pag.* 280-414, toutes les Pièces qui concernent ſa Vie & ſa Canoniſation, avec le Comentaire de *Papebrock*.

(*b*) Il y a quelques années que le Roi de Portugal a ſollicité la canoniſation de ce Prince à Rome: ce qui prouve l'opinion que les Portugais continuent à avoir de Henri de Bourgogne, ſi diſtingué d'ailleurs par ſon courage.

SAVANS & ILLUSTRES.

Le *Panziroli* le nome *Circa* de ſon nom de Famille: mais *Ughelli*, peut-être mieux, peut-être plus mal informé, l'apelle *Ballas*. Elevé par *S. Lanfranc*, *Evêque de Pavie*, dont il a compoſé la *Vie*, il fut fait, en 1196, *Evêque de Faënze*: mais il ne le fut pas longtems. L'action la plus remarquable de ce premier Epiſcopat fut la Dédicace, qu'il fit le 1 d'Avril 1196 de l'*Egliſe des Saints Hippolite-&-Laurent*, que l'on avoit rebatie depuis peu. Dans le Chap. 12 du II Liv. de l'*Hiſtoire de Camaldoli* d'*Agoſto* ſe trouve le *Diplôme*, ou, ſi l'on veut, la *Bulle*, par laquelle *Bernard* acorda les *Indulgences* acoutumées à ceux qui viſiteroient cète *Egliſe* le jour anniverſaire de ſa Dédicace. En 1298, il fut transféré de *Faënza* à *Pavie*, dont le Siége vaquoit depuis quelque tems. On a pour preuve de cète date une *Lètre* d'*Innocent III* à *Bernard*, datée de *Chiéti* le *VI des Ides* (le 8), *d'Août*, *l'an I de ſon Pontificat*. Par cète *Lètre*, *Innocent* permet à *Bernard* de paſſer de *Faënza* à *Pavie*: mais il blâme le *Chapitre* & le *Clergé* de cète Ville « de ce qu'ils l'avoient » élu, ſans conſulter le *Siége Apoſtolique*, parcequ'ils n'avoient que le » Droit de poſtuler, non d'élire leur » Evêque ». Les *Papes*, aiant ſouſtrait l'*Evéché de Pavie* de la *Métropole de Milan*, pour le ſoumètre à leur Siége, ſe prétendoient en droit d'en nomer l'*Evêque* eux-même, & ne laiſſoient au *Clergé* de cète Ville qu'une vaine ombre d'élection, à laquèle ils n'avoient égard qu'autant qu'ils le jugeoient à propos. C'étoit une uſurpation de la *Cour de Rome*, contraire à la diſpoſition des *Canons*, à laquèle les *Papes* ne pouvoient avoir quelque droit de déroger que dans la vue d'un plus grand bien, non pour eux, mais pour l'*Egliſe*. *Bernard* gouverna ſaintement l'*Egliſe de Pavie*; mourut le 18 de Septembre 1213, & fut enterré près de ſon Maître dans l'*Egliſe du Sépulchre*, qu'on a nomée depuis de *Saint-Lanfranc*.

Gilibert, ou *Gilbert*, & *Alain*, ſurnomé le *Docteur Univerſel*, qui peut-être étoit neveu de *S. Ive*, contemporain de *Bernard*, ſuivirent ſon plan, en écrivant douze ans après lui. *Jean de Gala de Volterre*, dont la réputation obſcurcit la leur, raſſembla d'autres *Décrets des Papes*. La première *Compilation* de *Bernard* eſt apellée *Livre premier* par *Vincent*, *Alain*, *Tancrède*, *Laurent* & *Ruggieri*, qui ont

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

goire IX, aiant inutilement tenté, l'année précèdente, de forcer l'Empereur à se soumètre à la plus irrégulière de toutes les procédures, que ce Prince avoit raison, come on l'a vu, de soutenir nulle, tient à Rome un Concile composé d'une foule des Evêques de tout le Patrimoine de S. Pierre, de Lombardie, de Toscane, de Pouille, & d'autres venus à Rome pour leurs Afaires. Il l'ouvre par un Sermon aiant pour Texte ces paroles de JOB : *Qui me donera un Auditeur, afin que le Tout-puissant écoute mon desir.* Il prend ensuite les Sufrages de tous les Evêques ; & détermine coment il devoit continuer de procèder contre l'Empereur. En conséquence, le Jeudi-Saint, 23 de Mars, il réitère l'excomunication lancée contre ce Prince ; &, come la Cour de Rome avoit toujours pour but de faire révolter tout le Roïaume de Sicile, on ne manque pas d'y répandre une *Lètre* du *Pape* adressée aux Archevêques, Evêques, Abbés, &c. de la Pouille (1). *PLUS le Membre de l'Eglise qu'il faut fraper est noble*, dit-il, *plus sont aigues les douleurs qui nous déchirent, nous qui tenons la place de CÉPHAS, quoiqu'avec un mérite insufisant. Mais une plaie cachée, qu'on laisse sans y toucher, a coutume, pour le malheur du Corps, de s'étendre plus loin ; c'est pourquoi voïant depuis longtems* (2) *que FRÉDÉRIC,*

pereurs que l'obligation de défendre l'*Eglise*, c'est-à-dire qu'ils les avoient réduits à n'être plus que les *Avoués* de l'*Eglise Romaine*, obligés, en cète qualité, de leur rendre, pour le *Temporel*, la même obéissance, que ces Princes avoient toujours fait profession de leur devoir pour le *Spirituel*.

(1) La 180e du Liv. I de son *Registre*.
(2) *Olim*.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Mars), Berthe, Comtesse de Montferrat, *mère du* Marquis Boniface (III) *fit donation, à l'*Eglise de Sainte-Marie *du* Mont-Cenis, *de l'*Hopital de Saint-Jâque *de* Pont-de-Sture (a), *& de toutes les Possessions, cultivées & incultes, des* Malades *de cet* Hôpital, *situées dans le* Territoire *de ce lieu de* Pont de-Sture, *par un* Acte *fait, dans le* Palais de Montebello, *par* Vercellino, Notaire du Sacré Palais, *en présence de* Jean Pore de San-Giorgio, *de* Montebello, *de* Pierre, Chanoine de cète Eglise, *& d'*Ulmério Ferrari. *La même année, le Jeudi, quatrième jour du mois de Mars, ledit* Marquis Boniface *confirma cète Donation, come le fait voir un autre* Acte, *fait dans la Ville de* Verceil, *dans la* Maison des Tizioni, *par* Hugue, Notaire du Sacré Palais, *en présence de* Bentivoglio, Citadin de Verceil, *de* Martin de Reyus, *de* Nicolas Vario, *de* Pierre *&* Valio, Cittadins de Turin, *& de* Frédéric Tiziono, Citadin de Verceil. *Benvenuto* devoit ajouter, aparemment que *Berthe* fit cète Donation pour la merci de l'ame de son Mari & de la siène.

BONIFACE III, surnomé LE GÉANT,

devenu *Marquis règnant de Montferrat* par la mort de *Guillaume IV*, son père, en 1225, meurt en 1254 ; & son Corps est inhumé dans l'*Eglise* du *Monastère de Locédio*.

Sa taille étoit si haute, qu'il avoit le cou & la tête au-dessus des Homes les plus grands. Il avoit aussi l'air extrêmement noble.

Ancelme Faydit & *Rambaud de Vachiéras*, célèbres *Poètes Provençaux* d'alors, ont beaucoup loué ce Prince de ce qu'il aimoit à voir des *Gens de Lètres* à sa Cour. Il leur avoit fait à tous deux de riches présens.

Sa Femme, mal-à-propos nomée *Constance* par quelques Auteurs, fut *Marguerite*, séconde fille d'*Amédée III, Comte de Savoie*, dont la fille aînée *Béatrix* avoit épousé *Manfred III, Marquis de Saluce.* Elles furent mariées l'une & l'autre par leur aieul paternel *Thomas, Comte de Savoie* ; & *Marguerite* en eut pour dot *tout ce qu'il avoit*, dit *Benvenuto*, col. 388, *dans les* Lieux *&* Plaine *de la* Vallée de

(a) *Pontestura.*

PRINCES contemporains.

de l'autorité, sur sa Mère qui avoit règné, après la mort de son mari, non seulement come Douairière & Régente, mais come propriétaire du Comté de Portugal, qu'elle avoit reçu en dot de son père *Alfonse VI*, Roi de Léon & de Castille. Cète Princesse aiant été mise en prison par son fils, apela à son secours *Alfonse VII*, son neveu, à qui elle promit de laisser le Portugal, en déshéritant son fils: mais celui-ci vainquit les Castillans. Son courage le porta ensuite à attaquer les Mahomètans: il remporta une grande victoire sur le Roi *Ismar* & sur quatre autres petits Rois réunis ensemble (a). Ce fut alors qu'il fut proclamé Roi par son armée: cela ariva en 1139, près de *Cabeças de Reyes*. En mémoire de cète victoire, les Rois de Portugal ont mis cinq petits Ecus dans leurs armes.

Le Roi *Alfonse* prit ensuite plusieurs Villes sur les Maures, entr'autres *Lisbonne* (en 1147) aidé par une troupe de Croisés, dont la Flote, destinée pour la Terre Sainte, venoit de mouiller sur les côtes de Portugal. La plûpart de ces Croisés François, Flamands & Anglois, aiant ainsi combatu des Infidèles, crurent que leur vœu étoit rempli, sans aler en chercher plus loin; & il y en eut plusieurs qui restèrent en Portugal, où ils formèrent des établissemens & donèrent lieu à des Maisons illustres.

En 1145, *Alfonse* aiant obtenu la confirmation de son titre de Roi, du Pape *Alexandre III*, le fit encore confirmer par les Etats de Portugal, assemblés à *Lamégo*; & l'on fit en même tems quelques Loix, pour établir la tranquilité dans le Roïaume. L'année suivante, *Alfonse* épousa *Mafalde* ou *Mathilde*, fille d'*Amédée*, Comte de Maurienne & de Savoie, dont il eut une nombreuse postérité. C'est lui qui a fondé le fameux Ordre des Chevaliers d'*Avis*. Il mourut après un long & heureux règne, le 6 de Décembre 1185.

Baluze a publié, *tom. II*, *pag.* 320 de ses *Miscellanea*, une Lètre de ce Prince, que l'on prétend écrite en 1137, au Pape *Luce II*, où il rend ses Etats *tributaires* du S. Siége, & s'en-

(a) C'est ce qu'on apelle comunément la Bataille d'*Ourique*, qui est le nom de la Plaine où se passa cet événement. On en a toujours célébré jusqu'à présent l'Anniversaire en Portugal.

SAVANS & ILLUSTRES.

travaillé dessus. On apeloit *Livre second* celle de *Jean*, sur laquèle *Hugue*, *Evêque de Ferrare*, & *Bernard* l'Aîné, *de Compostelle*, ont publié des *Gloses*.

Après eux, *Bernard*, *Archidiacre de Compostelle*, aiant tiré du Secrétariat d'*Innocent III* d'autres *Constitutions*, fit une nouvèle *Compilation* que l'on nome *la Romaine*: mais, come elle contenoit quelques *Décrétales* suspectes, *Innocent*, par le moïen de *Pierre de Bénevent*, son *Secrétaire*, fit, la 12[e] année de son Pontificat, une autre *Compilation*, composée de ses propres *Constitutions* & de celles d'autres *Papes*; & celle-ci fut apellée *la Troisième*. Ce fut la première, qui fit Loi, come apuïée de l'autorité du *Souverain Pontife*. Les autres, come Ouvrages de Particuliers, pouvoient être rejetées. *Paul Ongare* (ou *Paul le Hongrois*) expliqua cète *Compilation*. Ensuite le même *Pape*, aiant fait 71 autres *Décrets* dans un *Concile général*, en composa la *Quatrième Compilation*, sur laquèle *Vincent*, *Jean*, *Jâque*, & *Ruggiéri* publièrent des *Gloses*. Depuis *Honorius III* chargea *Tancrède* & l'*Archidiacre*, qui professoient alors à *Bologne*, de composer *la Cinquième*, dont il leur envoïa les matériaux; & *Jâque Albano*, *Evêque de Faënza*, en fit l'Interprétation.

Enfin *Gregoire IX* fit publier celle dont on se sert à présent, par *Raimond de Peñafort*, de *Barcelone*, *Général de l'Ordre des Prêcheurs*, que *Clément VIII* a depuis mis au nombre des Saints. Il y eut sur cète dernière, des *Gloses* de *Ruffino*, de *Silvestre*, de *Richard Céréfois*, de *Rodoïe*, surnomé *de Petit-pas*, de *Pierre Corbol*, ou, selon d'autres, *Boliat Espagnol*, de *Bertrand*, de *Damazio*, d'*Alain l'Anglois*, de *Pierre*, *Prévôt de Pavie*, de *Pierre de Cala* de *Volterre*, de *Bernard de Compostelle*, de *Laurent*, de *Vincent de Castiglione*, de *Jean le Teutonique*, & de *Tancrède*, qui tous ont aussi publié des *Gloses* sur le *Decret*. Ils furent suivi de *Guillaume Nazone*, & de *Jâque d'Albenga*, *Evêque de Faënza*.

Mais, vers l'an 1240, *Bernard Bottoni*, de *Parme*, qui se chargea d'expliquer la dernière *Compilation*, ajouta beaucoup aux *Gloses* de tous ceux qui viènent d'être només, & se rendit propre toute la gloire qu'ils avoient acquise. Quelques-uns de ceux qui l'avoient précédé, & quelques-uns de ceux qui le suivirent, expliquèrent la même *Compilation de Gregoire IX*, come *Vincent Geofroi*, *Philippe*, *Inno-*

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Empereur des Romains, *négligeant son propre Salut, & refusant d'acomplir le vœu qu'avec serment il avoit fait à Dieu, ce qui ne pouvoit être sans préjudice de la Foi, & sans un grand scandale pour tout le* Peuple Chretien; *nous, faisant atention à cète parole du Sage:* Lorsque vous guérissés une plaie, la douleur est le remède de la douleur, *avons tiré contre ce Prince, en esprit de douceur, le glaive médicinal de S. PIERRE, en publiant l'Excomunication, qu'il avoit lui-même volontairement fait prononcer contre lui, s'il ne passoit pas, dans le terme préfix, au-delà de la mer pour le secours de la* Terre-Sainte, *& s'il ne remplissoit pas fidèlement ses autres promesses. Nous espérions qu'étant frapé, sa douleur le feroit revenir humblement à celui qui l'auroit frapé, & recourir au Seigneur des Armées. Mais, ce que nous raportons avec douleur, suivant l'inclination de son cœur, aiant le remède en horreur, aiant en abo-*

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Manco, *& dans les* Lieux *de* Collegio *& de* Pianezza; *&* Thomas *en investit le* Marquis Boniface *en* Fief de famille. *Marguerite* fut Mère du *Marquis Guillaume V*, surnomé *le Grand*, & d'*Alasine*, come on l'aprend du Testament de *Boniface III*, fait dans le Château de *Montecalvo*, le Jeudi 12 de Juin 1253. Par ce même Testament, *Boniface* institue sa fille impubère *Alasine* héritière pour mille marcs d'argent; & laisse tout le reste de ses biens à son fils *Guillaume*, pareillement impubère; & *Guillaume* venant à mourir sans Enfans, il lui substitue *Alasine*, en cas qu'elle ne soit point mariée alors; &, supposé qu'elle le fût, il substitue à *Guillaume* leur cousin-germain *Thomas, Marquis de Saluce*, fils de *Béatrix de Savoie.* Cète substitution paroît être une preuve que les *Marquis de Saluce* étoient une *Branche de la Maison de Montferrat.* Cinquante-deux ans après, il y eut une Substitution du même genre, faite par le Petitfils de *Boniface III*, né de son fils *Guillaume V, Jean I*, dernier *Marquis de Montferrat*, de la *Race d'Aledram*, lequel fit son Testament, & mourut en 1305, sans avoir eu d'Enfans de *Marguerite de Savoie*, sa femme: mais, avant de parler de cète seconde Substitution, il est à propos de mètre sous les ieux des Lecteurs cet *Arbre Généalogique.* On en sentira l'utilité.

Alédram,
premier Marquis de Montferrat.

Guillaume I,
Marquis de Montferrat.

Marie de . . première Femme. —— Boniface I, Marquis de Monferrat. — Adélaïde, seconde Femme, *fille ou petitefille de la* Comtesse Adélaïde, Marquise de Suse, *& du* Marquis Otton.

(de Marie:)

Guillaume II,
Marquis de Montferrat.

Reinier I,
Marquis de Montferrat.

Guillaume III, *dit* Le Vieux,
Marquis de Montferrat.

Conrad, Marq. de — Boniface II, Marquis de — Alasie, *Femme de*

(d'Adélaïde:)

Manfred I,
Marquis de Saluce.

Manfred II,
Marquis de Saluce, *Mari d'*Alasie *fille de* Guillaume III, Marquis de Montferrat.

Boniface,
Prince de Sal. *mort avant son Père.*

Manfred III,
Marquis

PRINCES contemporains.

gage à païer annuellement 4 onces d'or. Mais, come les Historiens observent que ce tribut ne paroît pas avoir été d'abord régulièrement payé, & qu'il a cessé ensuite absolument; on seroit porté à croire, que les Etats du Païs se sont opposés à ce tribut, ou que la Lètre, trouvée en France, n'est qu'un projet dressé par la Cour de Rome, que l'on ne voit point d'ailleurs avoir formé de plaintes de la cessation de ce tribut. Au reste *Luce II* ne fut Pape qu'en 1144.

SANCHE I,

succéda à son père, & gouverna avec beaucoup de sagesse jusqu'en l'année 1212. Il avoit épousé, avant de monter sur le Trône, *Douce*, fille de *Raymond*, Comte de Barcelone, & sœur du Roi d'Aragon. Ce Prince qui, du vivant d'*Alfonse*, avoit toujours été en action, & occupé à faire la guerre, étant Roi devint pacifique, & ne s'occupa qu'à faire rebâtir les Villes & les Bourgs ruinés: ce qui le fit surnomer le Fondateur & le Père de la Patrie. Cependant il profita (en 1189) d'une Flote de Croisés pour ataquer de nouveau les Maures, & pour leur enlever la forte Ville de *Silves*, dans l'*Algarve*. En conséquence le Roi de Maroc, *Jacob Aben Joseph*, vint en Espagne avec une puissante armée, & reprit cète Ville. Le Roi *Sanche* s'en empara de nouveau en 1197: mais, prévoïant qu'il ne la pouroit conserver, il la démantela.

Il eut ensuite plusieurs démêlés avec la Cour de Rome, & les Ecclésiastiques de son Païs. Le Pape *Célestin III* jeta un Interdit sur le Portugal & sur le Roïaume de Léon, parcequ'Alfonse avoit marié sa fille aînée *Thérèse* au Roi de Léon, dont le père avoit épousé *Urraque*, sœur du Roi de Portugal, en sorte qu'il falut que ce Prince reprit sa fille (a), dont le Pape avoit déclaré le mariage nul. Ce Pontife auroit évité bien des maux, en le réhabilitant, ou donant une dispense; mais il n'auroit pas aparemment assez fait valoir son autorité. Sanche fixa les limites des Diocèses, & obligea les Prélats de s'en contenter: il mit aussi en ordre toutes les concessions faites aux Monastères. Sa dernière action fut la

(a) Elle se retira dans le Monastère de *Lorvam*, où elle mourut en odeur de sainteté.

SAVANS & ILLUSTRES.

cent d'Ostie, *Pierre Samson*, l'*Ancien Abbé*, *Bernard de Compostelle*, qui n'a pas fini son Ouvrage, *Gille de Bologne*, *Bonaguida d'Arezzo*, & *François de Verceil*, dont les Observations n'ont pour objet que le Texte. Quelques *Moines inconus* firent, sur les mêmes *Décrétales*, un Ouvrage apelé *Le Sufrage des Moines*, qui ne fut presque d'aucune utilité, come plein d'erreurs & d'omissions, & come superflu.

Frère *Jâque*, *Chanoine de Saint Jean du Mont*, vint après tous ceux-là.

Damazio, l'un d'entre eux, dona des *Gloses* sur la *première Compilation*, un Livre de *Questions*, un autre de *Brocards*; & *Jean d'Albenga*, dont l'*Ostiensis* prit les leçons, expliqua les *Décrétales* d'*Honorius III*. Un autre *Pierre Druziano*, *Gandolfo*, *Pierre Mandecatare*, & un certain *Cardinal* donèrent des *Gloses* sur les *Décrétales*.

Au reste *Bernard Bottoni* enseigna longtems les *Décrétales* à *Bologne*, où même il fut fait *Chanoine*. Il devint ensuite *Auditeur* & *Chapelain du Souverain Pontife*. L'usage étant que le *Pape* donât audience dans sa *Chapèle* pour les Causes, qui se portoient à *Rome* de tout le *Monde Chretien*, & qu'il prit des *Jurisconsultes* pour *Assesseurs*: ces *Jurisconsultes* furent només *Chapelains*. Ils ne sont plus aujourd'hui qu'au nombre de 12, quoiqu'ils fussent autrefois davantage. On les apelle les *Auditeurs des Causes du Sacré Palais*, ou les *Auditeurs de Rote*: mais ils n'ont pas perdu le nom de *Chapelains*; & réèlement ils servent à la *Chapèle* pour les Offices divins.

Enfin *Bernard* mourut Chef de l'Académie de *Bologne*; ce que les *Allemands* apellent *Chancelier*. Il fut enterré dans la *Cathédrale*; & l'on mit sur son Tombeau cète *Epitaphe*.

Ci gît Bernard Bottoni, Chancelier de l'Etude de Bologne, *lequel a fait l'*Apparat au Décret.

CH. IX. Après *Bernard*, le premier par qui les *Décrétales* furent interprétées, est *Geofroi*, originaire de *Trani* dans le *Roïaume de Naple*. Lorsqu'il étoit *Soûdiacre* & *Chapelain du Pape* pour les Afaires étrangères & le *Droit Pontifical*, il réduisit, à la prière des Etudians, les *Canons* en abregé, sous le nom de *Somme*. Il fut suivi de *Philippe*, aussi Professeur de *Droit Canonique*. On dit que *Geofroi* fut fait *Cardinal*: mais on n'en est pas certain.

Lanfranchino, dont la patrie étoit

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Montferr., Sgr de Tir, *&* Roi de Jérusalem. — Montferrat, *&* Roi de Thessalonique. — Manfred II, Marquis de Saluce. — de Saluce.

Guillaume IV, Marquis de Montferrat.

Thomas, Marquis de Saluce.

Boniface III, *dit* Le Géant, Marquis de Montferrat.

Manfred IV, Marq. de Saluce, *qui se prétendit l'Héritier du* Marquisat de Montferrat, *après la mort du* Marquis Jean I.

Isabelle de Glocester, premiere Femme. —— Guillaume V, Marquis de Montferrat. —— Béatrix, seconde Femme, *fille d'*Alfonse X, Roi de Léon & de Castille.

Marguerite, *Femme de D.* Juan, Infant de Léon & de Castille.

Jean I, *dernier* Marquis de Montferrat, *de la* Race d'Alédram.

Iolande, *Femme d'*Andronic Paléologue, Empereur Grec.

Alasie, *Femme de* Poncello, *fils d'*Orso Orsino, Baron Romain.

Théodore Paléologue, *second Fils*, premier Marquis de Montferrat *de la Race des Paléologues.*

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FRÉDERIC II.*

mination les réprimandes qui doivent l'instruire, & ne regardant le marteau que come une paille (1), *non seulement il ne s'est corrigé par aucune sorte de repentir; mais, ajoutant péchés à péchés, son audace irrite contre lui le Seigneur, au-delà de ce qu'il nous sied de le dire, de peur que nous ne paroissions prendre plaisir à lui faire des reproches ofensans, nous dont les desirs atendent sa conversion. Car, entre autres choses, méprisant les* Clefs de l'Eglise, *par lesquèles le Seigneur a conféré au bienheureux* PIERRE *& à ses Successeurs le pouvoir de lier & de*

(1) Il y a là quelque chose, que je puis avoir mal entendu. Voici le Texte. *Sed, quod dolentes referimus, inclinato corde medicinam exhorrens, & increpationem abominans disciplinæ, immo malleum velut stipulam reputans.*

Voïons ce que *Benvenuto* dit de la seconde Substitution, p. 408-9. *L'an mille trois cens cinq, Indiction troisième, le Lundi* 18 *de Janvier, le* Marquis Jean *étant malade dans le Château de* Chivas, *laissa, par son dernier Testament, son héritier universel du* Marquisat de Montferrat *& de ses autres* Biens *&* Droits, *les* Posthumes *de l'un & de l'autre sexe, ou bien le* Posthume, *ou la* Posthume, *qui naîtroient de l'illustre* Madame Marguerite de Savoie, sa femme; *&, à leur défaut*, Madame Iolande, *sa sœur*, Impératrice des Grecs, *& ses* Fils; *leur substituant, en cas qu'ils manquâssent, ou qu'ils ne voulûssent point accepter l'hérédité*, Madame Alasie, *sa sœur, femme de* Messire Poncello *des* Fils d'Orso, (c'est-à-dire *degli Orsini*). *Tous ceux-là manquant, ou ne voulant point venir à ladite hérédité, il leur substitue le* Fils de Madame Marguerite, *sa sœur, veuve de* Jean, Infant d'Espagne & de Castille; *&, si ledit* Fils de Marguerite *ne veut point être héritier, il lui substitue* Manfred (IV), Marquis de Saluce, *sous la protection & défense du gouvernement de la* Commune de Pavie, *dudit* Marquis de Saluce, *& de* Philippe de Langusco *de* Lomello; *à l'effet qu'ils gouvernent & défendent* (ses Etats & Biens) *jusqu'à l'arivée de l'Hé-*

PRINCES contemporains.

prise de l'importante Ville d'*Elvas*.

Il passe pour le plus habile œconome qu'il y ait jamais eu sur le Trône de Portugal; car sans avoir acablé ses Peuples d'impots, & en passant plutôt pour libéral que pour avare, il laissa au-delà de sept-cens mille écus en argent, quatorze-cens marcs d'argent, & cent marcs de vaisselle d'or. *Alfonse*, son pére, avoit été inhumé à la droite de l'Autel de Sainte-Croix de *Conimbre*; Sanche voulut que son corps fût mis à gauche. Le Roi *Emanuel*, 400 ans après, lui aiant voulu ériger un tombeau magnifique, on trouva entier le corps du Roi *Sanche*. Ce Prince eut quatre fils; savoir, *Alfonse*, qui lui succéda; *Ferdinand* ou *Ferrand*, qui devint Comte de Flandres par son mariage avec *Jeanne*, fille de *Baudouin*, Empereur de Constantinople: ce fut lui que notre Roi Philippe-Auguste vainquit à la Bataille de *Bouvines* (en 1111), & qu'il fit prisonnier: enfin *Pèdre* ou *Pierre*, qui fit alors beaucoup de bruit dans le monde, & qui aiant épousé la Comtesse d'Urgel, fut, pendant un tems, Roi de *Majorque*.

ALFONSE II, dit LE GROS,

fils de Sanche, règna depuis l'an 1212 jusqu'en 1233. Il eut de grands démélés avec ses frères & sœurs, à qui son père avoit laissé par son Testament des Villes & des joïaux. Le Pape *Innocent III*, pour obliger ce Prince à s'y conformer, jeta un Interdit sur son Roiaume, come s'il faloit que les Peuples soufrissent toujours pour les fautes pretendues ou réelles de leurs Princes. Quelques explications que *Sanche* pût faire doner au Pape, par ses Ambassadeurs, il lui falut enfin se soumètre, pour faire lever l'excomunication, & recevoir une absolution solemnèle.

Cependant les Maures faisoient des courses le long du Tage, étant maîtres d'une Forteresse réputée imprenable, & nomée *Alcaraz de Sal*. Alfonse profita de la tranquilite intérieure qui lui avoit été rendue, pour s'occuper des moyens de réprimer ses ennemis. Il y trouvoit de grandes dificultés lorsque la Providence lui envoya, en 1217, une Flote de 300 Voiles, qui portoit une armée de Croisés, Allemands & Frisons, pour la Terre-Sainte. Il les engagea à lui doner du secours: &, par ce moïen, il vint assiéger la Forteresse d'*Alcaraz*. Les Maures en sentirent la conséquence; & les *Alcaydes*, ou Gou-

SAVANS & ILLUSTRES.

aussi *Trani*, fit un Ouvrage sur le *Droit de Patronat*.

CH. X. Vers le même tems, furent célèbres *Gille de Bologne* & *Guillaume Prorède*, *Anglois*, *Professeur à Oxfort*. Ils donèrent l'un & l'autre un Traité *Des Jugemens* divisé par l'un en 5 Parties, & par l'autre en 6. On les croit perdus tous deux.

Peu de tems après eux, *Nipata de Monte-Albano* fit présent au Public d'un Traité *Des Exceptions*, qu'il intitula *Le Fugitif*, parcequ'il y enseigne aux Acusés, qui sont en fuite, les moïens de se débarasser des demandes & des piéges de leurs Acusateurs.

Monte Albano est un Château du *Latium*, ou *Campagne de Rome*, où l'on célèbroit autrefois les *Fêtes Latines*.

CH. XI. Dans le même tems, fleurissoit *Bonaguida d'Arezzo*, qui, lorsque, sous le Pontificat d'*Innocent III*, il exerçoit les fonctions d'*Avocat* dans la *Cour du Pape*, fit, come il l'assure lui-même, quelques *Gloses* utiles sur les *Décrétales*. Il est encore Auteur d'un *Epitome*, ce que les *Jurisconsultes* apellent *Somme*, dans les 5 Parties duquel il traite *Du Devoir des Avocats*; & d'un Livre contenant les *Titres*, & expliquant les *Matières du Droit Canonique*, auquel il dona pour titre *La Perle* (*Margarita*). Cet Ouvrage seroit plus utile, s'il avoit mis chaque chose à sa place. Il ne se propose pas d'y rien décider: mais, content d'anoncer les Matières en peu de mots, il a coutume de renvoïer à d'autres Livres pour plus ample explication. Il publia de plus, sous le beau titre de *Pierre précieuse* (*Gemma*), un Traité *Des Jugemens & des Juges* en 3 Parties. Il y a de ses Ouvrages, qui sont perdus: mais on voit dans les mains de tout le monde son petit Livre *Des Dispenses*, lequel est très utile, & dans lequel il passe en revue tous les cas, où le *Pape* & les *Evêques* peuvent dispenser de l'observation de la Loi.

Gratien, aussi *d'Arezzo*, dont il n'est parvenu jusqu'à nous que le nom, fleurissoit avant *Bonaguida*.

Lorsque celui-ci travailloit sur les *Décrétales*, *François de Verceil* fit un *Comentaire* sur le même Ouvrage. Il enseigna dans sa patrie, où l'on avoit établi, l'an 1228, un Collège pour les diférentes sortes d'Etudes.

CH. XII. *Bernard Brigant*, dit comunément *de Compostelle* (*Compostella-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

délier, il fait, en sa présence, célébrer, ou plustôt, autant qu'il est en lui, profaner les divins Mistères, pour rendre plus énorme le danger de son ame (1), *& pour énerver toute la Discipline Ecclésiastique. C'est pourquoi, craignant que sa plaie ne devînt désespérée, si nous permètions mal-à-propos que cète plaie négligée se fermât, & fût d'autant plus incurable, qu'elle seroit insensible, nous avons eu soin d'y apliquer le Cataplasme qui doit la guérir* (2). Après avoir répété les reproches contenus dans la *Lètre*, qu'on a vue ci-dessus, *Gregoire* revient à l'excomunication réitérée; & dit: *Nous y avons ajouté que tous les lieux où* l'Empereur *ira, seront soûmis à* l'Interdit Ecclésiastique, *pour que, tant qu'il y sera présent, on n'y célèbre aucun Ofice divin; privant d'Ofice & de Bénéfice tous ceux, de quelque Ordre ou Profession qu'ils soient, qui, par un atentat téméraire, ont osé, depuis que nous l'avons dénomé excomunié, les célèbrer en sa présence, ou qui les célèbreront encore avant qu'il se rende aux ordres de* l'Eglise. *Nous n'avons pas cru devoir omètre d'ajouter aussi que, s'il se présente encore au Service divin, nous procèderons contre lui avec la sévérité requise, come contre un Hérétiqee, & contre qui méprise les* Clefs de l'Eglise. *Et, s'il ne cesse pas d'oprimer les* Persones Ecclésiastiques, *& de fouler aux pieds la* Liberté de l'Eglise (3),

(1) *In enormius animæ suæ periculum.*
(2) *Malagma Sanationum.* Ce *Cataplasme* est l'*Excomunication.* Mais de quoi une *Excomunication* [abusive] guérit-elle; & qui jamais a-t-elle guéri? Je pourois ajouter: Combien de milliers de Malades n'a-t-elle pas rendu incurables?
(3) On a pu remarquer dans bien des endroits des 3 Volumes précèdens

tier (*a*). *Le* Notaire du Testament *fut* Fascio de'Ricolom de Chiva, *& les* Témoins *furent* Fr. Reinier de Castiglione, *&* Fr. René de Castignole, *de* l'Ordre des Frères Prêcheurs; Boniface de Tilio; Amédée de Cinaco, Juge; Manfred Accario, Chanoine de Tortone; Jàque de Castiglione; Percival de Truco; Henri Marcéro; Jàque de Pallano; Merlo de Pallacio; Philippono de Pallacio; Guillaume Fantino; Mathieu de Castiglione; Guillaume de Santo-Stéfano; *Maître* Emmanuel, Médecin (*b*); *Maître* Albert de Bergame, Médecin; *Maître* Albert de Verceil, Médecin; *Maître* Jean Caldérarlo, Médecin; *Maître* Ingléfio, Médecin; Faciato de Palacio; Rufin Ghisaberto, Juge; Henri Naso; Toméo Rosetta; Rubino *&* Jàque de Miralda, *& beaucoup d'autres.* Le *Marquis Jean I* mourut très peu de tems après avoir fait son Testament. On ne peut pas assurer positivement que ces deux Substitutions du *Marquis de Montferrat* & des *Marquis de Saluce* leur aient été faites en vertu d'un *Pacte de Famille.* L'Historien n'en dit rien. Si l'on étoit certain qu'elles eûssent été faites par cète raison; ce seroit la preuve la plus complète que ces *Marquis* étoient issus de la *Maison de Montferrat.* Au reste, come l'*Arbre Généalogique* le fait voir, ils étoient, par les Femmes, assés proches Parens des Testateurs, pour que ceux-ci les substituâssent à leurs autres Héritiers plus proches.

MARQUIS DE SALUCE.

MANFRED I,

fils de *Boniface I*, *Marquis de Montferrat*, & de sa seconde femme, *Adélaïde*, fille, ou petitefille de la *Comtesse Adélaïde*, *Marquise de Suse*, & de son second mari le *Marquis Otton*: devient, du chef de sa Mère, *premier Marquis de Saluce*, après la mort de son Père,

(*a*) *E se il predetto* Figliuolo di Margarita *non volesse essere erede*, *Substituisce a lui* Manfredo Marchese di Saluzzo *con protazione*, *difensione*, *e gubernazione del* Comune di Pavia, *&* *del predetto* Marchese di Saluzzo, *e di* Filippo di Langusco *di* Loncello, *ad effetto che dovessero governare, e difendere per fino alla venuta del erede.*
(*b*) *Fisico.*

PRINCES contemporains.

verneurs *Mahométans* des Villes voisines d'*Andaloufie*, acoururent au secours de leurs confrères. On vit aussitôt s'avancer une armée de 50 mille homes, comandés par les Alcaydes de *Séville*, de *Jaen*, de *Cordoue* & de *Badajoz*. Les Chrétiens les mirent en déroute, & prirent ensuite *Alcaraz*. Ils auroient fait de plus grandes conquêtes sur les Infidéles, si le Pape *Honorius II*, qui n'aimoit pas le Roi de Portugal, eût voulu permètre que les Croisés restâssent un an dans ce Pays; mais, quelques sollicitations qu'on pût lui faire, il s'obstina à les faire partir, sous peine d'excomunication.

La guerre étant ainsi interrompue, les divisions intestines de Portugal recomencèrent. *Alfonse II*, zèlé pour l'administration de la Justice, fit rédiger un Code général de Loix, dont quelques Juges, par un intérêt persoñel, ne furent pas contens. Il voulut que les Sentences de mort ne fussent exécutées que 20 jours après avoir été rendues, parceque, disoit-il, la justice peut toujours avoir son cours, & que l'injustice ne peut être réparée. Mais ce qui excita des troubles qu'il ne put apaiser, ce fut la liberté qu'il acorda aux Laïques de demander justice aux Juges Civils, quand ils avoient à se plaindre des Juges Ecclésiastiques.

Ce fut ce qui porta l'Archevêque de Brague à excomunier *Gonzale Mendez*, Chancelier de Portugal; & le Roi *Alfonse* en aiant témoigné son ressentiment, le Pape *Honorius II* excomunia ce Prince. Il lui écrivit même une Lètre des plus vives, où il le traitoit par tout de *Tyran*; mais sa Tyranie ne consistoit qu'à empêcher les Ecclésiastiques d'oprimer ses Sujets. Jamais *Alfonse II* ne passa pour Tyran parmi le gros de ses Peuples, en faveur desquels il fit une Loi pour empêcher que, par quelque intérêt particulier, les choses nécessaires à la vie ne fussent portées à un prix excessif, & pour affranchir ses Sujets de certaines taxes; ce qui faisoit que tous ceux qui vouloient travailler pouvoient subsister. Aussi le respectèrent-ils toujours, & ils eurent sa mémoire en vénération, nonobstant les censures du Pape, qui ne servirent qu'à causer du trouble en Portugal, & à arêter les progrès des armes d'*Alfonse II* contre les Infidèles.

Ce Prince mourut, le 25 de Mars 1223, sans être reconcilié avec l'Archevêque de Brague; & en conséquence il fut enterré sans cérémonie. Son

SAVANS & ILLUSTRES.

nus), fut *Chapelain*, c'est-à-dire *Auditeur des Causes* d'*Innocent IV*, par l'ordre duquel il composa de savans *Comentaires sur le VI Liv. des Décrétales*, que l'on apelle l'*Apparat*. Il fleurit vers 1250. Marchant sur les traces de *Bernard*, *Prévôt de Pavie*, il fit un recueil de *Constitutions des Papes* qu'il tira de la *Secrétairerie d'Innocent III*, qui fut apelé la *Compilation Romaine*. *Innocent* la rejeta come suspecte.

Ce *Canoniste* dit « Qu'avant d'écrire, » il avoit ignoré jusqu'à quel point il » étoit ignorant; & qu'après avoir é- » crit, il avoit reconu ses erreurs ». Il n'y a point d'Ecrivain de bone-foi, qui ne doive en dire autant.

Il ne faut pas le confondre avec le *Bernard de Compostelle*, nomé ci-dessus dans le Chap. VIII. Celui-ci fut *Archidiacre de Compostelle*. *Ferréras*, qui l'a compris dans la Liste des *Ecrivains natifs d'Espagne, qui ont fleuri dans le XIIIe Siècle*, laquèle se voit à la tête du IVe Tome de la Traduction, doné, p. LXV, cète liste de ses *Ouvrages*, 1° *Une Compilation des Décrétales des Papes*. 2° Des *Comentaires sur la seconde Collection des Décrétales*. 3° Des *Comentaires sur la troisième Collection des Décrétales*. 4° Des *Comentaires sur le premier livre des* Décrétales. 5° Un recueil de *Questions sur les cinq Livres des Décrétales*. 6° Une *Introduction aux Décrétales*. 7° Un *Abregé du Droit Canon*. 8° Des *Observations sur le Code & le Digeste*. L'Annaliste d'Espagne ajoute: *Plusieurs de ces Ouvrages sont imprimés, & d'autres manuscrits*.

Bernard, qui fait l'objet du présent Chap., fut suivi, vers l'an 1285, d'un autre *Espagnol*, apelé *Garcias*, que l'on dit avoir entrepris un *Comentaire sur les Décrétales*, qu'il n'acheva pas. Il ajouta quelque chose à la *Somme* nomée *La Pisanelle*; & publia des *Gloses sur le Sixième des Décrétales*.

CH. XIII. Henri de'Batoloméi naquit à *Suse*, en *Piémont*, d'une Famille Noble suivant les uns, Roturière suivant les autres. Il fit ses Etudes dans les *Ecoles de France* & d'*Italie*, & fut Disciple de *Jean d'Albenga*. Ensuite aiant été reçu parmi les *Interprètes du Droit Canon*, il écrivit, gagé par le *Pape Alexandre IV*, d'excèlens *Comentaires sur les Décrétales*; & publia depuis une *Somme* de l'un & de l'autre *Droit*.

Ces Ouvrages l'ont fait nomer, par *François Balbi*, le *Monarque de l'un &*

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

ou *si*, *méprisant* l'Excomunication, *il néglige de se rendre aux ordres de* l'Eglise, *nous delierons & nous dénoncerons du serment, par lequel ils lui sont tenus, tous ceux qui lui sont engagés par serment de fidélité, & spécialement les* Sujets du Roïaume (1) *: parceque, suivant le* Decret *de notre prédécesseur, le* Pape *URBAIN II*, on n'est obligé par aucune Autorité de garder la foi, qu'on a jurée à un Prince Chretien, qui s'opose à Dieu & à ses Saints, & foule aux pieds leurs comandemens (2). *Et, s'il ne cesse pas d'oprimer les Pupiles, les Orphelins, les Veuves, ou les* Nobles *& les autres* Sujets du Roïaume, *& de détruire ce* Roïaume, *qui spécialement apartient à l'*Eglise Romaine, *& pour lequel il a même prêté serment de fidélité, & rendu homage à nos prédécesseurs & à l'*Eglise Romaine, *il poura justement craindre*

que, par la *Liberté de l'Eglise*, que la *Puissance Temporèle* n'a jamais eu dessein de gêner, il ne faut entendre, dans les Ecrits des *Gens d'Eglise* de ces Siècles de troubles, que la Liberté d'entreprendre impunément tout ce qui pouvoit contribuer à la diminution de la *Puissance Temporèle*, & la réduire à rien en la subordonant à la *Puissance Spirituèle* à tous égards. Depuis quelques Siècles, les atentats de celle-ci ne sont plus aussi fréquens: mais on avanceroit une fausseté, si l'on disoit que l'Esprit, qui les produisoit, ne subsiste plus.

(1) De *Sicile.*

(2) *Je n'ai point vu ailleurs ce* Decret *d'*Urbain II, dit M. *Fleuri*, Liv. 79, N. XL, où il rend comte de cète *Lètre* de *Gregoire X.* Cet Ecrivain, le plus judicieux de nos *Historiens Ecclésiastiques*, parlant du même *Décret*, N. LVI, dit encore: *Maxime nouvelle, & qui semble autoriser les révoltes.* C'étoit sans doute, en se fondant sur cète Maxime, que la *Cour de Rome*, depuis si longtems, excitoit & fomentoit continuèlement des révoltes dans la *Pouille.*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

dont on ignore l'année, & meurt en 1173 ou 1175.

Sur l'origine de ce premier *Marquis de Saluce*, voïés ce que j'en ai dit dans le *Tom. III*, pp. 603-615, col. I.

Les anciènes *Chroniques de Saluce* donent pour Femme à *Manfred I*, une *Nièce d'un Roi d'Espagne :* mais *Ludovico Chiesa*, que j'ai déja cité si souvent, avertit que ces *Chroniques* sont pleines d'erreurs. Come les *Comtes de Provence* d'alors étoient *Espagnols*, c'est-à-dire de la *Maison de Barcelone*, & qu'ils s'étoient considérablement étendus du côté du *Marquisat de Saluce*, dont même ils posèdoient une partie, le même *Historien* soupçone que *Jeane*, *Femme de Manfred*, étoit Fille d'un *Comte de Provence.* Il dit encore que l'on pense que les *Marquis de Buse*, ou *Basa*, dont on ne doute pas que l'origine ne fût *Espagnole*, étoient issus des *Princes de la Maison de Barcelone*, *Comtes de Provence.*

Quelques Auteurs donent à *Manfred* plusieurs Frères; 1° *Hugue*, *Marquis d'Incisa*, père du *Marquis Albert :* mais rien n'est moins certain, & l'on ne trouve aucun titre, méritant quelque atention, qui puisse le prouver : 2° *Anselme*, *Marquis de Céva*, père des *Marquis George*, *Boniface*, *Othe* & *Pagano*; ce qui n'est apuié d'aucune preuve: 3° *Henri*, surnomé *Le Louche*, premier *Marquis de Savone & de Final*; ce qui n'est point fondé. Ce qu'il y a de vrai c'est que le Fils de cet *Henri* vendit, en 1190, au *Marquis Manfred II* le Lieu de *Lécho*, qu'il tenoit en *Fief* de la *Comune d'Asti. Chiesa* en avoit vu le Contrat de Vente : 4° *Oddon*, *Marquis de Clavesana*, le seul qui conserva les *Armes de Saluce.* Il eut un Fils apelé *Boniface :* & l'on trouve qu'en 1200, il posèdoit avec les Fils de *Manfred*, *Marquis de Saluce*, ceux d'*Anselme*, prétendu *Marquis de Céva*, & d'*Henri*, prétendu *Marquis de Savone & de Final*, partie de *Cartémiglia*, & d'autres des 16 *Courts* donées par l'*Empereur Otton I* au *Marquis Alédram*, Tige de la *Maison de Montferrat.*

On trouve quelques *Privilèges* acordés par le *Marquis Manfred I* aux *Abbaïes de Staffarde* & *de Casanuova :* & les *Contrats* d'acquisition de *Villa* & de *Verzalla.*

Ce *Marquis* fut excomunié par *Alexandre III*, ainsi que *Guillaume l'Ancien*, *Marquis de Montferrat*, & les au-

PRINCES contemporains.

Roïaume êtoit dans le plus grand désordre, parceque le Peuple, privé de tout exercice de Religion à cause de l'Interdit, passa de la consternation au libertinage & au mépris de la Religion, dont on eut bien de la peine à le faire revênir.

SANCHE II, dit CAPEL.

Ce Prince, qui n'avoit que 20 ans à son avènement à la Courone, se trouva accablé des facheuses afaires qui avoient conduit son père au tombeau. Il vint cependant à bout d'engager l'Archevêque de Brague à s'en raporter à des Arbitres, & l'Interdit fut levé.

La contestation avec les Infantes fut un peu plus dificile à aranger: le Roi de Léon, prenant leur parti, fit une invasion dans le Portugal, & s'empara de quelques Places. Cependant on convint aussi d'Arbitres, qui décidèrent que les Infantes jouiroient des revenus des Villes qui leur avoient été donées, & que les Juges qu'elles y établiroient feroient homage au Roi. *Sanche II* visita ensuite son Roïaume, pour réprimer les abus qui s'étoient glissés, & il dona des marques de clémence & de bonté par tout où il passa. Il fit ensuite quelques Expéditions contre les Maures, & leur enleva quelques Places. Cependant le Pape *Innocent IV* envoïa en Portugal le Légat *Jean*, Evêque de *Sabine*, pour y tenir un Concile, qui remédia à divers abus; il n'en reste rien, & l'on sait seulement que le Roi *Sanche* fut obligé de promètre de tenir la main à l'exécution des Decrets de ce Concile.

Quelque tems après, ses Sujets se prévinrent contre lui. Le Peuple, oprimé par les Grands, êtoit mécontent du Roi qui ne les réprimoit pas: les Ecclésiastiques se plaignoient du violement de leurs immunités. Tous étoient indisposés contre le mariage que *Sanche* avoit contracté avec *Mencia*, qui avoit pris un ascendant si extraordinaire sur son esprit, qu'elle le gouvernoit à son gré. La fin de tout cela fut que les Grands députèrent à *Innocent IV*, qui étoit alors au Concile de Lyon (en 1245); &, sur leurs plaintes, ce Pape priva *Sanche II* de l'administration de ses Etats, & noma Régent *Alfonse*, son frère. Ce Prince êtoit en France, où il avoit épousé *Mahaud de Dammartin*, Comtesse de *Boulogne*; il la laissa dans le Comté qui lui apartenoit en propre,

SAVANS & ILLUSTRES.

de l'autre Droit, la *Lumière* & l'*Honeur éternel du Piémont.*

Il eut, parmi ses Disciples, *Guillaume Duranti*

En considération de sa science, *Innocent IV* le fit *Archevêque d'Ambrun* vers 1256. Ensuite au mois de Décembre, 1262, selon les uns, ou 1263, suivant les autres, *Urbain IV* le fit *Evêque-Cardinal d'Ostie*; & c'est pour cela qu'on le cite sous le nom d'*Ostiensis*. *Ciaconius* veut qu'il ait été fait *Evêque d'Ostie* à la première promotion d'*Urbain IV*: mais *Thierri de Vaucouleurs*, dans son Livre *Des gestes d'Urbain IV*, qu'il écrivoit dans le tems, dit qu'*Henri* fut compris dans la seconde Promotion de ce *Pape*, laquèle est de 1262, ou 1263.

Il fut *Légat* à *Bologne*, & dans la *Lombardie*. Lorsqu'il exerçoit la *Légation* de *Bologne*, un Criminel condamné au dernier supplice, dit, « Qu'il a» voit quelque chose de très important » à déclarer au *Légat* ». Mais, come il ne lui contoit que des choses auxquèles il ne pouvoit rien comprendre; *Henri*, se mètant en colère, ordona qu'on le conduisît au suplice. Là-dessus le Coupable s'écria: « Que le *Car*» *dinal* étoit irrégulier, puisque, con» tre la défense des *Canons*, il ordo» noit qu'on fit mourir un Coupable ». *Henri*, maudissant celui de qui cet Home avoit apris ce moïen de se soustraire au suplice, lui fit grace de la vie.

J'ai parlé dans l'Article de quelques *Homes célèbres du Mont-Cassin*, à l'ocasion de l'*Abbé-Cardinal Bernard*, des raisons qui firent sortir le *Cardinal-Henri* du *Conclave de Viterbe*, en renonçant, pour cète fois seulement, à son droit de concourir à l'élection du *Pape*: (ci-devant, p. 183).

Aiant perdu, par un incendie, sa *Somme de l'un & de l'autre Droit*, il en fit une seconde. Sur les instances de ses Disciples, il fit un *Comentaire sur les cinq Livres des Décrétales*. Il fut supérieur, dans la conoissance du *Droit Civil*, à beaucoup de ceux qui en faisoient leur unique étude.

Amateur de l'équité, il condamne librement les opinions trop dures d'*Innocent IV*: mais quelques-uns l'acusent lui-même d'être subtil à l'excès; & de s'être élevé si haut par l'élan de son imagination, qu'il échape aux vues foibles, & qu'il se brise souvent lui-même en retombant. On l'acuse encore d'avoir été trop favorable aux *Evêques*.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

d'être privé du Droit de Fief (1). *C'est pourquoi nous vous avertissons sérieusement tous ; & , par cet* Ecrit Apostolique, *nous vous ordonons expressément, & vous mandons de publier & dénoncer solemnèlement ladite* Sentence *chaque jour de Dimanche & de Fête.*

... C'est ainsi que la Cour de Rome, dont l'usage est d'aler toujours en avant, engagea le Pape à confirmer la Sentence d'excomunication prononcée contre l'Empereur, en déliant en même tems du serment de fidélité ses Sujets, surtout de la Pouille & de la Sicile. FRÉDÉRIC qui, dès l'année précèdente, s'étoit mis en état, avec une aparence de raison, de repousser l'injure par l'injure, avoit engagé sous mains à se déclarer pour lui contre le Pape, plusieurs Nobles Romains, entre autres les FRANGIPANI. Ces derniers avoient quelques différens avec le Pape à l'occasion de la Ville de *Viterbe*. La Conjuration éclata le Mercredi de Pâque. Le Peuple se soulève ; & le Pape s'enfuit à *Riéti*. Sur ce qu'il aprend là que FRÉDÉRIC faisoit contribuer les Ecclésiastiques pour l'Expédition de la Terre-Sainte, il leur défend, par ses Lètres, de rien païer de ce qu'on leur demandoit. Il passe ensuite à *Spolète*, & va au-delà fixer sa résidence à *Pérouse*. Cependant l'Impératrice IOLANDE, (fille de *Jean de Brienne*), meurt dans le Château d'Andrie en *Pouille*, après être accouchée d'un Fils, que l'on noma CONRAD.

Au mois d'Avril, FRÉDÉRIC assemble à *Baroli* les Prélats & les Barons de son Roïaume ; leur fait

(1) C'est-à-dire d'être déclaré déchu de la *Courone de Sicile*, qu'il tenoit en Fief de l'*Eglise Romaine*.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

tres Partisans de l'*Empereur Frédéric I.* Il prit part à la guerre que ce *Marquis* fit pour cet *Empereur aux Milanois*, aux *Génois* & à leurs Confédérés. Quand *Frédéric I* fit la paix avec *Alexandre III*, il y fit comprendre les *Marquis de Montferrat, de Saluce, de Vasto, de Boseo*, & *d'Ocimiano*. Mais *Humbert II, Comte de Savoie*, qui s'étoit déclaré pour *Alexandre III*, ne fut point compris dans cète paix ; &, même à l'instigation d'*Ardoin, Evêque de Turin*, l'*Empereur* le mit au ban du Saint-Empire, & dona ses Etats au premier ocupant ; ce qui fut cause qu'*Avigliane*, ou *Veillane* fut alors entièrement détruite ; & que *Raimond, Comte de Toulouse* & *d'Albon*, & Seigneur *de Daufiné* lui fit la guerre : mais cète guerre fut de peu de durée ; & la paix se fit par l'entremise de *Pierre, Evêque de Tarentaise.*

Manfred I ne laissa qu'un Fils unique.

MANFRED II,

succède à son Père *Manfred I*, en 1173, ou 1175, au *Marquisat de Saluce* ; & meurt en 1215.

Le *Corio*, dans son *Histoire de Milan*, le surnome *Pinasio* : mais, come *Chiesa* le remarque, c'est une faute. Il faloit dire : *Marchese di Pirnasio*. C'est vraisemblablement le Titre qu'il portoit du vivant de son Père ; & *Manfred II* doit être ce *Marquis de Primasio* que nous avons vu quelque part nomé par *Sigonius*, & dont *Muratori* dit qu'il ne le conoit pas.

Il eut pour Femme *Alasie*, fille de *Guillaume III*, dit *le Vieux*, *Marquis de Montferrat*, de laquèle il étoit Parent du 3e au 5e dégré, comè Cousin-germain du *Marquis Reinier I*, père de *Guillaume le Vieux*. Il en eut 2 Enfans ; 1° *Boniface*, qui mourut avant son Père en 1212, come *Chiesa* le dit dans son *Arbre généalogique des Marquis de Saluce* : mais cet Auteur n'est pas d'acord avec lui-même. Dans son *Histoire*, il fait mourir *Boniface* avec son Père, dans la guerre que les *Milanois*, les *Vercellois*, & *Thomas, Comte de Savoie*, firent aux *Marquis de Montferrat* & *de Saluce*, Partisans de *Frédéric I.* Mais *Chiesa* n'aiant dressé les diférentes *Tables généalogiques*, qui suivent son *Histoire* qu'après la composition de cet Ouvrage, il est à présumer qu'il s'y est corrigé lui-même. *Boniface* épousa *Marie*, fille d'un *Juge* ou *Roi d'Arboréa* en Sardaigne, laquèle fut

PRINCES contemporains.

& ala en Portugal faire reconoître sa nouvelle autorité.

Cependant le Roi *Sanche* se retira en Castille, où il fut très bien reçu: il fit ensuite quelques tentatives pour se rétablir, mais ce fut inutilement. Quelques Gouverneurs des Villes de ce Païs lui restèrent fidèles & refusèrent de reconoître le Régent *Alfonse*. De ce nombre fut *Martin Freïtas*, qui comandoit à *Conimbre*, & qui soutint courageusement un Siége. Dans l'intervalle, le Roi *Sanche II* étant venu à mourir à *Tolède*, on le soma de se rendre enfin, puisque le Prince à qui il ne vouloit pas être infidèle, n'existoit plus. Come il n'en vouloit rien croire, *Alfonse* lui permit d'aler à *Tolède* avec une escorte. *Freitas* y ala, se fit ouvrir le tombeau du Roi *Sanche*, & y déposa les clefs de la Ville qu'il lui avoit confiée; il revint ensuite à *Conimbre*, & reconut *Alfonse* pour son Souverain. *Sanche II* ne laissa point d'enfans; il mourut au mois de Janvier 1248, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans la Cathédrale. Il fut regretté par les Castillans, aussi bien que par le petit nombre de Portugais qui l'avoient suivi dans ses malheurs.

ALFONSE III

succède à son frère, & règne avec beaucoup de sagesse & de prudence, jusqu'en l'année 1279.

On en parlera plus amplement dans l'*Epoque suivante*.

ROIS DE HONGRIE.

BÉLA II

règne depuis 1132 jusqu'en 1141. (Voïés *T. IV*, *p.* 983). Il mourut en odeur de sainteté, laissant 4 fils de sa femme *Hélène*; savoir, *Géisa*, *Etienne*, *Ladislas* & *Alme*. Les trois premiers lui succédèrent, les uns après les autres.

GÉISA II

forma un Conseil des plus habiles & des plus gens de bien qu'il put trouver. Il réprima les *Autrichiens* qui faisoient souvent des Incursions dans les Etats. L'Empereur *Conrad* & *Louis le Jeune*, Roi de France, passants par la Hongrie pour aler en Orient à la Croisade, il leur fit une reception dont ils

SAVANS & ILLUSTRES.

CH. XIV. Guillaume, fils de Durant, ou *Duranti*, car on doute si son surnom anonce, ou sa filiation, ou sa famille, naquit, non à Montpellier, come quelques-uns l'ont dit; mais à Puimoisson en Provence. Il fut, en 1250, Disciple du *Cardinal Henri*, qui fait le sujet de l'Article précédent.

Il comença de fleurir sous le Pontificat d'*Innocent IV*; &, jeune encore, il fut *Professeur en Droit Canon* à *Modène*.

Il fut ensuite *Chapelain du Pape*, c'est-à-dire un de ces *Auditeurs*, qui portent aujourd'hui le Surnom *de Rote*.

Il est principalement célèbre par son *Speculum Juris* (*Miroir de Droit*), qui le fit surnomer *le Speculateur*. Il n'avoit pas 24 ans lorsqu'il comença d'y travailler, & l'on prétend qu'il fut 21 ans à le composer. A mesure qu'il avoit quelque partie de faite, il la soûmettoit à l'examen du Savant *Jurisconsulte Jáque Antoine Sténuo* de *Padoue*, surnomé *Malizia* d'une Terre du *Vicentin* que sa Femme avoit eue en dot. En 1262, il fit paroître son Ouvrage, en le dédiant à *Ottobuono Fieschi*, Neveu d'*Innocent IV*, & fut *Diacre-Cardinal* du titre *de Saint-Adrien*. Ce *Cardinal* étant fort vieux fut élu, le 12 de Juillet 1276, pour succéder au *Pape Innocent V*, qui n'avoit siégé que 5 mois; & ne fut *Pape* lui-même que 6 jours étant mort, le 18 du même mois de Juillet, sans avoir pu recevoir l'Ordre de Prêtrise, & la Consécration Episcopale; & l'on croit que par la mort de ce Pape, qui n'avoit pas eu le tems de l'être, *Guillaume* perdit l'espérance qu'il avoit d'être *Cardinal*.

Mais il obtint d'autres faveurs de diférens Papes. Il fut *Recteur* du *Patrimoine de Saint-Pierre* en *Toscane* sous le Pontificat de *Nicolas III*. . . Ensuite, par ordre d'*Honorius IV*, il gouverna la *Romagne* avec le titre de Comte; & il en fut Questeur sous *Martin IV*. Ce fut alors qu'il fit faire une espèce de Presqu'Isle dans la Rivière de *Métaro*, & il y bâtit un Chateau qui porta depuis le nom de *Duranti*.

On lui attribue le *Rational des Ofices* (de l'Eglise), un beau Traité sur les Conciles, & un autre sur la manière de tenir le Concile général: ce fut alors que le Pape Clément V indiqua celui de *Vienne*, où *Durant* assista come Evêque élu de *Mende* (*a*). Il fit

(*a*) Les deux derniers Ouvrages dont on vient de parler, sont de *Guillaume*

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II*,

part de son dessein de passer dans la *Terre-Sainte*, & fait en leur présence une espèce de Testament, dans lequel il déclare son successeur au Roïaume de Sicile HENRI son Fils aîné, pour être, en cas de mort sans enfans, remplacé par le Prince CONRAD. Il se rend ensuite à *Brindes* au mois d'Août, s'embarque & fait voile vers *Acre*, lieu de son débarquement. *Ce n'est pas sans s'étoner*, dit *MURATORI* (1), *qu'on lit dans les* Annales Ecclésiastiques *de RINALDI, que GRÉGOIRE IX envoïa des Nonces à FRÉDÉRIC pour l'obliger à se raviser: mais que ce Prince obstiné continua de mal faire & persista dans sa désobéissance. En sorte qu'on regarde en lui come un crime de n'avoir pas passé la mer, & come un crime de l'avoir passé. FRÉDÉRIC soûtenoit que sa maladie avoit été réèle, & non simulée; & que par conséquent son excomunication étoit injuste. C'est pourquoi, méprisant les exhortations du Pape, & ne voulant point demander l'absolution, il ne songea qu'à remplir son vœu.*

FRÉDÉRIC ne menoit pas avec lui pour cète Expédition autant de Troupes qu'il l'avoit promis. Dans les circonstances critiques où la mauvaise humeur de la Cour de Rome l'avoit mis, il eût été de la dernière imprudence de ne pas laisser dans son Roïaume de Sicile des forces sufisantes pour le défendre. Peu de tems après son départ, les Seigneurs de *Popplito* se révoltent. RENAUD, Duc titulaire de *Spolète*, que l'Empereur avoit fait Gouverneur Général de la *Sicile* & de la *Pouille*, marche contre eux, & leur enlève toutes leurs Terres. Il

1 Ann. d'Ital. T. VII, *p.* 192.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

mère de *Manfred III*, dit *Manfrédino* par le *Corio*, lequel fut le Successeur de *Manfred II*, son aieul; & d'une Fille apelée *Agnès*, dont je ne trouve pas ce qu'elle devint: 2° d'*Agnès*, qui fonda dans l'*Ordre de Cîteaux* en 1220, le Monastère de *Rifrédo*, & s'y fit *Religieuse*.

Manfred II aida son beaufrère *Boniface II*, *Marquis de Montferrat*, dans la guerre, qu'il fit aux *Astigians*.

Il aquit *Racconiggi*, & ce que les *Marquis de Busca* possédoient dans *Saluce*, avec quelques Terres, qui leur apartenoient.

En 1190, il fonda & dota l'*Eglise de Saint-Laurent* dans la Ville de *Saluce*. Vers la fin de sa vie il fit batir, sur les confins de son *Marquisat*, la *Tour de la Gerbalina*, & le *Château de Cardetto*; &, pour ces bâtimens, il imposa de nouvelles charges sur la *Ville* & le *Territoire de Carmagnola*. Les Habitans en furent si fort indignés, qu'il s'en falut peu qu'ils ne se révoltassent ouvertement: mais *Adanato Baltrasso*, *Podestà de Chiéri*, vint enfin à bout, par son adresse, de les adoucir & de les faire rentrer dans le devoir.

MANFRED III, *dit aussi MANFRÉDINO*,

succède à son aieul *Manfred II* en 1215 & meurt en 1244.

N'aiant à la mort de *Manfred II* que 14 à 15 ans, il resta, sans doute par la disposition de ce Prince, sous la tutèle de son Aieule *Alasie de Montferrat*, & de *Gui*, *Seigneur de Piozasque & d'Euvie*, premier *Vassal du Marquisat de Saluce*.

Le 3 de Janvier 1216, elle fit un acomodement avec *Thomas*, *Comte de Savoie*, auquel elle céda tout ce que son Fils avoit à *Bargie*, & qui rendit au jeune *Manfred Fontanili* & *Roncaglia*.

Béatrix, sœur de *Thomas*, & come lui fille d'*Amédée III*, *Comte de Savoie*, fut femme de *Manfred III*. Voïes ce que j'ai dit pag. 222, de cète Princesse & de sa Sœur femme de *Boniface III*, *Marquis de Montferrat*, dans l'Article de ce Prince. *Béatrix* fut mère de *Thomas*, successeur de son Père au *Marquisat de Saluce*; & de 2 Filles nomées la première *Agnésine*, c'est à dire *Agnès*; & la seconde *Aléfine*, c'est-à-dire *Alasie*, ou *Adélaïde*. On ignore ce que ces Princesses devinrent. *Béatrix*

PRINCES contemporains.

furent très satisfaits. Il ala en Russie avec une armée pour aider son beau-père *Minoslas*, Duc de *Kiovie*, à soumètre ses Sujets rebelles. Après cète expédition, il revint en Hongrie, & y mourut en 1161. Il avoit un fils nomé *Béla*; cependant son frère monta sur le Trone.

ETIENNE III

aimoit la vie tranquile, & tâcha de se faire aimer de ses Sujets. Il ne faisoit rien sans consulter le Sénat, & il exemta son Peuple des corvées pendant 3 ans. Sa douceur aïant doné lieu à divers abus, il crut devoir changer de conduite; mais sa sévérité le rendit odieux, & son frère se révolta contre lui. Ce Prince mourut en 1173, & on soupçona qu'il avoit été empoisoné.

LADISLAS II

aiant enlevé la Courone à *Etienne III*, ne règna que six mois.

ETIENNE IV,

autre frère, trouva des partisans qui le mirent sur le Trone: mais il ne règna que cinq mois.

BÉLA III

étoit fils de *Géisa II*. Sa grande jeunesse dona lieu à ses oncles de règner; mais, après leur mort, les Hongrois lui rendirent la Courone qui lui apartenoit. Durant son règne, qui dura 23 ans, il nétoïa son Roïaume des Voleurs qui s'y étoient multipliés. Il eut divers succès contre les *Polonois*, les *Bohémiens* & les *Autrichiens*. Il s'empara d'une partie de la Dalmatie, & entr'autres de la forte Place de *Zara*, que les *Vénitiens* assiegèrent & bloquèrent en vain. Le Pape *Clément III* procura une trève entr'eux; car il ne desiroit rien que de voir la paix entre les Princes Chrétiens pour les engager à la Croisade. Le Roi *Béla* y prit part, en envoïant des troupes dans la Terre-Sainte.

Ce Prince épousa, en 1185, *Marguerite de France*, fille du Roi *Louis le Jeune*, & sœur de *Philippe-Auguste*, qui étoit Veuve d'un fils de *Henri II*, Roi d'*Angleterre*. *Béla* en eut deux fils, *Eméric* & *André*, qui lui succédèrent. La mort de ce Prince ariva en 1195.

EMÉRIC

perdit la Ville de *Zara*, qui revint pour la cinquième fois aux *Vénitiens*.

SAVANS & ILLUSTRES.

l'excellent *Miroir des Légats*, où il traite au long de leurs devoirs & de leur puissance. Il publia aussi des Comentaires sur les Décrétales. Un Ecrivain Provençal dit qu'il avoit une si belle mémoire qu'il lui sufisoit d'avoir lu un Livre une fois, pour le réciter aussi-tôt; ce que cet Ecrivain atribue à sa grande sobriété: aussi disoit-il souvent que la gourmandise & l'amour du vin affoiblissoient l'esprit, & anéantissoient presque la mémoire.

Il répétoit à ses Cliens, qui se plaignoient de l'injustice qu'on leur faisoit, un beau mot de S. Césaire, qu'il prononçoit à la Provençale: *Mais val calar, que fol parlar*; « Il vaut mieux » se taire, que de mal parler ». Etant parti pour la Terre-Sainte, en qualité de Légat, il aborda en *Chypre*, & mourut à *Nicosie*, qui en étoit la Capitale, l'an 1270. Il y fut enterré, & on y voïoit son Epitaphe.

CH. XV & XVI (*a*). *Boatino* ou *Bovetino*, de *Mantoue*, y professa le Droit Pontifical, du tems d'*Azon*, avec lequel il eut souvent des disputes publiques, & que quelquefois il obligea de se retirer le visage rouge de honte & de dépit. S'étant ensuite transporté à *Padoue*, il fut fait Archiprêtre de la Cathédrale; &, après y avoir enseigné sept ans, il mourut en 1300, & y fut enterré avec une Epitaphe (où l'on parle de sa patience, de sa probité, de sa piété, de ses aumones, aussi bien que de sa science).

Gui de Baizio, surnomé l'*Archidiacre*, étoit de Famille Noble de Reggio. Il fit des Additions aux Gloses de *Jean le Teutonique*, ainsi qu'une espèce de *Comentaire* sur le Livre VI des Décrétales, qu'il dédia au Recteur de l'Université de Droit de cète Ville. Il professa ensuite à *Bologne*, vers l'an 1330, & fut fait Archidiacre de l'Eglise Cathédrale: c'est de là que lui est

Durant le Neveu, qui fut le successeur du *Spéculateur* dans l'Evêché de Mende. Voïés la Biblioth. Ecclésiastique de *G. Cave*, ann. 1286 & 1311.

(*a*) Dans ces Chapitres, ainsi que dans les suivans, il est question de Jurisconsultes qui ont vécu bien au-delà de l'*Epoque* où nous somes; mais come *M. de S. Marc* les avoit mis dans son Titre (*pag.* 201), nous avons cru devoir suivre son Plan, sauf à nomer dans la suite ces *Jurisconsultes* en leur place Chronologique, & à renvoïer à cet Article.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

entre ensuite dans la *Marche d'Ancône*, pendant que son frère BERTHOLD fait une irruption dans le Territoire de *Norcia*. Sur le champ, le Pape GRÉGOIRE excomunie RENAUD, qui continue à faire des progrès, & s'avance jusqu'à *Macérata*.

GRÉGOIRE songe alors à joindre les armes temporèles aux spirituèles ; &, par son ordre, le Roi de Jérusalem (*Jean de BRIENNE*), & le Cardinal JEAN COLONNE marchent contre RENAUD avec un bon Corps de Cavalerie & d'Infanterie. Mais cète armée ne sufisant pas pour chasser RENAUD des Etats de l'Eglise, GRÉGOIRE assemble une autre Armée pour aler, sous la conduite de ROGER DE L'AIGLE & de THOMAS DE CÉLANO, que l'Empereur avoit banis, porter la guerre dans la *Pouille*; & demande des secours aux Villes confédérées de Lombardie. Les Milanois envoient aussi-tôt cent Cavaliers, & les Plaisantins trente. Pendant ce tems, le Peuple de Rome sort en campagne, ravage le territoire de *Viterbe* & s'empare du Château de *Rispampano*. Ceux de *Viterbe* de leur côté font aux Romains tout le mal qu'ils peuvent. Il paroît que ces derniers agissoient de concert avec le Gouverneur général de Sicile, en conséquence des arangemens faits avec l'Empereur, qui nia pourtant dans la suite qu'il eût ordoné d'ataquer, en son absence, les Etats de l'Eglise.

ECCELIN se rend maître, par adresse, du Château de *Fonté*. Sur les plaintes que l'on en fait à *Padoue*, le Peuple y prend les armes; & sort en forces avec le *Carrocio*, sous les ordres d'ETIÈNE BADOÉRO Vénitien, leur Capitaine &

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

survécut à son Mari, qui la laissa Tutrice de leur fils *Thomas* : mais elle ne tarda pas à se remarier avec *Manfred, Roi de Sicile*, qu'elle fit père de *Constance*, qui fut *Reine d'Aragon*. En se remariant, elle remit la Tutèle de son Fils à *Boniface III, Marquis de Montferrat*, oncle maternel du jeune Prince.

Manfred III fut le premier des *Marquis de Saluce*, qui fit batre des Deniers d'or & d'argent.

Il aquit, de quelque manière que ce fut, *Révello*, *Cervignasco*, *Scarnafiggi*, *Prelonghera*, *Panculiéri*, *Monastérolo*, *Cavalorlione*, & *Russia*.

Il laissa de grands biens à l'*Abbaïe de Staffarde*, qu'il avoit choisie pour sa sépulture.

En 1230, les Milanois, avec des Troupes auxiliaires de 23 Villes leurs confédérées, firent la guerre aux *Marquis de Montferrat*, *de Saluce*, & autres de ces cantons, & au *Comte de Savoie*. J'en parle sous cète année. Il me sufit de dire ici que tout, ou presque tout l'avantage, fut pour les *Milanois*: mais ils perdirent leur Général *Hubert d'Osino*, qui, suivant les *Historiens Piémontais*, fut tué dans l'action ; &, suivant les *Historiens Milanois*, fut fait prisonier, & tué de sang froid par ordre du *Comte*, ou des *Marquis*. Le plus grand nombre des Habitans de *San-Dalmazo* & de *Savigliano* se transportèrent à *Pozzo di Canio*, que les *Milanois* venoient de construire, sans que le *Comte* ni les *Marquis* eussent pu les en empêcher. *Dans la vérité*, dit *Chiesa*, p. 192, *les Sujets de ces Princes. . . étoient come des Esclaves, la liberté du Christianisme ne leur étant pas encore alors aussi favorable, qu'elle l'est aujourd'hui. C'est pourquoi l'amour de la liberté faisoit passer les Habitans d'une domination sous une autre.* Cète remarque jète du jour sur une convention que le *Marquis Manfred III* fit, en 1225, avec *Percivalle Doria*, *Noble Génois*, *Podestà d'Asti*, per laquèle fut arêté, « Que, si des Habitans des Terres du » *Marquis* se retiroient sur celles des » *Astigians*, ceux-ci feroient tout leur » possible pour les forcer de s'en retour- » ner; & que le *Marquis* en agiroit de » même à l'égard des *Sujets d'Asti*, » qui se retireroient dans ses *Etats* ».

THOMAS, dit aussi *TOMASINO*, remplace son père *Manfred III*, en 1244, & meurt en 1299. Sa Sépulture est à l'*Abbaïe de Staffarde*.

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

Ils furent aidés dans cète Expédition par une Armée de Croisés, de qui ils exigèrent du sécours en dédomagement de ce qu'elle leur devoit. Au nombre de ces Croisés étoient *Hugues*, Comte de *S. Paul*, *Baudoin*, Comte de *Flandres*, *Louis*, Comte de *Blois*, & *Boniface*, Marquis de *Monferrat*.

Emeric, étant en guerre avec son frère *André*, qui avoit pris les armes contre lui, fit une action genéreuse qui eut un bon succès. Les deux armées étoient en présence, & on s'atendoit à une sanglante Bataille, lorsqu'*Emeric*, vêtu de ses habits Roïaux & sans armes, s'avança sans crainte vers les gens de son frère, & les exhorta à la paix. Il fut écouté avec respect, & la concorde fu rétablie. Elle dura jusqu'à sa mort, qui ariva en 1204.

LADISLAS III,

son fils, lui succéda; mais, come il ne règna que six mois, il ne se passa rien de remarquable, en Hongrie, de son tems.

ANDRÉ II, dit le *Hiérosolymitain*,

Oncle de *Ladislas*, fut reconu Roi en 1205. Il mourut en 1235. Sa mémoire est en vénération chez les Hongrois, principalement à cause d'une Déclaration qu'il publia en 1222, & où il reconut les anciènes Libertés de la Nation, & renouvella les Privilèges que le saint Roi Etienne lui avoit acordés. Pour empécher ses Successeurs de doner ateinte à cète Déclaration, il consent, dit-il en propres termes: *Que si lui, ou quelqu'un de ses Successeurs, en quelque tems que ce soit, veut s'oposer à quelques-uns de ces Privilèges, il soit permis, en vertu de cète Déclaration, aux Sujets des Rois de Hongrie, présens & futurs, de résister & de se défendre, sans pouvoir être traités come Rébelles.*

Nous observerons ici que les plus grands Rois qu'ait eu depuis la Hongrie, tel que *Louis*, surnomé *le Grand*, & *Mathias Corvin*, ont confirmé ce Privilège; & qu'il en a coûté bien du sang pour l'anéantir, sous les règnes des *Autrichiens*.

Mais pour revenir à *André*, ce qui lui fit doner le nom de *Hiérosolymitain*, ou de *Jérusalem*, c'est qu'il s'engagea dans une Croisade, & conduisit lui même une Armée dans la *Terre-Sainte*, en 1218. Mais il n'y resta qu'un

venu le surnom sous lequel il est le plus conu. Il a fait des Gloses sur tout le Décret qu'on a apellées *le Rosaire*, & qu'il dédia à *Gérard*, Evêque de *Sabine*, dont il avoit été Chapelain. Il fut Chapelain du Pape & Auditeur de Rote. Il procura le Doctorat à *Jean d'André*, son Disciple, sans qu'il lui en coûtât rien, parcequ'il étoit pauvre, & celui-ci, par respect & reconoissance, cita dans la suite ses Gloses come le Texte même. *Gui l'Archidiacre* avoit un Neveu, qui portoit come lui le nom de *Gui*, & qui, après avoir professé le Droit Pontifical, fut Evêque de *Reggio*, & ensuite de *Concordia*: quelques-uns même veulent qu'il l'ait été encore de *Sirmium*.

Gui l'Archidiacre interprétoit les Décrétales, dans le même tems que *Boatino*. Son Ouvrage sur le Livre VI des Décrétales, est si rempli d'érudition, que les sentimens qu'il y a exposés l'emportent comunément sur tous les autres.

CH. XVII & XVIII. Jean, Moine de *Cîteaux*, *Cardinal*, fut le premier qui fit des Gloses sur le Livre VI des Décrétales, aussi-tôt que le Pape *Boniface VIII* l'eût fait, en recueillant les Décrets de ses derniers Prédècesseurs, & les joignant au Volume de *Grégoire X*. Il eut pour Imitateurs *Gui l'Archidiacre*, l'Espagnol *Garsias*, & *Jean d'André*.

Quand il eut été fait Cardinal, il publia des Gloses sur ces mêmes Constitutions qu'on apelle *les Extravagantes*. En y relevant moins que les autres l'autorité Pontificale, il semble avoir plus favorisé les Princes séculiers; & l'on croit qu'il le fit en faveur du Roi de France, auprès duquel il avoit été longtems en qualité de Légat. Il a fait encore un petit Ouvrage apelé *Défense du Droit*, où il fait voir coment les Acusés doivent se défendre contre leurs Parties.

Jean d'Anguissola de Césenne, Ville de Romagne, enseigna avec grande réputation le Droit Pontifical à *Padoue*, où il eut entr'autres pour Disciple *Albert Gandini*. Ensuite il fut Professeur, come on le croit, vers l'an 1300, à *Bologne*. Ses Ecrits ne se sont pas conservés, en grande partie; car il ne reste d'*Anguissola*, qu'un Livre *des Protestations*, & un autre *des Fiançailles & des Mariages*: *Jean d'André* n'a pas eu honte de s'attribuer ces Ouvrages. Les parens d'*Anguissola* se noment aujourd'hui *Aguselli* par corruption, & ils sont des

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Podestà ; il va camper auprès de *Bassano*, Patrimoine d'ECCELIN. *Venise* envoie des Députés proposer aux deux Partis de faire la paix, & de s'en remètre de leurs diférens à l'arbitrage de leur Consul. Les *Padouans* demandent que l'on rende avec le Château les prisoniers que l'on avoit faits. ECCELIN le refuse, & les Députés de *Venise* s'en retournent mécontens. ECCELIN le Père, qui, s'étant fait Moine, menoit dans le Cloître la vie d'un Hypocrite, & qui finit par être Hérétique Patarin, écrit a ses Fils de se hâter de s'acomoder, parcequ'ils n'étoient pas encore en état de tenir tête aux *Padouans*.

Le jeune ECCELIN rend le Château : mais en disant avec hauteur qu'il faisoit peu de cas d'une conquête si peu considérable. Peu de tems après, s'étant fait recevoir Citoïen de *Trévise*, il anime ces nouveaux Concitoïens contre les Evêques de *Feltre* & de *Belluno*, qu'il chasse de leurs Villes Episcopales. Les *Padouans*, dont ces Evêques étoient Citoïens, députent à *Trévise* pour qu'on leur rende leurs Villes. On n'en raporte que des réponses insolentes ; c'est pourquoi, secourus du Patriarche d'*Aquilée* & du Marquis d'ESTE, ils prènent & saccagent divers Bourgs & Châteaux & s'avancent jusque sous les murs de *Trévise*. GUALLA, Evêque de Brescia, Légat Apostolique, & les *Recteurs de Lombardie* interposent leur autorité pour obliger les *Trévisans* à rendre *Feltre* & *Belluno* ; ce qui rétablit la tranquilité dans ce Canton.

Les *Bolonois*, avec des secours de presque toutes les Villes confédérées de Lombardie, & même de celles de *Rimini*, de *Pésaro*, de

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Il étoit fort jeune à la mort de son Père ; & l'on a vu, dans l'Article précèdent, ce qui se fit pour sa Turèle & la Régence de ses Etats. Il sortit vraisemblablement de Minorité en 1253, ou 1254. *Boniface III*, *Marquis de Montferrat*, se rendit à *Saluce* pour y faire divers arangemens convenables aux intérêts de son Pupille ; & sans doute pour le mètre au fait du gouvernement de ses Etats, dont ce jeune Prince osoit se charger.

Il eut pour Femme *Aloïsia*, fille de *George*, *Marquis de Ceva*, de laquèle il eut 5 Fils & 6 Filles. Voici les Fils.

1° *Manfred IV*, qui fut son successeur au *Marquisat*.

2° *Jean*, qui fut *Seigneur de Besca*, *de La Manta*, *de Léco*, *de Cessoné*, *de Rudico*, *de Dagliani* ; & se vit possesseur du *Marquisat de Couvestanca*, dont la Famille de son Fils fut héritière.

3° *Philippe*, que *Constance*, *Reine d'Aragon*, sœur de mère de son Père, atira près d'elle, se distingua dans plusieurs Expeditions importantes, come l'*Historien Jérôme Zurita* le raporte ; & devint *Comte de Péralta* en *Sicile*.

4° & 5° *George* & *Boniface* se firent *Chartreux* & fondèrent la *Chartreuse de Monbrac*.

Passons aux Filles.

1° *Aléfine*, ou *Alasie*, fut mariée à *Thomas*, *Comte d'Arondel* en *Angleterre*.

2° *Léonor* épousa *Henri de Caretto*, *Marquis de Savone*.

3° *Violante* fut fenme d'*Opicino*, ou *Obizino Spinola*, *Noble Génois*.

4°, 5° & 6° *Alliane*, *Marguerite*, & *Constance* furent *Religieuses*.

Le *Marquis Thomas* aquit les *Seigneuries de Caneo* & *de Busca*.

Il est le Fondateur de l'*Abbaïe de Rivello*.

Charle, frère de notre *Roi S. Louis*, *Comte d'Anjou* par son Apanage, & *Comte de Provence* du chef de *Béatrix*, sa femme, le même qui fut gratifié, en 1265, du *Roïaume de Sicile* par quelques *Papes*, qui lui donèrent ce qu'ils n'avoient pas droit de lui doner ; eut guerre, en 1256, avec *Guillaume V*, *Marquis de Montferrat*, sur lequel il prit quelques Places. Il s'empara dans le même tems du *Val-de-Stura* apartenant au *Marquis Thomas*, qui n'avoit pu se dispenser de fournir des secours à son Cousin-germain. Les 2 *Marquis* eurent en vain

PRINCES contemporains.

an, come il en avoit fait le vœu. Quelques Auteurs ont eu tort de dire qu'il assista au Siége de *Damiète* : cète Expédition des Chrétiens d'Orient & des Croisés, en Egypte, ne se fit qu'après le départ d'*André*. La nouvelle de quelques troubles élevés dans son Roiaume, engagea ce Prince à y revenir promptement.

Sa première femme, *Gertrude*, fille de *Berthold*, Duc de *Moravie*, lui dona trois fils, *Béla*, *Coloman*, *André* & une fille conue par ses vertus éminentes, qui fut mariée à *Louis VI*, *Landgrave de Thuringe* : c'est sainte *Elisabeth* dite *de Hongrie*, qui a été canonisée, en 1235, par le Pape *Grégoire IX*, & dont on fait la Fête le 19 Novembre.

André épousa ensuite *Yoland de Courtenay*, fille de *Pierre II*, Seigneur de Courtenay, & Empereur de Constantinople : il en eut une Fille de même nom, qui fut seconde femme de *Jâque I*, Roi d'Aragon. Il prit enfin une troisième aliance avec *Béatrix*, fille d'*Azzon VI*, Marquis d'Este, (come on l'a vu, *Tom. V*, *p.* 551, *&* 553), & il en eut un Fils nomé *Etienne*.

BÉLA IV

succèda à son père, qui l'avoit fait couroner de son vivant. Ce Prince aimoit la justice ; &, come il étoit naturellement paisible, il eut soin d'entretenir la paix avec ses Voisins. Mais il eut la douleur de voir ariver dans son Païs une nuée de *Tartares-Mogols*, qui avoient ravagés tous les Païs depuis la Mer Caspienne, & qui étoient partis des environs de la Chine & des Indes. Arivés en Hongrie au nombre, dit-on, de cinq cens mille homes, ils marchèrent cinq journées sans faire de mal à persone. Leur dessein étoit de ne pas effaroucher d'abord la Nation, & de laisser derrière eux de quoi subsister, au cas qu'ils fussent obligés de revenir sur leurs pas. Mais enfin ils comencerent à mètre tout à feu & à sang. Le Roi *Béla*, aiant rassemblé tout ce qu'il put trouver de gens capables de porter les armes, voulut s'oposer à ces Ennemis, mais il fut oprimé par le nombre, & obligé de prendre la fuite : il se retira dans les Iles de Dalmatie.

Les *Mogols*, qui ne faisoient quartier à persone, prirent & saccagèrent plusieurs Villes telles que *Varadin* & *Strigonie*, l'anciène résidence des Rois,

SAVANS & ILLUSTRES.

plus nobles de la Ville de *Césène* (dit le *Panziroli*, qui est mort en 1599.)

Il y avoit à *Bologne* du tems de *Jean Anguissola*, un autre *Jean* surnomé *de Dios*, qui étoit Espagnol. Il professoit le Droit Pontifical, & c'étoit un excelent Philosophe. On a de lui une Somme de Disputes en sept Livres, une Table du Decret & des Décrétales, des Canons de consonance sur ces deux Ouvrages, & diverses Questions.

CH. XIX. Jean d'André surpassa dans l'interprétation du Droit Pontifical, tous ceux qui l'avoient précédé. Etant né du Prêtre *André*, avant qu'il fût d'Eglise, & de *Novella*, sa femme, il fut apelé de son père *Jean d'André* (*Joannes Andreæ*), come c'étoit la coutume des Juifs & des Italiens.

André naquit à *Mugello*, petite Ville du Florentin ; & il ala étudier les Belles-Lètres à *Bologne*. Il les y enseigna ensuite, aiant un manteau doublé de peau d'agneaux, come c'étoit alors l'usage. Lorsque *Jean*, son fils, eut huit ans, il se fit Prêtre, & il comença à lui montrer les premiers élémens de la Littérature. Enfin, par le moïen des Nobles dont il avoit élevé les Enfans, il fit rebâtir l'Eglise de sainte Marie la Ronde des Galluccio, qui étoit en ruine.

Lorsqu'il fut mort, *Jean* acheva ses études sous *Boniface* de *Bergame*, qui fut dans la suite Prêtre & Chanoine dans sa patrie, & qui prédit à *Jean* qu'il seroit un jour grand Jurisconsulte, & qu'il éclairciroit beaucoup le Droit Pontifical, come *Jean d'André* l'a raporté.

Celui-ci n'aiant pas de quoi vivre, en faisant des études plus relevées, se chargea de l'éducation de *Scarpéta*, fils de *Mainard Ubaldin*, selon *Volaterran* : mais *Jean d'André* lui-même raconte la chose autrement. Car il a écrit que, n'aiant pas encoree 17 ans, il fut mis par son père chés *Jean Caldesino* ; & qu'ensuite étant plus âgé, il interpréta un Article des Fiançailles ou du Mariage (ce qui ne détruit pas le récit de *Volaterran*).

Il étudia le Droit Civil sous *Richard de Malumbra* & *Martin Sillimani*, & le Droit Pontifical sous *Gui de Baizio*, ou *l'Archidiacre*, qui lui procura gratuitement le Doctorat, presque malgré lui ; car il regardoit l'état d'enseigner come une servitude. Il devint Interprète du Droit Pontifical, & il eut pour concurrent *Jean le Moine*. Vers l'an 1330, il enseignoit à *Padoue* : il le fit

EVÈNEMENS sous le régne de l'Empereur FREDERIC II.

Fano, de *Césène*, de *Forlimpopoli*, de *Ravenne*, & de *Florence*, entrent dans le Territoire de *Modène*, parceque cète Ville tenoit pour l'Empereur. Ils assiègent *Bazzano* le 4 d'Octobre; &, le 10, ils prènent le Château de *Vignola*. Les *Modénois*, soûtenus des *Parmesans* & des *Crémonois*, sortent en même tems en Campagne. A la vue des Ennemis, ils introduisent des Troupes & des vivres dans le Château de *Bazzano*. Le 13 du même mois d'Octobre, ils vont faire le dégât dans le Territoire de *Bologne*; &, le 14, ils y prènent & détruisent le Château de *Piumazzo*. Les *Bolonois* courent à la défense de leurs biens; & livrent bataille auprès de *Sainte-Marie della Strada*. La Victoire, disputée du matin jusqu'au soir, se déclare contre eux. Ils sont mis en déroute. On leur fait beaucoup de prisoniers, & l'on reprend ceux qu'ils avoient faits sur les Modénois. Le 14 de Novembre, ils lèvent le Siége de *Bazzano*: mais en abandonant leurs machines de guerre. Leur armée s'avance ensuite jusqu'à *Castelvetro*. Le nouveau Combat, qui s'y done, est encore à leur désavantage; & leurs Ennemis emmènent à *Modène* un grand nombre de prisoniers.

Boniface, Marquis de Montferrat, aidé de troupes & d'argent par les *Génois*, se joint à ceux d'*Asti* pour faire la guerre à ceux d'*Alexandrie* & d'*Albe*. La médiation des Milanois termine cète querèle.

1229. L'Armée du Pape, comandée par le Roi de Jérusalem, entre dans la Pouille au mois de Mars. Après s'être emparée de plusieurs Bourgs & Châteaux, elle force *Gaïète* à se rendre, & détruit le

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

recours à la Négociation, pour recouvrer ce que *Charle* leur avoit enlevé. Cependant l'ofre de la *Courone de Sicile* lui fut faite, & come alors il devint important pour lui d'avoir un passage sûr en *Italie* pour marcher à la conquête de ce *Roïaume*, s'il en étoit question, il amusa longtems par de vaines promesses les *Marquis de Montferrat* & *de Saluce*. Quand enfin une seule bataille, dans laquèle le *Roi Manfred* fut tué, l'eut rendu maître à peu près d'un *Roïaume*, que *Rome* l'avoit autorisé d'usurper, il voulut bien rendre une sorte de justice au *Marquis Thomas*, par lequel il se fit céder le Val-de-Sture, en échange des *Seigneuries de Mulazzano*, *de Rudino*, *de Cissone* & *de Busca*, dont il l'investit, en joignant à cète Investiture la promesse d'une pension de 200 livres sur la *Provence*; & par là *Thomas* devint *Vassal* de *Charle*. Ce fut en cète qualité qu'après la mort tragique de *Conradin*, le *Marquis Thomas* fit la guerre aux *Marquis de Carretto*, que *Charle* vouloit punir de ce qu'ils avoient pris parti pour *Conradin*.

Vers 1270, *Frédéric de Fronté*, *Evêque d'Ivrée*, se plaignant des torts qu'il prétendoit avoir reçus du *Marquis Thomas*, de *Guillaume V*, *Marquis de Montferrat* & des *Comtes de Valperga*, & *de San-Giorgio*, fit une ligue contre eux avec les *Comtes de San-Martino*, qui s'engagèrent de le secourir contre tous, excepté contre le *Comte de Savoie*. Il ne paroît pas que cète Ligue ait rien produit. Sans doute quelque espèce d'acomodement satisfit l'*Evêque d'Ivrée*.

***

COMTES DE MAURIE'NE, ensuite COMTES, puis DUCS DE SAVOIE, enfin ROIS DE SARDAIGNE.

AMÉDÉE, ou AMÉ II,

depuis 1108, meurt en 1148. Voïés T. III, pp. 659-673.

HUMBERT III

succède, en 1148, à son père *Amédée II* aux *Comtés de Mauriène*, & *de Savoie*. Il meurt en 1188; & son corps est inhumé dans l'*Abbaïe de Haute-Combe*, qu'il avoit fondée.

PRINCES contemporains.

où il y avoit nombre de Marchands *Italiens*, *François* & *Allemands*, qui furent tous tués. Après cela, les *Mogols* se retirèrent de Hongrie, & passèrent en *Pologne* & en *Silésie*.

Béla, aiant apris leur départ, revint en Hongrie, & rassembla ceux de ses Sujets qui s'étoient réfugiés où ils avoient pu. Le Duc d'Autriche *Frédéric*, qui croïoit en avoir bon marché & pouvoir profiter de son malheur, l'ataqua peu après, & fut vaincu. *Béla* eut le même avantage contre le Duc de *Bohème*, qui en fit autant que celui d'Autriche.

Après avoir ainsi rétabli les afaires de Hongrie; & remis tout dans l'ordre, *Béla IV* mourut en paix, l'an 1260. Il avoit règné 25 ans.

DUCS & ROIS DE BOHE'ME.

SOBIESLAS I

mourut en 1140. Il règnoit depuis l'an 1125. *Voïés ci-devant, Tome IV, pag. 995 & 996.*

WLADISLAS II, Roi,

étoit fils de *Wladislas I.* Son oncle *Sobieslas*, le préférant à ses propres enfans, en fit choix pour son successeur; & l'Empereur *Conrad II* se chargea de le soutenir, & lui dona en mariage sa sœur *Gertrude*. Ce Prince fut obligé, quelque tems après, de venir au secours de *Wladislas*, qui fut ataqué par une multitude de Rebelles. Quand la paix eut été rétablie en Bohème, son Duc répara plusieurs Eglises & Monastères qui avoient été ruinées: il réforma aussi divers abus qui s'étoient introduits dans l'administration de la Justice.

L'Empereur *Frédéric I* lui acorda, en 1158, le titre de Roi pour sa persone seulement, & pour lui & ses successeurs l'exemtion du tribut que la Bohème, come la Pologne & la Sicile, païoient à l'Empire: cela se fit de l'aveu & du consentement des Etats d'Allemagne. L'Empereur aiant été obligé de faire la guerre en Italie, *Wladislas* lui mena de ses Troupes; &, les comandant lui-même, il se distingua à la prise de *Milan*, en 1162. Après cela, *Frédéric I* lui confirma la Dignité Roïale, & la lui dona de nouveau pour lui & ses successeurs. Jusqu'alors les

SAVANS & ILLUSTRES.

ensuite à *Pise*, d'où aiant été rapelé à *Bologne*, il s'aquit une grande réputation en interprétant les Décrétales. Car aiant été Professeur pendant près de 50 ans, il devint le plus fameux. Il eut entr'autres Disciples *Paul Liazaro*, qui a été souvent de sentimens diférens de son Maître.

Jean d'André, par le conseil d'habiles gens, se faisoit saigner tous les ans au comencement de Février; persuadé, come eux, que quiconque en agissoit ainsi, ne pouvoit mourir, dans l'année, de fièvre ou d'autre maladie, & que cela avoit été révélé par un Ange. Sur cela, le *Panziroli* observe que beaucoup de persones croient que la Saignée diminue la vie, & qu'il ne faut pas y avoir recours témérairement: (ce qui prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui, qu'on dispute sur la Saignée). Notre Jurisconsulte menoit une vie si dure, que, pendant 20 ans, il a dormi loin des délices de son lit, envelopé dans une peau d'ours; & qu'il a passé une grande partie de sa vie dans les jeûnes & les veilles, tout ocupé à étudier & à écrire.

Il a d'abord publié des Gloses, après *l'Archidiacre*, son Maître, sur le Livre VI des Décrétales, qu'il a augmentées dans la suite. Il en a aussi fait sur les *Clémentines*. On a aussi de lui un grand Comentaire sur les Décrétales, que *Balde* a extrêmement loué; & un autre sur les Règles du Livre VI, qu'il a apelé *Mercuriales*, parcequ'aparemment les Questions s'agitoient le Mercredi. Il a ajouté au *Miroir* de *Durant* diverses choses, qu'il a copiées mot à mot des Conseils d'*Oldrad*. C'est pourquoi *Balde* l'a qualifié d'insigne voleur du travail des autres. Il a encore publié des Traités sur les Interdits, sur la Consanguinité, sur les Epousailles & les Mariages. Ce dernier avoit été fait par *Jean d'Anguissola*, & *Jean d'André* se l'attribua.

Come il écrivoit très rapidement, & qu'il dictoit beaucoup de choses, il apuïoit rarement ses pensées; &, quand il le faisoit, c'étoit avec un grand jugement. Souvent ocupé à raporter les pensées des autres, il y ajoutoit peu des siènes. C'est pourquoi il a paru imiter les Philosophes Sceptiques, qui cherchent toujours & jamais ne trouvent: cependant il a tout examiné avec un si bon jugement, que, s'il eût voulu décider les Questions ambigues, il n'auroit pas eu besoin de ce qui a été écrit par d'autres. Car il a expliqué si exactement le

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

Château que l'Empereur avoit fait construire à grands frais, quelque tems auparavant. Elle prend ensuite le Bourg & le Monastère du *Mont-Cassin*, la Ville de *San-Germano*, & tous les lieux d'alentour. Les Villes de *Sora*, sans le Château, d'*Acquin*, d'*Alife*, de *Télèse* & d'*Arpino* se rendent au Roi de Jérusalem, qui va faire ensuite les Siéges de *Salmone* & de *Caïazzo*. *Capoue*, *Arce* & *Fondi* refusent de se rendre; & les Comtes d'*Acquin* fortifient tous leurs Bourgs & leurs Châteaux.

Le Duc *Renaud*, Gouverneur général du Roïaume, banit de toute son étendue les Frères Mineurs & les Moines du Mont-Cassin, convaincus d'avoir répandu le bruit de la mort de l'Empereur, & soupçonés de servir au Pape à porter aux Evêques du Roïaume les Lètres, par lesquelles il les exhortoit d'engager les Peuples à se soûmètre à l'Eglise Romaine, en abandonant le service de FRÉDÉRIC leur Seigneur. Le Pape, que ses succès ne contentoient pas, demande des secours à toutes les Villes de la Ligue de Lombardie, excite des révoltes en Allemagne; & sollicite la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Suède & d'autres Païs de lui fournir des Homes & de l'argent pour cète guerre.

Il ne la faisoit pas avec moins d'acharnement à l'Empereur dans le Levant. La Ville d'*Acre* vit ariver ce Prince au mois de Septembre. Le Patriarche de *Jérusalem*, le Clergé, le Peuple lui font les honeurs dus à sa Dignité: mais en protestant qu'ils ne communiqueroient point avec lui, qu'il ne se fût fait absoudre par le Pape. Dès le comencement de l'année précèdente,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

. . . Ce Prince a été surnomé *le Saint*, à cause de sa dévotion, & du desir qu'il témoigna plusieurs fois avoir de se faire Religieux de Cîteaux, ou Chartreux. Mais sa piété ne diminua rien en lui du caractère d'un grand Prince. Il le fit bien voir dans les Guerres qu'il eut avec le Daufin *Gui*, & *Mainfroi*, Marquis de *Saluces*.

Il ne put résister dans celles qu'il eut à l'ocasion des diférens de l'Empereur *Frédéric I* avec le Pape *Alexandre III*, auquel *Humbert* êtoit ataché. Ce fut alors que les anciens Titres de la Maison de Savoie furent pillés & dissipés. L'Empereur, pour le punir de n'avoir pas embrassé son parti, dona aux Evêques de *Turin*, de *Maurienne*, de *Tarantaise*, de *Geneve* & de *Belley* la Temporalité ou la Seigneurie de leurs Diocèses, & les déclara en même tems Princes de l'Empire. Les Ducs de Savoie eurent ensuite bien de la peine à recouvrer ces Domaines.

THOMAS I,

son fils, lui succèda en 1188, & il règna jusqu'en 1233. Il ne suivit pas l'exemple de son pere, & il s'atacha aux Empereurs, dont il gagna l'amitié. Aussi *Philippe* lui dona les Villes de *Quiers* & de *Testone*, dans le Piémont; & *Frédéric II* le fit Vicaire-Général de l'Empire dans le Piémont & la Lombardie. Il acquit de *Berlion*, Vicomte de *Chambéry*, tous les droits qu'il avoit sur cète Ville & son Territoire. En conséquence de cète cession, il fit de cète Ville la Capitale de ses Etats.

AMÉDÉE III,

son fils, fut son successeur: il mourut en 1253. L'Empereur *Frédéric II*, avec qui il êtoit fort uni, érigea pour lui en Duchés le *Chablais* & *Aouste* en 1238. Il lui dona aussi le Marquisat d'*Yvrée*; mais ce Prince n'en jouit jamais, & sa Maison n'en prit possession que 50 ou 60 ans après. Il remit sous son obéissance la Ville de *Turin*, & il engagea *Boniface*, Marquis de *Montferrat*, à lui céder les droits qu'il pouvoit avoir sur cète Ville.

BONIFACE,

son fils, lui succèda, & règna jusqu'en 1263.

A l'*Epoque suivante*.

PRINCES contemporains.

Armes de Bohème avoient été un Aigle de sable (ou noir); mais l'Empereur lui dona un Ecu d'Argent au Lion passant de gueules (ou Rouge), à double Queue. Cète dernière circonstance vint, dit-on, de ce que le Peintre, qui avoit d'abord dessiné l'Ecu, avoit représenté le Lion aiant la Queue passée entre les jambes; & les Bohémiens, croiant qu'il n'en avoit point, trouvèrent que ce Lion ressembloit à un Singe, & que ce Symbole leur étoit injurieux; ils en firent leurs rémontrances à l'Empereur *Frédéric I*, qui, aiant ri de leur simplicité, ordona que le Lion de Boheme auroit une double Queue.

Wladislas II fit faire sur la *Moldave* le beau Pont de la Ville de *Prague*, qui a vingt-quatre Arches. Il avoit un fils, nomé *Frédéric*, à qui il voulut assurer sa Courone par le même moïen dont son oncle s'étoit servi. Il s'adressa donc pour cela à l'Empereur, qui le refusa, malgré l'amitié qu'il avoit pour lui, disant qu'il devoit laisser à ses Etats la liberté de choisir qui ils voudroient. *Wiadislas* mourut en 1174, après un Règne de 35 ans.

SOBIESLAS II,

fils de *Sobieslas I*, monta ensuite sur le trône de Bohème, & règna depuis 1174 jusqu'en 1178, son frère aîné, *Udalric*, lui aiant cédé son droit. Ce Prince, voïant le Trésor Roïal entièrement vuide, & ses sujets épuisés d'argent par les grands impots que Ladislas en avoit tirés, ne voulut point du titre de Roi qu'il n'auroit pu soutenir, & se contenta de celui de Prince ou Duc. Il indisposa les Grands, parcequ'il fit mourir cruèlement le Gouverneur d'une Citadelle où il avoit été enfermé sous le règne précédent. L'Empereur *Frédéric I* se fâcha aussi contre lui pour diverses raisons, & le cita à la Diète de l'Empire. *Sobieslas* n'y aiant pas comparu, ce Prince dona l'investiture de la Bohème à *Frédéric*, fils de *Ladislas*. On se batit ensuite pour la Principauté, & enfin *Sobieslas* sortit du Païs & se retira en *Lusace*, où il mourut deux ans après, en 1180.

FRÉDÉRIC

se fit d'abord autant aimer que son prédécesseur étoit haï; mais ensuite aiant chargé le peuple d'impôts & donné les Magistratures à des Allemands, on se

SAVANS & ILLUSTRES.

Droit Pontifical, que, pendant 100 ans, il n'y a eu persone qui ait parlé & écrit avec plus de science que lui. C'est pour cela que, dans les Jugemens & les Consultations, son autorité est d'un grand poids. Aussi a-t-il été surnomé le *Père du Droit Canon.*

Come l'on avoit des doutes sur quelques Décrétales, il fut d'avis que l'Ecole envoïat quelqu'un consulter le Pape *Boniface VIII.* Ce fut *Jâque de Castro* qui fut député à ce sujet: il étoit Prêtre de Bologne & un excellent Jurisconsulte.

Jean d'André avoit une mine peu avantageuse, & étoit fort petit. Aussi quelques Auteurs racontent que ce grand Jurisconsulte, étant alé trouver le Pape *Boniface VIII*, fit rire les Cardinaux. Le Pape, le voïant à genoux & lui aiant dit de se lever (car sa robe empêchoit qu'on ne vît ses jambes), un des Cardinaux avertit que c'étoit un *Zachée*, ce qui excita la risée de tous les autres. Cependant le Pape lui témoigna bien de l'amitié, & l'apela la *Lumière du Monde.*

Il eut une femme nomée *Milantia*, qu'il avoit coutume d'apeler *la Dame* (*Dominam*), & qu'il consultoit come une persone savante. Il dit entr'autres choses, qu'il a apris d'elle qu'il faloit doner de beaux noms aux enfans, & que, si on en vendoit au Marché, il faudroit les acheter à grand prix. Quoiqu'il eût eu un fils & deux filles, il adopta *Jean Calderino*, Bolonois, à cause de sa vertu, & quelques-uns prétendent qu'il le fit son Gendre. Enfin il mourut, ataqué d'une peste qui fit alors beaucoup de ravage, l'an 1348, & il fut enterré dans l'Eglise de S. Dominique de Bologne. Son Epitaphe l'apeloit *le Rabbin des Docteurs, la Lumière, le Censeur & la règle des Mœurs.* En 1501, son Tombeau étant en ruines, *Jâque Calderino* le fit réparer, regardant *Jean d'André* come son Trisaïeul: il le nome dans l'Inscription qu'il a fait faire, le *Princes des Jurisconsultes.* Il avoit marié une de ses filles, nomée *Bétina*, à *Jean de S. George*, Professeur des Décrets à Bologne, & ensuite à *Padoue*, où il mourut en 1355.

CH. XX & XXI. Zenzelin, ou *Ginzilin de Cassau*, (ou *du Casse*), François, publia des Gloses sur les Constitutions Pontificales dont le Pape *Jean XXII* fit un Recueil en 1265, & qu'on apela *les Extravagantes* (ou dispersées): c'est de là qu'on a tiré les Règles de la Chancellerie Romaine. *Jean Pavin*,

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

il avoit fait passer au Levant *Richard*, Maréchal de sa Cour, avec 500 Cavaliers; & l'avoit chargé pour le Soudan d'Egipte, des réponses aux Lèttres que l'Archevêque de Palerme lui avoit aportées. Le Soudan avoit bien reçu ses Lètres; &, avec ses réponses, il avoit envoyé quelques Chameaux, un Eléphant & d'autres présens à l'Empereur.

Ce Prince passe cete même année d'Acre dans l'Ile de Chipre, d'où ses Ambassadeurs vont trouver le Soudan & lui proposer de traiter de la restitution de Jérusalem, qui devoit apartenir au Prince CONRAD, fils de l'Impératrice IOLANDE, légitime héritière de ce Roïaume. Dans ce tems, arivent dans la Ville d'Acre deux Frères Mineurs avec des Lètres pour le Patriarche & les Grands-Maîtres des trois Ordres Militaires. Le Pape leur défendoit d'obéir à FRÉDÉRIC, & leur comandoit de le traiter en Excomunié. Quand ensuite il voulut marcher contre les Sarasins, les Chevaliers du Temple & les Hospitaliers refusèrent de servir sous ses ordres. Il fut forcé de se prêter à ce qu'ils vouloient & de consentir que la Guerre ne se fît pas en son nom, mais au nom de Dieu & de la République Chretiène. Il se rendit ensuite à Joppé dont il fit fortifier le Château, qu'il rendit une Place de grande défense. Il en fit de même des autres Châteaux qu'il trouva sur la route de Jérusalem. Cependant un bâtiment léger arive de la Pouille au Levant, & porte à l'Empereur la nouvelle de l'invasion que des Troupes du Pape avoient faite dans le Roïaume de Sicile en deça le Phare. Il ne songe alors qu'à quiter la Palestine, pour

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

DOGES DE VENISE.

PIERRE POLANO

fait Doge en 1133, mourut en 1148. Voïés ci-devant, *Tom. III*, *pag.* 681 & 682.

DOMINIQUE MOROSINI.

Sous lui quelques Villes d'*Istrie*, qui avoient voulu secouer le joug de la République, & qui avoient troublé le Comerce de la Mer, par leurs Brigandages, furent réduites, & leur insolence fut réprimée. Come il étoit fort âgé, son fils, *Giovanni*, conduisit en *Grèce* une Armée navale, en faveur de l'Empereur *Manuel*, contre *Roger*, *Roi de Sicile*, dont la Flote fut batue. Les Vénitiens reprirent sur lui l'*Isle de Corfou*, dont ce Prince s'étoit emparé. Ce fut *Morosini* qui fit bâtir à Venise le beau clocher de S. Marc, dont le toît étoit doré, aussi-bien que l'Ange de bronze qui est au-dessus, & dont les aîles prenant le vent, le font tourner, & indiquent encore aujourd'hui le vent qui soufle.

VITAL MICHIELE' II

fut élu en 1156. Il avoit de grands talens, & il crut devoir profiter de la désunion qui étoit entre le Pape & l'Empereur *Frédéric I.* Mais ce Prince suscita contre les Vénitiens les habitans d'*Adria*, à qui il envoïa des secours pour se mètre en liberté. D'un autre côté, *Ulric*, Patriarche de *Grado*, prit les armes contre Venise, & le Roi de Hongrie fit soulever en sa faveur la Ville de *Zara*.

Le Doge *Michielé*, home de tête, fit face à tout. La défaite particulière du Patriarche de *Grado* dona lieu à l'établissement d'une Fête qui subsiste encore à *Venise*: on massacre un Taureau sur la Place de S. Marc, parmi les plus grandes folies du Carnaval. On massacroit autrefois, en même tems, douze Cochons, en dérision des douze Chanoines, qui composoient le Chapitre de Grado, mais il n'en est plus question présentement.

Le Doge fit ensuite une Expédition contre les Grecs, qui s'étoient emparé de *Trau* & de *Spalatro*: il reprit ces Villes. Mais l'Armée Vénitienne aiant

PRINCES contemporains.

révolta contre lui. L'Empereur obligea les Bohémiens de s'humilier, & il dona à *Frédéric* les marques de la Dignité Roïale. De son tems, plusieurs hérétiques *Vaudois* passèrent de France en Allemagne, & alèrent s'établir en Bohème, où ils jetèrent les premières semences des sentimens qui y causèrent, longtems après, des Guerres civiles si funestes à ce Roïaume. *Frédéric* mourut en 1190.

WENCESLAS,

frère de *Wenceslas II*, se présenta pour succèder, & fut reconu par les habitans de *Prague*, Capitale de Bohème. Come il étoit fortement attaqué par *Prémislas*, frère de *Frédéric*, il se résolut au bout de 3 mois d'aler trouver l'Empereur, pour en obtenir du secours. Mais *Albert*, Marquis de Lusace, ami de *Prémislas*, son Compétiteur, le fit arêter à son passage, & le retint en prison.

PRÉMISLAS

ne règna que 4 mois; après quoi, ne pouvant résister à l'Empereur: il se retira en Moravie.

SPITIGNÉE,

fils de *Wenceslas*, règna alors sous la régence de *Henri Bretislas*, Archevêque de *Prague*, jusqu'à l'an 1196 qu'il se démit du Gouvernement. Les Grands ne s'accomodant pas du jeune *Spitignée*, choisirent un frère de *Frédéric*: c'étoit

LADISLAS IV.

Ce Prince ne gouverna pas longtems la Bohème; car son frère aîné y étant revenu, il lui remit la Bohème, & garda la *Moravie*, qui en dépendoit alors.

PRÉMISLAS rétabli,

ou OTTOCARE I.

Le Roïaume de Bohème fut tranquile. L'Allemagne ne l'étoit pas alors, & il y avoit deux Concurrens à l'Empire, *Philippe* & *Otton*. *Prémislas* s'atacha au premier, qui le courona Roi de Bohème, à Maïence, en 1199. Depuis ce tems, la Bohème a toujours joui de la Dignité Roïale.

Ce Prince s'atacha ensuite à *Otton* si intimement, qu'il en eut le surnom d'*Ottocare*, que la plûpart de ses suc-

SAVANS & ILLUSTRES.

& *Guillaume de Laon* (*de Monte Lauduno*), qui étoient aussi François, écrivirent également sur les Constitutions Extravagantes dés autres Papes, come *Jean le Moine* l'avoit fait. *Zenzelin* & *Guillaume de Laon* firent des Comentaires sur les *Clémentines*. *Etienne Provençal* en avoit déjà fait; & *Jean d'André* les aiant vus, y avoit ajouté nombre d'Observations. Dans le même tems, *Pierre de l'Etang* (*à Stagno*) enseignoit le Droit Pontifical à *Montpellier*.

Jean Calderino étoit alors très célèbre à *Bologne*, sa patrie. La pureté de sa vie, ses belles manières & sa probité avoient engagé *Jean d'André* à l'adopter pour son fils, & à lui doner ensuite, selon quelques-uns, sa fille *Novella* en mariage. Cète femme, aussi savante que sage, étoit souvent consultée par son mari. On raporte qu'un jour il lui demanda, si quelqu'un, qui a prié de ses amis à dîner, doit les faire avertir à l'heure du repas. Elle répondit, qu'il le faloit faire à l'égard des Dames & des Etrangers, qui sont moins libres ou hardis; mais qu'on pouvoit s'en dispenser à l'égard des autres, à moins que ce ne fussent des persones considérables. Cet usage s'observe encore, (dit le *Panziroli*) dans la plus grande partie de l'Italie, & quelques-uns prétendent que c'est un point de Droit, (aparemment parceque plusieurs Jurisconsultes en ont fait mention dans leurs Ouvrages).

Calderino eut de son mariage deux fils, *Jâque* & *Gaspar*, qui fut aussi Professeur en Droit. Le Père publia des *Réponses* (à diverses Questions), & d'excelens *Comentaires* sur les Décrétales. *Balde* a parlé de lui come d'un très savant home; mais il devint si ambitieux & si fier, qu'il disputa le pas ou la préséance à *Berthold Primadico*, Chevalier, & au Comte *Raimond Rampono*. Son obstination à ce sujet fut portée si loin, qu'il falut aler, pour juger cète querèle, devant *Alfonse*, Roi de Sicile, qui condamna *Calderino*. Il fut, selon quelques-uns, Conseiller du Pape *Clément VI*. Après avoir doné un Traité de l'*Interdit Ecclésiastique*, & une Table des *Décrétales*, il mourut à *Bologne*, & fut enterré dans l'Eglise de S. Dominique. *Jâque Lanfrani*, habile Sculpteur de Venise, lui fit un Tombeau de marbre, vers l'an 1350.

CH. XXII & XXIII. Paul de Lézaro de Bologne, ou, selon d'autres, de Milan, fut Disciple de *Jean d'André*, avec *Reinier* & *Jâque Butrigario*. Il en-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

voler au secours de ses Etats; & se hâte de conclure avec le Soudan d'Egipte un Traité tel qu'il plaît à ce Prince de l'acorder. Le Soudan lui cède *Jérusalem*, *Béthléem*, *Nazareth* & *Sidon*, avec quelques Châteaux & Bourgades, qu'il lui permet de fortifier; mais il se réserve la Garde du *Saint-Sépulchre*, en laissant aux Chrétiens la liberté d'y faire leurs dévotions, de même que les Sarasins. On conclut en même tems une Trève de dix ans.

Frédéric va prendre possession de Jérusalem, & trouve que le Patriarche avoit mis la Ville en interdit, au cas qu'il y vînt; ce qui ne l'empêche pas d'aler visiter le Saint-Sépulchre; & come il ne se présente persone pour le couroner, il pose lui-même la Courone sur l'Autel, la prend ensuite, & la met sur sa tête. Après cela, il regagne la Mer; &, repassant promtement en Europe avec deux galères bien armées, il arive heureusement à Brindes, au mois de Mai.

On n'est pas plustôt instruit dans le Public de sa Capitulation avec le Soudan, dit un Italien judicieux (1), *que la Cour de Rome la condamne hautement, & traite l'Empereur de lâche & de traître pour avoir laissé le Vénérable Sépulchre de Jésus-Christ entre les mains des Chiens. Elle refuse de faire atention que* FRÉDÉRIC *avoit par nécessité reçu la loi de celui qui pouvoit, s'il l'eût voulu, lui refuser tout, principalement parcequ'il étoit bien informé de ce que le Pape faisoit contre l'Empereur & dans la Pouille & dans la Palestine, aussi bien que la discorde qui règnoit en-*

(1) *Muratori*, Ann. d'Ital., *T. VII*, pag. 197.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

ensuite été ataquée de maladie, parceque les Grecs avoient, dit-on, empoisoné les puits voisins d'une Ville que *Michielé* assiégeoit, il crut devoir ramener le reste de l'Armée à Venise.

On prétend que de toute l'illustre Maison des *Justiniani*, il ne resta alors qu'un seul home qui étoit Religieux; & que le Pape, pour prévenir l'extinction d'une famille si distinguée, lui dona la dispense de ses vœux, afin qu'il pût rentrer dans le monde & se marier.

Cependant le Doge étant revenu à *Venise*, le Peuple se souleva contre lui, & un scélérat le tua dans l'Eglise de Saint-Zacharie, où il s'étoit réfugié. M. *Amelot de la Houssaye*, dont l'*Histoire du Gouvernement de Venise* a fait si mal au cœur aux Vénitiens, prétend que *Vital Michielé* a été le dernier Prince Souverain de Venise; mais ses raisons ne sont pas convaincantes.

SEBASTIEN ZIANI

fut Doge depuis 1173 jusqu'en 1178. Il avoit soixante & dix ans, mais étoit encore frais & vigoureux. Come il étoit riche & généreux, il fit aussitôt après son élection de grandes largesses au Peuple, come faisoient les Empereurs. Depuis ce tems, les Doges ont jeté de l'argent au Peuple, le jour de leur Election. La some qu'on a ensuite come fixée pour cela, est de 200 Ducats tout au moins, & 500 tout au plus de la nouvelle Monoie, frapée au nom du Doge; outre quelques Pièces d'or à sa discrétion, qu'il a coutume de distribuer en rentrant dans le Palais aux pauvres Nobles seuls.

Ziani, soit pour s'épargner la peine de prendre le soin de tout, ou plutos pour ne se point exposer à l'envie, fut d'avis de partager le Gouvernement entre plusieurs Magistrats.

Mais ce qui rendit célèbre la Régence de ce Doge, fut, 1° la part que les Vénitiens prirent dans la guerre que l'Empereur *Fréderic I* fit au Pape *Alexandre III*, qui se réfugia à *Venise*; 2° l'entrevue qui s'y fit de l'Empereur avec ce Pape. Ce fut par les soins du Doge que la réconciliation fut faite come on l'a vu, ci-devant, *Tom. V*, *pag.* 384 *& suiv.* dans la Colone des *Evènemens*.

Après la victoire que la flote des Vénitiens remporta sur celle de l'Empe-

PRINCES contemporains.

ceſſeurs portèrent auſſi. Ce Prince s'aplqua à règler toutes choſes dans ſes Etats; &, pour en aſſurer la poſſeſſion à ſon fils, il le fit couroner, quoique ce ne fut encore qu'un enfant.

Il ſe déclara pour *Frédéric II* qu'il contribua à faire élire Empereur : auſſi ce Prince lui acorda-t-il une indépendance, l'exemption de toute contribution, & pluſieurs autres faveurs. Le Pape *Honorius III* lui envoïa un Légat qui l'engagea à ſatisfaire les Eccléſiaſtiques de ſes Etats, par raport aux impoſitions dont on les chargeoit. Enfin il mourut en 1230.

WENCESLAS III, ou OTTOCARE II,

ſuccèda à ſon père. Il avoit déja un fils nomé *Prémiſlas*, qu'il établit Marquis de *Moravie*. Il étoit courageux & libéral. Après avoir beaucoup doné, il lui falut augmenter les impôts. Les peuples en étant mécontens, ſon fils profita de la circonſtance pour tacher de monter ſur le trone; mais ſon père gagna contre lui une Bataille. Le jeune Prince reconut ſa faute, & *Wenceſlas* le fit enfermer dans la Forteresſe de Prague. Peu de tems après, les *Tartares Mogols*, qui avoient ravagé la *Hongrie*, la *Pologne* & la *Siléſie*, entrèrent en Moravie en 1241. Le Gouverneur que *Wenceſlas* y avoit établi, en tua un grand nombre, & força les autres de ſe retirer.

Wenceſlas étoit malade de la maladie dont il mourut, en 1252, lorſque les Autrichiens choiſirent *Prémiſlas*, ſon fils, pour lui faire épouſer la Princeſſe *Marguerite*, fille & héritière du dernier Duc d'Autriche (de la première Race). Le jeune Prince ſe tranſporta d'abord à *Vienne*; mais il lui falut combatre auſſitôt les *Hongrois*, qui vouloient ſe rendre maîtres de l'Autriche. Il les défit, & conclut la paix avec leur Roi *Béla*, après quoi *Prémiſlas* força les habitans de la *Stirie*, qui dépendoit des Ducs d'Autriche, de le reconoître auſſi pour Souverain. Ce fut ainſi que ces deux beaux Païs furent joints à la Courone de Bohème; car le Roi *Wenceſlas* mourut peu de jours après le retour de ſon fils auprès de lui.

PRÉMISLAS II, ou OTTOCARE III,

régna depuis 1252 juſqu'en 1278. Deux ans auparavant, il avoit perdu les Etats d'*Autriche*, dont l'Empereur *Rodolphe d'Habsbourg* fit le fondement de la grandeur de ſa Maiſon.

A l'*Epoque ſuivante.*

SAVANS & ILLUSTRES.

ſeigna enſuite avec réputation, à *Bologne*. On trouva chés lui, après ſa mort, beaucoup d'Ecrits, entr'autres des *Queſtions* traitées avec beaucoup de ſubtilités ou d'eſprit. L'un de ſes plus illuſtres Diſciples fut *Jean Lignano*. De ſon tems, fut établi à *Sienne* une Ecole, qui fut, dans la ſuite, pluſieurs fois déſerte ou abandonée.

La Ville de *Bologne*, engagée dans les Troubles qui déſoloient l'Italie, en 1303, aiant été frapée des Cenſures Eccléſiaſtiques par *Napoléon des Urſins*, Légat du Pape *Clément V*, leur Ecole fut abandonée, parceque ceux qui y étudioient étoient excomuniés. C'eſt pourquoi il ſe forma d'abord une Ecole à *Florence*, & enſuite à *Sienne*, vers l'an 1320.

Les premiers qui enſeignèrent dans cète dernière Ville, furent *Jâque de Pagliari*, ou *Jean* ſelon d'autres, qui étoit Diſciple de *Jean d'André*, & *Fédéric Patrucci*, tous deux de Sienne. Le premier enſeigna le Droit Civil, & le ſecond le Droit Pontifical. Ils ſe tranſportèrent enſuite à *Perouſe*, où ils eurent pour Diſciple le fameux *Balde*.

Patrucci paſſa de ſon tems pour le plus habile Interprète du Droit Pontifical. On a de lui d'excellentes *Réponſes* à diverſes Queſtions, & un Traité *de la Permutation des Bénéfices*, que *Lappo de Florence* a augmenté de diverſes Obſervations. *Fédéric Patrucci* demeuroit à *Sienne* près du Palais de *Pie II*, & il fit batir hors de la porte neuve de cète Ville, pour les Chartreux, un beau Monaſtère, qui, après avoir été ruiné par le malheur des Guerres, a depuis été rétabli. C'étoit un home d'une grande exactitude, & qui avoit coutume de conſulter les habiles gens de ſon tems. Il mourut à *Sienne*, & ſon corps fut enterré dans la Chapelle de S. Jean, où on lui dreſſa un magnifique Tombeau, orné de pluſieurs ſtatues. Il y a eu enſuite dans ſa famille un nomé *Benoît*, qui a interprêté le Droit Civil, vers l'an 1380, enſuite *Jean*, & enfin *Renaud Patrucci*, qui ſe ſont fait une réputation.

GIOVANNI BURGUNDIO,

Citoïen & Juge de Piſe, fut envoïé par ſes Compatriotes vers l'Empereur *Manuel*, pour diférentes afaires qui concernoient aparemment leur Comerce à *Conſtantinople*. Cela lui dona lieu d'aprendre la Langue Grecque; &, lorſqu'il fut revenu en Italie, il traduiſit

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.	*ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.*

tre ce Prince, le Patriarche & l'Armée Chretiène. Il est d'ailleurs très certain que les Chretiens restèrent maîtres de Jérusalem, qu'il s'y en établit plusieurs milliers, & qu'ils habitèrent paisiblement cète Ville sous le gouvernement des Oficiers de l'Empereur. Pour moi, je baisse ici la tête; & je n'ose soumètre à mon examen la conduite de la Cour de Rome en cète conjoncture: elle me paroît fort au-dessus de mes lumières. Il me sufira de dire avec l'Abbé d'Ursperg *que l'on fit grand bruit dans toute la Chrétienté des contradictions que l'Expédition de l'Empereur au Levant avoit éprouvées de la part du Pape. RICHARD DE SAN-GERMANO dit*: Il paroît vraisemblable que si l'Empereur, lorsqu'il passa dans le Levant, eût été en paix avec l'Eglise Romaine, & qu'il en eût été favorisé, les afaires de la Terre-Sainte auroient prospéré bien plus efficacement. *Le départ de FRÉDÉRIC fit aussi le malheur du peu qu'il avoit gagné dans la Palestine, principalement parcequ'aussi-tôt après son départ le Patriarche & les Chevaliers du Temple & de l'Hôpital se révoltèrent ouvertement contre lui. L'Histoire de cète malheureuse discorde est remplie de tant d'invectives & de calomnies de part & d'autre, & de tant de calamités arivées aux Peuples, & de maux faits à toute la Chretienté, qu'on ne sauroit la lire sans en être afligé.*

A son arivée, FRÉDÉRIC envoie des Ambassadeurs au Pape lui demander la paix, & lui protester qu'il est prêt de se soumètre à ses ordres. Ils ne sont pas écoutés. FRÉDÉRIC rassemble alors toutes ses forces, auxquelles il joint les Croisés d'Allemagne revenus du Levant,

reur, en faisant prisonier *Otton*, son fils, qui la comandoit, le Pape dona au Doge un Anneau d'or, en lui disant: « Recevez cet Anneau, & servez-vous en come une Chaine pour » tenir la Mer assujètie à l'Empire Vénitien. Epousez la Mer avec cet Anneau, & que désormais, tous les ans » à pareil jour, la celébration de ce » Mariage soit renouvellée par vous & » vos successeurs, afin que toute la » postérité sache que les armes Vénitiennes ont acquis l'Empire des flots, » & que la Mer vous a été soumise, » come l'épouse l'est à son époux ». Telle est l'origine de l'usage singulier établi à *Venise* d'épouser la Mer. Tous les ans, le jour de l'Ascension, le Doge, suivi des principaux du Sénat, monte sur le *Bucentaure*, espèce de Galere magnifique, & s'étant avancé hors du Port, il jète dans la Mer (Adriatique) un Anneau d'or, en disant: « *Mer, nous t'épousons en signe de* » *l'Empire véritable & perpétuel que* » *nous avons acquis sur toi* (a).

Les Vénitiens regardent encore aujourd'hui ce qui se passa alors dans l'Entrevue du Pape & de l'Empereur, come un des beaux traits de leur Histoire. En conséquence ils témoignèrent beaucoup d'indignation de ce qu'*Urbain VIII* (vers 1630) avoit fait ôter du Palais des Papes à Rome, le Tableau où cète Entrevue étoit représentée; & ils firent éclater leur joie quand *Innocent X* l'y fit remètre, vers 1650.

Ce fut du tems de *Ziani*, que furent aportées de Grèce, les deux belles Colones qui se voient encore sur la grande Place de S. Marc, à Venise; & cète principale Eglise doit à ce Doge la plus grande partie de ses magnifiques décorations.

ORIO MALIPIER.

Ce Doge fut élu, en 1178, come son prédécesseur, par 40 Sénateurs qui avoient été choisis pour cet effet; & ce nouvel usage, qui eut lieu dans la suite, priva le Peuple du droit qu'il avoit eu jusqu'alors: cependant il ne s'aperçut pas de l'autorité que le Sénat prenoit petit à petit, & qu'il a su conserver jusqu'à présent.

On ne vit point, pendant la Régen-

(a) *Laugier*, Histoire de Venise, *Tom. II, pag.* 127.

PRINCES contemporains.

DUCS ET ROIS DE POLOGNE.

BOLESLAS III

étoit Duc depuis 1102. Il mourut en 1139. Voïés *T. IV, pag.* 911-935.

ULADISLAS II,

l'aîné de ses trois frères, eut l'autorité suprême, & continua la suite des Ducs (principaux) de Pologne. Le partage que son père avoit fait des Provinces entre ses enfans, causa de grands troubles & des guerres intestines, dans le détail desquelles il ne nous convient pas d'entrer ici. Il suffit d'observer qu'*Uladislas*, qui avoit travaillé à dépouiller les autres, fut à la fin contraint de quiter la Pologne, en 1146.

BOLESLAS IV, dit *le Crépu*,

son frère, devint alors le principal Duc de Pologne. Il se trouva engagé dans plusieurs guerres avec les Empereurs *Conrad III* & *Frédéric I.* La paix se fit enfin, & il fut arêté que *Boleslas* garderoit la plus grande partie de la *Pologne*, & qu'*Uladislas* auroit la *Silésie*, qui étoit alors une dépendance de ce Roïaume. (Cète Province aïant été dans la suite divisée en plusieurs Principautés par les descendans d'*Uladislas*, fut enfin annexée à la *Bohème*).

Boleslas fut défait par les *Prussiens* dans une grande bataille, parceque son Armée avoit été conduite par un Traitre dans un endroit marécageux.

MICISLAS III,

son frère, lui succèda en 1174; mais come il se rendit odieux par son gouvernement, on le déposa en 1178.

CASIMIR II,

autre frère, fut élu en sa place. Un de ses exploits les plus mémorables fut qu'il domta les *Prussiens*, & se les rendit Tributaires. Il mourut en 1194.

LESCO V, dit LE BLANC,

fils de *Casimir*, succèda à son père, & règna jusqu'en 1226. Mais il disputa longtems, au sujet de la Principauté

SAVANS & ILLUSTRES.

en Latin, vers l'an 1150, diverses Homélies de S. *Chrysostôme*, & le Traité sur la Foi de S. *Jean Damascène*, Traductions qui se trouvent en Manuscrit (selon Guillaume *Cave*) dans plusieurs Bibliothèques d'Angleterre. Sa Traduction du Traité de *Grégoire d'Emèse*, ou *de Nemèse*, sur la Philosophie ou sur l'Home, a été imprimée, en 1612, à Strasbourg, & ailleurs depuis, avec les corrections de *Beatus Rhenanus*. Lorsque le Concile troisième Général de Latran se tint, en 1179, *Burgundio* s'y trouva; il mourut en 1194.

HUGUES ETERIEN

étoit aussi de Pise. Il demeura longtems à Constantinople, avec son frère, qui faisoit les fonctions d'Interprète auprès de l'Empereur *Manuel*. Ce Prince le fit venir un jour, & lui demanda si les Latins avoient quelque autorité des Pères, qui assurassent que le S. Esprit procède du Fils. *Hugue* lui aporta des passages de S. Basile, de S. Athanase & de S. Cyrille; &, voïant que l'Empereur s'apliquoit sérieusement à l'examen de la Question (qui divise les Grecs d'avec les Latins), il résolut de la traiter au long. C'est ce qu'il fit dans un Ouvrage divisé en trois Livres, & où il y a beaucoup de subtilités. Il suit (dit l'Abbé *Fleuri*) les principes d'Aristote: on desireroit qu'il y eût plus d'ordre & de choix dans ses preuves, plus de clarté & moins d'afectation dans son style. *Hugue* aïant envoïé une Copie de cet Ouvrage au Pape *Alexandre III*, en 1177, ce Pontife l'en remercia par une Lètre, où il l'exhorte à travailler à la réunion de l'Empereur de Constantinople avec l'Eglise Romaine.

GODEFROI DE VITERBE

étoit Prêtre, & il servit de Secrétaire à trois Empereurs, savoir *Conrad III*, *Frédéric I* & *Henri VI*. Il fleurissoit vers 1170. On dit qu'il a passé quarante ans à voïager en diverses parties de l'Europe, & qu'enfin il est revenu dans sa patrie avec les riches dépouilles de nombre de Bibliothèques, sachant les Langues Grecque, Hébraïque & Chaldéenne. Il adressa au Pape *Urbain II* une Chronique Universelle depuis la Création du Monde jusqu'en l'année 1186, qui a été imprimée dans le Recueil de Pistorius. On conserve encore un autre Ouvrage Manuscrit de lui, dans la Bibliothèque

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDÉRIC II.*

& des Troupes Sarasines tirées de Nocéra. Dans le mois de Septembre, il vient à Capoue, & passe ensuite à Naple pour y faire des homes & ramasser de l'argent. Cependant la saison avancée est cause que le Roi de Jérusalem (Général des Troupes du Pape), laissant Caiazzo bloqué, se retire à Téano. L'Empereur recouvre *Alife*, *Venafre*, *San-Germano*, toutes les Terres de la Jurisdiction du *Mont-Cassin*, *Présenzano*, *Téano*, le Fort de *Bentra*, *Arpino*, & beaucoup d'autres Châteaux & lieux considérables. *Sora*, qui refuse de se rendre, est emportée d'assaut & livrée aux flames, le jour de S. Simon & S. Jude. L'Empereur entretient cependant une correspondance étroite avec le Sénat & le Peuple Romain; & des Couriers vont continuellement de son armée à Rome, & de Rome à son armée. Les succès de l'Empereur ouvrent enfin les oreilles du Pape aux propositions d'acomodement que lui faisoient diférentes persones, & sur tout le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

Les Troupes de Bologne & de plusieurs Villes leurs Alliées, vont avec le *Carrocio* de Bologne faire le Siége de *San-Césario*, Château des *Modénois*: ils le prènent & le détruisent. Bientôt après, ils se trouvent en présence de l'armée des Modénois, des Parmesans & des Crémonois. On en vint aux mains; & le combat dure jusque bien avant dans la nuit, au clair de la Lune. Les Bolonois font tous leurs efforts pour prendre le *Carrocio* des Parmesans, & peu s'en faut qu'ils n'y réussissent. C'étoit alors l'exploit le plus glorieux que l'on put faire à la guerre. Mais les Crémonois d'une part, & les Modénois de

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

ce de *Malipier*, qui dura 13 à 14 ans, d'évènemens singuliers dans l'Etat de Venise, si ce n'est que leur Comerce de *Constantinople*, qui avoit été détruit par l'Empereur *Manuel*, fut rétabli par *Andronic*, qui s'empara de l'Empire sur le fils de ce Prince. Dans le même tems, les Vénitiens tentèrent en vain de reprendre la Ville de *Zara*, qui s'étoit de nouveau donée à *Béla*, Roi de Hongrie.

Les malheurs du Roïaume de *Jérusalem* fournirent encore un objet aux sollicitudes de la Seigneurie. *Saladin*, Sultan d'Egypte, avoit défait entièrement les Chrétiens d'Outre-mer, & s'étoit emparé de la plupart des Villes de la *Palestine* acquises au prix de tant de sang, & en particulier de *Jérusalem*, qui fut prise le 2 d'Octobre 1187. Les Chrétiens Croisés n'en avoient été ainsi les maîtres que pendant 88 ans. Il s'agissoit, en Occident, d'une troisième Croisade: l'Empereur *Frédéric I* se montra très zèlé, & il s'étoit mis en marche avec une grande armée, qui traversa l'Empire Grec & les Etats des Turcs *Seljoucides* de Natolie; mais ce Prince mourut par accident en Cilicie. (Voïés ci dev., *p.* 116).

Les Vénitiens qui, dans ces désastres, avoient perdu beaucoup d'établissemens, témoignèrent une grande ardeur pour reprendre, come on en convenoit, la Ville d'*Acre*. Ils résolurent donc de joindre une puissante Flote aux différentes forces des nouveaux Croisés; &, pour être plus libres, ils firent la paix avec *Béla*, qui étoit pour eux un dangereux voisin, à cause des prétentions qu'il avoit, aussi bien qu'eux, sur la *Dalmatie*.

Leur Flote ariva heureusement devant *Acre* (ou *Acon*), dans le même tems qu'une autre Flote d'Allemands, & une troisième de François, d'Anglois & d'Italiens. *Gui de Lusignan*, Roi de *Jérusalem*, assiégeoit alors la Ville d'*Acre*; &, avec ces puissans renforts, les Chrétiens s'en rendirent les maîtres, malgré *Saladin*, sur tout lorsque notre Roi *Philippe-Auguste* & *Richard*, *Cœur de Lion*, Roi d'Angleterre, furent encore arivés. On a vu (ci-devant, *pag.* 88 *& suiv.*) les actions que fit *Conrad*, Marquis de *Montferrat*, que les troupes Vénitiènes prirent pour leur Comandant.

Au bout de deux ans, elles revinrent avec leur Flote à *Venise*; & ce

PRINCES contemporains.

avec *Miciflas*, qui s'étoit fait un parti pour se rétablir; la mort de ce Prince, arivée en 1213, mit fin pour un tems aux disputes. Ensuite *Uladiflas*, fils de *Miciflas*, causa bien des troubles dans la Pologne, qu'il fut enfin forcé de laisser tranquile.

BOLESLAS V, dit LE CHASTE,

succèda à son père en 1226, & règna jusqu'en 1279. De son tems les *Tartares Mogols* firent d'horribles ravages en Pologne, d'où ils passèrent en *Silésie*. Là, près de la Ville de *Lignitz*, ils défirent entièrement l'Armée des Princes qui avoient voulu les arêter; & l'on dit qu'ils remplirent, selon leur coutume, neuf grands sacs des oreilles de ceux qu'ils avoient tués. Au reste, le règne de *Bolesles V* fut toujours acompagné de beaucoup de troubles domestiques.

De son tems, *Innocent IV* demandoit souvent au Clergé de Pologne des contributions, pour soutenir la guerre qu'il avoit entreprise contre l'Empereur *Frédéric II*. Un Nonce, qu'il avoit envoïé à ce dessein, trouva le Clergé si bien disposé que, pour le récompenser en quelque sorte, il abrogea la coutume où étoient les Polonois de comencer le Carême à la Septuagésime, selon l'usage des Grecs, & il leur permit de ne le comencer qu'au Mercredi des Cendres.

Conrad, frère de *Lesco*, qui avoit eu en partage les Provinces de *Masovie* & de *Cujavie*, ne se sentant pas assés fort pour résister aux incursions des *Prussiens*, ses voisins, apela à son secours, en 1231, les Chevaliers *Teutoniques*, qui avoient été obligés de quiter la *Terre-Sainte*. Il leur céda le Païs de *Culm*, à condition qu'ils partageroient avec lui les conquêtes qu'ils feroient sur les *Prussiens*. Cela dona depuis ocasion à beaucoup de guerres en Pologne; car les Chevaliers voulurent garder leurs conquêtes.

ROIS DE DANEMARCK.

ERIC V, surnomé LAM,

c'est-à-dire L'AGNEAU,

succéda à *Eric IV*, qui fut assassiné en 1138 (Voïés ci-devant, *Tom. IV*, *pag.* 963). Come ceux qui avoient le plus de droit à la Courone, étoient

SAVANS & ILLUSTRES.

Impériale de Vienne, il est intitulé: Le *Miroir des Rois* (Speculum Regum) ou la *Généalogie des Rois & des Empereurs*.

AZO.

Ce fameux Jurisconsulte dans le Droit Civil, étoit de Bologne: il avoit été disciple de *Jean Bossiano*. On prétend qu'après avoir enseigné quelques années à Bologne, il quita cète Ville à cause de ses envieux, & vint à Montpellier, où il enseigna quelques mois; après quoi, il retourna à Bologne où il fut dans la plus grande estime. Le *Panziroli*, en raportant cela (*Lib. II*, *cap.* 25), dit qu'il craint qu'on ne l'ait confondu avec *Piléo*, autre Professeur célèbre du même tems.

On dit qu'*Azo* eut à Bologne dix mille Auditeurs: il arriva une vive querelle entre ceux qui étoient de Lombardie, & les Toscans. Jusqu'alors les Maîtres avoient jugé les querelles qui s'élevoient entre les Etudians; mais alors il fut arêté que le Magistrat de la Ville en prendroit conoissance & puniroit les coupables: on conserva seulement aux Professeurs le privilége de juger les contestations qui pouvoient regarder le Civil. Cet arangement arêta les saillies de la jeunesse.

Azo fit une *Somme* méthodique du Droit Civil, à laquelle *Odofred* ajouta dans la suite d'asses bones Remarques. Cète Somme fut si bien reçue, que l'on a prétendu ne pouvoir s'en passer dans les Tribunaux, & que même à *Vérone* & à *Milan*, on ne pouvoit entrer au Collège, à moins qu'on ne l'eût à soi. Il fit encore un Livre de *Brocards* (ou de diverses Questions), & des *Gloses* sur le Digeste & le Code. Etant ensuite devenu Chanoine & Prêtre, on dit qu'il enseigna le Droit Pontifical.

Il étoit très bien venu auprès de l'Empereur *Henri*, père de *Frédéric II*; &, lorsque ce Prince l'interrogeoit sur quelque question de Droit, il lui répondoit librement & sans flaterie. Il enseignoit avec tant de plaisir, qu'il avoit coutume de dire qu'il n'étoit malade que pendant les vacances. Ce fut aussi dans ce tems qu'il eut une maladie de laquelle il mourut l'an 1200. Toute la Ville de *Bologne* en fut dans la plus grande douleur, & les Classes ne furent pas ouvertes pendant un tems. Il est apelé dans son Epitaphe la *Lumière des Jurisconsultes*. De son Ecole sont sortis de très habiles Professeurs, tels qu'*Accurse*, *Jâque Baudoin*, *Odofred*, *Jean d'André*, &c.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

l'autre, pressent vivement les Bolonois, dont ils brisent & renversent le *Carrocio*, les poursuivent jusqu'aux portes de Bologne, & prènent leur camp avec toutes les tentes, les Chariots, les bœufs & les bagages. Les Parmésans & les Modénois se disputent le *Carrocio* de Bologne : il reste aux derniers. Les premiers font conduire dans leurs Villes plusieurs *Manganelles*, dont ils s'étoient emparés. C'étoit des Machines à lancer des pierres. Elles sont déposées dans la Cathédrale en témoignage de leurs victoires. On mène d'ailleurs à Modène, à Parme, à Crémone un grand nombre de prisoniers. Les Modénois, non contens de cète victoire, font une coupure au Panano, qui se répand ainsi dans les terres des Bolonois & leur cause de grands domages. Le Pape, aux afaires de qui les querèles de ces Villes pouvoient préjudicier, envoie ordre à NICOLAS, Evêque de Reggio de Lombardie, de travailler en son nom à l'acomodement de ces Villes ; & cet Evêque vient à bout de leur faire conclure une Trève de 8 ans, & de faire rendre les prisoniers de part & d'autre.

Les *Plaisantins* ataquent la Ville de *Bobbio*, distante de chés eux de 25 milles ; & forcent les habitans à leur prêter serment de fidélité.

Le Comte de *Provence*, à l'aide de quelques Traîtres, s'empare de la Ville de Nice & de ses deux forteresses. Une partie des Citoïens, soûtenus de Gène, résistent un peu de tems : mais ils succombent à la fin ; & le Comte reste maître absolu dans la Ville.

Le 2 de Décembre, la Ligue de Lombardie est de nouveau confirmée à Milan. Les Députés de *Pa-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

fut alors que *Malipier*, qui n'avoit accepté le Dogat que par complaisance, se démit pour se retirer dans un Monastère. On avoit fait sous son règne divers Règlemens, qui tendoient à mètre toujours plus d'ordre dans le Gouvernement, & à rendre l'administration de la Justice plus exacte. Dans ce tems-là, dit l'Abbé *Laugier* (a), les Doges avoient encore la principale influence dans la Législation ; & leur consentement étoit si nécessaire pour toutes les nouveautés qu'on vouloit introduire, que les Règlemens que nous (n'indiquons ici qu'en général) furent autant l'ouvrage du zèle (de *Malipier*) que le fruit de la prudence des gens du grand Conseil (établi en 1173).

HENRI DANDOLO

fut élu, en 1192, par les Quarante : il étoit vieux, & y il avoit environ 20 ans, qu'aiant été envoïé Ambassadeur à *Constantinople*, l'Empereur *Manuel* l'avoit presque entièrement privé de la vüe, en lui passant un fer chaud sur les yeux. Cependant il étoit destiné à porter dans cet Empire le nom Vénitien au plus haut dégré de grandeur & de puissance. Aussi sa Régence estelle une des plus brillantes Epoques de l'Histoire de Venise.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail que l'on peut voir dans l'Histoire de l'Abbé *Laugier*. Il nous suffit pour cet *Abregé Chronologique*, d'observer les faits principaux.

Quoiqu'avancé en âge, *Dandolo* avoit une force d'esprit & un courage, qui ne lui laissoit de la vieillesse que ce qu'elle done d'expérience, pour gouverner plus sagement.

La première ocasion qu'il eut de se signaler fut contre une entreprise des *Pisans*. Ces Républiquains d'une partie de la *Toscane*, étoient jaloux du Comerce & de la puissance qu'avoient les Vénitiens. Pour les gêner même dans leur Golfe, les *Pisans*, qui n'avoient point désarmé leurs vaisseaux après l'expédition du Païs de *Jérusalem*, vinrent le long des côtes de *Dalmatie*, & s'emparèrent de la Ville de *Pola* en *Istrie*, presque au fond du Golfe de Venise, vers l'Orient.

Dandolo prit aussitôt ce qu'il put avoir de navires marchands, & les gar-

(a) *Histoire de Venise*, T. II, p. 161.

PRINCES contemporains.

trop jeunes, on élut *Eric*, surnomé *Lam*, ou l'*Agneau*, à cause de sa douceur: il étoit fils de la Sœur d'*Eric IV*.

Olaus, fils d'*Harald IX*, qui avoit règné en 1079, s'étoit sauvé en Suède, lors du massacre de sa Famille sous le règne précèdent: il reparut sous celui-ci en Danemarck, & y excita des troubles pendant quelques années. Enfin *Eric V* défit entièrement son armée en 1142, & *Olaus* resta mort sur le champ de bataille. *Eric* arma contre les *Vandales*, en 1144, pour les punir de leurs pirateries; mais son expédition ne fut pas heureuse. Ce Prince, qui n'avoit point d'enfans, renonça au Trone, & se retira, en 1147, dans un Monastère, où il se fit Religieux, & mourut peu après. Suivant ce qu'on raporte de son caractère, il avoit besoin de faire pénitence: il eut beaucoup de passions pour les femmes, il dissipa en vaines profusions les trésors de l'Etat, il négligea de récompenser le mérite & les services de ceux qui lui étoient atachés.

SUÉNON III,

surnomé ensuite DE GRATENHEDE, qui fut le lieu de sa défaite.

Ce Prince étoit fils naturel d'*Eric*, surnomé *Emund*: il fut élu & couroné par la plus grande partie de la Nation Suédoise, préférablement à *Canut*, fils du Roi *Magnus*. Peu de tems après, il y eut guerre entre ces deux Princes, à l'avantage du premier.

La Croisade que le Pape *Eugène III* fit publier dans le Nord contre les Slaves & autres Barbares, engagea ces Princes à suspendre leurs querelles pendant un tems: bientôt elles devinrent plus considérables, mais *Suénon* fut toujours Vainqueur. *Canut* se retira auprès de l'Empereur *Frédéric I*, qui engagea le Roi *Suénon* à le venir trouver à *Mersbourg*, pour travailler avec lui à pacifier le Danemarck. Ce Prince s'y étant rendu, l'Empereur fut d'avis qu'il cédât à *Canut* l'Ile de Seeland, come un Fief à foi & dépendant de la Courone de Danemarck; mais en même tems, il obligea le Roi *Suénon* à relever de l'Empire, & à faire homage pour tous ses Etats. *Suénon*, de retour en Danemarck, révoqua le Traité forcé qu'il avoit fait avec l'Empereur, & cependant il acorda quelques Terres à *Canut*. Les troubles recomencèrent quelque tems après; &, en 1157, *Suénon*

SAVANS & ILLUSTRES.

JOACHIM, *Abbé de Flore*,

étoit de Calabre & de l'Ordre de Cîteaux. Sa piété & sa science le rendirent très respectable: on prétendoit même qu'il avoit le don de prophétie. Mais les sentimens ont été depuis fort partagés à son sujet, & nombre d'Ecrivains l'ont regardé come un Visionaire.

S. FRANÇOIS *d'Assise*,

Instituteur de l'Ordre des Religieux qu'il voulut être només *Frères Mineurs*. Sa Vie est assés conue, pour que nous ne nous y arêtions pas: il mourut en 1226, & fut canonisé, en 1228, par le Pape *Grégoire IX*. Il étoit fort lié avec *S. Dominique*, Fondateur de l'Ordre des *Frères Prêcheurs*, conus en France sous le nom de *Jacobins*: celui-ci étoit d'Espagne, mais il passa une partie de sa Vie en Italie, & y mourut à *Bologne*, en 1221. Ce sont deux *Homes illustres*, qui méritent bien d'être au moins indiqués ici.

ACCURSE

fut Professeur en Droit Civil à *Bologne*: il étoit né à *Florence*, & il ne s'appliqua à l'étude du Droit qu'à l'âge de 30 ou 40 ans, aiant cultivé auparavant les Belles-Lettres & la Philosophie. Depuis qu'il fut admis au nombre des Jurisconsultes à Bologne, il y enseigna longtems les Loix Romaines. Enfin il se retira; & ce fut alors qu'il composa, sur les Gloses de plusieurs Auteurs qui, étant séparées les unes des autres, causoient de l'embaras dans l'esprit des Etudians, une espèce de Comentaire général, bien arangé, que tout le monde voulut avoir. Il comença par les *Institutions*, & il travailla ensuite sur les autres parties du Droit en peu de mots. En 1220, ses Gloses sur le Volume des *Authentiques* aiant été faites, il se trouva avoir fini son Ouvrage, qui fut jugé fort utile aux Etudians.

Il paroît quelquefois contraire à lui-même, mais cela ne vient point de la légèreté de son esprit (dit le *Panzi-roli*, *pag.* 147), mais des opinions diférentes des Anciens, sur lesquels il fait des *Gloses* ou *Remarques*. Pour abreger, il se contenta de mètre la première Lètre des Auteurs, ce qui est encore en usage. Come il étoit bref dans son discours, il n'a pas toujours

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

doue & de *Vérone* étoient présens : mais ils ne jurèrent pas avec ceux des autres Villes.

1230. Le 1 de Février, le Tibre se déborde & cause de très grands domages à Rome & dans tous les environs. En se retirant, il laisse les maisons pleines d'un limon très puant & de serpens. Il en naît une maladie épidémique, qui fait mourir beaucoup de monde.

Ce fléau fait repentir les Romains de leurs mauvais procédés à l'égard de GRÉGOIRE IX, que leurs Députés vont prier de revenir à Rome. Il y rentre à la fin de Février, & le Peuple le reçoit avec de grands témoignages de joie & de respect.

Pendant que l'on négocioit la paix entre le Pape & l'Empereur, ce dernier continue ses progrès dans la Pouille. Elle est enfin conclue dans un congrès qui se tient à *San-Germano*. Les Plénipotentiaires de l'Empereur étoient LÉOPOLD, Duc d'Autriche, qui mourut dans cète Ville le 28 de Juillet; BERNARD, Duc de Moravie, HERMAN, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & les Archevêques de Saltzbourg & de Reggio de Calabre. Les Légats Apostoliques, Plénipotentiaires du Pape, étoient le Cardinal JEAN, Evêque de Sabine, & THOMAS, Cardinal de Ste Sabine. Il est enfin arêté le 19 de Juillet, « Que l'Empereur acordera le pardon à tous » ceux qui se sont révoltés contre » lui, tant au-dedans qu'au-dehors de l'Italie; qu'il restituera » tout ce que ses Oficiers auront » usurpé, tant sur les Etats de l'Eglise, que sur des particuliers; » & qu'il ne mètra plus aucune » imposition sur l'un & l'autre » Clergé ». Come le Pape ne prétendoit pas garder *Gaïète* & *Sainte-*

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

nit de troupes & d'artillerie, leur donant deux bons Comandans, *Jean Bascio* & *Thomas Falier*. Ils ataquèrent les *Pisans* avec le plus grand courage; &, après avoir repris *Pola*, ils les poursuivirent tout le long du Golfe, & jusqu'à la hauteur de *Modon* en *Morée*. Depuis ce tems, les *Pisans* ne furent plus tentés de se mesurer avec les Vénitiens; & le Pape *Célestin III* aiant emploié ses bons offices pour prévenir toute autre guerre entre les deux Peuples, ils firent la paix entr'eux.

Innocent IV, qui lui succèda peu après, se dona de grands mouvemens pour une nouvelle *Croisade*. Entre autres Seigneurs qui se croiserent, on doit remarquer *Thibaut*, Comte de Champagne, *Louis*, Comte de Blois, *Baudoin*, Comte de Flandre, &c. On fut près d'un an à faire les préparatifs du Voïage, & on résolut d'aler par mer. On crut devoir traiter pour cela avec les *Vénitiens*, qui étoient le Peuple le plus fort en Marine, & le plus en état de fournir à une grande armée toutes les comodités d'un passage prompt.

Les Députés, qui se rendirent à Venise, les premiers jours du Carême de l'an 1201, laissèrent le Doge maître des conditions. Il fut convenu que tout seroit prêt pour partir au mois de Juin de l'année suivante, & que les Princes croisés paieroient à la Seigneurie quatre-vingt-mille marcs d'argent. L'acord d'une somme si exorbitante, prouve de la part des *François*, un zèle capable des déterminations les plus généreuses, & de la part des *Vénitiens* une grande atention à leurs intérêts. On vit en effet que, durant toute cète entreprise, ils suivirent constament leur systême, de faire servir toutes les circonstances à leur utilité particulière.

Cependant le Doge *Dandolo* fit un coup d'habileté. Pour éviter que l'on ne reprochât aux Vénitiens d'avoir moins agi en Souverains qu'en Marchands, il voulut qu'on ajoutât au Traité, que la République joindroit à l'Armée des Croisés cinquante Galères bien armées, qui feroient le service par mer en même tems que les Français agiroient par terre; & il mit pour derniere condition, que toutes les Conquêtes que l'on feroit pendant la durée de leur Confédération, seroient partagées entre les François & les Vénitiens. Ainsi, il acorda plus qu'on ne

PRINCES contemporains.

fut défait & perdit la vie dans la plaine de *Gratenhede*, près de *Wibourg*. Son nom étoit devenu si odieux, qu'aucun Roi de Danemarck ne voulut ni le porter, ni le doner à ses enfans, après lui.

WALDEMAR I,

surnomé LE GRAND,

fils de *Canut*, & petitfils d'*Eric III*, règna sur tout le Danemarck, depuis l'an 1157 jusqu'en 1182. Ce Prince, aiant soumis une grande partie des *Vandales* & des *Slaves*, ou de la *Poméranie*, de la *Prusse* & de la *Livonie*, eut grand soin d'y faire prêcher la Religion Chrétiène. On prétend qu'il a fait bâtir la fameuse Ville de *Dantzic*. Il fit deux Codes de Loix; l'un pour le Seeland, & l'autre pour la Scanie. *Ingerburge*, l'une de ses filles, fut mariée à notre Roi *Philippe-Auguste*, qui la répudia & fut ensuite forcé de la reprendre.

CANUT VI, surnomé LE PIEUX,

qui avoit été reconu Roi du vivant de son père, lui succèda en 1182, & mourut en 1202. Il continua les projets de son père, par raport à la *Poméranie* & la *Livonie*: il y fit batir des Eglises. Ce Prince mourut dans la quarantième année de son âge, & ses Sujets le pleurèrent moins come leur Souverain, que come leur Père.

WALDEMAR II,

surnomé LE VICTORIEUX,

fils du précèdent, fut élu, ou reconu Roi dans les Etats Généraux assemblés à *Lunden*, en *Scanie*. Peu après, il reçut l'homage des Princes de *Holstein*, de *Meklenbourg* & de *Poméranie*, aussi bien que les Villes de *Lubec* & de *Hambourg*.

Il établit aussi la paix en *Norwège*, en lui imposant un tribut annuel envers le *Danemarck*. Il fit la même chose en *Prusse*, & il soutint les droits d'*Eric*, Roi de Suède. Il fit aussi des expéditions heureuses en *Livonie* & en *Poméranie*. L'Empereur *Othon IV* le confirma dans la possession de tous ces Païs, qui ne restèrent pas longtems au *Danemarck*.

Henri, Comte de *Schwerin*, son ennemi, trouva moïen de le faire pri-

SAVANS & ILLUSTRES.

évité l'obscurité; & Paul de Castro a prétendu qu'il l'avoit fait exprès pour exciter ses Lecteurs à s'apliquer davantage. Il est devenu d'une si grande autorité, que *Cino* n'a pas craint de l'apeler l'*Idole des Avocats*. Sa Maison étoit magnifique, & il avoit fait pratiquer des machines pour faire aler des eaux jusques sur le toït. Il avoit aussi une Maison de Campagne fort agréable, nomée *Ricardina* dans un Village de même nom, voisin de *Bologne*, & qui est devenu illustre par une fameuse bataille livrée entre les Vénitiens & Galéas Sforce, Duc de Milan.

Accurse eut trois fils, *François*, *Cervot* & *Guillaume*. Le premier fut apelé en France, par le Roi d'Angleterre, pour y être Professeur. Le *Panziroli* ne nous aprend pas quelle fut la Ville des Etats que ce Prince y possèdoit, où ce Jurisconsulte enseigna le Droit. On sait seulement qu'il le fit quelque tems à *Toulouse*, & qu'ensuite il retourna à *Bologne*, dont les Magistrats, fâchés de sa retraite, avoient saisi ses biens. *Cervot*, son frère, fut mis au rang des Jurisconsultes dès l'âge de 17 ans. Il joignit aux Gloses de son père d'assés mauvaises Remarques, de la plupart desquelles on ne fait aucun cas (dit le *Panziroli*). *Guillaume* est Auteur d'un *Paraphrase sur les Institutions*.

On dit qu'*Accurse* eut encore une Fille, qui enseigna publiquement le Droit Civil à *Bologne*. Pour lui, il mourut dans cète Ville, âgé de 78 ans, l'an 1229. Après lui, persone n'osa faire des *Gloses* sur les *Pandettes* & le *Code*, soit parcequ'on jugea qu'ils n'avoient pas besoin d'une autre explication courte, soit parcequ'on crut qu'on s'atireroit plus de gloire, en faisant de grands Comentaires. Il y a eu encore un autre Jurisconsulte du nom d'*Accurse*, qui étoit de *Reggio*, & qui enseigna dans l'Ecole de cète Ville, vers l'an 1273.

UBERTO BOBIO, de Parme; JEAN DE DIOS, Espagnol; JACOPO COLOMBINI, de Reggio; JACOPO ARDICIONI DE BROILLO, de Vérone; GIOVANNI FASOLO, de Pise; JAQUE DES RAVANES, Lorrain; ODOFRE'DO, de Bologne; & ALBERTO, son fils; BERNARD DORNA, Provençal: tous Disciples d'Azon.

Nous nous étendrons peu sur ces Jurisconsultes en Droit Civil, & ce que

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur *FREDERIC II.*

Agathe, on convient de nomer des Arbitres, qui décideront à qui ces Villes doivent apartenir. Après l'exécution du Traité, l'Empereur reçoit l'absolution des Censures, le jour de S. Augustin. Il est dit, dans la Vie de GRÉGOIRE IX, que l'Empereur s'obligea de païer au Pape 120 mille écus, pour les frais de la guerre. D'autres Ecrivains disent 120 mille onces d'or: mais, soit l'une, soit l'autre somme, il est certain qu'il ne la païa jamais.

Le Pape va prendre ensuite l'air à Anagnie; & fait inviter l'Empereur à l'y venir voir. FRÉDÉRIC vient camper sous les murs de cète Ville, le 1 de Septembre, avec un nombreux cortége. Le 2, les Cardinaux & beaucoup de Noblesse viènent à sa rencontre, & le conduisent à l'Audiance du Pape. Il quite son manteau, se prosterne aux pieds de GRÉGOIRE, & les lui baise, l'entretient quelque tems, & va se reposer au Palais Episcopal. Le 3, le Pape l'invite à dîner. Ils ont après le dîner une longue conférence, dont le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique est seul témoin. Le Lundi suivant, FRÉDÉRIC prend congé du Pape, retourne dans son Roïaume, ou bientôt après il traite mal les habitans de *Foggia*, de *Castelnuovo*, de *Saint-Séverin* & d'autres endroits de la *Capitanate* qui s'étoient signalés parmi les Rebelles. Le Pape, débarassé de la guerre & de retour à Rome, y fait bâtir des Palais & des Hôpitaux.

MILON, Evêque de Beauvais, & l'Evêque de Clermont, avoient amené de France des Troupes au secours du Pape; mais ils n'étoient pas arivés à tems. MILON, qui vraisemblablement avoit fait tous les frais de cète levée de bouclie̜rs, se trou-

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

lui demandoit, afin d'avoir ocasion d'obtenir plus qu'on n'avoit eu d'abord envie de lui promètre.

En 1202, tout étant prêt pour le départ des *Croisés*, ils se trouvèrent dans un grand embaras. Ils n'avoient pu recueillir toute la somme convenue avec les *Vénitiens*, & ceux-ci ne vouloient faire ni diminution, ni crédit. Enfin *Dandolo*, après en avoir conféré avec le Sénat, proposa aux Princes croisés d'aider la République à reprendre, chemin faisant, la Ville de *Zara*, qui lui avoit été enlevée par le Roi de Hongrie. Après plusieurs difficultés, on convint de faire l'entreprise.

Dandolo, quoique vieux & presque aveugle, se résolut de prendre lui-même le comandement de la Flote, & de ne pas quiter les François que l'objet de la Confédération ne fût rempli. *Zara* fut ataquée, &, malgré sa force, elle fut prise. Le butin qu'on y fit, fut partagé également entre les Vénitiens & les François; & le Doge fit démolir les fortifications de la Ville, pour n'être pas obligé d'y mètre une garnison.

Il engagea ensuite les Croisés à passer l'hyver en Dalmatie, dans l'espérance de leur faire faire une autre entreprise plus utile pour *Venise* que la conquête de l'*Egypte*, qu'ils se proposoient: c'étoit une Expédition à *Constantinople*, où il y avoit de grandes divisions. L'Empereur *Isaac l'Ange* avoit été détroné par son frère, & son fils *Alexis* étoit venu en Occident, pour demander du secours en faveur de son père.

Dandolo ménagea un Traité avantageux entre ce Prince & les Croisés; & l'Expédition de *Constantinople* fut résolue, malgré l'opolition de nombre de Croisés, qui se séparèrent des autres pour se rendre directement dans la Terre-Sainte. L'armée des Croisés étoit de 40 mille homes, & le *Marquis de Montferrat* en étoit le Généralissime.

La Flote ariva devant *Constantinople*, le 23 de Juin 1203, & le débarquement se fit dans le port de *Calcédoine*. On passa ensuite le Détroit audessus de *Scutari*, & l'on comença le siége de *Constantinople*; où l'on vit plusieurs fois ce que peuvent des poignées d'homes braves & déterminés, contre une multitude de gens sans honeur & sans ame tels qu'étoient alors les *Grecs*,

PRINCES contemporains.

ſonier dans une Entrevue, en 1228. Ce fut pendant ce tems-là que le *Danemarck* perdit ſes conquêtes. Cependant le Pape *Honorius* fit ce qu'il put, avec des menaces d'excomunication, pour procurer la délivrance de *Waldemar*; mais ce Prince ne fut mis en liberté qu'au bout de trois ans, moiènant des ſommes conſidérables que les Danois envoïèrent à pluſieurs Princes de l'Empire, pour les engager à ſe déclarer avec zèle en faveur de leur Roi: encore ce Prince ne fut-il délivré qu'à des conditions très dures, & moiènant une forte rançon.

Revenu dans ſon Roïaume, il ſe fit relever de ſes ſermens par le Pape, & chercha à ſe venger de ſes ennemis; mais, malgré tous ſes efforts, il ne put réuſſir que pour une partie de la *Livonie*. Il laiſſa 4 fils, qui règnèrent après lui; & il mourut à 71 ans, en l'annee 1241.

ERIC VI,

ſurnomé PLOG-PENNING,

c'eſt-à-dire Denier de la Charue,

ſuccèda à ſon père, & règna juſqu'en 1250. Il parut d'abord concourir au bien général avec ſes frères, à qui leur père avoit laiſſé des apanages conſidérables. *Abel*, l'un d'eux qui étoit Duc de *Sleſwick*, comença à remuer contre le Roi *Eric*; &, refuſant de lui faire homage, il déſola plus d'une fois ſes Etats, & attira les mêmes malheurs ſur ſes Sujets. Les deux autres frères refusèrent auſſi l'homage à leur aîné: *Chriſtophe*, Prince des Iles *Falſter* & *Laland*; & *Canut*, Duc de *Blecking*. Enfin ils ſe ſoumirent en 1248.

L'année ſuivante, *Eric* mit une impoſition ſur chaque Charue du Roïaume de Danemarck; ce qui lui fit doner le ſurnom de *Plog-penning*. Cète taxe excita une révolte dans la *Scanie*. Le Roi crut l'apaiſer par ſa préſence; mais pluſieurs de ſes Officiers furent maſſacrés à ſes ieux, & lui même contraint de fuir. Il revint peu de tems après avec des troupes, & contraignit ces Peuples de païer, outre l'impot, une amende conſiderable. Il ala enſuite en *Eſthonie* (c'eſt-à-dire dans une partie de la *Livonie*), & il y fit pluſieurs réglemens tant pour les afaires du Gouvernement, que pour celles de la Religion, à laquelle il parut toujours fort ataché. En 1250, ſon frère *Abel*

SAVANS & ILLUSTRES.

nous en dirons, eſt tiré des Chap. 30-36 du Liv. II de l'Ouvrage de *Gui Panziroli*, qui a été cité pluſieurs fois dans ce Volume.

Uberto Bobio enſeigna d'abord à *Parme*, ſa patrie, & enſuite à *Verceil* en Piémont, où floriſſoit un Collège public. Ce Juriſconſulte étoit en ſi grande réputation, qu'il fut conſulté ſur le ſujet de la tutèle de la Reine *Blanche*, mère de S. Louis: il nia qu'on dût la lui ôter, ce qui arêta les factieux qui cherchoient à troubler la France. Il fit, en 1227, pluſieurs Ouvrages, dont quelques-uns ont été augmentés par *Jean de Dieu*, Chanoine de Bologne & enſuite de Lisbone, qui en a lui-même fait un grand nombre ſur le Droit Civil & le Droit Pontifical. (On a imprimé à *Paris*, en 1677, ſon *Pœnitentiarium* à la fin du *Pœnitentiale Theodori Cantuarenſis*). On croit qu'il étoit un des Ancêtres du célèbre *Jean de Dieu*, auſſi illuſtre par ſa ſainteté, que par ſon inſtitution des *Frères de la Charité*: celui-ci eſt mort en priant, l'an 1550. Pour le Juriſconſulte, on ignore l'année de ſa mort.

Jâque Colombini fut après *Accurſe*, le plus célèbre Interprète du Droit Civil. Il fit, entr'autres Ouvrages, d'excèlentes *Gloſes* ſur la matière *des Fiefs*: auſſi perſone n'en a oſé faire depuis lui (dit le *Panziroli*, qui eſt mort en 1599). *Jâque Ardicioni* prit des leçons du Prêtre *Ugolino*, & réduiſit, à ſon exemple, les Uſages des Fiefs en un Corps: il le fit ſi parfaitement & avec tant d'eſprit, qu'il ne laiſſa rien à deſirer. Son Ouvrage, après avoir été longtems caché, fut publié par *Daniel Scaraméo*, Juriſconſulte d'*Aſti*, en 1518. Celui-ci avoit eu pour Père *Barthelemi*, pour Aieul *Daniel*, pour Biſaieul un autre *Barthelemi*, pour Triſaieul *Jean*, tous Juriſconſultes très habiles, qui avoient conſervé l'Ouvrage d'*Ardicioni*.

Jean Faſolo n'écrivit pas ſeulement ſur le Droit Civil, mais auſſi ſur les Fiefs. Il fit auſſi un Ouvrage des *Conoiſſances Somaires*, que *Guillaume Durant* (dont on a parlé ci-devant, *pag.* 233), a preſque copié dans ſon *Speculum Juris*. Sa ſcience & l'intégrité de ſes mœurs le firent nomer Archevêque d'Embrun, & ce fut à lui que ſuccèda *Henri*, Cardinal d'*Oſtie*, ci-devant *pag.* 231.

Jâque des Ravanes, qui étoit de Lorraine, ſe fit une grande réputation par ſes Comentaires ſur le Droit Civil & ſur les Fiefs; on le regardoit come le

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

voit surchargé de dètes; &, pour le mètre en état d'y satisfaire, le Pape lui done le Gouvernement du Duché de *Spolète* & de la *Marche d'Ancone*. Les habitans de *Spolète* refusent de le recevoir; &, l'année suivante, il rassembla des Troupes avec lesquèles il ala faire le dégât dans tout leur Territoire: mais il ne put les forcer à le reconoître pour leur Gouverneur. Cela n'empêcha pas qu'en trois ans il n'amassât beaucoup d'argent, avec lequel il reprit le chemin de France.

Les Lombards, qui ne vouloient pas laisser sortir d'Italie de l'argent, qui ne leur raportât rien, lui tendirent une embuscade, & lui prirent au-delà de ce qu'il avoit gagné.

MATTÉO DE'GIUSTINIANI, Noble Vénitien, aiant été fait Podestà de *Vérone*, rapelle tous les Nobles que son prédècesseur avoit obligés d'en sortir, entr'autres RICHARD, Comte de Saint-Boniface, Chef de la Faction Guelfe dans cète Ville. La Faction Ghibelline en conçoit de la jalousie; &, comtant sur le secours d'ECCELIN & de SALINGUERRA, se soulève, met en prison le Comte RICHARD & quelques-uns des siens, force ses autres Amis & le Podestà lui-même, à sortir de la Ville; & fait Podestà SALINGUERRA, qui se rend aussi-tôt à Vérone. ECCELIN l'y suit de près. La Faction de RICHARD s'étant retirée dans le Château de Saint-Boniface, élit pour Podestà GUÉRARD RANGONE de Modène, conu par sa valeur & sa prudence. Celui-ci va sur le champ, avec le Podestà déposé, trouver ETIÈNE BADOÉRO, Podestà de Padoue, qui fait assembler le Conseil pour recevoir leurs plaintes; & l'on résout de soutenir les armes à la main le parti du

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

très diférens à tous égards de ceux qui se sont rendus si célèbres du tems de *Miltiade*, de *Thémistocle*, d'*Epaminondas*.

Les *Croisés*, craignant de s'épuiser par les travaux d'un siége long & opiniâtre, prirent la résolution de doner un assaut général; & les Vénitiens s'y portèrent d'autant plus volontiers, qu'ils excelloient dans cète manière d'ataquer les Places les plus fortes.

Le Doge *Dandolo*, qui étoit toujours présent dans les rencontres les plus chaudes, voulut prendre lui-même la conduite de cet assaut. Il fut très meurtrier, & l'on gagna une partie de la Ville. On en aloit doner un second, lorsqu'on aprit que l'Usurpateur, l'Empereur *Alexis*, s'étoit enfui de Constantinople, & que le peuple, aiant brisé les fers du vieux *Isaac l'Ange*, l'avoit remis sur le trone Impérial.

Les *Croisés* lui envoïèrent des Députés, & il confirma le Traité fait avec son fils. Ce Prince vieux & infirme voulut aussitôt associer un fils à qui il avoit tant d'obligation, & la cérémonie de son Couronement se fit dans la grande Eglise de Ste Sophie le 1 d'Août. Ce jeune Prince représenta aux *Croisés*, qui paroissoient pressés de partir pour la *Terre-Sainte*, qu'il ne pouvoit en peu de tems leur fournir la somme considérable qu'il leur avoit promise. On convint donc de fixer le départ à Pâque de l'année suivante (1204).

Cependant les liaisons que le jeune *Alexis* avoit avec les *Croisés*, déplaisoient beaucoup à tous ses Sujets, ennemis des *Latins* à cause de l'ancien Schisme qui les divisoit depuis leurs Patriarches *Photius* & *Michel Cérulaire*. De plus, l'argent que ce nouvel Empereur tiroit de tous côtés pour satisfaire ses bienfaiteurs, étoit regardé, de la part des *Grecs*, come l'exaction la plus odieuse. Il falut en effet prendre jusqu'aux vases sacrés & aux ornemens des Eglises; & c'étoit un vrai suplice pour les Grecs de voir ainsi leur Ville come au pillage.

Le jeune Empereur *Alexis* se laissa affoiblir sur tout par les discours de *Murtzuphle*, qui espéroit que de nouveaux troubles pouroient lui être avantageux à lui-même. Les Croisés ne tardèrent pas à se convaincre qu'*Alexis* n'étoit plus le même à leur égard. On disputoit les paiemens, on retardoit les fournitures de vivres: tout sembloit

PRINCES contemporains.

lui proposa une Entrevue, dans laquèle, par trahison, il se rendit maître de lui, & le fit mètre dans un petit bateau, où un Gentilhome Danois lui coupa la tête, & son corps fut jeté dans la *Slye*, ataché à des pierres, pour qu'il restat au fond. Ce Roi a été mis ensuite au nombre des Saints.

ABEL

fut élu par le Sénat & par le Clergé : il avoit fait courir le bruit que son frère s'étoit noïé. Son règne ne fut que de deux ans, depuis 1250 jusqu'en 1252.

Waldemar, son fils, qui avoit fait ses études à Paris, retournant, en 1251, dans son Païs, fut arêté & mis en prison par ordre de l'Electeur de Cologne.

Cependant *Abel*, dans une Assemblée générale tenue à *Nwborg* en Fionie, fit divers Réglemens utiles. Il confirma ensuite la cession que son père avoit faite d'une partie de la *Prusse* aux Chevaliers Teutoniques. Les impôts qui avoient été etablis firent révolter les habitans de *Sleswick*, qui taillèrent en pièces l'armée avec laquelle ce Prince vint pour les soumètre, & ils le tuèrent lui-même. Ses deux fils, *Waldemar* & *Eric*, furent l'un & l'autre Ducs de *Sleswick*, les Danois n'aïant pas voulu conserver la Courone dans sa famille, come ils s'y étoient engagés du vivant de ce Prince.

CHRISTOPHE,

frère d'*Abel*, fut élu d'un consentement unanime : il règna depuis 1252 jusqu'en 1259.

A l'*Epoque suivante*.

ROIS DE SUEDE.

SUERCHER II

règna depuis 1135 ou 1136 jusqu'en 1150. Il fut pacifique, défenseur de la justice, & protecteur de la Religion Chrétiène. Ce fut lui qui établit en Suède des Moines venus de païs étrangers. Il se montra un père trop indulgent à l'égard de son fils *Jean* qui étoit d'un caractère violent & licencieux : ce qui dona lieu à des révoltes & à la mort de ce jeune Prince. Le Roi *Suercher* lui-même fut la victime des mé-

SAVANS & ILLUSTRES.

plus savant & le plus subtil Jurisconsulte. Il fit principalement voir son esprit lorsqu'*Accurse* [illegible] enseignoit à Toulouse : déguisé en Etudiant, il embarassa tellement ce savant Professeur qu'il ne sut que répondre à ses dificultés. Lorsqu'il se fut fait conoître, ils se donèrent de si grandes marques d'amitié, que tous les Spectateurs en furent dans l'admiration. *Des Ravanes* eut pour Disciple, à *Toulouse*, *Pierre de Belle-Perche*, Bourguïgnon ou Orléanois, qui se fit avantageusement conoître dans la suite, & qui le premier introduisit dans l'Ecole du Droit la Dialectique, ou les raisonemens à la façon des Logiciens, qu'il aimoit beaucoup.

Odofred de *Bologne* fut, vers 1250, le plus célèbre Disciple d'*Azon*; il s'étoit d'abord apliqué à la Philosophie & aux Arts. Il enseigna à *Bologne* avec une grande réputation le Droit Civil. Ses Comentaires sont d'une clarté infinie, & il n'y a rien de plus utile pour les Etudians. Après avoir fait plusieurs autres Ouvrages, il mourut en 1265. On l'apela le *Père des Loix* : il laissa en mourant un fils, apelé *Albert*, aussi Jurisconsulte.

Un autre Disciple d'*Azon* fut *Bernard Dorna*, qui étoit Provençal. Il fit plusieurs Traités de Droit, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. On dit qu'il avoit étudié le Droit Civil, plus que le Droit Pontifical.

PIETRO DEL VIGNE, ou VINE'E.

Pierre des Vignes, Chancelier de l'Empereur *Frédéric II*, devoit avoir ici un Article particulier, quoiqu'on en ait parlé par ocasion, au comencement de ce Volume, *p. 9.* Mais nous n'avons pu recevoir à tems la dernière Edition de ses *Lètres*, qui sont aussi curieuses que bien écrites. M. *Iselin* de Basle les a acompagnées de Notes historiques, & de Pièces, dont nous nous proposons de rendre comte, avec d'autant plus de plaisir, que cet Ouvrage n'a pas été vu jusqu'à présent à Paris, & qu'on l'y a cherché en vain. Nous croïons qu'un Ami des Lètres, respectable par sa Noblesse, nous mètra en état d'en faire usage dans une Addition qui se trouvera à la fin de ce Volume.

RICHARD DE S. GEMINIANO

fut un grand Théologien, & un habile Prédicateur : il étoit Religieux de l'Or-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Comte RICHARD. Les *Padouans* comencent par envoïer à Vérone des Députés emploïer les prières & les menaces pour obtenir la liberté du Comte RICHARD. On la refuse ; & les Padouans sortent en campagne au mois de Septembre avec leur *Carrocio*, le Marquis d'Este AZZON VII & les troupes de Vicenze. Ils s'emparent de Porto, du Pont-de-l'Adige & de Legnago. Les Véronois, acourus à la défense de ces endroits, sous la conduite d'ECCELIN & de SALINGUERRA, n'atendent pas les ennemis. Les Padouans ravagent tous les environs; prènent ou détruisent la *Tomba Bonadigo*, *Rivalta* ; s'en retournent ensuite à Padoue. Dans le même tems, les *Mantouans*, Amis du Comte RICHARD, avec quelques troupes auxiliaires de Modène, êtoient entrés d'un autre côté dans le Bolonois avec leur *Carrocio*. Le Château de *Cola*, *Travérazola*, la *Motta dell'Abbate*, l'Ile des Comtes, apelée aujourd'hui l'*Ile de la Scala*, plusieurs autres Bourgs & Châteaux avoient êté dévastés ou détruits.

Si l'on en croit les anciens Historiens de Milan, gens peu fidèles, les *Milanois* font cète année la guerre en faveur des *Alexandrins*, au Marquis de *Montferrat*, sur lesquels ils remportent des avantages qui l'alarment si fort, qu'il jure d'être désormais soûmis à toutes les volontés de la *Comune* de *Milan*. Ils vont ensuite, vers la fin de Juin, avec des secours de 23 Villes de leurs Amies, faire le dégât dans le Territoire d'*Asti*, jusqu'à 2 milles de cète Ville, à laquèle les *Génois* envoient quelques secours. Les Milanois sont encore en guerre cète année avec le Comte de *Savoie*, & le Marquis de *Montferrat*. Ils font

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

anoncer un dessein formé de les faire périr. Enfin les choses en vinrent à déclarer la guerre à *Alexis*. Celui-ci essaïa de brûler la Flote des Vénitiens, moïénant dix sept grands brûlots; mais cela ne réussit pas, par les soins que prit le Doge *Dandolo* & l'habileté des Matelots *Vénitiens*.

Nous n'entrons point dans le détail de l'infame trahison de *Murtzuphle*, qui se fit déclarer Empereur, après avoir étranglé *Alexis*. Le vieux *Isaac*, son père, êtoit mort peu auparavant dans une syncope qui lui prit aux bruits du Peuple de Constantinople soulevé. Lorsque les *Princes Croisés* furent informés de toutes ces horreurs, ils s'assemblèrent. *Dandolo*, qui êtoit toujours pour les résolutions les plus vigoureuses, fut d'avis de faire la guerre au Tyran, & de s'emparer de l'Empire de Constantinople: il fit voir que le projet de la *Croisade* ne rencontreroit alors plus d'obstacles.

Mais, en ataquant une Ville Chrétiène, sans l'aveu & même contre la défense expresse du Pape, plusieurs croïoient qu'on s'exposoit à l'excomunication, qu'*Innocent III* croïoit qu'on avoit couru par la première Entreprise contre *Constantinople* & par celle de *Zara*.

Dandolo & les *Vénitiens* n'avoient pas le préjugé qui atribuoit au Pontife Romain le suprême pouvoir de disposer des Courones, & ils ne craignoient pas intérieurement les Excomunications arbitraires.

L'horreur du crime comis par *Murtzuphle* fit passer par dessus les scrupules ; & les Ecclésiastiques même s'écrièrent : « La guerre est juste ; &, si » vous avés droite intention de con- » quérir le Païs & de le soumètre à » l'obédience du Saint-Siége, vous ga- » gnerés l'indulgence que le Pape a » acordée ». Ce n'êtoit cependant pas l'intention du Pape, qui avoit trouvé fort mauvais qu'on eût fait l'Expédition de *Zara*, & que l'acomplissement du vœu des *Croisés* fût retardé : il avoit même prétendu qu'ils avoient encouru l'excomunication, & les François s'en êtoient fait relever.

Quoi qu'il en soit, la conquête de l'Empire Grec fut résolue. Mais, avant de rien entreprendre, le Doge *Dandolo* fit convenir des Articles suivans : 1° Qu'on éliroit un Empereur, & qu'on nomeroit pour cela 12 Electeurs, dont

PRINCES contemporains.	*SAVANS & ILLUSTRES.*

contens ; &, come il aloit à l'Eglise la nuit de Noël, il fut assassiné dans son traineau.

Les *Suédois* & les *Goths* se divisèrent au sujet de l'election d'un nouveau Roi. Les *Goths* élevèrent sur le trône *Charles*, fils de *Suercher*, & les *Suédois* se déclarèrent pour *Eric*, fils de *Jésuar*. Ce dernier avoit l'afection du Peuple, parcequ'il avoit épousé *Christine*, fille d'*Ingo le Débonaire*. Cependant come on étoit dans l'usage de ne point séparer la *Gothie* de la *Suède*, on convint qu'*Eric* gouverneroit d'abord les deux Roïaumes, & que *Charles* lui succederoit.

ERIC IX

se soumit les *Finlandois*, & leur fit prêcher la Religion Chretiène. Il s'apliqua ensuite à entretenir la paix dans ses Etats, & à faire le bonheur de ses sujets. Il fonda plusieurs Eglises, & travailla à un Code ou une compilation de Loix qui porte son nom. La piété & les autres vertus de ce Prince, qui le font regarder come un Saint, ne le garantirent pas de la fureur d'une troupe de rebelles, qui lui coupa la tête & pilla son Palais, vers 1162.

dre de S. Dominique. On a de lui entr'autres Ouvrages : *Summa de Exemplis & rerum Similitudinibus*, que l'on a imprimée un grand nombre de fois, aussi bien que des Oraisons funèbres, des Sermons du Carême, &c. Quelques Auteurs l'ont placé au-delà de 1300 : mais il est sûr qu'il fleurissoit vers l'an 1244, puisque ce fut lui qui, par adresse, enleva *Thomas d'Aquin* à sa mère & à ses frères, qui vouloient l'empêcher de se faire Dominicain : en quoi *Richard* rendit un grand service à l'Eglise, qui devoit retirer les plus grands fruits des études que fit ensuite S. Thomas d'Aquin. Nous ne dirons pas la même chose d'une autre action que l'on raporte de *Richard de S. Géminiano* ; il fut envoïé par le Pape *Grégoire IX* dans le Païs de Naple, pour y prêcher la Croisade contre l'Empereur *Frédéric II*.

CHARLES surnomé SUERCHERSON, c'est-à-dire Fils de Suercher,

après s'être lavé du soupçon qu'on avoit eu qu'il avoit part à la mort d'*Eric*, & avoir dissipé & puni par les armes les rébelles & assassins ; fut élu Roi de Suède & de Gothie. Il fut atentif au progrès de la Religion Chrétiène dans ses Etats. Il obtint du Pape *Alexandre III* en faveur de l'Evêque d'*Upsal*, le titre d'Archevêque & le Pallium. On croit que ce fut en cète ocasion que le Pape exigea les biens des Suédois qui mourroient sans enfans : impôt qui dura jusqu'au tems du Pape *Grégoire X* (vers 1275).

Eric étant mort, *Charles* désigna *Canut*, fils d'*Eric*, pour son successeur. Mais ce jeune Prince, impatient de régner, trouva le moïen de lever une armée en *Norwége* ; &, acusant *Charles* d'avoir fait mourir son père, il ataqua ce Prince par surprise & lui ôta la vie. Sa Veuve & ses enfans se sauvèrent en Danemarck. Les *Suédois* & les *Goths* se réunirent pour repousser *Canut*, qui remporta sur eux une grande victoire, & se fit reconoître Roi des deux Peuples en 1168.

CANUT ERICSON.

Son règne fut long & paisible : il paroît n'avoir été troublé que par une invasion des *Estoniens* & des *Courlandois*, qui brûlèrent *Sigtuna*, Ville alors très opulente, & qui tuèrent *Jean*, Archevêque d'*Upsal*. *Canut* fut libéral envers les Eglises, & fonda plusieurs Monastères. Il fit rendre exactement la justice & publia de sages Ordonances.

SUERCHER III,

fils de *Charles*, fut élu en 1192, & régna au milieu des troubles jusqu'en 1208. *Eric*, fils de *Canut*, voulut d'abord lui disputer la Courone ; mais, se trouvant trop foible, il se contenta d'être désigné pour son successeur. Cependant *Suercher*, bien diférent de son père, parut d'abord soupçoneux & timide, ensuite cruel & tyran. Il rechercha avec soin tous les parens de *Canut*, & les fit assassiner. *Eric* se sauva en *Norwége*, & peu après la Province (Suédoise) d'*Uplande* s'étant révoltée, apela ce Prince en Suède pour y régner. Toute la Noblesse Suédoise se rangea ensuite au parti d'*Eric*.

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

bâtir en dépit d'eux le *Pizzo de Cunio*, pour servir de retraite à ceux de *Saint-Dalmace* & de *Saviliano*, que le Comte surchargeoit d'impositions. HUBERT D'OZINO, Général des Troupes Milanoises, est pris dans une escarmouche, & les Ennemis le font mourir cruèlement.

Les *Alexandrins* s'acomodent avec les *Génois*, qui restent en possession de *Capriata*.

Ceux d'*Albe* & d'*Asti* s'en remétent aux *Génois*, au sujet des diférens qu'ils avoient avec le Marquis de *Carretto*.

Les *Parmésans* ont guerre avec le Marquis MALASPINA: ce qui ne les empêche pas d'aler aussi, cète année, au secours des *Plaisantins*, qu'ils aident à ravager les Territoires de *Saint-Laurent* & d'*Arquato*, Châteaux ocupés par les Nobles sortis de Plaisance.

Les *Florentins* forment une grosse Armée de leurs Troupes & de celles d'*Arezzo*, de *Pistoie*, de *Proto*, de *Lucque* & d'*Orviète*; & ils vont avec leur *Carrocio* faire la guerre aux *Siénois*. Ils leur détruisent deux Châteaux, & poussent jusqu'aux portes de leur Ville, en ravageant tout le païs. Le 9 de Juillet, les Siénois en sortent & livrent courageusement bataille : mais, acablés par le nombre, ils sont mis en déroute; & les Florentins emmènent environ 12 cens prisoniers.

1231. LES Hérétiques Patarins, Tatares, Pauvres de Lion, Passagins, Josephins, & d'autres que l'on reconut tous pour être diférentes Sectes de Manichéens, s'étoient répandus dans toute l'Italie. Il s'en trouvoit dans presque toutes les Villes, & même à *Rome*: mais leur plus grand nombre étoit à *Brescia*. L'année précèdente, RAIMOND

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

six seroient François & six Vénitiens. 2° Que celle des deux Nations, qui n'auroit pas l'Empire, auroit le Patriarchat & l'Eglise de Sainte-Sophie. 3° Que les autres Eglises seroient partagées également au Clergé des deux Nations. 4° Que les Vénitiens auroient toutes les Iles de l'Archipel, & tous les Ports de la Romanie, ou de l'Empire Grec, & que tout le reste seroit aux François.

Après cela, on disposa toutes choses pour l'ataque de *Constantinople*. Il y eut d'abord un assaut furieux où les Vénitiens furent repoussés. Un second assaut rendit les Croises maîtres d'une partie de la Ville. Le Tyran *Murtzuphle* s'enfuit pendant la nuit; le matin du 12 Avril 1204, les habitans de *Constantinople* implorèrent humblement la miséricorde des Croisés, & la Ville fut entièrement aux Latins. Tout fut pillé par les Soldats, qui comirent bien des sacriléges.

On fit l'élection de l'Empereur: au refus de *Dandolo*, le choix tomba sur *Baudouin*, Comte de Flandre. On dona le Roïaume de *Thessalonique* à *Boniface*, Marquis de *Montferrat*, qui avoit eu plusieurs voix pour être Empereur. On créa diverses Principautés pour récompenser les Chefs de l'armée Françoise. Outre les Iles & les Ports dont on étoit convenu, les Vénitiens eurent encore l'Ile de *Candie*, qu'ils achetèrent du Marquis de *Montferrat*, à qui elle étoit échue; & de plus la moitié de *Constantinople*, pour la possèder en toute Souveraineté.

On voit par là que *Dandolo* augmentoit les forces de sa République, qui consistoient dans le comerce & la navigation, en étendant son empire sur les mers; & qu'il mettoit l'Empereur dans la nécessité de ménager des gens dont la situation étoit telle qu'il ne pouvoit se passer de leur secours, & qu'il perdoit tout à les avoir pour ennemis.

Le nouveau Clergé Vènitien de Ste Sophie élut *Thomas Morosini* pour Patriarche; mais le Pape *Innocent III*, qui prétendit qu'on n'avoit du agir que par son autorité, déclara l'election nulle, & noma le même Ecclésiastique Vénitien. *Dandolo* dissimula ce trait, par amour pour la paix: & le Patriarche s'étant mis en marche de Venise, fut sacré à Rome.

L'année suivante (1205) l'Empereur *Baudouin* fut fait prisonier par les Bul-

PRINCES contemporains.

Suercher se voïant hors d'état de résister, se sauva dans la *Gothie* Occidentale, d'où il apela à son secours le Roi de Danemarck, dont il avoit épousé la fille. Ce Prince envoïa en Suède deux armées, qui combatirent avec beaucoup de courage, & néanmoins furent presque entièrement taillées en pièces. *Suercher III* fut tué dans la bataille de *Lena*, & son Compétiteur demeura en possession du Roiaume de Suède, en 1208.

ERIC X,

pour rendre son état plus tranquile, renouvella, en 1211, avec les enfans de *Suercher III*, l'ancien Traité qui établissoit la succession de la Courone alternativement dans les deux Familles. Il désigna en même tems, du consentement de la Nation, *Jean*, fils aîné de *Suercher*, pour son successeur. Il épousa ensuite *Rixa*, sœur de *Waldemar II*, Roi de Danemarck. Il s'ocupa dans la paix à rendre ses peuples heureux, & enfin il mourut en 1220.

JEAN I,

règna jusqu'en 1223, & il ne se passa rien de remarquable de son tems en Suède.

ERIC XI,

fils d'*Eric*, fut ensuite reconu Roi: il étoit paralytique & bègue. Ce dernier défaut le fit surnomer *Lespe*. Il y avoit alors une famille très puissante en Suède, qu'on apeloit les *Folckungers*. Le Roi y maria deux de ses sœurs, & en épousa une fille. Cela ne contenta pas l'ambition de ces Seigneurs. *Canut Folckunger*, qui étoit aussi turbulent qu'éloquent, se révolta contre le Roi *Eric*, l'obligea de se sauver en Danemarck, & se fit reconoître Roi par les factieux. Ce Prince revint bientot avec une armée, qui le mit en état de batre le rèbelle: cela rétablit le calme en Suède.

Eric soumit ensuite les *Travasthiens*, peuples idolâtres de *Finlande*, & il leur fit prêcher la foi Chrétiène. On conserva la vie & les biens à ceux qui embrassoient la Religion; mais pour les autres, qui demeuroient atachés à leurs erreurs, on les passa au fil de l'épée.

Le Roi *Eric* étant mort en 1250: suivant le Traité fait avec sa Maison, c'étoit à celle de *Suercher* à doner un Roi à la Suède. Cependant la Nation élut *Waldemar*, fils aîné de *Birger-Jerl* (ou le Comte *Birger*), & neveu du Roi défunt.

WALDEMAR

fut sur le trône de Suède depuis l'an 1251 jusqu'en 1277.

On en parlera dans l'*Époque suivante*.

GRANDS DUCS DE RUSSIE.

VIATCHESLAVE,

frère de *Iaropolk*, mort en 1138, lui succèda, mais il ne règna pas un an. Car *Vsevolod*, fils d'*Olegh*, vint à *Kiovie* avec une armée de *Czernikove*, pour se faire reconoître Grand Duc, & fit proposer à *Viatcheslave*, dont il conoissoit le caractère, de lui céder de bone volonté le gouvernement de la Capitale. Ce Prince, ne voulant point qu'on versât de sang pour lui, renonça au grand Duché, en baisant la Croix. Les anciènes Chroniques, qui s'expriment ainsi, ne disent point ce qu'il devint.

VSEVOLODE II

règna à Kiovie jusqu'en 1146. Il tenta de se rendre maître de toute la Russie, en assujétissant les Princes de la Maison ou de la Branche de *Vladimir II*; mais il ne put y réussir. Après sa mort, *Igore*, son frère, voulut lui succéder, mais les habitans de *Kiovie* le rejetèrent.

ISJIASLAVE,

fils de *Mtislave*, fut choisi pour Grand Duc par les Kioviens, en 1146. Il vainquit *Igore*, & l'aiant pris, il l'enferma dans un Monastère. Cet évènement fut suivi de plusieurs guerres entre les diférens Princes Russiens. En 1149, *George*, fils de *Vladimir II*, & Duc de *Susdal*, défit le Grand Duc *Isjiaslave*, & se rendit maître de *Kiovie*. Mais, en 1150, le Prince détroné revint & remporta divers avantages sur ses ennemis, aidé par *Géisa II*, Roi de Hongrie. Il mourut en 1154. Un autre *Isjiaslave*, fils de *David*, frère d'*Olegh*, vint de *Czernikove* pour se faire reconoître Grand Duc; mais on ne le laissa pas entrer dans *Kiovie*.

ROSTILAVE,

fils de *Vsevolode*, fut èlu par les Kioviens: il ne fut pas longtems tran-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

ZOCCOLA, Bolonois, Podestà de *Plaisance*, en avoit fait brûler plusieurs. Cète année, le Pape & l'Empereur font publier contre les Hérétiques des Edits très rigoureux.

Depuis longtems, la Noblesse & le Peuple de *Pérouse* avoient de fréquentes querèles au sujet du Gouvernement. La discorde monte, cète année, à son comble, & les Nobles sont obligés de sortir de la Ville. Ils ravagent toutes les Terres des Plébéïens; & ceux-ci n'épargnent point celles des Nobles. Le Pape, leur Souverain, envoie dans cète Ville le Cardinal JEAN COLONNE, dont les soins rétablissent la concorde; & le Pape répare, à ses dépens, tous les domages faits de part & d'autre.

Les *Romains* font des hostilités dans les mois d'Avril & de Mai sur le Territoire de *Viterbe*; & forcent ceux d'*Aquapendente* de jurer qu'ils ne doneront aucun secours à cète Ville. L'Empereur, à la prière du Pape, prend sous sa protection *Viterbe*, à la défense de laquèle il envoie un bon Corps de troupes sous le comandement de RENAUD D'AQUAVIVA. Les Romains, pour s'en vanger, imposent une contribution sur toutes les Eglises de Rome.

RENAUD, Duc tutélaire de *Spolète*, & devenu Gouverneur général de Sicile, encourt la disgrace de l'Empereur, qui le fait mètre en prison & le dépouille de tous ses biens. On vit ensuite GRÉGOIRE IX solliciter vivement pour lui faire rendre la liberté; & ainsi l'on ne sauroit guère douter que RENAUD n'entretînt avec lui de secrètes intelligences, dont la découverte fut la cause de sa disgrace. BERTHOLD,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

gares, qui le firent mourir. Peu de tems après, le Doge *Dandolo* mourut à *Constantinople*, & fut inhumé dans l'Eglise de Sainte-Sophie. Sa mort fut pleurée par les François, come par les Véniciens. L'Abbé *Laugier* (*a*) termine son éloge par ces paroles, qui en font l'abregé. « Cher à ses peuples, respecté de ses aliés, aimé des plus petits, craint des plus grands, tous l'honorèrent come un Prince digne de comander à l'Univers, & come un home qui étoit la merveille des homes ».

Le Sénat de *Venise*, avant de lui nomer un successeur, songea à prendre des mesures pour que l'extraordinaire surcroît de puissance, dont la conquête de *Constantinople* venoit d'être la source, ne fut pas pour les Doges une ocasion d'étendre leur autorité. On noma six Correcteurs, qui, pendant l'Interrègne, examinèrent les abus qui pouvoient s'être glissés dans le Gouvernement. Il ne s'agissoit pas de l'administration du Doge *Dandolo*; mais on vouloit inspirer de la circonspection à ses successeurs. Ces sortes d'Inquisiteurs, qui ont subsisté jusqu'à ce jour, concluent très souvent à prendre, sur la succession du Doge, une somme pour réparer le tort fait à la chose publique.

PIERRE ZIANI,

élu en 1205, fut Doge jusqu'en 1228. Son premier soin devoit être d'assurer à la Seigneurie de *Venise* la possession des vastes domaines qu'elle venoit d'acquérir en Orient. Il y avoit bien des conquêtes encore à faire; mais il faloit pour cela faire de grandes dépenses: d'un autre côté, il n'étoit pas honorable de renoncer à ce qu'on s'étoit fait acorder. La Seigneurie fut donc quelque tems en suspens. On comença par afermir l'établissement qu'on venoit de faire dans la Ville Impériale, & l'on y envoïa *Marin Zeno* pour le gouverner en qualité de *Podestà*, avec quatre Provéditeurs qui devoient former son Conseil, tous amovibles à la volonté du Sénat.

Quant aux *Iles de l'Archipel*, tout bien considéré, on jugea que l'expédient le moins onéreux étoit de les ofrir en fief aux Citoïens les plus ri-

(*a*) *Hist. de Venise*, T. II, p. 292.

quile, & on l'obligea de retourner à *Smolensko* d'où il étoit venu.

ISJIASLAVE II,

fils de *David*, fut apelé par les Kioviens, & mis sur le trône des Grands Ducs; mais aussitôt *George*, Duc de *Susdal*, accourut de *Vladimir* à *Kiovie*, & le détrona : c'étoit en 1155.

GEORGE,

quatrième fils du Grand Duc *Vladimir II*, jugea à propos de rester cète fois à *Kiovie*, pour en contenir les habitans; & il y mourut en 1157. C'est ce Prince qui, en 1156, fit jeter les fondemens de la Ville de *Moskva* ou *Moskou*, qui est devenue dans la suite la Capitale de la Russie.

Depuis la mort de *George*, la Ville de *Kiovie*, qui avoit été jusqu'alors le Siége des Grands Ducs, cessa de l'être : elle changea continuellement de Souverain; mais elle ne fut plus Capitale que d'une Principauté ou d'un Duché particulier. La qualité de Grand Duc & la plus grande autorité passa aux Ducs de *Vladimir*, alors la Ville la plus considérable de Russie; *Moskou*, qui n'en est pas éloignée, lui succéda 140 ans après.

ANDRÉ surnomé BOGOLUBSKI,

c'est-à-dire Aimé de Dieu,

étoit fils de *George*. Il fut Grand Duc depuis l'an 1157 jusqu'en 1175. Il gouverna la Russie conjointement avec son frère *Michel*. Ce qui ariva, en 1165, par rapport à l'élection de *Clément*, Métropolite, ou Chef du Clergé Russien, prouve encore l'éloignement où l'on étoit alors du Schisme, qui s'étoit renouvellé parmi les Grecs, & l'union que les Russiens continuoient d'avoir avec l'Eglise Romaine.

Clément aiant été élu par le Clergé de sa Nation, on ne demanda point le consentement du Patriarche de Constantinople; &, en le consacrant, on lui imposa le chef de S. Clément, Pape, qui est mort Martyr dans la *Quersonèse*, aujourd'hui la *Crimée*.

En 1170, la *Lithuanie*, qui n'étoit pas alors si considérable qu'elle est aujourd'hui, secoua le joug des Russes, dont elle étoit tributaire, & commença à avoir des Ducs particuliers, qui devinrent dans la suite très puissans aux dépens de leurs voisins. On sait que l'un d'eux, *Jagellon*, monta, en 1386, sur le trône de *Pologne*, & travailla à lui unir la *Lithuanie*, come elle l'est aujourd'hui.

VSEVOLODE III,

fils de *George*, fut Grand Duc depuis 1175 jusqu'en 1213. Il eut huit enfans; mais quatre seulement lui survécurent; & c'est de ce Prince (issu de *Rurik*), que sont descendus tous les Grands-Ducs qui ont gouverné la Russie jusqu'aux Révolutions de la fin du XVe Siècle, qui ont fait monter sur le trône la Maison de *Romanove*, dont étoit l'Empereur *Pierre le Grand*.

GEORGE II,

fils de *Vsevolode*, fut désigné Grand-Duc par son père, préférablement à son fils aîné, *Constantin*. Celui-ci détrôna son frère, mais, come il mourut près d'un an après, *George* remonta sur le trône. Il gouvernoit la Russie assés glorieusement, lorsque les *Tartares*, ou *Mogols*, sous la conduite de *Bathou*, petitfils de leur fameux Empereur *Gengisean*, fit une irruption en Russie.

Ces tèrribles Barbares brûlèrent *Vladimir* & plusieurs autres Villes, pillèrent tout le Païs, & se l'assujétirent. Le Grand-Duc *George* périt dans une bataille, & nombre de Princes de ses parens furent massacrés, en 1237 & 1238.

Depuis ce tems, les *Tartares* imposèrent tribut à la *Russie*, & disposèrent à leur gré du titre de Grand-Duc; mais ils le conféroient toujours à des Princes de l'anciène Race de *Rurik*. Ils obligeoient souvent ces Princes de venir à leur *Horde* : on apeloit ainsi leur Cour, ou plutôt leur Camp, qui étoit au-delà du *Volga*, près de la Mer *Caspiène*. Quelquefois, sous le moindre prétexte, ils envoïoient leurs armées piller de nouveau la Russie; & ils entretenoient la division entre ses Princes, pour conserver sur eux plus aisément la Souveraineté.

Cet état de la Russie a duré un peu plus de 200 ans; mais enfin les Grands-Ducs profitèrent des divisions, qui se mirent entre les Tartares, secouèrent leur joug, & s'emparèrent même d'une partie des Etats que ces Barbares avoient formés dans leur voisinage, tels que les Roïaumes de *Casan* & d'*Astra-*

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.	*ROIS*, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

son frère, se révolte, & se fortifie dans *Intraduco.*

L'Empereur indique une Diète générale du Roïaume d'Italie à *Ravenne*, dont il avoit fait Gouverneur & Comte de la Romagne, l'Archevêque de Magdebourg, son Lieutenant général en Lombardie. Come il souhaitoit que le Roi HENRI, son fils, & les Princes d'Allemagne assistassent à cète Diète, il prie le Pape d'en gager les Villes confédérées de Lombardie de ne point s'oposer à leur passage.

Les *Padouans* & le Marquis d'*Este* voulant procurer la liberté du Comte RICHARD, & de leurs autres amis retenus prisoniers à *Vérone*, députent *Geofroi de Lucino* de Plaisance, Podestà de Pavie, aux *Recteurs de Lombardie*, pour les prier de s'intéresser en faveur des prisoniers, & de signer à cète ocasion pour eux la confirmation de la Ligue. En même tems, les Armées de *Padoue* & de *Mantoue*, chacune avec leur *Carrocio*, se portent sur le Territoire de *Vérone*. Ce comencement d'hostilités, & les bons offices des Recteurs de Lombardie, forcent enfin les Ghibellins de Vérone à relâcher le Comte RICHARD & les autres Prisoniers. Les Recteurs de Lombardie continuent leurs bons offices; &, par leur médiation, la paix se fait, le 16 de Juillet, dans le Château de *S. Boniface*, entre le Comte & les MONTICOLI ses ennemis.

Les *Milanois*, pour vanger la mort d'HUBERT D'OZINO, leur Général, envoient, sous la conduite d'ARDIGHETTO MARCELLINO, leur Armée, grossie des secours de *Plaisance*, d'*Alexandrie* & de *Novare*, faire la guerre au Marquis de *Montferrat*. Elle passe le Pô sur un pont qu'elle y construit;

ches qui en feroient la conquête à leurs dépens. La Seigneurie ne réserva pour elle que les Iles qui sont à l'embouchure du Golfe de Venise, avec celle de Candie.

La proclamation des nouvelles conquêtes eut tout le succès qu'on en pouvoit atendre. Nombre de particuliers opulens, séduits par l'espérance de devenir des espèces de Souverains, firent des armemens à leurs frais, tandis que la République se contenta d'armer 30 galères. Sa flote s'empara de *Corfou*, & mit ensuite garnison dans *Modon* & *Coron*, qui sont les meilleurs Ports de la *Morée.*

Les Vénitiens abordèrent ensuite dans la rade de *Candie*, Capitale de l'Ile de même nom, qui se rendit à eux après une première ataque; mais il leur falut une année pour faire la conquête de l'Ile entière. Ils eurent dans la suite beaucoup de peine à la conserver; & il y eut des révoltes fréquentes de la part des Grecs qui portoient le joug impatiemment. Le Gouverneur Vénitien eut le titre de Duc de Candie, mais il étoit amovible. Le premier qu'on y envoïa fut *Jâque Thiépolo*, qui fut dans la suite Doge de Venise, aussi-bien que *Marin Morosini*, nouveau Podestà de Constantinople.

Cependant les Escadres particulières, qui s'étoient répandues dans l'Archipel, réussirent assés bien dans leurs entreprises. *Marc Dandolo* & *Jâque Vieri* s'emparèrent en comun de la Ville & Territoire de *Gallipoli*; *André* & *Jérôme Gisi* prirent les Iles de *Tine*, de *Micone*, de *Schiro* & de *Scopelo*; *Raband Carcerio*, une bone partie de l'Ile de *Négrepont*; les *Pisani*, l'Ile de *Néa*; les *Quirini*, *Stampolia*; les *Veniers*, *Paros*; les *Navagiers*, *Stalimène*. Mais celui qui fit la conquête la plus brillante, fut *Marc Sanudo*, grand Capitaine, qui s'empara de l'Ile de *Naxe*, & en prit la qualité de Duc. Il y joignit bientôt *Antiparos*, *Sentorin*, *Nio* & presque toutes les *Cyclades*: il devint ainsi la souche d'une Maison puissante, qui a conservé le *Duché de Naxe*, avec ses dépendances, plus de 300 ans.

Les *Génois*, jaloux de la puissance des *Vénitiens*, auroient bien voulu y mètre des bornes; mais ils n'osoient se comètre de peur de perdre les avantages dont ils jouissoient. Ils leur suscitèrent donc *Henri*, Comte de Malte, à qui ils fournirent des secours. Ce

can. Mais revenons à ce qui ſuivit la mort de *George II.*

IAROSLAVE III

ſuccèda à ſon frère en 1238, & mourut de poiſon à la Cour du Kan, ou Prince des Tartares. De ſon tems, les Ruſſiens étoient diviſés, & une partie avoit adhéré au Schiſme des Grecs; mais il ſe fit alors une réunion ſolemnelle avec le Pape, de la part de la Ruſſie.

ALEXANDRE, ſurnomé NEVSKI,

fils de *Iaroſlave*, ſuccèda à ſon père. C'étoit un Prince auſſi courageux que vertueux. On l'avoit ſurnomé *Nevski*, parceque, près de la Rivière de *Néva*, il avoit remporté une grande victoire, en 1227, ſur les Suédois & les Chevaliers de Livonie. Etant devenu Grand-Duc, il fit quelques campagnes heureuſes en Livonie. Le Pape *Gregoire IX* lui envoïa une Ambaſſade, composée de quelques Religieux.

Ce Grand-Duc *Alexandre* fut obligé d'aler trois fois à la Horde des Tartares. La dernière, come il en revenoit, en 1262, il tomba malade & mourut. L'Egliſe de Ruſſie l'honore come un Saint, le 30 d'Août, & *Pierre le Grand* a fait bâtir, en 1715, un magnifique Monaſtère en ſon honeur, ſur la Néva, à 8 verſtes ou deux lieues de *S. Petersbourg.* L'Impératrice *Catherine*, ſa femme, qui lui a ſuccédé, a inſtitué, en 1725, l'Ordre des Chevaliers de S. Alexandre (Nevski).

EMPEREURS GRECS

ou D'ORIENT & *de* Conſtantinople.

JEAN COMNE'NE,

ſurnomé CALO-JEAN,

fut Empereur d'Orient depuis l'an 1118 juſqu'en 1143. *Voïés le Tom. III, p. 89,* où l'on a parlé de ce Prince, à la ſuite de ſes Prédéceſſeurs qui étoient hauts Souverains d'une partie de l'Italie méridionale, avant que les Normans y fondaſſent le Roïaume de Sicile & de la Pouille (ou de Naple).

MANUEL COMNE'NE,

fils de *Jean*, fut déſigné par ſon père préférablement à ſon frère aîné *Iſaac*: il règna depuis l'an 1143 juſqu'en 1180. Preſque tous les Auteurs ont dit beaucoup de mal de ce Prince; les *Latins* (ſelon certains Critiques modernes), pour ſe venger du peu de ſuccès qu'eut la *ſeconde Croiſade*, entrepriſe de ſon tems; & les *Grecs*, pour ſe dédomager des impôts conſidérables qu'il exigea. Ces prétendus Critiques, qui veulent faire douter de ce qu'ont raporté les Auteurs contemporains, diſent que ſa haine contre les *Croiſés* étoit autoriſée par leur violence & leur perfidie; & que les impôts qu'il établit ſur ſes peuples, furent une néceſſité, & non une vexation.

Cependant on ne peut nier que *Manuel*, lorſque l'armée des Croiſés Allemands, conduite par l'Empereur *Conrad III*, paſſa par ſon Empire, ne lui fit doner des vivres qu'à très haut prix, qu'on en achetoit les marchandiſes qu'avoient les Allemands avec de la fauſſe monoie qu'il avoit fait fabriquer, qu'on tuoit ceux qui s'écartoient du gros de l'armée, & qu'il fit avertir les Mahométans des projets qu'avoient les Croiſés & de leurs marches.

Il en agit avec plus de diſſimulation, lorſque notre Roi *Louis le Jeune* vint enſuite à Conſtantinople; il le craignoit davantage: c'eſt pourquoi il le reçut avec une grande magnificence. Il envoïa au-devant de lui non ſeulement la Nobleſſe de ſa Cour, mais le Patriarche & tout le Clergé: honeur qu'il n'avoit point fait à l'Empereur, quoique ſon beaufrère. Il en agit avec le Prince François *ſans diſtinction, ni prééminence*, ſelon un Auteur qui en fut témoin (*a*). Cela ariva en 1147.

En 1149, *Roger*, Roi de Sicile, aiant quelque mécontentement de *Manuel*, lui déclara la guerre, & envoïa en *Grèce* une flote, qui y fit d'aſſés grandes conquêtes. Ce fut ce qui dona ocaſion de tranſporter en Sicile les Ouvriers en ſoie, qui étoient à *Corinthe*, à *Athènes* & à *Thèbes*. Ils établirent en Occident les Manufactures de ſoie, qui procurèrent des richeſſes conſidérables à la Sicile. *Manuel* aiant porté la guerre en Sicile même, fit enfin la paix avec *Guillaume I*, fils de *Roger*.

Il paſſa enſuite en Dalmatie, & delà en Hongrie, dont il força les Rois d'accepter les conditions de paix qu'il vouloit leur impoſer. Il ne fut pas moins victorieux en Aſie, où il tailla en piè-

(*a*) *Odo de Diogilo*, 3. C'étoit le Secrétaire & l'Aumônier du Roi.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

& s'empare des Châteaux de *Buzzalo*, de *Castiglione*, d'*Ostia*, de *Ciriale* & de *Civasso*. Ce dernier Siége coûte à l'Armée son Général, qu'une flèche renverse mort : c'en est assés pour qu'elle s'en retourne.

Il y a quelques troubles à *Plaisance*; & l'on chasse le Podestà *Geoffroi de Pirovano*, Milanois. Il se fait ensuite un Concordat, qui règle qu'une moitié des Charges & des Honeurs du Gouvernement sera pour les Nobles, & l'autre pour les Plébéïens; ce qui ne sert qu'à renouveller leur anciène haine.

L'arivée prochaine de l'Empereur à *Ravenne*, & ses ordres envoïés au Roi, son fils, de passer en Italie avec une Armée Allemande, donent de l'inquiétude aux Confédérés de Lombardie. Ils tiènent une Assemblée générale à *Bologne*; & prènent la résolution de fermer les passages aux Allemans, & de ne se point fier aux paroles de l'Empereur. Sur les instances de ce Prince, le Pape envoie en Lombardie le Cardinal JAQUE, Evêque de Palestrine, avec OTTON, Cardinal de *S. Nicolas in carcere Tulliano*, pour traiter d'un acomodement. Leurs représentations & leurs intrigues ne produisent rien, & les Lombards persistent dans leur résolution. FRÉDÉRIC cependant invite par des Lètres particulières les *Génois* d'envoïer leurs Députés à *Ravenne* pour le jour de la Toussaints. Lui-même s'y rend ce jour-là; mais, come les Lombards empêchoient le passage aux Princes d'Allemagne, l'Assemblée est diférée jusqu'au jour de Noël. Quelques-uns de ces Princes viènent à *Ravenne*, travestis & par des chemins détournés.

La Diète se tient avec une grande magnificence, & l'Empereur y pa-

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Prince chassa les Vénitiens de l'Ile de Candie. Ils revinrent bientôt avec de grandes forces; & alors le Prince *Henri*, ne voulant point se faire écraser pour une querelle qui lui étoit étrangère, se retira en laissant les Grecs aux prises avec les Vénitiens, qui les mirent de nouveau sous le joug. On envoïa ensuite à Candie une nombreuse Colonie de Venise.

Cependant les Génois (vers 1208) équipèrent une grande flote, & ataquèrent tous les vaisseaux Vénitiens qu'ils purent rencontrer. Ceux-ci armèrent de leur côté; & leur Flote, comandée par *Jean Trévisano*, remporta une victoire complète sur les *Génois*, qui se trouvèrent trop heureux de faire la paix. Venise la desiroit de son côté, pour l'avantage de son comerce & la sureté de ses Colonies. Il lui survint quelque tems après une autre guerre avec les *Padouans*, qui ne fut pas non plus de longue durée.

A ces troubles passagers, succèda la joie de deux mariages, qui prouvent la haute considération dont les Doges de Venise jouissoient dans les Païs étrangers. Le premier fut celui de la Nièce du feu Doge *Dandolo*, qui épousa *Maganipan*, Ban de Servie, & couroné bientot après Roi de Rascie. Le second fut celui du Doge *Ziani*, qui épousa en secondes nôces la Princesse *Constance*, fille de *Tancrède*, Roi de *Sicile*.

La politique ombrageuse du Sénat de Venise n'avoit point encore produit la Loi qu'elle fit éclore dans la suite, & par laquelle il interdit à ses Doges ces aliances étrangères, pour que rien au-dehors ne pût s'oposer à l'entière dépendance où il vouloit les reduire au-dedans.

Les Vénitiens ne manquèrent pas lorsque *Pierre de Courtenay* passa en Grèce pour aler à *Constantinople*, de lui fournir des Vaisseaux à condition qu'il les aideroit à prendre la Ville de *Durazzo*. Toujours atentifs à leurs intérêts, ils agirent de même à l'égard d'*André*, *Roi de Hongrie*, lorsqu'il ala dans la Terre-Sainte; & ils l'engagèrent à leur céder tous les droits qu'il avoit sur les Villes de *Dalmatie* dont ils étoient en possession.

De fréquentes révoltes en *Candie* ocupèrent beaucoup la République, & l'empêchèrent de secourir l'Empereur de *Constantinople*, que les *Grecs* pres-

ces une armée de Sarasins, & prit plusieurs Villes. Il reçut un grand échec dans la suite contre les Turcs; & la douleur, qu'il en conçut, le conduisit au tombeau. Il avoit été fort ataché à l'Astrologie judiciaire; mais il l'abjura, en mourant, par un écrit que *Théodose*, Patriarche de Constantinople, lui fit signer.

ALEXIS COMNE'NE II,

son fils, qui n'avoit que 12 ou 13 ans, lui succéda, en 1180, sous la Régence de l'Impératrice *Marie*, sa mère. Un Neveu de *Manuel*, nomé aussi *Alexis-Comnène*, fut choisi pour Ministre; mais il mécontenta tout le monde. *Andronic-Comnène*, qui étoit Cousin-germain de *Manuel*, & fils d'*Isaac-Comnène*, troisième fils de l'Empereur *Alexis-Comnène*, profita de ces mécontentemens; &, aiant rassemblé une grande armée, il vint à *Constantinople*, en 1183, s'empara du Gouvernement, & fit étrangler l'Impératrice, & l'Empereur son fils.

ANDRONIC-COMNE'NE

comença son règne, ou plutôt sa tyranie, par faire assembler les Evêques pour leur demander l'absolution du crime qu'il avoit comis en faisant mourir l'Empereur. Ils eurent la lacheté de la lui doner; &, en conséquence, il leur acorda le privilége de s'asseoir autour du Trone.

Il étoit d'un caractère dur, cruel & impudique; son esprit étoit inquiet, turbulent & soupçoneux. Cependant il avoit quelques bones qualités, qui le rendirent agréable au peuple; il le soulagea en diminuant les impôts, &c. Il n'y avoit pas encore deux ans qu'il étoit sur le trone que tout le monde fut révolté par ses cruautés. Come il voulut faire mourir *Isaac l'Ange*, l'un des principaux Seigneurs de Constantinople, le Peuple prit sa défense & le proclama Empereur. On se saisit ensuite d'*Andronic*, à qui l'on fit toutes sortes d'outrages; &, après l'avoir fait promener par les rues sur un chameau galeux, on le pendit par les pieds: il expira le 12 de Septembre 1185.

ISAAC L'ANGE

règna depuis 1185 jusqu'en 1195, qu'il fut détroné par son frère; mais, come on l'a déja dit, les *Croisés* le rétablirent en 1203. Il comença par réparer les maux qu'*Andronic* avoit faits; il rapela les exilés, & les rétablit dans leurs biens. Peu après, il eut une grande querèle avec l'Empereur *Frédéric I*, qui aloit dans la *Terre-Sainte*, & qui vouloit être reconu Empereur par *Isaac*. Les *Grecs* lui refusèrent des vivres, & il se les fit doner par force: après quoi il força les passages où *Isaac* avoit fait mètre des troupes pour empêcher sa marche.

Sous son prédécesseur, un des Princes de la Maison Impériale, avoit engagé *Guillaume II*, Roi de Sicile, à ataquer l'Empire Grec, & les Siciliens s'étoient avancés jusqu'à *Thessalonique* dont ils s'étoient rendus maîtres. Les troupes d'*Isaac* les défirent, & la paix se fit en 1187. Peu après, les *Bulgares*, qui depuis 200 ans étoient soumis aux *Grecs*, secouèrent le joug, & se choisirent un Roi nomé *Asan*: ce fut en vain qu'*Isaac* envoïa contre eux plusieurs armées, & y ala lui-même. Son règne ne fut qu'une suite continuelle de rébellions qui se succédoient les unes aux autres. Le mépris général qu'*Isaac* s'atira, ne prouve que trop son peu de mérite: il s'estimoit cependant plus que ses prédécesseurs, quoique ce fût un Prince lache & indolent, qui ne songeoit qu'à ses plaisirs.

Les mauvais succès de ceux qui s'étoient révoltés contre lui, n'empêchèrent point *Alexis l'Ange*, son frère, de prendre des mesures pour le détrôner. Pendant que l'Empereur étoit à la chasse, il vint à *Constantinople*; &, aiant gagné quelques Oficiers, il se fit proclamer Empereur. *Isaac* s'enfuit; mais il fut arêté, on lui creva les ieux, & on le mit en prison.

ALEXIS L'ANGE,

qui se noma COMNE'NE,

ne fut pas sacré par le Patriarche, qui refusa son ministère, mais par un simple Prêtre: il ne se fit aucune aclamation lors de son couronement. Son règne dura cependant depuis 1195 jusqu'en 1203 qu'il fut détroné par une armée de Croisés, à la tête desquels étoient *Baudouin*, Comte de *Flandre*, *Boniface*, Marquis de *Montferrat*, & *Dandolo*, Doge de *Venise*. On a vu, dans l'Article de ce dernier, *ci-devant*, *pag.* 258, coment ce Tyran fut chassé par les Latins, à la prière d'*Alexis*, fils d'*Isaac l'Ange*.

L'Usurpateur *Alexis*, qui se dona le

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

roît la Courone sur la tête. Pour témoigner son ressentiment aux Lombards, il publie dans cète Diète un Edit, par lequel il défend aux Villes de son Parti de se choisir des Podestà dans les Villes confédérées. Les Députés de *Gène* s'oposent à la publication de cet Edit, en répréséntant à l'Empereur que leurs Citoïens ont élu pour Podestà PAGANO DE PIÉTRASANTA, Milanois, & qu'il n'est pas possible qu'ils aillent contre le serment qu'ils ont prêté. L'Empereur leur ordone de se conformer à ses ordres. Lorsqu'ils furent de retour à *Gène*, il y eut de grands débats dans le Conseil de la République : mais le Parti qui soûtenoit l'élection de PAGANO, fit résoudre que l'on s'y tiendroit, & qu'il seroit Podestà l'année suivante.

La *Pouille* fut, cète année, toute couverte de Saurerelles. L'Empereur, qui pourvoïoit à tout, après avoir fait plusieurs Constitutions pour le bon Gouvernement du Roïaume, ordona, sous diverses peines, que chacun eût, tous les matins avant le lever du Soleil, à ramasser quatre panerées de ces Insectes, qu'ils remètroient aux Officiers publics, qui les feroient brûler.

L'EMPEREUR emploie à *Ravenne* tout le mois de Janvier à de secrètes intrigues qui pussent le conduire à ramener au devoir les Lombards confédérés. ECCELIN & SALINGUERRA sont ceux dont il suit à ce sujet principalement les conseils ; & qui ne manquent pas de l'exciter contre AZZON VII, Marquis d'Este, Chef de toute la Faction Guelfe, lequel ne s'étoit point fait voir à la Cour de l'Empereur. Après le second Dimanche de Carême, ce Prince s'embarque pour *Aquilée*,

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

soient extrêmement : c'étoit alors *Robert de Courtenay*, (car son frère *Pierre* étoit mort en prison chés les Grecs). Ce Prince, dans toutes ses Lettres au Doge *Ziani*, afectoit de le nomer son *Collègue à l'Empire*, & emploïoit à son égard les flateries les plus rampantes.

Cependant ce Doge, qui, depuis plus de 20 ans, ocupoit le trone Ducal, jugea à propos de se démètre, & se retira dans sa maison pour y mener une vie privée : elle ne fut pas longue, car il mourut peu de mois après. Il avoit eu peu de part aux évènemens de son règne. Tandis que les troupes de la Seigneurie livroient des combats, il s'ocupoit dans la Capitale à faire fleurir la justice, l'abondance & la paix. On parle de lui come d'un Prince bon & pieux.

Il y eut, pendant près de deux mois, un partage entre les 40 Electeurs, dont 20 étoient obstinés pour *Rainier Dandolo*, & les 20 autres pour *Jâque Thiépolo*. Le Sénat ordona qu'on tireroit au sort le nom des deux Candidats, & le sort tomba sur *Thiépolo*.

JAQUE THIÉPOLO

fut Doge depuis l'an 1228 jusqu'en 1248. Ses premières occupations furent les révoltes de *Candie*, qui recomençoient toujours peu après avoir été apaisées. C'étoit la politique timide du Sénat qui leur donoit lieu, par le changement continuel des Gouverneurs, qui ne pouvoient ni gagner les habitans, ni se mètre assés au fait du Païs.

L'Empereur *Frédéric II* étant passé dans la Terre-Sainte, les *Vénitiens*, qui y étoient come les *Génois* & les *Pisans*, lui demeurèrent unis, malgré l'Excomunication dont il étoit frapé, & ils ne furent pas mécontens come les autres du Traité qu'il fit avec le Sultan d'Egypte. Car voïant que ce Traité, outre qu'il les délivroit d'une guerre onéreuse, aloit augmenter dans la Syrie les facilités de leur comerce, ils se consolèrent aisement du déplaisir de voir la place de l'ancien Temple de Salomon rester entre les mains des Mahométans, qui y avoient bâti une Mosquée. « Cela prouve toujours, dit » l'Abbé *Laugier*, que les vues de Re» ligion qui animoient les autres Peu» ples à la *Croisade*, n'entroient que » fort indirectement dans les efforts

surnom de *Comnène*, étoit un Prince si lache, que les ennemis de l'Empire s'y étoient jetés de tous côtés; & qu'il ne leur faisoit mètre bas les armes qu'à force d'argent. Ses débauches & ses exactions l'avoient rendu odieux à tout le monde. Les Auteurs du tems le louent de n'avoir fait périr persone, ni confisqué le bien d'aucun particulier. Cet éloge prouve quelles étoient la cruauté & l'avarice des Empereurs Grecs.

ISAAC L'ANGE rétabli,

& *ALEXIS III, son fils.*

La Ville de *Constantinople* aiant été prise en partie par les *Croisés*, le 18 de Juillet 1203, & le Tyran *Alexis* s'étant enfui, le peuple tira *Isaac l'Ange* de sa prison, & le remit sur le trône Impérial. *Alexis*, son fils, qui étoit dans le camp des Croisés, entra dans la Ville, & fut bientôt associé à l'Empire par son père, qui ratifia le Traité qu'il avoit fait avec les *Croisés*. On a vu ci-devant les peines qu'*Alexis* avoit eues pour recueillir les sommes considérables qu'il s'étoit engagé de leur doner.

Les *Grecs* se voïant ruinés, se soulèvent contre les deux Empereurs, & proclament un jeune home, nomé *Nicolas Canabé*; mais ce ne fut que come un Empereur de théâtre. *Alexis Ducas*, que l'on avoit surnomé *Murtzuphle* à cause de ses sourcils épais, profite de la sédition, gagne l'esprit des Grands, & se fait reconoître Empereur.

Le vieux *Isaac l'Ange*, aprenant ces tristes nouvelles, meurt de surprise & de douleur, un an & demi après son rétablissement. Son fils *Alexis* fut mis en prison, où l'on croit que *Murtzuphle*, qui s'étoit doné jusques-là pour son ami, l'étrangla lui-même, environ le 5 de Février 1204. Ce Prince égala son père en foiblesse & en imprudence.

ALEXIS DUCAS,

surnomé MURTZUPHLE,

comença par envahir des patrimoines, & déposer ceux qui ocupoient les premières dignités: par-là il devint odieux aux *Grecs*. Les *Croisés*, outrés de sa trahison, lui déclarèrent la guerre, & formèrent le projet de s'emparer de *Constantinople*. On a vu, *ci-devant, pag.* 260, coment *Dandolo*, Doge de Venise, monagea toutes choses en faveur de sa République. Le 12 d'Avril 1204, les Croisés se rendirent maîtres d'une partie de la Ville, & *Murtzuphle* s'enfuit pendant la nuit.

Le Peuple en aiant été informé, ala dans la grande Eglise de Sainte-Sophie, & élut pour Empereur *Théodore Lascaris*. Ce Prince refusa de prendre les marques de la dignité Impériale, & voulut engager le Peuple à faire un effort vigoureux; mais, voïant que ses remontrances ne faisoient aucune impression sur des gens effraïés, il prit le parti de quiter *Constantinople*, & de se retirer en *Asie*, où il se dona bientôt pour Empereur.

Cependant, le 13 d'Avril, les Croisés achevèrent de se rendre maîtres de la Ville Impériale; & le soldat fit passer au fil de l'épée, dans la premiere fureur, tout ce qui se présenta devant lui, sans distinction ni de sexe ni d'âge: tout fut mis au pillage, jusqu'aux Vases sacrés & aux Reliques.

Les *Croisés*, ou les *Latins*, noment six Electeurs François, & six Vénitiens pour élire un Empereur. *Baudouin*, Comte de Flandre, est choisi & proclamé le 17 de Mai 1204. On fit ensuite le partage des Provinces de l'Empire, come on l'a vu dans l'Article de *Henri Dandolo*.

Cependant divers Princes *Grecs* tâchent de s'assurer quelques parties de l'Empire d'Orient: l'un des principaux est *Théodore Lascaris*, qui prend le titre d'Empereur à *Nicée* en Asie. Ce sont ses Successeurs qui, cinquante-sept ans après, reprirent *Constantinople* sur les *Latins*. Nous alons doner la suite de ces deux sortes d'Empereurs, en tant qu'ils ont paru dans l'*Epoque* qui nous ocupe, c'est-à-dire jusqu'en 1254.

EMPEREURS LATINS

DE CONSTANTINOPLE.

BAUDOUIN

étoit à peine monté sur le trône, qu'il aprend que *Murtzuphle* marchoit avec un bon corps de troupes vers *Constantinople*: il va au-devant de lui; mais *Murtzuphle* s'enfuit, & propose à *Alexis l'Ange Comnène* de se joindre ensemble. Celui-ci l'invite à le venir trouver; &, quand il est venu, il lui fait crever les ieux, & fait entrer ses troupes dans son parti. Cependant il n'a pas plus de courage que lui, & il fuit toujours devant *Baudouin*.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

à dessein de s'aboucher avec le Roi HENRI, son fils, qui n'avoit pas voulu risquer de passer par la vallée de *Trente*, dont les Lombards gardoient tous les passages. Soit de bon gré, soit qu'un coup de vent l'eût détourné de sa route, FRÉDÉRIC passe à *Venise*. On l'y reçoit avec la plus grande magnificence. Il en témoigne son contentement, en acordant aux Vénitiens diverses exemptions dans son Roïaume des deux Siciles, & laissant des présens ornés d'or & de pierreries à l'Eglise de S. Marc. Il va de *Venise* à *Aquilée*, où son fils le Roi HENRI le vient trouver avec quelques Princes Allemans. Il y passe avec eux le tems de Pâque. Les Légats, que le Pape avoit envoïés traiter d'acomodement avec les Confédérés de Lombardie, vont chercher l'Empereur à *Ravenne* pour lui rendre comte de leur Comission. Aprenant qu'il étoit à *Venise*, ils vont l'y chercher; & le trouvent parti pour *Aquilée*. Ils s'imaginent alors qu'il les évitoit à dessein, & retournent auprès du Pape. Après l'Ascension, l'Empereur se rembarque pour la *Pouille*, & prend en chemin quelques Corsaires qui croisoient sur la Mer Adriatique.

Il aprend, peu de tems après son arivée, que JEAN DE BARUTH s'étoit rendu Maître de la Ville d'*Acre*, après avoir batu le Maréchal RICHARD, Gouverneur de cète Place. La Ville de Messine, surchargée d'impositions par le Justicier *Richard de Montenegro*, se révolte dans le mois d'Août; exemple que l'on suit à *Siracuse*, à *Catane*, à *Nicosie*, & dans d'autres endroits de *Sicile*. Le Soudan d'Egipte envoie, cète année, à l'Empereur une Tente d'un travail admirable, &

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» faits par les Vénitiens & leur semblables, pour concourir en aparence » au même but (a) ».

En 1233, les Vénitiens envoïèrent un grand secours à *Jean de Brienne*, qui avoit été choisi pour Empereur Latin de *Constantinople*, & qui étoit fort pressé par *Vatace*, Empereur des *Grecs*. La flote de ce Prince fut entièrement defaite par celle des Vénitiens, & son camp aiant été ataqué par *Jean de Brienne*, il fut contraint de lever le siége de *Constantinople*.

Deux ans après il revint, & *Jean Michiéli*, qui étoit alors Podestà à Constantinople, remporta sur la flote de ce Prince une nouvelle victoire. Les troupes de terre, frapées de terreur, forcèrent *Vatace* de lever encore le siége.

Jean de Brienne auroit peut-être mis Constantinople sur un bon pied, s'il eût vécu davantage; mais il mourut en 1237. Aussitôt le jeune Empereur *Baudouin*, dont il avoit été le Tuteur, prit la résolution de voïager dans les diférentes Cours de l'Europe, pour en obtenir des troupes & de l'argent. Rien ne lui fut plus contraire que les divisions qui régnoient entre les Papes & *Frédéric II.* Les Vénitiens prirent pendant un tems parti contre cet Empereur, & leur Flote comandée par *Pierre Thiépolo*, fils de leur Doge, ala ravager les côtes de la *Pouille*; mais peu après ils prirent le parti de la neutralité.

Le jeune *Thiépolo*, ne pouvant plus se distinguer sous les enseignes de la République, ala faire la guerre à *Frédéric II* sous celles des Milanois, qui le prirent pour leur Chef. Ils furent vaincus par *Eccelin*, & *Pierre Thiépolo* fut fait prisonier. On l'envoïa à l'Empereur *Frédéric II*, qui le fit conduire dans la *Pouille*, & lui fit couper la tête dans l'endroit même qu'il avoit auparavant ravagé. Cela fut très sensible aux Vénitiens; mais ils crurent qu'il étoit de leur intérêt de dissimuler cet outrage. D'ailleurs ils étoient assés ocupés par les révoltes de leurs nouveaux Sujets, soit à *Zara* en *Dalmatie*, soit en *Candie*.

Dans ce dernier Païs, il s'éleva un home habile, nomé *Calerge*, qui se mit à la tête des Grecs rebelles, & qui, pendant 18 ans, ocupa tellement les

(a) *Hist. de Venise*, T. II, p. 371.

Cet Empereur, qui avoit toutes les vertus d'un grand Monarque, ne fut que deux ans sur le trône. Come il assiégeoit *Andrinople*, le Roi des Bulgares, nomé *Jean*, excité par les Grecs, vint l'ataquer, le vainquit & le fit prisonier. Quelque tems après, ce malheureux Empereur fut mis à mort d'une manière très cruèle.

HENRI,

son frère, avoit d'abord été fait Régent de l'Empire; mais, lorsqu'on eut apris la mort de *Baudouin*, on le fit monter sur le trône Impérial, le 20 d'Août 1206.

Le nouvel Empereur, & *Boniface*, Marquis de *Montferrat*, qui avoit eu en partage le *Roïaume de Thessalonique*, joignent leur force ensemble, pour ataquer les *Bulgares*, qui avoient fait de grands ravages jusque vers Constantinople. Ces barbares sont défaits; mais *Boniface* fut tué: c'étoit le plus grand Capitaine de son tems.

Henri eut ensuite une assés longue guerre avec *Théodore Lascaris*, Empereur de *Nicée*: enfin la paix se fit entre eux. Quelque tems après, l'Empereur *Henri* mourut à *Thessalonique*, le 11 de Juin 1216, come il marchoit contre *Théodore l'Ange*, Prince *d'Epire*. Il fut très recomandable par sa valeur, sa prudence & sa bonté: les Ecrivains Grecs eux-mêmes en parlent avec éloge.

Sa mort causa une très grande consternation dans *Constantinople*. Les Seigneurs s'assemblèrent pour nomer un Régent, & pour conférer sur la succession à l'Empire. Elle ne pouvoit regarder que deux Princes; ou *Pierre de Courtenay*, Comte d'*Auxerre*, qui avoit épousé *Yolande*, sœur des Empereurs *Baudouin* & *Henri*; ou *André*, Roi de *Hongrie*, qui avoit pour femme une des filles d'*Yolande* & de *Pierre de Courtenay*. Les besoins de l'Empire engagèrent les Seigneurs à préférer *André*, qui, par sa proximité & sa puissance, étoit en état de rétablir les afaires de l'Empire. Mais ce Prince aiant remèrcié, il falut recourir à *Pierre de Courtenay*, qui étoit en France: on lui envoïa donc des Ambassadeurs, pour le prier de se rendre à *Constantinople*.

Ce Prince étoit fils de *Pierre de France*, cinquième fils de *Louis le Gros*, & Cousin germain de *Philippe-Auguste*, qui règnoit pour lors en France. Il partit pour l'Italie, avec cinq à six mille homes d'élite au comencement de l'année 1217; &, étant arivé à Rome, il voulut absolument être couroné par le Pape *Honorius III*. Il s'embarqua ensuite à *Brindes* sur des Vaisseaux, qui lui avoient été envoïés par les Vénitiens, à condition qu'il les aideroit à reprendre *Durazzo* sur *Théodore*, Prince d'*Epire*.

Conformément à ses engagemens, *Pierre de Courtenay* assiégea cète Ville; mais, ne pouvant la prendre, il résolut d'aler à *Constantinople* par terre. *Théodore* fit avec ce Prince un traité frauduleux come pour lui laisser traverser ses Etats, & l'engagea à un festin, où il se saisit de l'Empereur & de ses principaux Oficiers; après quoi, il fit tailler en pièces sa petite armée, ne réservant que les plus qualifiés.

L'Empereur mourut peu après dans sa prison, & l'on crut qu'il avoit été empoisoné. L'Europe aprit avec indignation la perfidie de *Théodore*, & l'on se préparoit à en tirer vengeance, lorsque ce fin *Grec* se mit à couvert en gagnant le Pape. Il lui écrivit qu'il étoit disposé à renoncer au Schisme & à reconoître sa primauté; qu'il lui renvoïroit le Cardinal *Jean Colonna*, Légat, qui accompagnoit *Pierre de Courtenay*, que cet Empereur étoit décédé de mort naturelle, &c. Le Pape *Honorius III* prit *Théodore* sous sa protection, & défendit sous peine d'excomunication aux Croisés, qui étoient prêts à partir de *Venise* & d'*Ancone*, d'ataquer les terres de ce Prince.

Cependant les Seigneurs de *Constantinople* aïant apris la mort de *Pierre de Courtenay*, firent ofrir la Courone Impériale à son fils aîné *Philippe*, *Comte de Namur*. Ce Prince préféra une vie tranquile à un trône chancelant, & céda ses droits à son frère

ROBERT DE COURTENAY.

Ce Prince partit de France sur la fin de l'année 1220, & prit son chemin par l'*Allemagne*, la *Hongrie* & la *Bulgarie*: par tout il fut bien reçu. Aussitôt qu'il ariva à Constantinople, il y fut sacré: c'étoit le 25 de Mars 1221. Il règna jusqu'en 1228, mais sans rien faire de remarquable; car c'étoit un Prince sans courage.

BAUDOUIN II & JEAN DE BRIENNE.

Après la mort de *Robert*, la Courone Impériale étoit dévolue à son frère *Baudouin*; mais ce Prince, n'aiant que onze ans, n'étoit pas en état de défendre un Empire qui chanceloit. On

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

que l'on estimoit plus de 20 mille marcs d'argent. Elle renfermoit une Machine qui, par un artifice singulier, représentoit le cours du Soleil & celui de la Lune, avec toutes leurs révolutions, & qui marquoit exactement les heures du jour & de la nuit. Elle fut mise dans le Trésor Roïal de *Venise*. Le 22 de Juin, l'Empereur fit un superbe festin, auquel il invita les Ambassadeurs du Soudan & ceux du Vieux de la Montagne, Prince des Peuples apelés *Assassins*. Il entretenoit avec ce dernier une étroite correspondance; & le bruit couroit que, par son ordre, un des sujets de ce Prince avoit tué, l'année précèdente, LOUIS, Duc *de Bavière*, lequel avoit encouru sa disgrace.

Les *Romains*, plus animés que jamais contre la Ville de *Viterbe*, en vont ravager le district, & s'en retournent. Ceux de *Viterbe* prènent leur revanche. Ils enlèvent aux Romains par trahison le Château de *Vetorchiano*, qu'ils font entièrement démanteler. Les Romains en devièment furieux; en rejètent la faute sur le Pape, qui ne vouloit pas leur permètre de détruire *Viterbe*; reprènent les armes; &, pendant qu'il êtoit à *Riéti*, s'avancent jusqu'à *Montefortino*, dans le dessein de comètre des hostilités dans la Campanie Romaine, laquelle êtoit du Domaine du Pape. Pour les empêcher, GRÉGOIRE leur députe trois Cardinaux, qui font avec eux un acomodement, & les renvoient à Rome, moïènant une grosse somme d'argent. Le Pape emploie une partie de cète année à traiter de la paix entre l'Empereur & les Confédérés de Lombardie; qui, pendant qu'il séjournoit à *Anagnie*, envoient des

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

forces de la République, qu'elle ne put jamais le vaincre. Enfin le Sénat prit le parti de le gagner, & la Seigneurie de Venise s'humilia jusqu'à lui demander la paix. *Vital Michiéli*, Duc (ou Gouverneur) de Candie, lui ofrit les conditions les plus honorables & les plus avantageuses, pour l'engager à mètre bas les armes. *Calerge*, convaincu de l'impossibilité de chasser les Vénitiens de Candie, aima mieux s'assurer enfin un repos honorable. On lui promit sûreté pour lui & les siens, la restitution de tous leurs biens, l'exemption d'impôts, &c. Sur ce pied, la paix se fit. Les Vénitiens tinrent parole à *Calerge*, & lui-même remplit avec beaucoup de fidélité ses engagemens, jusqu'à travailler de tout son pouvoir à étoufer l'esprit de rébellion parmi ses concitoïens, & à doner, sur ce sujet, les avis les plus sages & les plus utiles au Gouvernement.

Le Doge *Jâque Thiépolo* abdiqua sa dignité, en 1248, pour achever dans le repos le reste de sa vie, qui ne fut pas long; car il mourut peu de tems après. Son principal mérite fut d'être un excellent Jurisconsulte. Aussi réforma-t-il le Code Vénitien; & on lui eut l'obligation d'avoir réduit en un petit nombre d'articles le cahos immense des Loix & des Ordonances anciènes: en cela, il rendit un service très essentiel à sa patrie.

« Cète qualité de Jurisconsulte ne » doit pas surprendre dans un home » d'une aussi haute naissance que *Thiépolo*, (ajoute (*a*) l'Abbé *Laugier*). » L'étude des Loix êtoit alors une profession très acréditée parmi les nobles Vénitiens; & il n'y en avoit aucun qui ne se fit un honeur de remplir le ministère d'Avocat, parceque » ce ministère, très noble par lui-même, s'exerçoit alors on ne peut pas » plus noblement. Il n'y avoit d'autre » honoraire que la pension païée par » le Gouvernement, & toutes les fonctions vis-à-vis les parties êtoient » sans intérêt ».

Avant de procéder à l'élection d'un nouveau Doge, le Sénat fixa le nombre des Electeurs à 41 pour éviter l'inconvénient du partage, qui avoit obligé de recourir au sort, dans l'élection précèdente.

(*a*) *Histoire de Venise*, Tom. II, pag 413.

pensa d'abord à lui doner pour Régent *Jean Azen*, Roi de Bulgarie; mais ensuite on se détermina à choisir *Jean de Brienne*, qui avoit été Roi de *Jérusalem*, & qui étoit alors en *Italie* Général de l'Armée du Pape contre l'Empereur *Frédéric II*, qui avoit épousé sa fille.

On convint que ce Prince seroit Empereur sa vie durant, & qu'après sa mort l'Empire passeroit à *Baudouin*, & à ses héritiers. *Jean de Brienne* aiant fait des levées en France, vint à *Constantinople* sur des Vaisseaux Vénitiens, & fut couroné Empereur. Il ne remplit pas les grandes espérances qu'on avoit conçues de lui; car il resta deux ans sans sortir de *Constantinople*. Enfin il passa le Détroit, & prit quelques Forts sur *Vatace*, qui avoit succédé à l'Empereur Grec *Théodore Lascaris*: cela ariva en 1234.

L'année suivante, *Vatace* fit aliance avec *Azen*, Roi des Bulgares, & tous deux ensemble ils vinrent assiéger *Constantinople*, avec une armée de cent mille homes. *Jean de Brienne* sortit courageusement avec le peu de Chevaliers qu'il avoit; & ils firent de si prodigieux efforts de valeur, que la victoire leur demeura, & que les ennemis levèrent le Siége. Ils revinrent, en 1236, avec deux armées, l'une de terre, l'autre de mer; mais les *Vénitiens*, les *Pisans* & les *Génois* aiant défait leur flote, l'armée de terre prit l'épouvante & se retira avec précipitation.

Cependant l'Empereur *Jean de Brienne*, que ses victoires même affoiblissoient, ne cessoit d'écrire en Occident pour faire venir de nouveaux secours. Il crut enfin que la présence du jeune *Baudouin* opéreroit plus efficacement: ainsi, il l'y envoïa sous la conduite de *Jean de Béthune*.

Baudouin ala d'abord à Rome, où il fut fort bien reçu par le Pape *Grégoire IX*, qui sollicita de nouveau en Hongrie, en Angleterre & en France, pour le secours de Constantinople. Il chargea même le jeune Prince de porter une Bulle de Croisade en France; le Roi *S. Louis* & la Reine *Blanche*, sa mère, lui firent une très gracieuse réception (*a*). Cependant il y ariva des Députés de Constantinople, qui apportèrent la nouvelle que *Jean de Brienne* étoit mort le 23 de Mars 1237.

BAUDOUIN seul.

Ce Prince fut encore quelque tems en Occident, occupé à solliciter du secours; enfin il partit de France, avec environ trente mille homes, dans l'été de l'an 1239. Il dirigea sa marche par l'Italie, une partie de l'Allemagne & par la Hongrie. Etant arivé à *Constantinople* à la fin de l'année 1239, il y fut couroné solemnèlement dans l'Eglise de Sainte-Sophie. Ce ne fut que de son sacre qu'il data les années de son Empire. Cependant les Historiens & les Chronologues ont coutume de le mètre immédiatement à la suite de *Robert*, son frère, & ils ne font mention de *Jean de Brienne*, que dans l'Article de *Baudouin*.

Au Printems 1240, le nouvel Empereur se mit en campagne contre *Vatace*: ils se prirent quelques Villes de côté & d'autre, & enfin ils consentirent à une trève de deux ans. *Baudouin* ala en Italie solliciter de nouveau des secours: ensuite il se trouva, en 1245, au Concile Général de Lion, dont les Pères ordonèrent que la moitié des revenus des Bénéficiers, qui ne résideroient pas pendant six mois, seroit apliquée pour secourir l'Empire de Constantinople, & que ceux qui auroient cent marcs d'argent de revenus, en paieroient le tiers.

Cependant la trève étant expirée, *Vatace* recomença les hostilités. *Baudouin* aborda à *Constantinople* en 1248. On n'est point informé de ce qui lui ariva jusqu'en 1251; mais on croit que, cète année, il fit encore un voïage en Occident, parceque les Historiens parlent alors de *Philippe de Focy* ou de *Toucy*, come étant Bail ou Régent de l'Empire de *Constantinople*. Peu après, *Vatace* mourut (en 1255), & *Théodore Lascaris*, son fils, monta sur le trône de *Nicée*. Cet Empereur laissa Constantinople tranquile, & mourut en 1259. Il eut pour successeur *Jean Lascaris*, son fils, qui n'avoit que huit ans; c'est pourquoi on lui associa, come Régent & même come Empereur, *Michel Paléologue*. L'Empereur *Baudouin*, aiant apris son Couronement, lui envoïa des Ambassadeurs, qui avoient ordre de lui redemander les places de *Thrace*, qui avoient été enlevées par ses prédécesseurs aux François. Non seulement il les refusa, come on devoit bien s'y atendre, mais il

(*a*) Ce fut alors que *Baudouin* céda à S. Louis la Courone d'Epines de Notre-Seigneur, & d'autres précieuses Reliques, qu'il avoit engagées aux *Vénitiens*, pour une somme considérable que *S. Louis* paia.

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

Agens en cète Ville pour arêter les conditions de la paix ; mais on ne peut convenir de rien.

Le 14 d'Avril, ECCELIN, qui séjournoit à *Vérone*, emprisone GUI DE RHO, Podestà de cète Ville, & ses Juges avec tous leurs domestiques. Il fait ensuite venir d'*Ostiglia*, un Officier de l'Empereur, lequel est suivi, quelques jours après, du Comte de Tirol, & de deux autres Comtes, acompagnés de 150 Homes à Cheval & de 100 Arbalêtriers. Ils prènent possession de *Vérone* au nom de l'Empereur ; reprènent le Château de Perte, & rebâtissent celui de Rivalta. Les Mantouans & les Padouans, amis du Comte RICHARD DE SAINT-BONIFACE & de la Faction Guelfe, entrent, par diférens côtés, dans le Territoire de *Vérone*. Les premiers prènent & brûlent, ou détruisent, outre le Château de Nagarola, divers Bourgs, entre autres ceux d'Isola della Scala, de Ponte-Passaro, d'Isolalta, de Fraguano, de Poverano. Les seconds, dans le mois d'Octobre, s'emparent de Bonadigo qu'ils détruisent entièrement, & du nouveau Château de Rivalta; & brûlent le Bourg de la Tomba. Pendant ce tems, les Guelfes de Vérone, retirés au Château de Nogara, l'abandonent, & le livrent aux flâmes. ECCELIN cependant marche avec les Troupes de Vérone contre les Mantouans, les joint près du Bourg d'Opéano, les ataque, les met en déroute, & leur fait beaucoup de prisoniers.

Au mois de Juillet, le Marquis d'Este & le Comte de Saint-Boniface, marchent au secours de Biachino & de Guézello de Camino, livrent bataille pour eux aux Trévisains, qu'ils mètent en déroute, en

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

MARIN MOROSINI

fut élu, & tint le Dogat depuis 1248 jusqu'en 1252. Tout étoit en troubles dans l'Allemagne & dans l'Italie, par une suite de l'animosité du Pape *Innocent IV* contre l'Empereur *Frédéric II*. Les Vénitiens eurent le bonheur de se garantir du feu qui consumoit tout dans leur voisinage, & de la discorde qui souvent séparoit les Citoïens d'une même Ville, & les membres d'une même Famille en deux factions, déterminées à se porter aux dernières violences l'une contre l'autre. Les Vénitiens ne furent ni Guelfes ni Ghibelins : ils étoient uniquement ocupés de ce qui leur étoit utile.

Les troubles de l'Ile de *Candie* étoient apaisés, & l'on venoit de faire la paix avec *Alexis Calerge*. Pour l'assurer davantage, la Seigneurie résolut d'envoïer une nouvelle Colonie dans cète Ile, & elle lui destina le territoire de l'anciène Ville de *Cydon*, qui avoit été ruinée dans les guerres précédentes. Cète Colonie, composée come la première de Nobles, de Citadins & de gens du Peuple, étant arivée heureusement, bâtit une nouvelle Ville, qui fut surnomée *la Canée*, & qui est devenue depuis très considérable : c'est aujourd'hui la Capitale de l'Ile de Candie.

Après la mort de l'Empereur *Frédéric II*, *Conrad*, son fils, vint en Italie pour prendre possession de son Roïaume de *Sicile*. Il demanda aux Vénitiens des Vaisseaux pour son passage dans la *Pouille*. Le Sénat lui acorda tout ce qu'il desiroit, ne voulant pas mécontenter un Prince dont le parti, tout foudroïé qu'il étoit par le Pape, avoit encore en Italie la supériorité.

Pendant ce tems-là, ceux des Vénitiens qui étoient dans la *Terre-Sainte*, aidèrent de tout leur pouvoir notre Roi *S. Louis*, qui y étoit passé après sa malheureuse expédition d'*Egypte*. Il fit réparer à ses frais les fortifications des Villes que les Chrétiens y tenoient encore, & conféra avec eux, dans la Ville d'*Acre* sur les moïens de rétablir le Roïaume de *Jérusalem*.

La Seigneurie de Venise prit le parti de joindre ses forces à celles de quelques autres Villes de *Lombardie*, qui vouloient se délivrer du cruel tyran *Eccelin* : elles n'y réussirent que quelques années après, c'est-à-dire en 1259,

dèclara que les François devoient se préparer à la guerre, si on ne lui paioit un tribut.

Michel Paléologue passa ensuite le Détroit, & se rendit maître de tous les dehors de *Constantinople*. Après avoir laisse garnison en diférens Forts, avec ordre d'empêcher les vivres d'entrer dans cète Ville, il repassa en Asie. La situation de l'Empereur *Baudouin* étoit des plus déplorables : il se trouvoit sans troupes & sans argent. Il dona son fils unique *Philippe* en gage à de nobles Venitiens de la Maison de *Cappello*, pour sûreté de l'argent qu'ils lui prêtèrent; & il fit enlever les plombs des Eglises & des Palais, pour en faire de la monoie.

Cependant *Alexis Stratégopule*, Général de l'Armée que *Paléologue*, envoioit contre *Michel Comnène*, Despote d'*Etolie*, passant à peu de distance de la Ville de *Constantinople*, on vint lui proposer de faire entrer quelques-uns de ses gens dans la Ville, & de lui en ouvrir au moins une porte. *Stratégopule*, aiant hazardé la chose, entra dans *Constantinople*, le 25 de Juillet 1261. Ainsi finit l'Empire des François, qui avoit duré 57 ans, 3 mois & onze jours.

L'Empereur *Baudouin*, aiant quité les ornemens Impériaux, se sauva dans un esquif. Il se retira d'abord auprès de *Mainfroi*, Régent du Roiaume de Sicile, qu'il savoit être indisposé contre *Michel Paléologue*. Il envoïa des Ambassadeurs au Pape *Urbain IV*, qui fit prêcher en France une Croisade pour Constantinople, qui n'eut aucune suite. *Baudouin* vint après cela dans ce Roiaume exciter les Seigneurs François, par les plus belles promesses, à le secourir. Enfin il retourna en Italie; &, par l'entremise de *Clément IV*, il fit, en 1267, un Traité avec *Charles d'Anjou*, qui avoit dépouillé *Mainfroi* du Roïaume des *deux Siciles*, & qui devoit le secourir de toutes ses forces. De plus *Béatrix*, sa fille, épousa *Philippe*, fils de l'Empereur. Cependant le Traité n'eut aucun effet (*a*), & *Baudouin* mourut en 1272.

Philippe, son fils, prit le titre d'*Empereur de Constantinople*, & mourut vers 1284, en laissant une fille nomée *Catherine*, qui prit le nom d'*Impératrice*. Elle épousa, en 1301, *Charles de Valois*, frère de notre Roi *Philippe le Bel*, & elle mourut en 1307. Sa fille, nomée *Catherine de Valois*, qui prit le titre d'*Impératrice de Constantinople*, fut marié à *Fontainebleau*, en 1313, à *Philippe*, Prince de *Tarente*, & fils puîné de *Charles II*, *Roi de Naple*. Ce jeune Prince fit de grands préparatifs pour une Expédition à Constantinople ; & cependant il mourut en 1332. L'Impératrice *Catherine de Valois* étant morte en 1346, son fils aîné *Robert* prit le nom d'Empereur; &, après lui, son frère *Philippe* : ils moururent en 1364 & 1368. *Jâque des Baux*, neveu de ces Princes par sa mère *Marguerite*, leur sœur, fut le dernier des dêcendans de *Baudouin*, qui prit le titre d'*Empereur* de *Constantinople*.

(*a*) Ce qui en fit manquer l'exécution, fut principalement l'Expédition de S. Louis en Afrique, & ensuite les *Vêpres Siciliènes* (ou le Massacre des François en Sicile), dont il sera parlé dans la suite.

EMPEREURS GRECS, *d'abord à NICÉE, & qui recouvrent ensuite* CONSTANTINOPLE.

THÉODORE LASCARIS,

avoit été élu, come on l'a dit, à Constantinople, peu avant sa prise par les *Croisés Latins*. S'étant sauvé de l'autre côté du Détroit, en Asie, il fut reconu Empereur par une grande partie des Grecs : il établit son Siége à *Nicée*, & il y règna depuis l'un 1204 jusqu'en 1222. Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Alexis l'Ange*, l'un des derniers Empereurs; & par-là il avoit droit à l'Empire.

Il a été parlé de lui dans les Articles des premiers Empereurs Latins : il épousa en dernier lieu *Marie*, fille de l'Empereur *Pierre de Courtenay*. C'étoit un grand Prince, qui arêta la chûte de l'Empire des *Grecs*. Come il ne laissoit point de fils, il désigna pour son successeur *Vatace*, qui avoit épousé sa fille *Irène*, qu'il avoit eue de sa première femme.

JEAN DUCAS, dit VATACE,

gouverna le principal Empire des Grecs depuis l'an 1222 jusqu'en 1255. Car, outre celui de *Nicée*, il y en avoit encore un qui étoit plus à l'Orient, possédé par des *Comnènes*, qui résidoient à *Trébisonde* ; & un troisième à l'Occident de Constantinople, dont étoit maître *Théodore l'Ange* qui, après avoir porté

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDERIC II.

leur faisant un grand nombre de prisoniers, qui sont conduits à Rovigo dans les prisons du Marquis. ECCELIN vole avec 100 Homes d'armes pour secourir les Trévisains: mais il ne se passe rien de nouveau.

Les *Siénois*, comandés par GUÉRARD RANGONE de Modène, leur Podestà, se rendent maîtres de Montepulciano, dont ils abatent les murs & ruinent toutes les fortifications. Cète Ville êtoit aliée des Florentins, qui vont faire le dégât dans le Territoire de Siène. Ceux de Lucque, unis aux Florentins, aiant assiégé Barga, sont mis en fuite par les Pisans, & quelques Troupes de la Gorfagnava.

L'Empereur, informé que, malgré sa défense, les Génois avoient gardé pour Podestà le Milanois PAGANA DE PIÉTRASANTA, done ordre que l'on arête dans ses Etats tous les Génois, ainsi que toutes les marchandises qui leur apartenoient. Cet ordre exécuté cause beaucoup de trouble à Gène. Les uns veulent qu'on obéisse à l'Empereur; les autres pressent pour que l'on se joigne à la Ligue de Lombardie: mais FRÉDÉRIC, faisant réflexion qu'il devoit ménager une République si puissante sur mer, ne tarde pas à révoquer son ordre, & fait relâcher tous les Prisoniers & rendre tous les effets saisis.

Les Sauterelles désolent la Lombardie; & ce fléau dure les deux années suivantes.

1233. ROME êtoit toujours déchirée par des séditions continuèles; & plusieurs d'entre les Romains avoient envahi des terres de l'Eglise Romaine. Le Pape demande du secours à l'Empereur, qui s'excuse sur ce qu'il est obligé d'aler réduire les Villes rébelles de Sicile. Heureusement les troubles de Rome s'apaisent dans le mois de Mars. Le Sénateur & quelques Nobles vont trouver le Pape, qui faisoit sa résidence dans la Ville d'Anagnie, & le suplient de revenir à Rome. Plusieurs Cardinaux veulent en vain l'en détourner. Il y retourne, & le Peuple le reçoit avec joie. Il y travaille à reconcilier les Romains avec ceux de Viterbe. Il envoie dans cète Ville le Cardinal, qui réussit à faire un acord.

L'Empereur, aiant assemblé des troupes en Calabre, & doné ses Ordres pour que l'on remète en bon état les forteresses de Trani, de Bari, de Naple & de Brinde, passe en Sicile; & réduit Messine, où quelques-uns des auteurs du soûlevement sont pendus & d'autres brûlés vifs. Catane rentre d'elle-même dans l'obéissance. L'Empereur assiége le Château de Cantoripi, qui, par sa situation sur une montagne escarpée, & par la bravoure de sa garnison, fait une longue défense & se rend enfin. FRÉDÉRIC irrité le fait détruire entièrement. Ceux qui l'habitoient transplantés dans un autre terrain, y bâtirent petit à petit une nouvelle Ville, à laquelle l'Empereur dona le nom d'*Agosta.* Dans la Pouille, le Château d'Intraduco se rend après un très

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

come on le vèra dans la Colone des *Evènemens.*

Cependant le Doge *Marin Morosini* êtoit mort en 1152, & il fut inhumé avec beaucoup de pompe dans l'Eglise de S. Marc. Ce fut pour lui qu'on établit l'usage d'atacher aux voûtes l'écusson des armes des Doges défunts: usage qui subsiste encore à Venise.

On élut en sa place *Renier Zeno*, dont l'Article se trouvera à l'*Epoque suivante.*

d'abord le nom de *Despote*, ou *Prince d'Epire*, prit le titre d'Empereur à *Thessalonique*, lorsqu'il se fut rendu maitre de cète Ville sur les Latins. Ce dernier Empire ne dura pas longtems; mais celui de *Trébisonde* subsista en même tems que celui de *Constantinople* recouvré par les Grecs, & ils furent l'un come l'autre détruits par les *Turcs Othomans*, au milieu du XV[e] Siécle.

Vatace fit la guerre contre les Latins, les Bulgares & ceux des Grecs qui ne vouloient pas le reconoitre. On raporte de lui une chose digne d'être remarquée. Il avoit épousé en secondes nôces *Anne*, fille naturelle de l'Empereur *Frédéric II.* Cète Princesse aiant amené d'Allemagne avec elle une nomée *Marcesine*, cète femme gagna tellement le cœur de l'Empereur *Vatace*, qu'il l'aima avec passion & publiquement. Un Abbé, savant & vertueux, nomé *Nicéphore Blemmide*, s'éleva contre le scandale, & refusa l'entrée de son Eglise à *Marcesine*. Cète femme furieuse & plusieurs des Courtisans, pressant l'Empereur de punir cet Abbé, ce Prince, les larmes aux ieux, leur dit: « Pourquoi me pressés-vous de punir un home juste; puisque je me suis couvert d'infamie, il est juste que je porte la peine de mon péché ».

Vatace étoit courageux, & aimoit très fort son peuple: il vécut toujours avec frugalité, disant que les dépenses d'un Monarque étoient le sang de ses sujets, que son bien étoit le leur, & qu'il devoit l'employer pour eux. Ce fut sous son petit-fils que les Grecs reprirent *Constantinople*, come on vient de le voir, *page* 277.

ROIS DE JÉRUSALEM.

GODEFROI DE BOUILLON,

fut élu Roi de *Jérusalem* par les Seigneurs François, qui s'étoient *Croisés* pour la délivrance de la *Terre-Sainte*, après le Concile de *Clermont* en Auvergne, tenu par le Pape *Urbain II*, en 1095. Ce Prince étoit monté le premier à l'assaut lors de la prise de Jérusalem, qui ariva huit jours avant son élection, savoir le 19 de Juillet 1099. Il ne règna pas tout à fait un an, étant mort le 18 de Juillet 1100. Le Calife d'Egypte aiant envoïé une armée, dit-on, de quatre cens mille homes, pour reprendre Jérusalem, *Godefroi* la mit en fuite, après en avoir taillé une partie en pièces. Tous les Historiens du tems s'accordent à le représenter come un Héros qui réunissoit en lui la sagesse, la prudence, la valeur, la force & la piété. Ce fut par ce dernier sentiment, qu'il ne voulut point recevoir une Courone d'or dans une Ville où le Sauveur du Monde en avoit reçu une d'Epines; il refusa aussi de prendre le nom de Roi, & il s'apeloit *Baron de Jérusalem*, ou *du Saint-Sépulchre*.

Il travailla & fit travailler à un corps de Loix, qu'on apela les *Assises du Roïaume de Jérusalem*, & que ses Successeurs ont augmenté. *Philippe Labbe*, savant Jésuite, en a publié, en 1651, un Abregé & des Extraits intéressans, dans son *Abregé Roïal*.

Ce Roïaume de *Jérusalem* étoit partagé en diférens *Fiefs*, come c'étoit alors l'usage; &, dans les comencemens, il y en avoit de très considérables, tels que ceux d'*Edesse* en Mésopotamie; d'*Antioche* & de *Tripoli*, en Syrie. C'est ce qu'on peut voir dans le *Lignage d'Outremer*, publié, 1° dans le même Ouvrage du P. Labbe: 2° à la tête de l'*Histoire des Huns* de M. *Deguignes*, en 1756.

BAUDOUIN I,

qui étoit Comte d'*Edesse*, succéda à son frère en 1100, & règna jusqu'en 1118. Il perdit une grande bataille contre les *Infidèles* en 1103: mais il en gagna ensuite une autre, & prit plusieurs Villes, entr'autres *Ptolemaïs* ou *Acre*, & *Tripoli*. Il dona cète dernière, en 1109, avec son Territoire, à fief & homage, à *Bertrand*, fils du *Comte de Toulouse*; & sa postérité la posséda jusqu'en 1187 que cète Ville vint aux *Princes d'Antioche*, sur lesquels les *Mahométans* la prirent en 1289.

Baudouin, après avoir bâti dans le Désert le Château de *Krak*, pour tenir les *Arabes* en bride, porta ses armes en *Egypte*. Il y mourut de dissenterie, & son corps fut aporté à *Jérusalem*, & enterré dans l'*Eglise du S. Sépulchre*, près de celui de *Godefroi*: on y voit encore leurs Epitaphes.

BAUDOUIN II, dit DU BOURG,

Cousin du précédent, & Comte d'*Edesse*, fut élu Roi de Jérusalem, & sacré le jour de Paque 1118. Son règne finit en 1131. Il fut pris, dans une bataille, par les Sarrasins, après qu'il

long siége. RENAUD, Duc Titulaire de Spolète, & son Frère BERTHOLD, qui l'avoient si courageusement défendu, se font acorder la liberté de sortir du Roïaume. *Gaïète* retourne aussi, cète année, sous l'obéissance de l'Empereur, qui la prive de ses exemptions & du droit d'élire ses Consuls. Il y met des Officiers pour la gouverner, & la charge d'une Douane. Il avoit promis de traiter bien cète Ville: mais c'étoit son usage de ne jamais pardoner de bone-foi. C'est pourquoi l'on ne put jamais persuader aux Lombards de se fier à sa parole.

Les Mantouans, les Milanois, les Bolonois, les Faëntins & les Brescians font de nouvelles hostilités sur le Territoire de Vérone. Ils dévastent & brûlent plusieurs Bourgs entre autres, Villafranca, Cona, Gassolengo, Seccacampagna, Piovezzano, Palazzuolo. Par ordre du Pape un Religieux, apelé Frère JEAN DE VICENZE, travaille à rétablir la paix entre les Villes ennemies. L'estime que l'on faisoit de ses vertus & de son éloquence, est cause que les Padouans, informés qu'il venoit de Monselice dans leur Ville, vont en foule à sa rencontre avec le *Carrocio*, sur lequel ils le placent. Ils le conduisent ainsi come en triomphe dans Padoue. Il y prêche, & dans tous les Bourgs & Villages des environs, avec un concours prodigieux de peuple. Il passe à Trévise, à Feltre, à Belluno. Vicenze le voit ensuite, & puis Vérone, où, par ses exhortations, il tire serment d'ECCELIN & des Monticoli de s'en rapotter à ce que le Pape ordoneroit. Il se transporte après à Mantoue, à Brescia, prêchant par tout la paix, faisant remètre en liberté les prisoniers, & réformant à son gré les Statuts de chaque Ville. Il indique ensuite, pour le jour de S. Augustin, 28 d'Août, une assemblée générale des peuples de ces différentes Villes dans une plaine du Territoire de Vérone auprès de l'Adige. Les Peuples de Vérone, de Mantoue, de Brescia, de Vicence, de Padoue, & de Trévise s'y trouvent, chacun avec son *Carrocio*. Le Patriarche d'Aquilée, le Marquis d'Este, ECCELIN, ALBÉRIC, son frère, les Seigneurs de Camino s'y rendent. Il y vient encore une grande multitude des habitans de Feltre, de Belluno, de Bologne, de Reggio, de Parme, & de Modène avec leurs Evêques, la pluspart les pieds nus en signe de pénitence. Un Historien contemporain (PARISIO DE CERETA, dans sa *Chronique de Vérone*, dit que cète Assemblée étoit composée de plus de 400 mille persones.

Frère JEAN monte sur un échafaud, élevé de près de 70 brasses, prêche la paix, & se fait entendre de toute cète multitude, & comande, au nom de Dieu & du Pape, que l'on se done le baiser de paix. Il est obéi sur le champ. Il prononce ensuite l'excomunication contre quiconque troublera cète paix; &, pour la mieux affermir, il propose le mariage de RENAUD, Fils du Marquis d'Este, Chef des Guelfes, avec ADÉLAÏDE, fille d'ALBÉRIC, Frère d'ECCELIN, Chef des Ghibellins; & toute l'assemblée souscrivit à cète proposition. Mais cète paix dura peu. Frère JEAN avoit des Ennemis, que lui procuroit principalement l'indiscrétion de son zèle meurtrier contre les Hérétiques. Au mois de Juillet, il en avoit fait brûler, en trois jours, dans la Place de Vérone 70, Homes & Femmes des premières familles de la Ville. Des Ghibellins, qui se prétendoient plus clairvoïans que le

eut remporté sur eux plusieurs avantages. Il resta un an & demi en captivité, & fut delivré au mois d'Août 1124. Pendant ce tems-là, *Guillaume de Bures*, Seigneur de *Tibériade*, Régent du Roïaume, prit la Ville de *Tyr*, avec l'aide d'une flote de *Vénitiens*.

Baudouin batit ensuite les Egyptiens & le Sultan de Damas; après quoi, il vint assieger cète forte Ville; mais il fut obligé d'en lever le siège. Il n'eut que deux filles, *Mélisente* & *Alix*. La première fut mariée à *Foulques*, Comte d'Angers, du Mans & de Tours, fils de *Foulques Rechin* & de la fameuse *Bertrade de Montfort*, que notre Roi *Philippe I* enleva à son mari. La seconde fille de *Baudouin II*, fut mariée a *Boémond II*, *Prince d'Antioche*, fils de *Boémond I* (l'un des Princes *Normans* d'Italie), qui comença cète Principauté, après que les Croisés eurent pris *Antioche*, en 1198.

C'est ce même Roi qui, au comencement de son règne, logea dans son Palais, près du Temple, neuf Chevaliers François, qui, en faisant les vœux de Religion, s'étoient engagés à conduire les Pèlerins & à les défendre contre les Infidèles: ils se dévouèrent ensuite entièrement à la guerre. On les noma, en conséquence de leur Maison principale, les *Chevaliers Templiers*, & ils devinrent très puissans; leurs richesses les corrompirent dans la suite, & l'on sait quelle fut leur triste fin.

Baudouin dona aussi lieu à l'établissement des *Chevaliers du S. Sépulchre*, qui n'en étoient auparavant que les Gardiens: ceux-ci, après la ruine des *Chrétiens d'Orient*, se retirèrent en Italie, & furent enfin reunis pour la plupart à ceux qui suivent.

Les *Chevaliers Hospitaliers*, ou *de Saint-Jean*, ne furent pas d'abord un Ordre Militaire, come les 2 précédens; cependant l'on peut dire qu'ils sont en un sens les plus anciens. Il y avoit à Jérusalem, avant que les *Croisés* y établissent leur Roïaume, des persones qui s'étoient unies ensemble pour avoir soin, dans un Hôpital, des Pèlerins qui devenoient malades, en visitant les Lieux Saints. Ces Hospitaliers portèrent d'abord le nom *de Saint-Lazare*, qui est resté à une partie d'entr'eux qui se sépara des autres, & dont les derniers Rois de France ont empêché l'extinction. Les autres *Hospitaliers*, dont la Maison principale étoit dédiée à *S. Jean l'Aumônier*, & qui se sont plus soutenus, ont été conus dans la suite sous le nom de Chevaliers de *Rhodes*, parcequ'ils ont possédé cète Ile depuis l'an 1309 jusqu'en 1522. L'Empereur *Charlequint* leur aiant doné, en 1530, l'Ile de *Malte*, qui dépendoit de son Roïaume de *Sicile*, ils ont été apelés depuis ce tems *Chevaliers de Malte*. Ces trois sortes de Chevaliers, qui étoient très courageux, rendirent des services aux Roïaumes de Jérusalem; mais plusieurs fois leur ambition & leurs divisions lui firent tort.

Enfin il y a une quatrième espèce de Chevaliers Militaires, qui a pris naissance dans l'Orient, & qui subsiste encore dans l'Occident; mais elle n'est pas si ancière que les précédens. On les apele *Chevaliers Teutoniques*, parcequ'ils tirent leur origine des *Teutons* ou *Allemands*. Ils comencèrent, vers 1119, par être de simples Hospitaliers pour des gens de leur Nation, & ils devinrent dans la suite Militaires come les autres. L'Empereur *Frédéric II* en emmena avec lui en Allemagne, l'an 1229. Ils alèrent faire la guerre aux Païens de *Prusse*, & ils y gagnèrent de grands établissemens, qui ont doné naissance au Duché & au Roïaume de Prusse. Une partie de ces Chevaliers resta en Allemagne, & y subsiste encore, avec un Grand-Maître, qui est Prince de l'Empire, & dont le Chef-lieu est *Marienthal* en Franconie.

FOULQUES.

fut reconu Roi de Jérusalem après la mort de *Baudouin II*, son beaupère; il règna depuis 1131 jusqu'en 1142. Ce Prince, qui avoit autant de générosité que de courage, conserva son Roïaume, & défendit les Principautés d'*Antioche* & d'*Edesse* contre les efforts du fameux *Zenghi*, Sultan d'*Alep*, que nos Historiens apelent *Sanguin*. Il reprit *Belinas*, conue anciènement sous les noms de *Césarée de Philippe* & de *Panéas*. Il batit plusieurs Forteresses, entr'autres *Bersabée* & *Ibelin*: cète dernière étoit, dit-on, sur les ruines de l'anciène *Geth*. Quoi qu'il en soit, sa Seigneurie dona le nom à une illustre Famille, qui s'est fort distinguée en Orient. Le Roi *Foulques* mourut d'une chûte de cheval, qu'il fit en chassant près d'*Acre*: il laissa deux enfans, qui regnèrent après lui.

BAUDOUIN III,

Prince de grande espérance, monta sur le trône à l'age de 13 ans, en 1142

comun du Peuple, se méfioient de la droiture des intentions du Missionaire. Ils publient que toutes ces manœuvres ne sont qu'une intrigue sourde de la Cour de Rome, pour susciter des embaras à l'Empereur, & pour abaisser la Faction Ghibelline.

Frère JEAN, par son imprudence, acheve bientôt de se ruiner luimême. Etant à Vicenze, sa patrie, il se fait doner par le Peuple la Seigneurie absolue de la Ville, y met des Magistrats à sa guise, abolit la plupart des anciens Statuts, & leur en substitue de nouveaux. Il retourne ensuite à Vérone; &, s'étant de même fait élire Seigneur de la Ville, il exige des ôtages pour sureté de sa persone, & se fait livrer les forteresses de la Ville avec le Château de Saint-Boniface, & les Bourgs fortifiés d'Ilasio & d'Ostiglia. Les Padòuans, qui depuis longtems exerçoient une sorte de Seigneurie dans Vicenze, y redoublent leur Garnison. Frère JEAN, à son retour, veut agir d'autorité contre ceux qui refusoient de s'y soûmètte. Les Padouans furieux acourent, prènent les armes contre le Missionaire & sa Faction; &, le 3 de Septembre, ils le prènent avec tous ses Amis, & le mètent en prison. Relâché quelques jours après, il retourne à Vérone: mais il n'y trouve plus la même obéissance; ce qui l'oblige bientôt à remètre en liberté les ôtages, ainsi qu'à restituer le Château de Saint-Boniface & les autres Places qu'il s'étoit fait livrer. Enfin il va se confiner à Bologne *convaincu*, dit MURATORI (1), *de l'instabilité des choses humaines, & se repentant d'avoir outrepassé les bornes de son sacré Ministère. Ainsi, la discorde repullule come auparavant parmi ces Peuples. Il paroît même que les Furies s'étoient déchaînées pour déchirer de ce tems en avant toute la Lombardie.*

Alors, continue le même Historien, *les Frères Prêcheurs & les Frères Mineurs jouissoient dans toutes les Villes d'un crédit que l'on a peine à croire; &, dans quelquesunes ils étoient apellés au Gouvernement. Cète année* (1233) *les Frères Mineurs, voulant mètre fin aux divisions des Nobles & des Plebéiens de Plaisance, manœuvrèrent si bien, que les Parties firent un Compromis entre les mains de Frère LÉON, Religieux de cet Ordre, & l'établirent Arbitre de tous leurs différens. Peu de jours après, il dona son* Laude, *par lequel il destina la moitié des Honeurs de la République pour les uns & la moitié pour les autres; & comanda que sa Sentence fût confirmée par le baiser de paix. Par les prédications du bon Serviteur de Dieu Frère* GUÉRARD, *de l'Ordre des Mineurs, il se fit beaucoup de reconciliations parmi le Peuple de Modène. Mais ces remèdes innocens ne pouvoient pas déraciner des fièvres si malignes. Le calme ne fut pas de longue durée à Plaisance; les esprits s'altérèrent encore; la Noblesse se retira dans ses Châteaux; & la guerre se ralluma. Dans le mois d'Octobre, Frère* ROLAND *de Crémone, de l'Ordre des Prêcheurs, exhortant le Peuple à la paix dans la place de Plaisance, une troupe d'Hérétiques lance des pierres & frape de tous côtés à coups d'épée. Un Moine de S. Savin & le Prédicateur sont blessés mortellement.* OLDRADO *de Lodi, Podestà de Milan, comence aussi cète année à faire brûler les Hérétiques. Un marbre placé sous le portrait de ce Podestà dans la Place de Broletto, ou des Marchands, en*

(a) Annales d'Italie, Tome VII, pag. 217.

PRINCES contemporains.

& règna jusqu'en 1162. Une de ses premières actions fut une Expédition à *Bosra*, au-delà du Jourdain : on n'en retira aucun fruit que beaucoup de fatigues & de dépenses. Peu après, *Noradin*, fils de *Zenghi*, s'empara de la Ville d'*Edesse*, en 1144 ; &, aiant pris *Josselin II de Courtenai*, qui en fut le quatrième & dernier Comte, il le fit mourir dans les fers. Cète Expédition des Mahométans dona lieu à la *seconde Croisade*, dont S. Bernard fut le Prédicateur principal, par l'ordre du Pape *Eugène III*. L'Empereur *Conrad III*, & notre Roi *Louis VII*, ou *le Jeune*, en furent les Chefs ; mais ils arivèrent dans la Terre-Sainte avec très peu de monde, aiant perdu en chemin la plus grande partie de leurs troupes, leurs équipages, &c.

Il se tint, en 1147, à *Acre*, avec ces Princes, la plus belle Assemblée qui se soit jamais tenue en Orient, & il y fut résolu qu'on iroit assiéger *Damas*. Le jeune Roi *Baudouin* se signala durant le Siége, qu'on fut cependant obligé de lever. Peu après, l'Empereur & le Roi de France retournèrent en Europe. Les Mahométans reprirent courage, & *Noradin* se jeta, en 1148, sur la Principauté d'*Antioche*, & défit le Prince *Raymond I*, qui fut même tué dans l'action. *Baudouin* vola au secours d'*Antioche* ; mais *Noradin* se retira avec le butin qu'il avoit fait. En 1154, le Roi prit sur les Egyptiens la forte Ville d'*Ascalon*, après un siége de six mois & demi. Il obligea ensuite deux fois *Noradin* de lever le Siége de *Belinas*, & il le batit près de *Suéta*.

ALMERIC, ou AMAURI,

son frère, lui succéda en 1162. Au comencement de son règne, qui dura jusqu'en 1173, il défit les Egyptiens, & leur prit un grand nombre de prisoniers. En 1163 & 1166, il les secourut contre *Schirkouh*, ou *Siracon*, & *Saladin*, son Neveu, qui vouloient s'en rendre maîtres ; mais il s'en fit bien païer, & les Egyptiens se soumirent encore à un tribut. Cependant, en 1168, il tenta de s'emparer de l'Egypte, & il fit pour cela une aliance avec *Manuel*, Empereur de Constantinople, dont il avoit épousé la nièce en secondes nòces. Cète troisième Expédition en Egypte, ne satisfit pas son avarice, & elle ne fit que doner lieu à *Saladin* de s'y établir. *Noradin* continua de le presser du côté du Nord, en sorte que son Roïaume fut réduit à un triste état. Il laissa un fils, & deux filles, dont les droits à la succession du Roïaume donèrent lieu à bien des contestations.

Nous croïons devoir mètre ici un Tableau généalogique, qui éclaircira la suite des Rois suivans de Jérusalem, & qui fera voir d'où les Princes qui en portent aujourd'hui le titre, tirent leur droit.

Alméric, *Roi de Jérusalem* 6.
eut deux Femmes :

Agnès, *fille de Josselin*, Comte d'Edesse.

- Sibille, *qui épouse* 1° Guillaume, Marq. de Montferrat. 2° Gui, *Roi* 9.
  - Baudouin V, *Roi* 8.
- Baudouin IV, *Roi* 7.

Marie *de Constantinople.*

- Isabeau, *qui eut* 4 *Maris :*
  - 1. Haufroi du Thoron, *sans enf.*
  - 2. Conrad de Montferrat, *Prince de Tyr.*
    - Marie, *qui épouse* Jean de Brienne, *Roi* 12.
      - Yolande, *qui épouse* Frédéric II, *Empereur, Roi* 13.
        - Conrad, *Roi* 14.
          - Conradin, *Roi* 15.
  - 3. Henri de Champagne, *Roi* 10.
    - Aalis, *qui épouse* Hug. de Lusignan, *Roi de Chypre.*
      - Isabeau, *qui épouse* Henri de Poitiers.
        - Hugue III de Lusignan, *Roi de Chypre, & de Jérusalem* 16.
          Ses Successeurs en Chypre ; d'où les prétentions des Ducs de Savoie, & des Vénitiens.
  - 4. Alméric, *Roi de Chypre, Roi de Jérusalem*, 11.
    - Mélisende, *qui épouse* Boémond IV, *Prince d'Antioche.*
      - Marie, *qui cède ses droits à* Charle d'Anjou, *Roi de Naple & de Sicile.*
        De-là les prétentions de ses Successeurs & des Ducs de Lorraine.

conserve la mémoire. On y lit, entre autres choses, Il fit brûler lès Cathares, come il devoit (1). *A Parme, Frère* GUÉRARD *de Modène, home de sainte vie, engagea beaucoup de gens à se reconcilier, fit aussi réformer les Statuts de la Ville, & rapeller tous les banis. Frère* CORNETO *de l'Ordre des Prêcheurs, parut aussi dans cète Ville; & sa pieuse éloquence attire tout le Peuple à sa suite. Touchés de ses Sermons, Nobles & Plébéiens, Homes & Femmes, portèrent à l'envie de la terre pour combler un enfoncement, où les eaux s'arêtoient auprès de l'Eglise des Frères Prêcheurs. Tout ce que je viens de dire sert à faire conoître les mœurs de ce tems-là.*

1234. LE Sénat & le Peuple Romain chagrinent beaucoup le Pape, en voulant diminuer son autorité, pour augmenter la leur. Ils empiètent continuèlement sur ses droits; en imposant des taxes sur les Ecclésiastiques, & les forçant de répondre dans leurs Tribunaux. Ils envoient même quelques Nobles dans la partie de la Toscane dépendante du Saint-Siége, & dans la Sabine pour exiger le serment de fidélité des Peuples, & lever les Tributs. Le Pape se retire encore à Riéti, pour y travailler aux moïens de réprimer les entreprises des Romains. Il écrit à tous les Princes & les Evêques de la Chretienté pour en obtenir des secours d'homes & d'argent; & rassemble autant de troupes qu'il peut. L'Empereur, informé de ces mouvemens, repasse la mer; &, dans le mois de Mai, vient tout à-coup à Riéti faire ofre au Pape de prendre sa défense, & lui présente le Prince CONRAD, son second Fils. Le Pape concerte avec lui tout ce qui se doit faire; & passe à Viterbe avec le Cardinal REINIER, pour animer le courage du Peuple de cète Ville. Ensuite, par le conseil du Cardinal, il comence le Siége de Rispampano, Château que les Romains avoient muni d'une nombreuse garnison & d'une ample provision de vivres, & qui fait une vigoureuse résistance durant deux mois; au bout desquels FRÉDÉRIC, désespérant de le prendre, s'en retourne en Septembre dans la Pouille. La Cour de Rome en atribue la retraite à ce qu'il êtoit d'intelligence avec les Romains, qui, tout aussitôt après la levée du Siége, renouvèlent les provisions de vivres de la Place. GREGOIRE cependant, étant à Pérouse, avoit écrit aux Villes de la Ligue de Lombardie, de n'avoir aucune inquiétude de sa liaison avec l'Empereur, qu'ocasionoit la nécessité des afaires, & qui ne leur portoit aucun préjudice. Il les avoit même exhorté d'empêcher le passage des troupes Allemandes, qui devoient venir à son secours, & d'envoïer des Députés pour traiter de leur acomodement avec l'Empereur. Après avoir ravitaillé Rispampano, les Romains vont faire le dégât dans le district de Viterbe. L'Empereur avoit laissé dans cète Ville, pour le service du Pape, une Garnison Allemande, qui sort avec les troupes de Viterbe qu'elle avoit encouragées, tombe sur les Romains, qui ne s'en méfioient pas, en tue un très grand nombre & fait beaucoup de prisoniers. Les Vainqueurs profitent de leur victoire, & font rentrer toute la Sabine sous la domination du Pape. La Cour de Rome n'en témoigne aucune reconoissance à l'Empereur, & continue à se plaindre de lui.

Pendant le séjour du Pape à Riéti, ses Lètres circulaires avoient pressé

(1) *Catharas, ut debuit, ussit.*

PRINCES contemporains.

BAUDOUIN IV,

dit *LE MEZEL*, ou *LE LÉPREUX*,

fils d'*Amauri*, succéda à son père, en 1173, aiant à peine 13 ans: il règna jusqu'en 1185. On lui dona d'abord pour Règent *Raimond II*, Comte de Tripoli, son plus proche parent, & dont presque tous les Historiens du tems ont dit beaucoup de mal. La terrible maladie dont le jeune Roi començoit à être afligé, le mit souvent hors d'état dans la suite de soutenir le poids du Gouvernement; mais il avoit autant de prudence que de courage.

Les deux premières Expéditions de ce Prince se bornèrent à ravager les campagnes voisines de *Damas*, pendant que *Saladin* faisoit, du coté d'*Alep*, des conquêtes importantes, qui le mirent bientot en état d'environer les *Chrétiens*. Cependant on conseilla à *Baudouin* de faire venir le Marquis de Montferrat *Guillaume à la longue Epée*, fils de celui qu'on apeloit *le Vieux Marquis de Montferrat*, (ci-devant, *pag.* 200), de lui doner sa sœur *Sibille* en mariage, & de lui confier l'administration des afaires pendant ses incomodités. Le Marquis vint, le mariage se fit, & on avoit les plus grandes espérances, lorsque ce jeune Prince mourut au bout de trois mois, laissant sa femme grosse d'un enfant, qui succéda à son Oncle sous le nom de *Baudouin V*.

Cependant *Baudouin IV*, aiant apris que *Saladin* étoit entré en Palestine, & avoit mis le siége devant *Ascalon*, n'hésita point à marcher contre lui, quoiqu'il eût très peu de troupes. Fortifié par le Dieu des Armées, il fit un grand carnage des Infidèles, & *Saladin* se sauva avec peine en Egypte. Cète victoire ariva à la fin du mois de Novembre 1177.

En 1178, le Roi, pour mètre fin aux prétentions & aux Intrigues de divers Grands, marie tout d'un coup sa sœur *Sibille*, à *Gui de Lusignan*, fils de *Hugues le Brun*, Comte de la Marche, & il l'établit Règent du Roiaume. Cela révolta tous les Barons, ou les Grands, & il n'y eut rien qu'on ne fit pour rendre ce jeune Seigneur suspect au Roi. L'année suivante, ce Prince maria son autre sœur *Isabeau* à *Haufroi*, ou *Hunfroi du Thoron*; &, aiant oté la Régence à *Gui de Lusignan*, il se chargea lui-même du Gouvernement.

Une de ses premières actions fut de marcher contre *Saladin*, qui avoit fait une irruption vers *Bethsan*: il le batit à plate couture, quoiqu'il eût beaucoup moins de monde que lui. Il courut ensuite vers *Baruth*, que *Saladin* avoit fait assiéger par une armée envoïée d'Egypte par son frère *Safadin*, qui entra lui-même dans le Roiaume de Jérusalem du côté de *Gaza*: c'est ainsi que les Chrétiens étoient ataqués de trois côtés; mais le courage de *Baudouin* le fit pourvoir à tout, tant que ses incomodités le lui permirent.

S'étant laissé prévenir contre *Gui de Lusignan*, qui devoit être son successeur, il fit couroner, en 1183, le jeune *Baudouin*, que sa sœur *Sibille* avoit eu de son premier mariage avec *Guillaume de Montferrat*. Peu de tems après, *Saladin* vint assiéger la forte place de *Montréal*, ou *Crac*, qui étoit au-delà du Jourdain, près de la *Mer Morte*. Le Roi, tout aveugle qu'il étoit par une suite de sa maladie, se mit en marche pour faire lever le Siège; mais *Saladin* ne l'atendit pas. Cependant toutes ces guerres avoient épuisé le Royaume, & on résolut d'envoyer le Patriarche, avec d'autres, solliciter des secours en Europe. Ils revinrent seulement avec de belles promesses, qui jetèrent la consternation parmi les Chrétiens d'Orient, qu'un ennemi puissant ataquoit sans cesse. *Baudouin IV* mourut dans ces circonstances, en 1185.

BAUDOUIN V,

qui n'avoit que 6 ou 7 ans, règna sous la Régence de *Raimond*, Comte de Tripoli; mais ce ne fut pas longtems, car il mourut au bout de 7 mois. On a prétendu qu'il avoit été empoisoné, ou par le Comte de Tripoli, qui, étant de la Maison Royale, vouloit s'emparer du Gouvernement, ou par *Sibille*, qui prétendoit règner elle-même avec son second mari *Gui de Lusignan*. Quoi qu'il en soit, la division des Grands, qui duroit depuis longtems, éclata alors encore davantage; mais *Sibille* trouva le moïen de se faire couroner avec son mari, malgré le plus grand nombre des Seigneurs.

GUI DE LUSIGNAN

passoit pour n'être ni prudent ni courageux; mais, come il étoit haï par la plupart des Seigneurs du Roiaume, qui avoient trouvé mauvais qu'on leur eût préféré un jeune Etranger, nouvel-

tous les Princes & toutes les Villes de la Chrétienté de doner du secours à la Terre-Sainte. Il en avoit conféré même avec l'Empereur, qui s'étoit montré tout prêt à faire ce qu'il faudroit : mais de nouveaux troubles firent évanouir ses bones dispositions.

Le Roi HENRI, dit le Moine GODEFROI, *tint à Bamberg une Assemblée de quelques Princes, où quelques Méchans lui conseillèrent de s'oposer à l'Empereur son Père; ce qu'il fit. Car il comença dès-lors à solliciter tous ceux qu'il put par menaces, par prières & par l'espoir des récompenses, à l'assister contre son Père ; & beaucoup se trouvèrent prêts à le seconder.* Il se forme donc une conjuration contre l'Empereur ; & l'on a tout lieu de penser qu'elle étoit l'effet des intrigues de la Cour de Rome, & des sollicitations des Milanois & des autres Villes de la Ligue. *GALVANO FIAMMA* dit qu'*à la prière du Pape, HENRI Roi d'Allemagne, fit un acord avec les Milanois.* L'Autorité de cet Historien est d'un poids si léger, que son témoignage ne devroit pas être admis, s'il n'étoit pas soûtenu de celui des *Annales de Milan*, dont l'Auteur parle d'après des Actes qu'il avoit vus. Il dit qu'en cète année, au nom de la *Comune* de Milan, MANFRED, Comte de Corte-Nuova, Podestà de cète Ville, & deux Juges *jurèrent fidélité à HENRI, Roi des Romains, Fils de l'Empereur FRÉDÉRIC ROGER; qu'alors ce même HENRI fit, à la prière du Pape, une forte ligue avec les Milanois contre l'Empereur son Père ; & que les Milanois promirent de lui doner à Milan la Courone de fer, qu'ils ne voulurent jamais doner à son Père.* L'emportement avec lequel l'Auteur anonime de la VIE DE GREGOIRE IX afecte d'exagérer la perfidie de FRÉDÉRIC envers le Pape, done un juste sujet de soupçoner qu'en effet GREGOIRE avoit tenu la main à tout ce qui s'étoit fait. Le Moine de Padoue dit aussi que le Roi HENRI fit une ligue avec les Milanois, contre l'Empereur son Père, *parcequ'il lui sembloit que l'Empereur aimoit & favorisoit plus que lui le jeune CONRAD.* On chercheroit en vain dans ces paroles la justification de la Cour de Rome. Elles exposent seulement le motif des mécontentemens particuliers d'HENRI. Quoi qu'il en soit, on fait alors à Milan un choix des plus braves jeunes gens que l'on noma la *Compagnie des Forts*, ou *des Gaillards*, laquèle se chargea de la défense du *Carrocio.* Le Capitaine en fut HENRI de Monza, surnomé *Mettefuago* (*le Boutefeu*), lequel étoit d'une force démesurée, & d'une habileté singulière au maniment des Armes. Il fut dans la suite Podestà dans plusieurs Villes, & Sénateur de Rome.

Informés que l'Empereur envoïoit en présent à Crémone un Eléphant, & quelques Dromadaires ou Chameaux, les Milanois, les Plaisantins & les Brescians se mètent en campagne pour les enlever, & s'avancent jusqu'à Zenevalta. Les Crémonois, soûtenus des Troupes de Parme, de Reggio, de Modène & de Pavie viènent les combatre. On montre des deux parts le même courage ; la victoire reste indécise ; &, sur le soir, on convient d'une Trève. Les Milanois ne laissent pas, au mois de Juillet, d'ataquer l'escorte qui conduisoit les Animaux, & la font prisonière : mais ceux qui menoient ces Animaux s'échapent avec eux, & se rendent à Crémone.

Les Plébéïens de Plaisance avoient demandé du secours contre les No-

lement venu dans le Païs, & come ils exécutoient fort mal ses ordres, il semble qu'on ne doit pas juger de lui par ce qui ariva peu après qu'il eût pris les rênes du Gouvernement, en 1186. La conduite qu'il tint ensuite dans le Roiaume de *Chypre*, paroît le justifier.

Quoi qu'il en soit, *Saladin* fit une irruption en 1187; &, aiant passé le Jourdain, il vint assiéger *Tabarie*, ou *Tibériade*, avec une grande armée, de concert avec le Comte de Tripoli, selon tous ou presque tous les Historiens du tems. *Gui de Lusignan*, par l'avis des Grands assemblés, composa une armée de tous ceux des Villes qui étoient en état de porter les armes, & vint ataquer *Saladin*. La bataille fut des plus cruèles, & les Chrétiens la perdirent entièrement. La plupart des Seigneurs furent tués, ou faits prisoniers: le Roi fut du nombre des derniers.

Le Comte de Tripoli se sauva à *Sur* ou à *Tyr*, & il a passé jusqu'à présent pour avoir agi en traître & s'être entendu avec *Saladin*: on a même avancé, qu'il avoit apostasié & s'étoit fait circoncire. Un Auteur moderne (*a*) a travaillé à sa justification, & il prouve fort bien la fausseté des accusations faites contre lui. Cependant come il avoue que ce Prince a été condamné par tous les Ecrivains des Croisades, il est nécessaire d'observer ici, que l'on en conoît un du tems même qui en parle très avantageusement. Son Ouvrage a été imprimé sous ce titre: *Histoire de la Conquête du Royaume de Jérusalem sur les Chrétiens, par Saladin, traduite d'un ancien Manuscrit* (en vieux François): *Paris*, *Gervais Cloufier*, 1679, *in*-12. On y voit, *pag.* 167, le Discours que le Comte de Tripoli tint dans le Conseil pour empêcher qu'on ne marchât contre *Saladin* par la route qui fut cause de la défaite des Chrétiens; *pag.* 276 & 277, il le représente come *donant le premier* sur les ennemis, come aiant *fait les derniers efforts pour dégager le Roi*; enfin *pag.* 285, il s'exprime dans les termes suivans.

« Le Comte *Raimond* quita la Ville » de *Sur*, & se mit sur mer pour aler » défendre ses Terres. Mais lorsqu'il » fut à Tripoli, & qu'il s'y vit mal ac» compagné pour résister à *Saladin*, » ce déplaisir, joint à la douleur que » lui causoit la désolation de sa pa» trie, le saisit tellement que ce géné» reux Prince ne put survivre à une » perte qu'il avoit fort bien prevue, » & qu'il auroit évité sans la rage de » ses ennemis qui l'y avoient préci» pité ».

Saladin prit ensuite la Ville d'*Acre*, & presque tout le reste de la *Terre-Sainte*. Le 2 d'Octobre 1187, *Jérusalem* se rendit par composition, 88 ans après la conquête des premiers Croisés. Le Roi *Gui* céda, pour sa rançon, la Ville d'*Ascalon*, que *Saladin* n'avoit pu prendre. Ainsi, il ne resta aux Chrétiens qu'*Antioche*, *Tripoli* & *Tyr*. Cète dernière Ville étoit près d'être prise, lorsque *Conrad*, Marquis de Montferrat, y aborda & força *Saladin* d'en lever le Siége, come on l'a vu en détail, (ci devant, *pag.* 90 *& suiv.*)

Le Roi *Gui*, après avoir remporté un avantage sur *Saladin*, en 1189, vint mètre le Siége devant la Ville d'*Acre*; & il eut bientôt la consolation de recevoir des secours assés considérables d'Europe, par l'arivée de quantité de Croisés, qui devoient être suivis d'un bien plus grand nombre. *Saladin* étant venu avec une grande armée pour faire lever le Siége, les Chrétiens remportèrent sur lui une victoire complète.

Come la Ville étoit extrêmement forte, ils n'avançoient pas beaucoup, & il y avoit près de trois ans qu'ils la tenoient assiégée, lorsque le Roi de France *Philippe-Auguste*, & celui d'Angleterre *Richard*, surnomé *Cœur de Lion*, qui s'étoient Croisés, arivèrent & prirent *Acre*: c'est ce qu'on apelle *la troisième Croisade*.

La Reine *Sibille* étant morte pendant le Siége, plusieurs Seigneurs prétendoient que *Gui de Lusignan* ne devoit plus être Roi. *Haufroi*, ou *Humfroi du Thoron*, qui avoit refusé la Courone, après la mort du jeune *Baudouin*, vouloit l'être à cause du droit de sa femme *Isabeau* ou *Elisabeth*, dont il n'avoit point d'enfans. Mais il eut bientôt un autre compétiteur, qui tint fermement tête à *Gui*: ce fut *Conrad de Montferrat*, Prince de Tyr; il fit déclarer nul son mariage par l'Archevêque de cète Ville, & épousa ensuite *Isabeau* dont il eut une fille, nomée *Marie*. Toute l'armée se partagea entre *Gui* & lui: *Richard*, Roi d'Angleterre, se déclara pour le premier, & *Philippe-Auguste* pour le second; enfin l'on convint que *Gui* resteroit Roi,

(*a*) M. Marin, en 1758, dans sa *Vie de Saladin*, *T. II*, *p.* 26.

bles sortis de leur Ville, aux Plébéïens de Crémone. Le jour de l'Epiphanie, le Marquis PELAVICINO, Comandant cent Cavaliers de Crémone avec un assés grand nombre d'Arbalètriers, livre bataille avec le Peuple de Plaisance aux Nobles de cète Ville soutenus des troupes de Borgo di val di Taro, de Castello Arquato, & de Fiorenzola. Ces Nobles sont défaits; & leurs Ennemis font prisoniers 45 Homes d'Armes avec environ 80 Fantassins. Au mois de Juin, le Peuple de Plaisance, assisté de celui de Crémone, assiége le Château de Rivalgario, qu'il ne put pas prendre. En Octobre, les Nobles Plaisantins se reconcilient avec les Plébéïens; & retournent prendre possession de la moitié des Dignités de la République.

Le 24 de Mai, les Brescians & les Mantouans entrent en armes dans le Territoire de Vérone. Ils y restent plusieurs jours, & brûlent Opéano, Lebeto, Bovo, la Villa-della-Palude, l'Ile Porcaria, Bodolono, & la plus grande partie de Céréta: le 1 de Juin ils s'en retournent.

Dans le même mois, ECCELIN se met en campagne avec l'Armée de Vérone, s'empare du Château d'Albarédo; rencontre, en s'avançant vers Cologna, le Marquis d'Este, avec une troupe de gens bien armés, & juge que le mieux est de rentrer dans Vérone. Il se remet ensuite en campagne, & reprend quelques Châteaux: mais, d'autre part, RICHARD, Comte de Saint-Boniface, joint aux Mantouans, enlève d'autres Châteaux aux Véronois.

Les *Cattanées* ou Capitaines du *Frignano*, gagnés par argent, se révoltent contre la Comune de Modène, & se donent à cèlle de Bologne. Quoique ces deux Villes eussent fait, par ordre du Pape, une Trève qui devoit encore durer quelques années, les Bolonois vienent surprendre & brûler San-Césario dans le Modénois.

Les Croisés Espagnols aiant assiégé *Ceuta*, Ville apartenante aux Mores, les Génois qui, faisant avec eux beaucoup de comerce, avoient des richesses considérables, à cause du comerce qu'ils y faisoient, se hâtent d'envoïer à son secours dix de leurs plus grands & de leurs meilleurs vaisseaux, avec quelques troupes de débarquement. La Superstition les blâma dans le tems; la Raison & la Politique les justifient.

OTTON DE MANDELLO, Milanois, à qui sa prudence & son habileté dans l'Art de la Guerre, avoient acquis un grand crédit dans toute la Lombardie, est fait Podestà de Padoue. ALBÉRIC, frère d'Eccelin, & ceux de Trévise, molestant beaucoup les Seigneurs de Camino, lesquels étoient Aliés & Citoïens de Padoue, le nouveau Podestà députe à Trévise pour obtenir qu'on laisse ses Seigneurs en paix. Ses prières ni ses menaces n'aiant servi de rien, il entre dans le Trévisan avec l'Armée de Padoue, le ravage & détruit toutes les Terres d'ECCELIN, & de ses Frères, telles que Bassano, Mussolente, Saint-Zénon & Romano. Il s'empare du Bourg de Mestro, mais non du Château. La médiation des Vénitiens, & de quelques gens pieux, met fin à cète querèle; & chacun se retire chés soi.

L'hiver de cète année fut des plus rigoureux. Le Pô fut pris de Crémone à Venise; & la glace fut si forte, que les voitures passoient dessus. Beaucoup de gens moururent de froid. Les Vignes, les Oliviers, & les Noïers périrent. L'hiver fut

& que *Conrad* lui succèderoit. Mais ce dernier Prince aiant été affassiné, en 1192. *Richard*, qui resta dans la Palestine après le départ de *Philippe-Auguste*, maria *Isabeau* avec *Henri*, fils de *Thibault IV*, Comte de *Champagne*, & engagea *Gui* à se démètre du Royaume de Jérusalem; il lui vendit le Royaume de *Chypre*, dont ce Roi d'Angleterre avoit fait la conquête, avant que d'arriver à *Acre*: cela ariva en 1192.

Gui de Lusignan ala donc en *Chypre*, qu'il mit sur un bon pied, & qu'il gouverna avec beaucoup de sagesse & de prudence, pendant trois ans. *Almeric*, son frère, lui succèda, en 1195, & sa postérité règna en *Chypre* près de 300 ans: nous en parlerons encore dans la suite.

HENRI DE CHAMPAGNE

fut reconu Roi par les Grands du Royaume, & *Richard* quita la Palestine, après avoir fait une Trève avec *Saladin*, qui mourut en 1193. Il se fit alors en Europe une *quatrième Croisade*, à la tête de laquelle étoit l'Empereur *Henri VI.* On auroit pu profiter des divisions qui arivèrent entre les frères & les enfans de *Saladin*, pour rétablir le Royaume de *Jérusalem*, si les Chrétiens eussent agi avec plus de concert. Cependant le Prince *Henri*, s'étant laissé tomber d'une fenêtre de son Palais, mourut à *Acre* en 1196. Une partie des *Croisés* qui étoient arivés, se mit dans le même tems en campagne, & la Ville de *Sidon*, apelée alors *Saïette*, & aujourd'hui *Seyd*, fut prise: on remporta ensuite quelque avantage sur les Infidèles.

Cependant les Seigneurs du Royaume s'étant plusieurs fois assemblés, avec la Reine *Isabeau*, on convint unanimement d'envoyer des Ambassadeurs en *Chypre*, pour ofrir au Roi *Alméric* cète Princesse en mariage, & la courone de Jérusalem pour dot. Ce Prince y consentit. Il maria dans la suite avec son fils *Hugue*, *Aalis* ou *Alix*, fille aînée de *Henri de Champagne*, & dont le petitfils *Hugue III*, Roi de *Chypre*, tira depuis ses droits au Royaume de *Jerusalem*, où il vint en 1268.

ALMERIC, ou AMAURI, ou ÉMERI,

étant venu à *Acre*, y épousa la Reine *Isabeau*, & fut couroné Roi de *Jérusalem*, en 1197. Peu de tems après, les Infidèles prirent la Ville de *Jaffa*. Les Chevaliers du Temple & les Hospitaliers se firent ensuite la guerre, & il falut employer l'autorité du Pape, pour rétablir la paix entr'eux. Cependant le Roi fit rebatir & fortifier plusieurs des anciènes Places que *Saladin* avoit détruites. On publia une *cinquième Croisade* en Europe vers l'an 1200; mais il en vint fort peu de Croisés en *Palestine*: la plus grande partie étant alée avec les Vénitiens à *Constantinople* dont ils s'emparèrent, come on l'a vu, (ci-devant, *pag.* 256 & *suivant*). *Alméric*, aiant fait une Trève avec les Infidèles, mourut à *Acre* (*a*), en 1205, & son corps fut porté à *Nicosie*, en *Chypre*.

Il laissa deux filles, dont l'une, nomée *Mélisende*, épousa *Boémond IV*, Prince d'Antioche, & fut mère de la Princesse *Marie*, qui prétendit dans la suite au Royaume de *Jérusalem*, & qui, n'aiant pu faire valoir ses droits, les céda, en 1277, à *Charle d'Anjou*, Roi de Naple & de Sicile, qui y prétendoit déja come Successeur de l'Empereur *Frédéric II.* C'est de-là que viènent aux Rois d'*Espagne*, qui ont été dans la suite maîtres des deux Siciles, leurs prétentions sur le Royaume de *Jérusalem*, dont ils joignent les armes à celles de leurs autres Royaumes; la Maison d'*Autriche* fait la même chose en Allemagne, depuis que, par les Traités d'Utrecht & de Bade, en 1714, elle a partagé les Etats & les titres d'Espagne. Les Ducs de *Lorraine* ont aussi ajouté à leur titre celui de *Jérusalem*, come héritiers de *René d'Anjou*, Roi de Naple, en 1435.

JEAN DE BRIENNE

fut choisi pour être *Roi de Jérusalem*, par le Roi *Philippe-Auguste*, à qui les Seigneurs du Royaume s'en étoient raporté pour doner un époux à la Princesse *Marie*, fille d'*Isabeau* & de *Conrad.* Il ala de France à *Rome*, ensuite à *Venise* & à *Constantinople*, enfin il ariva à *Acre* en 1209. Son mariage & son Couronement se fit à *Tyr*, le 30 de Septembre. Ses forces étoient si peu considérables, qu'il ne put arêter les ravages que les Infidèles faisoient dans les campagnes, & ce fut en vain qu'il leur ofrit courageusement le combat. Cependant on se prépara en Europe à une *sixième Croisade*, arêtée au Con-

(*a*) Quelques Historiens l'ont fait mourir, par erreur, en *Chypre*.

ſuivi d'une mortalité des bœufs & des autres animaux utiles.

1235. L'EMPEREUR, pour couper cours aux menées de ſon fils HENRI, prend la réſolution de paſſer en Allemagne avec CONRAD, ſon ſecond fils. Il quite la Pouille après Pâque, acompagné de trois Archevêques & de beaucoup de Seigneurs : il les congédie tous à ſon arivée à Fano. Muni de Lètres par leſquelles le Pape exhortoit les Evêques & les Princes d'Allemagne à la fidélité qu'ils devoient à leur Souverain ; & n'emmenant point d'autres Troupes, que ſa Garde, mais emportant une grande quantité d'or & d'argent, il va, dans le mois de Mai, s'embarquer à Rimini pour Aquilée. Il ſe rend enſuite par terre en Allemagne. Rien ne s'oppoſe à ſon paſſage. Les Princes, les Evêques, les Peuples s'empreſſent par tout à lui rendre les honeurs qui lui ſont dus.

Le Roi HENRI, voyant que perſone ne remuoit en ſa faveur, va, le 2 de Juillet, ſe jeter, à Worms, aux pieds de l'Empereur, & lui demander pardon. *Son Père*, dit GODEFROI, Moine de *Saint Pantaléon*, Hiſtorien vivant alors, *le reçoit en grace : mais enſuite come il n'exécutoit rien de ce qu'il avoit promis, & qu'il ne rendoit pas le Château de Drivels, dont il s'étoit emparé, ſon Père le fit mètre en priſon.* Des *Lètres* de GREGOIRE IX ateſtent que FRE'DE'RIC avoit comencé par faire grace à ſon Fils.

Peu de tems après, l'Empereur, avec diſpenſe du Pape, prend pour troiſième femme ELIZABETH, Sœur d'HENRI II, Roi d'Angleterre, & les Nôces ſe célèbrent à Worms avec beaucoup de magnificence. A l'exemple de l'Empereur HENRI, il n'admet aux fêtes qu'il done à cète ocaſion, aucuns Comédiens, Boufons, Bateleurs, Saltimbanques, qui, par un uſage, ou pluſtôt un abus, qui dura juſque dans le ſiécle ſuivant, êtoient bien reçus dans toutes les Cours, & remportoient de partout des préſens très conſidérables. L'*Empereur*, dit l'Hiſtorien que je viens de citer, *perſuade aux Princes de ne plus répandre, come ils avoient coûtume, leurs dons avec prodigalité ſur les* Hiſtrions, *jugeant que c'étoit le comble de la folie que de diſtribuer ſans meſure ſes biens aux* Hiſtrions *&* Farceurs.

Il tient enſuite une Diète générale à Maience, dans laquelle il expoſe les crimes de ſon Fils, juſtifie ſa propre conduite, & fait voir combien HENRI méritoit peu de porter la Courone. La pleine conoiſſance de toute l'afaire enflame de plus en plus ſa colère contre les Milanois, & les autres Lombards Confédérés. Le Pape travaille encore toute cète année à les reconcilier avec l'Empereur. Il leur écrit d'envoyer à cet effet des Députés à Perouſe. En même tems, il écrit à tous les Prélats qui ſe trouvoient à la Cour de FRE'DE'RIC, de porter ce Prince à s'en raporter au Pape, de ſes diférens avec ſes ſujets de Lombardie. FRE'DERIC y conſent : mais il ne done au Pape que juſqu'à Noël pour rendre ſon jugement.

Depuis l'année précèdente la diſcorde règnoit dans la Romagne, & les Peuples avoient pris les armes les uns contre les autres. Cète année, les troupes unies de Forli, de Bertinoro, de Ravenne & de Forlimpopoli, viènent pour faire le dégât dans le Diſtrict de Céſène : mais ceux-ci bien armés fondent ſur eux en bon ordre, en font un grand carnage, & leur font beaucoup de priſoniers qui ſont enfermés à Céſène. Les Faëntins, aidés de quelques Troupes de Bologne, font une

cile général de Latran, en 1215. *André*, Roi de Hongrie, ala en conséquence dans la Terre-Sainte; mais il y fit peu de chose, n'y étant resté qu'un an.

Come il vint ensuite un grand nombre de Croisés sur tout d'Allemagne & des Pays-Bas, on résolut d'aler assiéger *Damiette* en Egypte : le Siége fut long, & cète forte Ville ne fut prise qu'au bout de 18 mois, en 1219. La division se mit ensuite entre les Croisés, par un effet de la conduite impérieuse du *Légat Pélage*, qui vouloit tout diriger despotiquement, & qui n'avoit même aucun égard pour le Roi. On fut réduit à une telle extrémité, après le départ d'une grande partie des Croisés, qu'il falut rendre *Damiette* au Sultan d'Egypte, avec lequel on fit une Trève.

Jean de Brienne résolut ensuite de passer en Europe pour solliciter de nouveaux secours. On a vu, ci-devant, qu'étant en Italie, il dona en mariage sa fille *Yolande* à l'Empereur *Frédéric II*, qui l'obligea ensuite à lui céder le Royaume de Jérusalem. Ce Prince promit de passer dans la Terre-Sainte, & jura de n'en point partir, qu'il n'eût recouvré le Royaume de Jérusalem. Mais, come il tardoit trop, le Pape *Gregoire IX* l'excomunia, ainsi qu'il a été raporté ci-devant, assés au long. On a vu aussi, *p.* 275, que *Jean de Brienne* devint dans la suite Empereur de *Constantinople*.

FRÉDÉRIC

envoya dans la Terre-Sainte une Flote & des troupes; mais il n'y passa lui-même qu'en 1229. Il y fut reçu assés froidement quoiqu'avec respect, & on refusa de comuniquer avec lui, parce-qu'il étoit excomunié. Il fit un Traité avec *Melec Camel* ou *Meledin*, Sultan d'Egypte, par lequel la Ville de *Jérusalem* & plusieurs autres lui furent cédées. Le Patriarche & les Evêques aiant refusé de le couroner, il se mit lui-même la Courone sur la tête, dans l'Eglise du S. Sépulcre.

Aiant ensuite apris que les troupes du Pape ravageoient ses Etats d'Italie, il se rembarqua, après avoir laissé quelques troupes aux ordres de *Renaud de Bavière*, qu'il établit son Lieutenant dans la Terre-Sainte. Mais on ne suivoit pas trop ses ordres, puisque ce Seigneur refusant d'ataquer les Infidèles à cause de la Trève, dont il obtint même une continuation, les autres Chretiens faisoient la petite guerre aux Infidèles, lorsqu'il leur arivoit un certain nombre de Croisés.

Cependant un nouveau Peuple barbare, dont on n'avoit point encore entendu parler, vint en *Syrie* & en *Palestine*, ravagea tout, brulant & saccageant les Villes: c'étoient les *Khowaresmiens*, que nos Auteurs apèlent *Corasmins*, qui avoient été chassés de Perse par les *Tartares-Mogols*. Ils prirent la Ville de Jérusalem en 1244 (*a*), & remportèrent une grande victoire sur les Chrétiens qui s'étoient assemblés contre eux, près de *Gaza*. La nouvelle de ces ravages aportée en Europe, dona lieu à la *septième Croisade*, qui ne fut pas d'une grande utilité pour les Chrétiens de la Terre-Sainte.

Ce fut celle qui conduisit notre Roi *S. Louis* en Egypte, où il perdit presque toute son armée & fut fait prisonier. Après la paix qu'il fit avec le Sultan & les *Mamlucs* qui comencèrent alors, il vint dans la Terre-Sainte, en 1250, délivra les prisoniers qui étoient chés les Infidèles, & rebâtit à ses dépens plusieurs Places, pour mètre le Païs en état de défense. Ce saint Roi, qui avoit fait l'admiration même des Infidèles, partit d'*Acre*, le 24 d'Avril 1254, pour revenir en France, aiant apris que la Reine *Blanche*, sa mère & Régente du Royaume, venoit de mourir. Il laissa dans la Terre-Sainte de l'argent & des troupes sous le comandement de *Geoffroi de Sergines*.

CONRAD,

fils d'*Yolande de Brienne* & de *Frédéric*, avoit succédé à leurs droits en 1250, & son autorité fut reconue dans la Terre-Sainte : il mourut en Italie, quatre ans après son père, le 21 de Mai 1254, étant Roi de *Germanie* & *de Sicile*, come on l'a vu au comencement de ce Volume & dans le précédent.

Nous croyons devoir continuer de parler ici des autres *Rois de Jérusalem*, pour n'y plus revenir.

CONRADIN,

fils de *Conrad*, fut regardé dans l'Orient come Roi de Jérusalem, quoi-

(*a*) Ils ruinèrent cète Ville; mais les Sultans d'Egypte la firent réparer peu après.

incursion dans le territoire, poussent jusqu'aux portes de Forlimpopoli, se portent ensuite dans le District de Ravenne, & laissent pat tout de funestes marques de leur passage.

Les Bolonois d'ailleurs continuent la guerre contre les Modénois. Les Capitaines du Frignano, qu'ils avoient fait révolter l'année précèdente, s'ètant emparés de 23 Châteaux situés dans leurs montagnes, unissent leurs forces à celles de Bologne, se jètent dans les plaines du Modénois, & ne se retirent qu'après avoir tout ravagé jusqu'à la Secchia. Les Modénois eurent leur revanche par la prise du Château de Monzono, l'un de ceux qui s'ètoient révoltés dans le Frignano. Six Capitaines rébelles sont faits prisoniers dans ce Château. Depuis, les Modénois, aiant obtenu du secours de Pontremolle, de Parme, de Crémone & de Plaisance, entreprènent à Savignano de faire une coupure au Panaro, pour en répandre les eaux sur le Territoire de Bologne: mais, dit la *Chronique de Parme*, cet expédient fut plus utile, que nuisible aux Bolonois.

Au mois de Mai, les Crémonois prènent auprès de Rivaruolo 200 Cavaliers Brescians: mais, bientôt après, les Brescians font 300 prisoniers sur les Crémonois.

Les querèles des Nobles & des Plébéiens de Plaisance recomencent. Les premiers sont obligés de sortir de la Ville; & les seconds leur enlèvent le Bourg de Fiorenzuola.

Les Siènois, que leurs pertes avoient extrêmement afoiblis, ne pouvoient plus oposer que de foibles efforts à la puissance des Florentins. Ils demandent la paix. L'Evêque de Palestrine, par ordre du Pape, s'ofre pour Médiateur. Par l'acomodement, les prisoniers sont rendus de part & d'autre, & les Siènois sont obligés de rebâtir les murs de Montepulciano.

Le Pape rétablit l'union dans Vérone, par l'entremise de TISON, Evêque de Trévise (1), & de NICOLAS, Evêque de Reggio. Le 18 d'Avril, la Faction Guelfe de RICHARD, Comte de Saint-Boniface, & la Faction Ghibelline des MONTICOLI se donent le baiser de Paix; & jurent de s'en tenir à ce que décidera le Pape, au nom duquel les Evêques Médiateurs mètent un Podestà dans la Ville. ECCELIN, à qui cète révolution ne devoit pas être agréable, sollicite par ses Lètres & par ses Envoyés, l'Empereur à venir en Italie avec une grosse Armée; & lui promet de le seconder puissamment. On dit même qu'il fit le voyage d'Ausbourg, afin d'exciter de plus en plus FRÉDÉRIC contre les Lombards.

GUIDOTTO DE CORREGE, Evêque de Mantoue, est assassiné l'un des jours des Rogations dans le Monastère de Saint-André, par la Famille des AVVOCATI. Le Peuple de Mantoue se soûlève contre cète Famille, dont il abat les Maisons & les Tours, & qu'il chasse de la Ville. Ils se retirent à Vérone auprès d'ECCELIN, qui donoit volontiers retraite à tous les Scélérats.

1236. AU mois de Janvier, l'Empereur envoie son fils HENRI, chargé de fers en Italie, avec une escorte considérable, comandée par le Marquis LANIA. Ce Prince est conduit dans la Pouille, & renfermé dans la Forteresse de Saint-Félix. On le transfère ensuite dans celle de Martorano. Ce fut là qu'il mourut, non cète année come le dit le Moine de Padoue: mais en 1242, come l'atteste *Richard de San-Germano*.

(1) Il n'est point parlé de cet Evèque dans l'*Italia Sacra* d'*Ughelli*.

que les Papes, qui avoient excomunié son père & son grand père, les regardassent come privés en conséquence de tous leurs droits, & déchus de toute autorité. De son tems, come auparavant, le Pays étoit moins gouverné par les Allemands, que par les Chevaliers du Temple & les Hospitaliers, qui disposoient de tout. Les divisions, qui avoient toujours été parmi les Chrétiens d'Orient, augmentèrent alors, & particulièrement entre les *Vénitiens* & les *Génois* établis à *Acre*, & jaloux les uns des autres au sujet du grand comerce qu'ils faisoient. Le Comte *Philippe de Monfort* qui, après la mort de l'Empereur *Frédéric*, avoit été fait Gouverneur d'*Acre*, se déclara pour les *Génois*. Il en résulta entre les deux Républiques une longue & ruineuse guerre en Europe, où la victoire favorisa tantôt les uns tantôt les autres, & qui fut cause de la perte entière de ce que les Chrétiens posèdoient dans la Terre-Sainte. Il n'est pas moins vrai que, sans l'assistance que les *Génois* donèrent à *Michel Paléologue*, afin de contrecarer les *Vénitiens*, il n'auroit pas été dificile à ces derniers de chasser le Prince Grec de l'Empire de Constantinople, & d'y maintenir l'Empereur *Baudouin II* qu'ils favorisoient, & sur lequel *Michel Paléologue* s'en empara.

Bibars, apelé par nos Historiens *Bendocdar*, Sultan d'Egypte, prit *Antioche* en 1268, & les autres lieux de cète Principauté que les Chrétiens avoient établie en 1098. Le bruit de ces disgraces, joint à la nouvelle que le Roi de *Chypre*, *Hugues III*, reçut presque en même tems de la mort funeste de *Conradin*, légitime héritier de la Courone de *Jerusalem*, le fit déterminer à passer promtement dans la Terre-Sainte, pour prendre possession d'un Etat qui, faute de Décendans de l'Impératrice *Yolande de Brienne*, lui étoit dévolu come petitfils d'*Aalis* ou *Alix*, seconde fille de la Reine *Isabeau*.

Cependant, malgré la justice de ses prétentions, il ne laissa pas de trouver des obstacles auxquels il ne s'étoit pas atendu. La Princesse *Marie d'Antioche*, qui étoit fille de *Melisende*, troisième fille de la Reine *Isabeau*, prétendoit en cète qualité que le Royaume de Jérusalem lui fut adjugé, come étant d'un degré plus proche que *Hugues*. Cependant cète Princesse, voyant qu'on n'étoit pas disposé en sa faveur, protesta de nullité de tout ce qu'on entréprendroit à son préjudice.

HUGUE DE LUSIGNAN,

fut couroné à *Tyr* Roi de Jérusalem, en 1268, le Patriarche, les Barons du Royaume & les Ordres Militaires aiant jugé que son droit étoit le mieux fondé, & aussi parcequ'ils avoient plus besoin d'un Guerrier puissant que d'une Femme, pour conserver les débris de l'Etat. On le conduisit ensuite en triomphe à *Acre*, où l'on tint plusieurs Conseils sur les moyens d'arêter les progrès du Sultan d'Egypte qui, pendant ce tems là, prit encore le fort Château de *Crac* ou de *Montroyal*, qui étoit audelà du Jourdain.

L'état de foiblesse où étoient les Chrétiens d'Orient, menacés encore de plus grands maux de la part du Sultan d'Egypte, qui étoit aussi puissant que guerrier, détermina la *Huitième* & dernière *Croisade*, qui ne fut néanmoins d'aucune utilité pour les afaires de la Terre-Sainte. Cète Croisade conduisit *S. Louis* à *Tunis*, où son frère *Charle d'Anjou*, Roi de *Sicile*, avoit cru qu'il étoit de son intérêt qu'on alât : on sait que *S. Louis*, & une grande partie des Seigneurs & des troupes, y moururent de maladie.

Pendant ce tems-là, il vint dans la Terre-Sainte des Croisés d'Angleterre & de la basse Allemagne, qui n'empêchèrent pas le Sultan d'Egypte de continuer ses conquêtes & de prendre encore diverses Places aux Chrétiens. On fit alors une Trève de 10 ans avec ce Prince; & le Roi *Hugue* repassa en *Chypre*, l'an 1276, pour en aranger les afaires, & pourvoir à celles de sa famille qui étoit assés nombreuse. D'ailleurs il avoit beaucoup à se plaindre de la désobéissance des habitans d'*Acre*; où chaque Nation vouloit comander, sans reconoître aucun Supérieur.

Peu de tems après, la Princesse *Marie d'Antioche*, qui étoit alée en Italie, céda pour une somme d'argent tous les droits qu'elle prétendoit avoir sur le Royaume de *Jérusalem*, à *Charle d'Anjou*, qui crut aquérir un double droit, puisqu'il y prétendoit déja come Roi de *Sicile* & substitué aux biens de la Maison de *Frédéric*, par le don que le Pape lui en avoit fait. Il envoya aussitot à *Acre* le Comte *Roger de Saint-Severin*, avec six galères bien armées, pour prendre possession de cète Ville & y gouverner en son nom. Les *Templiers* & *Albert de Morosini*, baile des *Vénitiens*, s'attachèrent à lui & le fi-

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Le peu de tems, doné par l'Empereur au Pape, n'avoit pas permis qu'il acomodât, come il l'avoit projeté, les diférens de ce Prince avec les Villes de Lombardie.

C'est pourquoi, dit MURATORI (1), *cète année vit comencer les guerres tragiques & les funestes révolutions, qui continuèrent durant un si long tems d'afliger ce malheureux Royaume; & il est à propos de faire conoître quel étoit alors le système de l'Italie. Les Villes confédérées ne refusoient pas de reconoître l'autorité souveraine de l'Empereur; mais elles redoutoient beaucoup un Empereur du caractère de* FRÉDÉRIC II. *Jalouses à l'excès de leur liberté, n'aiant point oublié tout ce que* FRÉDÉRIC I *avoit fait pour l'anéantir, elles ne pouvoient pas se persuader qu'elles pussent la conserver sous* FRÉDÉRIC II, *Prince dont l'Ame étoit grande, mais l'ambition plus grande encore, & qui n'avoit point les vertus de son Aieul, dont il avoit hérité les vices. Elles savoient combien il traitoit durement ses Sujets de la Sicile & de la Pouille; que c'étoit une chose étrangère à son caractère, que de pardoner de cœur à ceux qui l'avoient offensé; que pour garder sa parole, il prenoit la Loi, non de l'Honête, mais seulement de l'utile ou du nécessaire. Elles craignoient donc que, s'il obtenoit un peu de ce qu'il souhaitoit, il ne voulût ensuite avoir le tout. D'ailleurs elles étoient persuadées, qu'occupé sans cesse de ses intérêts, & de projets ambitieux outre mesure, il n'avoit pas d'autre dessein, que de réduire toute l'Italie sous un joug honteux, & de mètre la Lombardie sur le même pied que la Pouille. De là vint que les Villes les plus puissantes, come Milan, Brescia, Mantoue, Plaisance, Bologne, Padoue & d'autres Villes de moindre considération, se déterminèrent à risquer plustôt le tout, que de se soumètre à qui passoit trop aisément du caractère de Prince à celui de Tiran.*

Il ne manquoit pas de Villes, qui tenoient pour l'Empereur, come Crémone, Bergame, Reggio, Parme, Modène & d'autres. Le principal motif de leur atachement étoit l'espérance d'en tirer des secours dont elles avoient besoin pour se maintenir en liberté, depuis que les Villes plus puissantes de leur voisinage travailloient continuèlement à les dépouiller de leurs Territoires; &, s'il se pouvoit, à les réduire elles-même sous leur domination. Que ne faisoient point Bologne contre Modène, Plaisance contre Parme, Milan & Brescia contre Crémone? Pavie, réduite par le Peuple de Milan dans un état d'humiliation, portoit la tête basse; & se montroit aliée obéissante des Milanois, dont elle avoit reçu tant de coups funestes: mais sitôt qu'elle eut lieu de ne les plus craindre, elle leva le masque, & prit le parti de l'Empereur.

Les afaires du Souverain Pontife couroient un égal danger, & peut-être un plus grand. Si FRÉDÉRIC *parvenoit à mètre le pied sur la gorge aux Lombards; s'il mètoit sous le joug toute l'Italie; quelle ressource la Cour de Rome auroit-elle eu contre un Prince, qui ci-devant avoit favorisé les usurpations du Sénat & du Peuple sur l'ancienne & légitime autorité souveraine des Papes? On pouvoit raisonablement craindre, qu'il ne dépouillât le Pape de tous ses Etats, parcequ'il avoit un desir effréné d'être le Maître partout; & que de plus il avoit la réputation d'être le Politique le plus raffiné; de savoir admirablement feindre & dissimuler; &, ce qu'il y*

(1) Annal. d'Ital., T. VII, p. 237.

rent entrer dans *Acre*, au préjudice de *Hugue*, qu'ils avoient eux-mêmes reconu peu auparavant. Cela augmenta extrêmement le désordre, & détermina les Barons du Pays, les Hospitaliers, les Teutoniques, les Génois & les Pisans à envoyer des Ambassadeurs en *Chypre* pour prier le Roi *Hugue* de venir incessament à *Acre*.

Quoique ce Prince fit autant de cas du titre de Roi de *Jérusalem* que le Roi de *Sicile*, & qu'il en fût même très jaloux, il ne se rendit pas aux sollicitations qu'on lui faisoit. Il parut indiferent à la venue du Comte de *Saint-Severin*, parcequ'il étoit dégoûté de la confusion qui régnoit à *Acre*, & du peu de respect avec lequel on recevoit ses ordres. D'ailleurs il s'atendoit bien que par émulation quelqu'un des Ordres Militaires soutiendroit ses droits; & c'est ce qui ariva en effet. Les *Hospitaliers*, ainsi que les Barons du Roiaume, refusèrent de faire homage & de prêter serment de fidélité au Roi *Charle d'Anjou.* Dans ce même tems, le Sultan *Bibars*, ou *Bendoedar*, qui avoit été plus acharné à la destruction des Chrétiens, qu'aucun de ses Prédécesseurs, vint à mourir: son fils, aiant bien des arangemens à faire dans ses Etats, laissa les Chrétiens tranquiles.

Cependant le Roi *Hugue*, informé des vexations que le Comte de *Saint-Severin*, qui étoit maître du Château d'*Acre*, exerçoit sur les Peuples de la Terre-Sainte, & de la licence avec laquelle il y laissoit vivre ses troupes, se détermina à y repasser pour faire cesser tous les désordres. Il demeura quatre mois à *Acre*; &, après y avoir établi l'ordre dans les afaires, autant qu'il lui fut possible, il repassa en Chypre: c'étoit en l'année 1279.

En 1282. La Sicile, à l'instigation du Roi d'Aragon & même de l'Empereur de Constantinople, s'étant révoltée contre *Charle d'Anjou*, ce Prince rapela le Comte *Roger* de *Saint-Severin*, pour s'en servir à vanger le massacre afreux qui avoit été fait des François dans cète Ile. *Hugue de Peleguin* succéda au Comte *Roger*, & prit come lui le titre de Gouverneur du Royaume de *Jérusalem*: il fut également soutenu par les *Templiers.* Le Roi *Hugue* repassa alors dans la Terre-Sainte, mais il ne vint point à *Acre*: il demeura quelque tems à *Tyr*, après avoir eu le malheur de voir la Cavalerie qu'il avoit amenée avec lui, défaite par les Infidèles. Il repassa ensuite la mer; &, peu de tems après qu'il fut arivé en *Chypre*, étant épuisé par l'étude & les fatigues de la chasse, il mourut le 7 de Mars 1284. C'est à ce Prince, que *S. Thomas d'Aquin*, qui conoissoit son mérite, & qui étoit incapable de flater, dédia son Livre *De regimine Principum*, dans la Préface duquel il en fait un Eloge qui détruit entièrement la mauvaise idée que divers Auteurs ont donée de sa valeur & de sa piété.

JEAN DE LUSIGNAN,

fils aîné de *Hugue*, s'étant fait couroner en *Chypre* Roi de cète Ile, passa à *Tyr* pour y recevoir la Courone de *Jérusalem.* Il y eut d'autant moins d'oposition, que *Charle d'Anjou*, Roi de *Naple*, étoit mort quelque tems auparavant, & que *Charle II*, son fils, surnomé *le Boiteux*, ne paroissoit pas s'intéresser beaucoup au Royaume de *Jérusalem*, qui menaçoit ruine.

Le Roi *Jean* vint ensuite à *Acre*, où il ne demeura pas longtems. Il y laissa les choses dans l'état où son père les avoit mises, & repassa en *Chypre*, craignant que la mauvaise volonté conue de ses frères n'y suscitât quelque sédition pendant son absence. Sa mauvaise santé lui causa bientôt la mort, & l'empêcha de repasser dans la *Terre-Sainte*, pour aider les Chrétiens à repousser les Infidèles, qui les insultoient sans cesse. Le Sultan d'Egypte leur avoit en effet pris la Forteresse de *Margat*, près de *Tripoli*, & avoit assiégé cète Ville.

HENRI DE LUSIGNAN,

frère de *Jean*, lui succéda en 1287; &, après avoir reçu, dans l'Eglise de Sainte-Sophie, à *Nicosie*, Capitale de *Chypre*, la Courone de ce Royaume, il s'embarqua pour aler prendre possession des restes du Royaume de *Jérusalem.* Le Clergé, la Noblesse & les Peuples le reçurent à *Acre* avec tant de marques de joie, que *Peleguin*, qui y résidoit pour le Roi de *Naple*, reconoissant par-là qu'il auroit de la peine a soutenir les prétentions de son Maître, se retira dans le Chateau. Mais il y fut bientôt assiégé, & obligé de se rendre au Roi *Henri*, qui, aiant terminé cète afaire, & se voyant reconu de tous, se rendit à *Tyr*, où il reçut la Courone de *Jérusalem.* Il envoya le Baron *Grégli* en Ambassade au Pape & aux Princes d'Europe, pour leur re-

a de pis, d'avoir peu de religion, si peut-être il n'en ètoit pas absolument dépourvu....

Lorsque le Pape ALEXANDRE *III oposa tant de confiance à* FRÉDÉRIC I, *il avoit un fort apui dans le Roi des deux Siciles, de la Race Normande. Mais pour lors que ces Etats ètoient possédés par* FRÉDÉRIC II, *si les Lombards ètoient subjugués, le Pape* GRÉGOIRE *IX restoit exposé sans ressource à la discrétion, ou plustôt à l'indiscrétion d'un Empereur, qui se seroit trouvé pouvoir tout ce qu'il auroit voulu.* GRÉGOIRE *se regardoit donc come aiant grand intérêt que la Ligue de Lombardie subsistât, parcequ'il voyoit que c'ètoit uniquement ce qui pouvoit tenir en bride un Empereur, à qui la prudence ne permètoit pas de se fier.*

Au contraire, FRÉDÉRIC *haïssoit mortellement cète Ligue, bien que permise & même aprouvée par son Aieul* FRÉDÉRIC I. *Elle lui paroissoit injurieuse à ses Droits souverains; il traitoit les Lombards de rebelles, & publioit par tout qu'il faloit qu'il les alât domter. Parceque le Pape, mû par un zèle paternel, envoyoit, come on l'a vu, dans toutes les Villes des Frères Prêcheurs & Mineurs prêcher la paix & la concorde;* FRÉDÉRIC *interprètoit cète démarche à son désavantage, atendu l'usage où ces Prédicateurs ètoient d'exiger que les Peuples jurassent d'obéir à tout ce que le Pape ordoneroit. Ce qui se fit, cète année, à Plaisance, contribua surtout à hâter les effets de son ressentiment.*

Il y avoit un Parti dans cète Ville, soutenu spécialement par la Noblesse, dont le Chef ètoit GUILLAUME DE ANDITO *(cète famille s'apèle aujourd'hui* LANDI*) avec le Marquis* OBERT PELAVICINO *(présentement* PALLAVICINO*). Mais cète Ville ètoit dans un ètat déplorable à cause des anciènes divisions du Peuple & de la Noblesse, dont la plus grande partie, retirée dans ses Châteaux, faisoit la guerre à la Ville. Il fut question, cète année, d'un acomodement entre ces deux Factions, qui firent, entre les mains de* JAQUE DE PECORERA, *Cardinal de l'Eglise Romaine, un compromis, qui fut suivi d'une heureuse union; & le Cardinal leur dona pour Podestà comun* REINIER ZENO, *Noble Vénitien.* Ensuite, *dit la* Chronique de *cète Ville*, les Plaisantins se révoltèrent contre l'Empereur; & le Podestà lui-même fit détruire les maisons dudit Seigneur *Guillaume de Andito*, & le banit avec le Seigneur OBERT PELAVICINO & certaines persones du Peuple, qui tenoient le parti de l'Empereur contre l'Eglise.

Ce que le Légat Apostolique avoit fait fut une ocasion à l'Empereur FRÉDÉRIC *de se plaindre du Pape* GRÉGOIRE *come si, de concert avec les Lombards, il eût conjuré contre lui.... La conclusion est que les défiances mutuelles du Pape & de l'Empereur aloient chaque jour en augmentant; & que, des deux côtés, on mètoit en œuvre tous les ressorts de la Politique. Le Pape ala jusqu'à comander à l'Empereur de ne point employer ses armes contre les Lombards, parceque la Trève, dont on ètoit convenu par raport à l'expédition de la Terre-Sainte n'ètoit pas encore expirée.* FRÉDÉRIC *n'en fut que plus fermement persuadé que* GRÉGOIRE *& les Lombards ètoient ètroitement unis contre lui. C'est ce qui lui fit prendre la résolution de laisser là toutes ses autres afaires, & de venir en Italie avec une sufisante Armée d'Allemans.*

présenter le triste état de la *Terre-Sainte*, & les prier de lui envoyer quelque promt & puissant secours; mais il n'en put obtenir aucun, parceque tous les Princes étoient en guerre les uns avec les autres.

Cependant le Roi *Henri* revint à *Acre*, où il réforma divers abus, & fit plusieurs règlemens pour la tranquilité publique. Il exhorta les Peuples à obéir à leurs Chefs, & ceux-ci à vivre dans une parfaite union entre eux. Après cela, il repassa en *Chypre*, afin d'envoier le plus de troupes & de provisions qu'il lui seroit possible, pour résister aux entreprises des *Infidèles*. Ceux-ci, qui étoient ocupés de chasser entièrement les Chrétiens de la *Syrie*, prirent, en 1289, la Ville de *Tripoli*, & ensuite celles de *Sidon*, de *Baruth* & de *Tyr*. Il ne restoit plus aux Chrétiens que la seule Ville d'*Acre* de tout le Royaume de *Jérusalem*.

Le Roi, aussi consterné que les habitans de cète Ville, du succès des Infidèles, & du peu d'espérance des secours d'Europe, ramassa promtement toutes les milices de *Chypre*, & passa à *Acre*. Il y assembla non seulement les personnes ordinaires du Conseil, mais encore les principaux habitans de la Ville; & il fut résolu de demander au Sultan d'Egypte une Trève de cinq ans, qu'il acorda. Mais, l'année suivante, quelques Aventuriers qui étoient débarqués à *Acre*, aiant volé & tué plusieurs Marchands Mahométans, le Sultan demanda une satisfaction; &, sur ce qu'on la refusa, il déclara la Trève violée, & se disposa à assieger *Acre* avec une grande armée. Mais, come il vint à mourir dans cète circonstance, il recomanda à son fils de suivre ses projets.

Ce Prince, que nos Auteurs apelent *Melec Saraf*, & qui est conu chés les Orientaux sous le nom de *Khalil Ascraf*, vint metre le siège devant *Acre*, le 5 d'Avril 1291. Le Roi *Henri* l'aiant apris, s'embarqua avec ses troupes, pour venir au secours de ses Sujets. Il croyoit la Ville bien aprovisionée, parcequ'on devoit s'atendre depuis longtems à ce siège; mais les choses étoient dans un tel état par un effet des divisions continuèles des Chefs des diférens Corps & des diférentes Nations, qu'il falut envoyer en *Chypre* les femmes & les enfans. Les *Chrétiens* se défendirent d'abord très courageusement; mais ensuite la division s'étant mise entre eux, les *Infidèles* en profitèrent, &, le 18 de Mai, ils se rendirent maîtres de la Ville où ils firent un carnage terrible. Le Roi *Henri* se sauva en *Chypre*, avec une partie des habitans d'*Acre*. Il y dona des établissemens aux *Templiers* & aux *Hospitaliers*. Ces Chrétiens d'Orient furent encore du tems dans l'espérance de pouvoir se rétablir dans la *Terre-Sainte*, & plusieurs Papes publièrent des *Croisades*. Mais on en avoit perdu le goût en Europe, & aucun Prince n'y entra sérieusement. Ainsi, la *Terre-Sainte* fut entièrement perdue pour les Chrétiens.

Les *Rois de Chypre*, successeurs de *Henri*, continuèrent à prendre le nom de *Rois de Jérusalem*; &, après avoir reçu la première Courone à *Nicosie*, leur Capitale, qui est au milieu de l'Ile, ils aloient recevoir celle de *Jérusalem* à *Famagouste*, Ville de *Chypre* sur le bord de la Mer, qui regarde la *Terre-Sainte*.

En 1458, le Royaume de *Chypre* vint à la Princesse *Charlote de Lusignan*, qui en étoit l'héritière légitime. Elle avoit été acordée du vivant de son père (*Jean II*), à un Prince de la Maison de *Savoie*, nomé *Louis*, qui vint en *Chypre* en 1459. Alors le mariage se fit, & il reçut en même tems à *Nicosie* les trois Courones de *Chypre*, de *Jérusalem* & d'*Arménie*: cète dernière étoit come la précèdente en prétention. Cependant *Jâque*, frère bâtard de *Charlote*, avec le secours du Sultan d'*Egypte*, dont il se rendit Vassal, vint en Chypre, s'y fit reconoître Roi; &, au bout de cinq ans, força *Charlote* & son mari de se retirer en Europe. *Jâque* épousa ensuite *Catherine Cornero*, Vénitiène, qui, après la mort de son mari, & d'un jeune fils nomé *Jâque*, qu'elle en avoit eu, abdiqua la Courone de *Chypre* l'an 1489, en faveur des *Vénitiens*, qui possédèrent ce Roiaume jusqu'en 1571, qu'il leur a été enlevé par les *Turcs Othomans*.

Voilà d'où viènent à la *République de Venise* les droits sur le Royaume de *Jérusalem*, qui étoit uni à celui de *Chypre*, depuis le Roi *Henri*. Cependant la Reine *Charlote*, qui y avoit un droit plus légitime que l'Usurpateur *Jâque*, perdit son mari en 1482, & mourut elle-même à *Rome* en 1487. Elle avoit fait, en 1485, une donation solemnèle de son Royaume de *Chypre*, &c. en faveur de *Charle*, Duc de *Savoie*, pour lui & ses Successeurs. C'est en vertu de cet Acte, de celui de son Mariage, &c. que la *Maison de Savoie* prend le titre du Royaume de

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Il avoit envoyé devant 500 hommes de Cavalerie & 100 Arbalêtriers, avec ordre de l'atendre à Vérone, dont l'adroit ECCELIN, que le Marquis d'Este & le Comte de Saint-Boniface avoient inutilement tenté d'en chasser, s'étoit rendu maître, en chassant le dernier & ses Adhérans. La nouvelle n'en avoit pas plustôt été sue à Padoue, à Vicenze, à Trévise, que les troupes de ces Villes avoient été faire un dégât horrible dans toutes les Terres d'ECCELIN. Le détachement envoyé par l'Empereur se chargea en arivant, le 16 de Mai, de garder Vérone au nom de ce Prince. Cependant le Comte RICHARD s'empare de la Forteresse de Garde, & passe au fil de l'épée ceux qui la tenoient pour ECCELIN. Celui-ci, de son côté, se rend maître des Châteaux de Peschiéra & de Bagolio.

L'Empereur arive à Vérone, le 16 d'Août, avec trois mille Chevaux : ECCELIN & les MONTICOLI le reçoivent avec joie. Il va camper auprès de Vacaldo quinze jours, qu'il emploie à concerter les opérations de sa campagne. Les Troupes de Reggio, de Crémone, de Parme & de Modène, le joignent, come il venoit de passer le Mincio. Le Mantouan éprouve les premiers effets de sa fureur. Il y porte le fer & le feu. Marchéria, qu'il prend, est saccagée & détruite : mais, réfléchissant depuis combien ce poste étoit important pour le passage de l'Oglio, ses ordres le font rétablir promtement, & les Crémonois sont chargés de le garder. L'Empereur se rend maître ensuite de Pontevico, & d'autres endroits du Mantouan. Il s'empare de Mosio dans le Brescian, qu'il ravage. Le Peuple de Conzaga, de l'autre côté du Pô, se rend aux Oficiers de l'Empereur, qui va passer quelques jours à Crémone, & passe ensuite à Parme. Son intention étoit d'aler à Pavie, où les esprits étoient secrètement disposés en sa faveur : mais il en est empêché par les Milanois qui sortent en campagne. Ils s'avancent jusqu'à Montechiaro, dans le dessein de livrer bataille aux Impériaux : mais ils jugent ensuite que la défensive leur convenoit beaucoup mieux que l'ofensive.

AZZON VII, Marquis d'Este, qui, cète année, étoit Podestà de Vicenze, & qui, de tous les Seigneurs du pays, étoit le plus passioné pour la Faction Guelfe & la Ligue de Lombardie, publie un ban, qui défendoit à toute persone d'oser nomer l'Empereur; & refuse également de recevoir les Comissaires & les Lètres que ce Prince envoie à Vicenze. Pendant que FRÉDÉRIC étoit à Crémone, le Marquis avec toutes ses forces & toutes celles de Padoue, de Trévise & de Vicenze, va, dans le Véronois, faire le siége du Château de Rivalta, pendant lequel une partie de son armée ravage tout le pays. ECCELIN se met en campagne avec tout ce qu'il a pu rassembler de Troupes; & s'arête quinze jours au Village de la Tomba, de l'autre côté de l'Adige, pour observer les Ennemis, qui assiégeoient Rivalta, que la Garnison défendoit avec beaucoup de courage. Come il voit que le Château court risque d'être pris, & que l'on continue de faire le dégât dans tout le Territoire de Vérone, il envoie demander un promt secours à l'Empereur.

FRÉDÉRIC monte aussitôt à cheval & fait, avec sa cavalerie, une marche si forcée qu'en 24 heures il se rend de Crémone auprès du Château de Saint-Boniface. Il y laisse un peu rafraîchir les chevaux &

Jerusalem, come de celui de *Chypre*.

Nous avons cru que l'on ne pouvoit mieux finir cet Article, qu'en expliquant d'où venoient les droits des Rois de *Sicile* & d'*Espagne*, des Princes de *Lorraine*, d'*Autriche*, de *Savoie*, & des *Vénitiens*, sur le Royaume de *Jérusalem.* Nous renvoyons nos Lecteurs à ce que l'Abbé *Racine* raporte des raisons pour & contre les Croisades dans le *Tome V* de son *Abregé de l'Histoire Ecclésiastique*, & nous transcrirons ici quelques Extraits de diférens Ecrivains qui présentent d'autres vues, & dont les derniers regardent particulièrement cète Histoire d'Italie.

« Ces guerres *sacrées* conues sous le » nom de *Croisades*, dit l'Abbé *Baradier* (a), donerent peut-être ocasion » à des dèreglemens condamnables; » bien des *Croisés* y suivirent plustôt » les impressions d'une superstition a» veugle qu'un zèle éclairé; mais enfin » meritent-elles les censures amères » qu'on en a faites? Leur plus grand » défaut, aux ieux de bien des gens, » est peut-être d'avoir été entreprises » par un motif de Religion? De quel » droit, dit-on, va-t-on ataquer un » Peuple étranger, pour lui enlever » ses possessions? Par le même droit » qu'il avoit eu lui même d'envahir ces » Pays sur les Empereurs d'Orient; & » pour arêter les progrès d'une Na» tion qui se faisoit un point de Reli» gion d'être ennemie du nom *Chré*» *tien*, & qui ne menaçoit de rien » moins que d'élever ses *Mosquées* sur » les debris des Temples du vrai Dieu. » *Gustave*, pour defendre une secte, & » humilier la Maison d'Autriche, porte » en Allemagne les horreurs de la » guerre, ravage le Palatinat, la Sona» be & la Bavière, & mérite le nom » de Grand! *Charle XII*, pour punir » des projets formés contre lui, dé» trone un Souverain, fait couler des » flots de sang dans la Moscovie; & » c'est un Heros! N'est-on Usurpateur » que quand il s'agit de la Religion? » Ce principe sera vrai, quand ce sera » un crime de défendre les intérêts de » la Divinité. Si les Croisades avoient » eu le même succès que les Expédi» tions des Espagnols & des Portugais » dans le Nouveau Monde, la critique » les auroit sans doute respectées da» vantage. L'événement a justifié les » dernières, malgré les cruautés co» mises dans le Mexique & ailleurs ».

Adrien Baillet dans son *Histoire des Démêlés du Pape Boniface VIII avec Philippe le Bel, Roi de France* (a), fait, sur les *Croisades*, les Observations suivantes.

« Les Historiens les plus judicieux » ont remarqué, dit-il, *pag.* 7), que » rien n'a tant avancé la puissance » moderne des Papes, que l'invention » de ces sortes de Voyages d'outre» mer entrepris sous l'étendard de la » Croix, pour délivrer le Tombeau » du Sauveur, ou détruire l'Infidélité » par le fer & par le feu. Ces Expé» ditions se faisant sous leur nom & » par leur autorité, portoient le res» pect & la soumission aux Papes par » tout où passoient les armes des Croi» sés. Les exemptions, les Indulgen» ces & les Pardons que Rome acor» doit à ceux qui entreprenoient ces » Voyages, ou qui contribuoient à leur » dépense, flatoient une infinité de » gens, & augmentoient l'idée que les » Peuples avoient du pouvoir des Pa» pes. L'imposition qu'ils en faisoient » pour la pénitence ou l'expiation des » péchés, & le comandement presque » absolu dont ils usoient envers les » Princes pour les obliger à y aler en » persone, sous prétexte d'une chose » spirituèle qui s'entreprenoit pour le » bien général de la Religion, & pour » le salut particulier de leurs ames, » servoient aussi beaucoup à leur assu» jètir les esprits, ou à les retenir » dans la dèpendance ».

(Et *pag.* 104). « On donoit à ces » Expéditions le nom spécieux de *Guer*» *res saintes.* Après tant de mauvais » succès que Dieu avoit permis en pu» nition des péchés des Chrétiens, les » Papes ne laissoient pas d'y exhorter » les Fidèles, peut être a cause de l'a» croissement que leur puissance & leurs » richesses en avoient reçu. Ils s'é» toient acoutumés peu à peu à con» vertir à d'autres usages, ou pour leurs » intérêts particuliers, les armes des » Croisés, les aumones, les levées de » deniers, & autres contributions qu'on » avoit quêtées dans l'Europe contre » les Infidèles. C'est ainsi que *Boni*» *face VIII* en usa pour faire la guer» re à la Maison des *Colones* & à la » faction des *Ghibellins*, & qu'il fit res» serrer dans ses cofres les deniers re-

(a) *Pag.* 255 de son *Précis de l'Histoire Universelle* : *Paris*, Hérissant, 1766, *in*-12.

(a) Seconde Edition, revue & corrigée: *Paris*, Barois, 1718, *in*-12.

les homes ; & continue précipitamment sa marche. La nouvelle de son arivée imprévue étone si fort ceux qui faisoient le siége de Rivalta, qu'ils se retirent en abandonant une partie de leurs tentes & de leurs équipages, & toutes leurs machines. L'Empereur, qui suivoit la route la plus courte, arive, la veille de la Toussaints au soir, aux portes de Vicenze, avant l'Armée confédérée.

Les Vicentins aiant refusé de se rendre à sa somation, ses troupes & celles de Vérone montent sur le champ à l'assaut avec tant d'impétuosité, qu'une partie entre par dessus les murailles, pendant que quelques Traîtres ouvrent une porte à l'autre partie. La Ville est sacagée & livrée à la fureur du Soldat, qui ne respecte ni le rang ni le sexe. Mais bientôt FRÉDÉRIC, considérant qu'il ne convient pas à ses intérêts de perdre tous les habitans d'une Ville de cète importance, fait cesser le pillage & le carnage. Quelques jours après, il pardone aux habitans & leur laisse la possession de leurs immeubles, en chargeant ECCELIN & le Comte GABOARD de Souabe, Général de ses troupes, de bien traiter le Peuple de Vicenze.

ANTOINE GODIO, dans sa *Chronique*, dit que, quand l'Empereur, qui menoit toujours à sa suite une troupe d'Astrologues, & qui ne faisoit rien sans prendre leurs conseils, eut résolu de quiter Vicenze, il dit à l'un de ces Astrologues de déviner par quelle porte il sortiroit le lendemain. L'adroit Astrologue remit à l'Empereur un billet cacheté qu'il avoit écrit, & le pria de ne l'ouvrir que lorsqu'il seroit hors de la Ville. Pendant la nuit, FRÉDÉRIC fit abatre un pan de mur ; &, quand il fut sorti par cète brèche, il ouvrit le billet dans lequel il trouva ces paroles : *Le Roi sortira par la porte neuve.* Il n'en falut pas davantage pour qu'ensuite il donât toute sa confiance à cet Astrologue. Il traverse avec son armée le Padouan, fait par tout le dégât sur son passage, & détruit le Bourg de Cartaréo. Se voyant entré dans le Trévisan, il s'arête quelques jours à Fontanella, dans l'espérance que Trévise se rendroit. PIERRE TIÉPOLO, Noble Vénitien, en êtoit Podestà. Sa prudence entretenoit parmi tout ce Peuple la concorde la plus parfaite. Il a d'autant moins de peine à contenir, malgré le voisinage de l'Empereur, tout le monde dans cète union, que les Padouans avoient envoyé 200 Cavaliers au secours de cète Ville. FRÉDÉRIC, trompé dans ses espérances, congédie ECCELIN ; &, lui laissant, ainsi qu'au Comte GABOARD, la plus grande partie de ses troupes & la garde de Vérone & de Vicenze, il se hâte de retourner en Allemagne, où des afaires importantes l'apeloient.

La veille de Noël, RICHARD, Comte de Saint-Boniface, qui se tenoit à Mantoue depuis qu'il êtoit sorti de Vérone, s'aproche secrètement avec les troupes de Mantoue, de Marchéria, qu'il reprend. Il tue une partie des Crémonois qui gardoient cète Place. Le reste est fait prisonier, & conduit dans les prisons de Mantoue.

Salinguerra fait déclarer Ferrare pour l'Empereur.

Les Padouans voyoient le malheur dont ils êtoient menacés, & passoient les jours entiers en délibérations sans trouver aucun moyen de le parer. Enfin ils élisent 16 des premiers de la Ville, & leur donent le pouvoir de faire ce qui leur paroîtra le plus convenable aux circonstances. Ils font aussi venir le

PRINCES contemporains.

» cueillis durant son Jubilé. De sorte » que si les Croisades ont été perni» cieuses à une infinité de Familles de » l'Europe, elles ont été au moins » utiles & profitables à la Cour de » Rome ».

L'Auteur d'un *Pseautier avec des Notes*, imprimé à Paris en 1742, (grand in-12), met sous les ieux dans sa *Préface* diverses Reflexions sur l'Histoire de l'Eglise, dont une partie nous a paru propre à être présentée ici.

« Dieu frapa l'Orient coupable par » une plaie terrible. Le faux Prophète » Mahomet & ses Sectateurs rendirent » l'Eglise captive dans les lieux où elle » avoit pris naissance; ils étendirent » leurs conquêtes à droite & à gau» che. . . . Dieu voulut montrer alors » à l'Occident, ce qu'il avoit à crain» dre, s'il imitoit les prévarications » de l'Orient.

» A peine l'Eglise venoit-elle de per» dre les vastes héritages qu'elle pos» sédoit en Orient, qu'elle se vit en» lever en Occident sa discipline & ses » anciènes loix, par un Imposteur, » qui présenta aux Pasteurs de l'Eglise » de fausses Décrétales, que le Père » du mensonge avoit fabriquées, & » qu'il avoit revêtues du nom des pre» miers Pontifes que les Fidèles étoient » acoutumés de révèrer. Les Pasteurs » ne s'aperçurent pas du piége que » l'ennemi leur tendoit. Le premier » d'entre eux fut séduit plus que les » autres, par l'éclat des préroga» tives que ces faux Décrets lui attri» buoient: il les apuya à son tour de » son autorité; &, depuis ce fâcheux » moment, il règla ses démarches sur » ces fausses Décrétales. Telle fut l'E» poque de nos malheurs.

» Les scandales se multiplièrent en» suite: les Loix les plus saintes furent » oubliées; de l'oubli elles tombèrent » dans le mépris, & persone n'eut la » force de les relever. Le premier Pa» steur, devenu Monarque, se crut le » Pasteur unique de l'Eglise & l'Empe» reur universel de la terre. L'Eglise » vit avec douleur, pendant un tems » considérable, son premier Siége dés» honoré par des homes qui rempli» rent la terre de trouble & de con» fusion. Elle vit des Evêques guer» riers, des Prêtres dissolus, des Moi» nes oisifs, & la plupart de ses en» fans ignorans ou corrompus.

» Alors Dieu prononça, dans la pro» fondeur de ses conseils, un juge» ment terrible contre les prévarica» teurs de l'Eglise Latine. Les Barba» res étoient venus chercher les Grecs » coupables; mais les Latins, pleins » de zèle pour délivrer la terre que » J. C. a honorée de sa présence, ne » savoient pas qu'ils étoient enchaî» nés par la main invisible de Dieu, » qui les conduisoit chès ces Barbares » pour être mis en parallèle avec eux, » pour être convaincus d'être plus » coupables, & pour recevoir par leurs » mains la juste punition de leurs ini» quités. Tel étoit le principal dessein » de Dieu dans les Croisades. Un cha» timent si terrible & si humiliant, ne » servit qu'à rendre ces Chrétiens plus » infidèles. Les restes de ces victimes » de la justice de Dieu, raportèrent » dans leur patrie des crimes que leurs » pères n'avoient point comis: l'in» fection en devint insuportable.

» La pénitence ne fut plus un remède » pour la multitude; parceque les Croi» sades en avoient fait cesser les labo» rieux & salutaires exercices, si pro» pres à punir le péché & à guérir le » pécheur, pour y substituer des pra» tiques frivoles qui endorment les » ames. L'ignorance croissant de plus » en plus, l'Eglise eut la douleur de » voir ses premiers Pasteurs abuser de » son autorité pour soulever les Peu» ples contre leurs légitimes Souve» rains; &, pour cète raison, répan» dre à pleines mains, sur les pécheurs » impénitens, des Indulgences qu'ils » n'avoient pas puisées dans le sein » de la miséricorde ».

EVENEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

Marquis AZZON VII, le plus grand Seigneur de la Marche Trévisane, qu'ils prient d'en être le défenseur, & qu'ils choisissent pour le Chef de leur République, en lui mètant en main le Gonfalon dans une Assemblée générale.

Ceux de Pavie, enhardis par l'arivée de l'Empereur en Italie, secouent le joug des Milanois; & non seulement ils refusent de rompre le Pont qu'ils avoient sur le Tésin, ils sortent même en campagne contre les Milanois, qui les mètent en déroute.

A Rome, PIERRE FRANGIPANI,

embrassant le parti de l'Empereur contre le Pape, excite le Peuple à se révolter.

Ceux de Faënze font des courses sur le Territoire de Ravenne jusqu'à cinq milles de cète Ville. Les habitans, renforcés des secours de Rimini, de Forli, de Bertinoro, sortent contre les Faëntins, qui les batent, & font un grand nombre de prisoniers principalement de Forli.

1237. LE Pape n'aiant pas cessé de presser vivement l'Empereur de faire la paix, avoit enjoint aux Villes confédérées d'envoyer des Députés à Mantoue, dans l'espérance que l'Empereur se prêteroit à quelque acomodement. Ce Prince envoie, au mois de Janvier, à la Cour du Pape, son Chancelier PIERRE DES VIGNES & le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ; &, loin de montrer aucune disposition à la paix, il fait demander des secours pour favoriser ses entreprises contre les Lombards, qui s'étoient révoltés, & qui donoient retraite chés eux aux Hérétiques.

Il fait élire, cète même année, son fils CONRAD, Roi des Romains.

Les Lombards confédérés, s'emparent du Château de Peschiéra.

Les seize, que l'on avoit chargés à Padoue de chercher les moyens d'écarter l'orage prêt à fondre sur cète République, entretiènent une secrète correspondance avec ECCELIN. Le Podestà le découvre ; & leur ordone de se retirer à Venise ; mais au lieu d'obéir, ils se révoltent contre la *Comune* de Padoue. Au mois de Février, MARIN BADOÉRO vient être Podestà de cète Ville ; & bientôt il envoie 200 Cavaliers à Cartario, parcequ'ECCELIN & le Comte GABOARD menaçoient Monselice. Les Troupes Impériales arivent en effet avant la fin de Février près de Cartario, dont elles s'emparent, & mètent aux fers toute la Garnison, composée principalement de Nobles Padouans. Monselice se rend ensuite sans faire aucune résistance. ECCELIN & le Comte GABOARD y font venir le Marquis d'Este, & lui demandent s'il veut être Ami ou Ennemi de l'Empereur. Le Marquis répond qu'il est prêt à servir l'Empereur, pourvu qu'on ne surcharge ses Etats & ses Sujets d'aucune imposition nouvelle. Les Comandans Impériaux traitent avec ceux qu'ils avoient gagnés à Padoue ; & ceux-ci font servir la crainte des armes de l'Empereur & le desir de ravoir les prisoniers, à persuader à leurs Concitoyens d'ouvrir leurs portes aux Oficiers de ce Prince.

En effet, le 25 de Février, ECCELIN & le Comte GABOARD entrent dans Padoue, avec un corps de Troupes. On remarqua qu'en arivant à la porte, ECCELIN la baisa ; le Peuple en tira mal à propos un bon augure. ECCELIN & le Comte prènent possession de la Ville au nom de l'Empereur, à qui Trévise se soumet aussitôt après. ECCELIN, afectant de respecter la liberté des Padouans, refuse en public de se mêler du gouvernement de la Ville, & ne veut pas accepter la place de Podestà : mais l'Empereur l'avoit créé Vicaire de la Marche Trévisane ; on ne fait dans Padoue que ce qu'il résout en secret ; &, pour n'avoir point de concurrent dans l'exercice de sa puissance, il conseille à GABOARD d'aler en Allemagne porter lui-même à l'Empereur l'heureuse nouvelle de tout ce qui vient de se passer.

Bientôt après, il comence à se conduire tiraniquement à Padoue. Il se fait doner des ôtages. Il envoie en prison dans la Pouille & dans d'autres endroits éloignés,

tous ceux qui lui paroissent capables de s'oposer à ses desseins, ou qu'il soupçone d'être amis du Marquis d'Este. Il se fait continuellement des prétextes pour accuser le Marquis lui-même, d'être peu soumis aux ordres de l'Empereur. Ensuite, au comencement de Juillet, il se met à la tête des troupes de Vérone & de Padoue, & va faire le siége du Château de Saint Boniface. Ses Machines en endomagent beaucoup de maisons; mais il ne peut prendre la place. LEONISE, fils du Comte RICHARD, bien que très jeune encore, la défend avec autant d'habileté que de courage.

Aprés le 15 d'Août, l'Empereur arive en Italie; & fait aussitôt abandoner le siége de Saint-Boniface, parcequ'il vouloit employer ses troupes à quelque entreprise plus considérable, & parceque le Comte RICHARD & les Mantouans entrent en négociation avec lui. Vers la fin d'Août, aiant avec lui les troupes de Padoue, de Vérone & de Vicenze, deux mille Cavaliers Allemans & beaucoup d'autres du Trentin, il passe le Mincio, pour aler camper à Goito. Ceux de Reggio, de Modène, de Crémone & de Parme, & dix mille Archers Sarasins le joignent dans ce Camp. Le Comte RICHARD & les Députés de Mantoue y viènent lui faire ofre de leurs services. Il les reçoit avec joie, leur pardone tout & confirme, par un Diplôme, les Priviléges & les Statuts de Mantoue. Il y vient aussi des des Légats du Pape, auxquels il refuse de doner audiance.

Il entre ensuite dans le Brescian, & va faire le siége de l'important & riche Bourg de Montechiaro, que les Bresciens avoient fortifié pour défendre l'entrée de leur Territoire. La Garnison, quoique nombreuse, après s'être un peu défendue, capitule, le 22 d'Août, à condition d'avoir la liberté de se retirer. L'Empereur ne laisse pas de la faire conduire dans les prisons de Crémone. Il abandone la Place au pillage, & la fait brûler ensuite. Le 2 de Novembre, les Châteaux de Gambara, de Gotolengo, de Povone & de Prà-Alboino tombent en sa puissance, & sont traités de même. Il marche ensuite vers Ponte-Vico, dans le dessein de passer l'Oglio; mais il trouve l'armée de Milan, d'Alexandrie, de Verceil & de Novare campée sur l'autre bord, & résolue de lui disputer le passage. Les deux armées restent en présence durant plusieurs jours. L'Empereur aiant fait courir le bruit qu'il aloit retourner en arière, & déja même aiant renvoyé quelques-unes de ses troupes auxiliaires, les pluies continuelles & les autres incomodités de la saison engagent les Confédérés à se retirer.

FRÉDÉRIC passe aussitôt la rivière; &, le 27 de Novembre, il ateint auprés de Corte Nuova l'armée ennemie, qui marchoit en désordre & ne comtoit pas avoir à combatre. Les Sarasins comencent l'ataque; mais il en reste un très grand nombre sur la place. Toute l'armée Impériale prend bientôt part au combat, qui se soutient de part & d'autre avec une égal courage; & la perte est très considérable des deux côtés. Les Confédérés enfin sont rompus & prènent la fuite; plusieurs milliers d'entre eux sont pris. Il ne reste à vaincre que le corps de bataille des Milanois, qui, composé de la jeunesse la plus courageuse & la plus forte, gardoit le *Carrocio*. Les Impériaux font des efforts inutiles pour rompre ce corps, qui tient ferme jusqu'à ce que la nuit fasse cesser le combat. C'étoit alors, come je l'ai déja dit, l'exploit le plus écla-

tant que de prendre le *Carrocio* des Ennemis. Celui de FRÉDÉRIC étoit une tour que portoit un éléphant : au haut & dans le milieu, étoit son Gonfalon avec quatre Etendards aux quatre angles ; & dans la tour quelques Chrétiens & quelques Sarasins bien armés.

L'Empereur, comtant qu'il manquoit quelque chose à sa gloire, puisqu'il n'avoit pas pris le *Carrocio* des Milanois, fait reposer pendant la nuit ses troupes tout armées, pour recomencer le combat avec le jour : mais les Milanois s'étoient retirés pendant l'obscurité de la nuit ; &, parceque les pluies avoient rompu les chemins, ils avoient abandoné parmi leurs autres voitures leur *Carrocio*, auquel ils avoient ôté leur banière & tous ses ornemens. FRÉDÉRIC enfla considérablement sa victoire ; &, suivant les Relations qu'il en fit publier, les Milanois devoient avoir perdu plus de dix mille homes, tant tués, que prisoniers. Parmi ces derniers étoient plusieurs Nobles de Milan, d'Alexandrie, de Verceil & de Novare, avec le Podestà de Milan, PIERRE TIÉPOLO, fils du Doge de Venise. L'Empereur l'envoya dans la Pouille avec les autres Nobles, & le fit ensuite pendre sur le bord de la mer ; cruauté qui fit déclarer contre lui les Vénitiens.

Come il êtoit en bone intelligence avec les Romains, dont il avoit reçu des Députés dans ce même mois de Novembre, il fit conduire à Rome le *Carrocio* des Milanois pour être mis avec une Inscription en Vers dans le Capitole, afin d'y servir d'un Monument éternel de sa victoire. On en voyoit encore quelques restes au comencement de ce Siécle. Après sa victoire, FRÉDÉRIC se rend à Crémone, & marche ensuite à Lodi, qui se soumet à lui.

Pendant que les troupes de Modène servoient dans l'armée de l'Empereur, les Bolonois se rendent maîtres du Château de Castel-Léone, ou Castiglione, qu'ils détruisent si bien qu'il en reste à peine aujourd'hui quelques vestiges.

Les querèles continuoient entre le Pape & le Sénat de Rome. Au mois de Mai, on crée Sénateur, c'est-à-dire Chef du Sénat, JEAN DE POLI. Bientôt après, on se révolte contre lui. La Sédition se ranime au mois de Juillet ; on destitue le nouveau Sénateur, & l'on met en sa place JEAN DE CENCIO. Les deux partis en viènent aux mains ; & l'on tue de part & d'autre un assés grand nombre de gens. En Octobre, la Faction du Pape prévaut sur celle de l'Empereur, & GRÉGOIRE IX revient à Rome, après une longue absence. On l'y reçoit avec de grands honeurs ; mais le Sénat ne tarde pas à lui faire éprouver de nouveaux dégoûts, surtout en entretenant une correspondance ouverte avec l'Empereur. D'ailleurs ceux de Viterbe, jusqu'alors si fidèles au Pape, le voyant bien avec les Romains, s'alarment ; & comencent à faire quelques usurpations sur l'Eglise. Come ils ne firent aucun cas des remontrances & des exhortations du Pape, il les excomunia.

L'Eglise Romaine, come on peut se le rapeler, avoit, quoique sans fondement réel, des prétentions sur la Sardaigne. Elle trouve à les confirmer cète année. Par une suite d'intrigues que l'Histoire ne fait pas conoître, les Juges ou Rois de Gallara, de Tari & d'Arbora, c'est-à-dire de trois des quatre parties de l'Ile, prêtent serment entre les mains d'un Légat du Pape.

1238. L'EMPEREUR étant au mois de Janvier à Pavie, le Peuple de Verceil se soumet. On trouve

qu'il étoit le 11 de Février dans cète Ville. Tout le pays depuis Pavie jusqu'à Suse, le reconoît aussi pour Roi d'Italie, & comence à payer les impositions. Par ce moyen, la Ligue de Lombardie n'étoit plus composée que de Milan, de Brescia, de Plaisance & de Bologne. Leurs habitans, se voyant exposés à toute la colère de l'Empereur, envoient leurs Députés lui faire offre de se soumètre, de lui fournir de l'argent & de lui prêter serment de fidélité. Frédéric exige qu'ils se rendent à discrétion, & ne veut convenir d'aucune condition avec eux. Les Milanois, instruits de l'inflexibilité de l'Empereur, prènent la résolution courageuse de se défendre les armes à la main, jusqu'à la mort, plustôt que de s'exposer de périr dans les prisons ou sous le fer des Boureaux de celui qu'ils apeloient leur Tiran. *Matthieu Paris* assure que le refus de traiter à l'amiable avec le reste de la Ligue de Lombardie fut cause que plusieurs des Peuples, qui s'étoient soumis, comencèrent à le voir de mauvais œil, & même à former des vœux pour sa ruine.

Au printems, il fait un court voyage en Allemagne, pour y rassembler des troupes, qu'il charge le Roi Conrad d'amener en Italie. Il revient à Vérone au mois d'Avril. On y voit ariver, le 22 de Mai, Selvaggie, une de ses Filles naturelles, dont il fait la Femme d'Eccelin le jour de la Pentecôte, & dont il célèbre les noces avec une grande magnificence. Entre ses autres Enfans naturels, il avoit un Fils qu'il aimoit beaucoup, & qui se nomoit Henri. L'Histoire d'Italie le fait conoître sous le nom d'Enzio. Frédéric lui fait épouser, cète année, Adélasie, ou Adélaïde, qui se trouvoit héritière en Sardaigne des deux Judicatures de Torri & de Gallara. Par le moyen de ce mariage, Enzio devint petit à petit maître de toute la Sardaigne; & son Père l'en créa Roi. Dans la suite, il unit ce Roiaume à l'Empire, malgré les réclamations de la Cour de Rome, qui le prétendoit du Domaine de l'Église. Frédéric soutenoit au contraire, avec raison, que c'étoit un ancien Domaine de l'Empire Romain, & qu'il étoit de son devoir de recouvrer tout ce que l'on avoit laissé perdre.

Les Troupes cependant s'assembloient de toutes parts en Italie; & son Fils le Roi Conrad arive à Vérone au mois de Juillet avec un corps de troupes & plusieurs Princes Allemans. Henri II, Roi d'Angleterre, son Beaufrère, envoie même à son secours cent Cavaliers bien armés, & bien montés, avec une some très considérable d'argent en pur don. Frédéric étoit à Goito le 28 Juin, pour y faire la jonction de toutes ses troupes. Il lui restoit à faire deux entreprises dificiles, les Siéges de Milan & de Brescia. Par le conseil d'Eccelin, il se détermine à comencer par celui de Brescia, parcequ'il paroissoit qu'il coûteroit le moins; & parcequ'après la prise de cète Ville, Milan seroit bloqué de toutes parts: mais il conoissoit mal les Brescians, Peuple d'une valeur & d'une constance à toute épreuve. Il entre dans leur Territoire, en saccageant & brûlant tout; &, le 3 d'Août, il met le Siége devant la Ville.

Les habitans, qui s'étoient tenus prêts à tout, aiant très abondamment pourvu leur Ville de vivres & de toutes les choses nécessaires, ne sont point effrayés de la v e d'une armée nombreuse; & se résolvent de se défendre avec tout

leur courage; &, s'il faut qu'ils succombent, de vendre au moins très chèrement leurs vies. FRÉDÉRIC emploie contre les fortifications de cète Ville les tours & toutes les autres machines alors en usage. Les Assiégés avoient aussi toutes les machines qui leur étoient nécessaires. Par un hazard heureux, ils avoient pris un Ingénieur Espagnol très habile, qui venoit d'Allemagne pour le service de l'Empereur. Ils l'avoient menacé de la mort, s'il ne les servoit pas fidèlement dans leur défense. FRÉDÉRIC II se rapelant l'expédient cruel dont son Aieul FRÉDÉRIC I s'étoit servi lorsqu'il assiégeoit Crême, fait venir les prisoniers Brescians, qu'il avoit à Vérone, & les fait lier au-devant de ses machines, pour empêcher les Assiégés de tirer dessus pour les briser. Leurs machines ne cessent pas pour cela de lancer des pierres; & l'on voit par la *Chronique de Reggio*, qu'ils les lancèrent avec tant d'adresse, ou de bonheur, qu'ils ne blessèrent aucun des leurs. Pour rendre le change à l'Empereur, ils atachent par les pieds au-dehors de leurs Palissades les prisoniers qu'ils avoient faits sur les Impériaux. Ils font aussi de tems en tems des sorties, dont celle de la nuit du 9 d'Octobre est la plus remarquable. Ils pénétrèrent, en massacrant tout ce qu'ils rencontroient, jusqu'au quartier de l'Empereur, qui courut grand risque d'être pris lui-même. Après deux mois & six jours de Siége, *FRÉDÉRIC* s'aperçoit qu'il perd inutilement du tems & des troupes; il brûle toutes ses machines, & se retire à Crémone. Sa retraite, en augmentant la réputation des Brescians, diminue considérablement son crédit en Italie.

Pendant qu'il faisoit inutilement le Siége de Brescia, les Milanois font un tel dégât dans le Territoire de Pavie, qu'ils forcent le Peuple de cète Ville de leur demander grace, & de rentrer sous leur obéissance. Ils tournent ensuite leurs armes contre le Bergamasque, dont ils ravagent presque tout le Territoire. Les Plaisantins envoient encore à leur secours mille Cavaliers, qui s'emparent du Château d'Orio. GUILLAUME, Evêque de Valence, & qui le fut ensuite de Liége, comandoit alors pour l'Empereur dans Crémone; il accourt à la défense du Lodigian. Les Plaisantins font marcher de nouvelles troupes au secours de leurs Cavaliers, & l'on combat dans le voisinage d'Orio. Les Plaisantins, mis en déroute, laissent beaucoup des leurs sur la Place, & plus de mille prisoniers entre les mains des Ennemis.

ECCELIN continuant à Padoue à faire emprisoner tantôt les uns, tantôt les autres; les honêtes-gens de cète Ville excitent sous main le Marquis d'ESTE à les délivrer de ce Tiran, & s'engagent à lui livrer la porte des Torresellé. Le Marquis rassemble le plus secrètement qu'il peut, des troupes dans ses Etats; & les Banis de Padoue s'y joignent. Il se montre, le 13 de Juillet, dans Prato della-Valle, l'un des Fauxbourgs de cète Ville. ECCELIN fait prendre les armes au Peuple, & fermer toutes les portes. Pendant que les troupes du Marquis travaillent à renverser la porte des Torresellé, que l'on défendoit du dedans avec vigueur; le Marquis fut informé par ses intelligences dans la Place, qu'un accident imprévu n'avoit pas permis qu'on lui tînt parole, & que les cloches sonoient pour avertir le Peuple de se préparer à sortir; il n'en anime pas moins ses gens à continuer l'assaut. ECCELIN sort avec ses Allemans & tout

le Peuple. Les troupes d'Este prènent la fuite aussitôt sans pouvoir être retenues; & le Marquis lui-même est obligé de se confier à la vîtesse de son cheval. ECCELIN fait beaucoup de prisoniers, entr'autres JAQUE DE CARRARE, l'un des principaux Banis de Padoue, lequel, pour se racheter & rentrer en grace, fut obligé de céder son Château de Carrare à la *Comune* de Padoue, ou plustôt au Tiran ECCELIN. Depuis ce jour, le Peuple de Padoue, les uns par crainte, les autres par flaterie, traitèrent ECCELIN de *Seigneur.*

Pour se vanger du Marquis, il rassemble son armée, & marche contre le Bourg d'Este, que le Marquis abandone pour se retirer à Rovigo. Le 2 de Juillet, ECCELIN s'empare d'Este, ne fait aucun mal aux Sarasins, y laisse en garnison un bon corps de Padouans & de Sarasins; & marche à Montagnana. C'étoit une autre Terre du Marquis, dont il comtoit s'emparer avec aussi peu de peine; & come le Bourg en étoit aussi peuplé que beaucoup de Villes, il se fait joindre par la Milice de Vérone. Il est malgré lui forcé d'en faire le Siége. Les habitans se défendent avec vigueur, & brûlent même en plein jour son *Bilfred.* C'étoit une Tour de bois, qu'il avoit fait élever pour faciliter la prise de la Place. Il étoit dedans lorsque les Assiégés l'ataquèrent, sans qu'il eût pu le prévoir. Il s'échape pourtant & lève le Siége.

Come il soupçonoit AUVESCATO, Noble de Padoue, & JAQUE DE CARRARE d'être d'intelligence avec les Ennemis, il leur ordone de se présenter devant le Podestà de Padoue. Ils promètent d'obéir; mais ils se réfugient dans le Château d'Anguillara, qui tenoit pour le Marquis, & dont étoit Seigneur JACOPINO PAPPAFAVA, fils d'ALBERTIN CARRARE, Frère de JAQUE. Au mois d'Août, le Marquis recouvre Este; mais le Château reste à la garnison, qu'il ne peut en chasser. ECCELIN écrit à l'Empereur pour le presser de tourner ses armes contre le Marqnis, le plus grand de ses Ennemis. Il lui dit entre autres choses: *Il faut fraper le Serpent à la tête, pour écraser plus facilement le corps.*

Savonne, Albenga, Port-Maurice & Ventimiglia se révoltent contre les Génois, qui sont obligés de leur faire la guerre. Dans cet intervalle, deux Comissaires de l'Empereur viènent à *Gène* demander le Serment de fidélité. Le Conseil répond qu'on envèra des Députés à la Cour de l'Empereur. C'est en effet ce que l'on fait après la prise de Ventimiglia. Ces Députés s'en retournent, après avoir prêté le serment. Ils sont bientôt suivis de deux autres Comissaires de l'Empereur, qui présentent des Lètres par lesquelles il demandoit un serment de *fidélité* & de *Seigneurie;* c'est à-dire qu'il exigeoit que les Génois le reconussent pour leur Seigneur particulier; ce qui paroissoit anoncer qu'il en vouloit à leur liberté. Les Lètres sont lues dans l'Assemblée générale du Peuple; & le terme de *Seigneurie* excite de grands murmures. Le Podestà, qui étoit PAUL DE SORÉSINA, Noble Milanois, profite de cète disposition du Peuple, pour faire une description pathétique des mauvais traitemens que FRÉDÉRIC faisoit à ses Sujets des deux Siciles & de ses autres Etats. Les Comissaires de l'Empereur sont renvoyés sans réponse; & les Génois font avec le Pape & les Vénitiens un Traité d'Aliance contre l'Empereur; en vertu duquel le Pape prend Gène & Venise sous sa protection.

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Un certain ACARISE s'empare de Faënze, le 3 de Juillet; mais, un mois après, il en est chassé par PAUL TRAVERSARA, riche Citoyen de Ravenne. Bientôt après, l'armée de Bologne chasse PAUL & lui tue beaucoup de monde. Elle défend ensuite cète Ville contre les efforts du Comte *Aghinulf de Modigliana*, qu'elle fait prisonier & dont elle met les troupes en fuite.

1239. LE Pape, voyant que ses prières ni ses menaces n'opéroient rien sur l'Empereur, l'excomunie le jour des Rameaux dans la Basilique de *S. Pierre;* réitère l'excomunication le Jeudi-Saint dans la Basilique de Latran; & fait publier de tous côtés quantité de choses désavantageuses à ce Prince, qu'il acusoit même d'être ouvertement Athée. L'Empereur repousse cète injure par un Manifeste, qu'il fait dresser par *PIERRE DES VIGNES*, son Chancelier; qu'il adresse à tous les Princes Chrétiens; & dans lequel il se plaint amèrement du Pape, & lui reproche beaucoup d'injustices comises, tant à son égard qu'à l'égard d'autres persones. Il chasse ensuite de ses Etats des deux Siciles tous les Frères Prêcheurs & Mineurs, qui n'êtoient pas nés dans le pays; s'empare du Mont-Cassin; rapelle de Rome tous ses Sujets, & met de nouvelles impositions sur les Ecclésiastiques. LOUIS IX, Roi de France, envoie des Ambassadeurs à Rome pour adoucir GREGOIRE IX en faveur de FRÉDÉRIC. GREGOIRE ne se laisse point ébranler; refuse aussi d'entendre deux Evêques députés par l'Empereur; & fait prêcher une Croisade contre lui.

FRÉDÉRIC s'êtoit rendu, vers la fin de Janvier, à Padoue, avec une suite nombreuse de Courtisans & de troupes. Il avoit avec lui l'Impératrice, qui préféroit d'être apelée Reine. Il passa deux mois à Padoue, alant prendre le divertissement de la chasse, & jouissant des autres amusemens qu'ECCELIN avoit soin de lui procurer. Il ala visiter Monselice, dont il ordona que l'on augmentât les fortifications. Il fit venir le Marquis d'Este avec lequel il eut de secrètes Conférences.

Les Padouans s'aplaudissoient des bons traitemens qu'ils recevoient de l'Empereur, & ce Prince, de son côté, ne se lassoit point de leur témoigner combien il êtoit content d'eux. La nouvelle de l'excomunication lancée contre lui, changea tout-à-coup la face des choses. Une morne tristesse & des murmures sourds succédent à l'alégresse publique. En vain, par ordre de l'Empereur, *PIERRE DES VIGNES*, l'un des plus savans homes du tems, expose-t-il dans une Assemblée générale, les raisons que *FRÉDÉRIC* avoit de regarder les censures du Pape come injustes & nulles; le Peuple persiste dans ses mauvaises dispositions à son égard; & comence à le ménager peu dans ses discours. On atire même le Marquis d'ESTE à Padoue; & tous les jours il se tient des assemblées secrètes dans le Monastère de Sainte-Justine. ECCELIN vient à bout par ses espions de savoir les noms de tous ceux qui se trouvoient à ces assemblées. FRÉDÉRIC met des garnisons dans tous les Châteaux du Marquis, & l'oblige de lui doner en ôtage son fils *RENAUD*, avec *ADÉLASIE*, Femme de ce jeune Prince, & fille d'*ALBÉRIC DE ROMANO*, frère d'*ECCELIN:* il les envoie l'un & l'autre dans la Pouille. Plusieurs Nobles des principales familles de Padoue & des Amis du Marquis sont exilés en divers endroits. Le 3 de Mai, *FRÉDÉRIC* fait consulter les

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Astres sur la Tour de la *Comune* de Padoue par Maître *Théodore*, son Astrologue ; & sort ensuite de Padoue avec ses troupes, pour passer dans la Lombardie.

Aussitôt *ALBÉRIC*, indigné de l'exil de sa Fille & de son Gendre, se joint aux Seigneurs de Camino, s'empare de Trévise & met en prison les Oficiers & les Soldats Impériaux, à la réserve du Podestà, *JAQUE DE MORRA*, Gentilhome de la Pouille. *FRÉDÉRIC* cite aussitôt les Trévisans à comparoître dans huit jours à son Camp de Castelfranco. La citation reste sans effet; & l'Empereur fait présent aux Padouans de la Ville de Trévise, par un Diplôme muni d'un Sceau d'or.

Une Eclipse, arivée le 3 de Juin, l'engage à décamper. Après avoir eu de secrètes Conférences avec le Marquis d'ESTE, avec ECCELIN & les autres principaux Seigneurs de la Marche Trévisane; il s'avance en Lombardie avec ses Allemans & les troupes de la Pouille, auxquelles il se fioit principalement. Come on arivoit près du Château de Saint-Boniface, le Marquis d'ESTE qui l'acompagnoit avec 100 Chevaux, aprend, dit-on, par un home de la Cour, que *FRÉDÉRIC* se disposoit à lui faire trancher la tête. Il se réfugie sur le champ avec sa suite dans le Château : les promesses de l'Empereur, ni l'éloquence de *PIERRE DES VIGNES* ne peuvent l'en faire sortir. L'armée continue sa marche en Lombardie.

Le Marquis d'ESTE aiant rassemblé beaucoup de bones troupes, recouvre, dans le mois d'Août, le Château d'Este & celui de Baone par la force de ses armes. Il prend celui de Lucio par famine. La seule frayeur, inspirée par ses machines de guerre, engage la garnison de Calaone à se rendre. Le Marquis assiége ensuite Cerro, que des Sarasins défendoient. ECCELIN s'avance pour secourir cète Place, & n'ose le tenter. Elle tombe au pouvoir du Marquis, qui ne permet pas que l'on fasse aucun tort à ces Infidèles. Ses succès causent la perte des Amis qui lui restoient à Padoue: ECCELIN les fit tous mourir.

PAUL DE TRAVERSARA, secouru par les Bolonois & les Vénitiens, enlève Ravenne à l'Empereur. A cète ocasion, *FRÉDÉRIC* vient avec son fils *ENZIO* dans le Bolonois. Il fait conjointement avec les troupes de Reggio, de Modène, de Parme & de Crémone, le siége du Château de Piumazzo, qui le tient très longtems. Il le prend enfin, y fait 500 prisoniers, & le brûle. Il prend aussi Crévalcuore, qui ne lui coûte guère moins, & qu'il détruit de même. Ce qu'il lui faut de tems & de peine pour s'emparer de ces deux Bicoques, décrédite ses armes, surtout parcequ'en même tems les Bolonois font une incursion jusqu'aux portes de Modène, dont ils brûlent le Faubourg de Saint-Pierre, & qu'ils s'emparent aussi dans le Frignano des Châteaux de Monte-Tortoré, & de Maranodi-Campiglio.

FRÉDÉRIC, en correspondance secrète avec quelques Nobles de Milan, quite le Bolonois & porte ses armes de ce côté, pillant & brûlant tout sur sa route. Cependant on dispute à Milan, si l'on doit sortir en campagne, ou si l'on doit atendre l'Ennemi dans la Ville. On suit l'avis du Légat Apostolique, *GREGOIRE DE MONTELUNGO*, qui fait armer les Clercs & les Moines; & l'on va occuper, en présence de *FRE'DE'RIC*, Camporgnano. Sur le champ, une partie des Nobles passe dans le Camp de l'Empereur; & les troupes de Côme

imitent leur exemple. L'Armée Milanoise n'en reste pas moins en présence des Ennemis, dont elle inonde le Camp, à l'aide de plusieurs ruisseaux qu'elle détourne ; &, dans un combat, elle enlève le *Carrocio* des Crémonois, qu'elle met en fuite, ainsi que ceux de Pavie. Les Plaisantins remportent aussi quelques avantages sur les Impériaux ; & FRE'DE'RIC, ne voyant rien à faire de ce côté, prend le parti d'aler en Toscane. Ceux de Lucque & de Pise le reçoivent avec joie : il passe les fêtes de Noël dans la seconde de ces Villes.

Avant qu'il entrât en Lombardie, les Troupes de Pavie, d'Asti, de Verceil, de Novare & de Tortone étoient venues par terre & par eau pour détruire un nouveau Pont que les Plaisantins avoient construit. En même tems des troupes de Crémone & de Bergame s'étoient portées jusqu'à Lodi, pour empêcher les Milanois de secourir les Plaisantins. Quelque chose qu'on eût fait contre le Pont, auquel même on avoit tâché d'atacher des brûlôts, on n'avoit pu rien gagner, parceque les Barques des Plaisantins avoient pris les brûlôts ; & leurs ennemis avoient été forcés de se retirer.

Après que l'Empereur eut quité le Bolonois, toutes les troupes de cète République s'étoient rassemblées pour aler assiéger le Château de Vignola, l'un des plus forts du District de Modène. Une grande partie des murailles avoit été renversée par les machines des Assiégeans, lorsque, le 4 d'Octobre, des troupes de Modène, de Ferrare, de Parme, & de SIMON, Comte de Chiéti, vinrent les ataquer. La bataille fut longue & sanglante ; mais les Bolonois furent obligés de tourner le dos. Dans leur retraite, ils eurent beaucoup de gens tués, ou noyés dans le Panaro. Les Ennemis leur firent environ deux mille prisoniers.

Lorsque l'Empereur étoit encore dans le Bolonois, il avoit envoyé le Roi de Sardaigne, son fils, faire des hostilités dans la Marche d'Ancone. Ce Prince y fait en effet quelques conquêtes, dans le mois d'Octobre. Le Cardinal JAQUE DE LA COLONE reçoit ordre de marcher avec autant de troupes qu'il poura contre ce Prince ; & le Pape, à son retour d'Anagnie, réitère, pendant l'Octave de S. Martin, l'excomunication lancée contre FRE'DE'RIC ; &, par la même ocasion, il excomunie le Roi de Sardaigne & tous ceux qui l'acompagnoient dans son invasion de la Marche d'Ancone, Domaine de l'Eglise de Rome. Il fait en même tems avec les Vénitiens un nouveau Traité, par lequel ils s'engagent de l'aider, si l'ocasion s'en présente, à faire la conquête de la Sicile, & d'entretenir pour cet effet un certain nombre de galères, &c. Outre la mort ignominieuse du fils de leur Doge, les Vénitiens avoient un autre Grief contre l'Empereur. Sa Flote leur avoit enlevé 14 Galères & quatre grands Bâtimens, chargés de marchandises & de grains, lesquels venoient de la Pouille dans la Marche d'Ancone.

FRE'DE'RIC, pour gagner, ou pour atacher de plus en plus à son Parti BONIFACE, Marquis de Montferrat, lui fit, cète année, par un *Diplôme*, expédié le 31 d'Août au Camp de Pizzighitone, une cession de diférens droits, ou légitimes, ou seulement prétendus ; & lui confirme les donations faites précédemment de quelques Châteaux.

Muratori ne fait point mention de quelque faits que *Mathieu Paris*, Ecrivain Anglois, non suspect à notre sujet, raporte à cète année 1239 :

ils font trop d'honeur à notre Nation pour les passer ici sous silence.

Le Pape *GREGOIRE IX* envoya en France des Légats, pour y doner avis de l'excomunication qu'il avoit lancée contre *FRE'DE'RIC*, & ofrit, de sa part, l'Empire au Roi pour son frère Robert d'Artois. Mais on leur répondit, avec la prudence digne des François, en pleine Assemblée des Princes & des Grands du Royaume (1) : Qu'on s'étonoit fort « que le Pape eut témérairement » entrepris de déposer un aussi » grand Prince... que, quand même il seroit convaincu des crimes » dont on l'acusoit, & qu'il les » auroit avoués, ce ne seroit point » du tout au Pape que ce pouvoir » apartiendroit, de le détrôner ; » mais à un Concile général qui auroit tout examiné ; que les François n'ont garde de faire la guerre » à un Prince qui ne leur paroît » pas coupable, qu'il leur a toujours été un bon voisin, & qu'ils le » croient être fort bon Catholique : » que cependant on envoiera des » Ambassadeurs à *FRE'DE'RIC* » pour savoir de lui s'il est vrai, » come ses ennemis le publient, » qu'il ait renoncé à la Foi Chrétiène. Car si cela est (ajoute-t-on) il n'y auroit plus de paix » avec lui, les François étant résolus de poursuivre jusqu'à la mort » tous ceux qui se seront déclarés » contre Dieu, fût-ce l'Empereur, » ou même le Pape ».

Sur cela les Légats furent renvoyés à Rome, & l'on envoya des Ambassadenrs à *FRE'DE'RIC* pour aprendre de lui ce qui en étoit ; mais come il les eût assuré, les larmes aux ieux, de l'intégrité de sa Foi, en prenant Dieu à témoin de son innocence, & lui demandant la vengeance d'une si horrible calomnie par laquelle on vouloit l'oprimer : « A Dieu ne plaise, lui » dirent les Ambassadeurs François, que nous ataquions de » gaieté de cœur & sans raison un » Prince Chrétien & notre Alié ; car » pour l'ambition & pour l'envie » de posséder votre Empire, ce n'est » pas de quoi nous somes tentés. » Votre Majesté sait que le Roi, notre Maître, qui tient de ses Ancêtres le Royaume de France, par » droit de naissance & de succession, est plus grand que tout Empereur de qui la fortune dépend » de la volonté des homes, par l'élection libre qu'ils en font pour » le mètre sur le trône ; &, quant » à ce qui regarde Monseigneur » Robert, Comte d'Artois, il n'a » que faire de l'Empire, aiant l'honeur d'être frère d'un si grand » Roi ». *FRE'DE'RIC* fut ravi de cète générosité Françoise, il en témoigna vivement sa reconoissance (1), & dona aux Ambassadeurs toutes les marques qu'il put de sa bienveillance & de son amitié.

1240. FRÉDÉRIC séjourne, durant tout l'hiver, en Toscane ; & sa présence fait presque par tout prendre le dessus à la Faction Ghibelline. Cependant Florence ne veut point se soumètre ; mais Pise & Lucque, s'étant déclarées pour lui, s'emparent, avec le Marquis *OBERT PELAVICINO*, de la Garfagnana. Les Siénois, dans l'espérance d'être soutenus contre les Florentins, se donent à l'Empereur. C'est ce que fait aussi la Ville d'Arezzo, parce-qu'elle avoit des diférens avec celle de Pérouse, qui tenoit ferme pour le Pape. Dans la Marche d'Ancone,

(1) *Coram ipso (Rege) & toto Baronagio Franciæ. ... circunspecta Francorum prudentia respondit, quo Spiritu vel ausu temerario...*

(1) *Totus in gratiarum actiones assurgo.*

plusieurs Villes, à l'exemple de celles d'Osimo, se rendent au Roi de Sardaigne. Au mois de Février, l'Empereur entre dans le Duché de Spolète. Orta, Foligno, Città-Castellana, Cornétro, Sutri, Montefiascone & Toscanella le reçoivent à bras ouverts. Viterbe même, en haine des Romains, se met sous sa protection. Il s'êtoit en même tems fait un parti dans Rome; & cète Ville êtoit de toutes parts entourée de lieux dont il êtoit maître.

Le Pape, se trouvant dans un plus grand embaras que jamais, fait une Procession générale, dans laquelle il porte les Chefs de S. Pierre & de S. Paul; & prêche la Croisade contre l'Empereur. Ce que cète pieuse cérémonie avoit d'imposant, engage la plus grande partie, non seulement des Laïcs, mais aussi des Ecclésiastiques à prendre la Croix & les armes pour la défense du Pape & de Rome. Les Historiens des Papes disent que, de ces Croisés de nouvelle espèce, il n'en tomba point entre les mains de l'Empereur, qu'il ne condamne à mort, après leur avoit fait soufrir divers tourmens. Il faut composer avec ces Historiens, qui ne se piquoient pas de dire exactement la vérité. Nous reverrons *FRE'DE'RIC* se laisser quelquefois un peu trop emporter à la colère, & faire mourir quelques-uns de ses prisoniers : mais on ne doit pas oublier que, come Empereur & Roi d'Italie, il faisoit dans ce Pays la guerre contre des Vassaux & des Sujets révoltés; & l'on ne sauroit nier que, par les Loix, les premiers n'eussent au moins mérité de perdre leurs Fiefs, & que les seconds n'eussent encouru la peine de mort. Au mois de Mars, *FRE'DE'RIC* passe dans la Pouille, pour y faire des Homes & de l'argent; & n'exemte point les Ecclésiastiques des taxes qu'il impose.

Le Pape de son côté, fait manœuvrer sous main, en Allemagne, en France, en Espagne, pour faire élire un nouvel Empereur; & ne trouve nulle part que l'on veuille se prêter à servir son animosité. Ses Légats lèvent, contre tout droit, sur le Clergé de France & sur celui d'Angleterre des somes immenses, qui lui servent à soutenir une guerre dans laquelle il s'êtoit engagé de gaieté de cœur. Il sollicite en même tems par tout les Peuples & les Princes à quiter le parti de l'Empereur pour embrasser le sien.

GRE'GOIRE DE MONTELUNGO, son Légat en Lombardie, engage les Bolonois, les Vénitiens & le Marquis d'Este à faire le siége de Ferrare. *JAQUE TIE'POLO*, Doge de Venise, s'y trouve en persone avec le Marquis auquel la conquête de cète Ville importoit plus qu'à tout autre. Les Mantouans, qui s'êtoient soustraits à l'obéissance de l'Empereur, RICHARD, Comte de Saint-Boniface, ALBÉRIC, frère d'ECCELIN, & les Seigneurs de Camino viènent au secours des Assiégeans. Le Siége dure depuis le comencement de Février jusqu'au 3 de Juin; & l'on n'avoit encore alors aucune espérance de prendre la Place. Quelques gens puissans dans la Ville, entre autres *HUGUE DE'RAMBERTI*, que l'on avoit gagnés à force d'argent, demandent hautement la paix. Elle se conclut à des conditions favorables aux Assiégés.

SALINGUERRA vient lui-même au Camp pour confirmer & ratifier le Traité : mais, au raport de l'Historien *Ricobaldo Malaspina*, cet home si rusé, se laisse atraper par le Légat Apostolique, lequel n'êtoit alors qu'un simple Notaire, *Home*, dit l'Histoire, *de*

grande activité, mais de conscience large. Le Marquis d'*ESTE*, témoignant l'horreur qu'il a de la fraude que l'on fait à *SALINGUERRA*, dit en vain « que son honeur & » son serment ne lui permètent pas » d'y consentir ». *Le Légat lui persuade* (ce sont les termes de *Ricobaldo*) *de fouler aux pieds son Serment & l'honête, pour embrasser ce qui lui peut être utile, c'est-à-dire pour jouir de Ferraré à l'exclusion de SALINGUERRA.* Ce Vieillard octogénaire est donc conduit en prison à Venise, où les Vénitiens le traitent avec politesse, & lui laissent finir ses jours en paix. Bientôt après, le Pape fait consigner au Marquis d'Este Argenta, Bourg aussi considérable que beaucoup de Villes.

Au mois de Mai, l'Empereur fait le dégât dans tout le Territoire de Bénevent, dont le Pape étoit Seigneur. Il fait assiéger la Ville au mois d'Août : mais le Peuple done des preuves de sa fidélité par une vigoureuse défense. Dans le même mois, il marche de Capoue vers la Campanie Romaine, avec une puissante armée : mais bientôt une contre-marche le conduit à Ravenne, dont la mort de *PAUL DE TRAVERSARA*, Chef de la Faction des Guelfes, pouvoit lui faciliter la prise. Cète Ville se rend en effet, le 22 d'Août, après quelques jours de siége. Il fait ensuite celui de Faënze, qui tient durant quelques mois. Au mois de Novembre, l'Empereur chasse de ses Etats des deux Siciles tous les Frères Prêcheurs & Mineurs, à la réserve de deux par Couvent, lesquels devoient être nés dans le pays.

Le Marquis quite dans le mois de Mai le Siége de Ferrare, pour aler faire celui du Château de Gaibo dans le Véronois. Le Podestà de Vérone s'avance le 16 de ce mois jusqu'à la Badia, Terre du Marquis, pour faire lever le siége : mais les Véronois ne soutiènent pas l'effort des Assiégeans. Ils prènent honteusement la fuite, en abandonant leurs barques & leurs charrois. Le Marquis se rend maître du Château qu'il assiégeoit & de celui de la Fratta, qu'il détruit l'un & l'autre. Il n'a pas le même bonheur contre le Podestà que l'Empereur avoit à Padoue. Ce Podestà le combat près de Ponte-Rossa, le met en déroute, & lui fait beaucoup de prisoniers.

Les Mantouans combatent les Véronois près de Trevenzolo : mais ils sont batus. Ils laissent sur la place leur Podestà, *GERARD RANGONE* de Modène. *BOCCADAFINA*, leur Capitaine, & beaucoup de leurs Citoyens sont pris & conduits, chargés de fers, à Vérone.

Les Alexandrins, abandonant la Ligue de Lombardie, se donent à l'Empereur, & reçoivent pour Gouverneur le Marquis *MANFRED LANCIA*. Celui-ci, joint au Marquis *OBERT PELAVICINO*, Vicaire de l'Empereur dans la Lunigiane, va faire le dégât dans le Territoire de Gène. Les Milanois & les Plaisantins envoient du secours aux Génois, qui repoussent courageusement les Marquis, & vont ravager les environs de Savone & d'Albenga, qui persistoient dans leur révolte.

Une Escadre de Galères Vénitiènes va faire, au mois de Septembre, une dècente dans la Pouille, saccage Termoli, Vesto, & les autre Places maritimes des environs, & se retire avec un très riche butin.

1241. Au mois de Janvier, le Cardinal *JEAN DE LA COLONNE* se brouille avec le Pape, prend le parti de l'Empereur, met en état de défense Lagosta, Maison fortifiée qu'il avoit dans Rome,

& fortifie plusieurs Châteaux qu'il avoit hors de la Ville.

L'Empereur continue le siége de Faënze durant tout l'hiver; &, l'argent lui manquant, il met en gage sa vaisselle d'or & d'argent, & ses joïaux. Cète ressource étant bientôt épuisée, il fait batre de la Monoie de cuir qu'il done pour bone, & dont il s'engage de rendre la valeur qu'il y mètoit. En effet son Trésorier changea cète Monoie pour des *Agostares* d'or, valant chacun un Florin d'or & un quart. Enfin, le 14 ou le 15 d'Avril, par les soins de REINIER, Comte de Cunio, Faënze se rend à condition de laisser aux habitans la vie & les biens. L'Empereur leur tient parole. Césène se soûmet ensuite d'elle-même; & le Peuple remet le Château-neuf à FRÉDÉRIC, qui le fait abatre pour en rebâtir un autre, dont il done le dessein. Bénevent, qui se défendoit depuis le mois d'Août de l'année précédente, se rend aussi dans le mois d'Avril. L'Empereur en désarme les habitans, & fait abatre les murs jusqu'aux fondemens, & baisser les Tours.

Le Pape GREGOIRE IX avoit indiqué, l'année précèdente, un Concile général, qui devoit se tenir à Rome cète année. L'Empereur, qui ne doutoit pas que l'excomunication prononcée contre lui ne fût confirmée dans ce Concile, avoit résolu de l'empêcher. Pour cet effet, on arête de tous côtés par son ordre, l'on met en prison, ou l'on force de s'en retourner chés eux les Evêques d'Italie qui passent sur les terres de son obéissance pour aler à Rome. Instruit qu'un grand nombre d'Evêques & d'Abbés François étoient en chemin avec les Cardinaux OTTON *de Saint-Nicolas in Carcere*, & de JAQUE, *Evêque de Palestrine*, & que l'on préparoit à Gène une grande flote pour leur passage, il fait armer dans ses Ports des deux Siciles un grand nombre de Galères, qu'il envoie sous les ordres d'ENZIO, son fils, Roi de Sardaigne, s'oposer au passage de ces Prélats. Il ordone en même tems aux Pisans de mètre en mer toutes leurs forces navales, & d'ataquer la flote Génoise. Un grand nombre de Prélats François arivent jusqu'à Nice. Ils aprènent les précautions & les ordres de l'Empereur; & s'en retournent parceque l'armement des Génois ne leur paroît pas sufisant pour leur sûreté. D'autres, plus courageux, ou moins sages, arivent, au mois d'Avril, où les Députés de Milan, de Plaisance & de Brescia se rendent aussi.

Cependant les Pisans, résolus d'obéir à l'Empereur, & voulant ménager les Gènois avec lesquels ils étoient alors en bone intelligence, avoient, dès le mois de Mars, envoyé des Députés prier la *Comune* de Gène de renoncer à l'engagement pris avec les Prélats François, parcequ'ils avoient ordre d'ataquer leur Flote; mais leurs prières n'avoient servi de rien, parcequ'à l'apas d'un fret très considérable, se joignoient des Lètres du Pape qui mandoit aux Génois, « Qu'ils » ne devoient pas avoir peur d'un » Prince, qui se trouvoit dans la » disgrace de Dieu ».

Vers le même tems, on intercepte des Lètres de l'Empereur, qui font voir qu'il avoit gagnés plusieurs Nobles de Gène, & principalement des Familles SPINOLA & DORIA, dont la Faction fut apelée dans la suite les *Mascherati* (*les Masqués*). Le Podestà fait prendre les armes au Peuple, & procède contre les Nobles.

Après le tumulte apaisé, la Flote se met en mer avec les Cardinaux,

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur **FREDERIC II.**

les Prélats François & les Députés des Villes confédérées. On conseilloit à l'Amiral d'atendre un renfort de dix Galères, & de voguer vers Corfou, pour ne pas rencontrer les Ennemis : mais il veut partir, fait route en droiture pour Rome, & rencontre en effet, le 3 de Mai, auprès de la petite Ile de Mélora, les Ennemis qui l'ataquent. Le combat est long & vif ; mais enfin de 27 Galéres Génoises, il ne s'en sauve que cinq. Trois coulent à fond, avec environ deux mille homes. Les 22 autres avec les Cardinaux, les Prélats François, les Députés Lombards, environ quatre mille Génois & des richesses immenses, restent au pouvoir des Flotes combinées de l'Empereur & de Pise. Tous les prisoniers sont conduits à Naple, distribués dans diférens Châteaux du Territoire, & traités, dit-on, très inhumainement : ce qui ne doit pas être vrai par raport aux Prélats François. *FREDERIC* avoit intérêt de ne se pas brouiller avec *S. Louis*, qui n'aprouvoit pas les procédés de la Cour de Rome à son égard. Aussi *FREDERIC* ne tarda pas à relâcher ces Prélats à la prière de ce Prince.

Il envoie ensuite 40 Galères contre les Génois ; &, par son ordre, le Marquis *OBERT PELAVICINO*, les Marquis de Montferrat & de Bosco, les troupes de Pavie, de Tortone, d'Alexandrie & de Verceil, & celles de plusieurs Villes de Lombardie, entrent en même tems par terre dans l'Etat de Gêne. Mais les Génois ne perdent pas courage ; ils arment une Flote de cinquante-deux Galères, ou Tartanes, mètent sur pied deux Armées de terre, & font tête par tout.

L'Empereur assiége Fano ; &, trouvant trop de résistance, il lève le Siége, ravage le Territoire, marche à Spolète, & s'en rend maître aisément. Pour subvenir aux frais de la Guerre, il oblige toutes les Eglises de la Pouille à lui prêter les vases d'or & d'argent, les pierres précieuses & les riches ornemens conservés dans leurs Trésors. Une innombrable armée de Tartares, aiant dévasté la Russie, la Pologne & la Bohème, menaçoit alors la Hongrie ; & l'on avoit à craindre qu'après avoir englouti ce Royaume, elle ne se jetât sur les Provinces Germaniques. *FREDERIC*, aiant à sa Cour *RICHARD*, Prince de Cornouaille, frère du Roi d'Angleterre & de l'Impératrice *ISABELLE*, lequel revenoit de la Terre-Sainte, l'envoie à Rome avec plein pouvoir de traiter d'une paix, devenue plus que jamais nécessaire à la Chrétienté. *RICHARD* ne peut faire agréer au Pape aucune des conditions qu'il lui propose. *GREGOIRE* exige « que *FREDERIC* » se soumète sans réserve à ce qu'il » lui plaira d'ordoner » ; & *RICHARD* va retrouver l'Empereur, sans avoir pu rien faire. *FREDERIC* continue la Guerre ; &, dans le mois de Juin, il s'empare de Terni. Riéti, qui lui résiste, a son Territoire ravagé. Narni subit le même sort. Atiré vers Rome par le Cardinal *COLONNE*, l'Empereur se rend maître de Tivoli, de Monte-Albano, & de diférens Châteaux de la dépendance de l'Abbaye de Farfa. Pendant qu'ensuite il étoit campé près de Grottaferrata, *GREGOIRE IX* meurt le 21 d'Août.

L'Empereur suspend les hostilités, retourne dans la Pouille, & fait bâtir sur les confins du Royaume une nouvelle Ville, vis-à-vis de Cépérano. Cependant *MATTHIEU RUFFO*, que *GREGOIRE IX* avoit créé Sénateur, assiége Lagoſta, cète Forteresse que le Car-

dinal *COLONNE* avoit dans Rome; & la force à se rendre. Au bout de six semaînes *CE'LESTIN IV* succède à *GREGOIRE IX.* *FRE'DE'RIC* espéroit la paix de ce Pape, qui, pendant qu'il étoit Cardinal, avoit toujours panché vers le parti de la douceur & de la conciliation; mais son Pontificat ne dure que 17 ou 18 jours; & le Siége vaque ensuite plus de deux ans.

L'Impératrice *ISABELLE* meurt en couches à Foggia, le 10 de Décembre. On l'enterre dans l'Eglise d'Andria.

Les Bolonois trament avec quelques Prisoniers Modénois un complot, pour enlever à la *Comune* de Modène le Château de Bazzano. Déja même ils avoient fait entrer dans ce Château quelques gens avec des armes & des vivres; mais ils sont découverts. On les met en prison; & les Modénois augmentent la garnison de la Place. Peu de tems après, la Paix se fait entre eux & les Parmesans.

ECCELIN travaille à s'emparer d'Este par trahison. Les traîtres sont découverts & punis.

Le Marquis *OBERT PELAVICINO* prend & détruit Pontremoli.

La discorde se remet entre les Nobles & les Plébéïens de Milan. Les premiers avoient à leur tête l'Archevêque *LE'ON DE PE'RE'GO*, ci-devant Frère Mineur. Le Chef des seconds étoit *PAGANO DE LA TORRE'*, dont la famille, qui possédoit, dit-on, la Seigneurie de Valsasina, comence à se faire dans cète conjoncture un grand crédit dans Milan. Ceux de Pavie comètoient alors des hostilités dans le domaine des Milanois. On propose dans le Conseil de les aler combatre: mais le Peuple refuse de marcher. Les Nobles sortent en campagne, joignent les Ennemis auprès de Ginestre. Ils sont mis en déroute, laissent plusieurs morts sur le champ de bataille & beaucoup de prisoniers entre les mains des Pavésans. A la nouvelle de ce désastre, *PAGANO* sort avec le Peuple en armes, ataque les Ennemis, les bat & les poursuit jusqu'aux portes de Pavie. Il jète une si grande terreur dans cète Ville, qu'on lui demande la paix, qui se conclut à condition de rendre les prisoniers.

Les Brescians enlèvent aux Véronois les Châteaux d'Iséo, de Gavardo & de Vanzago.

1242. Au mois de Février, l'Empereur, desirant faire la paix, avant l'élection d'un nouveau Pape, députe le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique à la Cour de Rome, qui se tenoit alors à Tivoli, parceque les troubles excités dans Rome depuis la mort de *GREGOIRE IX* ne permètoient pas aux Cardinaux d'y rester. Ils rejètent les propositions qu'on leur fait de la part de l'Empereur, qui n'espérant point de paix, recomence les hostilités au mois de Mai. Le Duc de Spolète va, par son ordre, ravager le Territoire de Narni. Les Romains s'en vangent en se jètant sur le District de Tivoli, Ville qui s'étoit mise sous la protection de l'Empereur. Il entre lui-même en même tems dans la Marche d'Ancone, s'arête à l'Avenzana jusqu'au mois de Juillet, va faire ensuite le dégât aux environs de Rome, & retourne dans la Pouille au mois d'Août.

ECCELIN, n'aiant pu venir à bout de s'emparer par force de Montagnana, suborne des scélérats pour y mètre le feu; ce qu'ils font au mois de Mars, pendant la nuit. Le Marquis *AZZON* étoit alors au Château d'Este. Dès qu'il s'aperçoit

de l'incendie, il monte à cheval avec tous ses gens, & va aux secours de ce Bourg dont il êtoit Seigneur. Il aprend, en arivant, que l'armée de Vérone êtoit proche, & voit de tous côtés allumer de nouveaux feux. Reconoissant alors que c'êtoit l'effet d'un complot, il rassemble tout ce qu'il peut des habitans de ce malheureux Bourg, & les emmène dans celui d'Este. *ECCELIN*, maître de Montagnana, s'en assure la possession en y faisant élever une Forteresse; puis aiant apelé le Comte *GORISE* à son secours; il va, pour se vanger de son Frère *ALBE'RIC*, porter le fer & la flame dans le Territoire de Trévise; & traite de même celui d'Este. De retour à Padoue, il y fait bâtir une Citadelle avec d'horribles prisons souteraines, pour y renfermer ceux qui lui déplaisoient. L'Architecte qui les avoit construites, y termina lui-même ses jours dans la suite.

Les Milanois, pour se venger de ce que ceux de Côme les avoient abandonés la dernière fois que l'Empereur êtoit venu dans le Milanois, vont saccager le territoire de Côme jusqu'aux portes de la Ville. Ils prènent les Châteaux de Lucino & de Mendrisio, dont ils ruinent les fortifications; & celui de Bellinzona, qu'ils gardent.

L'Empereur fait armer dans les Ports des deux Siciles 150 Galères & 20 Vaisseaux pour les envoyer contre les Génois & les Vénitiens; ces derniers mètent en mer 70 Galères. Mais la flote Impériale comandée par *ANSALDE MARI*, Génois, va droit aux Côtes de Gène; tandis que le Marquis *OBERT PELAVICINO* s'en aproche par terre avec un gros corps de Troupes. Il arive à Porto-Veneré le 20 de Juin; & les deux armées assiégent Levanté par terre & par mer. Les Génois avoient préparé 83 Galères, & beaucoup de bâtimens légers. Ils s'embarquent aussitôt qu'ils aprènent l'arivée des Ennemis. A peine êtoient-ils sortis du Port de Gène, que les deux armées de l'Empereur lèvent le siége & se retirent. Les Génois donent la chasse à la Flote Impériale, qui fuit devant eux; & qui, ne voulant pas risquer un combat, se met en sureté tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. L'année finit, sans que les deux Flotes remportent aucun avantage l'une sur l'autre.

Le Légat Apostolique en Lombardie engage, à force d'argent, *BONIFACE*, Marquis de Montferrat, *MANFRED*, Marquis de Caretto, & les Marquis de Céva, à faire avec les Milanois, les Plaisantins & les Génois un Traité de Paix & d'Aliance, & « de jurer entre ses mains » qu'ils renoncent au Parti de l'Empereur, qu'ils défendront de tout » leur pouvoir la sainte Eglise Romaine, & feront vigoureusement » la guerre aux Ennemis de cète » Eglise & de ses Sujets ».

Le Roi de Sardaigne fait une irruption dans le Plaisantin, assiége le Château de Roncarello, & brûle plusieurs Bourgs de ce District, entre autres Poderzano.

Les Factions des Guelfes & des Ghibellins comencent, cète année, à mètre le trouble dans la Ville de Parme.

La même chose arive à Brescia, dans le sein de laquelle se forme une Faction apellée des *MALISARDI*, qui prive cète Ville de plusieurs de ses Châteaux qu'elle livre tous à la *Comune* de Crémone, & dont le principal êtoit Pontevico.

1243. *L'EMPEREUR* & les Ambassadeurs de France aiant en vain

*EVENEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

sollicité les Cardinaux, assemblés avant la fin de l'année précèdente dans la Ville d'Anagnie, de procéder enfin à l'élection d'un Pape : *FRE'DE'RIC* marche, au comencement de Mai, vers Rome avec une puissante armée, & saccage les Terres & les Châteaux des Cardinaux & des Nobles Romains. Les Cardinaux l'envoient prier de cesser les hostilités ; & lui promètent de ne pas tarder à doner un Chef à l'Eglise. L'Empereur retourne en Pouille ; &, le 24 de Juin, on élit Pape *SINIBALD DE FIESQUE*, Cardinal de *S. Laurent in Lucina*, qui prend le nom d'*INNOCENT IV*. L'Histoire n'a pas oublié de marquer qu'il avoit de tout tems été l'ami de l'Empereur, & que *FRE'DE'RIC* prévit d'abord que l'amitié du Cardinal feroit place à l'inimitié du Pape. Quoi qu'il en soit, il en aprend à Melfi l'Election ; &, sur le champ, il ordone que par tout dans ses Etats on chante le *Te Deum*. Il envoie même pour le féliciter & traiter de la paix, l'Archevêque de Salerne avec *PIERRE DES VIGNES* & Maître *THADDÉE DE SESSA*, son Avocat. Ils sont bien reçus des Cardinaux & de toute la Cour de Rome : mais *INNOCENT* refuse de les admètre à son Audience ; ce qui fournit à l'Empereur un premier sujet de plainte.

Au mois d'Août un corps de troupes Romaines remet Viterbe sous l'obéissance du Pape : mais la Garnison Impériale, comandée par *SIMON*, Comte de Chiéti, s'enferme dans le Château que l'on assiége. Quoiqu'originairement cète Ville fût du Domaine de l'Eglise, *FRE'DE'RIC* se plaint avec raison de l'infraction faite, pendant qu'il ofroit la paix, à la Trève qu'il avoit conclue avec les Cardinaux, & qui n'étoit pas encore terminée. Il vient donc en Septembre, avec une nombreuse armée, assiéger Viterbe, que ses machines & ses assauts pressent vivement. Mais la vigueur de la défense répondant à celle de l'ataque, & ses machines aiant été brulées, il consent de lever le Siége, à condition qu'il soit permis au Comte *SIMON* de sortir de la Citadelle avec toutes les troupes qu'il comandoit. *Pierre de Curbio*, de qui nous avons une *Vie d'INNOCENT IV*, dit que ce Pape envoya trois Nonces à l'Empereur, avant que les Ambassadeurs de celui-ci fussent arivés à la Cour de Rome ; & que leur *Instruction* portoit, « Que le Pape soupiroit » après la paix : Qu'il faloit que » *FRE'DE'RIC* remît en liberté le » reste des Prélats & des Laïcs pris » sur les Galères de Gène ; & qu'il » pensat aux moyens de satisfaire » à tous les Articles pour lesquels » *GREGOIRE IX* l'avoit excomunié : Que, s'il avoit reçu quel» que tort de l'Eglise Romaine, » elle étoit prête à tout réparer ; » & qu'elle ofroit de s'en remètre » à l'arbitrage des Princes Eclé» siastiques & Séculiers : enfin que » le Pape vouloit que tous les Par» tisans de l'Eglise Romaine fus» sent compris dans cète Paix ». *Pierre de Curbio* ne dit pas ce que l'Empereur répondit à ces propositions.

Les Historiens Ecclésiastiques s'apuïent de l'autorité de cet Ecrivain pour rejèter sur *FRE'DE'RIC* seul la continuation de la discorde entre l'Empire & le Sacerdoce. Mais ce même Ecrivain, trop partial en faveur du Pape dont il étoit le Chapelain, est si souvent surpris en mensonge, que l'on ne peut pas s'en fier à son témoignage, quand il raporte quelque chose, dont au-

cun autre Historien du tems n'a parlé. Quoi qu'il en soit, le Pape se rend à Rome à la fin d'Octobre. *RAIMOND*, Comte de Toulouse, étant alors à la Cour de l'Empereur, lui ofre ses bons ofices. En conséquence il se rend à Rome à la fin d'Octobre, *pour traiter du bien de la paix entre le Pape & l'Empereur.* C'est par ces paroles que *RICHARD DE SAN-GERMANO* termine sa *Chronique;* & c'est un malheur que cet Historien équitable & bien instruit, ne l'ait pas poussée plus loin. *INNOCENT* essuie des désagrémens à Rome, de la part des Négocians de la Ville, qui demandoient le remboursement de 70 mille marcs d'argent qu'ils avoient prêtés à *GREGOIRE IX.*

Le Comte *RICHARD* & les Mantouans enlèvent aux Véronois les Châteaux de Gazo, de S. Michel & de Villapitta. Mais ECCELIN, avec les troupes de Padoue, de Vérone & de Vicenze, vient assiéger le Château de S. Boniface apartenant au Comte. Le jeune LÉONISE, son fils, & neveu d'ECCELIN, étoit dans la Place. Quelques gens pieux & des amis comuns, s'entremètent pour faire un acomodement, qui se conclut à condition que LÉONISE remètra le Château, dont il sortira libre avec tous les siens. ECCELIN comble de caresses & de présens son Neveu, qu'il laisse aler en liberté dans le lieu qu'il a choisi pour sa retraite. Le 4 de Juin, le même ECCELIN, sous des prétextes controuvés, fait décapiter, dans la grande Place de Padoue, Boniface, Comte de Panégo, l'un des principaux Nobles de Vérone; &, vers le même tems, fait abatre en cète Ville les Maisons & les Tours de plusieurs autres Nobles, qu'il traitoit de Traîtres, & dont même il fait mourir quelques-uns dans les tourmens.

Les Bolonois, au préjudice du Traité de paix de l'année précèdente, n'aiant pas rendu les prisoniers de Parme, les Parmesans gardent ceux de Bologne, & les renferment dans une enceinte fermée de palissades & contigue aux murs de la Ville, où rien ne les mètoit à l'abri des injures de l'air.

Pour empêcher les Milanois d'achever la Motte de Marignano (on apeloit *Motte* des élévations de terre que l'on faisoit exprès pour construire dessus un Château), le Roi de Sardaigne entre dans le Milanois, & campe à Sairano. Toutes les forces de Milan se rassemblent, & l'obligent à se retirer. Six cens Cavaliers, envoyés de Plaisance à leur secours, s'étoient arêtés au vieux Lodi; le Roi de Sardaigne profite du séjour qu'ils y font, pour aler avec ceux de Pavie passer le Pô sur un pont qu'ils construisent au Bourg d'Aréna, se jeter dans le Plaisantin & brûler plusieurs Bourgs & Villages. *INNOCENT IV* console en quelque sorte Plaisance de ce malheur, en fondant une Université dans cète Ville.

BONIFACE, Marquis de Montferrat, augmente le Parti de l'Eglise, des Villes de Verceil & de Novare, qu'il engage à se rejoindre à la Ligue de Lombardie.

Les Génois font & poussent vivement le Siége de Savone; les habitans demandent du secours au Roi de Sardaigne, & même à l'Empereur, qui se trouvoit alors dans le voisinage de Pise. Le Roi de Sardaigne réunit les troupes de Pavie, de Tortone, d'Alexandrie, & de quelques autres Républiques; & s'avance jusqu'à la Ville d'Acqui; mais, aprenant que les Génois, loin de songer à lever le Siége, faisoient venir chaque jour de nouveaux renforts à leur Armée, il congédie ses

troupes, malgré les ordres qu'il avoit reçus de l'Empereur de faire tous les efforts possibles pour secourir Savone. Les Pisans, à la prière de FREDERIC, font sortir de leur port 80 Galères, qui menacent Gène & toutes ses Côtes. Les Génois quitent Savone, courent à la défense de leur Ville, & préparent assés de Galères pour les oposer à celles des Ennemis. Les Pisans, satisfaits d'avoir délivré Savone, tiènent la mer, menaçant toujours Gène; ils se retirent ensuite, sans avoir rien entrepris.

1244. *Ah, malheureuse Discorde*, s'écrie MURATORI en començant cète année! *On ne peut pas faire assés conoître les tristes calamités que toute la Chrétienté soufrit dans ce tems par un effet de la division qui règnoit entre l'Empire & l'Eglise. Les Tartares firent des maux horribles & indicibles à la Pologne, à la Stirie, à la Hongrie, à d'autres Provinces Chretiènes, sans que persone mit un frein à la fureur barbare de ces Infidèles. La Chrétienté fut exposée à d'autres malheurs très cruels dans l'Orient. Jérusalem lui fut encore enlevé, avec le carnage d'une infinité de Chrétiens. La Ville d'Accon ou d'Acre, qui s'étoit ci-devant révoltée contre l'Empereur FRÉDÉRIC, vit les Mahométans faire des courses jusqu'à ses portes. L'Empire des Latins à Constantinople touchoit à sa ruine. L'Hérésie des Patarins s'étendoit dans toute la Lombardie; & la guerre qui s'allumoit de plus en plus, multiplioit ses funestes effets.*

Pour être en état d'écraser l'Empereur, le Pape envoyoit de tous côtés des Collecteurs qui forçoient toutes les Eglises de la Chrétienté de leur fournir de grosses sommes d'argent. L'Empereur continuoit aussi de charger ses Peuples & surtout les Ecclésiastiques de nouvelles impositions. Rome se plaignoit de ce que l'Empereur tournoit ses forces contre l'Eglise sa Mère, au lieu de les employer contre les Ennemis du nom Chrétien. Afin de le rendre de plus en plus odieux, on l'accusoit de ne point entendre la Messe; & cependant la Cour de Rome lui faisoit un crime de ce que, depuis son excomunication, il forçoit les Prêtres à la dire en sa présence. On publioit qu'il n'avoit aucun respect pour les Ecclésiastiques, & qu'il avoit pour concubines des Filles de Sarasins. Enfin on le chargeoit de beaucoup d'autres crimes; & malheureusement une partie de ce que l'on disoit n'étoit pas sans fondement. L'Empereur rejètoit sur la Cour de Rome la perte du Royaume de Jérusalem. Elle ne songeoit qu'à lui faire la guerre, qu'à soustraire les Villes d'Italie à son obéissance, qu'à procurer sa ruine entière. Pouvoit-il en cet état pourvoir aux besoins de la Chrétienté? N'avoit-il pas risqué de perdre ses Etats d'Italie, pendant le voyage qu'il avoit fait en Orient?

Malgré ces plaintes réciproques, lorsque l'Empereur étoit dans la Ville d'Aquapendente, le Cardinal OTTON, Evêque de Porto, son ami, vient de la part du Pape l'exhorter à la paix. Il envoie à Rome le Comte de Toulouse, PIERRE DES VIGNES & THADDÉE DE SESSA, chargés de ses pleins pouvoirs. Ils consentent à tout ce que Rome veut exiger; & signent l'acomodement. *Matthieu Paris*, Historien Anglois, a pris soin de nous en conserver l'Acte en entier. Les Ambassadeurs en jurent l'observation le Jeudi-Saint dans la Place de Latran, en présence du Pape, des Cardinaux, de BAUDOUIN II, Empereur de

*EVÈNEMENS sous le règne de l'*Empereur *FREDERIC II.*

Constantinople, & de tout le Sénat & du Peuple Romain. On aplaudit avec joie au rétablissement de la paix. Une vaine chicane en fait évanouir l'espérance. A peine les Ambassadeurs sont partis, que le Pape exige « que l'Empereur, avant » de recevoir l'absolution des Cen» sures, rende les Villes de l'Etat » Ecclésiastique, & remète les Pri» soniers en liberté ». L'Empereur au contraire prétend que l'absolution des Censures doit précéder l'exécution du Traité d'acomodement. Il n'ignoroit pas que, suivant les principes du nouveau Droit Canonique, la Cour de Rome pouvoit regarder come nul tout ce qu'il feroit étant excomunié. C'étoit donc avec raison qu'il souhaitoit, avant de ratifier & d'exécuter l'acomodement, que les Censures fussent levées.

Le Pape s'obstine à n'y point consentir; & l'Empereur, craignant que la Cour de Rome ne lui tendît quelque piége, refuse de ratifier le Traité; cependant il vouloit sincèrement la paix, s'il est vrai, come le dit *PIERRE DE CURBIO*, qu'il tâcha de gagner le Pape, en recherchant sous main une de ses Nièces en mariage pour le Roi *CONRAD*, son fils. Le Pape ne méprisa point l'honeur que l'Empereur lui vouloit faire: mais il n'en fut pas moins ferme à soutenir les droits du Pontificat. Du caractère dont étoit *INNOCENT IV*, qui faisoit de l'agrandissement de sa famille un de ses principaux soins, on risque peu de se tromper en croyant que l'espérance de faire sa Nièce Impératrice, l'eût fait condêcendre d'autant plus facilement à ce que l'Empereur souhaitoit, que ce Prince ne demandoit rien que de juste, en exigeant que la levée des Censures fût le préliminaire de l'exécution du Traité.

Le Pape quite Rome le 7 de Juin, pour aler d'abord à Città-Castellana, puis à Sutri: mais ne se croyant en sureté ni dans Rome, ni hors de Rome, il envoie un Frère Mineur à Gène prier *OBIZZON DE FIESQUE*, son frère, & *PHILIPPE VISDOMINO* de Plaisance, Podestà de cète Ville, de le venir prendre avec quelques Galères. Les Génois en arment aussitôt 22 & quelques autres Bâtimens. Le Podestà lui-même s'embarque avec *ALBERT*, *HUGUE* & *JAQUE*, Neveux du Pape, & la Flote arive à Civitá-Vecchia le 27 de Juin. Le Pape s'y rend le jour suivant avec peu de suite, s'embarque le jour de S. Pierre & de S. Paul, n'aiant avec lui que son Neveu le Cardinal *GUILLAUME*, & quelques Domestiques; &, le 7 de Juillet, il arive à Gène. Les Cardinaux, à la réserve de quatre, le suivent par terre, & vont l'atendre à Suse.

L'Empereur étoit alors à Pise. La fuite du Pape l'inquiète. Il lui dépêche sur le champ le Comte de Toulouse, avec des Lètres qui témoignoient son étonement de la résolution du Pape, & des promesses de faire tout ce que sa Sainteté voudroit. Le Comte ne passe pas Savone: il envoie les Lètres au Pape, qui, d'autant plus ennemi de FREDERIC qu'il en avoit été l'Ami, refuse de se fier à ses promesses, & d'entrer en Négociation avec le Comte; & persiste à vouloir se rendre à Lion, où son dessein étoit de fixer son séjour. Il tombe cependant malade à Gène: mais, dès qu'il est mieux, ne se croyant pas en sureté dans sa patrie, à cause de la Faction des *MASCHERATI*, qui tenoient le parti de l'Empereur, il se fait transporter dans un lit d'abord à Varragine, puis à Stella.

MANFRED, Marquis de Carretto, l'y vient recevoir avec un bon Corps de troupes. Il y retombe malade, & court même danger pour sa vie.

Dès qu'il est un peu rétabli, le Marquis de Montferrat le conduit à Celti le 6 de Novembre. Il en trouve les portes fermées, parceque cète Ville étoit du parti de l'Empereur; mais les habitans vìenent presque sur le champ lui demander pardon; & les portes s'ouvrent. Le 12 du même mois, il arive à Suse, où huit Cardinaux l'àtendoient. Il ne fait pas sa route sans grossir son parti. Par ses exhortations, ou par le manége de ses Emissaires, les Villes d'Alexandrie & d'Asti quitent le parti de l'Empereur, & se joignent à la Ligue de Lombardie. Il met aussi dans ses intérêts AMÉ'DÉ'E, Comte de Savoie, en arêtant le mariage d'une de ses Nièces avec THOMAS, fils de ce Prince; mariage qui se fit en 1251. Il arive à Lion le 2 de Décembre; &, le jour de Noèl, il convoque un Concile pour le jour de *S. Jean-Batiste* de l'année suivante, & fait citer l'Empereur d'y comparoître en persone, où par ses Procureurs.

Le Marquis d'Este, le Comte de Saint-Boniface & les Mantouans, prènent aux Véronois Ostiglia, Château muni de fortes tours, entouré dans sa plus grande partie de larges fossés, & défendu d'un côté par le Pô. Ce fut inutilement qu'ECCELIN essaya de secourir cète Place.

1245. L'EMPEREUR n'atend pas la tenue du Concile. Il envoie à Lion le Patriarche d'Antioche, & quelques-uns de ses Officiers, pour reprendre la Négociation de la paix. Le Pape y consent; mais à condition, « Qu'avant le Concile, » les prisoniers seront remis en li» berté; que toutes les Places & les » Terres de l'Eglise seront rendues; » & que l'Empereur, au sujet des » diférens avec les Lombards, fe» roit un Compromis entre les » mains du Pape ». La Cour de Rome étoit bien certaine que FRÉDÉRIC n'accepteroit pas cète dernière condition. Aussi ne fait-il aucune réponse aux propositions d'INNOCENT IV. Il se contente d'envoyer à Lion l'Archevêque de Ràvenne, avec PIERRE DES VIGNES & THADÉE DE SUESSA, pour comparoître au Concile en son nom. Il se rend à Vérone au mois de Mai, pour y tenir un grand Parlement où se trouvent BAUDOUIN, Empereur de Constantinople, & les Ducs d'Autriche, de Carinthie & de Moravie. On consulte, on raisone, on délibère beaucoup dans ce Parlement, & l'on n'y décide rien. FRÉDÉRIC seulement se fait voir dans la résolution d'aler lui-même au Concile.

Une Armée, qu'il envoie alors dans le Plaisantin, y séjourne plus d'un mois, en faisant le dégât de tous côtés: mais ce Peuple n'en reste pas moins dans le parti du Pape. De Vérone, l'Empereur, se mètant en chemin pour Lion, ou feignant de s'y mètre, passe à Crémone, ensuite à Pavie, & s'aproche d'Alexandrie, dont les habitans lui portent les clefs, & lui remètent tous leurs Châteaux. Il se rend ensuite à Tortone; les Génois s'en alarment, & redoublent les garnisons des Châteaux de Gavi, d'Ottagio & de Paludi, situés en deçà de l'Apennin. Les Marquis de Carretto, de Montferrat & de Ceva vìenent trouver l'Empereur à Tortone, renoncent à la Confédération des Lombards, & se liguent avec lui. FRÉDE'RIC continue sa route jusqu'à Turin, où le Comte de Savoie lui promet de ne point abandoner ses intérêts, malgré les engagemens qu'il avoit

ÉVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FRÉDÉRIC II.

pris avec *INNOCENT IV.*

Cependant l'ouverture du Concile, composé de plus de 140 Prélats, se fait au jour marqué. Dans les premières Sessions, le Pape aiant exposé ses Griefs contre l'Empereur, un Archevêque Espagnol & l'Evêque de Catane font un long récit des actions & des mœurs de *FRE'DE'RIC*, & concluent qu'il étoit Hérétique, Epicurien, Athée. THADE'E DE SUESSA répond avec force, réfute tout, article par article; & met l'innocence de l'Empereur dans un assés grand jour. Il demande en même tems qu'il soit sursis au jugement, parcequ'il est informé que l'Empereur se dispose à venir se justifier lui-même; & ce n'est qu'avec peine qu'il obtient du Pape un délai de quinze jours: mais FRE'DERIC, bien instruit des intentions secrètes d'INNOCENT IV, ne passe pas Turin.

Le 17 de Juillet, le Pape, après avoir fait un nouvel exposé des prétendus crimes de l'Empereur, prononce, sans prendre l'avis du Concile, une Sentence par laquelle « il excomunie de nouveau FRE'» DE'RIC, le déclare déchu de » l'Empire & de tous ses Royau» mes, & délie ses Sujets de leur » serment de fidélité ». THADÉE & les autres Procureurs de FRE'DE'RIC protestent à l'instant contre cète Sentence, dont ils interjètent apel au futur Concile général; & partent aussitôt pour aler rendre comte à l'Empereur de ce qui vient de se passer.

Furieux à cète nouvelle, FRÉDÉRIC se livre à toute la violence de son tempérament, & ménage peu dans ses discours le Pape & la Cour de Rome. Quelques jours après, il écrit à tous les Princes Chrétiens, & se plaint amèrement de la conduite du Pape, qui, non content de la Sentence qu'il avoit prononcée, avoit envoyé en Allemagne des Agens par lesquels il travailloit ouvertement à détacher les Princes du Parti de l'Empereur, pour leur faire élire en sa place HENRI RASPON, Landgrave de Thuringe. Informé d'ailleurs que les Milanois & les autres Confédérés de Lombardie avoient envoyé des Députés au Landgrave pour l'engager à recevoir la courone, & lui promètre de l'aider de toutes leurs forces, il va décharger sa colère sur eux.

Au mois d'Octobre, il entre d'un côté dans le Milanois avec une puissante armée, pendant qu'ENZO, Roi de Sardaigne, avec les troupes de Reggio, de Parme, de Crémone & de Bergame, entre par un autre côté. FRE'DE'RIC détruit le Monastère de Morimond; &, le 21 du même mois, il campe auprès d'Abbiaté sur le bord du Tésin, qu'il vouloit passer: mais l'Armée des Milanois à qui les Génois avoient envoyé 500 Arbalêtriers & les Plaisantins 200 homes de Cavalerie, vient camper de l'autre côté de cète rivière. Les deux armées restent là dans l'inaction 21 jours, pendant lesquels le Roi de Sardaigne va faire une course dans le Plaisantin, pousse jusqu'aux portes de la Ville, brûle dans le faubourg l'Hôpital du Saint-Esprit, & fait emporter la cloche de l'Eglise de S. Lazare. L'Empereur tente à Buffalora de passer le Ticinello: mais les Milanois l'en empêchent. Il en arive de même à Casteno. Pendant ce tems, le Roi de Sardaigne, aiant tout-à coup passé l'Adda près de Cassano, se porte à Gorgonzuola qu'il assiége. Les Troupes de 2 Quartiers de Milan y courent sous les ordres de SIMON DE LOCARNO, qui livre bataille au Roi de Sardaigne, dont il met

l'armée en déroute, & qu'il fait lui-même prisonier. Mais les troupes de Parme & de Reggio s'ètant ralliées, délivrent ce Prince des mains des Ennemis. FRE'DE'RIC se retire ensuite à Pavie, & va de-là passer l'hiver en Toscane, à Grosseto.

Durant son expédition, il fait chasser de Parme BERNARD, de la Noble Famille des ROSSI, parce-qu'il ètoit Parent du Pape, & il fait abatre ses maisons. Deux autres Familles Nobles, les LUPI & les CORREGGIESCHI, sortent en même tems de cète Ville. Ils ètoient Guelfes, & Parens aussi des Fiesques, Comtes de Lavagna.

Dans les premiers jours de cète année les Guelfes & les Ghibellins en vintent aux mains dans la Ville de Reggio. Ce premier mouvement n'a point de suites; mais, le 3 de Juillet, ils se combatent une seconde fois. *SIMON DE'MANFREDI* & *MARIONE DE'BONICI*, chargés des ordres du Roi de Sardaigne, entrent dans la Ville avec beaucoup de troupes, s'unissent au Peuple, & chassent les familles de Fogliano, dont ètoit THOMAS, Neveu d'*INNOCENT IV*, des *ROBERTI*, des *LUPISINI*, des *BONIFAZI*, & toutes les autres de la Faction Guelfe, aussi bien que les Parmesans de ce Parti, qui s'ètoient retirés à Reggio.

Ce qui restoit de Guelfes à Vérone est obligé de même d'en sortir, & se réfugie à Bologne. Les sourdes manœuvres des Agens de l'Empereur excitent aussi du tumulte à Florence; & tous les Guelfes sont forcés de s'expatrier.

ECCELIN continue de faire la guerre aux Trévisans, & leur prend les Châteaux de Mestre & d'Anoale, dans lesquels il fait construire des *Girons*, espèce de fortifications usitée alors. *GUILLAUME DE CAMPO-SAN-PIE'RO*, vers la fin de l'année, enlève au même Peuple Castel-Franco.

1246. PAR la Sentence prononcée dans le Concile de Lion, *INNOCENT IV*, sans respecter les droits acquis du Roi *CONRAD*, fils de *FRE'DE'RIC II*, avoit enjoint aux Princes d'Allemagne de procèder à l'élection d'un *Roi des Romains*, qu'il pût couroner Empereur. Mais le Roi de Bohème, les Ducs de Saxe, de Bavière, de Brunswick & de Brabant, & les Margraves de Misnie & de Brandebourg, s'ètoient formellement oposés à l'exécution de la Sentence; & le Pape leur avoit en vain écrit lui-même, pour les faire entrer dans la vangeance qu'il vouloit tirer de *FRE'DE'RIC*. De nouveaux Légats, envoyés en Allemagne, ètoient enfin parvenus à gagner les Archevêques de Maïence & de Cologne, qui, cète année, convoquent à Wurtzbourg une fausse Dière où se trouvent quelques Princes séduits come eux; & tous ensemble ils persuadent au Landgrave du Thuringe, *HENRI RASPON*, d'accepter enfin la Courone, malgré la promesse qu'il avoit faite à *FRE'DE'RIC*, deux ans auparavant, de ne jamais consentir à ce qu'on l'élût Roi des Romains.

Le Pape, voulant achever promtement la ruine de l'Empereur, envoie aussitôt au nouvel Elu par son Légat, *PHILIPPE*, Evêque de Ferrare, une somme considérable d'argent, & comande à tous les Ecclésiastiques de reconoître le Landgrave pour Roi. Par des Lètres qu'il adresse aux Princes Séculiers, il les prie & les exhorte « à faire de » même, & leur accorde en ce cas » l'indulgence plenière de tous leurs » péchés ». Il ordone aussi « que » les Soldats du nouveau Roi pren-

» dront la croix, & qu'ils jouiront » des Indulgences & des Immunités accordées à ceux qui portoient les armes contre les Sarasins & les autres Infidèles ». Le Roi *CONRAD* cependant rassemble une armée, & marche en Franconie pour empêcher la Diète que le Landgrave avoit indiquée à Francfort. Il livre la bataille, est défait; &, sans le Duc de Bavière, qui lui done retraite, il étoit réduit à passer en Italie.

En même tems, le Pape envoie deux Cardinaux Légats en Italie, lever des Troupes & faire révolter la Pouille & la Sicile; & parceque, pour subvenir à de pareilles dépenses, il faloit beaucoup d'argent, il impose de fortes taxes sur toutes les Eglises d'Italie, de France & d'Angleterre. Celles de ces deux derniers Royaumes, en payant ces taxes, se plaignirent très hautement de l'abus que le Pape faisoit de sa puissance, & du mauvais usage auquel il destinoit la plus grande partie de leurs revenus.

Les soins des Légats d'Italie & l'argent qu'ils donent ou qu'ils promètent, font éclore dans la Pouille des Conjurations, dont les Chefs étoient *THE'OBALD FRANÇOIS*, *PANDULF RICHARD*, les Comtes de *Saint-Severin* & d'autres Barons. Les *Annales de Gène* assurent que l'on conspira même contre la vie de *FRE'DE'RIC*. Le 31 de Mars, le Cardinal *REINIER*, l'un des Légats, entre dans le Duché de Spolète avec les troupes de Pérouse & d'Assise. *MARIN D'EBOLO*, qui comandoit celles de l'Empereur, bat le Légat, lui tue beaucoup de monde & fait un grand nombre de prisoniers.

FRE'DE'RIC, assailli de tous côtés, a recours à *LOUIS IX*, Roi de France, « qu'il prie de lui faire » obtenir du Pape l'absolution des » Censures, sur l'ofre qu'il fait de » se démètre de l'Empire en faveur » de son fils *CONRAD*, & d'aler » avec toutes ses forces à la Terre-» Sainte, pour y passer le reste de » ses jours à reconquérir le Royau» me de Jérusalem ». *LOUIS* avoit pris la Croix, & se disposoit à passer lui-même dans le Levant; l'ofre de *FRE'DE'RIC* lui parut avantageuse à la Religion. Il la fait valoir au Pape, avec lequel il s'abouche dans l'Abbaye de Clugni : mais il n'en peut rien obtenir. *INNOCENT* se retranche toujours sur ce qu'on ne devoit point comter sur un Prince qui avoit si souvent manqué de parole. Peut-être, en traitant avec *GREGOIRE IX*, *FRE'DE'RIC* n'avoit-il pas toujours été de bone foi. Mais convenoit-il qu'*INNOCENT IV* le lui reprochât, lui que nous avons vu, par une chicane à contretems, empêcher l'exécution du Traité de Rome ? Pour encourager les Rébelles de la Pouille, les Légats répandent le bruit que *FRE'DE'RIC* étoit mort en Toscane. Il y court aussitôt. Sa présence & la prison de quelques-uns des Rébelles, appaise les troubles. Il fait faire leurs procès ; & les condamne au suplice qu'ils avoient mérités.

Vers ce tems, il fait la paix avec les Romains & les Vénitiens. Ces derniers venoient de recouvrer Zara dans la Dalmatie.

ENZO, Roi de Sardaigne, sur les instances d'*ALBERT DE FONTANA*, qui s'engageoit de lui livrer Plaisance, entre dans le Territoire de cète Ville avec les troupes de Parme & de Crémone. Les Plaisantins viènent à sa rencontre, & le mètent en déroute.

Les Oficiers de l'Empereur à Parme, s'emparent du Palais & de la

Tour de l'Evêque, dont ils saisissent tous les revenus; & mètent des taxes sur toutes les Eglises du District; ce que *FRE'DE'RIC* faisoit en même tems dans tous ses Etats. Quand le Pape osoit employer à lui faire la guerre presque tous les revenus d'une grande partie des Eglises de la Chrétienté; ce Prince n'avoit-il pas autant de droit d'employer à se défendre, les revenus de celles de sa Domination?

OBIZZON & *CONRAD*, Marquis Malaspina, quitent le parti de l'Empereur, & passent dans celui du Pape: mais bientôt après, *CONRAD* abandone le Pape, & retourne à l'Empereur.

ECCELIN s'empare des Châteaux de Triville, de Camprézo & de Mussolanto dans le Trévisan. Il fait aussi mourir plusieurs Nobles de Vérone & de Padoue qu'il accusoit d'avoir conjuré contre lui.

1247. Le Landgrave de Thuringe, après avoir tenu, l'année précèdente, la Diète de Francfort, qui le fit surnomer *le Roi des Prêtres*, parcequ'il ne s'y trouva que des Ecclésiastiques, avoit fait quelques tentatives malheureuses sur la Souabe. Pendant qu'il se disposoit, cète année, à recevoir la Courone Germanique, & que, pour cet effet, il s'avançoit avec ses troupes aparemment vers Aix-la-Chapelle, le Roi *CONRAD* & le Duc de Bavière, avec quinze mille homes, l'ataquent au dépourvu, taillent en pièces une partie de son armée, lui font beaucoup de prisoniers & lui prènent tout l'argent envoyé par le Pape. *HENRI*, blessé dans le combat, meurt quelques jours après très chrétiènement, ou de sa blessure, ou de chagrin.

Le Pape envoie de tous côtés des Nonces ofrir la Courone de Germanie, *HACKIN*, Roi de Norwége, le Comte de Gueldre, *HENRI*, Duc de Brabant, la refusent: mais le dernier lui recomande son Neveu *GUILLAUME*, Comte de Hollande, Prince d'environ 20 ans, mais de grande espérance. *INNOCENT* envoie Légat en Allemagne le Cardinal *PIERRE CAPPUCE*, qui, par ses intrigues, fait élire, le 4 d'Octobre, *GUILLAUME*, Roi de Germanie. Bientôt après, ce jeune Prince surprend Aix-la-Chapelle, & s'y fait couroner le jour de la Toussaints, par *GUILLAUME*, Cardinal, Evêque de Sabine. Le Pape lui fait tenir 30 mille marcs d'argent.

Quatorze mille autres marcs qu'il envoyoit en Lombardie, n'arivent pas à leur destination. *OCTAVIEN*, Cardinal de *Sainte-Marie in via lata*, les portoit aux Confédérés de ce pays, au secours desquels il conduisoit 15 cens homes de Cavalerie, que le Pape avoit pris à Lion à sa solde. *AMÉDE'E*, Comte de Savoie, qui, feignant d'être du parti, favorisoit celui de l'Empereur, arête, sous divers prétextes, le Cardinal durant trois mois en Savoie. Les 14 mille marcs d'argent se consument à payer les 15 cens Chevaux, que le Cardinal est obligé de licencier dès que l'argent manque. Le Comte de Savoie, trouvant toujours de nouveaux prétextes pour l'empêcher de continuer sa route, échape avec sa Maison seule, & se rend en Lombardie par des chemins détournés & presque impraticables.

Après avoir apaisé les troubles de la Pouille, *FRE'DE'RIC* vient à Pise, & passe ensuite en Lombardie, publiant qu'il vouloit se racomoder avec le Pape, & rendre la paix au monde. Il se rend pour cet effet à Turin, & done au Comte de Savoie le Château de Rivoli.

Dans une de ses Lètres, qui s'est conservée, il dit: « Qu'il devoit, à » l'inspiration de Dieu, la résolu» tion qu'il avoit prise d'aler à » Lion se justifier auprès du Pape » & des François ». *Pierre de Curbio*, dans la *Vie d'Innocent IV*, dit: *FRE'DE'RIC vint à Lion, où, conjointement avec le Comte de Savoie & quelques autres Barons ses Adhérans, il machinoit méchamment contre le Souverain Pontife, qu'il cherchoit à circonvenir fraududuleusement à Lion.* A moins qu'on ne veuille faire un Inspiré de cet Ecrivain, il faut convenir qu'il est ou bien impudent, ou bien téméraire. L'intérêt de *FREDERIC* étoit alors de se racomoder avec le Pape à quelque prix que ce pût être: mais on l'avoit trop ofensé, pour croire qu'il pardonât jamais bien sincèrement; & Rome, qui ne recule point, devoit décrier toutes ses démarches. Quoi qu'il en soit des intentions de *FRE'DE'RIC*, elles n'eurent aucun effet.

Le Dimanche 16 de Juin, les LUPI, les ROSSI, les CORREGGIESCHI, Parens du Pape, & les autres Nobles de la Faction Guelfe, que l'Empereur avoit fait chasser de Parme, s'aprochent de cète Ville avec un gros corps de Troupes. Le Podestà, (c'étoit HENRI TESTA d'Arrezzo), s'avance au-devant d'eux avec les troupes Parmesanes jusqu'au Taro, leur livre bataille, est tué dans l'action, & les Parmesans, dont beaucoup étoient d'intelligence avec les Banis, prènent la fuite, & rentrent dans la Ville. Les Banis & toute leur suite entrent avec eux. Le Peuple assemblé proclame sur le champ Podestà GUE'RARD DE CORREGIO, qui s'empare aussitôt des Tours & du Palais de la *Comune*, & chasse les Officiers & la Garnison de l'Empereur. Le Roi de Sardaigne faisoit alors le siége du Château de Quinzano dans le Brescian. Il accourt sur le bord du Taro, pour empêcher que les Confédérés n'envoyassent du secours à Parme. Les Milanois ne laissent pas d'y faire aler mille homes d'armes, aiant chacun quatre chevaux, & les Plaisantins deux cens. Cela formoit un corps de 8 à 9 mille homes, que GREGOIRE DE MONTELUNGO, Légat Apostolique, & BERNARD ROSSO conduisent par la montagne jusqu'à Parme.

FRÉDÉRIC aprend cète révolution à Turin. Elle lui coupoit la comunication avec Reggio, Modène & la Toscane. Il vient promtement avec ce qu'il avoit de troupes se camper dans le voisinage de Parme. Ceux de la Ville ajoutent à leurs fortifications de nouveaux ouvrages. Par ordre de l'Empereur, on arète à Reggio tous les Parmesans qui s'y trouvoient; Modène suit cet exemple. Cinquante Cavaliers envoyés de Parme pour couvrir les Moissoneurs contre les ataques des Bolonois, & tous les jeunes Parmesans qui prenoient des leçons de Droit dans cète Ville, où l'on se piquoit alors d'avoir d'excellens Professeurs en concurrence de Bologne, sont arêtés & conduits à l'Empereur, qui les fait mètre en prison. Ces Parmesans & d'autres arêtés en diférens endroits montoient au nombre de mille. FRÉDÉRIC, n'écoutant que sa colère, en fait mourir à la vue de la Ville quatre un jour, & deux le lendemain. Il auroit continué cet acte de justice ou de cruauté, si le Peuple de Pavie ne l'eût pas obligé de lui faire don de la vie de ces malheureux, dont la mort ne pouvoit servir de rien à la prise de la Ville. Tout le District ravagé tombe au pouvoir de l'Empereur à l'exception

de Calerno, qui tient ferme.

FREDERIC avoit dix mille homes de Cavalerie, plusieurs mille Arbalêtriers, avec toute l'Infanterie d'un grand nombre de Villes. Ces Troupes, en faisant le dégât de tous côtés, détruisoient par tout les maisons, dont elles transportoient au Camp les matériaux. L'Empereur, après avoir fait prendre par ses Astrologues l'ascendant le plus favorable, emploie ces matériaux à construire en face de Parme, vers le Couchant, une nouvelle Ville qu'il fortifie suivant toutes les règles de l'Art, & qu'il nome *Vittoria.* C'est-là qu'il se loge dans la résolution de n'en point sortir qu'il n'ait pris Parme, au secours de laquelle les Aliés de l'Eglise accourent de toutes parts. *AZZON VII*, Marquis d'Este, avec des troupes de Ferrare, *ALBE'RIC*, frère d'*ECCELIN*, & *BIACHINO DE CAMINO*, suivis d'un Détachement de celles de Trévise; *RICHARD*, Comte de Saint-Boniface & des troupes de Mantoue s'enferment dans la Place, où les Bolonois envoient 14 cens Homes, les Génois 450 Arbalêtriers, & les Comtes de Lavagna, Neveux du Pape, 300. Les Mantouans entrent en même tems dans le Territoire de Crémone, saccageant & brûlant tout jusqu'à Casalmaggiore.

Le Cardinal *OCTAVIEN DE GLI UBALDINI* dépêché par le Pape, vient se camper dans le Territoire de Parme avec des troupes de Milan, de Brescia, de Mantoue, de Ferrare & de Venise. FRÉDÉRIC avoit, de son côté, fait venir dans son camp ECCELIN & les troupes de Padoue, de Vérone & de Vicenze. Ils furent rencontrés dans leur marche au mois de Juillet, en passant sur les terres de Mantoue, près de Gazoldo, par le Marquis d'Este & les Mantouans qui les mètent en déroute. Cependant les vivres êtoient près à manquer dans Parme. Les Mantouans & les Ferrarois en chargent sur le Pô quantité de barques, & come un pont que le Roi de Sardaigne avoit construit s'oposoit à leur passage, les Confédérés s'en rendent maîtres; & font ensuite entrer les provisions dans la Ville.

Les troupes de Modène aiant joint l'Empereur, les Bolonois profitèrent de leur absence pour enlever, dans le mois de Juillet, aux Modénois le Château de Bazzano, dont ils avoient gagné par argent le Comandant & la garnison. ECCELIN vient alors au secours des Modénois; &, renforcé de quelques secours du Roi de Sardaigne, il livre bataille le 23 du même mois. La perte est grande des deux côtés: mais les Bolonois sont mis en déroute; ce qui ne les empêcha pas de se rendre maîtres, cète année, de Savignano, de Montalte & d'autres lieux du Territoire de Modène. JACOPIN & GUILLAUME RANGONE, son Neveu, quitent sans congé le Camp de l'Empereur auquel ils avoient mené 25 homes d'armes. Pour cet effet, on les banit de Modène eux & toute la Faction des AIGONI. C'est le nom que les Guelfes portoient dans cète Ville. Les Bolonois leur donent le Château de Savignano.

Les Peuples de la Lunigiane & de la Garfagnane se révoltent contre l'Empereur, & mètent son Vicaire en prison dans le Château de Groppo San-Piétro. Le Marquis OBIZZON MALASPINA recouvre alors ses terres de la Lunigiane.

Les Génois rentrent en possession de plusieurs des Places révoltées contre eux: mais non de Savone, qui refuse toujours de se soumètre. Ils

enlèvent à l'Empereur une Galère, venant de la Pouille, sur laquelle étoient trois Nobles Milanois de la Maison de Piétrasanta, qui devoient être échangés contre des Prisoniers de Bergame, détenus à Milan. Les Génois font sur cète Galère 200 prisoniers, du nombre desquels étoit RUBACONTE, l'un des principaux Citoïens de Bergame.

1248. L'HIVER avoit suspendu les opérations du siége de Parme, & les Armées du Pape & de l'Empereur se tenoient dans leurs quartiers, lorsqu'au mois de Janvier la Cavalerie de Parme est mise en déroute par les Banis de cète Ville. BERNARD ROSSO, pris dans le combat, est mis à mort par les Vainqueurs; & les Parmesans par représailles font exécuter, le même jour, quatre Nobles de la Faction de l'Empereur. Quelques jours après, les Mantouans amènent au secours de la Ville sur le Pô, sept gros Bateaux portant chacun une espèce de Château. Leur dessein étoit d'empêcher les Crémonois de bâtir un Pont sur ce Fleuve. Le Roi de Sardaigne vient les ataquer. Ils abandonent ces Bateaux, & prènent la fuite: mais beaucoup d'entre eux restent prisoniers. Une *Lètre* de l'Empereur dit qu'en cète ocasion il fut pris 100 bateaux grands & petits. C'étoit son usage de grossir ses avantages & de diminuer ses pertes.

Le mardi, 18 de Février, BASALUPO, Soldat Milanois, engage le Légat Apostolique GREGOIRE DE MONTELUNGO, le Podestà PHILIPPE VISDOMINI, & les autres Barons qui défendoient Parme, à tenter de s'emparer de Vittoria; ce qu'il leur représente come une chose aisée, en ce qu'il avoit observé que la Garnison étoit considérablement diminuée, & que tous les jours de beau tems l'Empereur ne manquoit pas d'aler chasser au Faucon, son passe-tems le plus ordinaire. L'Armée confédérée va courageusement ataquer la Place. Les Impériaux n'étoient point sur leurs gardes; &, surpris de cète ataque imprévue, ils prènent la fuite après une foible résistance, quoique supérieurs en nombre, & bien fortifiés. Les Vainqueurs entrent dans la Place, font main basse sur les troupes de la Pouille, & principalement sur les Sarasins, & font quartier à beaucoup de Lombards. THADÉE DE SESSA, défenseur de FRÉDÉRIC au Concile de Lion, & le Marquis LANCIA sont du nombre des morts, dont le nombre monte à près de deux mille. On fait plus de trois mille prisoniers; & l'on trouve dans l'apartement de l'Empereur des richesses immenses en argent, en bijoux, en vases d'argent & d'or, en courones, en autres choses précieuses. Le *Carrocio* de Crémone, apelé BERTHE, est pris, & conduit en triomphe à Parme.

FRÉDÉRIC, qui chassoit à trois milles de là, n'est pas plustôt informé de ce qui se passe, que, sans se doner le tems de la réflexion, il pique avec tous les siens jusqu'à San-Dounino, d'où, sans s'arêter, il passe à Crémone. Les Fuïards sont poursuivis jusqu'au Taro. Les Parmesans vont même jusqu'à deux milles au-delà, faisant encore des prisoniers. La Ville de Vittoria est livrée aux flames; & les Vainqueurs achevèrent ensuite de la détruire entièrement. Cet échec ruina les afaires de FRÉDÉRIC en Italie. Les Parmesans recouvrent les Châteaux de Bianello, de Cavriaco, de Guardasone & de Rivalta; & font présent du Palais de l'Empereur à Parme, à RICHARD, Comte de Saint-Boniface, qui s'étoit beaucoup si-

gnalé dans la défense de leur Ville.

L'Empereur s'étant rendu de Crémone dans la Ville d'Asti, députe à LOUIS IX, Roi de France, qui se préparoit à passer dans le Levant, « pour lui faire ofre de l'acompagner à cète Expédition avec toutes ses forces, pourvu qu'il lui fît obtenir du Pape la révocation de la Sentence prononcée contre lui dans le Concile de Lion ». LOUIS fait encore à cet égard des démarches inutiles. INNOCENT IV persiste dans le dessein de perdre l'Empereur; ce qui lui paroissoit d'autant plus aisé que le prétendu Roi de Germanie, GUILLAUME, Comte de Hollande, venoit de remporter une Victoire sur le Roi CONRAD, qui s'étoit vu dans la nécessité, dit *Matthieu Paris*, de se retirer dans la Pouille: mais, come les Historiens Italiens de ce tems-là, n'ont rien dit de cète retraite de CONRAD en Italie, on doit croire que *Matthieu Paris* étoit mal informé. FRÉDÉRIC, après avoir fait rentrer dans son Parti Verceil, qui l'avoit quité, passe l'hiver en Lombardie sans inquiéter ni les Croisés, ni les Confédérés.

BIACHINO DE CAMINO gouvernoit, come Seigneur ou come Podestà, les Villes de Feltre & de Belluno. Le mauvais succès du siége de Parme excite ECCELIN, de retour à Padoue dès le comencement de l'année, à tenter de nouvelles conquêtes. Au mois de Mai, s'étant mis à la tête des troupes de Padoue & de Vicenze, il marche à Feltre, qui se rend sans presque se défendre. Il va tout de suite ataquer Belluno: mais la résistance qu'il y trouve lui fait diférer à s'en rendre maître. Il l'étoit avant le mois d'Octobre, puisqu'on le trouve alors avec les troupes de Padoue, de Vérone, de Vicenze, de Feltre & de Belluno, dans le Mantouan, qu'il ravage durant l'espace d'un mois; & qu'il n'abandone qu'en emmenant une grande quantité de prisoniers. Vers ce tems, le Pape l'excomunie.

Novare quite le Parti de l'Empereur, & se met sous la protection du Légat Apostolique & des Milanois.

Les Brescians reprènent sur les Crémonois le Château de Pontevico.

Les Bolonois vièment dans le Territoire de Modène s'emparer de Nonantola, de S. Césaire & de Panzano.

Le Cardinal OCTAVIEN UBALDINO entre avec des troupes de Bologne dans la Romagne, & va mètre, au mois de Mai, le siége devant Forli, qui capitule au bout de quelques jours. Imolà, Césène, Cervia, Ravenne & Forlimpopoli se rendent d'elles-même; & le Légat avec les troupes de ces Villes assiége, au mois de Juin, Faënze, que THOMAS DE LA MARCHE tenoit au nom de l'Empereur, qui l'avoit créé Comte de la Romagne. Cète Ville se rend après 15 jours d'une vigoureuse défense; & jure, ainsi que les autres, d'obéir aux ordres du Pape & des Bolonois, en conservant leur liberté.

Rimini, dans l'Etat de l'Eglise, se révolte en faveur de l'Empereur par les soins de *MALATESTINO*. C'est la première fois que l'on voit dans l'Histoire cète Famille des *MALATESTINI*, ou *MALATESTA*, qui se rendit célèbre dans la suite.

1249. LOUIS, Roi de France, embarqué l'année précèdente pour la Terre-Sainte, passe l'hiver en Chipre; & ses provisions de vivres diminuant considérablement, il en envoie demander aux Vénitiens, dont six vaisseaux lui portent des grains, du vin & d'autres vivres

avec quelques troupes. D'autres Villes & les Iles dépendantes d'Italie suivent l'exemple des Vénitiens, *non seulement*, dit Matthieu Paris, *par la permission de FRE'DE'RIC: mais plustôt par ses exhortations; & semblablement ce Prince lui-même, pour ne paroître pas en faire moins que les autres, envoie au Roi de France un très grand secours de vivres de toute espèce.* *LOUIS*, par reconoissance, écrit au Pape, *pour qu'il reçoive FRE'DE'RIC en sa grace*, dit le même Historien, *& qu'il n'ataque & ne diffame pas d'avantage un aussi grand Ami de l'Eglise, par les bienfaits duquel* LOUIS *& toute l'Armée Chrétiène venoient d'être soustraits au danger imminent de la famine.* La Reine *BLANCHE*, mère de *LOUIS*, écrit en même tems au Pape, & le presse vivement en faveur de *FRE'DE'RIC*: mais *INNOCENT*, toujours inflexible, n'en fait à l'Empereur qu'une guerre plus opiniâtre.

Le récit de *Matthieu Paris* est confirmé par une *Lètre* de *FRE'DE'RIC*, par laquelle il témoigne à *LOUIS*, auquel il envoyoit des vivres & des Chevaux, « le desir » qu'il a de se trouver en persone » à cète Croisade, & son chagrin » d'en être empêché par la guerre » que le Pape lui faisoit ». Malgré la publicité de ces faits, arivés sous les ieux de l'Europe entière, *Pierre de Curbio*, Chapelain d'*INNOCENT IV*, n'a pas laissé de dire avec assurance dans la *Vie* de ce Pape « Que *FRE'DE'RIC*, détestant les bones œuvres du saint » Roi de France, ferma les avenues & les Ports de son Royaume, pour que *LOUIS* n'y passât » pas, & que l'Armée Navale de » ce Prince & des Croisés ne pût » pas en recevoir des vivres ».

FRE'DE'RIC cependant, passé dans la Pouille, ne faisoit aucune entreprise militaire, & se tenoit par tout sur la défensive. *MARCELLIN*, Evêque d'Arezzo, lui faisoit la guerre, par ordre du Pape, dans la Marche d'Ancone. Il tombe entre les mains des Sarasins qui gardoient les Places de cète Provinces; & l'Empereur, après l'avoir gardé plus de trois mois, le fait pendre publiquement. Les Partisans du Pape ne manquent pas de crier au sacrilége. *FRE'DE'RIC*, à considérer les circonstances dans lesquelles il se trouvoit, auroit-il du se dispenser de punir un Sujet rébelle pris les armes à la main? Cet exemple de sévérité d'ailleurs étoit en quelque sorte nécessaire dans un tems où le Cardinal *CAPPUCE*, Légat du Pape, faisoit révolter une partie de la Pouille.

Les Parmesans, soutenus de quelques troupes de Mantoue, se portent à Brescello, qu'ECCELIN avoit ruiné de même que Guastalla, durant le siége de Parme. Ils rebâtissent ce Château, dans lequel ils mètent une forte garnison; &, s'étant assuré le passage du Pô par ce moyen, ils transportent des vivres dans leur Ville où la disète étoit grande. Pendant ce tems, le Roi de Sardaigne reprend avec les troupes de Reggio le Château d'Arola, dont les Parmesans s'étoient emparés, & fait prisoniers de guerre, outre la garnison, 200 Cavaliers de Parme envoyés pour la renforcer. Il marche ensuite avec l'Armée de Crémone jusqu'aux portes de Parme; & veut, à la vue des Citoyens de cète Ville, faire mourir les prisoniers qu'il amenoit avec lui; mais on lui fait faire atention que les Parmesans useroient de représailles sur un bien plus grand nombre de prisoniers qu'ils avoient entre les mains. Il s'éloigne de

Parme pour aler à Modène; &, dans sa marche, il est joint par des troupes Allemandes & par celles de diférentes Villes auxquelles les Modénois joignent les leurs.

Les Bolonois, sous les ordres de leur Podestà *PHILIPPE DE GLI UGONI* de Brescia, s'avancent alors jusqu'à deux milles de Modène. Ils reçoivent des secours des Villes confédérées de la Lombardie & de celles de la Romagne; & présentent, le 26 de Mai, la bataille au Roi de Sardaigne. Il y périt beaucoup de monde des deux partis; & le Roi, malgré son courage & son habileté dans l'Art de la guerre, est non seulement batu, mais fait prisonier avec *BUOSO DE DOVARA*, Comandant des Crémonois, & beaucoup d'Officiers & de Soldats. Les Bolonois, qui l'avoient pris, le conduisent dans leur Ville & le mètent en prison. Il y resta 22 ans qu'il vécut encore, & fut, durant ce tems, traité par la *Commune* de cète Ville d'une manière très honorable. Quelques prières ou quelques ofres que *FRE'DE'RIC* fit aux Bolonois pour ravoir son Fils, ils ne voulurent jamais traiter de sa rançon. *ENZO*, après la mort de son Père, fit de même des tentatives inutiles pour ravoir sa liberté.

Au mois de Juin, *SIMON DE'-MANFREDI*, Ghibellin bani de Reggio, s'empare sur cète Ville des Châteaux de Novi, de Saint-Etiène & d'Arola.

La prison du Roi de Sardaigne, & l'éloignement come la mauvaise santé de l'Empereur, mètent *ECCELIN* dans le goût d'augmenter sa puissance & de se rendre indépendant. Il s'empare en trahison de Monselice, que gardoit une garnison Impériale. Ensuite, sous diférens prétextes, il ôte la vie à ceux qui lui faisoient ombrage dans Padoue; &, vers la fin de Septembre, avec les troupes de Padoue, de Vérone & de Vicenze, il tient, durant quelques jours, tout son voisinage en suspens par des marches & des contremarches. Enfin il s'aproche d'Este, la nuit de la veille de S. Matthieu. *VITALIEN D'AROLDA*, qui demeuroit dans cète Ville & qu'il avoit gagné, lui livre une porte. Les habitans surpris s'enfuient les uns d'un côté, les autres de l'autre. La Ville est saccagée, & l'on forme sur le champ le siége de la Citadelle. ECCELIN l'accable de pierres avec des machines, dont quelques-unes, dit on, lançoient des pierres du poids de 12 cens livres; &, pendant ce tems, des Mineurs qu'il avoit fait venir de Carinthie, travaillent sous terre. Après un mois de la défense la plus vigoureuse, la garnison se rend à des conditions honorables. ECCELIN s'ètant ensuite emparé de Vighizuolo & de Vescavada, bloque Calaone & Cerro, qui tiènent durant un an, & ne se rendent que faute de vivres. Toutes ces Places apartenoient au Marquis d'Este, alors Podestà de Ferrare, lequel ne paroît pas avoir rien fait pour s'oposer aux conquêtes d'ECCELIN.

Après la victoire remportée, le 26 de Mai, par les Bolonois & leurs Aliés, les Modénois consternés s'ètoient retirés chés eux; &, voyant le sort qui menaçoit leur Ville, ils en avoient augmenté les fortifications, & l'avoient pourvue de munitions de toute espèce. Au mois de Septembre, le Cardinal *OCTAVIEN*, avec toutes les forces des Bolonois & celles des *AIGONI*, c'est-à-dire des Guelfes banis de Modène, vient assiéger cète Ville. L'ataque & la défense se font avec un égal courage. Un jour les Assiégeans avec une machine à lancer

EVÈNEMENS sous le règne de l'Empereur FREDERIC II.

des pierres, apelée *Briccole*, jetèrent dans la Ville un âne mort ferré d'argent, avec quelqu'autre charogne. Les Assiégés, indignés de cète insulte, font sur le champ une sortie avec tant d'impétuosité, qu'ils s'emparent de la *Briccole* & la mètent en pièces. Après trois mois d'un siége opiniâtrément soutenu, ne voyant aucune espérance de recevoir du secours, ils prètent l'oreille aux propositions de paix que le Cardinal leur faisoit; &, par un Traité du 15 de Décembre, ils s'engagent, à condition de conserver leur liberté, de rester fidèlement atachés au Pape, & de recevoir de lui garnison en cas de besoin. Tous les Banis de cète Ville retournent alors, & l'Interdit est levé.

Durant le siége de Modène, les Parmesans avec les Banis de Reggio, font des courses jusqu'aux portes de cète dernière Ville, dont ils détruisirent quelques faubourgs.

Les MANFREDI de Faënze, Famille qui comence cète année à paroître dans l'Histoire, chassent la garnison Bolonoise de cète Ville, dont ils se rendent maîtres.

Les Comtes de Bagnacavallo trouvent aussi moyen de s'emparer de Ravenne, & d'en chasser tous les Guelfes. En conséquence le Cardinal OCTAVIEN déclare les habitans de Ravenne ennemis de l'Eglise Romaine, du Roi GUILLAUME & des Bolonois. Cète déclaration du Légat mérite qu'on y fasse atention. L'Exarchat de Ravenne n'apartenoit point alors à l'Eglise. Il faisoit partie du Domaine de l'Empire. On en a la preuve dans quelques *Diplômes* du prétendu Roi GUILLAUME & dans une Bulle d'INNOCENT IV. Ces Actes sont de cète année.

1250. HUGUE DE SAN-VITALI, Noble de Parme, vient à Carpi, Place du District de Modène: l'Archiprêtre la lui remet, & HUGUE comence à s'y comporter come Seigneur. Les Modénois irrités banissent tous les habitans de Carpi de leur Territoire, & font leurs préparatifs pour aler ataquer cète Place & la détruire. Les habitans prévièneut le coup en chassant HUGUE; & les Modénois leur envoient une Garnison suffisante pour les mètre à l'abri de pareille avanture.

Les vivres manquoient à Parme; &, come Reggio continuoit à tenir pour l'Empereur, l'Armée combinée de Bologne, de Modène, de Ferrare & des Banis de Reggio, se met en mouvement pour conduire à Parme une très grande quantité de vivres. Ils ariveut au bord de la rivière de Crostolo le 15 de Juin, & livrent aux Parmesans le Convoi, qu'ils conduisent heureusement dans leur Ville. Les Milanois leur envoient aussi quatre mille muids de bled: mais come on les conduisoit par le Plaisantin, le Peuple de Plaisance les retient & les garde pour son usage. La Faction Ghibelline començoit à prévaloir dans cète Ville, qui ne tarde pas à se retirer de la Ligue de Lombardie pour prendre le parti de l'Empereur.

Dans l'espoir de se venger de la perte de leur *Carrocio*, que les Parmesans avoient pris en 1248, les Crémonois avoient choisi, l'année précèdente, pour Podestà le Marquis OBERT PELAVICINO, Seigneur Ghibellin très puissant. Avec les secours qu'il pouvoit leur doner, les Banis de Parme comtent prendre cète Ville où l'on avoit peu de vivres, & s'avancent pour l'assiéger. Les Parmesans, bien qu'inférieurs en nombre, sortent à leur rencontre avec leur *Carrocio*, qui s'apeloit BIANCARDO. Le 18 d'Août, il se done une sanglante bataille

près d'Agrola. Dans le fort de l'Action les Banis crient : *A la Ville! A la Ville!* Les Parmesans quitent le combat, & courent furieux à la défense de leur Ville. La foule est si grande sur le Pont par où l'on entroit, qu'il se rompt ; & non seulement ceux qui se trouvoient dessus se noient en tombant dans le fossé plein d'eau ; mais aussi beaucoup de ceux qui les suivoient, également pressés, & par les leurs, & par les Ennemis, y tombent & s'y noient aussi. Par cet accident & par le fer des Ennemis, il périt un très grand nombre de Parmesans. Trois mille Fantassins & beaucoup de Cavaliers restent entre les mains des Crémonois avec le *Carrocio*. Tout est conduit en triomphe à Crémone ; & les prisoniers sont renvoyés à Parme nus de la ceinture en bas. On se ressouvint longtems à Parme de ce jour malheureux, qui fut apelé *la mala Zobia* (*le mauvais Jeudi*).

Trois jours après, Mozano, Château des Parmesans, est assiégé par ALVERIO DE PALU, ou DE PALUDE ; mais, sur le bruit que les Mantouans accouroient au secours de Parme, les Parmesans ressortent avec courage de leur Ville, font lever le siége, & s'en retournent avec cent prisoniers. Ils sont ataqués par ceux de Reggio, qui, faisant le dégât jusqu'à Novi, prènent Campagnola avec 280 homes qui le gardoient.

Ceux de Lodi renoncent à la Confédération de Lombardie, & se déclarent pour l'Empereur. Les Milanois entrent aussitôt dans leur District, & prènent les Châteaux de Fissiraga, de Brignate & de Zinido. La chaleur extrême qu'il faisoit alors, fait mourir dans cète expédition beaucoup de Milanois ; ce dont on conserva la mémoire par ce Dictum, *L'Esercito della Caldena* (*L'Armée de la Chaleur*).

ANSEDISE DE' GUIDOTTI, Fils d'une Sœur d'*ECCELIN*, qui l'avoit fait Podestà de Padoue l'année précèdente, fait mourir plusieurs Nobles Citadins de cète Ville, à l'ocasion de quelques vers faits contre son Oncle & sous d'autres prétextes. Du nombre de ces infortunés fut *GUILLAUME DE CAMPO SAN-PIERRO* l'un des plus considérables Gentilshomes.

FRÉDÉRIC II passe toute l'année dans la Pouille sans rien entreprendre, parceque sa santé se dérangeoit depuis l'année précèdente. Il tombe en effet malade d'une dissenterie au comencement de Décembre, & meurt dans le Château de Fiorentino, dans la Capitanate, le 13 de ce mois, après avoir reçu de l'Archevêque de Salerne l'absolution de ses péchés.

1251. LA mort de FRÉDÉRIC II n'éteint point la haine d'*INNOCENT IV*. Le prétendu Roi GUILLAUME étoit l'ouvrage de ce Pape, qui, le voulant faire Empereur, excomunie le Roi CONRAD, le déclare déchu de tout droit aux Roiaume de son Père, tâche d'exciter contre lui les Evêques, les Princes, les Barons & les Peuples de la Germanie, de la Pouille & de la Sicile ; il publie à cet effet une nouvelle Croisade, & prodigue les Indulgences. Foggia, Barlète, Andrie, Naple & Capoue se révoltent dans la Sicile d'en deça le Phare ; & leur exemple est suivi par les Comtes de Caserte & de Cerra de la Maison d'Aquin, lesquels possédoient alors presque tout le pays entre le Volturne & le Gariglian. Le Pape leur promet à tous de grands priviléges, & de puissans secours : Messine, Château-Saint-Jean & d'autres lieux se révoltent aussi dans l'Ile de Sicile.

MAINFROI, Prince de Tarente,

EVÈNEMENS durant la VACANCE DE L'EMPIRE.

fils naturel de *FRE'DE'RIC II*, lequel, en vertu du Testament de son Père, êtoit Régent du Royaume de Sicile durant l'absence du Roi *CONRAD*, rassemble promtement des Troupes dans la Pouille, fait rentrer dans le devoir Andrie, Barlète & Foggia; s'assure d'Averse & d'Avellino; met le siége devant Naple, & ravage le Territoire de cète Ville. Mais, quelque chose qu'il fasse pour atirer dehors les Napolitains, qu'il vouloit combatre, ils se bornent à la défense de leurs murailles.

INNOCENT IV, pour doner plus de chaleur à son parti, quite Lion après Pâque, & revient par mer à Gène. On l'y reçoit avec d'autant plus de joie, qu'on venoit de recouvrer Albenga, Savone & les autres Places révoltées, qui, se voyant destituées d'apui par la mort de l'Empereur, avoient pris le parti de se soumètre. Le Pape excomunie dans cète Ville le Roi *CONRAD*, aussi-bien que ceux de Pavie, de Crémone & d'autres Villes, qui tenoient le parti de ce Prince. Sur la prière des Envoyés des diférentes Villes de la Faction Guelfe, il se détermine à les visiter la plusparts. Il part de Gène vers la fin de Juin; &, passant par Gavi, il se rend à Cupriata. Les Troupes de Milan s'y trouvent pour l'escorter, parceque Verceil êtoit du parti des Ghibellins. Il arive à Milan le 27 du même mois, & loge au Monastère de S. Ambroise. Le Podestà de Milan êtant mort à Gène, il met en sa place *GUERARD RANGONE* de Modène.

Durant 74 jours qu'il séjourne à Milan, il s'ocupe de différentes afaires, dont une des plus importantes devoit être de chasser les Ghibellins de Lodi. Les *VISTARINI* & les *AXERGANGHI*, les deux plus puissantes familles de cète Ville, êtoient en querèle; & les derniers aiant eu recours aux Crémonois, en avoient obtenu des Troupes, qu'ils avoient introduites dans Lodi, sur laquelle, pour cète raison, le Pape jète l'Interdit. Aussitôt, à la prière de *SOZZO VISTARINI*, les Milanois entrent dans le Lodigian, dont ils disputent la possession aux Crémonois. Ces derniers, ne pouvant résister aux efforts de leurs Ennemis, sont obligés de se retirer, & Lodi reste au pouvoir des Milanois. Ils détruisent le Château que l'Empereur avoit fait batir, & donent pour dix ans la Seigneurie de la Ville à *SOZZO VISTARINI*. Peu de tems après, les Milanois recouvrent le Château de Caravage, & le font abatre en punition de sa révolte.

Brescia, Mantoue, Ferrare, Bologne, voient successivement le Pape qui fait quelque séjour & prêche lui-même dans ces Villes. L'Historien *Ricobaldo* dit que, dans son enfance, il l'avoit entendu prêcher à Ferrare le jour de S. François, 4 d'Octobre. Enfin, passant par la Romagne, *INNOCENT* va fixer sa résidence à Pérouse, parcequ'il y avoit dans Rome diférentes Factions, & que les Ghibellins y avoient alors beaucoup de pouvoir.

Les Crémonois enlèvent aux Parmesans Brescello, dont ils emmènent la Garnison prisonière à Crémone. Les Nobles, banis de Plaisance, continuent de faire la guerre à cète Ville; &, s'êtant rendus maîtres de la Forteresse de Bardi, batent un corps d'Infanterie & de Cavalerie qui venoit pour le défendre. Cet échec n'empêche pas le Peuple de Plaisance de joindre ses troupes à celles des Crémonois & du Marquis *OBERT PELAVICINO*, pour aler ravager le Parmesan, où les

Châteaux de Rivalgario & de Raglio sont pris & brulés. Pendant ce tems, ceux de Plaisance rompent un Pont sur le Pô, par où les Milanois auroient pu les ataquer.

Ces derniers unis aux Alexandrins, mètent en déroute l'Armée de Tortone, dont la plus grande partie reste prisonière.

ECCELIN, avec les troupes de Vicenze, de Padoue, de Vérone & de Trente passe 20 jours dans le Territoire de Mantoue à faire le dégât; &, pendant toute cète année, il exerce continuellement des cruautés dans Padoue.

Le 7 de Janvier, le Peuple de Florence se soulève, rapele les Guelfes & force les Ghibellins à faire la paix avec eux: mais, bientôt après, ces derniers sont obligés de sortir de la Ville. Au mois de Juillet, les Florentins marchent contre Pistoie, où la Faction Ghibelline avoit le dessus. Les habitans sortent au-devant d'eux, & leur livrent bataille à Monte-Robolino: mais ils sont mis en déroute. Les Florentins font ensuite la guerre aux Siénois, parcequ'ils avoient doné retraite aux Banis de Florence; & qu'ils êtoient aliés des Villes Ghibellines de Pise & de Pistoie.

Le Roi CONRAD, dont les afaires êtoient en bon êtat dans l'Allemagne, vient en Italie au mois d'Octobre. ECCELIN le reçoit à Vérone avec toutes sortes de démonstrations de respect & de joie. CONRAD avec son Armée Allemande & les troupes de Vérone, de Padoue & de Vicenze, passe le Mincio, pour aler camper auprès du Château de Goito. Les Députés de Crémone, de Pavie, de Plaisance, de Tortone & des autres Villes de son Parti, s'y rendent. Il y tient avec eux un Parlement, après lequel il retourne à Vérone, à dessein de se rendre par mer dans la Pouille, si la Saison le permètoit. Il part de Vérone, le 4 de Décembre, traverse toute la Marche de Trévise & va s'embarquer sur les côtes d'Istrie, où seize Galères de son Royaume de Sicile s'êtoient rendues par ses ordres. Il débarque à Siponte, dans les premiers jours de l'année suivante.

1252. *GREGOIRE DE MONTELUNGO*, Légat Apostolique en Lombardie, est fait Patriarche d'Aquilée, en récompense des services qu'il avoit, durant plusieurs années, rendus à l'Eglise Romaine, & prend possession au mois de Janvier.

Le Roi CONRAD reçoit l'Homage & le Serment de fidélité des Barons de la Pouille & de la Sicile, aprouve tout ce que MAINFROI, son frère, avoit fait, & prend de lui toutes les conoissances dont il avoit besoin sur l'êtat des afaires. Il envoie ensuite l'Archevêque de Trani, GUILLAUME, Marquis de Hohembourg, & GUILLAUME D'OERA, son Chancelier, au Pape pour lui témoigner le desir qu'il avoit de bien vivre avec l'Eglise, & lui demander l'Investiture du Roiaume de Sicile (ce qui doit s'entendre de la Sicile en deça le Phare), & la Courone Impériale, lui promètant de faire tout ce qu'il pouroit exiger. Ses Députés sont bien reçus d'INNOCENT IV: mais ce Pape, ancien ami de FRE'DE'RIC II, avoit juré la ruine de la Maison de Souabe. Il prétend que les Royaumes de Sicile, à cause des crimes de l'Empereur, êtoient dévolus à l'Eglise Romaine. Prétention évidemment injuste à l'égard de l'Ile de Sicile, dont la Courone n'êtoit point un Fief mouvant de l'Eglise. A l'égard de la Sicile en deça le Phare, laquelle en relevoit réelle-

ment, il n'en êtoit pas tout à fait de même dans un tems où les Peuples se persuadoient assés facilement que l'Excomunication dépouilloit les gens de la propriété de tout ce qu'ils posèdoient. Les Princes, qui sentoient les dangereuses conséquences de cète maxime si fausse, travailloient presque en vain à détruire le crédit que la Superstition lui donoit.

CONRAD, justement irrité des refus d'INNOCENT, dont il pénètroit les desseins, renforce ses troupes des Sarasins de Sicile & de Nocera, porte ses armes contre ceux qui s'êtoient rangés sous les étendards du Pape, & dépouille les Comtes d'Aquin de presque toutes leurs Terres, prend & saccage Arpino, Aquin, Sora, Sezza, San-Germano & d'autres lieux, qui s'ètoient soumis au Pape. Il s'avance, vers la S. Martin, vers Capoue, qui se rend sans faire aucune résistance. Il ne restoit plus dans ces cantons que Naple, qui refusât de rentrer dans le devoir. Il en ravage le Territoire: mais les Napolitains, comtant sur la force de leurs murailles & les secours du Pape, se tiènent renfermés dans leur Ville, dont CONRAD comence le Siége le 1 de Décembre.

Dans le même tems, ce Prince conçoit quelque froideur au sujet de son frère MAINFROI, soit parcequ'il le trouvoit trop habile & trop aimé des Peuples, soit parcequ'il fut indisposé contre lui par MATTHIEU RUFFO, que FRÉDÉRIC II avoit fait Vice-Gouverneur de Sicile. Cet Officier, natif de Trapla, Ville de Calabre, êtoit un home sans naissance & sans biens, qui devoit à ses talens la plus haute fortune: il êtoit ennemi déclaré de MAINFROI. Celui-ci, qui savoit en tout prendre le parti le plus sage, remet à CONRAD les Comtés de Gravina, de Tricarie & de Montescaglioso; ne se plaint point des bornes que ce Prince met à sa Jurisdiction dans la Principauté de Tarente; &, quoique BONIFACE D'ANGLONE, & FRÉDÉRIC & GALVANO LANCIA, ses parens maternels, eussent reçu l'ordre de sortir du Royaume, il témoigne le même empressement à seconder les entreprises du Roi son Frère.

L'Inquisiteur, Frère PIERRE DE VÉRONE, Dominicain, qu'INNOCENT IV canonisa l'année suivante, alant à Milan, est assassiné par un Hérétique, le Samedi de Pâque, 6 d'Avril, près de Barlassina. L'Assassin est pris & remis entre les mains de PIERRE AVVOCATO de Côme, Podestà de Milan: mais, dix jours après, on lui facilite les moyens de se sauver. Son évasion excite un soulevement On met en prison le Podestà, dont on saccage le Palais; & c'est avec peine qu'il obtient qu'on lui laisse la vie. Les Nobles proposent alors de doner la Seigneurie de la Ville à leur Archevêque LÉON DE PEREGO: mais, loin que les Plébéiens veuillent y consentir, ils demandent que les Dignités & les Canonicats de la Métropolitaine soient partagés entre eux & les Nobles. L'Archevêque rejète cète proposition: on court aux armes; il est chassé de la Ville, & son Palais est pillé. En conséquence, la discorde s'allume de plus en plus entre les Nobles & les Plébéiens. Les premiers avoient à leur tête PAUL DE SORÉSINA: le Chef des seconds êtoit MARTIN DE LA TORRÉ. Ceux-ci, pour doner à leur parti plus de poids, choisissent pour Capitaine le Marquis MANFRED LANCIA, qui vient à leur service avec mille chevaux.

ECCELIN continue ses cruautés,

dans les Villes de Vérone & de Padoue.

Les Parmesans s'emparent dans le Territoire de Crémone, des Châteaux de Médésaño, de Bercéto & de Miaro, quoique le Marquis PELAVICINO fût venu pour les secourir avec les troupes de Crémone & les Banis de Parme.

En Toscane, les Guelfes de Florence, de Lucque & d'Orviète, font la guerre aux Ghibellins de Siène & de Pise, qui sont mis en déroute près de Montalcino.

Les Romains élisent pour Sénateur BRANCALÉONE D'ANDOLO, Bolonois, qui refuse d'accepter cète Dignité, si on ne la lui défère pas pour trois ans : ce qui étoit contre les Statuts. C'étoit un Home ferme, juste & sévère, que *Pierre de Curbio* apele zèlé Ghibellin, & grand ennemi du Pape.

RICHARD, Comte de Saint-Boniface, meurt, selon les uns, vers la fin de cète année ; &, selon les autres, au mois de Février de la suivante, laissant un Fils, apelé LOUIS, qui n'eut pas de moins grandes qualités que son Père.

1253. LE Siége de Naple continue. CONRAD fait doner, le 15 d'Avril, un assaut général, en promètant triple paie à la Nation qui la première entreroit dans la Ville : mais cet assaut lui coûte 600 Sarasins, & presque autant d'Allemans ; ce qui lui fait prendre la résolution de réduire la Place par famine. Pour cet effet, il fait, au mois de Mai, venir de Sicile un grand nombre de Galères, pour empêcher que Naple ne continue à recevoir des rafraîchissemens par la mer. Après avoir éprouvé toutes les horreurs d'une famine jusqu'à la fin de Septembre, ou peut-être jusqu'au 10 d'Octobre, les Napolitains se rendent à discrétion. CONRAD en fait mourir beaucoup, suivant les formes de la Justice; il en exile un bien plus grand nombre ; &, pour que cète Ville & Capoue ne soient plus tentées de se révolter, il en fait abatre les murailles. Ensuite il va tenir un Parlement à Melfi, durant les fêtes de Noël.

Les heureux succès de CONRAD font prendre de nouvelles mesures au Pape, qui ne pouvoit tirer aucun secours de son Roi GUILLAUME, dont les afaires aloient mal en Allemagne. Il envoie ALBERT DE PARME, l'un de ses Domestiques, Légat en Angleterre, pour ofrir à RICHARD, Comte de Cornouaille, frère du Roi HENRI III, le Royaume de Sicile, le Duché de Pouille & la Principauté de Capoue. L'ofre n'est pas acceptée : mais, quelque tems après, le Roi HENRI III demanda le Royaume de Sicile pour le Prince EDMOND, l'un de ses fils.

Les Romains pressent INNOCENT IV de venir à Rome ; & menacent ceux de Pérouse de leur faire la guerre, s'ils s'oposent à son retour. Le Pape avoit peine à consentir à ce que souhaitoient les Romains, dont il conoissoit l'inconstance. Il quite cependant Pérouse & se rend le Dimanche de l'Octave de Pâque dans la Ville d'Assise. Il y reste jusqu'au 10 d'Octobre, qu'il se met en chemin pour Rome. Le Sénateur vient le recevoir hors de la Ville, avec le Clergé & le Peuple. Bientôt après, le Peuple demande en tumulte le remboursement des grosses avances qu'il avoit faites pour soutenir le Pape contre *FRÉDÉRIC II* : mais le Sénateur BRANCALÉONE trouve moyen d'apaiser ce tumulte, & d'entretenir les esprits en paix.

Avant la fin de l'année, le Roi CONRAD envoie à Rome le Comte de Montfort, son Oncle, & d'autres Ambassadeurs, pour négocier l'In-

veititure du Royaume de Sicile : mais cète démarche eſt encore inutile.

GILBERT DE CORRÉGIO, ſurnomé de *la Gente*, s'acquière la principale autorité dans Parme, qu'il engage à faire la paix avec Crémone & le Marquis *PELAVICINO*. Les Ghibellins, banis de Parme, y rentrent. Par le Traité de paix, les Crémonois rendent aux Parmeſans tous les priſoniers qu'ils avoient, & le Château de Breſcello : par une ſuite du même Traité, les Guelfes de Reggio ſont rapelés dans cète Ville.

Le 10 de Mai, l'Armée de Milan, aiant paſſé le Pont de Vigevano, s'empare de la Ville de Gambalò dans le Paveſan, & va faire le ſiége de Mortara. La Ville eſt priſe : mais le Château ſe défend avec vigueur, & les troupes de Pavie accourent à ſa défenſe : mais, par la médiation de quelques Amis comuns, la paix ſe fait entre les Peuples.

ECCELIN continue ſes cruautés dans tous les lieux de ſon obéiſſance; & remplit ſur tout les priſons de Padoue & de Vérone, de Citoyens Eccléſiaſtiques & Laïcs. Le Pape renouvelle contre lui l'excomunication, mais inutilement : un home de ſa trempe redoutoit peu les foudres de l'Egliſe. On raconte que deux Frères, natifs de Monſelice, dont l'un s'apeloit *ARALDO*, l'autre *MONTE*, furent, vers ce tems, accuſés de trahiſon & conduits à Padoue. Come ils crioient à haute voix qu'ils étoient innocens, le Peuple s'atroupe. *ECCELIN* étoit alors à table; il deſcend au bruit qui ſe faiſoit, & ne veut rien écouter. *MONTE* ſe jète en fureur ſur lui, le renverſe à terre, & cherche s'il ne lui trouvera point quelque couteau. N'en trouvant point, il lui ſerre la gorge pour l'étoufer, & lui fait avec les dents & les ongles tout le mal qu'il peut. Les amis du Tiran accourent, & ne peuvent le retirer couvert de bleſſures d'entre les mains des deux Frères, qu'après les avoir mis en pièces.

1254. PENDANT que le Roi CONRAD étoit à Melfi le Prince *HENRI*, ſon frère, jeune home de grande eſpérance, l'y vient voir, tombe malade & meurt. La Cour de Rome fait auſſitôt courir le bruit que CONRAD l'avoit fait empoiſoner; & le Pape lui-même ſe ſert de ce bruit pour brouiller CONRAD avec le Roi d'Angleterre, oncle du Prince HENRI par ſa mère Iſabelle. CONRAD n'oublie rien pour ſe purger de ce ſoupçon ſi préjudiciable à ſes intérêts : chacun en croit ce que lui dicte la paſſion, ſuivant le parti qu'il tient. Ce Roi cependant charge tous les Peuples de la Pouille de contributions, que les exécutions militaires font payer à ceux qui les refuſoient; & pluſieurs Villes ſont ſaccagées à cète ocaſion. Le Prince MAINFROI, par ſa prudence, empêche que la rigueur de ſon Frère ne porte les choſes à un excès, qui n'eſt plus ſuſceptible d'aucun remède. Le Pape cependant cite CONRAD à comparoître à Rome, pour y prouver ſon innocence, s'il le peut. CONRAD envoie de nouveau le Comte de Montfort à Rome, avec THOMAS, Comte de Savoie, pour expoſer ſes raiſons & demander une prorogation. Le Pape ne veut rien entendre; & fulmine le Jeudi-Saint, une nouvelle Excomunication contre ce Prince. Il ſe préparoit alors à retourner en Allemagne pour faire la guerre au prétendu Roi *GUILLAUME*, lorſqu'il meurt à Lavello, le 21 de Mai, dans la fleur de ſon âge.

On prétend que MAINFROI, pour ſe vanger de la perte d'une partie

de ses Terres, & pour s'ouvrir le chemin au Trône, l'avoit fait empoisoner par le moyen de JEAN MORO, Comandant des Sarasins, Favori de CONRAD. *Mais*, dit MURATORI (1), *ce Prince avoit un jeune Fils que la Reine ELISABETH avoit mis au monde en Allemagne le 23 de Mars 1252, lequel devoit hériter du Royaume; &, par son Testament, il avoit nomé Gouverneur de Sicile BERTHOLD, Marquis d'Hohemburch, & non MAINFROI, qui se montra très éloigné de vouloir se charger de cet emploi; ce qui s'accorde mal avec le dessein qu'on lui supose.*

Quoi qu'il en soit, come le Roi CONRAD par son Testament avoit mis son Fils sous la protection du Siége Apostolique, & qu'il avoit chargé BERTHOLD de ne rien négliger pour concilièr la faveur du Pape à ce jeune Prince, afin qu'il pût succéder au Royaume de Sicile, BERTHOLD envoie sur le champ des Ambassadeurs au Pape. Mais INNOCENT ne fait voir aucune disposition à traiter de la paix; &, rejètant toutes les propositions qu'on lui fait, il dit: « Qu'avant tout, » il veut qu'on lui remère tout le » Royaume de Sicile, & qu'ensuite » il examinera quel droit le jeune » CONRADIN y peut avoir ». Il casse cependant tous les Actes & les Dispositions testamentaires de CONRAD, & cite à son Tribunal le Marquis BERTHOLD, come Usurpateur d'Etats dévolus à l'Eglise. Ensuite, pour mètre plus d'activité dans l'exécution de ses desseins, il done ordre de faire de grandes levées de troupes en Lombardie, à Gène, en Toscane, dans la Marche d'Ancone, dans le Patrimoine de Saint-Pierre & dans le Duché de Spolète; & il se transporte lui-même à Anagnie. Le Prince MAINFROI, suivi de plusieurs Barons, y vient pour traiter d'un acomodement. Quinze jours se passent à de vives contestations: mais, quand on croit qu'il n'est plus question que de signer le Traité, le Prince & les Barons se retirent.

On découvre cependant que PIERRE RUFFO, Vice-Gouverneur de l'Ile de Sicile, & d'autres Barons gagnés par le Pape, travailloient sourdement à lui remètre l'Ile. Le Marquis BERTHOLD se démet alors du Gouvernement, & fait tant avec tous ceux du parti de la Maison de Souabe, qu'il engage le Prince de Tarente à s'en charger, malgré sa répugnance véritable ou feinte. MAINFROI songe d'abord à rassembler une Armée: mais, come il manquoit d'argent, qu'il ne pouvoit pas en tirer du Marquis BERTHOLD, qui s'étoit emparé de tous les trésors de CONRAD, & qu'il voyoit d'ailleurs de la duplicité dans la conduite des Barons, & dans les Peuples de l'aversion pour la dureté du Gouvernement des Allemans, il cède aux circonstances, & se soumet à l'obéissance du Pape, sauf les droits de son neveu le Roi CONRADIN, & les siens propres. Son exemple est suivi sur le champ de tous les Barons, dont un petit nombre l'avoit prévenu.

Les Romains faisoient le siége de Tivoli depuis environ deux ans; &, n'aiant aucune espérance de prendre cète Place, ils envoient des Députés à Anagnie prier le Pape d'être le Médiateur de la Paix. INNOCENT s'y prête volontiers, quoique peu content des Romains. Avant d'aler à Anagnie, ce Pape étoit sorti d'Assise, après les fêtes de la Pentecôte, pour se rendre à Rome. Il avoit, en passant, accomodé les Villes de Spo-

(1) Ann. d'Ital. T. VII, p. 308.

lète & de Terni, qui depuis longtems avoient ensemble des démêlés. Il avoit continué son chemin par Orta & Città-Castellana jusqu'à la Basilique du Vatican. Il y avoit fait apeler le Peuple Romain, en présence duquel il avoit célèbré la Messe solemnèlement; &, dans un Sermon qu'il avoit fait après, il leur avoit recomandé de l'aider dans ce que l'intérêt de l'Eglise lui faisoit entreprendre. Depuis son départ pour Anagnie, non seulement les Romains n'avoient fait aucun effort pour l'aider; & le Sénateur, qui, par sa manière de penser, devoit regarder l'entreprise du Pape come une injustice manifeste, avoit empêché qu'on ne lui conduisît de Rome des vivres, qu'on lui prêtât de l'argent dans cète Ville, & que l'on fit des homes dans tout le Territoire.

Le 8 d'Octobre, le Pape arive à Cépérano, dernière Place de l'Etat Ecclésiastique sur la frontière du Royaume de Sicile d'en deçà le Phare. Il entre le lendemain dans le Royaume, & trouve le Prince de Tarente & beaucoup de Barons venus à sa rencontre. Il est reçu par tout avec les plus grands honeurs. Le Cardinal *GUILLAUME DE S. EUSTACHE*, son Parent, le précèdoit à la tête de l'Armée, & faisoit par tout rendre homage & prêter Serment à l'Eglise Romaine. Il en veut exiger autant de *MAINFROI*, qui le refuse come étant une chose contraire à l'Accomodement qu'il avoit fait avec le Pape, dont les afaires prenoient un bon train, & qui, sans un accident qu'on n'avoit pu prévoir, aloit bientôt être maitre de toute la Pouilie. Il étoit malade à Théano, lorsque le Prince de Tarente y prend querèle avec *BORELLO D'ANGLONE*, Baron que favorisoit beaucoup la Cour de Rome. Ce Baron avoit obtenu du Pape le Comté de Lézina, dépendance de Monte-Sant-Angelo, dont le Prince de Tarente étoit Seigneur. Ce dernier représente ses droits au Pape, & n'en peût obtenir la révocation d'une grace faite à son préjudice. On atendoit alors à la Cour le Marquis *BERTHOLD*. *MAINFROI* prend un passeport du Pape pour aler à la rencontre de ce Marquis. Il n'étoit pas éloigné de Théano, lorsqu'il rencontre *BORELLO D'ANGLONE* avec une troupe de gens armés. On ne doute pas qu'il ne se trouve sur le passage du Prince pour l'insulter; & les Domestiques de ce dernier s'avancent pour reconoître les intentions de ses gens. *BORELLO* prend la fuite avec les siens. Les Domestiques de *MAINFROI*, sans atendre ses ordres, les poursuivent, & *BORELLO* reçoit dans le dos un coup de lance dont il tombe mort. Cète afaire fait grand bruit à la Cour du Pape, qui se transporte à Capoue. *MAINFROI*, qui s'étoit rendu dans le Château d'Acerenza, veut aler à Capoue se justifier lui-même. On lui conseille de charger plustôt de ce soin le Marquis *BERTHOLD*: il y fait donc aler *GALVANO LANCIA*, son Oncle. *BERTHOLD* parle au Pape, & sollicite tous les Ministres: il a pour toute réponse, que *MAINFROI* n'a qu'à venir & qu'on écoutera ses raisons. Le dessein étoit pris de l'arêter: *GALVANO LANCIA* le découvre, l'en avertit, & lui conseille de se retirer chés les Sarasins à Nocéra.

MAINFROI profite de l'avis; & non sans courir de grands dangers, & soufrir de grandes incomodités, parceque persone n'osoit le recevoir: il arive enfin dans les premiers jours de Novembre à Nocéra. *JEAN MORO*, Gouverneur de cète Ville, en étoit absent. Les Sentinel-

les avertis que le Prince, fils de *FRÉDÉRIC*, étoit à la porte, craignent que le Lieutenant du Gouverneur ne leur refuse les clefs; & prènent le parti de faire à la porte une ouverture assés grande pour le faire entrer. Les Sarasins, très atachés à la mémoire de l'Empereur, son Père, le reçoivent à bras ouverts, & le conduisent au Palais. Il y trouve une partie des trésors de *FRÉDÉRIC* & de *CONRAD*, avec ceux du Marquis *ODDON*, frère du Marquis *BERTHOLD*, & ceux du Gouverneur *JEAN MORO*, dont les Sarasins se défirent quelque tems après dans le Château d'Acérenza. Tous les Sarasins de Nocéra font ofre à *MAINFROI* de leurs services, & prêtent entre ses mains serment de fidélité au Roi *CONRADIN*. Alors il s'empare des trésors trouvés dans le Palaïs, & comence à lever des troupes. Les Allemans, répandus dans la Pouille, accourent de toutes parts se ranger sous ses drapeaux. Il se voit bientôt assés de monde pour se mètre en campagne, & il marche vers Foggia.

Le Marquis *ODDON* y campoit, avec un fort détachement des troupes du Pape : après un léger combat, il prend la fuite, & *Foggia*, prise par force, est sacagée. Le gros de l'armée du Pape, campée près de *Troia*, prend aussitôt l'épouvante, & s'enfuit en désordre pendant la nuit, abandonant une partie de ses équipages. Le Cardinal Légat & les autres, ne se croient point en sureté, qu'ils ne soient arivés à Naple.

INNOCENT IV étoit mort en cète Ville le 7 de Décembre. *ALEXANDRE IV*, qui lui succéda le 12 du même mois, *révoque & casse ce que son prédécesseur avoit fait au préjudice de plusieurs*, dit la *Chronique d'Ausbourg d'Henri Sterich*.

Les *Florentins* & les *Luquois* font la guerre aux Pisans, qui d'abord ont l'avantage; mais ils firent ensuite des pertes qui les affoiblirent si fort, qu'ils furent forcés de demander la paix & de s'en remètre à la décision du Podestà de Florence, GUISCARD DE PIETRA-SANTA, Milanois. Par son jugement, ils sont condamnés à rendre, d'une part, aux Luquois les Châteaux de Motrone & de Monte-Torolo, d'autre part aux Génois ceux d'Ilice & de Trébiano. Les Pisans se prétendirent lésés par ce Jugement, qui leur imposoit encore d'autres conditions désavantageuses; & ce fut l'ocasion d'une autre guerre. Au mois d'Août, les Florentins marchent contre Volterre, où la faction Ghibeline dominoit. Les habitans sortent au-devant d'eux en désordre, sont mis en fuite & poursuivis si vivement, que les Florentins entrent avec eux dans la Ville : ils y mètent Garnison, & chassent les Ghibellins. Ils forcent aussi de rentrer dans le devoir Pongibonzi, qui s'étoit révolté contre eux.

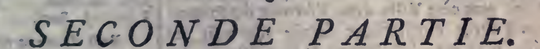
Les Bolonois, s'étant rendus maîtres de Cervia, Ville de la Romagne, y mètent un Podestà pour la gouverner en leur nom.

A Milan, les Plébéïens & les Nobles en viènent aux mains, & l'on fait venir de Bologne un certain BENO DE'GONZANI, qui eut le secret de tirer beaucoup d'argent du Peuple.

Le Marquis OBERT PELAVICINO, Podestà de Crémone, trouve moyen de se faire par le Peuple de Plaisance, Seigneur perpétuel de cète Ville; & il essaie en vain d'en faire autant à Parme.



ABREGÉ CHRONOLOGIQUE *DE* L'HISTOIRE D'ITALIE.



SECONDE PARTIE.

L'ITALIE PARTAGÉE EN DIVERS ÉTATS ET RÉPUBLIQUES.

Depuis la mort de CONRAD, *& celle du Pape* INNOCENT IV, *en* 1254, *jusqu'au Transport des* PAPES *à Avignon, & l'Election de l'Empereur* LOUIS V, DUC DE BAVIÉRE, *en* 1314.

DIXIÈME ÉPOQUE.

Les *Rois de Germanie*, ou les *Rois des Romains*, n'êtoient autrefois apelés *Empereurs* que lorsqu'ils avoient été couronés par les Papes; mais ils se sont ensuite dispensés de s'aler faire couroner en Italie, & ils n'en sont pas moins restés *Seigneurs Suprêmes* de sa Partie Septentrionale au moins. C'est pour cela qu'on mètra désormais leurs Noms à la tête de la Colone des *Souverains d'Italie*, come on y mètoit ci-devant les *Empereurs d'Orient*, pour la Partie Méridionale. Y iv

EVÈNEMENS.

ANNÉE 1255.

MAINFROI continue durant l'hiver à faire des conquêtes. Barlette se soumet, à la réserve du Château. Venose lui fait porter ses Clefs. GALVANO LANCIA s'étoit tenu jusqu'alors à la Cour du Pape, feignant d'être fort en colère contre le Prince son Neveu, qui s'êtoit révolté. Tout à coup il s'éclipse de Naple, & va prendre possession du Château d'Acérenza pour MAINFROI, qu'il joint ensuite à Venose. Son Neveu le reçoit avec d'autant plus de joie, que c'étoit un home d'une rare prudence & d'une singulière adresse, dont les conseils devenoient nécessaires à MAINFROI. Quoique la Ville de Rapolla fût un Fief dont il étoit Seigneur depuis longtems, elle s'obstinoit à rester dans le Parti du Pape. GALVANO marche vers cète Ville avec l'Armée du Prince. Après l'avoir inutilement somée d'ouvrir ses portes, il la prend de force; & la résistance des habitans coûte la vie d'un grand nombre & le sac de la Ville. Melfi, Trani, Bari, d'autres Villes & beaucoup de Châteaux se soumètent, sans atendre qu'on les y force. Par là MAINFROI se voit maître de toute la Pouille, à la réserve de la Province d'Otrante & de très peu de chose de plus. Le nouveau Pape ALEXANDRE IV & la Cour de Rome trouvent cependant mauvais de ce que MAINFROI n'avoit pas encore envoyé d'Ambasseurs au moins pour jurèr au Pape l'obéissance due au Souverain Pontife. On lui fait insinuer par diverses persones d'en envoyer. Il dépêche enfin à Naple deux de ses Secrétaires bien instruits de ses intentions, & chargés de pleins pouvoirs pour traiter de la paix. Ils sont bien reçus, & comencent en effet la négociation.

Pendant ce tems, MAINFROI va s'emparer du lieu qu'on apeloit *la Guardia de' Lombardi*, dépendance de son Comté d'Andrie. La Cour de Rome se plaint de ce que, lorsqu'on traitoit de la paix, il continuoit les hostilités. Elle craignoit qu'il ne s'aprochât de Naple : mais, pour ne pas ofenser cète Cour, il s'en éloigne, & marche du côté d'Otrante, parcequ'il avoit apris que *MANFRED LANCIA*, son Parent, avoit été mis en déroute par les troupes de Brindes, qui s'étoient emparés aussi de la Ville de Nar-

PRINCES ETRANGERS Contemporains,

Rois de France :	
Louis IX, m.	1270
Philippe III.	1285
Phil. IV, le Bel.	1314
Louis X, Hutin.	1316
Ducs de Lorraine :	
Ferri II.	1303
Thibaut II.	1312
Ferri III.	1328
Rois d'Angleterre :	
Henri III.	1272
Edouard I.	1307
Edouard II.	1327
Rois d'Ecosse :	
Alexandre III.	1285
Interrègne	7 ans.
Jean Bailleul.	1306
Robert I. Brus.	1329
Rois de Navarre :	
Thibaut II.	1272
Henri I.	1285
Jeann. & Ph. le Bel.	1305
Louis Hutin.	1316
Rois de Léon & de Castille.	
Alfonse X.	1284
Sanche IV.	1295
Ferdinand IV.	1311
Alfonse XI.	1350
Rois d'Aragon :	
Jâque I.	1276
Pierre III.	1285
Alfonse III.	1291
Jâque II.	1327
Rois de Grenade :	
Mahomet al Hamar.	1273
Mah. Abédialle.	1302
Mah. Aben Azar.	1309
Mah. Aben Lemin.	1313
Ismaël.	1322
Rois de Portugal :	
Alfonse III.	1279
Denis.	1325
Rois de Hongrie :	
Béla IV.	1275
Etienne IV.	1278
Ladislas III.	1291
André III.	1301
Venceslas.	1304
Othon.	1309
Charle Robert.	1342

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS en ITALIE.*

EMPEREURS

La plûpart de ceux qui suivent, n'ont pas reçu la Courone Impériale du Pape; mais nous croyons devoir leur doner le nom d'Empereurs, parceque cète cérémonie (qui ne se fait plus depuis longtems), n'ajoutoit rien à leur autorité.

GUILLAUME,

Comte de *Hollande*, portoit en quelques endroits le nom de *Roi des Romains*, depuis 7 ou 8 ans, aiant été élu, en 1247, par un effet des intrigues du Pape *Innocent IV*, qui avoit excité contre l'Empereur *Frédéric II* une partie des Princes, sur tout les Ecclésiastiques. En 1254, après la mort de *Conrad*, fils & succeseur de *Frédéric II*, *Guillaume* fut réputé Empereur légitime; &, come il s'étoit retiré dans ses Etats patrimoniaux, il revint en Allemagne, & tint une Diète à Francfort. Il dona alors au Comte *Thomas* de Savoie, une Investiture pour les Villes de Turin, Tivoli & Montcallier: ce qui prouve que son autorité fut alors reconue en Italie, au-delà des Terres du Pape & de ses Aliés. Cependant *Guillaume* étant retourné en Hollande pour réprimer les Frisons qui s'étoient révoltés, fut tué par eux dans une embuscade, le 28 de Janvier 1256.

RICHARD DE CORNOUAILLES, & ALFONSE.

Les Princes d'Allemagne ne purent s'acorder

PAPES.

ALEXANDRE IV

se nomoit *Rainald*, & étoit de la famille des Comtes de *Segni*. Il fut élu à Naple le 12 ou le 25 de Décembre 1254 (car les Auteurs ne s'acordent pas). Il ocupa le S. Siége pendant six ans & demi, & mourut à Viterbe le 25 de Mai 1261. Il fit prêcher une Croisade contre *Mainfroi*, & fit ofrir le Royaume de Sicile à *Edmond*, second fils du Roi d'Angleterre, *Henri III*: mais cela n'eut pas de suite. Ce même Pape fit aussi prêcher une Croisade contre *Ecelin*, Tiran de la Lombardie, & il eut la satisfaction d'en voir l'Italie délivrée. Il empêcha les Allemans d'élire *Conradin* Roi des Romains, & il mourut sans avoir prononcé sur le droit des deux Princes élus par diférens partis, qui lui avoient chacun envoyé des Ambassadeurs. Ces Princes étoient *Richard*, Comte de Cornouailles, & *Alfonse*, Roi de Castille.

URBAIN IV

étoit Patriarche de Jérusalem, & François, né à Troyes, de basse extraction: il se nomoit *Jâque Pantaléon*. Il fut élu, le 29 d'Août 1261, par les Cardinaux qui ne purent s'acorder à élire quelqu'un de leur Corps. Il fit prêcher une Croisade pour la Terre-Sainte, dont il savoit bien que les afaires étoient en très mauvais état. Ce fut lui qui comença à négocier avec *Charle*, Comte d'*Anjou* & de *Provence*, frère de *S. Louis*, pour lui doner le Royaume de Sicile, & en chasser *Mainfroi*; mais il mourut à Pérouse le 2 d'Octobre 1264, avant que cela pût être mis en exécution.

SAVANS & ILLUSTRES.

S. THOMAS D'AQUIN

fut le plus célèbre Docteur qu'il y ait eu dans la Scholastique, méthode d'enseigner la Religion qui s'introduisit dans l'Eglise peu de tems avant lui, & qu'il traita avec une telle supériorité, qu'il a été apelé jusqu'à ce jour l'*Ange de l'Ecole*. Il naquit, en 1225, dans le Royaume de Naple, au Château de Rocca-Sicca, du Territoire d'Aquin. Son père, nomé *Landolf*, étoit de la famille des Comtes d'*Aquin*, qui décendoient des anciens Princes Lombards, & s'étoient aliés aux Rois de Sicile. Sa mère, apelée *Théodore*, étoit fille du Comte de Chiéti, de la Maison des *Caraccioli*. Pour seconder ses inclinations qui paroissoient toutes tendre à la vertu, on le mit, à l'age de cinq ans, dans le Monastère du Mont-Cassin pour y être bien élevé, & ensuite il ala au Collège de Naple, où les Ecoles étoient assez renomées. Il y eut pour maître dans les Humanités un home célèbre nomé *Martin*, & dans la Dialectique *Pierre l'Hibernois*, qui étoient les deux premiers homes de l'Université de Naple.

Les progrès que le jeune *Thomas* fit dans les Lètres humaines, furent beaucoup moindres que ceux qu'il fit dans la piété. De fréquentes réflexions sur la vanité des choses de la terre, & sur les tristes effets des diférens survenus entre les Papes & les Empereurs, ces deux Puissances où la fortune d'un home de sa condition pouvoit s'arêter, le portèrent à embrasser l'état Religieux pour s'ocuper uniquement de l'afaire de son salut.

EVÈNEMENS pendant l'Année 1255.

do, qu'elles avoient détruite. Le Pape déclare alors son Légat dans la Pouille *OCTAVIEN DE GLI UBALDINI*, Cardinal de *Sainte-Marie in Via lata*, qu'il charge d'amasser une puissante Armée & de marcher contre MAINFROI. Ce Prince cependant êtant entré dans le Territoire de Brindes, le ravage en entier: mais il assiége inutilement la Ville. Lecce se rend à la première somation. Il assiége aussi la Ville d'Oria, qui se défend avec courage.

Les Messinois venoient alors de chasser de Sicile le Vice-Gouverneur de ce Royaume PIÉTRO RUFFO, Comte de Cantazaro, qui s'étoit vendu totalement à la Cour du Pape. Il se retire dans ses Possessions en Calabre: mais les ordres que les habitans reçoivent du Prince de Tarente, quelques Troupes qui les suivent, & la haine des Calabrois contre RUFFO, leur Compatriote, qui n'avoit point employé sa faveur à leur avantage, le laissent errant pendant quelque tems, & l'obligent enfin de se retirer à la Cour du Pape. Aussitôt après avoir chassé RUFFO, ils se mètent en tête de s'ériger en République; & de se faire, aux dépens de leurs Voisins, un ample Domaine tant en Sicile qu'en Calabre. Ils passent pour cet effet dans cète Province avec une Armée navale très nombreuse: mais ils y sont batus par quelques Troupes de MAINFROI; ce qui met sous son obéissance, outre la Ville de Reggio, quelques autres lieux très considérables. Le siége d'Oria cependant tiroit à sa fin; & la Ville, réduite à l'extrémité, s'aloit rendre, lorsque le Cardinal *OCTAVIEN*, acompagné du Marquis *BERTHOLD*, & des Marquis *ODDON* & *LOUIS*, ses frères, qui, bien qu'Allemans, êtoient passés au service du Pape, entre dans la Pouille avec une puissante Armée. *MAINFROI* lève le Siége pour aler à Nocéra: mais il n'y reste que le tems qu'il lui faut pour former une grosse Armée de Sarasins, d'Allemans & de Troupes de la Pouille.

Le 1 de Juin, il marche au-dévant de l'Armée du Pape, arivée à Freguento; se place entre elle & la *Guardia de' Lombardi*, qu'occupoit une Garnison Papale; &, pendant plusieurs jours, il ofre la bataille aux Ennemis, qui, très supérieurs en forces, la refusent. Il arive alors d'Allemagne un Maréchal de la Cour de *LOUIS LE SÉVÈRE*, Duc de Bavière, Frère de la Reine *ELISABETH*, Mère de *CONRADIN*. Cet Envoyé venoit faire des propositions de paix. On convient aussitôt d'une trêve pour que le Maréchal de Bavière, & les Comissaires du

PRINCES ETRANGERS *Contemporains.*

Rois de Bohême :

Prémislas, ou Ottocar II.	1278
Interrègne	6 ans.
Venceslas II.	1305
Venceslas III.	1306
Interrègne	5 ans.
Jean de Luxembourg.	1345

Rois de Pologne :

Boleslas V.	1278
Lesko VI.	1289
Interrègne	6 ans.
Prémislas.	1295
Uladislas Loketek.	1333

Rois de Danemarc :

Christophe.	1259
Eric VII.	1286
Eric VIII.	1319

Rois de Suède :

Valdemar.	1277
Magnus.	1290
Birger II.	1319

Grands Ducs de Russie.

Alexandre.	1262
Iaroslaw III.	1270
Démétrius.	1294
Daniel.	1302
George III.	1328

Empereurs Grecs :

Théodore Lascaris.	1259
Jean Lascaris.	4 mois.
Michel Paléologue.	1283
Andronic I.	1295
Mich. Andronic.	1320

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

pour doner un Successeur à *Guillaume.* Il ne fut pas question du Duc *Conradin*, petit-fils de l'Empereur *Frédéric II*, le Pape aiant défendu sous peine d'anathèmes, de mètre ce jeune Prince au rang des Candidats. En 1257, les Electeur se divisèrent, & l'Allemagne tomba dans une espèce de Schisme, qui acheva de ruiner l'autorité Impériale, & d'établir l'indépendance des Princes particuliers. Une partie élut *Richard*, Comte de *Cornouailles*, frère de *Henri III*, Roi d'Angleterre. D'autres Princes se déclarerent pour *Alfonse X*, Roi de Castille, petit-fils de l'Empereur *Philippe*, dont la fille *Ethisa* avoit épousé le Roi Ferdinand.

Alfonse, ocupé à faire la guerre aux Mahométans d'Espagne, ne vint jamais en Allemagne, quoiqu'il eut promis de le faire dans deux ans au plus tard, après son élection. Ainsi, la plûpart de ses partisans l'abandonèrent, lorsque son Compétiteur *Richard* eut été couroné à Aix-la-Chapelle, en 1257. *Alfonse* se porta néanmoins longtems pour Empereur, & le Pape eut bien de la peine à l'engager à renoncer à ses prétentions, après que *Rodolfe de Habsbourg* eût été élu unanimement en 1273.

Cependant *Richard* avoit aporté d'Angleterre sept cens mille livres d'argent, qui ne tardèrent pas à être epuisées par ses largesses à l'égard de ses partisans. Voyant ensuite qu'on n'avoit pas pour lui de grands égards, il fit divers voyages en Angleterre, où il mourut le 12 d'Avril 1271.

PAPES.

CLEMENT IV

est élevé sur le S. Siége le 5 de Février 1265; & il l'ocupa pendant près de quatre ans, étant mort à Viterbe le 29 de Novembre 1268. Ce fut lui qui, zèlé come ses Prédécesseurs contre les restes de la Maison de Souabe, établit *Charle d'Anjou*, Roi de Sicile, & vit mourir *Mainfroi*, & ensuite *Conradin* défait & prisonier. Il étoit aussi François, né à S. Gilles près du Rhône, & il se nomoit *Gui Fulcodi*. Après sa mort, il y eut une telle division entre les Cardinaux, que le S. Siége resta vacant près de 3 ans.

GRÉGOIRE X

s'apeloit *Théald* ou *Thibaut*, & étoit de Plaisance. Il fut élu le 1 de Septembre 1271. Il assembla un Concile général à Lion en 1274, & établit la Dixme Ecclésiastique pour subvenir aux depenses des guerres de la Terre-Sainte. On remarque que, dans les quatre Cardinaux qu'il avoit només pour être son Conseil, il n'y en avoit aucun qui fut son parent ou son ami particulier. Il mourut à Arezzo le 11 de Janvier 1276 avec la réputation d'un home juste & pieux. Il engagea *Rodolfe d'Habsbourg* à confirmer toutes les Donations faites par les Empereurs précèdens à l'Eglise Romaine, & à renoncer à tous droits sur la Ville de Rome.

INNOCENT V;

son mérite l'avoit élevé d'abord de l'Ordre des Frères Prêcheurs à la dignité de Cardinal : il se nomoit *Pierre de Tarantaise.* Il fut élu Pape le 20 de Janvier 1276; mais

SAVANS & ILLUSTRES.

Ainsi, à l'âge de dix-huit ans, il entra dans le Monastère des Dominicains, qui, dans ce comencement de leur Ordre, avoient la plus grande réputation de sainteté. Cète retraite d'un jeune home de qualité & de grande espérance, étona tout le monde. La mère de *Thomas* vint aussitôt à Naple pour le voir & lui faire changer de résolution; elle ne le trouva pas, les Dominicains aiant fait partir *Thomas* pour Rome. *Théodore* l'y suivit: on le fit partir pour Paris; mais cète mère l'aiant su, engagea ses deux fils *Pandolf* & *Raynald*, qui servoient en Toscane dans les troupes de l'Empereur *Frédéric II*, à le faire arêter, & le lui renvoyer sous bone escorte. Il fut pris (a) auprès d'Aquapendente, & conduit à Rocca-Sicca, où il n'y eut rien qu'on ne lui fit soufrir pour le faire changer de résolution, come on le peut voir dans sa Vie, surtout celle qui a été écrite en dernier lieu par le P. *Touron*.

Enfin *Thomas* se sauva après une prison d'environ deux ans, & rentra chez les Dominicains, qui le menèrent de Rome à Paris. On le fit passer bientôt après à Cologne, où *Albert le Grand*, le plus fameux Docteur qu'eut l'Ordre des Dominicains en ce tems-là, enseignoit la Théologie avec beaucoup d'éclat. *Thomas* fit sous lui les plus grands progrès, mais ce fut avec

(a) *Frédéric II* l'aiant apris, fit arêter les deux frères, & ordona qu'on fit leur procès; mais cela n'eut pas de suite, parce que les Dominicains, ne voulant pas leur perte, refusèrent de se déclarer partie.

Prince aient le tems d'aler à la Cour du Pape & d'en revenir. *MAINFROI* se retire alors vers la mer du côté de Bari : mais il aprend à Trani que le Cardinal Légat s'étoit avancé jusqu'à Foggia, dont il s'étoit rendu maître, pour lui couper la comunication avec Nocéra; que même la Ville de Sant-Angelo, Domaine particulier du Prince, venoit de se rendre à l'Eglise. Il a peine à croire cète violation manifeste de la Trève : mais, sans diférer, il marche courageusement vers Nocéra, renforce son Armée, & vient à quelques jours de-là camper en présence des Ennemis à 6 milles de Foggia. Sant-Angelo ne résiste pas à sa première ataque. Voyant ensuite que les Ennemis, uniquement atentifs à se bien retrancher sous Foggia, ne faisoient aucun mouvement; il s'aproche lui-même de cète Ville; & se retranche aussi, de manière que l'Armée Papale, qui s'étoit proposé de faire le siége de Nocéra, se trouve come assiégée par celle de *MAINFROI*.

Cependant le Marquis *BERTHOLD*, aiant obtenu du Légat 800 chevaux, marche du côté de Bari vers la mer, & s'empare de Trani, de Barlette & des autres endroits de cète contrée, à l'exception d'Andrie : mais il entretient en même tems des correspondances secrètes avec le Prince, qu'il avertit d'un Convoi très considérable de vivres qu'il envoyoit au Camp du Légat, où la disète étoit grande. *MAINFROI* fait enlever le Convoi. De ceux qui l'escortoient 1400 restent sur la place; 450 sont blessés ou pris. La famine & les maladies s'étant mises dans l'Armée du Pape, le Légat propose un acomodement que *MAINFROI* accepte.

Par cet accord, le Royaume reste à *CONRADIN*, à condition d'en recevoir l'Investiture du Pape, & de céder la Terre de Labour à l'Eglise Romaine. Après la signature de la Capitulation, le Légat prie *MAINFROI* de recevoir en grace tous ceux qui se trouvoient avoir pris les armes pour le Pape. Le Prince y consent. Le Pape, à l'insu peut-être du Cardinal *OCTAVIEN*, avoit traité, cète année, avec le Roi d'Angleterre, qu'il avoit engagé de faire pour son Fils *EDMOND* la conquête du Royaume de Sicile. Il en avoit envoyé l'Investiture à ce Prince; &, comtant sur toutes les promesses du Roi de Sicile, il refuse de ratifier l'accord arêté par le Légat. Il consent uniquement à ce que *CONRADIN* prène le titre de Roi de Jérusalem : mais non pas de Sicile, parcequ'il en prétendoit les deux Royaumes dévolus au S. Siége. Dans le même tems il accorde à *PIERRE RUFFO* quelques troupes avec lesquelles il retourne en Calabre pour se remètre en possession de ses biens. Des Religieux qui l'acompagnoient y prêchent la Croisade contre *MAINFROI*, come s'il eût été question de combatre les Infidèles. Mais les Officiers de ce Prince dissipent & les Prédicateurs, & les Troupes de *RUFFO*, qui retourne à Naple. Le Pape, ne croyant plus, après avoir refusé de ratifier le Traité signé par le Légat, pouvoir rester à Naple en sureté, retourne à Rome avec toute sa Cour.

ECCELIN ne cessant pas d'exercer dans toute l'étendue de sa domination d'horribles cruautés, la Ville de Trente se soustrait de son obéissance. Il envoie pour la réduire une Armée, qui ne fait que saccager les Bourgs & les Châteaux du Territoire.

Le Marquis *PELAVICINO*, du consentement des Plaisantins,

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

Il y a aparence que l'autorité des deux Princes a été reconue en Italie, selon les lieux. On sait en particulier que, dans le Montferrat, on regardoit *Alfonse* come *Roi des Romains*; mais c'est que le Marquis d'alors avoit épousé sa fille.

RODOLFE

DE HABSBOURG.

Après un *Interrègne* de près de deux ans (beaucoup plus long selon d'autres, qui le comencent, en 1254, à la mort de *Conrad*), les Princes d'Allemagne s'acordèrent à mètre sur le trône un Prince peu puissant, *Rodolfe de Habsbourg*. C'est lui qui a été le Chef de la célèbre *Maison d'Autriche*, que l'on sait avoir ocupé le Trône Imperial pendant 300 ans, & être devenue très puissante sur tout par les mariages qu'elle a contractés.

On ne peut rien faire de mieux pour doner à conoitre quel étoit alors l'état de l'Allemagne, & de la partie d'Italie, qui étoit dans une certaine dépendance de l'Empereur, que de transcrire ici, ce qu'en a écrit l'Auteur de l'*Abregé Chronologiq. de l'Hist. d'Allemagne*, qui est très instruit de son *Droit Public*:

L'Interrègne « est, dit-» il (*a*), le vrai berceau » du Droit Public de l'Allemagne. Les Etats dé» livrés de toute gène, » s'emparèrent alors li» brement du peu de » droits que les succes» seurs de *Frédéric I* a-

(*a*) *Pag.* 325 de l'Edition de 1766.

PAPES.

il ne tint le Siége que 5 mois & quelques jours, étant mort à Rome le 22 Juin de la même année.

ADRIEN V

ne fit que paroître: il étoit Génois, & il s'apeloit *Ottoboni de Fiesque*, étant neveu d'*Innocent IV*. Il fut élu le 10 de Juillet 1276, & mourut le 22 de Juillet suivant, sans avoir été sacré, ni même ordoné Prêtre. On prétend qu'il sollicita secrètement l'Empereur *Rodolfe* de venir en Italie pour mètre des bornes au pouvoir excessif de *Charle*, Roi de Sicile, qui agissoit en Maitre à Rome.

VICEDOMINIUS fut élu le 5 de Septembre, & mourut le lendemain: il n'est pas comté.

JEAN XXI

ocupa le Siège de Rome pendant huit mois. Il étoit Portugais & se nomoit *Pierre Julien*. Il fut acablé sous les ruines d'une chambre neuve qu'il avoit fait bâtir à Viterbe, & il mourut au bout de six jours le 16 de Mai 1277.

NICOLAS III

étoit Romain, de la famille des *Ursins*, & il se nomoit *Jean Gaëtan*: il fut élu à Viterbe, le 25 de Novembre 1277, & il mourut subitement d'apoplexie le 22 d'Août 1280. On lui reproche d'avoir trop aimé ses parens, & d'avoir dissipé en Palais qu'il fit construire, & en maisons de plaisance, les sommes provenues des Dixmes Ecclésiastiques, que ses Prédécesseurs avoient amassées pour une autre destination.

MARTIN IV

fut élu à Viterbe, après six mois de Vacance, le 22 de Février 1281. Il étoit François, & se nomoit

SAVANS & ILLUSTRES.

une si grande humilité (qui jamais ne se démentit en lui) que ses condisciples l'apeloient par raillerie *le Bœuf de l'Ecole*. Ses études étant finies, il fut renvoyé à Paris; &, aiant été fait Bachelier, il fut chargé de professer la Théologie, ce qu'il fit avec autant de netteté que de science. Il falut que ses Supérieurs le forçassent à se faire recevoir Docteur en Théologie: *Thomas d'Aquin* prit enfin ce degré en 1254. Il contracta dans l'Université de Paris, une étroite amitié avec un autre Religieux Italien, qui a été de son tems aussi célèbre que *Thomas*: c'est *S. Bonaventure*, dont on parlera dans l'Article suivant.

En 1260, *Thomas d'Aquin* quita la Ville de Paris, & revint en Italie, où il enseigna en plusieurs Villes, telles que Bologne, Fondi, Pise, Orviette; & il laissa dans tous ces endroits des marques de sa sainteté autant que de sa science. En 1267, il refusa l'Archevéché de Naple, pour lequel le Pape *Clément IV* le fit revenir de Paris où il étoit retourné; & cependant quelque tems après, il choisit sa retraite pour le reste de ses jours dans son ancien Couvent de la Ville de Naple, où le Roi *Charle* d'Anjou, qui l'estimoit autant que *S. Louis*, son frère, lui fit une honorable pension. *Thomas* s'ocupa dans cète retraite à la composition de divers Ouvrages, jusqu'à ce que le Pape *Grégoire X* aiant convoqué le second Concile général de Lion, en 1274, lui ordona de s'y rendre. *Thomas* avoit entr'autres comissions celle d'y porter ce qu'il avoit écrit par l'ordre d'*Urbain IV*, contre les erreurs des Grecs, pour en

détruit dans leur diſtrict pluſieurs Châteaux, apartenans ſans doute à des Nobles de la Faction Guelfe, que l'on avoit chaſſés de la Ville.

THOMAS, Comte de Savoie, s'empare du Bourg de Chiéti dans le Territoire d'Aſti ; ce qui cauſe une guerre cruelle.

Les Modénois & les Bolonois s'en étant remis à l'arbitrage de *GIBERT DE CORREGGIO DE LA GENTE*, Podeſtà de Parme, touchant leurs diférens au ſujet de la petite Province du Frignano, les ſeconds en avoient enlevé la plus grande partie aux premiers. Come il étoit de la juſtice que les Bolonois reſtituaſſent, ils avoient éludé le Jugement autant qu'ils l'avoient pu. *GIBERT* prononce enfin, & les condamne à rendre aux Modénois ce qu'ils avoient uſurpé ſur eux : mais, ſupérieurs en forces à leurs Ennemis, ils refuſent de ſe soumètre à ce Jugement.

1256.

GUILLAUME, Comte de Hollande, devenu Roi légitime de Germanie, &, ſi l'on veut, des Romains par la mort de *CONRAD*, n'avoit pu prendre depuis aucune part aux afaires d'Italie, à cauſe de la Guerre qu'il avoit avec la Comteſſe de Flandre & les Friſons. Il tombe, le 18 de Janvier, dans une embuſcade où les derniers l'atendoient, & périt les armes à la main. *ALEXANDRE IV* écrit aux Electeurs Ecléſiaſtiques de ne point reconoître pour Roi *CONRADIN*, Fils de *FRÉDÉRIC*, & les menace d'excomunier quiconque n'obéira pas à ſes ordres. Cète Lètre du Pape & d'autres incidens, qui brouillent les Electeurs, ſont cauſe qu'il ſe paſſe plus d'un an ſans qu'ils puiſſent s'acorder ſur le choix d'un Roi.

MAINFROI tient, le jour de la Chandeleur, un grand Parlement à Barlette. Il y crée ſon Oncle *GALVANO LANCIA*, Prince de Salerne ; & procède contre le Marquis *BERTHOLD* & leurs Frères, qu'il condamne à finir leurs jours en priſon. Il dégrade auſſi *PIERRE RUFFO* de tous ſes honeurs ; ſon abſence du Royaume le mètant à l'abri d'un Jugement plus ſévère, de la part d'un Prince dont il avoit toujours été l'ennemi perſonel. Mais cet home ſi peu reconoiſſant des bienfaits de *FRÉDÉRIC II*, auquel il devoit toute ſa fortune, ne ſurvit pas longtems à cète dernière diſgrace : il eſt tué, cète année, par un de ſes Domeſtiques à Terracine. L'Hiſtorien *Saba Malaſpina* met ſur le comte de *MAINFROI* cet aſſaſſinat, qu'il déteſte. Mais come il s'agit d'un Sujet ingrat & rébelle envers les Héritiers de ſon Bienfaiteur, pour les ennemis deſquels il s'étoit ouvertement déclaré, l'on peut croire que *MAINFROI* ſe trouvoit à ſon égard dans cète triſte néceſſité, qui force quelquefois les Princes à ſe défaire de certains homes dangereux, ſans obſerver les formalités de la Juſtice. *MAINFROI*, dès l'année précèdente, avoit envoyé ſon autre Oncle *FRÉDÉRIC LANCIA*, pour faire rentrer la Sicile dans le devoir.

Il exécute ſes ordres avec tant d'adreſſe, il fait tant par ſes intrigues, que la Ville de Palerme ſe ſouſtrait à la domination du Pape, & met en priſon *RUFFIN*, de l'Ordre des Frères Mineurs, lequel, ſous le titre de Légat Apoſtolique, prétendoit gouverner ce Royaume. Cet évènement augmenta de jour en jour la puiſſance & le parti de *MAIN-*

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

» voient conservés, & revêtirent leur usurpation du titre sacré de possession immémoriale. La perte principale que les Empereurs firent, ne tomba point sur la part qu'ils avoient au Gouvernement public de l'Empire: c'étoit un objet qui ne tentoit que médiocrement l'ambition des Etats. Ils se contentèrent d'anéantir le Domaine, & d'afermir pour toujours leur Souveraineté particulière. Le grand Domaine de l'Empire fut partagé entre le Comte Palatin, & les trois Archevêques du Rhin; les biens Royaux qui étoient répandus dans les Duchés, devinrent la proie des Ducs ou des Adminiftrateurs: le Clergé abolit l'usage de contribuer à l'entretien de la Cour Impériale; les parties casuelles, les péages, les mines & les autres droits fiscaux passèrent au fisc des Etats... ; les anciènes Villes Impériales s'afranchirent du tribut qu'elles avoient payé jusqu'alors, & prirent pour marque de cète immunité, le nom de Villes Libres. Il n'y eut pas jusqu'aux peuples tributaires de l'Allemagne, qui ne secouassent le joug, & ne cessassent à la fois d'être Vassaux & Tributaires. Cète révolution fut si générale que les Empereurs qui succédèrent à *Richard*, n'eurent plus pour soutenir l'éclat de leur rang, que les revenus de leur propre héritage, & les sommes qu'ils extorquoient de tems en tems aux Vil-

PAPES.

Simon de Brie. Il excomunia, en 1281, *Michel Paléologue*, Empereur de Constantinople, come Fauteur du Schisme des Grecs; y étant excité par *Charle*, Roi de Sicile, qui avoit dessein de lui faire la guerre. Un an après, ce même Pape excomunia les habitans de Palerme, à cause du massacre des François, qui fut exécuté dans leur Ville le jour de Paque, ou le lendemain, & dans lequel il périt huit mille homes. Ensuite il dona une Bulle contre *Pierre III*, Roi d'Aragon, qui s'étoit emparé de la Sicile, après le massacre qu'on apela les *Vêpres Siciliennes*, auxquelles il avoit eu grande part. *Martin IV* mourut à Pérouse le 29 de Mars 1285.

HONORIUS IV

étoit un Noble Romain, nomé *Jâque Savelli.* Il fut élu Pape le 2 d'Avril 1285. Il tint le Siége deux ans. Sa mort, qui ariva le 3 d'Avril 1287, le laissa vacant pendant 10 mois, à cause d'une maladie qui enleva plusieurs Cardinaux, & obligea les autres à se séparer.

NICOLAS IV

fut élu le 22 de Février 1288. Il avoit été de l'Ordre des Frères Mineurs, & se nomoit *Jérôme.* Après avoir renoncé deux fois à son élection, il accepta enfin la Thiare, le 22 de Février 1288. Il reçut bientôt après la nouvelle de la Conversion d'un grand nombre de Tartares. En 1289, il couronna Roi de Sicile *Charle II*, dit *le Boiteux*; & érigea l'Université de Montpellier. Il dona une Bulle, en 1290, pour exhorter les Fidèles à se liguer pour secourir la Terre-Sainte.

SAVANS & ILLUSTRES.

faire la lecture en plein Concile.

Il partit donc de Naple, nouvellement relevé d'une espèce d'apoplexie, qui l'avoit tenu pendant trois jours come mort. Arivé au Monastère de Fossaneuve, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Terracine, il y tomba malade. Les soins que les Religieux prirent de lui, rétablirent un peu sa santé; & ils profitèrent de ce bon intervalle, pour le suplier de leur faire une Explication du Cantique des Cantiques, come S. Bernard en avoit fait une pour ses Religieux de Clervaux. Il retomba dans sa maladie durant le cours de cet Ouvrage. Lorsqu'il vit son dernier moment aprocher, il se prépara à la mort come le pénitent le plus pénétré de la terreur des jugemens de Dieu, quoiqu'il eût passé toute sa vie dans l'innocence & les austérités. En recevant ses derniers Sacremens, il fit sa Profession de foi, & l'on peut juger de ses sentimens par l'Office du S. Sacrement qu'il a composé, & qui est regardé encore aujourd'hui come l'un des plus beaux morceaux de la Liturgie de nos Eglises.

Il pria son Seigneur de vouloir bien accepter ce qu'il avoit écrit de lui qui étoit conforme à la Vérité, & de lui pardoner ce que l'ignorance & la fragilité pouvoit lui avoir fait dire qui n'y étoit pas conforme; protestant qu'il soumètoit tout ce qu'il avoit composé au jugement sacré de son Eglise. Il mourut le lendemain, âgé de cinquante ans & six semaines, le 7 de Mars 1274. Ce même jour, l'Eglise fait sa Fête; car il fut canonisé, en 1323, par le Pape *Jean XXII.* Son corps, qui avoit été en-

FROI, pour lequel il se forme une Armée de Siciliens. Alors *FRÉDÉRIC LANCIA* revient en Calabre rassembler les troupes qu'il devoit comander, les embarque & fait voile à Messine, qu'il assiége. Cète Ville ne tarde pas à se soumètre; & par là MAINFROI se voit maître de toute la Calabre, où les Messinois possèdoient encore quelque chose, & de presque toute la Sicile. Des Ambassadeurs, qu'il avoit envoyés à Rome pour y négocier encore la ratification du Traité qu'il avoit fait, l'année précèdente, avec le Cardinal Légat *OCTAVIEN*, revièment sans avoir rien pu obtenir. Alors, se voyant par les refus réitérés de la Cour de Rome, libre de ses engagemens, il tourne ses armes contre la Terre de Labour. Il rencontre dans sa marche des Députés de Naple qui lui venoient ofrir les Clefs de leur Ville, & le suplier de pardoner la faute que l'on avoit comise. Il se rend aussitôt à Naple; &, non content de recevoir en grace tous les Citoyens de cète Ville, il leur acorde de nouveaux Priviléges. Il reçoit à Naple les Députés de Capoue, qui se soumètoit d'elle-même. Averse avoit dessein d'en faire autant: mais une forte garnison de Troupes du Pape empêchoit les Citoyens de faire aucune démarche. MAINFROI va faire le Siége de cète Ville, & lui livre inutilement plusieurs assauts. Les habitans, enhardis par sa présence & par ses efforts, se soulèvent un jour contre la Garnison, dont ils massacrent une partie; ce qui les met en êtat d'ouvrir une porte aux Assiégeans, qui se rend maître de la Ville. Le Château tient encore quelques jours, & se rend ensuite. Aussitôt les autres Villes de la Terre de Labour arborent l'étendard de MAINFROI: mais Arce & Sora, que gardoient des Allemans mis dans ces Villes par le Marquis BERTHOLD, refusent de se rendre.

MAINFROI passe à Tarente, à dessein d'aler assiéger Brindes: mais ce Peuple vient à ses pieds lui demander un pardon, qu'il obtient. Il ne restoit plus à soumètre dans ce canton que la Ville d'Arriano, qui se défendoit sufisamment par la force seule de sa situation. Un assés grand nombre d'habitans de Nocéra, se feignant chassés de leur Ville, se retirent dans celle d'Arriano. Pendant une nuit, ils excitent une Sédition; & la confusion est si grande, que les Citoyens s'entretuent les uns & les autres. La Ville est prise & détruite. Ce qui restoit d'habitans est dispersé dans diférentes Villes du Royaume.

Les énormes cruautés d'ECCELIN, les instances continuelles d'AZZON VII, Marquis d'Este, les plaintes d'un nombre immense engagent ALEXANDRE IV à chercher les moyens de mètre fin à la tiranie d'ECCELIN. Il nome pour cet effet Légat Apostolique dans la Marche Trévisane *PHILIPPE DE FONTANA*, Archevêque élu de Ravenne, lequel se rend à Venise. Il y fait prêcher la Croisade contre *ECCELIN*; & bientôt il se voit une Armée considérable de Croisés. Il nome MARC QUÉRINO Podestà des Banis de Padoue, & MARC BADOÉRO, Maréchal ou Comandant de l'Armée: l'un & l'autre êtoient Vénitiens. ECCELIN êtant alé, dès le mois de Mai, faire la guerre avec les Troupes de Padoue, de Vicenze & de Vérone, dans le Mantouan, où les Troupes de Crémone & le Marquis PELAVICINO l'avoient joint, ANSEDISE, Neveu d'ECCELIN & Podestà de Padoue, prend toutes les mesures possibles pour empêcher l'Armée du Légat d'entrer dans le

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

» les & aux Etats d'Italie ».

Rodolfe fut élu le 30 de Septembre 1273, & couroné le 5 de Janvier 1274 à Aix-la-Chapelle. Pour se concilier les bones graces du Pape, il confirma, l'année suivante, les donations que ses Prédécesseurs avoient faites au S. Siege, & renonça à tous les droits qu'il pouvoit avoir sur la Ville de Rome. Ce fut à ce prix que le Pape *Gregoire X* aprouva le choix des Electeurs, & engagea *Alfonse* à retirer son oposition, & à renoncer à ses pretentions. *Rodolfe*, qui avoit agi par ses Ambassadeurs avec le Pape qui étoit alors à Lion, où il venoit de présider à un Concile général, eut ensuite une Entrevue avec *Grégoire X* dans la Ville de Lausane; & il y renonça de nouveau aux Allodiaux de la Comtesse Mathilde & à l'Exarcat de Ravenne, s'engageant en même tems à se croiser pour la Terre-Sainte.

Cète concorde du Sacerdoce & de l'Empire dura peu, parceque *Rodolfe* aima mieux travailler à la tranquilité de l'Allemagne, que de se livrer à une Croisade inutile: dans le même tems, il exigea en Italie l'homage de plusieurs Villes dont le Pape prétendoit avoir la Souveraineté. Sur cela, *Grégoire X* l'excomunia; & ce ne fut que 5 ou 6 ans après que le Pape *Nicolas III* lui dona l'absolution, lorsque *Rodolfe* eut répété, du consentement des Electeurs, & ratifié toutes les cessions & renonciations qu'il avoit déja faites au S. Siége. C'est ainsi que la Marche d'An-

PAPES.

Aiant apris peu après que les Chrétiens en avoient été entièrement chassés; il écrivit a tous les Princes Chrétiens, & même à *Argon*, Can des Tartares & Roi de Perse, pour les engager à se liguer pour la recouvrer. Mais sa mort arivée à Rome, le 4 d'Avril 1292, fit échouer son projet. Le S. Siége fut ensuite vacant pendant plus de deux ans.

CÉLESTIN IV

fut nomé le 3 de Juillet 1294. C'étoit un Solitaire de l'Abruzze, nomé *Pierre Mouron*. Il renonça au Pontificat un mois après, & mourut, le 29 d'Août 1296, en odeur de sainteté, dans le Château de Fumone, où il avoit été enfermé par l'ordre de son Successeur.

BONIFACE VIII

se nomoit *Benoît Gaëtan*, & il étoit d'une famille noble d'Anagnie. Il fut élu, le 24 de Décembre 1294, à Naple. Il ne s'est rendu que trop célèbre par la ressemblance qu'il a voulu avoir avec *Grégoire VII*, aiant « converti » le ministère Apostoli- » que en une domination » despotique, contre la » disposition expresse de » J. C. On peut dire qu'il » étoit né pour comander, & il avoit beau- » coup d'excellentes par- » ties propres à lui ati- » rer la soumission des » autres, s'il eût su se » contenir dans des bor- » nes légitimes. Persone » ne le passoit en son » tems dans la conois- » sance des saintes Ecri- » tures, de l'un & l'autre » Droit, & de toutes les » afaires ecclésiastiques » & civiles; & l'on ne » peut, sans injustice, lui » refuser la gloire d'a-

SAVANS & ILLUSTRES.

terré à Fosse-neuve, fut transféré, en 1368, à Toulouse.

Les Ouvrages de *S. Thomas* ont été imprimés en 19 Volumes *in fol.* C'est doner une idée de son esprit, que de répéter ce que *Sixte de Siène* a écrit de lui, « qu'il a tellement » suivi & de si près le » très sage *Augustin*, tel- » lement pénétré sa pen- » sée & ses sentimens les » plus profonds, que, du » comun accord de tous » les Savans, on a dit » qu'il sembloit que l'ame » d'*Augustin* fût passée » dans celle de *Thomas* » *d'Aquin* ».

S. BONAVENTURE.

naquit l'an 1221 en Toscane, dans la petite Ville de Bagnarea, qui est du domaine du Pape. Il étoit fils de *Jean Fidanza* & de *Ritelle*, persones de piété & d'honête famille. Il porta d'abord le nom de *Jean*; mais il en changea depuis qu'il eut été guéri d'une maladie considérable, & on l'apela *Bonaventura*. Quelques progrès qu'il fit ensuite dans les sciences, il avança encore plus dans la vertu. Etant âgé de 22 ans, il crut devoir acomplir le vœu qu'avoit fait sa mère pendant sa maladie. Ainsi, en 1243, il entra dans l'Ordre de *S. François*, & s'apliqua d'abord à rechercher quel avoit été en toutes choses l'esprit de ce saint Fondateur des Frères Mineurs, qui étoit mort en 1226.

On l'envoya étudier à Paris, en 1244, sous le fameux *Alexandre de Halès*, Anglois, qui étoit alors l'un des ornemens de l'Université. On assure que ce Docteur disoit, qu'il ne paroissoit pas que le péché d'Adam, qui infecte tous les homes dès

Padouan. Elles font inutiles, & le Légat y paroît au comencement de Juin, & s'empare de Concadalbéro, de Caufelve & de Piéve di Sano. Son Armée s'étant enfuite groffie des Troupes que le Marquis avoit levées à Ferrare, dans fes Terres & dans d'autres endroits, il marche droit à Padoue; &, le 19, il fe rend maître des Faubourgs, & ne perd que très peu de monde. Le lendemain, il fait donet un affaut général; & fait avancer une Machine avec laquelle on comtoit enfoncer une porte. On jète de deffus les murs une fi grande quantité de poix de foufre & d'autres matières enflamées, que le feu prend à cète Machine, & fe comunique à la porte qu'il confume. ANSEDISE, en étant averti, perd tête; & fur ce qu'un honête-home de Citoyen lui confeille de capituler avec le Légat, pour éviter le fac de la Ville, il le tue d'un coup d'épée dans la poitrine. N'écoutant enfuite que fa frayeur, il faute à cheval; & s'enfuit par une autre porte. Les fiens fe hâtent de le fuivre; & l'Armée des Croifés entre dans Padoue, qu'elle pille durant fept jours de fuite, fans que le Légat & les Officiers puiffent ou veuillent arêter la fureur des Soldats, dont le plus grand nombre, fous prétexte de gagner des Indulgences, ne cherchoient qu'à voler impunément. On tire des prifons de la Ville & de celle de Cittadellà, petite Place forte, dont on s'empare enfuite, une prodigieufe quantité de malheureux qu'ECCELIN y tenoit pluftôt enterrés qu'enfermés. A la réferve d'un petit nombre d'endroits tout le Padouan fe foumet au Légat, & retourne fous l'obéiffance de la Ville. Le Marquis d'Efte recouvre alors la Ville d'Efte & fes autres Terres de la Scodéfie.

L'année fuivante, les Padouans ordonèrent, par un Décret, qu'il fe feroit à perpétuité, tous les ans, une Proceffion générale pour remercier Dieu de cète délivrance, qui leur paroiffoit heureufe en comparaifon de la Tiranie d'ECCELIN; & cète Proceffion fe fait encore.

ECCELIN, après avoir fait le dégât dans tout le Mantouan, retourne à Vérone pour courir au fecours de Padoue. Au paffage du Mincio, fe préfente à fes ieux un home courant à toutes jambes & couvert de fueur. *Quelles Nouvelles*, lui dit-il? *Mauvaifes*, répond le Fuyard. *Padoue eft perdue.* ECCELIN le fait pendre fur le champ. A quelques pas plus loin, il rencontre un autre home accourant avec la même vîteffe. Il lui fait la même queftion; & celui-ci, plus adroit que le premier, demande à lui parler en fecret; ce qui lui fauve la vie. ECCELIN continue fa marche jufqu'à Vérone, fans laiffer un inftant repofer fes troupes outrées de fatigue. En arivant, come il fe méfioit des Padouans qui demeuroient dans cète Ville, & de ceux qu'il avoit dans fes troupes, il les fait arêter, hors environ 200 qui fe fauvent & retournent à Padoue. ECCELIN fait mourir les uns, & laiffe périr les autres de misère dans les prifons. Un Hiftorien du tems fait monter le nombre des Malheureux à onze mille.

Le Légat féjourne à Padoue autant qu'il eft néceffaire pour y recevoir de nouveaux renforts. Le Marquis d'Efte s'y rend, & fait venir encore des troupes de Ferrare & de fes Terres. Les Banis de Vérone & de Vicenze accourent de toutes parts auprès du Légat, qui viènent joindre plufieurs Compagnies de Vérone, comandées par Frère *JEAN*, Dominicain. Il vient encore un grand nombre d'Arbalêtriers de Venife &

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

cône, le Duché de Spolète, la Romagne & l'Exarcat de Ravenne furent réunis pour la dernière fois aux Domaines de l'Eglise de Rome.

Cependant *Rodolfe* rétablit la tranquilité dans l'Empire, où il n'y avoit avant lui que brigandages; & aiant repris à *Prémislas* ou *Ottocare II*, Roi de Bohême, l'Autriche avec la Stirie, &c. il en investit son fils aîné *Albert* du consentement des Etats, & le qualifia Duc d'Autriche. Il dona les restes du Duché de Souabe à *Rodolfe*, son second fils, à qui il avoit fait épouser une des héritières; mais il ne put obtenir qu'il porteroit le nom de Duc, en sorte qu'il ne prit jamais que le nom de *Prince en Souabe*, & c'est cète qualité que la *Maison d'Autriche* y a conservé jusqu'à nos jours. Ce fut l'Empereur *Rodolfe* qui ordona, en 1287, du consentement des Etats, qu'on ne se serviroit plus que de la Langue Allemande dans les Diètes & dans les Jugemens : on se servoit auparavant de la Langue Latine.

Quant à l'*Italie*, après l'acomodement fait vers 1277 avec le Pape *Nicolas III*, *Charle d'Anjou*, Roi des deux Siciles, qui avoit été fait Vicaire général de l'Empire en Toscane par le Pape *Clément IV*, s'étant démis de cète charge, l'Empereur *Rodolfe* la dona à *Rodolfe de Heheneck*. Les autres Gouverneurs qu'il envoya en Italie, furent *Jean d'Avesne*, & un Comte de *Furstemberg*, qui recueillirent les revenus qui étoient restés à l'Empire. *Rodolfe* n'y passa jamais

PAPES.

» voir fait beaucoup de » Réglemens salutaires, » pour maintenir les » Droits & la Discipline » de l'Eglise. Mais il avoit » une ambition démesu» rée & une avarice in» satiable, qui lui firent » faire un mauvais usage » de tous ses grands ta» lens, & qui le portè» rent à préférer dans le » gouvernement de l'E» glise les maximes d'u» ne politique intéressée » & cruelle, aux règles » saintes de l'Evangile ». C'est le portrait qu'a fait de lui *Adrien Baillet* dans son *Histoire des Démêlés de ce Pape avec Philippe le Bel, Roi de France, seconde Edit. pag.* 231 & 232.

Il comença par travailler à ruiner entièrement le parti des *Ghibellins*, & il ataqua les *Colones*, qui étoient des principaux, & qui furent obligés de quiter l'Italie. Se prétendant Souverain au temporel come au spirituel & maître de tous les Royaumes, il entreprit de régler les diférends qui étoient entre le Roi de France & Edouard II, Roi d'Angleterre. En 1296, il dona sa fameuse Bulle *Clericis Laicos*, par laquelle il défendoit à tous les Princes de rien exiger sur les biens des Ecclésiastiques : il ataquoit par-là indirectement le Roi de France, qui venoit de lever une somme sur son Clergé. Ce Prince, pour empêcher le Pape de profiter d'une Collecte qu'il faisoit faire dans son Royaume, fit défense d'en faire sortir aucun argent ni marchandises, & obligea les étrangers de retourner dans leurs pays. Le Parlement en conséquence fit saisir les sommes qui avoient été recueillies & devoient être portées à Rome. *Boniface* adressa une Bulle

SAVANS & ILLUSTRES

leur naissance, eût passé dans *Bonaventure*, & qu'on n'y en apercevoit aucune trace. Le jeune Religieux, au bout de 7 ans, fut jugé digne de remplir la place de son maître, qui étoit mort, & de professer come lui la Philosophie & la Théologie. Il se lia, en 1254, avec *S. Thomas d'Aquin*, & leur amitié rapela celle de *S. Basile* & de *S. Grégoire de Nazianze*. Ils étoient regardés come les principaux Docteurs de l'Ecole de leur tems. *Bonaventure* fut surnomé le Docteur *Séraphique*, parcequ'il joignoit l'onction à la force dans ses instructions, & qu'il avoit le talent d'enflamer la volonté en éclairant l'entendement.

En 1256, il fut élu Général de son Ordre, qui étoit dès-lors très étendu: il n'avoit que 35 ans. Il n'en fut pas plus élevé qu'auparavant; on remarqua toujours en lui une grande charité, beaucoup de prudence & de capacité. C'est ainsi qu'il gouverna ce grand Ordre pendant dix-huit ans, & il le rétablit dans sa première vigueur, en retranchant divers abus qui s'y étoient introduits. Il fut nomé, en 1266, à l'Archevêché d'Yorck en Angleterre, l'une des plus riches Eglises de l'Europe; mais on ne put vaincre sa modestie & son désintéressement, pour l'obliger à l'accepter.

Aiant été informé, en 1273, que le Pape *Grégoire X* aloit le nomer Cardinal, il sortit d'Italie, & vint se réfugier à Paris. Mais des ordres exprès du Souverain Pontife le firent bientot revenir; &, aiant été fait Cardinal, le Pape le sacra lui-même Evêque d'Albano. Il reçut ordre aussitôt de se préparer sur les matiè-

de Chioggia. Le Légat part le 30 de Juillet pour marcher à Vicenze ; &, le 1 d'Août, il campe à Longare. Tout le monde est étoné d'y voir ariver ALBÉRIC DE ROMANO, Frère d'ECCELIN, avec les troupes de Trévise. Il afectoit envers l'Eglise une fidélité, qui n'étoit rien moins que réelle. On choisit pout Capitaine géneral le Marquis d'Este. A quelques jours de-là, il se répand tout à coup le bruit de l'arivée d'ECCELIN avec une Armée formidable ; & l'on a lieu de penser que ce bruit étoit un artifice d'ALBÉRIC. Quoi qu'il en soit, l'épouvante saisit les Croisés ; &, malgré tout ce que le Légat & le Marquis d'Este peuvent faire pour les rassurer, les Bolonois donent l'exemple ; & tous se retirent sans qu'on puisse les arêter. Quelque tems après, les Villes de Legnago sur l'Adige, & de Cologna secouent le joug d'ECCELIN & de Vérone, & se donent au Marquis d'Este. Les Padouans, de leur côté, font à trois milles de leur Ville un vaste fossé qu'ils garnissent de Tours de bois & de Machines à lancer des pierres ; & le Légat ayant rallié ce qu'il avoit pu de son Armée, se campe derrière ce Fossé. Le Marquis d'Este y fait venir toute la Cavalerie de Ferrare. Les troupes de Mantoue s'y rendent ; & le Patriarche amène à la défense de Padoue un Corps de troupes assés considérable.

ECCELIN arive à la fin d'Août. Il done plusieurs assauts aux retranchemens des Ennemis : mais, quoique supérieur en forces, il est toujours repoussé ; ce qui l'oblige à se retirer à Vicenze. Il y fait manier si bien les esprits, qu'on trouve bon qu'il fasse sortir la Milice Bourgeoise de la Ville pour la distribuer dans les Fauxbourgs, & qu'il la remplace par une garnison Allemande & Véronèse.

Les Romains, fatigués de la sévérité de leur Sénateur BRANCALÉONE D'ANDOLÒ, Bolonois, qui ne laissoit aucun crime impuni, remplissoit continuèlement les prisons, & donoit sans cesse de l'exercice aux Boureaux, le mètent en prison. Sa Femme s'enfuit secrètement & se réfugie à Bologne : elle obtient que l'on y garde avec soin les Otages que les Romains avoient donés aux Bolonois pour la sureté de leur Concitoyen. A la prière des Romains, le Pape écrit à la *Commune* de Bologne de rendre les Otages à peine d'Interdit. Les Bolonois aiment mieux s'exposer aux censures, que de mètre en danger la vie de leur Concitoyen. Les Romains prènent quelque tems après pour Sénateur MANUEL MAGGI de Brescia.

Ceux d'Asti, pour se venger de ce que THOMAS, Comte de Savoie, leur avoit enlevé, l'année précèdente, la Ville de Chiéri, se mètent en campagne, cète année, avec toutes leurs forces : batent les troupes de Chiéri, prènent Moncalier, & font prisonier l'Abbé de Suse, leur plus grand Ennemi. Le Comte THOMAS étoit alors à Turin. Il rassemble aussitôt son Armée ; & vient combatre ceux d'Asti près de Montebruno : mais il est mis en déroute, & beaucoup de gens de Turin restent prisoniers. Son retour en cète Ville y cause un soûlevement. Le Peuple se rend maître de sa persone, & le met en prison, en lui signifiant qu'il ne le relâchera pas, qu'il n'ait racheté leurs Citoyens prisoniers par ceux d'Asti. Come il n'étoit pas en son pouvoir de les satisfaire, ils le livrent à ceux d'Asti, pour ravoir leurs Concitoyens. La prison de ce Prince, ci-devant Comte de Flandre & Parent des Rois

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

lui-même, remarquant que ses Prédécesseurs n'en étoient jamais revenus qu'avec la perte de leurs droits, ou de leur autorité. Il se contenta donc d'y faire recevoir, par son Chancelier, la foi & l'homage des Villes; & pour celles qui prétendoient user de leur liberté, & ne point payer de tribut, on prétend qu'il leur vendit ce Privilège, qui coûta six mille écus à Florence, autant à Gènes & à Bologne, & dix mille à Luques. Mais ce fut à condition qu'elles demeureroient soumises à l'Empire dont elles étoient membres. Il confirma les *De Torre* ou les *Turriani* dans le Gouvernement de Milan, & créa *Obizzon II d'Est* premier Margrave, ou Marquis de la Ville & des Terres de Modène, que l'Empereur *Frédéric III* érigea dans la suite en Duché.

Rodolfe fit ce qu'il put pour faire élire de son vivant *Albert* son fils aîné, priant les Princes d'Allemagne de lui assurer la dignité Impériale; mais ils s'en excusèrent, sur ce que l'Empire ne pouvoit sufire à l'entretien de deux Rois: dans le fond ils craignoient qu'*Albert* ne fut occupé come son père de l'agrandissement de sa Maison, & d'ailleurs il paroissoit d'un caractère dur. Peu de tems après, *Rodolfe* mourut près de Spire où il fut enterré: sa mort ariva le 15 de Juillet 1291, & fut suivie d'un Interrègne de près d'un an.

ADOLFE,

Comte de Nassau,

fut élu, en 1292, après un Interrègne de près

PAPES.

très forte au Roi *Philippe le Bel*, qui lui répondit par un Manifeste où il proteste qu'il ne reconoît persone au dessus de lui dans les afaires temporelles.

Cependant *Boniface* canonisa S. Louis en 1297. Il dona la même année les Iles de Sardaigne & de Corse, come un Fief de l'Eglise Romaine, à *Jàque*, Roi d'Aragon, qui lui prêta serment de fidélité. *Boniface* consentit moyènant 16000 marcs d'argent qui lui furent payés, à la déposition que plusieurs Princes d'Allemagne vouloient faire d'*Adolfe de Nassau*, qui avoit été fait Roi des Romains en 1292. Mais il ne voulut pas reconoitre ensuite *Albert d'Autriche*, qui fut élu par une partie des Electeurs; &, lorsque ce Prince eût tué dans une bataille *Adolfe* son compétiteur, *Boniface* le traita de *Meurtrier de son Souverain*. Il se réconcilia cependant enfin avec lui, quand ce Prince lui promit fidélité, & se fut engagé à faire la guerre au Roi de France, dont le Royaume lui fut en vain doné par le Pape: cela ariva en 1303.

En 1300, le 22 Février, *Boniface* dona une Bulle par laquelle il acorde indulgence plénière à ceux qui, se repentant de leurs péchés & s'étant confessés, visiteront les Eglises des saints Apôtres pendant cète année, & toutes les centièmes années suivantes; il faut remarquer qu'il n'y est point parlé de Jubilé, ni de l'exemple de l'ancième Loi. On a prétendu que, pendant toute l'année, il y eut 200000 Pèlerins de toute la Chrétienté; & *Villani*, témoin de ce concours, dit qu'on eut des vivres en abondance à un prix ordinaire, ce qui

SAVANS & ILLUSTRES.

res qui devoient être traitées dans le Concile général de Lion, qui venoit d'être indiqué. *S. Bonaventure* y parut avec éclat; mais, après la quatrième Session, il tomba malade, & mourut le 14 de Juillet 1274. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Lion, & tout le Concile assista à ses funérailles. Il fut canonisé en 1482. Ses Ecrits qui lui ont valu le titre de Docteur de l'Eglise, ne roulent que sur la Théologie, à l'exception d'un petit nombre sur la Philosophie: ils ont été imprimés en 8 vol. *in-fol.*

CIMABUÉ, NICOLAS DE PISE, MARGARITONÉ, ANDRÉ TAFFI, ARNOLFO DI LAPO, GADDO GADDI, & GIOTTO.

On doit mètre parmi les Illustres de l'Italie, pour cète Epoque, les Homes que nous venons de nomer, puisqu'ils comencèrent, sur la fin du XIII[e] Siècle, à y relever l'honeur des Beaux-Arts, qui y êtoient entièrement déchus depuis 5 ou 600 ans. Come les Grecs dans la suite y renouvelèrent les Belles-Lètres & les Sciences, en se réfugiant en Italie, ce furent aussi des Grecs qui servirent au renouvellement des Beaux-Arts.

La République de Florence avoit fait venir de Constantinople quelques Peintres Grecs, dont le principal se nomoit *Apollonius*. Ils formèrent *Cimabué*, noble Florentin, qui devenu plus habile que ses Maitres, se fit un si grand nom que *Charle d'Anjou*, Roi de Sicile, voulut le voir, & admira ses Ouvrages. *Cimabué* se distingua aussi dans l'Architecture. C'étoit particulièrement le talent de

de France & d'Angleterre, fait grand bruit dans toute l'Europe. Le Pape ALEXANDRE IV écrit une Lètre de condoléance à la Reine d'Angleterre, qu'il exhorte de faire arêter tous ceux de Turin & d'Asti, qui se trouveront dans ses Etats, & de saisir tous leurs effets. Il écrit la même chose à LOUIS IX, Roi de France; & ses conseils sont suivis par tout. Ceux d'Asti perdent à cète ocasion tout ce qu'ils avoient en France; & la Guerre qu'ils continuèrent de faire durant plusieurs années au Comte de Savoie, leur coûta plus de 800 mille livres. Après la victoire remportée sur ce Prince, l'Armée d'Asti lui prend Fossano & d'autres Places, & pénètre sans résistance jusqu'à la Vallée de Suse. GUILLAUME DE SAVOIE, Archevêque de Cantorbéri, vient en Italie pour traiter de la rançon du Comte son Frère : mais, n'aiant pu réussir, il engage les Savoyards à faire le siége de Turin, qu'une défense vigoureuse oblige bientôt de lever. L'Archevêque, après avoir en vain dépensé des sommes immenses, retourne en Angleterre, & laisse son Frère en prison.

Les dissentions continuent à Milan entre le Peuple & la Noblesse.

Les Banis de Plaisance font la guerre à cète Ville.

Vers le même tems, le Marquis OBERT PELAVICINO, come Chef des Ghibellins dans la Lombardie, comence à jouir à Pavie de quelque autorité.

Les Troupes aliées de Florence, de Lucque & de Gène, marchent contre les Pisans. Les Lucquois, dans une rencontre près du Taréchio, sont mis en déroute : mais les Florentins, acourus à leur secours, batent les Pisans, auxquels les Génois enlèvent le Chateau d'Ilice. Ces derniers, afoiblis par leurs pertes, demandent la paix; & l'obtiènent à condition de rendre Motrone aux Lucquois & d'évacuer le Château de Corvora pour être détruit, & celui de Massa pour être remis au Marquis BONIFACE MALASPINA, son ancien Propriétaire.

1257.

VERS la mi-Janvier, les Archevêques de Maïence & de Cologne, le Comte Palatin du Rhin, & son Frère le Duc de Bavière élisent Roi de Germanie, &, si l'on veut, des Romains, RICHARD, Comte de Cornouailles, frère d'HENRI III, Roi d'Angleterre. Cète élection n'aiant pas eu l'aprobation de tous les Princes, l'Archevêque de Trèves, le Roi de Bohème, le Duc de Saxe, le Marquis de Brandebourg & d'autres Princes, vers la moitié du Carême de l'année suivante, apelèrent à la Courone ALFONSE LE SAGE, Roi de Castille & de Léon. Tous deux, revêtus du titre de *Roi des Romains*, mais RICHARD aiant sur ALPHONSE l'avantage d'avoir reçu la Courone à Aix-la Chapelle, aspirèrent à l'Empire & firent des démarches auprès du Pape, qui resta neutre. Leur cause fut examinée avec soin par la Cour de Rome : mais il ne fut rien décidé. L'Italie s'inquiéta peu de ces deux Rois, qu'elle ne reconoissoit pas, & qui travaillèrent cependant à s'y faire des Partisans. ECCELIN se déclara pour ALPHONSE.

Il ne restoit à soumètre en Sicile que Piazza, Aidone & Castrogiovanni. FRÉDÉRIC LANCIA fait le Siége de la première de ces Places. Après une longue & vigoureuse défense, elle est emportée d'assaut; &

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

d'une année; & son couronement se fit à Aix-la-Chapelle le 25 de Juin. Sa foiblesse le fit préférer à *Albert d'Autriche*, son Compétiteur. Il se hâta d'envoyer *Jean de Chablais* en Italie pour recevoir les droits de l'Empire, & recueillir quelque argent qu'il pût employer à payer les dettes qu'il avoit faites en Allemagne.

En 1298, une partie des Electeurs s'assemblèrent à Mayence, déposèrent *Adolfe*, & élurent en sa place *Albert d'Autriche*. La plus grande partie des autres Princes, & tout le corps des Villes de l'Empire, restèrent atachés au premier, qui leva une armée pour s'oposer à *Albert*; mais il fut défait & tué de la propre main de ce rival. Cela ariva à Gelheim, près de Spire, le 2 de Juillet 1298.

ALBERT I d'Autriche,

crut devoir se faire élire de nouveau: ainsi les Electeurs s'étant assemblés à Francfort, lui donnérent unanimement leurs voix, & on lui rendit la Couronne qu'il avoit afecté de remètre. Le Pape *Boniface VIII*, qui le savoit grand ami de *Philippe le Bel*, Roi de France, refusa de le reconoître, sous prétexte qu'il étoit homicide de son Souverain, borgne & laid de visage, & enfin parceque sa femme étoit fille de la femme de *Conrad*, qui étoit mort chargé des anathêmes du S. Siége. Ce Pape adressa un Bref aux trois Electeurs Ecclésiastiques, où il disoit: « C'est à nous qu'a» partient le droit d'exa» miner la persone de » celui qui est élu Roi des

PAPES.

prouve le bon ordre que le Pape sut entretenir.

Ce Pape le premier jour du *Jubilé*, come on l'a apelé ensuite, se fit voir en habits Pontificaux, & dona la bénédiction aux Peuples en la manière acoutumée. Mais le lendemain, il parut en habits Impériaux, faisant porter devant lui l'Epée, le Sceptre & les autres marques de l'Empire, & crier publiquement: *Il y a ici deux Epées; Pierre tu vois ici ton successeur, & vous, ô CHRIST regardez votre Vicaire.* « Il continua de » se montrer ainsi alter» nativement (dit *Baillet, pag.* 70), tantôt co» me un Souverain Pon» tife de l'Eglise, & tan» tôt come Empereur de » la Terre, pour faire en» tendre qu'il réunissoit » en lui toute la puissance » spirituelle & temporel» le du monde, & que » celle de tous les Rois » & autres Princes sécu» liers n'étoit qu'une dé» pendance de la sienne ». C'est suivant cète imagination qu'il faisoit expliquer le sens des deux épées qui s'étoient trouvées dans le lieu où J. C. fit la dernière Cène avec ses Apôtres, come si S. Pierre se fût servi de toutes les deux; ou come si, étant toutes deux de même espèce, elles eussent » dû signifier deux Puis» sances de diférente na» ture ».

La même année, *Albert d'Autriche* aiant envoyé à Rome des Ambassadeurs pour faire part à *Boniface* du mariage de son fils avec la Princesse *Blanche*, fille de *Philippe le Bel*, Roi de France, & pour lui demander en même tems la confirmation de son élection; *Boniface* refusa audience à ces Ambassadeurs, & parut en public l'épée au côté, &

SAVANS & ILLUSTRES.

Nicolas de Pise, qui fit plusieurs édifices célèbres en Italie: il travailla aussi en Sculpture. *André Taffi*, le *Gaddi* & le *Giotto*, qui étoient Florentins, se firent dans le même tems un nom parmi les Peintres. *Margaritoné*, d'Arrezzo au territoire de Florence, étoit Peintre, Architecte & Sculpteur. *Arnolfo di Lapo* se distingua dans l'Architecture & la Sculpture: il étoit originaire d'Allemagne; mais les Florentins lui donèrent le droit de Bourgeoisie dans leur Ville à cause de ses talens.

ALEXANDRE DE SPINA

étoit un Dominicain de Pise, qui s'apliqua beaucoup aux Mathématiques. On raporte de lui, qu'aiant entendu dire qu'un particulier avoit inventé les Lunettes, & ne vouloit pas en découvrir le secret, il trouva le moyen d'en faire de son invention & le publia, pour l'utilité de ceux qui avoient la vue foible. Il vivoit vers l'an 1290.

BRUNETTO LATINI,

Florentin, au milieu des troubles dont les factions des *Guelfes* agitoient l'Italie, ranima le goût des Lètres. Orateur, Poëte, Historien, Philosophe & Théologien même, il forma une espèce d'Ecole, d'où sont sortis entr'autres le fameux *Dante* & *Gui Cavalcanti*: aussi l'Académie de Florence date de-là son comencement. Il enseigna à ses Citoyens non seulement l'art de bien parler, mais encore celui de bien gouverner. Secrétaire de la République, il eut une très grande part aux afaires

ceux des Citoyens connus pour être avec le plus d'acharnement ennemis de la Maison de Souabe, sont punis de mort. Aidone n'atend pas qu'on l'assiége & se soumet d'elle-même. Castrogiovanni, par sa situation & par ses fortifications, pouvoit coûter beaucoup de monde & de tems. Le Comte FRÉDÉRIC se contente de bloquer cète Place, & de dévaster absolument tous les environs. Castrogiovanni capitule, & se rend à des conditions honorables.

Le nouveau Sénateur de Rome MANUEL MAGGI, montrant en toute occasion une partialité déclarée en faveur de la Noblesse, le Peuple se soûlève, force les Prisons & délivre BRANCALÉONE D'ANDOLÒ, qu'il rétablit dans les fonctions de Sénateur. Pour le dire en passant, ce Magistrat, auquel les Romains donoient par excellence le nom de *Sénateur* étoit à Rome ce qu'étoit le Podestà dans les autres Villes: BRANCALÉONE recomence l'exercice de sa Charge par faire la plus rigoureuse justice des Nobles qui vexoient le Peuple; & fait même conduire au gibet deux Nobles de la Maison des ANNIBALDESCHI. Le Pape à cète occasion l'excomunie avec tous ses Adhérans: mais, loin de s'en inquiéter, ils prétendent que, par un privilége particulier, ils ne pouvoient pas être excomuniés; & menacent le Pape & les Cardinaux de manière à les forcer de sortir de Rome pour se retirer à Viterbe.

Le Marquis d'Este gagne vers le printems deux Officiers de la Garnison qu'ECCELIN avoit dans Monselice. Ces Officiers lui livrent cète Place. Il recouvre ensuite ses Forteresses de Calaone & de Cerro, dont ECCELIN s'étoit emparé quelques années auparavant. Ce Tiran déchargeoit alors à Vérone sa fureur sur tous ceux qu'il lui plaisoit d'avoir pour suspects. Il fait entre autres arêter FRÉDÉRIC & BONIFACE DE LA SCALA, deux Frères, Nobles Véronois & d'une Famille qui comence alors à paroître avec quelque éclat. Tous leurs Amis ou leurs Cliens sont arêtés en même tems. ECCELIN les accusoit de vouloir livrer la Ville aux Padouans. Au mois d'Octobre, il fait traîner les deux Frères par toute la Ville attachés chacun à la queue d'un cheval, & les fait ensuite brûler vifs. Il fait aussi périr dans les tourmens ANDESISE, son Neveu, parcequ'il n'avoit pas su défendre Padoue. Avant ces cruelles exécutions, son Frère ALBÉRIC, qui dominoit à Trévise, levant enfin le masque, avoit, le 8 de Mai, fait une ligue avec lui, donant trois de ses fils en ôtage pour sureté de sa parole. Depuis ALBÉRIC exerçoit à Trévise une tiranie pareille à celle de son Frère; & grand nombre de Citoyens, banis de cète Ville, veut se jeter entre les bras des Padouans & des Vénitiens.

L'Archevêque de Milan, LÉON DE PÉRÉGO, soutenu de la Noblesse, continuoit de vouloir gouverner cète Ville. Le Peuple s'oposoit avec d'autant plus de vigueur à son dessein, qu'il ne vouloit point de Maître, & que sa haine contre la Noblesse venoit de l'injustice d'un ancien Statut, par lequel tout Noble, qui tuoit un home du Peuple, en étoit quite pour une très légère amende pécuniaire. Vers ce tems, un Noble, apelé GUILLAUME DE LANDRIANO, tue un Plébéien qui le pressoit de lui payer ce qu'il lui devoit. Le Peuple, sous les ordres de MARTIN DE LA TORRE, prend aussitôt les armes & force l'Arche-

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» Romains, de le sacrer » & couroner, ou de le » rejèter s'il est indigne ». Il y déclare ensuite, qu'*Albert* doit comparoitre devant lui; autrement, qu'il procédera contre lui, & déchargera du serment de fidélité tous ceux qui le lui ont prêté.

Albert ne s'en émut pas, & il maria, l'année suivante, son fils ainé *Rodolfe* avec *Blanche*, fille du Roi de France. Quelques années après, le Pape voulut se reconcilier avec lui, dans l'espérance de l'oposer à ce Prince avec lequel il étoit en querèle, come on le peut voir dans la Colone voisine des *Papes*. Il paroît qu'alors *Albert* craignoit *Boniface VIII*, ou desiroit fort que son autorité fût reconue en Italie, s'il est vrai que, dans ses Lètres, il ait parlé à ce Pape come plusieurs Historiens le raportent.

« Je reconois (lui fait-» on dire) que l'Empire » Romain a été transféré » par le S. Siége, des Grecs » aux Allemans, en la » persone de *Charlema-* » *gne*; que le droit d'é-» lire le Roi des Romains, » destiné à être Empe-» reur, a été acordé par » le Saint-Siége à certains » Princes Ecclésiastiques » & Séculiers, & que les » Rois & Empereurs re-» çoivent du Saint-Siége » la puissance du glaive » matériel ». Cète déclaration avoit été surement dictée par *Boniface VIII*, qui avançoit avec une hardiesse étonante les faits les plus faux qu'il croyoit être favorables à sa prétendue autorité universelle.

Les Ambassadeurs d'*Albert* présentèrent (dit-on)

PAPES.

revêtu d'un habit de Général d'Armée, disant qu'*il n'y avoit pas d'autre Roi des Romains que lui*. Quelque tems après, il envoya en France un Légat, pour engager le Roi *Philippe le Bel* à se croiser & à remètre en liberté le Comte de Flandre (vassal rébelle). Ce Légat n'étoit que trop semblable à *Boniface VIII*, qui l'avoit fait Evêque de Pamiers malgré le Roi (a).

Il se nomoit *Bernard de Saisset*. Il s'aquita de sa comission, come s'il eût eu droit de se faire obéir, aiant parlé au Roi avec toute la hardiesse que pouvoient lui doner son naturel impétueux & l'autorité du Maître dont il portoit le caractère. Mais s'apercevant qu'il crioit en vain, il se plaignit du peu de considération que l'on avoit pour lui, & dit hautement que « quoique sa » Ville Episcopale se trou-» vat en France, il n'é-» toit sujet de persone, » ne tenoit rien du Roi, » n'étoit soumis qu'au » Pape, & ne reconois-» soit point d'autre Puis-» sance que la siène tant » pour le spirituel que » pour le temporel ». Il porta même l'insolence, jusqu'à menacer au nom de *Boniface*, que si on ne lui acordoit sa demande touchant la liberté du Comte de Flandre, « il jè-» teroit l'Interdit sur tout » le Royaume, & fulmi-» neroit même l'excomu-» nication sur la persone » du Roi ».

Après cela, il començoit à soutenir la puissan-

(a) Le Pape *Boniface* érigea cet Evêché de son autorité, aux dépens de Toulouse en 1296, & en noma premier Evêque *Bernard de Saisset*, qui étoit Abbé de S. Antonin de Pamiers.

SAVANS & ILLUSTRES.

du gouvernement, & fut chargé de plusieurs Ambassades.

En 1260, il fut obligé de se retirer de Florence, avec tous les *Guelfes*, du parti desquels il étoit, après la défaite de l'armée des Florentins par le Comte *Jourdain*, Général de *Mainfroi*; & il vint en France, où il composa plusieurs Ouvrages en François. Après la mort de *Mainfroi*, en 1266, il retourna à Florence, & y mourut en 1295. Son *Trésor*, dont on a beaucoup parlé, est en Manuscrit dans la Bibliothèque du Roi; c'est une espèce de cours de Philosophie, dans le goût de Pline, & presque uniquement une Traduction Françoise de diférens Auteurs.

SOZOMENE,

Prêtre, né à Florence, ou qui y fut au moins élevé, fleurissoit, en 1292, come on a lieu de le croire, quoique quelques-uns l'aient suposé bien moins ancien. Il adressa à *Vespasien*, Florentin, une Chronique depuis la Création du Monde jusqu'à son tems, qui n'a pas été imprimée, & que l'on conserve en deux gros Volumes, dans l'Abbaye des Chanoines Réguliers de Fiésoli, près de Florence. Dom Mabillon, dans son *Iter Italicum*, en a doné quelques Extraits, *p.* 174.

DINO,

fameux Jurisconsulte Civil, étoit de Mugello, au Territoire de Florence. Il professa à Bologne avec la plus grande célébrité, & on le regardoit come surpassant en science tous ceux qui l'avoient précédé. Il eut entr'autres Disciples *Cino & Oldrad*, qui se distinguèrent entre

vêque & la Noblesse à sortir de la Ville. Ils se retirent dans le Séprio. La Ville de Côme leur fournit un puissant secours d'homes avec lequel ils tentent plusieurs fois de rentrer dans Milan, en combatant l'Armée du Peuple : mais chaque fois ils sont repoussés.

Il se fait, le 4 d'Avril, par la médiation de PHILIPPE DE FONTANA, Légat Apostolique, un acomodement qui fut apelé la *Paix de S. Ambroise.* Plusieurs Nobles sont banis ; & les autres retournent dans la Ville avec l'Archevêque. MARTIN DE LA TORRE se marie alors avec une Sœur de PAUL DE SORÉCINA, Podestà de la Noblesse ; & les Plébéiens font rendre comte à leur Podestà de *BENO DE' GONZANI* de Bologne, de toutes les vexations qu'il leur avoit faites depuis quelques années, & le condamnent à payer 12 mille livres. Come il ne vouloit pas, ou ne pouvoit pas payer cète somme, ils le font mourir, & jètent son corps dans les fossés.

Par Traité du 18 de Février, THOMAS, Comte de Savoie, recouvre la liberté ; mais en donant ses Fils en ôtage, & renonçant à tous ses droits sur la Ville de Turin & sur d'autres lieux, dont il se prétendoit Seigneur.

Il s'étoit élevé, l'année précèdente, une querèle très vive entre les Guelfes & les Ghibellins de Brescia. Ces derniers, comtant sur des secours d'*ECCELIN* & du Marquis de *PELAVICINO*, qui faisoient alors le dégât dans le Mantouan, avoient mis en prison ou chassé de la Ville tous les Partisans de l'Eglise : mais ils avoient eu la sagesse de ne point admètre chés eux *ECCELIN*, qui s'étoit avancé jusqu'à Montechiaro, dans l'espérance de les soumètre à sa domination. Ils avoient mis à la tête de leur Gouvernement *GRIFOLIN*, home sage, aimant sa patrie. Cète année, le Légat *PHILIPPE DE FONTANA*, séjournant à Mantoue, envoie à Brescia Frère *EVÉRARD*, Dominicain savant, & de plus home de manége. Par ses exhortations publiques, & par ses insinuations particulières, il fait remètre en liberté les Guelfes emprisonés, rapeler les Banis, & rendre les biens à tous. Cet heureux succès amène le Légat lui-même à Brescia. Sa présence fait rentrer l'esprit d'union dans toutes les têtes, & Brescia promet de persister dans son ancien atachement pour l'Eglise.

Une Conjuration formée par les Guelfes à Plaisance, éclate le 14 de Juillet. Les mesures des Conjurés étoient bien prises. Ils chassent le Marquis *PELAVICINO*, dont ils obligent les troupes à sortir en laissant leurs chevaux & leurs armes, & choisissent *ALBERT DE FONTANA* pour Podestà.

Les Bolonois, ci-devant maîtres d'Imola, de Cervia & de quelques autres Places de la Romagne, avoient, l'année précèdente, soumis à leur domination Forlì, Bagnucavallo, Faënze & Forlimpopoli ; de sorte qu'ils se voyoient maîtres de la plus grande partie de la Romagne. Ils étoient par-là trop puissans pour obéir à la Sentence par laquelle *GIBERT*, Podestà de Parme, les avoit condamnés à rendre aux Modénois les Châteaux du Frignano. Ceux-ci trop foibles par eux-même, & n'étant pas assez riches pour payer des troupes étrangères, implorent la médiation de diférentes Villes pour se faire justice. Des Députés de Milan, de Brescia, de Mantoue, de Ferrare, de Parme &

EMPEREURS D'OCCIDENT. ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

ensuite le serment de fidélité que ce Prince faisoit au Pape, & la confirmation des cessions faites par tous les Empereurs ses prédécesseurs, avec promesse de défendre les droits du S. Siége contre tous ses ennemis, quels qu'ils fussent, Rois ou autres Souverains, de ne faire avec eux aucun aliance, & de leur déclarer la guerre, si le Pape l'ordonoit. Quelle foiblesse dans ce Prince, au même tems que *Philippe le Bel* agissoit bien autrement (come on le verra ici dans la Colone des *Papes*)! Mais le Roi de France n'avoit rien à craindre, aiant des Sujets instruits, & qui lui étoient atachés. *Boniface* très satisfait d'*Albert*, lui fit expédier, le 3 d'Avril 1303, une Bulle, par laquelle « en vertu de sa » pleine puissance Apostolique, il l'accepte pour » Roi des Romains, voulant qu'il soit reconu » pour tel, & que tous » les Sujets de l'Empire » lui obéissent, supléant » tout ce qui avoit pu être » défectueux dans son élection ».

On prétend que le Pape lui dona le Royaume de France, come soumis de droit aux Empereurs d'Occident; & qu'il prononça l'anathême contre ceux qui soutiendroient le contraire. Ce qui est certain c'est qu'*Albert* ne jugea pas à propos de se déclarer contre le Roi de France; & ces deux Princes vécurent toujours dans une parfaite intelligence.

En 1308, une partie des Suisses se révolta, à cause des vexations que leur causoient les Oficiers de l'Empereur; ce Prince cherchoit l'ocasion de les incorporer dans son pa-

PAPES.

ce absolue du Pape sur les Princes Souverains; mais le Roi *Philippe le Bel*, qui avoit eu la patience de l'écouter, ne voulut pas soufrir plus long-tems les insolences de ce Légat de *Boniface.* Il pouvoit le faire ressouvenir qu'il parloit devant son Roi, en l'arêtant prisonier, pour le faire punir come son sujet; il aima pourtant mieux le renvoyer à Rome ou dans son Diocèse. *Bernard de Saisset*, sur l'ordre qu'il reçut de se retirer promtement de la Cour, ala rendre comte de sa négociation au Pape. *Boniface* envoya cet Evêque dans son Diocèse, en Languedoc, pour y remuer contre l'autorité Royale, & en faveur de la prétendue autorité Pontificale. Il s'aquita trop bien de sa comission, & il s'emportoit de tous côtés contre le Roi, soulevoit les peuples & pratiquoit des intelligences avec les Princes ennemis de la France.

Cela dona lieu à des Informations juridiques, & à le faire arêter & conduire à la Cour, qui étoit alors à Senlis. Le Roi le fit comparoître devant son Parlement, ou les Grands de sa Cour; & l'Archevêque de Narbone, son Métropolitain, se chargea, quoiqu'avec peine, de le garder, come prisonier, pendant l'instruction du Procès.

Boniface dut bien comprendre que l'Evêque de Pamiers avoit tout gâté par son imprudence & sa témérité, cependant « il » se persuada, dit *Baillet*, pag. 87, que cète » afaire étoit la siène, & » que l'honeur du S. Siége y étoit intéressé. Il » ne voulut donc plus » songer qu'aux moyens » de se venger de l'afront » qu'il prétendoit avoir

SAVANS & ILLUSTRES.

les Jurisconsultes de leur tems. Le Pape *Boniface VIII* choisit *Dino* pour travailler à la compilation du *Sexte* ou du Sixième Livre des Décrétales, sur lequel il fit un Comentaire. Ce savant Jurisconsulte vit avec chagrin que *Richard*, qui lui avoit été associé pour le travail de la même compilation, avoit été récompensé du Chapeau de Cardinal, & qu'on ne pensoit point à lui en doner un également. On prétend que ce chagrin lui causa la maladie dont il mourut, en 1303. On a de lui plusieurs Ouvrages, & entr'autres des *Comentaires sur les Règles du Droit Pontifical*, que notre fameux *Charles Du Moulin* a orné d'excellentes Notes.

MARCO POLO,

Noble Vénitien, étoit alé avec son Père & son Oncle à la Chine, où il demeura plusieurs années. Revenu, en 1295, à Venise, il dressa & publia une Relation très curieuse de tout ce qu'il avoit vu & apris des Royaumes de l'Orient que l'on conoissoit peu. Les choses étonantes qu'il en raportoit, ont paru pendant long-tems incroyables; mais on les a reconu véritables lorsqu'on a découvert par mer les Indes & la Chine, trois ou quatre cens ans après. La Relation des Voyages de *Marco Polo*, après avoir paru plusieurs fois en Italien & en Latin, a été donée en François dans un *Recueil de Voyages faits en Asie*, & & publié à Leyde, *in-4°* en 1735.

RICOLD,

Florentin, après avoir beaucoup voyagé en O-

de Reggio vont exhorter les Bolonois à faire ce que la justice exigeoit d'eux ; & n'en obtiènent rien. Les Modénois ont ensuite recours au Pape, qui, par une *Lètre* écrite de Viterbe, le 7 d'Août, charge l'Evêque de Mantoue d'aler à Bologne, & d'employer tout, aux Censures près, pour faire exécuter le Jugement du Podestà de Parme. Cet Evêque ne réussit pas mieux que les autres.

Le Peuple de Gène, à l'imitation de celui de beaucoup d'autres Villes, s'ennuie enfin de ce que la Noblesse ne lui donoit point place aux charges de la République, bien qu'il l'eût demandé plusieurs fois. Il se soulève, prend les armes, & se done pour Chef, sous le nom de *Capitaine du Peuple*, GUILLAUME BOCCANEGRA. Le lendemain, il choisit 32 persones pour servir de Conseil au *Capitaine* ; & régle qu'à l'avenir le Podestà lui prêtera serment d'obéissance.

1258.

LE 11 d'Août, *MAINFROI*, soit en exécutant ce qu'il pouvoit avoir projeté de longue main, soit en se laissant tromper au bruit qui couroit que *CONRADIN* étoit mort, se fait couroner Roi dans la Cathédrale de Palerme par trois Archevêques, avec le concours & les aplaudissemens d'un grand nombre de Prélats & de Barons, & d'une foule prodigieuse de Peuple. Sa magnificence se déploie à cète ocasion en libéralités qu'il répand avec profusion parmi le Peuple, en Charges, en Baronies, en Comtés qu'il distribue à la Noblesse. Ses Oncles les Marquis *FRÉDERIC* & *GALVANO LANCIA*, tous ses autres Parens, & beaucoup de Lombards auxquels il se fioit beaucoup plus qu'à ses propres Sujets, ont alors une très grande part à ses libéralités. Quelque digne que ce Prince fût en effet du Trône par ses grandes qualités, il fut comunément blâmé d'avoir usurpé la Courone sur son Neveu. Ce sont uniquement des Ecrivains Guelfes, & par conséquent ses Ennemis, qui nous ont transmis ses actions ; & qui, par un zèle mal entendu pour la Religion, n'ont pas fait dificulté de doner des vices qu'aparemment il n'avoit point, & de l'acuser de crimes que sans doute il ne comit jamais. Il est dificile de démêler la vérité dans tout ce que la passion leur fait dire : mais il est certain que, dans l'état où les choses se trouvoient, la Sicile avoit besoin d'un Roi capable de la gouverner ; & que l'enfance de *CONRADIN*, & le peu de secours que ses Etats devoient atendre de la part de la Maison de sa Mère dans un tems où l'Allemagne êtoit bouleversée par deux Factions contraires, sembloient autoriser les Siciliens à se doner ce Roi, qui leur êtoit nécessaire. Si *MAINFROI* d'ailleurs avoit, come il le témoigna plus d'une fois, réèlement dessein de faire passer après lui la Courone à son Neveu ; peut-être son usurpation n'est-elle pas aussi criminelle qu'on l'a voulu dire. Mais on avoit résolu de lui faire des crimes, même des effets du hazard. Peu de tems avant son couronement, l'Impératrice *ISABELLE* envoya deux Ambassadeurs en Italie demander au Pape l'Investiture du Royaume de Sicile pour *CONRADIN*, aux conditions que Sa Sainteté voudroit y mètre. RAOUL DI SORDI, Noble Romain, les ataqua près du Château de

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

trimoine du *Comté de Habsbourg*; qui étoit dans leur Pays. Cète révolte fut le comencement de la fameuse République *Helvétique*, qui n'étoit alors composée que de 3 Cantons, savoir, *Schuitz*, *Uri* & *Underwald*. *Albert* s'étant avancé avec une grosse armée pour les soumètre à son obéissance entière, fut tué près de Vindisch, aux ieux de sa Cour, par *Jean d'Autriche*, son neveu, dont il avoit été Tuteur & à qui il refusoit depuis longtems de rendre les terres de son patrimoine. Ce fut le 1 de Mai 1308. Sa fille *Agnès*, Reine de Hongrie, fit bâtir, quelques années après, l'Abbaye de Kœnigfeld, à l'endroit même où cet atentat fut comis.

Il paroit qu'*Albert* d'Autriche fut dans les mêmes sentimens que son père *Rodolfe* par raport à l'Italie, n'aiant point pensé à y aler, pour s'y faire couroner Empereur, s'étant contenté come lui de nomer les Ducs & autres Princes Vicaires de l'Empire.

Le Trône fut vacant, après sa mort, pendant six mois. Deux rivaux puissans le briguèrent en vain: *Frédéric le Bel*, Duc d'Autriche, fils aîné de l'Empereur défunt; & *Charle de Valois*, frère de *Philippe le Bel*, Roi de France. On a prétendu que le Pape *Clément V*, étant obligé par ce Prince de presser l'élection de *Charle de Valois*, en écrivit aux Electeurs publiquement; mais qu'en secret il leur adressa une Bulle remplie de declamations contre la France, & finissant par le conseil d'élire le plutôt pos-

PAPES.

» reçu en sa persone, & » d'avancer ses entrepri- » ses touchant sa puissan- » ce sur le temporel du » Royaume. C'est à quoi » il travailla jusqu'à l'A- » vent 1301, faisant com- » poser (& composant lui- » même) des Bulles & » des Brefs sur ce sujet » pour diverses persones, » & sur tout pour le Roi » & le Clergé ».

Pierre *Flotte*, alors Ambassadeur de France à Rome, aiant eu une audience de *Boniface* peu avant son retour, ce Pape lui dit: « J'ai la puissance » temporelle sur le Roi » & sur le Royaume ». A cela *Flotte* lui répondit: « Je le veux, mais celle » du Roi mon Maître est » réelle, au lieu que la » vôtre n'est que verbale ».

L'une des Bulles de *Boniface* scellées le 5 de Décembre, suspendoit les Privilèges acordés ci-devant à *Philippe le Bel* & à ceux de son Conseil, & défendoit de lever des subsides sur le Clergé. Une autre étoit adressée aux Evêques, Chapitres & Docteurs de toutes les Facultés, les citoit à se trouver dans un Concile à Rome où l'on devoit traiter *la conservation des Libertés & de l'honeur de l'Eglise Catholique*, *la réformation du Royaume*, *la correction du Roi*, & *l'établissement d'un bon gouvernement en France*. A quoi *Boniface* ajoutoit, « Qu'il sauroit châtier le » défaut dans la persone » des Prélats & du Roi » même, s'ils s'en absen- » toient par mépris, ou » par négligence ».

Une troisième Bulle comence par ces mots *Ausculta*, *Fili*, &, après avoir fait quantité de reproches au Roi, il lui déclare qu'il a jugé convenable d'apeler les Evê-

SAVANS & ILLUSTRES.

rient, vint se faire Religieux Bénédictin dans sa patrie: quelques-uns l'apèlent *Richard*. Il avoit apris les Langues Syriaque & Arabe, & étoit bien instruit de l'état des Mahométans & des Eglises Orientales. Il fit une Traduction de l'Alcoran, & une Réfutation, qui a été traduite en Grec: on l'a imprimée plusieurs fois. Un autre Ouvrage de lui, adressé aux Nations Orientales, & où il traite des diférences qu'il y a entre les Juifs, les Payens & les Mahométans, est conservé en Manuscrit à Florence, dans la Bibliothèque de sainte Marie-la-Nouvelle.

PIERRE D'APONO,

ainsi nomé du lieu où il étoit né, près de Padoue, a été un fameux Médecin. Il ala étudier en Grèce & en France; aiant été fait Docteur en Médecine à Paris, il vint l'enseigner le premier à Padoue, où il est mort en 1316. On a de lui plusieurs Ouvrages de Physique, d'Astronomie & de Médecine. Le plus célèbre est son *Conciliator differentiarum Philosophorum & præcipue Medicorum*, qui lui a fait doner le surnom du *Conciliateur*.

GILLES DE ROME

étoit de l'illustre Famille des *Colonnes*. Il eut pour Maître *S. Thomas d'Aquin*, & il entra ensuite dans l'Ordre des Augustins, dont il fut le plus grand Théologien. Selon l'usage du tems, on l'apela le Docteur très assuré, *Doctor fundatissimus*. Il vint en France, & fut choisi par le Roi *Philippe le Hardi* pour être le Précepteur de son fils, qui fut *Philippe le Bel*. Il en-

la Molara, leur prit tout ce qu'ils avoient, tua l'un, & blessa l'autre. SABAS MALASPINA met ce forfait sur le comte de MAINEROI. Mais qu'elle preuve en done-t-il? Il convient lui-même que ce RAOUL étoit un Scélérat insigne, capable des plus noirs atentats. Ne sait-on pas d'ailleurs que l'Italie, come d'autres pays, avoient alors quantité de ces Nobles, qui faisoient mêtier de guéter sur les grands chemins les riches Voyageurs & de les dépouiller? On ne sait pas au reste si cète Ambassade fut réèlement envoyée. Ce qui paroit certain, c'est qu'au mois de Févrîer de l'année suivante *MAINFROI* reçut des Ambassadeurs de l'Impératrice de Bavière & de son Frère le Duc de Bavière, qui vinrent l'assurer que *CONRADIN* étoit vivant, & lui demander de faire punir ceux par qui le faux bruit de la mort de ce Prince avoit été répandu. Sa réponse fut « Que le Royaume, ainsi » que tout le monde le savoit, étoit perdu; qu'il l'avoit conquis les » armes à la main, en courant toutes sortes de risques, & supottant » des fatigues incroyables: Qu'il n'étoit ni de son devoir à lui, ni » de l'utilité des Peuples, qu'il renonçât au Trône en faveur d'un En- » fant incapable de le défendre contre les Papes ennemis de la Mai- » son de Souabe: Que d'ailleurs il le garderoit tant qu'il vivroit; & » que *CONRADIN* seroit son successeur ». Il joignoit à ces sages paroles de magnifiques présens pour l'Impératrice, pour le Duc de Bavière & pour les Ambassadeurs eux-même, qui s'en retournèrent enchantés de sa magnificence. Après son couronement, *MAINFROI* repasse de Palerme dans la Pouille. Après avoir tenu Cour plénière à Foggia durant plusieurs jours, il se met à la tête de ses troupes, il va faire le Siége de l'Aquila, qui s'opiniâtroit à tenir le parti de l'Eglise. C'étoit une nouvelle Ville que le Roi *CONRAD* avoit fait bâtir, & qui, dans peu de tems, étoit devenue très peuplée. Elle fait peu de résistance. Le Roi conserve la vie & les biens aux habitans: mais il leur ordone de se retirer ailleurs; & réduit la Ville en cendres en punition de son obstination dans la révolte.

Le Sénateur BRANCALÉONE marche avec le Peuple Romain pour détruire Anagni, Patrie du Pape. ALEXANDRE est obligé d'en venir aux prières les plus humbles pour l'apaiser, & le faire désister de son dessein: mais ce n'est qu'avec beaucoup de peine que le Sénateur vient à bout de mètre un frein à la fureur du Peuple. S'étant ensuite assuré d'être au besoin soutenu par le Roi de Sicile, il s'en prend aux Maisons des Nobles de Rome, qui bâties en forme de Forteresses, leur facilitoient les moyens de comètre continuèlement des excès préjudiciables au Peuple. Il fait abatre 140 Tours; & par-là rétablit la tranquilité dans Rome: mais, au grand regret des Romains, la mort le leur enlève cète année même; &, pour conserver la mémoire de l'exacte justice qu'il avoit fait observer, ils renferment sa tête dans un vase précieux qu'ils placent sur le haut d'une Colone. Il avoit conseillé, quelques jours avant sa mort, aux principaux du Peuple d'élire Sénateur son Oncle *CASTELLANO D'ANDOLO*, Bolonois come lui. Son conseil est suivi malgré tout ce que le Pape fait pour l'empêcher.

La discorde se met à Bologne. Les Familles des *LAMBERTAZZI* d'une part, & des *GÉRÉMII* de l'autre, les deux des plus puissantes

EMPEREURS D'OCCIDENT. ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.	*PAPES.*	*SAVANS & ILLUSTRES.*

sible *Henri*, Comte *de Luxembourg*, frère de l'Electeur de Trèves. Mais il n'y a aucune aparence que le Pape, qui siégeoit alors à Avignon, ait voulu courir le risque d'éprouver le ressentiment d'un Prince aussi vif que *Philippe le Bel*, qui pouvoit être informé de sa prétendue Bulle secrète. Quoi qu'il en soit, les Electeurs suivirent l'avis que l'on supose leur avoir été doné.

HENRI VII (a),

Comte de Luxembourg,

fut élu en secret à Rensée, & ensuite publiquement à Francfort le 29 de Novembre 1308; il régna quatre ans & demi. Après qu'il eût été couroné à Aix-la-Chapelle le 6 de Janvier, il paroît ne s'être guères ocupé que du Voyage d'Italie. Il avoit envoyé auparavant à Rome des Ambassadeurs « d'*Obédience* » au Pape, pour prêter » le serment acoutumé, » & convenir avec Sa » Sainteté du tems où il » pouroit recevoir la Cou» rone Impériale ». C'est ce qu'on lit dans l'*Abregé Chronolog. de l'Hist. d'Allemagne* (pag. 368, Ed. de 1766). Mais il est bon d'observer, que ce doit être par une faute d'impression qu'on a mis à *Rome*, car le Pape avoit alors fixé son séjour en

(a) Quelques Auteurs l'apèlent *VIII* à cause de *Henri*, fils de l'Empereur *Frédéric II*, qui le fit élire *Roi de Germanie* & ensuite déposer. Voyés ci-devant, *pag. 4, col. 2*, & au tome V, *pag. 300.*

ques, & autres à Rome. Le début de la Pièce est que Dieu a etabli le Pape sur les Rois & les Royaumes, pour aracher, détruire, édifier & planter; qu'ainsi *Philippe le Bel* avoit grand tort de ne se pas croire assujèti à *Boniface:* raisonement fondé sur une falsification de l'Ecriture, & sur une équivoque qui sert à faire confondre les deux Puissances.

Le Roi fit brûler publiquement cète dernière Bulle le 11 de Février 1302, & défendit aux Evêques, & autres, d'aler à Rome. Ensuite, le 20 d'Avril, il assembla dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris ce qu'on apeloit encore le *Parlement*, c'est à dire les Evêques & les Seigneurs de son Royaume, & même les Députés des Villes, Chapitres, Comunautés & Universités, pour les consulter sur ce qu'il y avoit à faire dans les circonstances présentes. Le résultat fut, que les Evêques écrivirent au Pape, pour le prier de révoquer son comandement, & que les Seigneurs écrivirent aux Cardinaux, ainsi que le Tiers-Etat, pour s'élever contre les entreprises du Pape.

On trouve dans l'*Histoire de ces Démêlés*, par *Baillet, pag.* 137, une remarque assez singulière. « Ce qui rendoit (dit-il) » le Clergé exempt de la » corruption & de l'escla» vage, c'est qu'il n'y a» voit pas d'Emissaires de » la Cour de Rome mêlé » dans son Corps pour sa» crifier les intérêts de » l'Eglise Gallicane & de » nos Rois à ceux des Ul» tramontains. Ce n'est » pas qu'il ne se trouvât » bien des Cardinaux » François dès ce tems » là, mais ils étoient » membres du Clergé de

seigna pendant longtems avec réputation, la Philosophie & la Théologie dans l'Université de Paris. Il fut Général de son Ordre, & enfin Archevêque de Bourges, quelques Ecrivains ont même prétendu qu'il avoit été Cardinal. Quoi qu'il en soit, il mourut à Avignon, en 1316, âgé de 69 ans. Son corps fut transféré à Paris, & enterré aux grands Augustins où se voit son Epitaphe. Plusieurs de ses Ouvrages, qui sont Philosophiques & Théologiques, ont été imprimés séparément; mais il y en a encore de Manuscrits dans les Bibliothèques. Il a soutenu que J. C. n'a doné à l'Eglise aucun domaine temporel, que le Roi de France ne tenoit son Royaume que de Dieu, & ne reconoissoit de Supérieur que dans le Spirituel. Il adressa à son ancien Disciple, le Roi *Philippe le Bel*, son Traité *De regimine Principum*, dont on a publié une Traduction Françoise en 1516, sous ce titre: *Le Mirouer exemplaire*, &c.

PTOLOMÉE

DE LUQUE

étoit Dominicain, & avoit eu pour Maître *S. Thomas d'Aquin*. On a de lui des *Annales*, qui vont depuis l'an 1060 jusqu'en 1303, une *Chronique* des Papes & des Empereurs, & enfin une *Histoire Ecclésiastique* qui est conservée Manuscrite dans plusieurs Bibliothèques. M. *Baluze* en a tiré la Vie du Pape *Clément V* pour son *Histoire des Papes* qui ont résidé à Avignon. *Ptolomée* fut Confesseur de *Jean XXII*, & mourut Evêque de Torsello, dans l'Etat de Venise, en 1311.

de cète Ville, étoient chacune à la tête de beaucoup d'autres Familles Nobles. Il s'élève entr'elles une querèle qui coûte la vie à beaucoup de persones. Tout ce que le Podestà peut, c'est de faire une trève entre les deux partis : mais c'est ici le comencement d'un incendie qui dura plusieurs années.

La Ville de Crème sujète depuis longtems des Milanois, éprouve aussi les pernicieux effets de la discorde. Les BENZONI, Famille puissante, apèlent à leur secours le Marquis *PELAVICINO*, qui se rend avec 500 Chevaux à Crème, dont il prend possession à titre de Seigneur, & chasse la Faction contraire.

La paix rétablie, l'année précèdente, par le Légat entre les Factions de Milan, ne dure que jusqu'à la fin de Juin de cète année. Le jour de S. Pierre, *MARTIN DE LA TORRE* fait prendre les armes au Peuple, & chasse de la Ville l'Archevêque & la Faction des Nobles, qui d'abord se retirent à Cantù, puis vont au secours des *RUSCONI* de Côme, qui vouloient abatre la Faction des *VITANI*, que soûtenoit le Peuple de Milan. *MARTIN DE LA TORRE* vient promtement au secours de ces derniers avec un gros corps de troupes. Les *RUSCONI* n'ont rien de mieux à faire, que de sortir de Côme, dont les *VITANI* restent maîtres.

Le 1 de Février, *ECCELIN* fait mourir à Vérone dans les tourmens un grand nombre de persones de la Noblesse du Peuple.

Les Factions Guelfe & Ghibelline, remises l'année précèdente en bone intelligence entr'elles par le Légat, n'avoient pas laissé de continuer à se regarder d'assez mauvais œil. ECCELIN de son côté n'avoit pas discontinué de souffler par ses Lètres le feu de la Discorde. Le 29 d'Avril de cète année, les Ghibellins, comandés par le Podestà *GRIFFON* ou *GRIFFOLIN*, tentent de chasser les Guelfes. On combat toute la nuit. Le lendemain, les Ghibellins sont mis en fuite, & le Podestà GRIFFOLIN est pris avec quelques autres des principaux. Les Ghibellins sortent de la Ville & s'emparent du Château de Torricella. Les Guelfes les y vont assiéger. Le Marquis PELAVICINO marche au secours avec les Troupes de Crémone, & sollicite ECCELIN d'entrer dans le Brescian. Celui-ci rassemble toutes les forces de Vérone, de Feltre, de Vicenze & d'autres lieux, & va joindre les Crémonois. Au premier mouvement de ces derniers, le Légat avoit demandé des Troupes aux Mantouans. Il sort en campagne avec celles qu'il en reçoit, & celles des Brescians & tous les Croisés, & va camper à Corticella près de l'Oglio. L'arivée d'ECCELIN dans le pays lui fait prendre la résolution de se retirer à Gambara pour atendre le Marquis d'Este. Les principaux des Brescians, & BACCHINO DE CAMINO trouve qu'il est honteux de reculer. On résout la bataille, elle se done le 28 ou le 30 d'Août. L'Armée du Légat est bientôt mise en déroute. Lui-même est pris avec l'Evêque élu de Vérone, *DAMIEN CASSADOCA*, le Podestà de Mantoue, *SIMON DE FOGLIANO* de Reggio, beaucoup d'autres Nobles & grand nombre de Soldats. Le lendemain, pour se rendre *ECCELIN* favorable, les Citoyens restés dans Brescia, de concert avec leur Evêque *CAVALCANTÉ DE SALA*, remètent en liberté GRIFFOLIN & les autres prisoniers.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

France, à Avignon; & l'on auroit du dire que cète *Obédience* & ce *Serment* ne consistoient qu'à prométre de prendre les intérêts de l'Eglise & du S. Siege. Le Pape *Clément V* ne fit aucune dificulté de reconoitre *Henri*; mais il remit son Couronement en 1312, à cause du Concile général qu'il devoit tenir, & qu'il tint en effet, l'an 1311, à Vienne en Dauphiné. Cependant l'Archeveque de Milan, & quelques autres Seigneurs de Lombardie, pressoient l'Empereur de venir en Italie pour terminer par sa présence les troubles qui déchiroient ce Pays.

Henri, aiant fait Vicaire de l'Empire en Allemagne son fils *Jean*, qu'il avoit établi Roi de Bohéme en le mariant avec *Elisabeth*, fille du Roi *Wenceslas IV*; passa les Alpes avec une grande armée, & entra en Italie, l'an 1311. Il investit *Amédée*, Comte de Savoie, son beaufrère, de Verceil & du Comté d'Asti, & le créa Comte Princier du S. Empire. Il s'empara de Milan, fit déposer *Gui de la Torré*, & remit en sa place *Mathieu Visconti*. Il se fit couroner Roi d'Italie avec une nouvelle Courone d'acier que l'on substitua à l'anciène, que les *Turriani* ou *de la Torré* avoient mise en gage. S'étant transporté à Gène; &, y aiant travaillé à concilier les diférens partis qui depuis longtems agitoient cète République, les habitans crurent ne pouvoir mieux faire que de le reconoître pour leur Souverain. Ils se soumirent donc à lui pour vingt ans, & le Peuple assemblé

PEPES.

» Rome, résidans ordinairement auprès du » Pape, & non en France; & ils n'avoient aucun rang près de nos » Rois, à moins qu'ils ne » fussent revêtus de la » qualité de Légats ou de » Nonces. Les autres Ministres, ou Oficiers Ecclésiastiques du Pape, » qui étoient en France, » n'avoient ni séance » dans les Assemblées, ni » voix dans les Délibérations du Clergé du » Royaume ».

Boniface tint son Concile le 30 d'Octobre 1302. Quelques Evêques de France y étant alés, le Roi fit saisir leurs revenus. Le Pape fit, dans cète Assemblée, beaucoup de bruit & de grandes menaces contre ce Prince, & enfin il publia la fameuse Bulle *Unam sanctam*, dont tout l'exposé tend à prouver que la puissance temporelle est soumise à la spirituelle, que penser autrement c'est *établir deux principes come Manès*, & que le Pape a droit de déposer les Souverains. Cependant *Boniface VIII*, tout entreprenant qu'il étoit, n'osa tirer cète dernière conséquence qui suivoit de ses principes: il se contenta de définir que tout home doit être soumis au Pape. C'est une vérité dont aucun Catholique ne doute; pourvu que premièrement, on restraigne la Proposition à ce qui regarde la puissance temporelle; secondement que l'on reconoisse que cète soumission doit être en tout réglée par les saints Canons.

Le 30 de Mai 1303, *Boniface* publia une Sentence par laquelle il done la Hongrie à *Carobert*, au préjudice de *Venceslas* que les Hongrois avoient élu. Ce Pape prétendoit que S. *Etiène*, premier Roi

SAVANS & ILLUSTRES.

DANTE ALIGHIÉRI

fut un des beaux esprits de son tems; son langage étoit très délicat; mais la pureté de ses mœurs ne répondit pas à celle de son style. Il fut formé par *Brunetto Latini*. Come lui, en 1301, on l'obligea de quiter Florence, & ses biens furent pillés; il vint aussi à Paris, & étant ensuite retourné en Italie, il mourut à Ravenne en 1321. Come il atribuoit sa disgrace à *Charle de Valois* que *Boniface VIII* avoit fait venir en Italie, il essaya de s'en vanger dans ses Ouvrages où il ataque l'origine de la Maison de France, & s'emporte contre le S. Siège. Son Ouvrage le plus renomé, est la *Divina Comedia*, ou son Poëme Italien du Purgatoire, de l'Enfer & du Paradis; qui a doné lieu dans la suite à plusieurs Comentaires, & à divers Ecrits, soit pour le critiquer, soit pour le défendre & l'expliquer. On a de lui aussi diverses autres Poesies en Italien, & un Traité *De Monarchiâ mundi*.

AUGUSTIN TRIUNFO

étoit d'Ancone: il entra dans l'Ordre des Augustin, & vint à Paris, où il fut quelque tems. De retour en Italie, il demeura à Venise, mais sur tout à Naple: le Roi *Charles I* l'estimoit beaucoup. Il mourut en 1328, âgé de plus de 80 ans. On a de lui plusieurs Ouvrages Théologiques dont quelques-uns ont été imprimés, entr'autres un *Traité sur la Puissance Ecclésiastique*, qu'il présenta au Pape *Jean XXII*. C'est lui qui a fait le *Milleloquium*, ou le Recueil des Pensées choisies de S. Augustin.

Ceux-ci ne tardent pas d'ouvrir les portes au Vainqueur. *ECCELIN*, entré dans la Ville avec le Marquis *OBERT* & *BUOSO DE DOARA*, Seigneur à moitié de Crémone, s'en met en possession. L'Evêque, le Clergé, le plus grand nombre des Citoyens Guelfes se dérobent par la fuite à la cruauté d'*ECCELIN*, qui remplit les prisons de malheureux Citoyens, lasse les bras des Boureaux par des exécutions continuelles, abat les Tours des principaux de la Noblesse, & pille les Eglises. Tout le Brescian, à la réserve de la Ville des Orci, tombe au pouvoir d'*ECCELIN*.

Les Vénitiens & les Génois avoient de grands établissemens dans la Ville d'Acre en Sirie. Chaque Nation en possédant à peu près un tiers, avoit son quartier séparé, sa Justice privilégiée & ses Magistrats indépendans des Rois de Jérusalem. L'Eglise de S. Sabas leur êtoit comune. L'une des années précèdentes deux habitans d'Acre, l'un Génois, l'autre Vénitien, tous deux de la lie du Peuple, prirent querèle, & le Génois fut batu. La querèle devint comune aux deux Nations, qui réciproquement se firent du domage l'une à l'autre. PHILIPPE DE MONTFORT, Gouverneur de la Ville, plus ami des Génois que des Vénitiens, prit parti pour les premiers; & trouva bon qu'ils s'emparassent pour eux seuls de l'Eglise de S. Sabas, dont ils fortifieroient le Monastère, & qu'ils tentassent de chasser les Vénitiens de la Ville. Il fut porté de part & d'autre des plaintes en Europe. Le Pape & d'autres Médiateurs firent convenir les deux Républiques, que les domages seroient réparés de part & d'autre. Les Génois ne se pressant pas d'exécuter la convention, trois Galères de Venise, sous la conduite d'ANDRÉ ZENO, Fils du Doge & de LAURENT TIÉPOLO, Fils de son prédècesseur, alèrent brûler les Navires des Génois dans le Port d'Acre. Leurs troupes mirent aussitôt pied à terre, emportèrent d'assaut & détruisirent le Monastère de S. Sabas, & forcèrent les Génois & PHILIPPE DE MONTFORT lui-même à se retirer à Tir. Les Vénitiens cependant font aliance avec les Pisans, anciens Ennemis des Génois, les Provençaux & les Marseillois; & l'on se hâte d'envoyer une Armée dans les Ports de Venise & de Gène. Les Génois font partir pour le Levant 49 Galères & quatre gros Vaisseaux. Les Vénitiens & leurs Aliés, avec un pareil nombre de Vaisseaux, n'avoient que 40 Galères. Les deux Flotes se rencontrèrent à la vue du Port d'Acre, le 24 de Juin de cète année. Après un combat opiniâtre, la victoire se déclare en faveur des Vénitiens; & les Génois perdent 25 Galères. Après cète victoire, les Vénitiens pillent les magasins de leurs Ennemis & détruisent la superbe Tour, que ces derniers avoient élevée dans la Ville d'Acre. Chaque Nation avoit ses Amis en Sirie. Tout jusqu'aux Ordres des Chevaliers du Temple & de S. Jean, prend parti pour l'une & pour l'autre; & l'on voit de toutes parts naître des animosités aussi vives que celles des Guelfes & des Ghibellins en Italie. ALEXANDRE IV, voyant avec douleur les préjudices qui pouvoient en résulter pour les intérêts des Chrétiens Latins dans le Levant, obligea les deux Républiques à convenir d'une Trève. Il obtient même des Vénitiens qu'ils rendent tous les prisoniers; & parvient enfin à conclure une paix, dont quelques conditions se trouvèrent à charge aux Génois, en sorte que la querèle fut plustôt assoupie que terminée.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

lui jura obéissance. Les Pisans, qui étoient les principaux du parti des *Ghibellins*, le reçurent en triomphe; mais les Florentins, les Siennois & les Luquois, qui étoient *Guelfes*, se préparèrent à lui résister, & demandèrent du secours à *Robert*, Roi de Sicile ou de Naple.

Henri soumit une partie des rebelles, & s'aprocha de Rome le 3 d'Avril 1312: il trouva que cète Ville essuyoit les mêmes maux que la plûpart des autres de l'Italie. Les *Orsini* ou les *Ursins*, qui étoient *Guelfes* & Aliés du Roi *Robert*, étoient les maîtres de la plus grande partie de Rome; & les *Colones*, qui étoient *Ghibellins*, ne s'y soutenoient plus qu'avec peine. Ceux ci y introduisirent *Henri*, & il lui fallut faire la guerre aux *Orsini*, qui ne permirent pas que ce Prince fût couroné dans l'Eglise de S. Pierre, come le Pape en avoit doné la comission à cinq Cardinaux. Deux d'entr'eux se retirèrent, & on obligea les trois autres de faire la cérémonie dans l'Eglise de S. Jean de Latran; mais ce fut après que *Henri* eût renouvellé come *Rodolfe*, &c. les cessions faites au Pape, come il l'avoit déja fait à Lausane en 1310. La Bulle, que le Pape *Clément V* avoit envoyée pour cète cérémonie aux Cardinaux, & qui étoit datée du 19 de Juin 1311, començoit ainsi: « Jésus » Christ, le Roi des Rois, » a doné une telle puissance à son Eglise, que » les Royaumes lui apartiènent; qu'elle peut » élever les plus grands » Princes, & que les Empereurs & les Rois doi-

PAPES.

Chrétien de Hongrie, avoit doné ce Royaume à l'Eglise Romaine, qui en pouvoit disposer. Mais sa Sentence ne fut point exécutée pour lors, & *Carobert* ne fut Roi qu'en 1308.

Cependant les afaires s'aigrissoient de plus en plus entre *Boniface* & *Philippe le Bel*. Le Pape avoit chargé le Cardinal *Jean le Moine*, qu'il envoyoit come Légat en France, d'une Instruction contenant douze Articles de prétentions contraires à celles de ce Prince, & où il menaçoit de procéder ultérieurement contre lui. La réponse du Roi fut ferme, & en même tems respectueuse; mais le Pape n'en fut pas content. Il envoya en France de nouvelles Bulles, par lesquelles il excomunioit le Roi, ordonoit aux Evêques de venir à Rome, &c. Mais en même tems pour se fortifier contre la puissance de *Philippe le Bel*, il se reconcilia avec *Albert d'Autriche*, Roi des Romains, & avec *Frédéric*, Roi de Sicile, qu'il avoit regardé jusqu'alors come Usurpateur, ainsi que les Papes qui l'avoient précédé.

Le Roi de France assembla dans son Palais les principaux du Royaume, le 13 de Juin. *Guillaume de Plaisian*, ou *du Plessis*, Chevalier, avança 29 Chefs d'accusations contre *Boniface*; après quoi le Roi fit lire un *Acte* d'Apel de la conduite de ce Pape, au futur Concile général, qu'il se chargea de procurer. Le Evêques formèrent ensuite leur Apel, qui fut suivi de tous ceux qui n'étoient pas dans l'Assemblée & de tous les Corps du Royaume; en sorte que, dans les mois d'Août & de Septembre, le Roi eut plus

SAVANS & ILLUSTRES.

JURISCONSULTES CANONIQUES.

On a parlé ci-devant (*pag.* 235-247) de plusieurs qui se raportent à l'*Epoque présente*, dont les plus célèbres fûrent *Gui l'Archidiacre*, *Jean d'André*, *&c.*

CHRONIQUES DE PISE dressées par des Anonymes.

Il faut raporter à cète Epoque diverses *Chroniques* de la Ville *de Pise*, qui étoit autrefois plus fameuse & plus puissante qu'elle n'est aujourd'hui. *Muratori* les a publiées dans le *Tom. VI* de ses *Historiens d'Italie* (*p.* 97 *& suiv.*) beaucoup plus exactement qu'elles n'avoient été donées par *Ughelli*. C'est 1° une Relation (de 4 *p. in-fol.*) intitulée: *Les Triomphes des Pisans* (*a*) *à la Prise de Jérusalem, de Majorque & autres Villes*, depuis 1099 jusqu'en 1120. 2° Une *Chronique* abregée depuis l'an 688 jusqu'en 1136 (2 *pages*). 3° Un *Poème en sept. Livres* sur la Prise de Majorque par les Pisans; des Mahométans ocupoient alors cète Isle. Ce Poème est de *Laurent*, Diacre, dont on a parlé, au *Tom. V* de cet *Abregé Chronologique*, *p.* 5, *col.* 3. Il vivoit dans le tems; son Ouvrage est historique, quoiqu'écrit en Vers, passables pour ce Siècle.

Enfin, 4° est un *Abregé de l'Histoire de Pise* (*b*) dont le comencement est plein de fables, & que l'on ne doit considérer que depuis l'an 971 qu'il comence à être Chrono-

(*a*) *Gesta Triumphalia per Pisanos facta*, &c.

(*b*) *Breviarium Pisanæ Historiæ.*

1259.

ALEXANDRE IV excomunie le Roi de Sicile, MAINFROI.

Par les intrigues de la Cour de Rome, les Romains se révoltent contre leur Sénateur CASTELLANO D'ANDOLÒ que le Pape ne pouvoit pas soufrir ; & deux nouveaux Sénateurs, qu'ils se donent, le vont assiéger dans une des Forteresses de Rome. Il s'y défend avec d'autant plus de courage, qu'il n'avoit rien à craindre, parceque l'on avoit grand soin à Bologne des Otages que l'on avoit donés pour sa sureté.

Ceux d'Arrezzo surprènent pendant une nuit la Ville de Cortone, dont ils détruisent les fortifications & les murailles, & qu'ils soumètent à leur domination, au grand déplaisir des Florentins.

THOMAS, Comte de Savoie, meurt le 1 de Février ; & ceux d'Asti ne se disposant pas à renvoyer ses Fils qu'ils avoient en Otage, le Cardinal OTTOBONO DE FIESQUE, leur Oncle maternel, se rend de Gène en cète Ville pour traiter de leur liberté : on ne trouve pas quelle fut l'issue de sa négociation. Mais on sait que son retour à Gène y causa quelque émeute parmi le Peuple, qui craignoit qu'il ne voulût travailler à faire abolir la Charge de Capitaine du Peuple.

Vers le même tems, CHARLE, Frère du Roi de France, LOUIS IX, & Comte d'Anjou & de Provence, passe en Piémont où la Cité d'Albe & les Villes de Cunio, de Monte-Vico, de Chérasque & de Piano le reconoissent pour Seigneur.

ECCELIN, en vertu d'une convention précèdente, avoit été forcé de laisser le Marquis OBERT & BUOSO DE DOARA maîtres de la moitié de la Ville de Brescia. Ce partage ne pouvoit pas être longtems de son goût. Pour parvenir à rester seul maître, il propose à BUOSO de le faire Podestà de Vérone ; mais il avoit afaire à quelqu'un qui le conoissoit, & qui n'avoit garde d'accepter un parti, qui l'auroit conduit à sa ruine. BUOSO rejète l'ofre avec politesse, & se tient sur ses gardes. Il a beau faire. ECCELIN les mit, le Marquis & lui, dans la nécessité de se retirer à Crémone & de lui céder la Seigneurie entière de Brescia. L'un & l'autre prènent des mesures pour se vanger.

Le Marquis conclut secrètement à Brescello, le 11 de Juin, une Ligue avec le Marquis d'Este, LOUIS DE S. BONIFACE, apelé *Comte de Vérone*, les Ferrarois, les Mantouans & les Padouans. On lit dans le Traité de cète Ligue *que les Seigneurs Marquis d'Este & Comte de Vérone, & les* Communes *de Mantoue, de Ferrare & de Padoue, auront, tiendront & cultiveront toujours come Ami le très excellent Seigneur MAINFROI, Roi de Sicile, & qu'ils doneront tous leurs soins à ce que la concorde se puisse rétablir entre l'Eglise & ledit Seigneur Roi.*

Le Marquis OBERT, en conséquence de cète clause, est absous des Censures par quelques Religieux : mais le Pape rend cète absolution nulle ; & ne consent d'absoudre OBERT & d'aprouver la Ligue, qu'à condition que le Marquis n'entretiendra plus aucune liaison avec le Roi de Sicile. BUOSO trouve en même tems moyen de faire une espèce d'accord entre le Peuple de Milan & la Ville de Côme. Par reconoissance de ce service, le Peuple de Milan & MARTIN DE LA

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

» vent lui obéir & la servir ».

Cependant *Robert*, Roi de Naple, qui étoit Vicaire du Pape pour ses Etats & en même tems le Chef des *Guelfes*, ne leur avoit pas seulement envoyé du secours contre l'Empereur; mais il avoit refusé une fille de ce Prince, qui lui avoit été proposée pour son fils *Charle*, Duc de Calabre. L'Empereur *Henri*, prétendant rétablir l'autorité des anciens Empereurs sur l'Italie Méridionale, résolut d'ataquer *Robert*; il indiqua une Diète à Pise, où il le cita. Dans le même tems, le Pape *Clément V* écrivit aux Cardinaux, une Létre où il les « chargeoit de procurer la paix entre l'Empereur & le Roi *Robert*, ou du moins de leur ordoner une Trève; (ajoutant que) ces deux Princes étant engagés à l'Eglise par serment de fidélité, ils devoient être les plus disposés à la défendre, & qu'il pouvoit les obliger à faire la Trève ».

L'Empereur *Henri* mécontent des expressions du Pape, qui parloit de l'Empereur come s'il eût été son Vassal, crut devoir faire une protestation contre des prétentions si extraordinaires. Il consulta d'habiles Jurisconsultes, qui déclarèrent « Qu'ils ne trouvoient ni dans le Droit Canonique, ni dans le Droit Civil que le Pape puisse ordoner une Trève entre l'Empereur & son Vassal; & que si le Pape avoit une fois ce pouvoir, il l'auroit toujours, même en cas que le Vassal fût coupable de lèze-

PAPES.

de 700 Actes d'Apel. Le Pape en aiant été informé, publia plusieurs Bulles, & se préparoit à en doner une dernière plus forte que toutes les autres, le 8 de Septembre.

Mais la veille il fut arêté par le Chevalier *Guillaume de Nogaret* & *Sciarra Colonne*, que le Roi *Philippe le Bel* avoit envoyés secrètement en Italie, pour amener ce Pape à Lyon, où il se proposoit de faire tenir un Concile pour qu'il y fût condamné & déposé. *Boniface* étoit alors à Anagnie sa patrie (a): *Nogaret* & *Sciarra* aiant gagné les principaux du Peuple, y vinrent avec 300 homes, & forcèrent le Palais, où ils trouvèrent des richesses immenses.

Boniface se voyant surpris & abandoné, se crut mort & dit: « Puisque je suis trahi come Jésus-Christ, je veux du moins mourir en Pape ». Il se fit revêtir de sa châpe, mit sur sa tête la thiarre (à laquelle il avoit ajouté, quelque tems auparavant, une seconde courone) & s'assit sur la Chaire Pontificale. Lorsque *Nogaret* le vit, il lui déclara publiquement pour quoi il étoit venu, lui expliquant la procédure faite en France contre lui. « Néanmoins (ajouta-t-il) come il convient que vous soyez déclaré coupable par le jugement de l'Eglise, je veux vous conserver la vie contre la violence de vos ennemis, & vous représenter au Concile général que je vous requiers de convoquer. Si

(a) Il y venoit de publier plusieurs Bulles contre le Roi de France, & comença une violente Procédure, dont on done une idée dans l'*Hist. des Démêlés*, *pag.* 294 *& suiv.*)

SAVANS & ILLUSTRES.

logique: il finit en 1269. On l'atribue à *Barthelemi de Saint-Concorde*, Dominicain de Pise, dont on a une *Somme Théologique*, apelée *la Pisanelle.* Mais on ne peut croire qu'il en soit l'Auteur, come l'observe *Muratori*, puisqu'il a vécu environ quatre vingts ans après la date par laquelle cet Ouvrage finit (a), & il ne l'auroit pas écrit à l'âge de huit ans. Tout ce que l'on peut suposer, c'est qu'il l'aura transcrit sur des Auteurs plus anciens que lui. Quoi qu'il en soit, toutes les Pièces dont nous venons de parler, sont les plus anciènes Histoires que l'on ait de la Ville de *Pise*,

CAFFARO

& autres Auteurs des ANNALES DE GENE.

La première Histoire que l'on conoisse de la Ville de Gène, renferme les *Annales* que *Caffaro* comença à écrire en 1100 ou 1101, & qu'il a continuées jusqu'en 1163. Plusieurs autres Nobles Citoyens de Gène ont fait des suites à son Ouvrage, & ont poussé ces *Annales* jusqu'en 1294. Elles portent comunément le nom de *Caffaro*, son plus illustre Auteur, & elles sont partagées en dix Livres, qui ont été publiées pour la première fois, en 1725, dans le *Tom. VI* des *Historiens d'Italie*, par *Muratori* (*pag.* 240 *& suiv.*) C'est de ce savant Editeur, & de l'Ouvrage même que nous tirerons ce que nous en dirons ici.

Caffaro se trouve surnomé dans un Manuscrit *de Taschifellone*, & dans un autre *de Caschifelone*,

(a) *A Christo ad hodiernum diem anni* 1270.

TORRE consentent d'accéder à la Ligue que le Marquis OBERT venoit de conclure. Il se fait d'ailleurs avec le même secret une Ligue entre ECCELIN & les Nobles de Milan. L'état des choses n'étoient rien moins que paisible dans cète Ville. A la fin de Mars, la division s'étoit mise entre le Peuple, dont une partie vouloit conserver pour Chef ou Capitaine général MARTIN DE LA TORRE, l'autre vouloit avoir AZZON ou AZZOLINO MARCELLINO. Le premier s'étoit mis dans sa place par la mort de son Compétiteur. Les Nobles, redoutant ce Chef du Peuple, songent à se fortifier, & mètent à leur tête GUILLAUME DE SORÉSINA. Le Légat detenu prisonier à Brescia, fait agir sous main quelques persones, qui rétablissent le calme dans la Ville, en exilant les deux Chefs de la Noblesse & du Peuple. MARTIN garde peu son ban; & son retour déconcerte les Nobles, dont une partie se retire à Vérone avec GUILLAUME, & promet de remètre Milan entre les mains d'ECCELIN. Cependant les Padouans, entrés au mois d'Avril dans le Vicentin, s'emparent de Lanigo & de Custoza; saccagent & brûlent Tiène, Ville considérable & très peuplée, & s'emparent au mois de Mai de celle de Fréola, qu'ils fortifient & dans laquelle ils laissent une nombreuse garnison. La prise de cète Place sauve la vie à quantité de malheureux Citoyens de Vérone, qu'ECCELIN accusoit de trahison. Il avoit envoyé quelques brigades d'Allemans pour arêter ces malheureux & les conduire à Brescia: mais la nouvelle de la perte de Fréola lui fait rapeler ces Allemans. Au mois de Juin, il marche en persone avec toute son Armée à Fréola, dont les habitans se hâtent de lui faciliter la reprise. Loin de leur savoir gré de leur empressement à rentrer sous sa domination, il fait mètre aux fers tous les homes, dont par son ordre quelques-uns ont les ieux crevés, les autres ont ou le nez ou le pied coupé, tous les autres sont fait Eunuques.

Il retourne ensuite à Brescia pour augmenter son Armée, en faisant de nouvelles levées & rassemblant tous ses Amis, à dessein d'aler faire la conquête de Milan. Il part à la fin d'Août sous prétexte d'aler faire le siége de la Ville des Orci, dont il ravage tous les environs. Dans le même tems, les Troupes de Crémone, aiant à leur tête le Marquis OBERT & BUOSO DE DOARA, viènent se camper à Soncino de l'autre côté de l'Oglio, vis-à-vis des Orci, pour observer les démarches d'ECCELIN. Le Marquis d'Este avec les Troupes de Ferrare & de Mantoue, va camper à Marchéria sur l'Oglio pour être à portée de se joindre aux Crémonois. Dans le même tems, MARTIN DE LA TORRE sort en campagne avec les principales forces de Milan, & va se poster à Cassano sur l'Adda, prêt au besoin à voler au secours des Crémonois. Pendant ces diférens mouvemens, ECCELIN renvoie à Brescia l'Infanterie de cète Ville dont il garde la Cavalerie; &, trompant la vigilance des Ennemis, il passe subitement l'Oglio pendant la nuit à Palazzuolo; continue son chemin vers l'Adda, passe cète rivière le 17 de Septembre, & marche ensuite droit à Milan avec cinq à six mille Chevaux. C'étoit fait de cète Ville si MARTIN DE LA TORRE, que ses espions avoient assez tôt averti, ne se fût pas mis en état par une marche forcée d'y rentrer avant qu'ECCELIN en aprochât. Furieux

EMPEREURS D'OCCIDENT. ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.	PAPES.	SAVANS & ILLUSTRES.

» Majesté : qu'ainsi l'Empereur ne pourroit jamais en faire justice, » ce qui est contre le » Droit naturel & le Droit » divin. Que de plus l'Empereur & le Roi *Robert* n'êtoient pas également soumis à l'Eglise, quant au temporel, » l'Empereur étant son » Protecteur & ne tenant » rien d'elle ; qu'enfin, si » l'Empereur se soumètoit au Pape, come Vassal de l'Eglise, il violeroit le serment qu'il a » fait de ne point diminuer les droits de l'Empire ».

En conséquence de cète décision, *Henri* déclara, par un Acte public, qu'il n'étoit *engagé à persone par serment de fidélité, & que ni lui ni ses Prédécesseurs ne l'avoient été*. *Clément V* fut très mortifié lorsqu'il aprit cète Protestation ; mais ce ne fut que lorsque l'Empereur n'étoit plus au monde, qu'il s'éleva contre lui à ce sujet, come on le vèra dans la Colone des *Papes*.

Cependant l'Empereur, après son Couronement, ala en Toscane pour soumètre les *Guelfes* ses ennemis, qui étoient soutenus par le Roi *Robert*. Ce Prince n'aiant point paru dans la Diète de Pise, l'Empereur le déclara Criminel de lèze-Majesté, le priva de ses Etats de Naple, & le condamna à perdre la tête, come aiant voulu empêcher le Couronement de son Suzerain & soutenu des Rébelles. Il engagea en même tems *Frédéric*, Roi de Sicile, qu'il déclara Amiral de l'Empire, à ataquer le Royaume de Naple, come ce Prince fit aussitôt.

» vous refusés de subir » son jugement, Il le ren» dra malgré vous, sur » tout parceque vous ê» tes accusé d'hérésie. Je » prêtends aussi empê» cher que vous n'exci» tiez du scandale dans » l'Eglise, principalement » au préjudice du Roi & » du Royaume de Fran» ce ; & c'est pour cela » que je vous done des » gardes, pour la défense » de la foi & l'intérêt de » l'Eglise, & non pour » vous faire insulte ni à » aucun autre ». *Sciarra Colonne* chargea le Pape d'injures, & voulut l'obliger de renoncer au Pontificat ; mais *Boniface* le refusa constament ; disant qu'il perdroit plustôt la vie, & ofrant sa tête à couper.

Ce Pape demeura à la garde des François le reste du Samedi 7 de Septembre 1303, le Dimanche entier jour de la Nativité de la Vierge, & le Lundi jusqu'à six heures du matin. Alors les habitans d'Anagnie se repentant de l'avoir abandoné, se soulevèrent contre les François, & les chassèrent du Palais & de la Ville. *Boniface* étoit si hors de lui, qu'êtant délivré, il n'en parut pas plus content. On le conduisit aussitôt en armes d'Anagnie à Rome, où il étoit tout ocupé d'assembler un Concile, & de tirer une vengence signalée de l'injure qui lui avoit été faite. Mais il tomba malade de chagrin, & mourut le 11 d'Octobre de la même année 1303.

Boniface, se rapelant qu'on l'avoit accusé de diverses hérésies, fit en mourant sa profession de foi ; & il fut enterré dans l'Eglise de S. Pierre, en une riche Chapelle qu'il avoit fait faire à l'entrée de cète Eglise. « Son corps y

sans que l'on sache si c'est le nom, ou de son Père, ou de sa Famille, ou de sa Patrie. Le Chancelier *Oberto*, qui a été son premier Continuateur, le dit mort dans la 86[e] année de son âge, n'aiant pas eu le tems les trois dernières années de sa vie, par les circonstances des afaires, de travailler peutetre une heure à ses *Annales*. Come il les finit en 1163, on peut conjecturer qu'il mourut en 1166, & qu'il devoit être né en 1080.

Suivant cète suposition, il étoit dans sa vingt & unième année en 1101, lorsque les Génois firent, pour le secours de *Jérusalem*, une Expédition, par laquelle *Caffaro* comence ses *Annales*, & dont il parle en home instruit, puisqu'il dit au sujet d'un évènement, « qu'il y étoit » présent & le vit, qu'il » en rend témoignage, » & qu'il affirme que c'est » la vérité (*a*) ».

Vraisemblablement *Caffaro* étoit un home considérable par lui-même, au moins paroit-il avoir eu grande part à toutes les afaires de la *République de Gène*, pendant longtems. Dès l'an 1122, il fut fait l'un des Consuls de Gène, & contribua ainsi aux victoires remportées sur les *Pisans*. L'année suivante, il fut envoyé à Rome, & y obtint ce que les Génois avoient desiré, que leur Archevêque (ou Evêque) consacrât les Evêques de Corse, & non pas celui de Pise. *Caffaro* fut encore Consul en 1125, 1127, 1141, 1146, &c. En 1144, il fut *Consul des*

(*a*) *Qui hæc scribi facit, interfuit & vidit, & inde testimonium reddidit, & procul dubio verum esse affirmat.*

d'avoir manqué ſon coup, il ſe rabat ſur Monza, qu'il comte ſurprendre. Les habitans paroiſſent diſpoſés à ſe bien défendre. Il paſſe à Trezzo, place ouverte dont il s'empare, fait doner l'aſſaut au Château. Ses gens ſont repouſſés. Il brûle les Faubourgs de cète Ville; & va faire repoſer ſes troupes à Vimercato. Quelque mépris qu'il afectât pour ſes ennemis, ſon eſprit n'ètoit rien moins que tranquile. Il ètoit au milieu de pays ennemis, aiant derrière lui les Milanois dont les forces ètoient fort ſupérieures aux ſiènes; il avoit devant lui des rivières à repaſſer. Le Marquis d'Eſte, les Ferrarois, les Mantouans & les Crémonois s'ètoient portés ſur l'Adda pour lui diſputer le paſſage de cète rivière, & s'ètoient emparés du Pont de Caſſano, dont il avoit confié la garde à quelques Troupes. Il ne l'aprend pas pluſtôt, qu'il marche avec tout ſon monde pour forcer ce Pont. Ceux qui le défendoient, començoient à plier, lorſqu'une flèche vient lui percer le pied gauche. Les ſiens en prènent quelque épouvante. Il les raſſure; & ſe retire en bon ordre à Vimercato, pour ſe faire panſer. Dès le lendemain, 27 de Septembre, il remonte à cheval; & va paſſer l'Adda par un gué que ſes Coureurs avoient découvert: mais à l'inſtant il fut environé de toute l'Armée ennemie; &, ſur le champ, la Cavalerie de Breſcia pique des deux & s'enfuit. ECCELIN fait ſerrer les rangs au reſte de ſon monde, & marche en bon ordre pour gagner le Territoire de Bergame: mais les Ennemis fondent de toutes parts ſur ſa troupe, qui ne tarde pas à ſe débander. Il en eſt pris beaucoup. ECCELIN lui-même eſt du nombre. Au moment qu'il eſt pris, MAZZOLDO DÉ LAVELONGHI, Noble Breſcian, venoit de lui faire trois bleſſures à la tête, pour venger un de ſes Frères auquel le Tiran avoit fait couper une jambe. On accourt de tous côtés pour voir cet home dont les cruautés avoient fait porter le deuil à toutes les familles de la Marche de Vérone: mais le Marquis OBERT & BUOSO DE DOARA, ci-devant ſes Aliés, empêchent qu'on ne lui faſſe aucune inſulte, & le font conduire à Soncino pour être traité par les plus habiles Médecins: mais la qualité de ſes bleſſures, rendues plus dangereuſes par ſon âge de plus de 70 ans, le font mourir le 7 ou le 8 d'Octobre, tel qu'il avoit vécu, c'eſt-à-dire, ſans vouloir entendre parler de Dieu ni recevoir les Sacremens. On l'enterre come Excomunié, ſous une Galerie baſſe du Palais de Soncino. Telle fut la fin de cet oprobre de l'Humanité, de qui l'Hiſtoire dit qu'il avoit fait mourir dans les tourmens par les mains des Boureaux, ou de misère dans les priſons, plus de 50 mille perſones. Il en avoit dailleurs fait mutiler une ſi grande quantité qu'il avoit enſuite exilés & dépouillés de toutes choſes, que GUILLAUME VENTURA, dans la *Chronique d'Aſti*, dit que, « durant longtems, tous les Eſtropiés qui demandoient l'Aumône » par toute l'Italie, diſoient avoir été mis en cet ètat par ECCELIN ».

Les Padouans, aſſurés de ſa mort, courent à Vicenze pour en chaſſer la garniſon qui la gardoit pour le Tiran: mais ils ne peuvent entrer dans la Ville, & ſe retirent en brûlant les Faubourgs. Trois jours après, les Soldats d'ECCELIN s'enfuient; & Vicenze ſe met ſous la protection des Padouans, qui dans la ſuite s'en rendent petit à petit maîtres abſolus. Le Château de Baſſano ſe done de même à la *Commune de Padoue*, qui voit par-là ſa puiſſance augmenter beaucoup. Ces révo-

EMPEREURS D'OCCIDENT. ROIS, & autres SOUVERAINS en ITAILE.

L'Empereur se prépara à suivre vivement cète afaire, & à rétablir en Italie l'éclat & l'autorité de la dignité Impériale, lorsqu'il tomba malade & mourut à Bonconvento en Toscane, le 24 d'Août 1313.

Quantité d'Ecrivains ont prétendu qu'il avoit été empoisoné à l'instigation des Florentins par un Dominicain qui, après l'avoir comunié, lui avoit doné du poison dans l'ablution; mais l'Abbé *Fleuri* raporte dans son *Histoire Ecclésiastique*, plusieurs faits qui font voir que le bruit qui s'en étoit répandu, est absolument faux. Nous remarquerons seulement ici, que *Jean*, Roi *de Bohème*, fils de cet Empereur, a doné une Déclaration solemnèle & authentique, pour laver de cet horrible reproche l'Ordre de S. Dominique, & en particulier *Bernard de Montepulciano*, qui en étoit nomément acusé.

Henri VII établit des Gouverneurs héréditaires dans les Villes d'Italie, & par là il dona ocasion à la Souveraineté des Etats de ce Royaume, & à la destruction de l'autorité de ses Successeurs.

Il y eut après sa mort un *Interrègne* de près d'une année en Allemagne, & de grands troubles. Enfin la plus grande partie des Electeurs choisirent *Louis*, Duc de *Bavière*, qui prit le nom de *Louis V*; mais d'autres élurent *Frédéric le Bel*, Duc d'Autriche, fils aîné de l'Empereur *Albert I*. Celui-ci fut, quelques années après, obligé de céder à *Louis V*, come on le vèra dans l'*Epoque suivante*.

PAPES.

» fut trouvé tout entier » trois cens ans après, » lorsque, sous *Paul V*, » il fut quest-on de rebâtir le lieu. Ce qui servit » à démentir une foule » d'Historiens qui ont é» crit que *Boniface* s'é» toit rongé les doigts & » mangé les mains de ra» ge, avant que de mou» rir; & à faire conoître » l'excellente complexion » de son corps, qui se con» serva entier tant de sié» cles dans le tombeau, » quoi qu'il fût usé par la » longueur d'une vie de » quatre-vingt-six ans, » dont il en avoit règné » près de neuf dans des » mouvemens & des agi» tations continuelles (a). A la réquisition de *Philippe le Bel*, sa mémoire ou sa conduite fut en partie flétrie par ses Successeurs, come on le verra ci-après.

Cependant observons que neuf ou dix Cardinaux même, acquiescèrent aux demandes des Ambassadeurs de *Philippe le Bel*, par trois diférens Actes, & adhérèrent aux Apels de France au futur Concile, aprouvant les desseins du Roi & la poursuite qu'il faisoit contre *Boniface*. Mais il faut avouer aussi (dit M. *Baillet*, *p.* 198), que ces Cardinaux n'avoient plus rien à craindre de ce Pape, quand ils firent ces Actes, qui sont dans le Recueil de M. *Dupuy*.

BENOIT XI

fut élu dix jours après la mort de *Boniface VIII*, qui l'avoit fait Cardinal. Il se nomoit *Nicolas Boccassini*, & étoit fils d'un Notaire de Trévise. Il avoit été Dominicain, & même Général de l'Or-

(a) Baillet, *Hist. des Démêlés*, &c. *pag.* 231.

SAVANS & ILLUSTRES.

Plaids; car les Génois avoient alors deux sortes de Consuls. Les uns, apelés *de la Comune*, étoient chargés du Gouvernement de la République; & ceux només *des Plaids*, rendoient la Justice aux particuliers, dans les diférens Quartiers de la Ville. Le nombre des uns & des autres n'étoit pas fixe, & au comencement il n'y en avoit que d'une espèce.

Caffaro s'exprime ainsi sur son Ouvrage, à l'année 1160. « Il paroît bon & » utile de se ressouvenir » des choses passées, de » réfléchir sur les présen» tes, & de prévoir les » futures. C'est pourquoi » *Caffaro*, lorsqu'il étoit » âgé de vingt ans, a co» mencé d'écrire & de » faire conoître les noms » & les actions des *Con*» *suls* passés, & ce qui » s'est fait chaque année » dans la *Cité de Gène*. » C'est ce qu'il a mis en » ordre & marqué jus» qu'à ce jour, dans ce » Livre, & ce qu'il a pro» mis de faire à l'avenir, » si Dieu le permet, & » tant qu'on le lui co» mandera ».

Ces dernières paroles font entendre que, s'il comença de lui-même, & pour sa propre satisfaction, ses *Annales*; il fut depuis engagé par les principaux de sa République à les continuer: aussi dit-il au comencement de son Ouvrage qu'il fait voir en plein Conseil ce qu'il écrivoit, & qu'il a été ordoné à l'Ecrivain public, *Guillaume de Columba*, de copier son Ouvrage, & de le mètre dans les *Archives de la Comune*, *pour que, dans tous les tems, les gens à venir conoissent les victoires des Génois*.

Il ajoute à ce que nous avons traduit de l'an 1160: « Le présent Ecrit va faire

lutions font trembler ALBÉRIC, Frère d'ECCELIN. Il se met en état de se défendre à Trévise: mais le Peuple, aidé de quelques Troupes de Venise introduites dans la Ville, se soulève, chasse ALBÉRIC, rentre dans ses droits, & se done pour Podestà MARC BADOÉRO, Noble Vénitien. La Ville de Feltre imite l'exemple de Trévise. Enfin Vérone recouvre aussi la liberté, rapèle LOUIS, Comte de Saint-Boniface, & tous les autres Banis, & nome Podestà MASTINO DE LA SCALA, dont la famille, quelque tems après, s'empara de la Seigneurie de cète Ville. Ce n'est qu'à Brescia que les Ghibellins restent seuls maîtres. Ni prières ni menaces ne peuvent les engager à permètre aux Guelfes d'y rentrer. Le Marquis OBERT ofre sa médiation aux deux Partis; & manœuvre si bien, qu'il entre dans la Ville, s'en fait élire Seigneur, & se déclare ennemi des Banis, qui comtoient sur sa protection. Il trouve en prison dans le Palais de Brescia le Légat PHILIPPE DE FONTANA, qu'il n'ose remètre en liberté, du moins publiquement, quoiqu'il en fût vivement sollicité par les Lètres du Pape: mais il le fait garder assez négligemment, de sorte que le Légat, après quelque tems, trouve moyen de dêcendre pendant la nuit par une fenêtre avec une corde, & de se retirer à Mantoue. Le Marquis OBERT ètoit alors en étroite correspondance avec le Roi de Sicile, qui lui faisoit tenir beaucoup d'argent; ce qui, joint au grand nombre d'Amis qu'il avoit, le rendit le seul Chef des Ghibellins en Lombardie. Après la mort d'ECCELIN, les Nobles sortis de Milan se réfugient à Lodi. MARTIN DE LA TORRE les y poursuit avec les troupes du Peuple de Milan; & les force à sortir de la Ville, dont il se rend maître. Malgré tout son crédit sur le Peuple de Milan, il redoutoit la haine des Nobles; & craignoit de se voir d'un jour à l'autre dépouillé de toute sa puissance. Pour en conserver au moins l'ombre, il persuade au Peuple de nomer pour cinq ans seulement le Marquis *OBERT PELAVICINO* Seigneur de Milan, & de lui doner quatre mille livres par année. Le Marquis se transporte à Milan avec 600 Chevaux & quelque Infanterie composée de Crémonois & d'Allemans. On le reçoit avec les plus grands honeurs, & il comence l'exercice de sa Seigneurie. Il fait ensuite Gouverneur de la Ville en son nom *HENRI*, Marquis de Scipione, son Neveu. Mais nous vèrons que, loin de remplir les vues de la famille des *la Torre*, son principal soin fut de l'abaisser, & que tout ce qu'il fit pour établir sa propre puissance, en causa la ruine.

1260.

LES afaires des Latins se trouvant en très mauvais ètat dans le Levant, l'Empereur BAUDOUIN & le Despote de la Morée viènent en Italie implorer le secours du Pape & du Roi de Sicile. Le premier ne pouvoit en doner aucun par lui-même; & le second s'en excuse sur ce qu'il avoit à se défendre des atentats de la Cour de Rome. Le Despote, Beaupère de *MAINFROI*, va lui-même trouver le Pape pour traiter de la paix. *ALEXANDRE IV* consent de reconoître *MAINFROI* pour Roi de Sicile, & de lui doner l'investiture « à condition qu'il » rendra les terres, & tous les autres biens confisqués sur les Barons

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

ROIS DE SICILE.

CONRADIN & MAINFROI.

Conrad, mort en 1254, avoit laissé ses Etats à *Conradin*, son fils unique, né, le 25 de Mars 1252, d'*Elisabeth*, fille d'*Otton*, Duc de Bavière & Comte Palatin du Rhin. L'Empereur avoit nomé pour Régent *Berthold*, Marquis d'Hohemburch, Parent de l'Impératrice *Elisabeth*, & lui avoit fait sentir la nécessité d'employer tous les moyens possibles pour rétablir la paix dans ses Etats. Il lui avoit surtout recomandé de reconcilier son fils avec la Cour de Rome, qui, dans ces siècles d'ignorance & de superstition, croyoit pouvoir disposer des Souverainetés, & dispenser de la même main les biens spirituels & les temporels. *Berthold*, pour se conformer aux intentions du feu Empereur, envoya des Ambassadeurs à *Innocent IV*, qui occupoit alors la Chaire de S. Pierre. Le Souverain Pontife, loin de se laisser gagner par cète démarche, déclara que la Sicile étoit dévolue au S. Siége; que cependant on examineroit les prétentions de *Conradin* lorsqu'il seroit majeur, & qu'alors on le rétabliroit sur le Trone, s'il en étoit jugé digne. Le Pape, après une réponse si absolue, se mit en état de s'emparer de la Pouille & de la Sicile. Il leva pour cet effet des troupes, & profitant du mécontentement de plusieurs Barons du Royaume de Sicile, qui ne pouvoient plus su-

PAPES.

dre: on le regardoit, avec raison, come un home de savoir & de sainte vie.

Cependant le Peuple de France présenta au Roi contre *Boniface* (ou sa mémoire) une Requête (qui est passée jusqu'à nous dans son ancien langage). Le Peuple faisant son affaire particulière de l'indépendance de la Courone, & s'y croyant plus intéressé que le Roi même, remontra à Sa Majesté, que la *souveraine franchise du Royaume consistoit à ne reconoître point d'autre Souverain que Dieu dans le temporel.* Il demanda que *Boniface* fût déclaré hérétique pour avoir voulu établir le contraire, & contester le double droit de Régale au Roi, tant pour la collection des Prébendes, que pour la rétention des fruits des Eglises vacantes. Il sollicita même Sa Majesté de s'employer pour lui faire faire son procès, ou dans le Concile, ou devant le nouveau Pape, afin qu'au moins la condamnation de sa mémoire fût la justification de la France dans la postérité (a). Le Roi, prévenu des titres de *Défenseur de la foi* & de *Destructeur de l'Hérésie* qu'on lui donoit, ne paroissoit d'ailleurs que trop porté à faire ce qu'on lui demandoit, tant par ses ressentimens particuliers, que par les suggestions de ses Ministres.

Le nouveau Pape voulut prévenir ce Prince de ses graces, sans être sollicité, come il le dit. Il lui dona l'absolution de toutes les excomunications, & autres censures qu'il pouvoit avoir encourues. C'est ce qu'il lui signifia depuis par une Bul-

(a) Baillet, *Hist. des Démêlés*, &c. *pag.* 240.

SAVANS & ILLUSTRES.

» conoitre la véritable » manière dont les *Consuls*, ci-dessus només, » ont gouverné la République de Gène durant » cète année (1160) où » comence & se comte » le nombre de 80 ans » de l'age de *Caffaro* ».

Le Chancelier *Oberto*, qui vivoit encore en 1173, & qui a été le premier Continuateur de *Caffaro*, comence le second Livre des *Annales de Gène* (*col.* 291), par une Introduction que nous croyons devoir raporter ici (a).

« Il est d'une évidente » bienséance pour notre » *Ville* & pour nos *Citoyens* que, chaque année, on rédige par écrit » les actions des *Consuls*, » & surtout celles que » l'on reconoît pour très » honorables. C'est ce que » l'on a comencé de manière à n'omètre absolument rien de ce qui » paroît honête. C'est » pourquoi, bien que vous » sachiés que je suis très » ocupé d'afaires particulières & d'afaires publiques, pour que vos » actions ne paroissent » pas déchoir en quelque » sorte, & pour contribuer en tout à votre » utilité, come vous le » souhaités, je n'ai pas » voulu me refuser au fardeau d'un si grand travail, afin de ne point » paroître aimer moins » la République à présent » qu'autrefois, & de ne » point passer, par mon » refus, pour être en » quelque manière rabaissé; par la raison même » que *Caffaro* fut très élevé par son mérite. Il a,

(a) Elle paroît d'un style si obscur, ou les Copistes l'ont si fort maltraitée, que c'est presque une interprétation plustôt qu'une traduction.

» sortis du Royaume, & qu'il en chassera les Sarasins, come ennemis de la Religion, qui ne portoient aucun respect aux Eglises & » faisoient toutes sortes de maux en tems de guerre ». Le Roi de Sicile accepte sans peine la première de ces conditions, & rejète la seconde avec raison. Il n'y voit qu'un artifice de la Cour de Rome qui, cherchant par une paix simulée à le priver de ses principales forces, ne vouloit que le mètre en état d'être plus facilement dépouillé de son Royaume. Il savoir qu'elle ne manquoit pas d'expédiens pour tourner à son gré l'inconstance des Barons & des Peuples de la Pouille, & même de la Sicile; & ne pouvoit avoir une pleine confiance qu'aux nombreuses Troupes que les Sarasins de Nocéra lui fournissoient, & que les manœuvres de la Cour de Rome tâchoient toujours de rendre inutiles. Bien loin donc de condècendre à cet égard aux volontés du Pape, il fait venir de Sicile dans la Pouille de nouvelles troupes de Sarasins. Peut-être même, come il n'ignoroit pas que l'on ne négligeoit rien pour armer contre lui quelqu'un des plus puissans Princes Chrétiens, fait-il aussi venir des Sarasins d'Afrique. Quoi qu'il en soit, il en débarque un très grand nombre au mois de Mai dans les Ports d'Otrante & de Tarente. Il en prète au Despote de Morée son Beaupère quelques Troupes, qui passent dans le Levant. Dans le cours de cète année, un Allemand fait révolter en Sicile Monte-di-Trapani. Le Vicaire du Roi s'y transporte, & les Rébelles le tuent en trahison. Le Marquis FRÉDÉRIC LANCIA, Capitaine-Général de Sicile, court à Monte-di-Trapani, force le Peuple à se soumètre, & punit les plus coupables.

Les Bolonois persistant à ne pas rendre les Otages des Romains, que leur Concitoyen, le Sénateur CASTELLANO D'ANDOLÒ, ne fût remis en liberté, le Pape jète l'Interdit sur leur Ville & suprime leur Université. La dissention devient à ce sujet plus grande que jamais entre les Familles Nobles de cète Ville, d'où beaucoup d'Ecclésiastiques se retirent. Il se done divers combats dans Bologne & les meurtres y sont fréquens. Mais les Guelfes & les Ghibellins de Forlì s'étant armés les uns contre les autres, les divisions des Bolonois n'empêchent pas que leur armée ne vole au secours des Guelfes de Forlì, dont plusieurs Ghibellins sont pris & conduits dans les prisons de Bologne. Cependant des Processions de certains Pénitens, dont je parlerai, s'étant rendues à Rome cète année, le Peuple Romain à leur considération remet en liberté tous les prisoniers, entre autres les Domestiques du Sénateur CASTELLANO. Lui-même, que l'on assiégeoit alors avec moins de soin, trouve le moyen de s'évader & de retourner dans sa patrie. Les Bolonois ne se pressent pas pour cela de rendre aux Romains leurs Otages. Ils vouloient sans doute quelque réparation de l'afront qu'ils avoient reçu du Pape par l'Interdit de leur Ville, & quelque dédomagement du tort que leur avoit fait la supression de leur Université. Cète afaire ne fut terminée que l'année suivante, que le Cardinal OCTAVIEN DE GLI UBALDINI se rendit à Bologne avec comission du Pape, & traita de la liberté des Otages Romains. La Cour de Rome avoit besoin des Bolonois, & ne dut pas se rendre dificile sur les conditions. Les Otages furent rendus, les censures levées, l'Université rétablie, & tous les privilèges des Citoyens confirmés.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

porter le gouvernement de *Berthold*, il les engagea à traiter avec lui. La violence de l'orage qui se préparoit, effraya tellement le Marquis d'Hohemburch, qu'il se détermina à abandoner l'administration.

Les Seigneurs, qui étoient restés fidéles à *Conradin*, jetèrent alors les ieux sur *Mainfroi*, Oncle paternel du jeune Roi, & le prièrent de se charger de la Tutelle de son Neveu & de la Régence du Royaume. *Mainfroi* n'avoit pas vu sans chagrin que *Conrad* lui eût préferé *Berthold*; mais, trop foible pour faire valoir ses droits, il avoit pris le parti de rester tranquile. Il reçut avec un plaisir secret la proposition qu'on lui fit; mais il afecta un si grand éloignement pour se mètre à la tête de afaires, qu'on fut obligé de lui faire les plus fortes instances. Il parut enfin se rendre, & reçut le serment de fidélité de la part des Barons & autres Seigneurs.

Revêtu de la Souveraine autorité, il songea à faire valoir les droits de son Pupile, ou plustôt, suivant quelques Ecrivains, il travailla dès-lors à s'emparer d'un Trône sur lequel les Barons lui avoient promis de le faire monter, si le jeune *Conradin* venoit à mourir. Come les intérêts de son Neveu devenoient, pour ainsi dire, les siens, il ne négligea aucun moyen pour s'oposer fructueusement aux entreprises du Pape, qui exerçoit déja les droits de Souverain dans la Pouille & dans la Sicile, où il donoit l'Investiture de plusieurs Fiefs

PAPES.

le, du 2 d'Avril 1304, où il marque qu'en alant ainsi au-devant de lui, au préjudice des règles ordinaires, il n'avoit point d'autre but que le salut de son ame & la gloire de son règne. La Bulle porte précisément que le Roi n'avoit pas encore fait demander son absolution, lorsque le saint Père la lui dona en présence de ses Ambassadeurs (que *Philippe le Bel* avoit envoyés à Rome du vivant de *Boniface*, pour solliciter contre lui la tenue d'un Concile général). Et divers Historiens (que *Baillet* cite *p.* 242), ont remarqué, que ce bon Pape avoit eu autant d'égard à la justice de la cause du Roi qu'à la passion de *Boniface*, dans cet acte de générosité; aiant considéré que les prétendus crimes qui lui avoient atiré les censures de Rome, ne consistoient que dans la défense des droits de sa Courone, & dans l'Apel qu'il avoit fait interjèter de *Boniface* au futur Concile général.

Les Ambassadeurs du Roi de France continuèrent à voir les Cardinaux, & à les solliciter à la tenue du Concile, acompagnés d'un Notaire Romain, nomé *Nicolas de Piperno*. Dans le même tems, *Benoît XI*, voulant rétablir par degrés l'anciène union de la France avec le S. Siége, révoqua la réserve que *Boniface* avoit faite au Pape des provisions de toutes les Eglises du Royaume pour défendre les élections, &c. « Il rétablit ainsi le » droit comun & l'ordre » des Canons, violé par » l'Edit de son Prédécesseur, en faveur de cète » Monarchie arbitraire & » despotique qu'il avoit » tâché d'introduire dans

SAVANS & ILLUSTRES.

» dans le Livre précèdent, avec beaucoup de » patience, tiré de l'obscurité ce qui s'est fait » autrefois, & nous l'a » fait conoître; c'étoit un » Home qui, prenant l'honêteté pour règle de sa » vie & de ses mœurs, » s'étoit fait un nom très » illustre. De fréquentes » réflexions lui persuadèrent qu'il seroit infiniment utile que son travail fit brilier les actions de nos Anciens, » que le peu de soin, ou » même le seul silence » ont éfacées de notre » mémoire. Lorsqu'aussi » mûr d'âge que de science, il y donoit toute » son atention, il mourut, Dieu le voulant » ainsi, dans la 86[e] année de son âge, aiant » conservé jusque-là l'esprit sain. Au reste, dans » les trois dernières années de sa vie, il n'eut » pas plus qu'aucun autre Citoyen le loisir de » s'ocuper de ce travail; » en sorte que, come je » le crois, il ne put pas » avoir une heure de tems » pour écrire à cause des » troubles, dont le Gouverment fut agité pendant six années consécutives, come vous pourés, Lecteurs, le reconoître par le récit véridique de l'Ecrit suivant, & le faire entrer » de suite par les oreilles » dans l'esprit de ceux qui » vous écouteront. Cependant les *Consuls Ansaldo de Sario*, *Ingone Tornello*, *Ottone di Caffaro* (peut-être Fils de » l'Historien) *Ruggiers di Marabotto*, & *Niccolo Roza*, veillant aux intérêts de la *République*, » & faisant atention à » l'utilité qui pouvoit en » revenir, ordonèrent, » après mûre délibération, que ce qu'il y avoit de comencé seroit

EVENEMENS pendant l'Année 1260.

Les Factions Guelfe & Ghibelline étoient extrêmement animées l'une contre l'autre dans la Marche d'Ancone, Domaine de l'Eglise. Les Ghibellins demandent du secours à MAINFROI, qui leur envoie le Comte PERCIVAL D'ORIA, son Parent, avec quelque Cavalerie. La Ville de Camérino refuse d'abord de se soumètre à PERCIVAL; bientôt après elle se rend par Capitulation : mais à quelque tems de-là tout le Peuple s'enfuit & laisse la Ville déserte.

Les Siénois aiant reçu chez eux les Ghibellins sortis de Florence, les Florentins leur déclarent la guerre. Les Siénois n'étoient pas en état de résister. Par le conseil de leur Podestà FARINATA DE GLI UBERTI, Florentin, home très adroit, ils envoient des Députés implorer le secours du Roi de Sicile. Il leur acorde avec peine 100 Homes d'armes Allemans. Tous les Banis de Florence s'ètant ensuite rassemblés à Siène, come les Florentins s'en aprochoient, ils enivrent un jour ces Homes d'armes Allemans; & les envoient fondre sur les Florentins. Animés par le vin & par leur propre courage, ces Allemans font un carnage horrible : mais ils sont tués les uns après les autres; & l'étendard de MAINFROI, traîné par le Camp, est ensuite porté come en triomphe à Florence. Les Siénois & les Banis de Florence renvoient d'autres Députés au Roi de Sicile avec 20 mille Florins d'or. Le récit des prodiges de valeur de ses cent Homes d'armes, & l'outrage fait à son Etendard, l'engagent à faire passer en Toscane *JOURDAIN D'ANGLONE*, Comte de Saint-Severin, avec 800 Chevaux. Avec ce renfort & quelques secours des Pisans, les Siénois se voient, outre leur Infanterie, un Corps de Cavalerie de 1800 Homes, & publient qu'ils vont faire le Siége de Montalcino. Dans le même tems, par le moyen de deux Cordeliers qu'il trompe, FARINATA fait entendre secrètement aux Recteurs de Florence, que, s'ils veulent faire présent de dix mille Florins au Peuple de Siène, ce Peuple est dans la disposition de leur livrer une porte de la Ville, pourvu qu'ils se présentent avec une grande Armée, sous prétexte d'aler renforcer la garnison de Montalcino. Les Florentins donent dans le piége. Ils font le présent de dix mille Florins, & demandent l'amitié du Peuple de Siène. Ils font venir ensuite des troupes de Bologne, de Lucque, de Pistoie, de Samminiato, de San-Geminiano, de Volterre, de Pérouse & d'Orviète, & forment une Armée de 30 à 40 milles Homes. Cète Armée se met en marche avec le *Carrocio* de Florence. En arivant, le 4 de Septembre, à Montaperti, loin d'y trouver des Députés qui présentent les Clefs de Siène, elle est sur le champ ataquée par la Cavalerie Allemande suivie de toutes les Troupes Siénoises. Les Florentins se rangent en bataille du mieux qu'ils peuvent : mais l'impétuosité de leurs Ennemis & la trahison d'un assez grand nombre des leurs qui tournent leurs armes contr'eux, jère l'épouvante dans leur Cavalerie qui prend la fuite, & laisse l'Infanterie à la merci des Ennemis. Le carnage est très grand, & le nombre des prisoniers très considérable. Les *Annales de Pise*, en grossissant un peu les objets comtent 10 mille morts & 20 mille prisoniers. Il est certain que cète déroute jeta dans Florence une telle consternation, que les Familles Nobles de la Faction Guelfe, pour n'être point exposées aux insultes des Vainqueurs, abandonèrent

EMPEREURS D'OCCIDENT. ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

à ceux qui s'étoient déclarés pour lui. Il feroit peut-être venu à bout de ses desseins, si le Marquis d'Honnebruc lui eût remis le Trésor Royal, avec le comandement des troupes Allemandes, come il le lui avoit promis; mais, au lieu de tenir la parole qu'il avoit donée à *Mainfroi*, & de seconder ses efforts, il ne s'occupa qu'à piller la Province; &, par cète conduite irrégulière, il rendit les Allemands si odieux aux Peuples, qu'il leur fit desirer de passer sous la domination du Pape.

Mainfroi, voyant tous ses projets déconcertés par la mauvaise foi de *Berthold*, crut qu'il n'avoit alors d'autre parti à prendre que celui de céder aux circonstances. Forcé de doner au Pape la satisfaction qu'il exigeoit, il consentit à lui remètre le Gouvernement du Royaume de Sicile, à condition que cète cession ne préjudicieroit en rien à ses droits ni à ceux du jeune *Conradin*. *Innocent*, qui n'avoit osé se flater d'obtenir si facilement de *Mainfroi*, ce qu'il desiroit avec tant d'ardeur, promit tout ce qu'on voulut; &, pour doner en même tems à ce Prince des témoignages de sa reconoissance, il lui accorda l'Investiture de plusieurs terres. En conséquence des nouveaux arrangemens qui venoient d'être faits, le Pape s'avança avec son armée pour prendre possession de tous les Etats qui apartenoient à *Conradin*. *Mainfroi*, poussant la dissimulation jusqu'au bout, ala au-devant du Souverain Pontife, se jeta à ses pieds

PAPES.

» l'Eglise (a) ». *Benoît XI* rendit aussi, par une autre Bulle, aux Chanceliers de l'Université de Paris, & aux autres leurs pouvoirs que *Boniface* avoit suspendus, & déclara valide & légitime ce qu'ils avoient fait nonobstant cète suspension.

Le 13 de Mai, il dona encore deux Bulles. Par la première, il pardona la désobéissance ou la contumace, s'il y en avoit, dans ceux des Prélats & autres Ecclésiastiques qui n'avoient pas comparu à Rome, sur le comandement qu'ils en avoient reçu de *Boniface*. Par la seconde Bulle, le nouveau Pape révoqua & déclara nulles les suspensions que son Prédécesseur avoit faites des graces & des induits acordés au Royaume, au Roi, à ses Oficiers & à ses amis. Il cassa aussi l'Acte fait par *Boniface* pour délier diverses persones du serment de fidélité qui étoit dû au Roi.

Il rétablit ce Prince, son Royaume, ses Ministres, ses Conseillers, & généralement tous les Sujets, dans le même état qu'ils étoient avant la suspension & l'interdit. Il n'en excepta que *Guillaume de Nogaret*, dont il se réserva l'absolution, à cause de la prise de *Boniface*, & des autres violences auxquelles il avoit eu part.

Jusques-là *Benoît* avoit voulu adresser directement au Roi toutes les Bulles, Rescrits, &c. dressés en faveur de la France, pour marquer que c'étoit Sa Majesté qu'il vouloit gratifier. Mais il crut devoir encore publier une autre Bulle plus générale, datée du même

(a) Baillet, *Hist. des Démêlés*, pag. 244.

SAVANS & ILLUSTRES.

» achevé, parceque c'étoit un Ouvrage louable.

» Ils me prièrent donc avec amitié, moi Chancelier *Oberto*, en me faisant de vives instances, de vouloir, come ils avoient travaillé ci-devant à l'acroissement de la *République*, travailler à l'augmentation de ce petit Ouvrage, & de composer & dicter à mon aise ce que les circonstances n'avoient pas permis à *Caffaro* de mètre par écrit; de marquer tout en peu de mots, & dans un style convenable; de continuer le tout en pareil volume & de même forme, & de raporter clairement & de manière propre à le faire reconoître, tout cè qui s'est fait dans cè tems-là. Car le reste demande d'être écrit avec plus d'étendue, & je l'omets bien moins ici que je ne le réserve pour le dicter, quand j'aurai plus de loisir ».

Le Chancelier *Oberto* a donc fait le Livre II des *Annales de Gène*, qui contient 10 années, & finit en 1173. *Ottobuono*, qui lui succéda dans la Chancellerie de cète Ville, composa le Livre III, qui va depuis l'an 1174 jusqu'en 1196. Le IV[e] a pour Auteur *Ogério Pane*, & il finit en 1220. *Marchésio*, Chancelier de Gène, écrivit le V[e], qui va jusqu'à 1223. Le VI[e], qui finit en 1263, fut fait par le Chancelier *Barthoioméo*. On choisit, pour composer le Livre suivant, quatre Nobles Génois, savoir, *Lanfranco Pignolo*, *Guglielmo di Murtédo*, *Marino Ususmaris* & *Enrico Marchione da Gavi*; & cependant il est fort court, n'aiant que quatre

EVENEMENS pendant l'Année 1260.

la Ville, qu'elles auroient sans doute pu défendre, & se retirèrent à Lucque. Les Guelfes de Prato, de Pistoie, de San Geminiano, de Volterre & d'autres Villes & Châteaux de Toscane, en firent de même; & les Ghibellins comencèrent dès-lors à gouverner toutes ces Places. Le 17 de Septembre, le Comte *JOURDAIN* entre dans Florence avec les Banis; & devant retourner dans la Pouille, il laisse pour Vicaire en Toscane *GUI NOVELLO* de la Famille des Comtes de *GUIDI*. Des Députés de Siène, d'Arrezzo, de Pise & des autres principales Villes Ghibellines s'étant assemblés dans le Château d'Empoli, proposent de détruire Florence, come aiant toujours été le *Chef lieu* de la Faction Guelfe. Sans *FARINATA*, qui s'opose avec chaleur à cète proposition folle, cète Ville la plus belle d'Italie aloit être détruite. Les Ghibellins restent maîtres de toute la Toscane, à la réserve de Lucque; & les Siénois bâtissent une Forteresse à Montepulciano, dont ils s'emparent.

ALBÉRIC DE ROMANO, chassé de Trévise, s'étoit retiré dans le Château de Saint-Zénon sur les confins du Trévisan. C'étoit une Place que ses fortifications faisoient passer pour imprenable. Les Trévisans, qui vouloient anéantir toute la famille des Seigneurs de Romano, se mètent en campagne au comencement de Juin avec des secours de Venise, de Padoue, de Vicenze & d'autres endroits. Ils assiégent Saint-Zénon, & mètent en jeu toutes les machines alors en usage: mais ils n'auroient rien fait, si leur or, plus efficace que toutes leurs autres machines, n'eût gagné l'Ingénieur MÉSA DE PRICILIA, qui comandoit l'enceinte intérieure du Château. Cet home corrompit quelques Allemans de la Garnison; &, le 23 d'Août, ces Allemans, en feignant de le défendre contre un assaut des Assiégeans, leur facilitent les moyens de s'emparer de cète enceinte de fortifications. *ALBÉRIC* au désespoir se réfugie avec sa Femme & ses Fils dans le Donjon; &, sachant qu'on n'en vouloit qu'à lui seul, il permet à ses troupes de capituler. Le 26 du même mois, il est remis avec sa Femme, ses quatre Fils & ses deux Filles entre les mains des Vainqueurs. *MARC BADOÉRO*, Podestà de Trévise, ne leur accorde que le tems de se préparer à la mort par la confession. *ALBÉRIC*, aiant ensuite vu mètre en pièces sa Femme & ses six Enfans, est mis à mort. La haine & la cruauté ne vouloient pas laisser subsister un seul rejeton d'une famille justement odieuse.

Le Marquis *OBERT PELAVICINO* songeoit à faire repentir les Plaisantins de ce qu'ils l'avoient dépouillé de la Seigneurie de leur Ville. *BUOSO DE DOARA* & *MARTIN DE LA TORRE* sont choisis pour Arbitres; & leur jugement, quoiqu'assez équitable, déplaît aux Plaisantins, qui refusent de l'exécuter. Le Marquis *OBERT* avec des troupes de Crémone, de Milan, de Brescia, d'Asti, de Crème & de Côme, entre dans le Plaisantin, & s'empare du Château de Ponte-Nura, dans lequel il fait 270 prisoniers. Il le fortifie, y laisse une forte garnison, & retourne à Crémone. Les Banis de Plaisance s'emparent en même tems de Nocéto. Quelques troupes envoyées par les Plaisantins au secours de cète Place sont mises en déroute; & diférens endroits du Territoire sont pris ensuite & brûlés; ce qui force les Plaisantins à faire un nouveau Traité, qui permet aux Familles des Landi & des Pelavicini de retourner à Plaisance.

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

& le conduisit pendant un long espace de chemin, en tenant la bride du cheval sur lequel il étoit monté. *Innocent* parut touché de tant de marques de soumission, & soit qu'il les crut sincères, soit qu'il crut devoir aussi dissimuler de son côté, il combla *Mainfroi* de nouveaux honeurs & de bienfaits.

Les habitans de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile, qui suportoient avec impatience le joug des Allemands, aprirent avec joie qu'ils aloient en être délivrés. *Mainfroi*, de son côté, desiroit l'éloignement des troupes Allemandes, par la raison qu'elles pouvoient mètre des obstacles à ses projets ambitieux. Feignant donc de prendre les intérêts du Pape, & de favoriser ses entreprises, il lui conseilla de partager son armée en plusieurs corps, & d'entrer dans les plus riches Provinces du Royaume afin d'en chasser les Allemands. Ceux-ci, ataqués en même tems de toutes parts, & n'aiant aucune espérance de secours, prirent le parti de la retraite, & abandonèrent entièrement l'Italie. Il ne restoit plus dans le Royaume d'autres troupes que celles du Pape; mais elles n'étoient pas capables d'en imposer à un Prince tel que *Mainfroi*. *Innocent*, ne trouvant plus d'oppositions à ses desseins, nomma pour son Légat dans la Pouille & la Sicile, le Cardinal de Saint-Eustache, son Neveu, & le charg-a de faire prêter serment de fidélité à tous les Barons & Comtes, & à leurs Vassaux. Tous se soumirent, & il n'y eut que *Mainfroi* qui

PAPES.

jour, pour absoudre tous les Ecclésiastiques & Nobles du Royaume, qui auroient été excomuniés par *Boniface*, ou qui auroient encouru des peines canoniques pour sa prise, à l'exception de Nogaret & des Italiens qui y avoient contribué.

Il rétablit en partie les *Colones*, révoquant par une Bulle les Sentences portées par *Boniface* contre les deux Cardinaux, leurs parens & fauteurs, y compris la Ville de Palestrine ou Prénefte; mais il ne jugea pas à propos de rendre aussitôt le Chapeau aux deux Cardinaux *Colones*. Ceux-ci, quelque tems après, présentèrent une Requête à *Philippe le Bel*, pour le prier d'unir leur cause à la siène, demandant d'être rétablis en entier, & ils firent valoir les privilèges du Cardinalat. Ils soutenoient que « l'on détruiroit bientôt le véritable Royaume de Jésus-Christ, si l'on ôtoit aux Cardinaux le droit & la liberté de s'oposer au Pape, lorsqu'il seroit question de maintenir contre lui le droit de la justice, & de lui résister, sur tout lorsqu'il voudroit établir une souveraineté & un empire despotique dans l'exercice de son ministère (a) ».

Benoît XI ne vécut pas assez longtems pour mètre la dernière main au rétablissement des *Colones*. Il s'occupoit à faire le procès à tous ceux qui avoient eu part à la prise de *Boniface*, & au pillage du trésor de l'Eglise, qu'il regardoit come un très grand crime. Mais il n'eut pas le loisir d'exécuter ses menaces, étant mort, le 7 de Juillet 1304, après avoir tenu le S. Siége huit mois & demi. Les Ecrivains du tems assurent qu'il fut empoisoné; mais ils ne sont point d'accord sur ceux qui furent les Auteurs de ce crime.

Quoi qu'il en soit, les Cardinaux furent plus de neuf mois sans pouvoir s'accorder sur son Successeur. Il y avoit entr'eux deux factions, également puissantes & obstinées à vouloir l'emporter l'une sur

SAVANS & ILLUSTRES.

pages. Le Livre VIII[e], qui va depuis 1267 jusqu'en 1269, n'a que trois pages, & il eut également pour Auteurs quatre Nobles, *Murtédo*, dont on vient de parler, *Niccolo Guerci*, *Enrico Drogo*, & *Buonvassallo Ususmaris*. Le Livre IX[e], qui va depuis 1270 jusqu'en 1279, fut fait par *Oberto Stancone*, *Jacopo Doria*, *Marchisio di Cassino*, & *Bartholoméo Bonifazio*, Nobles Génois & Jurisconsultes.

L'un d'eux, *Jacopo Doria*, fit seul le Livre X[e], qui est le dernier de ces *Annales*, & qui finit au 6 de Juillet 1294. Ce jour, l'Auteur, acablé d'infirmités, aiant terminé son Ouvrage, le présenta aux Magistrats, qui louèrent beaucoup son travail. Depuis ce tems, l'Histoire de Gène n'a point été continuée par autorité; mais cela n'a pas empêché qu'elle ait eu dans la suite plusieurs *Historiens* célèbres. D'ailleurs *Muratori* observe à la fin de sa Préface (*page 245*), que la suite des faits où finissent les Annales de *Caffaro* & de ses Continuateurs, se trouve dans la *Chronique* de *Jâque de Varagine*, Archevêque de Gène, & dans l'Ouvrage de *George Stella*, qu'il a publiés dans les Volumes suivans.

(a) *Histoire des Démêlés*, pag. 256.

EVÈNEMENS pendant l'Année 1260.

Cète année, dit MURATORI (1), fut encore célèbre par une pieuse nouveauté, qui comença dans Pérouse, les uns disent par un Enfant, les autres par un Hermite, qui se donoit pour agir en conséquence d'une révélation. Il prêcha la pénitence aux Peuples, en leur réprésentant qu'un horrible fléau du Ciel les aloit fraper, s'ils ne se repentoient pas de leurs péchés, & s'ils ne se reconcilioient pas les uns avec les autres. Homes & Femmes de tout âge firent des Processions dans lesquelles ils se donoient la discipline, en implorant la protection de la Vierge, Mère de Dieu. Cète dévotion populaire, qui faisoit montre à l'extérieur d'une componction admirable, passa de Pérouse à Spolète, & de-là dans toute la Romagne. Le Peuple d'une Ville aloit en Procession jusqu'au nombre de 10 à 20 mille persones à la Ville voisine; & là, dans l'Eglise Cathédrale, ils se donoient la discipline jusqu'au sang, en criant à Dieu Miséricorde, & prêchant la paix au Peuple. Touché de cet exemple, le Peuple de cète Ville en aloit faire autant dans une autre; en sorte que l'hiver ne se passa pas sans que cète nouveauté s'étendît au-delà des Monts en Provence, en Allemagne, en Pologne. Le 10 d'Octobre, ceux d'Imola la portèrent à Bologne; vingt mille Bolonois en alèrent tout de suite doner l'exemple à Modène; les Modénois à Reggio; ceux de cète Ville à Parme. Ainsi de main en main cète nouveauté gagna Gène & tout le Piémont. Mais le Marquis OBERT & les LA TORRE ne lui permirent pas d'entrer dans les Territoires de Crémone, de Brescia, de Milan, & de Novare; & le Roi de Sicile lui ferma les entrées de la Marche d'Ancone & de la Pouille. Il craignoit qu'il ne se cachât quelque fraude politique sous l'ombre de la dévotion.... Les effets, que ce mouvement des Peuples produisit, furent une infinité de raccomodemens entre les Concitoyens brouillés ensemble; le retour d'une grande quantité de Banis dans leur patrie; des Confessions & des Comunions, choses assez négligées dans ces siècles barbares; des conversions, peut-être peu durables, de Courtisans, de Débauchés, d'Usuriers & d'autres gens de mauvaise vie; & l'Institution en Italie des Confrairies saintes, lesquelles, à mon avis, prirent le nom de Compagnies de Dévots ou de Flagellans; *& d'autres biens qui ramenèrent avec le renouvellement de la piété, la correction des mœurs, alors trop dérèglées dans toutes les Villes d'Italie. Mais cète dévotion, aiant pris naissance & s'étant répandue sans l'aprobation du Pape, elle fut acompagnée de beaucoup de désordres par le mêlange des homes & des femmes, par l'embaras dans chaque endroit de fournir des vivres à tant d'étrangers, & par le mêlange aussi de quelques erreurs; en sorte qu'en assez peu de tems, elle tomba dans le discrédit, & fut même condamnée par beaucoup de gens.*

1261.

ALEXANDRE IV étant mort, le 5 de Mai, le Siége vaque plus de trois mois, après lesquels les Cardinaux choisissent, le 29 d'Août, pour Pape *JAQUE*, Patriarche de Jérusalem, qui prend le nom d'*URBAIN IV*. Il étoit François; & ses Maximes avoient plus de

(1) Annales d'Italie, T. VII, p. 346.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

refusa de prêter le serment qu'on exigeoit de lui. Ce refus dévoila ses véritables intentions; &, de ce moment, il perdit tout le crédit qu'il avoit auprès du Pape. Ses Ennemis profitèrent de ces circonstances, & l'on ne craignit plus de l'ataquer. *Borello d'Anglono* lui enleva le Comté de Lésina. *Mainfroi* s'en plaignit au Pape; mais il ne reçut aucune réponse favorable. *Borello* poussa les choses plus loin; &, à la tête d'une petite troupe, il s'empara d'un chemin par lequel *Mainfroi* devoit passer. Ceux qui acompagnoient ce Prince, ataquèrent *Borello*, mirent sa troupe en fuite, & le tuèrent luimême. On prétend que cète action s'étoit passée contre les intentions de *Mainfroi*; cependant le Pape exigea qu'il comparût devant lui pour se justifier. *Mainfroi*, qui n'ignoroit pas ce qui se tramoit contre lui, se retira à Lucera, où il fut reconu Souverain par les Habitans & par les Sarrasins. Le Légat n'aprit pas cet événement sans inquiétude, & résolu de s'oposer aux premières entreprises de ce Prince, il s'aprocha de Troja. *Mainfroi*, à cète nouvelle, sortit de Lucera à la tête des Sarrasins, batit l'armée du Pape & se rendit maître de Troja.

Le Pape, alarmé des succès de son Ennemi, & n'aiant aucun secours à espérer de l'Angleterre, ofrit le Royaume de Sicile à *Charle d'Anjou*, Comte de Provence & frère de S. Louis. Cète négociation ne put avoir lieu, parceque le Roi de France étoit alors occupé à faire la guerre dans la Terre-Sainte. La mort d'*Innocent IV*, arivée le 13 de Décembre 1254, peu de tems après cète proposition, dona le tems à *Mainfroi* de reprendre toutes les Villes de la Pouille qui s'étoient soumises au S. Siége.

La mort d'*Innocent IV* ne changea point la face des afaires; la politique de la Cour de Rome étoit toujours la même, & le Successeur d'un Pape prenoit ordinairement l'esprit de son Prédécesseur. *Alexandre IV*, monté sur la Chaire de S. Pierre, après quelques jours de Vacance du Siége, fit bientôt conoître à *Mainfroi* qu'il ne le laisseroit pas tranquile possesseur du Royaume de Sicile. Effrayé cependant des succès rapides de ce Prince, il voulut entrer en négociation avec lui; elle n'eut aucun effet, parcequ'ils avoient

PAPES.

l'autre. La première étoit celle des *Italiens*, qui avoient à leur tête les parens & créatures de *Boniface VIII*. La seconde étoit celle du parti François, qui avoit pour chefs *Napoléon des Ursins* & *Nicolas de Prato*. Enfin ils convinrent que la faction des Italiens nomeroit trois Prélats de France, & que l'autre choisiroit pour être Pape celui d'entr'eux qu'elle jugeroit à propos. Les Italiens nomèrent trois Archevêques François conus pour être créatures de *Boniface VIII*. L'un de ces trois étoit *Bertrand d'Agoust*, ou *de Goth*, come on disoit alors, Archevêque de Bourdeaux, & qui avoit été jusqu'alors grand ennemi de *Philippe le Bel*. Le Cardinal *de Prato* en écrivit à ce Prince, qui s'aboucha avec cet Archevêque, & lui promit de lui procurer la Papauté moyènant certaines conditions. L'Archevêque s'y étant engagé & ayant doné des ôtages, le Roi en écrivit au Cardinal *de Prato*, & *Bertrand de Goth* fut élu le 5 de Juin 1305.

CLÉMENT V

fut le nom que prit l'Archevêque de Bourdeaux, qui ordona aux Cardinaux de venir à Lion, où il se fit sacrer & couroner, le 14 de Novembre 1305. Lorsqu'il étoit à Montpellier, *Jâque*, Roi d'Aragon, vint l'y trouver, & lui fit homage en persone pour la Sardaigne & la Corse. Ce Pape gouverna l'Eglise huit ans & neuf mois, étant mort le 20 d'Avril 1314. Jamais il n'ala en Italie, & ce fut lui qui fixa le séjour des Papes à Avignon, où ils furent environ 70 ans: ce que les Italiens comparent à la Captivité des Juifs en Babilone.

Clément V, en conséquence des conventions faites avec le Roi de France, révoqua la Bulle *Unam sanctam* & les autres Bulles de *Boniface*, qui portoient préjudice aux intérêts du Roi, & rétablit les *Colones* dans leurs dignités. Il comença le procès de *Boniface*; mais il se contenta de révoquer tous les jugemens que ce Pape pouvoit avoir rendus, & dona l'absolution à tous ceux qu'il avoit excomuniés, à l'exception néanmoins de *Nogaret* & de *Sciarra Colone*. Ensuite, avec la permission du Roi, il suspendit le jugement du procès par raport à la persone de *Boniface*, & le remit au Concile général qu'il assembla à Vienne en 1311. On y suprima l'Ordre des Templiers, & *Bo-*

reſſemblance avec celles d'*INNOCENT IV* qu'avec celles d'*ALEXANDRE IV*. Il ne tarde pas à faire éclater ſa mauvaiſe volonté contre *MAINFROI*, qu'il ſe prépare à dépouiller du Royaume de Sicile. A ſa prière, *ROBERT*, Comte de Flandre, vient en Italie avec un bon corps de troupes, & menace la Pouille, où *MAINFROI* l'empêche d'entrer, en portant ſes principales forces ſur la frontière. Il comence alors à traiter d'Aliance avec *JAQUE*, Roi d'Aragon, en ofrant en mariage à *PIERRE*, Fils de ce Prince, ſa Fille *CONSTANCE*, qu'il avoit eüe de *BÉATRIX*, ſa première Femme, Fille d'*AMÉDÉE*, Comte de Savoie. Il promet à cète Princeſſe une très groſſe dot; &, come il n'avoit point de Fils, le parti paroît avantageux au Roi d'Aragon. Quoi que le Pape pût faire pour empêcher ce mariage, il ſe conclut; & *CONSTANCE* fut envoyée, l'année ſuivante, à Barcelone avec une ſuite convenable. Au reſte, un fourbe, & peut-être la Cour de Rome y avoit quelque part, fit courir à *MAINFROI*, cète année, quelque riſque de perdre ſon Royaume. Quelques mal-intentionés aiant remarqué dans un Mendiant, apelé *Jean de Cocchiéra* ou *de Calcara* beaucoup de reſſemblance avec l'Empereur *FRÉDÉRIC II*, il ſe répand un bruit que cet Empereur êtoit vivant. *JEAN* nioit qu'il fût ce Prince: mais il ſe trouve des gens qui s'en emparent, qui l'inſtruiſent, & le réſolvent à ſe doner pour ce qu'il n'êtoit pas. Son aveu cauſe de grands troubles en Sicile. Il ſe retire dans la Ville d'Agoſta, ſuivi d'une foule de bas Peuple qui lui rend homage, & comence à faire le Prince. Mais *RICHARD*, Comte de Marſico, qui comandoit dans ce canton, prend ſi bien ſes meſures, qu'il taille en pièces une partie de ces miſérables, & ſe rend maître du faux *FRÉDÉRIC*, qu'il envoie recevoir ſur un échafaud la digne récompenſe de ſon impoſture. *MAINFROI* paſſe enſuite en Sicile pour achever d'apaiſer les troubles, & de mètre dans ſes intérêts les anciens Ennemis de la Maiſon de Souabe. Dans un Parlement général qu'il tient à Palerme, il reçoit de riches préſens: mais, ſuivant ſon uſage, il en diſtribue de plus conſidérables; & la paix ſe rétablit par tout.

Après la mort d'*ECCELIN*, ceux de Vérone avoient rapelé *LOUIS*, Comte de Saint-Boniface: mais, come les Ghibellins êtoient toujours les plus forts dans cète Ville, ce Comte, ne pouvant y recouvrer l'autorité dont avoient joui ſon Père & ſon Aieul, en êtoit ſorti. Cète année, il s'unit aux autres Banis de Vérone, & le Marquis d'Eſte les aïant joints avec les Troupes de Ferrare, ils s'aprochent juſqu'à cinq milles de la Ville, croyant, au moyen de leurs intelligences, y pouvoir entrer: mais ils manquent leur coup. En ſe retirant, ils s'emparent de Cologna, de Subioné, de Legnago & de Porto. Ces deux dernières Places rentrèrent, neuf mois après, ſous la domination des Véronois.

Les Nobles ſortis de Milan font une Ligue avec la *Commune* de Bergame, dont les troupes, aiant avec eux paſſé l'Adda, prenent & brûlent Licurti, Château des Milanois. Le Peuple de Milan ſe met auſſitôt en compagne: mais les Bergamaſques ne jugent pas à propos de laiſſer les Ennemis entrer dans leur Territoire. Ils leur envoient des

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

tous deux les mêmes pretentions dont ils ne vouloient point se désister; ainsi l'accomodement étoit impossible. Le Pape n'avoit pas de forces assez considérables pour les oposer à celles de *Mainfroi*; il faloit donc avoir recours à d'autres moyens pour se délivrer d'un Ennemi si redoutable. *Charle d'Anjou* & le Roi d'Angleterre furent invités de nouveau à venir prendre possession du Royaume de Sicile; mais ces Princes refusèrent alors d'entrer dans les vues du Pape.

En 1255, la Cour de Rome, se voyant privée des secours qu'elle s'étoit flatée de recevoir, chercha à effrayer *Mainfroi* en le citant à son Tribunal au sujet de la mort de *Borello*, & de la conquête de la Pouille. *Mainfroi* se justifia aisément du meurtre qu'on lui imputoit, & il répondit qu'à l'égard de la conquête de la Pouille, dont on vouloit lui faire un crime, il n'avoit agi que come un Souverain qui reprend les Etats qu'on lui a enlevés. *Alexandre*, ne sachant plus quel parti prendre, résolut d'entrer en négociation. *Mainfroi* envoya des Ambassadeurs au Pape; on fit de part & d'autre des propositions que persone ne vouloit accepter; les difficultés se multiplièrent au lieu de s'aplanir; ainsi, il fut impossible de rien terminer. *Mainfroi*, ennuyé de tant de longueurs, reprit une Terre qui dépendoit du Comté d'Andria dont il étoit en possession. Cète démarche fut regardée come un acte d'hostilité, quoique cète Terre fût de son domaine, & que cète entreprise n'eût rien de comun avec le Royaume de Sicile. *Mainfroi* cependant s'avançoit toujours avec son armée vers Naple où le Pape étoit alors. Son aproche effraya le Souverain Pontife; mais la révolte des Habitans de Brindes délivra *Alexandre* du danger qui sembloit le menacer. Le Pape voulut profiter de l'éloignement de son Ennemi pour se rendre maître du Royaume, & il noma un Légat pour en être le Gouverneur.

Mainfroi, par les grands avantages qu'il remporta sur les Rébelles, les força bientôt à rentrer dans le devoir: il étoit venu à bout de pacifier les troubles de la Sicile, lorsqu'il se vit obligé de marcher contre le Légat qui s'avançoit vers la Terre d'Otrante avec une puissante armée. Quoiqu'inférieur en nombre, il osa présenter la bataille

PAPES.

nifate fut déclaré avoir été Pape légitime & être mort Catholique; mais en même tems on prononça que le Roi ni ses Successeurs ne pouvoient être inquiétés ni recherchés pour ce qu'il avoit fait contre le Pape *Boniface*.

Clément V acorda à divers Princes, sur tout d'Espagne, les Décimes de leurs Royaumes pour faire la guerre aux Infidèles leurs voisins, & il se dona quelques mouvemens pour le recouvrement de la Terre-Sainte; mais ce fut inutilement, le goût en étant passé. Il tâcha d'apaiser les troubles que les *Guelfes* avoient causés en Italie pendant la Vacance du S. Siége, & il y envoya *Napoléon des Ursins*, en qualité de Légat, avec de très grands pouvoirs. Les Florentins, voyant que ce Légat favorisoit les *Ghibellins*, lui refusèrent l'entrée de leur Ville, & les Bolonois le chassèrent de la leur. En conséquence, ce Cardinal jeta l'Interdit sur Bologne, & ôta à cète Ville le privilège d'enseigner, en sorte que la plupart des Professeurs alèrent s'établir à Padoue.

L'Empereur *Albert* aiant été assassiné par son Neveu, le Roi de France pressa le Pape de s'intéresser pour faire nomer en sa place *Charle de Valois* son frère; mais *Clément V*, en en donant avis aux Electeurs, leur recomanda *Henri de Luxembourg*, qui fut élu le 27 de Novembre 1308, & reconu l'année suivante par le Pape. Ce Pontife fixa alors son séjour à Avignon, qui dépendoit du Roi de Naple come Comte de Provence. Il y excomunia les Vénitiens qui s'étoient emparés de Ferrare, & fit prêcher une Croisade contre eux. Après la mort de *Charle II*, Roi de Naple, il décida que son fils *Robert*, nomé son Successeur, auroit la Courone préférablement à *Charle Robert*, Roi de Hongrie, son Neveu. En conséquence, le nouveau Roi fit homage au Pape, & s'engagea à lui payer huit mille onces d'or. *Clément V* le fit, peu de tems après, Comte de la Romagne & Vicaire général des Etats de l'Eglise. Il dona comission à cinq Cardinaux de couroner Empereur, à Rome *Henri de Luxembourg*, ce qui fut exécuté le 29 de Juin 1312.

Après la mort de cet Empereur, qui ariva en 1313, le Pape publia deux Bulles contre sa mémoire. La première étoit au sujet de la Protestation que ce Prince avoit faite de n'être engagé à persone par serment de fidélité, à l'ocasion d'une Déclaration du Pape sur les sujets de mécontentement que

mander la paix ; & l'obtiènent à condition de dédomager les Licurtins, & de renvoyer de chez eux les Banis de Milan. Plusieurs de ceux-ci s'ètant retirés à Brianza, s'emparent du Château de Zubiago. *MARTIN DE LA TORRE* court aussitôt assiéger ce Château, dont il force les défenseurs à se rendre, & les emmène tous enchaînés dans les prisons de Milan.

D'anciens Partisans de *SALINGUERRA*, Ghibellins par conséquent, forment à Ferrare contre *AZZON VII*, Marquis d'Este, une Conjuration, qui découverte leur fait porter leurs têtes sur un échafaud.

Les Plaisantins, raccomodées dès l'année précèdente avec le Marquis *OBERT PELAVICINO*, lui confèrent, cète année, la Seigneurie de leur Ville pour quatre ans. Il en va prendre possession avec une suite très nombreuse, y laisse son Neveu *VISCONTE PELAVICINO* pour Vicaire, & retourne à Crémone. *VISCONTE*, peu de tems après, se transporte avec quelques Troupes à Tortone, & persuade aux habitans de choisir son Oncle pour leur Seigneur.

Les Latins perdent Constantinople, & *MICHEL PALÉOLOGUE* s'y fait de nouveau proclamer Empereur d'Orient. *BAUDOUIN II* s'enfuit à Nègrepont sur les Vaisseaux des Vénitiens. On reproche aux Génois d'alors d'avoir, pour se vanger des Vénitiens, fourni des Galères, des Vaisseaux & des Troupes à *MICHEL*, qui leur acorda divers privilèges, & leur cèda Smirne & même l'Isle de Chio. Le Pape les excomunie pour cète raison. Ils en tiènent peu de comte, & continuent de faire autant de mal qu'ils peuvent aux Vénitiens.

LUTERNIGO D'ANDALO, *GRUAMONTE DE' CACCIANEMICI*, l'un & l'autre Bolonois, *SCHIANCA DE LIAZARI*, *BERNARDIN DE SESSO*, tous de Reggio, *REINIER DE GLI ADELARDI*, Noble Modénois, s'unissent pour établir l'Ordre Militaire de la Vierge *MARIE*. Come ils ètoient mariés, qu'ils conservoient tous leurs biens, & que, bien diférens des trois Ordres Militaires établis dans la Terre-Sainte, ils s'ètoient fait doner plusieurs privilèges pour ne rendre aucune espèce de service à la Religion, & passer le tems à se divertir, le Peuple les apela *Frati Godenti* (les *Frères de la Joie*). Avec le tems, cet Institut devint l'objet du mépris général : mais il servit d'exemple pour établir en Italie d'autres Ordres de Chevalerie, qui subsistent avec honeur.

1262.

URBAIN IV, à son avènement au Pontificat, avoit sommé les deux Prétendans aux Courones d'Allemagne & d'Italie, *ALFONSE*, Roi de Castille, & *RICHARD*, Comte de Cornouailles, qui se qualifioient l'un & l'autre Roi des Romains, à s'en remètre à lui sur la validité de leur élection : mais, de crainte de désobliger l'un ou l'autre, il s'ètoit abstenu de rien prononcer. Les Princes d'Allemagne, justement impatientés des troubles ocasionés par une si longue Vacance du Trône, paroissent se disposer à déférer la Courone au jeune *CONRADIN*. *URBAIN IV* écrit en hâte aux Electeurs « de se bien garder de » faire ce que l'Eglise Romaine avoit en horreur, & menace d'ex-

EMPEREURS D'OCCIDENT. ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.	PAPES.
au Légat; mais celui-ci, qui redoutoit la valeur & l'expérience de *Mainfroi*, refuse de l'accepter, & se contente de cotoyer l'armée ennemie. Cependant *Alexandre* publia une Croisade contre *Mainfroi*; &, par cète nouvelle ressource, il se vit en état de mètre plusieurs armées sur pied & de les faire entrer dans la Calabre. *Gervais de Martina*, un des Généraux de *Mainfroi*, méprisa une multitude rassemblée à la hâte & sans discipline; il marcha avec assurance contre ces divers corps d'armée, les batit de tous côtés, & rétablit le calme dans la Calabre. Les deux armées étoient encore en présence, lorsqu'un Maréchal du Duc de Bavière, Oncle du jeune Roi *Conradin*, ariva d'Allemagne pour être Médiateur entre le Pape & *Mainfroi*. Pour négocier avec plus de sureté, on proposa une trève; elle fut acceptée & jurée de part & d'autre. Les deux partis ne cherchoient qu'à gagner du tems, dans l'espérance qu'il surviendroit peut-être quelque circonstance favorable dont on pouroit tirer un parti avantageux; car il étoit impossible d'en venir à un accomodement définitif. *Mainfroi*, croyant n'avoir plus rien à redou-	l'Empereur avoit contre *Robert*, Roi de Naple. Par la seconde Bulle, qui est du 14 de Mars 1314, *Clément V* annule la Sentence que l'Empereur avoit prononcée contre le Roi de Naple, déclare que ce Prince est son Vassal & qu'il ne peut l'être de l'Empereur. Il ajoute ensuite « Nous donc, par la » supériorité que nous avons sur l'Em- » pire, par la puissance en laquelle » nous succédons à l'Empereur pen- » dant la Vacance du Trône, & par » la plénitude du pouvoir que J. C. » nous a doné en la persone de S. Pier- » re, déclarons nulle & de nul effet » cète Sentence, & tout ce qui s'en » est suivi ». Ce fut en vertu de ce droit que le Pape prétendoit avoir de gouverner l'Empire pendant l'Interrègne, qu'il en fit *Robert* Vicaire en Italie, tant qu'il plairoit au S. Siége. Cependant *Clément V* étoit malade; il voulut se faire porter à Bourdeaux, pour y respirer son air natal: mais il mourut en chemin le 20 d'Avril 1314. Le S. Siége aiant vaqué plus de deux ans, il eut pour Successeur *Jâque d'Ossa*; par un Compromis, on s'en étoit raporté à lui, & il se noma lui-même, à Lion où le Roi de France avoit forcé les Cardinaux de s'assembler. Il est conu sous le nom de *Jean XXII*.

ter de la part du Légat tant que la trève dureroit, s'éloigna avec son armée, & parcourut la Terre de Bari. Le Légat qui n'agissoit pas d'aussi bone foi, crut devoir profiter de l'éloignement de *Mainfroi*, entra dans la Capitanate & surprit Foggia. *Mainfroi*, à cète nouvelle, se rendit en diligence dans cète Province, punit quelques Villes rébelles, fit le Siége de Foggia, dans laquelle le Légat s'étoit enfermé. *Berthold*, que le Pape avoit trouvé moyen de mètre dans ses intérêts, accourut promtement au secours du Légat; mais il fut vaincu, & obligé de chercher son salut dans la fuite. La défaite de *Berthold* obligea le Légat à proposer un Traité à *Mainfroi*. Ce Prince y consentit, & l'on convint des conditions suivantes; « Que *Mainfroi* auroit la possession & » le Gouvernement du Royaume, tant en son nom qu'en celui de *Conradin*, à » la réserve de la Terre de Labour qui resteroit sous la domination du S. Siége; » & qu'au cas que le Pape *Alexandre* ne voulût pas ratifier ce Traité, il seroit » permis au Prince de se rendre maitre de toute cète Province qui lui apar- » tenoit ». Quoique les Seigneurs rébelles n'eussent pas été compris dans le Traité, *Mainfroi* consentit cependant à la prière du Légat, de leur accorder une amnistie générale, & il leur rendit même les Terres qu'ils avoient possédées.

La paix que *Mainfroi* venoit de conclure avec le Légat, ne pouvoit être effective qu'autant qu'elle seroit ratifiée par le Pape. *Mainfroi* lui envoya en conséquence des Ambassadeurs pour savoir ses intentions, & il fit en même tems déclarer au Souverain Pontife, qu'en cas de refus, il entreroit avec ses Troupes dans la Terre de Labour, conformément à un des articles du Traité. Les menaces de *Mainfroi* ne firent aucun effet sur le Pape; il désaprouva le Traité & fit de nouvelles dispositions pour se rendre maitre de la Sicile. *Alexandre* comtoit toujours sur *Berthold*, qui étoit alors entièrement dévoué à la Cour de Rome, à laquelle il avoit consenti de sacrifier les intérêts de sa famille. Ce Seigneur, persuadé qu'il seroit impossible de réduire *Mainfroi* par la force, eut la lâcheté de former avec ses Frères & quelques Barons du Royaume une conjuration contre le Prince. Le complot fut découvert, les

» comunier ceux qui contreviendront à sa défense ». Il prend en même tems de nouvelles mesures pour abatre en Italie le Parti de *MAINFROI*. Il avoit reçu de *JAQUE*, Roi d'Aragon, une Lètre par laquelle ce Prince « l'exhortoit à recevoir en grace *MAINFROI*, qui, ne souhaitant rien tant que la paix, n'éprouvoit de chagrins que de la part » de la Cour de Rome ». *URBAIN* dans sa *Réponse*, datée de Viterbe le 26 d'Avril, « accuse *MAINFROI* d'être lui seul cause de ce que » la paix n'étoit point faite ; &, pour le discréditer, se répandant » en invectives, il l'ataque d'abord sur la honte de sa naissance, & » lui reproche une foule de crimes, vrais ou suposés qu'il exagère avec » afectation. Enfin il exhorte le Roi *JAQUE* à ne pas célèbrer le mariage de *CONSTANCE* avec l'Infant Don *PIERRE* ; & le presse » vivement de ne plus protéger un Ennemi déclaré de l'Église Romaine ». On voit par-là que le mariage de l'Infant & de *CONSTANCE* n'étoit pas encore fait ; & qu'on a tort de le placer en 1260. *LOUIS IX*, Roi de France, avoit fait une Ligue avec le Roi d'Aragon, de qui la plus jeune Fille, ISABELLE, devoit être mariée au Prince *PHILIPPE* alors second Fils de *LOUIS*. *URBAIN* s'intrigue pour rompre cète Ligue & ce mariage, il ne peut y réussir : mais *LOUIS*, pour le tranquiliser, lui promet de ne doner aucun secours aux Rois d'Aragon & de Sicile contre l'Eglise Romaine. *URBAIN*, sans aucune raison qui lui fût personelle, s'étoit aproprié toute la haine de ses prédècesseurs contre la Maison de Souabe. Il vouloit qu'elle disparât absolument d'Italie ; &, come il étoit François, il lui prend fantaisie de doner à *CHARLE*, Comte d'Anjou & de Provence, le Royaume de Sicile, dont au moins la partie d'au-delà du Phare ne dépendoit nullement du Saint-Siége ; & come ce Prince étoit Frère de *LOUIS*, il en fait l'ofre à ce Roi. Une Lètre d'*URBAIN* nous aprend que la simple proposition effrayoit la conscience délicate de ce saint Roi, qui respectoit principalement les droits que *CONRADIN* avoit à cète Courone, come dècendant des Princes qui l'avoient conquise sur les Infidèles. *LOUIS*, en laissant à part les droits naturels de ce jeune Prince, étoit encore retenu par ceux qu'*EDMOND*, Prince d'Angleterre, pouvoit avoir acquis par l'Investiture qu'il avoit reçue d'*ALEXANDRE IV*. Mais le Pape, dans sa Lètre, s'atache à montrer au Roi que ses scrupules ont peu de fondement. La Morale d'*URBAIN*, come celle de beaucoup de ses prédècesseurs, obéissoit à ses passions. Peu sur de réussir auprès de *LOUIS*, il ne néglige rien pour exciter l'ambition de *CHARLE* à faire la conquête du Royaume de Sicile.

A la prière des Pisans, *GUI NOVELLO*, Vicaire du Roi de Sicile en Toscane, se transporte avec leurs forces & les siènes dans le Territoire de Lucque. Il bat l'armée de cète Ville, & s'empare des Châteaux de Castigliano, de Nozzano, de Ponte-a-Serchio, de Sarzane & de Rotaia.

Les Siénois chassent les Guelfes, qui restoient dans leur Ville.

Ceux de Vérone choisissent *MASTINO DE LA SCALA* pour Capitaine de leur Ville.

GUILLAUME BOCCANÉGRA, Capitaine du Peuple à Gène, abusant de son pouvoir & gouvernant d'une manière despotique,

Coupables furent arêtés, & ils furent condamnés à mort, le 2 de Février 1256, dans Barlette, où *Mainfroi* avoit assemblé une Cour générale pour les juger. Le Prince voulut doner en cète occasion des marques de sa clémence, & il commua la peine de mort en celle d'une prison perpétuelle, dans laquelle les Criminels finirent leurs jours.

Mainfroi avoit toujours à craindre quelqu'entreprise de la part du Pape, qui employoit tous les moyens possibles pour le forcer à lui abandoner le Roiaume de Sicile. Le Légat, en conséquence des ordres du Pape, fit soulever une partie des Habitans de cète Isle; mais la prudence & l'autorité de *Frédéric Lancia*, Oncle de *Mainfroi*, arêtèrent les progrès de la révolte; les Siciliens reconurent leur faute, & le Légat avec ses partisans furent faits prisoniers.

Mainfroi, ne pouvant plus espérer d'engager le Pape à se désister de ses prétentions, prit la résolution de pousser vivement la guerre. Il entra dans la Terre de Labour avec une puissante armée, marcha du côté de Naple, qui lui ouvrit ses portes, ainsi que Capoue & plusieurs Villes voisines. Averse osa résister; mais elle eut bientôt lieu de se repentir de sa résistance. Maître de toute la Terre de Labour, *Mainfroi* passa dans la Capitanate, & de-là à Brindes qu'il réduisit sous sa puissance. Ariano & Aquila, qui persévérèrent dans leur rébellion, en furent punis par la destruction de leurs murailles. Toute la Pouille s'étoit soumise; & il ne restoit plus que quelques Factieux qui pouvoient troubler la Sicile. La présence de *Mainfroi* les effraya, ils reconurent le Vainqueur, & restèrent tranquiles.

Jusqu'alors *Mainfroi* n'avoit paru agir que pour les intérêts de *Conradin*, quoiqu'il ne soit pas possible de disconvenir que ce Prince ne songeoit qu'à son élévation particulière. La manière dont il monta sur le Trône, est une preuve qu'il n'avoit travaillé que pour lui. Sur le faux bruit de la mort de *Conradin*, bruit qu'on l'accusa, avec vraisemblable, d'avoir répandu, il se fit reconoître Roi de Sicile sans atendre la confirmation de la mort de son Neveu. Il se hâta de se faire sacrer, le 10[e] ou le 11[e] d'Août 1258, dans l'Eglise Métropolitaine de Palerme, par *Raynaud*, Evêque de Girgenti, que dans la suite *Urbain V* excomunia & déposa à cause de cète action. *Mainfroi* fut à peine sacré, qu'il fit un Edit pour défendre, sous peine de crime de Lèze-Majesté, de reconoître d'autre Roi que lui.

On ne tarda pas à savoir en Allemagne ce qui se passoit en Italie. L'Impératrice *Elisabeth* & le Duc de Bavière envoyèrent promtement un Ambassadeur dans le Royaume pour assurer que *Conradin* étoit plein de vie, & que le couronement de *Mainfroi* ne pouvoit avoir lieu. Ce Prince répondit à l'Ambassadeur que le Royaume lui apartenoit, puisqu'il l'avoit arraché des mains de la Cour de Rome; qu'au reste son intention étoit de vivre & de mourir Roi; qu'après sa mort *Conradin* en deviendroit possesseur; qu'il conseilloit à l'Impératrice de lui envoyer ce jeune Prince afin qu'il put l'élever suivant les usages du Pays. L'Ambassadeur reconut aisément les artifices de *Mainfroi*, lui fit des reproches assez vifs & s'atira la haine du nouveau Roi, qui le fit assassiner. Le Duc de Bavière se laissa gagner par des présens, & cessa de disputer les intérêts de son Neveu. *Elisabeth* voulut faire une nouvelle tentative en faveur de son fils; elle envoya des Ambassadeurs au Pape pour réclamer sa protection contre *Mainfroi*; mais ce Prince les fit (dit-on) assassiner en chemin.

Le Pape, de son côté, n'avoit pas vu tranquilement l'élévation de *Mainfroi*. Il n'avoit pas assez de forces pour le chasser du Trône, & les nouvelles ofres qu'il avoit faites au Roi d'Angleterre & à *Charle d'Anjou*, n'avoient pas eu plus de succès que les premières. Dans cet embaras, il menacé *Mainfroi* des foudres du Vatican, s'il persistoit à vouloir conserver le Royaume de Sicile. *Mainfroi*, peu alarmé des menaces du Souverain Pontife, lui fit conoître qu'il n'étoit pas dans l'intention de céder une courone qui lui avoit coûté tant de peines. En conséquence de son refus, *Alexandre* passa des menaces aux effets; le nouveau Roi fut excomunié, déclaré rebelle, ennemi de l'Eglise, Usurpateur, Sacrilége, privé de la Principauté de Tarente, & de tous les fiefs, droits, honeurs & prééminences. Par cète même Sentence, *Mainfroi* étoit chargé d'avoir, par d'horribles & exécrables atentats, aspiré au Trône de Sicile,

EVÈNEMENS pendant l'Année 1262.

les Nobles & le Peuple se réunissent contre lui, le déposent; & choisissent pour Podestà le Jurisconsulte *MARTIN DE FANO*.

Le Peuple d'Alexandrie rapèle tous ses Banis, les reçoit dans la Ville, & prend pour Podestà le Comte *UBERTINO LANDI*, de Plaisance: mais, au mois de Novembre, il chasse la Famille DEL PAZZO.

Nous avons vu *MARTIN DE LA TORRE*, l'année précèdente, conduire dans les prisons de Milan beaucoup de Nobles qu'il avoit faits prisoniers. On délibère dans l'assemblée du Peuple sur la manière dont il les faloit traiter; &, beaucoup inclinoient à les faire mourir, pour avoir autant d'Ennemis de moins. *MARTIN* arête la délibération en disant: *Quant à moi, je n'ai jamais su faire un home, ni me doner un Fils; &, par cète raison, je ne veux pas tuer un home.* Il fait défendre ensuite d'exiler les uns à Parme, les autres à Mantoue, & d'autres à Reggio.

1263.

Les afaires des Latins ètoient en Sirie dans le plus mauvais ètat. Le peu de pays qu'ils posèdoient encore, ètoit désolé par les Sarasins & les Turcs, qui poussoient leurs courses jusqu'aux portes d'Acre. Antioche ètoit à la veille de tomber entre les mains de ces Infidèles. Les Grecs, redevenus maîtres de Constantinople, menaçoient ce qui restoit aux Latins dans leur Empire & sur tout dans l'Achaie. *URBAIN* cherchoit inutilement des remèdes à des maux, dont la haine opiniâtre de ses prédécesseurs & la siène contre la Maison de Souabe ètoit une des principales causes. Il écrivoit Lètres sur Lètres à S. Louis pour l'armer contre les Infidèles. Il demandoit aux Eglises de France & d'Angleterre de l'Argent, qu'elles lui refusoient sur des raisons auxquelles il n'avoit point à répliquer; & l'on blâmoit hautement de toutes parts son acharnement contre *MAINFROI*, Roi de Sicile, & contre le jeune *CONRADIN*, qu'il empêchoit les Allemans d'élire pour leur Roi. Fidèle aux maximes qu'il s'ètoit proposé de suivre, le mécontentement presque général que l'on témoignoit de sa conduite, ne l'écarte point de son but. Il cite de nouveau le Roi de Sicile à comparoître à son Tribunal, pour y répondre sur divers crimes dont on l'accusoit. *MAINFROI*, qui desiroit sincèrement la paix, prend la résolution de se rendre lui-même auprès du Pape, & s'achemine pour cet effet vers la frontière de son Royaume: mais, come on ne lui donoit pas des suretés sufisantes pour sa persone, & qu'il eût èté de la plus haute imprudence de se fier aux paroles vagues de la Cour de Rome, il s'en retourne, & prend le parti d'envoyer des Ambassadeurs faire de sa part d'humbles excuses, & le justifier sur toutes les accusations intentées contre lui. Les Ambassadeurs ne sont point écoutés. La Cour de Rome traite d'artifices & de fourberies toutes les démarches d'un Prince, avec lequel elle ne vouloit point de paix. Une révolution en Angleterre avoit délivré le Pape des engagemens que son prédècesseur avoit pris avec le Prince *EDMOND*, Fils d'*HENRI III*; & ses conventions ètoient faites avec *CHARLE* d'Anjou. Ce Prince, déterminé par sa propre ambition & par les instances de sa Femme *BÉATRIX*, qui ne vouloit pas être moins que ses Sœurs, Reines de France & d'Angleterre, ne

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

& usurpé ce Royaume qui étoit dévolu au S. Siége, en se faisant couroner Roi d'une manière sacrilège, sans le consentement du Pape, ni sa permission. *Alexandre*, qui avoit dessein de faire soulever les Peuples contre leur nouveau Maître, étendit l'excomunication sur toutes les Villes, Châteaux & autres lieux qui recevroient *Mainfroi* & le reconoîtroient pour Souverain. Il fut aussi défendu à tous les Evêques, Abbés & autres Ecclésiastiques de célébrer l'Office Divin en présence de *Mainfroi*, & de recevoir de lui aucun bénéfice, & que si quelqu'un s'en étoit chargé, il eût à le résigner dans le terme de deux mois. Les Evêques qui avoient sacré le Roi ou assisté à son couronement, furent pareillement excomuniés.

C'est ainsi que dans ces siècles d'ignorance on confondoit les choses spirituelles avec les temporelles, & qu'on traitoit de *Rébelle à l'Eglise*, celui qui ne résistoit qu'à la Cour de Rome pour des objets totalement étrangers à la Religion. On ne peut se dispenser de regarder *Mainfroi* come un Usurpateur, puisqu'il enlevoit la Courone à son Neveu; mais les Papes, qui prétendoient en disposer, n'étoient-ils pas aussi de vrais Usurpateurs? Que de sang de telles prétentions n'ont-elles pas fait répandre en Italie!

L'Excomunication lancée contre *Mainfroi* ne produisit pas l'effet que le Pape en avoit atendu. Le Clergé & les Peuples persuadés que rien ne peut nous dispenser du serment de fidélité que nous avons juré implicitement ou explicitement à notre Souverain, restèrent dans l'obéissance. *Mainfroi*, redoutant toujours les efforts du Pape, ne crut pas devoir licencier ses Troupes; &, pour les occuper, il les envoya partie en Toscane, partie en Lombardie, pour détruire tous les Ghibellins.

Il s'éleva, en 1259, en Italie, une Secte de Pénitens qui aloient tous nuds deux à deux par les Villes; ils ne cachoient que ce que la pudeur ne permet pas de montrer. Les Vieillards, les enfans même de cinq ans, entroient dans cète Confrérie; ils portoient un fouet dont ils se frapoient jusqu'au sang. La Secte de ces nouveaux Pénitens s'étendit beaucoup en peu de temps. *Mainfroi*, apréhendant qu'ils ne se déclarassent pour le Pape, défendit, sous peine de la vie, ces marques extérieures de dévotion, non seulement dans la Pouille, mais encore dans la Marche d'Ancone & dans la Toscane.

Les prospérités de *Mainfroi* causèrent tant d'ennui à *Alexandre IV*, qu'il en mourut de chagrin à Viterbe le 25 de Juin 1260. Il eut pour Successeur *Urbain IV*, qui fut élu le 29 d'Août suivant, & qui étoit François de Nation.

Le nouveau Pontife ne rendit pas la paix à l'Italie. Imbu des mêmes principes que ses Prédécesseurs, il cita *Mainfroi* à comparoître devant lui pour se justifier d'un grand nombre de crimes que ses Ennemis lui imputoient, & qui servoient de prétexte au Pape pour sévir contre ce Prince. *Mainfroi* ne jugea pas à propos de négliger cète citation, & il promit de se présenter en persone devant le Souverain Pontife; mais il voulut être accompagné de gens armés. Diférentes circonstances empêchèrent que ce voyage n'eût lieu, & le Pape, voyant tous ses projets échoués, renouvella contre le Roi les Censures Ecclésiastiques. Cependant *Mainfroi* avoit marié *Constance*, sa fille, avec Don *Pèdre*, fils aîné de Don *Jâque d'Aragon*, qui s'engagea avec S. *Louis* à ne rien entreprendre en faveur de *Mainfroi* contre les intérêts de la Cour de Rome. Cète aliance ne servit ainsi de rien à ce Prince contre les entreprises du Pape.

Il ariva vers ce même tems un évènement qui pensa causer de grands troubles. Un pauvre nomé *Jean de Calcaria*, entendant dire à ceux qui lui donoient l'aumône, qu'il ressembloit à l'Empereur *Frédéric II*, résolut de passer pour ce Prince. Il nia d'abord qu'il le fût, mais d'une manière plus propre à confirmer ce bruit, qu'à l'étoufer. Il laissa croître sa barbe, & se retira vers le Mont-Etna pour aprendre à jouer son rôle. Le bruit ne tarda pas à se répandre que *Frédéric* étoit en vie, & que le prétendu *Jean de Calcaria* étoit l'Empereur. On se rendit auprès de lui pendant la nuit, & on lui fournit tout ce dont il avoit besoin. Les Mécontens favorisèrent l'imposture, & traitèrent cet aventurier come s'il eût été effectivement l'Empereur *Frédéric*. On l'engagea à se rendre sur la Montagne de Centorbi que *Frédéric* avoit autrefois dépeuplée. Ce fut de cet endroit qu'on lui fit écrire de tous côtés des Lètres scellées du Sceau Impérial,

s'étoit fait prier qu'autant qu'il le faloit; & le saint Roi LOUIS, rassuré par le Pape sur ses scrupules, avoit enfin consenti que CHARLE acceptât la Courone de Sicile. Il n'étoit pas fâché d'éloigner un Prince, qui, par les Tournois qu'il faisoit continuellement, atiroit auprès de lui tous les Barons du Royaume de France, & les déroboit sans cesse aux besoins par leur absence & par les frais immenses qu'il leur occasionoit.

Les pertes que les Lucquois avoient faites l'année précèdente, & le desir de ravoir ceux des leurs qui, pris à la défaite de Monte-Aperto, languissoient dans les prisons de Siène, les engage à traiter secrètement avec le Comte *GUI NOVELLO*, Vicaire du Roi de Sicile à Florence. On convient « que leurs prisoniers & leurs Châteaux leur seront ren- » dus; qu'ils accèderoient à la Ligue des Ghibellins de Toscane; qu'ils » recevroient un Vicaire du Roi de Sicile, & qu'ils chasseroient les » Banis de Florence: mais qu'ils n'exileroient aucun de leurs Citoyens ». Ainsi, la Toscane entière est gouvernée par les Ghibellins. En vain le Pape envoie-t-il le Cardinal *GUILLAUME*, Légat dans cète Province, pour y faire prêcher la Croisade contre les Oficiers du Roi *MAINFROI*. Tout reste fidèle à la Ligue. Les Banis de Florence & des autres Villes, après avoir couru divers dangers, se retirent à Bologne. Vers le même tems, les Banis de Siène sont défaits près de l'Abbaye de Spinetta par les Ghibellins de cète Ville & par les Allemands. Beaucoup restent prisonïers & sont obligés de se racheter.

Les Génois, toujours Ennemis des Vénitiens depuis l'aventure d'Acre, avoient à satisfaire leur vangeance particulière en satisfaisant aux engagemens qu'ils avoient pris en s'aliant avec l'Empereur *MICHEL PALÉOLOGUE*. Ils mètent en mer une flote de 38 Galères pour empêcher les Vénitiens de porter du secours. Elle est batue, & les Vénitiens prènent quatre Galères. Le reste de la flote fait voile à Constantinople; & n'aiant pû convenir avec *MICHEL* de quelques conditions qui restoient à régler, elle revient à Gène. Le Peuple désaprouve la conduite de cète Flote, & condamne à l'amende ceux des Oficiers qu'il trouve avoir été les auteurs du peu de succès de cet armement.

LÉON DE PEREGO, Archevêque de Milan, étant mort à la fin de l'année précèdente, on se partage pour lui doner un Successeur. Les uns élisent l'Archiprêtre de Monza, *RAIMOND DE LA TORRE*, Frère de *MARTIN*, Capitaine du Peuple de Milan; les autres noment *HUBERT DE SETTALA*, Chanoine ordinaire du Dôme, c'est-à-dire de la Cathédrale. Le Pape se prévaut de cète division pour mètre à Milan un Archevêque à sa guise, & doner l'exclusion aux deux Elus. *Dans ce tems-là, dit* MURATORI, *les Papes comencèrent à se mêler de l'Election des Evêques; & parvinrent enfin à s'en rendre les maîtres absolus; au lieu que, dans le XIe Siècle, ils avoient mis tout en usage pour dépouiller les Empereurs & les Rois de la Chrétienté du droit de nomer aux Evêchés, & pour en remètre en possession les Chapitres & les Peuples, conformément à ce qu'avoient ordoné les anciens Canons.* Mais, dans ce moment, il ne convenoit pas aux intérêts temporels de la Cour de Rome qu'un Ghibellin, tel que le Marquis *OBERT PELAVICINO* fût Seigneur de Milan, & que le Gouverne-

& dans lesquelles il assuroit qu'il avoit reçu ordre du Ciel de feindre qu'il étoit mort, & de voyager pour l'expiation de ses péchés ; ce qu'il avoit exécuté pendant neuf ans, Le Gouverneur de Sicile, prévoyant que si l'on n'arètoit promtement cet Imposteur, il y avoit à craindre que cète afaire ne devînt sérieuse, se mit à la tête de toutes ses troupes, entoura la Montagne, & pressa si vivement ceux qui s'y étoient rassemblés pour favoriser le prétendu Empereur, qu'il les défit entièrement. *Jean de Calcaria* fut arêté, & pendu par ordre de *Mainfroi* avec onze de ses complices.

Toutes les tentatives que le Pape avoit faites pour forcer *Mainfroi* à renoncer au Royaume de Sicile avoient été inutiles ; les excomunications n'avoient pas eu plus de succès que les Croisades ; *Mainfroi* sembloit au contraire s'afermir de plus en plus sur le Trone, & menacer Rome même où il entretenoit de grandes liaisons. *Urbain*, sans ressources & craignant de succomber, crut qu'il seroit plus heureux que ses Prédécesseurs, & qu'enfin il détermineroit *Charle d'Anjou* à passer en Italie. Il envoya pour cet effet, en 1263, *Barthelemi Pignatelli*, alors Archevêque de Cosence, à ce Prince pour le solliciter de nouveau à recevoir l'Investiture du Royaume de Sicile. On fit en même temps partir un autre Légat pour l'Angleterre, afin d'engager *Henri III* à renoncer pour son fils au Royaume de Sicile, qui ne lui avoit été accordé qu'aux conditions qu'il se rendroit promtement en Italie.

Charle fit beaucoup de dificultés pour accepter les ofres du Pape : mais *Béatrix*, sa femme, vint à bout de le déterminer. On avoit proposé qu'il recevroit l'Investiture aux conditions suivantes : « Que Naple & toute la Province de la Terre de Labour, avec » les Villes & Isles adjacentes, come » Capré & Procida, Bènevent avec » son Territoire & le Val de Guado, » apartiendroient & resteroient à l'Eglise, & que toutes les autres Provinces avec l'Isle de Sicile seroient » remises à *Charle* à titre d'Investiture ».

Ce Prince, mécontent de ces conditions, déclara qu'il n'auroit jamais entrepris la guerre contre *Mainfroi*, s'il n'eût pas été persuadé qu'on lui abandoneroit entièrement le Royaume de Sicile avec les Terres qui sont depuis cète Isle jusqu'aux confins de l'Etat de l'Eglise, de la même manière que les Rois Normands & Suabes l'avoient possédé ; & qu'à la réserve de la Ville de Bènevent, avec toutes ses apartenances & dépendances, le Saint-Siège n'auroit retenu aucune Terre ni droits que celui du Cens que *Charle* consentoit de payer tous les ans, & qui étoit de dix mille onces d'or.

Le desir qu'avoit le Pape de conclure le Traité, le fit passer sur toutes les modifications que *Charle* demandoit, & il fut enfin décidé que ce Prince passeroit en Italie. Son voyage fut diféré par la mort d'*Urbain IV*, arivée le 12 d'Octobre 1264. Le Cardinal *Gui Fulcadi* fut élu près de cinq mois après, & il prit le nom de *Clément IV*. Il étoit aussi François de Nation.

Le nouveau Pontife, voyant *Charle* engagé dans l'entreprise qu'*Urbain* lui avoit proposée, fit avec ce Prince un nouveau Traité qu'il chargea de conditions dures & onéreuses. Les voici telles qu'on le trouve dans *Summonte*, *Renaud* & *Inveges*.

« 1° *Clément* investit *Charle* du » Royaume de Sicile & de toute la » Terre qui est en deçà du Phare jusqu'aux confins de l'Etat de l'Eglise, » à la réserve de la Ville de Bènevent » avec tout son Territoire & dépendances. Il en sera investi pour lui » & ses Decendants mâles & femelles ; » aux conditions cependant que les » femelles ne pouront succéder qu'au » défaut des mâles, & que parmi les » mâles l'aîné aura seul droit à la » Courone ; & qu'au défaut d'héritiers, le Royaume retournera à l'Eglise.

» 2° Que le Royaume ne poura en aucune manière être démembré.

» 3° Que *Charle* prêtera serment de » fidélité, & fera homage-lige à l'Eglise.

» 4° Le Pape, se souvenant des Inquiétudes que ses Prédécesseurs a» voient eues lorsque les Princes de la » Maison de Souabe réunissoient en leur » persone les qualités d'Empereur & » de Roi de Sicile, voulut stipuler à » diférentes fois, que *Charle* ne pouroit point prétendre à se faire élire » ou sacrer come Roi & Empereur Romain, ou Roi des Teutoniques, pas » même pour Seigneur de Lombardie

ment de cète Ville fût entre les mains des LA TORRE, par lesquelles OBERT en avoit été fait Seigneur. Sur la recomandation du Cardinal OCTAVIEN DE GLI UBALDINI, le Pape sacre Archevêque de Milan OTTON VISCONTE, Noble Milanois, qui se trouvoit alors à sa Cour, & qui n'étoit qu'un Chanoine de Desio, petite Ville du Milanois. C'est par la nomination de cet Archevêque que comença la fortune des VISCONTI, que l'on vèra Souverains de Milan. Par ordre du Pape, OTTON VISCONTE se rend dans son Diocèse, & va, le 1 d'Avril, s'établir dans la Ville d'Arona, située sur le Lac Majeur, & dépendante de la Manse Archiépiscopale. Aussitôt le Marquis OBERT & MARTIN DE LA TORRE vont avec leurs troupes assiéger cète Place; & la force de leur or, autant que celle de leurs armes, engage les habitans à se rendre. L'Archevêque a la liberté de se retirer, & retourne à Rome. Le 5 de Mai, MARTIN fait détruire le Château de cète petite Ville; &, quelque tems après, ceux d'Anghiéra, de Boëbia, dépendans aussi de l'Archevêché. Les Milanois non contens de cela s'emparent de toutes les Terres & de tous les revenus de l'Archevêque; & le Pape soumet leur Ville à l'Interdit. Peu de mois après, MARTIN tombe malade dangereusement; en se voyant près de mourir, il engage le Peuple à choisir pour Capitaine son frère PHILIPPE. Il ne survit pas longtems à l'élévation de son Frère; & son Corps est inhumé, le 18 de Décembre, dans le Monastère de Chiaravalle.

Les Factions des Rusconi & des Vitani mètent tout en confusion dans la Ville de Côme. La première choisit pour Seigneur CONRAD DE VENOSE; la seconde PHILIPPE DE LA TORRE, Capitaine de Milan. Ce dernier se rend seul maître de Côme.

MASTINO DE LA SCALA, pour assurer sa domination dans Vérone, en chasse LOUIS, Comte de Saint-Boniface, & tous ses Partisans, c'est-à-dire la Faction Guelfe. Depuis ce tems, les Nobles de la Maison de SAINT-BONIFACE ne rentrèrent plus dans cète Ville, qui leur avoit acordé de si grands privilèges & qui les avoit choisis pour Seigneurs.

Les dissentions, qui règnoient en même tems à Bologne, en font banir beaucoup de Nobles, de Docteurs & de Plébéïens.

La même animosité des Factions déchire Imola. Celle des GEREMÉI se voit forcée d'abandoner la Ville. L'armée de Bologne marche à leur secours, & les rétablit dans la Ville, dont elle détruit les murs & comble les fossés: mais l'union ne s'y rétablit pas. PIERRE PAGANO, le plus puissant des Citoyens d'Imola, se met, peut-être l'année suivante, à la tête d'une des Factions, chasse le Podestà mis par les Bolonois, & la Faction des GRITTI, dont il abat les Maisons & les Tours. Il y retourne des Troupes de Bologne, qui rétablissent enfin le calme.

Les troubles ne sont pas moindres à Faënze. Le Peuple, en aiant chassé la famille des ACURISI, se soustrait à la domination des Bolonois: mais, au moindre mouvement qui se fait de la part de Bologne, il rentre dans son devoir.

Les Guelfes & les Ghibellins ont de vives querèles à Parme. Il s'agissoit de décider si l'on prendroit pour Seigneur le Marquis OBERT PELAVICINO. Il se fait enfin un acord par lequel tous les Parmesans

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

» ou de la Toscane, ni de la plus » grande partie de ces Provinces; » qu'au cas qu'il vînt à être élu, & » qu'il ne renonçât pas dans le terme » de quatre mois à cète élection, il » seroit censé déchu de la Couroue de » Sicile; que, s'il vouloit conserver » l'Empire, il émanciperoit son Fils en- » tre les mains du Pape, & renon- » ceroit, en faveur de ce jeune Prin- » ce, au Royaume de Sicile sans faire » aucune réserve.

» 5° Que les Rois parvenus à l'âge » de 18 ans pouroient gouverner par » eux-mêmes le Royaume; mais qu'au » dessous de cet âge la garde & l'ad- » ministration en seroit remise à l'E- » glise, jusqu'à la majorité du Roi.

» 6° Que, dans le cas où une des » Filles du Roi viendroit à se marier » du vivant de son Père avec l'Empe- » reur, & qu'ensuite, après la mort » de son Pére, elle fût son Héritiére, » elle ne pouroit succéder au Royau- » me de Sicile; de même que si une » Fille, à laquelle la Succession du » Royaume seroit déférée, se marioit » avec l'Empereur, elle seroit déchue » du droit de monter sur le Trône, » parceque le Royaume de Sicile ne » pouroit jamais être joint à l'Empire.

» 7° Que le Roi seroit obligé de » payer huit mille onces d'or par an » de tribut, le jour de la fête de » S. Pierre & de S. Paul, & qu'au dé- » faut de ce paiement, il seroit dé- » chu de sa Courone; Qu'il feroit de » plus présenter au Pape un Palefroy, » ou Cheval de Parade & de Pompe, » blanc, beau, & bon.

» 8° Que, pour la conservation des » Terres de l'Eglise, le Roi enverroit » au Pape 300 Cavaliers bien armés, » en sorte que chacun d'eux pût en- » tretenir à ses dépens au moins trois » chevaux pendant trois mois de cha- » que année, & qu'en leur place le » S. Siége pouroit demander un se- » cours de vaisseaux.

» 9° Que le Roi ne pouroit, sous » aucun titre, acquérir aucune Terre » de l'Eglise, y posséder de Gouver- » nement ou de Charges qui lui do- » nassent droit de Jurisdiction, & qu'il » restitueroit aux Eglises du Royaume » tous les biens qui leur avoient été » enlevés.

» 10° Que toutes les Eglises, ainsi » que leurs Prélats & Administrateurs, » jouïroient des Libertés Ecclésiasti- » ques, & particulièrement dans les » Elections. Le Pape rétablissoit par » cet article ce qu'*Alexandre IV* avoit » ajouté dans l'Investiture donée à » *Edmond*, fils du Roi d'Angleterre; » savoir que le Roi & ses Successeurs » ne se méleroient point des Elections, » des demandes & des provisions des » Prélats; en sorte que, ni avant l'E- » lection, ni dans l'Election, ni après, » on n'auroit besoin ni de l'avis, ni » du consentement du Roi. On ajouta » cependant que cète clause ne préju- » dicieroit point aux droits du Roi ou » de ses Successeurs, & qu'ils pouroient » s'oposer aux Bulles de provision, » toutes les fois que la persone élue » leur seroit suspecte d'infidélité.

» 11° Que les Causes Ecclésiasti- » ques seroient poursuivies par les Or- » dinaires, & par apel pardevant le » S. Siége; que les Clercs ne pouroient » être cités devant un Juge Séculier, » tant pour le Civil que pour le Cri- » minel, à moins qu'il ne fût question » d'un procès civil regardant les Fiefs.

» 12° Que les Rois ne pouront pré- » tendre ni avoir aucun droit de ré- » gale sur les Eglises vacantes, ni leur » imposer des charges.

» 13° Que le Roi ne pouroit faire » aucune Ligue ou Aliance avec quel- » qu'un contre l'Eglise, & qu'il seroit » obligé de tenir sur pied mille Cava- » liers pour le Service de la Terre- » Sainte.

» 14° A l'égard du Sénatorlat de » Rome, que les Habitans de cète » Ville avoient conféré à *Charle*, il fut » réglé qu'il ne le garderoit que trois » ans, s'il ne pouvoit s'en démètre » plutôt; que, lorsqu'il seroit maître » du Royaume, ou de la plus grande » partie, il abandoneroit entièrement » cète Dignité qui seroit rendue à l'E- » glise, ou que du moins on ne pou- » roit la doner sans son consente- » ment ».

Les Romains divisés depuis long-tems pour le choix d'un Sénateur, avoient enfin pris la résolution de chercher parmi les Etrangers quelque Prince assez puissant pour maintenir l'ordre de la Justice; car ils ne reconoissoient presque point alors l'autorité temporelle des Papes, & Rome n'étoit même soumise aux Empereurs que come les Villes qu'on apele aujourd'hui *Impériales & Libres*. Des Persones élues par le Peuple, en avoient le Gouver-

promètent d'aider en toute occasion le Marquis, & de lui payer tous les ans un Subside de mille livres; le Marquis, de son côté, s'engage de ne jamais venir à Parme sans le consentement du Peuple. Cet accomodement, quoique très sage, déplaît au Pape, qui met Parme sous l'Interdit. Il avoit auparavant fait procéder *contre* OBERT PELAVICINO, *contre quelques* Communes, *& contre quelques Nobles & Grands de la Province de Lombardie.* Ce sont les termes d'une *Lètre* qu'URBAIN écrivoit d'Orviète, le 5 de Janvier, à l'Archevêque de Ravenne.

1264.

DANS ce tems-là, dit MURATORI (1), *la plus grande partie de l'Italie étoit bien malheureuse. Depuis les frontières de la Pouille jusqu'à celles de la France & de l'Allemagne, il n'étoit presque point de Villes, de Bourgs, de Châteaux où l'on n'éprouvât le malheur des Factions, ou des Nobles oposés aux Plébéiens, ou des Guelfes ennemis des Ghibellins. Les troubles étoient continuels. Tantôt les uns, tantôt les autres étoient obligés d'abandoner leurs Maisons & de s'exiler. Ce n'étoit par tout que Séditions, que Procès, que Combats, avec la ruine des Maisons & des Tours de ceux qui succomboient. De pareilles divisions avoient bâni de Rome le repos & la tranquilité; de sorte que le Pape, ne se fiant point à cète inconstante Bourgeoisie, avoit mieux aimé fixer sa résidence dans la Ville d'Orviète. D'ailleurs les Villes les plus puissantes, desirant augmenter leur domaine, saisissoient le plus léger prétexte pour faire la guerre aux Villes moins puissantes. Malgré la vigilance des Inquisiteurs & la rigueur des châtimens pour déraciner l'Hérésie des Patarins, ou des diverses Sectes de Manichéens, elle sembloit s'étendre de plus en plus. On n'entendoit aussi parler tous les jours que de fulminer des Excomunications & des Interdits. Il sufisoit ordinairement d'être Ghibellin, ou d'avoir fait le moindre tort aux Eglises, pour que les particuliers fussent frapés de Censures, ou les Villes privées de l'Ofice divin. Pour ne dire rien des autres endroits, tout le Royaume des deux Siciles étoit sous l'Interdit; & l'un des plus grands crimes de l'Empereur* FRÉDÉRIC II *& du Roi* MAINFROI, *fut d'en avoir empêché l'exécution. Si de pareils Interdits mètoient une grande confusion dans les choses saintes, si les Peuples en soufroient & s'en plaignoient, si la Religion & la piété des Chrétiens en recevoient de l'accroissement ou de la diminution, s'ils causoient aux Hérétiques d'alors du plaisir ou de la peine; c'est ce que chacun se peut aisément imaginer. A ces maux se joignirent des Guerres, & quelquefois des Croisades, que l'Eglise faisoit, non plus contre les Infidèles seuls, mais contre des Princes Chrétiens même; & cela pour des Biens temporels; ce qui causoit au public de grands maux. Pour subvenir à la nécessité de leurs afaires, si, d'un côté, les Princes étoient à charge aux Eglises & comètoient mille désordres, de l'autre les Papes introduisirent dans toute la Chrétienté des impositions inconues jusqu'alors aux Eglises. Matthieu Paris en fait un long détail (dans son* Histoire d'Angleterre*) & montre combien il en résultoit de dangereuses conséquences.*

(1) Annales d'Italie, T. VII, p. 358.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

nement, & souvent un seul comandoit sous le nom de *Sénateur*. Cète Dignité étoit une espèce de Souveraineté; elle donoit par conséquent de l'ombrage aux Papes, qui, se considérant come Seigneurs légitimes de Rome, regardoient presque ces Sénateurs come leurs Ennemis. Ce fut par ce motif que le Pape exigea la renonciation de *Charle*, come on vient de le voir.

Ainsi fut conclu le Traité qui apeloit à la Courone de Sicile la premiere Maison d'Anjou, & qui la mit en concurrence avec les Maisons de Souabe & d'Aragon.

Charle avoit promis au Pape de se rendre à Rome au mois de Mai 1265; &, pour remplir ses engagemens, il s'embarqua à Marseille après avoir célèbré la fête de Pâque qui, cète année, étoit le 5 d'Avril. Il s'étoit fait accompagner par mille Chevaliers d'élite. Sa flote étoit de 30 galères & d'autres vaisseaux de transports, ce qui formoit en tout environ 80 voiles. Les vents étoient alors si furieux & la mer étoit dans une agitation si grande, qu'il ne paroissoit pas possible que l'embarquement pût avoir lieu dans ce moment. *Charle*, que rien ne pouvoit plus arêter, dona l'exemple à ceux qui l'accompagnoient, & ranima le courage de tout le monde par son intrépidité. Sa flote fut batue de la tempête pendant cinq jours, & c'est ce qui lui facilita les moyens d'éviter les vaisseaux de *Mainfroi* qui avoient pris le large pour n'être pas jetés contre la Côte. La flote Françoise entra sans avoir fait aucune perte, dans l'embouchure du Tibre. Aussitôt qu'elle fut à la hauteur de ce fleuve, *Charle* s'embarqua, malgré le gros tems qui continuoit toujours, dans un petit vaisseau fort léger, & qui prenoit très peu d'eau, passa par dessus une digue faite par *Mainfroi*, & ariva à Rome le Jeudi de la Pentecôte. La mer se calma enfin, & toute la flote s'ouvrit un passage.

Charle fut reçu à Rome avec les plus grandes démonstrations de joie; on lui rendit tous les honeurs possibles; &, dès le 29 de Mai, il fut mis en possession de la dignité de Sénateur.

Nous avons quelques monoies frapées à Rome en cète occasion, ou peu de tems après. On y voit d'un côté une figure assise, représentant la Ville de Rome, tenant de la main droite un Globe, & de la gauche une Palme, ou cinq épis de bled avec cète Inscription: *Roma Caput mundi. S. P. Q. R.* & au revers un Lion passant, surmonté d'une Fleur de Lys, *Carolus Rex Senator Urbis.*

Les Cardinaux, qui avoient assisté à sa prise de possession du Senatoriat, lui conférèrent au nom du Pape, le 28 de Juin, l'Investiture du Royaume de Sicile; elle fut confirmée par une Bulle de *Clément*, datée de Pérouse le 4 de Novembre.

Charle prit le titre de Roi dès le 28 de Juin, il ne fut cependant sacré que le sixième de Janvier de l'année suivante avec *Béatrix*, sa femme. *Clément* déclara, par une Bulle, qu'en faisant sacrer à Rome le Roi *Charle*, il ne prétendoit porter aucun préjudice, ni à l'Eglise de Palerme, ni à quelqu'autre Eglise que ce fût, non plus qu'à ceux qui pouroient avoir droit d'assister à cète cérémonie.

La Croisade prêchée en France contre *Mainfroi*, avoit eu le plus grand succès, par la raison qu'on avoit dispensé de leurs vœux ceux qui s'étoient engagés d'aler en Terre-Sainte, à condition qu'ils s'enrôleroient pour la guerre d'Italie. Celui qui prit la Croix le premier fut *Guy de Beaujeu*, Evêque d'Auxerre, qui avoit les plus grands talens pour la guerre. Le plus considérable des Croisés fut *Robert*, Seigneur de Béthune, fils aîné de *Guy*, Comte de Flandre. Il étoit Gendre du Roi *Charle*, aiant épousé *Blanche*, sa fille aînée; il engagea pour cète expédition la plus grande partie de la Flandre.

Les autres principaux Croisés étoient *Bouchard*, Comte de Vendôme, *Jean*, fils aîné du Comte de Soissons, *Guy de Montmorency*, Seigneur de Laval, & fils du Connétable *Matthieu*, le Maréchal *Guy de Mirepoix*, *Henri* & *Hugues de Sully*, *Pierre* le Chambellan, *Philippe* & *Guy de Montfort*, le Maréchal *Guillaume de Beaumont* & *Pierre* son frère, *René*, Seigneur de Beauveau, qui fut ensuite Connetable du Royaume de Sicile, *Barail des Baux*, *Guillaume* l'Etendart, *Pierre le Voyer*, Seigneur de Paulmy, Gouverneur de Loches. Il y avoit encore parmi les Croisés un grand nombre d'autres Seigneurs dont le détail seroit trop long.

Tous ces Croisés se mirent en chemin à la mi-Novembre. Ils entrèrent en Italie par divers endroits, & se réunirent dans les Etats de *Guillaume*,

Enfin l'Italie souffroit alors une infinité de maux; & l'origine de la plûpart se peut atribuer aux querèles du Sacerdoce & de l'Empire, réveillées sous l'Empereur FRÉDÉRIC I, *continuées & même augmentées sous ses dêcendans. Enfin*, dit ailleurs le même Historien (1), *le Pape (*URBAIN IV*) s'aperçut que ces Interdits alors si fréquens, tournoient au désavantage de la Religion, & refroidissoient même les gens de bien à l'égard du Culte divin & des exercices de la piété. C'est ce qui lui fit tempérer la rigueur de cète effrayante cérémonie, que l'Eglise de Dieu n'avoit point conue durant tant de siècles, & qu'on n'avoit introduite que pour punir des Peuples criminels, & non des Peuples innocens. Il permit qu'on célèbrât la Messe & qu'on administrât les Sacremens dans les Eglises, en fermant les portes, & n'y laissant point entrer les Excomuniés.*

Le Peuple Romain se met en tête, cète année, d'élire pour Sénateur & pour Chef un Prince puissant. Les uns proposent le Roi *MAINFROI*; les autres Don *PIERRE*, Fils aîné de *JAQUE*, Roi d'Aragon; & d'autres *CHARLE*, Comte d'Anjou & de Provence. Le Pape avoit arêté, si ce n'est dans l'année précèdente au moins au comencement de celle-ci, toutes les conditions, auxquelles il vouloit accorder à *CHARLE* l'Investiture du Royaume des deux Siciles. La résolution prise par les Romains lui cause de l'inquiétude. Il craignoit qu'un Prince puissant, qui n'accepteroit sans doute la Dignité de Sénateur qu'à condition qu'elle fût à vie, ne le privât de l'autorité temporelle que les Papes devoient avoir dans Rome. Il se résout donc à concourir lui-même à l'élection de *CHARLE*, à l'exclusion des deux autres: mais il impose à ce Prince de nouvelles conditions, sous lesquelles il proteste qu'il ne lui donera pas la Courone de Sicile. *CHARLE* envoie à Rome un Vicaire prendre possession de la Dignité de Sénateur. *MAINFROI*, bien informé de tout ce qui se faisoit pour sa ruine, ne se borne pas à se tenir sur la défensive. Il comence la guerre, en envoyant un gros corps de Sarasins & d'Allemans sur le Territoire de Rome; & fait entrer dans son Parti *PIERRE DE VICO*, Seigneur puissant dans le Patrimoine de S. Pierre. *URBAIN*, de son côté, s'étoit pourvu d'une nombreuse armée de Croisés, qu'il avoit dispensés du vœu d'aler servir à la Terre-Sainte, à condition qu'ils porteroient les armes contre *MAINFROI*. Les Troupes de celui-ci s'étant emparé de Sutri, PANDULF, Comte de l'Anguillara, met les Sarasins en déroute & reprend cète Ville. Les Ghibellins de Rome y font, en faveur de *MAINFROI*, divers soûlevemens; & RICHARD DE GLI ANNIBALDI s'empare d'Ostie. PIERRE DE VICO se flate en vain de pouvoir, par les secours des Ghibellins, entrer dans Rome. Il est batu près de la Ville par les Romains de la Faction du Pape, de qui l'Armée bat près de Riéti celle de MAINFROI comandée par le Comte PERCIVALT D'ORIA, qui s'étoit rendu maître de plusieurs Châteaux. Pendant qu'il se done, en diférens endroits, plusieurs autres combats, le Pape quite Orviète, après un séjour de deux ans, pour aler demeurer à Pérouse, parceque le Peuple de cète première Ville, aiant pris le Château de Bizunto, le vouloit garder au

(1) Annales d'Italie, T. VII, pag. 360.

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

Marquis de Montferrat, qui étoit fort ataché au Pape. Ils marchèrent de-là à Verceil, forcèrent le passage de la rivière qu'on voulut leur disputer, traversèrent le Milanois, entrèrent dans le Brescian, réduisirent cète Province sous la domination de *Charle*, & enfin après avoir été joints par un corps de troupes que le Pape envoya au-devant d'eux, & par un grand nombre de Croisés de Bologne, de Mantoue, de Ferrare, de la Marche Trévisane, & d'autres endroits de l'Italie, ils arivèrent à Rome au comencement de l'année 1266.

L'arivée de *Charle* en Italie avoit causé de l'inquietude à *Mainfroi*; cependant il se flatoit qu'il ne lui seroit pas difficile de vaincre ce nouvel Ennemi. Il savoit que *Charle* avoit peu de troupes, & qu'il manquoit d'argent, & il avoit pris des mesures pour le surprendre, avant que les Croisés pussent se rendre à Rome. Il avoit assemblé pour cet effet environ quinze mille Chevaux; & il avoit doné un ordre secret aux Comandants de ses 60 galères d'entrer dans le Tibre le jour qu'il leur indiqua, & tous ceux qui étoient de la Faction Ghibelline devoient, par diverses routes, se trouver dans les Fauxbourgs de Rome. Le dessein de *Mainfroi* étoit de faire doner en même tems trois assauts, afin d'emporter la Place d'emblée & de se saisir de la Persone de *Charle*.

Les Habitans d'Orvière avertirent ce Prince du danger qui le menaçoit. Il profita de cet avis; &, sans faire atention au nombre de ses Ennemis, il sortit de Rome à la tête de trois mille homes. Le Pape lui conseilla de modérer son ardeur & de temporiser avec un Ennemi dont les forces s'affoibliroient de jour en jour. *Charle*, ne pouvant se dissimuler que ce parti ne fût le plus sage, se contenta de dissiper les Ghibellins, & refusa d'en venir aux mains avec *Mainfroi* qui faisoit tout ce qu'il pouvoit pour engager les François à accepter le combat. On prétend que le Roi de Sicile n'étoit resté si longtems aux environs de Rome, que pour y atendre la mort de *Charle* qu'on avoit promis d'empoisoner. De mauvaises nouvelles que *Mainfroi* reçut de la Sicile, l'obligèrent à reprendre le chemin de ses Etats.

Charle se trouvoit cependant bien embarassé; l'argent lui manquoit & il n'avoit plus de ressources pour s'en procurer; dans cète extrémité, il eut recours au Pape, & le pria de l'aider dans une circonstance si critique, s'il ne vouloit pas voir échouer une entreprise comencée sous les auspices les plus favorables. Le Souverain Pontife lui fit cète réponse, suivant Rainaldus: *Nous n'avons ni montagnes ni fleuves d'or, nous ne pouvons pas satisfaire à vos desirs. Quelque grands que soient vos besoins, nous ne pouvons rien faire de plus, nos forces sont épuisées, les Marchands n'ont plus d'argent; ainsi, ne prenez plus la peine de nous inquiéter davantage, à moins que vous ne vouliez que nous fassions des miracles en convertissant la pierre & la terre en or.*

Charle, n'aiant plus d'espérance de recevoir aucun secours du Pape, prit le parti d'aler vivre aux dépens de son Ennemi, quoique la Saison fût très mauvaise, & que les Troupes Françoises fussent extrêmement fatiguées de la longue marche qu'elles avoient faite. Il se mit en marche, le 20 de Janvier, avec son armée, qui reçut une absolution générale.

Cependant *Mainfroi*, qu'on vouloit faire condamner come Hérétique à Pérouse, écrivoit au Souverain Pontife des Lètres pleines de menaces; *Clément* en fut peu alarmé, & lui répondit qu'il se flatoit que Dieu vengeroit bientôt son Eglise qu'il avoit outragée, en s'emparant des biens qui lui apartenoient. *Mainfroi* jusqu'alors avoit afecté du mépris pour son rival; mais il changea bientôt de conduite lorsqu'il aprit que *Charle* étoit sorti de Rome, & qu'il s'aprochoit de ses Etats. Il fit alors proposer un accomodement avec ce Prince, qui fit cète réponse dans le langage de ce tems: *Allés dit moi à le Sultan de Nocère, oggi meterai lui en enfer o il mettar moi en Paradis.*

Mainfroi, voyant qu'il n'avoit plus d'autres ressources que dans les armes, prit toutes les précautions nécessaires pour arêter son Ennemi, & lui disputer le terrein autant qu'il lui seroit possible. Il en seroit peut-être venu à bout, s'il n'eût pas été trahi & abandoné. En effet, *Charle* ne s'empara facilement du Pont de Ceperano que par la trahison du Comte de Caserte, qui pouvoit le défendre avec les Troupes qu'il comandoit. On prétend que ce fut par un motif de vengeance que le

lieu de le lui remètre. Il tombe malade en chemin, & meurt à Pérouse le 1 d'Octobre.

AZZON VII, Marquis d'Este, mort le 17 de Février, a pour Succésseur dans la Seigneurie de Ferrare son Petit-fils OBIZZON, Fils de son Fils RENAUD mort avant lui.

Le bruit de l'arivée prochaine de CHARLE D'ANJOU ranime par tout le courage des Guelfes.

Ceux de Modène, apelés les *Aigoni*, dont les Chefs êtoient GIACOPINO RANGON & MANFRED DE LA ROSA, chassent les Ghibellins apelés les *Grasolfi*. Le nouveau Marquis d'Este avec les troupes de Ferrare, & LOUIS, Comte de Saint-Boniface, avec celles de Mantoue, êtoient venus au secours des Guelfes.

A Parme les Guelfes, aiant à leur tête les ROSSI, prènent les armes contre les Ghibellins. Après divers combats livrés dans la Ville & plusieurs Maisons incendiées, les Ghibellins se reconoissent vaincus le 29 de Décembre. Les Guelfes vainqueurs renvoient le Podestà MANFRED DE'PII, Modénois, & MATTHIEU DE GORZANO, pareillement Modénois, lequel avoit été choisi pour être Podestà l'année suivante; & mètent en leur place GIBERT DE CORREGGIO & JAQUE TRAVERNIÉRI.

PHILIPPE DE LA TORRE, Capitaine du Peuple de Milan, profite de l'occasion pour se déclarer en faveur des Guelfes, & se débarasser d'un Supérieur tel que le Marquis OBERT PELAVICINO, dont le tems venoit d'expirer. Le Marquis, forcé de renoncer à l'espoir d'être continué Seigneur de Milan, quite cète Ville furieux; &, de retour à Crémone, il fait arêter tous les Marchands Milanois, que leur comerce obligeoit à passer le Pô. Les Nobles sortis de Milan, voyant s'éloigner de plus en plus leur patrie, s'unissent à lui. Tous ensemble font une guerre opiniâtre aux LA TORRE: mais cète guerre ne produit aucun évènement digne de remarque. Elle n'empêche pas que les Villes de Bergame, de Novare & de Verceil ne choisissent pour leur Seigneur PHILIPPE DE LA TORRE. Nous avons déja vu qu'il l'êtoit devenu de Lodi.

1265.

CLÉMENT IV succède, le 5 ou le 9 de Février, au Pape URBAIN IV; & choisit Viterbe pour sa résidence. Il êtoit Provençal; & tenoit à CHARLE D'ANJOU plus particulièrement encore, que son prédécesseur n'avoit fait. Il en aprouve toutes les dispositions concernant l'Investiture du Royaume des deux Siciles, & presse l'arivée de CHARLE en Italie. Ce Prince part enfin de Marseille au printems avec 30 Galères. MANFRED n'avoit pas oublié de prendre des précautions pour l'empêcher d'ariver à Rome. Une flote considérable de ses Galères & de Vaisseaux de Pise êtoit alé se poster à l'embouchure du Tibre, dont elle avoit fermé l'entrée à tous les gros bâtimens au moyen de pilotis, de poutres & de pierres. Cète flote êtoit d'ailleurs si nombreuse que son Amiral se flatoit de pouvoir, sans courir aucun risque, faire CHARLE prisonier, s'il osoit aprocher de cète côte. Mais bientôt une violente tempête force cète flote à s'en éloigner. Elle gagne la haute Mer, & fait

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

Comte facilita aux François le passage de ce Pont, qui étoit la clef du Royaume. *Charle* se présenta ensuite devant la Roche d'Arcy qu'on regardoit come imprenable, parcequ'elle étoit située entre des montagnes presqu'inaccessibles; mais les François, dont le courage semble augmenter à la vue des difficultés, parurent bientôt sur le haut des rochers, &, par cète action intrépide, épouvantèrent tellement le Gouverneur qu'il se rendit sur le champ.

Cète conquête fut suivie de la prise de San-Germano, Ville défendue par une garnison considérable. *Charle* fit reposer son armée pendant quatre jours, après lesquels il se mit en chemin pour aler chercher son Ennemi qui étoit à Capoue, où il atendoit des secours d'Allemagne, de Constantinople, & un corps de Sarasins. Les François avoient d'abord pris le grand chemin de Capoue, qui aboutissoit au Pont de la Ville, bien fortifiée de ce côté & flanquée de grosses tours. *Mainfroi* espéroit que l'Ennemi perdroit beaucoup de monde en ataquant la Ville de ce côté, & que, dans le cas où les François auroient la supériorité, il seroit facile de rompre le Pont. *Charle*, instruit des difficultés qu'il rencontreroit en formant l'ataque de ce côté-là, quita tout d'un coup le grand chemin, fit un grand circuit par la Terre de Labour, & rabatit ensuite sur Capoue. Son dessein étoit d'enfermer l'armée de *Mainfroi*, s'il ne décampoit pas, ou d'assiéger la Ville, qui étoit beaucoup plus foible dans cet endroit, si l'Ennemi se retiroit.

Mainfroi, surpris du mouvement que l'armée de *Charle* avoit fait, prit le parti de décamper pour n'être pas envelopé, persuadé d'ailleurs que les Capouans lui resteroient fidèles, & qu'ils se défendroient jusqu'à la dernière extrêmité, ce qui lui doneroit le tems de recevoir les troupes qu'il atendoit. Ses espérances furent trompées; Capoue, Naple & plusieurs autres Villes ouvrirent leurs portes, & reconurent *Charle* pour leur Souverain. Ce Prince, se voyant maître de plusieurs Places, étoit résolu d'entrer dans la terre de Labour pour achever de soumètre cète Province; mais le débordement de la Savonte, rivière qui vient de Bènevent se décharger dans le Volturne, l'obligea de marcher du côté de Bènevent.

Lorsqu'il fut arivé à quatre milles de cète Ville, il découvrit l'armée de *Mainfroi*. On tint alors Conseil pour savoir si l'on doneroit quelque repos aux Troupes qui étoient extrêmement fatiguées, ou si l'on ataqueroit l'Ennemi sur le champ. L'ardeur des François ne leur permit pas de diférer le combat, & *Charle*, convaincu de la bone volonté de ses troupes, fit ses dispositions pour livrer bataille.

Mainfroi, de son côté, ne savoit quel parti prendre. Les uns lui conseilloient d'ataquer un Ennemi épuisé de fatigues, d'autres étoient d'avis de temporiser & de laisser par ce moyen refroidir l'ardeur des François; on lui représentoit que l'armée de *Charle* manquoit d'argent & de vivres, & qu'elle se dissiperoit bientôt d'elle-même. C'étoit le meilleur avis; mais il avoit ses inconvèniens. *Mainfroi* craignoit qu'une partie de ses troupes ne l'abandonât, & en effet plusieurs de ses Généraux n'atendoient qu'une occasion favorable pour se joindre aux François. Dans cète perplexité, & n'écoutant sans doute que son désespoir, il accepta la bataille. L'action fut des plus vives pendant une heure; mais la victoire se décida enfin pour les François. *Mainfroi*, après avoir fait tout ce qui dépendoit de lui pour rallier ses troupes, se jeta au milieu des Ennemis & tomba percé de plusieurs coups. On raporte que ce Prince étant tombé de dessus son cheval, qu'un Chevalier Picard avoit frapé de sa lance, il fut assomé à coups de massue, par des Soldats qui ne le conoissoient pas. Cète bataille se dona le 26 de Février 1266.

Le Corps de *Mainfroi* fut trouvé trois jours après parmi les morts. *Charle*, à qui on s'adressa pour savoir si on lui accorderoit les honeurs de la sépulture, répondit qu'il y consentiroit volontiers, si ce Prince n'étoit pas mort excomunié. Son Corps fut cependant mis dans une fosse auprès du Pont de Bènevent. On lui rendit quelques honeurs militaires, & les Soldats posèrent sur sa tombe le plus de pierres qu'ils purent, pour faire une espèce de monument. L'Archevêque de Cosence le fit transporter depuis, par ordre du Pape, dans le Royaume de Sicile près d'une rivière qu'on apeloit alors *Corde*, & qui est aujourd'hui nomée *Marino*.

Mainfroi n'avoit que 33 ans lorsqu'il perdit la vie. Ses ennemis lui reprochent bien des crimes, & il paroît que l'in-

voile vers le Ponant pour rencontrer, s'il se peut, la flote ennemie. CHARLE D'ANJOU, batu de la même tempête, a le bonheur, après s'être vu plus d'une fois en danger de périr, d'être enfin jeté sur la plage de Rome. Il se jète dans un esquif, aborde à terre come par miracle, & se rend au Monastère de Saint-Paul hors de Rome. La tempête s'étant enfin calmée, ses autres Galères arivent à l'embouchure du Tibre, dont on nètoie l'entrée. Elles entrent librement, & vont débarquer à Rome mille Homes d'armes, tous gens extrêmement aguerris. Le Mercredi de la Pentecôte, 14 de Mai, CHARLE fait son entrée dans Rome, avec les aplaudissemens de tout le Peuple Romain. MAINFROI songe alors à fortifier ses frontières. Il rapèle toutes les Troupes qu'il avoit en Toscane, dans la Marche d'Ancone & dans d'autres endroits. Il tient ensuite un Parlement de tous les Barons & Vassaux de son Royaume. Il leur expose tout ce que la nécessité d'une juste défense l'oblige de faire, & le besoin qu'il a de leur secours. Il leur témoigne en même tems la plus grande confiance en leur fidélité. Tous lui font les protestations du zèle le plus vif & de la fidélité la plus inviolable : mais ils ne songeoient tous qu'à leurs intérêts particuliers. Il les pénètre aisément, & voit jusqu'à quel point il peut comter sur eux. CHARLE étoit résolu de ne rien tenter cète année, il atendoit les Troupes qui devoient lui venir par terre. L'Armée de Sicile entre en vain dans le Territoire de Rome, pour tâcher d'engager quelque action avec CHARLE. Ce Prince, en conséquence de sa propre résolution & des conseils du Pape, ne sort point de Rome, où la Comtesse BÉATRIX, sa Femme, arive par mer au mois de Septembre.

L'arivée prochaine de l'Armée Françoise fait prendre les armes à toute la Lombardie.

Avant que cète Armée soit dècendue des Alpes, la Ville de Reggio renonce au parti des Ghibellins pour embrasser celui des Guelfes. Le 6 de Février, les Modénois s'y transportent avec les Banis de cète Ville & ceux de Florence & de Toscane. Les FOGLIANI & les ROBERTI leur ouvrent une porte du Château. Les Ghibellins, comandés par les SESSI, les combatent dans la grande Place. Après une défense opiniâtre, ils sont batus & sortent de la Ville, dont le Gouvernement reste aux Guelfes. Quelque tems après, on fait une trève avec les Banis, & les hostilités cessent.

Le 4 de Mai de l'année précèdente, le Prince CHARLE avoit fait une Alliance avec GUILLAUME, Marquis de Montferrat, contre le Marquis OBERT & les MANFREDI. Le Marquis de Montferrat fait, cète année, la guerre au Marquis OBERT DE SCIPIONE, Neveu du Marquis OBERT PELAVICINO. Leurs Armées en viènent aux mains près de Nice de la Paille dans l'Alexandrin. La victoire est pour le Marquis de Montferrat, qui fait prisoniers de guerre 500 Cavaliers.

La Ville de Brescia prend quelques mesures mal concertées pour se soustraire à la domination du Marquis OBERT PELAVICINO. Quelques Nobles sont arêtés à cète occasion & conduits dans les prisons de Crémone. La Conjuration n'est pourtant pas étouffée. Ceux qui la tramoient convièneut secrètement avec PHILIPPE DE LA TORRE

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

flexibilité & les prétentions des Papes lui firent prendre quelquefois des résolutions violentes. Si la Cour de Rome n'eût pas disputé à *Conradin* la Courone de Sicile qu'il avoit héritée de son père, *Mainfroi* n'auroit peut être pu trouver l'occasion de la ravir à ce jeune Prince. *Mainfroi* avoit de grandes vertus; étoit libéral, aimoit les Sciences, étoit home de Lètres, & on pretend qu'il avoit fait un Traité de la Chasse. Il bâtit la Ville de *Manfredonia*, des ruines de Siponte, dont il transporta les habitans dans un endroit plus agréable & en meilleur air. Ce Prince eut deux femmes. La première fut *Béatrix de Savoie*, dont il eut deux filles, *Constance* & *Béatrix*. L'aînée épousa *Pierre d'Aragon*, & la seconde le Marquis de Montferrat. Après la mort de sa première femme, il épousa *Hélène des Anges*, fille du *Despote d'Epire.* Il en eut un fils & une fille. Celle-ci fut aussi nomée *Béatrix*. *Frédéric*, qui est le nom du fils, perdit la vue dans le Château de Naple où il fut enfermé.

CONRADIN, & CHARLE D'ANJOU.

Toute l'Armée de *Mainfroi* s'étoit entièrement débandée, & la plus grande partie des fuyards s'étoit sauvée à Bènevent. Le Vainqueur les y poursuivit, & entra pêle méle avec eux. La Ville fut traitée come une Place qui avoit été prise d'assaut, & les François y comirent toutes sortes de cruautés. Le Pape, à qui cète Place devoit apartenir, en fit de violens reproches à *Charle*, & le menaça des Censures Ecclésiastiques, si l'on ne donoit pas satisfaction aux Habitans de Bènevent. *Charle*, pour calmer le Souverain Pontife, lui envoya une très petite partie du Trésor de *Mainfroi*, qu'il avoit trouvé dans Bènevent.

La manière dont on avoit traité les Habitans de cète Ville intimida les autres, & elles se hatèrent de se soumètre volontairement pour éviter les malheurs qu'elles avoient lieu de redouter. Les Sarasins de Lucérie livrent la femme & les enfans de *Mainfroi* qui furent envoyés dans le Château de de l'Œuf. *Charle*, se voyant maître du Royaume, renvoya dès le mois d'Avril l'armée des Croises. Il entra ensuite à Naple où on lui fit une reception magnifique. Ce fut dans cet endroit qu'il fit couper la tête à plusieurs prisoniers. Devenu paisible Possesseur du Royaume, il rendit la liberté à tous ceux que *Mainfroi* avoit fait arêter, & récompensa magnifiquement ceux qui l'avoient servi, les uns par des terres ou des emplois, les autres en les ennoblissant. Il convoqua un Parlement à Naple, & fit publier une amnistie pour tous ceux qui avoient pris le parti de *Mainfroi*, à condition qu'ils prêteroient serment de fidélite, & demeureroient inviolablement atachés au Roi *Charle*.

Les afaires de ce Prince étoient dans la situation la plus brillante, il n'avoit plus d'Ennemis dans le Royaume; les Guelfes de Florence l'avoient choisi pour leur Podestà pendant dix ans; les Villes de Pistoie & de Lucque l'avoient pris pour leur Sénateur; toutes les places qui dépendoient des Ghibellins, à l'exception de Siène, de Pise & de Pogibonzi s'étoient soumises. Le Traité, qu'il venoit de conclure avec l'Empereur *Baudouin II*, lui donoit l'espérance de posséder bientôt de grandes Provinces dans l'Orient.

Par ce Traité, *Charle* s'obligeoit, tant en son nom qu'en celui de ses Héritiers, de mètre sur pied dans l'espace de six ans deux mille homes d'armes à cheval, y compris ceux qui seroient employés dans la Principauté d'Achaïe, & de les entretenir dans les terres de l'Empire de Constantinople l'espace d'un an entier, sans y comprendre le départ & le retour.

En considération de ce secours & du mariage que *Charle* projètoit entre *Philippe*, son fils, & *Isabelle de Villehardouin*, *Baudouin* céda au Roi la Seigneurie directe de la Principauté d'Achaïe & de la Morée, qui apartenoit à *Guillaume de Villehardouin*, la démembrant à cet effet de l'Empire, en sorte que le Prince & ses Successeurs ne reconoîtroient à l'avenir d'autres Seigneurs que les Rois de Sicile. L'Empereur céda encore toute la terre que *Michel*, Despote d'Epire, avoit donée à sa fille *Hélène* en la mariant à *Mainfroi*, ce que *Philippe Chinard*, Amiral de *Mainfroi*, avoit possédé. Il y joignit encore toutes les Isles dépendantes de l'Empire au-delà du Détroit de Gallipoli, à l'exception de Mételin, de Samo, d'Ango & de Chio. On convint de plus que, du jour & an que les deux mille homes d'armes seroient entrés sur les terres de l'Empire, la 3e partie

qu'avec un nombre sufisant de Troupes, il viendra, le jour qu'on lui sera savoir, près de Brescia, pour favoriser le soûlevement du Peuple. PHILIPPE meurt subitement lorsqu'il se préparoit à partir. NAPOLÉONE, ou NAPO DE LA TORRE, son Parent, se fait aussitôt proclamer Seigneur ou Capitaine du Peuple de Milan. La mort de PHILIPPE déconcerte le projet des Bresciens qui font cependant deux tentatives malheureuses. Un très grand nombre sont envoyés dans les prisons de Crémone; plusieurs perdent la vie dans les tourmens; & la haine du Peuple contre son Seigneur augmente de plus en plus.

1266.

CHARLE, avant d'aler comencer la guerre contre MAINFROI, veut être couroné solemnèlement Roi des deux Siciles. La cérémonie s'en fait le jour de l'Epiphanie, dans la Basilique du Vatican, par cinq Cardinaux envoyés exprès par CLÉMENT IV. BÉATRIX fut couronée en même tems que son Mari. CHARLE rendit à l'Eglise Romaine homage-lige du Royaume des deux Siciles, en reçut l'Investiture, & prêta le serment de Vassal. Vers le milieu du même mois de Janvier, l'Armée qu'il atendoit de France, arive aux portes de Rome. Elle êtoit entrée en Italie par la Savoie, l'Eté de l'année précèdente. Elle êtoit toute composée de Croisés, que l'apas de l'Indulgence plenière avoit atirés, sans leur inspirer aucun sentiment de Pénitence. La *Chronique de Parme* la fait monter à 70 mille homes. La *Chronique de Bologne* la réduit à 40 mille. Les anciènes *Annales de Modène* en parlent plus vraisemblablement en la faisant de cinq mille Homes de Cavalerie, de 15 mille d'Infanterie, & de 10 mille Arbalètriers. ROBERT, Fils du Comte de Flandre, en êtoit le Général, & menoit à sa suite un grand nombre de Noblesse. Le Marquis de Montferrat, les LA TORRE & le Peuple de Milan favorisèrent le passage de cète Armée, & lui fournirent abondament des vivres. Mais le Marquis OBERT PELAVICINO, BUOSO DE DOARA, les Crémonois, les Plaisantins, les Pavesans & les autres Ghibellins de Lombardie, conduits par leur propre intérêt & gagnés par l'argent du Roi MAINFROI, résolurent de s'oposer à la marche des François. Ils se mirent en campagne avec de nombreuses troupes & leurs *Carrocio*, pour aler à Soncino disputer le passage de l'Adda. Le Comte JOURDAIN leur conduisit de la part de MAINFROI 400 Lances avec une belle Troupe de Cavalerie Napolitaine. L'Armée Françoise fut obligée de marcher à Brescia, Ville où le Marquis OBERT avoit mis une forte garnison. Elle passe l'Oglio à Palazzacio, se trouve sous les murs de Brescia le 9 de Décembre, & lance grande quantité de flèches dans la Place, où son arivée avoit mis l'épouvante, & qu'elle auroit pu prendre si le manque de vivres ne l'eût obligée de précipiter sa marche. Elle fut jointe à Monte-Chiaro par OBIZZON, Marquis d'Este, & LOUIS, Comte de Saint-Boniface, à la tête des troupes de Ferrare & de Mantoue. Leur jonction fut suivie de la prise de plusieurs Châteaux, entr'autres de Monte-Chiaro, qui soûtint divers assauts. Ces Places furent presque toutes détruites; & l'on y prit 400 Cavaliers & mille Fantassins du Marquis PELAVICINO. Les François se

de ce que l'Empereur & *Charle* conquerroient ensemble, à la réserve de Constantinople & des quatre Isles nomées ci-dessus, apartiendroit à *Charle*, qui auroit la liberté de choisir cète troisième partie dans les pays & terres qui lui conviendroient le mieux.

Il fut encore stipulé que *Philippe*, fils de *Baudouin*, épouseroit *Béatrix*, fille du Roi, lorsqu'elle seroit nubile. Ce mariage eut lieu dans la suite. L'Empereur consentit aussi, en considération du secours prom..., que, s'il mouroit ou son fils *Philippe* sans enfans, les droits de l'Empire seroient dévolus à *Charle*, ou à ses Successeurs, Rois de Sicile.

Après la signature de ce Traité, *Baudouin* investit le Roi par l'Anneau d'or de la Principauté d'Achaie & de la Morée.

Ce fut vers ce même tems c'est-à-dire en 1266, que le Roi, pour récompenser les Seigneurs qui l'avoient servi, institua un Ordre de Chevalerie sous le titre de l'*Eperon*; cet Ordre s'est conservé sous les deux Maisons d'Anjou, & il fut suprimé par le Roi *Alfonse d'Aragon*.

La conduite que *Charle* tint avec ses nouveaux Sujets, aliéna bientôt les esprits. Accablés d'Impôts par le Prince, ils étoient encore vexés par les Officiers & les Gouverneurs. On comença à regreter *Mainfroi*, on murmura hautement, & l'on chercha les moyens de se délivrer d'un joug qui paroissoit insuportable.

Les Mécontens, dont le nombre augmentoit tous les jours, s'assemblèrent à Pise & à Siène, & convinrent d'apeler à leurs secours le jeune *Conradin*, à qui la Courone de Sicile apartenoit légitimement.

Ce Prince étoit alors en Bavière auprès du Duc *Otton*, son Aieul maternel; il ne subsistoit qu'avec peine par les secours d'*Elisabeth*, sa mère, qui s'étoit mariée en troisièmes noces avec le Comte de Tirol. Quelques Villes de la Marche d'Ancone lui envoyèrent en 1267, les premières députations. Leur exemple fut bientôt suivi par la Faction des Ghibellins, par la plus grande partie des Villes Impériales de l'Italie, telles que Pise, Siène, Vérone, Pavie & Rome même. Pour engager ce Prince à entreprendre la conquête de la Sicile, elles lui ofrirent cent mille florins d'or. Les Comtes de *Galvano*, *Frédéric Lanza*, *Conrad Capéce* & *Marin* son frère, se rendirent auprès de *Conradin*, & lui firent entendre qu'il ne lui seroit pas dificile d'obliger *Charle* à lui rendre la Courone. Les Princes d'Allemagne atachés aux intérêts de *Conradin*, délibérèrent longtems sur le parti qu'on devoit prendre; ils décidèrent enfin que le jeune Prince ne devoit pas laisser échaper une occasion si favorable. La Comtesse de Tirol ne vit qu'avec douleur son Fils s'engager dans une entreprise qui lui paroissoit au-dessus de ses forces. Elle fut cependant obligée de se rendre, & le jeune Prince prit dès-lors le titre de Roi de Sicile.

On ne tarda pas à Rome à être informé de ce qui se passoit en Bavière. Le Pape écrivit à *Conradin* pour lui témoigner qu'il ne trouveroit pas bon qu'il passât en Italie, & il défendit en même tems, sous peine d'excomunication, à toutes persones de reconoître ce Prince pour Roi de Sicile, & de favoriser son entreprise. Les menaces du Pape ne furent point capables d'intimider *Conradin*, ce qui obligea *Clément* de renouveller les mêmes défenses le Jeudi-Saint 14 d'Avril de l'année 1267, & il cita *Conradin* à se présenter devant lui à la fête de S. Pierre, en persone, ou par Procureur pour se soumètre au bon plaisir de l'Eglise sur ses *prétendus droits*. *Conradin*, qui n'ignoroit pas que les Papes n'ont aucun droit sur les temporels des Rois, continua ses préparatifs.

Cependant *Charle* étoit en Toscane où il étoit passé à la prière du Pape pour tâcher de détruire le parti des Ghibellins. Ce fut là qu'il aprit la révolte de la Sicile en faveur de *Conradin*.

Conrad Capéce, après avoir déterminé le jeune Prince à reprendre les Etats qui lui apartenoient, s'étoit rendu à Pise, d'où il étoit passé en Afrique. *Frédéric de Castille*, frère du Roi *Alfonse* & du Prince *Henri* qu'il y trouva, & à qui il fit part de ses projets, promit de les seconder. Ils se rendirent ensemble en Sicile, & distribuèrent des Ecrits par lesquels on invitoit les Habitans de cète Isle à reconoître *Conradin* come leur légitime Souverain; on les assuroit en même tems que ce Prince viendroit bientôt prendre possession de ses Etats, & délivrer les Siciliens du joug des Etrangers.

Tous les Mécontens, & les gens

comportèrent en Croisés, & se livrèrent par tout, dit l'Histoire, à toutes sortes d'excès. L'espérance & l'argent de MAINFROI furent égalcment perdus. Le Marquis PELAVICINO, dont les forces étoient aparemment très inférieures à celles des François, n'osa jamais leur présenter la bataille. L'Armée, après avoir essuyé tant de fatigues, avoit besoin de quelque repos: mais les Finances de CHARLE étoient épuisées; & les coffres du Pape auquel il avoit eu recours étoient vuides. Il ne pouvoit faire vivre tant de gens qu'aux dépens des Ennemis. Il n'atend donc pas la fin de Janvier, & marche à Cépérano pour entrer tout de suite dans la Pouille. RICHARD, Cardinal de Saint-Ange, l'accompagnoit come Légat, pour exciter les Peuples à prendre la Croix en faveur de l'Eglise. Le Roi de Sicile avoit fait toutes les dispositions nécessaires pour défendre l'entrée de ses Etats. Il avoit muni San-Germano d'une nombreuse garnison dans l'espérance que cète Place feroit assez de résistance pour doner le tems aux Troupes d'ariver, qu'il atendoit de Sicile, de Calabre, de Toscane & d'autres endroits. Il avoit posté sur le bord du Garigliano le Comte de Caserte avec un gros corps de troupes. Mais la terreur précède par tout l'arivée des François, & rien ne leur résiste. L'hiver même s'adoucit pour favoriser leurs projets. Ils emportent San-Germano d'assaut, passent au fil de l'épée presque toute la garnison, & s'animent à de nouvelles victoires par le sac de la Ville. Acquin & la forteresse d'Arci ne font aucune résistance. MAINFROI reconoît que, des Barons & des Peuples, les uns se rapèlent la dureté du Gouvernement de FRÉDÉRIC II & de CONRAD, les autres sont gagnés par les présens & les promesses de la Cour de Rome & de CHARLE, & que presque tous manquent d'afection pour lui. Résolu de ne se pas manquer à lui-même, & de ne rien négliger de ce que l'état des choses exigeoit, il s'aproche de Bènevent avec ses principales forces, & campe près de cète Ville. Il avoit, avant cela, dépêché des Ambassadeurs à CHARLE pour traiter de la paix: mais CHARLE, faisant allusion aux Sarasins qui servoient dans les troupes de Sicile, avoit fait aux Ambassadeurs cète réponse plus brutale que noble: *Dites au Sultan de Nocéra que je ne veux avec lui ni paix ni trève; & que, dans peu, je l'envoie en Enfer, ou lui m'envoie en Paradis.* Il ne tarde pas à marcher vers Bènevent. On délibère dans le conseil de MAINFROI, s'il est plus à propos de rester sur la défensive pour avoir le tems de recevoir les renforts que l'on atendoit, ou s'il vaut mieux ataquer les François à leur arivée, pour profiter de l'avantage d'oposer des troupes fraîches à des troupes harassées par des marches forcées. Vraisemblablement on s'en tint au dernier parti. La Bataille se done le 26 de Février. Les Sarasins & les Allemans de MAINFROI soutiènent longtems le combat avec un courage peu comun, & succombent enfin à l'impétuosité des François furieux de trouver une si grande résistance. MAINFROI veut alors faire marcher sa troisième Ligne composée de Troupes de la Pouille. Les Barons reçoivent froidement ses ordres & marchent nonchalamment à l'Ennemi. Ce malheureux, se voyant trahi, veut périr en Roi, pique son cheval, s'élance au plus fort de la mêlée; &, sans être reconu, périt couvert de blessures. Le carnage est grand. Les Sarasins surtout sont presque tous taillés en pièces. Les prisoniers sont en

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

avides de nouveauté se joignirent aux Partisans de *Conradin*. *Foulques*, un des Généraux de *Charle*, marcha promtement contre ceux qu'il traitoit de Rébelles; mais il fut oblige de prendre la fuite aiant été abandoné des Italiens. Cète victoire engagea la plus grande partie de la Sicile à se déclarer pour *Conradin*; mais les Villes de Palerme, de Messine & de Syracuse restèrent fidèles au Roi *Charle*.

Ce Prince avoit dans Rome un Ennemi puissant, c'étoit *Henri de Castille*, son Cousin-germain. Le sujet de leur mésintelligence est diféremment raporté par les Historiens. *Henri*, dévenu Sénateur de Rome par l'effet d'une émotion populaire, se servit de son crédit contre *Charle*. Il écrivit à *Conradin* pour lui promètre du secours, & il reçut dans Rome, le jour de S. Luc, le Comte *Galvano de Lancia* avec un corps de troupes qui portoit l'Enseigne de *Conradin* déployée.

Quelques jours après, il dona dans le Capitole une Audience publique aux Députés de ce Prince, & fit arêter tous ceux qu'on soupçonoit être dans les intérêts de *Charle*.

Cependant *Conradin* étoit parti d'Allemagne accompagné de *Louis*, Comte Palatin du Rhin, frère de sa mère, du Comte de Tirol, son Beaupère, de *Frédéric*, jeune Prince à peu près de son âge, fils du Marquis *Herman de Bade*, qualifié Duc d'Autriche, à cause de ses prétentions sur les Duchés d'Autriche & de Stirie, dont *Ottocare*, Roi de Bohême, s'étoit emparé. L'armée de *Conradin* étoit de dix mille Chevaux, & il espéroit qu'aussitot qu'il auroit mis le pied en Italie tous les Mécontens se joindroient à lui. Il ariva à Trente vers la fin d'Octobre; mais il fut contraint de s'arêter quelque tems à Vérone, parceque les Villes de Lombardie, qui étoient dévouées au Pape, refusoient de lui livrer passage. Pendant qu'il étoit occupé à les gagner, la plus grande partie de ses troupes, son Beaupère & son Oncle, l'abandonèrent.

Cète retraite ne lui fit point perdre courage; il persista dans la résolution qu'il avoit prise de vaincre ou de mourir, & publia un Manifeste où il exposoit les justes motifs qui l'avoient engagé à prendre les armes contre *Charle*.

Le Pape crut arêter l'ardeur de ce jeune Prince, en déclarant qu'il avoit encouru l'Excomunication, en lui ordonant de sortir de Vérone, & en lui défendant de se mêler en aucune façon des afaires de l'Empire ou de la Sicile, sous peine d'être privé de tout droit au Royaume de Jérusalem.

Charle parut mépriser le nouvel Ennemi qui se présentoit pour lui disputer la Courone, & plein de confiance il continua de pousser vivement la guerre qu'il faisoit en Toscane contre les Ghibellins. Maître de Poggibonzi, qui lui avoit coûté quatre mois de Siége, il brûla Livourne, ruina le Port de Pise désola tout le Pays pendant près de quinze jours, & enleva aux Pisans le Château de Mortron.

Les Sarasins de Nocéra, encouragés par son absence & par l'arivée de *Conradin*, secouèrent le joug des François, & ravagèrent tous les environs de leur Territoire. Ils entraînèrent dans leur révolte les Villes de la Pouille, celles de la Calabre & de l'Abruze, à la réserve d'Aquila, & le soulevement eût été général, si les garnisons Françoises, qui étoient dans les meilleures Places, ne les eussent retenues.

Le Pape eut recours aux moyens qui étoient d'usage dans ces siecles d'ignorance; il publia une Croisade contre les Sarasins, & il écrivit en même tems à *Charle* pour se plaindre de ce qu'il négligeoit de se rendre dans ses Etats pour les défendre; il lui déclaroit par cète Lètre que, s'il perdoit son Royaume, il ne devoit pas s'atendre que l'Eglise fit de nouvelles dépenses pour l'aider à le reprendre, & qu'alors il pouroit s'en retourner dans ses Comtes.

Cependant *Conradin*, après avoir demeuré trois mois à Vérone, en étoit parti avec trois mille cinq cens Chevaux qui lui restoient. Il avoit passé la rivière d'Oglio sans aucun obstacle, avoit traversé le Crémonois le long du Pô, & étoit enfin arivé à Pavie vers la fin de Février 1268.

Charle, instruit de l'arivée de *Conradin*, résolut d'aler mètre le Siége devant cète Ville; mais le défaut d'argent empêcha l'exécution de ce projet que le Pape désaprouvoit. Il ne quita cependant pas la Toscane, soit qu'il craignit que son Rival ne regardât cète démarche come une retraite, soit qu'il voulut se trouver prêt à résister au Comte de Tirol, en cas qu'il revînt au Printems avec une nouvelle armée.

Conradin n'étoit pas dans une situation bien avantageuse à Pavie; il man-

très grand nombre. Entr'eux ſe trouvent pluſieurs Parens de MAINFROI, dont les principaux êtoient FRÉDÉRIC & GALVANO LANCIA, que CHARLE remit en liberté, quelque tems après, à la prière de l'Archevêque de Meſſine, BARTHELEMI PIGNATELLI. CHARLE, Prince dur & cruel, fait mourir tous les autres. Les dépouilles des Vaincus enrichiſſent les Vainqueurs. Une partie des tréſors de MAINFROI & de ſes Barons tombe entre les mains de CHARLE. Ce qui ſatisfait le plus ce Prince, c'eſt d'aprendre la mort de celui qu'il vouloit détrôner. Le Corps de ce malheureux Prince n'eſt trouvé que trois jours après. CHARLE le fait reconoître par les principaux d'entre les priſoniers; &, come il êtoit mort excomunié, CHARLE, ſans égard pour la Majeſté Royale ordone qu'on l'enterre ſans aucune cérémonie dans une foſſe, que l'on creuſe auprès du Pont de Bènevent, & ſur laquelle les Soldats jètent chacun une pierre par pitié de ſon ſort & par eſtime de ſa valeur. Telle fut la fin de ce Prince digne d'un meilleur ſort, que l'on blâme, peut-être ſans raiſon, d'avoir uſurpé la Courone ſur ſon Neveu. Les circonſtances doivent le juſtifier ſuffiſamment. On n'a d'ailleurs, dans ſa qualité de Souverain, aucun reproche à lui faire. Sage, prudent, courageux, habile, libéral, doux & clément, il eut de quoi gagner les cœurs de ſes Sujets, ſi l'infidélité, qui leur êtoit naturelle, & leur avarice qu'ils trouvoient à contenter en ſe livrant à leur ſuperſtition, leur euſſent permis d'avoir pour un Roi, qui ſavoit règner & vouloit les rendre heureux, l'afection qu'il méritoit. Sa mémoire n'eſt point éteinte dans le Royaume de Naple. Les habitans de Manfrédonia n'ont pas oublié que ce fut un ſentiment d'humanité, qui lui fit bâtir cète Ville pour y tranſporter les habitans de Siponte, que l'air mal ſain de leur Ville en rendoit le jour pernicieux.

Quelques Hiſtoriens diſent que, depuis la bataille dont on vient de parler, l'on comença dans ce tems en Italie à quiter les Epées de taille, ou Sabres, pour ſe ſervir, à l'exemple des François, des Epées de pointe ou d'Eſtoc. Les Homes d'armes êtant tout revêtus de fer, les coups de Sabre leur êtoient rarement préjudiciables; mais lorſqu'ils levoient le bras pour fraper, les François leur portoient la pointe de leur Epée ſous l'aiſſelle, & les mètoient hors de combat. Cète eſpèce d'arme contribua beaucoup à la victoire de CHARLE.

Le riche butin que ce Prince & ſes Soldats avoient fait ne les ſatisfit pas. Bènevent, quoiqu'apartenant au Pape, eſt la victime de la fureur, de l'avarice, de la brutalité des Vainqueurs. Les Croiſés y maſſacrent les homes & les enfans. Ils inſultent à la pudeur des Femmes; ils pillent toutes les Maiſons, & les Egliſes ne ſont point à l'abri de leur rapacité. La mort de MAINFROI n'eſt pas pluſtôt divulguée que toutes le Villes de la Pouille arborent l'étendard de CHARLE en faiſant de grandes réjouiſſances. Nocéra ſeule reſte fidèle à la mémoire de ſon Roi. PHILIPPE, Comte de Montfort, va l'aſſiéger; & bientôt la vigoureuſe réſiſtance des Saraſins, lui fait convertir le ſiége en blocus. Le défaut de vivres oblige ces vaillans Aſſiégés à ſe rendre avant la fin de l'année. La Reine SIBILLE & ſon Fils MANFREDIN, jeune Enfant, ſont pris avec une autre partie des tréſors du feu Roi dans Manfredonia. CHARLE fait enſuite à Naple avec la Reine BÉATRIX une entrée triom-

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

quoit d'homes & d'argent, de sorte qu'il ne pouvoit rien entreprendre. *Charle*, de son côté, croyant que sa présence seroit plus utile dans ses Etats, quita la Toscane au comencement d'Avril. Il passa par Viterbe où *Clément* le fit Vicaire de l'Empire pour cète Province, & lança de nouveaux Anathêmes contre *Conradin*, le Duc de Bavière, le Comte de Tirol, le Prince *Frédéric*, & contre tous les Partisans de la Maison de Souabe.

Conradin entroit à Pise lorsqu'on fulminoit la Bulle contre lui & ses Adhérens. Les Pisans lui rendirent les mêmes honeurs que s'il eût été Empereur. Sa présence détermina un grand nombre de Lombards, de Toscans & d'autres Italiens à se joindre à lui. Avec ce nouveau secours, il ala ravager le Territoire de Lucque, & partit ensuite pour se rendre à Poggibonzi, dont la garnison Françoise avoit été chassée par les Habitans. De-là il se transporta à Siène où on lui fit la même réception qu'à Pise. Il marcha ensuite contre le Maréchal *Braisilice*, que *Charle* avoit laissé en Toscane avec huit cens Chevaux, & qui s'étoit avancé au Pont de l'Arno pour traverser la marche de *Conradin*. *Braisilice*, aiant doné dans une embuscade, fut fait prisonier, après avoir perdu la troupe qu'il comandoit.

Le Pape, informé que *Conradin* devoit passer par Viterbe, assembla pour sa sureté le plus de troupes qu'il lui fut possible. *Conradin* ala en effet à Viterbe, qui étoit sa route pour se rendre à Rome. On prétend que *Clément* le vit passer de son Palais, & qu'il dit à ceux qui étoient auprès de lui: *Voilà un Prince qui court à la mort. Jáque de Voragine*, Provincial des Jacobins, qui étoit alors à Viterbe, assure avoir oui dire au Pape, le jour de la Pentecôte: Qu'il n'y avoit rien à craindre de *Conradin*, *que c'étoit une Brebis qu'on menoit à la Boucherie.*

Conradin, en entrant dans Rome, y fut reçu avec toute la pompe possible, & elle surpassa tout ce qu'on avoit fait pour *Charle d'Anjou*. Il en étoit redevable à *Henri de Castille*, qui, suivant quelques Ecrivains, travailloit principalement pour lui. On dit qu'il avoit disposé les choses de façon que si *Conradin* eût été victorieux, il l'auroit fait mourir, & se seroit emparé du Trône de Sicile. *Conradin*, jaloux de gagner l'afection des Romains, les déclara ses Héritiers, en cas qu'il pérît dans son entreprise. Il partit de Rome le 10 d'Août avec un corps considérable de Cavalerie & d'Infanterie Romaine; ce qui augmenta tellement son armée, qu'il y avoit lieu d'espérer qu'elle seroit en état de batre celle de son Ennemi. Il prit le chemin de l'Abruzze ultérieure dans le dessein de se rendre à Sulmone, & de là à Nocéra pour secourir les Sarasins.

Charle avoit déja levé le Siége de cète Place, & étoit alé à Aquila où il s'étoit mis à la tête de son armée, qui étoit venue l'y joindre. Sa présence empêcha les Ennemis de tenter le passage du Giovenco, & les obligea de remonter sur la droite de cète rivière. *Charle*, qui en occupoit la gauche, les cotoya pendant trois jours. Le troisième, qui étoit le 22 d'Août, il campa sur une petite colline proche d'Albi & du Lac de Célano. La plaine de Palence, où étoient les deux armées, ofroit un lieu très propre pour le combat. On se disposa enfin de part & d'autre pour le doner.

Il y avoit tout lieu de croire que la victoire se seroit déclarée en faveur de *Conradin*, si l'envie de vaincre ne l'eût emporté sur la prudence. *Charle* ne pouvoit qu'être inquiet en considérant la foiblesse de son armée en comparaison de celle de son Compétiteur *Erard de Valery*, Chevalier François, qui, à son retour de la Palestine, étoit venu joindre *Charle* avec 200 Cavaliers, le tira d'embaras en lui conseillant d'avoir recours à la ruse. Le Roi, qui conoissoit son habileté dans l'art militaire, lui confia le sort de cète journée. *Erard de Valery*, à la tête de huit cens Cavaliers d'élite, se plaça avec le Roi derrière des bois dans un vallon, où l'on ne pouvoit être découvert.

Henri de Castille, à la tête des Espagnols, comença l'ataque du Pont, que défendoit le Maréchal de *Cousance*, à qui le Roi avoit fait prendre ses armes pour tromper l'Ennemi. Les Espagnols, trouvant trop de résistance, entrèrent dans la rivière où il y avoit un gué, & se rendirent maîtres de l'autre bord. *Conradin*, de son côté, à la tête des Allemans passa aussi cète rivière, & mit les François en déroute. Le Maréchal de *Cousance* en but à tous les traits, parcequ'on la

phante. Il passe de cète Ville à Capoue. Il y trouva en or monnoyé le reste des trésors de MAINFROI. Les sacs aiant été vidés dans une sale sous ses ieux & sous ceux de la Reine, il ordone qu'on aporte des balances, & comande à HUGUE DES BAUX, Chevalier Provençal, d'en faire le partage: *Qu'est-il besoin de balances*, répond ce Chevalier? Aussitôt aiant fait de tout cet or avec ses pieds trois tiers égaux ou non; *Celui-ci*, dit-il, *est pour Monseigneur le Roi*; *cet autre est pour la Reine*, *& ce troisième*, *Sire*, *est pour vos Chevaliers.* Cète action, qui marquoit la grandeur d'ame du Chevalier, plaît si fort au Roi qu'il le crée Comte sur le champ & lui done le Comté d'Avellinéo. Il prend ensuite conoissance de l'état du Royaume. GEZALINO DE MARRA lui remet tous les Registres des diverses impositions. Le Peuple se flatoit de voir renaître un siècle d'or, & d'être soulagé de toutes les charges qu'il portoit. CHARLE conserve tous les impôts qu'il trouve établis; & bientôt il les augmente. De nouveaux Officiers de Justice & de Finance qu'il établit, trouvent le moyen de grossir au profit du Roi toutes les espèces de taxes, tandis que les Soldats François portent dans tous les lieux de leur passage la désolation avec eux. On n'entend par tout que plaintes & gémissemens de la part du Peuple, qui s'aperçoit, mais trop tard, combien il a perdu dans la persone de MAINFROI. SABAS MALASPINA, Guelfe & Partisan outré du Pape, fait parler ainsi ces Peuples malheureux: *O Roi MAINFROI, nous t'avons mal conu durant ta vie, & nous te pleurons après ta mort. Tu nous paroissois un Loup dévorant au milieu des foibles troupeaux de ce Royaume: mais depuis que, par notre inconstante légèreté, nous somes tombés sous la domination présente, que nous avions tant desirée, nous nous apercevons enfin que tu fus un Agneau plein de mansuétude. Nous conoissons à présent combien étoit grande la douceur de ton Gouvernement, comparée à l'amertume de celui d'à présent. Il nous étoit dur ci-devant de voir passer dans tes mains une partie de nos biens. Aujourd'hui tous nos biens; &, qui pis est, nos persones sont la proie d'une Nation étrangère.*

Les succès de *CHARLE* changent la face de presque toute l'Italie. Les Ghibellins sont atterrés, les Guelfes triomphent.

Les troupes qu'avoit le Roi *MAINFROI* dans la Marche d'Ancone aiant été rapelées par ce Prince pour être employées à sa propre défense; le Pape envoie Légat dans cète Province *SIMON*, Cardinal de Saint-Martin, qui, le dernier jour de Janvier, s'empara de Jési, Ville dont l'exemple en soûmet au S. Siége plusieurs autres de cète Province avec un grand nombre de Châteaux.

Le 30 de Janvier, le Peuple de Brescia court aux armes, passe au fil de l'épée ou chasse la garnison que le Marquis *OBERT* entretenoit dans la Ville, & se remet en liberté. Le Marquis entre en fureur à cète nouvelle, passe l'Oglio, ravage tout le Brescian, tue ou fait prisoniers tous ceux qu'il rencontre, & détruit de fond en comble Orci, Quinzano, Ponte-Vico, Volengo, Ustiano & Canedolo. Les Brescians ont recours aux Milanois & rapèlent tous leurs Banis *RAIMOND DE LA TORRE*, Evêque de Côme, & ses Frères *NAPOLÉON* & *FRANÇOIS* marchent aussitôt avec un corps de Troupes & les Banis de Brescia. Le

prenoit pour *Charle*, tomba percé de mille coups.

Tout sembloit anoncer à *Conradin* une victoire complete; il voyoit les Ennemis en fuite, il étoit maître de leur Camp; mais *Charle* n'avoit point encore combatu. Il n'avoit pas vu sans impatience la défaite de son armée, & plus d'une fois, il avoit voulu la secourir. *Erard* étoit venu à bout de modérer son impétuosité, & il lui avoit fait entendre que les Allemans ne voyant plus d'Ennemis se débanderoient bientôt, & qu'alors il seroit facile de les vaincre.

Ce qu'*Erard de Valery* avoit prévu, ariva bientot; les Allemans croyant n'avoir plus rien à craindre, se mirent à piller le bagage, à dépouiller les morts, & à faire des prisoniers. *Charle*, sortant alors de son embuscade, tomba sur eux à l'improviste, les pressa vivement sans leur doner le tems de se reconoître, & leur enleva la victoire qu'ils venoient de remporter. *Conradin*, *Frédéric d'Autriche*, les Comtes *Galvano* & *Gérard de Pise*, après avoir fait d'inutiles efforts pour retenir ou ralier leurs troupes, furent obligés de prendre la fuite.

Cependant le Prince *Henri*, qui revenoit de la poursuite des deux premiers corps de l'armée Françoise, prit d'abord l'armée de *Charle* pour celle de *Conradin*. Il ne tarda pas à reconoître sa méprise, & il se disposa à l'ataquer. *Valery*, considérant que les Espagnols étoient en plus grand nombre que les François, usa d'un stratagéme qui acheva la ruine de l'armée de *Conradin*.

Après avoir comuniqué son dessein au Roi, il ataqua les Espagnols avec un gros de Cavalerie, soutint le combat pendant quelque tems; &, feignant ensuite de ne pouvoir plus résister aux efforts des Ennemis, il prit la fuite en désordre. Les Espagnols se mirent alors à les poursuivre; mais *Charle*, profitant de ce mouvement qui les avoit rompus, fondit sur eux; &, par cète ataque à laquelle ils ne s'atendoient pas, il ralentit leur fuite & dona le tems à *Valery* de ralier sa troupe & de faire volte face. Le combat devint des plus terribles de part & d'autre; mais enfin les Espagnols furent obligés de céder & de prendre la fuite. *Henri*, après avoir ralié plusieurs fois ses troupes & avoir fait des prodiges de valeur, se vit dans la nécessité de chercher son salut dans la fuite. Cète Bataille se dona le 23 d'Août, veille de S. Barthelemi.

Charle, en reconoissance de la victoire qu'il venoit de remporter, fonda dans la plaine de Tagliacozzo une Abbaye sous le titre *de Sainte-Marie de la Victoire*, qui devint une des plus considérables du Royaume. Elle a été ruinée depuis par un tremblement de terre. Le Roi écrivit au Pape pour lui faire part de la défaite de *Conradin*; il assura le S. Père dans cète Lètre que le carnage des Ennemis avoit été bien plus considérable, que dans le combat qu'il avoit livré à *Mainfroi* près de Bénevent.

Charle ignoroit encore ce qu'étoient devenus *Conradin*, le Prince *Henri* & les autres Chefs; on n'avoit point trouvé leurs Corps parmi les morts, & il étoit naturel de croire qu'ils s'étoient sauvés Le Roi, inquiet de leur sort, envoya de tous côtés pour tâcher de les découvrir. *Henri* fut le premier arêté par l'Abbé du Mont-Cassin, qui le livra au Roi, à condition cependant qu'il ne le feroit pas mourir.

Conradin & *Frédéric d'Autriche*, déguisés en Paysans, errèrent pendant trois jours sur des montagnes. Ils alèrent ensuite sur la côte de la mer de Rome, à dessein de se rendre à Pise & delà en Sicile. Arivés près du Château d'Astur, ils s'adressèrent à un Pêcheur qu'ils promirent d'enrichir, s'il les menoit à Siène ou à Pise. Il faloit des vivres, & *Conradin* ni persone de sa suite n'avoient d'argent pour en acheter. Le jeune Prince dona une bague d'un grand prix pour en chercher sur ce gage. Le Pêcheur la porta au Château d'Astur. *Frangipani*, Seigneur de ce Château, jugeant que les persones à qui cète bague apartenoit, ne pouvoient être que les Princes qu'on cherchoit de tous côtés, les fit arêter, & les envoya à *Charle* qui les fit mètre en prison dans un des Chateaux de Naple. Quelques-uns prétendent que le Roi, informé que les Princes étoient dans le Château d'Astur, ala les y assiéger de concert avec *Frangipani*, qui n'avoit pas voulu les livrer sans paroître y être forcé.

Il restoit cependant en Sicile un parti considérable pour *Conradin*, dont *Conrad Capece* & *Frédéric de Castille* étoient les Chefs. *Charle* y envoya *Tho-*

Clergé & le Peuple vienent au-devant d'eux en portant des branches d'olivier. On fait un Traité de paix & d'aliance; & les Brescians donent la Seigneurie de leur Ville aux LA TORRE. FRANÇOIS y reste Gouverneur. Il va, quelque tems après, trouver le Roi CHARLE, qui le fait Chevalier & Comte. PAGANIN, un autre Frère de NAPOLÉON DE LA TORRE, Seigneur de Milan, êtoit Gouverneur de Verceil. Les Nobles Ghibellins sortis de Milan, se transportent à Verceil, se saisissent du Gouverneur, le conduisent à Pavie & le tuent. EMBERRA DES BAUX, Provençal, que CHARLE avoit fait Podestà de Milan, tient conseil avec quelques-uns des LA TORRE sur la manière de vanger la mort de PAGANIN. Les Meurtriers avoient des Fils, des Frères & d'autres Parens dans les prisons de Milan. DES BAUX en tire 52 qu'il fait mourir cruellement. Tous les gens de bien désaprouvent cète barbarie; & NAPOLÉON lui-même s'écrie, en la détestant: *Hélas! le sang de ces Innocens retombera sur mes Fils.* Le Podestà fut chassé dans la suite à cause de cète injuste vangeance.

Les Guelfes font divers soûlevemens à Plaisance pour secouer le joug du Marquis OBERT PELAVICINO: mais leurs tentatives sont inutiles. Deux Légats Apostoliques vienent alors en Lombardie pour travailler & rétablir la concorde entre les Peuples. Ils vont à Crémone. Ils y font naître ou fomentent la discorde entre le Marquis OBERT & BUOSO DE DOARA, dont l'amitié duroit depuis tant d'années. Par ce moyen, les Légats obligent le Marquis à renoncer à la Seigneurie de Crémone; ce qui peut-être n'ariva que l'année suivante. Les Plaisantins, par des insinuations & des menaces, le forcent aussi de leur remètre la Seigneurie de leur Ville. Il se retire à Borgo San-Donnino.

Sur la fin de Février, les Guelfes de Parme prènent les armes & chassent les Ghibellins. Ceux-ci s'emparent de Colorno le 1 d'Août. Les Parmesans les y vont assiéger, prènent la Place & font un grand nombre de prisoniers.

Les Nobles Ghibellins sortis de Modène, s'êtoient retirés au nombre de mille dans le Château de Monte-Vellaro. Les principaux d'entre eux êtoient GILLE, Fils de MANFRED DE'PII, les Comtes de Gomolo & les Gorzani. La Faction Guelfe de Modène aiant pris à sa solde quelques Allemans & tiré des secours de Reggio, de Parme, de Bologne & des Guelfes de Toscane, vienent assiéger ces Châteaux. MANFRED DE'PII vient de Montecuccolo pour secourir la Place avec un grand nombre d'Allemans, de la Cavalerie Toscane, & 200 Cavaliers Bolonois de la Faction des Lambertacci: mais il se trouve trop foible pour oser ataquer les Assiégeans. Les Assiégés se défendent courageusement durant cinq semaines; & le manque de vivre les force enfin de se rendre, à condition d'avoir la liberté de se retirer.

Les Guelfes Plébéiens de Florence excitent une Sédition le 11 de Novembre. Ils s'assemblent en grand nombre & se barricadent en diférens quartiers. Le Comte GUI NOVELLO, Vicaire du feu Roi MAINFROI, marche contre eux. On comence à jeter des pierres du haut des tours & des maisons, & les flèches volent de toutes parts sur ses Troupes. Les uns disent qu'il avoit 15 cens Cavaliers, les autres six cens. Il croit le Peuple beaucoup plus en forces qu'il n'êtoit, se fait apporter

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

mas de Couci, *Guillaume de Beaumont*, *Philippe* & *Gui de Montfort*, & *Guillaume l'Etendart* avec de bones troupes. Toutes les Villes rébelles furent obligées de se soumètre, & *Frédéric de Castille*, ne pouvant plus rester dans l'Isle, fit un accomodement par lequel il lui fut permis de retourner en Afrique. On prétend que *Conrad Capéce*, qui prenoit la qualité de Vice-Roi de Sicile pour *Conradin*, avoit projeté de se faire Roi de cète Isle; mais, voyant que tous les Peuples se déclaroient pour *Charle*, il s'enferma dans le Chateau de Centorbi, où, après s'être defendu pendant quelque tems, il se vit forcé de se rendre à discrétion. *Montfort* lui fit d'abord crever les ieux, & le fit pendre dans la suite.

M. de *Burigny*, dans son *Histoire des Rois de Sicile*, relève ici une erreur dans laquelle *Villani*, *Malespine*, *Fazelle*, & presque tous les Modernes sont tombés. Ils suposent que *Conrad*, Comte de Capéce, est le même que *Conrad d'Antioche*, petit-fils de l'Empereur *Frédéric*; mais il est certain, ajoute-t-il, que ce sont deux homes très diférens. *Jamsilla* les distingue positivement. On a des preuves constantes que *Conrad d'Antioche* avoit été fait prisonier après la bataille de Palence, & qu'il étoit encore en prison, lorsque le Comte de Capéce soutenoit les restes du parti de *Conradin* en Sicile. Une autre preuve que *Conrad*, Vice-Roi de Sicile, n'est point le *Conrad d'Antioche*, c'est que le premier fut mis à mort en Sicile peu de tems après la défaite de *Conradin*, & que l'autre vivoit plus de 14 ans après. *Clément IV* avoit obtenu sa grace, & ce Prince avoit promis à *Grégoire X* de rester fidèle à l'Eglise Romaine; mais il viola depuis son serment, & se déclara pour le Roi d'Aragon, ce qui lui atira des reproches & des Censures de la part du Pape *Martin IV.*

Aussitôt qu'on fut maître de la persone du Comte *de Capéce*, le Château de Centorbi fut rasé, & toute la Sicile se soumit entierement. Les habitans furent traités avec la plus grande rigueur, & *Charle* fit punir un grand nombre des rébelles, les uns par la mort, les autres par l'exil, d'autres par la confiscation de leurs biens, & le pays en général fut chargé de payer un tribut exhorbitant. Les choses furent poussées à un tel excès, que le Pape ne put s'empêcher d'en faire de vifs reproches au Roi.

Il y avoit déja près d'un an que *Conradin* étoit détenu prisonier à Naple avec le Prince *Frédéric*. *Charle* desiroit la mort de son Rival; mais il vouloit en même tems avoir un prétexte spécieux pour l'ordoner. Il crut se mètre à couvert des reproches qu'elle pouvoit lui atirer, en observant quelques formalités judiciaires. Il fit venir à Naple deux Syndics de chaque Ville de la Terre de Labour & de la Principauté de la Pouille, & les consulta pour savoir quel étoit le droit qu'il avoit sur ses prisoniers. Les avis furent d'abord partagés; mais enfin, come on cherchoit à faire sa Cour au Roi, on décida que *Conradin* & ses Complices étoient Criminels de Lèze-Majesté, ennemis de l'Eglise, Perturbateurs du repos public, & ainsi dignes de mort.

Ce Jugement étoit trop conforme à la façon de penser de *Charle*, pour qu'il ne l'aprouvât pas. *Conradin* fut condamné à perdre la tête sur un échafaud, & la Sentence fut exécutée le 29 d'Octobre 1268. Ce jeune Prince, étant monté sur l'échafaud, fit conoître son innocence, & les droits légitimes qu'il avoit au Trône de Sicile, reprocha au Peuple son ingratitude; déclara qu'il faisoit héritier de tous ses droits *Pierre*, fils du Roi *Jacques d'Aragon*, mari de sa tante *Constance*; &, pour marque d'Investiture, & pour gage de bataille, il jeta un de ses gants au milieu de la place. On dit que le gant fut ramassé par un Chevalier, nomé *Henri de Piétro*, qui depuis le porta à *Pierre d'Aragon*, & en reçut pour récompense la permission de porter les armes de Souabe.

Frédéric eut le premier la tête tranchée, & *Conradin* subit bientot après le même sort. Ainsi finit l'illustre Maison de Souabe, qui avoit gouverné l'Empire pendant 76 ans.

CHARLE seul.

Les Comtes de *Gualvano*, *Gérard de Pise*, *Jourdan*, *Barthelemy*, & treize des plus grands Seigneurs furent exécutés le même jour. *Charle* eut la barbarie de voir cète exécution d'une tour où il s'étoit placé. On assure que, dans plusieurs Villes du Royaume, plus de mille persones périrent par la main des Boureaux. *Guido de Succaria*, un des plus fameux Jurisconsultes de ce tems (il ne faloit pas être grand Juriscon-

les clefs de la Ville, & se retire avec tout son monde à Prato. Le lendemain, s'apercevant qu'il avoit fait une sotise, il retourne à Florence pour tâcher d'y rentrer : mais il en trouve les portes fermées, & les murailles bordées de gens prêts à se défendre. Les Florentins font venir du secours d'Orviète. Tous les Guelfes banis rentrent dans la Ville, & se racomodent avec les Ghibellins. Divers mariages servent à cimenter la paix entre les deux Factions.

Les Pisans déposent à Rome 30 mille livres en se soumètant à tout ce que le Pape voudra leur ordoner : en conséquence les Censures & l'Interdit sont levés le 15 d'Avril.

Les Génois, toujours en guerre avec les Vénitiens, envoient en course 27 Galères sous le comandement de l'Amiral LANFRANC BORBORINO. Cète flote aborde en Sicile, à Trapani. Celle des Vénitiens, beaucoup moins nombreuse, étoit à Messine. Les plus sages d'entre les Génois vouloient qu'on la combatît sans perdre de tems. L'Amiral, d'avis contraire, débarque ses Troupes & fait amarrer ses Galères dans le Port. Les Vénitiens, informés de la lâcheté de leurs Ennemis, le 23 de Juin, vont ataquer cète flote, qu'ils prènent toute entière sans combatre, la plûpart de ceux qui restoient sur les Galères s'étant enfuis à terre. Ils en brûlent trois, & se retirent avec les 24 autres. Les Officiers de la flote étant retournés à Gène sont tous punis par l'exil ou des amendes. Les Génois remètent promtement en mer 25 autres Galères sous la conduite d'OBERTIN DORIA, qui va chercher les Ennemis jusque dans la Mer Adriatique, sans pouvoir les rencontrer. Il prend la Canée, qu'il livre aux flames ; &, ne pouvant rien faire de plus, il retourne à Gène.

1267.

CHARLE, maître de la Sicile & de la Pouille, songe à ruiner entièrement les Ghibellins. A la prière des Florentins & des Lucquois, il envoie en Toscane le Comte de Montfort avec 800 Cavaliers François. Ce Comte arive à Florence le jour de Pâque : mais les Ghibellins n'avoient pas atendu son arivée, & s'étoient retirés, les uns à Siène, les autres à Pise. Le Peuple de Florence done la Seigneurie de la Ville au Roi CHARLE pour 10 ans. Ce Prince refuse d'abord, accepte ensuite, & comence à gouverner Florence par des Vicaires. Les Guelfes s'emparent alors de tous les biens de Ghibellins, & les partagent entre eux. Le Pape déclare CHARLE Vicaire de la Toscane, l'Empire vacant, à condition de renoncer à la Dignité dès qu'il y auroit soit un Roi des Romains, soit un Empereur reconu par le Siége Apostolique. Les Ghibellins se plaignent hautement par tout de cète démarche du Pape, & demandent de quel droit il dispose en maître du Royaume d'Italie. CHARLE, en protestant qu'il n'accepte le titre de Vicaire de Toscane que pour y rétablir la paix, unit, au mois de Juillet, ses forces à celles des Florentins, pour faire la guerre aux Siénois. Les troupes Allemandes, de Siène & de Pise étoient d'intelligence avec les Ghibellins de Poggibonzi, petite Ville du District de Florence. Le Général du Roi CHARLE renonce à l'entreprise sur Siène, & va faire le siége de Poggibonzi. CHARLE arive à Florence au mois d'Août. Il y crée plu-

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

fulte pour cela) soutint que *Charle*, en faisant mourir *Conradin*, avoit violé le droit de la guerre & le droit des gens.

La conduite de *Charle* fut généralement désaprouvée, & les François ne purent voir répandre le sang innocent des jeunes Princes Allemands sans verser des larmes & sans détester la cruauté de *Charle*. *Robert de Flandre*, Gendre du Roi, fut un de ceux qui fit paroître le plus d'indignation. On dit même qu'aiant pris querelle avec *Robert de Bari*, Protonotaire du Roiaume, qui avoit eu plus de part que persone à la condamnation de *Conradin*, il le tua impunément en la présence même du Roi.

Cependant la mère de *Conradin* étoit partie de la Bavière avec de grosses sommes d'argent pour payer la rançon de son fils; aiant apris en chemin la fin tragique de ce Prince, elle se rendit à Naple dans un vaisseau dont les pavillons, les voiles, les cordages étoient noirs. Elle fit demander au Roi la permission d'élever un tombeau à son fils; mais cète grace lui fut refusée: elle ne put obtenir que de faire transporter le corps sous l'Autel de la Chapelle de Sainte-Marie, dans l'Eglise des Carmes à Naple.

De tous les Ennemis de *Charle*, il ne restoit plus à soumètre que les Sarasins qui, se confiant dans la force des murailles de Nocéra, osoient encore résister au Vainqueur. *Charle*, n'espérant pas pouvoir se rendre maître facilement de cète place par les armes, chercha à la réduire par la famine. Il fit garder si exactement toutes les avenues de cète Ville, que les vivres manquèrent bientôt, ce qui obligea les Habitans à se rendre à discrétion. Leurs Députés se présentèrent devant le Roi la corde au col, se jetèrent à ses pieds, demandèrent la vie, & se reconnurent pour ses esclaves. *Charles* leur accorda la vie, & les dispersa dans plusieurs endroits du Royaume; mais il ne fit aucune grace aux Chrétiens rébelles, qui s'étoient retirés à Nocéra.

Dans la suite, les Sarasins retournèrent dans cète Ville, & ce ne fut que l'an 1295 que *Charle II*, voulant détruire la Mahométisme dans son Roiiaume, permit de tuer indistinctement tous ceux qui feroient profession de cète Religion. Le nom de Nocéra ou Lucérie fut même aboli, & changé en celui de *Sainte-Marie de la Victoire*.

Les afaires de *Charle* étoient alors dans l'état le plus florissant; les Pisans s'étoient retirés de la Terre de Labour, tous les Ghibellins de la Toscane étoient vaincus; enfin tout étoit entièrement soumis. *Charle*, se voyant paisible possesseur du Royaume, songea à passer en Afrique, où étoit alors le Roi S. *Louis* à la tête des Croisés de France.

L'espérance d'engager le Roi de Tunis à embrasser le Christianisme, avoit fait prendre au Roi de France la résolution de porter la guerre plutôt en Afrique que dans la Palestine, & *Charle*, par un motif d'intérêt, avoit doné ce conseil à son Frère. Il se flatoit que les Croisés obligeroient les Africains de payer dans la suite le tribut qu'ils devoient à la Sicile, & dont, à la faveur des troubles, ils s'étoient dispensés depuis plusieurs années.

Charle, s'étant embarqué avec un grand nombre de troupes, aborda heureusement près de Carthage, le 25 d'Août 1270. A peine fût-il arivé qu'il trouva le Roi expirant (d'autres Historiens prétendent qu'il venoit de mourir). Il fut obligé de prendre le comandement de l'armée, à cause de la maladie de *Philippe le Hardi*, son neveu. Les Africains, informés de la mort de S. *Louis*, ne cessèrent de harceler les Croisés. Un lac, formé par les eaux de la mer séparoit les deux armées, & ce lac servoit aux Ennemis pour recevoir de Tunis toutes leurs provisions. *Charle* résolut de s'en rendre maître, & il fit rassembler le plus grand nombre de barques qu'il lui fut possible. Les Sarasins eurent bientôt conoissance de ce projet; ils se rangèrent en bataille sur la route pour en empêcher l'exécution. Le Roi de Sicile marcha contr'eux, les ataqua brusquement & les mit en déroute. Ils perdirent dans cète action environ cinq mille homes; la plus grande partie s'étoit noyée en prenant la fuite.

Au mois d'Octobre suivant, les Croisés en vinrent encore aux mains avec les Mahométans; mais ceux-ci, aiant doné dans le piége que *Charle* leur avoit tendu, furent entièrement défaits. Un nouvel avantage encore plus considérable que les Croisés remportèrent sur les Africains, les avoient mis en état de faire le siége de Tunis; mais la maladie, qui règnoit dans l'armée Chrétiène, & qui y faisoit des ravages épouvantables, découragea les Croi-

ſieurs Chevaliers. Il ſe tranſporte enſuite avec ſa Cavalerie ſous Poggibonzi pour preſſer le Siége, & pour empêcher le ſecours que les Siénois & les Piſans ſe diſpoſoient à doner à cète Place, qui tient juſqu'au mois de Décembre, que le défaut de vivres l'oblige de capituler à des conditions honorables.

CONRADIN, fils du Roi CONRAD, ètoit alors l'eſpérance des Ghibellins. Ceux de Toſcane & de Lombardie, & les Mécontens de la Pouille, le ſollicitent de venir en Italie. CONRAD & MARIN CAPÉCE, deux Frères Napolitains, & les Marquis FRÉDÉRIC & GALVANO LANCIA vont même en Allemagne pour hâter le départ de ce Prince. Il avoit alors 15 ou 16 ans, & il ſoutenoit le courage & l'ambition héréditaire de ſa Maiſon. Malgré l'opoſition de l'Impératrice ELISABETH, ſa mère, il ne balance pas à tenter la conquête de Sicile. Il paſſe en Italie avec quatre mille Chevaux & pluſieurs mille homes d'Infanterie; & s'arête à Vérone pour doner aux intrigues de ſes Partiſans le tems de produire quelque effet. Mais bientôt l'argent venant à lui manquer, la plûpart de ſes Troupes déſertent & retournent en Allemagne. Il avoit pris le titre de Roi de Sicile, & crée Capitaine & Vicaire du Royaume CONRAD CAPÉCE, qui ſe rend à Piſe, & n'oublie rien pour ſuſciter des Ennemis à CHARLE. CLÉMENT IV auſſitôt cite CONRADIN & l'excomunie come Uſurpateur d'un Titre, qui ne devoit être conféré que par les Papes Souverains de la Sicile & de la Pouille. Tous les Partiſans de ce Prince ſont envelopés dans cète Excomunication. FRÉDÉRIC & HENRI, frère d'ALFONSE, Roi de Caſtille, chaſſés de leur pays, ètoient alors en Afrique à la Cour du Roi de Tunis. CONRAD CAPÉCE les va trouver ſur une Galère de Piſe, & les engage à ſervir CONRADIN. FRÉDÉRIC, avec un petit corps de troupes Eſpagnoles & Saraſines, paſſe en Sicile, ſe ſaiſit de quelques Châteaux, arbore la Banière de ce Prince, & publie qu'il ne tardera pas d'ariver bien accompagné. Tous ceux qui dans l'Iſle conſervoient de l'afection pour la Maiſon de Souabe, témoignent le deſir qu'ils ont de ſecouer le joug trop peſant des François. CONRAD d'Antioche, né d'un FRÉDÉRIC, fils naturel de l'Empereur FRÉDÉRIC II, prend alors de lui-même le titre de Viceroi de Sicile; & fait tant que la plus grande partie de l'Iſle ne tarde pas à proclamer Roi CONRADIN. Les François font tous leurs efforts pour étoufer la révolte naiſſante. Elle reçoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens, & les François ſont batus plus d'une fois: mais une partie de ces évènemens peut apartenir à l'année ſuivante. HENRI DE CASTILLE, frère de FRÉDÉRIC, vient de Tunis débarquer aux environs de Rome avec 300 Cavaliers Eſpagnols. Il ſe tranſporte à la Cour du Pape; & travaille à ſe faire inveſtir du Royaume de Sardaigne: Il y réuſſit par ſon adreſſe & ſon éloquence. Dans le même tems, le Peuple de Rome ſe révolte, & charge ANGE CAPOCCIA de nomer un nouveau Sénateur; & celui-ci, malgré l'opoſition de quelques Cardinaux & de beaucoup de Barons, nome HENRI, croyant ce Prince très propre par ſa naiſſance & ſon habileté dans la guerre à gouverner un Peuple inquiet. Des Hiſtoriens Modernes ont dit ſans aucun fondement que les Romains avoient fait HENRI Sénateur, à la recomandation du Roi CHARLE, ſon Couſin. CHARLE ne

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

tés, & les fit songer à la retraite.

De son côté le Roi de Tunis, qui craignoit que la Capitale de ses Etats, qui n'étoit pas bien fortifiée, ne tombât au pouvoir des Chrétiens, fit des propositions de paix.

Elles furent acceptées, & l'on convint d'une trève de dix ans. Les principaux articles de ce Traité furent: Que tous les prisoniers seroient rendus de part & d'autre, non seulement ceux qui avoient été faits pendant la guerre; mais encore tous les Chrétiens qui avoient été mis aux fers dans tout le Royaume à l'arivée des Croisés; que les Chrétiens pouroient habiter la Ville de Tunis, & rester dans tout le Royaume avec les mêmes franchises que les Naturels du Pays; qu'il leur seroit permis d'y avoir des Eglises où l'on pouroit prêcher la Religion Chrétiène; qu'il seroit libre aux Mahométans de l'embrasser; que les Marchands Chrétiens pouroient trafiquer à Tunis sans payer aucun droit; (il leur en coûtoit auparavant le 10e de leur charge) que les Rois de Tunis continueroient de payer le tribut de vingt mille doubles d'or à celui de Sicile, & que, pour dédomager celui-ci du passé, le Roi de Tunis lui paieroit le double du tribut pendant 15 ans; & qu'il doneroit, avant le départ, les arrérages de cinq années; que le Roi de France & les Barons toucheroient deux cens mille onces d'or pour les frais de la guerre. La moitié en fut comptée sur le champ, & le reste devoit être payé en deux ans, à dater de la fête de la Toussaints.

Ce Traité étoit très avantageux, vu les circonstances fâcheuses où se trouvoient les Croisés; cependant les Soldats, qui s'étoient flatés de s'enrichir au pillage de Tunis, murmurèrent hautement, & accusèrent *Charle* de n'avoir songé qu'à ses intérêts.

L'Armée Chrétiène s'embarqua enfin le 18 de Novembre, & une partie de la flote ariva à Trapani en deux jours de navigation. Le Roi de Sicile débarqua sur le champ pour doner ordre à la réception du Roi de France, qui se fit mètre à terre le jour suivant. Il s'éleva ce même jour une tempête si terrible, & qui dura trois jours, qu'elle fit périr dix-huit des plus grands vaisseaux, sans compter un grand nombre d'autres, avec quatre mille persones de toutes sortes de condition, sans compter environ mille, qui moururent à terre des fatigues qu'ils avoient essuyées pendant la tempête. La plus grande partie de l'argent, que les Croisés avoient eu du Roi de Tunis, fut engloutie dans les flots.

Charle, aussitôt après son arivée, fit déposer à Montréal le cœur & les entrailles de S. *Louis.*

La Chaire de Saint-Pierre étoit alors vacante. Enfin, après deux ans & neuf mois, les Cardinaux élurent pour Souverain Pontife *Thibaud* de la Maison des Viscomti de Milan, qui prit le nom de *Grégoire X.*

Charle, de retour dans ses Etats, s'occupa à perfectioner les ouvrages qu'il avoit comencés pour l'embellissement de la Ville de Naple, où il avoit fait sa principale résidence depuis son avènement au Trône. *Frédéric II* y avoit fixé le premier sa demeure, & avoit jeté les fondemens de la grandeur & de la magnificence où elle est parvenue. Les Papes *Innocent IV* & *Alexandre IV*, qui y avoient établi leur Cour, donèrent à cète capitale un nouvel éclat, que *Charle d'Anjou* augmenta encore. Ce Prince voulut que l'Assemblée des Etats Généraux se tînt toujours à Naple, au lieu qu'auparavant ils étoient indifféremment convoqués dans une Ville ou dans une autre. Il l'embellit en même tems par de somptueux édifices; pourvut à sa défense en faisant bâtir des Châteaux & des Tours, & en relevant les murailles que *Conrad* avoit fait raser. Il rétablit, ou plutôt il dona de nouveaux privilèges à l'Université que *Frédéric* avoit fondée, & qui avoit perdu beaucoup de son lustre pendant la dernière guerre. Elle reprit bientôt sa première splendeur, & la réputation de l'Académie s'étendit par toute l'Europe. Les titres de Noblesse & les marques d'honeur que le Roi accorda à plusieurs persones qui s'étoient distinguées, donèrent un nouvel avantage à cète Ville.

Naple, autrefois gouvernée en forme de République, avoit conservé ses droits sous les Rois Normans, & elle en jouissoit encore lorsque *Charle* parvint à la Courone. Deux Ordres composoient cète République; les Nobles représentés par le Sénat, & les simples Citoyens qui s'assembloient dans un ancien Palais, lorsqu'il s'agissoit de délibérer sur les afaires comunes. *Charle* trouva moyen de désunir insensiblement ces deux Ordres, & bientôt il

devoit pas douter qu'HENRI n'embassât, à l'exemple de FRÉDÉRIC, son frère, le parti de CONRADIN. *HENRI* se plaignoit de ce qu'aiant prêté de grosses sommes à *CHARLE* pour son expédition de Sicile, il n'en avoit pas encore êté remboursé. C'êtoit d'ailleurs aux intrigues de *CHARLE* que la Cour du Pape s'en prenoit du mauvais succès de sa négociation pour obtenir l'Investiture du Royaume de Sardaigne.

La Ville de Tortone chasse les Ghibellins, se déclare pour l'Eglise, & choisit pour Seigneur le Marquis de Montferrat, à qui la Ville d'Ivrée s'êtoit donée l'année précèdente.

Au mois de Mai, le Podestà de Milan avec les troupes & les *Carroci* des Milanois & des Bergamasques passe le Tésin, & porte la Guerre dans le Pavésan. Il assiége Vigevano, qu'il presse tellement avec ses Machines de guerre, qu'il la force bientôt à se rendre, sans que Pavie, qui n'en est éloignée que de quatre milles, songe à doner du secours à cète Place.

Le même Légat, qui, l'année précèdente, s'êtoit servi de *BUOSO DE DOARA* pour chasser le Marquis *PELAVICINO* de Crémone, trouve moyen de l'en chasser lui-même cète année. *BUOSO*, justement irrité d'avoir êté la Dupe des manœuvres d'un Prêtre, amasse autant de troupes qu'il peut & s'aproche de Crémone pour rentrer, par le secours d'un grand nombre qui lui restoient, dans la Ville. Les Modénois, les Parmésans & quelques Troupes, qui faisoient alors le siége de Borgo-San-Donnino, viènent promtement au secours de Crémone & du Légat; & les Crémonois, aidés par leurs Aliés, chassent toutes les Créatures de BUOSO, desquelles ils démolissent les Maisons. Ensuite les Milanois, les Brescians & d'autres Guelfes êtant encore accourus à leur secours, ils vont assiéger la Rocchita, petite Place très forte, où BUOSO s'êtoit réfugié: mais l'inquiétude que l'arivée de *CONRADIN* à Vérone leur cause, les engage à se retirer quelque têms après. Les Parmésans en particulier continuent durant toute cète année à faire la guerre aux Marquis *PELAVICINO*, dont ils détruisent quelques Châteaux.

Le Légat du Pape se rend de Crémone à Plaisance; & non seulement il fait renoncer le Peuple à la Ligue qu'il avoit faite avec celui de Milan; il l'oblige de recevoir un Podestà de la part du Roi *CHARLE*, chasse de la Ville le Comte *HUBERTIN LANDI*, Ghibellin, & fait abatre les Maisons de tous les Partisans de ce Comte.

Les Modénois, aiant acquis pour trois mille livres le Château de la Mirandole, & la Motte de Papazzoni, rasent toutes les fortifications de ces deux Places.

L'Interdit de Gène est levé cète année. Les Ambassadeurs des Rois de France & de Sicile s'y rendent avec le Légat pour ménager une paix ou du moins une trève entre les Génois & les Vénitiens, afin que ces deux Peuples si puissans sur mer pussent aider le Roi S. LOUIS dans la guerre qu'il méditoit de faire encore une fois aux Infidèles. La négociation ne produit rien. Les Génois arment 35 Galères, qui vont s'emparer du Port d'Acre. Leur Amiral, LUCCHETTO GRIMALDI passe à Tir avec dix de ces Galères, & forme une Ligue avec PHILIPPE DE MONTFORT, Seigneur de cète Ville. Pendant son absence, ari-

n'y eut plus aucune assemblée.

La puissance de *Charle* étoit devenue formidable. Maître de la Sicile, de la Pouille, de la Calabre, des Comtés de Provence, du Maine & d'Anjou, de l'Isle de Corfou & de celle de Malthe, il voyoit sur le Trône de France son Neveu, avoit à sa disposition toutes les Villes Guelfes de l'Italie, tenoit sur pied un nombre considérable de troupes, comandées par d'habiles Capitaines, & ses ports se trouvoient remplis de vaisseaux qui lui assuroient l'Empire de la mer.

L'ambition de *Charle* n'étoit cependant pas encore satisfaite, & il étoit toujours occupé des moyens d'étendre ses Etats aux dépens de l'Empire d'Orient. *Michel Paléologue*, qui ne pouvoit ignorer les desseins du Roi de Sicile, chercha à écarter l'orage dont il étoit menacé, en feignant de se reconcilier avec l'Eglise Latine. Cète reconciliation se fit authentiquement dans le Concile général de Lyon, tenu en 1274. En conséquence de cet arangement, le Pape promit à *Michel* d'empêcher le Roi de Sicile de faire aucune entreprise contre l'Empire d'Orient. *Charle*, obligé de renoncer à ses projets, resta tranquile jusqu'à la mort de *Grégoire X*, arivée l'an 1276.

Le Pontificat d'*Innocent V* lui fut plus favorable; il reprit alors le Gouvernement & la Dignité de Sénateur de Rome, & fut plus maître dans cète Ville que le Pape même. Come il n'avoit pas perdu de vue le dessein de faire des conquêtes en Orient, il crut avoir trouvé une occasion favorable de les exécuter. Informé que le Prince de Thessalie d'un côté, & les Illyriens de l'autre occupoient l'Empereur *Michel*, il chargea *Rosofule* de porter la guerre en Orient. Ce Général, après avoir passé la mer Ionique, mit le Siége devant le Château de Belgrade. *Michel* envoya aussitôt un puissant secours pour défendre cète Place, & le Général Grec se comporta avec tant de prudence, qu'il vint à bout de détruire entièrement l'armée du Roi de Sicile. *Charle* s'en consola en achetant les droits de *Marie d'Antioche* sur le Royaume de Jérusalem.

Pour l'intelligence de cet évènement, il est à propos de reprendre ici les choses dès leur origine.

Les Ecrivains raportent deux diférentes unions de la Courone de Jérusalem à celle de Sicile.

La première se fit, l'an 1222, en la persone de l'Empereur *Frédéric II*, Roi de Sicile, à cause des droits d'Yolande, sa seconde femme. *Giannone* pense que celle-ci est la mieux fondée.

La seconde se fit, l'an 1276, en la persone de *Charle I, Duc d'Anjou*, par la cession que lui en fit *Marie*, fille du Prince d'Antioche. Celle-ci n'est pas regardée come bien solide.

Voici ce qui concerne la première. Après la mort de *Baudouin*, frère de *Godefroi de Bouillon*, premier Roi de Jérusalem, la Courone passa, en 1118, sur la tête de *Baudouin II*, son cousin. Ce Prince, n'aiant pas d'enfans mâles, voulut assurer la succession à *Mélisende*, sa fille aînée, en la mariant à *Foulques*, *Comte d'Anjou*, qui porta le titre de Roi de Jérusalem l'an 1131.

Il eut pour successeur *Baudouin III*, son fils, & ensuite son frère *Amauri*. Celui-ci laissa un fils nomé *Baudouin IV*, âgé de 13 ans, qui en règna douze, sous la Régence de *Raymond*, Comte de Tripoli.

Baudouin IV n'eut point d'enfans; il laissa deux Sœurs, filles d'*Amauri* ou *Almérie*. La première s'apeloit *Sibille*; la seconde, *Isabeau*. *Sibille* avoit été mariée à *Guillaume*, Marquis de Montferrat, & de ce mariage étoit né un fils; apelé *Baudouin*. Après la mort de *Guillaume*, *Sibille* épousa *Gui de Lusignan* que *Baudouin* vouloit aussitôt faire reconoître pour son successeur; mais, rendant ensuite justice à son neveu, il le fit couroner Roi sous le nom de *Baudouin V*, & lui dona le Comte de Tripoli pour Tuteur.

La mort de *Baudouin V*, qui ne laissoit point d'enfans, occasiona une dispute entre le Comte de Tripoli & *Gui de Lusignan*, qui prétendoient tous deux à la Courone. *Sibille* l'obtint en faveur de *Gui*, son mari, & le Comte, mécontent d'en être privé, eut, dit-on, des intelligences avec *Saladin*, Sultan d'Egypte. On prétend qu'il abandona l'armée Chrétiène dans le tems qu'elle marchoit au secours de Tibériade, que *Saladin* assiégeoit, & que sa retraite fut cause de la défaite des Chrétiens & de la détention de *Gui de Lusignan*, qui ne put recouvrer sa liberté qu'en livrant au Vainqueur Acre, Bérite & Ascalon. Le *Sultan*, maître de Tibériade & des autres Villes voisines, le fut bientôt de Jérusalem, & il ne resta

vent 26 Galères Vénitiènes. Cinq de celles des Génois sont prises, & les autres se sauvent par la fuite.

1268.

LES mouvemens de rébellion, qui se faisoient en Sicile, rapèlent CHARLE dans la Pouille pour en contenir les Peuples par sa présence, & pour se préparer à la défense de son Royaume. Les Sarasins de Nocéra qui déja peut-être avoient arboré la Banière de CONRADIN & fait des hostilités dans leur voisinage, étoient ce qui l'inquiétoit le plus. Il fait publier la Croisade contre eux; & va lui-même assiéger Nocéra. La résistance, qu'il éprouve, lui fait conoître que ce Siége lui coûteroit un tems qu'il avoit besoin de ménager; & l'aproche de CONRADIN le fait renoncer à cète entreprise. Ce Prince avoit quité Vérone au comencement de l'année pour aler à Pavie avec plus de trois mille Chevaux. Ces deux Villes étoient les seules de la Lombardie qui tinssent ouvertement son parti. Pavie l'arête deux mois, après lesquels, passant par les Domaines de MANFRED, Marquis de Carretto, il va s'embarquer au Port de Vada sur dix Galères Pisanes qui le mètent à Pise le 7 d'Avril. FRÉDÉRIC, jeune Prince, légitime héritier du Duché d'Autriche & de Stirie, dont OTTOCAR, Roi de Bohème, s'ètoit emparé, conduit par Lunigiane la Cavalerie de CONRADIN à Pise. De tant de Villes Guelfes, dont il faloit traverser le Territoire, aucune ne s'opose au passage de ces troupes. Toutes vouloient atendre l'évènement, & ne prendre un parti qu'après que le sort des armes auroit décidé du Roïaume de Sicile. Les Milanois en particulier, aiant à se plaindre du Pape, favorisoient secrètement CONRADIN. A la prière des Pisans, ce Prince va faire le dégât dans le District de Lucque, Ville très atachée au Roi CHARLE; ce qui fournit à celle de Poggibonzi l'occasion de se révolter. CONRADIN passe ensuite à Siène; &, pendant qu'il y séjourne, GUILLAUME DE BERSELVE, Général des Troupes de CHARLE, se met en marche vers Arrezzo, pour observer les mouvemens de CONRADIN. Il arive en désordre au Pont à Valle sur l'Arno, tombe en désordre, voit ses gens mis en déroute, & reste prisonier avec un grand nombre d'entre eux. Ce premier succès fait accourir de toutes parts les Ghibellins auprès de CONRADIN, qui se met en chemin pour Rome, sans en être détourné par les ordres que le Pape lui fait doner par ses Nonces de ne passer pas outre, & sans s'inquiéter des terribles Censures fulminées contre lui le Jeudi Saint à Viterbe. Le Sénateur HENRI DE CASTILLE & le Peuple Romain le reçoivent avec de grands honeurs. HENRI, dès qu'il avoit eu pris possession de la Dignité de Sénateur, avoit gagné tout autant qu'il avoit pu des Guelfes de Rome; &, pour assurer des secours à CONRADIN, il avoit, en usant de divers artifices, fait arêter & renfermer dans divers Châteaux *NAPOLÉON* & *MATTHIEU ORSINI*, *ANGE* & *PIERRE MALABRANCA*, *JEAN SAVELLI*, Nobles des premières Familles de Rome, & tous ceux qui pouvoient s'oposer à ses desseins. Il avoit ensuite levé des troupes; &, pour les entretenir, il n'avoit pas fait difficulté de dépouiller les Sacristies d'une partie de leurs vases d'or & d'argent, & des dépôts que les Romains,

plus, en 1187, aux Chrétiens qu'Antioche, Tripoli & Tyr.

Sibille, qui avoit épousé en secondes noces *Gui de Lusignan*, mourut sans enfans. *Conrad*, Marquis de Montferrat, épousa sa sœur *Isabeau*, & prétendit au Royaume de Jérusalem en vertu des droits de sa femme. Cète prétention l'engagea à défendre la Ville de Tyr, car Tripoli s'étoit donée à *Baudouin*, Prince d'Antioche.

Le triste état où les Chrétiens étoient réduits dans l'Orient, engagea le Pape à publier une nouvelle Croisade, en 1188, & l'on reprit, en 1190, Saint-Jean d'Acre. Les Rois de France & d'Angleterre terminèrent les difficultés qui s'étoient élevées entre *Gui de Lusignan*, & le Marquis de Montferrat, au sujet du Royaume de Jérusalem. Suivant le témoignage de plusieurs Auteurs, il fut décidé que *Gui* conserveroit pendant sa vie le titre de Roi de Jérusalem, & qu'après sa mort le Marquis de Montferrat, ou, à son défaut, ses enfans auroient cète Courone; mais que les Villes de Tyr, de Sidon & de Bérite resteroient au Marquis.

Du mariage de *Conrad de Montferrat* avec *Isabeau*, sœur de *Sibille*, & fille du Roi *Amauri*, il n'y eut point de male, mais seulement quatre filles. Les droits à la Courone de Jérusalem étoient donc passés à la postérité d'*Isabeau*, fille d'*Amauri* & sœur de *Baudouin IV*. Chaque Branche y avoit ses prétentions; mais aucune d'elles ne les possédoit, puisque Jérusalem étoit au pouvoir de *Saladin*. *Jean de Brienne* étoit regardé come l'un des plus légitimes Prétendants, & en qualité d'époux de *Marie*, fille aînée d'*Isabeau*, il se faisoit nomer Roi de Jérusalem. Ce fut de ce mariage que naquit *Yolande*, épouse de *Frédéric II.*

Frère *Etienne de Lusignan*, dans sa *Chronique de Chypre*, oppose aux Rois de Sicile ceux de Chypre, & prétend que les droits à la Courone de Jérusalem leur apartiènent come étant les plus proches héritiers. Il raporte à ce sujet que les Rois de Chypre avoient coutume de se faire premierement couroner à Nicosie pour le Royaume de Chypre, & qu'ensuite ils aloient à Famagouste prendre la Courone de Jérusalem. Il paroît que cet Auteur se trompe dans le droit qu'il attribue aux Rois de Chypre, puisqu'il est évident, par la Généalogie des Rois de Jérusalem, que la Reine *Marie*, mère de la Princesse *Yolande*, étoit la plus proche héritière en qualité de fille aînée d'*Isabeau*, fille d'*Amauri*, Roi de Jérusalem. Voyez ci-devant, *pag.* 283.

Examinons maintenant quels étoient les droits que *Marie* céda à *Charle I.* On a vu plus haut que du mariage de *Conrad de Montferrat* avec *Isabeau*, il n'en étoit provenu que quatre filles.

L'aînée, apelée *Marie*, étoit mère d'*Yolande*, seconde femme de l'Empereur *Frédéric II*, come on vient de le dire; elle aporta pour dot à ce Prince ses droits au Royaume de Jérusalem, & ce fut par cète raison que *Frédéric*, *Conrad*, son fils, & *Conradin*, son petit-fils, portèrent le titre de Rois de Jérusalem.

La seconde fille d'*Isabeau*, nomée *Aalis*, avoit épouse *Hugue*, Roi de Chypre. Ce Prince, voyant que la Branche aînée étoit éteinte en la persone de *Conradin*, prétendit que, par les droits de sa femme, il pouvoit prendre le titre de Roi de Jérusalem. On pouvoit dire que les droits d'*Aalis* étoient éteints, par la raison que le Roi *Alméric de Chypre*, second époux de la Reine *Isabeau*, auquel le Roi *Hugue* avoit succédé, avoit cédé tous ses droits à *Jean de Brienne*, époux de *Marie*, l'aînée des quatre Filles. C'est ce que raporte le Frère *Lusignan* même dans son *Histoire des Rois de Chypre.*

La troisième fille d'*Isabeau* s'apeloit *Sibille*; elle épousa *Livon*, Roi d'Arménie, qui mourut sans laisser d'Héritiers.

Mélisende, la quatrième, eut pour mari le Prince d'Antioche, & de leur mariage naquit *Marie*, qui, par les droits de sa Mère, prétendoit que le Royaume de Jerusalem lui apartenoit. Ce fut cète Princesse *Marie* qui fit à *Charle* la cession dont on a parlé plus haut.

Il faut convenir que la validité de cète cession étoit sujette à de grandes difficultés; car on ne pouvoit pas dire sérieusement que les droits d'*Aalis*, la seconde fille d'*Isabeau*, fussent éteints par la cession qu'*Alméric* avoit faite à *Jean de Brienne*, puisque cète cession ne devoit pas préjudicier à ses Décendants. Ceux-ci pouvoient prétendre à la succession par d'autres moyens; savoir, par les droits d'*Aalis*, à laquelle ils apartenoient come fille d'*Isabeau*, & non d'*Alméric*. En effet, ce Prince

EVÈNEMENS pendant l'Année 1268.

ſuivant l'uſage des Anciens, avoient coûtume de confier aux Lieux ſaints. Les troupes aſſemblées par ce Prince, quantité de Plébéiens & Nobles Romains, & des Ghibellins qui viènent de tous côtés à Rome, groſſiſſent conſidérablement l'Armée de CONRADIN. Les Piſans mètent en mer pour ſon ſervice 24 Galères bien armées, ſous la conduite du Marquis FRÉDÉRIC LANCIA. Cète Flote aborda en Sicile à Mélazzo pour doner faveur aux mouvemens des Rébelles. Vingt-deux Galères Provençales, envoyés par CHARLE, s'uniſſent à 9 de Meſſine pour ataquer celles des Piſans, qui ſe défendent avec tant d'opiniâtreté qu'ils mètent en fuite les Provençaux; & que, s'étant rendus maîtres des Galères de Meſſine, ils tentent d'emporter cète Ville d'aſſaut: mais ils ſont repouſſés. CONRADIN, outre une Infanterie très nombreuſe, conduit ſur la Frontière de la Pouille 10 mille Chevaux. Il étoit accompagné de FRÉDÉRIC, Duc d'Autriche, d'HENRI DE CASTILLE, Sénateur de Rome, avec ſes Eſpagnols, de GALVANO, Noble Piſan, Comte de Donoratico & de GUÉRARD ſon fils, des ANNIBALDESCHI, des SORDI; Chefs des Ghibellins de Rome, & de pluſieurs Barons de la Pouille.

CHARLE *d'Anjou* fut aſſez étonné: mais, pour défendre les frontières de ſon Royaume, il s'étoit porté d'abord à l'Aquila; puis, encouragé par les ſiens, il s'étoit avancé juſqu'à la plaine de S. Valentin ou de Tagliacozzo, laquelle n'eſt éloignée du Lac Fucin, aujourd'hui Célano, que de quelques milles. Ses forces étoient fort inférieures à celles de ſon Ennemi: mais un heureux hazard avoit conduit à ſa Cour ALARD DE VALBIÈRE ou de VALLIÈRE, vieux Gentilhomme François, qui revenoit de la Terre-Sainte, après avoir ſervi plus de 20 ans contre les Infidèles. Une longue expérience l'avoit rendu très habile dans toutes les opérations de la guerre; & ſa prudence égaloit ſon habileté. Par ſon avis, CHARLE ſe place avec 500 Cavaliers d'élite derrière une hauteur pour atendre la Bataille, qui ſe done le 27 d'Août. Elle eſt opiniâtre & ſanglante: mais, come à courage égal, le plus grand nombre prévaut toujours ſur le plus petit, les François & les Provençaux plient enfin & comencent à ſe rompre. CHARLE, de deſſus une éminence, voit la fuite & le carnage des ſiens. Il veut s'avancer avec ſa réſerve pour les ralier & rétablir le combat. ALARD l'en empêche, juſqu'à ce qu'il voie ſes troupes abſolument débandées, & celles de CONRADIN ſe diſperſer à la pourſuite des fuyards. Alors, ſe tournant vers *CHARLE*, *Sire*, lui dit-il, *il eſt tems; la Victoire eſt à nous*. *CHARLE* fond à bride abatue ſur les Ennemis en déſordre, & ne leur laiſſe ni le tems ni le moyen de ſe ralier. Une partie eſt hachée en pièces, une autre eſt priſe, & le reſte cherche à ſe ſauver par la fuite. *CONRADIN*, le Duc d'Autriche, les Comtes *GALVANO* & *GUÉRARD* de Donoratico, beaucoup d'autres Barons, ſe voyant Vainqueurs, avoient déſarmé leurs têtes pour ſe repoſer un peu, parcequ'ils étoient accablés de chaleur & de fatigue. A la vue de la Victoire, qui s'échape ſi vîte de leurs mains, ils ſont obligés de s'enfuir. Ils ſe traveſtiſſent, & prènent le chemin de la Maremma pour retourner à Rome. Arivés près d'Aſtura, come ils arêtoient une barque pour leur paſſage, *JEAN* ou *JAQUE FRANGIPANE*, Seigneur de ce Château, les reconoît pour des gens de marque; &, croyant en être bien récom-

n'avoit cédé que les droits dont il jouissoit alors come mari d'*Isabelle*; mais non pas les prétentions à venir, qui, par d'autres moyens, pouroient regarder *Aalis* ou ses Dêcendants. Ainsi, le Frère *Lusignan* a très judicieusement observé que *Marie* céda à *Charle* des droits qui ne lui apartenoient pas, & qui étoient à *Aalis*, sa tante, femme du Roi *Hugue*.

Lorsque l'Empereur *Frédéric II* vint de la Sirie dans la Pouille, la Reine, veuve du Roi de Chypre, se rendit dans cète Province, & s'adressa aux Templiers & aux Hospitaliers pour les engager à la mètre en possession du Roiaume de Jérusalem, parceque *Frédéric* étoit excomunié. Les Chevaliers refusèrent de se prêter à cète entreprise, & répondirent à la Reine qu'ils vouloient atendre une année pour voir si *Conrad*, fils de *Frédéric* & d'*Yolande*, ne feroit point le voyage de Syrie. *Conrad* étoit le plus proche Héritier de la Courone, selon *Bosio* dans son *Histoire de Malte*.

Charle, instruit du peu de solidité des droits que *Marie* lui avoit cédés, convint avec *Henri II* du titre de Roi de Chypre qui, au raport du Frère *Lusignan*, lui étoit contesté. Quoiqu'il paroisse que *Henri* ait voulu de nouveau disputer sur cète matière avec *Charle II d'Anjou*, par le moyen des droits de sa grand'mère, *Charle*, & tous les Rois ses successeurs, ont toujours continué de porter le titre de Roi de Jérusalem, come on peut le voir dans tous les Diplômes & Privilèges qui sont émanés d'eux.

Sous le Règne du Roi *Robert* & de la Reine *Sanche*, sa femme, les Chrétiens, qui servoient au S. Sépulchre, eurent plus à soufrir que de coutume de la part du *Sultan* d'Egypte. *Robert* fit un Traité avec lui, & convint de lui payer un tribut considérable, afin qu'il laissat les Chrétiens en liberté; il leur fournit tout ce qui étoit nécessaire à leur subsistance, pour les engager à ne point abandoner ce Lieu saint. La Reine *Sanche* fit aussi établir à ses frais sur le Mont-Sion un Couvent de Frères Mineurs de l'Ordre de Saint-François.

Jeanne, Reine de Naple, obtint du *Sultan* la permission de pouvoir construire un autre Couvent dans la vallée de Josaphat, où elle mit des Moines du même Ordre. C'est de-là que quelques-uns prétendent établir le droit de patronage des Rois de Naple sur le S. Sépulchre, & sur les autres endroits desservis par les Frères Mineurs de Saint-François.

Mais d'autres Auteurs ont considéré que la source, d'où les Rois de Naple tirent leur qualité de Rois de Jérusalem, n'est pas bien claire, lorsqu'ils la font venir de cète cession de *Marie*. Les autres, pour répondre aux prétentions du Roi d'Angleterre, des Marquis de Montferrat, que les Ducs de Savoie représentent aujourd'hui, & de la Seigneurie de Venise, qui tous prétendent à ce titre par succession des Rois de Chypre, ces Auteurs, dis-je, ont écrit que le titre de Roi de Jérusalem apartenoit aux Rois Autrichiens, à cause des droits de *Marie*, fille aînée d'*Isabeau*, sœur de *Baudouin IV*; que ses droits ne s'éteignirent point dans la persone de *Conradin*, puisque tous les Ecrivains conviènent que lorsque ce Prince se vit sur le point de perdre la vie, il jeta de dessus l'échafaud un gant & un anneau à dessein d'investir *Pierre d'Aragon* de tous ses Roiaumes & de tous ses droits. Cète succession lui apartenoit naturellement en qualité d'Héritier de la Maison de Souabe, à cause de *Constance*, fille de *Mainfroi*. Le Roi *Frédéric d'Aragon*, aiant succédé au Roi *Pierre*, & les Rois d'Espagne de la Maison d'Autriche à *Frédéric*, c'est avec fondement, dit *Giannone*, qu'ils ont pris le titre de Rois de Jerusalem.

Hugue, après la mort de *Conradin*, s'étoit fait couroner à Tyr, malgré l'oposition de *Marie*, qui s'étoit d'abord inutilement adressée au Patriarche: cète Princesse en apela alors au S. Siége; se rendit à Rome pour y disputer ses droits, & les céda au Roi de Sicile, du consentement du Pape *Jean XXI*, moyènant une pension de quatre mille livres tournois sur le Comté d'Anjou. Le Traité fut signé par des Cardinaux & des Prélats de la Cour Romaine, & le Pape courona lui-même *Charle*, Roi de Jérusalem. C'est en vertu de cète cession que les Rois de Sicile des deux Maisons d'Anjou joignirent à leurs titres celui de Rois de Jérusalem, & en prirent les armes, & qu'encore aujourd'hui la Maison de Lorraine, dans laquelle est fondue la seconde Maison d'Anjou, porte ces mêmes armes.

pensé par le Roi CHARLE, il les lui fait conduire. CHARLE les voit arivet avec d'autant plus de plaisir que le Prince HENRI DE CASTILLE, & beaucoup d'autres Chevaliers avoient été pris. *CONRADIN est gardé dans les prisons de Naple, dit MURATORI (1), jusqu'au 1 d'Octobre; que la Cause de ce malheureux Prince fut raportée dans un grand Parlement, où se trouvèrent, avec les Barons, des Jurisconsultes & les Syndics des Villes. L'Historien de Ferrare RICOBALD MALASPINA, dit qu'il avoit entendu dire à JOACHIM DE REGGIO, lequel avoit été présent au Jugement, que les principaux Barons François & les Jurisconsultes, entre autres GUI DE SUZZARA, célèbre Lecteur ès Loix dans les Collèges de Modène & de Reggio, lequel demeuroit alors à Naple, avoient soûtenu que l'on ne pouvoit pas, sans injustice, condamner CONRADIN à la mort, parcequ'il ne manquoit pas de raisons bien fondées pour chercher à recouvrer le Royaume des deux Siciles, que ses Ancêtres avoient conquis avec tant de peines & de fatigues sur les Grecs & sur les Sarasins; & qu'il n'avoit commis aucun crime, qui dût le priver de la succession à ce Royaume. On alléguoit que l'Armée de CONRADIN avoit saccagé des Eglises & des Monastères. A quoi l'on répondoit qu'il n'étoit pas sur que c'eût été par l'ordre de CONRADIN; & peut-être les troupes de CHARLE en avoient fait autant, & même pis. Un seul Docteur ès Loix fut d'un avis contraire, & vraisemblablement plusieurs Barons gagnés par CHARLE & redoutant la Maison de Souabe, opinèrent à la mort de CONRADIN. Ce Roi s'en tint enfin au sentiment barbare de ces sortes de gens, & se figura qu'il ne pouroit pas conserver le Royaume de Sicile, tant que CONRADIN vivroit. Ainsi, le 29 d'Octobre de cète année (si ce ne fut pas l'année suivante) on dressa dans la Place, ou plutôt sur le rivage de Naple, un échafaud. On y conduisit le jeune CONRADIN, qui précèdemment averti de son sort avoit fait son Testament & s'étoit confessé. Le Peuple innombrable, accouru de toutes parts à ce funeste spectacle, ne pouvoit retenir ses gémissemens & ses larmes. La fatale Sentence lui fut lue par ROBERT DE BARI, qui l'avoit jugé. Si l'on en croit JEAN VILLANI, la lecture fut à peine finie que ROBERT, fils du Comte de Flandre & Gendre du Roi CHARLE, done un coup d'épée dans la poitrine du Juge, en lui disant qu'il ne lui convenoit pas de prononcer une Sentence de mort contre un si noble & si grand Seigneur. Le Juge tomba mort du coup aux ieux du Roi, sans que persone osât dire un mot. CONRADIN laissa sa tête sur l'échafaud. Après lui furent décollés FRÉDÉRIC, Duc d'Autriche, & le Comte GUÉRARD de Pise sous les ieux de son Père GALVANO, dont la tête fut ensuite abatue. Leurs Corps furent enterrés sans aucune cérémonie dans un lieu profane, parcequ'ils étoient excomuniés. Les Historiens parlent de plusieurs autres Nobles, qui furent décapités dans ce malheureux jour. Ainsi finit, dans l'infortuné CONRADIN, la très noble Maison de Souabe... Par son excès de cruauté, CHARLE se couvrit d'infamie dans l'esprit non seulement de tous ceux qui vivoient alors, mais aussi de toute la postérité. Les François eux-*

(1) Annales d'Italie, T. VII p. 384.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

Charle envoya, en qualité de Viceroi, *Roger de Saint-Severin* pour se mètre en possession du Royaume de Jérusalem. Il ne restoit alors aux Chretiens dans la Palestine que la Ville d'Acre, & quelques Places maritimes dans la Syrie. *Saint-Severin* fut reçu dans Acre par le moyen des Templiers, le Gouverneur lui remit la Forteresse, & une partie des Habitans reconut *Charle* pour Roi de Jérusalem, la plus grande partie restant ataché à *Hugue*. Ce Prince profita dans la suite des troubles de la Sicile pour s'emparer de Tyr; son fils *Henri II* prit Acre, & se fit couroner Roi de Jérusalem.

L'Empereur *Rodolfe* avoit toujours vu avec peine *Charle* se mêler des afaires de la Toscane, & il avoit toujours eu dessein de se rendre en Italie pour y soutenir ses droits. Les Papes *Grégoire X*, *Innocent V*, *Adrien V*, & *Jean XXI*, avoient toujours employé leurs bons offices pour empêcher ces Princes d'en venir à une guerre ouverte; mais *Nicolas III*, qui avoit succédé à *Jean XXI*, mort en 1277, décida que *Charle* se démètroit du Vicariat de l'Empire dans la Toscane. Le Roi, forcé de céder aux circonstances, fit retirer les troupes qu'il avoit dans la Toscane. Il fit en même tems des dispositions pour rétablir *Philippe*, son gendre, sur le Trône de Constantinople; mais la révolution, qui ariva en Sicile, empêcha l'exécution de ce projet, & délivra *Michel Paléologue* des frayeurs, que l'armement de *Charle* lui avoit causées.

De tous ceux qui ont décrit le massacre des François en Sicile, & les causes de cet évènement tragique, persone n'a mieux raporté les veritables motifs de cète horrible catastrophe, que M. *de Burigny*, dans son *Histoire de Sicile*. Ce Savant Ecrivain a fait, dans tous les Auteurs qui en ont parlé, des recherches si exactes, qu'il s'est trouvé en état de publier des faits qui étoient échapés à tous les Historiens modernes. Je préviens le Lecteur que je vais parler d'après cet habile Académicien.

Les Gouverneurs François, que *Charle* avoit envoyés dans les differentes Villes de la Sicile, depuis qu'il en avoit fait la conquête, avoient abusé de leur autorité, & s'étoient comportés come de véritables Tirans. Les impots avoient été augmentés, & l'on n'avoit eu aucun égard aux privilèges des Villes. Le Soldat pilloit impunément, &, si l'on osoit se plaindre, on étoit sûr d'être encore plus maltraité. Il n'y avoit point de famille qu'on ne vexât, sous prétexte qu'on avoit pris le parti de *Conradin*. La liberté des Pères étoit gênée à un tel point, qu'il n'étoit pas permis de marier les filles sans la permission du Gouverneur, & les riches ne pouvoient les établir qu'en les mariant à des François. Plusieurs Historiens de ces tems-là assurent que les Gouverneurs se faisoient amener les nouvelles mariées, & qu'ils ne les rendoient à leurs maris, qu'après en avoir eu les prémices. Les Soldats entroient souvent dans les maisons, sous prétexte d'exécuter les ordres du Roi, & prenoient toutes sortes de libertés avec les femmes. Les Ecclésiastiques n'étoient pas plus ménagés; car tous les Bénéfices n'étoient conférés qu'à des François, & les Siciliens en étoient exclus. *Grégoire X* avoit chargé deux Evêques de se plaindre au Roi de tous ces désordres; mais leurs remontrances ne furent point écoutées: le Pape écrivit lui-même à ce Prince, & il n'en reçut aucune réponse. On prétend que *Grégoire* dit publiquement, que si *Charle* n'y prenoit garde, la mauvaise conduite de ses Officiers causeroit quelque révolution à laquelle il ne s'atendoit pas.

Les Siciliens prirent enfin le parti de se plaindre au Roi. *Charle* parut touché de leur situation, & dona des ordres pour rechercher les coupables & les punir. Ces ordres furent mal exécutés, & les François traitèrent encore plus durement les Siciliens, qui députèrent au Pape *Nicolas III*, *Barthelemy*, Evêque de Pactes, & *Jean Marin*, célèbre Dominicain. L'Evêque exposa en plein consistoire la tiranie des François, & finit par implorer la protection du Pape. *Charle*, irrité de cète démarche, fit arêter les Députés, qui furent enfermés dans une prison de Naple. L'Evêque recouvra sa liberté à force d'argent; mais le Dominicain, n'aiant point cète ressource, périt de misère en prison.

Il y avoit dans ce tems-là un home extrémement considéré en Sicile, capable de conduire parfaitement une intrigue, ennemi déclaré des François, & cherchant quelque occasion pour se venger d'eux. Il s'apeloit *Jean de Pro-*

même détestèrent sa barbarie ; & l'on a remarqué que ses afaires, quoiqu'elles parussent dans l'état le plus favorable, comencèrent depuis à tomber en décadence, & qu'il ne cessa pas d'être en bute aux plus cruelles disgraces. Æneas Silvius, qui fut ensuite le Pape PIE II, & divers Historiens de Naple & de Sicile, raportent que CONRADIN, étant sur l'échafaud, jeta, come pour marque d'Investiture, son gant au Peuple, & que son intention étoit par-là d'apeler à sa succession Don PIERRE D'ARAGON, Gendre du feu Roi MAINFROI, dont il avoit épousé la fille CONSTANCE ; & beaucoup d'autres particularités, que je passe sous silence. Mais ce sont aparemment des choses imaginées depuis pour colorer tout ce que firent les Aragonois. La nouvelle de la défaite & de la prison de CONRADIN ne fut pas plutôt arivée en Sicile, que les Peuples comencèrent à rentrer sous l'obéissance de CHARLE. Ce Prince aiant ensuite envoyé dans cète Isle son Armée navale sous la conduite ou du Comte GUI DE MONTFORT, ou de GUILLAUME L'ETENDART, ce Général fait rentrer le reste de l'Isle dans le devoir, en n'épargnant point le feu. CONRAD d'Antioche, Chef des Rébelles, fut pris : on lui creva les ieux ; &, dans la suite, il fut pendu... FRÉDÉRIC DE CASTILLE & CONRAD CAPÉCE, s'enfuirent à Tunis sur les Galères des Pisans, & par-là se mirent à couvert du ressentiment de CHARLE, qui ne cessa d'exercer son humeur vindicative sur les Peuples de la Sicile & de la Poüille, en dévastant les Villes, les Châteaux, les Bourgs & les Campagnes ; en faisant massacrer les prisoniers ; en surchargeant ses Sujets des contrées rébelles d'Impositions exorbitantes ; en laissant jouir ses François d'une licence effrénée ; en sorte que les Peuples se crurent tombés dans un déplorable esclavage, beaucoup plus cruel que celui des Barbares. Nous aprenons des Annales Ecclésiastiques (*de RINALDI*) *que CLÉMENT IV, Pontife de mœurs douces & saintes, pria, par ses Lètres, le Roi CHARLE de mètre, pour son propre bien, des bornes aux cruautés que les siens & lui-même exerçoient sur les Peuples de la Sicile & de la Pouille ; & de faire usage de la clémence ; tant il étoit éloigné d'avoir conseillé la mort de CONRADIN, come des mal intentionés l'en ont accusé. Ce Pape écrivit encore au saint Roi LOUIS, pour qu'il employât ses bons offices à modérer la fureur de son Frère : mais CHARLE n'en poursuivit pas le cours de sa vengeance avec moins d'ardeur. CLÉMENT IV cepen*dant meurt à Viterbe la nuit du 29 au 30 de Novembre ; & le Siége vaque durant 3 ans. Après la prison d'*HENRI DE CASTILLE* à qui *CHARLE*, à cause de leur parenté, sauva la vie, & qu'il remit en liberté quelques années après, le Pape avoit fait rendre la Dignité de Sénateur à ce Roi, qui s'étoit rendu pour cet effet à Rome ; & qui continua d'exercer par un Vicaire cète Charge, dont il joignit le titre à ses autres qualités. Il avoit perdu, l'année précédente, ou peut-être au commencement de celle-ci, la Reine *BÉATRIX*, sa femme. Au milieu des soins & des embaras que lui coûtoit la défense d'un Roiaume, qu'il pouvoit perdre d'un jour à l'autre, il n'avoit pas laissé de songer à se remarier avec *MARGUERITE DE BOURGOGNE* ; & cète Princesse, ariva à Milan le 10 d'Octobre.

NAPOLÉON DE LA TORRE & le Peuple de Milan avoient

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

cida, parcequ'il êtoit Seigneur d'une Ile de ce nom, qui est auprès de Naple. Il êtoit d'une des bones Maisons de Salerne. Il avoit eu la confiance de *Frédéric II* & de *Mainfroi*, & il s'êtoit déclaré pour *Conradin*. Quelques-uns ont publié qu'il êtoit Médecin. On convient qu'il êtoit très expérimenté dans la Medecine; mais, come le remarque très bien M. *de Burigny*, dans ce tems-là les persones de la première distinction aprenoient l'art de guérir pour être utile à leurs Concitoyens; les plus grands Prélats même s'y apliquoient. *Romualde Guarna*, Archevêque de Salerne, êtoit très habile Médecin, & l'on mit dans l'Epitaphe de *Bérardin Caraccioli*, Archevèque de Naple, qu'il excelloit dans la Médecine.

Procéda, après la défaite de *Conradin*, & la perte de ses biens qu'on avoit confisqués, s'êtoit réfugié à la Cour d'Aragon. La Reine *Constance* avoit engagé le Roi, son mari, à lui doner de grosses terres dans le Royaume de Valence.

Procéda ala ensuite à Malthe, de-là il passa secrètement en Sicile, il y vit les principaux Mécontens avec lesquels il conféra sur les moyens de délivrer la Sicile du joug des François. On convint qu'il faloit d'abord s'assurer de l'Empereur de Constantinople, du Roi d'Aragon & du Pape *Nicolas III*, qui n'aimoit pas le Roi de Sicile. *Procéda* se chargea de toutes ces négociations, & il comença par se rendre à Constantinople. Déguisé en Cordelier, pour ne doner aucun soupçon, il obtint une Audience secrète de l'Empereur, à qui il dona avis que le Roi de Sicile, & les Vénitiens avoient fait entr'eux une Ligue contre lui; qu'on travailloit à équiper une flote considérable; que le Roi de France secourroit infailliblement son oncle; que le seul moyen de détourner cète tempête êtoit d'occuper *Charle* dans ses Etats, en faisant révolter la Sicile, dont les Peuples soufroient avec impatience le joug des François; que la révolution auroit lieu, si l'Empereur vouloit la seconder; & que le Roi d'Aragon n'atendoit que l'occasion pour faire valoir les droits de *Constance*, son épouse. Il ajouta qu'il êtoit inutile que l'Empereur armat, & qu'on ne lui demandoit que de l'argent.

Paléologue, qui redoutoit la puissance de *Charle*, accepta avec plaisir la proposition qu'on lui fit, dona à *Procéda* des Lètres pour le Pape *Nicolas III*, & pour le Roi d'Aragon. Il chargea en même tems *Benoît Zacharie*, un de ses Secrètaires, d'accompagner *Procéda* en Europe, & d'assurer les Mécontens de Sicile qu'ils pouvoient compter sur trente mille onces d'or. *Procéda*, de retour en cète Ile, fit part de sa négociation, ala ensuite à Rome pour instruire le Pape de ce qui se tramoit. On assure que *Nicolas* aprouva la conspiration, & qu'il promit l'Investiture du Royaume de Sicile à *Pierre d'Aragon*. Ce Prince ne fit aucune difficulté d'accepter la Courone qu'on lui offroit; mais *Constance*, qui sentoit tous les dangers de cète entreprise, n'aprouvoit pas la résolution de son mari.

Pendant toutes ces négociations, le Pape *Nicolas* mourut le 22 d'Août 1280. Il eut pour successeur *Martin IV*. C'êtoit lui qui, êtant Cardinal, avoit offert, de la part du Pape, la Courone de Sicile à *Charle d'Anjou*. A peine fut-il élevé au Pontificat, qu'il rendit au Roi le Sénatoriat de Rome, & il excomunia, à la sollicitation de ce Prince, l'Empereur *Michel Paléologue* pour n'avoir point exécuté ce qu'il avoit promis au Concile général de Lyon, au sujet de la réunion de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine.

Pierre d'Aragon parut alors vouloir se désister de son entreprise sur la Sicile; mais les grosses sommes d'argent que *Procéda* lui ofrit, de la part de l'Empereur Grec, le décidèrent à former l'entreprise qu'on lui avoit proposée.

Il fit faire de grands préparatifs de guerre, & publia qu'il armoit contre les Sarasins. *Philippe*, Roi de France, lui fit demander quels Sarasins il avoit envie de combatre, parcequ'il avoit dessein de lui ofrir des secours. *Pierre* répondit qu'il vouloit venger les injures que la Religion avoit reçues sous le Règne de S. *Louis*, & qu'il auroit besoin de quarante mille livres tournois. *Philippe* ne balança pas à les lui prêter; &, selon quelques Auteurs, *Charle* lui envoya 20 mille ducats pour le mètre en êtat de faire un armement plus considérable.

Martin IV n'êtoit pas si crédule, il refusa de fournir aucun secours à *Pierre*, avant que de savoir de quel côté il comtoit porter la guerre. Il lui fit faire

envoyé, l'année précédente, des Députés suplier le Pape de lever l'Interdit jeté sur leur Ville, parcequ'ils avoient refusé de recevoir pour leur Archevêque *OTTON VISCONTE*, qui n'avoit pas été choisi par une élection légitime, & qu'*URBAIN IV* avoit sacré de son propre mouvement, & parcequ'ils s'étoient emparés de tous les biens de l'Archevêché. Ces Députés, n'aiant point d'audiencee, avoient eu recours au Roi *CHARLE*, qui les avoit fait reconduire à Viterbe par ses Ambassadeurs, qu'il dépêchoit exprès au Pape avec des Lètres par lesquelles il dumandoit audience pour eux d'un ton à la vouloir obtenir. La Cour de Rome avoit été forcée de l'accorder. Les Députés de Milan avoient exposé les raisons du Peuple, en rejètant la faute sur *OTTON* & sur la Noblsse banie de tous les désordres arivés ci-devant. *OTTON*, sur de la faveur des Juges auxquels il adressoit la parole, avoit à son tour accusé le Peuple & les *LA TORRE* d'exercer sur les Nobles une Tiranie insuportable. Il n'avoit pas falu qu'un Archevêque, le propre choix du Pape, eût tort; & tout ce que les Députés avoient obtenu, c'est que la libre célébration des Offices divins seroit rendue aux Milanois, quands ils auroient reçu leur Archevêque dens leur. Ville, & les Députés n'avoient pas pu se dispenser de répondre que les ordres du Pape seroient exécutés. Au mois de Novembre de cète année, un Légat Apostolique vient à Milan, & propose au Peuple, s'il veut que l'Interdit soit levé, de jurer d'ètre fidèle à l'Eglise Romaine, d'obéir à ses ordres, de reconoître *OTTON* pour légitime Archevêque, de lui permètre d'entrer dans la Ville, de lui restituer les biens de l'Archevèché, de n'exiger aucune contribution des Ecclésiastiques. Le Peuple & les *LA TORRE* jurent & promètent tout ce que le Légat exige. L'Interdit est levé, les Excomuniés sont absous, & les Officiers de l'Archevêque sont mis en possession des biens usurpés. Le Légat s'en retourne pour envoyer l'Archevêque à Milan; & trouve, en arivant à Viterbe, que le Pape ètoit mort. Par cet évènement inatendu, le Peuple de Milan se crut dispensé de remplir toutes les promesses qu'il avoit faites.

Le Marquis *OBERT PELAVICINO*, qui possédoit les Villes & Châteaux de Scipione, de Pellégrino, de Gislagio, de Landasio, de Basséte & de Pissine avec d'autres Terres, faisoit sa principale résidence à Borgo-San-Donnino, d'où les Banis de Parme l'aiant joint, il comètoit sans cesse des hostilités dans le Territoire de cète Ville. D'autre part, le Comte *HUBERTIN LANDO*, qui possédoit la Fortedoit la Bardi, les Châteaux de Campiano & de Monte-Arficcio, & d'autres Terres, aiant rassemblé près de lui les Banis de Plaisance, traitoit de même le District de cète dernière Ville. Les Parmésans rassemblent, avec le secours de tous leur Aliés, une Armée d'environ 30 mille homes, & vont faire le Siége de Borgo-San-Donnino. Les habitans n'en voulant pas courir les risques, font un accomodement avec eux le 21 d'Octobre. Le Marquis *PELAVICINO* se retire, & les Banis de Parme rentre avec joie dans leur Ville. Mais, contre les conditions de l'accomodement, les Parmésans se transportent, le 13 de Novembre, à Borgo-San-Donnino, qu'ils détruisent, dont ils distribuent les Habitans dans les Châteaux voisins. Ils font même un Décret, qui

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

en même tems défense d'ataquer aucun Prince Chrétien. Le Roi d'Aragon persista à vouloir garder le secret, & continua son armement.

Cependant les François continuoient leurs vexations contre les Siciliens, & se rendoient de plus en plus odieux par leur conduite. Les Peuples aspiroient au moment où ils pouroient être délivrés de leurs maux, lorsqu'un évènement auquel on ne s'atendoit pas, mit fin à la tiranie des François.

Les Habitans de Palerme, suivant la dévotion de ces tems-là, s'étoient proposés d'aler entendre les Vêpres dans l'Eglise du Saint-Esprit, distante de la Ville à peu près de 600 pas. Ce jour mémorable étoit le Mardi de Pâque, 30 de Mars de l'an 1282.

Jean de Saint Remi, Gouverneur de Palerme, avoit ordoné aux Soldats d'examiner si le Peuple ne cachoit point d'armes. Cet ordre exécuté trop ponctuellement, fournit aux Soldats l'occasion d'insulter plusieurs femmes. Une d'entr'elles, fille de *Roger de Maitre-Ange*, home de condition, ne pouvant suporter l'insolence d'un Soldat, fit de grands cris qui furent entendus par son Père & son Mari. Ceux-ci accoururent promtement avec une troupe de leurs amis, & *Roger*, dans son premier mouvement, s'écria : *Qu'il faloit tuer ces malheureux François.* Ces paroles furent le signal de la révolte. Une partie des Habitans de Palerme s'armèrent de leurs stilets, le Peuple prit des pierres & des bâtons ; &, en un instant, il se fit un grand massacre des François. On n'épargna ni les Vieillards, ni les femmes, ni les enfans, & la fureur du Peuple ala si loin qu'on ouvrit le ventre des femmes Siciliènes qui étoient grosses du fait des François. Les Religieux sortirent de leurs Cloîtres pour animer les Révoltés.

Jean de Saint-Remi fut forcé dans la Citadelle, & se sauva à la faveur d'un déguisement ; mais il fut reconu & privé de la vie. Aussitôt le Peuple cria *A la Liberté*, & choisit pour Gouverneur *Roger de Maître-Ange.*

L'exemple de Palerme fut suivi le jour même à Mont-réal, à Conigion, à Carini, à Termini & autres Villes voisines. Le 31 de Mars, il se fit un pareil massacre à Cephaledu, à Trapani, à Marsale & à Mazare. On prétend que lorsqu'on se jeta sur Burdac, Gouverneur de Marsale, pour le tuer, il venoit de publier un ordre pour que chaque Habitant eût à porter son or & son argent au Trésor Royal. Agrigente & Léocate se défirent des François le premier d'Avril, & le lendemain *Louis de Montpellier*, Gouverneur du Château de S. Jean, fut poignardé par *Jean de Torella*, dont il avoit enlevé la femme. Il n'étoit pas encore mort, lorsqu'on le pendit à une des fenêtres de son Palais. On tua en même tems tous les François qui étoient dans cète Place. Ce même jour, il y eut de pareilles exécutions dans plusieurs autres Villes.

Cète sanglante tragédie finit le 4e d'Avril, & la dernière scène se passa à Catane. *Jean Viglemade*, jeune François, y dona occasion. Il entroit dans les maisons & tenoit des discours peu décens à toutes les femmes qu'il trouvoit. Il voulut faire violence à *Julie Villanelli*; mais le mari étant entré dans le moment, arêta la brutalité de *Viglemade.* On en vint aux coups, le mari fut tué, la femme courut aussitôt dans les rues en criant vengeance. Le Peuple devenu furieux se jeta sur les François, & il ne s'en sauva que deux, *Michel Gatta* le Gouverneur, & un autre qui s'enfuirent à Messine. Quelques François, qui s'étoient retirés dans un Château très fort, apelé *Sperlingue*, y furent assiégés & y moururent de faim. Huit mille François périrent dans ce massacre; &, come quelques-uns avoient pris l'habit du pays, le signal pour les reconoître fut de prononcer le mot *Ciceré*, dont la prononciation est très difficile pour les Etrangers.

Enfin, de tous les François de Sicile qui n'étoient pas à Messine, ou qui ne purent pas s'y retirer, il n'y en eut qu'un seul à qui les Siciliens firent grace. C'étoit un Gentilhome de Provence, nomé *Guillaume des Porcelets*, qui, dans son Gouvernement de Calaritimi, s'étoit toujours distingué par sa douceur, par sa justice & par sa piété. Il s'étoit fait tellement respecter par sa vertu, que, malgré la haine que les Siciliens avoient conçue contre la Nation Françoise, ils lui donèrent, d'un consentement unanime, un bâtiment pour sortir du Royaume.

C'est ainsi que se passa cet horrible massacre, conu dans l'Histoire sous le nom de *Vêpres Siciliènes.* Plusieurs Historiens ont cru que cète révolution avoit été préméditée, & ils ont ajouté à leurs récits des circonstances absur-

défend de rebâtir jamais cète Ville, de peur qu'elle ne redeviène encore l'ennemie de Parme, come elle l'avoit été si souvent. Les Plaisantins, faisant en même tems la guerre au Comte *HUBERTIN LANDO*, prènent & détruisent, contre la foi des capitulations, les Châteaux de Scipione & de Séno.

Les deux Factions causent de grands troubles à Brescia. Les Ghibellins eurent la joie la plus vive de l'arivée de *CONRADIN*. Les Guelfes, qui s'en étoient tenus offensés, prènent les armes, le 14 de Novembre, pour mètre leurs Adversaires hors de la Ville. Le Gouverneur *FRANÇOIS DE LA TORRE* calme le tumulte, & relègue à Milan quelques Guelfes, Nobles & Plébéiens. Mais cète Faction reprend les armes le 14 de Décembre, & chasse non seulement un grand nombre de Ghibellins; mais aussi *FRANÇOIS DE LA TORRE* lui-même & *RAIMOND*, Evêque de Côme, son Frère. Ils se réfugient tous dans différens Châteaux. Les Véronois profitent de cète division pour s'emparer de Desenzano, de Rivoltelle & de Patengolo.

1269.

Il ne restoit plus à soumètre dans la Pouille que les Sarasins de Nocéra. *CHARLE* va lui-même assiéger cète Ville, qui se défend un très long tems. Les Sarasins, aiant perdu beaucoup des leurs, & se voyant réduits à se nourir d'herbes, se rendent enfin à discrétion. Tous les Chrétiens, qui se trouvent dans la Ville, sont impitoyablement passés au fil de l'épée. Le Roi disperse les Sarasins dans diverses Provinces pour qu'ils ne soient pas en état de se révolter en se réunissant; & plusieurs embrassent le Christianisme au moins en aparence. Les murs & toutes les fortificatioes de la Ville sont rasés. Vers ce tems, la nouvelle Reine *MARGUERITE DE BOURGOGNE* arive à Naple; & ses noces sont célébrées avec beaucoup de magnificence. *CHARLE*, comtant sur les secours volontaires ou forcés des Papes, aspiroit au Royaume d'Italie, & vouloit comencer par s'en rendre Seigneur en détail. Il envoie pour cet effet des Ambassadeurs aux Villes de Lombardie. Il se tient à leur prière un grand Parlement à Crémone. Ils y font part du desir qu'avoit le Roi d'obtenir la Seigneurie de toutes les Villes qui tenoient le parti de l'Eglise; & leur promètent sa protection & de grands avantages. Les Députés de Plaisance, de Crémone, de Parme, de Modène, de Ferrare & de Reggio consentent à la proposition des Ambassadeurs: mais ceux de Milan, de Côme, de Verceil, de Novare, d'Alexandrie, de Tortone, de Turin, de Pavie, de Bergame, de Bologne & le Marquis de Montferrat la rejètent, en consentant d'avoir le Roi pour Ami. Les Ambassadeurs de *CHARLE* n'obtiènent donc rien: mais, cète année même, les Milanois, les Plaisantins & plusieurs autres Peuples de Lombardie se mirent sous la protection spéciale de ce Prince.

Au mois de Juin, les Siénois avec des troupes Allemandes, Espagnoles & Pisanes, celles des Banis de Florence & des autres Ghibelins, comandées par *PROVENZANO SELVANI*, Gouverneur de Siène, & le Comte *GUI NOVELLO* vont assiéger le Château de Colle

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

des. Ils raportent que *Procida* s'étant déguisé, étoit arivé en Sicile pour disposer le Peuple à cète exécution ; & que, contrefaisant le fou, il portoit une sarbacane aux oreilles de ceux qu'il rencontroit, les avertissoit de l'heure du massacre, si c'étoient des Siciliens, & disoit des extravagances lorsqu'il rencontroit des François. Mais les Annales Siciliènes, celles de Gène, & les Ecrivains les mieux instruits, raportent l'Histoire de cète Tragédie telle qu'on vient de la voir. Il ne faut point d'autre preuve, dit M. *de Burigny*, que ce massacre n'a pas été prémédité pour la fête de Paque, que de faire atention à ce qui l'a occasioné, & d'observer qu'il n'a pas été exécuté dans l'Isle le même jour.

Les Armes du Roi *Charle* furent abatues dans Palerme, & on arbora celles de l'Eglise. Les Habitans, après cète expédition, envoyèrent *Pierre de Sainte-Foy* à Rome avec une Lètre, dans laquelle ils prétendoient justifier auprès du Pape ce qui s'étoit passé à l'égard des François.

Messine & Taormina étoient les seules Places qui n'avoient pas encore secoué le joug. Les Habitans de Palerme écrivirent, le 13 d'Avril, une Lètre aux Messinois pour les exhorter à la révolte ; mais la Garnison retenoit le Peuple dans le devoir. Le Vice-Roi de Messine se crut même assez fort pour reprendre Palerme. Il fit partir une petite Escadre de neuf Galères pour ataquer cète Ville du côté de la mer ; mais les Habitans, aïant rassemblé tous les diférens bâtimens qu'ils avoient dans leur Port, alèrent au-devant des François, & les obligèrent de prendre la fuite, après avoir perdu beaucoup de monde. Fiers de cet avantage, ils osèrent mètre le Siége devant le Château de Taormina, où il y avoit plusieurs François. Le Vice-Roi de Messine envoya un Corps de troupes à leur secours ; mais il ariva trop tard, la place étoit déja prise & tous les François avoient été égorgés.

Cependant *Alaime de Lentini* excitoit secrètement les Messinois à suivre l'exemple de Palerme. La conduite des François fit plus d'effet que tous ses discours. Un Sicilien, nomé *Collura*, fut arêté parcequ'il portoit des armes contre la défense du Vice-Roi, ses amis le défendirent, ce qui occasiona quelque tumulte. *Alaime*, Stradigot de Messine, obligé de remplir les fonctions de sa Charge, & ne voulant d'ailleurs doner aucun soupçon contre lui, fit mètre en prison *Collura* avec tous ceux qui avoient pris son parti.

Les Messinois irrités de la détention de *Collura*, se soulevèrent le 29 d'Avril, & massacrèrent tous les François qui tombèrent entre leurs mains. *Alaime* couroit de tout côté par la Ville en criant : *Liberté, Liberté, tue, tue* ; il assiégea en même tems le Château de Matagriton, où *Herbert*, Vice-Roi de Messine, s'étoit retiré avec les François. *Herbert*, considérant qu'il ne pouroit pas se défendre longtems dans cète Place, se sauva dans la Forteresse de Castelluzo. Matagriton fut forcé, & l'on passa au fil de l'épée tous les François qui s'y trouvérent. Les Armes de *Charle* furent renversées sur le champ, & l'on mit à la place un Crucifix. *Alaime*, sans perdre de tems, marcha vers Castelluzo, s'en rendit maître à la faveur de la nuit, fit périr tous les François qui y étoient, & ne conserva la vie au Vice-Roi que pour le livrer au Peuple. Il fut mené come en triomphe dans les diférens quartiers de la Ville, au milieu d'une populace furieuse qui se faisoit un plaisir de l'outrager. Après lui avoir fait soufrir toutes sortes d'ignominies, on se détermina à l'étrangler, & l'on suspendit ensuite son corps au milieu de la place publique. Il y a des Auteurs qui prétendent qu'il s'étoit sauvé en Calabre. De trois mille François, qui étoient dans Messine, on ne fit grace qu'à *Philippe Scalambre. Charle* l'avoit nomé Gouverneur de la Vallée de Noto ; il n'avoit jamais aprouvé les excès de ses Compatriotes, & ses vertus lui avoient acquis une si grande réputation, qu'*Alaime* lui avoit done sa seconde fille en mariage. Il s'atacha dans la suite au Roi d'Aragon. Les Barons de *Serravalla* décendent de ce *Scalambre*.

Les Habitans de Messine délivrés des François, en donèrent aussitôt avis à ceux de Palerme, & ces deux Villes dont les intérêts & les craintes étoient les mêmes, firent entr'elles un Traité d'Aliance.

Les Siciliens assurent qu'il y eut 24 à 28 mille François tués dans ces diférens massacres. D'autres soutiènent qu'il n'y en eut pas même la moitié. Ce fut dans ce tems-là que les Siciliens prirent les Armes qui sont encore aux

dans le Valdelsa. JEAN BERTHOLD, Vicaire de CHARLE à Florence, se met en campagne avec ses François, les Milices des Florentins, & les secours des autres Villes Guelfes de Toscane. Il livre bataille aux Siénois, qui perdent beaucoup de monde, & sont mis en fuite. PROVENZANO, fait prisonier, a la tête tranchée. Les Florentins vont ensuite doner du secours aux Lucquois contre les Pisans. Après le Château d'Asciano pris, ils s'avancent jusqu'aux portes de Pise, où les Lucquois par bravade frapent de la Monoie.

Au mois de Mai, le Marquis OBERT PELAVICINO, dont d'anciènes Chroniques vantent le crédit, la puissance & l'affabilité, meurt chrétiènement dans un de ses Châteaux, après avoir reçu l'absolution des Censûres & les derniers Sacremens de quelques Religieux qui l'assistèrent à la mort. Son fils MANFRED & ses dêcendans restèrent maîtres de beaucoup de Châteaux, & firent durant longtems une figure convenable à l'ancien éclat de leur Maison. BUOSO DE DOARA termina sa carière plus malheureusement. Il êtoit toujours resté dans la Forteresse de la Rochetta. Les Crémonois l'y vont assiéger au mois de Juillet; & le forcent à capituler. La Place est ruinée de fond en comble. Il se retire dans les Montagnes, fait à diverses reprises des tentatives inutiles pour se remètre dans sa première splendeur, & meurt au bout de quelques années dans la pauvreté.

NAPOLÉON DE LA TORRE, Seigneur de Milan & de Lodi, s'êtant rendu dans cète dernière Ville, est insulté par la famille puissante des VESTARINI, renversé de cheval & maltraité. De retour à Milan, il en assemble les troupes; retourne à Lodi, dont il s'empare; envoie SOZZINO DE' VESTARINI dans les prisons de Milan; en fait mourir cruellement les deux Fils; fait construire dans la Ville deux Citadelles; & done toutes les Charges à la famille Guelfe de FISSARAGA, laquelle avec le tems usurpa la Seigneurie de Lodi.

GUIDIN DE MONTECUCCOLO s'êtant emparé dans le Frignano d'un Château de la famille des SERAFINELLI, les Modénois vont lui faire la guerre: mais le Comte MUGHINARD accourt au secours de GUIDIN avec la Cavalerie de Bologne. Il se livre une bataille; & les Modénois sont mis en déroute.

Les LA TORRE, voulant se vanger de l'afront qu'ils avoient reçu de ceux de Brescia, lorsqu'ils avoient chassé FRANÇOIS DE LA TORRE leur Gouverneur, avoient, l'année précèdente, porté la guerre dans le Territoire de cète Ville; & s'êtoient emparés des Villes de Capriolo & de Palazzuolo, pendant que les Bresciens faisoient le Siége de Minervio. PHILIPPE DE FONTANA, Archevêque de Ravenne & Légat Apostolique, OBIZZON, Marquis d'Este, & LOUIS, Comte de Saint-Boniface, s'êtant entremis pour faire un accomodement, avoient obtenu que les troupes de Milan se retirassent, & que le Siége de Minervio fût levé. Mais les LA TORRE depuis, insistant pour que les Banis de Brescia rentrassent dans la Ville, & les Nobles y consentant, le Peuple avoit, le 28 d'Août, pris les armes contre la Noblesse, dont il avoit chassé les uns, & retenu les autres en prison. Le Roi, qui vouloit être maître de cète Ville, y envoie, cète année, des Ambassadeurs pour y rétablir la paix: des Députés de

ourd'hui celles du Royaume. Ils abatirent celles de la Maison d'Anjou, & arborèrent les Armes d'Aragon, auxquelles ils joignirent deux Aigles en l'honeur de la Maison de Souabe.

Aussitôt que les Siciliens eurent levé l'Etendard de la Révolte, chaque Ville noma des Gouverneurs en qui l'autorité publique devoit résider. Outre ces Chefs particuliers, on élut quatre Présidens pour décider des afaires générales, & il y eut de plus un Conseil de soixante persones, sans l'avis desquels on ne pouvoit rien déterminer. Les quatre Présidens furent *Aldoin de Vintimille*, *Alaime de Lentini*, *Abbobarès* & *Palmério Abbate*.

Cependant *Charle* étoit à Monte-Fiascone avec le Pape *Martin IV*, lorsqu'on lui aprit la révolte des Siciliens & le massacre des François. Devenu furieux à cète nouvelle, il demeura longtems sans parler, mordant une canne qu'il avoit coutume de porter, & jetant çà & là des regards afreux, il ne proféra que ces paroles : *Qu'il laisseroit à la Postérité un exemple terrible qui feroit trembler tous les Rébelles.* Il envoya en même tems un Courier au Prince de Salerne, son fils, qui étoit en Provence, pour lui doner ordre d'aler en diligence demander du secours au Roi de France & aux Grands du Royaume, afin de le mètre en état de venger l'outrage fait à la Nation.

Le Pape, de son côté, fit tout ce qui dépendoit de lui, c'est à dire que, suivant l'usage, il emploïa les Censures Ecclésiastiques contre les Siciliens. Il publia pour cet effet, le 7 de Mai, jour de l'Ascension, une Bulle par laquelle il défendoit à toutes persones de quelques conditions qu'elles fussent de doner aucune retraite aux Rébelles; menaçoit les Ecclésiastiques, les Seigneurs, la Noblesse & les Villes, d'excomunication, d'interdit, de privation de Charges, de Bénéfices & de Privilèges, s'ils ne déféroient à sa Constitution, donoit l'absolution de tous les sermens faits contre la fidélité due au Roi, exhortoit les Peuples à le reconoître & à rentrer dans leur devoir.

Il est à propos d'observer que l'absolution que le Pape donoit *de tous les sermens faits contre la fidélité due au Roi*, étoit inutile; puisque les meilleurs Casuistes ont toujours décidé qu'on n'est point tenu à un serment qui nous engage au crime, & que ce serment, quelque fort qu'il soit, est nul de droit. Les Siciliens n'avoient donc pas besoin qu'on les relevât des sermens qu'ils auroient pu faire contre la fidélité qu'ils devoient à leur Roi; car la révolte contre son Souverain est un crime devant Dieu & devant les homes. L'Eglise même ne peut pas plus nous relever du serment de fidélité que nous avons fait à notre Roi, qu'elle peut nous dispenser d'aimer Dieu. On ne comprend pas pourquoi les anciens Papes se sont imaginés avoir le droit de délier les Sujets du serment de fidélité; puisque l'obéissance, la soumission & la fidélité dues aux Rois, sont de droit divin.

Martin, après la publication de sa Bulle, noma *Gérard Bianchi*, Cardinal du Titre de Sainte-Sabine, son Légat en Sicile, lui dona plein pouvoir de traiter avec les Rébelles, & de pacifier tous les troubles.

Les Habitans de Palerme avoient trop ofensé le Roi pour oser rentrer sous sa domination. Ils firent auprès du Pape tout ce qu'ils purent pour qu'il les prît sous sa protection, puisqu'ils dépendoient de la Cour de Rome, suivant les prétentions de cète Cour. Ils envoyèrent au Souverain Pontife un écrit, par lequel ils tachoient de justifier leur conduite, en traitant *Charle* de *nouveau Pharaon*, & les François de *Tirans*. Le Pape, qui étoit dans les intérêts de *Charle*, ne leur fit aucune réponse favorable.

Charle, résolu de tirer vengeance de l'outrage que les Siciliens lui avoient fait, avoit rassemblé le plus de troupes qu'il lui avoit été possible. A la tête d'une armée de 90 mille Homes d'Infanterie, & de 24 mille Chevaux, suivant *Barthelemi de Néocastro*, sans compter ce qui étoit dans les Galères, dont le nombre étoit de 160, selon le même Auteur, il passa le détroit de Messine, & ala mètre le Siége devant cète Ville, le 6 de Juillet.

Les Messinois ne tardèrent pas à faire une sortie; mais, aiant doné dans une embuscade, ils furent taillés en pièces. Ce revers fut bientôt suivi de la prise du Château de Melazzo que les François emportèrent de force. Les Messinois comencèrent alors à craindre que la Ville ne pût résister longtems aux efforts que *Charle* faisoit pour s'en rendre maître; ils songèrent donc aux moyens de se mètre à l'abri de la

Bologne s'y joignent. La paix se rétablit, à condition que les Prisoniers seront conduits dans la Ville d'Albe, dont le Roi *CHARLE* étoit Seigneur, ainsi que d'autres endroits du Piémont. Les Prisoniers sont délivrés dans le chemin par un Religieux, apelé Frère TAION, & par BUOSO DE DOARA. Ceux qui les conduisoient, au nombre de cent Cavaliers, sont tous pris.

TURISEND DE' TURISENDI, l'un des principaux de Vérone, est tué dans cète Ville; & beaucoup de gens détenus dans les prisons aiant trouvé le moyen de s'échaper, s'emparent de Legnago, de Villa-Franca, de Soave & de plusieurs autres Châteaux. S'étant ensuite ligués avec les autres Banis de Vérone, & *LOUIS*, Comte de Saint Boniface, ils comencent contre *MASTINO DE LA SCALA*, Seigneur de Vérone, une guerre qui dura plus de deux ans, qui fut cause que la plus grande partie des Nobles de Vérone en furent chassés, & qui finit par affermir de plus en plus la puissance de *MASTINO*, qui recouvra, l'un après l'autre, tous les Châteaux dont les Banis s'étoient rendus maîtres.

Vers ce tems (car l'année est incertaine) les Comtes de Casalalto, par le secours de *PINAMONT DE BONACOLSI*, ou *BONACOSSI*, chassent de Mantoue la Famille Noble des *ZANICALI*, avec tous ceux de leur parti. Bientôt *PINAMONT* chasse les Comtes eux-même, & se fait déclarer Seigneur de Mantoue. *LOUIS*, Comte de Saint-Boniface, qui, durant plusieurs années, avoit joui dans cète Ville d'un grand crédit, s'en voit par-là tout-à-fait dépouillé.

1270.

CÈTE année, dit MURATORI (1), *fut celle où le saint Roi de France LOUIS IX voulut accomplir le vœu d'aler une seconde fois faire la guerre aux Infidèles. Accompagné du Cardinal d'ALBANO, Légat Apostolique, il se mit en marche au mois de Mars avec une Armée considérable, passa par la Provence, y fit embarquer ses troupes, & ne mit à la voile que dans les premiers jours de Juillet. Cète Flote, batue d'une furieuse tempête, relâche en Sardaigne à Cagliari; puis fait voile pour l'Afrique; &, parceque le Roi, ou Bey de Tunis, avoit fait espérer à LOUIS qu'il se convertiroit à la Foi de Jésus-Christ, ainsi que pour d'autres raisons, il fut résolu de débarquer sur cète côte. Mais le dessein du barbare étoit tout autre que d'embrasser la Religion chrétiène. A l'arivée des François, il fait mètre aux fers tous les Marchands & les Esclaves Chrétiens qui se trouvoient à Tunis au nombre de plusieurs mille. Il fut donc résolu d'employer la force; & l'on ne tarde pas à s'emparer du Château de Carthage, où le saint Roi se retranche, en atendant l'arivée de CHARLE, Roi de Sicile, dont la flote devoit aporter un renfort considérable de troupes avec des munitions & des vivres. Mais le Roi CHARLE tarde un mois de plus qu'on ne croyoit; &, pendant ce tems, les chaleurs excessives, la diférence du climat, & le manque d'eau douce cause dans l'armée du Roi la dissenterie & des fièvres malignes, qui font mourir beaucoup de monde. Il en périt entre*

(1) Annales d'Italie, T. VII, p. 398.

colère du Vainqueur, & envoyèrent pour cet effet des Députés au Roi & au Légat. Ils suplièrent ce dernier de se rendre à Messine pour travailler efficacement à la pacification de l'Isle. *Charle* reçut très mal les Députés, & les condamna à la mort come Traitres à l'Eglise. Cependant le Légat étoit entré dans Messine, où il fut reçu avec tous les honeurs dus à sa Dignité. Il exhorta les Peuples à se soumètre, & leur fit conoître qu'ils chercheroient envain à résister. Les Messinois consentent enfin à rentrer dans le devoir, à condition que le passé seroit oublié; que le Roi se contenteroit du tribut qu'on payoit du tems de *Guillaume le Bon*, & que les François n'auroient aucune Magistrature ni Charge en Sicile.

Le Légat étoit d'avis que *Charle* acceptât ces propositions; mais ce Prince, irrité de la conduite des Messinois, répondit: *Il paroît étonant que des Sujets qui ont mérité la mort, osent propòser des conditions; je leur pardone cependant si c'est l'avis du Légat; mais à la charge qu'ils me doneront huit cens Otages dont je ferai ce que je voudrai; que je ferai gouverner les Siciliens par qui il me plaira, & qu'ils me payeront ce qu'ils ont accoutumé, autrement qu'ils s'atendent à être traités come ils ont traité les François.*

Cète réponse fit comprendre aux Messinois qu'ils n'avoient point de graces à espérer. Devenus furieux, ils déclarèrent qu'ils mangeroient plutôt leurs enfans que d'accepter les propositions que le Roi leur faisoit faire, & ils prirent la résolution de s'enterrer sous les ruines de la Ville. Le Légat, voyant que sa médiation devenoit inutile, se retira, après les avoir excomuniés, & leur avoir ordoné d'envoyer un Député au Pape pour recevoir ses ordres.

Charle, qui ne respiroit que la vengeance, poussa les travaux du Siège avec toute l'ardeur possible; les Messinois, de leur coté, se défendirent avec une valeur incroyable. Les femmes, les enfans, les vieillards même travaillèrent à la défense de la Ville. Les femmes portoient des armes & des vivres à leurs maris, & les conjuroient de faire atention que de leur résistance dépendoit l'honeur de leurs femmes, & la vie de leurs enfans. On célébra le zèle de ces Héroïnes par une chanson qui eut beaucoup de célébrité. Les Messinois prétendent qu'il se fit des miracles en leur faveur, & que la Vierge les secourut visiblement. Ils en furent si persuadés qu'en mémoire de cète protection miraculeuse, ils batirent dans la suite le Couvent *de Ste Marie des Bernardines.*

Malgré ces prétendus miracles, malgré la vigoureuse résistance des Assiégés, ils auroient succombé si *Pierre d'Aragon* ne fut venu à leur secours.

Ce Prince étoit parti de Catalogne dans le mois de Juillet avec une flote de cinquante Galères & de plusieurs Vaisseaux. Il avoit trois cens cinquante Chevaliers, & dix mille Homes d'Infanterie. *Roger Loria*, le plus grand home de mer de son Siècle, étoit Amiral de cète flote. *Pierre*, voulant cacher son dessein, fit une descente dans le Royaume de Tunis, & y forma le Siège d'une petite place nomée *Andacalle.* Pendant qu'il étoit occupé devant cète Ville, *Procida* & *Nicolas Coppula*, accompagnés de quelques Seigneurs Siciliens, se rendirent auprès de lui pour l'engager à secourir promtement la Ville, qui étoit prete à tomber sous la Loi du Vainqueur. Ils lui représentèrent que, s'il diféroit à doner les secours qu'on lui demandoit, il manqueroit l'occasion de s'emparer du Royaume que les Siciliens lui ofroient de nouveau, & qui apartenoit à la Reine *Constance*, sa femme, à cause de *Mainfroi*, son père.

Pierre, qui avoit résolu de profiter du mécontement des Siciliens pour monter sur le Trône de Sicile, crut cependant devoir assembler son Conseil, pour ne pas doner à conoître que l'armement qu'il avoit fait, n'avoit eu d'autre but que d'enlever la Courone à *Charle.* Les avis furent beaucoup partagés; mais le Roi s'en tint à celui qui étoit plus conforme à ses intentions; c'est-à-dire à faire la conquète de la Sicile.

Ce Prince aiant abandoné sa prétendue entreprise en Afrique, entra dans le Port de Trapani le 10e d'Août. Il fut complimenté par les principaux Seigneurs du Royaume qui s'y étoient rendus pour le recevoir. *Pierre* ala ensuite à Palerme où l'on témoigna la plus grande joie de son arivée. Ce fut dans cète Ville que se fit la cérémonie du couronement avec les honeurs accoutumés. Toutes les Villes de Sicile envoyèrent aussitôt l'assurer de leur fidélité, & le Roi d'Aragon leur confirma

EVÈNEMENS pendant l'Année 1270.

autres JEAN TRISTAN*, Comte de Nevers, fils du Roi; peu de tems après, le Cardinal* RADULF*, Légat, & plusieurs Seigneurs. Le saint Roi* LOUIS *étant tombé malade lui-même, va, le 25 d'Août, avec une admirable fermeté d'esprit, avec une entière résignation à la volonté divine, avec des actes d'une solide piété, recevoir au Ciel cète Courone qu'il avoit toujours plus aimée & plus desirée que celles de la Terre; & laisse son armée dans une étrange consternation. Le Roi* CHARLE *arivant alors avec une flote très nombreuse, ranima les courages abatus, fit déclarer Roi de France* PHILIPPE*, fils aîné du Roi défunt, & fit résoudre le Siége de Tunis. Il dura près de trois mois, pendant lesquels il y eut diverses escarmouches. Le Roi Sarasin, voyant l'opiniâtreté des Chrétiens, fut enfin obligé de demander à traiter de la paix ou d'une trève: sa demande lui fut accordée, pour que l'on pût se tirer de ce pays avec honeur. Par le Traité, le Tunisien s'engagea de payer 105 mille onces ou Florins d'or, dont il doneroit la moitié sur le champ, & le reste dans le cours de deux années; de délivrer tous les Esclaves Chrétiens; de permètre le libre exercice & la prédication de la Religion de* JÉSUS-CHRIST*; enfin de payer à l'avenir au Roi de Sicile un tribut de 40 mille écus. Le Traité signé, toute l'Armée Françoise & Siciliène s'embarque le 28 de Novembre, & fait voile pour la Sicile. On murmura généralement par tout de ce que le Roi* CHARLE *n'avoit fait voir aucune envie de secourir la Terre-Sainte, qui étoit l'objet de tant de contributions exigées des Peuples & des Eglises, & pourquoi tant de gens avoient pris la Croix. On publia de toutes parts contre* CHARLE *que c'étoit uniquement pour son propre avantage & pour rendre le Roi de Tunis son Tributaire, qu'il avoit pressé la Croisade, & qu'il avoit engagé le Roi son Frère à s'arêter en Afrique. Celui qui s'en montra le plus en colère & s'en plaignit le plus amèrement, fut* EDOUARD*, Prince d'Angleterre, qui vint débarquer à Tunis dans le tems même que le Traité se concluoit, & qui fit voile ensuite pour Acre, afin d'accomplir son vœu. Mais, le dernier de Novembre, les Flotes Françoise & Siciliène, étant à la vue de la Sicile & de Trapani, sont surprises d'une si furieuse tempête, que la plus grande partie des Bâtimens fut submergée, ou ala se briser à la côte, & qu'il y périt, les uns disent quatre mille persones, les autres un nombre de mille beaucoup plus grand, avec l'argent qu'on avoit reçu des Sarasins, & quantité d'équipages. Le* Continuateur (de l'Hist. de Gène) *de* CAFFARO*, lequel vivoit alors, dit qu'il y périt une infinité d'homes. Il y avoit dans cète armée navale environ dix mille Génois, les uns devoient combatre les Infidèles avec leurs Vaisseaux, & les autres monter les Galères Françoises pour aler en course. Dans cète funeste conjoncture, le Roi* CHARLE *fit un trait des plus noirs, que l'on puisse imaginer. Il s'empara de tout ce que l'on put sauver du naufrage, & se fonda sur une Loi cruelle du Roi* GUILLAUME I*, & sur une anciène, mais infame coûtume, par lesquelles tous les effets de ceux qui faisoient naufrage apartenoient au Fisc. Il ne servit de rien aux Génois, d'alléguer qu'ils étoient venus pour le service de la Croisade & du Roi lui-même, ni de produire les actes de la convention faite avec* CHARLE*, par lesquels il leur avoit promis sureté pour leurs persones & pour leurs*

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

& augmenta même les Privilèges dont elles jouissoient.

Pierre, après son couronement, envoya quelques Chevaliers à *Charle* pour lui déclarer qu'il étoit résolu de s'emparer du Royaume de Sicile, par la raison que ce Royaume apartenoit de droit à la Reine *Constance*; que si *Charle* s'obstinoit à vouloir garder un Trône qu'il avoit usurpé, il iroit l'ataquer jusque dans son camp. *Charle* s'étoit d'abord flaté que les Députés de *Pierre* étoient venus pour lui proposer quelque accomodement; mais lorsqu'il eut su le motif de leur députation, il leur parla durement & les renvoya avec une réponse outrageante pour leur Roi.

Cependant les Messinois extrêmement pressés, étoient presque réduits aux dernières extrémités, & ils n'avoient plus de vivres que pour huit jours. L'arivée des Aragonois ranima leur courage; ils firent une sortie pendant la nuit & tuèrent beaucoup de monde; mais cet avantage n'étoit pas suffisant pour les délivrer.

On avoit conseillé à *Pierre* d'ataquer *Charle* par terre & par mer; *Procida* prétendit au contraire qu'il seroit plus à propos de faire avancer l'armée navale dans le détroit pour enlever les Vaisseaux François qui étoient sans défense. On suivit ce dernier avis & *Loria* eut ordre d'aler dans le détroit avec quarante Vaisseaux. Cète manœuvre eut tout le succès qu'on pouvoit en atendre. *Charle*, informé de ce projet, pensa que, s'il perdoit ses Vaisseaux, il ne pouroit plus tirer de vivres d'Italie pour son armée, & que, s'il envoyoit des troupes pour les défendre, il afoibliroit trop le nombre de celles qui faisoient le Siége: il songea donc qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que celui de la retraite; mais, come il n'ignoroit pas la situation des Habitans de Messine, il tenta s'il ne pouroit pas se rendre maître de la Place par quelque stratagême. Il résolut de se retirer, & d'abandoner son camp, persuadé que les Messinois sortiroient sans précaution, & ne seroient occupés que du pillage. Plein de cète idée, il avoit fait mètre deux mille Cavaliers en embuscade, & il devoit promtement les joindre si les choses tournoient come il avoit lieu de le croire. On fut instruit du dessein de *Charle*, & il y eut une défense de sortir de la Ville sur peine de la vie.

Loria ariva dans le détroit le 27 de Septembre, qui étoit le lendemain de la retraite de *Charle*. Il enleva 29 Vaisseaux qui apartenoient à ce Prince, & les conduisit dans le Port de Messine. Il s'avança ensuite vers Catane & brûla à la rade, presqu'à la vue de *Charle*, trente autres Vaisseaux désarmés.

Charle s'étoit retiré dans la Calabre pour y atendre les secours qui devoient lui venir de France. Suivant le récit de *Pierre des Vignes*, ce fut de cète Province qu'il écrivit au Roi d'Aragon une Lètre dans laquelle il le traite de Brigand & d'Usurpateur, & le menace de l'exterminer avec tous les Traitres de la Sicile, s'il ne sort de l'Isle à la réception de sa Lètre. Le Roi d'Aragon répondit sur le même ton; il déclare d'abord à *Charle* qu'il ne le craint en aucune manière; lui reproche ensuite la mort de *Conradin*, come une action horrible, qui n'avoit point d'exemple, puisqu'elle étoit contre tous droits, l'apèle plus *Néron* que *Néron*, plus cruel que les Sarasins; &, après s'être étendu sur les excès que les François avoient comis en Sicile, il insiste sur le droit légitime que *Constance*, sa femme, avoit sur ce Royaume. Il finit par menacer *Charle* de l'exterminer, lui & sa race de dessus la face de la terre.

Aussitôt que *Pierre* eut apris que *Charle* n'étoit plus en Sicile, il se mit en route pour se rendre à Messine, & il y fit son entrée le 10 d'Octobre. Les Habitans avoient dressé des arcs de triomphe, & autres décorations pour témoigner à ce Prince la joie qu'ils avoient de passer sous sa domination. *Pierre* satisfait de leur zèle, leur accorda de grands Privilèges, & une exemption de tribut pendant 20 ans. Il informa la Reine *Constance* de ses succès, & l'engagea à passer en Sicile; elle ne tarda pas à s'y rendre avec sa fille *Iolande*, & les Princes *Jâque*, *Frédéric* & *Alfonse* ses fils.

Le Légat, croyant intimider le nouveau Roi, jeta un Interdit sur la Sicile, & menaça ce Prince des Censures Ecclésiastiques, s'il ne restituoit le Royaume à *Charle*. *Pierre* força les Prêtres de célébrer l'Office malgré l'Interdit, & chassa de la Sicile ceux qui refusèrent de lui obéir. Le Pape *Martin* publia, le 18 de Novembre, une Bulle contre le Roi d'Aragon. L'expédition de la Sicile y est traitée d'in-

effets, en cas même de naufrage. Toutes raisons, toutes plaintes furent inutiles au Tribunal de ce Prince avare. Les Génois avoient fourni beaucoup de bâtimens à S. LOUIS, au refus des Vénitiens, qui d'abord avoient promis d'en louer un certain nombre, & qui s'étoient ensuite dédits, parcequ'aiant un comerce libre dans les Etats du Soudan d'Egipte, ils craignoient que ce Prince ne fit saisir leurs effets dans tous ses Ports. Les intérêts de leur comerce leur étoient beaucoup plus chers que ceux de la Croisade; & ce n'est pas une foible preuve de leur sagesse.

Les Pisans, hors d'état de se soutenir contre les forces du Roi CHARLE & des Guelfes de Toscane, font la paix avec ceux de Lucque, & recherchent l'amitié du Roi, qui la leur accorde. Les Siénois s'accomodent de même avec les Florentins; & les Guelfes, banis de Siène, y retournent. Ils ne tardent pas à s'y rendre les plus forts; &, violant les conditions de l'accomodement, ils en chassent les Ghibellins. Par là toutes les Villes de Toscane sont gouvernées par les Guelfes. Les Florentins, sous des prétextes mendiés, détruisent le Château de Poggibonzi, le plus fort & le plus beau de toute la Toscane. Ils n'en laissent subsister pour les habitans que le seul Faubourg situé dans la plaine.

Les Nobles, sortis de Brescia, continuent de faire la guerre au Peuple maître alors de la Ville, où le Roi *CHARLE* avoit alors un Résident, apelé *HUGUE STACA*. Ce Ministre, revenant de Gambara, suivi d'un grand nombre de Citoyens, est subitement ataqué, près de la petite Ville de Léno, par les Banis, qui tuent un assez grand nombre de ceux qui l'accompagnoient. Cet accident est cause que les Bresciens arborent, le 30 de Janvier, la Baniere du Roi *CHARLE*, qu'ils proclament leur Seigneur. *CHARLE* leur done pour Gouverneur l'Archevêque de Sainte Séverine, & leur envoie pour Garnison une Compagnie d'Homes d'Armes.

La Famille *FONTANA*, l'une des plus puissantes de Ferrare, entreprend inutilement de dépouiller le Marquis *OBIZZON D'ESTE* de la Seigneurie de cète Ville. Ils se retirent tous à Galiora dans le Bolonois, & font des courses sur le Territoire de Ferrare. Ils cherchèrent ensuite à se reconcilier avec *OBIZZON*, qui leur pardone; mais à condition d'aler en exil dans les Villes qu'il leur marqua.

La disète de grains étoit, cète année, très grande dans toute l'Italie; & Venise en soufroit plus qu'aucune autre Ville. Le Doge en fait demander pour de l'argent à Ferrare, à Padoue, à Trévise; à peine en avoit-on partout là de quoi passer l'année. On refuse au Doge ce qu'il demandoit. Les Vénitiens, attribuant ou feignant d'atribuer à mauvaise volonté ce qui n'étoit qu'un effet d'impuissance, en prènent occasion d'augmenter les revenus de l'Etat, en établissant de nouveaux Droits de Péage sur les Navires & les marchandises dans la portion de la Mer Adriatique qui dépendoit d'eux, depuis le Golfe de Quarnero jusqu'aux embouchures du Pô. Par cète Loi, les Magistrats étoient autorisés à forcer tous les Navires à relâcher dans le Port même de Venise pour être visités. Ils font en même tems garder tous les passages pour que l'on ne transporte point de sel par terre. Tous les Peuples d'Italie se plaignent de cète innovation contraire en elle-même au Droit natu-

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

vasion injuste, puisque le droit que *Constance* prétendoit avoir à la Sicile étoit nul, par la raison que *Mainfroi* & son père *Frédéric* avoient été privés de ce Royaume par l'Eglise Romaine, (par la Cour de Rome, qui n'y avoit aucun droit). Le Pape y déclare encore *Pierre* & ses Adhérents excomuniés, leurs Terres soumises à l'Interdit; il défend en même tems au Roi d'Aragon de prendre le titre de Roi de Sicile, d'y exercer aucune autorité; il étend aussi les mêmes Censures sur l'Empereur *Michel Paléologue*, come étant complice de l'invasion de la Sicile. Enfin il dénonce au Roi d'Aragon que, s'il ne se retire du Royaume avant la Purification, & que si les autres, qui sont plus éloignés, ne se soumètent aux ordres de l'Eglise (du Pape) au 1 d'Avril, & *Michel Paléologue* dans le mois de Mai, *leurs persones & leurs biens meubles seront exposés à tous les* FIDÈLES, *qui voudront s'en emparer*; qu'ils seront privés de tous les biens & fiefs qu'ils tiènent de l'Eglise, & que leurs Vassaux seront absous du serment de fidélité.

Le Souverain Pontife accorda de plus à ceux qui combateroient sous les ordres du Roi *Charle*, les mêmes Indulgences que gagnoient les Croisés pour la Terre-Sainte.

Le Roi d'Aragon, maître de la Sicile, passa le détroit, s'empara de Reggio, défit un Corps de 500 Chevaux, & surprit la Ville de Seminara où les Aragonois passèrent au fil de l'épée tous les François qu'ils y trouvèrent.

Le Prince de Salerne arriva enfin en Italie avec un Corps de Troupes très nombreux. Il y avoit à la tête *Pierre*, Comte d'Alençon, l'un des fils de S. Louis, *Robert*, Comte d'Artois, *Othelin*, Comte de Bourgogne, les Comtes de Boulogne, de Dammartin & plusieurs grands Seigneurs. Cète armée traversa toute l'Italie sans obstacle, & joignit le Roi *Charle* dans les plaines de Saint-Martin en Calabre, où campoit alors le Roi d'Aragon.

Ce Prince, alarmé de la supériorité de son Ennemi, eut recours à l'artifice pour ralentir l'ardeur des François. Après avoir fait retirer ses troupes dans des Forteresses, il proposa un Duel à *Charle* pour vuider leur diférend. *Charle*, plus brave que politique, accepta le défi; on convint que les deux Rois se trouveroient à Bordeaux le 1 de Juin 1283, & que celui des deux qui manqueroit de se trouver au lieu & au jour indiqué, seroit réputé vaincu, parjure, faux, infidèle, traître; qu'il ne pouroit jamais s'attribuer le nom ni les honeurs de Roi; enfin qu'il seroit infâme éternellement.

Le Pape désaprouva un pareil Traité; il écrivit même au Roi d'Angleterre pour l'engager à ne pas permettre que ce combat se donat sur ses Terres, & il le menaça de l'excomunication s'il y consentoit.

Il fit en même tems auprès de *Charle* tout ce qu'il put pour le déterminer à rompre un engagement qu'il avoit fait avec trop de témérité. Il lui représentoit que le Roi d'Aragon n'avoit d'autre dessein que de gagner du tems, dans l'espérance que son Ennemi s'afoibliroit de lui même. Rien ne put ébranler *Charle*, & il persista toujours dans la résolution de se batre avec le Roi d'Aragon.

Les deux Rois étoient convenus qu'ils auroient avec eux cent Chevaliers; les plus vaillans de l'Europe briguèrent l'honeur d'être de ce nombre.

Charle, avant que de quiter l'Italie, laissa la Régence du Royaume au Prince de Salerne son fils aîné, & dona le comandement de l'Armée aux Comtes d'Alençon & d'Artois. Le Roi d'Aragon, de son côté, mit ordre aux afaires du Royaume de Sicile; il assembla tous les Grands à Catane, abolit tous les Impôts que *Charle* avoit établis, déclara la Reine *Constance* Régente du Royaume, & *Jacque*, son second fils, Héritier présomptif de la Courone de Sicile. Il récompensa en même tems les Seigneurs dont il avoit reçu de grands services. *Alaime* fut fait Grand-Justicier, *Procida*, Grand-Sénéchal, & *Roger Loria*, Grand-Amiral.

Charle, en atendant le jour du combat, se rendit à Paris, & il partit de cete Ville pour se trouver à Bordeaux au tems indiqué. Il y parut à la tête de cent Chevaliers, & atendit envain son Rival jusqu'au Soleil couché; il se rétira, après avoir pris acte de comparution & de défaut contre le Roi *Pierre*.

Ce Prince étoit cependant à Bordeaux, déguisé en simple Ecuier, avec un Chevalier, nomé *Béranger Cruciolo*, & il laissa entre les mains de *Jean de Grailly*, Grand-Sénéchal de Guienne, son casque, son épée & sa lance, come des preuves qu'il avoit comparu,

rel; & les Bolonois, alors les plus puissans, parcequ'ils possédoient une grande partie de la Romagne, témoignent les premiers leur mécontentement d'une Loi, qui leur étoit extrêmement préjudiciable. Ils envoient à Venise des Députés en porter leurs plaintes, demander la libre Navigation des Bâtimens, qui leur apartenoient, & déclarer la guerre en cas de refus. Les Députés ne reçoivent du Doge & du Sénat qu'une réponse dure & haute, fondée sur leur prétendue Souveraineté de la Mer Adriatique, qui leur donoit le droit de n'en permètre la Navigation & de n'ouvrir leurs Ports, qu'aux conditions qu'il leur plaisoit d'y mètre. Les Députés font leur déclaration de guerre & se retirent. Les Bolonois assemblent aussitôt une Armée d'environ 40 mille homes; &, s'ètant portés sur le Pô de Primaro, s'y mètent, suivant l'usage d'alors, à bâtir une Forteresse. Une Flote Vénitiène vient se poster sur le rivage oposé pour empêcher, par le moyen des Machines, à lancer des pierres qu'elle y dresse, la constuction de ce Fort, que les Bolonois ne laissent pas d'achever, sans que les Vénitiens osent les ataquer.

Il se fait à Gène un soûlevement à l'occasion de la place de Podestà de Vintimiglia, qu'il s'agissoit de remplir. *OBERT DORIA* & *OBERT SPINOLA* l'un & l'autre issus des deux des plus puissantes Familles Nobles de la Ville, atachées au parti des Ghibellins, aiant formé le dessein de se rendre les Chefs de la République, avoient mis secrètement le Peuple dans leurs intérêts, en le leurrant de l'espérance d'un Gouvernement populaire, par lequel les Nobles seroient exclus de toutes les Charges. Ils lui font prendre les armes, le 28 d'Octobre, contre les *FIESQUES* & les *GRIMALDI*, Chefs de la Faction Guelfe, & s'emparent du Palais du Podestà. Celui-ci se retire auprès des Fiesques, & tous les Guelfes s'assemblent pour le défendre. Les Ghibellins prènent le parti du Pape. Il se livre plusieurs combats. Le sang coule dans toutes les rues de Gène. On prend le Podestà que l'on renvoie en lui payant ses gages de l'année. Le Peuple s'assemble & crée *Capitaines de la Liberté Génoise*, avec un pouvoir absolu, *OBERT DORIA* & *OBERT SPINOLA*. Ghibellins, Guelfes, Nobles, Plébéiens, Magistrats, tout est obligé de leur jurer obéissance. Ils rétablissent le calme dans tout l'Etat: mais, pour que le Peuple ne s'aperçoive pas qu'ils l'ont réellement assujeti, le desir de conserver leur puissance, leur fait couvrir leur despotisme d'une ombre de Démocratie, en faisant choix d'un Plébéien, qui, sous le nom d'*Abbé du Peuple*, paroissoit être à la tête du Gouvernement. Ils le comblent d'honeurs & de distinctions, lui font habiter le Palais de la République, & lui font une Maison composée d'Officiers & de Domestiques entretenus aux dépens de l'Etat; & le font présider à tout: mais ils ne lui laissent aucune espèce de pouvoir. Des Citoyens qu'ils redoutoient plus, ils chassent les uns, & s'atachent les autres par des alliances. Ils conservent de l'ancien Gouvernement la Charge de Podestà: mais ils n'en font qu'un vain titre sans autorité pour celui qu'ils en honorent, & qui renonce au bout de six mois à cète aparence de Magistrature. On fut ensuite à Gène plus de deux ans sans Podestà.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

& il se retira ensuite en grande diligence. Pour justifier sa conduite, il publia que le Roi de France avoit dressé une embuscade pour le surprendre, & que, voyant qu'il avoit tout à craindre, il n'avoit pu se présenter au combat.

Le Pape, qui se considéroit come le Seigneur de la Sicile, avoit regardé la conquête de cète Isle come un atentat fait au S. Siége; &, par cète raison, il n'étoit pas moins irrité que *Charle* contre le Roi d'Aragon. Le Souverain Pontife n'aiant que des armes spirituelles à oposer à ce Prince, les avoit déja employées come on a vu plus haut; mais come elles n'avoient point eu d'efet, il les renouvella ensuite, &, pour porter un coup plus sensible à *Pierre*, il le déclara non seulement déchu de tous les droits qu'il prétendoit avoir sur la Sicile, mais encore du Royaume d'Aragon, de celui de Valence & de la Principauté de Catalogne.

Le Cardinal *Cholet*, qui étoit en France, eut ordre de publier ce jugement, & d'ofrir tous les Etats du Roi d'Aragon au Roi de France pour un de ses Fils, pourvu que ce ne fût pas l'aîné, à condition de faire homage & de prêter serment de fidélité au Saint-Siége pour cète Courone, & de payer tous les ans à la Cour de Rome cinq cens livres en petits deniers d'argent tournois. *Philippe III*, qui n'étoit pas content du Roi d'Aragon, accepta les ofres du Pape pour *Charle*, Comte de Valois, son second fils. Il se tint à Paris, vers les Fêtes de Noël, un nombreux Parlement, où le Traité fut ratifié; &, peu de tems après, le Prince *Charle* fut déclaré Roi d'Aragon & de Valence, & Prince de Barcelone. Le Cardinal *Cholet* fit prêcher une Croisade pour l'expédition d'Aragon, & il y eut un grand nombre de persones qui prirent la Croix. Ainsi, ce qui d'abord avoit été imaginé contre les Ennemis du Christianisme, fut mis en usage contre les Chrétiens mêmes, & pour des choses qui n'avoient aucun raport à la Religion. Il en étoit de même des Censures Ecclésiastiques, qu'on employoit alors pour des afaires purement temporelles.

Barthelemi de Néocastro nous aprend que le Roi d'Aragon se plaignit amèrement au Pape de sa conduite à son égard, & que, dans sa colère, il menaça le Souverain Pontife d'avoir recours aux Sarasins, qui détruiroient les François & les Italiens. Cet Ecrivain ajoute que *Pierre* prenant ensuite le ton ironique, & feignant d'obéir au Pape qui lui avoit défendu de prendre à l'avenir le titre de Roi d'Aragon, il lui promet de se faire apeler *le Chevalier d'Aragon*, *Père de deux Rois*, *& Maître de la Mer.*

Pierre, voyant l'orage qui se formoit de tous côtés, songea à prendre des mesures éficaces pour le détourner. Après avoir protesté contre les procédures du Pape, il fit ce qu'il put pour mètre le Roi d'Angleterre dans son parti, en lui proposant de marier *Eléonore d'Angleterre* avec *Alfonse* son fils aîné. Le Pape *Martin*, qui en fut averti, empêcha cète aliance, en signifiant au Roi d'Angleterre qu'il ne doneroit jamais de dispense pour ce mariage, qui sans cela ne pouroit se faire, puisqu'*Eléonore* & *Alfonse* étoient parens au quatrième dégré.

Le Roi d'Aragon demanda en même tems des secours aux diférens Princes d'Italie, & il obtint des Vénitiens qu'ils ne loueroient point leurs Vaisseaux au Prince de Salerne, qui s'étoit flaté d'en obtenir pour faire une descente en Sicile.

Charle, persuadé trop tard que l'amour des Sujets est le lien le plus fort qui les atache à leur Souverain, voulut tâcher de gagner l'afection des Siciliens par une conduite entièrement oposée à celle qu'il avoit toujours tenue. Il fit publier un Edit par lequel il rétablissoit les Privilèges dont jouissoient les Peuples du Royaume sous le Gouvernement de *Guillaume le Bon.* Le Prince de Salerne déclara au nom du Roi, son père, qu'il s'en raporteroit au Pape pour remètre les choses sur le pied où elles étoient du tems de *Guillaume II*, & que les Villes du Royaume pouvoient envoyer des Députés au Souverain Pontife. Les Napolitains & les Peuples en deçà du Phare profitèrent de cète déclaration, & envoyèrent leurs Syndics au Pape pour le prier de travailler au rétablissement des anciens Privilèges des Habitans du Royaume. Par les recherches que le Pape fit faire, il paroit que les Siciliens, avant le règne de *Frédéric II*, ne payoient aucun tribut, excepté dans le cas où il faloit lever des troupes pour repousser l'Ennemi, ou bien lorsqu'il s'agissoit de couroner le Roi, d'armer son fils, & de marier sa fille.

EVÈNEMENS *pendant l'Année* 1271.

1271.

LE nouveau Roi de France *PHILIPPE III* & *CHARLE*, Roi de Sicile, son oncle, vièrent à Viterbe solliciter les Cardinaux de s'accorder enfin pour l'élection d'un Pape. Pendant qu'ils étoient en cète Ville, *GUI*, Comte de Montfort, Vicaire de *CHARLE* en Toscane, y vient. Il nourissoit dans son cœur une haine violente contre la Maison Royale d'Angleterre, parcequ'*HENRI III* avoit puni par la mort les fréquentes Rébellions de *SIMON DE MONTFORT*, Comte de Léicestre, Père de *GUI*. Pour assouvir sa vengeance, *GUI* massacre, dans l'Eglise pendant la Messe, *HENRI*, fils de *RICHARD*, Comte de Cornouaille & Roi des Romains, lequel, s'étant croisé, revenoit avec les deux Rois de l'Expédition de Tunis. S'étant ensuite ressouvenu que le Corps de son Père avoit été traîné dans les rues de Londre, il rentre dans l'Eglise, & traîne dehors le Cadavre d'*HENRI* par les cheveux. La chose se passa, pour ainsi dire, sous les ieux des deux Rois, qui furent blâmés de n'en avoir point témoigné de ressentiment. *PHILIPPE* n'avoit en Italie aucune sorte d'autorité: mais, pendant la Vacance du Siége, *CHARLE* pouvoit, come Sénateur de Rome, prendre sur lui d'en exercer quelqu'une dans une Ville dépendante de l'Etat Ecclésiastique. Il se contenta d'ôter la Charge de Vicaire de Toscane au Meurtrier, auquel il laissa toute liberté de s'enfuir: mais sur qui dans la suite le bras de Dieu s'apésantit, & qui finit misérablement ses jours dans une prison en Sicile. Les deux Rois n'aiant rien obtenu des Cardinaux, quitent Viterbe; & *PHILIPPE*, à quelque tems de-là, prend son chemin par la Lombardie pour retourner en France, conduisant avec lui les os de son Père *LOUIS IX*, & de son Frère *JEAN TRISTAN*. *Les Peuples accouroient, dit MURATORI* (1), *de toutes parts, pour témoigner leur vénération au cercueil du Roi défunt, qu'ils regardoient tous come un Saint. On le déposoit dans les Eglises avec un grand nombre de cierges alumés autour. Il s'est conservé dans tout ce canton une dévotion singulière à ce saint Roi, dont on recherche & & garde avec soin les Monoies, pour les pendre au col des jeunes Enfans.* Le 1 d'Avril, *PHILIPPE* arive à Parme; & ses Soldats brûlent à Colorno 15 Maisons. Il en dédomage sur le champ les Propriétaires, en leur en payant la valeur.

RICHARD, Comte de Cornouaille, qui étoit reconu presque généralement Roi des Romains en Allemagne, mourut en Angleterre le 2 d'Avril. La plûpart des Villes d'Italie l'avoient aussi reconu, par préférence à son Compétiteur *Alfonse de Castille*, principalement Boulogne, Sienne, Florence & Rome: cète dernière même l'avoit nomé son Sénateur.

Les Plaisantins se trouvoient fort incomodés de la guerre que les Banis, aiant à leur tête le Comte *HUBERTIN LANDO*, continuoient de leur faire. Pour cet effet, ils parlent dans leur conseil de se doner au Roi *CHARLE*. Après de grands débats, l'affirmative l'emporte; on prète

(1) Annales d'Italie, T. VII, pag. 397.

Le Roi d'Aragon perdit cète même année 1283, l'Empereur *Michel Paléologue* dont il atendoit de puissans secours. Cependant le Pape ne cessoit de renouveller contre lui les Censures Ecclésiastiques; &, pendant le cours de l'année 1284, il publia trois fois sa Bulle contre ce Prince, & fit prêcher une Croisade contre les Siciliens. *Pierre* eut la satisfaction de voir que rien n'étoit capable d'ébranler ses nouveaux Sujets; & qu'ils paroissoient au contraire faire peu de cas de tous les anathêmes.

Il y eut cependant quelques mouvemens en Sicile, pendant l'absence du Roi d'Aragon. Quelques Seigneurs, qui ne se croyoient pas assez récompensés des services qu'ils avoient rendus à ce Prince, formèrent le complot de secouer le joug des Aragonois. *Gautier Zanus* & *Bonjean* s'étant mis à la tête des Mécontens entrèrent dans Calatagiron, & massacrèrent ceux qu'ils avoient regardés come les plus atachés au Roi d'Aragon. L'Infant Don *Jáque* n'eut pas plutot été informé de cète rébellion, qu'il envoya des troupes contre les Factieux. Ils furent pris & punis de mort. *Alaime de Lentini*, qui avoit fait soulever les Messinois contre *Charle*, s'étoit aussi rangé du parti des Mécontens. Il fut arêté; mais le Roi d'Aragon, ne pouvant oublier ce qu'il avoit fait pour lui, ne voulut point le faire mourir, quoiqu'il fût convaincu de haute trahison; & il se contenta de le faire enfermer dans une tour près de Lérida.

Le Pape, instruit des mouvemens de la Sicile, y envoya deux Dominicains pour exciter les Peuples à la révolte. Ces Religieux furent bientôt découverts, & mis en prison. L'Infant Don *Jáque* au lieu de les faire punir come ils le méritoient, les renvoya à Rome comblés de présens, & les pria d'engager le Pape à devenir plus favorable au Roi d'Aragon.

Cependant *Charle* étoit en Provence où il levoit une nouvelle armée, & le Prince de Salerne, qui étoit à Naple, se disposoit à faire une descente en Sicile. Le Roi d'Aragon, de son côté, avoit doné ordre à *Mainfroi Lancia* d'aler assiéger l'Isle de Malte, qui apartenoit au Roi de Sicile. Cète expédition n'avoit pu être assez secrète pour que le Prince de Salerne n'en fût pas informé. Dans la crainte que les Aragonois ne s'emparassent de cète Isle, il se hâta d'envoyer du secours aux Maltois, & *Guillaume Corneille* fut chargé de se rendre en diligence à Malte avec une Escadre d'environ 20 Galères. *Roger Loria* fit tout ce qu'il put pour l'empêcher d'aborder en cète Isle; mais il avoit déja fait entrer des vivres dans la Place lorsque l'Amiral Aragonois parut à la vue du Port. *Loria* présenta le combat, les François l'acceptèrent; & l'on se batit avec un acharnement inconcevable depuis le lever du Soleil jusqu'à midi; enfin les Aragonois forcèrent les François à leur céder la victoire. *Corneille*, furieux d'être vaincu, ataqua le bâtiment que *Loria* montoit, en vint à l'abordage, fit des actions incroyables de valeur, & périt enfin de la main de *Loria* qu'il avoit blessé. La soumission de Malte fut la suite de cète victoire. *Loria* fit couper les cheveux à tous les Soldats de la Garnison, pour marque d'infamie, & ils furent mis ensuite aux Galères. Le Gouvernement de Malte fut doné à *Mainfroi Lancia.*

Charle étoit alors à Marseille. Lorsqu'il eut apris que les Aragonois étoient maîtres de Malte, il se mit en mer avec ce qu'il avoit de Vaisseaux; &, dans la crainte que son fils, qui avoit plus d'ardeur que d'expérience, ne fit quelque entreprise téméraire, il lui dépêcha en diligence un Brigantin pour lui défendre d'engager aucun combat sur mer avec les ennemis, & il l'assuroit en même tems qu'il seroit bientôt à Naple avec un puissant secours. Le Brigantin fut pris par *Loria*, qui se hata de profiter de l'avis que *Charle* donoit au Prince de Salerne. Il se présenta devant Naple avec une flote de plus de 40 Vaisseaux; &, pour atirer les Napolitains au combat, il fit beaucoup de ravages jusque dans le Port.

Le Prince de Salerne ignoroit les ordres de son Père; n'ecoutant donc que son ardeur martiale, il résolut, malgré l'avis du Légat, de ne point souffrir les bravades des Aragonois, & aiant fait armer soixante & dix Galères, il se disposa à aler ataquer l'Ennemi. *Loria* feignit alors de vouloir prendre la fuite; mais lorsqu'il fut à la hauteur de la montagne de Circéo, & qu'il vit que les François étoient assez éloignés de Naple, il revira de bord, & dona le signal du combat, après avoir ordoné de ne point s'ocuper à

ferment à ce Prince; & les Banis ont la liberté de rentrer dans le cours d'un mois, à condition de reconoître le Roi pour Seigneur. Le plus grand nombre y revient.

Quoique les Villes de Parme & de Reggio soufrissent beaucoup de la disète & de la cherté des vivres; leurs troupes ne laissent pas d'assiéger *JAQUE DE PALU* dans le Château de Corvara, qu'elles prènent après trois mois, & qu'elles détruisent.

Les Crémonois s'emparent du Château de Malgrète par l'adresse du Modénois *JACOPIN RANGONE*, Podestà, qu'ils continuent dans cète Charge pour l'année suivante.

GIACOMACCIO DE'TROTTI, soutenu des restes de la Faction Ghibelline de *SALINGUERRA*, forme une conjuration contre *OBIZZON*, Marquis d'Este. Elle est découverte, & tous portent leur têtè sur un échafaud.

La puissance des *LA TORRE* comence à déchoir. Ceux de Côme, qui depuis les avoient mis à la tête de leur Gouvernement, se révoltent & mètent en prison *ACCURSE COTICA*, Vicaire de *NAPOLÉON*, & le gardent jusqu'à ce qu'on leur ait rendu leur Concitoyen *SIMON DE LOCARNO*, renfermé depuis 9 ans dans une cage de fer à Milan. Dans cète dernière Ville, les deux Familles Nobles des *BIRAGUES* & des *CASTIGLIONI* se révoltent contre *NAPOLÉON*, & vont s'unir aux Nobles Banis; *NAPOLÉON*, pour s'en venger, va dans le Séprio prendre & détruire le Château de Castiglione. *GUILLAUME*, Marquis de Montferrat, fait cète année un voyage en Espagne pour épouser *BÉATRIX*, fille d'*ALFONSE LE SAGE*, Roi de Castille, qui, dans sa prétendue qualité de Roi des Romains, déclare son Gendre son Vicaire en Italie, & l'y renvoie avec 800 Chevaux, qui servent à *GUILLAUME* à faire la guerre aux Milanois.

Malgré la guerre entreprise contre les Vénitiens, les Bolonois la font au mois d'Août aux Modénois, parcequ'ils prétendoient, sans aucune ombre de justice, que ces derniers ne devoient rien posséder au-delà du Panaro. Leurs troupes, envoyées de ce côté, surprènent Saint-Césaire. A cète nouvelle, les Modénois courent aux armes, volent à ce Château qu'ils emportent d'assaut; & tuent ou font prisoniers tous les Bolonois qu'ils y trouvent. Les troupes de Bologne s'emparent encore des Châteaux de Savignano, de Montecorone & de Monteombraro, qu'ils détruisent. Elles s'avancent même vers Modène. Les Habitans, soutenus des Parmésans, vont courageusement à la rencontre des Ennemis, & les mètent en déroute. La Ville de Bologne n'êtoit cependant pas exemte de troubles domestiques. Les Nobles en usoient très mal à l'égard des Plébéiens, auxquels ils ne faisoient pas difficulté d'enlever leurs Femmes & leurs Filles. Les Plébéiens s'excitent les uns les autres à la vengeance; & formant une Association, qu'ils noment *la Ligue* ou *la Compagnie de la Justice*, ils exilent 80 Nobles; ce qui porte un premier coup à la puissance de cète Ville. Ces malheurs sont pourtant en quelque sorte compensés par une Victoire que l'Armée Bolonoise, campée au bord du Pô de Primaro, remporte, le 1 de Septembre, sur les Vénitiens, qui, de l'aveu même d'*ANDRÉ DANDOLO*, perdent en cète occasion leurs tentes & leurs bagages: mais cet Historien ajoute qu'êtant survenu de

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

poursuivre les Fuyards ; mais de s'atacher particulièrement a la Galère que montoit le Prince de Salerne. Les ordres de *Loria* furent ponctuellement exécutés. Les François, après s'être longtems defendus, furent obliges de céder à l'habileté de *Loria*; la Galère du Prince de Salerne fut aussitôt ataquée de tous cotés; mais ce Prince fit une si vigoureuse résistance que *Loria*, désespérant de pouvoir se rendre maître de sa persone, engagea un fameux Plongeur à percer la Galère Amirale. Le Prince de Salerne, s'étant aperçu que son Bâtiment prenoit eau, prit enfin le parti de se rendre. Les Aragonois se saisirent aussi de quarante-deux Galères. Ce combat se dona, suivant les uns, dans le mois de Juin 1284, & selon d'autres, le 5 d'Août.

Loria voulut tirer avantage de la captivité du Prince de Salerne pour délivrer *Béatrix*, fille de *Mainfroi*, qui étoit dans les prisons de Naple. Il se présenta devant le Port, & declara qu'il aloit faire couper la tête au Prince de Salerne, si on ne lui remètoit entre les mains la Princesse *Béatrix*. Les Napolitains, craignant pour la vie de ce jeune Prince, qu'ils voyoient sur le tillac avec un Boureau dans la disposition de lui faire voler la tête au premier signal, se hatèrent de rendre la liberté à la fille de *Mainfroi*.

Loria, avant que de quiter le Port, essaya de porter le Peuple de Naple à la révolte. Il vint en effet à bout d'exciter un soulevement, & la populace cria: *Meure Charle, vive Roger Loria*; mais les Seigneurs vinrent à bout d'apaiser le tumulte.

Loria, désespérant de faire réussir son dessein, sortit du Port de Naple, & prit la route de Messine. Les Habitans de Surrente, qui s'imaginoient qu'on venoit les assiéger, dépêchèrent à l'Amiral Aragonois une Galère sur laquelle étoient les principaux de la Ville avec des présens. Les Députés s'adressèrent au Prince de Salerne qu'ils prenoient pour l'Amiral; &, en lui ofrant leurs présens, ils lui dirent : *Seigneur Loria, nous vous suplions d'agréer les présens que nous vous aportons de la part de la Ville de Surrente, & plût à Dieu que vous fussiez maître de la persone du Père, come vous l'êtes de celle du Fils.* Le Prince de Salerne ne put s'empêcher de sourire à cète harangue; &, se tournant du côté de *Loria : Voilà*, dit-il, *des gens bien fidèles à mon Père.* Lorsque ce Prince fut arivé en Sicile, on l'enferma dans le Château de Matagriton, & il fut enchaîné. On dit que le Roi *Charle*, en aprenant la captivité de son fils, en témoigna peu de chagrin, & qu'il se contenta de dire : *Que n'est-il mort, puisqu'il m'a désobéi.* D'autres prétendent qu'il s'écria : *Que la perte d'un Prêtre étoit aisée à réparer* ; ce qui feroit croire que le Prince de Salerne étoit grand Protecteur des Ecclésiastiques, ou plus dévot que son Père.

Charle ariva à Naple quatre jours après la Victoire de *Loria.* Furieux de la disposition que les Napolitains avoient montrée à la révolte, il vouloit réduire la Ville en cendres ; mais le Légat obtint avec bien de la peine qu'il ne se porteroit pas à cet excès de vengeance. *Charle* se contenta de faire périr dans les suplices cinquante des plus coupables, & de mètre ses troupes à discrétion dans la Ville. Le Roi songea ensuite aux moyens de reprendre l'Isle de Malte, & de délivrer son fils.

Il envoya *Guillaume Fournier* avec 19 Galères pour ataquer Malte ; *Loria* prit aussitôt douze Galères pour aler au secours de la Place, & ataqua les François qui se disposoient déja à en former le Siège. Le combat fut sanglant de part & d'autre, le Genéral François fut tué, & treize Galères tombèrent au pouvoir des Aragonois.

Cependant *Charle* faisoit de grands préparatifs pour le Siège de Messine, qu'il avoit résolu d'entreprendre. Les Messinois, pour écarter l'orage qui les menaçoit, lui firent savoir que, s'il mètoit le pied en Sicile, ils feroient aussitot mourir le Prince de Salerne. Effrayé de cète menace, il se contenta d'assiéger Reggio ; mais la vigoureuse défense de la Garnison & des Habitans, fit échouer cète entreprise.

La haine des Messinois contre les François étoit si violente, qu'ils coururent aux prisons où ils étoient enfermés, y mirent le feu, & les firent ainsi périr au milieu des flames. Vers ce même tems, les Villes de la Sicile envoyèrent des Députés à la Reine *Constance* pour lui demander la mort du Prince de Salerne, pour venger celle de *Conradin.* La Reine répondit aux Députés qu'il faloit atendre les ordres du Roi, avant que d'en venir à une exécution de cète conséquence, dont

nouvelles Troupes Vénitiènes comandées par d'autres Officiers, elles tuèrent beaucoup de monde aux Bolonois, & fortifièrent ſur le Pô d'Argenta le Château de Saint-Albert.

1272.

Le 1 de Janvier, arive d'Acre à Brinde THÉDALD ou THÉBALD VISCONTI, Noble Plaiſantin, Archidiacre de Liége, que les Cardinaux avoient enfin élu Pape l'année précèdente, quoiqu'il fût abſent & qu'aucun d'eux ne le conût. Il prend le nom de GRÉGOIRE X, & ſe rend à Bènevent, où le Roi *CHARLE* le vient ſaluer, & l'accompagne enſuite durant le reſte de ſon voyage. Il rencontre à Cépérano pluſieurs Cardinaux avec une nombreuſe Députation de Rome, qui l'invite à venir dans cète Ville : mais il va d'abord à Viterbe; & ne vient à Rome que vers la fin de Mars. Il eſt conſacré dans cète Ville le 27 de ce mois, & reçoit, après la cérémonie, l'homage & le ſerment de Vaſſalité du Roi *CHARLE*. Il ſe tranſporte enſuite dans la Ville d'Orviète; & s'occupe principalement à procurer des ſecours à la Terre-Sainte. Il indique pour cet effet un Concile Général à Lion; & noue diverſes Négociations avec Veniſe, Gène, Piſe & Marſeille, pour obtenir de chacune de ces Villes un certain nombre de Galères; &, parceque les Vénitiens êtoient en guerre avec les Génois ſur mer, & ſur terre avec les Bolonois, il députe à ces Peuples, en qualité de Légat Apoſtolique, l'Archevêque d'Aix, qu'il charge de faire la paix entr'eux; &, ſupoſé qu'il ne puiſſe y réuſſir, de leur ordoner d'envoyer des Plénipotentiaires à la Cour de Rome. Quoique les Siénois & les Piſans euſſent recherché l'amitié du Roi *CHARLE*, ils refuſoient toujours de reconoître ſon Vicariat de Toſcane; & les derniers s'êtoient emparés de quelques endroits en Sardaigne. Le Pape les menace de les excomunier & de ſuprimer leurs Evêchés ſi, dans un certain tems, ils ne ſe ſoumètent pas au Roi *CHARLE*, come Vicaire de Toſcane.

Les Nobles, ſortis de Milan, choiſiſſent pour leur Général SIMON DE LOCARNO, qui ſavoit parfaitement la guerre, & continuent de la faire vigoureuſement aux LA TORRE, contre leſquels l'Archevêque OTTON VISCONTE, qui ſe trouvoit à la Cour du Pape, en avoit imploré la protection. L'Archevêque d'Aix ſe tranſporte, par ordre du Pape, à Breſcia pour en accomoder la Comune avec les LA TORRE. La paix ſe fait au mois d'Octobre : mais il en coûte aux Breſcians ſix mille trois cens livres Impériales, qu'ils donent aux LA TORRE par forme de dédomagement : mais les Nobles Ghibellins ſont ſacrifiés au Roi *CHARLE*, qui les exile tous; & le Peuple de Breſcia leur enlève & détruit pluſieurs Châteaux, entr'autres Orci, Séniga, Palazzuolo & Chiari.

Le Cardinal OTTOBON DE FIESQUE, voulant tirer vengeance de la révolution arivée à Gène en 1270, en atire à Rome tous les Nobles banis, & ſurtout les FIESQUES & les GRIMALDI, ſous prétexte de les reconcilier avec les Députés Génois, qui ſe trouvoient alors dans cète Ville. En conſéquence de ſes conſeils, ces Banis traitent en ſecret avec le Roi CHARLE, auquel ils aſſujètiſſent leur Patrie autant qu'il êtoit en eux,

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres SOUVERAINS en ITALIE.

l'avantage feroit peu confidérable, & qui pouvoit avoir des fuites très funeftes pour la Sicile. *Defnoulis* raporte que cète Princeffe, voulant éprouver la fermeté du Prince de Salerne, lui fit anoncer un vendredi matin qu'il eût à fe préparer à la mort : que *Charle*, fans paroître effrayé, avoit répondu ; *Qu'il étoit content de mourir le jour que J. C. avoit foufert la mort pour tous les homes*; que la Reine, touchée de cète réponfe, lui avoit fait dire : *Qu'à l'exemple de J. C. qui ce jour-là avoit pardoné à fes Ennemis, elle vouloit bien lui faire grace.*

Conftance, apréhendant que les Siciliens ne la forçaffent à faire mourir le Prince de Salerne, fe détermina à le faire transporter à Barcelone. La conduite que la Reine tint à l'égard de ce jeune Prince étoit bien diférente de celle de *Charle*, lorfqu'il s'étoit vu maître de la perfone de *Conradin*, qu'il avoit fait périr fi injuftement.

Enfin *Charle*, que le chagrin & la mélancolie fembloient accabler, réfolut d'aler à Naple pour fe diftraire par de nouveaux préparatifs, & il étoit en chemin lorfqu'une fièvre violente l'ataqua fubitement. Il fut obligé de s'arêter à Foggia, Ville de la Capitanate, où il expira, après 7 jours de maladie. Cet évènement ariva le 7 de Janvier 1285, & 1284 fuivant le fentiment de ceux qui començoient l'année à Pâque. Son Corps fut inhumé dans la Cathédrale de Naple, fes entrailles dans la grande Eglife de Foggia, & fon cœur tranfporté à Paris dans l'Eglife des grands Jacobins, où l'on mit cet Epitaphe : *Li Cœr du Grand Roi Charle qui conquit Sicile.*

Il étoit né dans le mois de Mars 1220 ; ainfi, il avoit 65 ans lorfqu'il mourut. Quelques Ecrivains avancent qu'il s'étoit étranglé ; mais ce fait eft très douteux. Il avoit époufé en premières noces *Béatrix*, Comteffe de Provence & de Forcalquier, le 31 Janvier 1245 : elle mourut en 1267, & fut enterrée au Monaftere de Notre Dame de la Roque Pimont. Il en avoit eu *Louis*, mort en l'Ifle de Chypre peu de jours après fa naiffance, en 1248, enterré dans l'Eglife des Dominicains de Nicofie ; *Charle* dont on a fait mention fous le nom de *Prince de Salerne*, qui fuccéda à fon Père ; *Philippe*, Roi de Theffalonique & Prince d'Achaie, marié, en 1269, avec *Ifabelle Ville-Hardouin*, qui mourut fans enfans l'an 1277, en chargeant une arbalête qui fe débanda ; *Robert*, mort en 1262, & enterré dans l'Eglife du Monaftère de la Roque-Pimont.

Ses filles furent *Blanche*, première Femme de *Robert*, troifième du nom, dit *de Béthune*, Comte de Flandre. Elle mourut en travail d'enfant, & fut enterrée dans l'Abbaye de Flanes près de Douai ; *Béatrix*, mariée, en 1273, avec *Philippe de Courtenay*, premier du nom, Empereur Titulaire de Conftantinople ; *Ifabelle* dont l'Hiftoire ne fait aucune mention ; & *Marie*, que les Annales de Hongrie affurent avoir été mariée avec *Ladiflas IV*, Roi de Hongrie.

Après la mort de *Béatrix de Provence*, le Roi *Charle* époufa *Marguerite de Bourgogne*, Comteffe de Tonnerre, puînée d'*Eude de Bourgogne*, & de *Machaud de Bourbon*. Il n'eut point d'enfant de cète Princeffe, qui, à la mort de fon Mari, fe retira à Tonnerre, où elle atendit tranquilement la fin de fa vie dont le terme ariva l'an 1308.

On regarde le Roi *Charle* come un des plus braves de fon Siècle ; mais fa prudence dans les occafions les plus effentielles fut toujours infiniment audeffous de fa valeur. Ses Soldats l'aimoient beaucoup, & le regretèrent fincèrement : il n'en fut pas de même du refte de fes Sujets, qui l'acufoient de tout ce qu'ils avoient à foufrir de la part de fes Gouverneurs & de fes Officiers, fur la conduite defquels il dédaignoit d'ouvrir les ieux. On atribue à cète négligence les malheurs qui jetèrent tant d'amertume fur les dernières années de fa vie ; &, fans la révolution de la Sicile qui mit un obftacle invincible à l'exécution des grands projets que ce Prince avoit médités, l'Hiftoire de fon Règne feroit une des plus brillantes. Les Italiens conviènent que la Ville de Naple lui eft redevable de fa fplendeur & de fa magnificence. En effet, come la beauté de fon climat l'avoit déterminé à y fixer fa réfidence ordinaire, les Grands-Seigneurs de fa Cour furent obligés d'en faire autant, &, à fon imitation, ils y bâtirent de fuperbes Hôtels dont les jardins étoient, pour ainfi dire, plus magnifiques encore. Il accorda à trois Officiers François de fa Bouche un terrein fur lequel ils fondèrent l'Hôpital & l'Eglife de S. Eloi. De

Ils s'en retournent auſſitôt dans le voiſinage de Gène, & comencent à faire des hoſtilités ſur les Terres de l'Etat. En même tems, au jour marqué, ſans aucune déclaration de guerre & ſans aléguer aucun pretexte de mécontentement, CHARLE fait arêter tous les Génois qui ſe trouvoient en Sicile & dans la Pouille, & ſaiſit leurs effets & leurs Bâtimens. Deux ſeuls Navires très richement chargés, qui ſe trouvoient à la Côte de Malte, échapent heureuſement aux artifices du Comandant du Roi dans cète Iſle. Les Génois n'uſent point de repréſailles, ils accordent 40 jours à tous les Sujets du Roi CHARLE, qui ſe trouvoient dans leur Etat pour ſe retirer avec tous leurs effets; & ſe préparent à ſe défendre contre ce Prince, qui leur fit la guerre l'année ſuivante.

Les GÉRÉMII Guelfes & les LAMBERTAZZI Ghibellins mètent tout en combuſtion dans Bologne. La diviſion n'empêche pas que les Bolonois ne veuillent abſolument chaſſer les Modénois au-delà du Panaro. Pour apuyer leurs prétentions, ils avoient fait graver ſur un marbre, qui ſe conſerve encore dans leur Ville, un prétendu Privilège de l'Empereur THÉODOSE LE JEUNE en date de 433, par lequel il leur accordoit tout ce qui ſe trouve entre leur Ville, la Sculterme ou le Panaro du côté de Modène. Quoique ce Privilège fût l'ouvrage de l'impoſture la plus ignorante & la plus groſſière, leur propre ignorance ou leur mauvaiſe foi s'en faiſoit un titre inconteſtable pour revendiquer ce que les Modénois, depuis pluſieurs Siècles, poſſédoient en deçà de cète Rivière. Vers la fin de l'année précèdente, ils avoient fait un Décret, qui, gravé ſur un marbre, avoit été mis ſous les ieux du public, par lequel ils obligeoient quiconque ſeroit leur Podeſtà de recouvrer ce qu'ils prétendoient leur devoir apartenir, ou d'en prêter ſerment en prenant poſſeſſion de ſa Charge. Cète année, la Faction des LAMBERTAZZI, tenant le haut bout, fait réſoudre dans le Conſeil de faire aux Modénois une guerre à toute outrance, d'aſſembler une groſſe armée; &, pour comencement de guerre, de conduire le *Carrocio* dans la grande Place.

Les Modénois ont recours à leurs Amis. Les Crémonois leur envoient 100 Homes d'Armes aiant chacun trois chevaux; c'eſt-à-dire deux Ecuyers. Il leur vient de Parme deux mille Fantaſſins avec un corps de Cavalerie. Ceux de Reggio, come Aliés des Bolonois, n'envoient point aux Modénois des Troupes par autorité publique: mais ils laiſſent aux particuliers la liberté d'âler à leur ſecours. Le Marquis d'Eſte ſe met en campagne avec toutes les forces de Ferrare, pour ſoutenir leurs intérêts. Soit qu'un ſi grand nombre de Troupes fût étranger aux plus ſages des Bolonois, ſoit que les GÉRÉMINI fuſſent d'intelligence avec les Modénois, ils refuſent de prendre part à cète guerre, ce qui cauſe de grandes altercations entr'eux & les LAMBERTAZZI. Ces derniers craignoient que, s'ils ſortoient en campagne, la Faction contraire n'introduisît le Marquis d'Eſte dans la Ville. Les préparatifs de guerre n'aboutiſſent donc à rien; & par la ſuite les Modénois obtinrent qu'on révoquât le Décret, & que le marbre qui le contenoit fût ſuprimé.

La Lombardie éprouve encore, durant toute cète année, les inconvéniens de la cherté des vivres.

Après tant d'années de priſon, ENZO, Roi de Sardaigne, meurt

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

puis cète Epoque, Naple est devenue la Capitale de tout le Royaume en deça du Phare, & *Charle* s'apliqua à la fortifier & à l'embellir de magnifiques Edifices. Il fit faire le Château neuf, qui passe pour la Place la plus importante de toute l'Italie. On croit qu'il fit aussi élever en mer la Tour de S. Vincent, qui sert de défense à ce Château; mais ce qui est certain, c'est qu'il bâtit l'Eglise de S. Dominique, celle de Ste Marie la nouvelle, qu'il dona aux Frères Mineurs pour les dédomager de leur Maison, qui avoit été ruinée lorsqu'on batissoit le Château neuf. Il transporta du milieu de la Ville dans la grande Place, le marché qui s'y tient aujourd'hui. Les siéges de Naple prirent leur origine sous son Règne, & la Cour Souveraine, apelée *la Vicairerie de Naple* lui doit son établissement. Enfin, il augmenta les Privilèges de l'Université, & la remplit de Professeurs d'un grand savoir qu'il combloit de bienfaits, entr'autres *S. Thomas d'Aquin*, à qui il donoit une once d'or par mois.

CHARLES II, dit LE BOITEUX, *&* *PIERRE D'ARAGON.*

Charle en mourant avoit laissé la Régence de ses Etats, pendant la prison du Prince de Salerne, conu depuis cète époque sous le nom de *Charle II*, à *Robert*, Comte d'Artois, son neveu, & au Cardinal de Sainte-Sabine, Légat dans le Royaume. Le Pape & le Roi de France avoient aprouvé cète disposition; mais le Souverain Pontife avoit ajouté qu'on pouroit apeler des Régens au Siége Apostolique, & il dona au Cardinal mille onces d'or d'apointemens par an, *à prendre sur les Revenus du Royaume.*

Le Roi d'Aragon n'eut pas plutôt apris la mort de *Charle I*, qu'il envoya l'Amiral *Loria* faire une descente dans la Calabre, qui se trouvoit alors sans défense, car la flote de *Charle* s'étoit dissipée aussitôt que la nouvelle de sa mort fut devenue publique. L'Amiral exécuta sur le champ les ordres qu'il avoit reçus, & il fut bientôt maître de Cortone, de Cantazare & de plusieurs autres Places.

La mort de *Martin IV*, arivée le 29 de Mars 1285, ne changea point les dispositions de la Cour de Rome en faveur de la Maison d'Anjou; car *Honorius IV*, élevé au Souverain Pontificat le 2 d'Avril suivant, se déclara ouvertement pour *Charles II*, & confirma tout ce que son Prédécesseur avoit fait contre le Roi d'Aragon. Il permit qu'on levât pendant trois ans les décimes de tous les Revenus Ecclésiastiques de l'Italie, pour subvenir aux frais de la guerre contre le Roi *Pierre*, & il accorda au Roi de France les décimes de Liége, de Metz, de Verdun & de Bale, pour le mètre en état de pousser vivement l'expédition qu'il méditoit contre l'Aragon. On se flatoit par ces diférens moyens, qu'on viendroit à bout de remètre la Sicile au pouvoir de la Maison d'Anjou.

Tout sembloit anoncer la ruine du Roi d'Aragon. *Philippe le Hardi* avoit fait les plus grands préparatifs pour mètre *Charle de Valois*, son fils, en possession du Royaume d'Aragon qui lui avoit été doné par le S. Siége. Suivant les Ecrivains Espagnols, l'armée de France étoit composée de quatre-vingt mille Homes d'Infanterie, & de vingt mille Chevaux, & sa flote de 120 Batimens, tant Galères que Vaisseaux de guerre. *Philippe*, qui marchoit en persone à cète expédition, étoit accompagné de *Philippe*, son fils aîné, de *Charle de Valois*, du Roi de Majorque, que *Pierre d'Aragon* avoit privé de ses Etats, & du Cardinal *Jean Cholet*, Légat du Pape en France.

Aussitôt que l'armée fut entrée dans le Roussillon, Perpignan & Janua ouvrirent leurs portes; toutes les Villes de Lampurdan se soumirent ensuite; mais on fut obligé de mètre le Siége devant Girone où comandoit *Raimond*, Comte de Cardonne, un des plus braves homes de son Siècle.

On raporte que des femmes qui étoient dans l'armée, & les homes qui n'étoient pas en état de porter les armes, lançoient des pierres du côté de la Ville en criant: *Contre Pierre d'Aragon pour gagner des Indulgences.* Cependant le Roi d'Aragon s'étoit aproché pour secourir la Place. Informé que les François atendoient un convoi considérable, qui devoit venir de Roses, il résolut de l'enlever en persone; mais le Roi de France, instruit de son dessein, envoya de nouvelles troupes pour soutenir celles qui escortoient le convoi. Il y eut un combat très vif entre les deux partis, le Roi *Pierre*

à Bologne le 14 de Mars. On l'enterre avec pompe dans l'Eglise des Dominicains.

1273.

DEPUIS la mort de RICHARD d'Angleterre, Comte de Cornouaille, la plus grande partie de l'Allemagne regardoit la Courone come vacante; mais la Faction contraire portoit toujours ALFONSE, Roi de Castille, qu'elle avoit élu: c'toit cependant foiblement; parceque ce Prince, depuis son élection, ne s'ètoit pas encore fait voir en Allemagne, depuis 17 ans, & n'avoit pas été couroné, come RICHARD l'avoit été. La situation des afaires en Italie exigeoit un Empereur ou du moins un Roi des Romains, reconnu pour tel, qui pût y mètre la paix. GRÉGOIRE X, sans avoir égard aux prétentions assez mal fondées de l'inutile ALFONSE, sollicite vivement, cète année, les Princes d'Allemagne de procéder à l'élection d'un nouveau Roi de Germanie & des Romains; & menace de faire un Empereur sans eux. La Diète Electorale s'assemble à Francfort; sur la recomandation de WERNER, Archevêque de Cologne; &, par les intrigues de FRÉDÉRIC DE HOHENZOLLERN, Burgrave de Nuremberg, on nome Roi de Germanie ou des Romains, RODOLFE, Comte de Habsbourg, & Landgrave de la Haute-Alsace, Prince habile, mais pauvre.

GRÉGOIRE X lève l'Interdit auquel il avoit soumis la Ville de Siène; &, come il vouloit se rendre à Lion pour le Concile général, qu'il devoit y tenir l'année suivante, il quite Orviète pour passer en France. Il se rend à Florence le 17 de Juin; &, come au fond il n'afectionoit aucune Faction en particulier, il prête une oreille favorable aux plaintes des Ghibellins chassés de cète Ville; & met tout en œuvre pour les faire rapeler. Par ses soins, les deux Factions s'accomodent le 2 de Juillet. On demande de part & d'autre, pour la sureté de l'exécution du Traité, des Otages & des Cautions; & le Pape excomunie ceux qui la rompront. Les Sindics des Ghibellins se rendent ensuite à Florence pour ratifier & jurer cète paix. On leur dit à l'oreille que, s'ils ne se retireat pas promtement, le Maréchal du Roi CHARLE avoit ordre de les faire tuer. Ce Prince ètoit alors à Florence; & craignoit de voir dans cète Ville des gens oposés à ses desseins. Les Sindics se retirent, en instruisant le Pape de la raison qui les y force. GRÉGOIRE, mal satisfait de se voir jouer par les Florentins & par le Roi CHARLE, sort aussitôt de Florence, qu'il met en Interdit. Reggio le voit ariver le 27 de Septembre. Il va de cète Ville à Milan. NAPOLEON DE LA TORRE fait si bien lui faire sa cour & s'insinuer dans son esprit, qu'il en obtient le Patriarchat d'Aquilée pour son frère RAIMOND, Evêque de Côme. C'ètoit, après le Souverain Pontificat, le plus riche Bénéfice d'Italie, depuis que les Patriarches ètoient devenus Princes du Frioul. OTTON VISCONTE, qui n'avoit pas quité la Cour du Pape depuis l'arivée de GRÉGOIRE en Italie, & qui l'avoit suivi d'Orviète à Milan, ne doutoit pas qu'il n'alât enfin entrer en possession de son Archevêché: mais NAPOLÉON DE LA TORRE sait si bien manier l'esprit du Pape qu'il ordone à l'Archevêque de se retirer à Plaisance, pour se rendre au Concile de Lion; & lui promet de le mètre ensuite en possession de

y fut blessé, & pensa même être fait prisonier. Les Aragonois, pressés de tous côtés, furent contraints de prendre la fuite, & le Gouverneur de Gironne, manquant de vivres & n'aiant plus de secours à éspérér, se vit dans la nécessité de capituler, après une défense de deux mois.

Philippe le Hardi, après tant de succès, croyant n'avoir plus d'Ennemis à combatre, permit à une partie de sa flote de retourner en France. *Marquet*, Amiral de Barcelone, profita de l'imprudence du Roi de France, & ataqua une division de cète flote, la mit en désordre, & s'empara de trente-six Bâtimens. *Roger de Loria*, de son côté, surprit le reste de la flote, qui étoit au Port de Roses, & la détruisit entièrement. *Enguerrand*, Amiral de France, fut fait prisonier dans cète action. *Philippe*, privé de sa flote par le moyen de laquelle il recevoit des vivres pour son armée, se vit contraint de songer à la retraite. Les fatigues qu'il avoit essuyées pendant cète campagne altérèrent tellement sa santé, qu'il mourut le 6 d'Octobre suivant *Villani*. Tout ce que ce Prince avoit conquis sur le Roi d'Aragon, rentra bientôt sous la domination de son ancien Souverain. Tel fut le succès de cète expédition.

Le Roi d'Aragon ne survéquit pas longtems à *Philippe*, étant mort à Villefranche le 8 de Novembre suivant. Il étoit âgé de 46 ans suivant les uns, & de 54 ou 55 selon les autres. L'Archevêque de Taragone lui dona à la mort l'absolution des Censures.

Pierre laissa de *Constance* quatre Fils & deux Filles : savoir, *Alfonse*, *Jâque*, *Fredéric* & *Pierre*, *Isabelle* & *Yolande*. Il dona par son testament à *Alfonse* les Royaumes d'Aragon, de Valence, de Majorque, de Sardaigne & le Comté de Barcelone; *Jâque*, son second fils, eut le Royaume de Sicile, & *Pierre* ordona que, dans le cas où *Alfonse* viendroit à mourir sans enfans, *Jâque* lui succéderoit dans ses Etats d'Espagne, & laisseroit la Sicile à *Frédéric*. La Princesse *Isabelle* épousa le Roi de Portugal, & *Yolande* fut mariée avec *Robert*, Roi de Naple. *Pierre* avoit outre cela un Fils & une Fille naturels; savoir, *Jâque*, & *Thérèse Perès*. Celle-ci épousa *Artal d'Allagon*.

Peu de tems avant la mort de ces deux Rois, le Pape *Honorius IV* avoit publié une Bulle pour le soulagement des Peuples de Sicile. Elle est datée du 17 de Septembre 1285. Les cas dans lesquels il est permis au Roi de tirer des subsides du Peuple, y sont réglés. Le premier, lorsque le Pays seroit ataqué par les Ennemis; mais il faloit que cète invasion fût sérieuse, & qu'elle ne fût point passagère. Une révolte considérable donoit le même droit au Prince. 2° Pour racheter le Roi, s'il arivoit qu'il fût fait prisonier. 3° Lorsqu'il s'agissoit d'armer le Roi Chévalier, ou ses Frères, ou ses Enfans. 4° Enfin, lorsque la Sœur du Roi, ou ses Filles, ou ses Petites-filles se marieroient. Dans les deux premiers cas, le Roi pouvoit exiger cinquante mille onces d'or, douze mille seulement dans le troisième, & quinze mille lorsqu'il auroit à marier ses Sœurs ou ses Filles. Ce Réglement étoit pour le Royaume tant en deçà qu'au-delà du Phare. Il ne devoit point être permis de faire deux levées en une même année, le changement fréquent de monoie étoit interdit, & chaque Roi ne devoit en fraper qu'une fois pendant son règne; elle devoit être de bone valeur, & suivant l'avis des gens experts.

Après plusieurs autres Réglemens, qui tendoient au soulagement des Peuples, & à modérer l'autorité Royale, le Pape déclare qu'il sera permis d'apeler au S. Siége si le Roi ou ses Ministres donent ateinte à cète Constitution, &, si ce cas arivoit, la Chapelle du Roi sera soumise à l'Interdit, qui durera jusqu'à ce qu'il ait réparé le violement de cète Loi. S'il reste dans l'Interdit pendant deux mois, tous les endroits où le Roi, la Reine & les Enfans de leurs Majestés se trouveront, seront aussi sujets à l'Interdit. S'il persiste encore six mois, il sera excomunié, & au bout de six autres mois ses Sujets ne seront plus obligés de lui obéir.

Les Rois de Sicile devoient jurer dans la suite d'observer la présente Constitution, lorsqu'ils rendroient homage au S. Siége. Si l'on en croit *Giannone*, ce Réglement n'eut jamais force de Loi dans le Royaume, même en deçà du Phare.

CHARLE II, & JAQUE D'ARAGON.

Aussitôt que *Jâque* eut apris la mort du Roi d'Aragon, il songea à monter sur le Trône de Sicile, conformément

son Siége. On a prétendu que les Milanois avoient formé le dessein d'assassiner ce Prélat, s'il vouloit, contre leur gré, rester dans leur Ville; & que le Pape en étant instruit envoya l'Archevêque à Plaisance pour le soustraire aux embuches de ses Ennemis; & que ses Partisans n'aprouvèrent point la conduite de GRÉGOIRE à cet égard.

Avant que le Pape sortît d'Orviète, il y avoit reçu la visite du Prince EDOUARD, qui revenoit de la Terre-Sainte, & s'en retournoit en Angleterre pour y prendre possession de la Courone vacante depuis quelque tems par la mort d'HENRI III, son père. EDOUARD avoit exigé de GRÉGOIRE qu'il fît procéder contre GUI DE MONTFORT, Meurtrier du Prince HENRI d'Angleterre, cousin germain d'EDOUARD; & GRÉGOIRE, par son Jugement, avoit excomunié GUI, qu'il avoit déclaré digne des peines prononcées par les Loix contre les Assassins sacriléges.

Les GÉRÉMII, Guelfes de Bologne, en haine des LAMBERTAZZI, Ghibellins, font le Siége de Forli. Le Prince EDOUARD, en passant par-là pour traverser la Lombardie, ofre sa médiation pour un accomodement auquel les Bolonois ne veulent point entendre : mais la vigoureuse résistance des Assiégeans les oblige de lever le Siége, & de se retirer après avoir ravagé tout le Territoire.

UBALDIN DE FONTANA tente d'assassiner le Marquis d'Este dans la Place de Ferrare. Il est tué par les Domestiques de ce Seigneur.

Le Roi CHARLE ataque l'Etat de Gène de tous côtés. Le Vicaire de Toscane avec les troupes des Villes de cète Province le comence par la Rivière du Levant, en même tems que le Maréchal de Provence entre dans la Rivière du Ponant. Les Alexandrins, & les Marquis de Lombardie ataquent les Génois en deça de l'Apennin. Les Plaisantins refusent de leur faire la guerre; & ceux de Pavie, come Ghibellins, leur envoient des secours. Beaucoup de Châteaux sont pris & repris; & les Génois font face avec courage à tant d'Ennemis.

C'est sans doute vers ce tems que CHARLE inquiète la Ville d'Asti. Ce Prince étoit maître de tout le Piémont. Il étoit Seigneur en particulier d'Albe, d'Alexandrie, d'Ivrée, de Turin, de Plaisance & de Savigliano. Bologne, Milan & les autres Villes de la Lombardie lui payoient tribut. Le Peuple d'Asti, jaloux de sa liberté, n'avoit point voulu plier devant ce Prince. En 1270, pour qu'il les laissât en repos, ils en avoient acheté moyènant, 3 mille Florins, une Trève de trois ans, à l'expiration de laquelle ils avoient doné 11 mille autres Florins pour trois autres années de Trève. Dans celle-ci, des marchandises de France qu'ils envoyoient à Gène leur furent enlevées à Cossano par JAQUE & MANFRED, Marquis de Bosco. Ceux d'Asti mètent sur pied 10 mille Homes d'Infanterie & quelques Cavaliers qui vont faire le dégât dans les environs de Cossano. Il y sont ataqués, le 24 de Mars, par les Généraux de CHARLE avec une grosse Armées de Provençaux & de Lombards. On leur fait, les uns disent 800, les autres deux mille prisoniers, qui sont conduits dans les prisons d'Albe. Ceux d'Asti réclament ces prisoniers en vertu de la Trève : mais le Général Provençal congédie les Députés en leur disant « de sortir promtement de sa pré-
» sence; & d'annoncer à leurs Concitoyens que, s'ils ne vouloient pas
» prendre le parti du Roi CHARLE, son Maître, tous leurs prisoniers

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

aux intentions de son Père. Il avoit alors 22 ans, étant né l'an 1264. Ce Prince fit publier que la cérémonie de son Couronement se feroit, le 2 de Février 1286, dans la Ville de Palerme. Il fit ce jour-là 400 Chevaliers, & accorda de grands Privilèges aux Siciliens. *Jâque* envoya ensuite une Députation au Pape *Honorius*, pour l'engager à le reconoître Roi de Sicile. La Députation fut très mal reçue, & le Souverain Pontife déclara le Jeudi-Saint, qui étoit le onze d'Avril, que la Reine *Constance* & le Prince *Jâque* n'avoient aucun droit sur la Sicile, & qu'ils étoient d'ailleurs excomuniés pour n'avoir point obéi à la Constitution du Pape *Martin IV.* Il ordona en même tems à la Reine *Constance* & au Prince *Jâque* de sortir de la Sicile avant l'Ascension, & comanda aux Siciliens de les *chasser*, s'ils n'obéissoient pas aux ordres du Pape. *Jâque*, ne se croyant point obligé de reconoître l'autorité du Souverain Pontife dans des afaires purement temporelles, étoit toujours resté en Sicile. Le Pape fulmina de nouveau l'excomunication contre ce Prince, annulla son Couronement, interdit tous les lieux où il se trouveroit, &c. Toutes ces Censures furent encore renouvellées le 18 de Novembre suivant.

Cependant les Régens du Royaume de Naple cherchoient tous les moyens pour recouvrer la Sicile, & l'enlever au Prince d'Aragon. Les Dominicains que *Jâque*, étant encore enfant, avoit traités avec tant de clémence, s'étoient rendus à Naple où ils avoient représenté que les Siciliens començoient à être las de la domination Aragonoise, & que, si l'on vouloit faire une descente en Sicile, il seroit très aisé de s'en rendre Maître.

On ajouta foi au récit des Dominicains, & l'on crut qu'il étoit à propos de profiter de cète circonstance. Les Régens firent en conséquence armer une flote de quarante ou cinquante Vaisseaux, dont le comandement fut doné à *Rainaud*, Comte d'Avelli, de la Maison des Baux. La flote s'aprocha d'Agouste un jour que les Habitans en étoient sortis pour aler à la foire de Lentini. Les François firent une descente, surprirent la Ville & forcèrent bientôt le Château à se rendre. *Jâque*, qui étoit alors à Messine, n'eut pas plutôt apris cète nouvelle, qu'il se transporta à Catane, où il y avoit un parti en faveur des François. Le Comte d'*Avelli* avoit déja envoyé des troupes s'emparer de cète Place; mais elles furent batues en chemin & Catane fut sauvée.

Jâque, résolu de reprendre Agouste, chargea *Loria* d'ataquer la Ville du côté de la mer, pendant qu'il l'assiègeroit par terre. Les François, à l'aproche des Ennemis, se retirèrent dans le Château, car ils prévoyoient ne pouvoir se défendre longtems dans la Ville. On fit quelques prisoniers, parmi lesquels il se trouva deux Dominicains. Un de ces Moines découvrit à l'Amiral Aragonois le dessein qu'on avoit de surprendre Marsalle. Le Roi profita de cet avis, & mit une forte garnison dans cète Place. Cète précaution fit échouer le projet; car l'Amiral de Naple, voyant qu'il étoit prévenu, se retira sans oser rien entreprendre.

Loria le suivit de près & s'aprocha du Port de Naple pour défier les François au Combat. *Charle Martel*, fils aîné de *Charle II*, ne put soufrir cète bravade, & il fit aussitôt armer tous les Bâtimens qui se trouvèrent dans le Port. *Charle Martel*, le *Comte d'Artois*, *Philippe*, Comte de Boulogne, *Gautier de Brienne*, *Gui de Montfort*, voulurent se trouver au Combat. Il fut long & opiniâtre, & la victoire balança longtems des deux côtés; les Aragonois forcèrent enfin les François à céder. *Loria* se rendit maître de 40 Galères, & fit environ quatre mille prisoniers, qu'il envoya au Roi *Jâque*. La terreur étoit si grande dans Naple, qu'on prétend que l'Amiral auroit pu s'emparer facilement de la Ville. On l'accuse d'avoir reçu une grosse somme d'argent pour la Trève qu'il accorda aux François, sans la participation du Roi.

Pirron, un des deux Dominicains qu'on avoit fait prisoniers, aiant apris la défaite des François, se cassa la tête contre la muraille de sa prison. Le Roi *Jâque* ne permit pas qu'on fît aucune démonstration publique de joie, parceque cète Victoire avoit été remportée sur des François. Le Comte d'*Avelli*, qui jusqu'à ce jour s'étoit défendu dans le Château d'Agouste, se voyant réduit à manger ses chevaux, & n'aiant aucun secours à espérer, se rendit prisonier de guerre avec sa garnison. Les Régens de Naple cédèrent dans la suite

» mourroient en prison ». Ceux d'Asti prènent aussitôt à leur solde 15 cens Homes d'Armes, qu'ils tirent de diférens endroits. Ils demandent aussi du secours au Marquis de Montferrat, alors Ennemis de CHARLE, qui s'ètoit emparé de plusieurs endroits de ses Etats. Il leur vient aussi d'Espagne 200 Homes d'Armes, que le Roi de Castille envoyoit au Marquis son Gendre. Avec ces forces, ceux d'Asti portent la guerre dans les Terres du Roi CHARLE, ravagent tout le Territoire d'Albe, & s'emparent de diverses petites Places. Pour assurer le succès de cète guerre & parer à la vengeance de CHARLE, il se fait entre le Marquis de Montferrat, Asti, Gène & Pavie une Ligue, à laquelle ce Roi n'opose d'abord qu'une Excomunication qu'il extorque du Pape contre le Marquis & ces Villes.

1274.

L'OUVERTURE du Concile général se fait à Lion le 7 de Mars. Il s'y trouve environ 500 Evêques. La réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine s'y fait de la manière la plus solemnelle. C'ètoit un Ouvrage de la Politique de l'Empereur MICHEL PALE'OLOGUE, qui redoutoit la nouvelle Croisade que ce Concile devoit autoriser, & plus encore l'ambition & la puissance de CHARLE, Roi de Sicile, qu'il regardoit come un Voisin très dangereux. Come le Pape, pour le rétablissement de la paix en Italie, & pour le succès de la Croisade, comtoit principalement sur RODOLFE DE HABSBOURG, nouvellement élu Roi des Romains, lequel avoit pris la Croix, il en confirme l'élection dans le Concile; & RODOLFE, de son côté, par un Diplôme en forme, confirme à l'Eglise Romaine la possession des Etats énoncés dans les Diplômes, de *LOUIS LE DÉBONAIRE*, d'*OTTON I*, d'*HENRI I* & de *FRÉDÉRIC II.*

Les *GÉRÉMII* de Bologne prènent les armes contre les *LAMBERTAZZI*. Ce n'est durant plusieurs jours que massacres & qu'incendies. Les Troupes de Parme, de Crémone, de Modène & de Reggio viènent au secours des *GÉRÉMII*; ce qui fait prendre aux *LAMBERTAZZI* le parti de faire un accomodement; & les Aliés des Guelfes s'en retournent. Mais, à quelques jours de-là, les querèles recomencent. Les Parmésans, les Modénois, les Reggiens, les Ferrarois & les Florentins amènent de nouveaux secours aux *GÉREMII*. Leur aproche force les *LAMBERTAZZI* de sortir de la Ville, le 2 de Juin, pour se retirer à Faënze. Quelques Ecrivains disent que leur retraite fut précèdée d'un grand combat, dans lequel ils eurent beaucoup de gens ou tués ou pris; & que leur retraite fut suivie de la destruction de leurs Palais & des Maisons de leurs Partisans. Au mois de Juin, le Peuple de Bologne, avec les secours de ses Aliés, va porter la guerre dans la Romagne, pour réduire quelques Villes qui s'ètoient soustraites de son obéissance. On chasse d'Imola les Ghibellins, & l'on y met une forte garnison. On passe ensuite à Faënze, que l'on trouve trop bien en ètat de se défendre, pour que l'on ose en faire le siége. On se contente d'en ravager le Territoire.

Il comence, cète année, à Modène une division qui dura longtems. La Faction des Rangoni & des Boschetti prévaut. Les Grassoni,

aux Aragonois le Chateau d'Ischia, pour obtenir la liberté du Comte d'*Avelli*. La cession de ce Château mit les Siciliens en état d'exiger de fortes contributions de tout ce qui sortoit du Port de Naple.

Jâque, encouragé par tant de succès, ala faire une descente dans la Calabre, & pendant qu'il parcouroit le Pays avec son armée de terre, *Roger Loria* rangeoit la Côte avec une flote de quarante Galères. Maîtres de plusieurs Places qu'ils avoient forcées à se rendre, le Roi mit le Siége devant Belvédère. *Roger de Saguinet*, qui en avoit le comandement, fit une vigoureuse résistance, & ruina plus d'une fois les machines des Assiégeans par la grande quantité de grosses pierres qu'il faisoit lancer. Les deux fils de ce brave Gouverneur étoient prisoniers dans le camp des Aragonois. *Jâque*, par le conseil de *Loria*, les fit atacher dans l'endroit où ces pierres tomboient en plus grande abondance, & il eut soin que le Gouverneur fût averti du danger que couroient ses enfans. *Sanguinet*, dans une circonstance si critique, crut devoir préférer la gloire de son Prince à la tendresse paternelle. Il continua à lancer la même quantité de pierres dans l'endroit même où étoient ses enfans, de sorte qu'il y en eut un qui fut tué. *Jâque*, voyant qu'il perdoit trop de monde devant cète Place, & qu'il n'y avoit pas d'aparence de la réduire sitôt, leva le Siége. Pour doner à *Sanguinet* des preuves de son estime, il lui renvoya son fils, qui étoit vivant, avec le corps de celui qui avoit été tué.

Ce mauvais succès n'empêcha pas le Roi de faire une nouvelle entreprise. Il se présenta devant Gaiète où il avoit un parti sur lequel il comptoit; mais il començoit à peine les premières opérations du Siége, qu'il se trouva investi par l'armée du Comte d'Artois, de sorte qu'il étoit envelopé de tous côtés. *Jâque* étoit occupé des moyens de sortir de l'embaras où il se trouvoit lorsqu'on vint aporter au Comte d'Artois la nouvelle que la paix étoit faite entre le Roi d'Aragon & *Charle II*, par la médiation du Roi d'Angleterre. Le Comte d'Artois se retira alors, & *Jâque* retourna en Sicile.

Edouard I, Roi d'Angleterre, & Cousin-germain de *Charle II*, ne pouvant plus se flater que les armes de France procureroient la liberté à ce jeune Prince, eut recours à la négociation. Il eut pour cet effet à Oléron une conférence avec le Roi d'Aragon, & l'on convint des articles suivans.

1° Que *Charle* céderoit à *Jâque d'Aragon* toute l'Isle de Sicile, avec les Isles adjacentes; &, dans le continent d'Italie, les Places & les Terres comprises dans l'Archevêché de Reggio.

2° Que le tribut que le Roi de Tunis payoit tous les ans au Roi de Sicile, seroit à l'avenir payé à *Jâque d'Aragon*.

3° Que *Charle* feroit en sorte que tout ce qui avoit été fait par les Papes contre la Maison d'Aragon, seroit révoqué, & que la confirmation du Roïaume d'Aragon, faite en faveur de *Charle de Valois*, frère du Roi de France, seroit déclarée nulle.

4° Que le Prince *Louis*, fils de *Charle*, épouseroit *Yolande*, sœur du Roi d'Aragon, & que la fille aînée de *Charle* seroit donée en mariage au Roi de Sicile.

5° Que, pour faciliter l'exécution de tous ces articles, il y auroit une trève entre la Maison d'Aragon d'une part, & l'Eglise Romaine de l'autre.

6° Que, malgré la trève, il seroit libre à *Jâque*, Roi de Sicile, de secourir son frère *Alfonse* dans quelque guerre que ce fût; que cète trève comenceroit à la mi-Mai, & dureroit deux ans.

7° Enfin que jusqu'à ce que tous ces articles fussent mis en exécution, *Charle* resteroit toujours prisonier.

Ce Prince envoya le Traité au Pape *Honorius IV* qui, après avoir consulté les Cardinaux, le cassa parcequ'il trouvoit que les excès dont la Maison d'Aragon s'étoit rendue coupable lui devoit ôter l'espoir d'obtenir les avantages que pouvoit lui aporter un Traité semblable. Mais, pour adoucir le chagrin que le Roi *Charle* devoit ressentir, le Souverain Pontife lui permit de faire célébrer la Messe & les Offices Divins en sa présence & à voix basse, malgré l'interdit dont le Royaume d'Aragon & le Comté de Barcelone avoient été frapés.

Le Pape *Honorius* étant mort quelque tems après, c'est à-dire le 3 d'Avril 1287, il eut pour Successeur *Nicolas IV*, qui fut élu le 22 de Février 1288. Ce dernier Pontife crut devoir s'occuper d'abord des afaires de la Sicile, & en conséquence il fit publier le

EVÈNEMENS pendant l'Année 1274.

les Saſſuoli & les Savignani ſont chaſſés de la Ville avec tous ceux de leur Faction. Ces Banis ſe réuniſſent & forment une Armée avec laquelle ils s'avancent juſqu'à Montale. Les RANGONI viènent à leur rencontre. La Bataille coûte beaucoup de monde aux deux partis, & les RANGONI ſont mis en déroute.

Ceux de Pavie & de Novare font la guerre aux Milanois. Vers le même tems NAPOLÉON DE LA TORRE, Seigneur de cète Ville, envoie à RODOLFE des Députés qui le reconoiſſent, au nom du Peuple de Milan, pour Roi des Romains & d'Italie, & le prient d'accepter la Seigneurie de leur Ville. RODOLFE mène NAPOLÉON, ſon Vicaire, à Milan, & fait partir pour cète Ville un Corps de Troupes Allemandes, dont CASEON ou GASTON, fils de NAPOLÉON, fut fait Capitaine.

Une Armée Navale de Provence débarque en Corſe & prend le Château d'Ajaccio, que les Génois avoient fait bâtir & fortifier. Vingt-deux Galères de Gène ſe mètent en mer pour doner la chaſſe aux Provençaux; ne les aiant point rencontrés, elles font voile vers la Sicile, & brûlent dans le Port de Trapani tous les Bâtimens qu'elles y trouvent. Elles vont enſuite à Malte, & font une dêcente dans l'Iſle de Gozzo qu'elles ſaccagent. Enfin elles ſe préſentent devant le Port de Naple, où le Roi CHARLE faiſoit ſa réſidence; &, par bravade, elles jètent dans la Mer, en pouſſant de grands cris, ſes Pavillons enlevés à divers Bâtimens. En s'en retournant à Gène, elles prènent pluſieurs de ſes Navires; &, venues dans la Rivière de Ponant, elles reprènent Ventimiglia. Cependant l'Armée de Terre de Gène eſt miſe en déroute, près du Château de Mentono, par les Troupes de CHARLE, dont la Flote ſe préſente à la vue du Port de Gène, & ſe retire ſans oſer rien entreprendre.

Les Armes de ce Prince ſont encore moins heureuſes contre ceux d'Aſti. ALFONSE, Roi de Caſtille, leur avoit encore envoyé 300 Homes d'Armes. Leurs Troupes & celles de Pavie vont avec le Marquis de Montferrat faire le dégât dans le Territoire d'Alexandrie. Ils y reſtent huit jours; & mètent les Alexandrins dans la néceſſité de priver CHARLE de la Seigneurie de cète Ville. Dans le mois de Juin, ils vont ravager les Diſtricts d'Albe & de Savigliano; prènent Saluces & Ravello, & forcent THOMAS, Marquis de Saluces, à renoncer à ſon Aliance avec le Roi CHARLE pour entrer dans la Ligue d'Aſti. Retournées dans le Territoire d'Albe, les Troupes confédérées achèvent de le ravager juſqu'aux portes de la Ville; &, pour marquer leur mépris aux Habitans, ils font courir le *Pallio* ſous leurs ieux le jour de S. Laurent. Les Généraux de CHARLE, pour arêter les progrès de ſes Ennemis, leur livrent bataille; & ſont batus. PHILIPPE, Sénéchal de Provence, & le Maréchal FERRACCE DE SAINT-ANNAT avec environ 140 Provençaux ſont bleſſés dans cète afaire. Le Sénéchal s'en retourne en Provence; & laiſſe les Villes d'Albe, de Chéraſe, de Savigliano, de Mondovi, de Coni, maîtreſſes de ſe ſouſtraire à la domination de CHARLE, auquel il ne reſte plus que quelques Places en Piémont. Les Confédérés s'emparent encore de Coſſano, dont les Seigneurs vont chercher dans la Pouille à ſubſiſter aux dépens du Roi.

Jeudi-Saint une Bulle, par laquelle il menaçoit d'agir ſpirituellement & temporellement contre *Jâque* & les Siciliens, s'ils perſiſtoient dans leur rébellion contre l'Egliſe Romaine, & il ne leur donoit pour ſe reconoître que juſqu'à la fête de S. Michel. Ces menaces furent renouvellées le jour de la Pentecôte; mais les Siciliens parurent y faire auſſi peu d'atention qu'à la Monition que le Pape avoit envoyée, dès le 15 de Mars, au Roi d'Aragon. Par cete Monition, il exhortoit ce Prince à ne pas ſuivre les mauvais exemples de ſon Père; lui reprochoit la dureté qu'il avoit de retenir injuſtement priſonier le Roi *Charle*; lui comandoit de le mètre en liberté; lui défendoit de fournir aucun ſecours au Prince *Jâque* ſon frère, & lui ordonoit de comparoître dans ſix mois devant le Saint-Siége: qu'autrement il pouvoit s'atendre à voir employer contre lui les moyens ſpirituels & temporels. Le Roi d'Aragon parut diſpoſé à obéir; il feignit au moins d'avoir beaucoup d'égards pour le Pape, & lui demanda un ſauf-conduit pour les Ambaſſadeurs qu'il avoit deſſein d'envoyer à Rome.

Auſſitôt que ce ſauf-conduit fut arivé à la Cour d'Aragon, les Ambaſſadeurs ſe mirent en route & entrèrent dans Rome, vers la fête de Noël, accompagné de quelques Députés de Sicile. Dans l'Audience que *Nicolas* leur accorda, il ſe plaignit vivement de la conduite d'*Alfonſe* à l'égard des Siciliens & contre le Roi *Charle*; il ajouta cependant qu'il étoit diſpoſé à entendre les raiſons du Roi d'Aragon & à lui rendre juſtice pourvu qu'il vînt en perſone. Les Ambaſſadeurs cherchèrent à juſtifier le Roi leur Maître, & les Siciliens, en rendant comte au Pape des violences des François en Sicile; excusèrent auſſi la Reine *Conſtance*, & finirent par le ſuplier de reconoître *Jâque* pour Roi de Sicile. Le Souverain Pontife refuſa non ſeulement d'accorder ce qu'ils demandoient; mais il prit même des meſures du côté de la France pour engager *Philippe le Bel* à faire tous les efforts poſſibles, afin de mètre ſur le Trone d'Aragon *Charle de Valois* ſon frère, d'autant que ce Prince y avoit, à ce que prétendoit le Pape, un droit inconteſtable par la Donation que *Martin IV* lui en avoit faite.

La Paix sembloit donc plus éloignée que jamais, & *Charle* s'atendoit à voir durer encore longtems ſa captivité, lorſque les Rois d'Angleterre & d'Aragon, dans une nouvelle conférence qu'ils eurent au Village de Champfranc, décidèrent qu'on lui rendroit la liberté moyènant la ceſſion qu'il feroit de l'Iſle de Sicile au Roi *Jâque*. *Charle* devoit s'engager à en obtenir l'Inveſtiture en faveur de ce Prince; il s'obligeoit de plus de fournir au Roi *Alfonſe* une renonciation du Comte de Valois à ſes prétentions ſur les Etats d'Aragon. Pour ſureté de ſa parole, on lui demandoit en ôtage trois de ſes enfans, en exceptant l'aîné, & quarante fils aînés des Seigneurs, Chevaliers & des autres plus conſidérables Habitans de Provence au choix du Roi *Alfonſe*. A l'égard du prix, il fut fixé à cinquante mille marcs d'argent livrés ſur l'heure & à une promeſſe de vingt mille autres dont le Roi d'Angleterre ſe rendoit caution. Si, dans l'eſpace de trois ans, *Charle* ne pouvoit pas remplir les premières clauſes du Traité qui regardoient le Pape & le Comte de Valois, il promètoit ſolemnèlement de venir ſe remètre en priſon, ſans exiger que les cinquante mille marcs donés au Roi d'Aragon lui fuſſent rendus.

Le Roi *Charle*, en obtenant ſa liberté, remit au Roi d'Aragon les Princes *Louis*, *Robert* & *Jean* ſes fils; le nombre des Seigneurs Provençaux convenu, & la ſomme d'argent qu'il avoit promis de livrer. Il partit enſuite pour la France, & rendit comte à *Philippe le Bel* du Traité qu'il avoit fait avec les Rois d'Angleterre & d'Aragon; après quoi il ala en Italie pour en informer le Pape. Le ſaint Père, mécontent de ce Traité, déclara *Charle* & *Edouard* quites de leur ſerment, & ſacra lui-même *Charle*, Roi de Sicile à Riéti, le 29 de Mai 1288, jour de la Pentecôte. Ce Prince, ſe croyant ſuffiſamment dégagé de ſes promeſſes, rendit foi & homage à *Nicolas* aux mêmes conditions qui avoient été preſcrites au Roi ſon Père par le Pape *Clément IV*.

Les Rois *Alfonſe* & *Jâque* furent auſſi excomuniés à cauſe de leur déſobéiſſance, & le Roi de France eut la permiſſion de recevoir, pendant trois ans, les deniers de tous les Revenus Eccléſiaſtiques de ſon Royaume, afin de les employer à faire valoir la Donation faite au Comte de Valois.

Cependant le Roi *Jâque*, voyant le réſultat des promeſſes de *Charle*, &

1275.

Le Roi de Castille témoigne un grand desir de s'aboucher avec le Pape, & le sollicite très vivement de favoriser ses prétentions à la Courone des Romains. GRÉGOIRE, qui s'étoit solemnellement déclaré pour RODOLFE, ne songe qu'à porter ALFONSE à renoncer à ses prétentions. Il se rend à Beaucaire en Languedoc, où vient ALFONSE, qui fait valoir, autant qu'il peut, ses prétendus droits à l'Empire, & se plaint amèrement de ce qu'à son préjudice le Pape favorisoit son Compétiteur. Après plusieurs jours de débats, GRÉGOIRE, par ses raisons & par sa fermeté, force ALFONSE à renoncer à toutes ses prétentions : mais ce Prince est à peine de retour en Espagne, qu'il prend le titre d'Empereur. GRÉGOIRE lui fait dire qu'il l'excomuniera, s'il ne quite pas ce titre auquel il n'avoit aucun droit. ALFONSE se soumet. GRÉGOIRE se transporte à Lausane, le 6 d'Octobre, pour s'aboucher avec RODOLFE. Ils convienent que le Roi passera, l'année suivante, en Italie avec deux mille Chevaux pour aler à Rome recevoir la Courone Impériale, le jour de la Toussaints. On prend dans cète entrevue des mesures pour la Croisade, que le Pape avoit extrêmement à cœur ; & RODOLFE confirme de nouveau à l'Eglise Romaine la possession de ses Etats, & fait dans le Diplôme une mention expresse de la Romagne & de l'Exarchat de Ravenne. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce Prince proteste, dans ce Diplôme, qu'il confirme tous les Privilèges & tous les Droits de l'Eglise, sans rien démembrer de l'Empire (*sine demembratione Imperii*) ; & cependant la Romagne, depuis plusieurs Siècles, faisoit partie de l'Empire ou du Royaume d'Italie. Ce Prince, avant de se séparer du Pape, reçoit de lui la Croix, & la Reine ANNE, sa femme, la prend en même tems. GRÉGOIRE se rend ensuite à Milan vers la mi-Novembre. Les LA TORRE savent encore si bien s'insinuer dans son esprit, qu'ils le font renoncer à protéger l'Archevêque OTTON VISCONTE, qui se retire à Biella. Le Pape va, le 22 de Novembre, à Plaisance, sa Patrie, pour y passer quelques jours. Ensuite, continuant son voyage, il arive près de Florence. Il ne vouloit point passer par cète Ville qu'il avoit mise en Interdit: mais on lui fait entendre que les eaux de l'Arno sont trop grosses pour être guéables, & qu'il faut nécessairement qu'il passe sur le Pont de Florence. Il done sa bénédiction à tous ceux qui se présentent sur son passage : mais, au sortir de la Ville, il renouvelle l'Interdit & les Censures. Arrezzo, qu'il choisit pour résidence, termine son voyage.

Au mois de Septembre, les Florentins & les autres Guelfes vont, avec le Vicaire du Roi CHARLE, ataquer les Pisans, qu'ils batent près du Château d'Asciano, dont ils s'emparent.

Le Peuple & les GE'RE'MII de Bologne envoient leurs Troupes contre les LAMBERTAZZI retirés à Faënze. Elles arivent presque aux portes de cète Ville, dans le tems que les Faëntins & les Banis de Bologne étoient alés reprendre quelques Châteaux du Territoire, que leurs Ennemis avoient pris l'année précèdente. En retournant à Faënze, ils trouvent à deux milles de Faënze l'Armée Bolonoise, qui les empêche

combien il en faisoit peu d'état, ne voulut point l'atendre en Sicile, & porta la guerre en Calabre. Il comença par faire quelques tentatives pour secourir la Ville de Cantazaro affiégée alors par le Comte d'Artois. Il étoit parti dans ce dessein avec cinquante Galères dont le célèbre *Loria* avoit le Comandement; mais, come le Comte d'Artois s'atendoit à cète entreprise, il chargea si vigoureusement les troupes qui avoient osé descendre, qu'il les força bientôt de chercher leur salut sur leurs vaisseaux, laissant sur le champ de bataille deux cens homes d'armes Catalans morts ou blessés.

Le Siége de Cajète, que *Jâque* voulut faire dans l'idée de forcer le Comte d'Artois à abandoner celui de Cantazaro, n'aiant point eu les suites qu'il desiroit, il proposa une trève de deux ans au Roi *Charle*, & ofrit même de lui rendre Cantazaro. Les principaux Officiers de l'Armée de *Charle* se joignirent au Comte d'Artois pour conclure à refuser toutes les propositions de *Jâque*; mais *Charle* fut d'un avis contraire, & agit en conséquence; de sorte que le Comte d'Artois mécontent repassa en France avec une grande partie de la Noblesse Françoise. On prétend que les Ambassadeurs d'Angleterre avoient négocié cète trève & l'avoient fait accepter, malgré les opositions des Seigneurs François. Quoi qu'il en soit, le Cardinal Caetan, Légat auprès de *Charle*, se plaignit de n'avoir point été consulté, ce qui n'empêcha point le Roi *Jâque* de s'en retourner paisiblement en Sicile.

L'Amiral *Loria*, en reconduisant la flote, fit une descente en Barbarie, où il s'empara de Tolometta, & *Jâque* accorda à *Jean de Grailly*, fils du Sénéchal de Gascogne, sept Galères bien armées pour l'aider à rétablir les afaires des Chrétiens dans la Syrie.

Pendant ce tems-là, *Charle* se rendit en France résolu de terminer la guerre à quelque prix que ce fût; on croit même qu'il avoit formé le dessein de se remetre en prison, s'il ne pouvoit pas réussir à faire une paix solide. Le Pape, instruit des projets de *Charle*, & craignant qu'on ne traitât sans sa participation, se hata d'envoyer en France les Cardinaux *Gérard de Parme* & *Benoît Caëtan*. Les Rois *Charle* & *Alfonse* eurent d'abord une entrevue à la Jonquère en Catalogne, où ils consentirent l'un & l'autre à une trève de quelques mois pour que les deux Cardinaux pussent travailler efficacement à un projet de paix.

Dans le mois de Février suivant (1289), on indiqua une Assemblée à Tarascon en Provence. Le Roi *Charle* s'y trouva en persone, & les deux Cardinaux s'y rendirent bientôt avec les Envoyés du Roi de France, de *Charle de Valois* & du Roi d'Aragon.

Les discussions furent longues & n'auroient peut-être fini que par une nouvelle guerre, sans les soins de *Barthelemi de Capoue*, Ambassadeur de *Charle*, qui fit enfin conclure la paix aux conditions: Que le Roi d'Aragon enveroit des Ambassadeurs à Rome pour demander pardon au Pape de tout ce qui s'étoit passé, soit sous le règne de son Père, soit sous le sien; & que, pour en recevoir l'absolution, il tâcheroit d'engager sa mère & son frère à restituer la Sicile au Roi *Charle*: Qu'il feroit publier des ordres très rigoureux à tous les Aragonois de sortir de Sicile: Que les enfans du Roi *Charle*, détenus en Aragon, lui seroient rendus: Que *Charle de Valois* renonceroit à ses droits sur les Etats d'*Alfonse*, & que le Roi *Charle*, pour le dédomager, lui doneroit la Princesse *Marguerite*, sa fille aînée, en mariage avec les Comtés d'Anjou & du Maine pour dot. Ce dernier article ne tarda pas à avoir son exécution, & du mariage qui se fit, sortit le Roi *Philippe de Valois*.

Les Puissances, qui avoient signé ce Traité, s'étoient flatées d'y faire accéder le Roi *Jâque*, & de l'obliger à rendre la Sicile; mais ce Prince s'en croyoit juste Possesseur, & prétendoit conserver ce Royaume, résolution dans laquelle les Siciliens l'afermissoient de tout leur pouvoir par la crainte qu'ils avoient de retomber sous la Domination Françoise. *Jâque* n'atendit pas qu'on vînt l'ataquer, il fit toutes ses dispositions; &, dès que la trève fut expirée, il embarqua des troupes sur quarante Galères, fit une descente en Calabre, où il se rendit maître de plusieurs Places, parmi lesquelles se trouvoit Gérace, apelée *Locres* par les Anciens. Il eut peut-être poussé plus loin ses conquêtes, s'il n'eût apris la mort d'*Alfonse*, son frère, qui ne laissoit point d'enfants, n'aiant point été marié.

Jâque, se regardant come le success

de rentrer dans la Ville. La nécessité les force de combatre. Ils taillent en pièces une partie des Bolonois, & mètent le reste en fuite. Les Vaincus, honteux de leur défaite, demandent des secours à Ferrare, à Parme, à Modène, à Reggio; ce qui forme une Armée considérable, dont ils donent le comandement à MALATESTA DE VERRUCCHIO, riche Citoyen de Rimini. Les Faëntins, avec le secours de Forlì, se préparent à bien recevoir leurs Ennemis, & mètent à la tête de leur Armée GUI, Comte de Montefeltre, le plus vaillant & le plus rusé Capitaine qui fut alors en Italie. L'Armée Bolonoise, arivée dans leur Territoire au Pont de San-Procolo, comence à faire le dégat. Le peu de vigilance de cète Armée, & l'inexpérience de son Chef, enhardit le Comte de Montefeltre, qui reconoît qu'il peut en avoir bon marché. Le 13 de Juin, il livre bataille; & l'impétueuse valeur des Faëntins & des Banis de Bologne a bientôt mis en fuite la Cavalerie ennemie, dont beaucoup sont tués & d'autres faits prisoniers. L'Infanterie abandonée seule à la merci des Ennemis, se met à fuir, à la réserve d'environ quatre mille homes qui se rangent autour du *Carrocio* pour le défendre. Les Vainqueurs les environent; & leurs Arbalêtriers ne cessent de tirer sur eux; ce qui les force de se rendre sans avoir pu doner un coup d'épée. Il reste sur le champ de bataille plus de 1300 Bolonois, avec beaucoup de Nobles & de Soldats de leurs Aliés. Le nombre des prisoniers monte à plusieurs mille; & le champ des Vaincus ofre aux Vainqueurs un butin immense. Par une suite de cète Victoire, des Traîtres livrent à la *Commune* de Forlì la Ville de Cervia. Césène se rend par capitulation; & les LAMBERTAZZI s'emparent de plusieurs Châteaux des Bolonois. Depuis ce jour, la puissance de ce Peuple, ci-devant la terreur de ses voisins, va toujours en diminuant.

Dans cète conjoncture, GUI NOVELLO de Polenta, riche Citoyen de Ravenne, se fait proclamer Seigneur de cète Ville, & chasse la Faction des TRAVERSARI.

Au comencement de l'année, les Troupes de Pavie & de Novare, les Nobles banis de Milan, les Espagnols envoyés au Marquis de Montferrat, & les Banis de Plaisance aïant à leur tête le Comte HUBERTIN LANDO, s'emparent d'un pont que les Milanois avoient construit sur le Tésin. Dans la crainte de quelque hostilité plus considérable, les LA TORRE signent, le 19 de Janvier, un Traité de Ligue avec les Députés de Lodì, de Côme, de Plaisance, de Crème, de Modène, de Reggio, de Parme, de Crémone & des Banis de Novare. Elle n'empêche pas que les Pavésans & leurs Aliés ne prènent plusieurs Châteaux des Milanois, & qu'ils n'en batent les Troupes en diverses rencontres. Pendant cète campagne, on découvre à Plaisance que quelques-uns avoient traité secrètement avec le Comte LANDO pour le faire rentrer dans la Ville. Il en coûte la vie à plusieurs, & les autres s'enfuient. Le Roi RODOLFE envoie son Chancelier en Italie, OTTON, Prévôt de S. Wildon de Spire, faire prêter serment aux Villes de Lombardie & de la Romagne du Parti Guelfe. GUILLAUME, Evêque de Ferrare & Légat Apostolique, accompagne partout le Chancelier.

ſeur de ſon frère au Trone d'Aragon, repaſſa ſur le champ en Sicile, dont il confia le Gouvernement au Prince *Frédéric*, ſon cadet, & de-là il prit le chemin de Saragoſſe où, malgré les défenſes du Pape, il fut courone Roi d'Aragon le 14 de Septembre 1291. Cependant la guerre continuoit dans la Calabre, & l'Armée Aragonoiſe, comandée par *Biaſe d'Allagon*, batit & fit priſonier de guerre *Gui Primeran*, Capitaine François. *Biaſe*, à ſon tour, vaincu par *Guillaume l'Etendart*, qui avoit eu ordre de marcher contre lui, apela à ſon ſecours *Roger Loria*. Ce dernier accourut avec trente Galères, livra le combat à *Guillaume l'Etendart* qui fut bleſſé dans la mêlée, & vit fuir les François. Cète victoire de *Loria* lui laiſſa la liberté de faire une Courſe dans l'Archipel, & rendit *Blaſe* come le Maitre de la Calabre.

Philippe le Bel inſtruit des ſuccès des Armes de *Jâque*, réſolut de les traverſer en faiſant revivre les droits du Comte de Valois ſur la Courone d'Aragon, dont le Roi *Jâque* devoit être exclus, par ſon excomunication & ſa rupture avec le Saint-Siége. Le Roi de France, perſuadé de la bone volonté du Pape à cet égard, lui ofrit d'ataquer l'Aragon; &, pour le faire avec fruit, il pria le Souverain Pontife de publier une Croiſade contre *Jâque*, & il lui demanda, pour ſubvenir aux frais de la guerre, toutes les décimes pendant ſix ans. *Nicolas*, qui préféroit la voie des négociations à celle de la force, éluda les propoſitions du Roi de France dont il loua le zèle; & il l'exhorta à comencer par aider puiſſamment le Roi *Charle* contre les Siciliens, qui refuſoient de le reconoître.

Les choſes étoient dans cet état d'incertitude, lorſque *Jâque*, pour s'aſſurer la tranquile poſſeſſion du Royaume d'Aragon, crut devoir renoncer à celui de Sicile, & faire en ſorte de ſe reconcilier avec les François & le Saint Siége. Pour cet effet, il fit avec le Roi *Charle II* un Traité, par lequel il lui cédoit la Sicile, & s'engageoit à fournir à ce Prince les moyens de faire rentrer les Siciliens ſous ſa domination. De ſon côté, *Charle* prometoit d'obtenir du Pape qu'il leveroit l'Interdit qui avoit été jeté ſur le Royaume d'Aragon, qu'il reconoîtroit *Jâque* pour Roi & que *Charle de Valois* ne feroit jamais valoir la Donation qui lui avoit été faite.

Boniface VIII, aſſis alors ſur le Siége de S Pierre, aprouva ce Traité & le confirma, par une Bulle datée d'Anagnie le 21 de Juin 1295. Enſuite les trois Fils de *Charle*, & les autres Otages retenus en Aragon furent délivrés.

Pour rendre la Paix plus ſolide, on convint que la Princeſſe *Blanche*, ſeconde fille du Roi *Charle*, épouſeroit le Roi *Jâque*, & la cérémonie de ce mariage ſe fit au Monaſtère de Ste Marie de Villebertrau ſur les Pyrenées, le jour de la Touſſaint 1295. *Charle* y conduiſit lui-même la Princeſſe ſa Fille, & ce jour-là même on publia la Paix. Les deux Rois, en témoignage du plaiſir que leur cauſoit cète Aliance, formèrent le projet d'en faire une ſeconde en mariant *Iolande d'Aragon*, ſœur de *Jâque*, avec Louis, ſecond fils de *Charle*; mais ce Prince, préférant l'Etat Monaſtique au mariage, *Iolande* épouſa, deux ans après, *Robert*, fils de *Charle* & ſon Succeſſeur au Royaume de Naple. Le Pape avoit accéléré la concluſion du Traité, par la promeſſe qu'il avoit faite au Roi *Jâque* de la Sardaigne & de la Corſe, en dédomagement de la Sicile; & le Roi *Charle* s'étoit engagé à payer à ſon nouvel Alié cent mille marcs d'argent, ſans doute pour la liberté des Otages, & à doner comtant vingt-cinq mille marcs d'argent pour la dot de la Princeſſe *Blanche*.

Ce Traité ſembloit propre à aſſurer la Paix: mais il avoit été fait ſans la participation de *Frédéric* à qui la Courone devoit apartenir, ſuivant le Teſtament du Roi *Pierre*; & d'ailleurs les Siciliens, déterminés à ne point retomber ſous le joug François, avoient déclaré qu'ils mètroient tout en uſage pour défendre les droits de ce Prince. De pareilles dificultés n'ébranlèrent point le Pape dans ſa réſolution, il ſongea ſeulement à dédomager *Frédéric*, & lui manda de venir le trouver, parcequ'il avoit des propoſitions très avantageuſes à lui faire. Les Siciliens & particulièrement les Habitans de Palerme s'opoſèrent au depart de leur Prince, lui remontrant que l'atachement du Pape à la Maiſon de France, prouvoit aiſement l'inutilité de cète entrevue.

Rien de ſi prudent en aparence que ce conſeil, cependant *Frédéric* n'y déféra point, il aima mieux céder aux empreſſemens du Pape, & il partit avec une flote de 40 Galères, ſe faiſant acompagner par *Roger Loria*, *Jean Pro*

EVENEMENS pendant l'Année 1276.

1276.

Le 10 de Janvier, GREGOIRE X meurt dans la Ville d'Arrezzo. Le 21, le Cardinal PIERRE DE TARENTAISE, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Evêque d'Ostie, est élu pour lui succéder sous le nom d'INNOCENT V. Il va se faire couroner à Rome, & s'établir dans le Palais de Latran. Quoique malade alors, il envoie sur le champ à Gène des Nonces, qui reçoncilient le Cardinal OTTOBON DE FIESQUE & les autres Banis avec le Peuple. Pendant qu'il se disposoit à faire beaucoup de choses pour le bien de l'Eglise, la mort l'enlève le 21 de Juin; &, le 12 de Juillet, le même OTTOBON DE FIESQUE, Cardinal-Diacre du Titre de S. Adrien, lui succède & prend le nom d'ADRIEN V. Sur le champ, il lève l'Interdit de Gène sa Patrie, ou plutôt les Cardinaux, à sa prière, exécutent à cet égard les intentions de son Prédécesseur. Lui-même étoit sans autorité jusqu'à sa consécration. Ils suspendent de même, sous son nom, le Réglement que GRE'GOIRE X avoit fait au Concile de Lion pour la Police du Conclave & la promte élection des Papes. ADRIEN étoit vieux & très infirme. Il va respirer un air plus sain à Viterbe; &, le 18 d'Août, il y meurt sans avoir été couroné ni consacré, ni même reçu l'Ordre de Prêtrise; en sorte que c'est par une sorte d'abus qu'on le comte au rang des Papes. Le 13 de Septembre, les Cardinaux lui donent pour Successeur PIERRE, Portugais de Nation, Cardinal-Evêque de Tusculum. Il prend le nom de JEAN XXI; casse la Constitution de GRE'GOIRE X touchant le Conclave, & renouvelle l'excomunication contre tous les Ghibellins.

Les Florentins & les autres Guelfes de Toscane continuent la guerre entre les Pisans. A 8 milles en-deçà du Pont d'Era, ces derniers avoient fait un grand fossé qu'ils avoient fortifié pour défendre l'entrée de leur Territoire. Les Guelfes trouvent moyen de le passer & tombent sur l'Armée Pisane, que l'épouvante saisit si fort, qu'elle prend la fuite. Cet échec oblige le Sénat de Pise à demander la paix. Les Nonces du Pape & les Comissaires du Roi CHARLE en sont les Médiateurs; & les Pisans sont obligés de rapeler tous les Guelfes de leur Ville, & de rendre aux Lucquois les Châteaux de Castiglione & de Cortrone. Peu de tems après, ils font une paix à peu près semblable avec les Génois.

GUI, Comte de Montefeltro, les Faëntins & ceux de Forlì font le Siége de Bagnacavallo, qui se rend à la *Commune* de Forlì. Dans ce même tems, *PAGANIN DE GLI ARGOGLIOSI* & *GUILLAUME DE GLI ORDELASSI*, deux des principaux Citoyens de cète dernière Ville, êtant d'accord avec les Bolonois, essaient d'en changer le Gouvernement; &, pendant une nuit, ils ataquent le Palais du Public. Le Peuple s'atroupe aussitôt; & les Conjurés, ne pouvant résister, se retirent avec les autres Guelfes à Florence, dont ils tâchent d'émouvoir le Peuple contre leur Patrie.

Le Peuple de Bologne recouvre plusieurs Châteaux pris, l'année précédente, par les Lambertazzi.

Les Rangoni & les Boschetti de Modène se raccomodent avec les Grassoni, les Sassuoli, & les Savignani, qui rentrent dans la Ville avec les autres Ghibellins.

cida, & un grand nombre de Seigneurs. Le Pape l'atendoit à Velétri où d'abord, après l'arivée de *Frédéric*, il y eut plusieurs conférences secrètes dont *Loria* & *Procida* furent seuls témoins. Le Pape, entre autres témoignages de bienveillance & d'afection à l'égard de *Frédéric*, lui confia le projet qu'il avoit formé de le marier avec *Catherine de Courtenay*, fille unique de l'Empereur *Philippe de Courtenay*, mort il y avoit alors 10 ans. A la vérité *Catherine* n'avoit que le titre de l'Empire de C. P., dont *Andronic* s'étoit mis en possession au préjudice des droits de la Princesse: mais *Boniface* voyoit beaucoup de facilité à dépouiller l'Usurpateur, & il en persuada si bien *Frédéric*, que ce Prince lui en fit de sincères remercimens, & promit de renoncer à ses droits sur la Sicile en faveur de ce mariage.

Il partit aussitôt pour se rendre à Milazzo, laissant auprès du Pape *Jean Procida* & *Mainfroi Lanza* en qualité de Plénipotentiaires, afin de régler les articles du mariage projeté. *Loria* suivit *Frédéric*, après avoir obtenu de *Boniface*, qui vouloit se l'atacher, l'Investiture de l'Isle de Gerbes moyènant l'homage & une redevance de cinquante onces d'or par année. Fidèle à ses promesses, le Pape écrivit, le 27 de Juin, à l'Impératrice *Catherine*; &, en considération de l'Aliance & de l'établissement qu'il lui proposoit come très convenables, il lui prometoit une somme d'argent pour l'aider à recouvrer l'Empire de Constantinople. La Princesse paroissoit disposée à se prêter aux vues du Pape; mais on la détourna de ce mariage sous prétexte que *Frédéric* êtoit un Prince sans Etats, & l'afaire manqua ainsi sans retour.

Cependant *Frédéric* arivé à Milazzo, y fut bientôt suivi par Don *Gilbert de Coriglées* & *Guillaume Durfort*, que *Jâque* envoyoit pour informer son frère du Traité qu'il avoit fait avec le Roi *Charle*; *Frédéric* surpris ne fit d'abord aucune réponse, parcequ'il crut devoir avertir les Seigneurs de Sicile & les Députés des Villes, ce qui l'engagea à se rendre à Messine. Les Siciliens consternés, & craignant également la domination des François & l'éloignement d'un Prince sur lequel ils avoient conté, prirent la résolution de députer vers le Roi d'Aragon pour lui peindre leur situation, & l'engager à leur être favorable.

Les Ambassadeurs firent de vains efforts pour toucher le Roi d'Aragon; il refusa de se désister de sa renonciation, & de manquer à un Traité qu'il ne faisoit, pour ainsi dire, que de signer, & sur l'exécution duquel il s'êtoit obligé par serment. Les Ambassadeurs à cète réponse témoignèrent le plus violent désespoir; &, come ils virent que le Roi quoiqu'atendri restoit ferme dans ses résolutions, ils conférèrent entr'éux & firent une Protestation qui déclaroit que, puisque *Jâque* renonçoit à règner sur les Siciliens, ceux-ci rentroient dans le droit de se choisir un Prince qui pût les protéger. Le Roi d'Aragon reçut cète protestation sans répugnance, & laissa entendre aux Députés de Sicile qu'il verroit avec plaisir élire son frère *Frédéric*, Roi de Sicile.

Pendant le voyage des Ambassadeurs & les conférences qu'ils eurent avec le Roi d'Aragon, le Pape, qui avoit été instruit du mécontement des Siciliens, députa vers le Prince *Frédéric*, & chargea l'Archevêque de Messine de lui remètre une Bulle, par laquelle il excomunioit tous les oposans à la paix, & accordoit cent jours d'Indulgence à ceux qui contribueroient à la faire accepter. L'Archevêque de Messine eut de plus les pouvoirs d'absoudre des Censures les Siciliens, & d'ôter l'Interdit de Sicile. Par une Lètre circulaire qu'il fit répandre, *Boniface* déclaroit aux Siciliens, qu'en vertu de l'autorité qu'il avoit sur leur Isle come Seigneur Supérieur, il trouveroit bien moyen d'empêcher qu'on ne les maltraitât à l'avenir, & il finissoit sa Lètre par ofrir d'envoyer pour Legat le Cardinal qu'on lui demanderoit.

Les précautions du Pape n'eurent pas tout le succès qu'il en avoit atendu, car aussitôt après le retour des Ambassadeurs, & le conte qu'ils eurent rendu de la résolution de *Jâque*, on s'assembla, & il fut décidé qu'on ofriroit la Courone à *Frédéric*, sur la reconoissance & la protection duquel on avoit tout lieu de s'atendre. En conséquence de cète décision, les Etats furent convoqués à Catane, & on y élut Roi de Sicile, le 15 de Janvier 1296, *Frédéric*, âgé alors de 31 ans. Cète élection se fit dans l'Eglise de Ste Agathe, & le célèbre *Loria* présidoit dans l'Assemblée.

Le Pape, résolu de ne rien négliger

EVÈNEMENS pendant l'Année 1276.

Les Nobles banis de Plaisance, dont le Chef étoit HUBERTIN LANDO se raccomodent aussi avec le Peuple de Plaisance, qui leur permet de revenir, & les reçoit avec de grands honeurs.

Dès qu'OTTON VISCONTE se fut retiré, l'année précèdente, à Biella, les Nobles banis de Milan, qui se voyoient presque sans ressource, s'étoient rassemblés à Pavie, avoient offert à GODEFROI, Comte de Langusco, de le faire élire Seigneur de Milan, s'il vouloit se mètre à leur tête; & ce Comte n'avoit eu garde de refuser une pareille offre. Il s'étoit ensuite doné tous les soins possibles pour rassembler le plus de Troupes qu'il pouvoit. Il joint, cète année, les Nobles banis, & s'empare des Villes & des Châteaux d'Arona & d'Anghiéra. Ce premier succès grossit son Armée des Habitans des Vallées voisines. CASSON DE LA TORRE vient de Milan avec les Allemans de RODOLFE & d'autres Troupes, afin de reprendre les deux Châteaux. Pendant qu'il fait le Siége d'Anghiéra, le Comte de Langusco s'aproche au secours des Assiégés. Il se done un combat. Les Milanois ont l'avantage, & le Comte est pris avec un grand nombre des Nobles banis de Milan. Ils sont conduits à Gallerate, où 34 d'entr'eux ont la tête coupée. De ce nombre étoit THÉOBALD VISCONTE, neveu d'OTTON & Père de MATTÉO MAGNO VISCONTE, dont il sera beaucoup parlé dans la suite. A cète funeste nouvelle, OTTON, outré de douleur, s'écrie: *Que n'ai-je perdu l'Archevêché plutôt qu'un Neveu qui m'étoit si cher.* Il se rend à Verceil, où les Nobles se rassemblent & le prient de se mètre à leur tête. Il s'en excuse, en leur disant: « Que la vengéance étoit interdite » aux Evêques, & que leur devoir étoit de pardoner ». Il se rend cependant à leurs prières, en exigeant d'eux qu'ils mètent bas toute haine & toute colère; & quils n'aient pour objet que de rentrer dans leur Patrie & dans leurs biens. Il se rend avec eux à Novare, assemble des Troupes & va pour prendre le Château de Séprio: mais les LA TORRE surviènent & mètent en fuite son Armée. Il veut se retirer à Côme, dont on lui ferme les portes. Il trouve une autre retraite à Canobio sur le Lac Majeur; & fait tant par ses prières & ses promesses, qu'il engage les Habitans à former une petite flote de barques, avec laquelle il va surprendre Anghiéra, & former le Siége d'Arona. CASSON DE LA TORRE vient avec les Allemans & toutes les Troupes Milanoises, & le force à se retirer en désordre, & s'empare de son Camp. SIMON DE LOCARNO, qui comandoit la flote, la remmène. Cet échec n'abat point le courage d'OTTON. Il envoie SIMON à Côme pour en engager le Peuple à les secourir. Celui-ci, ne voyant point d'autre moyen de réussir dans sa négociation, brouille adroitement les Citoyens entr'eux. L'Evêque, avec une partie du Peuple, consent de doner du secours à l'Archevêque. Les autres refusent obstinément. On en vient aux mains. Le Parti de l'Evêque a l'avantage, & les Amis des LA TORRE sont chassés. L'Archevêque vole aussitôt à Côme, pour s'y préparer à faire la guerre avec plus d'avantage.

La Lombardie éprouve, cète année, divers fléaux. Un grand tremblement de terre cause beaucoup de domage. Il pleut durant quatre mois sans discontinuer; les rivières débordent, & quantité de gens & de bestiaux périssent. La terre imbibée par l'inondation, est hors d'état

de ce qui favoriseroit le parti du Roi *Charle*, envoya *Calamandra*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean, à Messine, afin de chercher à lui soumètre les Habitans de cète Ville. *Calamandra*, en entrant dans le Port, avertit qu'il venoit pour reconcilier les Messinois avec le S. Siége, & qu'il expliqueroit plus amplement ses pouvoirs dans une Audience publique. *Loria*, alors dans Messine, conseilla de rejeter la demande de *Calamandra*, & de lui faire dire que la renonciation de *Jâque* aiant doné aux Siciliens la liberté de se choisir un Souverain, ils avoient jeté les ieux sur *Frédéric* pour remplir cète place. *Pierre Ansalon* porta cète réponse à l'Envoyé du Pape; & , come ce dernier insistoit avec une sorte d'opiniatreté qui irrita *Ansalon*, il mit l'épée à la main & dit en colère que les Siciliens, jaloux de se procurer la paix, comtoient plus sur la force de leurs armes que sur tout autre parti, & qu'ils ordonoient au Chevalier de S. Jean de sortir aussitôt de la Sicile, s'il ne vouloit pas éprouver l'effet de leur ressentiment. *Calamandra*, voyant bien que ses instances auroient peu de fruit, remonta sur son Bâtiment, afin d'en aler instruire le Pape.

Boniface, étoné de la hardiesse des Siciliens, soupçona qu'ils étoient inspirés & soutenus par le Roi d'Aragon. Dans cete persuasion, il manda ce Prince sous prétexte de conférer ensemble au sujet des afaires présentes. *Jâque* n'hésita point à satisfaire le Souverain Pontife, & sa conduite sage & moderée détruisit bientôt les idées qu'on avoit eues contre lui. Il fit plus encore, & envoya des ordres à tous les Catalans & Aragonois qui étoient en Sicile, d'en sortir tout aussitôt. Quelques-uns obéirent; mais le plus grand nombre resta, autorisé par l'exemple de *Blase d'Allagon*, qui déclara qu'il ne se croyoit point infidèle au Roi d'Aragon en restant ataché à *Frédéric*, son frère légitime, Roi de Sicile. Cète réponse encouragea les Partisans de ce Prince; & les Siciliens, sans faire atention aux menaces de la Cour de Rome, se préparent au couronement de *Frédéric*.

CHARLE II & FRÉDÉRIC II.

Le 25 de Mars 1296, jour de Pâque, se fit à Palerme la cérémonie du couronement de *Frédéric II*, qui fut sacré par *Titio de Colle*, Archevêque de Palerme. Le Roi fit le même jour trois cens Chevaliers, plusieurs Comtes & Barons déclara *Roger Loria*, Amiral du Royaume, & *Blase d'Allagon*, Général des Armées de Terre. La satisfaction du Peuple éclata de toutes parts, & peu de Princes ont reçu de leurs Sujets autant de témoignages d'afection. *Boniface*, irrité de la désobéissance des Siciliens, publia, le jour de l'Ascension, une Bulle dans laquelle il annulla l'élection de *Frédéric*, lui défendant de prendre le titre de Roi de Sicile, & d'en faire les fonctions. Il ordona aussi à tous ceux qui s'étoient déclarés en sa faveur de paroître devant lui vers la fête des Apôtres pour dernier terme, sous peine, en cas de contravention, d'encourir les Censures & de voir procéder contre eux spirituellement & temporellement. Il révoqua en même tems tous les Privilèges accordés aux Siciliens par le S. Siége. Le peu de succès de cète Bulle engagea le Pape à la renouveller le 18 de Novembre suivant; mais elle n'eut pas plus d'effet.

Le nouveau Roi, pour témoigner sa reconoissance aux Siciliens & leur prouver qu'il étoit digne du choix qu'ils avoient fait, convoqua une Assemblée des Députés de chaque Ville de son Royaume. Il leur déclara que, ne voulant point atendre que ses Ennemis aportassent la guerre dans la Sicile, il étoit résolu d'aler les ataquer chez eux, & qu'il croyoit ne pouvoir mieux comméncer qu'en faisant lever le Siége de la Roque-Impériale, Place de la Calabre, qu'un des Généraux du Roi *Charle* tenoit bloquée. Les aplaudissemens qu'il entendit le confirmèrent dans sa résolution, il hâta les préparatifs & se rendit, peu de tems après, à Reggio. *Blase d'Allagon* fit le Siége de Squillace, qui capitula bientôt, & il fut décidé qu'on marcheroit tout de suite à Cantazaro. Le Comte *Pierre le Roux*, Gouverneur de cète Ville, & parent de *Roger Loria*, obtint, par son crédit, que *Frédéric* lui accorderoit quarante jours, au bout desquels il promit de se rendre, s'il n'étoit pas secouru.

Crotone, comandée par *Pierre Rigibal*, fut assiégée ensuite & demanda la même suspension d'armes qui lui fut accordée. *Loria*, profitant de la trève, ala avec une partie de la Flote surprendre le Comte de Montfort qui as-

de recevoir les ſemences, ou pourit celles qu'on oſe lui confier. Le manque d'herbes fait mourir les troupeaux, & la diſete de grains orce les homes à ſe diſperſer de part & d'autre pour éviter la mort. A tant de malheurs ſe joint, la veille de S. André, de la neige en ſi grande quantité, que la gelée ſurvenant enſuite, la terre en reſte couverte juſqu'au 1 d'Avril.

JEAN XXI étant mort à Viterbe, le 16 ou le 17 de Mai, le Siége vaque durant ſix mois, après leſquels *JEAN-GAÉTAN ORSINI*, Cardinal-Diacre, eſt élu Pape le 25 de Novembre, & prend le nom de *NICOLAS III.* Il ſe tranſporte à Rome avec ſa Cour & reçoit la Prêtriſe le jour de S. Etiène. Il ſe fait enſuite conſacrer & couroner. CHARLE, Roi de Sicile & Sénateur de Rome, avoit alors à la Cour du Pape tout crédit; & c'eſt aparemment par une ſuite des intrigues de ſes Miniſtres, que *NICOLAS* écrit à *RODOLFE* de ſuſpendre ſon voyage en Italie, juſqu'à ce qu'il ſoit d'accord avec CHARLE. Ce dernier s'étoit engagé, come on l'a vu, de rendre tout ce qu'il avoit des dépendances de l'Empire, auſſitôt qu'on auroit élu, ſoit un Empereur, ſoit un Roi des Romains, aprouvé par le Saint-Siége. *RODOLFE* étoit dans ce cas. Cependant les Peuples de la Toſcane, dont CHARLE continuoit à ſe dire Vicaire, refuſoient de prêter à *RODOLFE* le ferment de fidélité. C'étoit la cauſe d'une querèle aſſez vive entre ce Prince & le Roi de Sicile; & les Cardinaux, avant l'élection du Pape, avoient prié *RODOLFE* de diférer de venir en Italie juſqu'à ce que ſes différens avec *CHARLE* fuſſent terminés.

Quelques Soldats, banis de Parme & de Crémone, s'emparent de Guaſtalla, qui dépendoit alors de cète dernière Ville. Les Habitans du Château de Gualtièri viènent auſſitôt les ataquer; reprènent la Place, & les envoient enchaînés à Crémone.

Six cens Cavaliers à la ſolde de Bologne & 60 de la Ville, conduiſent à Ravenne une ſomme conſidérable d'argent. Les Lambertazzi les ataquent en chemin, en tuent 100, en font 200 priſoniers, & s'emparent de tout l'argent. Ils conduiſent les priſoniers dans les priſons de Faënze. Les Guelfes de Forlì, que l'on a vus, l'année précédente, ſe retirer à Florence, ménagent une ſorte d'aliance entre les Florentins & les Gérémii de Bologne, en leur faiſant entendre qu'ils leur faciliteroient la priſe de Forlì. Les Gérémii donent en Otage aux Florentins 25 Fils de Nobles, & leur engagent pour deux ans les Douanes de l'Etat de Bologne, afin d'aſſurer le paiement des Troupes qui leur ſeroient fournies. Le Podeſtà de Parme à la tête de toutes les Milices de cète Ville, de 200 Cavaliers de Modène & de 200 autres de Reggio, vole au ſecours des Bolonois. Quatre cens homes de Ravenne les joignent. L'Armée ſe met en marche pour Imola le 4 d'Octobre; &, dans le même tems, le Comte GUI SELVATICO de Dovadola, qui comandoit les Troupes levées à Florence & les Banis de Forlì, paſſe l'Apennin, & s'empare de pluſieurs Châteaux du Territoire de cète dernière Ville; contre laquelle pluſieurs Châtelains ſe révoltent, & ſe fortifient principalement dans Civitella & dans Vallona. Le Comte GUI DE MONTEFELTRO ſe met en campagne pour s'opoſer aux progrès des Ennemis; & le 14 de Novembre, il reprend Civitella d'aſſaut. Les Florentins

siégeoit la Roque-Impériale; &, par la négligence des François, il fit aisément passer dans la Place des vivres & des secours.

Pendant cète expédition, il s'éleva à Crotone, avant l'expiration de la Trève, une dispute entre les Bourgeois de la Ville & les François qui y étoient. La querelle s'étant échaufée, on en vint aux mains; &, come les François avoient l'avantage, les Italiens apelèrent les Siciliens à leur secours. Les Soldats de *Frédéric* accoururent à cète invitation, massacrèrent les François qu'ils rencontrèrent & surprirent le Château, où l'on faisoit mauvaise garde sur la foi de la Trève: le bruit, occasioné par cète émotion, éveilla *Frédéric* qui dormoit, & l'irrita tellement contre ses propres troupes, qu'il tua plusieurs Siciliens dans le premier moment de la colère que lui inspira leur peu de respect pour la Trève. Sa présence apaisa le tumulte; mais, voulant faire oublier aux François l'insulte qu'on leur avoit faite, il ordona qu'on leur rendît, en nature ou en argent, tout ce qui pouvoit leur avoir été enlevé; &, come il y en avoit plusieurs de tués, il dona la liberté, au double de prisoniers de la même Nation.

Une conduite aussi équitable fut aprouvée de tout le monde, à l'exception de *Loria*, qui n'en fut pas totalement satisfait, & qui témoigna hautement & avec beaucoup de vivacité son indignation contre la perfidie des Siciliens. A la vérité c'étoit lui qui avoit fait la Capitulation, & il pouvoit croire que la honte du manque de foi retomboit sur lui; mais il poussa trop loin le ressentiment, & il s'emporta jusqu'à menacer de quiter le service du Roi, si l'on ne rendoit pas à *Pierre Rigibal* une justice plus éclatante. *Frédéric*, qui pensoit avec raison avoir rempli tout ce que la plus exacte équité demandoit de lui, fut ofensé de la hardiesse de l'Amiral, & lui fit dire qu'il pouvoit se retirer. *Conrad Lancéa*, Beau-frère de *Loria*, le désaprouva beaucoup, & il travailla à le reconcilier avec le Roi, qui pardona à son Amiral dès qu'il le vit se repentir de sa vivacité.

La suspension d'armes que Cantazaro & Crotone avoient demandée étant expirée, avant que ces deux Places eussent reçu aucun secours, elles se rendirent à *Frédéric*, qui marcha sur le champ avec son Armée de Torté vers la Roque-Impériale. *Loria* conduisit, de son coté, l'Armée Navale de façon qu'il pût être à portée de faire une descente, afin de gêner les Assiégeans; mais il ne fut pas obligé d'en venir là, le Comte de Montfort aiant levé le Siége aux aproches des troupes de *Frédéric*.

Ce Prince ala ensuite à Ste-Severine, qui se rendit au bout de deux mois à *Blase d'Allagon*; & Russano, après quelque résistance, ouvrit aussi ses portes aux Siciliens. Ce fut au milieu de tous ces succès qu'un Dominicain, nomé *Pierre Cortelles*, demanda Audience à *Frédéric* de la part du Roi d'Aragon. Le Roi de Sicile, aiant bien voulu écouter ce que ce Moine avoit à lui dire, aprit par lui que *Jâque*, nomé *Gonfalonnier* du S. Siége & Capitaine de l'Eglise, vouloit faire la Paix entre le Roi *Charle* & *Frédéric*, & qu'il demandoit pour cela une conférence avec son Frere dans l'Isle d'Ischia, le menaçant de lui déclarer la guerre, s'il refusoit de se prêter à la Paix. Le Roi de Sicile, suivant l'avis de son Conseil, refusa d'entendre toute proposition qui tendroit à lui faire quiter son Royaume; &, après cète réponse, il retourna en Sicile s'occuper de nouveaux préparatifs, laissant *Blase d'Allagon* en Calabre.

La Ville de Léche où l'on fit un grand butin, & celle d'Otrante, qui coûta peu d'efforts, se soumirent toutes à *Loria*. Il fit rétablir les murailles de la dernière, s'aprocha de Brindisi & plaça son Camp à Rosa, faisant garder un grand Pont pour n'être pas surpris par les François. Ceux-ci ataquèrent en effet les Siciliens, & *Loria* & *Joinville*, Général François, se rencontrèrent sur le Pont même, & se blessèrent mutuellement. L'Armée Françoise, n'aiant pu venir à bout de forcer le Pont, du haut duquel le Général étoit tombé avec son cheval, se retira, après avoir perdu beaucoup de monde.

Le Roi de Sicile rapela alors son Général, qui obéit sur le champ, & se rendit à Messine avec la flote qu'il comandoit. L'Evêque de Valence étoit dans cète Ville, où le Roi d'Aragon l'avoit envoyé pour engager *Frédéric* à de nouvelles conférences sur les moyens de prévenir la guerre; & *Jâque*, pour apuyer les demandes de son Envoyé, écrivit à *Loria*, & lui fit entendre qu'il comtoit beaucoup sur son crédit. Cète politique, de la part du Roi d'Aragon,

& leur Comandant sont saisis d'une telle frayeur qu'abandonant une partie de leurs chevaux & de leurs équipages, ils repassent en hâte l'Apennin. L'Armée Bolonoise s'étoit cependant avancée d'Imola jusqu'au Pont de San-Procolo, qui n'est qu'à deux milles de Forlì. Dès qu'elle aprend l'aventure des Florentins, elle regagne promtement le Bolonois, sans être tentée d'atendre le Comte de MONTEFELTRO.

MASTINO DE LA SCALA, Seigneur de Vérone, est assassiné, le 17 d'Octobre, par quatre homes apostés par une troupe de Conjurés, qui vouloient remètre leur Ville en liberté. La nouvelle en arive à Mantoue; ALBERT, frère de MASTINO, gouvernoit alors à titre de Podestà. Par son ordre, la Cavalerie Mantouane monte à cheval sur le champ & le suit à Vérone. Il fait mourir dans les tourmens tous ceux des Conjurés qui tombent entre ses mains. Ceux qui s'enfuient sont banis, & leurs biens sont confisqués. Le Peuple choisit ensuite ALBERT pour Seigneur.

L'Archevêque OTTON VISCONTE choisit pour Capitaine des Nobles banis de Milan, RICHARD, Comte de Lomello, qui le vient trouver avec un gros corps de Cavalerie & d'Infanterie de Pavie & de Novare. Ces troupes se joignent à celles de Côme, & prènent plusieurs Châteaux. Après quoi l'Archevêque marche avec toute l'Armée vers la Ville de Desio. Les LA TORRE se mètent en campagne avec une Armée très nombreuse; &, à la rencontre des Ennemis, la bataille se done le 21 de Janvier. Elle est longue & sanglante. Les LA TORRE sont entièrement défaits, & plusieurs d'entr'eux tombent entre les mains des Comasques, & sont conduits dans les prisons de Monte-Baradello. De ce nombre étoient *NAPOLÉON*, Seigneur de Milan, *MOSCA*, son fils, *HERECH* ou *ROCH*, *GUI*, *LOMBARD* & *CARNEVALE-FRANÇOIS*, Seigneur en second de Milan, est tué par les Paysans du voisinage. *CASSON*, autre fils de *NAPOLÉON*, étant avec 500 Chevaux à Cantù, ne peut pas ariver assez tôt pour la bataille. En aprenant la funeste issue, il pique vers Milan, dont il trouve les portes fermées. Il en force une, entre dans la Ville, y voit le Peuple en armes, piller & détruire les Maisons de ses Ancètres & toutes celles de sa famille. Il veut dissiper cète populace atentive au pillage, & même en tue plusieurs : mais, voyant que persone dans la Ville n'obéissoit à ses ordres & ne lui donoit aucun secours, il craint d'être accablé par la multitude, sort & marche à Lodi, dont on lui refuse l'entrée. Il se retire donc à Crémone. On l'y reçoit : mais en le priant de chercher une autre retraite. Il la trouve à Parme. L'Archevêque, après avoir sauvé la vie à *NAPOLÉON*, marche avec son Armée victorieuse à Milan. Le Clergé & le Peuple viènent en procession à sa rencontre, en lui criant : *La Paix, La Paix !* Il défend sur le champ, sous des peines très rigoureuses, aux Nobles de tirer vengeance de qui que ce soit, & de faire aucun tort aux Bourgeois dans leurs persones ni dans leurs biens. Il va d'abord faire sa prière dans la Basilique de S. Ambroise : ensuite la Noblesse & le Peuple, d'un consentement unanime, le proclament Seigneur.

Dans les mois d'Avril & de Mai, les Pavésans font le Siége du Château de la Prétra, dans lequel les Guelfes banis de leur Ville, s'étoient

lui atacha en effet *Roger Loria*, & le dispose à se prêter entièrement à ses vues; mais le Roi de Sicile, aiant convoqué les Seigneurs de son Royaume, pour les consulter sur l'objet proposé, ils opinèrent hautement que *Frédéric* ne devoit point abandoner ses Sujets, que le Trone lui apartenoit légitimement, & qu'enfin les Siciliens le défendroient jusqu'à la dernière extrêmité contre qui que ce fût. *Loria* fit tous ses efforts pour balancer un pareil avis, sans pouvoir ébranler la résolution du Roi de Sicile, qui remercia les Siciliens de leur atachement & leur promit de ne jamais les quiter, quelque péril qu'il eût à courir avec eux.

L'Evêque de Valence fut ainsi renvoyé chargé du refus que faisoit le Roi de Sicile d'entendre à aucun accomodement, s'il l'obligeoit à abandoner son Royaume. *Loria*, qui avoit déja formé le dessein de se jeter du côté de *Jâque*, blama hautement & avec une sorte d'insolence la conduite du Roi de Sicile. Ce Prince en fut ofensé; &, dans une explication qu'il eut avec l'Amiral, il lui fit des reproches dont celui-ci ne put se défendre qu'en disant qu'on avoit contre lui recours à la calomnie.

Cète explication aigrit encore plus le mécontement de *Loria*; &, come il reçut dans cète circonstance une invitation de la part de *Jâque* pour se rendre auprès de lui, il en demanda la permission au Roi de Sicile, lui promètant de travailler à sa réconciliation avec son frère. *Conrad Lanza*, Beau-frère de *Roger*, assura le Roi de la fidélité de l'Amiral, & lui obtint par ce moyen la liberté de se rendre auprès du Roi *Jâque*. Cependant *Frédéric*, averti que l'Amiral avoit fortifié quelques Places dans la Calabre avec un dessein aparent de les livrer au Roi d'Aragon, lui défendit de sortir du Palais. Il eut même avec lui une vive discussion; &, sans l'intercession de *Mainfroi de Clermont* & d'*Unciguerre Palice*, qui s'engagèrent à payer une somme considérable pour répondre de sa fidélité, il auroit peut être été arêté, au lieu que le Roi qui considéroit les Seigneurs qui avoient parlé pour lui, le laissa partir sans défiance.

Loria se hâta de sortir de Messine & d'aler mètre en état de défense Castellion, Francheville, Acis & plusieurs autres Places qui lui apartenoient, ce qui ne contribua pas peu à fortifier les soupçons qu'il avoit déja fait naitre, & ce qui engagea *Clermont* & *Palice* à lui remontrer l'imprudence & l'irrégularité d'une pareille conduite. *Loria* crut la justifier en se plaignant de l'ingratitude du Roi de Sicile; &, come il étoit résolu de ne point retourner sur ses pas, il remit à ses deux amis la somme d'argent qu'ils s'étoient engagés de payer, s'il ne se montroit pas lorsqu'on lui ordoneroit de paroître.

Sur ces entrefaites, le Roi d'Aragon aiant fait prier la Reine *Constance*, sa mère, d'obtenir de *Frédéric* la permission de mener la Princesse *Iolande* à Rome, & le Roi de Sicile ne s'étant point oposé à leur départ, ces Princesses se mirent en chemin accompagnées de *Procida*, & de *Loria*, qui profita de l'occasion pour se rendre auprès du Roi d'Aragon. La Princesse *Iolande* épousa à Rome, sur la fin de Mars 1297, *Robert*, second fils du Roi *Charle*. La cérémonie des épousailles se fit avec beaucoup de magnificence & fut honorée de la présence du Pape, du Roi *Charle*, du Roi *Jâque*, de la Reine *Constance* & des trois Princes fils de *Charle*.

Jâque, pour s'atacher *Loria* & *Procida*, les combla d'honeurs & de bienfaits. Il dona au dernier le Comté d'Almenire en Aragon, & pria *Charle* de lui rendre l'Isle de *Procida* & toutes les Terres que ce Seigneur avoit eues en Italie. *Loria* ne voulut pas rester tranquile en Aragon, soit par aversion contre *Frédéric*, soit par inquiétude naturelle. Il se rendit en Sicile déguisé en Pêcheur, & cherchoit à y causer de nouveaux troubles; lorsque le Roi en fut informé, il prit des mesures pour le faire arêter. L'Amiral eut beaucoup de peine à se sauver, & *Jean Loria*, son neveu, qui étoit resté à Messine, fut obligé d'en sortir avec précaution, pour n'être pas puni de la rébellion de son Oncle. Il se retira d'abord à Castellion qui apartenoit à *Loria*; &, prenant avec lui quelques troupes, il s'empara de Mascalis, nomée ancienement *Etna*, & ataqua Randazzo dont il ne put se rendre Maitre.

Les Siciliens, indignés contre *Loria*, le déclarèrent Ennemi public, & assiégèrent les Villes qu'il avoit possédées en Sicile. Toutes se rendirent sans beaucoup de résistance, à l'exception de Castellion qui capitula & obtint, par un des articles de la Capitulation, qu'il

fortifiés. Les Milanois avec leur *Carrocio* vont au secours des Pavésans; & d'autres Villes Ghibellines leur envoient aussi des troupes. Mais toute la Milice de Parme avec la plus grande partie de la Cavalerie de Reggio, de Modène & de Brescia viènent au secours des Assiégés; ce qui fait prendre aux Assiégeans, inférieurs en forces, le parti de se retirer. Diverses Persones interposent leur médiation; &, le 15 de Novembre, la paix se conclut entre les Banis de Pavie & les *Communes* de Crémone & d'Alexandrie d'une part, & la *Commune* de Pavie & le Marquis de Montferrat de l'autre. Tous les prisoniers sont réciproquement rendus.

La cherté des vivres est extrême dans la Lombardie, où les Rivières se débordent encore.

1278.

QUOIQUE l'Exarchat de Ravenne & la Romagne fissent partie de la Donation de PEPIN, & fussent énoncés dans les Diplômes de confirmation de diférens Empereurs; cependant, depuis plusieurs Siècles, les Rois des Romains & les Empereurs avoient gardé le Domaine de ces Provinces, sans que les Papes s'en fussent plaints. Come le Roi *RODOLFE* les avoit nomées dans le Diplôme qu'il avoit fait expédier à Lausane lors de son entrevue avec *GRÉGOIRE X*, *NICOLAS III* presse vivement ce Prince de les remètre à l'Eglise; & le menace d'Excomunication, s'il ne satisfait pas à ses engagemens à cet égard. *RODOLFE* ètoit alors en guerre avec *OTTOCAR*, Roi de Bohème, & ne vouloit pas mécontenter la Cour de Rome dans la crainte qu'elle ne favorisât les desseins ambitieux du Roi *CHARLE*. Il envoie en Italie un Officier pour mètre le Pape en possession de ces deux Provinces, où deux Légats Apostoliques vont recevoir le serment de fidélité des Villes & des Peuples. *La Chronique de Parme* dit à ce sujet que, *lorsque les Empereurs sont élevés à l'Empire, ces Pontifes Romains veulent toujours atraper quelque chose de la République.* On ne trouve point qu'alors la Souveraineté du Pape ait èté reconue dans Ferrare & dans Comacchio. Bologne se soumit : mais avec des conditions & des réserves. Quelques Villes se donèrent d'elles-même au Pape. D'autres voulurent continuer à faire partie de l'Empire, ou du Royaume d'Italie. Mais la Cour de Rome ne forma point alors de prétentions sur Parme, Plaisance, Modène & Reggio. *NICOLAS III* vouloit en même tems abaisser la puissance du Roi *CHARLE* qu'il haïssoit, parcequ'il s'ètoit oposé fortement à son élection, dans le dessein de faire élire un Pape François; & parcequ'aiant fait demander une Nièce de ce Prince en mariage, pour un de ses Neveux, CHARLE avoit répondu : « Que la Famille d'un Pape, qui n'ètoit pas Prince hérédi- » taire, n'ètoit pas faite pour s'alier au Sang Royal de France ». D'ailleurs CHARLE, come Sénateur de Rome, prétendoit règner en Souverain dans cète Ville & gouverner à sa guise la Cour du Pape. Une autre raison encore indisposoit *NICOLAS* contre CHARLE. Il s'agissoit d'achever la réunion de l'Eglise Grèque comencée au Concile de Lion, à laquelle l'Empereur *MICHEL PALÉOLOGUE* se prêtoit de bone foi, du moins en aparence. CHARLE, pour soutenir les prétendus droits

feroit permis à *Jean Loria*, ainsi qu'aux parens & aux amis de l'Amiral, de se retirer en Calabre. *Frédéric*, qui fut averti que *Loria* faisoit tous ses efforts pour atirer dans son parti *Blase d'Allagon*, manda ce dernier, &, afin de le brouiller entièrement avec l'Amiral, il lui fit présent de toutes ses places, qui avoient été confisquees.

Cependant *Loria*, qui vouloit doner au Roi d'Aragon des preuves de son atachement & de son activité, s'empara de la Ville de Cantazaro, & il n'accorda un mois de Trève à la Citadelle que dans la persuasion qu'elle ne pouvoit être secourue dans cet espace de tems, ou qu'elle le feroit sans fruit. L'évènement lui aprit qu'il s'étoit trompé dans ses conjectures, car *Blase d'Allagon*, à la tête de deux cens Homes d'Armes, & de quelques troupes levées à la hate, batit *Loria*, qui comandoit sept cens Homes d'Armes, le blessa & le contraignit à prendre la fuite. Cet échec, auquel l'Amiral ne s'atendoit point, le desespéra, & il se plaignit amèrement au Roi *Charle* de la conduite des François en cète occasion, ajoutant que si le Roi d'Aragon ne le secouroit pas plus efficacement, il ne viendroit jamais à bout de soumèttre la Sicile.

Convaincu de la justesse des observations de *Loria*, le Pape renouvella ses instances auprès de *Jáque* pour l'accomplissement de la promesse qu'il avoit faite de fournir de puissans secours à *Charle*, & afin qu'il n'eut aucunes excuses à lui oposer, il lui permit de lever les Décimes de l'Aragon, de Valence, de la Catalogne & des Isles Majorque & Minorque. Les soins du Pape alèrent encore plus loin; car, pour assurer la tranquilité des Etats de *Jáque*, il défendit à tous les Princes voisins de les ataquer pendant la guerre de Sicile, & promit des Indulgences à ceux qui prendroient les armes contre *Frédéric*, & le pardon à ceux de ses Sujets qui trahiroient ses intérêts. Le Roi d'Aragon sentit qu'il ne pouvoit plus reculer l'exécution de sa parole, il arma trente Galères, & ala avec elles à Naple joindre les cinquante que le Roi *Charle* tenoit prêtes à partir.

Frédéric, sans s'effrayer de cet armement, mit en mer 64 Vaisseaux dont il confia le comandement à *Conrad Doria*, Génois, monta en persone sur sa flote, & parut à la vue de Naple, avant que les Galeres ennemies en fussent sorties. Le Roi d'Aragon, surpris de l'intrépidité de son frere qu'il regardoit come une imprudence, lui fit dire, à ce qu'on pretend, ce qu'il pensoit à ce sujet. Quoi qu'il en soit, *Frédéric* ne tarda pas à s'en retourner en Sicile, persuadé qu'il étoit plus sage d'atendre, parmi ceux qui lui étoient ataches, quelle feroit la suite des évènemens. Le Roi d'Aragon, qui comandoit en Chef la flote de Naple, & qui avoit pour second l'Amiral *Loria*, fit une descente à Patti, & jeta une si grande terreur dans la Sicile, que Patti, Mélazzo & plusieurs autres Places ouvrirent leurs portes sans résistance. Le Cardinal *Landulphe* étoit dans cète Armée en qualite de Légat; &, de concert avec *Loria*, fut d'avis qu'on mit le Siége devant Syracuse, comtant sur les intelligences qu'il avoit dans la Ville. On assure en effet que diférens Ecclésiastiques dans l'espérance de mériter de riches Bénéfices, s'étoient engagés de livrer la Place; mais la vigilance de *Jean de Clermont*, qui en étoit Gouverneur, fit échouer leurs projets. Il découvrit la trahison, fit arêter & punir de mort les coupables, & par cète action de vigueur & d'atention, sauva Syracuse.

Le Roi de Sicile étoit alors à Catane, d'où il observoit tout & profitoit des circonstances pour faire quelques entreprises. Un corps assez considérable de François & de Catalans aiant été batu par *Blase d'Allagon*, ce Général fit rentrer Patti sous la domination de *Frédéric*. Les Habitans de cète Ville assiégèrent eux mêmes la Citadelle; mais ils furent obligés de renoncer à leur entreprise, parceque *Loria* se présenta & y jeta des troupes avant que de se retirer. Le Roi de Sicile, qui étoit instruit de tout ce qui se passoit, aiant apris que *Jean Loria*, neveu de l'Amiral, étoit avec une partie de la flote dans le Détroit, l'envoya ataquer par une Escadre de dix-sept Galères. *Jean Loria*, surpris d'une entreprise si peu atendue, perdit le jugement, laissa batre ses troupes, prendre ses vaisseaux, au nombre de dix-sept, & se rendit lui-même prisonier.

Ce désavantage ne fut pas le seul qu'essuya le Roi d'Aragon; les diférens combats qui s'étoient donés entre les Siciliens & les Catalans, & la maladie qui s'étoit mise dans son Armée, lui

de son gendre *PHILIPPE* à l'Empire Grec, fomentoit sous main la rébellion des Schismatiques oposés à la réunion. *NICOLAS*, cédant aux instances réitérées de *RODOLFE*, force CHARLE à renoncer au Vicariat de Toscane; & lui fait abdiquer la Dignité de Sénateur. Il publie ensuite une Constitution par laquelle, se fondant sur la fausse Donation de *CONSTANTIN*, « il défend qu'à l'avenir on élève à » la Dignité de Sénateur aucun Empereur, Roi, Prince, Duc, Mar- » quis, Comte ou Persone puissante ».

Quelque tems après, le Pape se fait élire lui-même Sénateur de Rome, & choisit pour Vicaire *URSE ORSINO*, son neveu.

CHARLE tenoit son Royaume de la Cour de Rome, qui pouvoit détruire son ouvrage. Il cède, malgré toute sa hauteur. Peu de tems après, le Pape envoya à Bologne le Cardinal LATINO, fils d'une de ses Sœurs, Évêque d'Ostie & Légat Apostolique dans la Romagne, la Marche d'Ancone, le Toscane & la Lombardie, pour qu'il rétablît la paix dans les Villes de ce Canton, & qu'il reconciliât les Gérémii de Bologne avec les Lambertazzi. Les soins de ce Légat & ceux de *BERTHOLD ORSINO*, Comte de la Romagne, disposent en effet les esprits à la paix. Le Cardinal *LATINO* passe ensuite en Toscane, & se rend à Florence le 8 d'Octobre Il y jète de même les fondemens de la paix entre les Guelfes & les Ghibellins. *NICOLAS* ne se borne pas à remètre le calme & l'union dans la Romagne, il done pouvoir a ses Ministres en Lombardie d'absoudre des Censures & de délivrer de l'Interdit le Comte *GUI DE MONTEFELTRE*, le Marquis de Montferrat, & les Villes d'Asti, de Pavie, de Novare, de Verceil & de Vérone, à condition de se soumètre à tout ce qui leur sera comandé de la part du Pape. Toutes ces démarches ne pouvoient que déplaire au Roi CHARLE, qui vouloit être seul Arbitre de toute l'Italie.

Les Padouans, les Vicentins & le Marquis d'Este font la guerre aux Véronois, & vont assiéger le Château de Cologna. La Place tient 42 jours. Elle capitule ensuite, & reste au Marquis d'Este dont les Ancêtres l'avoient possédée.

CASSON DE LA TORRE, suivi de tous ses Parens, s'empare, au mois de Juin, de Lodi. Les Milanois & les Pavésans avec leurs *Carrocio* vont aussitôt assiéger cète Ville, *RAIMOND DE LA TORRE*, Patriarche d'Aquilée, vient au secours de la Place avec un Corps de Cavalerie & d'Arbalêtriers du Frioul. Le Siége est levé. *CASSON* fait ensuite des courses jusqu'aux portes de Milan, & fait environ trois mille prisoniers tant Nobles que Plébéiens. L'Archevêque, pour renforcer son Parti, choisit le Marquis de Montferrat, Prince alors très puissant, pour Capitaine des Milanois, à condition d'une Pension annuelle de 10 mille livres, & de 100 livres par jour durant les premières années. Le Marquis se rend à Milan avec 500 Homes d'Armes; &, dans le mois de Septembre, il marche avec toutes les forces de Milan & de Pavie vers Lodi, dont il ravage tout le Territoire. Il prend aussi quelques Châteaux de peu de résistance: mais l'aproche des troupes de Parme, de Crémone, de Modène & de Reggio, qui se hâtoient de venir au secours des *LA TORRE*, le fait retourner à Milan. *CASSON DE LA TORRE* s'empare ensuite de Triviglio, de Caravaggio, de Ma-

EMPEREURS D'OCCIDENT.
***ROIS**, & autres **SOUVERAINS** en **ITALIE**.*

enlevèrent dix huit mille Homes. Une diminution aussi considérable dans ses troupes le détermina de retourner à Naple; mais ne voulant point abandoner ceux de ses Sujets qui avoient été faits prisoniers, il les demanda avant que de partir, s'engageant à ne jamais rentrer en Sicile, si *Frédéric* consentoit à lui rendre *Jean Loria* & les dix sept Batimens qu'il comandoit. Le Roi de Sicile, de l'avis de son Conseil, rejeta les demandes du Roi d'Aragon; &, pour lui faire voir qu'il devoit renoncer à toute esperance à cet égard, on condanna à la mort tous les Prisoniers, de sorte que *Jean Loria* eut la la tête tranchée.

Dès que *Jâque* eut quité la Sicile, les Places qu'il y avoit conquises rentrèrent sous la domination de *Frédéric*, & le peu de succès des Armes du Roi d'Aragon lui atira plusieurs désagrémens de la part des Napolitains. Ce Prince en fut afligé; mais, loin de se décourager, il arma une nouvelle flote de 56 vaisseaux sur laquelle il s'embarqua avec *Robert*, Duc de Calabre, & *Philippe*, Prince de Tarente, fils du Roi *Charle*. *Frédéric*, informé du départ de son Frère, monta sur une flote de 40 vaisseaux, ala à sa rencontre & l'ataqua près du Cap d'Orlando. Après six heures d'un combat opiniatre des deux côtés, la flote Sicilienne fut batue, & *Frédéric*, malgré sa valeur, fut contraint de gagner Messine avec douze vaisseaux qui lui restoient. On croit que si le Roi d'Aragon eût voulu profiter de ses avantages, il auroit pu faire Prisonier le Roi *Frédéric*; mais qu'il refusa les ofres que lui en fit *Loria*, & qu'il lui défendit même de poursuivre les Siciliens. Ceux ci perdirent dans cète action six mille Homes, tués, blessés ou prisoniers, & vingt-huit Galères, dont vingt-deux tombèrent au pouvoir du Roi d'Aragon. *Conrad Lanza*, Beaufrère de *Loria*, fut tué dans la Bataille, qui fut livrée le 4 de Juillet 1299, & l'Amiral fit doner la mort aux principaux Messinois pour venger celle de son Neveu.

La présence de *Frédéric* consola les Messinois qui lui jurèrent de tout sacrifier pour réparer l'échec qu'il venoit de recevoir, & pour continuer de le défendre contre ses Ennemis. Le Roi d'Aragon, qu'on a soupçoné te porter à regret les armes dans les Etats de son Frère, feignit de se croire sufisamment dégagé de ses promesses, & avertit *Robert*, *Philippe* & les Seigneurs François qu'il s'en retournoit dans son Royaume, parceque des afaires importantes l'y apeloient, & parcequ'il regardoit la Sicile come subjuguée. Il fut très mal reçu à Naple par le Roi *Charle*, & partit aussitôt pour la Catalogne, emportant avec lui le mépris des François & la haine de Siciliens.

La victoire remportée sur *Frédéric* fit croire au Pape que la Guerre aloit nécessairement finir, & en conséquence il noma le Cardinal de Sainte-Sabine, Légat en Sicile, le chargeant de confirmer les Peuples par le moyen des menaces & des promesses, dans l'obéissance qu'ils devoient au Roi *Charle*.

Ce Prince, qui n'étoit pas aussi persuadé que le Pape de la fin de la Guerre, ne resta pas dans l'inaction, il engagea le Duc de Calabre à profiter du premier accablement des Siciliens, & à ne leur laisser aucun relache. Le Duc de Calabre, dans les mêmes sentimens, fit une descente en Sicile, & forma le Siége de Randazzo. Cète première tentative lui réussit mal, le courage des Habitans l'aiant contraint d'en lever le Siége; mais il fut plus heureux à Aderno, qui se rendit ainsi que plusieurs autres Places. *Clermont* ofrit vainement d'en faire de même, les troupes du Duc voulurent prendre cète Ville d'assaut, & elles y comirent des cruautés horribles. L'Armée se présenta ensuite devant Catane; qu'elle n'assiégea pas, parcequ'un des principaux Habitans promit de disposer le Peuple à embrasser le parti de *Charle*, pendant que le Duc de Calabre pouroit employer la valeur de ses troupes à faire quelque autre conquête. Le Duc, suivant ce conseil, s'empara d'Aidone, & fit le Siége de Platea, il y étoit encore occupé, lorsqu'il fut mandé par les Habitans de Catane, qui avoient chassé le Gouverneur & les Officiers atachés à *Frédéric*, & étoient dans la résolution de recevoir les Soldats de *Charle*. Le Duc de Calabre se hata de se rendre à cète invitation, & la reddition de cète Place entraina celle des autres Villes de la Vallée de Noto qui furent obligées de se soumètre aux François.

De si rapides succès augmentèrent les espérances de *Charle* qui crut, malgré l'épuisement de Finances où il se trouvoit, devoir faire de nouveaux efforts. Il équipa une flote de quarante vaif-

rignano & d'autres endroits; fait le dégât dans le Pavéſan & dans l'Iſle de Fulchério; réduit en cendres Crème preſque entière; ſe porte dans une courſe juſque ſous les murs de Milan, & lance ſa pique dans la porte du Téſin. Le 10 d'Août, il ſe rend encore Maître de Caſſano & de Vavrio. Durant toute cète Campagne, il fait un nombre prodigieux de priſoniers.

1279.

PAR l'entremiſe de *BERTHOLD*, Comte de la Romagne, la Paix ſe fait à Ravenne entre ceux de la Maiſon de Polenta & les Traverſari. Le Cardinal Légat *LATINO* reconcilie les Arariſi de Faënze avec les Manfrédi, qu'ils avoient obligé d'en ſortir. Le Légat & le Comte de la Romagne, après une longue négociation, obligent les Gérémii, qui gouvernoient Bologne, à ſe raccomoder avec les Lambertazzi. Ceux-ci rentrent dans la Ville le 2 d'Août; &, le 4, il ſe fait une reconciliation ſolemnelle entre les deux Factions, avec de grandes fêtes & l'aplaudiſſement de tout le Peuple: mais, ſoit que les Lambertazzi fiſſent voir trop de hauteur, ſoit que les Gérémii ne vouluſſent point les admètre aux Charges publiques, le 20, le 21 ou le 24 de Décembre, les troubles recomencent à Bologne. Les Lambertazzi ſont les premiers à reprendre les armes. Ils s'emparent de la grande place de la Ville; tuent ceux des Gérémii, qui leur tombent entre les mains; & brûlent une Maiſon des Lambertini. Les Gérémii raſſemblent en hâte toute leur Infanterie & leur Cavalerie; & tombent avec tant d'impétuoſité ſur leurs Ennemis, qu'ils les mètent en déroute, & les chaſſent de la Ville. Les deux Partis perdent en cète occaſion beaucoup de monde; & les Maiſons des Lambertazzi ſont pillées d'abord & brûlées enſuite. Ceux-ci choiſiſſent encore Faënze pour leur retraite, & continuent à faire la guerre aux Bolonois.

Les Seigneurs de Banzola & Thomaſin de Gorzano s'étoient emparés de la Piétra di Biſmantoa, Fortereſſe du Domaine de Reggio. Le Peuple de cète Ville, avec des ſecours de Parme, de Modène & de Bologne, va, dans le mois de Mai, faire le Siége de cète Place, qu'il recouvre par Capitulation.

Ceux d'Aſti rachètent un grand nombre de leurs priſoniers en Provence; &, pour leur rançon, ils s'engagent, ſous le cautionement de quelques riches Génois, de payer au Roi CHARLE 35 mille livres Impériales.

Le 19 d'Octobre, l'Inquiſiteur aiant fait brûler à Parme une Femme come Hérétique, quelques Perſones, peut-être de ſes Parens, vengent ſa mort en alant piller le Couvent des Dominicains. Ils batent les Religieux, dont ils bleſſent quelques-uns; mais ils n'en tuent qu'un ſeul, aveugle & vieux. Le lendemain à la pointe du jour, les Dominicains ſortent de Parme la Croix haute, & s'en vont à Florence porter leurs plaintes au Cardinal *LATINO*. Le Podeſtà, le Capitaine, les Anciens, & les Chanoines de Parme courent après eux d'abord à Reggio, puis à Modène, enſuite à Bologne, & les conjurent de revenir, en leur promètant de les indemniſer & de punir les Coupables. Les Dominicains continuent leur route ſans rien vouloir écouter. La *Commune* de Parme,

ſeaux, en confia le comandement au Prince de Tarente ſon fils, & lui recomanda d'aler d'abord faire une deſcente dans la Vallée de Mazara. Le Prince, ſuivant les ordres de ſon Père, débarqua à Lilibée; &, n'aiant trouvé aucun obſtacle, il ala mètre le Siège devant Trapani. A cète nouvelle *Frédéric* choiſit l'elite de ſes troupes; &, laiſſant le reſte aux ordres de *Guillaume de Calcerando* pour obſerver le Duc de Calabre, il ala lui-méme ataquer le Prince de Tarente à qui il ne vouloit pas doner le tems de faire de grands progrès. L'Armée Siciliène rencontra à Falconura celle que comandoit le Prince de Tarente; elles s'ataquèrent & ſe batirent avec une égale ardeur; *Frédéric* fut bleſſé à la main droite & au viſage, & le Prince de Tarente fut heureux de n'être que Priſonier aiant été prêt de perdre la vie. Son Armée fut entièrement défaite, & le Roi de Sicile victorieux envoya le Prince dans la Citadelle de Céphalédie. Telle fut l'expédition qu'il avoit entrepriſe, malgré les opoſitions du Pape & les repréſentations de *Loria*.

Ce Général, inſtruit de la détention du Prince de Tarente & de la défaite des troupes qu'il comandoit, résolut d'aler à Naple conferer avec le Roi *Charle* pour tâcher de remédier à l'accident qui venoit d'ariver. Avant ſon départ, il recomanda expreſſément au Duc de Calabre de ne rien entreprendre pendant ſon abſence. Cète précaution, de la part de *Loria*, étoit digne de ſa prudence; mais *Souza*, Gouverneur de la Forteresſe de Gallano, réſolut de la rendre inutile, & pour cet effet ſe crut permis d'avoir recours au ſtratagême. Il ſe trouvoit dans la Place un Priſonier François, nomé *Morelecte*, *Souza* lui fit une fauſſe confidence ſur ſes diſpoſitions à l'égard des François, & le chargea d'une Lètre adreſſée au Duc de Calabre, dans laquelle il paroiſſoit vouloir lui livrer Gallano. Le Duc de Calabre, à qui *Morelecte* rendit la Lètre de *Souza*, ajouta foi à ce qu'elle contenoit, d'autant plus qu'un neveu de *Souza* avoit accompagné le porteur de la Lètre, & ſe chargeoit de mener les troupes qui devoient aler prendre poſſeſſion de la Ville. On ne forma aucun doute ſur le ſuccès de l'entrepriſe, & on fit partir un detachement aſſez conſidérable ſous les ordres de *Gautier*, Comte de Brienne, & guidé par le Neveu de *Souza*. Celui-ci, en aprochant de la Place, fit faire halte aux troupes qu'il conduiſoit, & feignit d'aler trouver ſon Oncle pour l'avertir de leur arivée. Alors, à un ſignal convenu, *Blaſe d'Allagon* ſortit de l'embuſcade où il ſe tenoit avec un certain nombre de Soldats, & ſurprit les François qui furent tous maſſacrés, à l'exception du Comte de Brienne qu'on emmena Priſonier. On dit que *Souza* fit bouillir les corps morts & les vendit à leurs parens; mais ce fait dont la barbarie eſt révoltante ſemble d'ailleurs pêcher contre la vraiſemblance. Quoi qu'il en ſoit, *Morelecte* au déſeſpoir d'avoir cauſé la mort de ſes Compatriotes, refuſa de prendre aucune nouriture & ſe briſa la tête contre une muraille.

Le Pape, voyant qu'il avoit comté mal-à-propos ſur la fin de la guerre, employa de nouveau tous les moyens qu'il put imaginer en faveur du Roi *Charle*. Il exclut de la grace du Jubilé tous les Partiſans de *Frédéric*, & excomunia les *Doria* & les *Spinola* qui s'étoient rangés ſous les Etendards de ce Prince. Il renouvella ſes ſollicitations auprès de *Jâque* & auprès de *Philippe le bel*, cherchant à les engager, le premier à ſecourir *Charle*, & le ſecond à empêcher les Génois d'aider les Siciliens. Il eut auſſi recours aux Chevaliers du Temple & à ceux de S. Jean de Jéruſalem, dont il vouloit envoyer une grande partie en Sicile faire la guerre à *Frédéric*, & laiſſoit entendre qu'il avoit encore d'autres reſſources deſquelles il eſpéroit beaucoup.

Frédéric cependant ne crut pas devoir prendre l'épouvante, il ſe flata au contraire qu'étant Maître de la perſone du Prince de Tarente, il n'auroit pas de peine à faire une Paix avantageuſe avec *Charle*. Dans cète confiance, il envoya des Ambaſſadeurs à Naple, & en effet ils eurent d'abord une Audience aſſez favorable de la part de *Charle*; ils auroient peut-être même obtenu de ce Prince tout ce que *Frédéric* en eſpéroit, ſi le Pape, irrité qu'on ne l'eut pas conſulté, n'eût fait defendre à *Charle* de faire aucun Traité ſans ſa permiſſion. Cète défenſe, qui étoit apuyée par des menaces, rendit inutile la démarche de *Frédéric*, & fit congédier ſes Ambaſſadeurs. Le Roi de Sicile voyant alors la néceſſité de continuer la guerre, dona ordre à *Conrad Doria*, ſon Amiral, de faire une courſe

qui n'avoit point eu de part à ce qui s'ètoit passé, répare en effet tout le domage fait à ces Religieux ; & punit de diverses manières les Auteurs & les Complices du désordre. Cela n'empêche pas le Cardinal *Latino* de citer à son Tribunal à Florence, à jour marqué, le Podestà, le Capitaine, les Anciens, tout le Conseil & douze des autres principaux Citoyens de Parme. Le Capitaine du Peuple & six autres Députés vont à Florence exposer au Légat tout ce qui s'ètoit fait, & prouver l'innocence des Parmésans. Le Légat ètoit Dominicain. Il ne fait aucun cas de tout ce qu'ils peuvent lui dire. Il excomunie tous les Magistrats de Parme, & met la Ville en Interdit.

Guillaume, Marquis de Montferrat, n'espérant pas abatre par la force les *La Torre*, qui s'ètoient fortifiés dans Lodi, leur fait, avec la permission des Milanois, des propositions de paix. Le Traité se conclut au mois de Mars ; & l'on convient « Que les prisoniers seront » rendus de part & d'autre ; que les Places enlevées aux Milanois » seront mises en séquestre entre les mains d'Amis communs, que tous » les domages seront réparés de part & d'autre, & les *La Torre* se» ront remis en possession de tous leurs biens Allodiaux ». L'esclavage des prisoniers se fait sur le champ ; & le Marquis, loin de tenir les autres conditions du Traité, reprend Trezzo & l'Isle de Fulchério. Les La Torre tâchent, par un Manifeste, de mètre dans leurs intérêts tous les Rois & les Princes Chrétiens. Ils font en même tems au Marquis des plaintes amères de sa perfidie. Ils en ont pour toute réponse : « Qu'il leur a fait à la vérité les promesses qu'ils réclament : mais » qu'ils peuvent chercher qui les leur tiène ; parcequ'il ne s'est pas » engagé de tenir ». Il tente ensuite de ravoir les autres Châteaux par trahison : mais il ne peut y réusir. *Godefroi de la Torre* se saisit avec 500 Chevaux d'Ozino, fait des courses dans tout le Milanois, fait continuellement des prisoniers ; &, près d'Albairate, met en déroute une partie des Troupes de Milan comandées par le Podestà. L'Archevêque prie le Marquis de tirer du Montferrat 500 Homes d'Infanterie, avec quoi l'on fait le Siége d'Ozino, que l'on prend & que l'on détruit. En même tems le Marquis, avec une partie des troupes se porte sur l'Adda, pour creuser à cète Rivière un nouveau lit, afin de l'empêcher de passer à Lodi : mais il abandone cète entreprise à l'aproche des troupes de Parme & de Plaisance.

Un violent tremblement de terre se fait sentir, le 1 de Mai, presque dans toute l'Italie. La Marche d'Ancone en soufre beaucoup plus qu'aucune autre Contrée ; & les deux tiers de Camérino renversés ensevelissent sous leurs ruines un très grand nombre d'Habitans.

1280.

Nicolas III charge son frère *Berthold Orsino*, Comte de la Romagne, & son Neveu le Cardinal *Latino*, Légat Apostolique, d'assoupir les diférens de Bologne. Le Comte en fait venir à Ravenne les Chefs des deux Factions, & leur done des Ordres très rigoureux, que la mort du Pape, arivée le 14 d'Août, prive de leur exécution. Elle produit en même tems de nouveaux troubles à Rome. *Urse*

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

du côté de Naple avec sa flote, composée de vingt-sept Vaisseaux Siciliens & de cinq Galères Génoises.

Doria ravagea la côte & osa défier au combat l'Amiral *Loria*, quoique ce dernier fût supérieur en forces. *Loria*, plus prudent que son Adversaire, temporisa quelque tems, afin d'atendre de nouveaux vaisseaux qui lui arivoient, & il ne se détermina à accepter le défi des Siciliens que lorsqu'il vit toute sa flote rassemblée. Quelques-uns conseillèrent vainement à *Doria* d'éviter le combat; d'autres, par un avis contraire, furent mieux le flater & la bataille s'engagea. Le courage de *Doria* ne put empêcher l'entière défaite de sa flote, dont il n'échapa que quelques Galères, & il fut contraint lui même de se rendre au moment qu'on aloit mètre le feu à la Galère qu'il montoit. Les Archers Génois, qu'on avoit fait prisoniers en même tems, furent traités avec la plus grande inhumanité par les ordres de *Roger Loria*, & *Doria* courut lui-même risque de la vie. *Frédéric*, pour sauver ce Général, céda à l'Amiral de *Charle* le Château de Franchevîlle, &, au moyen de cète cession, obtint la liberté de *Doria*.

Cependant les diferentes actions qu'il y avoit en Sicile étoient peu décisives, & la guerre, qui traînoit en longueur, lassoit beaucoup les François. Ils s'imaginèrent que la mort seule de *Frédéric* rameneroit la paix; &, suivant cète opinion, & à l'instigation de *Loria*, ils corompirent, à force d'argent, trois ou quatre des principaux Seigneurs de Palerme, qui eurent l'indignité de conjurer contre la persone de leur Souverain. *Toda*, sœur de lait de *Frédéric*, aiant apris la conjuration, n'hesita point à en instruire ce Prince, quoique son mari, nomé *Formentin*, fût du nombre des coupables. Le Roi, en considération de *Toda*, fit grace à *Formentin*; mais il fit doner la mort à *Pierre de Calatagiron*, Chef de l'entreprise, & exila les autres.

Messine, assiégée de nouveau par le Duc de Calabre & par *Loria*, soufrit toutes les horreurs de la famine: les Assiégeans en furent egalement tourmentés, parceque *Blase d'Allagon* leur interceptoit continuellement les vivres, & ils auroient sans doute été bientot forcés de lever le Siége sans la mort du Général de *Frédéric*, qui ariva dans ces circonstances & qui afligea sincèrement le Roi & tous les Siciliens. *Nicolas Palice*, nomé Capitaine-Général du Roiaume & Gouverneur de Messine, s'appliqua avec soin à la conservation de cête Place, & *Roger de Flor*, Chevalier du Temple, y aiant fait entrer douze Bâtimens chargés de vivres, fut cause de son salut.

Les rafraîchissemens arivés dans Messine encouragèrent ses Habitans à soutenir encore le Siége pendant quelque tems; &, dans cet intervalle, la Duchesse *Iolande*, épouse de *Robert*, Duc de Calabre, & sœur de *Frédéric*, obtint de ce dernier une entrevue à Syracuse dans la Tour de Mainac. Le Duc de Calabre accompagna la Princesse sa femme, embrassa son beaufrère, & convint avec lui d'une Trève de six mois. En conséquence, il leva le Siége de Messine & prit le chemin de Naple pour se rendre auprès de son Père, tandis que *Frédéric*, qui vouloit profiter du tems que lui donoit la Trève, parcourut ses Places & les mit en état de défense.

Les précautions de *Frédéric*, son activité, sa valeur le rendoient cher à ses Sujets; mais elles chagrinoient le Pape *Boniface*, qui ne perdoit point de vue le projet de faire remonter *Charle* sur le Trône de Sicile. Il crut devoir alors employer les ressources sur lesquelles il ne s'étoit point ouvert précédemment, & pour cet effet il s'adressa à *Charle*, Comte de Valois, & frère de *Philippe le Bel.* Il conoissoit l'ambition de ce Prince; il la flata en lui promètant l'Empire de Constantinople, sur lequel *Catherine de Courtenay* avoit des droits, & celui même d'Allemagne occupé par *Albert*, *Duc d'Autriche*, s'il se rendoit en Italie, avant la Purification de l'an 1301, s'il y amenoit une Armée, & s'il forçoit la Sicile à rentrer sous la domination du Roi *Charle.*

Le Pape ne s'étoit pas trompé dans ses espérances: *Charle de Valois* entra volontiers dans ses vues & arriva, l'an 1301 en Italie, à la tête d'une belle Armée. La plus brillante Noblesse l'accompagnoit, ainsi que *Catherine de Courtenay* son épouse, & cète Princesse reçut à Rome de la main de *Boniface* la Courone Impériale de Constantinople. Le Pape dona au Comte de Valois les titres de Capitaine-Général du Siége Apostolique, de Vicaire de l'Empire en Toscane, & de Comte de la Romagne. De plus, pour le mètre en

ORSINO, come je l'ai dit, exerçoit, come Vicaire du Pape, son oncle, la Charge de Sénateur de Rome. Dès que *NICOLAS* a les ieux fermés, les *ANNIBALDESCHI* se soulèvent avec leurs Partisans, & veulent avoir part à la Dignité de Sénateur; en sorte qu'on est obligé d'en élire deux. L'un est *URSE ORSINO*, l'autre un des *ANNIBALDESCHI*. Sous l'administration de ces deux Chefs peu d'accord, ce ne fut dans Rome que dissentions, violences, vols, meurtres, qui restèrent impunis. Le Peuple de Viterbe se révolte de même, & chasse son Podestà, lequel êtoit un autre *URSE ORSINO*, neveu d'*INNOCENT III*; & va faire le Siége d'un Château des dépendances, ou de l'Eglise, ou des Parens du feu Pape. Le Comte *BERTHOLD* accourt avec ses troupes & celles de Lodi, met en fuite celles de Viterbe, leur fait beaucoup de prisoniers & s'empare de leur Camp.

Les Padouans & le Marquis d'Este font la guerre aux Véronois: mais elle est bientôt terminée par un Traité de Paix.

GUI, Comte de Montefeltro, se rend maître par trahison de la Ville de Sinigaglia, dans laquelle il massacre environ 15 cens persones.

TIBALDELLO, Citoyen de Faënze, & Bâtard de la Famille noble des Zambrasi, cherchant à se venger des Lambertazzi réfugiés dans cète Ville, desquels il avoit reçu quelque tort assez léger, se transporte, peu de tems après la mort du Pape, à Bologne; & prend avec les Gérémii des mesures pour leur livrer sa Patrie. Il trouve en effet le moyen de leur ouvrir une porte, par laquelle l'Armée de Bologne & de Ravenne entre, s'empare de la Place, & se met à la recherche des Lambertazzi, dont elle tue quelques uns, en prend d'autres & chasse le reste; ce qu'elle fait d'autant plus aisément qu'une partie d'entr'eux êtoit, avec la moitié du Peuple de la Ville, alé faire le Siége d'un Château. Les Troupes de Parme, de Modène & de Reggio, qui s'êtoient avancées jusqu'auprès d'Imola pour soûtenir les Gérémii leurs Aliés, y restent jusqu'à ce que les Bolonois se soient assurés de la conquête de Faënze. *TIBALDELLO*, pour récompense de sa trahison, est fait Noble de Bologne avec diférens priviléges: mais il périt deux ans après à la Bataille de Forlì.

1281.

PAR les intrigues du Roi *CHARLE*, *SIMON DE BRIE*, François, Cardinal du Titre de Sainte-Cecile, est élu Pape à Viterbe, le 22 de Février, & se fait apeler *MARTIN IV*. Il quite aussitôt cète Ville pour Orvière; & soumet Viterbe à l'Interdit à cause des violences exercées par le Peuple envers les Cardinaux pendant le Conclave. Il se fait ensuite élire Sénateur perpétuel par les Romains, avec pouvoir d'en nomer un en sa place. Sur le champ, il rétablit *CHARLE* dans cète Dignité, sans égard à la Constitution par laquelle *NICOLAS III* en avoit exclu toutes les persones puissantes. A la prière de ce Prince, qui projètoit de faire la conquête de l'Empire Grec, il excomunie l'Empereur *MICHEL PALÉOLOGUE*. Dans la suite, il ne mit dans les Villes de l'Etat Ecclésiastique aucun Gouverneur, aucun Officier qui ne fût tiré de la Maison de *CHARLE*. Ce Prince, qui faisoit réellement des préparatifs immenses pour aler assiéger Constantinople, fait une

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

état de fournir aux frais de la guerre, il lui céda les décimes de France, d'Italie, de Sicile de Sardaigne, de Corse & d'Angleterre. *Charle*, qui s'étoit flaté qu'on le feroit Sénateur de Rome come l'avoit été *Charle I*, son grand Oncle, fut indiférent sur tous les autres titres, & témoigna même son mécontentement. Il ne laissa pas néanmoins de s'occuper à remplir les conditions qui lui avoient été imposées, &, après avoir employé le reste de l'année à pacifier les troubles de Florence, il s'embarqua pour se rendre en Sicile avec le Duc de Calabre & le célèbre *Loria*.

Ils descendirent dans la Vallée de Mazara, s'emparèrent de Thermes & firent le Siége de Cacabo. Cète Place, dans laquelle *Jean de Clermont* comandoit, fit une vigoureuse résistance, & força enfin les François à décamper de devant ses murs. Le Siége de Coniglione n'eut pas plus de succès, & les Troupes Françoises étoient occupées à celui de Saca, lorsqu'on aprit la mort de la Duchesse de Calabre, Princesse d'un mérite supérieur, & qui fut regrètée des deux partis. Le Comte de Valois voyant le peu de progrès qu'il faisoit en Sicile, où son Armée se détruisoit tous les jours par les maladies, songea à renoncer à son entreprise & à repasser en France. Pour cet effet, il engagea le Duc de Calabre à demander une entrevue à *Frédéric*; &, l'alant obtenue, ils se rendirent dans un champ entre Saca & la Ville de Calatabellota où le Roi de Sicile faisoit alors sa résidence: chacun amena cent Chevaliers.

Dans cète conférence, les Princes conclurent, le 19 d'Août 1302, un Traité dont les conditions furent. Que *Frédéric* épouseroit *Eléonor*, troisième fille du Roi *Charle*: Qu'il seroit Roi de Sicile & des Isles adiacentes sa vie durant, de sorte qu'il n'en rendroit aucun service, ni réel, ni persońel à persone: Que la Calabre, la Pouille & la Campanie apartiendroient au Roi *Charle*: Que les François évacueroient les Places qu'ils avoient en Sicile, & *Frédéric* celles qu'il avoit en Calabre: Qu'après la mort de *Frédéric*, la Sicile reviendroit au Roi *Charle* & à ses Héritiers, à condition qu'alors on doneroit aux Héritiers de *Frédéric* la somme de cent mille onces d'or: Que le Prince de Tarente seroit mis en liberté: Qu'on se rendroit de part & d'autre les Prisoniers sans rançon: Que les Seigneurs Siciliens, qui avoient des biens en Sicile, qui avoient pris le parti du Roi, ne rentreroient point en possession de leurs Terres, & qu'il en seroit de même des Seigneurs Italiens, qui s'étoient rangés du coté de *Frédéric*, c'est-à-dire, qu'ils seroient privés des biens qu'ils avoient dans les Etats de *Charle*: Qu'il y auroit seulement une exception en faveur de l'Amiral *Loria* & d'*Uneiguerre Palice*, puisque *Frédéric* s'engageoit à rendre au premier le Château d'Aci, & le Roi *Charle* devoit remètre au second plusieurs Places qu'il avoit en Calabre. Enfin que le Roi *Charle* & le Duc de Calabre, son fils, s'obligeroient à faire ratifier ce Traité par le Pape & par les Cardinaux.

Le Roi *Frédéric* & le Duc de Calabre eurent une nouvelle conférence peu de jours après le Traité qu'ils avoient fait, & ils convinrent qu'à l'avenir *Frédéric* prendroit ou le titre de Roi de Sicile, ou celui de Roi de Trinacrie, si *Charle* l'aimoit mieux, & que si ce dernier trouvoit moyen de procurer à *Frédéric* l'Isle de Sardaigne, le Royaume de Chypre ou quelqu'autre Etat, il abandoneroit la Sicile au Roi *Charle*. Cet accord rétablit la bone intelligence entre ces Princes qui se faisoient auparavant la guerre avec tant d'acharnement; & le Roi de Sicile en promètant des secours au Comte de Valois, lorsqu'il entreprendroit le recouvrement de l'Empire de Constantinople, s'engagea à ne faire aucun Traité avec *Andronic* qu'après que le Comte auroit fait sa paix avec lui. Voici la copie de l'Acte original de cet engagement trouvé dans le Trésor des Chartres:

Fridericus tertius, Dei gratiâ, Rex Siciliæ, Ducatus Apuliæ & Principatus Capuæ: Notum fieri volumus universæ Europæ quod considerantes nexum sanguinis & integritatem amoris quibus nos & magnificus ac spectabilis Dominus Karolus, illustris Regis Francorum filius, Valesi, Alenzonis, Carnotensis, Andegavensis Comes inclitus, carissimus Consobrinus noster invicem jungimur, unde honores & negotia sua propria reputamus & amicabiliter tenore præsentium promittimus quod cum idem Dominus Karolus cum suo felici exercitu versus partes Romaniæ ad acquisitionem Imperii Constantinopolitani omine felici procedat cum eo in subsidium acquisitionis prædicti Imperii galeas a quindecim ad viginti per nos decenter armandas &

Ligue avec les Vénitiens, toujours Ennemis de *MICHEL*. Il presse beaucoup les Génois de s'y joindre. Ils s'en excusent; & donent avis à l'Empereur *MICHEL* de ce qui se projetoit contre lui. *NICOLAS III* avoit eu principalement dessein de rétablir la paix dans toute l'Italie. C'est de quoi *MARTIN IV* ne s'occupa point. Exécuteur de toutes les volontés de *CHARLE*, il devient come lui l'Ennemi déclaré des Ghibellins, qui continuoient à vouloir soutenir les droits de l'Empire. Il unit ses forces à celles de *CHARLE* pour leur faire la guerre. Le prétexte dont ils se servent est d'arêter les progrès du Comte *GUI DE MONTEFELTRO*, Capitaine de Forlì, lequel, dans le mois de Mars ou d'Avril, avoit fait des courses jusqu'aux portes de Faënze; avoit batu les Guelfes au mois de Mai dans le Territoire de Ravenne; & qui, continuant ses courses, pilloit & brûloit tout dans les lieux de son passage. Sur le bruit des préparatifs qui se faisoient contre eux, ceux de Forlì font à la Cour du Pape une Députation en comun avec une partie des Lambertazzi réfugiés chez eux. Le Pape reçoit mal ces Députés qui, n'en pouvant obtenir ni justice ni pitié, s'en retournent désespérés. Dans le même tems, *MARTIN* fait Comte de la Romagne *JEAN DE Pò*, François & Conseiller du Roi *CHARLE*; & le Comte se transporte aussitôt à Bologne avec les troupes du Pape & du Roi. Ses ordres êtoient de faire la guerre non seulement à la *Commune* de Forlì, mais encore à tous les Ghibellins. Au mois de Juin, après avoir fait signifier, tant au Comte *GUI* qu'aux Lambertazzi, qu'ils eussent à se retirer de Forlì, *JEAN* comence les hostilités sur les terres de cète Ville avec les Troupes de Bologne, de Faënze & d'Imola jointes aux siènes. Il pousse, en ravageant tout à diverses reprises, jusqu'aux portes de la Ville: mais il n'ose rien entreprendre de plus. *Le Pape*, dit *MURATORI* (1) *lance contre ceux de Forlì les excomunications les plus terribles; & jète l'Interdit sur la Ville, d'où sortent, par son ordre, tous les Ecclésiastiques Séculiers & Réguliers. C'est peut-être pour la première fois que l'on entendit parler de cète détestable invention de peine & de châtiment, par laquelle, hors de l'Etat Ecclésiastique, le Pape fit confisquer à son profit tous les biens & tous les effets des Habitans de Forlì; châtiment qui s'étendit sur les Marchands qui comerçoient innocemment avec eux, & sur ceux d'entre eux qui, pour ne point entrer dans aucune intrigue, s'êtoient retirés & n'avoient aucune part au Gouvernement de Forlì. La* Chronique de Parme *dit que le Pape fit publier, dans cète Ville, que tous ceux munis des effets apartenans à des Habitans de Forlì, ne les dénonceroient pas aux Nonces, en payeroient la valeur à leurs dépens, & seroient excomuniés pour n'être absous ni durant cète vie, ni même à leur mort. Il se trouva dans Parme pour plus de 3 mille livres d'effets, qui furent remises aux Agens du Pape. Voilà quels êtoient les étranges fruits de la barbarie & de l'ignorance de ces Siècles.*

Les Lucquois vont assiéger Pescia, qu'ils prènent & que la fureur du Soldat réduit en cendres. Cète petite Ville fut traitée de cète manière, parcequ'elle s'êtoit soumise au Chancelier du Roi *RODOLFE*, ce que

(1) Annal. d'Ital. T. VII, *pag.* 435.

stipendiarios Equites ducentos solidandos per nos ad omnes expensas nostras pro mensibus quatuor ad prædictas partes Romaniæ pro dicto negotio transmittimus, & si forte elapsis dictis quatuor mensibus eisdem galeis & stipendiariis aliis tribus vel quatuor mensibus indiguerit, volumus & sibi concedimus potestatem ad stipendia propria posse retinere prædicta, nisi nos propriis negotiis indigeamus eisdem, & permittimus per Nuntios duos Domini Karoli armari in Siciliæ partibus galeas X & solidari quadringentos stipendiarios Equites processuros & navigaturos cum eodem Domino Karolo ad prædictum negotium ultra prædictarum aliarum galearum & stipendiariorum per nos ei promissum numerum prædestinatum. Nos enim promittimus prædicto Domino Karolo quod cum Domino Andronico qui se in prædicti Imperii Imperatorem intitulat, nullam amicitiam contrahemus, nisi prædictus Dominus Karolus amicitiam contraheret cum eodem. In cujus rei fidem præsentes Litteras Sigilli nostri munimine fecimus insigniri. Datum Lentini XXVI Septembris primæ Indictionis, Regni nostri Anno VII.

Dès que les Princes eurent ainsi réglé leurs intérêts mutuels, ils se rendirent visite les uns aux autres, & se témoignèrent beaucoup d'afection. *Frédéric* fit sa résidence à Catane & eut tout l'honeur de la paix, après une guerre dont il s'étoit tiré avec beaucoup de gloire. *Charle de Valois* au contraire s'acquit peu de réputation, & on dit même dans le tems : Que, dans la Toscane où il avoit été pour porter la paix, il avoit laissé la guerre; & que, dans la Sicile où il devoit faire la guerre, il avoit fait la paix. *Loria*, voyant alors la guerre totalement terminée, se retira en Catalogne, & y vécut tranquile jusqu'au 17 Janvier 1305. Il mourut avec la réputation du plus grand Officier de mer de son Siècle, & laissa trois garçons & quatre filles de deux mariages qu'il avoit contractés.

Boniface, peu content de l'accord qui venoit d'être fait entre le Roi de Sicile & le Duc de Calabre, en fit les plus vifs reproches au Comte de Valois, lorsque ce Prince passa à Rome & lui en demanda la ratification. Il répondit aussi à *Frédéric* avec beaucoup d'aigreur, & l'assura qu'il n'accorderoit & ne confirmeroit jamais le Traité qu'il ne fût corrigé & qu'on n'y eût expressément marqué que la Sicile relevoit de l'Empire de Rome. Le Pape n'étoit pas beaucoup plus content du reste; mais il ne voulut pas faire d'autres dificultés; &, pour témoigner même qu'il n'étoit pas éloigné de la paix, il envoya en Sicile les Archevêques de Salerne & de Bologne chargés d'absoudre le Roi des Censures, s'ils le trouvoient disposé à suivre sa volonté au sujet du Traité; de reconcilier les Siciliens avec l'Eglise; de lever l'Interdit jeté sur le Royaume de Sicile, & de faire espérer au Roi qu'il obtiendroit la dispense qu'il desiroit pour pouvoir épouser la Princesse *Eléonore*.

Quoique *Frédéric* eut fait glorieusement la guerre, il souhaitoit ardemment la conclusion de la paix, & il se hâta de faire partir en qualité d'Ambassadeur *Hugue des Ampuries*, *Frédéric d'Incise* & *Barthelemi de l'Isle*, avec plein pouvoir de réformer le Traité à la satisfaction de *Boniface*. Les Ambassadeurs convinrent donc avec lui : Que le Roi *Frédéric* tiendroit la Sicile en qualité de Vassal du Saint-Siége : Qu'il payeroit tous les ans au Pape, le jour de la S. Pierre, un tribut de trois mille onces d'or : Que toutes les fois que le Pape auroit besoin de secours, il lui ameneroit à sa première réquisition cent Chevaliers bien armés qui auroient au moins chacun trois Cavaliers à leur suite : Que ces Chevaliers serviroient pendant trois mois aux dépens du Roi : Que ce service pouroit être changé en service de mer, en conservant la proportion : Que le Roi seroit ami de ceux du Pape & de l'Eglise Romaine : Qu'il réputeroit pour Ennemis ceux qui le seroient du Saint-Siége : Qu'il les poursuivroit au premier ordre qu'il recevroit : Qu'il rétabliroit les Eglises de Sicile dans le même état où elles étoient, avant que les François en fussent chassés : Que la Ville de Rome pouroit tirer des vivres de la Sicile en payant les droits de sortie: Que le Pape, ou pour le secours de la Terre-Sainte, ou pour quelqu'autre nécessité, pouroit tirer de Sicile, tous les ans, dix mille charges de bled, qui seroient exemtes des droits de sortie; & qu'enfin le Roi *Frédéric* prendroit le titre de Roi de Trinacrie.

A l'exception du Cardinal *Mathieu*, qui refusa de signer cet Accomodement, tous l'aprouvèrent, & la Princesse *Eléo-*

EVENEMENS pendant l'Année 1281.

les Guelfes prétendoient qu'elle n'avoit pas du faire, tant que le Pape MARTIN IV n'avoit pas confirmé l'élection de ce Prince. Il est cependant certain par des *Lètres* de MARTIN IV écrites d'Orviète, le 21 de Mai, que ce Pape adressoit tant aux Barons qu'aux Villes de Toscane, qu'il leur avoit enjoint de reconoître pour Ministres de RODOLFE le Chancelier GODEFROI, Archevêque de Saltzbourg, & l'Evêque de Gurk, que ce Prince avoit envoyés pour être ses Vicaires en Toscane: mais on sait par des Historiens que, par les sourdes manœuvres du Roi CHARLE, de Pise à San-Miniato, nulle Ville de Toscane ne voulut prêter serment aux Officiers de RODOLFE; & que ses Vicaires retirés avec leurs troupes à San-Miniato, comencèrent à faire la guerre aux Villes de Florence & de Lucque: mais avec si peu d'avantage que, se voyant les objets du mépris général, ils s'en retournèrent en Allemagne.

Pendant l'hiver & sans doute avant la fin de l'année précédente, GUILLAUME, Marquis de Montferrat, êtoit alé faire un voyage en Espagne avec la Princesse BÉATRIX sa femme. Il fut arêté dans sa route par THOMAS, Comte de Savoie, frère de sa première Femme, & détenu prisonier. Il n'avoit obtenu sa liberté qu'en cédant ses droits sur Turin, Colegno, Pianezze & d'autres Places, & qu'en payant six mille livres de Besans Il avoit ensuite continué son voyage jusqu'à la Cour d'ALFONSE, Roi de Castille, son Beaupère, où BÉATRIX êtoit morte. Il en êtoit ensuite revenu sur des Galères de Gène avec 500 Cavaliers & 100 Arbalêtriers Espagnols, & de grosses sommes, qu'il tenoit du Roi son Beaupère, auquel il avoit fait entendre qu'il réduiroit toute l'Italie sous son obéissance. Il êtoit à peine de retour que RAIMOND DE LA TORRE, Patriarche d'Aquilée, amène à Lodi 300 Homes d'Armes du Frioul auxquels se joignent toutes les Troupes de ses Parens, avec celles de Crémone & des autres Villes leurs Aliées. Ils se mètent tous en campagne; & vont dans le Milanois s'emparer du Bourg de Vavrio. Les Troupes des Milanois & de leurs Aliés, comandés par le Marquis de Montferrat, vont chercher leurs Ennemis; &, le 25 de Mai, leur livrent bataille où la victoire se déclare pour eux. CASSON DE LA TORRE périt en cète occasion avec SCARTA DE LA PORTA, de Parme, Podestà de Lodi. Le Champ de bataille reste couvert de morts, & beaucoup de Fuyards se noient dans l'Adda. Huit cens prisoniers sont conduits dans les prisons de Milan Ensuite de cète victoire, le Marquis de Montferrat va camper avec toute l'Armée à Sainte-Christine dans le Territoire de Lodi, qu'il ravage presque entier, sans oser rien entreprendre de plus considérable. Il se retire ensuite, après avoir perdu beaucoup d'Homes & de chevaux.

Au mois de Décembre, l'Histoire reproduit sur la scène un BUOSO DE DOARA: mais on ignore si c'est le même que nous avons vu Seigneur de Crémone, ou son Fils, ou son Neveu. Ce BUOSO, quel qu'il soit, se rend maître de Crème avec 400 Chevaux & 400 Fantassins, & comence des hostilités contre la Ville de Crémone, au secours de laquelle les Parmesans, les Plaisantins & les Brescians accourent avec des troupes nombreuses.

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

nore se rendit à Messine où le Roi l'épousa dans le mois de Mai 1303. Peu de tems après la conclusion de la paix, *Boniface* mourut, & eut pour successeur *Benoît XI*, à qui l'Amiral *Doria* rendit homage au nom & par les ordres de *Frédéric*. Ce Pape fit d'abord quelques difficultés sur la date du règne de *Frédéric*; mais elles n'eurent point de suites, & le Souverain Pontife consentit même à prolonger le terme du paiement de la première année du Tribut, à cause de l'épuisement des Finances dans lequel se trouvoit le Roi de Sicile.

Les troupes qui avoient servi sous les ordres de *Frédéric*, se trouvant sans occupation à cause de la paix, firent d'abord quelques désordres dans la Sicile; &, come elles aprirent que le Roi se disposoit à les licencier, elles passèrent au service d'*Andronic*, qui êtoit alors en guerre avec les Turcs.

Cependant les Siciliens, qui avoient éprouvé pendant si longtems tous les désagrémens de la guerre, goûtèrent enfin quelque repos, & ils en jouirent tant que *Charle II* vécut; mais à la mort de ce Prince, arivée le 5 de Mai 1309, les troubles recomencèrent, parceque *Robert*, son fils & son successeur, eut plusieurs démêlés avec *Frédéric*, come on le verra dans le *Volume suivant*.

MARQUIS D'ESTE, DUCS DE FERRARE.

OBIZZON II (a).

Aussitôt qu'on eut rendu les derniers devoirs à *Azzon VII*, en 1264, il se tint une Assemblée dans la place de Ferrare, pour y proclamer Seigneur *Obizzon* son petitfils, qui fut en même tems reconu pour Héritier de tous les Etats apartenans à la Maison d'Este. L'Auteur de la petite Chronique de Ferrare, cité par *Muratori*, qui le traite d'Ecrivain malevole, raporte ce fait en ces termes: *Stipulatione facta, Sindicus constitutus ei Obizzoni dominium defert plenissimum, ut omnia possit, justa vel injusta, pro suæ arbitrio voluntatis. Plus potestatis tunc est illatum Dominatori quàm habeat Deus æternus, qui injusta non potest.* C'est à dire: *Après les arangemens, le Sindic dona à Obizzon une autorité pleine & entière de faire à sa volonté les choses justes ou injustes. Ainsi*, continue le Chroniqueur, *on dona à ce nouveau Seigneur plus de pouvoir qu'à Dieu qui ne peut rien d'injuste.*

On trouve dans *Muratori* le Diplôme de cète Election, qui se fit le 23 de Février 1264.

Obizzon, qui êtoit ataché à la Cour de Rome & à la Faction des Guelfes, prit le parti de *Charle d'Anjou*, lorsqu'il entra en Italie pour y faire la conquête du Royaume de Sicile. Ces deux Princes signèrent à Rome, en 1265, un Traité de Ligue ofensive & défensive; mais le but particulier de ce Traité êtoit d'engager *Obizzon* à soutenir *Charle* dans son entreprise contre *Mainfroi*. Le Seigneur de Ferrare, fidèle à ses engagemens, fit tout ce qui dépendoit de lui pour favoriser le parti de *Charle*, & pour abatre celui de son Ennemi.

L'Empereur *Rodolfe*, content de ce qu'*Obizzon* n'avoit fait aucune dificulté de reconoître que les Etats qu'il possédoit relevoient de l'Empire, chargea son Chancelier de lui en accorder l'Investiture pour lui & ses dêcendans. L'Acte de cète Investiture est du mois de Mars 1276, & il y est fait mention de tout ce que la Maison d'Este possédoit alors. Il en a êté parlé dans le *Tome V*. Cète Investiture fut confirmée par un Diplôme en 1281, & l'Empereur lui accorda encore, cète même année, le droit d'Appel dans la Marche Trévisane.

Obizzon, se voyant menacé d'une guerre avec les Padouans, jugea à propos, en 1282, de faire à *François*, son troisième fils, qu'il avoit émancipé, une donation entre vifs des Terres d'Este, de Calaone, & de tous ses Biens qui consistoient en Cornalede, Rosta, Torméno, Baone, Val-de-l'Abbé, Mont de la Grote, Arquada, Tribano & autres Villes. Cette guerre n'eut cependant pas lieu.

Enfin *Obizzon*, après avoir gouverné ses Etats avec toute la prudence possible, & s'être atiré l'estime & l'amitié de tout le monde, mourut le 13 de Février 1293. Il laissa trois Fils, savoir: 1° *Azzon VIII*, Marquis d'Este & d'Ancone, Seigneur de Ferrare & de Reggio, &c. qui mourut en 1308, sans postérité. 2° *Aldrovandin II*. 3° *Fran-*

(a) Voyez la fin du *Tome V* de cet *Abregé Chronologique*.

EVÈNEMENS pendant l'Année 1282.

1282.

Le Roi Charle, dit Muratori (1), *gouvernoit avec un Sceptre de fer le Royaume de Sicile & de Pouille. Les Peuples étoient extrêmement foulés par de nouvelles impositions de toute espèce & par des confiscations continuelles. L'orgueil des François augmentoit de jour en jour ; & leur incontinence, qui leur faisoit employer la violence à l'égard des Femmes, les rendoit insupportables. Ces désordres sont atestés par tous les Historiens du tems, & même par ceux qui montrent le plus de partialité pour la Nation Françoise. Les malheureux Siciliens, pour se procurer du soulagement, eurent plus d'une fois recours aux Papes, auxquels ils représentèrent que le Saint-Siége avoit cru leur doner un Roi, un Pasteur, & qu'il ne leur avoit doné qu'un Tiran, qu'un Loup. On voit dans les* Annales Ecclésiastiques *(de* Rinaldi*) les bons offices que les Papes firent plusieurs fois pour procurer du soulagement à ces Peuples, en exhortant* Charle *à les fouler moins, afin de se rendre digne de leur afection, & non pas de leur haine. Mais* Charle *ne tenoit aucun comte de ces utiles exhortations ; &, consumé de la fièvre des Conquérans, il ne pensoit qu'à rassembler de l'argent & des homes, afin que la misère de ses Peuples lui servît, s'il pouvoit réussir dans ses projets, à rendre d'autres Peuples misérables. Il ariva donc que* Jean de Procida, *Noble de Salerne, home d'une adresse merveilleuse, & très savant surtout dans la Médecine, se mit en tête de guérir la maladie politique de la Sicile. Come il avoit joui de l'amitié de l'Empereur* Frédéric II *& du Roi* Mainfroi, *son atachement à la Maison de Souabe avoit été cause que le Roi* Charle *avoit confisqué tous ses biens. Aiant choisi l'Aragon pour retraite, il exhorta le Roi Don* Pierre, *& sa Femme la Reine* Constance, *fille de* Mainfroi, *de songer à la conquête de la Sicile, & de faire valoir les droits de la Maison de Souabe, dont la Reine étoit l'unique rejeton. Mais Don* Pierre *n'avoit pas des forces suffisantes pour une aussi grande entreprise, & contre un Prince aussi belliqueux & aussi puissant que l'étoit* Charle. *Il manquoit sur tout de ce qui fait à la guerre la plus grande ressource : il n'avoit point d'argent.* Jean de Procida *se chargea de pourvoir à tout. Il passa déguisé dans l'Isle de Sicile ; & trouva les Peuples disposés à tourner au gré de tout bon vent, qui viendroit à souffler. Il fit ensuite le voyage de Constantinople ; & fit sentir à l'Empereur* Paléologue *que, pour se mètre à l'abri de la puissance de* Charle, *il n'avoit pas d'autres moyens que de l'occuper chez lui par une guerre ; & que, s'il fournissoit un puissant secours d'argent au Roi d'Aragon, il le mètroit en état d'obliger le Roi de Sicile à rabatre de ses idées ambitieuses. La Cour de Rome vit ensuite* Jean de Procida *qui, dans une Audience secrète qu'il eut de* Nicolas III, *trouva ce Pape ennemi du Roi* Charle *& prêt à contribuer à son abaissement. Il ala porter ces heureuses nouvelles avec des sommes considérables au Roi d'Aragon, qui sur le champ fit des levées d'homes, & prépara des Navires pour une expédition im-*

(1) Annales d'Italie, T. VII, pag. 437.

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

çois I, mort en 1312. Ce dernier fut Père de *Berthold*, Marquis d'Este, mort en 1343. *Berthold* eut deux fils, *François II* & *Azzon IX.*

AZZON VIII.

Ce Prince, après la mort d'*Obizzon II*, fut reconu Seigneur de Ferrare, de la Marche d'Ancone, &c. & les Habitans de Modène le déclarèrent en même tems Seigneur de Modène & de tout son Territoire. *Aldrovandin*, de son côté, prit des arangemens pour se faire assurer la pleine jouissance de la troisième partie de son héritage dans le Padouan, dont il fit une Donation aux Habitans. Cependant les trois Frères avoient déjà fait entr'eux un accord par lequel ils étoient convenus de ne faire aucune aliénation des Domaines de leur Père sans le consentement des trois. Cet Acte est du 4 d'Avril 1293, & la Donation est du 8 de Juin de la même année. Cète infraction au Traité pensa occasioner une guerre entre les trois Frères; mais *Azzon* & *François* s'étant laissé gagner par les représentations de ceux qui s'étoient oferts pour Médiateurs, consentirent à laisser aux Habitans de Padoue ce qui leur avoit été cédé par *Aldrovandin*. L'intérêt fut souvent la cause de la désunion entre ces Frères; mais *Azzon*, qui avoit afermi sa puissance par plusieurs Ligues avec les Princes de Lombardie, trouva moyen d'apaiser à son avantage les troubles qui s'étoient élevés. Ce Prince dont les Historiens ont loué la magnificence & la valeur, mourut sans postérité au mois de Janvier 1308. On parlera dans le volume suivant de ce qui se passa au sujet de sa Succession.

MARQUIS DE MONTFERRAT.

GUILLAUME V.

Ce Prince avoit à peine 14 ans lorsque *Boniface*, son père, mourut en 1254, come on l'a dit à la *page 222 de ce Volume*. Il épousa, en 1254, *Isabelle*, fille aînée de *Richard d'Angleterre*, Comte de Glocester, dont il eut une fille nomée *Marguerite*, & un fils nomé *Jean*. Après la mort d'*Isabelle*, il se maria avec *Béatrix*, fille d'*Alfonse X*, Roi de Léon & de Castille, dont il n'eut que deux filles, *Iolande* & *Alasie*.

Guillaume fut un Prince très belliqueux, & ajouta par ses conquêtes un grand nombre de Villes & de Châteaux à ses Domaines. Les Alexandrins, qui avoient plus d'une fois éprouvé sa valeur, le surprirent pendant la nuit & le firent prisonier. Il mourut en prison l'an 1292.

JEAN I,

fils du précèdent Marquis de Montferrat, ne fut pas plutôt reconu Héritier de son Père, qu'il enleva aux Astians, aux Alexandrins & aux Verceillois toutes les Places dont ils s'étoient emparés pendant la captivité de *Guillaume*. Il eut encore une guerre à soutenir contre *Mathieu*, Duc de Milan, mais elle fut heureusement terminée. *Jean*, surnomé le *Juste*, avoit épousé, en 1296, *Marguerite*, fille d'*Amédée V*, Comte de Savoie. Il mourut, l'an 1305, sans laisser d'enfans. Il fut le dernier Marquis de Montferrat de la Race d'Alédram. *Iolande*, sa sœur, femme d'*Andronic Paléologue*, lui succéda.

MARQUIS DE SALUCES.

MANFRED IV.

Ce Prince succéda à son père *Thomas* ou *Tomasino* en 1299, & mourut en 1336 ou 1340. On en parlera dans le *Volume suivant.*

COMTES ET DUCS DE SAVOIE, enfin ROIS DE SARDAIGNE.

BONIFACE, *surnomé ROLAND.*

Boniface, successeur & fils d'*Amédée IV*, plus conu sous le nom d'*Amédée III*, étoit né au Château de Chambéry le 1 de Décembre 1244, & il n'étoit âgé que de 9 ans lorsque son Père mourut en 1253. *Thomas de Savoie*, son Oncle & son Tuteur, vint à bout par sa prudence d'engager *Pierre* & *Philippe*, ses frères, à se contenter à son exemple d'un simple Apana-

portante, en laissant soupçoner qu'il vouloit aler faire la guerre aux Sarasins d'Afrique. PHILIPPE, Roi de France, avertit le Roi CHARLE, son Oncle, des préparatifs de guerre qui se faisoient en Aragon; & CHARLE obtint de MARTIN IV qu'il envoyât quelqu'un à la Cour de PIERRE pour en pénètrer les desseins, & lui défendre de tourner ses armes contre aucun Prince Chrétien. PIERRE, le plus habile de tous les Princes règnans alors dans la Chrétienté, loin de vouloir découvrir où son dessein ètoit de porter ses armes, dit: « Que si » l'une de ses mains le savoit & le révélât à l'autre, il la couperoit » sur le champ »; & renvoya l'Home du Pape avec cète réponse. Le Roi CHARLE, qui, s'estimant beaucoup lui-même, faisoit peu de cas, ou même aucun du Roi d'Aragon, dit d'un ton de mépris au Pape: Ne vous ai-je point dit que PIERRE d'ARAGON n'est qu'un méchant Ivrogne? *& il s'endormit dans une pleine sécurité sans s'inquiéter davantage des projets de ce Prince..... Bien que le Pape NICOLAS III fût mort & que PIERRE eût fondé sur lui ses espérances, JEAN DE PROCIDA, secondé des sollicitations secrètes des Siciliens, en sut animer & rassurer si bien le courage, qu'il mit à la voile pour l'Afrique, débarqua dans le voisinage de Bone (1), & comença la guerre contre les Maures par la prise d'Ancolla, dans le dessein d'atendre si les Siciliens, fidèles à leurs promesses, se révolteroient; & de retourner tranquilement chez lui, s'ils ne lui tenoient point parole. Il ariva donc que le Lundi de Pâque, 30 de Mars, ou le Mardi 31, à l'heure de Vêpres, les Palermitains, aiant pris les armes, ataquèrent les François; passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils trouvoient; & poussèrent la fureur si loin, qu'ils n'épargnèrent ni les Femmes, ni les Enfans, ni même les Siciliènes enceintes de la façon des François. Cète cruelle exécution a depuis rendu célèbre le nom de* Vêpres Siciliènes. *Il est faux que, dans tous les endroits de la Sicile, on ait, à la même heure, fait un massacre général des François. Il est faux que les Palermitains aient sur le champ proclamé Roi PIERRE D'ARAGON. Ils arborèrent la Banière de l'Église, & reconurent le Pape pour leur Souverain. Cependant Messine & le plus grand nombre des autres Villes restèrent tranquiles pour observer à quoi ce grand mouvement aboutiroit. Mais le mois d'Avril ne se passa pas sans que les grands motifs, par lesquels les Palermitains s'étoient déterminés à leurs secrètes manœuvres, engageassent les Messinois à signaler leur révolte par la mort ou l'expulsion de tous les François qui se trouvèrent dans leur canton, & par la prise de toutes les Forteresses qu'ils occupoient. Lorsque le Roi CHARLE qui, selon sa coutume, demeuroit alors dans la Ville d'Orviète à la Cour du Souverain Pontife, pour enseigner au Pape sa Créature, ainsi qu'aux Cardinaux, coment il faloit gouverner le monde, reçut la triste nouvelle de la Rébellion de Palerme: il ne faut pas demander s'il en fût étourdi, s'il s'en affligeât. Toutefois on l'entendit dire, en levant les ieux au Ciel:* Seigneur Dieu, puisqu'il vous a plu de me rendre la fortune contraire, qu'il vous plaise au moins que ma dêcente se fasse à pas lents. *Il prit des mesures avec le Pape sur ce qui se devoit faire; & vola promtement*

(1) C'est l'anciène Hippone.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

ge, au lieu du partage des Etats qu'ils demandoient. *Boniface* dont l'humeur guerrière se manifestoit déja, voulut, malgré la foiblesse de son age, accompagner en Flandre son Tuteur, qui étoit résolu de se joindre aux troupes que *Louis IX*, Roi de France, envoyoit au secours de *Marguerite*, Comtesse de Flandre. Aussitôt que cète Princesse eut été rétablie dans la possession de ses Etats, *Boniface* retourna en Savoie.

Pendant que la tranquilité régnoit dans ce pays, plusieurs Factieux déchiroient le Piémont, & les Habitans de Turin avoient encore levé l'etendard de la révolte. *Boniface* se préparoit à punir les rebelles & à venger *Thomas* son oncle, qui étoit tombé entre les mains des Ennemis, & qui étoit mort en prison; mais d'autres troubles l'obligèrent de suspendre son ressentiment. *Charle d'Anjou*, irrité de ce qu'il prenoit le parti de *Mainfroi*, Roi de Sicile, s'étoit emparé, par le secours de *Guillaume V*, Marquis de Montferrat, de Turin & de plusieurs autres Places. *Boniface*, résolu de les reprendre, marcha à l'Ennemi, le défit près de Rivoles, & mit le Siége devant Turin. Le Marquis de Montferrat & les Habitans d'Ast, ataquèrent le Comte de Savoie, taillèrent ses troupes en pièces & le firent prisonier. Cète défaite lui fut si sensible qu'il mourut de chagrin peu de tems après. Les Ennemis firent de grandes difficultés pour rendre son corps, & on ne put l'obtenir qu'en donant des sommes considérables. Ce Prince avoit été surnomé *Roland* à cause de sa force extraordinaire & de sa grande valeur.

PIERRE,

surnomé LE PETIT CHARLEMAGNE.

Boniface étant mort sans Enfans, *Béatrix*, Dame de Château-Bellin, *Constance* & *Eléonore*, Dames de Montpellier, ses sœurs, prétendirent à sa Succession; mais *Pierre de Savoie*, Comte de Romont & de Richemont, leur oncle, leur fut préféré conformément aux Loix du Pays; Il l'emporta aussi sur les enfans de *Thomas de Savoie*, Comte de Mauriène & de Flandre, son frère aîné, parceque, dit *Guichenon*, *la Loi de la Primogéniture & de la représentation n'étoit point encore établie dans la Maison de Savoie.*

Pierre de Savoie, né en 1203, étoit le septième des enfans de *Thomas I*, & de *Marguerite de Foucigny*. On l'avoit destiné, dès son bas âge, à l'Etat Ecclésiastique, & il fut Chanoine de Valence en Dauphiné. Son inclination guerrière ne lui permit pas de rester longtems dans cet état. Il demanda son Apanage à *Amédée IV*, son frère aîné, & le servit utilement dans la guerre que ce Prince fit, en 1236, contre les Peuples du Valais.

Il passa ensuite en Angleterre où il fut apelée par *Henri III*, qui avoit épousé *Léonore de Provence*, nièce de ce Prince. *Henri* lui dona le Comté de Richemont & la Seigneurie d'Essex, le fit Chef de son Conseil, & lui confia la garde des principales Places de son Royaume; mais *Pierre*, craignant que la haute faveur dont il étoit honoré, ne lui atirât la jalousie des Anglois, & ne causât quelques troubles, pria le Roi de lui permètre de retourner en Savoie. *Henri* y consentit avec peine; &, come *Pierre* étoit prêt à s'embarquer, il le rapela & le força d'accepter le Gouvernement du Château de Douvres.

Henri, qui avoit formé la résolution de se rendre maître du Poitou, y envoya, en 1241, *Pierre de Savoie* & *Pierre d'Aigleblanche*, Evêque d'Erford, pour y former un Parti. L'intrigue fut découverte; *Pierre de Savoie* s'étant sauvé difficilement, repassa en Angleterre où il demeura quelques années.

Il prit enfin le parti de retourner en Chablais, où il ala visiter l'Eglise de Saint Maurice. Ce fut en cète occasion que *Rodolfe*, Abbé de cète Eglise, lui fit présent de l'Anneau de Saint Maurice, Martyr, à condition qu'il apartiendroit à tous les Comtes de Savoie. C'est avec cet anneau que les Comtes & les Ducs ont toujours depuis ce temslà pris possession de leurs Etats.

Pierre de Savoie eut alors une guerre avec *Albert*, Seigneur de la Tour du Pin en Daufiné. Ce Seigneur fut contraint de faire un accomodement avec lui, & de lui céder pour les frais de la guerre le Château de Falavier en Daufiné. Plusieurs autres Seigneurs lui rendirent en même tems homage, & remirent entre ses mains un grand nombre de Châteaux. *Pierre* resta tranquile encore quelques années, & repassa ensuite en Angleterre. Le Roi le nomma un des Ambassadeurs qu'il envoyoit en

à Naple, en se consolant parcequ'on ne parloit encore d'aucun tumulte dans Messine. Mais, lorsqu'à la première nouvelle se joignit celle que les Messinois avoient aussi pris les armes contre lui, ce fut alors qu'il devint furieux. Il ordona que toutes les Galères & les Vaisseaux, qu'il avoit préparés pour ataquer l'Empire Grec, fissent voile pour Messine; & lui-même marcha vers la Calabre avec le reste de ses Troupes de terre. On ne sauroit en croire Batthelemi de Néocastro *qui dit que le Roi* CHARLE *conduisit à cète expédition* 160 *Galères, outre les autres Bâtimens de transport & les barques de moindre grandeur, avec* 24 *mille homes de Cavalerie &* 90 *mille d'Infanterie, sans comter les Matelots. Ou l'on a corrompu le Texte de cet Ecrivain; ou, pour relever d'autant plus la gloire des Messinois ses Compatriotes, il a pris plaisir à grossir les forces de* CHARLE *outre mesure.* Jean Villani *dit que ce Prince menoit avec lui plūs de cinq mille Chevaux, tant François & Provençaux qu'Italiens; & qu'au nombre de ces derniers en étoient* 500 *bien équipés, que la* Commune de Florence *avoit fournis. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aiant passé le Phare à la fin de Juillet accompagné de* GUÉRARD BIANNO *de Parme, Cardinal, Evêque de Sabine, & Légat Apostolique, il entreprit le Siége de Messine. Ce sage Cardinal entra dans la Ville; & sut parler aux Habitans avec tant de force, qu'il leur persuada de ne pas s'exposer à la fureur des armes & d'avoir recours à la clémence du Roi. Mais lorsqu'il instruisit ce Prince des conditions auxquelles les Messinois consentoient de se rendre, elles lui déplurent. On commença à batre la Place, à doner des assauts, à livrer des combats. Les Messinois, qui se regardoient déja come morts, firent une si vigoureuse & si belle défense, que la mémoire doit en durer dans tous les Siècles. Les Palermitains cependant, à la vue des forces immenses de* CHARLE *& du péril qui les menaçoit, avoient envoyé des Députés au Pape* MARTIN, *pour le conjurer d'avoir pitié d'eux. Ils furent renvoyés ignominieusement avec des réponses dures. Nous aprenons de* Giachetto Malaspina, *de* Jean Villani *& de quelques autres Historiens, que les Messinois aussitôt qu'ils eurent apris que* CHARLE *avoit pris Milazzo, recoururent pour se rendre à la médiation du Cardinal-Légat. Il rentra dans la Ville; & le Peuple ofrit de se soumètre, si le Roi vouloit pardoner tout le mal qui s'étoit fait, & n'exiger d'eux que les Impositions qui se payoient sous le règne de* GUILLAUME LE BON. *Cète proposition aiant été rendue au Roi* CHARLE *par le Légat, qui le pria de faire grace à ce Peuple malheureux & repentant; il répondit avec une hauteur barbare: « Qu'il s'étonoit d'une » proposition si hardie, & qu'il ne pardoneroit point aux Messinois, » à moins qu'ils ne lui donassent* 800 *Otages, qu'il choisiroit pour en » disposer come il le jugeroit à propos; & qu'il vouloit qu'ils payassent » toutes les Impositions qu'il avoit mises: Qu'autrement ils n'avoient » qu'à songer à se défendre ». Les Messinois, informés de cète réponse, résolurent de mourir plutôt les armes à la main, que d'aler en pays étrangers mourir en prison & dans les tourmens.* CHARLE *eut ensuite à se repentir d'un tel excès de hauteur & de cruauté. S'il eût usé de clémence, Messine rentroit dans le devoir, & l'exemple en eût été suivi par tout le reste de la Sicile, parceque ces Peuples n'a-*

Savoie, & il ala, en 1257, à la Cour de France pour obtenir la prolongation des Trèves. Il fut encore employé, l'année suivante, à des négociations importantes dont une avoit pour objet un Traité de Paix entre la France & l'Angleterre. Ce fut environ vers ce tems-là qu'*Ebal de Genève* l'institua par Testament Héritier des droits qu'il avoit sur le Comté de Genève. *Ebal* êtoit alors en Angleterre, où il s'êtoit retiré pour éviter les persécutions de *Guillaume II*, Comte de Genève, son oncle, qui lui avoit enlevé une partie de ses Biens.

La mort de *Boniface*, arivée en 1263, mit *Pierre* en possession du Comté de Savoie. A peine fut-il reconu Souverain qu'il voulut tirer vengeance du traitement qu'on avoit fait à son Neveu. Il assiégea Turin, & força cète Place à se rendre à discrétion, malgré les secours qu'elle avoit reçus des Habitans d'Ast & du Montferrat. Maître de cète Ville dont il avoit tant de sujet de se plaindre, il accorda cependant un pardon généreux. Après cète expédition, il repassa les Monts, & retourna pour la troisième fois en Angleterre où êtoit l'Empereur *Richard*, son neveu. Ce Prince le combla de bienfaits, & lui dona l'Investiture du Chablais & d'Aouste avec la qualité de Vicaire général de l'Empire. Le Chancelier de l'Empereur demanda au Comte les titres qui le mètoient en possession de ces deux Provinces pour faire dresser l'acte de l'Investiture. *Pierre de Savoie*, persuadé qu'il n'avoit pas besoin de titres pour obtenir la confirmation de la possession de ces Provinces, qui êtoient depuis longtems dans sa Famille, tira son épée, en disant : *Que c'êtoit là son Titre. Guichenon* cite sur ce fait les première & seconde *Savoisiènes*.

Une nouvelle révolte que les Habitans méditoient, & quelques mouvemens excités par *Rodolfe*, Comte de Genève, le forcèrent à se rendre en Savoie. Le Roi d'Angleterre lui fournit des troupes avec lesquelles il combatit & défit ce même Comte. Les Habitans de Turin firent une plus longue résistance, & il fut contraint de livrer aux Habitans d'Ast un combat qui ne lui fut pas favorable.

Il fut plus heureux contre *Eberard d'Habsbourg*, Comte de Laufemberg, & il vint à bout de maintenir sa Sœur dans les Terres que la Maison de Kibourg lui avoit donées. Ce Prince fit aussi valoir l'Investiture qui lui avoit êté donée, en 1263, par l'Empereur *Richard*, & défendit la Ville de Berne contre *Eberard* qu'il vainquit deux fois. Ses victoires le mirent en possession de cète Ville; mais il ne jouit pas longtems de sa nouvelle conquête; car il mourut au pays de Vaud le 8 de Juin 1268. Il laissa diférentes possessions à ses Frères & à ses Sœurs, & fit beaucoup de legs pieux à diférentes Eglises & Monastères. Il abandona à *Amédée*, à *Thomas* & à *Louis*, ses neveux, ce qu'il avoit en Angleterre, à la réserve du Comté de Richemont & de son Palais de Londres. Il révoqua en même tems les legs qu'il avoit faits à *Béatrix*, sa fille, de plusieurs Châteaux & homages dont il disposa en faveur de *Philippe de Savoie*, Comte de Bourgogne, son frère, & son Héritier universel. Sa valeur & ses exploits lui firent doner le surnom de *Petit-Charlemagne*.

Pierre avoit épousé, au mois de Février 1233, *Agnès de Foucigny*, fille & héritière d'*Aimon*, Seigneur de Foucigny. Cète Princesse avoit eu, par une donation du 13 de Septembre 1252, tous les biens de son Père. Elle fit, en 1262, son Testament par lequel elle déclara *Pierre*, Comte de Savoie, son Héritier pour les deux tiers; laissant l'autre tiers à *Béatrix de Savoie*, leur fille. Elle vêcut encore longtems depuis ce Testament; car on trouve un Codicile signé de sa main, & daté de la veille de S. Laurent de l'an 1268.

PHILIPPE,

frère & successeur de *Pierre*, vint au monde à *Aiguebelle*, l'an 1207; il êtoit le huitième fils de *Thomas*, Comte de Savoie. On l'avoit aussi destiné à l'Etat Ecclésiastique : il fut même fait Evêque de Valence, & le Pape *Innocent IV*, se trouvant au Concile de Lyon, lui dona l'Archevêché de cète Ville. Quoique *Philippe* ne fût point engagé dans les Ordres Sacrés, il jouit cependant, par dispense du Pape, des revenus de l'Evêché de Valence, de l'Archevêché de Lyon, & de plusieurs autres bénéfices qu'il avoit en Angleterre & en Flandre.

Philippe secourut ses neveux *Thomas*, *Amédée* & *Louis de Savoie*, dans la guerre qu'ils eurent contre les Habi-

EVENEMENS pendant l'Année 1282.

voient point alors de Chefs, & qu'ils manquoient de toutes les choses nécessaires pour faire la guerre.... Barthelemi de Néocastro *ne parle point de ce Traité des Messinois pour se rendre. Il écrit au contraire que* CHARLE *leur fit un Pont d'or pour les engager à se soumètre, & qu'ils rejetèrent toutes ses ofres. Le Roi, croyant ensuite pouvoir emporter la Place par un assaut général, fut étrangement trompé dans son espérance: les Habitans se défendirent avec tant de courage, & réparèrent si promtement les brèches, que tous ses efforts furent inutiles. Il n'y eut pas jusqu'aux Femmes, jusqu'aux Enfans, qui tous, avec un empressement admirable, donèrent contre les Ennemis tous les secours dont ils étoient capables, en portant les uns de l'eau, les autres de la chaux & des pierres, & l'on fit ensuite, & l'on chanta par tout, diverses chansons en leur honeur. Les choses étoient en cet état à Messine, lorsque* PIERRE *d'*ARAGON, *invité par une Députation des Palermitains vint débarquer en droiture à Trapani, le 30 d'Août, avec 50 Galères & d'autres Bâtimens, 800 Homes d'Armes & 10 mille Fantassins, tous gens aguerris & de beaucoup de courage. Aiant deux jours après fait son entrée dans Palerme, où le Peuple le reçut avec de grands cris de joie, il y fut couroné Roi de Sicile. Tout trembloit auparavant, parceque l'on redoutoit la puissance & la dureté de* CHARLE. *Tout alors reprend courage. Cète nouvelle s'étant répandue dans les autres Villes révoltées contre les François, on y fit de grandes fêtes; & chacun se crut en sureté. Les Messinois en furent informés les derniers. Le Roi* PIERRE *envoie ensuite deux Ambassadeurs au Roi* CHARLE. *Ils en obtiènent un passeport; se présentent devant lui, le 7 de Septembre, & le somment « de la part de* PIERRE, *Roi d'Aragon & de Sicile, de lever le Siége » de Messine; ils ajoutent qu'autrement il verra dans peu ce Prince » venir en persone mesurer ses forces avec lui ». A la nouvelle du débarquement inatendu de l'Aragonois,* CHARLE *avoit été frapé d'étonement & pénétré de douleur. Il frémit de colère à la proposition de ces Ambassadeurs; &, par la réponse qu'il leur dona le lendemain, il les chargea « de signifier au Roi* PIERRE *qu'il eût à sortir du Royaume » de Sicile, & qu'il cessât d'y fomenter la rébellion, parcequ'il auroit » à s'en repentir, & qu'il s'atireroit l'inimitié du Pape, du Roi de » France & de tous les Princes de la Chrétienté ».* Jean Villani *&* Frère François Pipino *raportent des Lètres, que l'on disoit que les deux Rois s'étoient écrites l'un à l'autre dans cète conjoncture. Je les soupçone d'être l'ouvrage des Nouvellistes de ce tems-là. Le Roi* PIERRE *aiant tenu Conseil, il fut résolu, sur le sage avis de* JEAN DE PROCIDA, *d'envoyer la flote Catalane surprendre dans le Phare de Messine les Galères du Roi* CHARLE, *qui s'y tenoient à l'ancre sans persone pour les défendre. Cète résolution aiant transpiré, vint à la conoissante du Roi* CHARLE, *qui crut nécessaire de lever le Siége de Messine, parcequ'autrement si l'on venoit à lui couper la comunication avec la Calabre, toute son Armée de terre pouvoit périr faute de vivres. Il laissa seulement deux mille Chevaux en embuscade pour surprendre les Messinois, s'ils venoient pour piller le Camp, où sa retraite précipitée l'obligeoit de laisser une immense quantité de tentes, de bagages & de munitions de guerre. Il se sauve donc en Calabre avec le reste de l'Armée, en hâte & come s'il eût*

tans d'Aſt, & il étoit à la bataille que ſes Neveux perdirent l'an 1266. Il eut auſſi des diférends avec *Guy*, Daufin de Viennois, qui avoit uſurpé ſur lui pluſieurs Châteaux dépendans de l'Egliſe de Lyon; mais la Paix fut bientôt conclue, & le Traité fut ſigné à Vienne.

Ce Prince, voyant que *Pierre de Savoie* n'avoit point d'enfans mâles, & qu'en conſéquence la Succeſſion du Comté le regardoit, abandona tous ſes bénéfices, & ſe maria, en 1267, avec *Alix*, veuve de *Hugue de Bourbon*, dit *de Châlons*, Seigneur du Comté de Bourgogne. Son Frère étant mort un an après, il fut reconu ſon Succeſſeur à l'excluſion de *Béatrix*, ſa nièce, & de ſes Neveux, fils de ſon Frère aîné, par les mêmes conſidérations qui avoient fait préférer *Pierre de Savoie* aux autres Princes & Princeſſes de cète Maiſon, come on l'a vu ci-deſſus.

Il jouiſſoit à peine de ſes nouveaux Etats lorſqu'il fut ataqué par *Guy*, Daufin, Seigneur de Foucigny. Cète guerre ne fut pas longue par les ſoins & la médiation de *Marguerite*, Reine de France, qui fit conclure une Trève entre ces deux Princes. Dans la même année, les Habitans de la Ville de Berne lui envoyèrent un Acte de leur ſoumiſſion, par lequel ils le déclaroient le Seigneur, Protecteur & Défenſeur de leur Ville, & le prioient d'agréer les revenus du Péage, de la Monoie & de la Juſtice de leur Ville, & de ſon Territoire.

Hugue de Bourgogne, qui avoit acquis, le 5 d'Août 1265, les droits que *Béatrix de Bourgogne* avoit ſur le Comté du même nom, voulut inquiéter *Philippe*; mais, par un Traité du mois d'Avril 1270, il fut arêté que *Hugue* moyènant 11 mille livres Viènoiſes, céderoit à *Alix*, Comteſſe de Bourgogne, & à *Otthelin* ou *Othon*, Comte de Bourgogne, ſon fils, toutes ſes prétentions ſur le Comté de Bourgogne. *Otthelin*, par le même Traité, promit de tenir en Fief du Duché de Bourgogne, la Ville de Dôle, & les Seigneuries de Rochefort & de Nublans.

Philippe, après ces arangemens, ne reſta pas longtems tranquile: *Rodolfe* Comte de Habsbourg, ſoutenu par le Comte de Montbelliard, réſolut de s'emparer du Pays de Vaud, & comença les hoſtilités par le Siége de Neufchâtel, que *Philippe* lui fit bientôt lever. Ce premier ſuccès fut ſuivi de la conquête de Nyons, qui ſe ſoumit volontairement. Les Habitans de Moret imitèrent cet exemple, & reconurent *Philippe* pour leur Seigneur. La mort d'*Alix*, ſa femme, arivée au mois de Mars 1279, lui ſuſcita de nouvelles afaires. *Othon IV*, fils d'*Alix*, eut quelques diférends avec *Philippe* au ſujet de pluſieurs Châteaux & Terres, dont celui-ci devoit jouir pendant ſa vie. Les parties ſe ſoumirent à la déciſion de *Marguerite de Provence*, Reine de France, & l'on convint, en 1281, que *Philippe* rendroit au Comte *Othon* tout ce qu'il avoit dans le Comté de Bourgogne moyènant 12 mille liv. qui lui ſeroient payées tous les ans dans la Ville de Macon. *Philippe* porta cependant tant qu'il vécut la qualité de Comte de Bourgogne Palatin.

Cependant *Rodolfe*, Comte d'Habsbourg, qui étoit monté ſur le Trône Impérial l'an 1273, avoit porté la guerre en Suiſſe contre *Marguerite de Savoie*, Comteſſe de Kibourg & de Nidow. *Philippe*, pour éloigner la guerre des Etats de ſa Sœur, atira l'Empereur dans le Pays de Vaud. Le Pape *Martin IV*, qui deſiroit prévenir les ſuites de cète guerre, employa ſa médiation pour faire ceſſer les hoſtilités. Il fut ſecondé dans ce deſſein par *Marguerite*, Reine de France, & *Edouard*, Roi d'Angleterre. Les deux Princes conſentirent à entrer en négociations, & conclurent enfin un Traité qui fut ſigné le 24 de Juin 1283. Deux ans après, l'Empereur ordona par des Lètres-patentes que, s'il ſurvenoit une guerre entre *Philippe*, Comte de Savoie, & les Villes Impériales, on n'uſeroit point de repréſailles; mais que les diférends ſeroient terminés par voie d'arbitrage.

Philippe, après avoir rétabli la tranquilité dans ſes Etats, mourut ſans poſtérité au Château de Roſſillon en Bugey, le 17 de Novembre 1285. On a de lui deux Teſtamens; l'un du 7 de Juin 1256. Come il étoit alors Archevêque de Lyon, il inſtituoit ſes Hériters *Pierre de Savoie*, ſon frère, & *Béatrix*, ſa ſœur, Comteſſe de Provence. Par le ſecond, daté du 17 de Décembre 1284, il noma ſon Héritier au Comté de Savoie, & aux Duchés de Chablais & d'Aouſte, *Amédée de Savoie*, Seigneur de Baugé & de Breſſe, ſon neveu, & dona la Baronie de Vaud à *Louis de Savoie*, ſon autre neveu.

EVÈNEMENS pendant l'Année 1282.

été mis en déroute : mais, le tems ne lui permètoit pas de prendre toutes les mesures pour la défense du Détroit de Messine, l'Amiral du Roi PIERRE y survient. C'étoit ROGER DE LORIA, le plus vaillant & le plus heureux des Capitaines de Mer qui fussent alors. Il avoit 60 Galères chargées de Catalans & de Siciliens. Il en prit au Roi CHARLE 29, tant grandes que petites, parmi lesquelles il s'en trouva cinq envoyées par la Commune de Pise au service de ce Roi. ROGER aiant ensuite trouvé sur la plage de la Catona & de Reggio de Calabre 80 Uscières ou grosses Barques de transport désarmées, il les brûla sous les les ieux du Roi CHARLE, qui comença pour lors à se livrer à des regrets inutiles ; & qui, congédiant ses Barons & ses Amis, prit le parti de retourner à Naple. S'il n'eût pas levé le Siége de Messine, le manque de vivres en aloit réduire les Habitans aux dernières extrémités. Aiant aussi découvert l'embuscade des deux mille Chevaux, ils se tinrent renfermés jusqu'à ce qu'ils les fussent retournés en Calabre. Cependant le Roi PIERRE, aiant joint à son Armée des Troupes de Sicile, quite Palerme, prend Milazzo par Capitulation, & se rend à Messine le 2 d'Octobre. On ne peut pas exprimer avec quelle joie il fut reçu par ce Peuple, qui s'étoit couvert de gloire, & qui se regardoit come rapelé de la mort à la vie. Cète révolution fut cause que le Pape fulmina des Excomunications & des Interdits contre le Roi PIERRE & les Siciliens, qui s'en effrayèrent assez peu. *PHILIPPE LE HARDI*, Roi de France, instruit de l'embaras où se trouvoit *CHARLE*, son Oncle, envoya des Troupes à son secours : mais elles n'arivèrent en Italie qu'après la perte de la Sicile, & traversèrent la Lombardie au mois d'Octobre sous la conduite de *ROBERT*, Comte d'Artois, Neveu de *CHARLE*, & d'autres Princes François. Le Roi Don *PIERRE*, maître paisible de toute la Sicile, porte la guerre en Calabre. Le 6 de Novembre 15 Galères débarquent, avec une partie de son Infanterie Catalane, près de la Catona. Cète Place étoit gardée par deux mille homes de Cavalerie & deux mille d'Infanterie, envoyés pour la défendre par *CHARLE*, Prince de Salerne, fils aîné du Roi *CHARLE*, qui l'avoit chargé de s'oposer à ce que les Ennemis pouroient entreprendre. La nuit même du 6 au 7 de Novembre, les Catalans emportent la Catona d'assaut, tuent une partie de la Garnison, & mètent le reste en fuite. Ils s'emparent, le 11, de la Scala dans laquelle ils laissent cinq cens homes de Garnison, & font le ravage dans tous les environs de Reggio. Le Prince *CHARLE* se retire dans la plaine de S. Martin pour n'être pas trop en prise aux Ennemis ; & Reggio se done sur le champ au Roi *PIERRE*, qui vînt y faire son entrée le 14 de Février de l'année suivante. La Ville de Giéraci suivit l'exemple de Reggio.

Les Orsini & les Annibaldeschi se font la guerre à Rome. *CHARLE* haïssoit les premiers à cause de leur Oncle *INNOCENT III*; & son Vicaire dans la Dignité de Sénateur de Rome, prend le parti des seconds avec lesquels il fait le dégât jusqu'aux portes de Palestrine, où les autres s'étoient retirés.

Les Habitans de Forlì, les Lambertazzi de Bologne & les autres Ghibellins de diférens endroits réfugiés dans cète Ville, se voyant en bute aux Armes Spirituelles & Temporelles du Pape, ainsi qu'aux Armes

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

AMÉDÉE V,

surnomé ***LE GRAND.***

Ce Prince naquit au Château du Bourget, le 4 de Septembre 1249. Il n'avoit que 10 ans lorsqu'il perdit *Thomas II*, son père, Comte de Mauriène & de Flandre. *Béatrix de Fiesque*, sa mère, prit soin de son éducation; elle fut secondée par *Philippe de Savoie*, alors Archevêque de Lyon.

Thomas de Savoie, III[e] du Nom, Comte de Piémont, son frère aîné, se trouvant ataqué par les Habitans d'Ast, fut promtement secouru par *Pierre de Savoie*, son oncle, & par *Philippe*, alors Archevêque de Lyon, qui se fit accompagner du jeune *Amédée*. *Thomas* perdit une bataille & fut fait prisonier avec *Amédée* & *Louis*, ses frères. Lorsque ces trois Princes furent mis en liberté, *Philippe*, Archevêque de Lyon, negocia le mariage d'*Amédée* avec *Sibille de Baugé*. *Amédée*, par ce moyen, devint Seigneur de Baugé & de la Bresse. Ce Prince ala ensuite en Angleterre avec *Thomas* & *Louis*, ses frères, pour recueillir la Succession de leur oncle *Pierre de Savoie*, & il traita de cète afaire avec la Reine *Eléonore* & le Roi *Edouard*, son fils. A son retour, *Philippe*, qui étoit devenu Comte de Savoie & de Bourgogne, voulut le former de bone heure, & lui aprendre à gouverner. Il lui remit en même tems le Duché d'Aouste.

Après la mort de *Philippe*, *Amédée* fut reconu Comte de Savoie sans aucune oposition (*a*); car quoique *Philippe de Savoie*, son neveu, fils aîné de *Thomas III*, Comte de Piémont, son frère aîné, eût pu prétendre à la Succession par la Loi des Fiefs, come représentant son Père, cependant *Amédée* lui fut préféré, tant parceque cète Loi de *Représentation* ou de *Primogeniture* n'étoit pas encore établie, qu'en vertu du Testament de *Philippe*, son oncle. *Amédée V*, aiant pris possession de ses Etats, se fit declarer Tuteur de *Philippe de Savoie* & de ses Frères, arrières-neveux de *Philippe*, fils de *Thomas I*, qui étoient en bas âge; &, pendant leur minorité, il eut le tems d'afermir sa puissance. Il fut cependant obligé de satisfaire *Louis de Savoie*, son frère puiné, qui lui demandoit un partage, & qui ne vouloit pas s'en tenir au Testament de *Philippe*, Comte de Savoie, son oncle. Ce diférend fut terminé par arbitrage, & il fut arêté que *Louis de Savoie* n'auroit en apanage que la Baronie de Vaud, qui lui étoit laissé par ce Testament (*b*).

Amédée V s'acquit tout d'un coup une si grande réputation que les Habitans de Milan, de Pavie, de Crémone, de Plaisance, de Bresce, recherchèrent son aliance & son amitié. Il fut cependant troublé dans le comencement de son règne par *Amédée II*, Comte de Genève, & par *Humbert*, Daufin du Viennois, anciens Ennemis de la Maison de Savoie, qui lui déclarèrent la guerre.

Le Comte de Savoie se mit promtement en campagne, & força le Comte de Genève à se retirer du Bu-

(*a*) Pour bien entendre le fil de cète Succession, il faut se rapeler que *Thomas II*, troisième fils de *Thomas I*, fut nomé par *Amédée IV*, fils aîné du même *Thomas I*, & père de *Boniface*, pour etre Tuteur de ce dernier qui, à la mort de son Père, n'étoit âgé que de 9 ans. Si ce *Thomas II* ne fût pas mort avant *Boniface*, qui n'avoit pas laissé d'enfans, il auroit succédé au Comté de Savoie, come l'aîné de *Pierre* & de *Philippe*; &, à son défaut, ses enfans en auroient hérité, si la Loi de *Primogeniture* & de *Représentation* eût été alors établie en Savoie. Mais les seuls males les plus proches en dégré étant apelés à la Succession, *Pierre*, oncle des fils de *Thomas II*, fut préféré, & ensuite *Philippe*, autre oncle. *Thomas* étant mort sans enfans males, & *Philippe* étant décédé sans enfans, il falut revenir à ceux de *Thomas II*. La Succession échut alors à *Amédée* qui se trouvoit l'aîné.

(*b*) Les trois fils de *Thomas de Savoie II* du Nom, Comte de Flandre, & de *Béatrix de Fiesque*, sa seconde femme; furent la souche de trois diférentes Branches. *Thomas III* du nom, qui étoit l'aîné, fut Comte de Piémont, & de lui sont descendus les Princes d'Achaïe & de la Morée. *Amédée V*, Seigneur de Bresse, puis Comte de Savoie, dont il est question dans cet article, fut la Souche des Comtes & Ducs de Savoie jusqu'à présent. Et *Louis de Savoie*, Baron de Vaux, le fut d'une troisième Branche.

EVENEMENS pendant l'Année 1282.

Temporelles du Roi *CHARLE* & des Guelfes de la Romagne, de la Toscane & de la Lombardie, se trouvoient dans le plus grand embaras. De concert avec *GUI DE MONTEFELTRO*, leur Capitaine, ils envoient des Députés supplier le Pape d'avoir pitié d'eux. Le Père commun des Chrétiens répond brusquement à ces Députés : « Que la Ville de Forlì ne peut obtenir le pardon & la paix, qu'après » avoir chassé tous les Etrangers, Homes & Femmes ». A cela le Député des Lambertazzi & des autres Banis réplique : « Qu'ils sont prêts » d'obéir & de se retirer ; qu'ils suplient Sa Sainteté de leur assigner » un lieu dans lequel ils puissent habiter, puisqu'injustement chassés » de leur Patrie, ils êtoient sans habitation ». Une réprésentation si sage & si juste ne devoit avoir aucun effet sur *MARTIN*, qui n'agissoit que sur les impulsions de *CHARLE*. *JEAN DE PÒ*, Comte de la Romagne, reçoit ordre de faire une guerre plus vive à ceux de Forlì.

Le Pape emploie à cète Expédition les deniers que la piété des Fidèles avoit destinés au secours de la Terre-Sainte. Les Parmésans envoient pour cète Expédition des Troupes au Pape ; ce qui leur fait obtenir la levée de l'Interdit jeté par le Cardinal *LATINO* sur leur Ville, & le retour des Dominicains. Le Comte de la Romagne, après avoir tenté secrètement avec quelques Habitans de Forlì pour qu'ils lui livrassent une porte, se montre tout-à-coup sous cète Ville le 30 d'Avril sur le soir. Ce Traité n'êtoit pas ignoré de *GUI DE MONTEFELTRO*. Quelques Historiens disent même que les prétendus Traîtres n'avoient traité que par son ordre. Il avoit ordoné que tous les Habitans préparassent un grand souper, & laissassent leurs portes ouvertes ; &, lorsque le Comte de la Romagne entre par une porte dans la Ville, il en sort par une autre avec tous les gens en êtat de porter les armes. *JEAN DE SPA* ne trouve donc aucune résistance ; & ses Soldats, se répandant par les Maisons, mètent leurs chevaux dans les écuries, & songent à profiter de la bone chère qu'ils trouvent prête. Lorsqu'ensuite ils se livroient au someil, le Comte *GUI* rentre dans la Ville par la porte qu'il avoit fait garder ; & massacre presque tous les Ennemis, auxquels il ne laisse ni le tems de remonter à cheval, ni même de prendre leurs armes. Selon quelques Historiens, avant de rentrer dans la Ville, il êtoit alé mètre en déroute la partie de l'Armée, que le Comte de la Romagne avoit laissé dehors. D'autres ne parlent point de son Stratagême, & disent seulement qu'il y eut dans la Ville un grand Combat. *JEAN DE SPA* trouve le moyen de se sauver à Faënze avec 20 Cavaliers ; & le Pape l'employa dans la suite à diverses Expéditions militaires. Il perd cète année même plusieurs mois au Siége de Meldola, que le manque de vivres & l'aproche de la mauvaise saison l'oblige enfin de lever.

Pérouse a guerre avec Foligno ; mais l'on ignore pour quel sujet. Le Pape s'efforce, par l'Excomunication & l'Interdit, d'empêcher ceux de Pérouse de continuer les Hostilités. Ce Peuple, qui n'en est que plus irrité, fait avec de la paille des Réprésentations du Pape & de plusieurs Cardinaux ; traîne ces fantômes dans toutes les rues de leur Ville, & va les brûler ensuite sur une montagne.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

gey & du Pays de Vaud où il avoit pénétré. Il se disposoit ensuite à marcher contre le Daufin qui ravageoit les Terres que la Maison de Savoie possédoit dans le Viennois, lorsque le Pape, le Roi d'Angleterre & *Robert*, Duc de Bourgogne, travaillèrent à rétablir la Paix entre ces Princes. Mais come leurs Ministres ne purent s'assembler, l'afaire fut terminée par *Guillaume*, Archevêque de Vienne, & par *Perceval de Fiesque de Lavancie*, Chapelain du Pape, & Vicaire général de l'Empereur en Toscane. Ils convinrent d'un double mariage entre le fils du Comte de Savoie & la fille du Daufin, & entre le fils de ce Prince & la fille du Comte de Savoie, lorsqu'ils seroient en âge; qu'il y auroit une Paix perpétuelle entre ces deux Princes; enfin qu'ils se rendroient mutuellement ce qui avoit été pris. *Amédée* fit aussi un Traité particulier avec le Comte de Genève. Le Comte de Savoie fit, deux ans après, un autre Traité d'Aliance & de Confédération avec *Othon*, Comte Palatin de Bourgogne, qui étoit alarmé du voisinage d'*Amédée*, maître de la Bresse. Il possédoit cète Province du Chef de *Sibille de Baugé*, son épouse, & il y avoit réuni Revermont, que *Robert*, Duc de Bourgogne, lui avoit cédé.

Tous ces diférens Traités ne rendirent pas la Paix plus solide, & la guerre recomença, dès l'an 1292, entre les Comtes de Savoie & de Genève, & le Daufin; elle ne fut cependant pas considérable, & de nouveaux Traités rétablirent encore une fois la tranquilité. *Amédée* trouva en même tems moyen d'apaiser *Philippe de Savoie*, son neveu, qui, à la sollicitation de sa mère *Guye de Bourgogne*, se plaignoit de n'avoir pas succédé au Comte *Philippe*, son grand Oncle. Come ce jeune Prince n'étoit pas assez puissant pour apuyer ses droits, il se contenta de demander un partage & un apanage pour ses Frères. *Amédée* ne négligea pas une occasion si favorable de s'afermir dans le Gouvernement, & d'éteindre tout prétexte de guerre civile. Il céda à son Neveu le Comté de Piémont, & l'obligea à se désister de ses prétentions sur la Savoie.

Tranquile Possesseur de ses Etats, il se mêla des guerres de ses voisins, & prit part aux diférends qui survinrent entre la France & l'Angleterre au sujet de *Guy*, Comte de Flandre. Il fut même accepté pour un des Garants de la Trève qui se fit entre les deux Cours.

Amédée resta encore quelque tems en France, après la conclusion de la Paix. Pendant son séjour dans ce Royaume, il se ligua avec le Comte de Provence contre le Daufin. Cète Ligue fut signée le 1 de Mai de l'an 1300. *Edouard I* le chargea vers ce même tems d'arêter les articles de son Mariage avec *Marguerite de France*. Cependant le Daufin, irrité de la Ligue qu'*Amédée* avoit faite contre lui, se détermina à prendre les armes. *Charle de France*, Comte de Valois, employa sa médiation pour empêcher la continuation de cette guerre. Le Daufin, peu satisfait des arangemens que le Comte de Valois proposoit, résolut de continuer les hostilités. Il mit dans son parti *Hugue de Genève*, & ala assiéger le Château de Monthous. Le Comte de Savoie marcha aussitôt au secours de la place, & il vint à bout de la délivrer, après avoir remporté une victoire complète sur le Comte de Genève & ses Aliés, qui s'étoient présentés pour s'oposer à son passage. Cet avantage força le Daufin à rester tranquile pour quelque tems.

Le Comte de Savoie, débarassé de cète guerre, fournit des troupes à *Philippe le Bel*, qui se disposoit à ataquer les Flamans. Ces Peuples, effrayés de l'orage qui les menaçoit, demandèrent une Trève d'un an. *Amédée* & le Duc de Brabant employèrent leurs bons offices, & la guerre n'eut pas lieu. Ce fut alors que le Comte de Savoie résolut de retourner dans ses Etats.

Les difficultés, qui survinrent dans la suite entre ce Prince & le Daufin, donèrent matière à un nouveau Traité de Paix par la négociation d'*Amédée II*, Comte de Genève, & de plusieurs autres Seigneurs. Ce Traité fut conclu le 8 de Mai 1304; mais il fut aussi mal exécuté que les précèdens. Le Pape *Clément V* se rendit Arbitre entre le Comte de Savoie & le Daufin, & les engagea à signer une Trève. Il régla en même tems qu'on visiteroit les lieux qui faisoient le sujet de la dispute, & qu'on assigneroit à chacun ce qui lui apartiendroit. Le Daufin de Viennois rompit bientôt la Trève, & se saisit du Chateau d'Entremonts. Le Pape, irrité de cète action, le somma de restituer cète Place; mais le Daufin refusa de la rendre, ce qui obligea le Comte

EVENEMENS pendant l'Année 1282.

Les Citoyens de Lodi, voyant que les afaires des La Torre prenoient un mauvais train, & craignant d'être à la fin les victimes de la colère des Milanois, traitent de la paix avec l'Archevêque OTTON, qui la leur accorde volontiers, à condition qu'ils cesseront de protéger les La Torre: mais ils n'en restent pas moins atachés au parti des Guelfes. Cète Paix n'est pas plutôt conclue, que le Marquis de Montferrat, qui la regardoit come l'effet de ses succès, comence à vouloir augmenter son autorité dans Milan, au préjudice de celle de l'Archevêque. Prince ambitieux & se conduisant avec la politique la plus adroite, il aspiroit à se rendre maître de toute la Lombardie. Il avoit trouvé moyen de se faire successivement nomer Seigneur de Côme, d'Alexandrie, de Crème, de Novare, de Verceil, & peut-être de Pavie; &, come Capitaine du Peuple de Milan, il s'êtoit ataché beaucoup de Familles considérables, par lesquelles il espéroit parvenir à se faire Seigneur à la place de l'Archevêque. Elles lui font obtenir la permission de faire exercer les fonctions de Capitaine par un Vicaire, & de nomer le Podestà, Place qu'il done à JEAN DU POGGIO, de Turin.

L'Archevêque, qui n'êtoit pas moins adroit, voit où tend le Marquis & le dissimule: mais il met dans ses intérêts les principales Maisons de Milan; & se dispose à profiter de la première occasion pour se débarasser du Marquis. Celui-ci cependant menaçoit Crémone. On tient dans cète Ville un grand Parlement où se trouvent les Députés de Bologne, de Ferrare, de Brescia, de Parme, de Plaisance, de Modène & de Reggio, toutes Villes Guelfes. On y résout de demander des secours au Pape, & de tenir dans Crémone quelques Compagnies de chacune des autres Villes. Dans le même tems, le Château de Riminengo se révolte contre les Crémonois, & BUOSO DE DOARA s'empare de celui de Soncino. Les Troupes de Parme, de Plaisance & de Brescia vont aussitôt faire le dégât sur le Territoire de ce dernier Château. Cependant le Marquis de Montferrat avec les Troupes de Milan, de Pavie, de Novare, de Côme, d'Asti, de Verceil & d'Alexandrino, vient, le 2 de Juillet, camper auprès de Vavrio, publiant que son unique dessein est de pacifier toute la Lombardie. Alors toutes les Villes Guelfes, nomées ci dessus, envoient leurs Troupes camper à Paderno, pour être à portée de doner du secours aux Crémonois, qui s'assurent, en cas d'action générale, d'en recevoir du Marquis d'Este, du Comte de la Romagne & des *Communes* de Toscane. Le Marquis se poste à deux milles de Crème. L'Armée ennemie campe en sa présence. Les trompètes sonent continuellement dans les deux Camps: mais persone ne veut présenter la bataille; & les Milanois refusent d'entrer dans le Territoire de Crémone, parceque la Trève, qu'ils avoient faite avec cète Ville, n'êtoit pas encore expirée; en sorte que le Marquis se retire le 12 de Juillet; & les Guelfes en font autant. Le 11 de Novembre, les Crémonois recouvrent Soncino par trahison. Au mois de Decembre, le Marquis est obligé d'aler à Verceil, où sa présence êtoit nécessaire. L'Archevêque, aiant tout disposé pour son projet, monte à cheval le 27 de ce mois avec tous ceux de son Parti, s'empare du Broletto & du Palais public, chasse le Podestà nomé par le Marquis, & met en sa place JAQUE DE SOMMARIVA de Lodi. Le Marquis reçoit

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

de Savoie de l'assiéger, & il s'en rendit maître après cinq semaines de Siége. Le Comte traita les Assiégés avec sa modération ordinaire. Il faut raporter cet évènement au mois d'Octobre 1306, & non pas à l'année 1314, come le font les Historiens de Savoie. Le Siége & la prise d'Entremonts fut le sujet d'une nouvelle guerre entre le Comte de Savoie & le Daufin; elle fut suspendue par de longues Trèves, qui furent souvent prolongées.

L'élévation de *Henri VII* au Trône Impérial servit encore à augmenter & à afermir la puissance d'*Amédée*. Le nouvel Empereur, qui s'étoit rendu à Ast l'an 1310, lui dona l'Investiture du Comté de Savoie, des Duchés de Chablais & d'Aouste, du Marquisat d'Italie, des Seigneuries de Baugé & de Coligny, & le créa, lui & ses successeurs, Princes de l'Empire. L'année suivante, il lui laissa le Gouvernement de Milan, de Plaisance, d'Ast, de Vérone, de Crémone, &c. à cause de sa qualité de Vicaire Général de l'Empire. Il lui dona dans la suite en propriété le Comté d'Ast, pour le récompenser des services qu'il en avoit reçus. Peu de tems après, la Ville d'Yvrée, qui avoit beaucoup soufert par les divisions des Guelfes & des Ghibelins, se mit sous la puissance du Comte de Savoie.

La protection que l'Empereur avoit accordée à ce Prince, avoit arêté les projets du Daufin, & l'avoit empêché de l'ataquer; mais à peine *Henri VII* fut-il mort que la guerre recomença avec plus d'ardeur qu'auparavant. L'animosité fut poussée à un tel point que le Comte provoqua le Daufin à un combat singulier. Le sujet de ces querelles continuelles étoit la possession des diférentes places que chacun prétendoit devoir lui apartenir. Les deux Princes convinrent enfin de choisir des Arbitres, & 40 Gentilshomes de chaque parti, jurèrent l'observation du Traité.

La fin de cète guerre permit au Comte de Savoie de se joindre aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, lorsqu'ils firent la conquête de l'Isle de Rhodes sur les Turcs. Il se distingua beaucoup dans cète expédition, & les secours qu'il fournit aux Chevaliers, empêchèrent *Ottoman* de reprendre cète Place. Ce fut à l'occasion de cète guerre qu'*Amédée* changea ses armes, & qu'il prit la Croix d'argent, au lieu des Aigles que ses Prédécesseurs avoient toujours portés. Il prit pour Devise ces quatre Lètres: *F. E. R. T.* qui sont les initiales de ces quatre mots Latins: *Fortitudo ejus Rhodum tenuit. Sa valeur a conservé Rhodes.*

La révolte de quelques Religieux de la Ville d'Ambronay en Bugey, fut cause de la rupture du Traité de Paix, qui avoit été fait entre le Comte de Savoie & le Dauphin de Viennois. Ces Religieux, qui étoient toujours restés dans le parti de ce Prince, profitèrent de l'absence d'*Amédée* pour faire entrer des troupes dans la Ville, & arborer la Banière du Daufin sur la plus haute Tour. Le Comte de Savoie, de retour de son expédition de l'Isle de Rhodes, mit le Siége devant Ambronay, & força cète Place à se rendre. Le Daufin, de son côté, ataqua le Château de Mirebel en Forest, & s'en empara. Ces premières hostilités furent suivies de plusieurs conquêtes que les deux Princes firent l'un sur l'autre. *Jeanne*, Reine de France, entreprit de les reconcilier, & par la médiation de cète Princesse, ils signèrent une Trève. Cet intervalle mit le Comte en état de travailler à procurer des secours à *Andronic*, Empereur de Constantinople, qui étoit ataqué par les Mahométans. Il étoit occupé de cète afaire lorsqu'il mourut, le 16 d'Octobre 1323, étant âgé de 73 ans.

Ce Prince avoit eu trois femmes. *Sibille de Baugé*, la première, lui dona trois Fils & quatre Filles; savoir, *Edouard*, qui lui succéda, *Aymon*, *Jean*; *Bonne*, *Eléonore*, *Marguerite*, *Agnès*. Il eut de sa seconde femme, *Marie de Brabant*, quatre Filles; savoir, *Marie*, qui épousa *Hugue*, Daufin, Baron de Foucigny; *Catherine*, qui fut mariée à *Léopold*, Duc d'Autriche; *Anne*, femme d'*Andronic Paléologue III*, Empereur de Constantinople; & *Béatrix*, qui fut donée en mariage à *Henri d'Autriche*, Roi de Bohême & de Pologne. Il n'eut point d'enfans de sa dernière femme, *Alix de Viennois*. *Amédée*, par son Testament, fait le 27 de Sept. 1307, déclara pour son Successeur *Edouard*, son fils aîné; &, après lui, les enfans mâles qui proviendroient de son mariage. Il ne laissa qu'un léger Apanage à *Aymon*, son second fils.

EDOUARD surnomé LE LIBÉRAL.

On en fera mention dans le *Volume suivant.*

ensuite défense de sa part de revenir à Milan; ce qui les rend Ennemis irréconciliables. L'Archevêque, pour se mieux afermir dans la possession de la Seigneurie de Milan, s'assure l'amitié des Villes voisines. Il fait en même tems un Traité de Paix & d'Aliance avec les Crémonois, les Plaisantins & les Brescians. Quelques Historiens reculent ce fait à l'année suivante.

Cète année voit comencer une longue & funeste guerre entre Pise & Gène. Quatre Galères Génoises, envoyées en Corse pour châtier le Juge de Cinarca, de qui la Nation avoit reçu plusieurs domages, le réduisent, pour ainsi dire, à la mendicité. Les Pisans, qui le prétendoient leur Vassal, en prènent hautement la protection; & les Députés, qu'ils envoient faire des plaintes a Gène, loin de chercher à concilier les esprits font naître une guerre qui ne finit que par la ruine de Pise. Les deux Républiques font sur mer des armemens considérables; & les Pisans, débarqués à Porto-Venere, font le dégât dans tous les environs: mais à leur tour chés eux une tempête furieuse brise à la côte 17 de leurs Bâtimens, & fait périr beaucoup de monde.

1283.

Le 22 d'Avril, *CONSTANCE*, Reine d'Aragon, arive en Sicile avec ses Fils Elle est sur le champ, come la Fille aînée du Roi *MAINFROI*, reconue par les Siciliens pour leur légitime Souveraine; & Don *JAQUE*, le second de ses Fils, est en même tems nomé son Successeur. Le Roi Don *PIERRE* étoit obligé de retourner en Catalogne. L'année précèdente, *CHARLE* par un Cartel avoit traité *PIERRE* de Traître & de Felon; &, pour soutenir ce qu'il avançoit, il avoit défié ce Prince à combatre avec lui corps à corps. *PIERRE*, peut-être aussi courageux, mais beaucoup plus adroit que *CHARLE*, avoit regardé ce défi come ce qui lui pouvoit ariver de plus heureux. Il manquoit d'argent; & si *CHARLE* n'eût pas perdu tête, & qu'il eût employé toutes ses forces à continuer dans la Sicile & dans la Calabre une guerre habilement conduite, *PIERRE* étoit en danger de succomber à la fin. Le mieux étoit donc de gagner du tems, en acceptant le Duel, & de tirer *CHARLE* hors d'Italie. La réponse de *PIERRE* avoit donc été qu'en champ clos & dans un Pays neutre, il maintiendroit contre *CHARLE* son légitime droit au Royaume de Sicile. Il avoit donc été convenu: « Que les deux Rois, avec chacun 99 Cavaliers, se combatroient, le 1 de Juin de cète année à Bordeaux, avec » la permission du Roi d'Angleterre, alors maître de cète Ville: Que » le Vainqueur resteroit dans la tranquile possession de la Sicile; & que » celui qui manqueroit à sa parole, seroit regardé come infâme & » privé du titre de Roi ». Cète convention avoit été ratifiée par des sermens solemnels. Le Pape n'avoit pas plutôt apris la nouvèle de ce Duel projeté, qu'il n'avoit rien oublié pour détourner *CHARLE* d'un dessein aussi contraire à la Politique qu'à la Religion; & qu'il avoit menacé d'Excomunication, quiconque se mètroit en devoir de l'exécuter. Rien ne pouvoit faire changer de résolution à *CHARLE*. Il se rend à jour préfix à Bordeaux avec ses Cavaliers & se promène sur la place:

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

DOGES DE VENISE.

RÉGNIER ZENO,

Succeſſeur de *Moroſini*, fut élu, en 1252, & gouverna juſqu'en 1268. Il ne ſe paſſa rien de conſidérable pendant les ſix premieres années de ſon Dogat; mais, en 1258, la République eut à ſoutenir en Syrie une guerre contre les Génois. Après la conquête de la Paleſtine, à laquelle les Génois & les Vénitiens avoient contribué, on avoit doné une part à ces deux Peuples dans pluſieurs Villes enlevées aux Mahométans. Chaque Souverain y avoit ſon quartier particulier, & un Chef qui ne comandoit qu'à ceux de ſa Nation. La Ville de Ptolémaïs étoit partagée entre les Vénitiens, les Génois & les Piſans. L'Egliſe principale de cète Place devoit être en comun à ces trois Nations; mais les Génois voulurent, de leur propre autorité, en exclure les Vénitiens. L'afaire fut portée au Pape *Alexandre IV* & ce Pontife décida que les trois Nations auroient le même droit dans cète Egliſe. Les Génois, ſoutenus de *Philippe de Montferrat*, mépriſèrent les ordres du Pape, & ſe retranchèrent dans l'Egliſe come dans une Fortereſſe, pendant que *Philippe* faiſoit tous ſes efforts pour chaſſer les Vénitiens de la Syrie. La République, informée de ce qui ſe paſſoit, fit un Traité avec *Mainfroi*, Roi de Sicile, équipa promtement une flote, & l'envoya en Paleſtine. Auſſitôt que les Vénitiens furent arivés à Ptolémaïs, ils s'emparèrent des vaiſſeaux Génois, entrèrent en Vainqueurs dans la Ville, & détruiſirent l'Egliſe dont leurs Ennemis s'étoient rendus maîtres. Cète nouvelle obligea la République de Gène à mètre en mer une flote pour l'opoſer à celle des Vénitiens; mais ceux-ci de leur coté avoient fait de nouveaux armemens. Les deux flotes ſe rencontrèrent & ſe livrèrent un ſanglant combat dont l'avantage reſta aux Vénitiens. Ces derniers pourſuivirent leur route vers Ptolémaïs, où ils ruinèrent tout ce qui apartenoit aux Génois, dont deux mille furent faits priſoniers. Ce ſuccès fut ſuivi de deux autres victoires que la flote Vénitiène remporta ſur celle de Gène; la première à la hauteur de Tyr, & la ſeconde près de l'Iſle de Candie. Il y eut cependant, par l'entremiſe du Pape, une Trève entre les deux Républiques, & les priſoniers Génois furent remis en liberté. La Trève fut mal obſervée, & il y eut ſouvent de petits combats entre les vaiſſeaux des deux Républiques.

Cependant *Michel Paléologue* avoit ſurpris la Ville de Conſtantinople, & les Latins en avoient été chaſſés. Les Vénitiens ſeroient peut-être venus à bout de la reprendre, ſi les Génois n'euſſent fourni du ſecours à l'Empereur Grec. Ce Prince, maître de la Capitale de l'Empire d'Orient, fit d'inutiles efforts pour rentrer en poſſeſſion des Places dont les Vénitiens s'étoient emparés. Les dépenſes que ces guerres continuelles avoient occaſionées, mirent le Sénat dans la néceſſité de lever un impôt ſur le Peuple. Cète nouveauté excita une ſédition ſi conſidérable, que le Doge & les Sénateurs coururent riſque de la vie. Elle fut enfin apaiſée, & les Auteurs de ces troubles furent punis du dernier ſupplice. Ce fut vers ce tems-là que *Zeno* mourut.

LAURENT TIÉPOLO,

Succeſſeur de *Zeno*, en 1268, mourut en 1274. La guerre continua encore longtems entre les Vénitiens & les Génois; & come elle nuiſoit beaucoup aux afaires des Chrétiens dans la Paleſtine, *Clément IV* voulut travailler à reconcilier ces deux Peuples; mais toutes ſes peines furent inutiles. Le Roi de France tenta vainement la même choſe; &, n'aiant pu obtenir que ces deux Républiques rivales fiſſent entre elles un accomodement ſolide, il les engagea enfin à ſigner une Trève.

La famine, que les Vénitiens éprouvèrent quelque tems après, les força d'aler chercher des grains dans la Pouille & dans la Sicile; mais n'en aiant pu obtenir, ils eurent recours à leurs voiſins. Cète démarche ne fut pas plus heureuſe, & les Vénitiens, irrités de ces refus, firent une Ordonance par laquelle on contraignit tous les Peuples qui voudroient comercer dans le Golfe de Veniſe, à payer un tribut à la République. Ce Réglement atira de nouveaux Ennemis aux Vénitiens.

Les Bolonois firent déclarer au Sénat que ſi l'on n'aboliſſoit pas cète Ordonance, ils ſeroient obligés de prendre les armes pour rendre la mer libre

mais la journée se passe sans que *PIERRE* se fasse voir. Les Historiens ne sont point ici d'accord. Les uns disent que le Roi d'Aragon n'ala point à Bordeaux : les autres raportent qu'il s'y rendit travesti ; qu'il ala voir le Sénéchal du Roi d'Angleterre, auquel il protesta qu'il êtoit prêt de combatre le Roi *CHARLE* : mais qu'il ne le pouvoit pas, à cause qu'il n'y voyoit point de fureté, le Roi de France avec trois mille Chevaux n'êtant loin de Bordeaux que d'une journée, & la Ville d'ailleurs êtant pleine de François ; qu'il prit ensuite du Sénéchal un certificat de son exactitude à se rendre à l'assignation ; & qu'il remonta tout de suite à cheval, pour retourner en Aragon. Les Historiens ne disent pas qu'il fut accompagné du nombre de Cavaliers qu'il devoit avoir avec lui : mais il est certain qu'il les avoit choisis, & que l'on savoit quels êtoient ceux qui devoient le suivre. Au reste il est plus que vraisemblable que son dessein êtoit de jouer *CHARLE*, & nullement de s'en remètre à la décision incertaine d'un Duel pour la possession de la Sicile. Une condition qu'il avoit sans doute fait mètre dans la convention, c'est que le Roi d'Angleterre seroit prié d'être présent au combat : mais ce Roi, qui vraisemblablement n'agissoit en ceci qu'au gré de *PIERRE*, n'avoit pas voulu venir à Bordeaux ; & n'avoit même jamais consenti de doner & d'assurer le champ aux Combatans (1). C'en êtoit plus qu'il ne faloit pour disculper le Roi d'Aragon. Quoi qu'il en soit, *CHARLE* sortit de Bordeaux très mécontent d'avoir perdu son tems sans avoir pu combatre; mais satisfait cependant de ce que, suivant son opinion, *PIERRE*, êtant parjure à la face du monde entier, avoit encouru l'infamie & les autres peines stipulées dans la convention. C'est ce qu'il exposa dans un Manifeste, qu'il fit répandre de toutes parts, & que *PIERRE* eut soin de réfuter. Le Pape *MARTIN* avoit menacé d'excomunier quiconque voudroit exécuter le Duel projeté. *CHARLE* êtoit dans le cas de la menace ; & *MARTIN* réagrave les Censures lancées contre *PIERRE*, qu'il déclare non seulement injuste Usurpateur du Royaume de Sicile, mais aussi déchu des Royaumes d'Aragon & de Valence, & du Comté de Barcelone ou de Catalogne. Il done ensuite ces Etats à *CHARLE*, Comte de Valois, second fils de *PHILIPPE LE HARDI*, Roi de France, à condition de les tenir en Fief de l'Eglise, & d'en prendre l'Investiture du Pape. *Si ce Décret de MARTIN fut cru juste & louable, c'est, dit MURATORI* (2), *ce que je laisse à décider à d'autres. Ce que je sais bien, c'est que les François qui, spécialement en ces derniers tems, ont ataqué le droit que les Souverains Pontifes s'atribuent de dépofer les Rois & de disposer de leurs Royaumes, acceptèrent alors à* belle baise-main *le don que MARTIN leur fit des Etats d'un autre ; & qu'en vertu de ce don ils essayèrent, come nous le verrons, de s'en emparer.* *CHARLE*, trompé par le Roi d'Aragon, fait partir de Provence pour la Pouille 20 Galères. Cète flote fait voile à Malte, dont les Siciliens assiégeoient le Château, qui se défendoit courageusement. *ROGER DE LORIA* sort aussitôt du Port de Messine avec 18 Galères ; ateint les Provençaux

(1) Voyez à ce sujet la *Dissert.* 39 des *Antiquités d'Italie*, dans lesquelles *Muratori* prouve, par des Actes publics, ce que j'avance là.
(2) Annales d'Italie, T. VII, p. 429.

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

à tous les Négocians. Ces menaces ne firent aucune impression sur l'esprit des Vénitiens, & ils laissèrent subsister la Loi qu'ils avoient faite. Les Bolonois, voyant l'inutilité de leurs représentations, comirent plusieurs hostilités contre les Vénitiens. Ceux-ci se mirent aussitôt en état de repousser leurs Ennemis. La fortune favorisa longtems les Bolonois; mais ils furent enfin vaincus. On comença alors à parler de Paix: elle fut conclue aux conditions que les Bolonois seroient exempts de payer aucun droit, & qu'ils auroient la Navigation libre dans le Golfe Adriatique. Les Habitans de la Marche d'Ancone vouloient entreprendre la guerre pour le même sujet; ils en faisoient déja les préparatifs, lorsque le Pape les engagea à rester tranquiles.

Pendant que ces choses se passoient en Italie, il y avoit de grands mouvemens dans la Grèce, les Gouverneurs de Nègrepont avoient comis des hostilités dans la partie de l'Asie mineure qui apartenoit à *Paléologue*. Ce Monarque se mit bientôt en mer avec une flote, & batit les Vénitiens qui étoient venus au secours de ces Gouverneurs. L'Empereur Grec satisfait de cet avantage, & aiant sans doute des raisons pour ménager les Vénitiens, renvoya les prisoniers, & fit un Traité de Paix pour cinq ans avec la République.

JAQUE CONTARINI,

élu Doge, en 1274, après la mort de *Laurent Tiépolo*, pensa être obligé de recomencer la guerre contre les Génois qui avoient enlevé un vaisseau Vénitien chargé de riches marchandises. Cète afaire n'eut cependant pas de suite, par la raison que la République de Gène consentit à doner à celle de Venise la satisfaction qu'elle exigeoit. Les troubles, qui s'élevèrent dans l'Istrie, ne furent pas si facilement terminés. On fut obligé d'envoyer une flote pour faire le Siége de Capo-d'Istria, qui s'étoit révolté. Cète Ville, pressée en même tems par terre & par mer, eut recours au Patriarche d'Aquilée, qui leva en diligence des troupes dans le Frioul & la Carniole; mais, come elles étoient levées à la hâte, & en consequence mal disciplinées, elles ne purent tenir contre les Vénitiens, & furent bientôt contraintes d'abandoner l'*Istrie*. La Ville n'aiant plus de secours à espérer, demanda à capituler, & toute la Province rentra aussitôt sous la domination de la République.

Les Vénitiens délivrés de cète guerre, en entreprirent une autre contre les Habitans d'Ancone, qui, malgré les représentations du Pape, s'étoient enfin déterminés à causer aux Vénitiens tout le mal qu'ils pouroient leur faire, jusqu'à ce qu'ils eussent révoqué la Loi qui gênoit le comerce maritime. Les succès furent longtems variés de part & d'autre, ce qui ne terminoit pas la guerre; mais une victoire complète remportée sur les Habitans d'Ancone, les força à demander la Paix. Elle ne leur fut accordée qu'à condition qu'ils reconoîtroient les Vénitiens come Souverains de la mer Adriatique.

JEAN DANDOLO.

Contarini, accablé de vieillesse, mourut en 1280, & l'on mit en sa place *Jean Dandolo*, qui étoit alors en Illyrie. Ce fut sous ce Doge qu'on comença à batre la monoie d'or, apelée *Ducat*. Les Peuples de l'Istrie toujours rebelles, ne cessoient de doner de nouvelles occasions aux Vénitiens d'exercer leur valeur. Le Patriarche d'Aquilée, qui les excitoit à la révolte, atira sur ses terres les armes de la République. Trop foible contre des Ennemis si puissans, il fut contraint de rester tranquile pendant quelque tems; mais à peine eut-il trouvé moyen de mètre dans son parti un Prince voisin, qu'il suscita dans l'Istrie de nouvelles afaires aux Vénitiens. La guerre devint en effet très considérable, & il y eut plusieurs actions entre les deux partis. Come on se batoit à forces égales & avec la même ardeur, les avantages étoient à peu près égaux & ne décidoient rien. Les Vénitiens, persuadés que la prise de Trieste abateroit la puissance des Ennemis, mirent le Siége devant cète Place & fortifièrent leur camp, afin de poursuivre plus tranquilement les opérations du Siége. Ces retranchemens furent souvent ataqués; mais les troupes Vénitiènes eurent la gloire de les conserver jusqu'à la fin. Trieste assiégée par terre & par mer, & ataquée par des Soldats infatigables & pleins d'ardeur, fit une défense si longue & si opiniatre que les Vénitiens se virent dans la nécessité d'a-

au Port de Malte, & les ataque. Le combat dure plusieurs heures. Dix Galères Provençales sont prises & conduites à Messine. Les autres s'en retournent promtement en Provence.

Les Armes du Pape sont plus heureuses dans la Romagne. Il avoit fait venir de France un grand nombre de Troupes, qu'il avoit jointes à celles des Guelfes de cète Province & de la Lombardie. GUI DE MONTFORT, reconcilié depuis quelque tems avec le Saint-Siége, avoit été mis à la tête de cète Armée, avec ordre de réduire Forlì. Le Peuple de cète Ville n'étoit pas en état de se défendre contre tant d'Ennemis; le ravage de l'année précèdente avoit laissé peu de vivres dans tout le pays. Ils députent au Pape, ce que leur Capitaine GUI DE MONTEFELTRO fait aussi de son côté, pour ofrir de se soumètre aux conditions que Sa Sainteté leur avoit imposées. L'ofre est acceptée. Les Lambertazzi, de même que tous les autres Ghibellins, sortent de la Ville, & vont errer par toute l'Italie avec leurs malheureuses familles. Le Comte GUI se retire dans l'exil que le Pape lui marque. Un Légat vient ensuite faire abatre les Murs, les Tours & toutes les fortifications, & combler les fossés de Forlì. Forlimpopoli, Bettinoro, Meldola, Césène & les Châteaux de Montefeltro, qui se soumètent alors au Pape, sont traités de même; & partout on déterre tous les morts inhumés durant la guerre, &, come Excomuniés, on les enterre hors des Villes.

La Ville de Trévise étoit divisée come toutes les autres en deux Factions. GUÉRARD DE CAMINO fait si bien, qu'il chasse de la Ville GUÉRARD DE'CASTELLI, Chef de la Faction contraire, & se fait élire Seigneur.

Les Génois enlèvent aux Pisans beaucoup de Navires; & prènent & saccagent l'Isle de Pianosa. Les Pisans de leur côté font aux Génois tout le mal qu'ils peuvent.

Au mois de Mars de cète année, les Vénitiens déclarent la guerre au Patriarche d'Aquilée, à l'occasion de quelques Jurisdictions de l'Istrie. Cète guerre dure 11 ans, après lesquels le Patriarche est forcé de faire un accomodement au gré d'une Puissance très supérieure.

1284.

CHARLE, Prince de Salerne, avoit mis sur pied dans la Pouille une puissante Armée navale pour aler porter la guerre en Sicile. L'Amiral Aragonois, ROGER DE LORIA, juge à propos d'épargner au Prince la peine de passer la mer. Il se met en mer au comencement de Juin avec 45 tant Galères qu'autres Bâtimens, & comence les hostilités sur les côtes du District de Naple. Le Lundi, 5 du même mois, il s'aproche du Château de S. Sauveur sur mer à la vue du Port de Naple; & ses gens insultent à grands cris le Roi CHARLE, le Prince son fils, & tous les François, qu'ils traitent de Poltrons. CHARLE avoit enjoint au Prince de ne point risquer un Combat naval. Soit que le Prince eût réellement reçu cet ordre, soit que ROGER eût intercepté la barque qui le portoit, le Prince de Salerne, plus sensible aux injures des Catalans & des Siciliens, qu'aux conseils du Cardinal-Légat, embarque en désordre les François irrités par les reproches qu'ils ne méritoient pas,

EMPEREURS D'OCCIDENT.

ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

bandoner leur entreprise, & même de se retirer entièrement de la Province.

PIERRE GRADÉNIGO.

La mort de *Jean Dandolo*, arivée en 1290, pensa occasioner des troubles dans la Ville au sujet de l'Election du nouveau Doge. Le Peuple, prévenu en faveur de *Jâque Tiépolo*, s'assembla séditieusement, & déclara qu'il vouloit avoir ce Seigneur pour Doge. *Tiépolo*, craignant que cète élection tumultueuse ne l'exposat dans la suite à plusieurs désagrémens, sortit secrètement de la Ville, & eut soin de cacher le lieu de sa retraite. Les choses furent alors remises dans leur premier état, & *Pierre Gradénigo* fut élu suivant l'usage ordinaire. Les guerres continuelles ne lui permirent pas de s'apliquer entièrement à régler les afaires de l'intérieur, & il fut au contraire obligé de pourvoir en même tems à sa sureté, & de songer à sa gloire.

La rivalité, qui subsistoit toujours entre les Républiques de Venise & de Gène, maintenoit la haine que ces deux Peuples se portoient réciproquement, & étoit le sujet des guerres qu'ils se faisoient; les Trèves étoient mal observées, & il se comètoit toujours quelques hostilités de part & d'autre pendant qu'elles duroient. A peine la dernière fut-elle expirée, que la guerre recomença, en 1293, à l'occasion de sept Galères marchandes de la République de Gène, que quatre Galéasses Vénitiènes avoient ataquées. La fortune s'étoit déclarée pour les premières & les quatre Batimens avoient été pris. Cète afaire fut d'abord traitée par les voies de la Négociation; mais, come les hostilités continuoient pendant ce tems-là, on refusa de part & d'autre tout accomodement & on en vint à une rupture ouverte. Les deux flotes s'étant rencontrées près de Cursola dans l'Illyrie, se livrèrent, en 1294, un sanglant combat d'où les Génois sortirent Vainqueurs. Cète défaite, loin d'abatre les Vénitiens, ne servit qu'à les animer davantage, & à les engager à continuer la guerre dans l'espérance de se venger. Ils équipèrent une nouvelle flote & ils se préparoient à aler chercher l'Ennemi, lorsque la flote Génoise comandée par *Lambert d'Oria* entra dans le Golfe de Venise, & présenta le combat. Les Vénitiens l'acceptèrent avec joie, & l'on se batit de part & d'autre avec un acharnement incroyable. Le combat fut long & sanglant, la victoire balança longtems, elle se déclara enfin pour les Génois. Les Vénitiens ne furent pas plus heureux dans la suite de cète guerre. Ils enlevèrent quelques vaisseaux aux Génois; mais ces prises n'étoient pas capables de réparer les pertes qu'ils avoient faites. Las d'une guerre si ruineuse, ils songèrent à la Paix, & elle fut conclue entre les deux Républiques l'an 1299.

La tranquilite étoit rétablie au dehors; mais la fermentation au-dedans acquéroit de nouvelles forces. La réformation, qui s'étoit faite dans le grand Conseil, excitoit les murmures du Peuple, & il ne lui manquoit qu'un Chef pour se soulever. *Marin Bocconio*, qui avoit toujours pris avec une espèce d'enthousiasme les intérêts du Peuple, ne manqua pas de faire éclater son zèle en cète occasion. Déja mécontent de ce que les Populaires n'étoient jamais du nombre des 41 Electeurs qui choisissoient le Dogè, quoiqu'il eût été décidé anciènement qu'il n'y auroit à cet égard aucune distinction entr'eux & les Nobles, il s'étoit élevé avec indécence contre l'Election de *Pierre Gradénigo*, où le vœu du Peuple avoit été méprisé. Les plaintes & les murmures de ses Concitoyens échaufèrent encore son imagination, & il prit bientôt la résolution de faire périr le Doge & le grand Conseil qu'il regardoit come les Tyrans de la Patrie. Il comuniqua son exécrable dessein à plusieurs scélérats, qui convinrent de l'exécuter. Le Doge, instruit de cète conjuration, fit enlever secretement les Coupables qui, après avoir confessé leur crime, furent mis à mort le lendemain de leur détention. Cet évènement se passa en 1302. On crut, par un châtiment si prompt & si exemplaire, avoir étoufé tout esprit de révolte; mais il ne fit que suspendre l'exécution d'un complot qui éclata quelques années après avec beaucoup plus de violence.

Les troubles, qui s'étoient élevés à Ferrare, & auxquels la République crut devoir prendre part, occasiona entre elle & le Pape des brouilleries qui eurent des suites fâcheuses.

La Maison d'Este régnoit à Ferrare depuis 60 ans, & elle avoit ajouté à ses Domaines, Modène, Reggio & plusieurs autres Villes. Après la mort d'*A-*

& les autres Troupes; & s'avance avec le même désordre contre les Siciliens. ROGER feint d'avoir peur, & gagne la haute mer. On le poursuit avec une extrême confusion. Il prend son tems, & fond impétueusement sur la flote du Prince. Les Galères de la Pouille ne tardent pas à prendre la fuite. Les François résistent tant qu'ils peuvent: mais ils n'entendoient pas la manœuvre come les Siciliens & les Catalans, qui viènent à l'abordage, & forcent 10 Galères à se rendre. L'Amiral en vouloit principalement à la Capitane, que le Prince de Salerne montoit avec les principaux Barons. Leur vigoureuse résistance l'empêchant de la prendre; il crie aux siens de la percer en diférens endroits. L'eau entre en abondance; & le Prince demande quelque Chevalier auquel il puisse se rendre. L'Amiral ROGER s'aproche aussitôt, se fait conoître, & reçoit dans sa Galère le Prince, avec ROGER GAILLARD, Amiral de Provence, & beaucoup d'autres Seigneurs. Le nombre des Prisoniers est très considérable. Après la Victoire, la flote Siciliène s'aproche de Sorrento, dont le Peuple envoie sur le champ à l'Amiral un régal de Figues, de fleurs & deux cens *Agostares*, espèce de monoie d'or. Les Députés, voyant le Prince de Salerne armé richement, avec une Cour autour de lui, le prènent pour l'Amiral; &, se mètant à genoux à ses pieds, ils lui présentent le régal en lui disant: *Monsieur l'Amiral, daignés être content de ce petit présent que la* Commune *de Sorrento vous fait; & plût-à-Dieu que, come vous avés pris le Fils, vous eussiés aussi pris le Père. Au reste sachés que nous avons êté les premiers à quiter le combat.* Le Prince, quelque chagrin qu'il dût être, ne peut s'empêcher de dire à l'Amiral, en soûriant: *Par Dieu, ces gens-là sont bien fidèles au Roi mon Seigneur.* ROGER, aiant profité de la conjoncture pour obliger le Prince à lui rendre la Princesse BÉATRIX, sœur de la Reine CONSTANCE, & d'autres prisoniers gardés depuis longtems dans Castello-à-Mare, retourne à Messine; & le Prince est logé sous bone garde au Château de Mattagriffone. Le Roi CHARLE cependant faisoit voile pour Naple avec 50 Galères & trois gros Vaisseaux, chargés de Noblesse Françoise, de Troupes, de chevaux & d'armes. Il avoit apris avec douleur à Marseille la défaite des siens à Malte. En arivant dans la mer de Pise, ou peut-être dans celle de Gaiète deux jours après le Combat naval du Prince de Salerne, il en aprend le malheur; & quelques Historiens disent qu'un excès de douleur le fit s'écrier: *Ah! Que n'est-il mort, puisqu'il n'a point suivi mes ordres!* D'autres disent « Que, se tournant vers ses Barons, & témoignant faire peu de cas de son Fils, il leur dit avec un air serain de se réjouir, parcequ'il n'avoit perdu qu'un Prêtre, qui n'êtoit propre qu'à nuire au bon Gouvernement ». D'autres enfin racontent qu'il dit seulement: *Qui perd un fou, ne perd rien.* Ce qui l'afflige plus que tout, c'est la découverte du peu de fond qu'il devoit faire sur la fidélité de ses Sujets même de Naple. Aussitôt après la Victoire des Siciliens, quelques-uns s'êtoient mis à courir dans les rues de cète Ville, en criant: *Meure le Roi CHARLE, & vive ROGER DE LORIA.* Le tumulte, excité par ces cris, avoit duré deux jours. Quelques Maisons avoient êté pillées, & beaucoup de François massacrés. CHARLE arive à Naple & ne veut point débarquer dans le Port; il prend

zon d'Este, *François*, son frère, & *Frisque*, son fils naturel, se disputèrent la Seigneurie de Ferrare. Les Habitans se partagèrent, on en vint aux mains, & il y eut beaucoup de sang répandu. *Frisque* eut recours aux Vénitiens, qui depuis longtems étoient atachés à la Maison d'Este, & ils jouissoient de grands Privilèges dans la Ville de Ferrare. La République ne balança pas à prendre le parti de *Frisque*, qui avoit été nomé Gouverneur de Ferrare par son Père. Il étoit déja maître de la plus grande partie de la Ville; mais il ne pouvoit venir à bout de réduire la Citadelle qu'on ne pouvoit facilement investir, à cause de sa situation sur le bord du Pô. Les Vénitiens lui envoyèrent quelques vaisseaux par le secours desquels il pressa vivement le Siége. Cependant les Ferrarois se soulevèrent contre *Frisque*; mais celui-ci s'en vengea en faisant mètre le feu à leur Ville. La Citadelle, vivement pressée par les Vénitiens, fut en même tems obligée de se rendre. Ce dernier malheur irrita tellement les Ferrarois que la révolte devint générale. L'Oncle & le Neveu ne se croyant plus en sureté, cherchèrent un asyle pour se dérober à la fureur des Ferrarois. *Frisque* se retira à Venise, où il fut bien reçu.

Clément V, à l'imitation de ses Prédécesseurs, regarda ces troubles come une circonstance propre à agrandir le *Domaine de l'Eglise*. Il fit revivre les anciènes prétentions des Papes sur le Ferrarois, & exhorta les Habitans à se jeter entre les bras de l'Eglise leur Mère. Il leur envoya en même tems deux Nonces, l'Abbé de Tulle, & le Doyen de l'Eglise de Meaux. Les Vénitiens, faisant peu de cas des prétentions du Pape, firent des préparatifs pour se mètre en possession de Ferrare sur laquelle *Frisque d'Este* leur avoit cédé ses droits.

L'invitation, que le Pape avoit faite aux Ferrarois, ne fut point infructueuse: les Nonces furent très bien reçus; le Peuple prêta entre leurs mains serment de fidélité, & reconut le Pape pour son Souverain. Les Nonces, satisfaits d'une soumission aussi promte & qui paroissoit sincère, écrivirent au Sénat de Venise pour lui aprendre que Ferrare & son Territoire venoient de passer sous la Domination du S. Siége, & qu'en conséquence ils avoient lieu de croire que la République s'abstiendroit de faire aucune entreprise sur cète Ville & son Territoire. La Lètre des Nonces ne fit aucun effet, ce qui détermina l'Abbé de Tulle à se transporter à Venise. Il y fut insulté par le Peuple, on le chargea d'injures & on lui jeta des pierres.

Les Vénitiens, résolus de faire la conquête de Ferrare, chargèrent *Jean Soranzo* de cète expédition. Ce Général, à la tête d'une puissante Armée, força bientôt la Ville à se rendre, & *Vital Michiéli* fut nomé pour la gouverner en qualité de Podestà. Les deux Nonces excomunièrent alors le Doge & le Sénat, & mirent tout l'Etat de Venise en Interdit.

La République, en méprisant cète Excomunication, crut cependant devoir prendre des mesures pour apaiser le Pape. Elle lui envoya une Ambassade solemnelle pour justifier sa conduite; mais *Clément* n'atendit pas l'arivée des Ambassadeurs. Il publia une Bulle fulminante dans laquelle, après avoir rapelé tout ce qui s'étoit passé, il reprochoit aux Vénitiens leur ingratitude envers l'Eglise Romaine; leur ordonoit de quiter dans un mois la Ville de Ferrare & ses dépendances, & d'en laisser la libre possession à ses Nonces, faute de quoi le Doge & la République & nomément *Jean Soranzo* & *Vital Michiéli* encoureroient l'Excomunication, & toutes les terres de Venise seroient en Interdit. En cas de désobéissance, le Pape défendoit tout comerce avec les Vénitiens, & en conséquence on ne pouvoit leur porter ni vendre, ni bled, ni riz, ni vin, ni viande, ni étoffes ou autres marchandises, ni les recevoir ou les acheter d'eux sous les mêmes peines d'Excomunication & d'Interdit. *Clément*, par cète même Bulle, privoit encore le Doge & la République de tous les Privilèges qui leur avoient été accordés par le S. Siége; il délioit tous leurs Sujets du serment de fidélité, déclaroit tous les Vénitiens infames, incapables de doner ou de recevoir par Testament, de comparoître en Justice en demandant ou défendant, d'exercer aucune Jurisdiction, ou fonction publique, sous peine de nullité. Il défendoit en outre que leurs Enfans jusqu'à la quatrième Génération fussent admis à aucune Dignité Ecclésiastique ou Séculière. Il ordonoit à l'Evêque de Venise & à tout le Clergé Sé-

terre sur la côte à quelque distance de la Ville, que son dessein étoit de brûler; ce qu'il aloit faire sur le champ sans le Cardinal GUÉRARD DE PARME, Légat Apostolique, qui lui représente que toute une Ville ne doit pas porter la peine du crime d'un petit nombre de Fous de la lie du Peuple. Il en fait pendre environ 150, & se rend à Brindes. Il y fait la revue de toutes ses forces, & se trouve 10 mille Chevaux, 40 mille Homes d'Infanterie & 110 Galères avec un très grand nombre de Bâtimens de transport. Il conduit le tout en Calabre le 7 de Juillet, & comence par terre & par mer le Siége de Reggio. Pendant ce tems, le Pape avoit envoyé deux Cardinaux, en qualité de Légats, traiter de la délivrance du Prince de Salerne: mais l'absence du Roi PIERRE, dont il faloit atendre les réponses; & l'art avec lequel ce Prince savoit retarder les négociations, empêchent CHARLE de faire aucune autre entreprise. Sa flote cependant éprouve une furieuse tempête. La Saison, où l'on ne peut tenir la mer, s'aproche; les vivres & les fourages manquent; & CHARLE, obligé de lever le Siége, se retire à Brindes & désarme. Pendant qu'il êtoit en Calabre, quatorze Galères, envoyées par PIERRE au secours de la Sicile, entrent hardiment dans le Port de Messine à la vue de l'Armée Françoise. CHARLE se fût à peine mis en marche pour la Pouille, que ROGER DE LORIA se fait voir en mer; & ne tarde pas à s'empater de Nicotéra, de Gassano, de Loria, de Martorano, de Tropéa, de Néocastro, de Squillace, de Cortone & d'autres Villes ou Châteaux de la Calabre & de la Capitanate. Le 12 de Septembre, le même Cardinal aborde à l'Isle de Gerbe dans la mer de Tunis. Elle étoit habitée par des Mahométans. Il s'en rend maître, y fait bâtir une Forteresse, dont il done la garde à des Chrétiens, & se retire avec de grandes richesses & six mille Esclaves. Peut-être faut-il renvoyer cète action à quelque autre année.

La discorde des Factions avoit comencé, dès l'année 1284, à se faire sentir à Modène. Elle prend, cète année, de nouvelles forces; & cause de grands domages à cète Ville, ainsi qu'à tous les Guelfes de Lombardie. Un Noble de la Famille de Savignano tue un autre Noble de celle des Guidotti. Toute la Ville se partage entre ces deux Familles. Le Podestà fait couper la tête au Meurtrier, abatre deux Tours de son Palais; & condamne ses Complicés à diverses peines. Le Peuple entre en fureur, & renverse plusieurs Maisons des Ennemis de la Famille de ce Meurtrier. Les Boschetti, les Rangoni & les Guidoni s'étant unis avec les Guidotti, chassent de la Ville les Savignani & les Grassoni, qui choisissant pour retraite Sassuolo, Savignano & d'autres Châteaux, comencent la guerre en détruisant & brûlant divers lieux dont ils s'emparent. Le Peuple de Modène, conduit par les Boschetti, se met en campagne pour aler faire le Siége de Sassuolo. MANFREDIN DE LA ROSA, Seigneur de cète Place, s'avance à leur rencontre, les met en déroute, en tue beaucoup, & fait un grand nombre de prisoniers. Les Parmésans envoient 12 Députés pour être Médiateurs de la Paix: mais les Boschetti refusent leurs bons offices. Parme, Plaisance, Reggio, Crémone, Ferrare, Bologne & Brescia, toutes Villes Guelfes, envoient leurs Députés tenir un Parlement à Reggio, pour y travailler à remètre le calme dans Modène. Les Députés des deux Factions de cète Ville

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE.*

culier & Régulier d'en sortir dans dix jours après le mois, laissant seulement quelques Prêtres pour administrer le Batême aux Enfans & la pénitence aux Mourants. Le Pape ajoutoit que si les Vénitiens persistoient un second mois dans leur désobéissance, il déposoit dès-lors le Doge de sa Dignité, & les Officiers de leurs Charges, les rendant inhabiles à en posséder aucune autre; il confisquoit leurs biens meubles & immeubles, exposoit leur persone & celles des autres Vénitiens à être prises par les Fidèles; il menaçoit d'implorer contr'eux le secours de tous les Rois, Princes & autres Fidèles pour domter leur orgueil & leur insolence; que, s'ils ne satisfaisoient pas dans trois mois, tous ceux qui feroient avec eux quelqu'aliance ou confédération, encoureroient les mêmes peines d'Excomunication & d'Interdit.

On a de la peine à concevoir que, pour une afaire purement temporelle, & pour des pretentions au moins équivoques, un Pape ait pu prononcer une Sentence si opposée à l'esprit de l'Eglise, & si contraire au Droit Naturel. Les Ambassadeurs arivèrent après la publication de cète étrange Bulle; mais le Pape refusa de leur doner Audience, & les renvoya avec mépris. La tranquilité règna dans l'intérieur de l'Etat malgré l'Excomunication, & les Vénitiens peu alarmés d'un pareil Anathême, qui dans des Siècles plus éclairés auroit été regardé avec horreur de tous les Fidèles, persistèrent dans la ferme résolution de conserver Ferrare.

Clément ne s'en tint pas aux menaces; il engagea les Rois de Sicile, de France, d'Espagne, d'Angleterre, à confisquer les Biens des Vénitiens, & à se saisir de leurs Persones. A la honte de ces Siècles d'ignorance & de barbarie, les ordres du Pape eurent leurs effets en plusieurs endroits. En agissant de la sorte, on ne faisoit point atention qu'on autorisoit les plus injustes prétentions de la Cour de Rome, & qu'on s'exposoit à être traité de même au premier sujet de mécontentement qu'on doneroit aux Papes.

Dans presque tous les Ports de France, on mit au pillage les effets & les marchandises des Vénitiens. Sur les Cotes de Gène, de Toscane, de la Calabre & de la Romagne, on exécuta la Bulle avec la plus grande rigueur; on pilla les comptoirs des Marchands; on courut sus à tous les Vénitiens, come à des Ennemis avec lesquels on seroit en guerre; on en fit un grand nombre d'esclaves, & il y en eut quelques-uns de tués.

Les Vénitiens, qui ne s'étoient point atendus qu'une Bulle aussi monstrueuse pouroit avoir des suites si funestes, se virent dans la nécessité d'employer toutes sortes de moyens pour apaiser le Pape. Ils lui envoyèrent de nouveaux Ambassadeurs pour lui représenter qu'aiant toujours rendu des services signalés au S. Siége, & qu'aiant employé généreusement dans toutes les occasions leurs forces contre les Hérétiques, ils n'auroient pas du s'atendre à un traitement si cruel de la part de celui qui étoit assis sur la Chaire de S. Pierre, surtout dans une afaire qui n'intéressoit nullement l'Eglise de Jésus-Christ. De si sages representations n'eurent aucun effet, parceque les Ambassadeurs ne proposoient pas de rendre Ferrare.

Irrité de plus en plus contre la République, *Clément* fit prêcher contre elle une Croisade & le Cardinal de *Pelegrue*, son Légat, fut chargé de se mètre à la tête d'une Armée, & d'aler ataquer les Vénitiens à Ferrare. Le Légat ne tarda pas à exécuter les ordres du Pape; &, aiant rassemblé un Corps considérable de Cavalerie & d'Infanterie, il s'avança vers Ferrare. Les Véniciens, informés de l'aproche de l'Ennemi, alèrent à sa rencontre, & lui livrèrent Bataille. Les troupes du Légat, supérieures en nombre à celles des Vénitiens, forcèrent ces derniers à se retirer en désordre à Ferrare. Le Légat les y suivit, & les Ferrarois, profitant du désordre, ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs. On fit alors main basse sur les Vénitiens, & un grand nombre tomba sous le fer des Ennemis: ceux qui purent échaper se sauvèrent dans la Citadelle, où ils furent bientôt assiégés. Ils ne jugèrent pas à propos d'atendre l'évènement d'un Siège, ils s'embarquèrent le plus promtement qu'ils purent sur des batimens qu'ils avoient sur le Pô, & abandonèrent ainsi le Ferrarois le 28 d'Août de l'an 1309.

La perte de cète Ville excita une fermentation qui pensa devenir funeste au Doge & à la principale Noblesse. On rapela tous les sujets de mécontement qu'on avoit contre *Gradénigo*,

ſont invités à venir expoſer leurs Griefs dans ce Parlement. Les Boſchetti refuſent avec opiniâtreté toute propoſition d'accomodement; en ſorte que les Aliés de Modène prènent le parti d'abandoner cète Ville à ſon mauvais ſort. La Faction dominante prend à ſa ſolde des Troupes en Toſcane, & rentre en campagne. Elle eſt encore batue, le 19 de Septembre, auprès de Montale. Les Parméſans envoient à Modène de nouveaux Députés pour y porter les eſprits à la Paix; & ne réuſſiſſent pas mieux que la première fois. Un Cardinal-Légat ofre auſſi ſa médiation, qui n'eſt point acceptée. Dans ce tems, un Convoi de Sel, envoyé de Bologne à Parme, paſſe par le Modénois, parceque la voie du Pô n'étoit pas alors praticable. A ſon arivée ſur le Territoire de Bazzano, les Modénois le prènent avec les charois & 32 paires de bœufs, le conduiſent dans leur Ville, & refuſent de le rendre. Les Bolonois ofrent à cette occaſion aux Parméſans de ſe liguer avec eux pour faire enſemble le Siége de Modène: mais les Parméſans, fidèles à leur anciène amitié, préfèrent de ſoufrir une perte aſſez légère plutôt que de s'armer contre leurs Amis. L'année ſuivante, les Modénois rentrèrent en eux-même., & réparèrent le domage.

L'Archevêque de Milan, après s'être brouillé, l'année précèdente, avec le Marquis de Montferrat, n'avoit pas douté qu'il ne s'unît avec les La Torre.; ce qu'il fit en effet. C'eſt pourquoi l'Archevêque avoit envoyé des Députés au Roi RODOLFE, tant pour le détourner de continuer de protéger les La Torre, come il avoit fait précédemment, que pour s'en aſſurer la protection à lui-même. Il l'obtient en effet avec un ſecours de cent Lances Allemans & de 50 Arbalêtriers, dont l'Hiſtoire remarque que les Arbalêtres étoient de corne. Dans ce même tems, le Marquis de Montferrat marie ſa fille IOLANDE ou VIOLANTE à l'Empereur ANDRONIC PALLOLOGUE, fils de MICHEL, & lui done en dot le Royaume de Theſſalonique; ce qui fait croire qu'il y reſtoit encore au Marquis quelques Places. En conſéquence de ce mariage, on verra dans la ſuite un Fils de cet Empereur hériter du Montferrat. Ce qui ſemble prouver que GUILLAUME poſſédoit encore quelque choſe dans le Royaume qu'il donoit à ſa Fille, c'eſt qu'ANDRONIC, en épouſant IOLANDE, à qui les Grecs donèrent le nom d'IRÈNE, paya pluſieurs milliers de Beſans à ſon Beaupère, & s'engagea d'entretenir en Italie 500 Chevaux pour lui, tant qu'il vivroit. GUILLAUME, pourvu d'un renfort d'argent, travaille ſur nouveaux frais à ſon agrandiſſement. Il trouve le moyen d'entrer par trahiſon dans la Ville de Tortone, au lever de l'Aurore. Pluſieurs Citoyens ſont tués, d'autres dépouillés de tout, & d'autres empriſonés. Un des priſoniers fut l'Evêque MELCHIOR, qui, jaloux de la liberté de ſa Patrie, n'avoit pas ceſſé de s'opoſer aux tentatives du Marquis ſur elle. Il fut envoyé, ſous bone garde, pour engager les Chatelains de ſes Terres à ſe rendre: mais ils n'y voulurent point entendre: au retour, les Officiers du Marquis tuèrent cet Evêque; & le Marquis proteſta depuis qu'il n'en avoit point doné l'ordre. Cependant RAIMOND DE LA TORRE, Patriarche d'Aquilée, & les autres de ſa Famille font une Ligue avec GUILLAUME; & dépoſent une groſſe ſomme en or, qui lui devoit être payée, quand il auroit exécuté leurs conventions. En vertu de ce Traité, ceux de Côme,

& on le regarda come l'Auteur de maux dont la République étoit acablée. En effet un grand nombre de Citoyens s'étoit oposé à la guerre de Ferrare, plusieurs avoient conseillé de doner au Pape la satisfaction qu'il exigeoit; mais le Doge & la plus grande partie de la Noblesse avoient persisté dans leurs desseins. Dès ce moment, il s'étoit formé à Venise deux Partis qui se traitoient de Guelfes & de Gibellins, noms inconus jusqu'alors dans la Seigneurie.

Les méconteus, conoissant l'inutilité de leurs plaintes, tinrent des Assemblées secrètes pour chercher des moyens qui pussent remédier aux maux de l'Etat. Après diverses délibérations, on convint qu'il falloit se défaire du Doge & de tous ses Adhérens. *Bajamonte Thiépolo*, fils de *Jâque Thiépolo*, nomé Doge par le Peuple, se chargea de l'exécution de ce complot. La conjuration étoit formée d'un grand nombre de Persones Nobles, qui avoient mis dans leurs intérêts ceux du Peuple auxquels ils avoient le plus de confiance. *Bajamonte* s'assura encore d'un secours de la part des Padouans, & plusieurs lui promirent de le seconder lorsqu'il le jugeroit à propos. On choisit la place de Rialto pour le rendez-vous; de-là on devoit marcher à la place de Saint-Marc, investir le Palais, se saisir de la persone du Doge, ou le tuer, s'il faisoit résistance; rester dans le Palais jusqu'à ce qu'on eût fait tous les changemens dont on étoit convenu. Enfin on fixa le jour de cète exécution au 15 de Juin.

Malgré la multitude des Conjurés, le secret avoit été inviolablement gardé, & l'on étoit parvenu au 14 de Juin sans que le Doge eût eu le moindre soupçon de ce qui se tramoit contre lui. On fit alors entrer secrètement les Padouans dans la Ville, & on les dispersa dans les diférentes maisons des Conjurés. Quelqu'un s'aperçut cependant de divers mouvemens, qui parurent suspects, & dont on crut devoir informer le Doge. *Gradénigo* ne négligea pas de pareils avis; il mit aussitôt tous ses Espions en campagne, & il aprit par ce moyen tout ce qui se passoit. Il ne perdit pas un instant, assembla les principaux du grand Conseil, leur comuniqua le projet des Conjurés, les engagea à réunir tous leurs Amis, & dépêcha des Couriers aux Gouverneurs des Villes voisines pour leur demander un promt secours. On n'avoit qu'une courte nuit pour se préparer à la défense, puisque les Conjurés devoient exécuter leur dessein à la pointe du jour.

Les Conjurés començoient déja à se rassembler lorsqu'il survint tout à coup un orage des plus afreux. Cet évènement les arêta quelque tems; mais, voyant que l'orage continuoit, *Bajamonte Thiépolo* dona l'ordre de se mètre en marche. Le bruit des instrumens guerriers se mêla alors au fracas du tonerre, & les Conjurés s'étant rendus sur la place de Rialto, comencèrent à piller les comptoirs, les magasins & les greniers. *Gradénigo* profita de ce moment pour ranger en Bataille tous ceux qui étoient venus le joindre, & *Marc Justiniani*, un des habiles Généraux de son tems, se chargea de comander cète Troupe.

Bajamonte, après le pillage dont on vient de parler, s'avança dans la place de Saint Marc, & fut surpris de trouver le Doge en état de défense. Cet évènement ne fut cependant pas capable de le déconcerter; résolu d'exécuter son projet, il fit des dispositions pour former l'ataque.

Gradénigo, qui voyoit avec peine que des Citoyens aloient s'égorger mutuellement, envoya trois Députés à *Bajamonte* pour le porter à épargner le sang de ses Compatriotes; mais rien ne fut capable de le toucher, & peu s'en falut que les Députés ne fussent massacrés. On en vint alors aux mains avec un acharnement effroyable, & l'on se batit pendant plusieurs heures sans qu'aucun des deux Partis songeât à plier. Enfin *Marc Justiniani* pressa si vivement les Conjurés, qu'ils furent obligés de lâcher pied. *Bajamonte*, en se sauvant, pensa être tué d'une grosse pierre qu'une femme lui jeta d'une fenêtre, elle tomba sur la tête d'un Enseigne, & le renversa par terre. *Ugolin Justiniani*, Gouverneur de Chiosa, étant arivé dans le moment, tomba sur une partie des Rébelles qui se sauvoient, & les tailla en pièces. Plusieurs furent arêtés, & d'autres se mirent à l'abri des suplices en sortant de l'Etat de Venise.

On procéda dès le lendemain au jugement & à la condamnation des Coupables. Les uns furent punis de mort, & les autres envoyés en exil. *Bajamonte*

qui dépendoient du Marquis, relâchent les La Torre, qu'ils retenoient toujours Prisoniers de guerre dans le Château de Monte-Baradello. Ces Prisoniers êtoient HERECH, ANTOINE & MOSCO. GUI, que l'on verra Seigneur de Milan, s'êtoit enfui. NAPOLÉON, CORNAVALE & LOMBARD êtoient morts. Ceux de Côme comencent la guerre contre les Milanois, & leur prènent quelques Châteaux : mais l'Archevêque choisit pour son Vicaire, ou Lieutenant-Général au Gouvernement temporel, son Neveu MATTHIEU VISCOMTE, qui reprend tous ses Châteaux, & se fait la route à l'élévation où l'on verra dans la suite sa Famille ariver. Ce sont les *Viscomti*, qui sont devenus Ducs Souverains de Milan.

Les Génois & les Pisans continuent à se faire la guerre avec fureur. Leurs Flotes se combatent le 2 d'Avril. Les Pisans ont le dessous. Une de leurs Galères est coulée à fond & huit autres sont emmenées à Gène. La *Commune* de Pise, loin de perdre courage, arme promtement 72 Galères & d'autres Bâtimens; & cète flote, chargée de la fleur de la Noblesse, du Peuple & de beaucoup d'Etrangers, choisit le tems que l'Armée navale des Génois êtoit en Sardaigne. Elle va ravager les côtes de la Rivière de Gène; se présente ensuite devant le Port de cète Ville; y lance des pierres; défie les Génois au combat, & se retire ensuite come en triomphe. Les Galères Génoises êtant revenues de Sardaigne, les Génois font très vîte un nouvel Armement de 88 Galères & de huit autres Bâtimens; & cète flote va chercher celle de Pise qu'elle trouve près de l'Isle de la Mélera. C'est le 6 d'Août que se donne le plus sanglant & le plus opiniâtre combat naval qui se fût jamais vu. La supériorité des forces assure la victoire aux Génois. Sept Galères de Pise sont submergées, & 29 sont prises & conduites à Gène. Le nombre des morts fut très considérable des deux parts; mais beaucoup plus du côté des Pisans. On fait comunément monter à 11 mille les Prisoniers faits par les Génois. Ils furent tous enfermés dans les prisons de Gène, où la plus grande partie mourut de misère. De là vint le Proverbe : *Qui veut voir Pise, qu'il aille à Gène.* Depuis ce combat, la puissance des Pisans ala toujours en s'afoiblissant si fort, qu'ils perdirent enfin leur liberté.

Le 22 de Décembre, la mer, horiblemeut gonflée, inonde Venise & Chioggia. La perte des Navires, des homes & des marchandises est immense.

1285.

PENDANT que le Roi CHARLE faisoit un armement formidable pour ataquer la Sicile, & que le Roi de France se disposoit à s'emparer de l'Aragon & de la Catalogne, CHARLE, après quelques semaines de maladie, meurt à Foggia, le 7 de Janvier, dans les sentimens de la résignation & de la piété la plus chretiène, laissant son Royaume de la Pouille ou de Naple en assez mauvais êtat, puisqu'il êtoit en guerre avec la Sicile, & que le Prince CHARLE son héritier êtoit en prison dans cète Isle, où même il courut risque de la vie. Les Légats du Pape n'aiant point obtenu sa délivrance, avoient fulminé les plus terribles Excomunications contre les Siciliens & le Roi d'Aragon. Cète sévérité déplacée avoit mis en fureur les Messinois, qui n'aprènent pas plutôt la mort

Thilpolo, qui s'étoit sauvé hors des Terres de la Seigneurie, fut déclaré infâme & ennemi de la Patrie; ses biens furent confisqués, & sa maison, l'une des plus belles de Venise, fut entièrement rasée. On dona une pension à la femme qui avoit voulu tuer *Bajamonte*, & il fut décidé que tous les ans on célèbreroit une fête le 15 de Juin, jour de S. Vit, pour remercier Dieu de la protection qu'il avoit accordée à la République.

Come on vouloit extirper jusqu'à la dernière racine de la Conjuration, le Doge proposa de nomer *dix Inquisiteurs d'Etat* pour informer contre tous les Complices secrets de la dernière Conjuration. La proposition de *Gradénigo* fut aprouvée; & l'on forma une Comission de dix Juges dont les procédures rigoureuses répandirent par tout la terreur, & produisirent toutes les découvertes dont on avoit besoin. Cète Comission ne devoit être que passagère; mais on en trouva l'effet si avantageux, que, quelques années après, on la rendit ordinaire & perpétuelle. C'est de-là qu'est venu le redoutable Conseil *des Dix*, Tribunal si puissant & si détesté, dont la Jurisprudence occulte & sévère, sacrifie tous les Particuliers à la sureté de l'Etat, met au rang des plus grands crimes les fautes les plus indirectes contre le Gouvernement, prend pour Complice tout ce qui n'est pas Délateur, & fait regarder come un home perdu tout coupable qui lui est dénoncé.

Ce Tribunal est renouvellé tous les ans, & l'on choisit toujours les homes les plus clairvoyans & les plus sévères pour le remplir. Les Nobles à qui il est odieux, ont fait ce qu'ils ont pu pour l'abolir ou le changer; mais la persuasion où l'on a toujours été que ce Tribunal étoit l'apui le plus inébranlable de l'Aristocratie, & le seul frein capable de contenir le Peuple dans le devoir, les Nobles dans l'égalité, le Doge lui-même dans la dépendance, l'a emporté sur les répugnances particulières.

L'évènement, qui avoit pensé mètre fin à l'Aristocratie, ne servit au contraire qu'à l'afermir davantage, & fit disparoître pour toujours la liberté populaire. La réformation du grand Conseil devint Loi fondamentale de l'Etat, & le glaive du Conseil *des Dix*, la mit pour jamais hors de toute ateinte. Ce Tribunal, par sa tyranie constante, procura l'avantage de ne plus rien craindre ni Rébelles, ni Tyrans. Toute l'autorité passa aux Nobles, & la servitude fut pour le Peuple.

Pierre Gradénigo, Fondateur de l'Aristocratie Vénitiène, doit être regardé come le prémier Législateur de cet Etat. Ce Doge, avant sa mort, fit rétablir dans le grand Conseil toutes les Familles Nobles qui avoient été exclues par l'acte de réformation. Il mourut le 13 d'Août de l'an 1313, âgé d'environ 50 ans. Come sa mort fut presque subite, on soupçona qu'il avoit été empoisoné.

Sous le Dogat de *Gradénigo*, on avoit établi plusieurs Magistratures particulières. Trois Provéditeurs du Comun étoient chargés de la propreté de la Ville, d'en réparer les Ponts & le pavé, de mètre la Police sur les Navires, de conoître des Privilèges des Citadins, de taxer le prix aux Artisans & aux Gondoliers de trajet. On régla aussi la forme particulière de l'Inquisition qui est établie à Venise. Pour obliger les Juges Ecclésiastiques à rester dans les bornes qui leur sont prescrites, il fut réglé qu'il y auroit toujours trois Sénateurs comis par le Doge pour assister aux Procédures & aux Délibérations de ce Tribunal; que tout ce qui seroit fait à leur insçu & en leur absence, seroit nul de plein droit; qu'aucun Jugement du S. Office ne pouroit être exécuté, à moins que les trois Comissaires n'eussent assisté à l'information, au raport des pièces & au prononcé de l'Arrêt; que les trois Comissaires ne prêteroient point serment de fidélité entre les mains des Inquisiteurs dont ils devoient être moins les Officiers que les Espions; mais au Doge & au Sénat à qui ils jureroient de ne rien céler de ce qui se passoit au S. Office, & de n'y rien faire que par leurs ordres; que les Sénateurs assistans pouroient suspendre les Délibérations, & empêcher l'exécution de leurs Sentences, lorsqu'ils les jugeroient contraires aux Loix & Coutumes du Pays, lors même qu'ils les trouveroient oposées aux instructions secretes qu'ils auroient reçues du Sénat ou aux maximes particulières du Gouvernement. Les Inquisiteurs ont fait ce qu'ils ont pu pour se rendre indépendans; mais tous leurs efforts ont été inutiles jusqu'à présent.

La Seigneurie s'est particulièrement

du Roi CHARLE, qu'ils courent aux prisons où les Prisoniers François étoient détenus; & massacrent inhumainement plus de 200 Gentilshomes de cète Nation. Toutes les Villes de l'Isle s'accordent à demander que l'on tire vengeance de la mort de CONRADIN, en faisant mourir le Prince de Salerne: mais la Reine CONSTANCE & l'Infant Don JAQUE apaisent cète fureur populaire, en faisant entendre aux Députés des Villes qu'ils ne pouvoient rien résoudre sur leur demande, sans avoir consulté le Roi Don PIERRE. La Reine & l'Infant savoient que son intention étoit que le Prince fût conduit en Catalogne; ce qu'ils exécutent en secret pour en mètre la vie en sureté. Cependant ce Prince est reconu Roi dans la Pouille; & durant sa prison, suivant la disposition de *Charle I*, ROBERT, Comte d'Artois, son Cousin-germain, est chargé de la Régence. MARTIN IV ne survit guère au Roi *Charle*, dont il avoit été l'humble esclave. Il meurt à Pérouse le 28 ou le 29 de Mars; &, le 2 d'Avril, HONORIUS IV est élu pour lui succèder. Ce nouveau Pape, à l'exemple de son Prédécesseur, charge le Clergé de Décimes pour subvenir aux frais de la guerre prétendue Sainte, que les François entreprenoient contre les Aragonois. On a vu ci-devant que MARTIN IV avoit doné l'Investiture des Royaumes d'Aragon & du Comté de Catalogne à CHARLE, Comte de Valois, second fils de PHILIPPE LE HARDI, Roi de France; &, come *dans ces tems malheureux, dit MURATORI* (1), *la Religion, à la honte du nom de Chrétien, étoit sans cesse employé à seconder les projets de la Politique humaine*, on avoit prêché la Croisade contre le Roi d'Aragon. PHILIPPE, Roi de France, avec ses deux fils aînés PHILIPPE & CHARLE entre par terre en Catalogne avec une grande Armée, pendant qu'une flote considérable va par mer ataquer ce pays, où, dit le même Historien (2), *les saints Croisés comirent des violences & des sacriléges sans nombre*. PHILIPPE prend Roses; & le 28 de Juin il assiége Girone, qui se rend, après la défense la plus vigoureuse, à des conditions honorables. PIERRE, l'un des homes les plus courageux de son tems, n'avoit alors sur pied que quelques Compagnies de Cavalerie, avec lesquelles il harcelle nuit & jour l'Armée Françoise. Dans une de ses courses, il est accablé par le nombre, blessé d'un coup de lance, & pris sans être reconu. Come on le conduisoit au Camp, il saisit l'épée d'un Gentilhomme François, s'ouvre un passage en frapant de tous côtés, pique des deux & rejoint les siens. Cependant la Ville de Tarente se soumet, le 15 de Juillet, à l'Amiral ROGER DE LORIA, qui reçoit ordre de passer à Barcelone. Il arive dans le Port de cète Ville, le 26 de Septembre, avec 36 Galères auxquelles il s'en joint 12 de Catalogne. Avec ces 48 Galères il va, le 1 d'Octobre, ataquer la flote Françoise très supérieure pour le nombre des Bâtimens, mais mal pourvue de Matelots & de Soldats. Il en prend une partie, en brûle une autre, & fait un riche butin. Il enlève ensuite Roses aux François; &, quelque tems après, un gros Vaisseau du Duc de Brabant, chargé de vivres & d'argent, paroît à la vue des côtes de Catalogne avec 12 Galères qui le convoyoient. ROGER s'avance au-devant avec Pavillon François;

(1) Annal. d'Ital. T. VII, pag. 461.
(2) *Ibidem.*

apliqué à borner la compétence & le ressort du S. Office. Le crime d'Hérésie est le seul délit dont il puisse conoître. Les Juifs établis sur les Terres de la République ne sont pas justiciables de l'Inquisition, de même que les Grecs; les uns & les autres n'ont pour Juge que le Magistrat Civil, & ne peuvent jamais être cités au S. Office. Les Inquisiteurs n'ont pas le droit de disposer des biens confisqués sur ceux qui ont été condamnés pour cause d'Hérésie; ces biens sont dévolus aux légitimes Héritiers, à condition de n'en faire aucune part aux Condamnés.

Ce fut encore sous le Dogat de *Gradénigo* que les Vénitiens formèrent le projet de reprendre l'Empire de Constantinople que les Latins avoient perdu; mais tous les mouvemens qu'on fit pour cète entreprise n'aboutirent qu'à la conquête de la Ville & du Duché de Durazzo, que le Roi de Naple fit conjointement avec les Vénitiens.

MARIN GIORGI,

élu Doge après la mort de *Pierre Gradénigo*, ne règna que 10 mois. Il avoit 80 ans lorsqu'il parvint à cète Dignité, & il étoit d'une piété si grande, qu'il fut surnomé *le Saint*.

La Ville de Zara, qui n'avoit jamais suporté patiemment le joug des Vénitiens, avoit profité des troubles occasionés par la Conjuration de *Thiépolo*, & de l'Excomunication lancée par *Clément V* pour se rendre indépendante, & elle avoit chassé *Michel Morosini*, qui en étoit Podestà. Aussitôt que la tranquilité fut rétablie dans Venise, *Pierre Gradénigo* songea à se venger des Habitans de Zara; mais la mort l'empêcha d'exécuter son projet.

La Seigneurie, après lui avoir nomé un Successeur, équipa une Flote dont elle dona le Comandement à *Bellet Justiniani*; elle mit en même tems à la tête des Troupes de débarquement un Officier Espagnol, nomé *Dalmas*, qui s'étoit distingué par sa valeur au Siége de Ferrare, où il servoit dans l'Armée du Légat. Les ofres avantageuses qui lui furent faites par les Vénitiens, le déterminèrent à entrer au service de la République avec une petite Troupe, qui étoit à ses ordres.

Dalmas parut d'abord répondre à la bone opinion qu'on avoit de lui. Aussitôt que les Troupes furent débarquées, il campa près de la Ville, & fortifia son camp. Le Général des Zaretins, redoutant la suite de cète guerre, fit des propositions de Paix qui ne furent point écoutées. Il songea alors à corrompre la fidélité de *Dalmas*, & aiant conu son peu de délicatesse, il entra en acomodement avec lui, & l'engagea, par les ofres avantageuses qu'il lui fit, à trahir les Vénitiens. *Dalmas*, pour mieux cacher son projet, feignit de vouloir reconoître les postes qu'il faloit d'abord ataquer, & s'avança jusqu'aux portes de la Ville, qui lui furent ouvertes aussitôt qu'il parut. Les Vénitiens trop assurés de sa désertion, abandonèrent leur camp & se rembarquèrent.

Marin Giorgi succombant enfin sous le poids des années, mourut le 14 de Juillet de l'an 1314, laissant à la postérité une grande opinion de ses vertus religieuses, & le plus médiocre souvenir de ses qualités politiques.

Ce fut sous son Dogat que *Marc Pol* publia son Livre *de Voyages dans les diverses contrées de l'Orient.* C'étoit un Noble Vénitien, qui avoit amassé des richesses immenses dans le Comerce; ce qui prouve que la Loi qui défend le Comerce aux Nobles, est de beaucoup postérieure à la réformation du grand Conseil.

JEAN SORANZO

succéda à *Marin Giorgi*. On en parlera dans le *Volume suivant*.

SEIGNEURS ET DUCS DE MILAN.

La Ville de Milan est une des plus anciènes de l'Italie, puisqu'elle fut batie environ l'an 591, avant l'Ere chrètiène, par les Gaulois lorsqu'ils pénétrèrent en Italie sous la conduite de *Bellovese*. Cète Ville tomba dans la suite au pouvoir des Romains, & Milan devint le séjour de quelques Empereurs. Après la chûte de l'Empire d'Occident, elle fut exposée à la fureur des Barbares, qui la ruinèrent plusieurs fois. Elle fut enfin soumise aux Lombards, d'où elle passa sous la Domination Françoise, après que *Charlemagne* eut fait la conquête du Royaume des Lombards.

Milan & son Territoire formèrent ensuite une portion de l'Empire d'Al-

& s'empare de toute l'Escadre. Cète prise jète la consternation dans le Camp des François, qui se voyoient déchu de l'espérance de recevoir des vivres par la mer, & dont les maladies avoient considérablement diminué les troupes. Le Roi PHILIPPE lui-même tombe malade; & se hâte de repasser les Pirenées pour se retirer en Languedoc. Au passage des Montagnes, l'Armée est continuellement harcelée par les Montagnards, qui tuent beaucoup de monde, & prènent une grande partie des équipages. Le Roi PHILIPPE, transporté mal à son aise sur un brancard, ne sauroit aler au-delà de Perpignan. Il y meurt le 6 d'Octobre; & le Roi PIERRE, après avoir repris Girone, meurt le 11 de Novembre, ou de cète blessure dont il est parlé plus haut, ou de maladie. Don ALFONSE, son fils aîné, lui succède en Aragon, & l'Infant Don JAQUE en Sicile.

Les Députés de Parme, de Reggio, de Ferrare & de Bologne font de nouveaux efforts pour ramener la paix dans Modène. GHÉRARDINO RANGONE pour le Peuple de cète Ville & MANFRÉDINO DE SASSUOLO pour les Banis, ébauchent un Traité dont les deux Partis devoient être satisfaits: mais les prétentions exorbitantes des Boschetti empêchent la conclusion de ce Traité. Les deux Frères GUI & MATTHIEU DE CORRÉGIO s'étant ensuite rendus à Milan, il se fait un Compromis entre leurs mains & les Otages sont donés : mais ces Arbitres prononcent en vain leur Jugement. Les Boschetti refusent de s'y soumètre. Les hostilités recomencent; & les Banis sont mis en déroute dans un combat, qui se done près de Gorzano.

Les LA TORRE, soutenus par ceux de Côme, enlèvent aux Milanois quelques Châteaux, que MATTHIEU VISCOMTE reprend bientôt après.

Le Poggio à Santa-Cecilia, lieu considérable en Toscane, se révolte contre les Siénois, à l'instigation de l'Evêque d'Arrezzo, GUILLAUME DE GLI UBERTINI. Toutes les Villes Guelfes envoient des troupes au secours de la *Commune* de Siène. On fait le Siége de la Place rébelle, qui se défend durant 5 mois, & n'est prise que le 5 de l'année suivante. Les Siénois la rasèrent jusqu'aux fondemens.

Les Pisans, afoiblis par leurs pertes de l'année précèdente, & voyant les Florentins, les Siénois, les Lucquois & les autres Guelfes de Toscane se disposer à leur faire la guerre à la sollicitation des Génois, avoient envoyé demander la paix à Gène, où leurs ofres avoient été rejetées. Ils avoient ensuite eu recours aux Florentins; &, par un Traité secret, ils s'étoient engagés de mètre le Gouvernement de leur Ville entre les mains de la Faction Guelfe, & de cèder aux Florentins Ponte-ad-Era. Ces conditions & quelques autres convenoient aux Florentins, qui ne vouloient pas que les Génois se rendissent puissans en Toscane; & qui, par l'avantage de leur comerce, avoient besoin de pouvoir se servir librement du Port de Pise. Le Comte HUGOLIN DE'GHÉRARDESCHI, Guelfe puissant, lequel avoit conduit le Traité, le fait tourner à son profit. Le 7 de Janvier de cète année, il chasse de Pise tous les Ghibellins, & se fait élire pour dix ans Seigneur de la Ville. Les Lucquois & les Génois, qui, loin d'avoir doné leur consentement à ce Traité, n'en avoient pas même eu conoissance, en témoignent leur mé-

EMPEREURS D'OCCIDENT.
ROIS, & autres *SOUVERAINS* en *ITALIE*.

lemagne. Cète Ville devint bientôt si riche & si puissante, qu'elle domina sur tout le Pays des environs. L'orgueil de ses Habitans dona sujet à l'Empereur *Frédéric I* de leur faire la guerre, & de les châtier par les tributs excessifs qu'il leur imposa en 1160. Les Milanois, mécontens de la sévérité avec laquelle l'Empereur les avoit traités, eurent l'audace d'insulter l'Impératrice qui s'étoit rendue à Milan, & d'égorger la Garnison Allemande. L'Empereur, irrité de la conduite des Milanois, assiégea leur Ville, s'en rendit maître, & la fit raser jusqu'aux fondemens, l'an 1162. Une partie des Habitans qui s'étoient sauvés, rebâtit la Ville vers l'an 1171 sous la protection du Pape *Alexandre III*, & avec le secours de leurs Voisins. Milan se rétablit insensiblement & fut d'abord gouvernée par des Seigneurs, & ensuite par des Ducs dont les plus célèbres furent les Visconti & les Sforce.

La Famille des Visconti, selon *George Mérula d'Alexandrie*, tire son origine des Rois Lombards. Après la défaite de *Didier*, le reste de cète Nation, qui étoit dispersée par toute l'Italie, retourna dans les Villes qui avoient composé le Royaume des Lombards. Quoique dans la suite ces Villes eussent été gouvernées par des Régens qu'on apeloit *Vicaires*, on conserva cependant la coutume qui autorisoit les Comtes d'Anghiéra à doner les Ornemens Royaux aux Princes désignés pour succéder à l'Empire. Ces Comtes aiant été détruits dans la suite avec les Villes où ils comandoient, ceux qui échapèrent à la fureur des Vainqueurs, prirent le titre des *Vicomtes*. *Paul Jove* rejète come fabuleuse l'opinion de ceux qui font remonter l'origine de la Maison des Visconti jusqu'aux Rois Lombards. Il pense qu'il est plus naturel de les faire descendre de *Héripand* & de *Galvanius*, qui comandoient à Milan, lorsque cète Ville fut détruite par *Frédéric Barberousse*.

Depuis le rétablissement de Milan en 1171, elle se ligua avec d'autres Villes d'Italie, & par le moyen de cète ligue le parti du Pape se soutint longtems en Lombardie. Pendant les guerres qui survinrent entre les Empereurs & les Souverains Pontifes, la Famille des Turriani devint très puissante dans Milan, & sa réputation augmenta à mesure que les Empereurs perdirent leur autorité dans cète Province.

L'arivée de *Frédéric II* en Italie releva la faction des Ghibellins, dont les Visconti étoient Partisans. Ils profitèrent de cète occasion pour chasser de Milan les Turriani, & pour s'établir à leur place. Le Traité, qui fut fait peu de tems après entre le Pape & l'Empereur, fit rentrer les Turriani (ou La Torre) dans la Ville.

Henri VII de Luxembourg, aiant eu dessein de se faire couroner à Rome, se rendit à Milan en 1310, où il fut reçu par *Mathieu Visconti*, & par *Gui de la Tour*, tous deux Chefs de leur Maison. *Mathieu* résolut alors de perdre son Rival, & d'employer la puissance de l'Empereur pour faire chasser une seconde fois les Turriani de Milan. Le désordre, que les Allemands comètoient dans la Ville, lui fournirent le prétexte qu'il cherchoit. Il excita secrètement le Peuple à prendre les armes pour se délivrer de la tyranie des Troupes étrangères. Les Habitans, animés par les Emissaires de *Mathieu*, prirent les armes contre les Allemands, & le désordre devint bientôt considérable. *Mathieu* & ses Partisans s'assemblèrent autour de l'Empereur, & lui firent entendre que les Turriani étoient les Auteurs de ce tumulte. Ils représentèrent à ce Prince que le projet des Rébelles étoit de lui enlever la Ville de Milan, & de s'en faire reconoître Souverains. *Mathieu* ajouta que sa seule faction étoit capable de conserver la Place à l'Empereur, pourvu qu'il promît de soutenir son parti. *Henri* se laissa surprendre par ces discours, & joignit ses forces à celles des Visconti. Les Turriani, alors occupés à apaiser l'émeute, furent ataqués par les Troupes de l'Empereur; plusieurs furent tués dans cète occasion, d'autres perdirent la vie dans les suplices, d'autres enfin furent banis. *Mathieu*, n'aiant plus de Rivaux, ne tarda pas à établir sa puissance, & c'est par lui que comence la Chronologie certaine des Seigneurs de Milan.

On trouvera tout ce qui le concerne dans le *Volume suivant*.

contentement, en continuant la guerre. Les Lucquois enlèvent plusieurs Chateaux aux Pisans. Les Génois leur prènent beaucoup de Navires, & brûlent les Tours du Port de Pise.

Le Pape lève l'Interdit, jeté ci-devant sur la Ville de Venise; & le lève à condition que les Vénitiens armeront une flote, & fourniront des troupes de terre pour le secours de CHARLE II, Roi de Naple.

1286.

UNE furieuse tempète aiant accueilli ROGER DE LORIA dans son retour de Catalogne, submergé quelques-unes de ses Galères & mis les autres en très mauvais état; il étoit rentré, le 21 de Décembre de l'année précèdente, dans le Port de Palerme, aportant en Sicile la triste nouvelle de la mort du Roi Don PIERRE. Cependant la mauvaise conduite des Catalans dans la Pouille, est cause que Murano, Tarente & Castrovillaro retournent, le 14 de Janvier de cète année, sous l'obéissance de CHARLE II. Les Catalans, d'un autre côté, s'emparent du Château de l'Abbate, loin de Salerne de 30 milles. Ils y mètent Garnison. L'Infant Don JAQUE est couroné Roi de Sicile à Palerme le 2 de Février. En conséquence, *la nouvelle en étant arivée à Rome*, Honorius IV renouvelle, le jour de l'Ascension, les Excomunications lancées précèdemment contre la Reine CONSTANCE & l'Infant Don JAQUE; & cite à Rome, pour avoir couroné le Prince, les Evêques de Cafalù & de Néocastro, qu'il excomunie ensuite pour n'avoir pas obéi. Les Excomunications réitérées n'empêcheut pas ROGER DE LORIA, d'aler au mois de Mars avec huit Galères ravager les Côtes de Provence; &, dans le mois de Juin, BERNARD DE SORRIÉNO, Chevalier Sicilien, avec 12 autres Galères, s'empare des Isles & Villes de Procida & de Capri, dans lesquelles il laisse Garnison. Il s'empare aussi par force du Château d'Astura, dont il brûle la plus grande partie. HONORIUS envoie en France pour traiter d'une suspension d'armes entre les François & les Aragonois, & de la liberté du Roi CHARLE II, BONIFACE, Archevêque de Ravenne, lequel venoit de tenir à Forlì, le 8 de Juillet, un Concile Provincial, où tous les Evêques de la Province avoient assisté par eux-même ou par leurs Députés, & dans lequel on avoit fait quelques Canons.

RODOLFE, Roi des Romains, presse le Pape HONORIUS IV de consentir à ce qu'il se rende à Rome pour récevoir la Courone Impériale. HONORIUS lui marque pour cète cérémonie le jour de la Purification ou le 2 de Février de l'année suivante. *Je ne sais pas bien*, dit *MURATORI* (1), *pourquoi ce Prince ne vint jamais en Italie. Quelques-uns écrivent qu'il n'osoit s'éloigner de l'Allemagne, de peur que son absence n'y fournît l'occasion de quelques troubles. D'autres disent, qu'il en fut empêché par le peu de fond qu'il faisoit sur la fidélité des Italiens; & qu'il citoit à ce sujet la Fable du Renard d'ESOPE, qui refusa de se rendre à l'invitation du Lion, parcequ'il voyoit les pieds de beaucoup d'animaux entrés dans l'antre du Lion, & qu'il n'en voyoit pas qui marquassent qu'il en fût sorti quelques-uns. Ce pouroit être des Imagina-*

(1) Annales d'Italie, T. VII.

tions d'Ecrivains postérieurs, parceque nous n'avons point d'Histoire d'aucun de ses Contemporains qui fût bien informé de ce qui se passoit à sa Cour. Il est certain qu'il envoya cète année pour Vicaire en Italie PRINZIVALLE DE FIESQUE, de la Branche des Comtes de Lavagno, & cela, du consentement d'HONORIUS, puisque les choses en étoient au point qu'il faloit, pour le Gouvernement du Royaume d'Italie, dépendre du bon plaisir des Papes. PRINZIVALLE se rendit en Toscane; & somma les Florentins, les Siénois & les autres Peuples de cète Province d'obéir aux ordres de RODOLFE: mais ces Peuples accoutumés depuis longtems à ne plus recevoir de pareilles somations; & voyant le Vicaire sans Armée, refusèrent de lui rendre aucune obéissance. Il les condamna come désobéissans à de fortes amendes, ce qui ne servit qu'à le rendre l'objet de la risée publique; en sorte que, se voyant méprisé partout, il prit sagement le parti de retourner en Allemagne, pour ne pas ruiner tout-à-fait & son crédit & celui de son Maître. SIGONIUS, sur l'autorité de BIONDO, de PLATINA, DE CRANTZIUS & de CUSPINIEN, dit que RODOLFE vendit la liberté pour de modiques sommes d'argent aux Villes de Toscane. Mais les Ecrivains, qu'il cite, ne sont pas d'une assez grande autorité pour établir un pareil fait; & l'on ne produit aucun Diplôme qui fasse conoître ni la qualité ni la vérité de cète supositition. PTOLÉMÉE DE LUCQUE dit de PRINZIVALLE que, se trouvant sans argent, il fut obligé de vendre les Jurisdictions de l'Empire: mais il ne le dit pas de RODOLFE. Au reste, je doute fort qu'un Historien tel que SIGONIUS ait pu dire de pareilles choses. Je sais qu'après sa mort, il fut fait des additions à son Histoire, dont les derniers morceaux paroissent être dans ce cas.

L'adresse de l'Archevêque, Seigneur de Milan, & l'argent qu'il fait répandre à propos, engagent la *Commune* de Côme à faire la Paix. Elle se conclut au mois d'Avril. Les La Torre sont remis en possession de tous leurs Biens Allodiaux: mais à condition de sortir des Territoires de Milan & de Côme, & d'aler en exil à Ravenne. Ils refusèrent depuis d'exécuter cète dernière condition, & se retirèrent tous auprès de RAIMOND DE LA TORRE, Patriarche d'Aquilée.

Les Parmésans, véritables Amis des Modénois, ne cessent point de travailler à rétablir la paix entre les deux Factions, qui se faisoient la guerre. Ils menacent enfin la *Commune* de Modène de se déclarer pour les Banis, en cas qu'elle persistât à ne se pas soumètre au Jugement rendu, l'année précèdente, par les deux Frères de Correggio. Cète menace est accompagnée d'un corps d'Armée qui va joindre les Banis; ce qui force l'Armée du Peuple de Modène de lever le Siége de Livizzano, qu'elle faisoit alors. Enfin l'opiniâtreté des Boschetti cède à la constance des Parmésans. La Paix est signée au mois de Juin. Les Banis rentrent dans Modène; & d'un comun accord on abat quelques Châteaux.

BONIFACE & GUI, de la Maison noble de Canossa, sont tués à Reggio, dans le même tems que BONIFACE BAIARDO, d'autres de la Famille de Bismantova & plusieurs Banis prènent & pillent le célèbre Monastère des Bénédictins près de cète Ville; ce qui met la discorde entre les Habitans. Des Députés de Parme emploient vainement leur médiation pour les concilier.

1287.

On a vu le Pape travailler, l'année précèdente, à faire remètre en liberté le Roi CHARLE II. Edouard, Roi d'Angleterre, fait exprès le voyage de Guiène & celui de Catalogne pour traiter de la même afaire; & fait convenir que le Royaume de Sicile & Reggio de Calabre resteront au Roi Don JAQUE; que CHARLE, Comte de Valois, renoncera totalement à ses prétentions sur l'Aragon; & qu'à ces deux conditions très raisonables, CHARLE II sera remis en liberté. HONORIUS IV désaprouve ce Traité, qu'il déclare nul par un Bref du 4 de Mars. C'est à peu près la dernière action de sa vie. Il meurt ensuite le Jeudi Saint 13 d'Avril; & la désunion des Cardinaux laisse vaquer le Siége jusqu'au 22 de Février de l'année suivante. Au comencement de cète année, deux Religieux, dans l'espérance d'obtenir de grandes récompenses du Pape & du Gouvernement de Naple, peut être même de gagner le Paradis, travaillent à faire révolter en Sicile la petite Ville d'Agosta. Leur projet n'avoit point été goûté de la Cour de Rome, à laquelle ils avoient été le proposer. Ils alèrent ensuite le comuniquer à Naple au Comte d'Artois, Régent du Royaume, lequel les exhorta de ne rien négliger pour le faire réussir. Il fait partir aussitôt du Port de Brindes 40 Galères chargées de troupes: elles s'étant présentées le 1 de Mai devant Agosta, la Ville & le Château se rendent sans résistance; & les Galères, après avoir mis à terre les troupes qui devoient y rester en garnison, font voile aussitôt pour Sorrento. La nouvelle en étant venue à Palerme, le Roi JAQUE ordone à l'Amiral ROGER DE LORIA, revenu depuis peu de Catalogne à Messine, d'armer le plus grand nombre de Bâtimens qu'il sera possible. Monté lui même sur cète flote, il aborde à Catane au moment que cète Ville aloit tomber entre les mains des Ennemis. Il va faire ensuite le Siége d'Agosta, que le manque de vivres force, le 23 de Juin, à se rendre. Le Roi fait grace de la vie aux Habitans, & les disperse dans diférens Châteaux de Sicile. Pendant ce tems, ROGER DE LORIA, sachant que l'on avoit fait dans la Pouille de grands préparatifs contre la Sicile, se met en mer avec sa flote pour chercher les Ennemis. Il les trouve, suivant les uns à Castellamare, selon d'autres à Naple. Leur flote très supérieure à celle de Sicile, étoit de 88 Galères ou Galéasses, sans comter les Vaisseaux & les Bâtimens de transport. ROGER ne laisse pas d'envoyer, le 23 de Juin, défier l'Amiral de cète flote ARRIGHINO DE' MARI, Génois. Animés, autant par les railleries des Matelots Siciliens que par ce défi, les Barons & les Soldats se préparent au combat avec d'autant plus de vivacité, que le Cardinal GUÉRARD BIANCO leur prodiguoit les Indulgences. On se bat de part & d'autre avec une valeur incroyable: mais l'extrême habileté de ROGER, & la retraite de l'Amiral MARI, qui se soustrait du fort de la mêlée avec ses Galères Génoises, assurent la Victoire aux Siciliens, qui prènent 44 Galères ou Galéasses, avec une grande quantité de Barons dont les plus considérables étoient PHILIPPE, fils du Comte de Flandre, GUI, Comte de Montfort, RAIMOND DES BAUX, Comte d'Avellino, & les Comtes de Monopello, d'Aquila, de Brenne

& de Joinville. Les Barons, beaucoup d'autres Nobles & 5 mille Soldats prisoniers sont envoyés à Messine. ROGER, après sa victoire, se présente devant Naple, dont le Peuple se seroit rendu, s'il n'eût pas été retenu dans le devoir par la présence du Régent & du Légat. Tous les Barons & les Nobles prisoniers se rachetèrent ensuite à leurs dépens, à la réserve de GUI DE MONTFORT, qui mourut dans sa prison.

Au mois de Juin, TARBATONE, PIÉTRAMULA, les Boscoli & les autres Nobles d'Arrezzo, de concert avec l'Evêque GUILLAUME UBERTINI, s'assurent des autres Ghibellins du voisinage, & tombent tout à coup sur les Guelfes, qu'ils châssent de la Ville, dont ils déclarent l'Evêque Seigneur. Cète violence les met en guerre avec les Florentins, mais ils font venir à leur secours tous les Ghibellins de Toscane & PRINZIVALLE DE FIESQUE, Vicaire du Roi RODOLFE, avec le peu de troupes Allemandes qu'il avoit.

Les *Communes* de Faënze & de Forlì se liguent, peut-être cète année, pour se défendre contre le Comte de la Romagne. Cète Ligue ètoit l'ouvrage de MALATESTA, l'un des plus puissans Citoyens de Rimini, lequel avoit remis la paix & l'union entre les Familles puissantes de Forli. Mais, come accompagné de 70 Chevaux de cète Ville, il retournoit à Rimini, il tombe dans une embuscade tendue par le Comte de la Romagne. Il perd quelques-uns des siens qui sont tués ou pris. De ces derniers ètoit JEAN MALATESTA, son Parent. Par la médiation de diverses persones, les Villes de Rimini, de Faënze & de Forlì, déposent chacune quatre mille Florins d'or pour la rançon de JEAN; & le Comte de la Romagne suspend toute procédure contre ces Villes, jusqu'à ce que le Pape ait aprouvé le Traité.

L'Archevêque de Milan fait élire Capitaine du Peuple, son neveu MATTHIEU VISCOMTE, qui fut dans la suite surnomé *LE GRAND*. Il joignoit la force de l'ame à celle du corps. Sa prudence & son adresse ètoient incomparables; & sa principale étude ètoit de gagner les cœurs de la Noblesse & du Peuple. Ce fut par là qu'il sut monter à cète haute fortune où nous le verrons arriver.

Le 10 d'Avril, la Faction de Reggio, dite d'*AUDESSUS*, chasse de la Ville la Faction, apelée *d'Audessous*, c'est-à-dire, les Familles Nobles de Fogliano & de Canossa, avec tous leurs Partisans. Les Parmésans travaillent aussitôt à rétablir la concorde: mais ils échouent. Come on craignoit qu'il n'arivât quelque tumulte à Modène, les Podestà de Bologne & de Parme s'y rendent, le 11 du même mois, avec d'autres Députés de ces deux Villes. Ils se rendent dans le Palais du Public où se trouvent le Clergé Séculier & Régulier avec les croix, les cierges alumés, les encensoirs & le bras de S. Géminien, Patron de la Ville; &, dans cète Assemblée, la Paix est de nouveau jurée solemnellement. Mais les haines alors ne faisoient que s'assoupir pour se réveiller. Le 5 ou le 6 de Septembre, ensuite d'une intrigue tramée secrètement, les Suvignani, les Grasolfi, & THOMASIN, Seigneur de Sassuolo, se présentent à l'une des portes de Modène avec un grand nombre de Banis de cète Ville & de Bologne, un Corps de Troupes prises à sa solde, tant à Mantoue qu'à Vérone, & quelques Compagnies Allemandes envoyées par le Comte de Tirol. Le Peuple accourt en foule à

cète porte, que les Conjurés n'ètoient pas encore venus à bout d'ouvrir entièrement ; & les empêche facilement d'entrer. Les Troupes cependant prènent les armes dans la Ville, sortent & mètent en fuite ces Ennemis venus sous de mauvais auspices, dont ils tuent & prènent un grand nombre. Le reste se retire à Sassuolo. Les Guelfes de Reggio marchent au secours de la *Commune* de Modène, & les Ghibellins de la même Ville vont se joindre aux Banis. Parme envoie aussi 100 homes d'armes menant chacun trois chevaux ; & le bruit se répand qu'ils êtoient suivis de toutes les Milices de Bologne, de Parme, de Crémone & de toutes les Villes du parti de l'Eglise ; & ce bruit, quoique faux, est cause que THOMASIN DE SASSUOLO, principal Auteur de l'entreprise, & les autres Banis s'enfuient hors du Territoire de Modène, dont le Peuple va sur le champ réduire en cendres Sassuolo. BERNARDIN DE POLENTA, Podestà de Modène, aiant ensuite fait arêter beaucoup de Nobles & de gens puissans dans la Ville, soupçonés d'avoir eu quelque part au complot, en fait pendre trente-deux. L'empressement des Parmésans & des Bolonois pour calmer les troubles de Modène venoit principalement de la crainte qu'elle n'embrassât le parti des Ghibellins. Ils êtoient bien informés que les Banis êtoient excités sous main & soutenus par PINAMONTE BONACOLSI, Seigneur de Mantoue, & par ALBERT DE LA SCALA, Seigneur de Vérone, lesquels s'êtoient, au mois de Juin, déclarés ouvertement en faveur des Banis de Reggio qui, s'étant emparés de plusieurs Châteaux du Territoire, faisoient une rude guerre à la Ville. La *Commune*, étant alée avec 100 Cavaliers de Modène, assiéger la Forteresse de Tumberga, qu'occupoient quelques-uns des Fogliani & des Canossi, le Seigneur de Vérone avec toute la Cavalerie de sa Ville & deux Fils de PINAMONTE qui conduisoient une grande partie de celle de Mantoue, êtoit venu pour faire lever le Siége de cète Place, & s'êtoit emparé du Château de Saint-Etiène, qui n'êtoit qu'à deux milles de Sassuolo. Les Députés de Bologne avoient mis fin à cète petite guerre par une sorte d'accomodement ; &, par leurs insinuations, ils avoient engagé les deux Partis à s'en rapotter à la *Commune* de Bologne, laquelle avoit rendu son Jugement, qui n'avoit point eu d'exécution.

La guerre durant toujours entre les Génois & les Pisans, les premiers envoient quelques Galères ataquer le Port de Pise. Elles rompent la chaîne, entrent & brûlent plusieurs Bâtimens & Machines de guerre, & s'en retournent. D'ailleurs les Pisans sont batus à Buisi par les Lucquois qui font prisoniers un assez grand nombre de leurs Nobles, entre lesquels êtoit BALDINO DE GLI UBALDINI, neveu de l'Archevêque de Pise.

1288.

NICOLAS IV, élu Pape le 2 de Février, quite Rome aussi-tôt après son exaltation pour aler résider à Riéti. L'un de ses premiers soins est de procurer la liberté du Roi CHARLE II, & de citer le Roi JAQUE, en entremêlant les exhortations aux menaces. EDOUARD, Roi d'Angleterre, vient cependant à bout de conclure le Traité de la délivrance de CHARLE II, Roi de Sicile, que l'Histoire n'apèle plus que *Roi de*

Naple pour éviter la confusion. Ce Prince, las d'être en prison, accepte les conditions qu'EDOUARD avoit arêtées avec ALFONSE, Roi d'Aragon, dans la Ville d'Oleron en Béarn. Les principales êtoient, « Que » CHARLE doneroit en ôtage trois de ses Fils, LOUIS, le second, qui » fut depuis un S. Evêque, ROBERT, le troisième, qui devint Roi de » Naple, & JEAN, le huitième, qui porta depuis le titre de Prince de » la Morée, & qu'il y joindroit 60 Gentilshomes Provençaux : Qu'il » payeroit 30 mille marcs d'argent : Qu'il feroit en sorte que CHARLE » DE VALOIS renonçât à ses prétentions à la Courone d'Aragon : Qu'il » laisseroit le Roi JAQUE en possession de la Sicile : Enfin que si, dans » le cours d'un an, il ne pouvoit pas exécuter ces conditions, il re- » tourneroit se mètre en prison ». La Cour de Rome désaprouve ce Traité, que l'on est obligé de modifier à l'égard du Royaume de Sicile. Au mois de Novembre, CHARLE sort de prison, prend le titre de Roi de Sicile, & se rend à Paris pour y travailler à l'exécution de ses promesses.

Le Pape fait Comte de la Romagne ARMANNO DE' MONALDESCHI d'Orviète, lequel, aiant pris, le 7 de Mai, possession de son Gouvernement, tient un Parlement général à Forlì.

Dans le même mois, on chasse de Rimini MALATESTA DE VERRUCCHIO, qui va sur le champ demander justice au Comte : mais à quelque tems de là, JEAN, surnomé ZOTTO, c'est-à-dire, ZOPPO (*le Boiteux*), fils de MALATESTA, s'étant emparé du Poggio de Monte-Sant-Archangelo, les Habitans de Rimini l'y vont assiéger. Le Comte ARMANNO public aussitôt un banc pour rassembler toutes les troupes de la Province, & marche au secours de ce Château. MALATESTINO, autre fils de MALATESTA, s'empare en même tems du Château de Monte-Scuttolo, que ceux de Rimini reprènent bientôt après, quoique le Comte ARMANNO fît mine de les vouloir aler combatre. MALASTESTINO reste prisonier avec tous les siens.

Ceux d'Arrezzo, pour qui non seulement les Ghibellins de Toscane, mais aussi ceux de la Romagne, du Duché de Spolète & de la Marche d'Ancone avoient pris les armes, causent beaucoup d'inquiétude aux Guelfes de Toscane. Les Florentins, Chefs de ceux ci, tirent des Troupes de Prato, de Lucque, de Pistoie, de Volterre & d'autres endroits; se mètent en campagne avec deux mille 600 Chevaux & 12 cens Fantassins, & vont prendre dans le District d'Arrezzo plus de 40 Châteaux ou Bourgs, dont les deux plus considérables Léona & Castiglione apartenoient aux Ubertini. Les Siénois les joignent ensuite avec 400 Cavaliers & trois mille homes d'Infanterie au Siége de Latérina, qui se rend. Ils font ensuite le dégât dans tout le Territoire; &, s'avançant le jour de S. Jean aux portes de la Ville, ils y font à la honte des Habitans courir le *Pallio*, come il se pratiquoit tous les ans à Florence à pareil jour. Ils s'en retournent se reposer chez eux de leurs fatigues. Les Siénois n'aiant pas voulu les accompagner, prènent négligemment leur route par le chemin qui conduisoit à Siène. Les Capitaines d'Arrezzo, qui s'aperçoivent de la sécurité des Siénois, mètent en embuscade 300 Homes d'Armes & deux mille Fantassins au passage de la Piève. Les Siénois arivent sans être sur leurs gardes, sont aisément mis en déroute,

EVÈNEMENS pendant l'Année 1288.

& laissent morts ou prisoniers trois cens des plus considérables Citoyens de Siène ou Gentilshomes de la Matemma. Du nombre de ces derniers êtoit RANUCCE, fils de PEPO FARNESE, lequel êtoit un des Capitaines de la Ligue de Toscane.

Le Comte HUGOLIN GHÉRADESCHI s'êtoit emparé, come on l'a vu, de la Seigneurie de Pise; & s'êtoit assuré l'amitié des Florentins & des Lucquois en leur cèdant quelques Châteaux du Domaine de la *Commune* de Pise. Depuis la guerre que l'on avoit avec les Génois, il traversoit toutes les Négociations de paix; & s'êtoit par-là rendu très odieux à toutes les Familles de la Ville, qui desiroient de procurer la liberté de leurs Parens Prisoniers à Gène. Pise êtoit alors partagée en diverses Factions. La plus puissante êtoit celle de l'Archevêque ROGER UBALDINI, lequel haïssoit extrêmement HUGOLIN, pour diférentes raisons, & principalement à cause de la perte d'un de ses Neveux, que le Comte avoit tué. Le Prélat trame donc une Conjuration, qu'il fait éclore, vraisemblablement le 11 de Juillet. Le Peuple, soûtenu de beaucoup de Nobles, se révolte tout à coup, & force le Palais, que le Comte défend aussi longtems qu'il le peut: mais enfin il est pris par ses Ennemis, & jeté dans le fond d'une Tour avec deux de ses Fils encore enfans, & trois Petits-fils nés de son Fils aîné. On ferme ensuite la Tour & l'on en jète les Clefs dans l'Arno, pour les laisser tous mourir de faim. Le Comte HUGOLIN meritoit sans doute d'être puni, même cruellement, de tous ses crimes: mais la mort barbare de cinq petits Enfans innocens, couvre les Pisans d'une ignominie d'autant plus durable, que le DANTE a fait dans son *Enfer* une description admirable de cète horrible Scène, qui fait rentrer Pise dans le Parti des Ghibellins. Tous les Parens & les Amis du Comre sont chassés de la Ville, ainsi que tous les Guelfes, dont le Chef NINO DE' VISCONTI, Juge ou Seigneur de Gallura, l'une des quatre Judicatures de Sardaigne, s'unit aux Lucquois, & s'empare du Château d'Asciano, qui n'êtoit qu'à trois milles de Pise.

Les *Communes* de Gène, de Milan, de Brescia, de Pavie, de Crémone, de Plaisance & d'Asti font une Ligue contre GUILLAUME, Marquis de Montferrat.

Le 13 de Juin, ceux de Reggio, secourus de 100 Chevaux de Modène, vont assiéger le Château de Monte-Calvoli: mais le sur-lendemain, les Banis de Reggio, qui s'êtoient rassemblés à Mozzadella, tombent avec tant de fureur sur les Assiégeans qu'ils en tuent un très grand nombre, & que beaucoup des principaux Citoyens de la Ville sont faits Prisoniers. Cet échec & quelques autres, outre l'assistance que les Seigneurs de Mantoue & de Vérone donoient aux Banis, dispose à la Paix les esprits de la *Commune* de Reggio. Celle de Parme est choisie pour Arbitre. L'accommodement se fait au mois d'Octobre: mais les Ghibellins en sont exclûs. Reggio choisit alors pour Podestà MATTHIEU DE CORRÉGIO.

Le 28 du même mois d'Octobre, les Banis de Modène, aiant à leur tête les Seigneurs de Savignano, rentrent avec 500 Chevaux dans cète Place, qu'ils se hâtent de rétablir & de fortifier. Les Modénois y courent sur le champ: mais voyant qu'il leur est impossible de déloger les Banis, ils se retirent après avoir élevé près de la Place une espèce de Forteresse. C'est alors qu'ils sentent combien depuis longtems la dis-

corde des Factions leur causoit de maux ; & que, pour se procurer du repos, ils prènent la résolution de se doner au Marquis d'Este, Seigneur de Ferrare. Ils envoient donc, le 15 de Décembre, à Ferrare PHILIPPE DE' BOSCHETTI, leur Evêque, LANFRANC DE' RANGONI, GUI DE' GUIDONI, & quelques autres Députés ofrir au Marquis les Clefs de la Ville, & le Décret de son élection en qualité de leur Seigneur perpétuel. Il envoie sur le champ le Comte AVELLO, son Beaufrère, à Modène avec 150 Cavaliers pour prendre possession de la Seigneurie, & promet de s'y rendre bientôt.

1289.

CHARLE II, Roi de Naple, aiant fait à la Cour de *PHILIPPE LE BEL*, Roi de France, d'inutiles tentatives pour engager *CHARLE*, Comte de Valois, frère de ce Prince, à renoncer à ses prétendus droits sur le Royaume d'Aragon, passe en Italie; & se rend à la Cour du Pape à Riéti. Le 29 de Mai, jour de la Pentecôte, *NICOLAS IV* le courone solemnellement en cète Ville, & non pas à Rome come l'ont dit quelques-uns, Roi de Sicile, de Pouille & de Jérusalem, & l'investit de tout ce que son Père *CHARLE I* avoit possédé. *CHARLE II* en rend sur le champ homage à l'Eglise Romaine, & prête le serment de Vassalité. La Reine *MARIE*, sa femme, reçoit en même tems la Courone des mains du Pape. *INNOCENT* casse & déclare nulles toutes les conventions que *CHARLE* avoit faites pour sa délivrance avec le Roi d'Aragon. Ce Prince, chargé des présens du Pape, se rend ensuite à Naple. On l'y reçoit avec toutes les démonstrations possibles de joie. On l'aimoit parcequ'il avoit le cœur bon, qu'il êtoit clément & libéral, & qu'il n'avoit rien de la hauteur de son Père. Ses premières atentions sont de réformer les abus du Gouvernement, & de se préparer à se défendre contre le Roi *JAQUE*, qui voyant que son frère *ALFONSE*, Roi d'Aragon, n'avoit rien stipulé pour le Royaume de Sicile dans le Traité fait avec *CHARLE*, avoit recomencé les hostilités. Il êtoit venu, le 15 de Mai, lui-même en Calabre avec son Armée Navale comandée par *ROGER DE LORIA*, s'êtoit rendu Maître de plusieurs Places, & sans doute en auroit pris un plus grand nombre si le Comte d'Artois ne fût pas venu s'oposer à ses progrès. Ce Comte avoit même fait le Siége de Catanzaro, & *ROGER* avoit inutilement tenté de secourir la Place. Ses Gens avoient été mis en déroute ; & plus de 200 Cavaliers Catalans avoient été pris. Le Roi *JAQUE* s'étant rembarqué visite la Scaléa, le Château de l'Abbate, & les Isles de Capri, de Procida & d'Ischia, dépendances de sa Courone. Quelques intelligences qu'il avoit dans Gaiète, le font aler camper sous les murs de cète importante Ville : mais ceux qui lui devoient livrer les portes ne l'aiant pas fait, il comence le Siége. Le Comte d'Avellino, qui comandoit dans la Place, fait avec la Garnison & les Habitans la plus belle défense. Au bout de quelques jours, le Roi *CHARLE* & le Comte d'Artois avec une Armée très nombreuse, rassemblée dans la Pouille & dans les Etats de l'Eglise, & toutes les forces des Sarasins de Nocéra, s'aprochent pour faire lever le Siége que *JAQUE* s'obstine à

continuer, en sorte qu'il se voit lui même come assiégé. Tous les Chrétiens des troupes de *CHARLE* étoient des Croisés à qui le Pape n'avoit pas plaint les Indulgences. Les deux Armées sont quelque tems en présence, sans que les Siciliens puissent prendre la Ville, ni le Roi *CHARLE* forcer au combat les Siciliens, que la bonté de leurs retranchemens rendoit inataquables. Le Roi d'Aragon & le Roi d'Angleterre, informés de la position du Roi *JAQUE*, qui ne pouvoit pas à la longue manquer de succomber, envoient promtement des Ambassadeurs au Pape, le prier de s'entremètre avec eux pour faire quelque accomodement. Le Pape fait accompagner ces Ambassadeurs par un Cardinal-Légat; & tous ensemble font conclure aux deux Rois une Trève de deux ans, pour tous leurs Etats, excepté la Calabre. Le Roi *CHARLE* se retire le premier. Le Roi *JAQUE*, s'étant embarqué deux jours après, arive, le 30 d'Août, à Messine. Le Comte d'Artois & les autres Barons François désaprouvent la Trève, & s'en retournent en France.

Les Florentins se mètent en campagne avec les Contingens des autres Villes Guelfes de Toscane, pour aler ravager le Territoire d'Arezzo. Ceux de cète Ville avec 800 Chevaux & 800 Fantassins s'avancent à Bibiéna. Leurs Ennemis étoient en bien plus grand nombre; mais, se fiant à l'habileté supérieure de leurs Capitaines, ils livrent Bataille le 11 de Juin, & sont mis en déroute avec perte de 17 cens homes tués, & de plus de mille Prisoniers. L'Evêque *GUILLAUME UBERTINI*, fut du nombre des morts. Ses Concitoyens l'avoient forcé de les accompagner à cète Bataille, parcequ'ils le soupçonoient de traiter secrètement à leur préjudice avec les Florentins. Les Vainqueurs, après la prise de Bibiéna & de quelques autres petites Places, assiégent Arrezzo même, & leurs Machines lancent dans la Place des Anes mitrés, pour reprocher aux Habitans la mort de leur Evêque: mais, les Assiégés aiant brûlé les Tours de bois & toutes les Machines de guerre des Assiégeans, ceux-ci se retirent le 23 de Juillet, & font le dégât dans presque tout le Territoire.

Le 7 d'Août, le Peuple de Reggio s'arme contre les Nobles & les Gens puissans de la Ville: il en prend plusieurs & les met en prison. Les Parmésans accourent avec leur Cavalerie; &, s'étant fait doner la Seigneurie de la Ville, ils emmènent tous ces Prisoniers à Parme. Ils assemblent ensuite les Podestà de Bologne & de Crémone avec d'autres Députés de ces deux Villes; &, le 1 d'Octobre, ils concluent tous ensemble la Paix entre les Nobles & les Plébéïens de Reggio. Les Prisoniers, en conséquence du Traité, sont renvoyés chés eux: mais cète Paix ne dure que jusqu'au 17 de Novembre que les deux Factions d'*en haut* & d'*en bas* se livrent un long combat dans la Ville. La première a l'avantage vers le milieu de la nuit; & chasse la seconde, qui se retire dans les Châteaux de Castellarano & de Rubiéra. Ce Combat est suivi dans la Ville & dans le Territoire de meurtres, d'incendies & de ruines de Maisons: mais la seconde Faction soufre beaucoup plus que la première; & les Palais du Public & de l'Evêque sont du nombre de ceux que l'on abat.

Au comencement de cète année, *OBIZZON*, Marquis d'Este, étant à Ferrare prêt à partir pour se rendre à Modène, un Noble de Bolo-

gne, apelé *LAMBERT DE' BASILIÉRI*, s'en aproche, come il se levoit de table, pour le tüer & le blesse au visage. Les Courtisans le saisissent & l'empêchent de redoubler. *AZZON*, fils du Marquis, accourt d'une sale voisine dans laquelle il dînoit avec sa Cour; & ceux de sa suite veulent tuer l'Assassin. *OBIZZON* les en empêche; & veut que le Coupable soit interrogé pour découvrir les Auteurs & les Complices du complot. La Question ne fait rien avouer à *LAMBERT*, en qui l'on ne reconoît rien autre chose qu'une tête dérangée. Les Juges l'abandonent au Peuple, qui le traîne quelque tems dans les rues de la Ville, & le pend ensuite. Cet accident n'empêche pas le Marquis de se rendre à Modène avant la fin de Janvier. On lui confirme, par un nouveau Décret, la Seigneurie perpétuelle de la Ville, non seulement pour lui, mais aussi pour ses Dêcendans. Il rapèle tous les Banis, reconcilie les esprits, termine toutes les querèles, & rétablit la paix & la tranquilité.

Quoique ceux de Pavie se fussent ligués avec les Milanois contre le Marquis de Montferrat, celui-ci n'avoit pas laissé de gagner secrètement plusieurs des Nobles de cète Ville. De concert avec eux, il se met en campagne avec une Armée tirée de ses Etats & de toutes les Villes dont il êtoit Seigneur, & s'empare d'un gros Bourg, apelé *Rosaiano*. Toute la Milice de Pavie sort de la Ville pour le combatre; mais soit que, le voyant si fort, elle n'ose l'ataquer, soit que les Conjurés saisissent le moment favorable, lorsque les deux Armées sont en présence, un certain *CAPELLINO ZEMBALDO* met au haut d'une pique une banière qu'il tenoit toute prête, & crie: *Qui veut la Paix, viène de ce côté!* Tous le suivent & reprènent le chemin de la Ville, où le Marquis entre avec eux; &, le jour suivant, il est créé Capitaine du Peuple pour 10 ans. Toute cète trame s'êtoit ourdie à l'insu de *MANFRÉDIN DE BECCARIA* ou de *BECCHÉRIA*, l'un des Citoyens les plus puissans de la Ville. Quelques jours après, pour se venger de ses Emules, il fait ordoner, par une autre Assemblée générale, que le Marquis sera, sa vie durant, Capitaine & Seigneur absolu de Pavie. Les Habitans se repentent bientôt du choix qu'ils ont fait. La domination du Marquis leur paroissant insuportable, ils demandent du secours aux Milanois, dont les Troupes entrent dans Pavie jusqu'à la portée de deux jets de pierre: mais les Milices du Marquis accourent & les repoussent hors de la Ville. Come on soupçonoit peut-être avec fondement *MANFRÉDIN DE BECCARIA* d'être l'Auteur de ce qui venoit d'ariver, il se retire avec quelques uns de ses Partisans les plus affidés dans le Château de Monte-Acuto, dont il êtoit Seigneur. On le banit de Pavie, & l'on abat son Palais. Le Marquis même va l'assiéger, & bâtit un petit Fort auprès du Château. Les Milanois, les Plaisantins, les Crémonois & les Brescians tiènent un Parlement à Crémone; &, come la puissance du Marquis leur donoit de l'ombrage, ils entreprènent la défense de *BECCARIA*. Les Plaisantins, qui s'avancent les premiers vers Monte-Acuto, mètent en fuite l'Armée de Pavie, & font lever le le Siége. Les Milanois, de leur côté, comètent diverses hostilités dans les dépendances du Marquis.

Les Vénitiens, toujours en guerre avec le Patriarche d'Aquilée, font

le Siége de Trieste. Le Patriarche & le Comte de Gorice vienent au secours de la Place avec 30 mille homes d'Infanterie & 6 mille Chevaux. A leur aproche, les Vénitiens abandonent leurs tentes, leurs machines, leurs équipages, & s'enfuient avec tant de précipitation, que plusieurs sont étoufés dans la foule.

1290.

Les afaires des Chrétiens Latins étoient en Sirie dans le plus mauvais état, dit MURATORI (1), *qu'elles eussent jamais été. Les Infidèles s'étoient emparés, l'année précèdente, de l'importante Ville de Tripoli & de plusieurs autres Places. Acre, Ville riche & marchande, étoit menacée du même malheur. Le Pape* NICOLAS IV *travaille avec toute la diligence possible à procurer des secours à ces Chrétiens. Il fait prêcher la Croisade non seulement en Italie, mais dans tous les Etats de la Chrétienté. De nouvelles Décimes sont imposées par tout; & lui-même fournit pour cète sainte Expédition tout l'or & l'argent qu'il put.* La Chronique de Parme *dit qu'environ 600 persones prirent la Croix dans cète Ville, & se disposèrent à passer au Levant. Il en fut de même à proportion dans les autres Villes. Les Vénitiens armèrent 20 Galères pour le transport des Croisés. On ne voit pas que les Génois se soient mis en devoir de contribuer à cète Croisade. Ils ne songeoient qu'à ruiner les Pisans. Le Roi* JAQUE *pouvoit alors rendre beaucoup de services. Il avoit outre un excellent Amiral, un très grand nombre de bâtimens de toute espèce. Il envoie* JEAN DE PROCIDA *faire ofre au Pape de toutes ses forces, en lui demandant la Paix & d'être remis en grace avec l'Eglise Romaine. Mais cète Ambassade ne produisit aucun fruit. Les intérêts particuliers des François & de* CHARLE II, *Roi de Naple, s'oposèrent à l'accomodement raisonable, qui se pouvoit faire pour le bien général de la Chrétienté. Cependant* JEAN DE GRILLIE, *François, envoyé par les Chrétiens de Sirie au Pape pour lui demander du secours, passant à Messine, le Roi* JAQUE *lui dona sept Galères bien armées & montées par des Siciliens, afin qu'il les employât durant quatre mois au service des Chrétiens du Levant.*

LADISLAS, Roi de Hongrie, meurt sans Enfans au mois de Juillet. Le Roi RODOLFE, qui prétendoit que ce Royaume étoit un Fief de l'Empire, en investit son fils ALBERT, Duc d'Autriche. CHARLE-MARTEL, fils aîné de CHARLE II, Roi de Naple, aspiroit à cète Courone, come étant né de MARIE, sœur de LADISLAS; & son Père le fait en effet couroner à Naple le 8 de Septembre, par un Légat du Pape, en qualité de Roi de Hongrie. Mais les Hongrois apèlent à la Succession ANDRÉ III, fils d'ETIÈNE, lequel étoit fils d'ANDRÉ II, & de BÉATRIX D'ESTE. Cet ANDRÉ, qui demeuroit à Venise, parcequ'il avoit eu pour Femme THOMASINE MOROSINI, ne tarde pas à se rendre en Hongrie; prend possession du Royaume, & s'accomode avec le Duc ALBERT, dont il épouse une Fille.

NICOLAS IV avoit pris, sans que l'on en sache la raison, une amitié si grande pour la Maison Romaine DE LA COLONNA, qu'il ne se lassoit

(1) Annales d'Italie, T. VII, pag. 485.

point de répandre ses graces sur elle ; des Historiens raportent qu'il ne faisoit rien que de l'avis des *COLONNES*. Dans un Livre de ce tems-là, dont le titre est : *Initium malorum* (*Le comencement des maux*), ce Pape est dépeint renfermé dans une Colone dont il ne sort que sa tête, sur laquelle est une Mitre: au devant de lui sont deux Colones, par lesquelles l'Auteur de ce dessein satirique a voulu sans doute indiquer les deux Cardinaux Colones alors vivans, *JAQUE* créé par *NICOLAS III*, & *PIERRE* par *NICOLAS IV* lui-même. Ce Pape avoit fait, l'année précédente, Marquis d'Ancone *JEAN COLONNE*, qui sur le champ étoit venu dans la Ville de Rimini pour y rétablir la paix entre les Citoyens & *MALATESTA DE VERRUCCIO*. Les prisons avoient été, par son ordre, ouvertes à beaucoup de Prisoniers : mais il n'avoit pu réussir à faire l'accomodement. Le Pape ôte, cète année, à *MONALDESCHI* le Comté de la Romagne, pour en revêtir *ETIE'NE COLONNE*. Ce nouveau Comte se rend à son Gouvernement ; & va reprendre d'assaut Urbin, dont *CONRAD*, fils de *DADÉE* ou *THADÉE*, Comte de Montefeltro, s'étoit emparé. Les Villes de Rimini, d'Imola, de Césène & de Forli le reçoivent ensuite, en lui faisant toutes sortes d'honeurs. Il tient dans la dernière un Parlement général du Comté de Romagne, dans lequel il rétablit la Paix entre ceux de Rimini & *MALATESTA DE VERRUCCHIO*, qu'il exile à son Château de Roncofreddo. Mais, dans Rimini même, il s'élève entre les Gens de la Maison & de la suite du Comte & le Peuple une querèle, dont il prend occasion de priver cète Ville de toutes ses prérogatives honorifiques. Au mois de Novembre, il se transporte à Ravenne, à dessein d'en faire abatre toutes les maisons fortifiées. *OSTASIO* & *RAMBERT*, fils de *GUI DE POLENTA*, lesquels étoient Seigneurs de cète Ville, s'oposent aux volontés du Comte ; & craignant ensuite qu'il ne s'en ressentît ; ils font entrer dans Ravenne beaucoup d'Infanterie & de Cavalerie de leurs Amis de la Romagne ; &, pendant une nuit, ils se saisissent d'*ETIE'NE*, d'un de ses Fils & d'un de ses Neveux, qu'ils mètent en prison, avec tous les Gens que le Comte avoit à sa solde, auxquels ils ôtent leurs armes & leurs chevaux. Cète action de vigueur ou de révolte occasione beaucoup de bruit dans toute la Province, & cause des soûlevemens en plusieurs endroits. Dans Imola, les deux Factions des *ALIDOSI* & des *NORDISI* prènent les Armes l'une contre l'autre, & chacune a beaucoup des siens tués. Les Bolonois, venus au secours des *NORDISI*, chassent les *ALIDOSI*, détruisent les barricades & les autres Fortifications de la Ville, & comblent les fossés. Les Manfrédi s'emparent de Faënze : mais ils en sont bientôt chassés par *MAGHINARD DE SUSISANA* & *RAMBERT DE POLENTA*, qui s'emparent de la Seigneurie de cète Ville. *MALATESTA DE VERRUCCHIO* profite des troubles de toute la Province, pour forcer le Podestà qu'*ETIE'NE* avoit mis à Ferrare de se retirer ; & se fait proclamer Seigneur. Le 10 de Décembre, *MAGHINARD* & *RAMBERT*, Seigneurs de Faënze, *GUI DE POLENTA*, Seigneur de Ravenne, & *MALATESTA*, nouveau Seigneur de Rimini, de Cervia, de Forlimpopoli & de Bertinoro, se

joignent avec toutes leurs Troupes, & vont s'emparer de Forlì, dont ils ufurpent la Seigneurie.

On eft mal informé, faute de Monumens & d'Hiftoriens, de ce qui fe paffoit alors à Rome. On aprend feulement de la *Chronique de Parme*, dont l'Auteur vivoit alors, que les Romains élurent pour leur Seigneur JAQUE COLONE, auquel ils firent faire fon entrée dans Rome monté fur un char à la manière des anciens Empereurs, & qu'ils décorèrent du titre de Céfar. Ils comencèrent enfuite la guerre contre ceux de Viterbe & de quelques autres endroits. C'eft tout ce que raporte cet Hiftorien, qui ne dit point quelle part *NICOLAS IV* put avoir à cet évènement, ni s'il témoigna d'en être peu fatisfait.

Les Pifans, entourés de toutes parts d'Ennemis puiffans, c'eft-à-dire des Génois, des Florentins, des Siènois, des Lucquois & des autres Guelfes de Tofcane, cherchoient depuis deux ans un Chef, qui fût un grand Home de guerre. Ils jètent, cète année, les ieux fur le Comte *GUI DE MONTEFELTRO*, qui par l'ordre du Pape vivoit en exil dans la Ville d'Afti, le font venir à Pife, le reçoivent avec de grands honeurs, & le déclarent leur Seigneur pour trois ans. *NICOLAS IV*, qui réfidoit a Orviète, jète, le 18 de Décembre, l'Interdit fur la Ville de Pife; & déclare excomunié le Comte *GUI*, fi, dans un mois, il ne renonce pas au Gouvernement de cète Ville. Démarche d'autant plus extraordinaire, qu'il s'agiffoit d'une Ville libre, & qui, pour le temporel, ne dépendoit en aucune manière des Papes. Le Comte *GUI* s'atache d'abord à reprendre tout ce que l'on avoit pris aux Pifans: mais il ne fauroit empêcher les Génois de s'emparer de l'Ifle d'Elbe; & les Florentins de fe rendre maîtres au mois de Septembre du Port de Pife, dont ils abatent les tours, qui n'avoient pas été détruites ci-devant, ou que l'on avoit rebâties. Ils détruifent enfuite toutes les Maifons de cet endroit, & vont faccager Livourne. Quelque tems après, le Comte enlève aux Florentins les Châteaux de Monte-Fofcolo & de Montecchio.

La Ville de Reggio, fatiguée de fes Guerres civiles, voyoit avec une forte d'envie le calme dont Modène jouiffoit fous la Domination du Marquis d'Efte. Ceux qui gouvernoient dans la Ville & les Banis s'accordent, le 15 de Janvier, à nomer ce Marquis leur Seigneur pour trois ans. Il s'y tranfporte auffitôt avec affez de monde pour fe faire obéir. Il licencie fur le champ les Troupes étrangères, rapèle tous les Banis; & met un fi bon ordre à tout, que les Citoyens vivent dans la plus parfaite union. Quelque tems après, en reconoiffance du bien qu'il venoit de leur faire, d'un confentement unanime, ils le déclarent Seigneur perpétuel.

Les Brefcians & les Bergamafques ont guerre cète année. Les premiers enlèvent aux feconds une petite Forterefle, & les batent en quelques rencontres. Des Amis comuns terminent promtement cète guerre, & rétabliffent entre les deux Peuples la bone intelligence & l'amitié.

Le Marquis de Montferrat augmentoit continuellement fa puiffance. Il avoit depuis peu joint à fes anciens Etats, Cafale de S. Evaife, aujourd'hui Ville; & fe voyoit Seigneur, en Piémont d'Albe & d'Ivrée; en Lombardie de Novare, de Pavie, de Verceil, de Tortone & d'A-

lexandrie. Pour se venger des Milanois, qui venoient de faire une incursion dans le Novarès & de s'emparer de quelques endroits, il sort au mois d'Avril de Pavie avec une très grosse Armée, & s'avance à Morimond dans le Milanois. Il avoit avec lui *MOSCA* & *HENRI DE LA TORRE* & tous les Banis de Milan, que l'on apeloit les *MALISARDI*. Les Milanois, les Crémasques, les Crémonois, les Brescians & les Comasques s'avancent à sa rencontre; & l'obligent à se retirer. Il fait ensuite une irruption dans le Territoire de Plaisance: mais le Peuple de cète Ville sait bientôt avoir sa revanche. Le Marquis comte avoit meilleur marché de ceux d'Asti: mais Gène, Milan, Crémone, Plaisance & Brescia se liguent pour défendre cète Ville; au secours de laquelle ils envoient 400 Homes d'Armes à deux Chevaux chacun. Ceux d'Asti prènent à leur solde *AMÉDÉE*, Comte de Savoie, qui les joint avec 500 Lances. La *Chronique de Parme* dit: avec un grand nombre d'Arbalètriers & de Fantassins, & 12 cens Chevaux. Avec ces renforts, ceux d'Asti comencent les hostilités dans le Montferrat; & 10 mille Florins d'or leur gagnent des Traîtres, qui leur livrent Vignulé. Le butin qu'ils emportent dans cète Place est considérable. Ils y trouvent, entre autres choses, une vaste Tente du Marquis, pour le transport de laquelle 12 paires de Bœufs furent à peine suffisantes. Ils promètent ensuite aux Alexandrins de leur doner 30 mille Florins d'or, s'ils veulent leur rendre quelque service considérable. Il se fait à ce sujet une Négociation secrète dont le Marquis à quelque vent. Alexandrie le voit aussitôt arriver avec un nombre de Troupes capable d'en imposer aux Conjurés: mais son arrivée ne fait que hâter l'effet de la Conjuration. Les Habitans se soulèvent le 8 de Septembre, & prènent le Marquis avec toute sa suite. Ils le renferment dans une cage de fer, & laissent aler tous ses Gens, après les avoir dépouillés. Il resta dans cète horrible prison jusqu'au 6 de Février 1292 qu'il mourut. Il eut pour Successeur *JEAN*, son fils, lequel étoit alors très jeune. Après la prise du Marquis, ceux d'Asti, d'Albe & d'Alexandrie s'emparent de divers endroits du Montferrat. Pavie secoue le joug; & rapèle *MANFRÉDINO DE BECCARIA*, qu'elle crée Seigneur pour dix ans; ce qui fait que les La Torre sortent de cète Ville. Verceil choisit pour Capitaine, durant cinq ans, *MATTHIEU VISCONTE*, Capitaine de Milan. Alors être Capitaine ou Seigneur d'une Ville étoit à peu près la même chose.

Avant la disgrace du Marquis de Montferrat, les Plaisantins avoient comis diférentes hostilités dans le Territoire de Pavie. Au mois de Mai, renforcés de quelques Troupes de Brescia, de Crémone & de Milan, ils avoient pris & brûlé dans le Pavésan les Bourgs ou Châteaux de Cusegio & de Broni. Les Crémonois n'aiant pas voulu passer outre, toute l'Armée s'étoit retournée. Le Peuple de Plaisance en avoit témoigné du mécontentement; & plusieurs, sur qui l'on avoit rejeté la faute de l'Armée, avoient été banis. Le mouvement populaire fut cause de l'élévation d'*ALBERT SCOTTO*, qui sut en profiter pour se faire déclarer Capitaine & Seigneur perpétuel de Plaisance. *C'est ainsi*, dit *MURATORI* (1), *que petit à petit un grand nombre de Républiques*

(1) Annal. d'Ital. T. VII, pag. 482.

de la Lombardie passèrent à une espèce de Gouvernement Monarchique. Ce fut la faute de la folie des Factions Guelfe & Ghibelline; ce fut la faute des querèles fréquentes & de la Noblesse & du Peuple, ou de la discorde des Citoyens causée par d'autres motifs d'ambition, de vengeance & d'intérêts civils. Il est pourtant vrai qu'ordinairement la puissance remise entre les mains d'un seul, faisoit finir les diférens des Particuliers.

1291.

CETE année, dit le même Historien (1), *fut très malheureuse par la perte que les Chrétiens de Sirie firent de la très belle Ville d'Acre. Après les disgraces de Jérusalem, elle étoit devenue dans ce pays l'entrepôt & l'asile de tous les Fidèles: mais on ne voyoit dans son Gouvernement que troubles & confusion. Chaque Peuple, chaque Ordre de Chevalier y jouissoit d'une espèce de Souveraineté, pouvant condamner à mort ses Sujets. Le luxe & la débauche y dominoient; & la dernière chose à laquelle on y pensoit, étoit la Religion. Quelques Troupes de Pèlerins arivées là depuis peu, comencèrent, sans égard pour la Trève faite avec le Soudan d'Egypte, à détrousser le long des routes les Marchands Sarasins, & même à faire des courses dans le Pays ennemi. Le Soudan envoie des Ambassadeurs demander que les domages fussent réparés, & qu'on lui livrât les Malfaiteurs. Des excuses maladroites servirent de réponse. Le 5 d'Avril, le Soudan avec une Armée, dit-on, de 60 mille Chevaux & de 160 mille Homes d'Infanterie, assiége cète Ville. Le 18, il done un assaut général, & les siens entrent victorieux dans la Place. Il se fit, sans épargner le sexe ou l'âge, un massacre horrible de ces Chrétiens qui ne pouvoient pas s'enfuir.* NICOLAS, *Patriarche de Jérusalem, y périt dans une Chaloupe, en cherchant à se sauver. On fait monter à 60 mille le nombre des morts & des prisoniers. Les richesses que les Sarasins trouvèrent dans cète Ville si marchande, furent immenses. A la nouvelle de ce malheur, les Chrétiens, qui demeuroient à Tir, ne s'y croyant pas en sureté, se retirèrent tous en Chypre. Barut fut pris par trahison. C'est ainsi qu'après avoir, durant près de 100 ans, répandu tant de sang & consumé tant de trésors pour faire conserver des conquêtes dans la Terre-Sainte, il ne resta pas aux Latins un pouce de terre dans tout ce pays. Un si grand désastre pénétra de douleur tous les Chrétiens d'Europe, & principalement le Pape, qui, par des Lètres pressantes, par des exhortations pathétiques & par des promesses d'Indulgences, tâcha de remuer le cœur de tous les Princes Ecclésiastiques & Séculiers pour les porter à faire de nouvelles Croisades: mais les divers succès que les autres avoient eus & beaucoup d'inconvéniens qu'il est inutile de rapeler, avoient fait conoître à l'Europe Chrétiène ce qu'il faloit atendre de l'avenir, & combien surtout il étoit difficile de recomencer sur nouveaux frais, lorsque tout étoit perdu.* NICOLAS *reçut de tous côtés pour réponse de belles paroles: mais persone ne se disposa réellement pour de nouvelles Expéditions dans le Levant; & tout projet, tout dessein de Croisade tomba bientôt*

(1) Annales d'Italie, Tome VII, pag. 486.

à terre par la mort de ce Pape, & par la longue vacance dont elle fut suivie.

Par l'entremise de deux Légats Apostoliques, la Paix se conclut, cète année, dans la Ville d'Aix en Provence, entre *ALFONSE*, Roi d'Aragon, & *CHARLE II*, Roi de Naple, à condition, « Que les Rois » de France & de Naple cesseront absolument de faire la guerre au » Roi d'Aragon; & les Otages du Roi de Naple lui seront rendus: » Que CHARLE DE VALOIS sera tenu de renoncer à ses prétentions au » Royaume d'Aragon: Qu'*ALFONSE* ne donera jamais aucun secours » à la Sicile, soit directement, soit indirectement: Qu'il ira faire la » guerre dans la Terre-Sainte; & qu'ensuite il emploiera ses forces » contre la Sicile pour la faire restituer au Roi *CHARLE* ». Pour obtenir la renonciation du Comte de Valois, le Roi de Naple lui done en mariage sa Fille aînée *MARGUERITE* avec les Comtés d'Anjou & du Maine en dot. Ce Traité reste sans exécution parcequ'*ALFONSE* meurt le 18 de Juin. Le Roi *JAQUE*, en aprenant que tous ses intérêts avoient été sacrifiés par son Frère, est outré de douleur; &, voyant qu'il ne doit point espérer de Paix, il passe en Calabre avec 40 Galères, & s'empare de Giéraci & d'autres Places. Mais, bientôt après, aiant apris la mort du Roi son Frère, il retourne en hâte à Messine; nome Vicaire de Sicile en son absence Don *FRÉDÉRIC*, son jeune frère, qu'il charge de gouverner conjointement avec la Reine *CONSTANCE*, sa mère; fait voile pour l'Espagne, & prend possession des Royaumes de ses Ancêtres avant la fin d'Août. *CHARLE II* cependant s'étoit rendu de Provence à Gène dès le mois de Mars avec deux Cardinaux, pour tâcher d'obtenir de cète République un renfort considérable de Galères pour l'entreprise qu'il méditoit contre la Sicile. La *Commune* n'aiant pas voulu prendre part à cète guerre, plusieurs Particuliers s'étoient engagés à le servir. La nouvelle de l'armement, qui se faisoit à Gène, étant venue en Sicile, l'Infant Don *FRÉDÉRIC* envoie dans cète Ville un Ambassadeur qui, par son manège, obtient de la *Commune* qu'elle défende à tous ses Sujets de se mêler des afaires de Sicile.

ETIE'NE COLONNE, Comte de la Romagne, étant toujours prisonier à Ravenne, le Pape nome Comte en sa place *ILDOBRANDIN DE ROMÉNA*, Evêque d'Arrezzo. Ce nouveau Gouverneur assemble, au mois d'Août un Parlement à Faënze. Il s'y trouve des Députés de Rimini, de Césène, de Forlì, de Bologne & de Florence. On y traite de la délivrance d'*ETIE'NE*. Les Polentani le rendent & sont condamnés à lui payer, par forme de dédomagement, trois mille Florins d'or. *ILDOBRANDIN* a querèle ensuite avec le Peuple de Césène, qui ne vouloit pas recevoir un Podestà de sa main; ensuite avec les Faëntins, qui lui refusent l'entrée de leur Ville, dans la crainte qu'ils avoient qu'il ne voulût y rétablir les Manfrédi. Sa patience & son adresse furent à la fin accomoder toutes choses.

Les Pisans reprènent l'Isle d'Elbe, & font le Siége du Château que les Génois occupoient. *GEORGE DORIA* vient avec trois Galères, un Gallion & d'autres Bâtimens pour obliger les Pisans à se retirer; ce qu'ils ne font, malgré tous ses efforts, qu'après s'être rendus maîtres de toute l'Isle. Leurs Troupes de Terre doivent à la valeur du Comte

EVÈNEMENS pendant l'Année 1292.

GUI DE MONTEFELTRO, de chasser les Florentins du Château de Pontédera.

HUBERT SPINOLA & *CONRAD DORIA* renoncent, partie de gré, partie de force à la charge de Capitaine du Peuple de Gène. *ANTOINE-LANFRANC DE'SOARDI*, de Bergame, est mis en leur Place, en qualité de Podeità; ce Peuple inconstant aimant mieux alors être gouverné par des Etrangers, que par ses Concitoyens.

BARDELONE, fils de *PINAMONTE DE BONACOLFI*, Seigneur de Mantoue, soufrant impatiemment que son frère *CARPIO* ou *TAINO*, fût en possession de la principale confiance de leur Père, & que par testament il fût choisi pour lui succèder; s'empare du Gouvernement; met en prison son Père, son Frère & beaucoup d'autres; fait la Paix avec les Seigneurs de Vérone, & se ligue avec les Vénitiens, les Padouans & les Bolonois.

Après une longue guerre, la Paix se fait, le 11 de Novembre, entre la République de Venise d'une part & le Patriarche d'Aquilée, le Comte de Gorice & ceux de Trieste de l'autre.

RODOLFE, Roi de Germanie & des Romains, meurt, le 15 de Juillet, après avoir laissé perdre le peu d'autorité que ses derniers Prédécesseurs avoient conservée en Italie.

1292.

Les troubles continuent dans Rome; & les deux Factions en vienent aux mains dans le mois de Février. On pille réciproquement plusieurs Eglises; & l'on abat ou brûle un grand nombre de Maisons. Aussitot après la mort du Pape *Nicolas IV*, arivée le 4 d'Avril, les deux Factions élisent chacune un Senateur, l'une *Jâque Colonne*, & l'autre un Neveu du Cardinal *Mathieu des Ursins*.

Dans la Marche d'Ancone, les Villes d'Ancone & de Jesi s'unissent pour ravager les Territoires d'Osimo & de Città-nuova.

Maghinard de Susinane & les *Calboli*, Famille puissante de Forli, lesquels avoient mis dans leurs intérêts les Villes d'Imola, de Rimini, de Cervia, de Faenze & de Césène avec beaucoup de Chateaux, chassent de leur Ville *Ildobrandin*, Evêque d'Arrezzo & Comte de Romagne; & retienent en prison son frère *Aghinulf*, & deux de ses Neveux. Les Bolonois envoient coup sur coup diférens Députés à Forli pour remètre la Paix entre les Habitans & le Comte, & demandent qu'il soit fait à ce sujet un compromis entre leurs mains. Ceux de Faenze & de Cervia, par les secrètes instigations de *Maghinard*, rejètent hautement les propositions des Bolonois, qui font aussitot de grands préparatifs de guerre, & menacent en particulier Faenze, dont *Maghinard* engagea les Citoyens à rétablir promtement leurs fossés & leurs fortifications, que les Bolonois avoient ci-devant fait détruire. Toutes les Villes & Chateaux confédérés, c'est-à-dire Forli, Cervia, Ravenne, Rimini, Bertinoro, Castrocaro, & Bagnacavallo font aler sur le champ toutes leurs troupes à Faenze sous la conduite de leurs Podestà ou Chatelains; & *Baudin*, Comte de Modigliane y conduit les siènes. Ces forces rassemblées, qui montoient environ à 30 mille homes, otent aux Bolonois l'envie de comencer la guerre. Ils font ofrir la paix par le Podestà de Florence & d'autres Députés de cète Ville, à condition que l'on rasera les Fortifications, & que l'on comblera les fossés de Faenze, dont le rétablissement étoit un afront pour les Bolonois. Cète proposition est tournée en ridicule; & les Députés de Florence sont congédiés avec politesse.

Albert, Duc d'Autriche & fils de *Rodolfe de Habsbourg*, *Venceslas*, Roi de Bohème, & quelques autres aspiroient à la Courone de Germanie. Leurs brigues aiant divisé les Princes assemblés pour l'élection d'un Roi, tous les Partis s'en remètent au choix de l'Archevêque de Maience, qui les trompe é-

EVENEMENS pendant l'Année 1293.

galement, & nome *Adolfe*, Comte de Naſſau, Prince très jeune, aiant de grandes qualités: mais il ne pouvoit être au Royaume d'aucune utilité, parcequ'il avoit trop peu de puiſſance & de richeſſes, & qu'il n'avoit point de Parens dont les forces fuſſent capables de le ſoutenir. Il eſt couroné le jour de S. Jean Batiſte, 24 de Juin, à Aix-la-Chapelle. *Albert*, Duc d'Autriche, ne veut point le reconoitre pour ſon Souverain, & lui refuſe une de ſes Filles en mariage.

Au mois de Juin, les Florentins, les Lucquois & leurs Aliés vont juſqu'aux portes de Piſe avec deux mille 500 Chevaux & huit mille homes d'Infanterie, en ravageant & brûlant tout le pays. Ils font courir le *Pallio* ſous les murs de la Ville; &, n'oſant rien entreprendre de plus, ils retournent ſe repoſer de leurs fatigues à Florence. *Gui*, Comte de Montefeltro, Seigneur de Piſe, avoit cru devoir ſe tenir uniquement ſur la défenſive, parceque le Peuple de cète Ville lui paroiſſoit un peu découragé.

Roger de Loria, revenu de Catalogne à Meſſine avec les Galères de Sicile, va faire une décente en Calabre, où *Guillaume l'Etendard*, Officier du Roi *Charle II*, venoit d'ariver pour travailler au recouvrement des Places conquiſes par les Siciliens. On en vient aux mains; les François ſont mis en déroute, & *Guillaume* s'enfuit, couvert de bleſſures. *Roger*, pour payer ſes troupes ſans qu'il en coûte rien à la Sicile, paſſe en Grèce; ſurprend de nuit la Ville de Malvoiſie, ſous prétexte qu'on y donoit retraite aux François Ennemis du Roi de Sicile; ſaccage la Place; emmène priſonier l'Archevêque, & ne le relâche qu'en lui faiſant payer une très groſſe rançon. Enſuite, après avoir fait dans l'Iſle de Scio la riche récolte du Maſtic, il revient au mois d'Octobre à Meſſine.

Il s'étoit élevé, l'année précèdente, une querèle entre *Jean*, Evêque de Côme, & le Peuple de cète Ville. *Mathieu Viſcomte*, Capitaine de Milan, de Verceil & de Novare, ſe tranſporte à Come, au mois de Janvier de cète année, avec un bon Corps de troupes; &, partie de gré, partie de force, ſe fait élire Capitaine par les deux Factions. Au mois de Juin, les *Ruſconi* reprènent les Armes contre les *Vilani*; ce qui cauſe diverſes révolutions dans cète Ville; leſquelles aboutiſſent enfin à confirmer la Seigneurie à *Mathieu Viſcomte*.

Guillaume Longue-Epée, Marquis de Montferrat, étant mort dans ſa priſon d'Aſti le 6 de Février, & le Marquis *Jean*, ſon fils, qui n'avoit alors que 15 ans, étant à la Cour de *Charle II*, Roi de Naple, *Mathieu Viſcomte*, qui cherchoit à ſe venger d'un Ennemi qu'il ne redoutoit plus, entre avec une puiſſante Armée dans le Montferrat, & s'empare de la Ville & du Château de Trino, du Pont de la Sture & de Monte-Calvo. Bientôt après, il ſe rend maître de Caſal-Saint-Evaiſe; & ſes progrès forcent les Peuples conſternés à le déclarer Capitaine de Montferrat avec un ſalaire annuel de trois mille livres d'Aſti.

Des Ambaſſadeurs de *Philippe le Bel*, Roi de France, & de *Charle II*, Roi de Naple, ou des Nonces envoyés, le Siége vacant, par les Cardinaux, s'efforcent d'obtenir des Génois qu'ils faſſent un Armement contre la Sicile; & les menacent d'être chaſſés de la France, d'Aragon & de la Pouille, s'ils ne ſe rendent pas aux prières des deux Rois & des Cardinaux. La partie la plus ſenſée des Génois fait ſi bien, que leur République évite les filets tendus pour la prendre; & les Ambaſſadeurs & les Nonces ne remportent que de belles paroles, qui ne devoient point avoir d'effet.

1293.

L'Election d'un Sénateur, qui ſe faiſoit à Rome au comencement de l'année, y cauſe de nouvelles diſſentions. Combats dans la Ville, meurtres, incendies & piliage de maiſons en ſont le fruit. Tout ſe termine par la double élection d'*Etiène de Gaëte* pour une Faction, & d'*Otton de S. Euſtache* pour l'autre.

Ceux de Narni vont faire le Siége du Château de Stroncone. Le Cardinal-Evêque de Porto vole avec quelques troupes au ſecours de cete Place, & fait lever le Siége.

Maghinard de Suſinane, devenu come Seigneur de Faenze, & *Bernardin*, Comte de Cunio, prènent le fort Château de Monte-Maggiore, que gardoient les gens du Comte *Alexandre de Romana*, frère ou neveu de l'Evêque *Ildobrandin*, Comte de la Romagne; & *Bandin*, Comte de Modigliana, élu

EVENEMENS pendant l'Année 1294.

Capitaine général des Confédérés de cète Province, choisit Forli pour sa résidence.

Les Nobles Banis de Pontremoli font la guerre à leur Patrie : mais ils s'accordent enfin avec les Plébéiens, qui dominoient dans la Ville; & tous d'un comun accord se soumètent à la *Commune* de Lucque, & reçoivent d'elle leur Podestà, qu'ils tiroient de Parme auparavant.

Le Peuple de Pise, las d'une si longue guerre & de tant de pertes, traite en secret de la paix avec celui de Florence, qui s'y prête d'autant plus volontiers qu'il vouloit abaisser les Nobles de cète Ville, qui s'y rendoient trop puissans, & tiroient seul quelque avantage de la guerre. Elle se conclut à condition que les Pisans remercieront le Comte *Gui de Montefeltro*, dont le courage & l'habileté faisoit ombrage à tous les Peuples voisins. Le Comte, aiant pénétré le secret de la manœuvre qui se faisoit contre lui, fait sentir son ressentiment à ceux qui demandoient la paix : mais forcé de céder, il se retire, après avoir rendu comte à la *Commune*, de son Administration & des avantages qu'elle avoit procurés. Toutes les Villes Guelfes accèdent à ce Traité de paix. C'est aparemment alors que le Comte avec trois mille homes d'armes & deux mille Fantassins s'empare de la Ville d'Urbin, dont il relève toutes les Fortifications abatues depuis plusieurs années.

Mathieu Viscomte, confirmé plutôt qu'Elu pour la première fois Capitaine ou Seigneur de Novare, y met pour Podestà *Galéaz*, son fils aîné, quoique très jeune encore.

Obizzon, Marquis d'Este, Seigneur de Ferrare, de Modène & de Reggio, meurt le 13 de Février, laissant trois fils *Azzon VIII*, *Aldrovandin* & *François*. *Azzon* lui succède à tous ses Etats du consentement volontaire ou forcé de ses Frères. Mais soit qu'*Obizzon* par son testament, come le bruit en courut, n'eût laissé que Ferrare au Marquis *Azzon*, & qu'il eût ordoné qu'*Aldrovandin* seroit Seigneur de Modène, & *François* de Reggio; soit qu'*Aldrovandin* prétendît Modène, parceque son mariage avec *Albe Rangone* pouvoit avoir facilité, ou peut-être valu la Seigneurie de cète Ville au Marquis *Obizzon*; il est certain que la discorde se mit très peu de tems après entre les trois Frères, & qu'il en résulta de grands malheurs pour la Maison d'Este. Cète même année, *Lanfranc Rangone* s'échape de Ferrare où le feu Marquis l'avoit relègué, rentre dans Modéne; &, rassemblant les *Boschetti*, ainsi que les autres Factions, il forme une sédition : mais les *Sassuoli*, les *Savignani* & les *Grassoni*, Chefs de l'autre Faction, lui font tête, & soutiènent le parti du Marquis *Azzon*. Ils obligent les *Rangoni* & leurs Adhérens à s'enfuir. Le Peuple les condamne & les banit. Le Marquis *Aldrovandin* se retire à Bologne, & comence dès-lors à nouer contre son Frère des intrigues dans cète Ville, & dans celles de Parme & de Padoue. Le Marquis *Azzon* se rend cependant à Modène, dont il renforce la Garnison, & qu'il munit de Fortifications nouvelles.

Sept Galères marchandes de Gène dans le voisinage de l'Isle de Chipre, en rencontrent quatre de Venise; &, quoiqu'il y eût une Trève entre les deux Républiques, elles ne font pas difficulté de les ataquer, & les prènent, après avoir tué plus de 300 Vénitiens. Aiant ensuite fait réflexion à la faute qu'elles avoient comise, elles relâchent ces Galères, & leur rendent tout ce qu'elles avoient pris. A leur retour à Gène, le grand Conseil envoie quelques Dominicains à Venise faire des excuses avec ofre de réparation convenable; & demandent qu'il s'assemble à Crémone des Comissaires des deux Etats, pour fixer cète réparation. Le Congrès dure trois mois, & ne conclut rien; ce qui fait que les Génois & les Vénitiens se préparent à recomencer la guerre.

1294.

Sur la fin de l'hiver, *Charle II*, Roi de Naple, arive de Provence à Lucque avec *Jean*, Marquis de Montferrat. On lui done en cète Ville des fêtes si magnifiques, qu'on ne se souvenoit pas qu'il y en eut jamais eu de pareilles en Toscane. Il se rend ensuite à Pérouse, & presse les Cardinaux de s'accorder enfin à faire un Pape. Ils ont peu d'egard à ses prières. Ensuite, le 5 de Juillet, par un caprice dont il seroit difficile de rendre aucune raison, ils donent tous leurs voix à *Pierre de Moron*, pauvre Hermite, vivant dans un Hermitage près de Salmone. Il accepte le Pontificat, & prend le nom de *Cé-*

EVÈNEMENS pendant l'Année 1294.

lestin V. Come il étoit né dans le Roiaume de Naple, *Charle II* est des premiers à le féliciter sur son elevation; & s'empare si bien de son esprit, qu'il le gouverne en maître; & l'engage à demeurer à Naple. *Célestin*, aussi dépourvu des talens propres à gouverner l'Eglise, que pourvu de sainteté, ne fait, avec les intentions les plus pures, rien que de répréhensible, & de contraire aux Loix. Les Cardinaux lui font sentir son incapacité. Lui même s'en persuade aisément, & ne soupire plus qu'après sa solitude. Il abdique le Pontificat, & reprend son habit d'Hermite. On lui substitue, la veille de Noël, le Cardinal *Benoît Gaytani*, que nous nomons *Cajétan*, persoпage aussi savant & rusé, que son prédécesseur étoit ignorant & simple. Il prend le nom de *Boniface VIII.*

Pendant que, sous le nom du Pape *Célestin V*, *Charle II* gouvernoit réellement l'Eglise & l'Etat, il fait ôter à l'Evêque *Ildobrandin* le Comté de Romagne, & le fait doner à *Robert de Cornay*, Gentilhome Provençal, qui se rend en Romagne au mois d'Octobre. Il est reçu par tout avec de grands honeurs: mais il fut déplacé dès l'année suivante. Il se fait cependant un soûlevement à Forli. Les *Calboli* sont chassés. Quelques-uns de leur Faction sont mis en prison avec *Gui de Polenta*, Podestà de cète Ville, & son fils *Rambert. Maghinard Pagano de Susinane* accourt de Faenze; obtient la liberté des prisoniers, & se fait élire lui-même Podestà.

Matthieu Viscomte, qui ne pensoit qu'à l'augmentation de sa puissance, achete d'*Adolfe*, Roi des Romains, le Vicariat de Lombardie. Au comencement de Mai, quatre Comissaires de ce Prince donent à *Matthieu* l'Investiture de ce Vicariat dans un Parlement solemnel, qui se tenoit à Milan; & reçoivent, au nom d'*Adolfe*, un pareil serment de fidélité des Milanois. Ils vont ensuite, accompagnés des Officiers de *Matthieu* faire prêter le serment aux autres Villes de Lombardie. Mais ceux de Crémone & de Lodi, trouvant mauvais que le nouveau Vicaire voulût trancher du Maître dans leurs Villes, se liguent, font revenir les La Torre dans la Lombardie, atirent dans leur parti plusieurs Nobles Milanois, peu contens de la manière dont *Matthieu* les gouvernoit, & comencent aussitot la guerre.

Le Marquis *Aldrovandin d'Este* engage les Padouans à faire la guerre à *Azzon VIII*, son Frère. Les Padouans, après avoir pris Este, Calaone & Cerro, se disposoient à poursuivre leurs conquêtes, quoiqu'*Azzon* se fût mis en campagne avec de nombreuses Troupes: mais *Raimond de La Torre*, Patriarche d'Aquilée, & quelques Cordeliers, proposent une paix, qui trompe les espérances du Marquis *Aldrovandin*; & l'on convient que les Places, nomées ci-dessus, resteroient aux Padouans: mais que les Châteaux & les Forteresses en seroient rasés; & qu'ils auroient aussi la Badia, Lusia, le tiers de Lendenara, le Chateau de Venèze, & diferens Droits, que le Marquis *Aldrovandin* leur avoit imprudemment cédés avec ces Places. Le Marquis *Azzon* consent à cet accord désavantageux, parceque les Padouans, venant de se liguer avec *Albert de la Scala*, la continuation de la guerre devenoit très dangereuse pour lui.

Les Génois & les Vénitiens s'étoient disposés à la guerre dès la fin de l'année précédente. *Marc Basile* avec 28 Galères Vénitiènes & d'autres Batimens s'étant mis en quête de la Flote des Génois partie pour le Levant, rencontre trois gros Vaisseaux Marchands de leur Ville, lesquels étoient richement chargés, & les prend. Les Génois, habitans à Pera près de Constantinople, n'en sont pas plutot informés, qu'ils envoient *Nicolas Spinola* réclamer ces Vaisseaux. L'Amiral Vénitien les refuse. Alors 20 Galères Génoises & 11 Fustes mirent à la voile sous les ordres du même *Spinola*, qui joint & combat la Flote Vénitiène, & prend, outre les trois Vaisseaux Génois, 25 Galères avec leur Amiral, les Marchands & les marchandises. Trois Galères Vénitiènes, ont même péine à se sauver. La nouvelle de cet échec, arivée à Venise, y fait armer promtement 70 Galères dont *Nicolas Quirino* prend le Comandement, avec ordre de chercher la Flote ennemie dans les mers de Grèce. Les Génois évitent la rencontre; & vont faire une décente à la Canée dans l'Isle de Candie. Ils emportent cète Place d'assaut, la pillent & la livrent aux flames.

Le Pô, que des pluies continuelles avoient fait déborder, inonde les Territoires de Plaisance, de Crémone, de Brescia, de Parme, de Modène & de Reggio.

EVÈNEMENS pendant l'Année 1295.

1295.

Boniface VIII, sans atendre sa consécration, annule toutes les graces accordées par *Nicolas IV* & *Célestin V.* Il passe ensuite à Rome; & se fait couroner le 16 de Janvier. Cète cérémonie, où se trouvèrent deux Rois, *Charle II*, Roi de Naple, & *Charle-Martel*, son fils aîné, qui portoit le titre de Roi de Hongrie, se fit avec une magnificence extraordinaire. Si l'on en croit *Jean Villani*, *Boniface*, pour obtenir le Pontificat par le moyen de *Charle II*, avoit dit à ce Prince, « Que » son Pape *Célestin* avoit eu l'intention » de lui faire recouvrer le Royaume de » Sicile: mais qu'il n'avoit pas su l'exé» cuter; au-lieu que si lui-même étoit » élu Pape, il voudroit, il sauroit, il » pouroit faire obtenir ce qu'il desi» roit ». Il lui tient parole, en confirmant l'accord fait par *Nicolas IV* entre *Alfonse*, Roi d'Aragon & le Roi *Charle*. Il charge en même tems *Jean de Calamandrane*, Grand-Maître de l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, d'engager *Jâque*, Roi de Sicile, Successeur d'*Alfonse* au Royaume d'Aragon, à s'en tenir à cet accord, en y ajoutant cependant quelques conditions avantageuses à *Charle*. *Jâque*, pour avoir la paix avec les Rois de France & de Naple, consent à céder à *Charle* tous ses droits sur la Sicile; à prendre pour femme *Blanche*, fille de ce Prince, quoiqu'il eût arêté son mariage avec une Fille du Roi de Castille; à lui payer diverses sommes en diférens tems. Il contracte en même tems quelques engagemens au sujet de la Sardaigne & de la Corse, & promet d'autres avantages à *Charle de Valois*, qui renonce à ses prétentions sur le Royaume d'Aragon. Les Fils du Roi *Charle*, donés en ôtage pour sûreté du premier accord, sont remis alors en liberté. *Boniface*, après la conclusion de ce nouveau Traité, done tous ses soins à le faire exécuter: mais les Siciliens, que l'on n'avoit pas consultés, n'étoient nullement disposés à se prêter aux volontés du Pape.

Des Députés, envoyés par un grand Parlement que la Reine *Constance* & l'Infant Don *Frédéric* avoient tenu, vont en Catalogne demander au Roi *Jâque*: « S'il est vrai qu'il ait abando» né le Royaume de Sicile à *Charle II* ». *Jâque* en convient; & leurs gémissemens, leurs prières, leurs protestations, ne pouvant l'engager à renoncer au Traité qu'il venoit de conclure; ils lui demandent un Acte autentique de sa renonciation au Royaume de Sicile. Ils l'obtiènent, & s'en retournent vêtus de deuil. Pendant le voyage des Députés, *Boniface* souhaite que Don *Frédéric* le viène trouver. Il espéroit, par son adresse, engager ce Prince à ne pas s'oposer à la restitution de la Sicile. L'Infant, accompagné des deux premiers Ministres *Jean de Procida* & *Roger de Loria*, vient avec une nombreuse flote; & s'abouche avec le Pape à Véletri. *Boniface* déploie tous ses talens séducteurs pour engager le Prince à ne point s'oposer à la paix; & lui propose d'épouser *Catherine*, fille de *Philippe*, Empereur, mais seulement de Nom, de Constantinople, & l'un des Fils de *Charle II*, avec une riche dot & les droits à l'Empire Grec, dont il lui peint la conquête non seulement facile, mais infaillible. L'Infant, non moins adroit que le Pape, lui répond seulement qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour le bien de la paix: mais qu'il ne peut agir que de concert avec les Peuples. Il s'en retourne ensuite en Sicile, où le retour des Députés cause une consternation générale, par la crainte de retomber sous la domination Françoise. *Boniface* envoie dans cète Isle le même *Jean de Calamandrane* ofrir aux Peuples toutes les graces & tous les Privilèges qu'ils pouront souhaiter: mais on lui fait entendre que ce n'est point à des morceaux de parchemin mais à leur épée que les Siciliens veulent devoir la paix; & qu'il fera bien de sortir promtement de Sicile, s'il ne veut pas y laisser sa vie.

Au mois d'Avril, *Pierre*, Archevêque de Montréal, que *Boniface VIII* avoit fait Comte de Romagne, vient dans cète Province, & rétablit l'union dans quelques Villes. Il ôte à *Maghinard Pagano de Susinane* la place de Capitaine de Faenze; rapèle tous les Banis de cète Ville, & fait abatre à Ravenne les Palais de *Gui de Polenta* & de *Rambert* ou *Lambert* son fils. Mais presque aussitôt les Comtes de Cunio & les Manfrédi d'une part, *Maghinard de Susinane*, les Rauli & les Acarisi de l'autre se brouillent de nouveau. Les premiers étoient excités sous main par les Bolonois, qui se flatoient de pouvoir, à la faveur des troubles, recouvrer la Seigneurie de Faenze. Les deux Factions en viènent aux mains. Celle

EVENEMENS pendant l'Année 1295.

de *Maghinard* a le dessus; & l'autre est obligé de sortir de Faenze. *Boniface VIII* ôte alors le Comté de Romagne à l'Archevêque de Montréal, & le done à *Guillaume Durant*, Evêque de Mende en Languedoc, lequel se rend, avant la fin d'Octobre, à Rimini. Toutes les Villes le reçoivent avec joie, & lui font beaucoup d'honeurs: mais sa présence n'empêche pas que le 19 de Décembre la Faction Guelfe de Rimini, comandée par *Malatesta de Verrucchio*, ne chasse de cète Ville la Faction Ghibelline des *Parcità*; ce qui ne se fait pas sans qu'il en coûte la vie à beaucoup de monde. Le Comte *Gui de Montefeltro*, recouvre, cète année, les bones graces de la Cour de Rome, rentre en possession de tous ses biens, & retourne à Forli. *Boniface* estimoit les talens de ce Comte, & le regardoit come quelqu'un dont il pouvoit tirer de grands services: mais *Gui* se fit Cordelier l'année suivante; & finit ses jours en Religion plusieurs années après.

Le Peuple, maître à Florence, avoit fait, à l'instigation de *Jean de La Bella*, des Statuts très onéreux aux Nobles. Le 6 de Juillet, les Nobles aiant rassemblé beaucoup de gens de leur dépendance, demandent que ces Statuts soient réformés. Tout le monde prend les Armes. Les Nobles se réunissent en bon ordre dans la Place de S. George, & menacent de saccager la Ville. Le Peuple barricade toutes les rues, pour fermer le passage à la Cavalerie, & se rassemble en bon ordre au Palais du Podestà. Les Nobles n'osent rien entreprendre de plus: mais ce premier mouvement eut des suites très considérables.

Dans le même tems, la Famille Noble des *Cancelliéri* de Pistoie se partage en deux Factions de Blancs ou Guelfes, & de Noirs ou Ghibellins; & les meurtres comencent à devenir très fréquens dans cète Ville.

Plusieurs Nobles de Milan vont à Lodi s'unir aux La Torre, lesquels, avec les Troupes de cète Ville & celles de Crémone, vont, au mois de Juin, faire le Siége de Castiglione. *Matthieu Viscomte*, qui s'en aproche avec les troupes de Plaisance & de Brescia, fait lever le Siége. L'Armée de Milan ravage ensuite le Territoire de Lodi: mais, au mois de Septembre, une paix ou plutôt une trève succède aux hostilités. Pendant cète courte guerre *Otton Viscomte*, Archevêque & Seigneur de Milan, étoit mort du 8 au 9 d'Août.

Obizzon de San-Vitale, Evêque de Parme, est choisi pour Archevêque de Ravenne; & sa Faction fait à ce sujet de grandes réjouissances. Le 23 d'Août, la Faction contraire des *Corregeschi*, sur le bruit qu'elle avoit fait courir que ce Prélat machinoit quelque chose contre sa Patrie, & qu'il avoit fait un amas d'armes dans son Palais, soulève le Peuple, qui court en armes au Palais Episcopal. L'Evêque se sauve & se retire d'abord à Reggio, puis à Ravenne. Beaucoup de Ghibellins sont exilés. Le Bolonois envoient à Parme 200 Homes d'Armes à trois chevaux chacun, & 500 Fantassins. Bientôt il se fait un autre soulèvement, dont les suites sont plus considérables. Après un long combat les *San-Vitali* sont mis en déroute, & chassés de la Ville; & le Monastère des Bénédictins de Saint-Jean est saccagé. Les Vaincus, retirés à Cuvriago, s'y fortifient au moyen des secours qu'ils reçoivent d'*Azzon VIII*, Marquis d'Este, qui vraisemblablement aspiroit à la Seigneurie de Parme, & comtoit l'acquérir en fomentant les troubles. Quoi qu'il en soit, la protection qu'il accorde aux Banis, le met en guerre avec les Parmésans, auquel *Albert Scoto*, Seigneur de Plaisance, envoie quelques troupes sous la conduite de son Neveu. Les Milanois leur prêtent un gros corps de troupes; & les Bolonois, après leur avoir envoyé le renfort de 100 Homes d'Armes, font la guerre par eux-mêmes au Marquis d'Este, qui laisse imprudemment passer leurs troupes par les Territoires de Modène & de Reggio, sur la protestation qu'elles lui font qu'elles vont travailler à remètre le calme dans la Ville de Parme.

Par les intrigues de *Matthieu Viscomte*, les Brescians chassent alors de chez eux tous les Partisans des La Torre, c'est-à-dire, les Guelfes, qui se retirent auprès du Marquis d'Este.

Dans le même tems, *Bardelone de' Bonacossi*, Seigneur de Mantoue, exile son frère *Taino*, qu'il avoit jusqu'ici retenu prisonier; & fait rentrer dans la Ville plus de 2 mille Banis, en annullant tout ce qui s'étoit fait contr'eux.

Les deux Factions des Mascharati, Ghibellins, & des Rampini, Guelfes, avoient causé, l'année précédente, des troubles dans Gène, malgré la guerre que l'on avoit avec les Vénitiens. L'intérêt public & les soins de l'Archevêque *Jâque de Varagine* portent au mois

de Janvier les esprits à la paix. Les Vénitiens faisoient alors un armement considérable, & faisoient courir le bruit qu'ils vouloient ataquer Gène même. Les Génois, de leur côté, font un armement plus considérable. Au mois de Mars, *Boniface VIII* mande à Rome des Députés des deux Républiques, & les force à convenir d'une trève jusqu'au jour de S. Jean-Batiste, dans l'espérance de pouvoir durant cet intervalle faire conclure une paix solide: mais il ne put y réussir. C'est avec peine que l'on s'en raporte à *Jáque de Varagine* qui raconte dans sa *Chronique* ce qui se passoit sous ses ieux. Les Génois arment 200 Galères, & se restreignent ensuite à 150, dont les unes portoient 220 Homes armés, les autres 250, & d'autres jusqu'à 300. Ils envoient ensuite un Hérault dire à Venise, « Que, si les Vénitiens avoient » envie de venir à Gène pour comba» tre, qu'ils ne prissent pas la peine » de faire un si long voyage, parce» que les Génois avec *Hubert Doria*, » leur Amíral, aloient en Sicile les » atendre, & qu'ils les défioient au » combat ». Les Vénitiens désarment; & laissent aux Génois la liberté d'aler dans la Mer de Sicile faire un vain étalage de toutes leurs forces. Leur flote n'est pas plutôt rentrée, que le feu de la discorde se rallume entre les Factions à l'occasion de la prééminence que les Grimaldi, Chefs des Guelfes, avoient prétendu sur la flote avoir audessus des *Doria* & des Spinola, Chefs des Ghibellins.

1296.

Le jour de Pâque 25 d'Avril, les Siciliens, indignés de ce que le Roi *Jáque* les avoit come vendus aux François, proclament & font couroner Roi dans la Cathédrale de Palerme l'Infant Don *Frédéric*, qui passe ensuite à Messine, & s'embarque pour Reggio de Calabre. Après avoir chargé *Roger de Loria* de croiser avec sa flote, il fait avec l'Armée de terre le Siége de Squillaci, qu'il oblige à se rendre en coupant les canaux qui portoient de l'eau dans cète Place. Il assiége ensuite Catenzaro, Place forte défendue par le Comte *Pierre Ruffo*, l'un des premiers Barons de Calabre, avec une nombreuse garnison toute composée de braves gens. Ce Comte, Gouverneur ou Seigneur de cète Ville, étoit Parent de l'Amiral *Roger*, qui conseilloit au Roi de ne point s'arêter devant cète Place. Mais *Frédéric* tient bon; & quand les murs presque ruinés mètent la Ville dans le cas d'être emportee d'assaut, *Roger* obtient qu'elle promète de se rendre si, dans 40 jours, elle n'étoit pas secourue. Catenzaro se rend en effet au terme marqué par la Capitulation. *Frédéric* done ensuite du secours à Rocca-Impériale, & s'empare de Policoro. *Cotrone* (c'est l'ancière *Cortone*) qu'il prend ensuite, est saccagée. Sainte-Sevérine & Rossano tombent après entre les mains du Roi. *Boniface* cependant s'imagine avoir été trompé par le Roi d'Aragon; & que l'Infant *Frédéric* n'a pris la Courone de Sicile, que de concert avec son Frère. Il se hâte d'annuler, autant qu'il est en lui, tout ce que ce Prince & les Siciliens avoient fait; & déploie contre eux tout l'apareil des peines spirituelles & temporelles, dont ils ne témoignent pas la moindre inquiétude. Il écrit au Roi *Jáque* pour lui marquer son ressentiment; & ce Roi lui proteste dans sa réponse: « Qu'il n'a pris aucune part à » à ce que son Frère a fait; & s'ofre » d'accomplir exactement ses promes» ses. Entouré de voisins qu'on pouvoit animer contre lui, redoutant les prétendus droits de *Charle de Valois* & la puissance de la France, il étoit forcé de se plier aux volontés du plus impétieux de tous les Prêtres.

Le 26 d'Avril, *Guillaume Durant*, Comte de la Romagne, étant à Rimini, prive les Villes de Forli, de Faënze & d'Imola de leurs Privilèges & de toutes leurs prérogatives.

Le 15 de Juillet, les *Calboli*, secourus des troupes de Rimini, de Ravenne & de quelques autres Villes de leur Parti, surprènent Forli. *Maghinard* & *Scarpetta Ordelaffi*, qui faisoient le Siége de Castelnonuovo, le lèvent aussitôt; & viènent en hâte reprendre Forli: ce qui ne se fait pas sans qu'il en coûte au très grand nombre de ceux qui venoient d'y rentrer, ou la vie, ou la liberté.

Au mois de Septembre, *Boniface VIII* rapèle *Guillaume Durant*, & done le Comté de Romagne à *Masin de Piperno*, frère de *Pierre*, Cardinal de *Piperno*. Ce nouveau Comte se rend sur le champ dans ce Gouvernement, & force *Maghinard* à lever le Siége de Massa de' Lombardi, qu'il faisoit alors.

Maghinard & *Scarpetta* se vengent ensuite de ceux de Ravenne, en portant le fer & la flâme dans tout leur Territoire, jusqu'aux portes de la Ville.

EVENEMENS pendant l'Année 1296.

Adolfe, Roi des Romains, envoie pour Vicaire en Toscane *Jean de Cavillon*. Les Toscans, à qui ces visites déplaisoient beaucoup, ont recours au Pape pour qu'il les en délivre; & lui font présent de 80 mille Florins d'or. Le Pape renvoie ce Vicaire, qu'il contente en nomant un de ses Frères Evêque de Liége.

Les Pisans, pour se faire respecter des Ennemis qui les environoient, choisissent pour Podestà le Pape lui-même, auquel ils assignent quatre mille livres d'honoraire annuel. *Boniface* se charge très volontiers de cet Emploi; lève l'Interdit & les Censures ci-devant prononcés contre les Pisans; & nome pour Vice-Podestà le Comte *Elie de Colle-di-Val-d'Elsa*.

Pendant que les Bolonois étoient occupés de la guerre qu'ils faisoient au Marquis d'Este, *Maghinard Pagano de Susinane*, Capitaine des Troupes confédérées de la Romagne, & le Comte *Galasse de Montefeltro*, ravagent avec les troupes d'Imola, de Forli, de Faenze & de Césène, une grande partie du Territoire de Bologne, & brûlent plus de deux mille maisons.

La guerre continue avec vigueur entre le Marquis d'Este & les Parmésans unis aux Bolonois. Les Parmésans font entrer dans leurs intérêts, outre la *Commune* de Brescia, les Banis de Modène & de Reggio. Le Marquis, de son coté, s'assure des secours du coté de la Romagne, & convient avec *Maghinard* & les Faentins, *Scorpetta Ordelaffi* & les Villes de Césène & de Forli, *Uguccione de La Fagginola*, qui comence alors à se faire conoitre, les Lambertazzi, bânis de Bologne, & les autres Ghibellins de Rimini, de Ravenne & de Bertinoro, d'enlever aux Bolonois la Ville d'Imola. *Guillaume Durant* en done avis à Bologne; & l'on envoie 4 mille Fantassins & beaucoup de Cavalerie renforcer la Garnison d'Imola. Mais le 1 d'Avril l'Armée du Marquis d'Este & des Confédérés de la Romagne, arivant au bord du Santerno, trouve de l'autre côté les troupes d'Imola, de Bologne & des Banis de Faenze rangées en Bataille pour lui disputer le passage de ce fleuve, alors considérablement grossi. L'obstacle ne l'arête point. Elle traverse courageusement le Fleuve, & livre Bataille. Les Bolonois batus laissent un grand nombre de morts sur la place, & plus de deux mille prisoniers entre les mains des Ennemis, & prènent la fuite vers Imola. Les Vainqueurs les poursuivent, entrent avec eux dans la Ville, & s'en rendent maîtres. Le même jour 1 d'Avril, le Marquis d'Este avec une autre Armée s'avance sur les confins du Modènois, & fortifie les Châteaux de Vignola, de Spilambert & de Savignano: mais sa principale atention est de rétablir les Fortifications de Bazzano, dans lequel il laisse une forte garnison. Le 6 de Juin & les jours suivans, le Marquis d'Este, son frère le Marquis *François*, & l'Armée de la Romagne entrent chacun de leur côté dans le Bolonois, saccagent & brûlent le pays, & font beaucoup de prisoniers. Les Bolonois & les Parmésans se proposent dans l'Automne de porter la guerre les uns dans le Modènois, les autres dans le District de Reggio: mais les Bolonois seuls exécutent ce projet. Ils forment une Armée considérable par leur union avec les Seigneurs de Polenta, les Malatesta, & d'autre Nobles de Romagne, auxquels se joignent quelques troupes de Florence. Ils reprènent Savignano de force par le secours des Rangoni & des autres Banis de Modène, qui les aident à prendre Montèse & d'autres Châteaux du Frignano. Bazzano, qu'ils assiègent, est aussi vigoureusement défendu qu'ataqué. La Garnison composée de 400 Cavaliers & de mille Fantassins se soutient durant un mois: mais voyant que les vivres lui manquoient, & qu'il ne lui venoit aucun secours, elle capitule & se rend le 25 de Novembre à des conditions honorables. Le Marquis d'Este & *Maghinard*, qui s'étoient mis en campagne pour secourir cète Place, n'avoient pas jugé convenable de livrer Bataille.

Jean, Marquis de Montferrat, après avoir épousé, cète année, *Marguerite*, fille d'*Amédée*, Comte de Savoie, se ligue avec *Manfred*, Marquis de Saluce. Ils mètent ensemble en campagne une grande Armée, avec laquelle ils assiègent Asti, qu'ils prènent & saccagent. Ils en chassent les Solari & tout le Parti Guelfe.

Les Factions des Soardi & des Coléoni mètoient la division dans Bergame. Au mois de Mars, elles en viènent aux mains; & les Coléoni vaincus sortent de la Ville. Ils y rentrent le 6 de Juin; les Rivoli & les Bongi, se déclarent pour eux. Les Soardi sont chassés; & *Matthieu Visconte* cesse par là d'être Seigneur de cète Ville.

La Guerre civile, comencée le 30 de

Décembre de l'année précèdente, dans Gène même entre les Grimaldi, les Fiesques & les Guelfes leurs Adhèrens d'une part, & les Doria, les Spinola & les Ghibellins, dont ils étoient Chefs, d'autre part, continue durant tout le mois de Janvier de cète année. Les unes & les autres cherchoient à s'emparer du Palais du Public, & des autres postes fortifiés de la Ville. Un très grand nombre de maisons sont livrées aux flâmes; & l'on brule jusqu'au toit de l'Eglise Cathédrale de S. Laurent, parceque les Grimaldi s'étoient fortifiés dans la grande Tour de cète Eglise. Il accourt de la Lombardie & d'autres Provinces beaucoup de gens au secours de chacune des deux Factions : mais les Doria & les Spinola l'emportent par le nombre des Combatans; en sorte qu'après un mois de combats perpétuels les Fiesques & les Grimaldi succombent; & sont forcés, le 7 de Février, de sortir de la Ville. *Conrad Spinola* & *Conrad Doria* sont élus Capitaines & Gouverneurs de Gène; & le calme se rétablit dans la Ville. Les Génois continuoient cependant d'être en guerre avec les Vénitiens : mais la seule action de quelque importance, qui se fait cète année, est que 25 Galères de Venise, comandées par *Jean Sorenzo*, brûlent quelques Galères ou Vaisseaux des Génois; & saccagent Caffa, Ville de la Crimée, qui leur apartenoit.

1297.

Jâque, Roi d'Aragon, vient à Rome, vraisemblablement parceque *Boniface VIII* l'avoit exigé. Sur la promesse qu'il fait au Pape d'employer, pour l'exécution du Traité qu'il avoit signé, toutes ses forces même contre son Frère, *Boniface* déploie pour lui toute sa libéralité. Il investit des Royaumes de Sardaigne & de Corse, ou certainement l'Eglise Romaine ne possédoit pas un pouce de terre; & le déclare Capitaine général de l'Armée, que l'on devoit envoyer au recouvrement de la Terre-Sainte, & d'autres Etats occupés par les Sarasins. Mais ce dernier projet n'étoit qu'un prétexte pour surcharger le Clergé de Décimes, & d'autres Impositions extraordinaires : mais au fond le Pape n'en vouloit qu'à la Sicile, qu'il s'étoit engagé de faire rendre à *Charle II*. Ce Prince se rend en effet à Rome, pour concerter toutes les opérations de la guerre, que l'on aloit entreprendre; &, voulant mètre de plus en plus le Roi *Jâque* dans ses intérêts, il conclut avec lui le mariage de *Robert*, son troisième fils, avec *Iolante* ou *Violante*, sœur de ce Roi. *Jâque* avoit déja rapelé de Sicile tous les Aragonois & les Catalans, dont une partie seulement avoit obéi. Pendant son séjour à Rome, il envoie des Ambassadeurs au Roi de Sicile son Frère, pour lui demander une entrevue dans l'Isle d'Ischia. *Frédéric* à ce sujet quite la Calabre & repasse à Messine. Il y rapèle *Roger de Loria*, lequel, après avoir pris Otrante, se préparoit à faire le Siége de Brindes. L'avis de *Roger* est que *Frédéric* s'abouche avec le Roi son Frère : mais les Sindics de Sicile sont d'avis contraire. Il survient alors des Lètres de *Jâque*, qui mandent *Roger* à Rome. *Frédéric* lui permet avec peine de s'y rendre, & lui fait promètre de revenir. *Roger*, avant de partir, pourvoie d'armes & de vivres quelques Châteaux en Calabre; & des Ennemis secrets, qui l'accusent de songer à se révolter, indisposent si fort contre lui *Frédéric*, qu'il songe à le faire arêter. *Roger* s'enfuit, passe à Rome & fait son accomodement avec le Roi *Jâque*. C'est vraisemblablement alors que *Boniface VIII* crée *Roger de Loria*, Prince des Isles de Gerbes & de Carchim en Afrique. *Frédéric*, informé de la fuite de *Roger*, le déclare Ennemi public; & le dépouille de tous les Châteaux qu'il possédoit en Calabre. Une autre Ambassade de *Jâque* apèle à Rome la Reine *Constance*, sa mère, & *Violante*, sa sœur, qui devoit être mariée au Prince *Robert*. Le Pape absout des Censures la Reine & sa Fille. Le mariage se fait à Rome; & *Constance* y reste jusqu'à sa mort. Le Roi *Jâque* retourne en Catalogne faire ses préparatifs, pour satisfaire à ses engagemens avec le Pape & le Roi *Charle* son Beaupère.

Les deux Cardinaux *Colones* s'étoient oposés à l'élection de *Boniface VIII*, qui depuis ne les avoit pas vus de bon œil. Cète inimitié secrète éclate enfin en une brouillerie ouverte, dont on ignore le véritable motif. Par une Bulle du 10 de Mai, le Pape excommunie les deux Cardinaux, qu'il prive du Cardinalat & de tous leurs Bénéfices; & prononce des Censures contre tous leurs Parens & tous ceux qui prènent ou qui prendront leur parti. Le Pape done pour motif de sa conduite « Que » les deux Cardinaux étoient d'intel- » ligence avec *Frédéric*, Usurpateur de

» la Sicile ; qu'avertis par lui de renoncer à cète liaison ; ils n'en avoient rien fait, & qu'ils n'avoient pas voulu permètre qu'*Etiène Colone*, frère du Cardinal *Pierre*, reçût dans Palestrine, dans Colonne & dans Zagarolo les garnisons que le Pape y vouloit mètre ». Les deux Cardinaux étoient alors retirés dans leurs Terres, avec *Agapit*, *Etiène & Sciarra Colonne.* Ils répondent à la Bulle du Pape par un Manifeste dans lequel « ils déclarent qu'ils ne reconoissent point *Benoît Gaytani* pour véritable Pape, atendu que la renonciation de *Céleſtin V*, nulle par elle-même, avoit été l'ouvrage de la tromperie & de la fraude; & qu'en conséquence ils apèlent au futur Concile ». *Boniface*, par une seconde Bulle, fulminée le jour de l'Ascension, « réagrave les Censures, & déclare les deux Cardinaux & tous les *Colonnes* déchus de leurs Etats & Biens ; & veut qu'on les traite come Hérétiques & Schismatiques ».

Le 21 de Février ; *Uguccione de la Fagginola* prend possession à Forli de la place de Capitaine des Troupes de Forli, d'Imola, de Césène & de Faenze.

Gui de Correggio, Noble puissant dans Parme, voyant toutes ses terres dévastées par les Ennemis, engage ses Concitoyens à faire la paix avec le Marquis d'Este. Cète paix mécontenta les Bolonois, qui restent seuls chargés de la guerre ; & les Banis de Parme, que le Marquis abandone, & qui continuent de faire la guerre à leur Patrie. Le Marquis d'Este & ses Confédérés de la Romagne la continuent de même contre les Bolonois ; & ce n'est de part & d'autre que dégâts & qu'incendies. *Uguccione de la Fagginola* se met en campagne au mois de Mai ; s'avance jusqu'à Castello-San Piétro, & défie l'Armée Bolonoise au combat. Elle étoit fort inférieure à la siène, & se contente de se tenir sur la défensive. Le Pape & les Florentins travaillent en vain à terminer cète guerre.

Les Fiesques & les Grimaldi, sortis de Gènes, font une rude guerre à leur Patrie. *François Grimaldi*, surnomé *Malice*, s'introduit en habit de Frère Mineur dans la Ville de Monaco, dont il se rend maître, ainsi que de ses deux Châteaux. Il s'y fortifie; construit quelques Vaisseaux, & fait des courses continuelles sur les Génois.

1298.

Boniface VIII fait prêcher la Croisade contre les *Colonnes*, avec les mêmes Indulgences accordées par ses Prédécesseurs à ceux qui passoient à la Terre-Sainte pour y combatre les Infidèles. Il met en même tems ses Troupes en mouvement. Après de longs Siéges qui coûtent beaucoup de sang, elles s'emparent de Népi, de Zagarola, de Colonne, & d'autres Places, que le Pape distribue à quelques Familles Nobles de Rome, & principalement à ceux des Ursins. Palestrine, défendue par une excellente garnison, rend inutile tous les efforts de l'Armée du Pape. Si l'on en croit le *Dante*, alors vivant, le Pape, désespéré de ne pouvoir se rendre maître de cète Place, fait sortir de son Couvent *Gui*, Comte de Montefeltro, pour le charger de conduire le Siége. *Gui* s'en excuse sur l'incompatibilité de son Etat avec les fonctions d'un Général d'Armée. *Boniface*, l'aiant en vain pressé de se mètre à la tête de l'Armée de l'Eglise, le prie, « de lui dire au moins coment on poura forcer Palestrine à se rendre ». *Gui* rève un peu de tems ; & répond enfin, « Que conoissant Palestrine pour une Place, qui ne pouvoit pas être prise de force, il ne lui venoit en tête qu'un expédient qu'il n'osoit proposer à Sa Sainteté, dans la crainte de pécher ». *Oh! Si ce n'est que cela*, dit Boniface, *je vous absous. En ce cas, réplique* Gui, *Très Saint Père, promètés beaucoup & tenés peu.* Le *Dante*, Ghibellin outré, n'est peut-être pas trop croyable sur le comte de *Boniface VIII*, dont il dit beaucoup de mal. *Jean Villani cependant, come le remarque* Muratori (1), *peint ce Pape come un Home aiant conscience large, dès qu'il s'agissoit de gagner quelque chose, & se disant tout permis, pourvu que ce fût pour l'utilité de l'Eglise.* Si cète maxime au reste n'est jamais sortie de la bouche de *Boniface*, on ne sauroit nier qu'il ne l'ait mise en pratique. Il fait proposer adroitement aux *Colonnes* de leur pardoner, & leur prodigue les promesses les plus avantageuses. Ils entrent en négociation ; & conviènent, « Qu'ils viendront vêtus de noir se jeter aux pieds du Pape ; qu'ils confesseront leurs fautes, & qu'ils imploreront sa miséricorde ». C'est ce qu'ils font : mais *Boniface* n'a pas plutôt Palestrine entre les mains, que loin de rétablir les *Colonnes*, come il leur avoit promis, il fait détruire totalement cète Ville, qu'il

(1) Annal. d'Ital. *T. VII*, *pag.* 520.

EVÈNEMENS pendant l'Année 1298.

prive de toutes ses prérogatives; & dont il transporte les Habitans dans une autre Ville qu'il fait bâtir à quelque distance, & qu'il ordone d'apeler *Cité Papale*. Il fait aussi mètre en prison *Jean de Ceccano*, de la Maison des Annibaldeschi, Parent des *Colonnes*, & confisque tous ses Biens. Les *Colonnes*, justement éfrayés, s'enfuient les uns en Sicile, les autres en France, & les autres en divers endroits. Ils s'y tiènent caches jusqu'à la révolution qui causa la mort de *Boniface*. Ce Pontife cependant, non content de les banir de nouveau, cherche à leur susciter partout de nouvelles persécutions. La reddition de Palestrine & ses suites apartiènent à l'année suivante.

Jâque, Roi d'Aragon, revient à Rome; d'où, chargé des bénédictions & de l'or du Pape, il se rend à Naple pour concerter avec *Charle II* les opérations de la campagne qu'il s'agissoit de comencer. Il fait exhorter secrètement le Roi *Frédéric* de renoncer au moins à ses conquêtes de Calabre; & s'ofre de ménager à cète condition quelque accomodement: mais ses exhortations & son ofre sont rejetées. Il unit ses forces à celles du Roi *Charle*; ce qui forme une Armée navale très considérable. Il done à *Roger de Loria* le comandement de la flote, & va décendre en Sicile. Patti, Milazzo & d'autres Places se rendent d'abord. Siracuse est ensuite assiégée & défendue avec une égale vigueur. *Jâque* envoie *Jean de Loria*, neveu de l'Amiral, avec vingt Galères porter des vivres au Château de Patti, que les Siciliens assiégeoient. Seize Galères sorties de Messine, ataquent cète Escadre, & prènent 16 Galères & le Comandant lui-même. Cet échec & la perte de beaucoup de monde au Siége de Siracuse font prendre à *Jâque* la résolution de retourner à Naple. Il envoie de la Côte de Milazzo demander ses Galères & tous les Prisoniers à *Frédéric*, en lui promètant de ne plus revenir en Sicile. Mais les Siciliens, indignés contre *Roger de Loria*, ne se contentèrent pas d'empêcher leur Roi de rien rendre; ils firent couper la tête à *Jean de Loria* come Rébelle. *Jâque* passa l'hiver à Naple; & *Frédéric* recouvra sans peine tous les Chateaux que son Frère avoit pris, ou qui s'étoient volontairement déclarés pour lui.

Adolfe, Roi des Romains, se disposant, dit-on, à priver de ses Etats *Albert*, Duc d'Autriche, fils du Roi *Rodolfe*; celui-ci travaille à le détroner, & met dans ses intérêts *Venceslas IV*, Roi de Bohème, *Albert II*, Duc de Saxe, *Otton IV*, Marquis de Brandebourg, & *Gérard d'Eppeinstein*, Archevêque de Maience. Ces Princes résolurent de déposer *Adolfe*; &, par leurs Ambassadeurs, ils s'assurent du consentement du Pape, en lui faisant présent de 16 mille marcs d'argent. *Boniface* done en même tems les plus belles espérances aux Ambassadeurs d'*Adolfe*. La veille de S. Jean-Batiste, les quatre Electeurs, assemblés à Maience, déposent solemnellement *Adolfe*, sous de vains prétextes, & noment Roi des Romains *Albert*, Duc d'Autriche. *Boniface*, dont ce Prince étoit l'Ennemi, n'est pas plutôt informé du choix des Electeurs, qu'il révoque le consentement qu'il avoit doné pour procéder à l'élection. *Adolfe* avoit dans son Parti les autres Electeurs, beaucoup de Princes & toutes les Villes. Il prend les armes contre *Albert*. Les deux Princes se livrent Bataille près de Wormes le 2 de Juillet. *Adolfe* est tué par son Rival. Le 9 d'Août, la Diète générale, assemblée à Francfort, assure, par une élection unanime & juridique, la Courone sur la tête d'*Albert*, qui la reçoit à Aix-la-Chapelle le jour de Saint Barthelemi.

La guerre continue encore entre le Marquis d'Este & les Bolonois: mais il ne se fait rien de considérable, parceque le Pape & les Florentins négocient la paix. Les Bolonois font pendant la nuit une incursion dans le Territoire de Modène, & viènent jusqu'au Bourg de Ste Agnès, voisin de cète Ville, sans que les Sentinelles s'en aperçoivent, & crient aux Armes, parceque les chiens des Faubourgs aboyoient avec tant de fureur, qu'ils empêchoient d'entendre ce que les Paysans & les gens du dehors leur disoient. On prétend que cet accident fut cause que les Anciens de Modène mirent au ban tous les chiens de la Ville & du Territoire & comandèrent qu'on les tuât.

Les Parmesans font la Paix avec leurs Banis au moyen d'un Compromis entre les mains de *Matthieu Viscomte*, Seigneur de Milan, & d'*Albert Scotto*, Seigneur de Plaisance, par le Jugement duquel beaucoup de Citoyens sont exilés, mais conservent leurs Biens.

Soixante-&-dix huit, ou, selon quelques uns, 85 Galères sortent du Port de Gène sous la conduite de l'Amiral *Lamba Doria* pour aler faire le ravage sur

les côtes de l'Etat de Venise. Les Vénitiens mèrent aussitôt en mer 97 Galères comandées par *André Dandolo*. Les deux flotes se combatent près de Curzola, le 8 de Septembre. Les Génois perdent au premier choc dix Galères. Ils ont ensuite l'avantage, & prènent 85 Galères, dont ils brûlent 67, & conduisent les 18 autres à Gène. Il périt dans ce combat environ neuf mille homes Venitiens, & six mille 500 ou sept mille 400 sont faits prisoniers avec l'Amiral *Dandolo*, qui meurt de chagrin quelques jours après. A la nouvelle de cète perte immense, le Sénat done ordre aussitôt d'equiper 100 Galères : mais, ou cet Armement ne se fit pas ; ou, s'il se fit, il ne servit à rien.

Un tremblement de terre, qui comence en Italie le jour de S. André, continue durant plusieurs jours & plusieurs minutes ; & renverse beaucoup d'Eglises, principalement dans les Villes de Riéti, de Spolète & de Pistoie, dont les Habitans sortent à la campagne. *Boniface VIII*, qui se trouvoit alors à Riéti, court grand risque, son Palais aiant été fortement ébranlé. Réfugié dans le Couvent des Dominicains hors de cète Ville, il y prend quelque repos dans une Cabane de bois, qu'on lui construit au milieu d'un pré.

1299.

Jâque, Roi d'Aragon, s'embarque à Naple au mois de Juin pour la Sicile avec *Robert*, Duc de Calabre, & *Philippe*, Prince de Tarente, fils du Roi *Charle II*, & des forces beaucoup plus considérables que l'année précèdente. Le 4 de Juillet, le Roi *Frédéric* ataque la flote du Roi son Frère près du Cap Roland avec 40 Galeres, ou peut-être plus. Les Siciliens se batent en désespérés : mais le courage & l'adresse de *Roger de Loria* leur enlève la victoire. Ils sont mis en fuite avec perte de plus de six mille Homes, & de 28 Galères, qui sont prises. *Frédéric* se sauve à force de rames. On prétend que *Jâque*, l'aiant pu faire prisonier, ne l'avoit pas voulu ; ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, que sa conduite va faire voir que son dessein n'étoit pas de ruiner absolument son Frère. Après sa victoire, il passe en Calabre, pour y prendre les troupes que le Roi *Charle* y tenoit prêtes ; & va débarquer en Sicile. *Ce fut alors*, dit Muratori (1), *qu'il dit à ses Beaufrères* Robert, *Prince de Calabre, &* Philippe, *Prince de Tarente*, « *Que ses afaires le rapeloient en Catalogne ; Que la Sicile étoit hors d'état de faire aucune résistance ; qu'il ne pouvoit se résoudre à voir, & moins encore à mètre la dernière main à la ruine de son Frère déja ruiné ; qu'il vouloit donc leur laisser la gloire d'achever cète conquête* ». *Il retourne donc à Naple faire les mêmes excuses au Roi* Charle ; *& fait voile pour la Catalogne, après avoir rempli ses engagemens envers son Beaupère & le Pape. Des Historiens* (1) *disent qu'il fut bien reçu du Roi* Charle, *qui s'obligea de lui rembourser les dépenses de son Armement, qui montoient à plus de 200 mille onces d'or. D'autres disent qu'il fut vu de mauvais œil, parcequ'on le crut d'accord avec son Frère ; & qu'il quita l'Italie, haï des François & maudit des Siciliens. Ce qui le fit s'en retourner, si l'on croit la* Chronique de Forli, *c'est que le Pape ne lui faisoit point toucher l'argent, qu'il s'étoit obligé de lui doner pour le paiement de ses Troupes.* Quoi qu'il en soit, le départ de *Jâque* fut le salut de *Frédéric*. *Robert*, Duc de Calabre, après s'être empare de divers Chateaux, assiège Catane, qui ne lui coûte point de sang, & que des Traîtres lui livrent. Plusieurs Places de la Vallée de Noto se declarent pour le Roi *Charle*. Il avoit cependant envoyé par terre vers la Vallée de Mazzara son frère *Philippe*, Prince de Tarente, avec quelques Galères, qui lui prètoient la main du coté de la mer. *Frédéric*, avec les forces qu'il avoit pu rassembler, s'étoit renfermé dans le Chateau de S. Jean, pour observer les Ennemis. Il marche au-devant du Prince, & lui livre bataille dans la Plaine de Formicara. L'Armée de *Philippe* est mise en déroute. Lui-même, renversé de cheval & blessé, court risque d'être massacré par les Catalans, en vengeance de la mort de *Conradin* : mais *Frédéric* survient & lui sauve la vie. Presque tous les Vaincus tombent entre les mains des Vainqueurs, & sont renfermés dans des prisons. D'autre part, un Prisonier de guerre fait entendre aux Barons du Duc de Calabre, qu'il peut les rendre maitres du fort Chateau de Gallerano. Son ofre est bien reçue ; & grand nombre de ces Barons, comandés par le Comte de Brienne, s'aprochent de ce Chateau, tombent dans une embuscade

(1) Ann, d'Ital, T. VII, pag. 522.

(1) Summonte *Istor. di Napoli.*

que leur tendoit *Blasco d'Alagona.* l'un des Capitaines de *Frédéric*, & ils sont tous faits prisoniers.

Albert, élu Roi des Romains, & couroné l'année précèdente à Aix-la-Chapelle, envoie des Ambassadeurs au Pape, afin de faire confirmer son élection: mais *Boniface* répond, « Qu'*Albert* étoit indigne de l'Empire, parce» qu'il étoit criminel de Lèze-Majesté, » pour avoir tué son Souverain ». *Benvenuto d'Imola*, dans sa *Petite Chronique* & dans ses *Commentaires sur le Dante*, ajoute: « Que *Boniface*, assis » sur son Trone, aiant la courone en » tête & l'épée au côté, dit brusque» ment à ces Ambassadeurs: *C'est moi*, » *c'est moi qui suis César, c'est moi* » *qui suis Empereur* ».

Les Pisans achètent des Génois la paix à deux conditions: l'une de leur céder une partie de la Sardaigne, & Bonifacio dans l'Isle de Corse; l'autre de ne mètre en mer, durant les 15 années suivantes, aucune Galère armée en guerre.

Au mois de Février, *Azzon VIII*, Marquis d'Este, & les Bolonois font la paix par la médiation du Pape & des Florentins. Elle est suivie d'un compromis entre les mains du Pape à l'égard des Chateaux que Bologne & Modène se disputoient: mais le Jugement rendu par le Pape parut injuste aux Modénois. Au mois d'Avril, les Députés de *Matthieu Viscomte*, d'*Albert de la Scala* & de *François*, Marquis d'Este & des Bolonois, s'assemblent à Faënze, & convièneut des conditions de la paix entre les Villes de la Romagne & Bologne; & les *Lambertazzi*, banis de cète dernière, sont compris dans cète paix.

Taino Bonacolsi, voulant recouvrer la Seigneurie de Mantoue, usurpée sur lui par *Bardelone*, son frère, va demander du secours au Marquis *Azzon d'Este*; &, sans vouloir ensuite se servir des troupes, qu'il en avoit obtenues, il retourne à Mantoue. Son Neveu *Botticella Bonacolsi*, soutenu de quelques troupes d'*Albert de la Scala*, Seigneur de Vérone, chasse ses deux Oncles, & s'empare de la Seigneurie de Mantoue. Ils se retirent l'un & l'autre à Ferrare, où le Marquis *Azzon* les reçoit bien. *Bardelone* passa depuis à Padoue; & sa pauvreté fut cause que les Nobles de cète Ville le virent d'assez mauvais œil. Il y mourut la troisième année de son exil.

Jean, Marquis de Montferrat, aiant fait aliance avec les Pavésans, le Marquis de Saluces, & *Philippe*, Comte de Languse, fait au mois de Mars révolter la Ville de Novare, qui reconoissoit *Matthieu Viscomte* pour Seigneur. *Galéaz*, fils de *Matthieu*, se sauve avec peine de cète Ville dont il étoit Podestà. Verceil suit cet exemple; & bientot après Casal de Saint-Evaise dans le Montferrat, où *Matthieu* comandoit presque en maître, se révolte aussi. Dans le mois de Mai, ces Seigneurs & ces Villes se liguent avec les Crémonois, les Comasques, les Ferrarois & le Marquis *Azzon d'Este*; & tous sortent en campagne chacun de leur côté. *Matthieu Viscomte* s'y met de même, avec des troupes auxiliaires d'*Albert Scotto*, Seigneur de Plaisance, & d'*Albert de la Scala*, Seigneur de Vérone, de qui le fils *Alboin* étoit le Mari d'une de ses Sœurs. Cète levée de boucliers produit, sans autre évènement, une paix qui se conclut au mois de Mai.

Les Vénitiens, abatus par la perte de l'année précèdente, demandent la paix aux Génois. Elle se fait par la médiation de *Matthieu Viscomte*: mais à condition que, durant les 13 années suivantes, les Vénitiens n'envoieront point de Galères en Sirie ni dans la Mer Majeure.

1300.

Cète année, dit Muratori (1), *fut célèbre par ce que nous apelons aujourd'hui le* Jubilé Universel, *inventé & célèbré pour la première fois par le Pape* Boniface VIII, *à l'occasion du bruit, répandu dans Rome & puis dans d'autres pays, que l'on gagnoit de grandes Indulgences en visitant les Eglises de Rome la dernière année de chaque Siècle. On chercha surquoi cète opinion pouvoit être fondée, sans pouvoir le trouver. On ne s'avisa pas alors d'en pêcher l'origine dans l'Ancien Testament; & le nom de* Jubilé *ne fut point imaginé dans ce tems-là. Les mois de Janvier & de Février amenèrent à Rome un prodigieux concours de Pèlerins; &* Boniface *en prit occasion de publier une* Bulle, *par laquelle il accordoit l'Indulgence plénière à quiconque visiteroit une fois par jour les Eglises de Rome, durant l'espace de* 15 *jours pour les Etrangers, & de* 30 *pour les Romains. Le motif de la Bulle étoit de satisfaire la dévotion des Peuples: mais cète dévotion tournoit au très grand profit du Pape, à cause des Aumônes abondantes que les Pèlerins fai-*

(1) Muratori, T. VII.

EVENEMENS *pendant l'Année* 1300.

soient volontairement dans toutes les Eglises, lesquelles entroient toutes dans la Bourse du Pape; & les Romains n'y gagnoient guère moins par le débit de leurs denrées. Jusque-là les Indulgences plenières avoient été rares, & ne s'étoient ordinairement accordées qu'à l'occasion des Croisades. On ne sauroit dire combien fut immense la foule de gens atirés durant cète année à Rome de tous les pays de la Chrétienté par cète facilité de gagner les Indulgences, sans courir aucun risque de la vie, & sans être obligé de faire de longs & périlleux voyages. Dans tous les grands chemins d'Italie, c'étoit come une Procession continuelle, ou plutôt une Armée en marche; & Jean Villani, *qui se rendit à Rome en cète occasion, assure qu'il ne se passoit point de jour que l'on ne comtât en cète Ville 200 mille Etrangers amenés uniquement par cète espèce de dévotion... L'Italie jouissoit alors d'une paix presque générale; & l'abondance des vivres étoit grande par tout; en sorte que les chemins étoient surs & qu'il ne manquoit rien aux Voyageurs en état de faire de la dépense. L'Auteur de la* Chronique d'Asti, Guillaume Ventura, *que sa dévotion fit aler gagner cète Indulgence, dit, « Que, de comte fait, » il vint bien à Rome, cète année, » deux millions de persones; & que la » foule étoit si grande, qu'il vit sou» vent des Homes & des Femmes foulés » aux pieds, & qu'il fut lui-même dans » ce cas. Il ateste aussi que l'on trou» voit en abondance à Rome du pain, » du vin, de la viande, du poisson & » du gibier; que le foin étoit très cher, » & que les logemens ne l'étoient pas » moins. Il ajoute ensuite que le Pape » reçut des Pèlerins d'innombrables som» mes, parce que deux Clercs, qui se » tenoient jour & nuit à l'Autel de » S. Paul ramassoient avec des rateaux » qu'ils tenoient à leurs mains, un ar» gent infini.* (Papa innumerabilem pe» cuniam ab eisdem recepit, quia die » ac nocte duo Clerici stabant ad Al» tare sancti Pauli, tenentes in eorum » manibus rastellos, rastellantes pe» cuniam infinitam) ». Boniface *institua cète Indulgence plénière pour chaque centième année: mais ses Successeurs, pour satisfaire à la dévotion des Peuples & faire en même tems le profit des Romains, changèrent cète Institution, en accordant, come il se pratique aujourd'hui, la même Indulgence à la fin de chaque vingt-cinquième année.*

Les Florentins envoient en Sicile, sous la conduite de *Reinier Buondelmonti*, 400 Homes d'Armes & plus au secours de *Robert*, Duc de Calabre. Ces Toscans, en arivant à Catane, ne vouloient pas moins que d'amener en cète Ville *Blasco d'Alagona*, Général des Siciliens: mais leurs bravades n'étant suivies d'aucun effet, ils ne servent pas moins de risée aux François qu'aux Siciliens; & le mois d'Août ne se passe pas sans qu'ils désertent pour la plupart. Vingt-sept Galères Siciliènes, comandées par *Conrad Doria*, vont en course vers les Côtes de Naple. Elles arivent, sans être sur leurs gardes, à l'Isle de Ponza. *Roger de Loria*, qui retournoit de Naple en Sicile avec des renforts de Troupes & de Navires qu'il conduisoit au Duc de Calabre, après avoir été joint par sept Galères Génoises apartenantes aux *Grimaldi*, va chercher la Flote Siciliène, qui, sachant que cet habile Amiral la venoit ataquer avec 48 Galères, ne craint pas, le 14 de Juin, de s'exposer au combat. Il n'en réchape que sept Galères Siciliènes. Toutes les autres avec l'Amiral & beaucoup de Noblesse tombent au pouvoir de *Roger*, qui passe en Sicile. Le Duc *Robert* assiège ensuite Messine par mer, & la presse si vivement, que la Ville est bientôt réduite à l'extrémité par le défaut de vivres. A ce malheur se joint une maladie épidémique: mais les Messinois étoient résolus de mourir plutôt que de se rendre aux François. *Frédéric* va lui-même plusieurs fois en persone conduire des convois de vivres à Messine, & prend soin d'en retirer les Pauvres & les Malades. La contagion gagne l'Armée des Assiégeans, & *Robert* lève le Siége. *Violante*, Femme de ce Duc & Sœur du Roi de Sicile, entame alors la négociation d'une trêve qu'elle fait conclure pour six mois. Le Roi s'abouche avec le Duc à Siracuse sur le bord de la mer; & celui-ci, laissant ensuite sa Femme à Catane, retourne à Naple.

Le Pape charge du Gouvernement de la Romagne le Cardinal *Matthieu d'Aquasparta*, qui rétablit la paix dans les Villes de Forli, d'Imola, de Faenze & de Césène, alors obéissantes au Saint-Siége.

Le 23 de Mai, *Frédéric*, Comte de Montefeltro, fils du Comte *Gui*, *Hubert Malatesta* & *Uguccione de la Fagginola*, Podestà de Gubbio, s'unissent pour chasser les Guelfes de cète Ville. Ils ont recours au Pape, qui charge le Cardinal *Napoléon des Ursins*, Gouver-

neur du Duché de Spolète, d'assiéger Gubbio. Cet ordre s'exécute; &, le 23 de Juin, les Guelfes, avec le secours de ceux de Pérouse, rentrent dans la Ville, & chassent les Ghibellins; ce qui ne se fait pas sans beaucoup de meurtres & de destructions de Maisons.

Les Cancellieri de Pistoie, divisés en deux Factions, en viènent plusieurs fois aux mains cète année. Les Florentins, dont l'intérêt vouloit que les Guelfes continuassent à dominer dans cète Ville, emploient la force pour remètre la paix; & font chasser les principaux des deux Factions. Ces Banis se retirent à Florence, les Ghibellins dans la Maison des *Frescobaldi*, les Guelfes dans celle des *Cerchi*. Ces deux Familles étoient du nombre des plus riches & des plus puissantes de cète Ville, & la protection qu'elles accordent à ces diférens Banis, fomentent les troubles dans Florence. Toutes les Familles se déclarent les unes pour les Guelfes de Pistoie, les autres pour les Ghibellins. *Corso de' Donati* se met à la tête de la Faction noire ou Guelfe, & *Vièri de' Cerchi* se déclare Chef de la Faction blanche ou Ghibelline. Le Cardinal d'*Aquasparta*, chargé par le Pape de rétablir la concorde dans Florence, ne peut y réussir.

La Faction de *Philippe* ou *Philippone*, Comte de Langusco, prend les armes à Pavie contre celle de *Manfred de Beccharia*, qui succombe; *Manfred* sort de la Ville, dont le Comte reste Seigneur. *Matthieu Viscomte* s'étant mêlé de cète querèle, sous prétexte de procurer un accomodement, favorise le Comte, au Fils duquel il promet une de ses Filles en mariage: mais *Philippe*, aiant depuis découvert que *Matthieu* travailloit sous main à se rendre maître de Pavie, ils devinrent Ennemis irréconciliables.

1301.

Boniface VIII, qui vouloit à son gré disposer de tous les Trônes, songeoit en même tems à régler la succession de Hongrie; à détroner *Albert*, Roi des Romains; à faire plier sous son joug le Prince le moins capable de plier, *Philippe le Bel*, Roi de France; à préparer la conquête de l'Empire Grec: mais la restitution de la Sicile à *Charle II* étoit ce qui l'occupoit le plus. Il sollicite le Roi d'Aragon & d'autres Princes de faire la guerre au Roi *Frédéric*, & leur accorde des Décimes pour être employées à cète sainte entreprise. Il imagine aussi de se servir de *Charle*, Comte de Valois, qui venoit de se retirer en Italie, mécontent du Roi *Philippe le Bel* son Frère, & d'épouser *Catherine de Courtenai*, fille de *Baudouin*, Empereur titulaire de Constantinople. Il le flate de le faire Roi des Romains par la déposition d'*Albert*, & de le mètre en état de conquérir l'Empire Grec, dont il le déclare Empereur: mais c'est principalement contre la Sicile qu'il le veut employer. *Charle* tire de France quelques troupes, & va baiser à Anagnie les pieds du Pape, qui le crée Comte de la Romagne, Capitaine du Patrimoine de S. Pierre, & Seigneur de la Marche d'Ancone. Il l'envoie ensuite à Florence, pour y rétablir l'union entre les Citoyens *Charle* s'y rend le jour de la Toussaints; & se fait doner la Seigneurie de la garde de la Ville, sous promesse d'entretenir la paix. Ce n'étoit pas son intention. Il laisse rentrer dans la Ville *Corso Donati*, & les autres Banis avec une troupe de Brigands qui, durant cinq jours, pillèrent & brûlèrent des Maisons dans la Ville & dans le Territoire. Il abaisse ensuite la Faction Blanche ou Ghibelline, & remet le Gouvernement à la Faction Noire ou Guelfe. Le Cardinal *Matthieu d'Aquasparta*, Légat du Pape, vient, avant la fin de Novembre, pour calmer les troubles, & reconcilie beaucoup de particuliers: mais il veut en vain partager les Charges de la République entre les deux Factions. Les Noirs, soutenus par *Charle*, refusént d'y consentir; & le Cardinal indigné se retire en mètant la Ville en interdit. Quelques Historiens disent que *Charle* n'avoit agi que suivant les intentions du Pape, & vouloit se rendre Seigneur de toute la Toscane. *Jean Pagano*, Evêque de Riéti, que *Charle* envoie pour son Vicaire dans la Romagne, s'y conduit si mal, en exécutant les Ordres qu'il avoit, que le Pape le fait révoquer & le prive de son Evêché.

Au mois de Mai, les Blancs de Pistoie, par le secours de ceux de Florence, encore Maîtres dans cète Ville, chassent les Noirs, & détruisent leurs Palais, leurs Maisons & leurs Terres.

Ces Banis se retirent pour la plupart à Lucque, dont ils fortifient assez la Faction Noire, pour qu'elle en viène aux mains avec la Blanche, dont les Chefs étoient les *Interminelli*, ou *Antel-*

minelli. Plus de cent de leurs Maisons furent brûlées.

Le Marquis *Azzon d'Este* faisant de grands préparatifs de guerre, les Bolonois font une ligue avec les *Communes* d'Imola, de Forli, de Faenze, & de Pistoie, & les Banis de Florence; & choisissent pour Capitaine *Salinguerra*, come Ennemi de la Maison d'Este.

Les Factions de Bergame, c'est-à-dire, d'une part, les Coleoni & les Soardi, de l'autre, les Bongi & les Rivoli prènent les armes les uns contre les autres. Les premiers demandent du secours à *Matthieu Viscomte*, dont le Fils *Galéaz*, prend la Ville de force, pille & brule les Maisons des Rivoli, des Bongi & de tous leurs Partisans; & fait élire son Père Seigneur de Bergame.

Jean, Marquis de Montferrat, de concert avec les Avvocati, Famille puissante à Verceil, chasse de cète Ville la Faction des Tizzoni, qui se réfugient à Milan auprès de *Matthieu Viscomte*, qui continuoit d'être en guerre avec le Marquis de Montferrat, le Comte de Languse, & les Villes de Novare & de Verceil.

1302.

Charle de Valois quite Florence au mois d'Avril, va prendre les ordres du Pape, & se rend à Naple pour se mètre à la tête de la puissante Armée Navale que *Boniface* & le Roi *Charle* avoient préparée. Elle étoit composée de plus de 100 Galères & gros Bâtimens, sans comter les Navires légers. *Charle* s'embarque avec *Robert*, Duc de Calabre, & le Prince *Raimond Bérenger* son frère; & va débarquer en Sicile. Une trahison le rend maître de Termoli. D'autres lieux de peu d'importance étant tombés ensuite entre ses mains, il fait le Siége de Sana. *Frédéric*, qui n'avoit pas des forces suffisantes pour risquer une Bataille en plaine, se contente avec un camp volant de harceler continuellement les Ennemis & d'enlever leurs convois. La disète de vivres se fait sentir à l'Armée de *Charle*: une maladie contagieuse se met parmi les Homes & parmi les Chevaux, & *Charle* conseille au Duc de Calabre de faire la Paix. Ces deux Princes s'abouchent avec le Roi *Frédéric*; & l'on convient « Que » ce dernier épousera la Princesse *Eléo-* » *nore*, troisième fille du Roi *Charle*, » & que durant sa vie, il conservera » le Royaume de Sicile, sous le titre » de *Roi de Trinacrie*; mais que ce » Royaume sera dévolu par sa mort » au Roi *Charle* & à ses Dêcendans: » Que toutes les Places prises en Si- » cile & tous les Prisoniers seront re- » mis au Roi *Frédéric*, qui, de son cô- » té, restituera toutes les conquêtes, » qu'il a faites en Calabre ». C'est alors que *Philippe*, Prince de Tarente, sort de prison. *Frédéric* épouse *Eléonor* cète année; & le Pape, en désaprouvant le Traité, le ratifie, parceque des afaires plus importantes pour lui l'occupoient alors. *Charle de Valois* remporta peu de gloire de ses Expéditions en Italie. On disoit par tout: *Charle vient à Florence pour y mètre la paix, & la laisse en guerre. Il passe en Sicile pour y faire la guerre, & revient avec une paix honteuse.*

Boniface VIII étoit en querèle avec *Philippe le Bel* depuis 1295. Il vouloit, come ses Prédécesseurs, partager avec ce Roi les Décimes qui se levoient sur le Clergé de France. *Philippe*, de tous les Rois le plus jaloux des Droits de sa Courone, s'oposa vigoureusement aux prétentions du Pape. Celui-ci, pour s'en venger, érigea, par une Bulle du 16 de Septembre de cète année 1295, Pamiers en Evêché, sans faire mention du consentement de l'Evêque de Toulouse, dans le Diocèse duquel étoit Pamiers, ni de celui de l'Archevêque de Narbone Métropolitain, ni de celui du Roi, Souverain du Comté de Toulouse réuni depuis 1271 à la Courone de France. Le consentement du Prince est pourtant absolument nécessaire en pareille matière. *Boniface* conféra ce nouvel Evêché à *Bernard Saissetti*, qui se fit ordoner, malgré la défense du Roi, la réclamation de l'Archevêque de Narbone, & l'opósition de l'Evêque de Toulouse. En 1296, *Boniface* publia sa fameuse Bulle *Clericis Laicos*, qui défendoit aux Ecclésiastiques « de » payer aucun Subside aux Princes Sé- » cullers, sans être autorisés par le » Saint-Siége, à peine d'Excomunica- » tion, qui ne pouroit être levée que » par le Pape seul ». *Philippe le Bel*, par une Ordonance de la même année, défendit la sortie de l'or, de l'argent & des marchandises hors de son Royaume, sans sa permission; &, par une autre Ordonance, il défendit aux Etrangers de demeurer & de faire comerce dans son Royaume. Ces deux Ordonances mirent en fureur *Boniface*, qui sentit bien qu'il en étoit le princi-

pal objet. L'année suivante, à la prière des Prélats François, *Boniface* expliqua la Bulle *Clericis Laicos* par une autre dans laquelle il déclaroit : « Que » sa défense ne regardoit point les » prêts ou dons faits volontairement » par le Clergé, mais seulement les » impositions dont les Princes exi- » geoient par force le paiement. Il » ajoutoit même que, dans le cas de » la nécessité de la défense de l'Etat, » le Prince pouvoit, sans consulter le » Pape, demander un Subside au Cler- » gé ». Dans la même année, il canonisa S. Louis. Mais ces démarches ne le raccomodèrent point avec *Philippe*, qui ne voulut point révoquer sa défense de transporter l'or & l'argent hors du Royaume. Il survint ensuite d'autres causes de mécontentemens réciproques. En 1301, *Boniface*, pour braver *Philippe*, noma Légat en France ce même Evêque de Pamiers, qui s'étoit fait ordoner contre les Ordres du Roi. Ministre imprudent d'un Maître impérieux, ce Légat enjoignit à *Philippe* de partir pour une nouvelle Croisade, & le ménaça de l'excomunier. *Philippe*, qui précédemment avoit fait défense à l'Evêque de faire usage de ses pouvoirs de Légat, le fit arêter come Sujet rébelle, le remet à l'Archevêque de Narbone, son Métropolitain, pour lui faire son procès, jusqu'à la déposition, afin que l'on pût ensuite le punir en Criminel de Lèze-Majesté, come il l'étoit en effet. *Boniface*, que *Muratori* qualifie de *haut à la main*, mécontent d'ailleurs de ce que *Philippe* avoit reçu dans sa Cour & combloit de caresses *Etiène Colonne*, écrivit à ce Roi des Lètres menaçantes, dans lesquelles, marchant sur les traces de *Grégoire VII*, il s'attribua l'autorité sur le temporel des Rois, & le pouvoir de les déposer. *Philippe* lui répondit avec cète hauteur & cète dureté, qui ne peuvent jamais être condamnables dans un Souverain, dont on ataque les droits les plus sacrés ; droits qu'il n'a qu'en dépôt & dont il est comtable à ses Successeurs. *Boniface* cita, par un Bref à part, tous les Prélats de France, tous les Docteurs en Théologie, & tous les Docteurs en Droit à se trouver à Rome au mois de Novembre suivant ; & *Philippe* leur défendit d'obéir à cète citation illégitime. L'orgueil de *Boniface*, plus irrité que jamais, lui fait publier, le 5 de Décembre, la Bulle *Ausculta, Fili*, laquelle, aiant avancé que la Puissance Temporelle doit être soumise à la Puissance Spirituelle, il excomunioit *Philippe* sans pourtant le nomer, & mètoit le Royaume en Interdit. Tout le Texte de cète Bulle montre ouvertement que le Pape prétendoit être en droit de faire rendre comte aux Souverains du Gouvernement de leurs Etats, & d'être Juges entr'eux & leurs Sujets. *Philippe* la fait brûler à Paris le 11 de Février de cète année 1302 ; & fait publier cète exécution à son de trompe. Le 10 d'Avril, il tient en cète Ville une Assemblée pour avoir l'avis des Ecclésiastiques & des Seigneurs. Les premiers le suplient de leur permètre d'aler à Rome pour obéir au Pape : mais, de l'avis des seconds, il leur réitère la défense de sortir du Royaume. En conséquence les Prélats écrivent au Pape pour le prier de révoquer sa citation : & les Seigneurs se plaignent aux Cardinaux de ce que le Pape prétendoit que le Roi dépendoit de lui pour le temporel ; au lieu que la Maxime générale & constante en France est que *le Temporel du Royaume ne relève que de Dieu seul*. Les Cardinaux répondent en biaisant : « Que le Pape » n'avoit jamais écrit au Roi qu'il dût » reconoître tenir de lui le temporel » de son Royaume » : mais le Pape répond en même tems aux Prélats, « Qu'on ne sauroit, sans établir deux » Principes, soutenir que les choses » temporelles ne sont pas soumises aux » spirituelles » ; & mande de nouveau les Evêques & les Docteurs à Rome. Il célèbre ensuite, le 10 d'Octobre, un Concile qu'il avoit convoqué l'année précédente. Il ne s'y trouve que très peu de Prélats François. C'est de concert avec ce Concile, à ce que l'on croit, que *Boniface* fabrique la trop célèbre Bulle *Unam sanctam*, dans le Dispotif de laquelle, à la faveur de passages de l'Ecriture mal apliqués & d'une ridicule Allégorie des deux Glaives, qui se trouvèrent entre les mains des Apôtres, lorsqu'on vint pour arêter *Jésus-Christ*, il prétend établir que la Puissance Temporelle est nécessairement soumise à la Puissance Spirituelle. L'Allégorie ne prouve rien par elle-même. En fait de Doctrine, qui tient à la Foi, rien ne peut être fondé que sur une Révélation claire & formelle. D'ailleurs cète Allégorie, sur laquelle on vouloit qu'un des Glaives représentât la Puissance Spirituelle, & l'autre la Puissance Temporelle, pèchoit essentiellement en un point. L'Ecriture

EVENEMENS *pendant l'Année* 1302.

parle ſimplement de deux épées que les Apôtres avoient, & ne done aucune preéminence à l'une ſur l'autre. Dans le prononcé de cète Bulle, *Boniface* décidoit vaguement « Que tout » Home eſt ſoumis au Pape »; Propoſition admiſe pour vraie par tous les Catholiques, lorſqu'il ne s'agit que de la Puiſſance Spirituelle: mais les principes d'après leſquels *Boniface* raiſonoit, ou croyoit raiſoner, anoncent trop viſiblement ſes intentions, pour que la bone-foi permète de chercher à le juſtifier par une conſéquence mal énoncée. *Charle de Valois*, ou parceque le Pape le traitoit froidement depuis la paix de Sicile, ou parceque, ſe rapelant qu'il étoit Frère du Roi de France, il ne lui convenoit plus de reſter en Italie, retourne en France, & ſe déclare contre le Pape, ainſi que ſon devoir l'exigeoit. Si l'on en croit *Ferrato de Vicenze*, lorſque ce Prince ala prendre à Rome congé du Pape, il en eſſuya des reproches ſi peu meſurés, que, portant la main ſur ſon épée, il s'en falut peu qu'il ne la tirât pour tuer *Boniface*.

Le 22 d'Octobre, *Frédéric*, Comte de Montefeltro, *Uguccione de la Fagginola*, avec les Troupes d'Arezzo, & *Bernardin de Polenta* avec les Troupes de Ravenne, vont aſſiéger Céſène, pour quelques mécontentemens qu'ils avoient reçus du Podeſtà de cète Ville, *Mazzolino de' Mazzolini* de Breſcia. Tout eſt ſaccagé dans le Territoire; & tous les Châteaux, à la réſerve de deux, ſe rendent aux Confédérés. *Renaud*, Evêque de Vicenze, alors Gouverneur de Romagne, ne peut s'opoſer à ce qu'ils entreprenoient, aſſez embaraſſé lui-même à faire reſpecter du moins un peu ſa Puiſſance. Quelque aparence de vigueur qu'il montre à Forli, ſoulève contre lui les *Ordelaffi*, qui font révolter le Peuple; &, pendant qu'il veut apaiſer le tumulte, il reçoit une bleſſure dont il meurt.

Les Blancs ou Ghibellins étoient, come on l'a vu l'année précédente, les Maîtres à Piſtoie. Les Florentins & les Lucquois, pour rendre la ſupériorité dans cète Ville aux Noirs ou Guelfes, la vont aſſiéger & ravagent tous les environs. Une vigoureuſe défenſe les force à ſe retirer. Ils ſe bornent au Siége du Château de Serravalle, qui tient longtems & ne ſe rend que le 6 de Septembre. La Garniſon au nombre de 1000 Homes eſt conduite priſonière à Lucque. Les Lucquois prènent auſſi le Château de Larciano, malgré les Troupes de Piſtoie, qui vienent pour le ſecourir, & ſont miſes en déroute.

En 1299, *Azzon VIII*, Marquis d'Eſte, avoit done ſa ſœur *Béatrix* en mariage à *Galéaz*, fils aîné de *Matthieu Viſcomte*. Cète aliance, qui rendoit la puiſſance de ce dernier beaucoup plus conſidérable, avoit fait craindre à ſes voiſins, qu'il ne parvînt à ſe rendre maître de toute la Lombardie. *Albert Scotto*, Seigneur de Plaiſance, à qui le Marquis *Azzon* avoit d'abord deſtiné ſa Sœur, étoit plus animé que perſone contre *Matthieu*, dont il afectoit d'être l'Ami le plus ſincère, dans le tems même qu'il en préparoit la ruine par une ligue qu'il avoit faite avec les La Torre, *Jean*, Marquis de Montferrat, *Philippon*, Comte de Languſe, & Seigneur de Pavie, *Antoine de Fiſiroga*, Seigneur de Lodi, les Avvocati de Verceil, les Bruſati de Novare, les Alexandrins, & les Banis de Crème, de Bergame, de Crémone & des autres Villes de Lombardie. *Pierre*, oncle de *Matthieu*, d'autres de ſes Parens, & beaucoup de Nobles de Milan étoient entrés dans cète Conſpiration. Au mois de Juin, l'Armée confédérée s'avance impetueuſement juſqu'à Saint-Martin, dans le Territoire de Lodi. *Matthieu* raſſemble en hâte tout ce qu'il peut de Troupes & marche aux Ennemis: mais il eſt à peine ſorti de Milan, que les Complices ſecrets des Confédérés ſoulèvent le Peuple, & chaſſent *Galéaz*, fils de *Matthieu*, dont le Gendre *Conrad Ruſca*, Seigneur de Come, ſe déclare alors contre lui. *Matthieu* croit ne pouvoir mieux faire que d'aler, le 13 ou le 14 de Juin, ſe remètre entre les mains d'*Albert Scotto*, qui feint de vouloir être le Médiateur de la paix. *Matthieu* lui céde la Seigneurie de Milan, à condition de conſerver tous ſes biens. On lui promet tout, & l'on ne laiſſe pas de le conduire en priſon à Plaiſance. Il ne peut en ſortir, qu'en faiſant remètre aux Confédérés le fort Château de Saint-Colomban, qu'ils détruiſent ſur le champ. *Matthieu* ſe retire à Borgo San-Donnino: mais, après des tentatives inutiles, pour faire changer de face à ſa fortune, il va ſe cacher quelque tems dans une retraite inconue. *Galéaz*, après avoir reſté quelques jours à Bergame, trouve un azile aſſuré près du Marquis *Azzon*, ſon Beaufrère. Les La Torre cependant rentrent dans Milan, recouvrent leurs anciens biens, travaillent à ſe faire rendre la Seigneu-

rie par le moyen du Peuple, & chassent *Pierre Viscomte* & les autres Nobles oposés à *Matthieu*, parcequ'ils ne vouloient point punir de Seigneurs, & qu'ils demandoient le rétablissement du Gouvernement Républicain. *Albert Scotto* tient, au mois de Juillet, un Parlement où se trouvent avec les La Torre, des Députés de Milan, de Pavie, de Bergame, de Lodi, de Novare, d'Asti, de Verceil, de Crème, de Come, de Crémone, d'Alexandrie & de Bologne. Il s'y conclut une Ligue, & l'on charge *Albert* de faire rentrer par négociation ou par force les Guelfes dans toutes les Villes, qui les avoient banis; d'obliger le Marquis *Azzon* à remètre en liberté Modène & Reggio; pour cet effet d'atirer les Parmésans dans la Ligue afin qu'ils comencent la guerre contre le Marquis. On done ordre aussi de faire sur le champ de grandes levées, & de rebâtir & fortifier le Château de Borgo San Donnino. Bergame & Tortone choisissent ensuite *Albert* pour Seigneur & chassent tous ceux qui favorisoient les *Viscomti.*

1303.

Au comencement de cète année, *Boniface VIII*, aiant excomunié de nouveau *Philippe le Bel*, envoie en France le Cardinal *Jean le Moine* avec 12 articles de prétentions contraires à celles du Roi, qui répond avec fermeté. *Boniface*, mécontent de cète réponse, réitère ses menaces d'achever de procéder contre *Philippe*; &, come il comtoit peu sur *Charle II*, Roi de Naple, il fait aliance avec *Frédéric*, Roi de Sicile; & recherche l'amitié d'*Albert*, Roi des Romains, qu'il avoit traité jusqu'alors avec indignité. L'ofre de la Courone Impériale gagne aisément ce Prince, qui ne fait pas difficulté, dit-on, d'écrire au Pape: « Qu'il re» conoissoit que le Saint-Siége avoit » transféré l'Empire des Grecs aux Al» lemans en la persone de *Charlema*» *gne*; que certains Princes Ecclésiasti» ques & Séculiers tenoient du Saint» Siége le droit d'élire le Roi des Ro» mains, qui doit être Empereur; & » que c'est du Saint-Siége que les Rois » & les Empereurs recevoient la puis» sance du Glaive temporel ». *Boniface* vouloit engager *Albert* à faire la guerre à *Philippe*. Cependant ce dernier tient, le 12 de Mars à Paris, une Assemblée dans laquelle le Chevalier *Guillaume de Nogaret*, Professeur ès Loix, propose contre le Pape 29 Chefs d'accusation, & s'ofre d'en fournir les preuves au Concile général, dont cète Assemblée suplioit le Roi de procurer la convocation. Les principales de ces accusations êtoient « Que *Boni*» *face* ne croyoit pas que l'ame fût » immortelle, que *Jésus-Christ* fût pré» sent dans l'Eucharistie, ni que la For» nication fût un péché: Qu'il êtoit » Magicien, Simoniaque, Hérétique ». L'Assemblée fait aussi prier le Roi de s'assurer de la persone du Pape, en atendant le Concile. Le Chevalier *Guillaume du Plessis* réitère les mêmes accusations contre le Pape dans l'Assemblée des Etats Généraux, qui se tient le 13 de Juin; & *Philippe* y fait lire un Acte qui portoit: « Qu'après avoir » entendu ce qu'avoient proposé *No*» *garet & Duplessis*, il est d'avis de » convoquer un Concile Général, au» quel il veut assister en persone; qu'il » prie les Evêques d'y travailler de leur » part; & qu'en atendant il apelle à » ce Concile de tout ce que *Boniface* » pouroit faire contre lui ». Les Etats Généraux apelèrent de même: mais les Evêques ajoutèrent dans leur Acte: « Qu'une espèce de nécessité les for» çoit d'apeler, & qu'ils ne vouloient » pas se rendre Parties »; c'est à dire qu'ils apeloient & n'apeloient pas. On reconoît en tout la prudence du Clergé. Les mois d'Août & de Septembre ne se passent pas sans qu'il paroisse plus de 700 Actes d'adhésion à l'Apel des Etats Généraux, de la part des Evêques, des Chapitres, des Abbés, des Religieux, même des Mendians, des Universités, des Seigneurs & des Comunautés. *Boniface*, informé de la Procédure juridique des Etats, réagrave les Excomunications & met le Royaume en Interdit. Après l'Assemblée du 12 de Mars, *Philippe* avoit fait partir secrètement pour l'Italie le Chevalier *Guillaume de Nogaret* avec un Florentin, nomé *Musciatto de'Franzesi*. Bien pourvus de Lètres de change, ils êtoient alé loger dans un Château de *Musciatto*. Leur premier soin avoit été de lever des troupes en secret; & de prodiguer par des Emissaires affidés l'argent & les promesses pour gagner les Nobles de la Campagne de Rome, & les Citoyens d'Anagni. Le Pape êtoit en cète Ville avec les Cardinaux & toute sa Cour, & s'occupoit à lâcher Bulle sur Bulle contre *Philippe*. Il venoit d'en achever une dernière qu'il devoit publier le 8 de Septembre,

EVÈNEMENS pendant l'Année 1303.

lorsque, la veille de ce jour, *Guillaume de Nogaret*, *Sciarra Colone*, les Nobles de Ceccano & de Sapino, beaucoup d'autres Barons, 300 Cavaliers & beaucoup d'Infanterie entrent dans Anagnie tout-à-coup avec les Enseignes du Roi de France déployées, & crient: *Vive le Roi de France, & meure le Pape Boniface!* Le Peuple de la Ville se joint à ces troupes; & l'on prétend que plusieurs Cardinaux étoient du complot, entre autres *Napoléon des Ursins*. Dans la vérité, les Cardinaux s'enfuient ou se cachent tous, & laissent le Pape assiégé dans son Palais. Sa Maison fait quelque résistance: mais les portes sont enfoncées & le Palais est pris. *Boniface*, qui croit qu'on en veut à sa vie, veut mourir du moins avec grandeur. Il se fait revêtir de ses Habits Pontificaux; & la Thiare sur la tête, la Croix à la main, il atend, assis dans un fauteuil, l'arivée de ses Ennemis. *Guillaume de Nogaret*, à ce que l'on prétend, lui dit: « Qu'il n'étoit » pas venu pour le priver de la vie: » mais pour le conduire à Lion où se » devoit tenir un Concile général, de- » vant lequel il répondroit aux accu- » sations intentées contre lui ». Pour *Sciarra Colonne*, il accable le Pape d'injures, & le veut forcer à renoncer au Pontificat: mais il le trouve résolu fermement à mourir plutôt que de céder. La foule des Historiens dit qu'alors *Sciarra Colonne* frapa *Boniface* au visage avec son gantelet: mais ce fait, dont les Contemporains ne parlent pas, est démenti par la suite de l'Histoire. Le Pape est gardé prisonier durant trois jours, qu'on emploie à piller son Palais, où l'on trouve des trésors immenses; &, pendant ce tems, il refuse de prendre aucune nouriture. Le Cardinal *Luc de Fiesque*, touché de pitié, manœuvre si bien qu'il fait soûlever le Peuple d'Anagnie, qui prend les armes, en criant: *Vive le Pape, & meurent les Traîtres! Sciarra Colonne* va trouver alors *Boniface*, lui parle avec respect; lui demande pardon de son emportement; & lui fait ofre de la liberté, s'il lui veut accorder l'absolution des Censures, & quelques autres demandes que l'Histoire ne dit pas. *Boniface* accorde tout. *Colonne* & *Nogaret* sortent aussitot de la Ville avec tous leurs gens & le Pape est libre. Il se hate de retourner à Rome dont le Peuple le reçoit avec les plus grands témoignages de joie. *Il survécut encore quelques jours*, dit Muratori (1), *mais avec la tête renversée. Il croyoit toujours voir des homes armés, qui le vouloient tuer; & se rapeloit sans cesse les idées des afronts & des oprobres qu'il avoit essuyés, d'autant plus sensibles pour lui, que, de l'aveu de tous, il étoit le plus orgueilleux des homes... Véritablement il projètoit de se venger avec éclat, & de tenir un Concile général pour y porter ses plaintes des outrages faits en sa persone à toute l'Eglise: mais, suffoqué de colère, accablé de douleur, il tombe malade; &, sans jouir de sa tête, il meurt le 11 d'Octobre de cète année.* Ferréto de Vicenze (2), *Auteur qui vivoit alors, raporte des particularités, dont les autres ne parlent pas, que je ne maintiens pas pour vraies; mais qui pourtant n'ont point l'air de fables, & que peut-être les autres Historiens ont suprimées, pour ne pas déplaire à ceux par qui ce Pape avoit été trahi. Cet Auteur dit que deux des Cardinaux* des Ursins, Matthieu Rosso & Jàque *alèrent avec une foule de gens armés au-devant du Pape* (lorsqu'il revint à Rome); *& qu'ils le conduisirent en droiture au Palais du Vatican. Je sais qu'il y avoit alors dans la Maison* des Ursins *deux Cardinaux*, Napoléon & Matthieu: *mais je n'en conois point du nom de* Jaque. Ciaconius *en ajoute un troisième*, François, *Cardinal* des Ursins, *créé par* Boniface, & Dino Campagni (3) *le nome aussi* des Ursins. *Vraisemblablement* Ferréto *parle du Cardinal* Jàque Gaiétan de'-Stefoneschi, *neveu des Cardinaux* des Ursins, *lequel est Auteur de la* Vie de S. Célestin V. *Quoi qu'il en soit, le Pape, qui s'étoit presque aperçu que le Cardinal* Napoléon, *&, suivant* Dino Campagni, *dit le Cardinal* François, *avoit eu part au complot de* Nogaret; *se mit à regarder les* Ursins *de mauvais œil. C'est pourquoi les deux Cardinaux, aiant gagné les Gardes du Pape, le firent garder à vue; ce qui fit prendre à* Boniface *la résolution d'aler habiter le Palais de Latran; croyant par là n'avoir plus rien à craindre de la puissance & des manœuvres des Cardinaux* des Ursins. *Dès que cète résolution fut sue, le Cardinal* Matthieu, *suivi de ses Partisans, l'ala prier de ne point quiter le Vatican, sous prétexte qu'il avoit à craindre de nouvelles entreprises de la*

(1) Annal. d'Ital. T. VII, *pag.* 11.
(2) *Histor. Lib. III.*
(3) *Histor. Lib. II.*

EVÈNEMENS pendant l'Année 1303.

part du Roi de France; &, le trouvant ferme dans son projet, il lui dit ouvertement: « Qu'il faloit rester; & qu'ils » ne vouloient point voir ariver de nou- » veaux scandales ». Le Pape entre alors en fureur; &, come il continuoit à chercher les moyens d'exécuter son dessein; il fut renfermé dans sa chambre sous bone garde; &, selon toutes les aparences, on fit courir le bruit, que c'étoit parceque la tempête qu'il avoit essuyée, avoit dérangé son esprit. Enfin, come il demanda « S'il étoit priso- » nier »; on lui répondit, « Qu'il l'é- » toit; & que, si jusqu'alors il avoit » tout fait au gré de son caprice, il » faloit qu'il se conformât désormais » aux volontés des autres ». Cète réponse le pénètra jusqu'au fond du cœur; il n'y répliqua que des discours extravagans; il ne voulut plus prendre de nourriture; il n'eut plus de repos ni de somcil; &, pendant une nuit, il termina sa vie dans un accès de fureur, sans que ses Courtisans s'en aperçussent. La Chronique de Parme *ateste aussi cète seconde prison du Pape. Mais peut-être fut-elle l'effet de la prudence de ces Cardinaux, qui, voyant que son esprit s'égaroit & qu'il devenoit furieux, crurent qu'il étoit nécessaire de le tenir renfermé, pour empêcher qu'il ne survînt des nouveautés scandaleuses. Telle fut la fin du Pape* Boniface VIII, *personage à qui peu d'autres ressemblèrent par l'élévation de l'esprit, par la magnificence, par l'éloquence & l'adresse, par le soin de n'élever aux Charges que des Homes de mérite, par la Science des Loix & des Canons: mais parcequ'il manquoit de cète humilité, qui convient à tous, & principalement à qui tient sur la terre la Place de* Jésus-Christ, *Maître & Modèle de toutes les Vertus, & surtout de celle-là, parcequ'il étoit gonflé de vaine gloire & d'orgueil,* Boniface *fut aimé de peu de gens, haï d'un grand nombre, & craint de tous. Pour élever & pour enrichir ses Parens, il mit tout en usage, & sut accumuler des trésors, même par des moyens peu louables. Sa tête n'étoit remplie que d'idées mondaines. Il fut l'implacable Ennemi des Ghibellins, qu'il persécuta de tout son pouvoir; & les Ghibellins en dirent tout le mal qu'ils en savoient, & le précipitèrent dans les abîmes les plus profonds de l'Enfer, come on le voit dans le* Poème du Dante. Benvenuto d'Imola *loue ce Pape en partie, le blâme en partie, & conclut par dire que c'étoit* un Pécheur magnanime. *On a publié que le Pape* Célestin V *avoit dit de* Boniface VIII: « *Qu'il en- » treroit dans le Pontificat come un Re- » nard, qu'il règneroit come un Lion, » & qu'il mourroit come un chien ». Vraisemblablement ce saint Home ne proféra jamais ces paroles, imaginées sans doute par les Ennemis de* Boniface, *qui les mirent dans la bouche d'un Saint, pour leur doner plus de crédit.... Quelques jours après la mort de ce Pape, les Cardinaux s'assemblèrent en Conclave; &, le 22 d'Octobre, ils remplacèrent un Pontife mondain, turbulent & colère par un Pontife saint & pacifique, lequel fut* Nicolas, *Dominicain, Cardinal-Evêque d'Ostie, qui, né de basse extraction dans le Territoire de Trévise, étoit monté jusqu'aux premiers honeurs par ses vertus, qui le rendoient très digne d'occuper la Chaire de S. Pierre. Il prit le nom de* Benoît XI, *& fut couroné le jour de la Toussaints.* Charle II, *Roi de Naple, & ses Fils* Robert, *Duc de Calabre, &* Philippe, *Prince de Tarente, furent présens à cète cérémonie. Ils étoient accourus à Rome avec des troupes, pour y maintenir la tranquilité. Parceque* Charle *avoit refusé le secours de ses Armes à* Boniface *contre le Roi de France, on a dit que, si ce Pape eût vécu plus longtems, il auroit fait beaucoup de mal à* Charle; *& qu'il étoit même pour cet effet déja d'accord avec* Frédéric, *Roi de Sicile. Ce dernier pourtant n'y fit voir aucune disposition. Il vint seulement jusqu'au Port d'Ostie avec quelques Vaisseaux, pour secourir le Pape dans ses dernières disgraces.*

La conduite impérieuse de *Corso Donati*, Chef des Noirs de Florence, forme entre les Citoyens une division, capable de causer la ruine de cète Ville. Les Lucquois accourent aussitôt avec un gros corps de Cavalerie & d'Infanterie pour s'oposer aux suites de cète division. On leur done tout pouvoir; &, par divers banissemens, ils rétablissent la tranquilité dans la Ville.

Après avoir éprouvé au-dedans, durant plusieurs années, les funestes effets de la discorde, au-dehors ceux de la vengeance des Ghibellins, qu'ils avoient chassés, les Brescians, au mois de Mars 1298, avoient pris le sage parti de rapeler tous les Nobles banis; &, pour éviter toute querèle de concurrence au Gouvernement, ils avoient doné pour cinq ans la Seigneurie de leur Ville à *Bérard de' Maggi*, leur Evêque. Son Gouvernement expirant cète année, les Brescians, satisfaits de sa conduite, le continuent dans la qualité de Seigneur;

& *Bérard* fait prendre les armes au Peuple pour chasser le Guelfe *Thébald de'Brusati*, Noble d'une des plus puissantes Familles de la Ville, parcequ'il s'oposoit à sa continuation avec les Griffi, les Gonfaloniéri & les Ugoni, qui sont exilés en même tems. *Thébald* fut l'année suivante, fait Comte de Romagne par *Benoît XI*.

Gibert de Corrégio presse les Parmesans ses Côncitoyens de rapeler tous les Banis du Parti de l'Evêque. Il éprouve de violentes contradictions; & la Guerre civile aloit s'allumer dans Parme, sans les bons offices de quelques Nobles de Crémone, & surtout de *Cavalcabò*, Marquis de Viadane, qui mètent les diférens partis d'accord. Vers la fin de Juillet, tous les Banis rentrent un matin dans la Ville avec des Courones sur la tête, & sont bien reçus: mais dès le jour même, après l'heure de None, ces Banis s'unissent aux Amis de *Gibert*, & parcourent la Ville en criant: *Vive, vive le Seigneur Gibert*. Le Conseil s'assemble à la hâte; & nome tumultuairement *Gibert*, Seigneur de la Ville.

Matthieu Viscomte fait un accord secret avec *Albert Scotto*, Seigneur de Plaisance; & celui-ci se retire de la Ligue, dont j'ai parlé ci-devant, & se met en campagne au mois d'Octobre avec ses troupes & celles d'Alexandrie & de Tortone, pour reconduire à Milan *Matthieu* & son fils *Galéaz*. Pendant ce tems, quelques Comagnies de Parme gardent Plaisance. Les Véronois & les Mantouans se mètent de même en mouvement en faveur des *Viscomti*. L'entreprise échoue parceque les Milanois comandés par les La Torre, *Jean*, Marquis de Montferrat, & les Bergamasques, les Crémonois, les Lodigians, les Comasques, les Pavésans, les Crémasques, les Novarois & ceux de Verceil arment pour empêcher les progrès des Ennemis. *Matthieu* qui, s'étant rendu maître de plusieurs Chateaux, faisoit le Siége de Côme, voyant les grands préparatifs qui se faisoient contre lui, se retire à Plaisance.

Un violent tremblement de terre se fait sentir dans la Marche d'Ancone, dans la Romagne, à Venise & dans l'Esclavonie. Les Villes de Fano & de Sinigaglia sont les plus maltraitées.

1304.

Benoît XI, par une Bulle du 23 de Décembre de l'année précédente, avoit absous les Cardinaux déposés *Pierre* & *Jâque Colonne*, & leur avoit restitué beaucoup de privilèges: mais il ne leur avoit rendu ni leurs Terres, ni le Chapeau de Cardinal. Il fulmine, cète année, des Censures contre *Guillaume de Nogaret*, *Sciarra Colonne*, & tous ceux qui se trouvoient Complices des outrages faits au feu Pape, & du pillage des trésors de l'Eglise dans la Ville d'Anagnie. Il casse ou modère plusieurs Constitutions que *Boniface* avoit faites au gré de son caprice, sans prendre l'avis des Cardinaux. Il casse en particulier tout ce que *Boniface* avoit fait contre *Philippe le Bel*, qu'il rétablit ainsi que son Royaume dans tous leurs droits & privilèges; & lui done de son propre mouvement l'absolution des Censures. Les Envoyés de ce Roi la reçoivent, sans qu'il l'eût demandée; & le Pape, en lui répondant, lui fait valoir cète absolution come une grace singulière: mais *Philippe* ne pouvoit pas la demander, tant que son Apel au futur Concile subsistoit. C'eût été renoncer à cet Apel, & reconoître la validité des Censures, qui, reconues injustes, ètoient manifestement nulles. Au comencement du Printems le Pape, voyant Rome livrée à des Factions puissantes & ne s'y trouvant pas en sureté, se retire à Pérouse.

Come *Benoît* n'ètoit ni Guelfe, ni Ghibellin, & qu'il ne vouloit que la paix, il envoie de Pérouse, en qualité de Légat à Florence pour y remètre la concorde, *Nicolas de Prato*, Cardinal-Evêque d'Ostie, Ghibellin de naissance, mais Home de grand sens & d'une activité singulière. Le Peuple entier le reçoit très bien, agrée ses propositions, & lui done tout pouvoir de faire la paix. Mais les Nobles de la Faction Noire ou Guelfe, ne voulant pas soufrir que le Cardinal rapelât les Banis Blancs ou Ghibellins, ni qu'il leur donat part au Gouvernement, come il en ètoit particulièrement chargé par le Pape, suposa une Lètre écrite en son nom & munie de son cachet, par laquelle il invitoit les Bolonois à se rendre à Florence avec toutes leurs forces. Ceux-ci s'avancent en effet jusqu'assez près de la Ville. Come ils passoient pour être venus par ordre du Légat, les Nobles Guelfes s'en plaignent avec hauteur, & le Peuple en témoigne du ressentiment. Le Légat a beau protester qu'il n'a point écrit aux Bolonois, & leur envoyer ordre de s'en retourner; les esprits s'échauffent de

plus en plus; &, par le conseil de gens qui lui paroissoient de plus en plus affectionés, le Cardinal va passer quelque tems à Prato : mais les Guelfes de Florence avoient engagé les Guazzaloti & les autres Guelfes de Prato, qui soulèvent le Peuple contre le Cardinal. Etoné d'un traitement qu'il n'atendoit pas de la part de sa Patrie, il en sort au plus vîte en excomuniant ses Concitoyens, & jetant l'Interdit sur la Ville. Il retourne à Florence, où tous ses soins pour la paix ne produisent rien; &, voyant qu'il s'y preparoit quelque émeute, il quite cète Ville en lui donant sa malédiction, & la mètant en Interdit. Après son départ, ceux qui vouloient la paix & ceux qui la refusoient en vienent aux mains le 10 de Juin, & l'on met le feu de part & d'autre à quelques Maisons; & come persone ne travailloit à l'éteindre, il s'étend si bien, qu'il consume plus de 16 cens Palais & Maisons avec tous les meubles & les marchandises qui s'y trouvoient. Le 20 de Juillet, les Banis, aiant rassemblé plusieurs mille Homes tentent de surprendre la Ville : mais ils sont repoussés, tout le Peuple aiant pris les armes contre eux.

Au mois de Mars, *Albert Scotto*, Seigneur de Plaisance, à qui les Parmesans avoient envoyé 100 Homes d'Armes à deux Chevaux chacun, s'empare de quelques Chateaux de la dépendance de Pavie, & ravage une partie du Territoire. Mais, au mois de Mai suivant, ceux de Pavie, de Milan, de Lodi, de Crème, de Verceil, de Novare, & de Côme avec le Marquis de Montferrat, & l'un des fils d'*Albert* lui-même, lequel s'étoit révolté contre son Père, entrent dans le Plaisantin par le Pavésan, qu'ils ravagent jusqu'aux portes de la Ville. *Matthieu de Correggio*, frère de *Gibert*, Seigneur de Parme, avec toutes les troupes de cète Ville, celles d'Asti, de Tortone & d'Alexandrie, & *Galéaz*, fils de *Matthieu Viscomte*, vienent au secours d'*Albert*. Les Crémonois, qui s'étoient mis en chemin pour le même effet, s'arêtent sur les confins de leur Territoire, parceque les Mantouans & les Véronois menaçoient de le ravager. Il ne se passe rien de considérable des deux parts : mais les Plaisantins, fatigués des vexations d'*Albert*, essayent au mois d'Août de le déposer. Il se maintient malgré leurs efforts. La plûpart des Conjurés sont mis à mort ou Banis; & leurs Maisons sont détruites. Les Confédérés, Ennemis d'*Albert*, rentrent, au mois de Septembre, dans le Plaisantin par le Crémonois; & font le dégat jusqu'aux portes de la Ville. En Novembre, ils s'emparent du Château de Rivalgério & de la Ville de Bobbio. Les Plaisantins désespérés se révoltent presque tous contre *Albert Scotto*. *Gibert de Correggio*, qui vient lui-même à son secours avec toutes ses troupes, lui conseille de se retirer pour quelque tems à Parme, afin de laisser aux esprits le tems de se calmer; & se fait ensuite proclamer Seigneur de Plaisance par quelques-uns des Citoyens & par toutes ses troupes. Mais, bientot après, le plus grand nombre des Plaisantins, qui n'avoient point eu de part à cète espèce d'élection, prenent les armes, en criant : *Peuple, Peuple! Gibert* est obligé de s'enfuir à Parme; & le Peuple, qui se remet en liberté, banit *Albert* avec beaucoup de ses Amis, & détruit ses Palais.

Jean, Marquis de Montferrat, sans être Seigneur d'Asti, comandoit presque en maître dans cète Ville. Le Peuple, craignant de perdre un jour sa liberté, s'entend secrètement avec les Solleri, Famille Noble banie de la Ville, & traitent en secret avec *Charle II*, Roi de Naple, & *Philippe de Savoie*, Prince de la Morée, qui leur envoient des troupes, avec lesquelles, au mois de Mai, les Solleri rentrent par force dans la Ville & chassent les Gottuari & tous leurs Adversaires, dont ils pillent & brulent les Maisons.

Les Bonghi & les Rivoli rentrent aussi dans Bergame, & forcent les Soardi & les Coléoni d'en sortir.

Les Padouans, aiant voulu faire des Salines sur le bord de la mer, les Vénitiens les en empêchent, en prétendant que ces endroits de la côte leur apartenoient. La guerre se déclare, & les Padouans bâtissent des Forteresses dans tous ces endroits, & dans le voisinage de Chioza même une petite Ville, que, pour faire dépit aux Vénitiens, ils noment *Gène la petite*. Ces entreprises sont suivies de quelques combats meurtriers : mais des Amis comuns remètent, cète année même, la paix entre ces Peuples.

Benoît XI meurt dans le mois de Juillet; & le Siége vaque plus de onze mois.

1305.

Clément V, précèdemment Archevêque de Bordeaux, est élu Pape étant en

EVÈNEMENS pendant l'Année 1306.

France au mois de Juin; & il transfère le Siége Apostolique à Avignon.

Pistoie étoit en Toscane la principale retraite des Blancs ou Ghibellins, qui tenoient en même tems le haut bout dans les Villes d'Arezzo, de Pise & de Bologne. Les Florentins, craignant que ces Villes ne fissent aliance avec Pistoie, demandent au Roi *Charle II* un de ses Fils pour Capitaine. Il leur envoie, au mois d'Avril, *Robert*, Duc de Calabre, avec 300 Lances & beaucoup d'Infanterie Aragonoise & Catalane, que son Gendre le Roi *Jâque* lui fournissoit. Avec ce renfort, les Florentins vont assiéger, le 16 de Mai, Pistoie d'un côté pendant que les Lucquois l'assiégent de l'autre. Ce Siége dura plusieurs mois, quoique *Clément V*, à la prière des Cardinaux *Napoléon* & *de Prato*, vrais Ghibellins, fit dire aux Florentins de laisser Pistoie. Leur manque de déférence pour le Pape, fut cause que les Recteurs ou Magistrats de la Ville & les Capitaines de l'Armée furent excomuniés, & la Ville mise en Interdit.

Azzon VIII, Marquis d'Este, aiant épousé *Béatrix*, fille de *Charle II*, ses voisins s'alarment de voir sa puissance augmentée par ce mariage, & font courir le bruit qu'il vouloit doner Modène pour douaire à son épouse. Le 6 d'Août, les Factions de Parme en viènent aux mains. Les Guelfes ont le dessous & s'enfuient. Les Ghibellins banis rentrent dans la Ville; &, peu de tems après, quelques Nobles manœuvrent pour doner la Seigneurie à *Gibert de Correggio*. Le bruit court qu'ils étoient de concert avec le Marquis d'Este. *Gibert* en prend occasion pour s'alier secrètement avec les Bolonois, les Mantouans & les Veronois; & non seulement il fait entrer les Banis de Modène & de Reggio dans ses intérêts, il se fait aussi des Partisans dans ces deux Villes. Au mois d'Octobre, *Gibert* & les Parmesans font une tentative sur Reggio, pendant que les Bolonois s'avancent jusqu'aux portes de Modène. Les Troupes du Marquis font une vigoureuse défense à Reggio. Les Savignani & d'autres Nobles se soulèvent contre la Garnison de Modène, qui tient ferme jusqu'à l'arivée du Marquis. Les Bolonois se retirent alors; & 17 de ces Nobles sont mis en prison. Les troupes du Marquis font ensuite des courses dans le Parmesan, pour obliger *Gibert* à lever le Siége du Château de Soragna, qu'habitoient les Rossi & les Lupi nouvellement banis de Parme: mais ces courses n'empêchent pas que, vers la fin de l'année, cète Place ne soit obligée de se rendre à composition.

Jean, Marquis de Montferrat, meurt au mois de Janvier n'aiant point de Fils, & laisse par son Testament ses Etats à sa sœur *Iolande* ou *Violante*, Impératrice de Constantinople. *Manfred*, Marquis de Saluces, qui dêcendoit d'une branche collatérale des Marquis de Montferrat, se met, les armes à la main, en possession de la plus grande partie de ce pays; & ne prend d'abord que le titre de *Gouverneur* ou *Défenseur du Marquisat de Montferrat*, conjointement avec la *Commune* de Pavie & le Seigneur de cète Ville, *Philippon*, Comte de Langusc. De leur consentement, les Peuples du Marquisat députent à l'Impératrice pour la prier de venir en persone prendre possession du Gouvernement de ses Etats, ou de leur envoyer du moins un de ses Fils: mais en même tems, on fait courir le bruit que *Marguerite de Savoie*, veuve du Marquis *Jean*, étoit enceinte. Dès que la fausseté de la prétendue grossesse est avérée, l'Empereur *Andronic Paléologue* & sa femme *Iolande*, que les Grecs nomoient *Irène*, envoient le Prince *Théodore*, leur second fils, prendre possession du Montferrat.

Le Marquis de Saluces s'étant emparé de plusieurs Places du Piémont que *Charle I*, Roi de Sicile, avoit autrefois possédées; *Charle II* envoie *Renaud de Léko*, son Sénéchal en Piémont, avec 100 Homes d'armes & 100 Arbalêtriers. Albe, Chévasc, Mondevi & Savignano prêtent entre les mains de ce Sénéchal un nouveau serment au Roi *Charle*. Ensuite avec le secours de ceux d'Asti, le Sénéchal enlève au Marquis de Saluces quelques-unes des Places qu'il avoit prises.

1306.

Clément V publie à Lion deux Bulles, par l'une desquelles, insérée depuis dans le Corps du Droit Canonique, il déclare: « Que le Roi de France » & son Royaume ne peuvent recevoir » aucun préjudice de la Bulle *Unam* » *sanctam*, & qu'elle ne les rend pas » plus Sujets de l'Eglise Romaine, qu'ils » ne l'étoient auparavant ». Cète déclaration n'est pas absolument bien franche: mais le Pape étoit Gascon. La

seconde Bulle révoque la Constitution *Clericis Laicos*, & tout ce qui s'étoit fait en conséquence.

Les Caboli, Seigneurs de Bertinoro, ne se faisant pas aimer de leurs Sujets, *Alberguccio de'Mainardi*, par le secours de ceux de Faenze & de Forli, les chasse le 6 de Juin; & la Place reste au pouvoir de la *Commune* de Forli.

Dans le mois de Juillet, *Panduif Malatesta* est chassé de même de Fano, dont il étoit, a titre de Podestà, presque Seigneur. Il occupoit la même Place à Pesaro, dont le Peuple le chasse le mois suivant; &, quelque tems après, il perd Sinigaglia, dont il étoit come Seigneur.

Le Pape envoie Légat en Italie le Cardinal *Napoléon des Ursins*, pour remètre l'union dans les Villes divisées par les Factions. Sur le bruit de l'arivée du Légat, les Florentins font entrer dans Pistoie un Religieux Mendiant, qui par toutes sortes de promesses en engage le Peuple, réduit à l'extrémité par le manque de vivres, à se rendre, le 10 d'Avril. On ne tient rien de tout ce que l'on avoit promis. On fait un massacre horrible dans cète Ville. On comble les fosses, & l'on rase les murs & les fortifications; on abat les Palais & les Maisons des Ghibellins. Les Florentins & les Lucquois en partagent entr'eux tout le Territoire. Le Cardinal *Napoléon* arive peu de tems après en Italie; & fait dire aux Florentins, le 21 de Juin, qu'il veut aler voir leur Ville & les délivrer de l'Interdit & des Censures. Ils le font prier de ne pas prendre cète peine, parceque, pour le présent, ils n'avoient pas besoin de ses bénédictions. Cète réponse est cause qu'il réagrave les Censures.

Les intrigues des Florentins font éclore à Bologne une Conjuration contre la Faction Ghibelline des Lambertazzi. Le Peuple prend les armes, en criant: *Meurent les Ghibellins, & vivent les Guelfes!* Beaucoup des Lambertazzi sont tués. Le reste se sauve, & leurs Maisons sont pillées & détruites. Ce soulevement est suivi d'une guerre entre la Ville & les Banis. La Faction Guelfe étant redevenue la maîtresse dans cète Ville; l'union se rétablit entr'elle & le Marquis d'Este, Chef des Guelfes. Le Cardinal *Napoléon*, à son arivée en Italie, se rend à Bologne pour y reconcilier les Banis avec ceux qui gouvernoient: mais, le 22 de Mai, le Peuple, excité secrètement par les Florentins, court en armes au Palais du Légat, & l'oblige à se sauver. Plusieurs de ses gens sont tués dans le tumulte, & l'on pille une partie de ses Equipages. Il se retire en fureur dans la Ville d'Imola, d'où, le 21 de Juin, il excomunie les Recteurs, les Anciens de Bologne, met la Ville en interdit & la prive de son Université, dont les Ecoliers passent presque tous à Padoue, parcequ'ils auroient encouru l'Excomunication en restant à Bologne.

Bottesella Bonacolso, Seigneur de Mantoue, *Albert de la Scala*, Seigneur de la Vergne, les Mantouans, les Véronois, les Parmesans, & les Plaisantins comencent, au mois de Juillet, les Hostilités dans le District de Ferrare. Les Bolonois & les Florentins envoient alors du secours au Marquis d'Este. Les Confédérés s'emparent de divers Bourgs & Châteaux, & s'avancent jusque sous les murs de Ferrare: mais, en voyant le Peuple prêt à se bien défendre, ils se retirent. Ils revienent au mois d'Octobre; & se rendent maîtres, par trahison, du Château de Bregantino, Place très forte.

Mathieu Viscomte tente de se rendre Maître de Vavio sur l'Adda. Les Milanois & leurs Aliés accourent, & l'obligent à renoncer à son entreprise. Il prend alors le parti de se retirer dans une solitude jusqu'à ce que la fortune se montre plus favorable à ses projets.

Son fils *Galéaz* est fait, cète année, Podestà de Trévise.

Les Factions de Plaisance se combatent le 16 de Mai. Les Fontana sont chassés de la Ville, dont le Gouvernement reste entre les mains des Landi, des Fulgosi & de *Viscomte Pelavicino*.

Le Prince *Théodore Paléologue* arive à Gène, & trouve que le Marquis de Saluces & les Banis d'Asti s'étoient emparés de presque tout le Montferrat. *Obizzon Spinola*, l'un des Capitaines du Peuple à Gène, profite des circonstances pour faire épouser à ce Prince sa fille *Argentina*. *Théodore* y consent d'autant plus volontiers, qu'il atend de grands secours de son Beaupère; & que cète aliance peut lui procurer celle de *Philippon*, Comte de Langusc & Seigneur de Pavie, mari d'une autre fille de *Spinola*. *Théodore* se rend ensuite à Casal Saint-Evaise. Il y est bien reçu de même que dans toutes les Places où l'on ne s'étoit point soumis au Marquis de Saluces. Celui-ci, pour n'avoir pas sur les bras une Puissance aussi considérable que le Roi de Naple, &

EVENEMENS pendant l'Année 1307.

pour conserver ses Usurpations dans le Montferrat, fait avec ce Roi le 7 de Février un Accord, par lequel il reconoît tenir en Fief de lui le Marquisat de Montferrat, sur lequel pourtant *Charle* n'avoit aucune espèce de droit, & lui cède Nice de la Paille, & Castagnole, Places du même Marquisat. Le Roi, de son côté, s'oblige à lui doner des secours contre le Prince *Théodore*. Dans le même tems, ceux d'Asti voient ariver chez eux *Philippe de Savoie*, Prince de Morée, qui revenoit du Levant avec deux seules persones; ils le noment leur Capitaine pour trois ans, avec un honoraire de 27 mille livres par année, à condition qu'il entretiène pour leur service 100 Homes d'armes. Quelques mois sont à peine écoulés qu'il leur demande impérieusement la Seigneurie de leur Ville, moitié pour lui-même & moitié pour *Amédée*, Comte de Savoie, son Parent. Le Peuple se soulève; *Philippe*, qui court risque de la vie, renonce à sa demande, & le tumulte cesse. Ensuite, accompagné des Députés de la Ville, il va s'aboucher avec le Prince *Théodore*, qui lui demandoit une entrevue. Ce Prince propose une Ligue. *Philippe* promet tout: mais, de retour à la Ville, il défend expressément au Peuple de se liguer avec *Théodore*. Dans le même tems, un Officier du Roi *Charle* lui propose à des conditions avantageuses de faire aliance avec ce Prince contre le Prince *Théodore*. Il le refuse; ce qui met *Charle* en colère, & lui fait jurer de s'en venger. En effet il envoie *Philippe* son fils, Prince de Tarente, avec une Armée navale s'emparer de la Morée. Alors *Philippe* est forcé de faire l'aliance qu'il avoit rejetée; & parcequ'à son insu ceux d'Asti s'étoient rendus maîtres de Cavalério, Place apartenante au Roi de Naple, il les quite; done des secours à leurs Banis; & s'unit aux Provençaux pour faire la guerre au Prince *Théodore*, Marquis de Montferrat.

Le 6 de Janvier, les Doria & d'autres de la Faction des Mascherati ou Ghibellins de Gène, prènent les armes contre le Peuple & les Spinola: mais ils sont batus, & forcés de s'en aler en exil. Le Peuple élit alors pour ses Capitaines *Obizzon Spinola de Lunolo*, & *Bernabò Doria*, qui n'avoit pris aucune part au soulevement des autres Doria.

1307.

Le feu prend à la Basilique de Latran, & la consume entière avec les Maisons des Chanoines. Quelques années après, elle fut rebâtie aussi magnifique qu'auparavant par les libéralités du Pape, & de quelques gens de bien de l'un & de l'autre Sexe.

Malatestin Malatesta d'accord avec *Alberghuccio Mainardo*, tente de recouvrer *Bertinoro* par surprise. Il s'y rend, le 6 d'Août, avec toutes les troupes de Césène & partie de celles de Rimini. La Ville ne lui fait aucune résistance: mais il ne peut s'emparer ni du Donjon ni de la Tour. Sur l'avis de cète surprise, *Scarpetta Ordelaffo*, Capitaine de Forli, vient en hate avec toute la Milice de cète Ville, livre bataille & remporte la victoire. Partie des troupes de Césène & de Rimini se réfugient dans le Chateau: mais elles n'y tiènent que deux jours faute de vivres. Plus de 2000 prisoniers sont conduits dans les prisons de Forli.

Les Bolonois en guerre avec ceux de Faënze & d'Imola, s'emparent du Château de Lugo.

Le Légat *Napoléon des Ursins* passe de la Romagne en Toscane, & choisit Arezzo pour résidence. Indigné contre les Florentins, il rassemble les troupes du Territoire de Rome, du Duché de Spolète, de la Marche d'Ancone, de la Romagne & des Ghibellins de Toscane. Les Florentins avec l'aide de leurs Aliés mètent sur pied quinze mille homes d'Infanterie & trois mille Chevaux, & vont faire le dégat dans le Territoire d'Arezzo. Le Légat sort de cète Ville & fait mine de marcher par le Casentin à Florence. Les Florentins, craignant qu'il n'eût des intelligences dans leur Ville, se hâtent d'y retourner en desordre. Le Légat entame avec eux une négociation pour les engager à rapeler leurs Banis: mais il ne peut l'obtenir; &, se voyant sans crédit & méprisé presque de tout le monde, il retourne au-delà des Monts rendre comte au Pape du peu de succès de sa Légation. Les Florentins agissent secrètement dans cète Cour; & le Légat est révoqué.

Mosca & Martin de La Torre, père & fils, & Capitaines de Milan, meurent; *Gui*, fils de *François*, reste Chef de cète Maison; &, le 17 de Septembre, il est élu dans une Assemblée

générale, Capitaine du Peuple pour un an.

Au mois de Mars, *Gibert de Correggio* découvre à Parme une Conjuration formée pour le déposséder de la Seigneurie de cète Ville. Beaucoup de gens sont mis en prison à ce sujet & livrés à divers tourmens. D'autres Nobles & Plébeiens sont envoyés en exil. On découvre, au mois de Juin, une autre Conjuration, dont les Complices se banissent eux-même.

Les Bolonois enlèvent Nonantola par trahison aux Modénois, & l'Archiprêtre *Guidotto* leur prend la Ville de Finale. Les Bolonois traitent en même tems avec les Guelfes de Modène pour s'emparer de cète Ville; & s'avancent en forces jusqu'à Spilamberto. Le complot est éventé vers les fêtes de Pâque, & les deux Factions prènent les armes. Les Ghibellins ont le dessus, & chassent les Guelfes.

Albert Scotto, soutenu de tous les Banis de Plaisance, de Parme & de quelques autres Amis, bat les Plaisantins à Roncaracolo, & s'empare, la veille de S. Jaque, de Castello-Arquato & de Fiorenzola. Le lendemain, il marche à Plaisance. On lui livre une porte, par laquelle il entre; & tous ses Adversaires sortent par une autre, & se réfugient à Bobbio. Ces Banis mètent ensuite les Plaisantins en déroute à Pigazzano. Cet échec fait prendre sur la fin de l'année au Peuple de Plaisance la résolution d'élire pour deux ans leur *Capitaine*, *Défenseur & Seigneur Gui de La Torre*, depuis peu Seigneur de Milan. Il leur envoie pour Podestà *Passerino de La Torre*.

La Faction Ghibelline dominoit à Crémone; c'est pourquoi les Villes Guelfes de Mantoue, de Brescia, de Vérone & de Parme s'unissent pour lui faire la guerre. La *Commune* de Milan envoie, le 24 d'Août, au secours des Crémonois 2000 Fantassins & beaucoup de Cavalerie. Les Mantouans avec une Flote considérable viènent par le Pô dans le Crémonois où les Parmesans entrent en même tems, & leurs forces unies prènent & brûlent plusieurs Chateaux. Guastalla se rend à *Gibert de Correggio*, qui fait raser les Fortifications & combler les fossés. Les Véronois, de leur côté, prènent & détruisent Piadéna. Les Brescians arivent, en ravageant & brûlant de toutes parts jusqu'aux portes de Crémone. Les mêmes Confédérés rentrent au mois de Septembre dans le Crémonois. Les Milanois, les Lodigians, les Plaisantins & les Pavésans s'avancent jusqu'à Borgo-San Donnino dont ils ravagent tous les environs. Le Marquis d'Este se met en campagne aussi pour découvrir les Crémonois avec les troupes de Ferrare, & quelques Compagnies de Catalans que lui prêtoit le Roi *Charle*, son Beaupère. Il avoit de plus une grosse flote sur le Pô. Son dessein étoit d'assiéger Ostiglia, Place du District de Vérone: mais la Garnison y met le feu, & l'abandone. Il enlève de force aux Mantouans Sorravelle, dont il rompt le Pont & détruit le Chateau, les Tours & toutes les Fortifications. Il s'empare ensuite de tous les Navires armés des Mantouans & des Véronois, & les conduit à Ferrare.

Théodore, Marquis de Montferrat, aidé par son Beaufrère *Philippon*, Comte de Languse & Seigneur de Pavie, recouvre la petite Ville de Luy. *Renaud de Léto*, Sénechal du Roi *Charle II*, le Prince *Philippe de Savoie* & *George*, Marquis de Céva, marchent au mois d'Août contre *Théodore* avec une Armée considérable. *Philippon* fait retirer *Théodore* dans un lieu sûr; &, quoiqu'inférieur en forces, il va hardiment livrer bataille. Il est batu, fait prisonier & conduit à Marseille, où le Roi *Charle* étoit alors. *Obizzon Spinola*, son Beaupère, lui fait rendre la liberté, six mois après, en s'engageant de fournir une grande flote de Galères Génoises au Roi pour l'aider à recouvrer la Sicile: mais en même tems il se fait céder toutes les prétentions que le Roi pouvoit avoir sur le Montferrat; & se fait rendre & garde pour lui-même Vignale & Moncalvo, Places de ce Marquisat.

1308.

Albert I, Roi des Romains, meurt le 1 de Mai. Les Electeurs, après bien des disputes, lui donent pour Successeur *Henri*, Comte de Luxembourg.

Le 24 de Juillet, le Comte de Cunio, s'empare, contre la volonté de ceux de Faënze & d'Imola, de la Ville de Bagnacavallo.

Le 28 d'Août, la paix se fait dans la Romagne entre les Villes de Rimini, de Césène & de Bologne d'une part, & celles de Forli, d'Imola, de Faënze & de Bertinoro de l'autre.

Corso Donati, par qui la Faction Guelfe étoit devenue dominante à Florence, voulant usurper trop d'empire

sur tous les Nobles, ils se partagent en deux Factions particulières, dont une lui reste attachée; & l'autre choisit pour Chef *Rosso de la Tosa*, qui tache de rendre *Corso* suspect au Pape par l'aliance que ce dernier avoit contractée avec *Uguccione de la Fagginola*, Ghibellin très ardent. Le Peuple se soûlève. *Corso*, bien retranché, se défend par le secours de ses Amis: mais il est obligé de s'enfuir. Des Soldats Catalans l'atteignent & le tuent; ce qui remet le calme dans Florence.

Le 24 de Septembre, les Milanois, dans une Assemblée générale, élisent *Gui de La Torre* Seigneur perpétuel. Ils comencent alors la guerre avec les Brescians: mais la paix se fait presque aussitot.

Au mois d'Octobre, ces derniers perdent leur Evêque *Bernard de'Maggi*, qu'ils avoient fait leur Seigneur, & qui les avoit maintenus dans le Parti des Ghibellins. Come il les avoit gouvernés sagement & qu'il leur avoit fait de grands biens, ils en témoignent leur reconoissance en choisissant son Frère *Maffé* ou *Matthieu de'Maggi* pour Seigneur.

Gui de La Torre, come Seigneur de Plaisance, y rapelle les Banis; & les reconcilie avec leurs Concitoyens.

Le 24 de Mars, il s'éleve entre les Ghibellins & les Guelfes de Parme une querèle, qui produit le lendemain combats, meurtres, pillage & incendie. Le tumulte augmente le 26. On combat de toutes parts dans la Ville; & *Gibert de Correggio* se maintient dans la Place avec son monde: mais aiant apris que les Rossi, les Lupi de Soragna & les autres Banis aprochoient d'une des portes de la Ville, il y court, & sort pour les combatre: mais il est sur le champ obligé de rentrer dans la Ville, parceque beaucoup des siens se révoltent contre lui. Les Banis entrent en même tems; & le Peuple se déclare pour eux; alors les Guelfes prènent tellement le dessus que *Gibert* & *Matthieu*, son frère, sont obligés de s'enfuir avec tous leurs gens à Castelnuovo. Ce n'est pendant plusieurs jours que pillages & qu'incendies. Les Paysans courent au Palais public, prènent tous les meubles & tous les Papiers de *Gibert*, & déchirent les Regîstres criminels & les rôles des Impositions. Tous les Ghibellins sont banis; & les Guelfes sortent en campagne contre eux au mois de Juin. Les Modénois envoient toutes leurs troupes avec leur Capitaine au secours de *Gibert*; & le Marquis *François Malaspina* lui conduit les troupes de la Lunigiane. Les Parmesans, batus le 19 de Juin, laissent sur la place beaucoup d'entr'eux avec plus de 200 Lucquois qu'ils avoient pris à leur solde. Le nombre des prisoniers est très grand; & tous leurs équipages sont perdus. *Gibert* vole aussitôt à la Ville: mais il n'y peut entrer que le 28 par la médiation d'*Anselme*, Abbé de S. Jean. La paix se fait, & tous les Banis sont rapelés. Mais, le 3 d'Août, *Gibert*, qui n'étoit pas en usage de promètre pour tenir, excite un nouveau tumulte & chasse tous les Guelfes, qui se retirent à Borgo-San-Donnino, pour la plûpart. Il continue de leur faire la guerre.

Azzon VIII, Marquis d'Este & Seigneur de Ferrare, meurt le 31 de Janvier, aiant, par son Testament, laissé à *Foulque*, fils légitime de *Fresc*, son fils naturel, la Seigneurie de Ferrare, dont il exclut ses frères légitimes les Marquis *Aldrovandin* & *François*, & les fils du premier. *Fresc*, secouru par les Bolonois, se met à la tête du Gouvernement, parceque son Fils n'étoit pas en age. Le Marquis *François* & ses Neveux s'emparent d'Este & des autres Terres de leur Maison; & mètent en déroute les troupes de *Fresc* auprès de la Fratta. Celui-ci se met en état de soutenir la guerre contre le Marquis d'Este, en faisant la paix avec les Villes de Mantoue, de Vérone, de Brescia, de Parme, de Modène & de Reggio. Le Peuple de Ferrare, qui penchoit pour les Marquis, forme contre *Fresc* diverses Conjurations, qui sont découvertes & coûtent la vie à beaucoup de gens. *Aldrovandin* & *François* demandent la protection du Pape *Clément V*, qui leur fait les plus belles promesses, à condition qu'ils reconoîtront tenir du Saint-Siége la Seigneurie de Ferrare; ce que leurs Prédécesseurs n'avoient jamais voulu faire. Ce point obtenu, *Clément* envoie des Officiers de sa Cour & des troupes pour prendre possession de Ferrare avec le secours du Marquis *François*. A leur arivee, les Ferrarois se révoltent contre *Fresc*, qui recourt aux Vénitiens, & leur promet de leur céder Ferrare à certaines conditions. Ils entrent aussitôt dans le Territoire & fortifient le Castel-Téaldo. Les Bolonois, les Mantouans & les Véronois prènent les armes pour tacher d'unir Ferrare à leur Domaine. D'un autre côté, *Bernardin*

de Polenta, qui trouve moyen d'entrer en trahison pendant une nuit dans la Ville avec les troupes de Ravenne & de Cervia, se fait élire Seigneur pour cinq ans : mais il n'y reste que cinq jours, qu'il emploie à piller. Les Vénitiens restent maîtres de la Ville. Le Pape leur avoit fait dire de se retirer & de renoncer à leur entreprise, parceque Ferrare apartenoit à l'Eglise Romaine : mais ils n'en avoient pas moins été leur chemin. Les Officiers & les troupes du Pape avec le Marquis *François*, & *Lambert de Polenta*, qui conduisoit quelques troupes de Ravenne entrent dans Ferrare ; &, quoique le Peuple crie : *Vive le Marquis François!* Les Officiers du Pape prènent en son nom possession de la Ville, & refusent de la remètre au Marquis *François*. Il se done ensuite plusieurs combats entre les Ferrarois & les Vénitiens. Ces derniers ont toujours l'avantage ; &, le 27 de Novembre, les premiers parlent de paix, & sont forcés de recevoir le Podestà que les Vénitiens veulent leur doner. Alors toutes les Familles Ghibellines, banies depuis longtems, sont rapelées.

1309.

Clément V choisit, cète année, Avignon pour sa résidence, en faisant croire cependant aux Romains qu'il se disposoit à passer incessamment en Italie.

Charle II, Roi de Naple, étant mort le 5 de Mai, *Robert*, Duc de Calabre, son second fils, lui succède en vertu de son Testament, fait le 16 de Mars de l'année précèdente, au préjudice de *Charle-Hubert* ou *Charobert*, Roi de Hongrie, fils de feu *Charle-Martel*, lequel étoit le fils aîné de *Charle II*.

Le 1 de Juin, la Faction Guelfe se soûlève à Césène, & chasse les Ghibellins.

Ceux d'Ancone comètent des hostilités sur le Territoire de Jési, dont, ainsi que de plusieurs autres Villes de la Marche d'Ancone, étoit Capitaine pour l'Eglise de Rome, *Frédéric*, fils de *Gui*, Comte de Montefeltro. Ce Comte avec les troupes de Jési, d'Osimo & des autres Ghibellins de cète Marche, tombe sur les troupes d'Ancone, les met en fuite, après leur avoir pris ou tué plus de cinq mille homes.

Le 10 de Févier, les Florentins vont avec 450 Chevaux la plûpart Catalans, & 6 mille homes de pied faire le dègât dans le Territoire d'Arezzo. *Uguccione de la Fagginola*, Capitaine d'Arezzo, sort à leur rencontre avec toutes les troupes de cète Ville, qui sont mises en fuite. Les Florentins reviènent, le 8 de Juin, avec des forces plus considérables ; & ne s'embarassent point des ordres qu'*Henri VI*, Roi des Romains, leur fait doner de ne point inquiéter Arezzo. Leurs ravages continuent. Vers le même tems, le Prince *Philippe de Savoie* & d'autres Députés du même Roi se rendent à Florence, pour y notifier qu'il se préparoit à passer en Italie pour recevoir la Courone Impériale. Les réponses qu'on leur fait, anoncent combien les Florentins étoient mal disposés à l'égard de *Henri VI* (ou *VII*).

Le Peuple de Pistoie, gouverné trop durement par les Florentins & les Lucquois, se révoltent le 1 de Juin ; & tous, Homes, Femmes, Enfans, Prêtres, Moines environent leur Ville d'une palissade de pieux, de planches & de pierres, & recreusent les fossés. Les Lucquois y volent à dessein de punir cète révolte. Les Habitans s'animent mutuellement à leur défense, dans la résolution de mourir plutôt que de porter plus longtems le joug de pareils Maîtres, auxquels pourtant ils n'auroient pas pu résister, si quelques Florentins n'avoient pas fait séjourner l'armée de Lucque à Portolongo ; ce qui done le tems d'achever de se fortifier à Pistoie. Les Siènois ofrent alors leur médiation. Les choses s'accomodent. Pistoie reste fortifiée, & la *Commune* de cète Ville en reprend le Gouvernement, à condition de recevoir le Capitaine, & le Podestà, des Florentins & des Lucquois.

Clément V, par une convention secrète, dont les Actes subsistent, accorde à *Jâque*, Roi d'Aragon, la permission de conquérir Pise & l'Isle d'Elbe, à condition de les tenir des Papes en Fief. *Clément* n'avoit pas plus de droit sur ces Etats, que n'en avoit *Boniface VIII* sur la Sardaigne & la Corse, dont il avoit doné l'Investiture à *Jâque*. Il s'agissoit de dépouiller les Pisans & d'autres Puissances Chrétiènes de ces Isles ; &, pour cet effet, le Pape accorde au Roi d'Aragon des Décimes sur le Clergé de ses Etats.

Gui de La Torre se voyoit Maître absolu dans Milan, au moyen de ce qu'il étoit Seigneur de Plaisance, &

EVENEMENS pendant l'Année 1309.

qu'il étoit alié de toutes les Puissances de son voisinage. On dit qu'il eut la curiosité de savoir de quelle manière *Matthieu Viscomte* suportoit son infortune dans sa retraite de Nogaruola; & qu'il promit à quelqu'un d'adroit de lui faire présent d'un cheval & d'une pellice de petit-gris, s'il lui raportoit la réponse à deux questions qu'il le chargeoit de faire. Cet home trouva *Matthieu* qui se promenoit en robe sans ceinture. Après quelques discours, il le pria de lui faire gagner un cheval & une pellice en répondant à deux questions; la première, *Coment il se trouvoit de son état, & quelle étoit la vie qu'il menoit*; la seconde, *Quand il comtoit pouvoir retourner à Milan. Matthieu* répondit à la première; *Mon état me paroît bon, parceque je sais vivre suivant le tems*; à la seconde: *Tu diras à* Gui, *ton Seigneur, qu'il me verra retourner à Milan, lorsque ses péchés auront surpassé les miens.* Cète même année, la fortune de *Gui* reçoit quelque ateinte. Au comencement de Mai, *Léon de Fontana*, Evêque de Plaisance, machine secrètement avec les autres Guelfes quelque chose contre les Ghibellins de cète Ville. Des troupes sont envoyées de Milan pour veiller au repos de Plaisance: mais *Albert Scotto* fait endormir si bien le Podestà que, le 5 du même mois, il rassemble pendant la nuit toute sa faction, s'empare du Palais, se fait de nouveau proclamer Seigneur, & chasse tous les Guelfes. Il fait ensuite une Ligue avec les Villes de Parme, de Mantoue, de Vérone, de Reggio, de Modène & de Brescia. *Gui de La Torre* vient d'abord au comencement de Juin, ensuite en Septembre, faire le dégât dans le Plaisantin avec toutes les troupes de Milan & celles de Pavie, de Novare, de Verceil & des Banis de Plaisance, & s'empare de quelques Châteaux: mais il est ensuite mis en déroute par *Albert* avec perte de 600 Homes. Le 1 d'Octobre, *Gui* fait enfermer dans le Château d'Anghiéra *Casson* ou *Gaston de La Torre*, Archevêque de Milan, & ses trois Frères, sous prétexte qu'ils avoient conspiré contre sa vie. Le Légat, qui se trouvoit alors à Bologne, excomunie *Gui*, & jète l'Interdit sur Milan. *Pagano de La Torre*, Evêque de Padoue, accourt à Milan pour rétablir l'union entre ses Parens. *Philippon de Languse*, Seigneur de Pavie, *Antoine de Fissiraga*, Seigneur de Lodi, *Guillaume Brusato*, Seigneur de Novare, *Simon de Colobiano*, Seigneur de Crème, & les Députés de Bergame & de Côme, s'y rendent aussi; &, dans une Conférence qui se tient le 28 d'Octobre dans la Métropole de Milan, on résout que l'Archevêque & ses Frères seront remis en liberté: mais qu'ils iront en exil hors du Territoire. Ils se retirèrent à Padoue. Depuis ce tems, l'Archevêque, ennemi déclaré de *Gui*, ne cessa pas de solliciter le Roi *Henri VI* de venir en Italie.

Le 16 de Septembre, les Parmesans, avec des secours de Cavalerie & d'Infanterie de Vérone, de Brescia, de Mantoue, de Modène & de Reggio, vont assiéger les Banis de leur Ville dans Borgo San-Donnino. Le Siége dure plus de trois mois, quoique pressé vigoureusement. *Gui de La Torre* fait marcher à Crémone 600 Homes d'armes & 300 Fantassins avec ordre de doner du secours aux Assiégés: mais ces troupes n'osent le risquer, parceque les Parmesans les atendoient de pied ferme pour les combatre. L'Evêque de Parme fait des propositions de paix au deux Partis; & les fait convenir d'un Compromis entre les mains de *Guillemin de Canossa* & de *Matthieu de Fogliano*, deux Nobles de Reggio, qui sur le champ font lever le Siége. Choisis tous deux pour Podestàs de Parme, ils donèrent, l'année suivante, leur *Laude*, auquel aucun des Partis ne voulut obéir.

Ceux d'Asti, secourus par ceux de Chiéri, sortent en campagne contre leurs Banis, & sont mis en déroute. Effrayés par cet échec, ils prient *Amédée*, Comte de Savoie, & *Philippe*, Prince de la Morée, son neveu, de leur faire un accomodement avec les Banis. Ces Princes prononcent un Jugement en vertu duquel les Banis rentrent tous dans *Asti* le 29 de Novembre; & *Philippe* reste dans Asti come *Gouverneur* ou *Garant de la Paix*, avec 17 mille livres d'honoraire annuel.

Le 26, le Pape publie contre les Vénitiens, qui s'étoient emparés de Ferrare, une Bulle datée d'Avignon, *la plus terrible & la plus injuste*, dit Muratori (1), *dont on eut jamais oui parler. Non content de les excomunier & de mètre l'Interdit sur leurs Etats, il déclara tous les Vénitiens infâmes, & leurs Fils jusqu'à la quatrième génération incapables de toutes Dignités Ecclésiastiques & Séculières; & confisquoit*

(1) Annales d'Italie, Tome VII.

tous leurs biens dans toutes les parties du monde; permètoit à quiconque feroit des Vénitiens prisoniers de les réduire à l'esclavage, sans distinction d'Innocens ou de Coupables; ce qui fait horreur, & fut exécuté dans diférens pays. Il envoie ensuite Légat en Italie le Cardinal *de Pelegrue*, son Parent, qui prêche la Croisade contre les Vénitiens; & se voit bientôt une nombreuse Armée de Croisés de Lombardie, de la Marche de Vérone, de Romagne & de Toscane. Les Bolonois, brouillés avec le Pape à cause du peu d'égard qu'ils avoient eu pour l'autre Légat le Cardinal *Napoléon des Ursins*, joignent aux troupes du nouveau Légat 8000 homes. La Trève ou la Paix, conclue l'année précédente entre les Ferrarois & les Vénitiens, est rompue le 10 d'Avril. Les derniers avec des renforts considérables de troupes & de bâtimens, étant sortis au mois de Juin de Castel-Téaldo, surprènent Ferrare pendant l'heure du souper. Toute la Ville est aussitôt en armes. *François*, Marquis d'Este, & *Galéaz Viscomte* se mètent à la tête de toute la Bourgeoisie, & font un grand carnage des Vénitiens. Par le conseil du Marquis, on construit à la hate un pont sur le Pô, malgré la résistance des Vénitiens, qui même au jour mètent en déroute les troupes de Ferrare. Le 28 d'Août, par ordre du Légat, on ataque la flote Vénitiène; elle est entièrement défaite & tombe au pouvoir des Ferrarois avec toutes les Machines de guerre qu'elle portoit. Les Vénitiens ont dans ce combat environ 6000 homes tués ou noyés. Castel-Téaldo se rend bientôt après; & le Légat fait pendre tous les Ferrarois qui s'y trouvent avoir favorisé les Vénitiens. Les deux frères *Lambert* & *Bernardin de Polenta*, qui s'étoient déclarés pour les Ferrarois, assiégent avec les troupes de Ravenne le Chateau de Marcamb, que les Vénitiens avoient fait bâtir dans le District de cète dernière Ville, le prènent par composition le 23 de Septembre, & le détruisent entièrement. C'est ainsi que le Légat reste maître de Ferrare, dont quelque tems après, par ordre de la Cour Apostolique, il done le Vicariat à *Robert*, Roi de Naple; & ce Prince y met pour Gouverneur *Dalmase* avec une garnison Catalane.

Jusqu'ici la sagesse des Vénitiens & l'exactitude de leur Gouvernement les avoit mis à l'abri des discordes civiles; & quoiqu'ils fussent divisés en Factions, ainsi que les autres Peuples d'Italie, les Loix, toujours obéies, avoient contenu les Factieux. Cet heureux calme au-dedans soufre, cète année, une légère éclipse. Le 15 de Juillet, éclate une conjuration formée contre le Doge *Pierre Gradénigo* par *Bajamont Tiépolo*, Chef de la Faction Guelfe, & quelques uns des *Badoènes* & des *Querini*: mais c'est l'afaire d'un seul combat long & sanglant. *Bajamont* succombe & s'enfuit. Venise conserve encore avec horreur aujourd'hui la mémoire de cet Evènement extraordinaire pour elle.

Sur la découverte que l'on fait à Gène que *Bernabò Doria*, l'un des Capitaines du Peuple, étoit secrètement en liaison avec les Nobles banis de cète Ville, *Obizzin Spinola*, son Confrère, le fait emprisoner: mais il trouve le moyen d'échaper & de se retirer dans le Chateau de la Stella, qu'*Obizzin* assiége & prend. Les Grimaldi, les Doria, les Fiesques & tous les autres Banis viènent, le 10 ou le 19 de Juin, ataquer *Obizzin*, qui, bien que supérieur en forces, est batu. Le Podestà de Gène est même tué dans ce combat. Les Banis rentrent sans obstacles dans Gène; & ne tardent pas à prendre sur *Obizzin* Vintimiglia, Porto-Venere & Lorice. Leurs troupes font même le dégât jusqu'aux portes de Gavi, lieu de la retraite d'*Obizzin*, dont on abat partout les Palais & les Maisons.

1310.

Au mois de Juillet, les Guelfes sont chassés de Spolète, & les Ghibellins restent maîtres du Gouvernement. Dans le même mois, la guerre comence entre ceux de Pérouse & ceux de Todi. Les premiers, soûtenus par le Vicaire que le Roi *Robert* avoit à Florence, batent les seconds, contre lesquels ils continuent la guerre & la font en même tems à ceux de Spolète. L'année suivante, ils forcèrent les uns & les autres à rapeler les Guelfes.

Le 26 de Juillet, les Ghibellins, Ennemis de la Maison d'Este, lesquels étoient rentrés à Ferrare depuis la mort du Marquis *Azzon VIII*, prènent les Armes pour ôter cète Ville à l'Eglise. Ils comètent beaucoup de meurtres, & massacrent sur-tout les Catalans de la garnison; ne cessent point de piller, & brûlent les Palais des Marquis d'Este. Ils étoient déja maîtres de toute la Ville, lorsque le Cardinal *de Pèlegrue*

EVENEMENS pendant l'Année 1310.

quite Bologne, & vient trouver à Castel-Tédido ceux du Parti de l'Eglise, qui s'étoient pu soustraire aux épées des Révoltés. Les Marquis *François*, *Obizzon*, & *Renaud d'Este* vienent l'y joindre avec un gros corps de troupes. Les Ferrarois, se croyant perdus, ont recours à la miséricorde du Légat, qui veut d'abord qu'on lui livre environ 80 Otages; & laisse ensuite un un libre cours à la fureur des troupes qui chassent tous les Ghibellins; massacrent beaucoup de gens, & pillent des Eglises & des Monastères. Le Légat laisse après cela, pendant plusieurs jours, les Boureaux à pendre tous ceux qu'il trouve coupables de la révolte.

Les Ghibellins, banis de Plaisance, aidés des secours de *Gui de La Torre*, Seigneur de Milan, font très vivement la guerre à *Scotto*, qui, voyant qu'*Henri VI* se disposoit à passer en Italie, prend le parti de renoncer à la Seigneurie, à condition que les Dignités & les Charges soient également partagées entre les deux Factions. Les Ghibellins rentrent en triomphe dans Plaisance; &, dès en rentrant, ils cherchent de nouveaux sujets de querèle. Le lendemain, ils prènent les armes, & chassent *Scotto*, qui se retire avec tous ses Partisans à Castel-Arquato, s'empare ensuite de Fiorenzuola & de Bobbio, & continue à faire tout le mal qu'il peut au Peuple qui dominoit à Plaisance.

Dans le même mois, les Ghibellins de Modène en chassent tous les Guelfes.

Obizzin Spinola, bani de Gène, s'étant rendu maître de Monaco, s'empare de Montaldo & de Votaggio qu'il détruit jusqu'aux fondemens. L'arivée prochaine du Roi des Romains engage sans doute le Gouvernement de Gène à faire la paix. On done 50 mille livres de dédomagement aux *Spinola*, qui restituent tout ce qu'ils avoient pris. Ils ont la permission de rentrer dans la Ville: mais *Obizzin* est forcé de se relèguer pour deux ans dans ses Châteaux.

Henri VI aiant arêté son voyage en Italie, en fait part aux diférentes Villes par des Comissaires qu'il leur envoie. L'Evêque de Constance vient pour cet effet à Milan, harangue le Peuple; & les Milanois se montrent disposés à recevoir leur Souverain avec tous les honeurs qui lui sont dus. *Gui de La Torre* veut en vain empêcher qu'on ne traite de cète afaire dans l'Assemblée du Peuple, fait venir à Milan *Philippon de Languse*, Seigneur de Pavie, *Antoine de Fissiraga*, Seigneur de Lodi, *Guillaume Cavalcabò*, premier Citoyen ou Seigneur de Crémone, & *Simon Avvocati de Colobiano*, premier Citoyen & Seigneur de Verceil, pour avoir leur avis. Tous étoient Guelfes; & *Philippon* ne balance pas à dire le premier, « Qu'il ne vouloit point être rebelle au » Roi son Seigneur ». Les autres disent: « Qu'il faut voir quel train les » choses prendront, & que, pour le » présent, il est impossible de prendre » un parti ». *Gui* leur propose en vain d'unir toutes leurs forces contre cet Allemand; & la conférence finit par rien conclure.

Robert, Roi de Naple, étoit celui de tous à qui la venue du Roi des Romains faisoit le plus de peine. Il prévoyoit que ce Prince soutiendroit les Ghibellins, & qu'il abaisseroit les Guelfes, dont *Robert* étoit Chef. Celui-ci, devenu toutpuissant à la Cour du Pape, auquel il avoit prêté la Ville d'Avignon pour sa résidence, se fait doner le Vicariat de la Romagne, qu'il joint à celui de Ferrare; & se résout à quiter la Provence pour revenir en Italie. *Clément V* biaisoit. Il paroissoit favoriser les projets d'*Henri VI*. Il avoit même nomé des Cardinaux pour lui doner à Rome la Courone Impériale; & ses Lètres avoient disposé les Evêques, les Princes & les Villes d'Italie en faveur de ce Prince: mais *Clément* avoit aussi grand soin de ne point désobliger *Robert*; & les progrès de la Faction Guelfe ne devoient pas lui déplaire. Quoi qu'il en soit, *Robert* étoit en Piémont le 16 de Juin. Il en visite toutes les Places dont il étoit Maître. Le Prince *Philippe de Savoie*, qui faisoit alors d'Asti sa résidence ordinaire, défend aux Habitans de cète Ville de faire aliance avec ce Roi. *Louis de Savoie*, Evêque de Bâle, & les autres Comissaires d'*Henri*, qui passoient pour aler à Gène, à Savone, à Pise & dans d'autres Villes, leur font de sa part la même défense. Ceux d'Asti leur font à tous les réponses les plus polies; & députent ensuite à *Robert* pour faire aliance avec lui. Ce Prince se rend chez eux le 9 d'Août. Ils le reçoivent & le traitent avec une extrême magnificence. Il passe le lendemain à Alexandrie. Il en chasse les Ghibellins, & se fait élire Seigneur de la Ville par les Guelfes. Il done ensuite ses soins à pacifier les querèles que les Guelfes de-

EVENEMENS pendant l'Année 1311.

diférentes Villes pouvoient avoir entr'eux. *Nicolas Carracciolo*, qu'il nome Gouverneur de la Romagne, arive au mois d'Octobre dans cète Province, dont presque toutes les Villes se soumètent volontairement à son autorité. Son premier soin est de rétablir par tout la bone intelligence & de ramener tous les Banis à leur patrie. Forli, qui ne montre pas la même soumission, a ses fossés comblés; & *Carracciolo* fait emprisoner *Scarpetta*, *Pino* & *Barthelmi Ordelaffi*, avec quelques-uns des Calboli & des Argogliosi. Bientôt après, il relâche les Guelfes d'entr'eux, & retient seulement les Ghibellins. Au reste, il se fait aimer dans son Gouvernement par son exactitude à rendre la justice. Il écoutoit de bout les Procès, & les décidoit sur le champ sans aucun apareil de Jugement.

Henri VI arive vers la fin d'Octobre à Turin avec la Reine *Marguerite*, sa femme, *Baudouin*, son frère, Archevêque de Trèves, *Théodore*, Evêque de Liége, *Hugues*, Daufin de Viennois, le Duc de Brabant, *Amédée*, Comte de Savoie, & les Princes *Philippe* & *Louis* de la même Maison, beaucoup d'autres Princes & Barons, 1000 Homes d'armes & 1000 Archers. *Philippon*, Comte de Languse, *Théodore*, Marquis de Montferrat, beaucoup d'Evêques & de Seigneurs, les Deputés de diférentes Villes, même de Rome en particulier, vienent avec des troupes le saluer à Turin. Cète Ville étoit libre alors. Il y met un Vicaire. Il en use de même à l'égard de celle d'Asti dans laquelle il se rend le 10 de Novembre. Il y rapèle les Ghibellins, & se fait élire Seigneur. Le Vicaire qu'il y met en ménage peu les Habitans. C'est dans cète Ville que *Matthieu Viscomte* le vient trouver, parcequ'il avoit souhaité de le voir sur le raport de *François de Garbagnate*, jeune Milanois fort adroit, qui vivoit à sa Cour, & qui n'avoit pas cessé de le lui peindre come l'home de la Lombardie le plus sage, le plus actif, le plus rempli de sentimens d'honeur & le plus propre à le bien servir. *Henri* le reçoit avec une distinction particulière toute la Cour le caresse beaucoup. Les seuls Magistrats de la Ville, come Guelfes, le voient de mauvais œil, & s'atachent à le décrier: mais ils ne sont point écoutés. L'accueil, qu'il avoit reçu du Roi, fait déclarer en sa faveur beaucoup de Milanois & d'autres Lombards. L'Archevêque de Milan *Gaston de La Torre* arive quelques jours après; & fait une Ligue avec lui tant en son nom qu'en celui de ses Frères. *Henri*, bien informé des mauvaises dispositions de *Gui de La Torre*, se soucioit peu d'aler à Milan. Il se méfioit même de tous les Italiens, parceque depuis 60 ans qu'ils n'avoient point vu d'Empereur, ni de Roi des Romains, & qu'ils étoient accoutumés à se gouverner come ils l'entendoient, ils paroissoient peu dans le goût de reconoître l'autorité d'un Souverain quel qu'il fût. Par les conseils non seulement de *Matthieu*, mais aussi des Chefs des Guelfes, il se met en chemin pour Milan, par Casal, Verceil & Novare, dont les Peuples le reçoivent avec joie. Il remet partout la bone intelligence entre les Citoyens. *Matthieu* lui fait ensuite passer le Tésin, pour aler droit à Milan sans s'arêter à Pavie, où le Comte de Languse l'atendoit. Il rencontre de distance en distance des troupes de Nobles Milanois, qui vienent en habit de gale embrasser sa botte. Le dernier à sortir hors des Fauxbourgs de Milan est *Gui de La Torre. Le dépit & l'orgueil*, dit Jean de Cermenate, *l'accompagnoient*. Au lieu que tous les autres, en aprochant du Roi, baissoient leurs Banières, *Gui* porte la siène droite. Les Allemans l'instruisent de son devoir en la jètant à terre. A l'arivée du Roi, *Gui* met pied à terre, & va lui baiser le pied. *Henri*, le regardant avec bonté, lui dit: *Gui, reconois ton Roi, parcequ'il est dur de regimber contre l'éperon*. Il entre dans Milan, le 23 de Décembre, accompagné de tous les Banis, à la tête desquels étoient l'Archevêque & *Matthieu Viscomte*. La première chose à laquelle il pense, est de s'en faire proclamer Seigneur. Il reconcilie ensuite les Viscomti avec les La Torre, les exhortant à vivre en paix.

1311.

Clément V, pressé par les instances rêïtérées de *Philippe le Bel*, qui, dit-on, avoit exigé de lui qu'il condamnât la mémoire de *Boniface VIII* come Hérétique & qu'il en fit brûler les os, avoit fait entamer cète Procédure par un comencement d'information du 17 Août de l'année précèdente: mais depuis à force d'intrigues & de sollicitations, il avoit obtenu du Roi qu'il se désistât de ses poursuites. En conséquence, il done, le 27 d'Avril de cète année, une Bulle, par laquelle « il reconoît que » ce Prince abandone un procès en-

EVÈNEMENS pendant l'Année 1311.

» trepris à bone intention, & le dè» clare innocent de la prise de *Bonifa*» *ce VIII*, & de tous les afronts faits » à ce Pape : mais il excepte de l'ab» solution générale qu'il accordoit à » tous ceux que *Philippe* avoit em» ployés dans cète occasion, *Nogaret*, » *Sciarra Colonne* & quelques autres ». Il l'accorda depuis à *Nogaret*, à condition de servir le reste de ses jours à la Terre-Sainte.

Le couronement prochain d'*Henri VI* avoit occasioné des préparatifs de guerre en diférens endroits. Les Florentins, les Lucquois & d'autres Peuples de Toscane qui, l'année prècèdente, avoient nomé des Députés pour aler assurer ce Prince de leur obéissance, au lieu de les envoyer avoient fait une Ligue avec *Robert*, Roi de Naple ; &, se pourvoyant de troupes, de munitions & de vivres, ils avoient mis les fortifications de toutes leurs Places en bon état. Les Bolonois en avoient usé de même. *Henri* ne pouvoit accuser que lui-même de ces précautions prises contre lui. Son premier soin, en arivant en Italie, avoit été d'assurer qu'il ne mètroit aucune distinction entre les Guelfes & les Ghibellins; &, depuis sa partialité pour les derniers, ne s'êtoit que trop déclarée. Il avoit d'ailleurs atenté sans précaution à la liberté des Villes, en mètant dans plusieurs des Vicaires à la place des Podestà que les Citoyens avoient élus; & faisant ordoner, par un Parlement général, qu'il y auroit des Vicaires Impériaux dans toutes les Villes.

Quoi qu'il en soit, il est couroné, le 6 de Janvier, avec la Reine *Marguerite* dans la Basilique de S. Ambroise à Milan, par l'Archevéque *Gaston de La Torre*. Le Chapitre & le Peuple de Monza s'étoient oposés à cète cérémonie, prétendant qu'en vertu d'un ancien Privilége qu'ils conservoient dans leurs Archives, c'étoit dans leur Basilique de S. Jean-Batiste que les Rois devoient prendre la Courone de fer. Les Milanois l'avoient emportée: mais *Henri* mit à couvert les prétendus droits de ceux de Monza, par un *Diplôme* qu'il leur fit expédier.

Après son Couronement, il s'apliqua d'abord à remètre la paix dans toutes les Villes de Lombardie, en voulant qu'on y rapèle tous les Banis, Guelfes ou Ghibellins. C'est ce qu'exécute à Modène, *Guidaloste de' Vercellési* de Pistoie, qu'il en avoit fait Vicaire.

Il met pour Vicaire à Milan *Jean de la Calcie*, François, qui, se trouvant peu propre à cet Emploi, ne le remplit qu'un mois, & fait place à *Nicolas Buonsignore*, Siènois bani pour crime de sa Patrie, qui ne tarde pas à vexer les Milanois. *Henri*, qui se voyoit sans argent, leur demande un Don gratuit. La proposition en est faite dans une Assemblée générale; *Guillaume Posterla*, qu'elle charge de fixer la somme, dit 50 mille florins d'or, & tous y consentent: mais *Matthieu Viscomte* dit qu'il lui paroît convenable d'en ajouter 10 mille pour la Reine. *Gui de La Torre* se lève en colère & dit en sortant : *Pourquoi pas* 100 *mille? C'est un nombre plus parfait. Nicolas*, sans atendre la décision de l'Assemblée, fait écrire 100 mille; & force les Milanois à les doner. Cète vexation ne change pourtant rien à leur afection pour *Henri* : mais elle s'altère à la proposition de le faire accompagner à Rome par 100 Jeunes-gens, fils des principaux Nobles. Sous prétexte de faire honeur aux Milanois, il vouloit réellement avoir entre les mains des Otages de leur fidélité. Dans le même tems, on voit hors d'une des portes *Franceschino*, fils de *Gui de La Torre*, & *Galéaz*, fils de *Matthieu Viscomte*, s'entretenir longtems ensemble, & se séparer en se touchant dans la main. On en prend occasion de faire croire à *Henri* que ces deux Maisons reconciliées machinoient quelque chose contre ses intérêts. En conséquence, il envoie, le 12 de Février quelques Cavaliers Allemans visiter les Maisons des Nobles. *Matthieu Viscomte*, que l'on en avertit, les atend devant sa porte aiant son manteau sur les épaules & causant avec quelques Amis. Il les fait entrer & leur présente à boire. Ils se retirent, bien persuadés de sa fidélité. Ces Cavaliers, arivant ensuite au Palais de *Gui de La Torre*, le trouve plein de gens armés qui les chargent. Les Partisans des La Torre vièneut au bruit; les Troupes du Roi se joignent aux Allemans, & le combat s'échauffe, ce qui cause à *Henri* quelque inquiétude, sur-tout lorsqu'on lui dit que *Galéaz Viscomte* s'étoit joint aux La Torre : mais dans l'instant *Matthieu* paroît à la Cour en manteau, c'est à dire en habit de Ville & sans armes; & bientôt après on vient dire que *Galéaz* combat avec les Allemans, ce qui tranquilise le Roi. Les retranchemens & les Palais des La Torre sont forcés enfin, tous les riches meubles en sont enlevés; & les maisons du voi-

EVÈNEMENS pendant l'Année 1311.

finage, dont les maîtres n'avoient point pris part au tumulte, sont aussi pillées. Les La Torre se dérobent tous à la vengeance des Allemans, en s'enfuyant les uns d'un côté, les autres d'un autre; & depuis ils ne rentrèrent plus dans Milan. Les uns disent qu'ils avoient formé réellement une Conjuration, qui devoit éclore le lendemain. D'autres prétendent que le tout n'étoit que l'effet d'une secrète manœuvre de *Matthieu*, qui vouloit se débarasser de ses anciens Ennemis, avec lesquels il ne s'étoit reconcilié qu'en aparence. Quelque marque cependant qu'il pût se doner au Roi de sa fidélité, plusieurs Nobles, qui craignoient qu'il ne redevînt Seigneur de Milan, & qu'il ne cherchât à se venger de ceux qui l'avoient trahi 9 ans auparavant, font tant que ce Prince l'exile à Asti, & son fils *Galéaz* à Trévise. Mais son fidèle Ami, *François Garbagnate*, fait si bien sentir au Roi le besoin qu'il a d'un Conseiller aussi sage, qu'*Henri* le rapelle le 7 d'Avril, & lui rend toute sa faveur.

Les Florentins & les Bolonois profitent de la disgrace des La Torre, pour alarmer les Villes Guelfes de Lombardie. Leurs insinuations & leur argent en font soûlever plusieurs. Lodi, Crémone & Brescia sont les premières à lever l'étendard de la Rébellion.

Antoine de Fissiraga, Seigneur de Lodi, court aussitot dans cète Ville, pour y rétablir son autorité: mais, voyant que le défaut de vivres le mètoit hors d'état de s'y soutenir, il revient à Milan implorer la miséricorde du Roi, qui lui pardone à la prière de la Reine & d'*Amédée*, Comte de Savoie, qui sur le champ envoie prendre possession de la Ville, dans laquelle il fait rentrer tous les Banis.

Le 17 d'Avril, il marche lui-même à Crémone. Les mesures avoient été mal prises; & *Guillaume Cavalcabò*, Chef des Guelfes de cète Ville, avoit imprudemment fait une convention avec *Gui de La Torre*, sans avoir eu la précaution de se mètre en état de défense. A la nouvelle que le Roi venoit avec toutes ses forces & celles de Milan, il s'enfuit. *Sopramonte de gli Amati*, Chef des Ghibellins, home sage & véritablement Ami de sa Patrie, conseille aux Crémonois de s'aler jeter aux pieds du Roi. Lui-même, à la tête des principaux de la Noblesse & du Peuple, s'avance au-devant du Roi jusqu'à 10 milles hors de Crémone, & tous la corde au coi, se prosternent dans le chemin, & demandent pardon en gémissant. *Henri* les fait tous arêter, & conduire dans des prisons où presque tous finirent leurs jours. Il refuse ensuite d'entrer dans Crémone par une porte & sous le Dais, que les Citoyens lui présentoient. Il en fait abatre les murs, combler les fossés & baisser les Tours. Quelques jours après, il exige une contribution de 100 mille florins, livre ensuite la Ville au pillage, & se retire en la privant de tous ses droits & de tous ses privilèges.

Cet exemple de sévérité hors de propos n'intimide pas les Brescians, Peuple opiniatre & courageux. Lorsqu'*Henri* vint en Italie *Matthieu Maggi* gouvernoit Brescia, sous le titre de Seigneur. Il avoit été le dernier de tous les Seigneurs à se rendre auprès du Roi pour son couronement, parcequ'il craignoit *Thébald Brusato*, Chef des Guelfes, que l'on avoit bani depuis quelques années, qui s'étant hâté de se rendre à Milan, s'étoit fait des protecteurs à la Cour. *Henri* dit à *Maggi* de le recevoir dans Brescia. Celui ci voulut en vain s'en excuser en peignant *Thébald* come le plus cruel de tous les homes; ce qu'il prouve par le récit de toutes ses actions. Il falut obéir. Il fut fait un Traité de paix entre les Ghibellins & les Guelfes; & ces derniers retournèrent dans leur Ville, où le Roi mit pour Vicaire *Albert de Castelbarco*. Le 10 de Février de cète année, *Thébald* excite une sédition, emprisone *Matthieu Maggi*, Chef des Ghibellins & les autres de cète Faction, chasse le Vicaire du Roi, se fait proclamer Seigneur pour les Guelfes, & reste seul maître du Gouvernement. *Valeran*, Comte de Luxembourg, envoyé par le Roi *Henri* son frère, pour exhorter les Brescians à se soumètre, n'en peut rien obtenir; & le Roi va faire, au mois de Mai, le Siége de cète Ville, auquel il fait venir les troupes des autres Villes de Lombardie. Pendant ce Siége, qui dura plus de 4 mois, *Thébald* fut pris dans une sortie, & mis en pièces en punition de ses perfidies. Les Brescians usèrent de représailles & firent mourir tous les Allemans qu'ils avoient pris. Dans une sortie, *Valeran*, frère du Roi, fut tué. *Henri*, déconcerté par l'inutilité de ses efforts, par le manque d'argent & par la peste qui ravageoit son armée, ne savoit quel parti prendre; l'honeur ne lui permètant pas de lever un Siége, qu'il prévoyoit ne de-

voir finir qu'à sa honte. Les Cardinaux d'Ostie, d'Albano & *Luc de Fiesque*, envoyés par le Pape pour le couroner Empereur à Rome, arivent fort à propos. Ils entreprènent de faire la paix. *Fiesque* entre dans la Ville; & ses propositions d'abord sont rejetées. Il y retourne & conclut l'accord. Les Bresciens consentent qu'en punition de leur révolte, leurs murs soient abatus & leurs fossés comblés : mais ils exigent que leurs vies & leurs biens soient en sureté. Le 24 de Septembre, *Henri* fait son entrée dans cête Ville, avec tous les Banis qu'il y reconduit : mais contre les promesses qu'il avoit faites au Cardinal *de Fiesque*, il exige une contribution de 70 mille florins d'or ; & charge le Peuple de diférens impots.

Il se rend ensuite à Plaisance. Il y met un Vicaire; en trompant ainsi les espérances qu'*Albert Scotto* pouvoit avoir conçues par le bon accueil qu'il avoit reçu de lui ; ce qui fut cause qu'*Albert* recomença les hostilités contre sa Patrie.

Henri vient ensuite à Pavie avec ses troupes si considérablement diminuées que *Philippe de Languse*, auquel il avoit ôté la Seigneurie de cête Ville, auroit pu facilement le faire assassiner. Le bruit même se répandit que c'étoit son dessein ; ce qui fut cause que *Matthieu Viscomte* vint promtement à Pavie avec un gros Corps de troupes : mais *Philippe* lui fit fermer les portes. Pendant qu'*Henri* séjournoit à Pavie, *Amédée*, Comte de Savoie, obtient de lui qu'il fasse *Philippe de Savoie*, qui n'étoit que Prince titulaire de la Morée, Vicaire de Pavie, de Verceil, de Novare & du Piémont : mais bientôt après ce Prince aiant fait une ligue avec *Philippe de Languse* fit révolter contre son Bienfaiteur toutes les Villes dont il étoit Vicaire.

Pendant le Siége de Brescia, *Matthieu Viscomte* n'avoit pas cessé de fournir au Roi de l'argent & des vivres. Pour l'en récompenser, *Henri*, pendant qu'il étoit à Pavie, le fait Vicaire de Milan.

Ce Prince arive le 21 d'Octobre à Gène. On le proclame Seigneur de la Ville dans laquelle il s'atache à remètre l'union, & fait rentrer tous les Banis, entr'autres *Obizzin Spinola*.

Vers ce tems, il ordone aux Mantouans de rapeler tous les Banis, & met *Lappo Farinata de gli Uberti*, Florentin, pour Vicaire dans leur Ville. Mais presqu'aussitôt *Batirone* & *Passerino Bonacolsi*, ci-devant Seigneurs de Mantoue, font prendre les armes au Peuple; &, sans respecter le Vicaire du Roi, forcent les Banis à retourner dans leur exil. Ils achètent ensuite du Roi moyènant une somme considérable, le Vicariat de Mantoue.

Richard de Camino, par la même voie, obtient le Vicariat de Trévise.

Les deux frères, *Alboni* & *Cane de la Scala*, doivent aussi celui de Vérone à leur argent.

Padoue jouissoit depuis beaucoup d'années d'une paix profonde; & son Domaine étant augmenté, come on l'a vu, par la possession de Vicenze, elle étoit très riche & très puissante; ce qui, suivant la coutume, rendoit ses Citoyens très orgueilleux. Lorsqu'à l'occasion de son Couronement, *Henri* leur fait demander 60 mille florins d'or, non seulement ils en témoignent beaucoup de colère : mais, excités sous main par les Bolonois & les Florentins, ils refusent nètement d'obéir ; & leur refus est accompagné de discours avant-coureurs d'une révolte prochaine. *Cane de la Scala*, qui savoit que les Vicentins, traités durement par les Officiers de Padoue, aspiroient à se mètre en liberté, leur promet secrètement de les aider. Il prend son tems & conseille au Roi d'ôter Vicenze aux Padouans. Accompagné d'*Aimon*, Evêque de Genève & des troupes de Vérone & de Mantoue, il entre, le 15 d'Avril, dans Vicenze, & chasse la Garnison Padouane. Il ne tient rien de ce qu'il avoit promis aux Habitans, qu'il réduit sous un esclavage plus dur, après avoir pillé leur Ville. Son frère *Alboni*, qui meurt quelque tems après, le laisse seul Seigneur de Vérone. La perte de Vicenze abaisse l'orgueil des Padouans; ils demandent pardon & l'obtiènent, en payant 100 mille florins au lieu de 60 mille.

La peste, que l'on a vu comencer sous Brescia dans l'Armée du Roi, se répand dans presque toute la Lombardie. Brescia, Plaisance, Pavie & d'autres Villes en sont presque dépeuplées. Les Gens d'*Henri* la portent à Gène, qui perd beaucoup de monde de cête maladie.

Lorsque ces choses se passoient en Lombardie, Florence, Lucque, Siène, Pérouse & d'autres Villes de Toscane se déclarent ses Ennemies. Excitées contre *Henri*, & soutenues par le Roi de Naple, elles assemblent une Armée très considérable, & s'emparent des passages de la Lunigiane, pour l'empêcher

d'entrer dans leur Province. Ceux de Pise & d'Arezzo, qui tenoient pour lui, députent à Gène pour l'inviter à venir en Toscane; & lui font présent d'une Tente d'une grandeur démesurée. Si l'on veut en croire *Albértin Mussato*, cète Tente pouvoit contenir dix mille persones.

Dans la Romagne, le Vicaire du Roi *Robert* se saisit des Chefs des Ghibellins, d'imola, de Forli, de Faënze & d'autres Villes, & banit tous les autres.

Le Marquis d'Ancone recouvre Fano & Pésaro, qui s'étoient révoltées contre le Pape.

Un séjour de deux mois à Gène nuit aux afaires de *Henri*. Pendant ce tems, *Gibert de Correggio*, qui l'avoit secouru de toutes les troupes de Parme pour le Siége de Brescia, qui même avoit remis entre ses mains la Courone de *Frédéric II*, prise autrefois par les Parmesans, & qui s'étoit enretourné mécontent, parcequ'un *Malaspine* avoit obtenu le Vicariat de Parme, que lui-même comtoit avoir; prête l'oreille aux conseils des Florentins & des Bolonois, & fait révolter Parme & Reggio.

Les Crémonois, indignés du traitement qui leur avoit été fait, reprènent les armes, & chassent le Ministre du Roi.

Philippon de Languse cherche querèle aux Ghibellins de Pavie; & *Philippe de Savoie* l'aide à les chasser.

Les Ghibellins d'Asti, de Novare, & de Verceil éprouvent le même sort.

Pendant tous ces troubles, Venise seule étoit en paix. Ses Ambassadeurs avoient été, l'année précèdente, saluer *Henri* dès son arivée en Italie: mais on leur avoit expressément défendu de lui baiser le pied. C'étoit come Amis & non come Sujets que ces Ambassadeurs paroissoient devant lui. *Henri*, cète année, envoie l'Evêque de Genève avec le titre d'Ambassadeur, remercier les Vénitiens; & cet Evêque ne leur parle ni d'obéissance ni de fidélité.

1312.

Le 6 de Mai, se fait la clôture du Concile général de Vienne en Dauphiné. L'ouverture s'en étoit faite le 16 d'Octobre de l'année précèdente. Il s'y trouva plus de 300 Evêques; *Clément V* y présida lui-même; le Roi *Philippe le Bel* y fut présent. La fameuse Bulle *Clericis Laicos* de *Boniface VIII* fut révoquée dans ce Concile; & les poursuites contre la mémoire de *Boniface VIII* furent terminées par le désistement en forme qu'en fit le Roi de France, après que trois Cardinaux eurent parlé pour la justification de ce Pape en présence de ce Prince & de son Conseil, & que deux Chevaliers Catalans eurent ofert d'en soutenir l'Orthodoxie par un duel. Le Concile déclare donc que *Boniface VIII*, toujours Catholique, n'avoit rien fait qui le rendît coupable d'Hérésie: mais en même tems il arêta qu'à l'égard de ce que *Philippe le Bel* avoit fait contre *Boniface*, ce Prince ni ses Successeurs n'en recevroient aucun reproche.

Henri, ne pouvant passer en Toscane par terre, s'embarque à Gène, le 16 de Février, sur une flote de 30 Galères Génoises & Pisanes. Obligé de rester à Porto-Venere quelque tems, parceque la mer étoit grosse, il ne débarque que le 6 de Mars à Pise, où tous les Ghibellins banis des Villes de Toscane & de Romagne viènent le trouver. En atendant les troupes qu'il faisoit venir d'Allemagne, il enlève quelques Châteaux aux Lucquois. Ce qui l'embarassoit le plus étoit le Roi *Robert*, dont ses Ambassadeurs l'étoient venus trouver à Gène, pour lui proposer un Traité: mais à des conditions auxquelles il n'avoit pu souscrire. Ce Prince avoit depuis envoyé *Jean*, son frère, à Rome avec plus de 1000 Chevaux pour s'emparer de la Basilique du Vatican, & de tous les postes fortifiés de cète Ville. *Henri* fait demander à *Jean*, « Quelles sont ses intentions ». *Jean* répond, « Que ses intentions sont bo- » nes, & qu'il n'est venu que pour » faire honeur au Couronement d'*Hen-* » *ri* ». Ce Prince grossit cependant ses troupes, tire des renforts de Florence, s'unit aux Guelfes de Rome, dont les Ursins étoient les Chefs, & comence la guerre contre les Colonnes, Ghibellins & Partisans du Roi des Romains.

Henri s'aperçoit que le dessein du Roi de Naple est de l'empêcher de recevoir la Courone Impériale. Animé cependant par les Colonnes, il se met en chemin pour Rome, le 13 d'Avril, avec deux mille Chevaux & beaucoup d'Infanterie; & s'arête durant plusieurs jours à Viterbe, parceque les troupes de *Robert* s'étoient emparées de Ponte-Molle. Dans le même tems, les Ghibellins d'Orviète voulant, sans atendre qu'*Henri* leur envoie du secours, essayer de chasser les Guelfes de leur

EVÈNEMENS pendant l'Année 1312.

Ville, sont batus & chassés eux-même. *Henri* se met en chemin, force le passage de Ponte-Molle, fait son entrée dans Rome le 7 de Mai, comence la guerre contre les troupes de *Robert*; &, s'il a quelquefois le dessus, il a quelquefois aussi le dessous. Enfin l'impossibilité de chasser ces troupes du Vatican & de la Cité Léonine, l'oblige à se faire couroner, le 29 de Juin, dans la Basilique de Latran. Le même jour, se font les fiançailles d'une de ses Filles & de Don *Pierre*, fils de *Frédéric*, Roi de Sicile, avec lequel il avoit fait une Ligue, pour l'oposer au Roi *Robert*, contre lequel il continue de faire la guerre dans Rome: mais avec beaucoup de désavantage. Ses troupes diminuoient tous les jours; & le Prince *Jean* recevoit continuellement de nouveaux renforts. *Henri* se retire à Tivoli, le 20 de Juillet, retourne en Toscane au mois d'Août, & ravage en passant le Territoire de Pérouse. Les Florentins cependant avoient fait de grands amas de vivres, & rassemblé des troupes considérables. Il entre dans leur Territoire, & s'empare de Monte-Varchi, de Feghine & de Saint-Jean, met leur Armée en déroute auprès d'Ancise, & va, le 19 de Septembre, camper sous les murs de Florence, où les Villes Guelfes envoient de puissans secours. L'Expédition de l'Empereur se termine à ravager tout le Florentin, où les Allemans & les Banis de Toscane font un butin immense. *Henri*, hors d'espérance de prendre la Ville, va passer l'hiver à San-Casciano. Peut être est-on étoné de voir que, dans le même tems, *Clément V* fait volontairement doner la Courone Impériale à *Henri VI*, *Robert*, Roi de Naple, agisse en maître dans Rome. *Clément*, esclave de *Robert*, depuis qu'il avoit fixé sa résidence dans les Etats de ce Prince, ne pouvoit s'oposer à rien de ce que *Robert* vouloit; & d'ailleurs l'intérêt de la Cour Papale n'étant pas que l'Empereur se rendit trop puissant en Italie, il est vraisemblable que le Roi de Naple n'agissoit que de concert avec elle.

Les choses n'étoient pas plus tranquiles dans la Lombardie, qu'en Toscane.

Les Guelfes de Modène, dont les principaux étoient toujours les Rangoni, les Boschetti & les Guidoni, traitent en secret avec les Bolonois. L'intrigue est découverte. Ils sortent de la Ville, se retirent dans leurs Châteaux, & comencent la guerre, secourus par un gros Corps de Cavalerie & d'Infanterie Bolonoise. Ils pillent & brûlent Bazovara. *François Pic de la Mirandole*, Vicaire de Modène pour l'Empereur, leur livre bataille le 9 de Juillet. Il est défait & laisse morts sur le champ de bataille, outre son fils *Prendiparte*, 150 des principaux Citoyens de Modène, & plus de 100 restent prisoniers. Les Modénois consternés apèlent à leur secours *Cane de la Scala*, Seigneur de Vérone, *Renaud*, dit *Passerino Bonacolsi*, Seigneur de Mantoue, & *Matthieu Viscomte*, Vicaire de Milan. Les deux premiers accourent en hâte, & forcent les Bolonois à se retirer, qui, profitant de leur victoire, avoient déja comencé le Siege de Modène. *Passerino* fait ensuite si bien que, le 4 ou le 5 d'Octobre, il se fait élire Seigneur de Modène, qu'il gouverna depuis en Tiran durant plusieurs années.

Au mois de Mars, *Guillaume Cavalcabò*, qui s'étoit joint à *Passerino de La Torre*, fait révolter Crémone, & chasse *Galéaz Viscomte*, Vicaire de l'Empereur. Aux premiers mouvemens qui s'étoient faits en Lombardie, l'Empereur avoit envoyé dans cète Province pour Vicaire général le Comte *Werner de Humbergh*; & lorsque *Guillaume* & *Passerino*, s'étant rendu maîtres de la riche Ville de Soncino, faisoient le Siége du Château, ce Comte vient de Brescia pour doner du secours aux Assiégés. Quelques troupes, envoyées par *Matthieu Viscomte*, l'aiant joint, il bat celles de Modène, qui venoient au secours des Assiégeans; & force ces derniers à prendre la fuite. *Guillaume* est pris & conduit devant le Comte, qui l'assome d'un coup de sa masse d'armes, en lui disant par allusion à son nom de *Cavalcabò*, qui signifie *Chevaucheur de Bœufs*, c'est-à-dire, qui se sert de bœufs pour monture, au lieu de chevaux: *Je ne veux pas que tu chevauches davantage ni bœuf ni cheval. Gui de La Torre* meurt quelques jours après à Crémone, que la terreur force à rentrer dans le devoir. Avant la fin de l'année, les Guelfes de Crémone, aidés de ceux de Brescia, rentrent dans la Ville.

Le 18 de Février, les Guelfes font prendre les armes au Peuple de Plaisance, & chassent le Vicaire Impérial & les Ghibellins. Ceux-ci, s'étant joints avec *Albert Scotto*, trouvent le moyen de rentrer dans Plaisance le 18 de Mars, & d'en chasser les Guelfes; & l'Empereur y met pour Vicaire *Lodrisio*

EVENEMENS pendant l'Année 1312.

Viscomte. Mais *Albert Scotto* vient à bout, le 20 de Septembre, d'exciter une sédition; & le Peuple chasse tous les Ghibellins, & pour la troisième fois proclame *Albert* Seigneur de Plaisance.

Philippon de Languse, secrètement de concert avec le Prince *Philippe de Savoie*, Vicaire de Pavie, de Novare & de Verceil, aiant fait mettre en prison *Manfred de Bucaria*, force les autres Nobles Ghibellins à sortir de la Ville: mais *Matthieu Viscomte* trouve moyen de brouiller le Prince avec *Philippe de Languse* & *Simon de Colobiano*, Chef des Guelfes de Pavie. En consequence *Philippe* fait arêter le second avec *Richardin*, fils de *Philippon*, & plusieurs autres des principaux Citoyens de la Ville. Alors *Matthieu Viscomte* envoie son fils *Galéaz* avec les Marquis de Montferrat & de Saluces, qu'il avoit apelés à son secours, faire le ravage dans la Lomelline, qui faisoit partie du Pavésan. Avant cète expédition, ç'avoit été dans la Ville de Verceil des combats presque continuels entre les deux Factions des Avvocati & des Tizzoni, durant 59 jours. *Philippe de Savoie*, & le Comte *Werner de Humbergh*, accourus avec leurs troupes chacun de leur côté pour rétablir le calme dans cète Ville, avoient pris querèle. Ils en étoient venus aux mains, & tous deux avoient été blessés. Ensuite le Prince, informé que les troupes de Milan aprochoient, avoit pris le parti de retourner à Turin, dont il étoit Seigneur. L'Afaire de Verceil étoit restée indécise, le Prince & le Comte *Werner*, qui vouloient l'un & l'autre y comander, s'en étant remis à la décision de la Comtesse de Savoie & du Marquis de Montferrat. Le Comte de Languse, à la tête des Pavésans & des autres Guelfes ses Amis, marche au mois de Juillet vers cète Ville. Il bat en chemin des troupes Milanoises envoyées par *Matthieu* pour soutenir la faction Ghibelline, ou des Tizzoni. La Banière de *Matthieu* restée entre ses mains lui sert à tromper le Marquis *Théodore* à qui l'on avoit confié la garde de Verceil. Il se done pour l'un des fils de *Matthieu*. Les portes s'ouvrent. Il s'empare de la Ville, chasse les Tizzoni, & partage le Gouvernement avec les Avvocati. Peu de tems après, les Pavésans, à l'instigation du Comte de Languse, prêtent serment au Roi *Robert* entre les mains de *Hugue des Baux*, Sénéchal de Provence & Comandant en Piémont pour ce Roi. Le Comte s'excusoit sur ce qu'il avoit été trahi par le Prince *Philippe de Savoie*, qui retenoit son fils *Richardin* & dix premiers Citoyens de Pavie; & sur ce que le Territoire de Pavie avoit été trop maltraité par le Comte *Werner* & par *Matthieu Viscomte*.

Les Padouans, qui ne se consoloient pas de la perte de Vicenze, que *Cane de la Scala* leur avoit enlevée, se révoltent contre l'Empereur, & vont faire le dégat dans le Véronois & dans le Vicentin. *Cane de la Scala* leur rend la pareille en faisant des courses dans le Padouan, & s'empare de la Ville de Montagnana, sans pouvoir prendre le Château. Le Comte *Werner de Humbergh*, qu'il apelle à son secours, ne peut l'aider que très peu de tems, parceque les troubles de toute la Lombardie l'apeloient tantot d'un coté, tantot de l'autre. Les Padouans, avec *François*, Marquis d'Este, & les Trévisans, recomencent leurs courses dans le Vicentin & le Véronois. Ils restent ensuite quelque tems en repos; & puis, dans les mois d'Août & de Septembre, ils rentrent dans le Vicentin & poussent jusqu'aux portes de Vicenze, *Cane* se trouvant alors hors d'état de leur résister.

François, Marquis d'Este, apelé par ses afaires à Ferrare, revenant un jour de la chasse, est assassiné près d'une des portes de la Ville par des Soldats Catalans, & par ordre de *Dalmase*, Gouverneur de Ferrare pour le Roi *Robert*.

Un Paysan tue d'un coup de serpe *Richard de Camino*, Seigneur de Trévise, de Feltre & de Belluno. Les Gardes de ce Seigneur mètent sur le champ en pièces le Meurtrier, sans s'être mis en devoir d'aprendre ce qui l'avoit fait agir. *Guccelo de Camino* succède à son frère *Richard*. L'année ne se passe pas qu'il se retire de l'aliance que son Frère avoit faite avec les Padouans, & traite secrètement avec *Cane de la Scala*, le Comte de Goria & les Ghibellins. Sa négociation aiant été découverte & désaprouvée par le Peuple de Trévise, *Castellano*, Evêque de cete Ville, *Rambauld*, Comte de Callulto, *Biachin de Camino*, conspirent contre lui, font prendre les armes au Peuple le 15 de Décembre; le déposent de la Seigneurie & le chassent de la Ville. Il se retire dans son Chateau de Serravalle. Trévise se met alors en République.

Les Vistarini, Guelfes de Lodi, par le secours des autres Guelfes, & prin-

cipalement de *Gibert de Correggio*, chassent le Vicaire Impérial, opriment les Gbibellins, & se rendent maîtres du Gouvernement.

Les Gottuari & les Castellani, Ghibellins, prédominoient dans Asti, dont le Vicaire Impérial étoit *Tommasino d'Enzola*. Les Solari & les autres Guelfes, banis de cète Ville, ont recours au Sénéchal *Hugue des Baux*, qui leur done des troupes avec lesquelles ils combatent leurs Ennemis, & rentrent dans la Ville, qui prête ensuite serment au Roi *Robert*.

Les Alexandrins avoient fait la même chose quelque tems auparavant.

Lorsque l'année précèdente *Henri VI* avoit fait un accord avec les Brescians, il en avoit exigé pour Otages 70 de leurs principaux Citoyens. Il les avoit conduits & laissés à Gène. Come ils étoient sans Gardes, ils s'échapent, revièneat dans leur Patrie, & soùlèvent le Peuple. Les Guelfes & les Ghibellins en vièneat aux mains. Les derniers sont vaincus & chassés, & la Ville secoue le joug de l'Empereur. Les Ghibellins, banis & retirés dans divers Chateaux, font ensuite à la Ville une guerre si vive, que les Guelfes parlent d'accomodement. La paix se fait, le 13 d'Octobre, par la médiation de l'Evêque *Frédéric*; &, pour la rendre plus assurée, il se fait divers mariages entre les Familles des deux Factions.

1313.

L'Empereur quite San-Casciano, le 6 de Janvier, pour aler à Poggibonzi. Il fait bâtir sur le lieu le plus élevé de cet endroit un Chateau, qu'il nome Castel Impériale. Des Ambassadeurs de *Frédéric*, Roi de Sicile, qui vièneat le trouver en cet endroit, lui remètent un Subside de 20 mille doubles florins d'or, secours dont il avoit grand besoin, & concertent avec lui les opérations de la guerre, que l'on avoit résolu de porter dans le Royaume de Naple. L'Armée de l'Empereur diminuant tous les jours par les maladies, & l'argent començant à lui manquer, il retourne à Pise le 6 de Mars; & ne tarde pas à comencer les hostilités contre les Lucquois. *Henri de Flandre*, son Maréchal, après avoir, avec 800 Chevaux & 800 Fantassins, fait le dégat dans la Lunigiane & la Versiglia, s'empare de la riche Ville de Pietra-Santa. Les Marquis *Malaspina* s'emparent en même tems de Sarzane. *Henri* cependant, par le conseil de ses Légistes, fait une étrange procédure contre le Roi *Robert*, « le déclare Ennemi pu» blic, Traître, Usurpateur des terres » de l'Empire; le prive de tous ses » Etats, Honeurs & Privilèges; & le » condamne à mort ». Il en use de même à l'égard de *Philippon de Languse*, Seigneur de Pavie, & de *Gibert de Correggio*, Seigneur de Parme; & met au Ban de l'Empire toutes les Villes de Lombardie qui s'étoient révoltées, & celles de Toscane, qui ne reconoissoient point son autorité. Mais ces *foudres de parchemin*, come l'observe *Jean de Cermenate*, Historien du tems, loin d'effrayer les Ennemis de l'Empereur, ne servirent qu'à les afermir dans la haine qu'il leur portoit. Il fait aussi de vives instances à *Clément V*, pour qu'à l'exemple de ses prédécesseurs, il excomunie les Rébelles d'Italie, & procède contre le Roi *Robert*. Si l'on en croit l'Historien que je viens de nomer, le Pape avoit préparé des Bulles & des Brefs conformes au desir de l'Empereur : mais *Philippe le Bel*, en le faisant menacer de le traiter, come il avoit fait *Boniface VIII*, l'empêche de rien expédier contre le Roi *Robert*, son Parent. Les Florentins qui cependant se voyoient en mauvaise posture, donent à ce dernier la Seigneurie de leur Ville pour cinq ans. Mais l'Empereur ne songeoit plus à leur faire la guerre. Il n'en vouloit qu'au Roi de Naple. Il tire pour cet effet d'Allemagne autant de troupes qu'il le peut, en ramasse un très grand nombre en Italie; & reçoit des secours du Roi de Sicile, & des Génois. Ces derniers & les Pisans lui fournissent 70 Galères. Le Roi *Frédéric* en met 50 en mer; &, transportant de la Cavalerie en Calabre, il comence la guerre par la prise de Reggio. L'Empereur se met en marche, le 5 d'Août, avec une Infanterie très considérable & 4 mille Chevaux, la plûpart Allemans; & passe par le Territoire de Siène, & s'aproche même de la Ville, comtant la prendre à la faveur de quelques intelligences : mais les Magistrats atentifs avoient éventé la mine; &, s'étant pourvus de troupes des Villes confédérées, ils s'étoient mis à l'abri de toute crainte. L'Empereur campe à Monte-Aperto. La fièvre l'y prend & se règle en tierce. Come elle n'étoit pas considérable, il marche à 12 milles au-delà de Siène. Sa fièvre augmente. Il se fait porter à Buonconvento.

EVÈNEMENS pendant l'Année 1313.

Sa maladie continue jusqu'au 24 d'Août, qu'il meurt dans les sentimens de la résignation la plus chretiène. Sa mort dissipe son armée consternée, & renverse les projets des Ghibellins. On porte son Corps à Pise. Cète Ville avoit dépensé des sommes immenses pour la nécessité des desseins de l'Empereur. A la vue du funeste dépot que l'on vient de lui confier, ce ne sont que gémissemens, que pleurs, que hurlemens. Le Roi de Sicile, qui s'étoit joint à le flote de Gène, aprenant la mort de l'Empereur, vient à Pise, pour mieux s'assurer en quel état les choses restoient. Il trouve l'Armée de l'Empereur débandée, & les Pisans au désespoir, qui le prient de vouloir être leur Seigneur. Il les remercie; & s'en retourne en Sicile pour y veiller à sa propre défense. Les Pisans prient, dit-on, aussi *Amédée*, Comte de Savoie, ensuite *Robert de Flandre* d'accepter la Seigneurie de leur Ville. Ni l'un ni l'autre n'ose s'en charger dans des circonstances aussi fâcheuses. *Uguccione de la Fagginola*, qui pour lors étoit Podestà de Gène, plus hardi que ces Princes, consent d'être Seigneur de Pise, où l'on prend à solde mille Cavaliers Allemans, Brabançons & Flamans, & d'autres troupes, afin d'être en état de se défendre.

Thomas Marzano, Comte de Squillaci & Maréchal du Roi *Robert*, avec les Guelfes banis de Milan, les troupes de Pavie & d'autres de leurs Aliés, entrent dans le Territoire de Milan, mètent en déroute l'armée de *Matthieu Viscomte*, & s'avance jusqu'aux portes de Milan, croyant y causer une émeute. Tout y reste tranquile, & le Comte *Thomas* s'en retourne à Pavie, après avoir perdu beaucoup de monde. Le Peuple de Pavie le chasse honteusement, en l'accusant de s'être laissé corrompre par l'argent de *Matthieu*.

Le 5 de Novembre les La Torre & les autres Banis de Milan traitent avec le Roi *Robert*, qu'ils reconoissent pour Seigneur de Milan, autant qu'il étoit en eux.

Le 18 de Mai, l'Empereur, alors vivant, avoit nomé son Vicaire à Plaisance *Galéaz Viscomte*, qui, le 29 de Juillet, par le conseil de *Matthieu*, son père, fait arêter sept des principaux de chacune des deux Factions, sous prétexte de mieux assurer la tranquilité de Plaisance, & les envoie à Milan. *Matthieu* renvoie les Ghibellins & retient les Guelfes, du nombre desquels étoit *Albert Scotto*, Seigneur de Plaisance. Ce dernier n'étoit pas de ceux que *Galéaz* avoit arêtés. Il étoit venu de lui même à Milan, par la suite d'une supercherie de l'invention de *Matthieu*. *Galéaz*, faisant le Siége d'Arquata, Place riche & forte, du Domaine particulier d'*Albert*, reçoit une Lètre de son Père, qui lui comandoit de ne point inquiéter ce Seigneur : mais par d'autres Lètres, il lui recomandoit en secret de continuer le Siége. *Galéaz* feint d'être en colère contre son Père; &, s'abouchant avec *Albert*, il lui fait les promesses les plus avantageuses, s'il veut se rendre. *Albert* se laisse gagner; & se retire à Milan, où *Matthieu* lui fait toutes les caresses imaginables; & lui fait espérer qu'il ne tardera pas à le rétablir à Plaisance dans tous ses biens. *Albert* n'est pas longtems à s'apercevoir que *Matthieu* le trompe; & qu'il cherche à se venger du tour d'adresse, par lequel *Albert* l'avoit autrefois privé de la Seigneurie de Milan. Il a recours à ses anciens Amis *Philippon de Languse*, Seigneur de Pavie, & *Gibert de Correggio*, Seigneur de Parme; & s'enfuit secrètement à Crémone. *Philippon* & *Gibert* aiant concerté leurs opérations, viènent avec les La Torre & les Banis de Plaisance, s'aprochent de cète Ville pendant une nuit, l'un par le côté du Levant, l'autre du côté du Couchant. Ils espéroient à la faveur de quelques intelligences y pouvoir entrer sans bruit. *Galéaz* étoit sur ses gardes. Il sort avec courage & tombe impétueusement sur les troupes de *Philippon* qu'il taille en pièces, & dont il fait un grand nombre de prisoniers. *Philippon* est pris dans sa fuite, conduit à Milan, & mis dans la même prison qu'*Antoine de Fissiraga*, ci-devant Seigneur de Lodi. Les Pavésans étant atachés au Roi *Robert*, choisissent pour Seigneur *Richardin*, fils de *Philippon*, qui mourut dans la suite en prison à Milan de la douleur qu'il eut d'aprendre que son Fils avoit été tué. *Galéaz*, après sa victoire, se venge de *Gibert*, va en Albane faire le dégat jusqu'aux portes de Parme. Après la mort de l'Empereur, il est élu, le 10 de Septembre, Seigneur perpétuel de Plaisance.

Raimond d'Aspelles, Marquis d'Ancone, Gascon & Neveu de *Clément V*, vient à Bologne avec *François de La Torre*, pour en enlever le trésor que le Pape avoit fait amasser dans cète Ville avec grand soin & le transporter

EVENEMENS pendant l'Année 1314.

en Provence. *Paganin*, Comte de Panico, Bolonois, forme le projet d'avoir sa part d'un si riche butin; & s'associe pour cet effet avec *Arrivério de Magreta*, & *Guidinello de Montecuccolo*, Nobles Modénois. Le Marquis, bien que muni d'un passeport de la Régence de Modène, est ataqué près de Saint Eusèbe, Place du Territoire de cète Ville par ceux que je viens de nomer, qui, supérieurs en forces, le tuent avec 40 Cavaliers de son escorte; & s'emparent de tout le trésor, qu'un Historien Modénois contemporain estime 200 mille florins d'or. D'autres le font de plus de la moitié moins considérable. Quoique ce vol fût le crime de quelques Particuliers, le Pape jeta l'Interdit sur l'Etat de Modène; & prononça contre les Auteurs du vol les Censures les plus fortes.

Les Crémonois s'emparent de Soncino.

Les Padouans continuent la guerre contre *Cane de la Scala*, pillent & brûlent tout dans le Véronois jusqu'aux portes de Vérone. Ils donent même un furieux assaut au faubourg de S. Michel: mais ils sont repoussés.

Il se done, au mois de Mars, près de Quatorda dans le Territoire d'Asti une grande bataille entre le Comte *Werner*, Vicaire général de l'Empire d'une part, & le Marquis de Montferrat, le Sénêchal de Provence *Hugue des Baux*, & les troupes d'Alexandrie & d'Asti de l'autre. Le Comte est batu.

Les Vénitiens, depuis 1309, sollicitoient en vain l'absolution des Censures fulminées contre eux pour s'être emparés de Ferrare. *Clément V* la leur vend enfin, le 14 de Janvier de cète année, cent mille florins d'or. Dans le même mois le Roi *Robert* obtient du même Pape la Seigneurie de Ferrare, moyènant un Cens annuel.

Le 1 de Décembre, *Marc Viscomte*, fils de *Matthieu*, s'empare à main armée de Tortone; & fait élire son Père Seigneur de cète Ville.

1314.

En 1312, il s'étoit élevé quelques contestations à Rome au sujet du serment que l'Empereur, à son couronement, devoit prêter au Pape, & du droit que le Pape prétendoit avoir de comander à l'Empereur dans les choses purement temporelles. *Clément V*, enhardi par la mort de *Henri VI*, déclare par une Constitution que le serment, dont il s'agissoit, étoit *un Serment de fidélité*, voulant insinuer par là que les Empereurs étoient Vassaux des Papes. A l'instance des Rois de France & de Naple, qui le gouvernoient, il done la Constitution *Pastoralem*, qui casse la Sentence prononcée par l'Empereur contre le dernier; & dit clairement, « Que le Pape a la supériorité de puissance dans l'Empire; & que, durant » la Vacance, il succède à la puissance de l'Empereur ». En conséquence de cète prétendue Maxime, *Clément* établit, le 14 de Mars, Vicaire dans toutes les parties de l'Italie soumises à l'Empire, *Robert*, que l'on crée presque en même tems Sénateur de Rome.

Ce peut être un sujet d'étonement aujourd'hui, dit Muratori (1), *coment alors on en vint à déclarer que les Empereurs étoient Vassaux du Saint-Siége, & que le Gouvernement absolu de l'Italie apartenoit au Pape, lorsque l'Empire étoit vacant. Mais on cessera de s'en étoner si l'on considère que, dans ce tems-là, le Roi* Robert *tranchoit du Pape, & que les Souverains Pontifes ne faisoient que ce qu'il lui plaisoit.* Robert *cherchoit par ce moyen à couvrir de ses aîles toute l'Italie, par l'abaissement total des Ghibellins, & l'élévation des Guelfes ses Partisans. Le pis fut que sur cète base de l'autorité temporelle des Papes, & du droit qu'ils s'atribuoient de gouverner le Royaume d'Italie, ils se fondèrent pour lancer des excomunications & prononcer des Interdits contre quiconque n'obéissoit pas à leurs volontés.*

La mort de *Clément V* suit de près ses deux Constitutions; & le Siége reste vacant jusqu'au 5 de Septembre 1316. *Philippe le Bel* meurt le 29 de Novembre, c'est à dire 7 mois & 9 jours après *Clément V*. Trente-six jours auparavant, c'est à dire le 20 d'Octobre, *Pierre d'Eichspalt*, Archevêque de Maience, *Baudouin de Luxembourg*, Archevêque de Trèves, *Jean*, Roi de Bohême, son neveu, fils du feu Empereur *Henri VI*, *Valdemar I*, Margrave de Brandebourg, & *Jean*, Duc de Saxe Lawembourg, élisent unanimement à Francfort *Louis*, Duc de Bavière, pour Roi de Germanie, & le font sacrer à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Trèves. Dans le même tems, *Rodolfe*, Comte Palatin, frère du nouvel Empereur, & chargé de la procuration de *Henri de Virnebourg*, Archevêque de Cologne, *Rodolfe I*, Electeur Duc de Saxe, *Hen-*

(1) Annal. d'Ital. *T. VIII*, *p.* 106.

EVENEMENS pendant l'Année 1314.

ri, Duc de Carinthie & Roi déposé de Bohême, & *Henri de Brandebourg*, frere cadet du Margrave *Valdemar I*, aïant refusé de se trouver à la Diète de Francfort, s'assembleut à Suchesenhemsen, Faubourg de cète Ville, & noment Roi de Germanie, *Frédéric le Bel*, Duc d'Autriche, fils d'*Albert I*, Roi de Germanie & des Romains; & vont à Bonn le faire couroner par l'Archevêque de Cologne. Cète double Eléction produisit une Guerre civile en Allemagne.

La mort de l'Empereur *Henri VI* sembloit devoir ruiner les Ghibellins. Le Roi *Robert*, Sénateur de Rome, créé Vicaire de l'Empire en Italie par le feu Pape, Gouverneur perpétuel pour le S. Siege de la Romagne, étoit reconu Seigneur par les Villes de Florence, de Lucque, de Ferrare, de Pavie, d'Alexandrie, de Bergame, & par diférentes Villes du Piémont, où les Guelfes étoient les plus forts. *Gilbert de Correggio* venoit même de lui soumètre Parme. Cète grande puissance n'intimida point *Uguccione della Fagginola*, que les Ghibellins de Pise avoient choisi pour Seigneur. Il avoit comencé la guerre, l'année precèdente, par de fréquentes courses & des ravages réitérés contre la Ville de Lucque, dans laquelle il avoit été prêt d'entrer le 14 de Novembre. Il recomence ses courses cète année, s'éloignant quand les Florentins venoient au secours des Lucquois, & se raprochant dès qu'ils s'étoient retirés. Cète manœuvre force les Lucquois de faire la paix avec les Pisans, de rapeler les *Interminelli* & les autres Ghibellins qu'ils avoient banis, & de rendre aux Pisans tout ce qu'ils avoient précèdemment conquis sur eux. Le 14 de Juin ces Banis, réintégrés dans leur Patrie, excitent une sédition & combatent les Guelfes. *Uguccione* & les Pisans de concert avec eux, accourent & sont admis dans la Ville par la porte de Prato. Lucque est saccagée durant huit jours. *Guerard de Saint-Lupide*, Vicaire du Roi *Robert*, & les Guelfes s'enfuient. L'acquisition de cète Ville rend aux Pisans la puissance qu'ils avoient perdue; & le butin qu'ils y font, est d'autant plus grand, qu'ils trouvent le trésor que le feu Pape *Clément V* y avoit fait transporter de Rome & de ses autres Etats, avant que l'Empereur fit la guerre aux troupes du Roi *Robert*. *Uguccione*, sans perdre de tems, porte la guerre dans les Territoires de Florence & de Pistoie. Sur les Lètres pressantes de ces Villes, *Robert* envoie à leur secours *Pierre*, son Frère, avec 300 Homes d'armes; & ce Prince est reçu dans Florence, le 18 d'Août, avec de grands honeurs.

Dans le même mois, *Robert*, accompagné de ses Frères *Philippe* & *Jean*, passe en Sicile avec une flote de 120 Galeres, presque autant de gros Batimens pour transporter les chevaux & les munitions, une très nombreuse Infanterie & 2 mille Cavaliers. Il s'empare d'abord de Castellamare. A la faveur d'un Traité secret, il comtoit entrer dans Trapani: mais il est trompé dans son esperance. Le Roi *Frederic* lui-même avoit ourdi cète trame, pour arêter là toutes les forces de *Robert*. Ce Prince entreprend le Siège de cète Ville: mais, abondamment pourvue de monde & de vivres, elle fait une vigoureuse défense. *Frédéric*, suivant son usage, ne cesse pas avec des troupes légères de harceler continuellement les Assiégeans, dont les maladies diminuent considérablement l'Armée. Une horrible tempête maltraite extrêmement la flote de *Robert*, que celle de *Frédéric* batue de la même tempête, ne peut pas combatre. *Robert*, aian[t] perdu 30 Galères & manquant de vi[vres], conclut avec *Frédéric* une Trêv[e] de trois ans & deux mois; & revien[t] à Naple à la fin de l'année.

Le 9 de Novembre, *François de Manfredi* fait revolter les Villes [de] Faenza & d'Imola contre le Com[te] *Gilibert de Sintilli*, Vicaire du R[oi] *Robert* dans la Romagne. Ensuite, [à] la tête de 500 Chevaux & de 100[0] Fantassins, il tente avec *Lambert* & *[...]nin de Palenta*, de faire la conqu[ête] de Forlì, dont les Calboli lui fac[ili]tent l'entrée. Mais les Argogliosi, [...] tenus de la Garnison Catalane du [Roi] *Robert*, le forcent de sortir & les C[al]boli le suivent. Après cet échec, [il] s'en faut que les Catalans ne s'[...]rent de Césène: mais *Malatestin*, [ac]courant de Rimini, sauve cète Pla[ce] dont il prend le Gouvernement.

Les Ghibellins sortis de Ferrare [que] *Clément V* avoit, dit-on, donée à la [Rei]ne *Sanche*, femme de *Robert*, tra[itent] en secret avec quelques Citoyens [pour] être admis dans la Ville. Ils s'a[pro]chent, au mois de Juin, de la [Ville] par le Po, sur des barques que les [Man]touans leur avoient prêtées: ma[is une] tempête disperse cète petite flot[e &] fait échouer leur projet. Plusieur[s sont] pris; & *Pinon della Tosa*, Vicai[re]

Robert, les fait promtement exécuter.

Au mois de Mai, les Plaisantins sont mis en déroute auprès de Vico-Giustino par leurs Banis, que comandoit *Léon de gli Arcelli*. Au mois de Septembre, *Hugue*, Daufin de Viennois, qui se disoit Parent des La Torre, vient à leur secours & se rend à Pavie avec quelques troupes. Il fait une Ligue avec les Pavésans, les Crémonois, les Parmesans, les Alexandrins, les Verceillois, les autres Guelfes, & les Banis de Plaisance; & comence les hostilités dans le Plaisantin. Il brûle le pont que les Plaisantins avoient sur le Pô, s'empare du faubourg de Saint-Leonard, y reste neuf jours, & prépare ses machines pour assiéger la Ville. *Galéaz Viscomte*, qu'elle avoit ci-devant choisi pour Seigneur, se dispose à se bien défendre: mais des dissentions, survenues entre les Confédérés, arêtent leurs progrès, & sont cause qu'ils se retirent chacun chez eux avec quelque perte, *Galéaz* les aiant poursuivis jusqu'à Tortone.

La guerre continue entre les Padouans & *Cane de la Scala*, Seigneur de Vérone & de Vicenze: mais Padoue, qui plus que jamais avoit besoin de la paix au-dedans, éprouve de nouvelles discordes intestines. La Famille noble de *Carrara*, Terre du Padouan, dont les Chefs étoient alors *Ubertin* & *Jâque*, prend querèle, le 24 d'Avril, avec deux puissantes Familles Plébéiennes, dont l'une avoit pour Chef *Pierre Alticlino*, & l'autre *Ronco Agolante*. Tout le Peuple prend part à la querèle. Ce n'est durant plusieurs jours que meurtres & saccagement. L'Historien *Albertin Mussato* perd alors sa Maison. Enfin la supériorité reste aux *Carrara*. Les Padouans, recomençant ensuite la guerre contre *Cane de la Scala*, vont en Septembre avec toutes leurs forces surprendre Vicenze. Ils s'emparent du Faubourg de Saint-Pierre, & le saccagent; la terreur saisit toute la Ville. Au premier avis de ce coup de main des Padouans, *Cane* monte à cheval avec un seul Domestique, & se rend à Vicenze. Il ranime le courage des Habitans, leur fait prendre les armes; &, les unissant à la Garnison Allemande, il fait une sortie sur les Padouans, qui n'étoient point sur leurs gardes, ses troupes criant à haute voix: *Vive Cane*. Ce nom redouté met en fuite les Ennemis, & redouble le courage des Vicentins. Beaucoup de Padouans sont hachés en pièces. On leur fait 1400 prisoniers; & le butin est inestimable. Pendant que la consternation règnoit à Padoue, & que *Cane* rassembloit de toutes parts des troupes pour aler assiéger cète Ville, *Jâque* & *Marsile de Carrara* & l'Historien *Albertin Mussato*, qui se trouvoient du nombre des prisoniers, font quelques propositions d'accomodement, auxquelles *Cane* prête l'oreille. Par le Traité, qui se conclut en conséquence le 20 d'Octobre, les Padouans cèdent à *Cane* toutes leurs prétentions sur Vicenze.

Le 1 de Décembre, *Marc Viscomte*, fils de *Matthieu*, emporte d'emblée Tortone, dont il fait nomer son Père Seigneur.

Il s'élève à Gène, entre les Spinola & les Doria, de nouvelles querèles, qui ne s'apaisent que pour peu de tems. Les deux Partis courent aux armes; le Peuple se divise, suivant ses diverses inclinations; &, durant 24 jours, il se livre tous les jours dans la Ville des combats, qui coûtent la vie à beaucoup de monde, & pendant lesquels le feu consume un grand nombre de maisons. Des gens sages & neutres font quiter les armes aux deux Factions: mais les Spinola ne tardent pas à les reprendre. Ils sont batus, & forcés de se retirer dans leurs Terres. Les Doria & les Grimaldi restent parfaitement unis; & le Peuple continue enfin de gouverner avec tranquilité.

Fin du VIe Volume.

: l'Imprimerie de LOTTIN l'aîné; 1770.